image
not
available



MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES.

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux.

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT un abregé de l'histoire ecclesiastique & civile; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME DOUZIEME,

QUI CONTIENT L'HISTOIRE DE SAINT JEROME, Prestre & Docteur de l'Eglise; & de divers autres Saints ou grands Hommes morts depuis l'an 420 jusque vers l'an 430.

Par M. LENAIN DE TILLEMONT.





A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, ruë Saint Jacques, au Palmier.

MDCCVII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROY.

TABLE DES TITRES.



TABLE DES CITATIONS.

ord. ... de ordine: Lov. & Ben. t. 1.

pec. m. *seu* pecc. ... de peccatorum meritis & remissione: Lov. t. 7. p. 295 | Ben. t. 10. p. 1.

pec. or. ... contra Pelagium & Cælestium lib. 2. qui est de peccato originali: Lov. t. 7. p. 334. | Ben. t. 10, p. 253.

ps. ... enarrationes in psalmos: Lov. t. 8 | Ben. t. 4.

q. in G. 26. ... quæstio 26. in Genesim: Lov. t. 4. p. 39.

qu. l. 1. p. 37. ... quæstionum in heptateuchum lib. 1. Lov. t. 4. p. 37 | Ben. t. 3. p. 379.

ret. ... libri retractationum: Lov. & Ben. t. 1.

s. ... sermones quos semper & numeramus & citamus ex Ben. to. 5. etiam B. non addito.

s. fr. ... sermonum fragmenta Lov. t. 10 | Ben. t. 5.

sol. ... soliloquia de cognitione Dei & animæ: Lov. & Ben. t. 1.

Avit. n. In Alcimum Avitum notæ, ipsius operibus subjunctæ: Parisiis an. 1643.

Aum. Tradition de l'Eglise sur l'aumosne Chrétienne & Ecclesiastique: A Paris en 1651.

B

Baill. poet. JUGEMENT des savans sur les poetes, par M. Baillet; à Paris en 1686.

Bar. 34. s. 314. Baronii Annales in anno Christi 34, paragrapho 314: Antuerpiæ an. 1612.

3. aug. c. ... in martyrologium Romanum ad 3 augusti diem notâ c. seu 3: Antuerpiæ an. 1613.

Bas. ep. 338. p. 330. Basilii Magni epistola 338, t. 3, editionis Parisiensis an. 1637.

Baud. Le dictionnaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670.

Bed. t. 4. Venerabilis Bedæ operum tomus 4: Coloniæ an. 1612.

Bib. P. Bibliotheca Patrum Parisiis edita an. 1634, quâ semper utimur.

De la primauté en l'Eglise par D. Blondel: à Geneve en 1641. Blon. p. 159.

Bollandus seu ejus continuatores ad diem januarii 20, & sic in reliquis mensibus. Boll. 20. jan.

... apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo mensis maii. app.

... conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte primâ p. 15, in propylæo ad mensem maium. pont. p. 15.

Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. Romæ an. 1672. Bona, *seu* Bon. lit.

Ægidii Bucherii de cyclo Victorii, & aliis cyclis pascalibus: Antuerpiæ an. 1633. Buch. p. *seu* cycl. p.

... Belgium Romanum seu de historia Belgicâ: Leodii an. 1655. bel. *seu* de B.

Histoire monastique d'Orient par M[r] Bulteau: à Paris en 1680. Bult. ori.

C

CÆSARII Arelatensis homilia 7, ex his quæ à Baluzio editæ sunt: Parisiis an. 1669. Cæs. h. 7. B. p. 54.

Urbis Constantinopolitanæ descriptio unà cum familiis Byzantinis edita autore Carolo du Cange: Lutetiæ an. 1680. Cang. de C.

... glossarium mediæ & infimæ latinitatis, litera S. Lutetiæ an. 1678. lat. S.

Cassiodori Senatoris in psalterium præfatio, editionis novissimæ per Benedictinos tomo 2. Cass. in ps. pr.

... de institutione Scripturarum, seu de divinis lectionibus. ins.

... in psalmum 21, versu 18, tomo 2, novissimæ per Benedictinos editionis. ps. 21. v. 18.

Cassiani collatio 1: Parisiis an. 1642. Cass. col. 1.

... de incarnatione contra Nestorium. de inc.

... Institutionum, seu de institutis cœnobiorum. inst. l. 7.

n.	In Cassianum notæ.
Cave.	Guillelmi Cave scriptores Ecclesiastici: Genevæ an. 1693.
Cedr.	Cedreni historiarum tomo 1: Parisiis an. 1647.
Chr. Al.	Chronicon Alexandrinum à Radero editum: Munachii anno 1615.
Chry. ad Th.l.1.p. 579.	Joannis Chrysostomi libri ad Theodorum lapsum, tomo 4, editionis Parif. an. 1636.
ep.	... epistolæ, tomo 4.
in M. h.	... in Matthæi Evangelium.
v.G.p.158.	... vita per Georgium Alexandrinum: Savilii tomo 8.
Claud. in Eu.	Claudiani in Eutropium eunuchum: Lugduni Batavorum an. 1650.
Coc.	Roberti Coci censura veterum Patrum: Londini an. 1614.
Cod.J.9.t.8.l.7.	Codicis Justinianæi, lib. 9, titulo 8, lege 7: Lugduni an. 1650.
Cod.ori.C.	Georgii Codini origines seu antiquitates Constantinopolitanæ: Lutetiæ an. 1655.
Cod.reg.t.2.	Codicis regularum per Benedictum Anianensem collectarum pars secunda: Parisiis anno 1663.
Cod.Th.9.t.40.l. 13.	Codicis Theodosiani lib. 9, titulo 40, lege 13, ex editione Gothofredi: Lugduni an. 1665.
t. 6.	Ejusdem commentarii in hunc codicem tomo 6, & sic de cæteris.
Coll.1.c.seu S 159. p.1359.	Collationis Carthaginensis quæ primo die acta sunt, cap. 159, tom. 2, Conciliorum Labbei.
Col. r.	Veterum Romanæ Ecclesiæ monumentorum collectio ab Holstenio edita: Romæ anno 1662.
Combf. de Chry.	Chrysostomi & aliorum opuscula à Francisco Combefis edita: Parif. anno 1656.
Conc.B.t.1.	Concilia generalia editionis Binianæ, tom. 1.
Conc.t.2.	Conciliorum postrema editio per Labbeum: Parif. an. 1671.
Conc.G.	Concilia antiqua Galliæ per Jacobum Sirmondum edita: Lutetiæ an. 1629.
Cotel. seu Cotlr. ap.	S. Barnabæ & aliorum Apostolicorum scripta à Joanne Coteleriо edita: Parif. an. 1672.
ap.n.	Coteletii in eadem scripta notæ.
g.t.3.	Monumenta Ecclesiæ græcæ per Cotelerium: Parif. an. 1686.
n.	In eadem monumenta Cotelerii notæ.
Cyr. ep.	Cyrilli Alexandrini epistolæ editionis Parisiensis anni 1638.

D

Dor.l.t.p.748.	DOROTHEI Archimandritæ de vitâ rectè & piè instituendâ liber seu doctrina 1: Bibliothecæ Patrum Parisiensis tomo 4.
Du P. p.	Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, par M^r Du Pin: à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome: les endroits sur lesquels on les cite en font assez juger. On suit toujours la premiere edition.

E

Emis.	GALLORUM antistitum homiliæ Eusebii Emiseni nomine editæ: Lutetiæ an. 1547.
Enn.dict.4.p.477.	Ennodii Ticinensis episcopi dictio 4: Parisiis anno 1611.
v. Ant.p.417.	Ennodii de vitâ Antonii Monachi.
v. Ep.p.385.	... de vitâ Epiphanii Ticinensis.
Epi.30.c.4.p.128.	Epiphanii Panarium adversus hæreses, hæresi 30 to.1. editionis Petavianæ: Lutetiæ an. 1622.
vit.p.370.	Epiphanii vita Polybio discipulo falsò tributa, tomo 2.
Eva.l.3.	Evagrii scholastici historia Ecclesiastica à Valesio edita: Parif. an. 1673.
n. p.81.	Valesii notæ in Evagrium.
Euch. ad Hil.	Eucherii Lugdunensis episcopi

epiſtola ad Hilarium de laude eremi: Antuerpiæ anno 1621.

h.13.p.783. ... homilia 13.

q. in Act. ... quæſtiones in Actus Apoſtolorum, inſtructionum ſuarum, lib. 1, Romæ an. 1564.

Evo.l.1.c.6.p.633. Liber de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalenſem, apud Auguſtinum to. 10. Lovanienſium, Benedictinorum 7 in appendice.

Euſ.chr.n.P. Arnaldi Pontaci notæ in Euſebii Cæſarienſis chronicon græcum ex editione Scaligeri: Burdegalæ an. 1604.

chr.pr. In idem chronicon Scaligeri prolegomena.

n.p. Henrici Valeſii notæ in hiſtoriam eccleſiaſticam Euſebii, cui ſubjiciuntur in editione ſuâ: Pariſ. an. 1659.

pr.P.p.15. Pontaci præfatio in Euſebii chronicon.

v.Con.l.3. ... de vita Conſtantini, cum hiſtor. Eccleſ. Antuerpiæ an. 1548.

F

Fac.l.1.c.3. FACUNDI Hermianenſis pro defenſione trium Capitulorum: Pariſ. an. 1629.

Fauſt.ad Rur.bib. Pat.t.3.p.353. Fauſti Epiſcopi Rhegienſis epiſtola ad Ruricium: Bibliothecæ Patrum Pariſ. to. 3.

Ferr.p. Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Pariſiis an. 1670. Quandoque adduntur litteræ ſ.t.&c.ut ſub quâ litterâ quærendum ſit diſtinguas.

18.may. ... martyrologium univerſale ad diem 18 maii & ita de ſingulis menſibus: Venetiis an. 1625.

it. ... de ſanctis Italicis: Mediolani anno 1603.

Flor.p.336. Florentini notæ in vetus martyrologium Hieronymi nomine editum: Lucæ an. 1668.

Foroj. Eccleſiæ Forojulienſis initia per Joſephum Antelmium: Aquis-ſextiis an. 1680.

Venantii Fortunati de vitâ S. Martini: Biblioth. Patrum to. 8. Fort.v.Mart.p.341.

Petri Diaconi epiſtola ad Afros. Fulgentii epiſcopi reſponſioni præfixa. Ful. ex P.p.179.

... de veritate prædeſtinationis & gratiæ. præd.l.8.

G

GALLIA Chriſtiana Sanmarthanorum, tomo 3: Lutetiæ anno 1656. Gal.chr.t.3.

Joannis Garnerii in primam partem Marii Mercatoris, quæ eſt de Pelagio: Pariſiis an. 1673. Garn.t.1.

Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliothecâ Miræi: Antuerpiæ an. 1639. Gen.c.46.

Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum, per Carolum à S. Paulo Fulienſem: Pariſ. an. 1641. Geo.fac.

Lucæ Holſtenii notæ in Geographiam ſacram cum aliis ejus geographicis: Romæ an. 1666. n.Holſ.

Hiſtoire eccleſiaſtique de Mr Godeau Eveſque de Vence: à Paris en 1663. God.l.4.c.67.

Gregorii Magni lib. 9. epiſtolarum, epiſtolæ 4, to. 2. Greg.l.9.ep.4.

Gregorii Turonenſis de gloriâ Confeſſorum: Pariſiis an. 1640. Gr.T.gl.C.

... hiſtoria Francorum: Baſileæ an. 1568. h. Fr.

... de miraculis S. Martini: Pariſ. an. 1640. m. M.

... vitæ Patrum quæ miraculorum libris ſubjunguntur. v. Pat.

Gruteri inſcriptiones Romanæ pag. 434, inſcriptione 1: Typis Commelianis anno 1616. Grut.p.434.1.

H

VOCABULAIRE hagiologique, par Mr Chaſtelain: à Paris en 1694. Hagi.

Petri Halloix de vita Origenis, ſeu Origenes defenſus: Leodii anno 1648. Hall v.Ori.

Hier.ad Ct.p.25.	Hieronymi epistola ad Cresiphontem contra Pelagianos, tomo 2, editionis Basileensis anno 1565, per Erasmum, quâ semper utimur.
ad Eph.	... in epistolam ad Ephesios.
ad Pr.	... epistola ad Præsidium, to.4.
an.21. *seu* chr.	... chronicon, anno Christi, ut ibi numeratur 21, ex recensione Scaligeri: Amstelodami an.1658.
chr. n.	Scaligeri in illud chronicon notæ, & reliqua eadem quæ in Eusebii chronicon, quæ vide ad Eus.
de Did.pr.p.397.	Hieronymi de Didymo, tomo 9.
ep.84.	... epistolæ tribus prioribus tomis contentæ sub uno tamen numero.
ep.150.q.4.	... epistola 150 ad Hedibiam, quæstione 4, tom.3.
ex An.p.201.	Quæ Rufinus ad Anastasium, seu Anastasius contra Rufinum scribit apud Hier. tom.4.
ex Did. p.397.	De Spiritu sancto liber ex Didymo ab Hieronymo versus tomo 9.
ex Pam.	Origenis apologia per Pamphilium, apud Hieron.to.4.
ex Ruf.l.1.	Rufini in Hieronymum liber 1. Ib.
fal.18.p.99.	Opusculum 18 ex his quæ Hieronymo falsò tribuuntur, in 4 tomum abacta.
h. Ez. pr.	Hieronymi præfatio ad Origenis in Ezechielem homilias à se versas, apud Origenem to. 1: Basileæ an.1571.
in Abd.p.115.	Hieronymi in Abdiam prophetam, tomo 6.
in Am.	... in prophetam Amos, Ib.
in Cant.	Origenis duæ homiliæ in Cantica ab Hieronymo versæ, to.3. Orig.
in Dan.11.	Hieronymi in Danielis caput 11. tomo 5.
in Ecc.p.82.	...in Ecclesiasten, to.7.
in Eph.	... in epistolam ad Ephesios.

... in Ezechielem proph. to. 5.	in Ez.
... in epistolam ad Galatas, to.9.	in Gal. p.200.
... in Habacuc proph. c. 3. t. 6.	in Hab. 3.
... contra Helvidium, to. 2.	in Helv. p.13.
... in Jeremiam proph. to.5.	in Jer.
... in prophetam Joel, to. 6.	in Joel.
... præfatio in Jonam, to.6.	in Jon.pr.
... contra Jovinianum, tomo 2.	in Jov.
... in Isaiæ caput 46, tomo 5.	in Is. 46.
... præfatio ad Origenis homilias in Lucam à se versas, apud Origenem tomo 2, Basileæ anno 1571.	in Luc.pr.p.208.
... contra Luciferianos, tomo 2.	in Luci.
... Commentarii in Marcum Hieronymo afficti, tomo 9.	in Marc.
Hieronymi in Matthæi caput 1, versu 9, tomo 9.	in Matt.1.v.6.
...in prophetam Nahum, to.6.	in Nah.
... in Oseæ caput 7, Ib.	in Os. 7.
... dialogorum adversus Pelagianos, lib. 2, tomo 2.	in Pel.l.2.
... in epist. ad Philemonem, t.9.	in Phil.
... in psalmum 57.	in ps.57.
... lib. 2, contra Rufinum, t.2.	in Ruf.l.2.
... in Sophoniæ proph.c.1. t.6.	in Soph.1.
...in caput 3, epistolæ Pauli ad Titum, tomo 9.	in Tit. 3.
...contra Vigilantium, tomo 2.	in Vig.
... in Zachariam proph. to. 6.	in Zac.
De locis in Actis Apostolorum citatis: apud Hier. tomo 3.	l.Act.p.295.
Hieron. de locis hebraicis, t.3.	loc.h. *seu* l.heb.
... de nominibus hebraicis: Ib.	n. heb.
In librum Hieronymi de viris illustribus, Auberti Miræi notæ: Antuerpiæ anno 1639.	n. Mir.
In proverbiorum caput 24, t.7.	prov 24.t.7.p.45.
Heronymi quæstiones hebraicæ, tomo 3.	q.heb. p.225.
... quæstiones seu traditiones hebraicæ in Genesim, tomo 3.	q. in G. p.201.
Explanatio symboli per Rufinum Hier. tomo 4.	symb. p.101.
Hieronymi operum tomus 4. editionis Basileensis, anno 1565.	t. 4.
Hier. de vitâ Hilarionis, t.1.	v. Hil.
... de viris illustribus, seu Scriptoribus	v. ill.

toribus

toribus ecclesiasticis, non numeratis qui ex græco additi sunt Apostoli seu Apostolici non scriptores, tomo 1.

v.Mal.255. ... de vitâ beati Malchi, tomo 1.

v.Paul. ... de vitâ S. Pauli eremitæ, t.1.

v.perf. p.54. Autor incertus de viro perfecto apud Hier. tomo 4.

Huet.ori. *seu* v.Or. Petri Huetii Origeniana, seu de vitâ & rebus Origenis, suo operum Origenis tomo 1, præmissa: Rhotomagi anno 1668.

I

Jansf.h.P. CORNELII Janssenii Yprensis episcopi de hæresi Pelagianâ opus quo primus Augustini sui tomus continetur: Rhotomagi anno 1643.

Idat. *seu* Idat. fast. Idatiani fasti integri, Bibliothecæ Labbeanæ, tomo 1: Parisiis anno 1657.

chr *seu* an. Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo editum: Lutetiæ anno 1619.

Jo.D.im.l.2. Joannis Damasceni de imaginibus lib. 2, ex editione græcâ: Basileæ anno 1575.

Jo.M.dial.2.p.477. Joannis Maxentii dialogorum contra Nestorianos liber 2: Bibliothecæ Patr. to. 4, parte 1.

I.H.scr.c.4. Isidori Hispalensis de scriptoribus ecclesiasticis, pag. 161, item apud Miræum, p.80.

Just.ap.2.p.53. Justini martyris apologia major.

Justel. Bibliotheca juris canonici per Christophorum Justellum: Lutetiæ anno 1661.

L

Lab.bib. PHILIPPI Labbei Bibliotheca nova manuscriptorum: Paris. anno 1657.

scr. ... de scriptoribus ecclesiasticis: Parisiis anno 1660.

Laus.c.67.p.999. Palladii historia Lausiaca: Bibliothecæ Patrum, tomo 13: Paris. an. 1644.

Leo.ep. Leonis Magni à Paschasio Quesnel editi epistolæ tomo 1: Lutetiæ anno 1675.

Leon. in Eut. *seu* in N.& Eu. Leontii Byzantini in Nestorium & Eutychen: Bibl. Pat. to. 4, parte 2.

sec.8. ... de sectis, actione 8; Ib. to. 1.

Lep. Leporii presbyteri libellus emendationis, à Sirmondo cum aliis dogmaticis datus: Parisiis anno 1630.

Ler. *seu* Lir. Chronologia Lerinensium per Vincentium Barralem: Lugduni anno 1613.

Lib.or.11. Libanii oratio undecima secundi tomi, prout numeratur in indice, in textu est nona; & sic de cæteris: Parisiis anno 1627.

Luci d. St. c.8.p. 631. Luciani presbyteri epistola de inventione S. Stephani; apud Augustinum in appendice tomi 10: Lovaniensium Benedictinorum 7.

Lup.ep. Diversæ epistolæ anno ferè 432, scriptæ per Christianum Lupum editæ Lovanii anno 1682.

M

Mab.it.It. JOANNIS Mabillon iter Italicum quod Musæi Italici tomo primo præmittitur: Paris. anno 1687.

Mar.con. Petri de Marca de concordiâ sacerdotii & imperii: Parisiis anno 1669.

Marc.an.398. *seu* chr. Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Paris. anno 1619. ad annum Christi 398.

Men.p.80. Menæa magna græcorum die in textu notato, pagina seu columna ejusdem mensis octogesima: Venetiis anno 1528.

Menæa, 1. jan. ... eadem die primâ januarii, & sic de singulis mensibus.

Merc.b. Marii Mercatoris opera ex editione Stephani Baluzii: Parisiis anno 1684.

in P. *seu* t.1. Mercatoris in Pelagium to. 1, editionis Garnerii: Parisiis anno 1673.

n.t.1.	...notæ Garnerii in Mercatorem tomo 1.
Sir.n.	...notæ Sirmondi in librum Rufini de fide à se editum an. 1650.
Mir.n.Gen.41.	Auberti Miræi notæ in librum Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis in suo de scriptoribus ecclesiasticicis auctuario: Antuerpiæ anno 1639.
Misc.t.2.	Stephani Baluzii Miscellaneorum to.2: Paris. anno 1679.
Mol.15.aug.	Joannis Molani notæ in Usuardum ad diem 15 mensis augusti: Antuerpiæ anno 1583.
nat.B.seu S.B.	... natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.
Mosc.c.1.p.1018.	Joannis Moschi, seu Sophronii Pratum spirituale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.

N

Nor.h.P.	HENRICI Cardinalis de Noris historia Pelagiana: Patavii anno 1673.
syn.5.	... de quintâ synodo cum historia Pelagiana: Patavii an. 1673.
Nphr.chr.	Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Syncello &c.
Nphr.l.3.c.36.	Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Parisiis an. 1630.

O

Opt.l.3.	OPTATI Milevitani contra Parmenianum lib. 3: Parisiis anno 1631.
Ori.Huet.	Origenis vita resque per Huetium descriptæ, to. 1: Rhotomagi anno 1668.
in Ez.	... homiliæ in Ezechielem editionis latinæ, tomo 1.
in Rom.	... in epistolam Pauli ad Romanos; edit. lat. to. 2.
prin.l.4.c.1.	... de principiis seu περὶ ἀρχῶν, edit. lat. tomo 1.
Oro.l.7.p.209.	Pauli Orosii historia: Bibliothecæ Patrum tomo 15.
apo.	... apologia pro libero arbitrio contra Pelagium. Ib.

P

GEORGII Pachymeris historia rerum à Michaele Palæologo gestarum: Romæ an. 1666.	Pachy.
Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20: Parisiis anno 1689.	Pagi, 20.5 2.
Palladii dialogus de vitâ Joannis Chrysostomi à Bigotio editus: Lutetiæ anno 1682.	Pall.dial. seu v. Chry.
Chronicon pascale seu Alexandrinum, ex editione Cangiana: Parisiis anno 1688.	Pasc.
Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ anno 1622.	Paul.c.24.
... epistolæ: Ibid.	ep.16.
Paulinus illustratus per P. Chiffletium: Divione an. 1662.	ill.
Rosweidi notæ in Paulinum: Antuerpiæ editum anno 1622.	n.
Ambrosii vita per Paulinum diaconum in prolegomenis Ambrosianis: Paris. anno 1603.	Paul.v.Amb.p.87.
Paulini Petragorici carmen de vitâ S. Martini: Bibl. Patrum tomo 8.	Paul.v.Mart.p.670.
Petri de Natalibus lib. 2: Lugduni anno 1543.	P.de N.l.2.
Joannis Pearsonii episcopi Cestriensis vindiciæ epistolarum Ignatii pars prima: Cantabrigiæ anno 1672.	Pearf.de Ign.t.1.
Quæ ad Pearsonii opera postuma Londini anno 1688, edita variis in locis per Dodwellum addita sunt.	post, D.
Dionysii Petavii chronologia seu liber 13 de doctrinâ temporum.	Pet.chr.
... de doctrinâ temporum: Parisiis anno 1627.	doc.l.11.
... dogmatum theologicorum tomo 5: Ibid. anno 1650.	dog.t.5.
Philostorgii historiæ ecclesiasticæ lib 7 ex editione Henrici Valesii: Parisiis anno 1673.	Philg.l.7.c.3.
Philostorgii historia ecclesiast-	Philg.l.2.c.15.

tica ex editione Jacobi Gothofredi: Genevæ anno 1643.

Phot.c.8. Photii bibliothecæ caput seu codex 8: Genevæ anno 1612.

Poss. ind. Index sermonum Aug. per Possidium Calamensem episcopum.

Poss. c. 2. ap. seu Possev. Possevini apparatus: Coloniæ an. 1608, paginas in 3 partes distinguimus appositis litteris a.b.c.

Præd. h. Historia Prædestinatiana per Jacobum Sirmondum: Paris. an. 1648.

Proc. æ l. Procopii de ædificiis Justiniani tomo 2: Parisiis anno 1662.

Prosp. chr. Prosperi Aquitani chronicon Hieronymiano ferè subjectum.

in col. Prosperi contra collatorem.

ing. ... contra ingratos seu Semipelagianos carmen.

n. P. Arnaldi Pontaci notæ in Prosperi chronicon: Burdeg. an. 1604.

n. P. n. p. 769. Arnaldi Pontaci notæ in chronicon ab ipso editum: Burdegalæ anno 1604.

Prosp. pro. l. 4. Alterius Prosperi cum Aquitano editi de promissionibus lib. 4, seu dimidium temporis.

Pros. T. seu ti. p. 50. Tironis Prosperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in thesauro temporum: Amstolodami an. 1658.

R

Ruf. l. 1. c. 9. RUFINI historia ecclesiastica, seu ex Eusebio versa, seu Euseb. addita: Antuerp. an. 1548.

ad An. p. 401. ... ad Anastasium Pontificem epistola, item Anastasii ad Joannem de Rufino: Hieronymi t. 4: Basileæ an. 1565.

ad Or. ... de adulteratis Origenis lib. lb.

ben. l. 1. ... de bedictionibus Patriarcharum ad S. Paulinum inter opera Rufini: Parisiis anno 1580.

de Ori. ... de adulreratis Origenis libris inter Origenis opera tomo 1: Basileæ anno 1620.

ex Pam. ... versio apologiæ Pamphili pro Origene: Ib.

... historia ecclesiastica, ut suprà. hi.

... contra Hieronymum, ipsius Hieronymi tomo 4. in Hier.

Incerti autoris in Oseam prophetam liber cum Rufino editus. in Os. p. 16. b.

... versio apologiæ Pamphili pro Origene: Hieron. tomo 4. pro Or. p. 171.

... expositio symboli, apud Cyprianum: Paris. editum an. 1603. symb. p. 539.

... de vitis Patrum, qui apud Rosweidum liber est secundus: Antuerpiæ anno 1615. v. P. c. 7.

Rutilii Numatiani itinerarium, apud Onuphrium de republica Romana: Francofurti an. 1597. Rutil. l. 1.

S

SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Parisiis anno 1642. Sacr. p. 59.

Menardi notæ in idem sacramentarium. n.

Cartes geographiques de Sanson. Sans.

Andreæ du Saussay martyrologium Gallicanum: Parisiis anno 1637. Sauss.

Apollinaris Sidonii carmen 9, versu 5, ex editione Sirmondi: Parisiis anno 1652. Sid. car. 9. v. 5.

... epistolarum lib. 1, epistola 7. l. 1. ep. 7.

Sixti Sinensis bibliotheca sancta: Coloniæ anno 1626. Six. S. seu Siat. l. 4.

Socratis historia ecclesiastica ex editione Valesii: Paris. an. 1668. Socr. l. 5. c. 21. p. 285.

Valesii notæ in Socratis historiam. n.

Sozomenis historia ecclesiastica, ex editione Valesii: Parisiis anno 1668. Soz. l. 4. c. 6.

Valesii notæ & prolegomena in hanc historiam. n. prol.

Spicilegii veterum aliquot scriptorum per D. Lucam Dacheri to. 3: Parisiis anno 1659. Spic. t. 3.

Stephani de urbibus: Amstelodami anno 1678. Steph.

Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne S. Van. t. 1.

sur la Bibliotheque ecclesiastique de Mr du Pin : à Paris en 1691.

Suid.α.β. Suidæ lexicon in litera α. β. & sic de cæteris: Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi historiæ sacræ lib.2: Antuerpiæ anno 1574.

dial.l.1.c.2. ... dialogus primus.

ep.1. ... epistola 1.

prol. prolegomena.

v.Ma. ... de vita S. Martini.

Sur.1.nov. Surius primo die novembris, & sic de singulis mensibus: Coloniæ anno 1618.

Syn.astr.p.307. Synesii Cyrenæi de astronomia ad Pæonium: Lutetiæ an.1640.

car. ... carmina. Ib.

cat. ... catastasis de barbarorum incursione.

de Any.p.199 ... de Anysio.

dio, p.50. ... Dio, seu de suæ ipsius instituto.

ep.5.p.167. ... epistolarum quinta.

h.1.p.295. ... homilia 1.

hy.3.p.331. ... hymnus 3.

n. Petavii in Synesium notæ.

n.N. Nicephori Gregoræ scholia græca in Synesii librum de somniis, Synesio subjuncta.

reg. Synesii de regno ad Arcadium.

som p.148. ... de somniis. Ib.

T

Tert.bapt.c.12. TERTULLIANI de baptismo, ex editione Rigaltii: Lutetiæ anno 1634.

Th.Al.ep.2. *vel* pas.2.p.96. Theophili Alexandrini epistola pascalis quæ secunda numeratur Bibliothecæ Patrum, to.3.

Thdr.L.l.2. Theodori Lectoris liber 2, ex editione Valesii cum Evagrio, &c: Parisiis anno 1673.

Thdr.R. Theodori Raïtheni de Incarnatione liber, cum Gelasio Cyziceno editus Lutetiæ anno 1600.

Thdrt.gr.aff.l.8. Theodoreti Cyrensis episcopi de curandis græcorum affectibus: tomo 4.



... historiæ ecclesiasticæ lib. 3, tomo 3, si addatur v. designatur editio Valesii: Parisiis an. 1673. hist.l.3.

... religiosa historia, seu de viris Patrum, tomo 3. v.P.

Ancienne & nouvelle discipline de l'Eglise par le Pere Thomassin de l'Oratoire : à Paris en 1688, premiere partie, livre 2. Thom.disc.1.l.2.

Theophanis chronographia: Parisiis anno 1665. Thphn.

V

VANDALICÆ persecutionis historia per D. Theodoricum Ruinart: Paris. anno 1694. Vand.

Petri Vastelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jerosolymitani: Bruxellæ anno 1643. Vast.

Basilii menologium ab Ughello editum in suâ Italia sacra, to. 6: Romæ anno 1653. Ugh.p.1140.

Victor Vitensis de persecutione Africanâ, seu Vandalica: Divione anno 1665. Librorum capita, si cubi addantur, sunt ex editione D. Theodorici Ruinart: Parisiis anno 1694. V.ct.V.

Vitæ Patrum per Rosweidum editæ: Antuerpiæ anno 1615. Vit.P.

Appendix ad vitas Patrum. Ib. ap.p.994.

Rosweidi notæ in vitas Patrum. Ibid. n

Vossii de historicis græcis, vel latinis: Lugduni Batavorum anno 1651. Voss.h g. *v* lat.

... de Sibyllinis oraculis: Oxoniæ anno 1680. siby.

Voyage de la Palestine ou de la Terre-sainte, imprimé sans nom à Paris en 1679. Voy. de P.

Jacobi Usserii Britannicarum Ecclesiarum antiquitates: Dublinii anno 1639. Ussl.r.Br.

Alexandri Wilthemi adnotationes ad diptychon Leodiense: Leodii anno 1677. Wilt.adn.



TABLE
DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT JEROME, ABBE', SOLITAIRE A BETHLEEM, PRESTRE, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

XCI.

SAINT ABRAHAM, EVESQUE DE CARRES, ET CONFESSEUR.

SAINT MARON, PRESTRE ET ABBE'.

ATTIQUE, ARCHEVESQUE DE CONSTANTINOPLE.

THEODORE, EVESQUE DE MOPSUESTE EN CILICIE.

SAINT SISOI, SOLITAIRE EN EGYPTE.

SAINT HONORAT, FONDATEUR, ET PREMIER ABBE' DU MONASTERE DE LERINS; ET ENFIN ARCHEVESQUE D'ARLES.

SAINT MACEDONE, PRESTRE ET SOLITAIRE AUPRE'S D'ANTIOCHE.

ALEXANDRE ABBE' A CONSTANTINOPLE, INSTITUTEUR DES ACEMETES.

SYNESE, ARCHEVESQUE DE PTOLEMAIDE EN LIBYE.



NOTES SUR SAINT JEROME.

LVI. Que

NOTES SUR THEODORE DE PHERME'.

NOTES SUR MUTHUE'S.

NOTE SUR SAINTE PELAGIE.

NOTES SUR SAINT BONIFACE PAPE.

NOTES SUR SAINT ABRAHAM DE CARRES.

NOTES SUR SAINT MARON.

NOTES SUR ATTIQUE DE CONSTANTINOPLE.

NOTES SUR THEODORE DE MOPSUESTE.

NOTES SUR SAINT HONORAT.

NOTE SUR SAINT MACEDONE.

NOTE SUR ALEXANDRE ACEMETE.

NOTES SUR SYNESE.

NOTES SUR SAINT SULPICE SEVERE.

NOTES SUR SEDULIUS.

APPROBATION.

J'AY lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le douzieme volume des *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique*, composée par feu Monsieur l'Abbé Lenain de Tillemont; contenant *la Vie de Saint Jerome, & celles de plusieurs autres Saints & hommes illustres*, dans lequel je n'ay rien trouvé qui ne soit conforme à la pureté de la foy & des mœurs. A Paris le dixhuitieme avril 1707.

ANQUETIL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand-Conseil, Baillifs, Senéchaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre bien amé le sieur TILLET, nous a fait remontrer qu'il a composé un livre intitulé, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux; avec une*

chronologie où l'on fait un abregé de l'histoire ecclesiastique & profane: & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie: lequel il desireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous luy avons permis & permetrons par ces presentes, de faire imprimer ledit livre par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, en tels volumes, marges, caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de vingt années entieres & consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Faisons tres expresses défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit livre sans le consentement dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages, & interests; à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet des livres de nostre chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres cher & feal Chevalier Commandeur de nos Ordres le Sieur Boucherat Chancelier de France, avant que de l'exposer en vente; & que l'impression en sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, sur de bon papier, & en beaux caracteres, suivant les derniers Reglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire enregistrer ces presentes és Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir & user ledit Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement dudit livre l'extrait des presentes, elles soient tenues pour bien & duement signifiées; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secretaires, foy soit ajoutée comme au present original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des presentes tous exploits, significations, & autres Actes requis & necessaires, sans pour ce demander autre permission: Car tel est nostre plaisir. DONNÉ à Paris le douzieme jour de mars l'an de grace 1692: Et de nostre regne le quarante-neuvieme.

Signé, Par le Roy en son Conseil, BOUCHER, *avec paraphe.*

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le douzieme avril 1692. Signé, *P. AUBOUIN*, Syndic.

Et ledit Sieur a cedé & transporté le present Privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre eux.



S. JEROME,



Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.

S. Thomassin sculp. Regius sculp. — *Dan 12.3.*

SAINT JEROME,

ABBÉ,

SOLITAIRE A BETHLEEM,

PRESTRE, DOCTEUR DE L'EGLISE,

ET CONFESSEUR.



ARTICLE PREMIER.

Idée generale de son histoire : Utilité qu'on en peut tirer.



[ON peut dire de S. Jerome qu'il a esté en quelque façon comme S. Paul, une odeur de vie pour les bons, & une odeur de mort pour les méchans.] 'Il a esté haï durant sa vie par les heretiques, par les moines & les Ecclesiastiques dereglez, qui n'ont pu souffrir qu'il combatist les erreurs des uns & les vices des autres. Il a au contraire esté aimé & admiré par les Saints, qui ont honoré sa vertu, & qui ont vu avec joie les travaux qu'il entreprenoit pour l'utilité de l'Eglise. 'Ils ont continué à le louer aprés sa mort, [& l'Eglise a eu pour

Sulp. dial. 1. c. 4. p. 451.

Lab. scri. t. 1. p. 434.

luy tout le respect qu'elle rend à ses Docteurs & à ses Peres ;] au lieu que beaucoup d'heretiques de ces derniers temps en ont parlé avec un extreme mepris, & l'ont mesme dechiré par des outrages tout à fait sanglans.

[Mais nous sommes contraints d'avouer qu'il a eu mesme pour adversaires, des personnes dont nous sommes obligez d'estimer la pieté, & que ce qu'ils ont dit contre luy n'a pas esté tout à fait sans fondement, à cause de quelques defauts qui estoient mélez parmi ses grandes vertus. C'est peu de chose de dire qu'ayant un genie grand, elevé, & plein de feu, plutost d'un orateur que d'un historien ou d'un critique, il a esté souvent assez peu exact à raporter les choses comme elles estoient, & qu'il a suivi plutost
Cotel.ap.n.p. 261.b. les idées qu'il en avoit conceues, que la simple verité. Il fait encore assez souvent des fautes en se laissant aller à sa chaleur & à sa promtitude naturelle. [Ce sont des defauts dont il est bon d'estre averti, & nous avons esté contraints de les remarquer
Pearf.de Ign.t. 1.p.89|t.2.p.123. quelquefois,]'afin qu'on ne se laisse pas toujours emporter sans precaution au respect & à l'autorité de ce grand homme. [Mais ce sont des defauts dont les beaux & les grands esprits se défendent plus difficilement que les mediocres, & qui regardant moins les mœurs & la pieté que le caractere naturel de l'homme, doivent estre peu considerez par des Chrétiens, à qui rien n'est important que ce qui mene au ciel, ou qui en detourne.

Du Pin, t.3.p. 415-439. Il est plus fascheux, que]'soit par le respect qu'il avoit eu d'abord pour Origene, soit parceque son feu ne luy permettoit pas de peser assez ce qu'il disoit, il ait laissé glisser diverses choses dans ses écrits, que la regle de la verité ne nous permet pas d'approuver, & qu'il a quelquefois esté obligé luy mesme ou d'excuser ou de condanner. [Il n'a pu eviter le malheur commun presque à tous les hommes, de se laisser prevenir par ceux en qui il avoit quelque croyance, ce qui l'a engagé à parler mesme de Saint Chrysostome d'une autre maniere qu'il ne devoit. Il n'a pas fait paroistre la mesme equité que Saint Augustin, à discerner dans les plus méchans ce qu'il y avoit de bon, de ce
Noris,h.Pel.p. 24.c. qui meritoit veritablement d'estre blasmé.]'Quiconque l'a eu pour adversaire, a presque toujours esté le dernier des hommes. [On l'a accusé d'avoir eu luy mesme une trop grande idée de son
Lauf.c.78.p. 1025.a.b. eloquence, d'en faire paroistre trop d'estime,]'& d'avoir eu surtout un esprit naturellement jaloux & envieux qui blessoit ses plus grands amis & les eloignoit de luy. [Et il est difficile de ne pas reconnoistre qu'il avoit dans son naturel quelque chose

d'aigre & de chagrin qui faisoit peine à beaucoup de monde. Il prenoit aisément feu quand il se croyoit choqué, & ne pardonnoit pas aisément à ceux contre qui il croyoit avoir quelque raison d'estre en colere. Voilà ce qu'on pretend qu'il a esté par luy mesme, & ce qui forme le sujet des invectives que font contre luy ceux qui se seroient trouvez coupables de defauts encore plus grands, s'ils s'estoient jugez avec la mesme severité qu'ils jugent les autres.

Faut-il donc dire que tant de Saints qui l'ont admirez, que l'Eglise qui l'honore entre ses Saints & ses Docteurs, soient tombez dans l'illusion & dans l'égarement? A Dieu ne plaise que nous nous rendions coupables de cet excés. C'est une temerité ou plutost un emportement qui ne convient qu'à ceux qui se sont revoltez contre l'Eglise. Pour nous qui sommes ses humbles enfans, nous ne pouvons croire qu'elle ait honoré en vain depuis douze siecles celui que Dieu n'a point honoré. Nous le revererons donc toujours comme un Saint, & nous tascherons de nous edifier des choses mesmes dont les autres se scandalisent.
1. Car il faut que tout contribue à nostre salut, & les defauts mesmes des Saints. Dieu sans cela ne les auroit point permis ou ne les auroit pas fait connoistre.

En effet, si ceux qui reconnoissent en eux les defauts qu'on attribue à S. Jerome, n'avoient point de salut à esperer, bien des personnes auroient sujet de s'abandonner au desespoir. Comme donc Saint Ambroise, Saint Chrysostome, Saint Augustin, sont d'excellens modeles d'une vertu parfaite pour nous animer à les imiter, & humilier en mesme temps les plus forts, qui se trouveront toujours bien eloignez de ces grands Saints; aussi il a esté de la sagesse de Dieu de permettre que de grands Saints tombassent dans des pechez enormes comme David, & de laisser des defauts mesme considerables dans d'autres, non seulement pour les humilier dans les grands dons qu'il leur faisoit d'ailleurs, & pour leur fournir des occasions de combat & de victoire, mais encore pour consoler les foibles, & les animer à s'avancer avec courage dans la vertu malgré les defauts qu'ils peuvent avoir.

On peut dire mesme que les defauts de S. Jerome sont utiles à tout le monde, puisque nous y apprenons en quoy consiste le fond de la vertu & de la pieté Chrétienne: Car si elle consistoit simplement dans une vie egale & uniforme, où l'on fasse peu

1. On en a parlé dans l'avertissement qui est à la teste du premier tome de ces Memoires. page 18.

de fautes, on auroit sujet de luy preferer Rufin. Cependant l'Eglise laisse celui-ci au jugement de Dieu, & a toujours regardé l'autre comme un de ceux pour qui elle a le plus de respect. Elle estime aussi incomparablement plus le grand Theodose, que son petit-fils, qu'on ne sçait point avoir rien fait qui l'obligeast à la
Prov.24.v.16. penitence publique.]'Le juste peut tomber sept fois le jour: mais il se releve[aussi souvent qu'il tombe, & se releve plus plein d'humilité & de courage. Il fait des fautes, mais il les expie par la penitence. Il a de mauvaises inclinations, mais il les combat, & avec d'autant plus de force qu'elles sont plus
Eccl.31.v.8. fortes.]'L'Ecriture ne nomme pas heureux celui-là seul qui est
Ps.31.v.2. sans tache & ne peche point;'mais celui encore à qui Dieu n'impute point son peché,[parcequ'il le hait par un amour pur & sincere de la justice, & qu'il le couvre par la robe nuptiale de la charité, qui couvre la multitude des pechez. Ainsi nous ne craignons pas de dire que plus on exagerera les defauts de Saint Jerome, plus on prouvera qu'il a eu de grandes vertus, puisqu'elles doivent avoir couvert & effacé tout ce qu'il y avoit en luy de defectueux. On ne surmonte point un puissant ennemi qu'avec de plus puissantes forces.

Il faudroit un Saint aussi éclairé qu'il l'estoit, pour nous apprendre quel estoit donc ce fond de vertu qui couvroit en luy les defauts qu'on y remarque: car les services qu'il a rendus à l'Eglise par ses ouvrages ne sont pas precisément des vertus. Les Aquila, les Symmaques, les Theodotions ont traduit l'Ecriture comme luy: & ces demi-Juifs ne laissent pas d'estre l'horreur de Dieu & des hommes, parcequ'ils n'ont aimé que l'écorce de l'Ecriture sans y apprendre la vraie foy & la vraie vertu. Beaucoup d'heretiques de ces derniers temps se sont appliquez de mesme à traduire ou à expliquer l'Ecriture, & n'en ont tiré qu'une vaine estime d'eux mesmes, ou une reputation encore plus vaine parmi les hommes, sans aucun avantage pour leur salut.

Il a pratiqué de fort"grandes austeritez, qui assurément luy V.57.
ont esté tres utiles: & neanmoins si nous n'avions autre chose à louer en luy, nous aurions sujet de craindre qu'elles ne l'eussent rendu superbe, & qu'elles n'eussent esté la cause de cet esprit severe & critique que quelques uns ont blasmé en luy.]

Hier.ep.99.p.261.a|ep.16.p.199.b. 'Mais l'amour qu'il a toujours eu pour la retraite & pour la pauvreté, lorsqu'il avoit pour luy toute la faveur de S. Damase, & qu'il pouvoit disposer des richesses de Sainte Marcelle & de

Sainte Paule, & le soin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoroient le plus,[sont des choses qu'on peut dire ne se rencontrer que dans des Saints.

L'humilité est essentielle pour conserver la pieté dans une reputation aussi grande qu'estoit la sienne ; & elle paroist tres grande en luy]'par la frayeur sainte qui l'a empesché durant toute sa vie, ou au moins durant beaucoup d'années, d'exercer les fonctions du sacerdoce, auquel il avoit esté elevé. ep.60.c.1.p.156. d.

[Il semble que sa pauvreté l'ait mis hors d'état de faire paroistre sa charité, qui est vraiement l'ame & la racine de la vertu : & neanmoins il a trouvé moyen de la pratiquer dans son monastere, ayant vendu pour cela le peu qui luy restoit de bien, & y ayant souvent donné ses journées entieres, qu'il eust employées avec plaisir à travailler & à écrire. Son zele pour la verité contre tous ceux qui la blessoient, n'a pu estre aussi dans un Saint que l'effet d'une excellente charité pour Dieu : & ce que nous blasmons dans ses écrits comme des excés de chaleur, ne sont peutestre souvent que des effusions tres saintes de sa charité.

On peut dire surtout qu'il a fait paroistre une vertu consommée à l'égard de S. Augustin. Nous nous étonnons moins qu'il ne se soit pas tant échaufé contre luy lorsqu'il sembloit en avoir quelque sujet, parceque la charité si humble & si ingenieuse de Saint Augustin, estoit capable d'éteindre les coleres les plus allumées, justes ou injustes. Mais ce que nous admirons, c'est qu'aprés cette petite dispute, qui eust aisément laissé quelque levain d'aigreur dans un esprit superbe & amateur de luy mesme;]'il ne fait paroistre au contraire que de l'estime & de l'amitié pour ce Saint. Hier.ep.94.p. 351.

'Ils écrivirent tous deux d'abord contre les Pelagiens. Mais lorsque S. Jerome eut vu les ouvrages que Saint Augustin avoit faits contre eux, il reconnut non seulement sans jalousie, mais mesme avec joie, l'eminence de la grace que ce Saint avoit receue audessus de luy pour les combatre. Il en fit un aveu public à toute l'Eglise ; & luy, qui avoit combatu avec gloire tous les heretiques depuis un grand nombre d'années, declara qu'il posoit les armes pour ceder la place à cet excellent genie, comme il l'appelle.'Il ne songea plus dans la suite qu'à se taire sur ce sujet, & à louer les victoires de S. Augustin avec une effusion de cœur tout à fait extraordinaire.[Une conduite telle que celle là, n'a pu venir que d'un amour extraordinaire pour la verité & in Pel.l.3.c.6.p. 307.a. ep.79.80.p.317.

pour l'Eglise, & d'un fond d'humilité non superficielle, mais solide, & elevée par la grace à un degré qui se rencontre mesme rarement parmi les Saints.

Voilà par où nous avons cru devoir commencer la vie de S. Jerome, afin que si les loix de l'histoire & les regles que nous sommes obligez de garder dans cet ouvrage ne nous permettent pas de cacher ce qui paroist de defectueux dans un Saint, on puisse tirer du profit de ses defauts mesmes; que ceux qui auront beaucoup de moderation, comme Rufin, ne croient pas pour cela estre plus saints que Saint Jerome; qu'on ne condanne pas legerement ceux qui ayant d'ailleurs de grandes qualitez, se trouvent aussi sujets à quelques defauts; & que ceux qui gemiront ou sous le poids de leurs mauvaises inclinations, ou dans la douleur des fautes mesmes où elles les auront fait tomber, travaillent & à combatre leurs vices, & à les reparer par d'autres vertus, surtout par une humilité sincere, & par un amour ardent de la verité, de l'Eglise & de ses Saints. Car on feroit bien malheureux d'avoir les defauts de Saint Jerome sans en avoir aussi les vertus.]

ARTICLE II.

Patrie & famille de S. Jerome: Son education: Ses études: Son union avec Bonose.

[NOUS allons donc commencer l'histoire de sa vie, que nous tirerons presque toute de luy mesme, en sorte que ce ne sera souvent que l'histoire de ses écrits. Ce n'est pas qu'on n'ait fait autrefois plusieurs vies de ce Saint: mais "il n'y en a NOTE 1. aucune sur laquelle nous nous puissions fonder avec quelque assurance, hors celles qu'on a faites aussi sur ses ouvrages dans ces derniers temps.]

Hier v. ill. c. 135. p. 305. b. 'Saint Jerome est né dans la ville de Stridon, qui estoit sur les confins de la Dalmacie & de la Pannonie: ["& il semble qu'elle NOTE 2. ait esté contée tantost dans l'une de ces provinces, & tantost dans l'autre. On la met neanmoins plutost dans la Pannonie.] Elle fut ruinée par les Gots lorsqu'ils ravagerent l'Illyrie vers

Baudr. p. 218. l'an 378. 'On dit que c'est aujourd'hui la ville & le Comté de Sdrin ou Sdrigna dans la Hongrie ou l'Esclavonie. On marque encore une ville de Stridon en Stirie pres de la Hongrie, sur la riviere de Muer. [Mais cette situation la mettroit bien avant

dans la Pannonie.]'Le Saint blasme luy mesme dans sa patrie un esprit non seulement rustique[& grossier, mais encore fort opposé à la pieté.]On y fait, dit-il, un Dieu de son ventre: on y vit jour à jour[comme les bestes, sans penser à l'avenir:]& le plus riche y passe pour le plus saint.[L'Illyrie où la Pannonie est comprise, fut mesme longtemps l'un des principaux sieges de l'Arianisme à cause d'Ursace & de Valens.]'Et neanmoins Saint Jerome eut le bonheur d'estre toujours elevé dans la foy pure & orthodoxe de l'Eglise.

Hier. ep 41. p. 217. a. — ep. 62. c. 1. p. 134. c.

NOTE 3. 'Il naquit de parens Chrétiens["vers l'an 342, selon l'opinion de Baronius.]'Son pere se nommoit Eusebe,[a]& il prend quelquefois ce nom,[b]qui luy est aussi donné par Idace:[c]on pretend mesme qu'il s'appelloit Sophronius Eusebius Hieronymus.[d]Il parle de sa mere.[e]Il avoit une tante nommée Castorine,[f]avec laquelle il fut mal durant plusieurs années. Il luy écrivit pour se reconcilier avec elle; & Castorine ne répondant pas ce semble au desir qu'il avoit de la paix, il fit la mesme chose un an aprés par une lettre courte, mais forte, que nous avons encore aujourd'hui.[Nous parlerons dans la suite]'de sa sœur qu'il ne nomme point,[& encore plus souvent de son frere Paulinien.]

ep. 113. p. 24. c. — v. ill. c. 135. p. 103. b. — a chr. p. 4. — b Idat. chr. pr. — c nvit n p. 1. — d Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 208. d. — e ep. 26 p. 210. d. — f p. 211. a. — ep. 37. p. 211. b | 43. p. 117. a. b.

'On juge que ses parens estoient considerables, & avoient du bien,'parcequ'il dit qu'estant enfant il couroit par les petites chambres des serviteurs de la maison.[En l'an 398][g]il envoya son frere vendre le bien que leurs parens leur avoient laissé, & les maisons qu'ils avoient à la campagne.'Ainsi s'il témoigne quelquefois estre dans la disette,[ce n'est pas une preuve de la bassesse de son extraction, mais de l'abandonnement qu'il avoit fait volontairement des biens du monde.]

Du Pin, p. 446. 2. — Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 208. d. — g ep. 26. p. 166. d. — Ori. in Ex. pr. p. 615.

'Il suça des le berceau le lait de la foy Catholique, & jamais il ne la corrompit par l'heresie.[h]Il eut pour compagnon"des sa premiere enfance & longtemps encore depuis, un nommé Bonose'qui estoit de grande naissance, & avoit beaucoup de biens.'Ils furent elevez ensemble"dans l'étude des belles lettres. Mais pour le Saint, il fallut l'arracher par force d'entre les bras de sa grand-mere, & le mener comme un captif à un maistre, "qui apparemment passoit pour severe.

&c. — bon. stis artibus. — Orbilium.

Hier. ep 62. c. 1. p. 184. c. — h ep. 41. p. 214. d. c. — in Ruf. l. 1. p. 208.

'Estant encore enfant[ou assez jeune,]il fut étudier à Rome les lettres humaines; & il remarque que les dimanches il avoit accoutumé d'aller avec ses compagnons qui estoient de son age, visiter les tombeaux des Apostres & des Martyrs, & d'aller souvent dans les grotes creusées sous terre, qu'il décrit telles

in Ex. 40. p. 511. c. d.

in Ruf.l.1.c.4.p.201.d. qu'on les voit encore aujourd'hui.'Il eut pour maistre dans les humanitez le[celebre]"Donat qui a commenté Terence & Virgile,'& qui enseignoit la grammaire à Rome avec beaucoup de reputation l'an 354. Victorin y professoit en mesme temps la rhetorique:'mais Saint Jerome ne dit point qu'il l'eust étudiée sous luy, ni lorsqu'il le joint avec Donat, ni dans tous les autres endroits où il en parle. V.Constance.

chr.

prol.p.36.c.

[Ses écrits font voir avec quel succés il apprit tout ce qui regarde l'eloquence & les belles lettres.]'Il s'exerça non seulement à declamer,[a]mais aussi à tout ce que la logique peut fournir pour regler le raisonnement.[b]Il dit qu'il avoit passé toute sa vie, à commencer presque des le berceau, au milieu des grammairiens, des rhetoriciens, & des philosophes.'Il parle de divers philosophes qu'il avoit lus,'& on l'a mesme accusé d'avoir dit qu'il avoit lu des livres de Pythagore qui n'estoient plus:[c]mais il pretend ne l'avoir pas dit, & n'avoir appris les opinions de ce philosophe que par ce que Platon & d'autres en raportoient. 'Il alloit aussi ecouter les avocats au barcau.[d]Il amassa à Rome une bibliotheque avec beaucoup de soin & de travail.[e]Il paroist avoir eu pour compagnon de ses études non seulement Bonose, 'mais aussi S. Pammaque dont nous aurons souvent à parler.

in Ruf.l.1.c.7.p.208.d.
a d|209.a.
b ep.113.p.24.c.
ep.3.p.22.c.
ep 65.c.2.p.191.
b|ex Ruf.l.2.p.22.b.
c in Ruf.l.3.c.10.p.145.b.
in Gal.2.p.168.b.
d ep.22.p.45.a.
e ep.41.p.216.d.
in Abd.pr.p.115.
a|ep.26.p.165.a.
f ep.43.p.217.a.
g ep.1.p.3.a.
h ep.50.c.8.p.110.a.
Bar.420.§46.
Hier.ep.50.c.8.p.110.a.
ep.142.c.3.p.219.a.

[f]Il témoigne en divers endroits qu'il n'avoit pas passé sa jeunesse sans tomber,[g]& sans faire naufrage.[h]Il confesse mesme ingenuement qu'il admire d'autant plus la virginité dans les autres, qu'il la trouve moins dans luy mesme, & que c'est un bien qu'il n'a pas:'ce qui fait voir l'ignorance de ceux qui luy ont donné la couronne de cette vertu.'Mais il semble s'attribuer la seconde virginité, qui est celle qu'on n'a point violée depuis le battesme, & mesme l'entendre à l'égard de tous les vices.'C'est pourquoi quand il dit qu'il avoit encore souillé sa robe depuis qu'il avoit esté battizé, & que pour cela il avoit besoin de la seconde purgation, qui estoit celle du feu,[il ne faut pas prendre à la rigueur ces paroles que son humilité luy fait dire, ni croire qu'il fust tombé dans aucun crime canonique. Autrement il n'auroit pu estre ordonné Prestre selon la discipline sainte que l'Eglise observoit en ce temps là.]

in Hab.p.123.c. 'Ce fut[apparemment]durant qu'il étudioit[à Rome]les humanitez, qu'il fut témoin de l'ardeur avec laquelle les payens sacrifioient partout à leurs idoles, & persecutoient les Chrétiens sous le regne de Julien."Mais il fut aussi témoin des cantiques que l'Eglise chanta à J.C. lorsqu'on y eut tout d'un coup appris &c.

la

&c. la mort de cet apostat : & il raporte"les paroles d'un payen, qui ne put s'empescher de reconnoistre dans cet evenement le pouvoir du Dieu des Chrétiens.

****

ARTICLE III.

Saint Jerome se donne à Dieu dans les Gaules ; est battizé à Rome ; voit les saints Ecclesiastiques d'Aquilée ; écrit à Antoine.

'APRES que le Saint eut étudié quelque temps à Rome, il s'en vint sur les bords à demi-barbares du Rhein, toujours accompagné de Bonose, qui logeoit & mangeoit avec luy. 'Il estoit encore"tout jeune lorsqu'il vint dans les Gaules[où Valentinien I. tint sa Cour depuis l'an 365, jusqu'en 375.][a] Il dit qu'il avoit vu manger de la chair humaine"à des Hibernois, nation, dit-il, qui habitoit dans les isles Britanniques.'Il parle de la langue de ceux de Treves comme en ayant eu une connoissance particuliere. Il y a esté en effet, & y a copié de sa main les commentaires de Saint Hilaire,[qui n'estoit peutestre pas encore mort,]sur les Pseaumes, & son grand écrit des Synodes [fait en 358.]

Hier.ep.41.p. 214.d.

adolescentulus.

in Jov.l.2.c.6.p. 75.2.

a 2.2.

Scoti gens Britannica.

in Gal.l.2.pr.p. 174.a.

'Il copia ces deux livres pour Rufin ,[d'où nous tirons qu'ils estoient déja unis ensemble.]'Et en effet, Rufin assure que Saint Jerome avant sa conversion n'avoit aucune connoissance de la langue & des lettres greques, non plus que luy,[d'où il est aisé de juger que Rufin le connoissoit des ce temps là , & on le peut encore tirer de ce que]'Saint Jerome parlant de luy, souhaite de baiser cette bouche qui avoit autrefois esté ou trompée ou sage avec luy.'Or ce fut sur les bords du Rhein que Saint Jerome commença à vouloir servir J.C.'L'egarement où il avoit esté auparavant,[ne peut regarder que la vie commune du siecle qu'il avoit menée avec les autres jeunes gents de son age,]'& non aucune erreur sur la religion & sur la foy.[b] Il fut[longtemps] uni avec Rufin par une amitié tres étroite'qui les rendoit l'un & l'autre celebres presque par toutes les Eglises ,[c]n'y ayant personne à qui la charité ne donnast de la joie de voir entre eux une si parfaite union ; & ce fut ce qui rendit ensuite leur desunion plus triste & plus deplorable.

b. ex Ruf.l.2.p.222. c.

ep.41.p.215.b.

p.214.d.

p.213.b.

ep.65.c.1.p.184. c.

b ep.6.p.92.d.

Aug.ep.15.c.3. p.25.2.c.

c ep.19.c 1.p.27. 1.d.

'Ce fut donc dans les Gaules que Saint Jerome commença à vouloir servir J.C.[en ne servant plus dutout le siecle,][d]& en embrassant mesme ce semble la vie solitaire. Il prit ce dessein

Hier.ep.41.p. 214.d.

d d|215.a.

avant Bonose avec qui il demeuroit alors,[& à qui il l'inspira aussitost, puisque parlant de luy, il espere avoir part à la recompense de ceux qui auront enseigné aux autres les preceptes de l'Evangile : & ils furent tous deux ensemble apprentifs de cet art celeste.

ep.57.58.p.131.a|133.b. a Bar.372.§ 39. [Il faut que des Gaules il soit retourné à Rome.]'Car ce fut en cette ville qu'il receut les vétemens de J.C,ᵃce que Baronius & les autres ont entendu du battesme.[Et ce seroit faire tort à sa pieté de croire'qu'ayant esté battizé"dans un age assez avancé, NOTE 4. comme Baronius n'en doute pas, il n'auroit commencé que depuis à vouloir servir J.C, car c'est ce qu'il faudroit dire, si nous mettions son battesme avant son voyage des Gaules.

Il receut donc le battesme à Rome, de Damase, ou plutost ep.57.58.p.131.a|133. de Libere qui mourut le 24 septembre 366,]'puisqu'écrivant à Damase, il dit seulement qu'il avoit receu ce sacrement à Rome, [& non pas qu'il l'eust receu de luy, ce qui luy eust esté fort ep.5.p.52.d. avantageux en cette rencontre.]'Il est visible au moins qu'il l'a ex Ruf.p.204.c. receu assez longtemps avant Rufin,'qui fut battizé vers l'an 372, à Aquilée.

c|ep.41.p.214.c. Bar.372.§ 40. 'Il y a de l'apparence que Saint Jerome estoit aussi en 372, à Aquilée avec Rufin, qui y vivoit retiré dans un monastere:'& Baronius croit que le Saint s'arresta du temps en cette ville, pour y profiter de l'exemple des excellens ecclesiastiques qui y fleurissoient sous la conduite de S. Valerien, & dont il dit dans sa chronique sur l'an 375, qu'ils passoient pour une assemblée de Hier.ep.52.c.2. p.185.a. bienheureux.[Ainsi l'on pourra raporter à ce temps là]'ce qu'il dit en un endroit, que des sa jeunesse il avoit toujours esté enfermé dans les cellules d'un monastere, où il avoit travaillé à estre plutost quelque chose qu'à le paroistre.[Ce qui est certain, ep.42.p.216.c. c'est qu'outre Rufin,]'S. Jerome estoit fort uni à S. Chromace [Prestre & depuis Evesque d'Aquilée,]à Eusebe son frere Diacre ex Ruf.l.1.p. 204.c. b ep.43.p.217.d. de la mesme Eglise, & depuis Evesque d'une autre,]'à leur mere, & à leurs sœurs vierges.ᵇDans une lettre que S. Jerome écrit à S. Chromace & à Eusebe, il leur joint un troisieme qui n'estoit ex Ruf.l.1.p. 204.c. leur frere que par la charité.'Selon le titre de la lettre il se nommoit Jovinien,[ou Jovien selon d'autres editions.]Et Rufin dit qu'il avoit receu le battesme de Saint Chromace, d'Eusebe Archidiacre d'Aquilée, & de Jovin, qui fut depuis comme les Amb.ac.Aq.t.5. p.169.a|180.b. deux autres un Evesque excellent & tres celebre.'Il y avoit un Jovin Evesque dans le Concile d'Aquilée en 381, mais son siege n'est pas marqué.

'Nicias, à qui S. Jerome écrivit comme à son ami particulier, Hier.ep.41.p.
V.son titre. est qualifié Soudiacre d'Aquilée.[On croit que c'est le grand"S. 215.d.
Nicetas Evesque de Daces, si celebre dans S. Paulin, comme nous le pourrons dire autrepart.]'Le moine Chrysogone avec ep.44.p.218.c.
qui Saint Jerome avoit eu beaucoup de familiarité, estoit aussi d'Aquilée selon le titre de la lettre que le Saint luy a écrite. 'Baronius met encore Heliodore, Bonose, & Florent entre Bar.372.§40.
les Saints que Saint Jerome connut à Aquilée:[Et il y a toute apparence que cela est vray du premier. Il n'est pas non plus difficile de croire que Bonose vint avec S. Jerome à Aquilée, quoique nous n'en trouvions rien,]'sinon qu'il estoit connu par Hier.ep.43.p.
Saint Chromace, Eusebe, & Jovin.[Mais pour Florent, lorsque 217.a.
Saint Jerome luy écrit quelques années depuis qu'il eut quitté l'Occident,]'il témoigne qu'il ne l'avoit jamais vu, & qu'il ne ep.5.p.32.d.
le connoissoit que sur le raport des autres.[On peut douter aussi si Baronius a eu assez de fondement]'de dire que les Ecclesiasti- Bar.372.§41.
ques d'Aquilée estoient moines,'S. Jerome mettant bien de la Hier.ep.1.p.3.b.
difference entre ces deux états.[Car pour ce qu'il dit]'que Saint chr.an.377.
Jerome met Florent, Bonose, & Rufin au nombre des moines, [il est difficile d'en rien conclure, puisque Rufin a esté moine avant mesme que d'estre battizé, sans qu'on sache qu'il ait esté elevé à la clericature jusques aprés l'an 387, & pour les deux autres il ne paroist pas qu'ils aient jamais esté clercs.

'Saint Jerome a vu à Concorde pres d'Aquilée un vieillard v.ill.c.53.p.284.
Notarius n. nommé Paul qui avoit entretenu à Rome dans sa jeunesse"un d.
pc.vers 378. secretaire de S. Cyprien. Dans une lettre"qu'il écrit à ce Paul,
&c. il marque qu'il avoit alors cent ans,"sans rien ressentir des incommoditez de la vieillesse: & il observoit toujours avec fidelité les preceptes du Seigneur.[C'est assurément]'ce vieillard nommé ep.6.p.33.c.
Paul qui avoit presté un Tertullien à Rufin, & qui écrivit à S. Jerome vers l'an 376, pour le redemander avec instance;'car S. v.ill.c.53.p.284.
Jerome dit qu'il avoit appris de S. Cyprien par son secretaire, à d.
estimer cet auteur.

[Ce fut peutestre en ce temps là que le Saint écrivit l'epistre 45 à un Antoine.]'Au moins il dit en 384, que Rome avoit eu ep.22.p.144.c.
un faux moine de ce nom: & cela ne convient pas mal à celui à qui il écrit:'Car il assure qu'il luy avoit déja écrit dix fois avec ep.45.p.218.219.
toute sorte d'instance & de respect, sans en avoir pu tirer un mot de réponse. C'est pourquoi il invective dans cette lettre contre l'orgueil, & dit que s'il ne se retenoit il luy parleroit d'une maniere si forte, qu'il seroit obligé de luy écrire au moins pour

s'en plaindre. Il luy parle neanmoins comme à une personne qu'il aimoit, & ne luy demande que de l'aimer & de luy écrire.



ARTICLE IV.

Saint Jerome est obligé de quitter l'Occident: D'Innocent, Heliodore, & Evagre.

L'AN DE JESUS CHRIST 373.

Bar.372 § 41. 'SAINT Jerome ne put pas jouir toujours de la douceur qu'il trouvoit dans une aussi sainte compagnie que celle qu'il avoit à Aquilée.'Un tourbillon imprevu, dit-il, l'arracha d'avec Rufin, &"une tempeste malheureuse & criminelle le separa de celui avec qui la charité l'avoit uni si étroitement.[Ces termes semblent marquer quelque persecution assez violente qu'on luy avoit suscitée; mais nous n'en savons rien distinctement.]'Il écrit depuis à Damase qu'il s'estoit confiné luy mesme dans les deserts de Syrie: Mais, dit-il, on ne change pas d'esprit pour changer de pays, & pour traverser les mers. L'ennemi ne me quitte point: il m'a suivi partout, & je souffre une plus grande guerre dans la solitude[qu'auparavant.]

Hier.ep.41.p.214. — impia avulsio. — ep.58.p.155.b.

ep.37.p.211.b. 'Il écrit du mesme desert à un de ses amis, qu'il ne sçait ni ce qui se passe en son pays, ni si son pays est encore au monde; & que quoique l'hydre d'Hiberie le dechire avec sa langue envenimée, il ne craint pas neanmoins les jugemens des hommes, parcequ'il a Dieu pour juge.

[Il est aisé de juger par tous ces endroits, qu'il commençoit déja à avoir des ennemis, dont la persecution fut assez violente pour l'obliger à changer de lieu, & assez considerable pour arriver jusques aux oreilles du Pape Damase. Mais nous n'en saurions rien dire de particulier.]

ep.99.p.365.a. 'Il semble que le voyage de Melanie en Orient ait donné occasion à publier quelque medisance atroce contre le Saint. Mais cela nous est encore trop obscur pour oser en rien assurer: & on ne le peut pas raporter à l'an 372, ou 373 où nous sommes, si Melanie avoit quitté l'Occident"dès l'an 366, comme nous croyons, & ne s'établit en Jerusalem qu'en 376 ou 378. Gravius dans ses notes sur Saint Jerome, croit que Lupicin Evesque de son pays est ce qu'il appelle l'hydre d'Hiberie.'Le Saint le décrit comme un Evesque tres incapable de sa charge, & digne seulement du peuple qu'il gouvernoit.'Il dit de luy mesme & de

V. son titre § 2. — ep.43.p.217.b. — ep.62.c.4.p.187.a.

» Paulinien son frere: Nous avons quitté nostre patrie pour vivre
» en repos à la campagne & dans la solitude, sans avoir a deméler
» avec personne, pour deferer[& obeïr]aux Evesques qui ensei-
» gnent la veritable foy, pour les reverer & les honorer comme
&c. » nos peres,"non pas neanmoins pour les craindre comme des
» maistres.

'Marianus Victorius, Baronius, & Bollandus, donnent au Saint pour compagnon de son voyage en Orient, ceux qu'il dit avoir eus pour associez dans sa solitude de Syrie, c'est à dire Heliodore, Innocent, Hylas, & Evagre.[Cela a de la probabilité, mais non de la certitude.]'Heliodore avoit abandonné la milice[& la Cour,]"& il avoit renoncé au mariage pour le royaume des cieux.'Il paroist qu'il gardoit une entiere pureté de corps.'Il ne possedoit aussi aucuns biens,[a]quoiqu'apparemment ses parens en eussent beaucoup.[b]Mais il avoit encore son pere & sa mere:[c]Et de plus il faisoit profession de la vie monastique.'Il avoit une sœur veuve,[d]mere de Nepotien, pour lequel il avoit beaucoup de tendresse.[e]Il avoit receu le battesme: [f]mais il paroist qu'il n'avoit encore aucun degré ecclesiastique. [Voilà ce que nous savons de luy jusqu'au voyage qu'il fit en Orient avec Saint Jerome.]

ep.41.p.214.c| Bar.372.§36| Boll.17.jan.p.115.§42. Hier.ep.1.p.3.a. se castraverat. p.4.c. p.3.a. a p.2.d|3.a. b p.1.b. c p.2.d. p.2.c. d p.1.b|ep.3.p.23.a.b. e p.1.b. f p.3.b.

'Ce Saint appelle Innocent un de ses yeux & la moitié de son ame.'On croit que c'est le mesme Innocent à qui il adresse l'histoire de la femme de Verceil,'& Evagre la traduction de la vie de S. Antoine. Et comme Evagre qui estoit Prestre l'appelle son tres cher fils,'& Saint Jerome encore laïque son tres cher ami,[g]on en conclut qu'il n'estoit ni Prestre ni Evesque, comme quelques uns le veulent dire, mais encore jeune[& apparemment simple laïque.]'Il mourut, comme nous dirons, dans les commencemens de la retraite de Saint Jerome,[& neanmoins aprés l'an 374.]

ep.41.p.214.c. ep.49.p.213.b. Boll 17.jan.p.120.§1. Hier.ep.49.p.213. g Vit.P.n.p.61.1. Hier.ep 41.p.214.c.

S. Melanii. 'Hylas estoit serviteur"de S. Melaine, dit Saint Jerome, mais il avoit effacé par la pureté de ses mœurs la tache de la servitude. 'Il mourut un peu aprés Innocent.[Il y en a qui croient que Melaine à qui il avoit esté est Melanie l'ayeule.] c. c.

'Nicias ou Nicée Soudiacre d'Aquilée a fait plusieurs voyages avec S. Jerome. Il paroist mesme qu'il avoit esté en Orient; & il est certain que quand S. Jerome luy écrivit de Syrie, il l'avoit quitté depuis peu.[Pour le reste de son histoire, nous esperons la traiter en particulier, supposant que c'est Saint Nicetas. ep.42.p.216.

Evagre estoit alors plus celebre que tous les autres.]'Il estoit Bas.ep.8.p.31.c.

Hier.chr.an. 273. fils d'un nommé Pompeien[bourgeois]d'Antioche,'& descendu d'un[autre]Pompeien surnommé le François, General d'armée sous Aurelien vers l'an 273, dont la famille s'estoit établie à Antioche.]Evagre estoit sans doute du nombre des anciens Orthodoxes de cette ville, qui n'avoient jamais eu de communion avec les Ariens, & à qui on donnoit le nom d'Eustathiens. Lucifer de Cailleri leur ordonna en 362 Paulin pour Evesque; ce qui osta tout moyen à S. Eusebe de Verceil de les unir au nombre beaucoup plus grand des autres Orthodoxes, qui avec S. Melece Bas.ep.8.p.51.c. leur Evesque s'estoient separez des Ariens en 361.]'Saint Eusebe s'en retourna donc en Occident[l'an 363 ou 364,]& y amena avec luy Evagre["dont nous parlons.] NOTE 5.

Hier.ep.49.p.235.b. a b|236.c. 'Il y signala son zele"& contre Auxence Evesque Arien de &c. Milan, & pour le Pape[Damase]contre la faction d'Ursin.[a]Il fut exprés à la Cour de[Valentinien I. qui estoit alors dans les Gaules,]pour en obtenir la grace de"cette femme de Verceil dont V. Valentinien I. § 17. S. Jerome a pris plaisir de décrire l'histoire, & ses sollicitations v.ill.c.125.p.301.d. furent plus fortes que toute la[cruelle severité]de ce prince.'Il b Boll.17.jan.p.120.§ 1. traduisit en latin la vie de S. Antoine par Saint Athanase,[b]à la priere d'Innocent son tres cher fils, à qui il l'adressa: Et nous p.113.§ 44. avons encore aujourd'hui cette traduction dans Bollandus,'qui dit qu'Evagre la fit lorsqu'il estoit encore en Occident & en Vit.P.n.p.161.1. Italie,'quoique Rosweide ait douté s'il ne l'avoit point faite depuis que S. Jerome estoit déja en Syrie. Et il y a en effet plus d'apparence qu'il avoit fait en Occident un ouvrage qui n'estoit que pour les Latins, & dont l'Orient n'avoit pas besoin.

Bas.ep.8.p.51.c. 'Il revint en Orient["sur la fin de l'an 373,]estant déja Prestre. V.S.Basile § 101. ep.341.p.333.d. En passant à Cesarée,*il y vit S. Basile,'& ce Saint assure qu'il * &c. luy avoit promis de communiquer à Antioche avec ceux de S. p.334.335. Melece. Neanmoins il se joignit au parti de Paulin:'de sorte que Saint Basile ne put pas fort agréer les offices qu'il voulut faire ensuite pour réunir ces deux communions. Evagre prit mesme la place de Paulin en l'an 388 ou 389, & d'une maniere qui ne fut point favorable ni à son honneur ni à la paix de l'Eglise.[Nous en avons parlé sur"S. Ambroise, & nous†y avons aussi raporté § 68|& Saint ce qui se passa sur la fin de 391 dans le Concile de Capoue, auquel Flavien § 7. il semble qu'Evagre se soit trouvé.] † V. S. Ambroise § 68. 69.

Hier.v.Mal.p.255.b. 'Le village de Maronie à douze lieues d'Antioche, celebre par l'histoire de Saint Malc qui y vint enfin demeurer, appartenoit v.ill.c.25.p.302.d. alors à Evagre.'S. Jerome luy attribue un esprit vif & fervent, & il dit qu'outre la vie de S. Antoine, il luy avoit lu plusieurs

traitez qu'il avoit composez sur divers sujets n'estant encore que Prestre, mais qu'il n'avoit pas encore publiez en 392.[Il a donc vécu jusqu'en 392:"mais apparemment il n'a pas esté beaucoup audelà. Il n'eut point de successeur dans son episcopat des Eustathiens. Quoiqu'il fust entré dans cet episcopat d'une maniere peu canonique, & que par là il fust devenu chef d'un parti odieux à tout l'Orient,]'Pallade ne laisse pas de luy donner le titre de Bienheureux, en ajoutant qu'il avoit beaucoup travaillé & beaucoup combatu pour l'Eglise.'L'Eglise d'Antioche qui le regardoit comme un chef de schisme ne laissa pas de l'inserer aprés sa mort dans les dyptiques,[comme un de ses Evesques,] afin de réunir ceux de sa communion:'& on le lit en ce rang à la fin de l'histoire de Theodoret.

V. S. Ambroise § 69. Pall.dial.p.51. Cyr.Al.ep.56.p.203.d. Thdrt.t.3.p.755.

ARTICLE V.

Saint Jerome passe en Orient; demeure quelque temps à Antioche.

'SI Saint Jerome fut en Orient avec Evagre, ce qui paroist d'autant plus probable, ᵃqu'il passa[comme luy]par la Cappadoce,[il faut mettre son voyage en 373, puisque la suite de l'histoire de Saint Basile nous montre que c'est le temps "qu'Evagre vint à Cesarée. Mais quand il y seroit venu separément, ç'a toujours esté vers ce temps là,]'puisque presque dans toutes les lettres qu'il écrit du desert de Syrie, il y parle d'Evagre comme de celui qui estoit ou sa compagnie ou son correspondant.

Boll.17.jan.p.115.§41. a Hier.ep.41.p.214.c. V. S. Basile § 101. c|5.p.52.d|41.p.216.d|37.t.2.p.132.c.

'Baronius croit qu'avant que de passer en Orient, il alla voir sa famille en Dalmacie, qu'il y trouva sa sœur tombée dans une faute par la foiblesse de son age, & qu'il la recommanda au Diacre Julien par le moyen duquel elle se releva.[Il est visible en effet qu'elle estoit tombée,]'puisqu'il dit que de morte qu'elle estoit, Dieu la luy avoit rendu vivante; & il l'appelle un fruit du saint Diacre Julien, qui l'avoit plantée.[Il est aussi assez probable qu'elle s'estoit relevée lorsqu'il estoit encore en Occident, puisqu'il se rejouit en écrivant ce semble de Syrie à Julien, d'avoir appris de luy non qu'elle s'estoit relevée,]'mais qu'elle perseveroit dans le bien qu'elle avoit commencé d'embrasser. [Ainsi il peut marquer la persecution qu'on luy avoit suscitée,] 'lorsqu'il dit que Dieu luy avoit rendu sa sœur, pour le recompenser de la plaie que le diable luy avoit faite.

Bar.372.§41. Hier.ep.43.p.217.a. ep.37.p.211.b. ep.43.p.217.a.

[Aprés avoir satisfait à ce qu'il devoit à sa famille,]'il abandonna

ep.22.p.145.a.

pour le royaume des cieux sa maison, son pere & sa mere, sa
sœur, ses parens, & ce qui est, dit-il, plus difficile, les delicatesses
de la table ausquelles il estoit accoutumé. Il ne parle point de
son frere, qui n'estoit encore alors qu'un enfant. Il ne rompit
ep.1.p.2.c. pas tous ces liens sans beaucoup de douleur & de violence.'Car
parlant de la difficulté que pouvoit ressentir Heliodore dans
une semblable action. Je n'ignore pas, dit-il, quelle est la force de «
ces liens. Nous n'avons point un cœur de pierre, ni des entrailles «
de fer; & nous n'avons pas esté elevez parmi les tigres & les «
leopards. Nous avons nous mesmes passé par là. «
ep.22.p.145.a. 'Enfin il se mit en chemin portant avec luy la bibliotheque qu'il
ep.41.p.214.c. avoit amassée à Rome.'Il parcourut un grand nombre de provinces: il passa par la Thrace, le Pont & la Bithynie; il traversa
toute la Galacie & la Cappadoce; il souffrit les ardeurs insupportables de la Cilicie[qui sont remarquées par Ammien;]&
enfin il trouva dans la Syrie le repos qu'il cherchoit comme un
in Gal.pr.2. port assuré aprés le naufrage.'Il témoigne avoir vu la ville
d'Ancyre metropole de la Galacie, & y avoir remarqué les
ep.38.p.212.c. differentes sectes qui la dechiroient.'Il vit aussi [auprés de Rhose
à l'extremité de la Cilicie,] le saint Abbé Theodose & sa congregation, & leur demanda leurs prieres pour obtenir d'estre delivré des tenebres de ce siecle.

["Quelques uns disent qu'il fut alors à Jerusalem, ou au moins NOTE 6.
quelque temps aprés: & ils en ont des raisons considerables. Mais
il y en a peutestre d'aussi fortes pour croire qu'il n'y fut point
ep.6.p.53.b. avant l'an 386.]'Ce qui est certain, c'est qu'avant que de se retirer
dans le desert il passa quelque temps à Antioche avec Evagre.
ep.65.c.1.p.189.b. 'Il avoit dans cette ferveur de sa jeunesse une extreme ardeur
ep.27.p.181.b. pour apprendre.'Mais il voulut s'instruire du sens des Ecritures
b|65.p.189.b|in Eph.pr.203.a. par l'autorité des personnes les plus illustres de l'Eglise,'& non
par ses propres lumieres, comme quelques autres dont il con-
ep.27.p.181.b. dannoit la presomption,'ne croyant pas que nous puissions
ep.65.c.1.p.189.b. avoir de plus méchans maistres que nous mesmes.'C'est pourquoi durant qu'il fut à Antioche il alla souvent ecouter Apollinaire Evesque de Laodicée,"cultiva son amitié, & s'instruisit c.luis.
sous luy dans les saintes Ecritures; mais ne receut pas le dogme
qu'il avoit inventé, que J.C. n'avoit point pris l'ame & l'entendement humain;[ce que cet heresiarque taschoit encore de
couvrir jusqu'au commencement de 376, qu'il se separa ouvertement de l'Eglise.

Bar.372.§42. 'Ce fut peutestre durant qu'il demeuroit à Antioche, qu'il
connut

* V. S. Zenon. connut*S. Malc,'lequel estoit retiré à Maronie village à douze lieues d'Antioche vers l'Orient, dont Evagre devint ce semble possesseur dans ce temps là mesme, lorsque S. Jerome"encore jeune vivoit en Syrie.'Ce fut dans ce temps là[a]qu'ayant esté, comme il est assez visible, à Maronie, & ayant sceu l'estime que l'on y faisoit de Saint Malc, il voulut apprendre de sa bouche l'histoire de sa vie, laquelle il trouva si belle qu'il la mit par écrit,'lorsqu'il estoit déja vieux, dit-il,[b]& neanmoins avant l'an 392, si cet ouvrage est ce qu'il appelle la vie d'un moine captif, [comme il n'y a pas lieu d'en douter.

Hier.v.Malc.p. 255.b. | *adolescentulus.* | p.258.d. | a p.255.b|Bar.372. § 42. | p.258.d. | b v.ill.c.135.p. 304.c.

Ce fut sans doute durant le temps que S. Jerome demeuroit en Syrie, soit à Antioche soit dans le desert,]'que les Nazaréens [heretiques]de Berée luy permirent de copier l'Evangile dont ils se servoient, écrit en hebreu,[ou plutost en syriaque.] c.3.p.264.b.

ARTICLE VI.

Saint Jerome commente Abdias; écrit à Theodose; Heliodore s'en retourne en Occident.

'SAINT Jerome avoit déja pris le dessein de se retirer dans le desert de Calcide lorsqu'il commenta le prophete Abdias. [Mais il n'avoit pas encore executé ce dessein,]puisqu'il avoit
1. toujours avec luy Heliodore'qui le quitta avant'qu'il s'en allast dans le desert. Ce commentaire fut le premier ouvrage du Saint, ou comme il parle, la premiere temerité de son esprit,'puisque ne sachant pas mesme[assez]le sens historique du Prophete, il entreprenoit d'en penetrer le sens allegorique[plus secret & plus relevé.]'Il fit, dit-il, cet ouvrage au sortir de l'ecole de rhetorique, & estant encore tout jeune.'Il bruloit d'ardeur pour l'Ecriture, & pour en connoistre le sens mysterieux & spirituel: & il croyoit pouvoir tout entreprendre, parcequ'il avoit lu que tout est possible à celui qui croit. Mais j'ignorois, dit-il, que tous n'ont pas les mesmes dons & les mesmes graces. Parceque je savois les lettres[& les sciences]du siecle, je m'imaginois pouvoir lire un livre seellé. N'estoit-ce pas une vraie folie? Les vingt-quatre Vieillars & les quatre Animaux[de l'Apocalypse]pleins d'yeux[& de lumiere]se levent de leur throne pour reconnoistre leur ignorance, & rendre gloire à l'Agneau. Et moy, je croyois pouvoir"tout ce dont je sentois quelque mouvement dans le

Hier.in Abd.pr. p.115.a. | cp.1.p.1.b. | p.114.d. | p.115.a. | p.114.d. | *quod credebam.*

1. *ut post quam ad deserta migrassem.*

cœur, moy qui ne trouvois point la parole de Dieu dans mes mains & mes actions, & qui ne pouvois pas dire [avec David :] La pratique de vos preceptes m'en a donné l'intelligence. Le charbon pris de l'autel n'avoit point encore purifié mes levres ;
p.115.a. 'le feu du S. Esprit ne m'avoit point encore osté l'erreur de mon ancienne ignorance par une circoncision [spirituelle ;] & j'avois l'audace de me presenter de moy mesme au Seigneur pour luy demander qu'il m'envoyast.

p.115.a. 'Il n'avoit pas publié ce commentaire qu'il vouloit mesme bruler, & il pensoit que personne n'en eust copie ; [d'où vient qu'il
a. ne le met point dans la liste de ses écrits.]'Ainsi il fut surpris lorsqu'un jeune homme luy en apporta une copie d'Italie, [où Heliodore pouvoit l'avoir portée.] Il en témoignoit beaucoup d'estime ; surquoi S. Jerome dit qu'il admira qu'il n'y a point de si méchant ouvrage qui ne trouve un lecteur assez mal habile pour le lire [& l'estimer.] Il rougissoit des louanges que cet homme luy donnoit, & baissant les yeux il n'osoit avouer qu'il se moquoit luy mesme de ce que l'autre relevoit par de grands eloges.
a. [Cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous ;]'& S. Jerome mesme l'effaça par un nouveau commentaire sur le mesme Prophete,
Bar.372.§ 55. qu'il fit, dit-il, 30 ans aprés, [vers l'an 400,]'& depuis son traité des hommes illustres fait en 392.

§ 42. Hier.ep.38.p.212.a. 'On peut mettre durant le temps que Saint Jerome demeura à Antioche, avant que de se retirer dans le desert, 'la lettre qu'il écrit à S. Theodose & à ses religieux pour leur demander leurs prieres, afin de pouvoir estre delivré des tenebres de ce siecle, comme il le souhaitoit de tout son cœur, & surmonter les empeschemens que le diable luy opposoit de peur qu'il ne fist veritablement penitence. Cette lettre est pleine de sentimens
Bar.372.§ 41 | Thdrt.v.P.c.10. p.816-819. d'humilité. 'Baronius ne doute pas que ce Theodose ne soit celui dont Theodoret raporte l'histoire, "qui avoit établi son monastere, qu'on appelloit le Rocher, sur le bord de la mer V. son titre.
Hier.ep.41.p.214.c. auprés de Rhose en Cilicie :'de sorte qu'il ne faut pas s'étonner
a ep.38.p.211.a. que S. Jerome qui avoit passé par la Cilicie, [a]témoigne l'avoir vu.
b ep.1.p.1.a. [b]Saint Jerome souhaitoit extremement d'avoir Heliodore pour compagnon dans sa solitude, & il fit tous ses efforts pour l'ob-
ep.37.p.211.b. tenir.'Heliodore de sa part le souhaitoit aussi : Mais mes pechez,
ep.1.p.1.b. dit S. Jerome, l'ont chassé d'ici, & l'ont obligé de s'enfuir.'Il
ep.3.p.23.a. s'en retourna chez son pere 'quittant l'Orient & le desert, [où il estoit pres d'entrer] pour travailler au salut de sa sœur déja veuve, & de Nepotien fils de cette sœur encore enfant ; ou

pouvoir conserver au moins son neveu, si sa sœur rejettoit ses bons avis.'S. Jerome le laissa aller avec les pleurs & les gemissemens que la tendresse de son affection luy tiroient du cœur. ep.1.p.1.a.
Heliodore y répondit par les caresses dont il taschoit de le
1. consoler pour adoucir son refus.'Il le pria que quand il seroit b.
dans le desert, 'il luy écrivist quelque lettre pour l'inviter d'y ep.5.p.23.a.
venir, & il luy fit esperer qu'il reviendroit le trouver.'S. Jerome ep.1.p.1.b.
luy promit de luy écrire, & il s'acquita de sa promesse, [comme on le verra dans la suite.

Lactaris. Mais pour la promesse d'Heliodore il l'exprime par un"mot qui ne marque guere qu'une esperance trompeuse. Et en effet, il
Note 7. ne dit nullepart qu'il soit revenu. De sorte que"si nous trouvons dans la suite un Heliodore avec S. Jerome, il faut ce me semble conclure que c'en est un autre.]

'S. Jerome fut attaqué en Syrie par toutes sortes de maladies, ep.41.p.214.c.
'qui abatirent entierement les forces de son corps, déja fort foi- p.213.b.
ble dans sa plus grande santé. [Nous verrons dans la suite celles
qu'il eut dans le desert de Calcide.]'Mais lors mesme qu'Helio- ep.37.p.211.b.
dore estoit encore avec luy, il estoit consumé par un abatement de corps & une langueur d'esprit si continuelle, qu'il se trouvoit en danger de mourir, & ne se souvenoit presque pas de luy mesme.



ARTICLE VII.

Saint Jerome se retire dans le desert de Calcide: Ses austeritez.

L'AN DE JESUS CHRIST 374.

[IL faut suivre enfin nostre Saint dans le desert, où il se retira assez probablement l'année d'aprés qu'il fut venu en Orient,
& ainsi en 374.]'Ce fut dans le desert de Calcide en Syrie qu'il se Hier.in Abd.pr. p.175.a.
retira, [a]dans une vaste solitude qui est entre la Syrie & le pays
des Sarrazins, [b]où il dit qu'il s'estoit caché à cause de ses crimes, a ep.6.p.53.a|43. p.216.d|58 p.153. b.
[c]ou plutost qu'il s'y estoit confiné comme dans une prison par la
crainte qu'il avoit de l'enfer. [Son dessein estoit de n'en point b ep.57.p.151.a.
sortir volontairement,][d]puisqu'il dit[vers l'an 376,]que les let- c ep.22.p.156.c.
tres de Florent qui luy avoient excité un grand desir d'aller à d ep.6.p.53.a.
Jerusalem, avoient presque fait tort à la resolution qu'il avoit prise, & qu'il estoit tellement enfermé dans les bornes de la

1.[Saint Jerome n'estoit donc pas encore dans le desert.]'Ainsi quand il dit qu'Heliodore quitta le desert, [il faut l'entendre du desir d'aller dans le desert.] Hier.ep.5.p.23.a.

solitude qu'il avoit embrassée, qu'il ne luy estoit plus permis d'executer le desir qu'il avoit[d'aller à Jerusalem.]

v.Mal.p.156.a. 'Cette solitude affreuse est sans doute celle où S.Malc s'estoit Thdrt.l.4.c.25.p.700.a. retiré d'abord dans un monastere :'Et l'on voit par Theodoret qu'elle estoit habitée par plusieurs solitaires tres illustres, qui dans des corps sujets comme ceux des autres aux foiblesses de la nature, vivoient comme s'ils eussent esté impassibles, & au-v.P.c.3.p.784. dessus des infirmitez humaines.[Le plus celebre]'de ceux que nous savons y avoir vécu est"S. Marcien, dont Theodoret a fait v.son titre. Hier in Pc3.l.1.p.238.c. l'histoire.'S. Jerome prend J.C. & ses Anges à témoin, que dans cette partie du desert qui est proche de la Syrie & jointe aux terres des Sarrazins, il avoit vu des solitaires dont l'un estoit demeuré 30 ans sans sortir de sa cellule, & sans prendre d'autre nourriture que du pain d'orge, & de l'eau bourbeuse; & l'autre qui demeuroit dans une vieille citerne ne vivoit que de cinq Soz.l.6.c.31.p.690.691. figues par jour.[On pourroit marquer ici]'ce que dit Sozomene à la louange des solitaires de Syrie en general :[mais on le trouvera sur Saint Zenon.]

Hier.ep.1.p.4.b. 'On peut juger de la vie que S.Jerome menoit dans ce desert, par ce qu'il en écrit à Heliodore, lorsqu'il luy en represente en ep.22.p.136.d. mesme temps les difficultez & les consolations.'Mais voici ce qu'il en dit en parlant expressément de luy mesme. Retiré dans « cette vaste solitude toute brulée par les ardeurs du soleil, & où « les moines ne trouvent qu'une demeure tout à fait affreuse, je me « tenois seul, parceque mon ame estoit remplie d'amertume. Le « sac dont j'estois couvert avoit rendu mon corps si hideux que « l'on en avoit horreur, & ma peau devint si crasseuse & si noire, « que l'on m'eust pris pour un Ethiopien. Je passois les journées « entieres à verser des larmes, à jetter des soupirs: & si j'estois « quelquefois obligé malgré moy de ceder au sommeil qui m'ac- « cabloit, je laissois tomber sur la terre nue mon corps tellement « decharné, qu'à peine les os se tenoient les uns aux autres. Je ne « parle point du boire & du manger. Il suffit de dire que les mala- « des mesmes ne boivent que de l'eau froide, & que là c'est une « sensualité que de manger quelque chose de cuit. «

v.ill.c.1.p.146.d. 'Il se mettoit peu en peine du jugement que faisoient les autres des austeritez du corps: & il aimoit mieux suivre celui de sa conscience, voyant que les interruptions qu'il avoit faites dans son abstinence luy avoient toujours nui,& qu'il s'estoit toujours bien trouvé de l'avoir reprise.

ep.77.t.2.p.315.b. 'Il n'y vivoit pas dans l'oisiveté par la liberalité des autres[ou

par l'argent qu'il recevoit de ses parens;] mais selon le commandement de Saint Paul, il y gagnoit tous les jours sa vie par le travail de ses mains & à la sueur de son visage.

'Il n'y avoit point d'autre compagnie que celle des scorpions & des autres bestes sauvages.'Car Innocent, comme nous avons dit, fut bientost emporté tout d'un coup par une fievre violente, ["peutestre en 375,] & Hylas avoit par sa mort rouvert cette plaie qui n'estoit pas encore fermée. Ainsi il ne luy restoit plus que le seul Evagre qui faisoit toute sa consolation & toute sa joie, & dont il recevoit quelque soulagement dans ses infirmitez continuelles.'Quoiqu'Evagre fust quelquefois avec luy, il[a] paroist qu'il n'y estoit pas arresté,[b] & on voit qu'il luy envoyoit les lettres qu'on luy adressoit.[c] Il le visitoit souvent, & prenoit soin de luy comme d'une personne qu'il cherissoit pour l'amour de J.C. autant que luy mesme. Neanmoins il demeuroit fort loin de luy, [apparemment à Antioche:] & s'il luy donnoit de la joie quand il le venoit visiter, il ne luy causoit pas moins de douleur quand il falloit qu'il le quittast.

ep.22.c.1.p.136.d. ep.41.p.214.c. Note 8. ep.5.p.52.d. a ep 6.p.53.b. b ep.41.p.216.d| 57.p.132.c. c ep.41.p.216.d.



ARTICLE VIII.

Il apprend l'hebreu pour dompter sa chair.

'TOUTES les austeritez que pouvoit faire Saint Jerome ne l'exemtoient pas encore des tentations les plus fascheuses. » Helas, dit-il, combien de fois depuis que je fus retiré dans le » desert, me suis-je imaginé estre encore au milieu des delices de » Rome? J'avois le visage tout pasle par les jeûnes, & mon ame » se sentoit neanmoins brulée par les ardeurs de la concupiscence » dans un corps qui n'avoit plus de chaleur. Ma chair n'ayant » pas attendu la destruction de l'homme entier estoit déja morte, » & mes passions estoient encore toutes bouillantes. Ne sachant » donc plus où trouver du secours, j'allois me jetter aux piez » de JESUS, je les baignois de mes larmes, je les essuyois de mes » cheveux, & je taschois de reduire cette chair rebelle en passant » des semaines entieres sans manger. Je me souviens d'avoir sou» vent passé le jour & la nuit à crier, sans cesser de me fraper la » poitrine, jusques à ce que Dieu commandast à la tempeste, & » rendist le calme à mon ame. Je n'approchois de ma cellule mesme » qu'avec peine, comme si elle eust connu mes pensées: & prenant » contre moymesme des sentimens de colere & de rigueur, je m'en-

Hier.ep.22.p.136.d.

fonçois seul dans les deserts. Si j'appercevois quelque vallée « sombre, quelque montagne fort rude, quelques rochers escar- « pez, c'estoit le lieu que je choisissois pour aller prier, & pour « en faire la prison de ce miserable corps. Et Dieu m'est témoin « qu'aprés avoir ainsi repandu beaucoup de larmes, aprés avoir « tenu longtemps les yeux toujours elevez au ciel, je croyois « quelquefois me voir au milieu des chœurs des Anges. Alors « plein de joie & d'allegresse je chantois au Seigneur; Nous cour- « rons aprés vous à l'odeur de vos parfums. «

[Il voulut joindre au remede de la mortification celui d'une ep.4.p.46.c. occupation humiliante & desagreable.]ʹLorsque j'estois jeune, « dit-il, quoique retiré dans les deserts, j'estois si tourmenté par « la violence de mes passions & par l'ardeur de la concupiscence, « que cela surpassoit mes forces. Je faisois tout ce que je pouvois « pour éteindre ce feu par de grandes abstinences; & cela n'em- « peschoit pas que mon esprit ne fust continuellement agité par « de mauvaises pensées. Pour venir à bout de le dompter, je me « rendis le disciple d'un certain moine qui de Juif s'estoit fait « Chrétien: Et laissant là les"preceptes admirables de Quintilien, « *acumina.* l'eloquence de Ciceron, la majesté de Fronton, & la douceur « de Pline, je commençai à apprendre l'alphabet, & à étudier « une langue dont les mots[1] sont si rudes & si difficiles à prononcer. « 1. Il n'y a que moy & ceux avec qui je vivois alors, qui sachent « quelles peines, quelles difficultez j'eu à surmonter, combien « de fois je me sentis rebuté, desesperant d'en venir jamais à bout; « & combien de fois aprés avoir tout abandonné, je recommençai « tout de nouveau par l'ardeur que j'avois d'apprendre. Je rends « graces à mon Dieu de ce que je recueille maintenant de cette « étude des fruits d'autant plus doux que la semence en a esté plus « amere.[On peut dire en effet que rien ne l'a rendu plus celebre « que cette connoissance qu'il acquit de la langue hebraïque,]

in Gal.pr.3.p. 188. ʹep.130.p. 73.a. ʹquoique d'autre part il se plaigne assez souvent que l'étude de cette langue, & le sifflement avec lequel il la faut prononcer, luy avoit fait perdre toute l'elegance du latin.

ep.27.p.181.b. ʹIl ne se contenta pas neanmoins d'avoir appris l'hebreu dans sa jeunesse avec d'extremes difficultez: Il cultiva toujours depuis cette langue de peur de la perdre s'il cessoit de l'étudier, ep.45.c.1.t.2.p. 189.b. ʹ& il s'y perfectionna encore depuis qu'il fut retourné de Rome en Orient[en 386,]sous un Juif nommé Barraban[a] ou Barhanina. a in Ruf.l.1.c.3. p.201.a. b ep.142.p.120.c. [b]Dans un traité fait vers l'an 380, il cite diverses choses d'un

1. *stridentia anhelantiaque verba*, qui se forment avec les dents & avec le gosier.

374.

homme qu'il appelle son Hebreu,'& qui savoit, dit-il, si parfaitement cette langue, qu'entre leurs Scribes il passoit pour un Caldéen. Il se rejouit d'avoir appris beaucoup de choses de luy. 'Il cite encore un Hebreu vers l'an 384. p.118.d. ep.125.p.34.b.c.

'Une des choses qui le porta à apprendre l'hebreu avec tant de peines & de sueurs, fut pour empescher les Juifs d'insulter plus longtemps à l'Eglise sous pretexte qu'elle corrompoit le sens des Ecritures. ep.117.p.26.d.

'A l'hebreu il joignit le caldaïque, & il ne trouva pas moins de difficulté en l'une de ces langues qu'en l'autre. Car parlant de la peine qu'il avoit eu à entendre Daniel écrit en langue » caldaïque, quoiqu'en caracteres hebreux. J'estois encore tout » jeune, dit-il, lorsque je passai de la lecture & des fleurs de Quin- » tillien & de Ciceron à l'étude de cette langue:[je croy qu'il » entend l'hebreu.]Aprés beaucoup de temps & de travaux je » commençois à peine à en pouvoir prononcer quelques paroles, » lorsqu'enfin je vins à lire le prophete Daniel. J'en fus tellement » ennuyé,que desesperant tout d'un coup d'y pouvoir réussir, je fus » pres d'y renoncer absolument, resolu de negliger mesme ce que » j'avois pu apprendre de cette langue avec bien de la peine. Mais » un certain Hebreu m'exhorta fort à ne pas perdre courage, & » il me disoit souvent en sa langue, qu'avec un travail infatigable » on vient à bout de tout. Moy donc qui croyois déja que je » pouvois passer pour un peu savant parmi les Hebreux, je me » vis de nouveau un ecolier en caldaïque. Et pour dire la verité, » il m'est encore beaucoup plus facile de lire & d'entendre le » caldaïque que de le prononcer. ep.110.p.27.b.

[Il semble mesme qu'il ne se fioit pas tout à fait à la connoissance qu'il avoit de cette langue;]'puisqu'ayant à traduire Tobie du caldaïque en latin, il fit venir un homme qui sachant parfaitement le caldaïque, luy disoit en hebreu ce que portoit le texte, & S. Jerome l'écrivoit en mesme temps en latin.'Il se contente de s'attribuer la science de trois langues, la latine, la greque, & l'hebraïque.[Saint Augustin & S. Prosper ne luy en donnent point davantage.] ep.110.p.22.d. in Ruf.l.2.c.6.p.222.d.





ARTICLE IX.

Saint Jerome renonce à la lecture des auteurs profanes.

Hier.ep.22.p. 145.a. [IL faut ce semble mettre en ce temps-ci, avec Victorius,]'ce que S. Jerome appelle l'histoire de son infortune. Il avoit apporté avec luy une fort belle bibliotheque composée de toutes sortes d'auteurs saints & profanes: & son amour pour l'eloquence & les belles lettres, faisoit qu'il lisoit les livres de ces derniers aussibien que ceux qui servoient davantage à son edification.

a. 'Malheureux que j'estois, dit-il, je jeûnois & lisois « ensuite Ciceron. Aprés avoir souvent passé les nuits sans dor- « mir, aprés avoir repandu des larmes que le souvenir de mes « pechez m'arrachoit du fond de mon cœur, je prenois Plaute « en mes mains. Si quelquefois rentrant en moy mesme, je voulois « lire les prophetes, leur style simple & negligé me rebutoit « aussitost. Et parceque mon aveuglement m'empeschoit de voir « la lumiere, je croyois que c'estoit la faute du soleil, & non pas « celle de mes yeux. «

a. 'Pendant que l'ancien serpent se jouoit ainsi de moy, il me « vint vers le milieu du Caresme une fievre interne, qui trouvant « mon corps tout epuisé manque de repos, le consuma & le desse- « cha de telle sorte, qu'à peine les os se pouvoient tenir les uns « aux autres. On se disposoit déja à m'enterrer. Mon corps estoit « presque tout froid: on sentoit seulement un peu de chaleur sur « l'estomac. Alors ravi tout d'un coup en esprit je fus mené de- « vant le tribunal d'un juge. Il en sortoit une si grande lumiere, « & tous ceux qui l'environnoient jettoient un tel eclat, que « m'estant prosterné par terre je n'osois lever les yeux en haut. « On me demanda quelle estoit ma profession: Je répondis que « j'estois Chrétien. Vous mentez, me dit le juge; vous estes « Ciceronien & non pas Chrétien: car vostre cœur est où est « vostre thresor. Ces paroles me fermerent la bouche. Il ordonna « qu'on me fouettast. Mais ce chastiment m'estoit encore moins « sensible qu'un vif remors de ma conscience. Je disois en moy « mesme ce verset du pseaume: Qui vous rendra gloire dans « l'enfer? «

b. 'Je m'écriai enfin, & je dis en pleurant: Ayez pitié de moy, « Seigneur, ayez pitié de moy. On n'entendoit que cette parole « au milieu du bruit des coups de fouet. Enfin ceux qui estoient « presens «

» presens se jettant aux piez du juge le prierent de pardonner à ma » jeunesse, & de me donner le temps de faire penitence, pour me » punir ensuite severement s'il m'arrivoit encore de lire les livres » des payens. Moy qui pour me tirer de l'extremité où je me trou- » vois eusse bien voulu promettre encore davantage, je luy fis ce » serment, & luy dis en le conjurant par son saint nom : Seigneur » si je garde doresnavant & si je lis jamais des livres profanes, je » veux qu'on me traite comme si je vous avois renoncé. Sur ce » serment je fus relasché, & je revins au monde. On fut fort » surpris de me voir ouvrir les yeux, mais baignez d'une si grande » abondance de larmes, que la douleur dont je paroissois penetré » suffisoit pour persuader les plus incredules[de ce qui m'estoit » arrivé.]Et qu'on ne pense pas que ce fust un resve, ou de ces vains » songes qui trompent souvent nostre imagination. J'en prends » à témoin le tribunal où j'estois prosterné, & cette terrible sen- » tence qui me remplit de frayeur. Et plaise à Dieu que je ne sois » jamais appliqué à une semblable question.[J'en atteste encore] » mon corps tout meurtri par les fouets, la douleur que je » ressentois lorsque je fus revenu à moy, & l'application que » j'eu ensuite à lire les divines Ecritures avec beaucoup plus » d'ardeur que je n'en avois auparavant pour les livres profanes.

[Aprés que S. Jerome avoit appris par sa propre experience combien il est dangereux de s'occuper à des lectures qui sechent dans nostre cœur l'esprit de la pieté, & qui nous rendent moins agreables celles qui nous sont vraiement utiles, il ne faut pas s'étonner si dans son epistre 127, écrite en 401 au plustost,]'il parle avec beaucoup de force contre ceux qui aprés avoir quitté la sagesse du siecle pour gouster le pain des Ecritures, se degoustoient de leur simplicité, & retournoient à la douceur des poetes.'On peut voir encore sur ce sujet un endroit impor- tant dans l'epistre 146[écrite vers 384,]où il dit que les vers des poetes & les discours enflez des orateurs sont la nourriture du diable,'que Saint Paul en nous défendant de manger dans un temple d'idoles, nous défend de nous appliquer à lire les philo- sophes, les orateurs, les poetes, que jamais on ne doit entendre de *Me hercule* ou d'autres monstres semblables sortir de la bouche d'un Chrétien : mais surtout qu'il est honteux à un Prestre de quitter l'Ecriture sainte pour des comedies ou Virgile, & de se rendre criminel en faisant pour la volupté ce qu'on ne fait faire aux enfans que par la necessité de les instruire.'Ayant à raporter divers passages des historiens payens dans son commentaire sur

ep.127.s.13.p.46.d.

ep.146.p.119.2.b.

b.

in Dan.pr.p.568.a.

Daniel fait vers l'an 407, pour faire voir l'accompliſſement des predictions de ce Prophete, il en fait excuſe en ces termes. Que " ſi nous ſommes quelquefois contraints d'employer ici les ſcien- " ces du ſiecle, & de rappeller en noſtre memoire des choſes auſ- " quelles "nous avons renoncé il y a longtemps, qu'on ne l'impute " *omiſimus.* point à noſtre volonté, mais à la neceſſité abſolue où nous nous " trouvons de le faire". " &c.

[C'eſt auſſi par une abſolue neceſſité que nous ſommes contraints de faire ici une autre remarque moins agreable & moins utile, mais trop importante pour l'hiſtoire de Saint Jerome, & meſme trop commune pour la paſſer ſous ſilence. Ce que Saint Jerome dit luy eſtre arrivé pour avoir trop aimé les livres des belles lettres, ſe lit dans ſa lettre 22, que ſon ſujet & la ville de Rome où elle fut écrite rendirent extremement celebre. Cependant comme d'autre part ſes livres ſont remplis de paſſages

ex Ruf.l.2.p.121. 222. d'auteurs profanes,]'il ne faut pas s'étonner ſi Rufin lorſqu'il ſe fut diviſé d'avec luy,[vers l'an 393,]en prit ſujet de l'accuſer d'avoir violé un ſerment ſi ſolennel par un parjure inexcuſable.

in Ruf.l.1.c.7.p. 208.209. 'Saint Jerome pour taſcher de ſatisfaire à ce reproche, ſemble vouloir faire croire que tout ce qu'il ſavoit de ces auteurs, n'eſtoit que ce qui luy reſtoit des études qu'il en avoit faites au-

ep.84.p.327.2. trefois.'Il avoit dit la meſme choſe dans une lettre[écrite vers

in Gal.pr.3.p. 188.d. l'an 399. Et dés l'an 387 ou environ,]'il dit qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il n'avoit lu un mot ni de Ciceron ni de Virgile, ni d'aucun autre auteur profane, & que s'il s'en gliſſoit quelque choſe dans ſes écrits, c'eſt parcequ'il luy en reſtoit encore une idée groſſiere, comme de ce qu'on a vu en ſonge longtemps auparavant.

ex Ruf.l.2.p. 221.b. a p.222.c. 'Mais Rufin ſoutint qu'il eſt plus clair que le jour qu'il continuoit toujours à lire ces auteurs;ᵃque reconnoiſſant avoir lu Porphyre & d'autres auteurs grecs, il ne pouvoit l'avoir fait que depuis ſa converſion, puiſque juſque là il n'avoit point ſceu

d. de grec;'qu'il avoit donné à copier à des ſolitaires de la montagne des Olives des dialogues de Ciceron, qu'il payoit bien cher, & que luy Rufin, dans les cellules duquel ces ſolitaires demeuroient, en avoit ſouvent eu des cahiers, & les avoit meſme relus; qu'il ne pouvoit nier que venant un jour de Bethléem à Jeruſalem, il ne luy euſt donné ſon portefeuille à garder, où il y avoit

d. un dialogue grec de Platon, avec la traduction de Ciceron,'& que dans le monaſtere de Bethléem il avoit montré la grammaire, Virgile, les poetes comiques, les lyriques & les hiſtoriens, à

des enfans qu'on luy avoit donnez à elever dans la crainte de Dieu.'Dans une lettre[qui peut estre écrite vers l'an 378,]il prie Paul de Concorde de luy envoyer l'histoire[Romaine]écrite par Aurele Victor. ep 21.p.133.b.

[On pourroit peutestre trouver des réponses à une partie de ces objections. Je ne voy pas neanmoins que S. Jerome le fasse;] '& il semble croire y avoir suffisamment satisfait, en disant que tout ce qui luy estoit arrivé n'estoit qu'un songe comme un autre, auquel il ne falloit pas s'arrester; & qu'il est ridicule de s'amuser à une chose de cette nature, & de la luy objecter.'Et répondant une seconde fois à Rufin sur le mesme sujet, il n'allegue plus dutout les études qu'il avoit faites autrefois: & il se contente de dire qu'il n'est pas raisonnable d'exiger de luy une chose qu'il n'a promise qu'en songe. in Ruf.l.1.c.7.p. 209.a. l.3.c.19.p.243.b.

[C'est à d'autres à juger si cette réponse est assez solide, & si S. Jerome regardoit cette histoire comme un pur songe, lorsqu'il l'écrivoit dans les termes que nous avons vus, ou au moins s'il vouloit que ceux qui la liroient, la prissent en cette maniere. Pourroit-on dire que l'impression qu'elle luy avoit faite, & le danger qu'il y avoit pour luy à lire les payens, diminuant d'autant plus que sa pieté se fortifioit, il ne se crut pas obligé à estre aussi exact sur ce point qu'il l'avoit esté durant douze ou quinze ans, & qu'il crut pouvoir ceder à l'engagement où il se trouva d'instruire quelques enfans, à qui la lecture de ceux qui ont le mieux écrit peut certainement estre utile? Mais il vaut peutestre encore mieux deplorer la misere de la foiblesse humaine, dont les plus grands Saints ne sont pas toujours exemts, & reconnoistre qu'il est bien dangereux de s'engager dans des disputes, estant rare qu'on ait assez de grace & d'humilité pour avouer qu'on a eu tort en la moindre chose, lorsqu'on sçait qu'un adversaire en prendra quelque avantage, & nous en fera honte devant les hommes, pendant que la verité à laquelle il est toujours glorieux de ceder, nous couronnera devant les Anges.]



ARTICLE X.

Lectures de Saint Jerome; il écrit à Saint Heliodore: Vie de ce Saint.

'RUFIN, comme nous avons vu, assure que Saint Jerome n'avoit aucune connoissance de la langue greque jusqu'à sa conversion: & si son raisonnement est veritable, il le faut Hier.ex Ruf.l.2. p.222.c.

entendre jusqu'au temps qu'il se retira dans le desert, & qu'il eut la vision ou le songe dont nous venons de parler. [Cela est neanmoins difficile à croire, puisqu'il avoit déja traversé tant de provinces où l'on ne parloit guere que grec, & que selon ce que nous avons dit, il avoit esté quelque temps auditeur d'Apollinaire à Antioche.]

ep.51.p.113.b|ex Ruf.l.2.p.222.c. 'Le Saint dit qu'il avoit traduit en latin les commentaires d'Alexandre, & que son maistre qui estoit tres habile, l'avoit
in Ruf.l.1.c.7.p. 209.a. fait entrer dans la logique par l'introduction de Porphyre.'Et en un autre endroit il proteste qu'il avoit appris les elemens de la dialectique, & beaucoup d'autres choses qui regardent cette science, avant que de sortir des ecoles.

ep.22.p.145.b. [Quoy qu'il en soit,]'depuis la promesse qu'il avoit faite de quitter les auteurs profanes, il s'appliqua à l'étude des lettres divines avec plus d'ardeur qu'il n'en avoit eu auparavant pour les lettres humaines. [Ainsi c'est au moins depuis ce temps là
ep.51.p.113.b. qu'il faut entendre ce qu'il dit,]'que depuis sa jeunesse il n'avoit point passé de jour sans mediter la loy, les Prophetes, les Evan-
ep.6.p.58.b. giles, & les Apostres,'trouvant la nourriture de son ame à s'instruire jour & nuit de la loy de Dieu.

[Il ne faut pas aussi douter qu'il ne se soit donné dés ce temps
Aug.in Jul.l.1. c.7.p.173.2.c| Fac.l.4.c.2.p. 161. là à la lecture des écrivains ecclesiastiques,]'qu'il avoit lus ou tous ou presque tous, tant grecs que latins,ᵃen sorte qu'il n'y avoit personne qui osast se comparer à luy en quelque science
a Sulp.dial.c.4. p.250. que ce fust. [Mais ce n'est pas ici le lieu de faire l'eloge de la
b Hier.ep.6.p. 53.b. science de Saint Jerome.]ᵇOutre les livres qu'il trouvoit dans sa bibliotheque sacrée, qui estoit fort bien fournie, il eut [bientost auprés de luy] dans le desert quelques personnes qu'il instruisoit, & qui luy servoient de copistes.

ep.1.p.1.b. 'Nous avons dit que S. Jerome en laissant aller Heliodore en son pays, luy avoit promis de luy écrire quand il seroit dans le desert pour l'exhorter d'y venir avec luy. Il le fit en effet, & luy écrivit une lettre toute ardente du feu de sa charité, & toute brillante des lumieres de son eloquence, où il luy depeint avec toutes les fleurs de sa rhetorique Chrétienne, d'un costé les delices spirituelles, & les avantages solides de la vie solitaire & retirée, & de l'autre le danger de ceux qui vivent dans le tumulte des villes, dans l'engagement de leur patrie & de leurs parens, & dans l'abondance des biens & des commoditez du monde;
2 d. surtout si ce sont des personnes qui fassent profession de la vie
1.a|2 p.11.a. monastique comme Heliodore.'S. Jerome arrosa cette lettre de

ses larmes dans le regret qu'il avoit de l'absence de son ami.'Il ne l'a pas oubliée dans le catalogue de ses ouvrages.[a]Il en cite quelques mots dans une autre qu'il écrivit encore depuis à Heliodore,'& il dit à Nepotien qu'estant jeune & presque encore enfant, & occupé à reprimer par les rigueurs du desert les premieres impetuositez & les bouillons de la jeunesse, il avoit écrit à Heliodore son oncle une lettre d'exhortation, pleine de larmes & de plaintes, & dont les mouvemens témoignoient ceux qu'il sentoit par la privation d'un si cher ami. Il dit qu'il s'estoit joué dans cette lettre selon l'inclination de son age, & que comme il avoit encore tout le feu des études & des preceptes de la rhetorique, il s'y estoit un peu amusé à faire parade de son eloquence: &c. 'Et on trouve qu'en son genre"c'est un chef-d'œuvre.[b]Ste Fabiole l'avoit apprise par cœur.

v. ill. c.135.p.305. b. | a ep.5.p.23.b. | 2.p.11.a. | Du Pin, t.3.p. 125-129. | b Hier.ep.30.p. 200.d.

[c]Il paroist que ni luy ni Heliodore n'estoient point encore dans la clericature, mais qu'on sollicitoit Heliodore d'y entrer: Comme Dieu ne le destinoit pas à la solitude, mais le vouloit pour l'état ecclesiastique, il s'y laissa engager,'& fut elevé jusqu'à l'episcopat, où il parut comme un modele de vertu,[d]sa vie paroissant celle d'un moine, en mesme temps que son caractere le faisoit reverer comme Evesque.'Il se trouva l'an 381 au Concile d'Aquilée,[e]où nous lisons encore le suffrage qu'il donna pour la condannation de Pallade Evesque Arien.[f]Il y est qualifié Evesque d'Altino,'ville peu eloignée des isles de la Dalmacie. [g]Ainsi c'est celle qui estoit en Italie devers Aquilée autrefois celebre pour les laines, & détruite depuis par Attila.

c ep.1.p.3.b. | ep.2.p.12.d|3.p. 23.b. | d ep.3.p.23.b. | Amb.ac.Aq.p. 169.a. | e p.178.e. | f c|180.k. | Hier.ep.3.p.23. b. | g Ferrar.

'Luy & Saint Chromace d'Aquilée demandoient quelquefois des ouvrages à S. Jerome, comme des commentaires sur Osée, sur Amos, sur Zacarie, & sur Malachie; & pour cela ils luy fournissoient les depenses necessaires, & luy entretenoient des écrivains & des copistes.'Il leur adresse la traduction qu'il avoit faite des livres de Salomon sur l'hebreu,[h]& celle du livre de Tobie sur le caldaïque, qu'ils luy avoient demandée.[i]Il dit qu'Heliodore avoit enseigné & enseignoit tous les jours à Nepotien son neveu tout ce qu'il y avoit de saint, luy faisant voir dans l'exemple de sa vie le modele & la regle de toutes sortes de vertus:[& nous pourrons voir dans la suite l'heureux succés qu'eurent les instructions qu'il luy donna.'S. Jerome luy écrivoit au commencement de 397 sur la mort de ce neveu.'L'Eglise l'honore le troisieme de juillet comme un saint Evesque illustre en doctrine & en pieté.

Hier.ep.115.p.25. a. | a|in Ruf.l.2.c.8. p.227.a. | h ep.110.p.22.c. d. | i ep.2.p.12.d|14. c. | ep.3.p.26.c.d. | Bar.3.jul.g.

Genn.c.6. 'Il avoit composé un ouvrage[qui s'est perdu,]Des premiers principes des choses, pour montrer que Dieu est l'unique auteur de tous les estres, & qu'il ne l'est pas neanmoins du mal, parceque le mal n'est que le mauvais usage que la volonté[de l'ange ou de l'homme]fait[d'elle mesme &]de tout ce que Dieu a creé.

Ferr.it.p.220|P. de N.l.4.c.95.p. 73.1. 'On pretend qu'il eut pour disciple un saint homme nommé Liberal, que l'Eglise de Treves où son corps a esté transporté aprés la ruine d'Altino, honore comme son principal patron le 27 d'avril. Nous n'en trouvons rien que dans Ferrarius & dans Pierre des Noels, qui y mélent diverses circonstances peu probables, principalement le dernier. Ce qu'ils disent que Saint Liberal mourut durant qu'Heliodore estoit retiré dans une isle à cause des persecutions des Ariens,[ne peut estre vray, si par ces Ariens on n'entend les Gots & les autres barbares"qui commencerent en 400 ou 401 à ravager l'Italie: & il est aisé que Saint Heliodore ait vécu jusqu'en 401, & audelà.]'Ces deux auteurs disent encore diverses choses de Saint Heliodore:[mais les unes sont fausses, & les autres sans autorité.] V. Honoré § 16, 18. Ferr.it.p.404|P. de N.l.6.c.46.p. 113.3.

ARTICLE XI.

Saint Jerome reçoit des nouvelles de ses amis d'Aquilée, & leur écrit: Retraite de Bonose.

[CE fut peutestre ensuite des nouvelles qu'Heliodore raporta en Occident de l'état où estoit S. Jerome, que ses amis d'Aquilée luy écrivirent.]'Saint Chromace & Eusebe son frere s'acquiterent envers luy de ce devoir d'amitié,"dont il ne leur avoit pas encore donné l'exemple.'Ils le firent par une lettre commune à eux deux, & à un troisieme uni avec eux par la charité,'qui estoit"Jovien Archidiacre d'Aquilée.[a]S. Jerome receut la lettre de ces trois amis dans son desert de Syrie, où Evagre la luy envoya. Il en fut extremement aise, & n'y trouva rien à redire, sinon qu'elle estoit trop courte pour son desir. Il leur répondit à tous trois par une lettre commune;'& il y joint dans ses salutations la mere de Saint Chromace, & ses sœurs vierges: Car ils demeuroient tous ensemble dans une mesme maison.

Hier.ep.42.p. 216.c. | provocavit. | ep.43.p.216.d. | c[ex] Ruf.l.1.p. 204.c. | V. § 5. | a ep.43.p.216.d. | p.217.b.

a. 'Il y fait un bel eloge de Bonose, qui s'estoit retiré dans une isle pour y vivre solitaire, ce qu'il avoit appris de la lettre de Saint Chromace.[Ainsi il y a apparence que l'isle où il s'estoit

retiré, estoit]'l'une de celles de la Dalmacie, où S. Jerome dit que Nepotien eust voulu se retirer pour vivre dans la solitude, s'il eust osé quitter son oncle.'Bonose demeuroit tout seul dans cette isle, où il n'y avoit ni aucun moine,"ni mesme aucun autre habitant que luy. Il n'avoit pas seulement avec luy le petit Onesime, qu'il aimoit comme son frere,[& qui pouvoit estre son neveu.] 'S. Jerome loue encore beaucoup"sa vertu & sa generosité dans une autre lettre, où il s'humilie aussi à proportion qu'il le releve. 'Il dit qu'il estoit toujours long quand il falloit louer Bonose. Il le met dans sa chronique sur l'an 377, comme l'un des plus illustres moines qui fussent alors dans l'Eglise.'Il l'appelle quelquefois fils du poisson, moins peutestre parcequ'il estoit dans une isle,'qu'à cause que toutes les lettres[1] du mot qui signifie en grec un poisson, marquent J. C, que Tertullien[& d'autres anciens]'appellent nostre poisson. ep.3.p.25.d. ep.41.p.214.c. &c. &c. e.d. p.215.a. ep.43.p.217.a. Opt.l.3.p.62. Tert.bapt.c.1.p.255.

[a]S. Jerome supplie S. Chromace & les autres à qui il écrit en mesme temps, de prendre un soin particulier de sa sœur, qui estoit alors en l'age le plus glissant. Il les prie de la vouloir souvent fortifier par leurs lettres, & mesme d'obtenir pour cela celles de S. Valerien[d'Aquilée]leur saint Evesque. Le Diacre Julien par qui seul il avoit quelques nouvelles de son pays, luy avoit appris le premier qu'elle persistoit dans le bien qu'elle avoit entrepris. Il luy avoit fait en mesme temps quelque reproche de ce qu'il ne luy avoit pas écrit. Saint Jerome veut s'en excuser, mais foiblement; & il aime mieux se reduire à dire qu'il n'avoit pu écrire à cause de l'abatement de corps & d'esprit où il s'estoit trouvé: de quoy il prend à témoin Heliodore qui avoit esté avec luy,[c'est à dire qu'il n'y estoit plus, & qu'il s'en estoit retourné en Occident.] a Hier.ep.43.p.217.a.

'Niceas, selon ce que nous avons dit, avoit tenu compagnie à S. Jerome dans l'Orient: mais il s'en estoit ce semble retourné à Aquilée. Le Saint fut fasché de ne point recevoir de ses lettres, en ayant receu de Chromace & d'Eusebe.'Il luy en fit des reproches d'amitié,'& il luy dit à la fin de sa lettre: Si vous m'aimez, » écrivez à un ami qui vous en prie. Que si vous estes en colere » contre moy, ne laissez pas de m'écrire tout fasché que vous » soyez. Ce me sera toujours une grande consolation dans la dou» leur que j'ay d'estre separé de vous, si je reçois de vos lettres ou » par un effet de vostre amitié, ou par un effet de vostre indigna» tion. ep.42.p.216.c. p.215.216. p.216.a.

1. ἰχθύς. Ἰησοῦς Χριστὸς θεοῦ υἱὸς σωτήρ.

ep.44.p.218.c. 'Il fit un semblable reproche à Chrysogone, dont il témoigne une estime tres particuliere: & pour l'assurer qu'il luy parle selon les sentimens de son cœur, il dit qu'Heliodore qui savoit ce qu'il en disoit à toute occasion, avoit pu luy en rendre un fidele témoignage.[C'estoit donc peu de temps aprés qu'Heliodore eut quitté l'Orient.

ep.36.p.211.2. Il joignit peutestre à la lettre qu'il écrivit à Julien,]'celle qu'il adressa à sa tante Castorine, avec laquelle il y avoit plusieurs années qu'il estoit brouillé, pour tascher de se reconcilier avec p.210.211|Du Pin, p.357. elle.[Nous avons perdu cette lettre;]'mais nous en avons une seconde qu'il luy écrivit encore sur le mesme sujet l'année d'aprés.

ARTICLE XII.

Commencement de l'histoire de Rufin: Il va en Egypte.

L'AN DE JESUS CHRIST 375.

["JE ne voy pas que nous puissions mettre plustost qu'au commencement de l'an 375 l'epistre 49,]'dans laquelle S. Jerome pour derouiller un peu son style, comme il dit, & donner cette satisfaction à Innocent son ami, décrit avec la beauté de son eloquence l'histoire celebre"d'une femme de Verceil, qui ayant esté condannée injustement à la mort fut frapée sept fois par l'executeur, & en rechapa.[Innocent vivoit donc au commencement de cette année. Mais aussitost aprés]'il fut emporté subitement par une fievre violente; & Hylas, comme nous avons dit, rouvrit bientost par sa mort la plaie que celle d'Innocent avoit faite dans l'ame de Saint Jerome.

[Margin: V. la note 8. — Hier.ep.49.p.233.234. — V. Valentinien I. § 17. — ep.41.p.214.c.]

c. 'L'un & l'autre estoit mort, lorsque Saint Jerome écrivit à p.213.b. Rufin l'epistre 41'au milieu de l'été,[apparemment des cette année mesme. Nous avons déja parlé plusieurs fois de Rufin, mais seulement en un mot & par occasion. Il faut en parler ici plus amplement pour faire connoistre qui il estoit, puisque son histoire doit faire une partie considerable de celle de S. Jerome.

Sid.l.2.ep.9.p.49. 'Rufin avoit aussi selon quelques uns le nom de[1]Turranius. 1.
a Hier.ep.2.p.47|Nor.h.P.p.7.a. [a]Saint Jerome quand il le veut railler l'appelle[plusieurs fois] Grunnius.[Je ne sçay si c'est qu'il fust d'une complexion grasse & epaisse, ou qu'il eust quelque defaut dans la prononciation.] Car ce Saint marque qu'il parloit fort lentement, & il le taxe

Du Pin, t.3.p.462. a Hier.in Ruf.l.1.c.1.p.196.c. 1. *Autrement*, Tauranius, Tyranius &c.[Je ne sçay si S. Jerome n'y feroit pas allusion,]'lorsqu'il dit au sujet de Rufin,[a] *objici mihi in schola tyrannica*.

assez

assez clairement d'aimer trop la bonne chere.[Je voy encore moins pourquoi]'il l'appelle Calphurnius Lanarius. Hier.ep.91.153. p.197.b.

[Pour le distinguer de beaucoup d'autres Rufins, on a accoutumé de le nommer Rufin d'Aquilée.]'Et Pallade a cru qu'il Lausc.c.118.p. 1033.a. estoit effectivement de cette[celebre]ville d'Italie.[a]Rufin mesme"donne quelque lieu de le croire.[b]Neanmoins S. Jerome[qui ne le pouvoit pas ignorer,]dit nettement[1]qu'Aquilée n'estoit pas sa patrie,[c]mais qu'il estoit"d'une petite ville; ce qui ne convient point dutout à Aquilée,'& de mesme pays que le vieillard Paul,[qu'on ne sauroit douter estre le mesme]'que Paul de Concorde à qui Saint Jerome a écrit.[Cette ville de Concorde]'qui estoit en Italie[est sans doute][d]celle que les geographes marquent assez pres d'Aquilée, & qui estoit celebre autrefois, mais on dit qu'elle est presentement ruinée.[Si donc Rufin a passé pour estre d'Aquilée, cela peut estre venu]'de ce qu'il y a esté battizé, y a passé du temps dans un monastere,[& y a peut-estre esté elevé à quelque degré de la clericature,][e]puisqu'il appelle plusieurs fois l'Eglise d'Aquilée son Eglise.'Il estoit [2]peutestre d'une famille considerable:'& neanmoins il n'avoit pas appris les belles lettres[f]ni la dialectique,[g]& il avoit seulement eu quelque teinture de l'eloquence.[h]On le blasmoit d'estre obscur,[i]& de faire diverses fautes dans le style.[k]Cela n'empeschoit pas neanmoins que des personnes ne l'estimassent eloquent.[l]Saint Paulin qui estoit bien capable d'en juger, luy attribue une erudition sainte & pieuse, & le qualifie egalement riche & habile en grec & en latin, pour les lettres"humaines & pour les divines.[m]S. Jerome qui d'ailleurs blasme son style, reconnoissoit quelque elegance dans un écrit que Rufin soutenoit avoir fait en deux jours.[Et assurément quoique ce qui nous reste aujourd'hui de ses ouvrages n'approche pas de l'eloquence de Saint Jerome, on peut dire neanmoins qu'ils n'en manquent pas, & qu'ils en ont autant & plus que beaucoup d'autres écrits du mesme siecle.'Gennade luy attribue un don particulier pour traduire:[& nous avons encore beaucoup d'ouvrages qu'il a traduits du grec en latin.]'Il a aussi traduit des auteurs latins & grecs.[Nous parlerons autrepart des defauts de ses traductions, aussibien que de ce qui regarde ses mœurs & sa doctrine.]'Saint Jerome luy accorde la gloire de l'erudition, & d'avoir eu une grande connoissance des anciens

Marginal notes (left): NOTE 9. — 1. — oppiduli tui. — 2. — scholasticis & salutaribus.

Marginal notes (right): a Ruf.ad An.p. 201.b. — b Hier.in Ruf.l. 1.c.1.p.212.d. — c l.3.c.6.p.239.a. — ep.6.p.51.a. — ep.21.p.132.d|v. ill.c.53.p.284.d. — p.284. — d Baudr.p.214. — Ruf.ad An.p. 202.d|in Hier.l. 1.p.204.c. — e p.202.d|204.d. — Lausc.p.1033.a. — Hier.in Ruf.l.1. c.7.p.208.d|3.c. 3.p.233.a. — f l.1.c.7.p.209.a| 3.c.1.p.231.b. — g l.1.c.7.p.209.a. — h a. — i c.4.p.202.d|l.2. c.1.p.213.b. — k p.213.b. — l Paul.ep.9.p. 115. — m Hier.in Ruf. l.3.c.3.p.235.a. — Genn.c.17. — Hier.in Ruf.l.3. c.10.p 245.a. — l.1.c.1.p.197.a.

1. *patria derelicta Aquileia habitat.*
2. *Εὐγενέστατος.* Mais je pense qu'il vaut mieux le raporter à ses mœurs.

auteurs, particulierement des Grecs.[Il n'acquit sans doute cette connoissance, & celle mesme de la langue greque, que lorsqu'il fut en Orient.]'Car d'abord il ignoroit absolument & la langue & les sciences des Grecs.ᵃIl fut quelque temps dans l'egarement de la vie commune du siecle. Car S. Jerome qui dit cela en mesme temps de luy mesme,'avoit sucé dés l'enfance le lait de la foy Chrétienne & Catholique.ᵇAprés avoir donc esté compagnons dans l'amour de la vanité, comme ils le furent ensuite dans l'amour de la verité. Deslors ils commencerent cette amitié'si étroite qui les unit[fort longtemps,]ᶜ& qui les rendit l'un & l'autre celebres par toutes les Eglises,ᵈn'y ayant personne à qui la charité ne donnast de la joie de voir entre eux une si parfaite union.

ex Ruf.l.2.p.211.c. — a ep.41.p.213.b. — ep.65.c.1.p.184.c. — b ep.41.p.213.b. — ep.6.p.52.d. — c Aug.ep.15.c.3.p.25.2.c. — d ep.29.c.1.p.27.1.d.

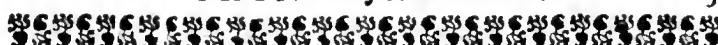
'Lorsque S. Jerome commença dans les Gaules,[peutestre vers l'an 365,]à se donner tout à fait à Dieu,ᵉRufin nourrissoit sans doute aussi alors son ame de la meditation continuelle de la parole de Dieu,[& de la science de l'Eglise,]puisque Saint Jerome luy copia à Treves le commentaire de Saint Hilaire sur les Pseaumes, avec son grand[& important]traité des Synodes [fait en 358.]

Hier.ep.41.p.214.c. — e ep.6.p.53.b.

'Il se retira[depuis]à Aquilée dans un monastere : & ce fut là qu'il receut le battesme vers l'an 372, par le ministere de Saint Chromace Prestre, de Jovin Archidiacre, & d'Eusebe Diacre de l'Eglise d'Aquilée, dont le grand Saint Valerien estoit alors le pasteur: & ils devinrent aussi tous trois de celebres & de saints Evesques. Eusebe[frere de S. Chromace]fut celui qui l'instruisit, & Rufin marque la doctrine qu'il avoit apprise de luy.[Il commença donc avant son battesme à embrasser la vie monastique,] 'dans laquelle il se rendit illustre par la sainteté de ses mœurs, & par la splendeur des vertus; le battesme qu'il avoit receu [aprés s'y estre preparé par les exercices du monastere,]'ayant rendu son ame toute pure & blanche comme la neige.[Saint Jerome passa en Orient en l'an 373; Rufin l'y suivit"assez peu aprés, & comme nous croyons, dés l'an 374.]'Il estoit encore jeune, agé peutestre de 30 à 40 ans]lorsqu'il quitta son pere & sa mere; & il ne les revit plus depuis,'quoique sa mere ne soit morte que vers l'an 398.'Il aborda en Egypte, où il alla visiter les solitaires & ce peuple celeste qui habitoit dans les deserts de cette province.

ex Ruf.l.1.p.204.c. — chr.an.378. — ep.5.p.52.d. — Note 10. — in Ruf.l.2.c.1.p.212.d. — ep.66.p.195.b. — ep.41.p.213.b.





ARTICLE .XIII.

Saint Jerome écrit à Rufin & à Florent : Quel estoit le dernier.

'SAINT Jerome estoit aussi alors [dans les deserts, comme nous l'avons dit, dans ceux de la Syrie,]'où il se fust tenu assez heureux d'entretenir son ami par le commerce des lettres. Ainsi il apprit avec joie qu'il s'estoit si fort approché de luy. Il en apprit la premiere nouvelle par un Heliodore, [different sans doute de celui d'Altino, qui, "comme nous croyons, s'en estoit déja retourné en Italie.]'Cette nouvelle estoit trop surprenante, & trop agreable au Saint pour qu'il osast s'en tenir d'abord assuré, surtout Heliodore ne la luy ayant apprise que sur ce qu'un autre luy en avoit dit.'Elle luy fut confirmée par un moine d'Alexandrie qui le laissa encore neanmoins dans le doute, parcequ'il ne luy put dire ni le pays de celui dont il parloit, ni son nom, [c'est à dire peutestre son surnom de Turranius qui le distinguoit de plusieurs autres Rufins.]'Ce moine avoit esté envoyé par le peuple Catholique [d'Alexandrie] pour assister les saints Confesseurs Egyptiens' bannis par Valens aprés que S. Athanase fut mort [en 373,] & releguez les uns à Neocesarée[b] ou en d'autres endroits du Pont & de l'Armenie, les autres à Proconnese isle de la Propontide pres de Cyzic. [Ainsi le chemin de ceux qui alloient les visiter, ou qui en revenoient, estoit de passer par la Syrie.] 'Celui-ci"revenoit ce semble de cette fonction de pieté : [& ainsi il pouvoit y avoir du temps que Rufin estoit en Egypte.] Enfin S. Jerome fut pleinement assuré qu'il y estoit par le témoignage d'un grand nombre de personnes qui en venoient, & qui raportoient que Rufin estoit à Nitrie, où il estoit allé voir S. Macaire.

'Le Saint estoit malade en ce temps là, & cela ne luy estoit qu'ordinaire :"Mais il commença alors à sentir la peine de sa maladie qui l'empeschoit de courir où estoit son ami pour l'embrasser. Ne pouvant donc satisfaire en cette maniere à son affection, il tascha de suppléer à ce defaut par une lettre pleine de tendresse.'Il la finit en exhortant son ami à correspondre de sa part à son affection, & conclud par une sentence que l'evenement rend remarquable : « L'amitié qui peut cesser d'estre, n'a » jamais esté veritable.

Marginal notes: Hier.ep.41.p.214.a. a p.213.b. — V. la note 7. — b. — b. — b. — Cassn.coll.18.c.7.p.687|Thdrt.l.4.c.19.p.692.d|694.c. b Baudr.p.90. — jam dudum missus. — Hier.ep.41.p.213.b. — b. — &c. — p.215.a.

L'AN DE JESUS CHRIST 376.

[Quelque temps aprés]'on raporta à Saint Jerome que Rufin

Marginal note: ep.5.p.52.d|Du Pin, p.338.

estoit venu d'Egypte à Jerusalem avec Sainte Melanie[qui vint en Palestine l'an 376.]Sur cela il écrivit à Rufin[une seconde lettre qui est perdue;]& pour la luy faire tenir, il l'adressa par sa lettre cinquieme à Florent dont nous avons parlé, qui estoit alors à Jerusalem. Il se rabaisse extremement dans cette lettre "pour relever Rufin audessus de luy,[& par là il se releve luy &c.
Hier.ep.6.p.53.a. mesme, rien n'estant si grand que l'humilité.]'Florent luy manda que Rufin n'estoit pas encore venu à Jerusalem;[& nous ne savons point qu'il y soit venu qu'en l'an 379, ou 380.

Ce Florent est sans doute celui que le Saint appelle Florentin
ex Ruf.l.2.p. 227.a. dans sa chronique sur l'an 377.]'Et Rufin citant cet endroit
a chr. mesme y lit Florent.[a] Saint Jerome l'y met avec Rufin & Bonose comme l'un des plus illustres solitaires de ce temps là; & il dit particulierement de luy, que sa charité pour les pauvres estoit si grande, qu'on l'appelloit ordinairement le pere des pauvres.
ep.5.p.52.d. 'Aussi il dit en luy écrivant qu'il avoit entretenu, nourri, vétu, visité J.C, en la personne d'une infinité de fideles, ce qui avoit
ep.6.p.53.b. repandu sa reputation parmi tous les peuples.'Il estoit l'hoste des étrangers qui venoient[à Jerusalem.]Il faisoit du bien à tout le monde; & il n'avoit pas mesme de livres à luy, parceque quand il en avoit quelqu'un sa charité les luy ravissoit aussitost pour les donner à ceux qui les luy demandoient; en sorte qu'il manquoit mesme de plusieurs livres de l'Ecriture.[Il falloit qu'il eust esté marié, & qu'il eust des enfans:]Car il parloit d'un esclave precepteur de son fils.

ep.5.p.52.d. 'Ce fut par la reputation de sa charité que Saint Jerome commença à le connoistre & à l'aimer, quoiqu'il ne l'eust jamais vu. Il releve surtout l'assistance qu'Heliodore avoit receue de luy dans sa necessité & dans les incommoditez de quelques voyages;[ce que nous croyons devoir raporter au mesme Heliodore, qui avoit appris le premier au Saint que Rufin estoit en Egypte, estant peutestre venu dans ce temps là mesme de Jerusalem en
d. Syrie.]'Il salue Florent de la part d'Evagre[qui pouvoit estre alors avec luy.]

ep.6.p.53.a. 'Florent récrivit à S. Jerome que Rufin n'estoit pas encore venu;[mais il luy faisoit sans doute esperer qu'il viendroit bien-
a.b. tost,]'puisque S. Jerome en luy répondant de son desert, le prie de luy redemander quelques livres comme ceux de S. Hilaire qu'il avoit luy mesme écrit à Treves pour luy, & de luy en faire copier d'autres sur ceux de Rufin, particulierement S. Retice
b. d'Autun sur les Cantiques.'Il le prie en recompense de luy

mander tous ceux dont il pouvoit avoir besoin, afin qu'il les luy fist écrire par ses copistes. Il luy répond sur un esclave fugitif qu'il avoit vu à Antioche, s'offrant de le luy faire envoyer par Evagre, le desert où il estoit renfermé ne luy permettant pas de luy rendre ce qu'il luy demandoit.'Florent l'exhortoit ce semble à venir à Jerusalem : mais il répond que quoiqu'il le desirast extremement, il ne luy estoit plus permis de quitter sa solitude. a.



ARTICLE XIV.

Histoire de Saint Martinien ermite.

'DANS la premiere lettre que S. Jerome écrit à Florent, Hier.ep.5.p.51.d.
» luy & Evagre saluent ensemble le frere Martinien, que
» je souhaite beaucoup de voir, dit le Saint, mais je suis retenu
» par la chaine de ma langueur.'Il y avoit un S. Martinien celebre Boll.13.feb.p.
parmi les Grecs, & on pretend qu'il vivoit en ce temps-ci mesme, 666.c67.
retiré sur une montagne auprés de Cesarée en Palestine.'Nous p.667.§ 1.
NOTE 11. en avons une histoire qui peut paroistre originale, ["mais qui n'est pas neanmoins tout à fait sans difficulté. Pour dire en peu de mots ce qu'elle porte,]Martinien ayant quitté environ à l'age de 18 ans la ville de Cesarée dont il estoit, se retira sur la montagne[1] voisine où il y avoit beaucoup d'autres solitaires. Il y fit un grand progrés dans la vertu, & receut mesme le don de faire un grand nombre de miracles. Il mena ainsi une vie toute angelique durant 25 ans, [qui doivent se terminer vers l'an 390 ou 394 au plustard, selon ce qu'on verra dans la suite. Ainsi ce fut durant ce temps là qu'il fut connu de S. Jerome par quelque occasion que nous ignorons, si c'est de luy que parle ce Saint.]

'Le demon jaloux de sa vertu le tenta en diverses manieres, § 1.
le menaça visiblement de le perdre, & le fit presque.'Car une § 3.
miserable femme s'estant engagée comme par jeu à surmonter sa constance,'feignit de s'estre egarée, & obtint de luy qu'il la § 4.5.
receust pour une nuit dans sa cellule, depeur qu'elle ne fust mangée des bestes. Il pria avant que de la recevoir, se retira ensuite dans un lieu à part pour passer la nuit, partie à chanter des pseaumes, partie couché sur la terre nue : Mais lorsqu'il voulut la congedier le lendemain,'s'estant un peu arresté à parler avec § 6.7.
elle, il s'affoiblit jusqu'à consentir au peché, & à estre pres de l'executer,'ayant peutestre donné entrée au demon par quelque Chry.ad Th.l.1.c.11.t.4.p.578.b.

1. appellée, dit cette histoire, *le lieu de l'arche*, de quoy on ne rend point de raison

petite negligence, comme S. Chryſoſtome le dit autrepart de Theodore, que Dieu laiſſa aller juſqu'au fond du precipice pour l'en retirer par une penitence plus glorieuſe.[Mais pour Marti-
Boll.13.feb.p. 568.§ 8. nien, il l'arreſta ſur le bord:]'& la grace luy ayant auſſitoſt touché le cœur d'une maniere tres vive, il alluma du feu, entra dedans nus-piez par deux fois juſqu'à ce qu'il ne put plus ſe ſoutenir, comme pour voir s'il pourroit ſouffrir le feu de l'enfer où ſon peché l'euſt dû conduire; & cette violence extraordinaire qu'il fit pour ravir le royaume du ciel, n'éteignit pas ſeulement
§ 9. en luy toute la flamme de la tentation,'mais convertit meſme
§ 10. celle qui vouloit le perdre.'Martinien l'envoya au monaſtere que Sainte Paule avoit baſti en Bethléem[en 389, comme nous le verrons dans la ſuite,]luy ordonnant de declarer à la Sainte
§ 11. tout ce qui luy eſtoit arrivé.'Sainte Paule la receut, en prit un grand ſoin; & cette femme profita tellement de ſes inſtructions, que la Sainte eſtoit meſme obligée de la moderer. Elle paſſa ainſi[1]dix ans dans ce monaſtere, au bout deſquels elle finit ſa 1.
courſe par une heureuſe mort. Il ſemble que Sainte Paule vivoit encore.[Ainſi il faut mettre ſa mort entre 399 & 404, & ſa
p.666.f. converſion entre 389 & 394.]'Metaphraſte qui a extremement
p.669.d. paraphraſé cette hiſtoire,'luy donne le nom de Zoé.

p.669.§ 12. 'Martinien fut ſept mois à ſe guerir de ſes brulures; & au bout de ce temps croyant que Dieu demandoit de luy qu'il ſe retiraſt en un lieu encore plus eloigné, où les femmes ne puſſent dutout
§ 13|Menæa, p. 150. venir,'il ſe fit mener à un rocher qui eſtoit à une journée avant dans la mer, où un matelot luy apportoit deux ou trois fois l'année du pain & de l'eau avec des branches de palmier, qui luy ſervoient & pour s'occuper au travail, & pour payer enſuite de
Boll.p.670.§ 13. 14. ce qu'il faiſoit le peu que le matelot luy apportoit.'Il paſſa[2]ſix 2.
ans de la ſorte ſans avoir aucun toit pour ſe couvrir, & au milieu des flots qui s'elevoient quelquefois de pluſieurs coudées au-deſſus de luy.

§ 15. 'Au bout de ce temps un vaiſſeau ayant fait naufrage au pié de ſon rocher, tous ceux qui y eſtoient furent noyez, à la reſerve
§ 23. d'une fille'agée de 25 ans,[a]qui le conjura de l'aider à ſe ſauver.
a § 15. b § 16. Il ne crut pas que la charité luy permit de s'en diſpenſer.[b]Mais ne voulant pas s'expoſer luy meſme à un danger où ſon ame avoit déja penſé perir, il laiſſa là cette fille avec ſes petites proviſions, en l'aſſurant qu'un matelot qui viendroit avant qu'elles

1. ou douze ſelon Metaphraſte;[ce qui fera mettre ſa converſion en 392 au pluſtard.]
2. on lit dix dans les Ménées:[ſelon quoy il faudroit mettre ſa mort en 402 au pluſtoſt.]

fussent finies, la remeneroit à terre ; & se jetta dans la mer, en s'abandonnant à la providence qu'il avoit invoquée, parcequ'il trouvoit le danger de mourir encore moindre que celui de perdre sa chasteté. Son histoire dit, (& c'est ce qu'elle a de plus difficile à croire,) que deux daufins le receurent sur leurs dos, & le porterent à terre.'Il fit ensuite divers voyages durant deux ans, se contentant de ce que luy donnoit la providence par les gents de bien qu'il rencontroit.'Et il mourut enfin à Athenes assisté par l'Evesque du lieu, à qui Dieu, selon cette histoire, avoit fait connoistre l'eminence de sa vertu. [Ainsi il falloit que ce fust aussi un Saint: mais son nom n'est pas marqué. Selon cette suite de l'histoire de Saint Martinien, on peut mettre sa mort vers l'an 398 au plustost, & au plustard vers l'an 402.]'L'Eglise greque qui l'honoroit particulierement à Constantinople dans une chapelle de S. Pierre jointe à la grande eglise,'fait solennellement sa feste le 13 de fevrier,'auquel quelques nouveaux Latins la marquent aussi.

§ 17. § 18. Menæa, p. 151. p. 144-154. Boll. p. 667. a.

'La fille qu'il avoit laissée sur son rocher n'en voulut point sortir;'mais y continua durant deux ans la mesme vie que Saint Martinien, s'estant fait apporter un habit d'homme avec de la laine pour travailler.'Le matelot qui luy venoit apporter du pain de temps en temps l'ayant trouvée morte, porta son corps à Cesarée, où l'Evesque la fit enterrer honorablement.'Elle est appellée Photine dans Metaphraste.

p. 671. § 20. 21. § 21-23. § 24. f.

++

ARTICLE XV.

Rufin passe six ans en Egypte ; y souffre pour la foy ; vient demeurer à Jerusalem avec Melanie.

[ON ne sçait pas, comme nous avons dit, si Rufin vint à Jerusalem, lorsque Florent l'y attendoit. On sçait seulement]'qu'il passa six ans en Egypte, [depuis 374 jusqu'en 379 ou 380,] & ce fut, dit-il, pour la cause de Dieu qu'il y demeura si longtemps. [Il veut peutestre dire que ce fut pour la défense de la foy orthodoxe que les Ariens y persecuterent durant ce temps là, ou au moins jusqu'en l'an 378.]

Ruf. in Hier. l. 2. p. 223. b.

'Il assure en effet que durant qu'il demeuroit à Alexandrie, & que les heretiques y persecutoient l'Eglise, sa foy avoit esté eprouvée par les prisons & par les exils que l'on y faisoit souffrir aux défenseurs de la foy.'Et dans son histoire ecclesiastique, il

Ruf. ad An. p. 201. b. hist. l. 11. c. 4. p. 178. a.

dit qu'il a esté le témoin & le compagnon de ce qu'avoient souffert[en 376]les deux Macaires, Saint Pambon, & les autres solitaires de Nitrie.

Hier.in Ruf.l. 2.c.1.p.212.d. 'Saint Jerome devenu son ennemi, l'accuse en cela de mentir ouvertement, & luy demande pour le croire les particularitez & les actes authentiques de ce qu'il avoit souffert.[Nous ne savons pas ce que Rufin répondit ou ce qu'il avoit à répondre

l.3.c.3.p.235.a. sur ce sujet.]'Car nous avons perdu la lettre qu'il écrivit à Saint Jerome pour refuter ses deux premiers livres contre luy.[Mais pour les actes qu'il demande, il y a beaucoup d'apparence que les Ariens n'en faisoient pas de toutes les violences qu'ils exerçoient, & qu'ils n'attendoient pas toujours des procedures & des sentences juridiques, pour emprisonner, pour chasser, & mesme

Socr.l.4.c.22.p. 231.c. a Vit.P.p.442.2. pour tuer ceux qu'ils haïssoient.'Socrate a cru que Rufin avoit effectivement souffert dans cette persecution:[a]Et Rosweide ne juge pas que l'autorité de S. Jerome qui le nie dans la chaleur de la dispute, doive nous empescher de le suivre.[Ainsi nous croyons luy pouvoir donner sur cela le titre de Confesseur.]

Ruf.in Hier.l.2. p.223.b. 'Durant les six années qu'il passa en Egypte, il eut soin de s'instruire dans l'ecole des excellens maistres qu'il y trouva, soit pour la doctrine de la foy, soit pour la vertu & la conduite des mœurs. Il conte entre ceux qu'il avoit vus à Alexandrie, non

hif.l.11.c.7.p. 181. seulement"Didyme,'cet aveugle si éclairé qu'il ecouta avec autant de plaisir que d'admiration, & dont il lut & estima aussi V.son titre.

in Hier.p.223.b. beaucoup les ouvrages;'mais plusieurs autres qu'il soutient n'avoir pas esté inferieurs à Didyme, comme Serapion & Menite, qui n'estoient pas moins freres pour les mœurs & l'erudition, qu'ils l'estoient par le sang & par la nature. Il y joint un nommé Paul, homme extremement agé, qui avoit esté disciple de Saint Pierre Martyr,[c'est à dire de l'Evesque d'Alexandrie mort des l'an 311.

Il trouvoit là encore assez d'autres personnes, dans la conver-

Lauf.c.7.p.908. a.b. sation desquels il pouvoit s'edifier,]'puisque dans les monasteres qui estoient autour d'Alexandrie, il y avoit plusieurs grands personnages, tres considerables par l'ardeur de leur pieté, & eminents en toutes sortes de vertus, qui n'estoient guere moins en nombre que de deux mille.

Ruf.in Hier.l.1. c.2.p.223.b. 'Il ecoutoit neanmoins & plus souvent & avec plus d'attention les saints maistres du desert, comme il les appelle, c'est à dire les deux SS. Macaires[d'Egypte & d'Alexandrie,]S. Isidore & Saint Pambon,[dont nous avons tasché de ramasser les actions

en

en d'autres endroits.]'Il en nomme encore plusieurs autres dans son histoire, par les mains desquels il se rejouit d'avoir eu l'honneur d'estre beni.[Car pour ceux dont il a écrit l'histoire,"il y a toute apparence que ce n'est pas luy qui les a vus, ce qui nous empesche d'en rien dire ici. Il a donc quelque raison de dire,] 'qu'on ne peut pas l'accuser de s'estre instruit soy mesme, mais qu'il a sujet de se plaindre qu'ayant eu de si excellens maistres, il en ait si peu profité.

hist.l. 11.c.8.p. 181.2.

V. la note 80.

in Hier.l.2.p. 225.b.

'Il se glorifioit encore d'avoir toujours esté dés sa jeunesse disciple de Theophile d'Alexandrie. Neanmoins Saint Jerome soutient que cela ne peut estre, Rufin n'ayant point esté en Egypte depuis que Theophile estoit Evesque,[c'est à dire depuis 385,] & Theophile n'ayant jamais voulu enseigner avant son episcopat.[Cela n'empeschoit pas neanmoins qu'il n'eust des amis à qui il faisoit part de ce qu'il savoit.]'Saint Jerome dit que ce fut à Alexandrie que Rufin apprit les sentimens[d'Origene,] dont Rome & l'Italie n'avoient point encore entendu parler. [Il est certain qu'il a toujours aimé cet auteur mélé de bien & de mal.]'Mais il proteste qu'il ne s'attache point à sa doctrine, & qu'ainsi il ne doit point passer pour"son disciple & son défenseur.

Hier.in Ruf.l.3. c.5.p.258.b.

c.8.p.243.a.

Ruf.ad an.p. 202.d.

assertor.

[C'est apparemment Rufin que marque S. Paulin,]'lorsque parlant de quelques proprietez des pellicans qui sont en Egypte & dans les deserts voisins du Nil, il dit qu'il les avoit sceues d'un saint homme, tres docte, & son ami particulier, qui avoit appris beaucoup de choses non seulement dans les livres, mais encore en voyageant dans divers pays.

Paul.ep.26.p.228.

[Melanie l'ayeule dont on verra l'histoire en particulier, estoit apparemment en Egypte dés l'an 366, mais elle y demeura jusqu'en 376. Ainsi l'union tres particuliere qu'elle a eu avec Rufin peut bien avoir commencé dés le temps qu'ils y passerent ensemble.

Rufin quitta enfin l'Egypte en 379 ou 380, aprés avoir passé six ans,& vint à Jerusalem]'où il demeura durant un grand nombre d'années en la compagnie de Melanie l'ayeule,[a]dont S. Paulin dit qu'il estoit le compagnon dans son voyage spirituel.[b]Il employa ce temps à recevoir avec elle les pelerins qui y venoient par devotion, les Evesques & les moines, les vierges & les personnes mariées, les gents de qualité & ceux du peuple; en un mot, à donner à tous ceux qui se presentoient le secours dont ils avoient besoin, & à subvenir à leurs depens aux necessitez de

Lauf.c.118.p. 1033.a.
a Paul.ep.9.p. 115.
b Lauf.c.118.p. 1033.a.b.

tout le monde. Ils réunirent à l'Eglise environ 400 moines divisez à cause de Paulin[ou Paulinien, comme nous dirons en son lieu.]Ils y firent rentrer tous ceux qui suivoient l'heresie des Macedoniens, honorerent le Clergé par divers presens, & enfin passerent leur vie dans une grande pieté, dont la bonne odeur edifia presque toute la terre, sans donner aucun mauvais exemple à personne.[Je croy qu'on peut dire en effet que Rufin estoit irreprochable pour sa vie & pour ses actions. Mais sa croyance trouva des adversaires, & donna occasion à divers troubles, que nous tascherons d'expliquer dans la suite en leur lieu.

Il nous suffit de dire presentement qu'il n'estoit pas tellement fixé à Jerusalem qu'il ne fist divers voyages.]'Car il témoigne qu'il a esté en Mesopotamie, & qu'il y a vu divers solitaires autour d'Edesse & de Carres.'Il assure aussi qu'il a fait un second voyage de quelques jours à Alexandrie,[qu'il faut mettre avant l'an 385, si nous accordons]'ce que dit S. Jerome, qu'il n'y avoit jamais esté depuis que Theophile en estoit Evesque.[Pour le voyage sur lequel on pretend qu'il fit les vies des Peres des deserts, nous l'examinerons"en un autre endroit, où nous verrons que ce ne fut point luy qui fit ce voyage.]

'Il parle de quelques freres qui demeuroient sur la montagne des Oliviers"dans ses cellules ;[ce qui semble marquer que non seulement il vivoit à Jerusalem comme solitaire, mais qu'il en conduisoit mesme quelques autres.]

Ruf.l.11.c.8.p.181.2. — in Hier.l.2.p.223.b. — Hier in Ruf.l.3.c.5.p.238.d. — V. la note 80. — ex Ruf.l.2.p.222.d. — *in meis cellulis.*

ARTICLE XVI.

Divisions de l'Orient : S. Jerome est inquieté sur le sujet de la communion.

[SAINT Jerome s'estoit renfermé dans la solitude pour y trouver le repos, & s'exemter des troubles & des disputes qui avoient commencé à le persecuter dans l'Occident.]'Mais il ne changea pas d'esprit[& de sort,]en changeant de pays, & en traversant les mers. L'ennemi ne le quitta point, il le suivoit partout, & il souffrit de plus grandes guerres dans la solitude [qu'auparavant.]La rage des Ariens appuyée par la puissance du siecle,[sous l'autorité de Valens qui tenoit alors sa Cour à Antioche,]s'elevoit contre luy avec furie. Mais ceux qui paroissoient estre l'Eglise, divisez en trois partis sous Melece, Vital & Paulin, dont chacun le vouloit tirer à luy, faisoient sa peine & son tourment.

Hier.ep.58.c.1.p.233.b.

[Saint Melece avoit esté établi Evesque d'Antioche en 361, par un consentement commun des Ariens, & de beaucoup d'Orthodoxes: Mais dans le premier discours qu'il fit, il se declara tellement contre les Ariens, qu'ils se separerent de luy, & firent Euzoïus leur Evesque. Neanmoins comme ils avoient d'abord eu part à son election, les plus genereux Orthodoxes d'Antioche, qui depuis plus de 30 ans faisoient un corps à part, sous le nom d'Eustathiens, parcequ'ils n'avoient jamais voulu communiquer avec les Evesques substituez à la place de S. Eustathe, tous Ariens jusqu'à S. Melece; ces Eustathiens, dis-je, ne voulurent point encore se réunir avec luy. Lucifer de Cailleri pensant étouffer la division, leur donna Paulin pour Evesque sur la fin de 372. Mais ce remede mal appliqué augmenta le mal. Tout ce qu'il y avoit d'Orthodoxes dans l'Orient, prit hautement le parti de S. Melece, & l'Occident suivi de l'Egypte ne voulut point abandonner Paulin. Les choses demeurerent en cet état

V. les Apollinaristes § 9.

"jusqu'au commencement de 376, qu'Apollinaire Evesque de Laodicée, qui semoit depuis quelque temps sa nouvelle heresie dans le secret, entreprit de faire Vital Evesque d'Antioche, & de diviser les autres Eglises par de semblables crimes.

Ce fut dans ce temps là]'que S. Jerome écrivit du desert de Syrie au Pape Damase la lettre dont nous allons bientost parler, puisqu'il y marque Vital comme faisant un parti & une communion separée, 'quoiqu'il se pretendist toujours uni à l'Eglise Romaine; '& Apollinaire le pretendoit encore quelques années depuis. [a]Il est certain au moins que Saint Jerome n'écrivoit pas avant l'an 375, [b]puisqu'il parle de S. Ambroise comme d'un des chefs de l'Eglise contre les Ariens. [Car ce Saint ne fut battizé & fait Evesque que dans les derniers jours de l'année 374.

b|ep.57.p.131.a| 58.p.133.b.
ep.58.p.133.134.
Thdrt.l.5.c.3.p. 707.c.
a Bar. 372.
b Hier.ep.57.p. 131.b.

Outre la division particuliere d'Antioche, il y en avoit encore une autre generale dans l'Eglise sur le terme d'hypostase. Car les Grecs le prenant, comme nous faisons aujourd'hui, pour une Personne qui subsiste réellement, reconnoissoient trois hypostases dans la Trinité,]'& ne jugeoient pas que ce fust assez pour exclure l'heresie de Sabellius de reconnoistre trois Personnes, puisque Sabellius mesme les reconnoissoit. [Les Latins au contraire, qui prenoient *hypostase* & *substance* pour la mesme chose, regardoient comme une impieté Arienne de dire qu'il y eust trois hypostases. S."Athanase avoit tasché d'assoupir une dispute, qui toute déraisonnable qu'elle estoit troubloit toute l'Eglise: & il avoit resolu dans le grand Concile qu'il tint à

Bas.ep.149.p. 345.146.
V. son titre 595.

Alexandrie l'an 362, que chacun auroit la liberté de se servir du mot d'hypostase au sens qu'il voudroit en s'expliquant : Mais une conclusion si digne de sa sagesse ne put pas appaiser le mal, qui fut ce semble fomenté par la division particuliere de l'Eglise d'Antioche.

S. Jerome qui vint en Orient dans le temps & dans le pays où ces contestations estoient les plus échaufées, s'y trouva fort embarassé. Il y a tout lieu de croire qu'estant à Antioche, il se joignit à la communion de Paulin, puisqu'elle estoit autorisée par l'Occident d'où il venoit. Nous avons vu qu'Evagre son intime ami, s'y estoit uni, & qu'il en devint ensuite le chef. Nous avons dit aussi que S. Jerome avoit étudié l'Ecriture sous Apollinaire ; ce qui luy pouvoit donner quelque engagement

ep.57.58.p.131.133.b. avec Vital.]'Mais estant dans le desert, comme il trouvoit difficile de reconnoistre parmi tant de differens partis qui dechiroient l'Orient, où estoit la fontaine seellée, & le jardin fermé, [c'est à dire l'Eglise & la communion Catholique,]il resolut de s'attacher seulement à la communion de l'Eglise Romaine, tant pour la majesté particuliere de ce siege où il avoit esté battizé, qu'à cause[qu'il estoit suivi]de tout l'Occident, où la foy regnoit dans une entiere tranquillité.

[Cette raison le devoit, ce semble, porter à demeurer dans la communion de Paulin, ou à l'embrasser s'il n'y estoit pas.]

ep.58.p.133.134. 'Neanmoins soit parceque Vital & S. Melece pretendoient aussi estre unis à la communion de Rome ;[soit parcequ'il n'y avoit personne dans le desert qui ne suivist la communion de Saint Melece, & qui ne regardast celle de Paulin, aussibien que celle de Vital, comme un schisme, à quoy il semble qu'on peut ra-

p.133.b. porter ce qu'il dit :]'Que les solitaires de là autour s'elevoient contre luy, & l'accabloient par l'autorité que leur antiquité leur donnoit ;[soit qu'il trouvast d'autres difficultez dans la

ep.57.p.131.a. communion de Paulin ;]'il declare qu'il ne connoist point Vital, qu'il rejette Melece, & qu'il ignore Paulin : Et comme il estoit trop eloigné de Rome pour en attendre toujours le Saint du Seigneur,[c'est à dire l'Eucaristie,]il suivit les Confesseurs Egyptiens qui estoient les collegues de Damase,[c'est à dire, selon Blondel,"les Evesques d'Egypte bannis par Valens à V. les Ariens § 130, 131.

Thdrt.l.4.c.19. p.689.d|691.d. Diocesarée en Palestine.]'Il y avoit encore dixneuf Prestres & Diacres d'Alexandrie que le Comte Magnus avoit fait bannir à Heliopole en Phenicie :[& je n'en voy point qui fussent plus pres de Saint Jerome. Neanmoins le titre de collegues semble plustost marquer des Evesques.]



ARTICLE XVII.

Il consulte Damase sur la communion & les hypostases.

[C'Estoit là, autant que nous en pouvons juger, le veritable sujet de la persecution que l'on faisoit à Saint Jerome. Neanmoins il se plaint qu'on la fondoit principalement sur le sujet des hypostases:]'L'Evesque des Ariens, dit-il, & les Campagnars[qui estoient ceux de Saint Melece, comme on le verra dans la suite,]exigent d'un Romain comme je suis,[c'est à dire d'un Latin,]que je confesse trois hypostases. Il s'étonnoit qu'on l'inquietast sur un different terminé[en 362,]par le Concile d'Alexandrie, & sur un mot qui n'estoit point autorisé par l'Ecriture. Ensuite il demandoit ce qu'ils entendoient par trois hypostases: Ce sont, disoient-ils, trois Personnes qui subsistent; & il répondoit que c'estoit là sa croyance.'Il repetoit sans cesse qu'il croyoit trois Personnes subsistantes, vraies, entieres, parfaites; & cela n'empeschoit point qu'il ne fust appellé heretique, & traité de Sabellien, non par des Ariens, mais par des Orthodoxes, & des solitaires tres austeres & tres penitens.'On vouloit, dit-il, qu'il avouast en propres termes les trois hypostases, & on ne se contentoit pas qu'il se servist d'expressions que ses persecuteurs reconnoissoient n'avoir que le mesme sens. [Cette conduite paroist bien deraisonnable, & neanmoins c'est celle qu'Acace de Berée, qui fut peu aprés l'un des plus ardens défenseurs de la communion de S. Melece,]'avoue qu'on avoit tenue à l'égard de Paulin d'Antioche; & il paroist en reconnoistre l'injustice.

Hier.ep.57.p.131.b.

ep.77.p.315.a.

ep.57.p.131.b.

Cyr.Al.ep.13.p.64.b.c.

[Il est pourtant difficile de croire que S. Jerome n'ait pas usé de quelque exageration]'dans ce qu'il ajoute: Nous disons hautement: Si quelqu'un ne confesse pas trois hypostases,¹c'est à dire trois Personnes subsistantes, qu'il soit anatheme.[Il est, dis-je, difficile de croire qu'il se soit servi de ces termes à l'égard des Orientaux, qui ne demandoient autre chose de luy que le terme d'hypostase, il ajoute aussitost aprés:]'Et parceque nous n'apprenons pas leurs termes, ils nous traitent d'heretiques.[Je ne voy pas comment cela s'accorde.]On y voit aussi en cet endroit qu'il condannoit mesme les trois hypostases comme une impieté. Et c'est apparemment ce qui choquoit les Orientaux.

Hier.ep.57.p.131.b.

b.

1. Le texte ajoute ου τρία υποστασις.

[S'il les eust confessées en la maniere qu'il le dit, le moyen que les Orientaux eussent refusé de le recevoir, puisque s'ils ne se contentoient pas du mot de Personne, c'est qu'ils ne le trouvoient pas suffisant pour exclure le Sabellianisme, & non pas qu'ils le trouvassent mauvais. Que si neanmoins la chose est tout à fait comme le raporte S. Jerome, il faut que les Orientaux aient consideré le mot de Personne comme une restriction de celui d'hypostase, ou il faut que Saint Jerome eust affaire à des personnes peu intelligentes & fort zelées, c'est à dire aux gents du monde les moins raisonnables.]

a. 'Dans l'embaras où il se trouvoit sur ces deux points, il se resolut de consulter Damase qui estoit alors assis sur la chaire de Saint Pierre, & il luy écrivit une lettre, où aprés avoir representé les deux états differens, de l'Orient & de l'Occident, [à
b. peu pres de mesme que fait S. Basile dans diverses lettres,]'il le prie en des termes tout à fait beaux d'agréer qu'il s'adresse à luy
2.b. comme au Chef de l'Eglise où il avoit receu le battesme.'Il luy expose ensuite l'état où il estoit, & parle assez fortement pour
p.132.c. rejetter absolument les trois hypostases.'Il dit neanmoins avec peine qu'il les confessera en les expliquant, si Damase le juge à propos; & il le conjure pour cela"par J.C. de luy accorder ses &c. lettres, le priant de les adresser à Evagre, & de luy marquer en mesme temps avec qui il doit communiquer à Antioche. [Il y a
c. une chose fascheuse dans cette lettre.]'Car de ce que les Orientaux refusoient de se contenter qu'il avouast le sens des trois hypostases, il en infere que cette bizarrerie n'est pas sans mystere. Il pretend qu'il y a du venin caché sous le bon sens qu'ils donnoient aux trois hypostases; que c'est l'ange de satan qui se transfigure en Ange de lumiere; & que les Campagnars joints aux heritiques de Tarse, ne recherchoient autre chose que d'estre appuyez de l'autorité que leur donneroit la communion de Rome, pour prescher ensuite leurs trois hypostases dans leur ancien sens, [c'est à dire dans celui des Ariens.

La suite du temps a fait voir que ce jugement n'estoit pas assez fondé sur la verité. Cependant si le Pape y eust deferé, c'estoit pour ne voir jamais l'Orient réuni avec l'Occident; & il est
ep.77.p.315.a. difficile de ne pas faire tomber sur S. Jerome]'la plainte si juste qu'il faisoit vers le mesme temps, & sur le sujet mesme des trois hypostases, contre la temerité des moines, qui des cavernes de leurs cellules entreprennent de condanner le monde, & de se rendre juges des Prelats.

[Il est fascheux aussi qu'il témoigne plus d'aversion pour Melece que pour l'heretique Vital, dont l'episcopat n'estoit
respue. qu'un schisme visible & inexcusable.]'Car il "rejette Melece, se *ep.57.p.131.a.*
contentant de dire qu'il ignore Vital comme Paulin.[Mais il faut mesme selon toutes les apparences, dire que c'est S. Melece]
'qu'il appelle le chef des Ariens, & il ne le traite guere mieux *chr.an.361.365.*
en d'autres endroits.'Les Campagnars qu'il joint à cet Evesque *ep.57.p.131.a.*
1. des Ariens,'&'qu'il met quelquefois avec les Marcionites, les *in Luci.c.9.p.147.b.*
Valentiniens, & les Donatistes au nombre de synagogues de l'Antechrist, opposées à la veritable Eglise,'ne sont en effet *Bar.386.§58|*
autre chose que les Orthodoxes de la communion de S. Melece, *Blond.p.103.459.*
à qui on donnoit ce nom, parcequ'estant chassez des eglises par les Ariens, ils estoient obligez de s'assembler à la campagne pour faire le service divin:[De sorte que ce nom que les Ariens leur avoient apparemment donné par dérision, estoit une preuve de leur pieté solide.

Il est plus difficile de deviner ce que c'est que *les heretiques de Tarse.*]'Blondel dit que c'estoit le Clergé de Silvain Evesque de *Blond.p.104.*
Tarse[mort quelque temps auparavant. On pourroit peutestre l'étendre à tout le parti des Semiariens ou Macedoniens, qui ayant deputé au Pape Libere Silvain de Tarse & quelques autres, furent receus dans sa communion en 366, admis par le Concile de Tyanes en 367, & ensuite, comme nous croyons, par Saint Athanase en 372, à la sollicitation de S. Basile, qui parle toujours fort bien de Silvain. Ainsi Baronius ne devoit pas
dire]'que c'estoient les Semiariens,[ou il devoit ajouter qu'ils *Bar.371.§53.*
s'estoient corrigez, & avoient esté receus dans la communion de Rome. Neanmoins s'il en faut croire Socrate & Sozomene,
V. S. Basile §117. "quelques uns de ceux qui s'estoient réunis alors retomberent dans leur heresie aprés la mort de Valens, comme Eustathe de Sebaste avoit déja fait dés l'an 373.

Je ne sçay si c'est à la persecution que Saint Jerome souffrit des Orientaux, qu'il faut raporter sa lettre 39e,]'où il se plaint du *Hier.ep.39.p.212.d.*
jugement que l'envie faisoit de luy, & en appelle au tribunal de J.C. Il écrit cette lettre de sa solitude, & il dit que le petit morceau de papier que sa pauvreté luy avoit pu fournir, en est une preuve. Il l'adresse à des vierges à qui il avoit souvent écrit sans en recevoir de réponse, à cause, ce semble, des mauvais

1.[Car il n'y a pas d'apparence que *Campenses* de l'epistre 57, soient autres que *Campates* dans le livre contre les Luciferiens.]'Baronius les appelle *Compitas.*[Cela est peutestre dans quelque edition de S. Jerome.] *Bar.386.§58.*

bruits qu'on faisoit courir de luy. Il s'en plaint, mais avec beaucoup d'humilité. Ces vierges sont appellées *Hermonenses*, d'où Erasme[& Victorius]tirent qu'elles demeuroient sur la montagne d'Hermon[dans la Palestine.]

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

ARTICLE XVIII.

Il écrit encore à Damase ; fait une declaration de sa foy ; quitte le desert ; écrit la vie de S. Paul ermite, & contre les Luciferiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 377.

[SAINT Jerome ne receut pas réponse de Rome aussi promtement qu'il souhaitoit. C'est pourquoi aprés avoir attendu Hier.ep.58.p.133.b. quelque temps, & peutestre jusqu'à l'année suivante,]'il récrivit une seconde fois à ce Pape ; & aprés s'estre excusé de l'importunité qu'il luy causoit, il luy expose encore la persecution qu'il souffroit sur le sujet de la communion;(car il ne parle plus p.134.c. des hypostases,)'& le conjure"par la Passion du Sauveur, de ne &c. point negliger une ame pour qui J.C. estoit mort, & de luy mander avec qui il devoit communiquer en Syrie, luy souhaitant entre autres choses pour recompense, de mourir en croix p.134.c. comme Saint Pierre :'au moins c'est le sens qu'Erasme donne à ses paroles.

[Nous n'avons point de preuve positive que Damase ait enfin répondu à Saint Jerome. Il y a neanmoins tout lieu de le croire:] Bar.372.§ 49| Blond.p.207. '& supposé qu'il l'ait fait, on ne peut guere douter que ce n'ait esté pour luy dire de communiquer avec Paulin, avec qui il communiquoit luy mesme,[& pour qui Saint Jerome se declare toujours depuis contre S. Melece. Nous verrons mesme bientost qu'il receut le sacerdoce de sa main. Pour ce qui est du mot Thdrt.l.2.c.19.p.618.a. d'hypostase,]'Damase & son Concile s'en estoit encore servi[en 371,]pour marquer la substance,[selon quoy on n'en sauroit re- Bas.ep.349.p.345. connoistre qu'une:]'& depuis encore il paroist qu'il s'en servit dans une lettre à Paulin.[Mais il est difficile de savoir s'il n'auroit point conseillé à Saint Jerome de suivre l'usage de ceux parmi lesquels il vivoit.]

Hier.ep.77.p.315.a. 'Nous avons encore une autre lettre de Saint Jerome sur cette difficulté des hypostases, adressée à un Prestre nommé[1] Marc ; & 1.

Par.p.8.§ 64|Blond.p.281. a Thdrt.v.P.c.4.p.795.a.b. 1.'Il est qualifié Prestre de Celede dans les imprimez : mais on pretend qu'il faut lire de Calcide. a Il y avoit en ces quartiers là un fort grand bourg nommé Teledan, auprés duquel estoit le monastere de S. Eusebe.[Ce nom approche assez de Celede.]

nous

377. nous y apprenons'qu'il avoit fait une confession de sa foy, qu'il b.
avoit mise, dit-il, entre les mains de Saint Cyrille. [Ce pouvoit
Note 12. estre quelque Evesque de ces quartiers là" plutost que de celui de Jerusalem.] Il se plaint fort dans cette lettre de ce qu'on luy demandoit tous les jours raison de sa foy, comme s'il eust esté battizé sans avoir de foy; & encore plus de ce que tout ce qu'il pouvoit dire & signer n'empeschoit pas qu'on ne le tourmentast toujours, comme si on n'eust eu dessein que de le chasser du desert.'C'estoient cependant des moines qui le traitoient de a.
cette sorte, & qui en le condannant s'engageoient, dit-il, à condanner l'Occident, le Pape Damase, & Pierre d'Alexandrie, [dont il suivoit la foy & les expressions.]'Il estoit las de a.
leur répondre, & resolu de demeurer dans le silence. Mais Marc à qui il parle comme à un ami,'& qu'il appelle son saint & ve- b.
nerable pere, l'ayant prié de luy envoyer quelque témoignage de sa croyance, il ne put pas se dispenser de luy répondre. Il le renvoie pour sa foy à ce qu'il en avoit donné par écrit à Saint Cyrille, & au témoignage que luy mesme & un nommé Zenobe pouvoient rendre de ce qu'ils en avoient oui de sa bouche.

'Il emploie la plus grande partie de sa lettre à se plaindre de a.b.
la temerité & de la barbarie des moines qui le tourmentoient. b.
Il dit que des amis qu'il avoit avec luy, aimant mieux vivre avec des bestes qu'avec des Chrétiens tels que ceux là, estoient resolus de s'en aller, & s'en alloient actuellement; Que pour luy il s'enfuiroit aussi avec eux, s'il n'estoit retenu par la foiblesse de son corps, & par la rigueur de l'hiver; Qu'il demande qu'on luy accorde seulement quelques mois pour attendre le primtemps.

'Blondel paroist mettre cette lettre entre les deux à Damase, Blond.pr.p.207.
[c'est à dire dans l'hiver de 376 & 377. La difficulté n'est pas importante. Il semble neanmoins que Saint Jerome avoit eu un témoignage positif en sa faveur du sentiment du Pape sur les hypostases, & mesme de Pierre d'Alexandrie qui estoit alors à Rome,]'puisqu'il dit qu'on ne le peut condanner sur ce point Hier.ep.77.p.
sans condanner en mesme temps ces deux Prelats, c'est à dire 115.a.
l'Egypte & tout l'Occident.'Aussi Baronius n'en parle que sur Bar.378.§64.67.
1. [1]l'an 378, auquel il croit que S. Jerome quitta le desert, supposant qu'il fut en effet contraint d'executer la resolution qu'il y témoigne avoir prise de se retirer & de ceder à ses persecuteurs.

[Quelque cause qui l'ait obligé à quitter le desert, il ne le
» quitta qu'à regret.]'Le desert, dit-il, me retenoit alors; & plust ep.26.p.166.c.
» à Dieu qu'il m'eust toujours retenu.

1.'Mr Du Pin le met vers l'an 371, sans en donner de raison particuliere. Du Pin, t.3.p.191.

ep.124.p.32.c. 'Il fit dans le desert quelques epistres[ou quelques écrits]que le Pape Damase à qui il les montra quand il fut à Rome, lut avec beaucoup d'avidité & de plaisir; & mesme il les fit copier. [Je ne sçay point encore ce que c'estoit:"Mais on y peut mettre avec beaucoup d'apparence la vie de S. Paul ermite,'puisqu'il la cite dans sa chronique,'& qu'il la met à la teste de tous ses ouvrages.][a] Il se plaint quelquefois de ce que des medisans vouloient faire passer cette histoire pour un roman.'Il en fit un present["des devant l'an 380,]au vieillard Paul de[1] Concorde, en luy demandant quelques livres dont il avoit besoin. Il dit qu'il avoit beaucoup travaillé à y rabaisser son style, pour le rendre plus proportionné aux personnes simples. Mais je ne sçay, ajoute-t-il, comment il arrive qu'une bouteille lors mesme qu'il n'y a que de l'eau, conserve neanmoins toujours l'odeur de la liqueur dont elle a esté remplie la premiere fois qu'elle a servi. Il ajoute que s'il agrée ce petit present, il a encore d'autres choses en reserve qu'il pourra luy envoyer par mer avec la permission de Dieu, parmi d'autres marchandises de l'Orient.[2] Les livres qu'il luy demande sont Aurele Victor, dont il avoit besoin pour l'histoire des persecutions[ou plutost des persecuteurs, songeant sans doute déja à composer sa chronique:]les commentaires de Fortunatien d'Aquilée sur les Evangiles,[b]les epistres[ou les traitez]de Novatien, pour lire avec plus de plaisir ceux de Saint Cyprien qui le combatent.

an.356. | v.ill.c.135.p.303.d. | a v.Hil.p.241.d. | ep.21.p.133.b. | NOTE 13. | V.la note 13. 1. | 2. | v.ill.c.97.p.297.b. | b ep.21.p.133.b.

v.ill.c.135.p.303.b. [Si nous voulons suivre] l'ordre que Saint Jerome donne à ses écrits dans le catalogue qu'il en fait,[il faudra mettre encore ou dans sa solitude, ou aussitost aprés,"& avant l'an 380, son dialogue contre les Luciferiens. Il vaut mieux en effet le mettre plustost que plustard,'puisqu'il y avoit encore alors des personnes qui avoient assisté[en l'an 325]au Concile de Nicée. Et il y avoit des Luciferiens à Antioche.[Ainsi ce sera par cet ouvrage qu'il aura commencé à écrire contre les heretiques,]'à faire voir qu'il ne les epargnoit jamais, à travailler de tout son possible à faire que les ennemis de l'Eglise fussent les siens,'& à meriter d'estre aussi universellement haï par les heretiques, en ne cessant jamais de les combatre, qu'il estoit universellement admiré & aimé par tous les bons.

NOTE 14. | in Luci.c.7.p.144.c. | in Pel.pr.p.260.c. | Sulp.dial.1.c.4.p.251.

Hier.in Luci.c.2.p.135.b|Du Pin, p.170. 'Il fit le traité dont nous parlons, ensuite d'une dispute qu'un Orthodoxe avoit eue avec un Luciferien qu'il nomme Hellade.

Du Pin, t.3.p.350. 1.[Je ne sçay point où]'M[r] Du Pin a trouvé qu'il fust d'Espagne.

2. Je ne sçay pourquoi il appelle tous ces livres de payens ou d'heretiques, *margaritum Evangelii*.

Cette dispute n'avoit produit autre chose que des injures de part & d'autre, sinon qu'on avoit resolu qu'ils confereroient ensemble le lendemain ; ce qui se fit, & l'on écrivit tout ce qu'ils dirent. [Saint Jerome fait comme si ce qu'il écrit n'estoit que les actes de cette conference ; mais il ne faut pas douter qu'il ne l'ait ajustée comme il a jugé à propos.]



ARTICLE XIX.

Saint Jerome est fait Prestre à Antioche : Il va à Constantinople.

L'AN DE JESUS CHRIST 378.

'BARONIUS croit que Saint Jerome au sortir du desert de Calcide fut à Jerusalem ; [ce que nous avons examiné "en un autre endroit.]'Il ne laisse pas de mettre en ce temps-ci sa promotion au sacerdoce, où il fut elevé par Paulin "d'Antioche. 'Et il peut estre assez probable, qu'aprés avoir eu réponse de Damase qu'il devoit communiquer avec Paulin, il consentit l'an 378, à recevoir la prestrise de ses mains. [Il est certain que jusqu'à present il n'a paru autre chose que laïque. Au moins il n'avoit pas receu l'ordination de Paulin lorsqu'il doutoit s'il communiqueroit avec luy, & qu'il disoit formellement qu'il l'ignoroit, c'est à dire qu'il ne le reconnoissoit point comme Evesque Catholique.]'Et il est certain d'autre part que c'est de Paulin qu'il a receu le sacerdoce,[a] & qu'il estoit Prestre lorsqu'il demeuroit à Rome auprés de Damase.

Bar. 378. § 68. | V. la note 6. | § 71. | NOTE 15. | Blond. p. 207. | Hier. ep. 61. c. 16. p. 181. a. | a ep. 22. p. 144|102. p. 372. d| Ruf. ad Ori. p. 197. a. c. | b Bar. 378. § 71.

[b]Il accepta donc enfin l'ordination, mais de telle sorte que ce fut sans s'attacher à aucune Eglise, de peur de perdre la liberté » de vivre dans la solitude.'Quand mon frere auroit esté ordonné » par vous, disoit-il, depuis à Jean de Jerusalem, il pourroit tou- » jours vous dire ce que moy, tout miserable que je suis, j'ay dit à » l'Evesque Paulin d'heureuse memoire ; Vous-ay-je prié de m'or- » donner ? Si en me donnant la qualité de Prestre vous ne m'ostez » pas celle de moine, [je ne m'y oppose pas:] c'est à vous à répondre » du jugement que vous faites de moy. Mais si sous le pretexte du » sacerdoce vous pretendez m'oster [la liberté de ma retraite] pour » laquelle j'ay quitté le siecle, pour moy je suis resolu de garder » ce que j'ay toujours eu, & vous, vous n'y perdrez rien pour » m'avoir ordonné. [Quand je ne serai pas avec vous, vous n'en aurez pas moins de Prestres que vous en aviez avant mon ordination.]

Hier. ep. 61. c. 16. p. 181. a.

Hier.ep.60.c.1. p.156.d.

'Saint Epiphane nous apprend de nostre Saint une chose tres considerable, savoir qu'en l'an 394, sa modestie & son humilité l'empeschoit encore d'offrir le sacrifice dont le pouvoir appartenoit à son sacerdoce, & de s'employer à cette partie de son ministere en laquelle consiste le salut des Chrétiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 379, 380 & 381.

[Nous joignons ensemble ces trois années,"parcequ'il n'est pas aisé de distinguer à laquelle des trois, ou si c'est à toutes les trois qu'appartient le temps que S. Jerome passa à Constantinople avec Saint Gregoire de Nazianze, qui y vint au commencement de 379, qui aprés y avoir rétabli & comme ressuscité la foy Catholique, laquelle y paroissoit presque morte depuis quarante ans, fut contraint en l'an 381, par la violence du peuple, par les instances de Theodose, & par l'autorité du second Concile œcumenique, d'en accepter l'episcopat, & qui quitta cette dignité aussitost aprés, pour ne pas troubler la paix de l'Eglise, & se retirer à Nazianze.] NOTE 16.

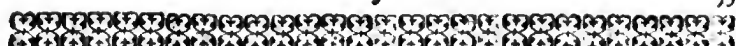
Hier.v.ill.c.117. p.301.a|ep.2.p. 14.d|in Jov.l.1. c.7.p.27.a|Ruf.l. 1.c.3.p.201.a. a ep.51.p.113.b. b in Is.6.p.28.b. c in Eph.5.p.236. b. d v.ill.c.117.p. 301.a. e in Eph.5.p.236. b. f ep.2.p.14.d. Bar.379.§21|Enn. dic.8.p.492.

'Saint Jerome se glorifie & se rejouit en beaucoup d'endroits d'avoir eu un Saint si eloquent, & si éclairé dans les Ecritures, pour maistre, pour precepteur,[a]pour catechiste.[b]Il étudia les divines Ecritures sous ce Saint,[c]qui y estoit tres habile & tres éclairé,[d]& apprit à les entendre par les explications qu'il en donnoit.[e]Il cite quelquefois les entretiens qu'il avoit eus avec luy;[f]& il raporte aussi comment ce Saint eludoit agreablement les questions trop difficiles qu'il luy proposoit. S. Prosper dans sa chronique, aprés avoir appellé S. Gregoire le plus eloquent homme de son temps, ajoute que c'estoit le precepteur de Saint Jerome;'& l'on cite cette parole d'Ennode, que Saint Jerome pourroit passer pour plus excellent que Saint Gregoire, si en qualifiant ce Saint son precepteur, il ne nous obligeoit d'attribuer au maistre tout ce que le disciple a de grand, comme à la source dont il l'a tiré.

[Il faut aussi que ç'ait esté à Constantinople que Saint Jerome ait vu S. Gregoire de Nysse, qui y estoit au moins en 381 pour le Concile œcumenique.]'Car il témoigne que ce Saint luy avoit lu à luy & à S. Gregoire de Nazianze, les livres qu'il avoit écrits contre Eunome.

Hier.v.ill.c.128. p.303.a.





ARTICLE XX.

Saint Jerome compose sa chronique.

NOTE 17. [CE fut assez probablement dans le temps que S. Jerome estoit à Constantinople,"& en 380, qu'il s'occupa à traduire & à augmenter la chronique d'Eusebe.]'Il a fait tout ensemble dans cet ouvrage la fonction d'interprete & celle d'auteur. Car il a mélé beaucoup de choses dans le travail d'Eusebe, particulierement pour l'histoire Romaine; & depuis la 20ᵉ année de Constantin où finissoit Eusebe, il l'a continuée jusqu'au sixieme Consulat[& à la mort]de Valens,[c'est à dire jusqu'à l'an 378.] 'Il marque quelques particularitez de la maniere dont il avoit dressé sa chronique,'& il se trouve encore des manuscrits où cela est observé: mais les autres ont changé son ordre. Hier.chr.p.4.c. p.4. n.,.5.1.

'Il avoue qu'il a dicté cet ouvrage[sans l'écrire de sa main,]& mesme qu'il l'a dicté extremement viste.'C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'il s'y trouve un assez grand nombre de fautes, soit pour la traduction, comme Scaliger le remarque dans ses prolegomenes,'soit pour l'exactitude des dates & de la chronologie.[Mais pour ces dernieres, il ne faut pas douter que les copistes n'en aient ajouté beaucoup à celles qui pouvoient y estre d'abord.]'Scaliger assure qu'il n'y a point de livres dont les exemplaires, & manuscrits, & imprimez soient plus pleins de fautes:[Et il est aisé de le juger par la nature mesme de l'ouvrage. chr.p.4. pr.p.21.26. Blond.p.206. Euf.chr.pr.p.27.

Les dernieres editions, qui passent sans contestation pour les meilleures, font voir qu'on avoit ajouté beaucoup de choses dans les anciennes.]'On en a au contraire retranché les Consuls, s'il est vray que Saint Jerome les y eust mis comme le soutient Scaliger.'Car"d'autres croient que ni luy ni Eusebe n'avoient point mis les Consuls non plus que les années de J.C.[Il y a des raisons considerables de part & d'autre. Mais il est assez peu important d'en savoir la verité, puisque pour les Consuls on ne les y trouve plus aujourd'hui dans les plus anciens manuscrits, & pour les années de J.C, elles sont marquées fort differemment. Dans l'edition mesme de Scaliger, que nous suivons ordinairement comme celle qui passe pour la meilleure, elles precedent toujours d'un an l'ere commune. C'est pourquoi pour ne pas embarasser les lecteurs, nous retranchons cette année lorsque n.p.9.1. V. Eusebe § 6. pr.P.p.14|Pet. doc.l.11.c.29.p. 146.c.

nous citons la chronique d'Eusebe ou de S. Jerome : & quoique dans l'imprimé la mort de Julien par exemple soit marquée sous l'an 364, nous disons que cette chronique la met en 363.

Hier.ep.101.p.366.d|142.p.115.b|l.heb.p.269 b. 'S. Jerome parle luy mesme de cet ouvrage en divers endroits de ses écrits.[a] Il en cite un endroit sur Daniel,[qui paroist estre celui][b] qu'il met au commencement du regne d'Herode en la dixieme année d'Auguste.[c] Rufin dit qu'il en avoit depuis osté un passage[qui s'y trouve encore aujourd'hui.][d] Il en cite un autre au mesme endroit.[e] Saint Augustin en allegue encore fort souvent l'autorité.

a in Da.9.p.194.b.
b chr.p.151.
c ex Ruf.l.2.p.227.a.
d 2.
e Aug.civ.l.18.c.8.p.222.2.a.&c.

f Hier.chr.p.3. [f] Nous y trouvons à la teste une lettre du Saint[qu'on n'a point mise dans le recueil de ses ouvrages :][g] mais qu'il cite luy mesme dans une lettre celebre écrite environ 20 ans[ou au moins 17 ans depuis,]'& encore en d'autres endroits.[h] Elle est adressée à Vincent & à Gallien.[Je ne sçay qui est Gallien,]sinon qu'il l'appelle une partie de luy mesme.[Pour Vincent, c'est sans doute][i] celui qui estoit son compagnon dans la solitude de Bethléem,s'y estant retiré aprés avoir quitté Constantinople,'où S. Jerome paroist dire qu'il avoit esté fait Prestre, sans s'engager neanmoins à cette Eglise. Baronius croit qu'il fut ordonné par S. Gregoire de Nazianze,'& qu'il estoit venu le trouver de Syrie avec Saint Jerome.'Il est certain que ce fut Saint Jerome qui l'emmena de Rome en Syrie en 385.][k] S. Epiphane dit qu'il ne vouloit point offrir le sacrifice non plus que S. Jerome.[l] Il paroist qu'il avoit un bien assez considerable.

g ep.101.c.2.p.366.1.
l.heb.t.3.p.269.b.
h chr.p.3.
i ep.61.c.16.p.180.d.
d|Bar.379.§22.
§ 17.
Hier.in Ruf.l.3.c.7.p.239.b.
k ep.60.c.1.p.116.d.
l Ori.in Ez.pr.p.615.

****

ARTICLE XXI.

Il traduit quelques homelies d'Origene; écrit sur les Seraphins.

Hier.v.ill.c.135.p.303,304. 'SAINT Jerome en faisant le catalogue de ses écrits, met aussitost aprés la chronique d'Eusebe, & avant le traité des Seraphins, dont nous parlerons bientost, sa traduction de 28 homelies d'Origene sur Jeremie & sur Ezechiel.'Mais pour celles sur Ezechiel, qui sont la moitié de ce nombre, il ne les traduisit que longtemps aprés les 14 sur Jeremie,[& comme je croy, aprés qu'il eut vu Didyme en l'an 386,]puisque dans la preface de ces homelies sur Ezechiel il dit qu'Origene, selon le sentiment de Didyme le Voyant[ou l'éclairé & le prophete,]est un second maistre des Eglises aprés l'Apostre,'ou comme lit Rufin, aprés les Apostres.[m] Ces 28 homelies sur Jeremie, & sur Ezechiel, se

Ori.in Ez.pr.p.615.
Ruf.in Hier.l.2.p.224.c.
m Ori.t.1.p.571.615.

trouvent parmi les ouvrages d'Origene ;'& des 14 sur Jeremie Huet, l.3.c.3.§9. p.150.
Mr Huet en a donné douze en grec, non selon l'ordre de Saint Jerome qui estoit confus, mais suivant celui du prophete.

'Devant les 14 sur Ezechiel, il y a une preface de S. Jerome in Ez.p.615. dont'Rufin raporte la plus grande partie, & il nous apprend Ruf.in Hier.l.2. p.224.c. qu'elle s'adressoit à un certain Vincent,[c'est à dire sans doute au Prestre Vincent dont nous venons de parler.]'Il avoit prié Ori.in Ez.pr.p. 615. S. Jerome de traduire tout Origene. Mais il dit que c'est une entreprise trop temeraire pour luy ; & que neanmoins si Dieu luy rend la santé,(car il estoit alors tourmenté d'un mal d'yeux, que sa trop grande application à la lecture luy avoit causé,)il en traduira une grande partie, pourvu qu'il luy fournist des écrivains, sa pauvreté le reduisant à manquer de ce secours.

[Nous avons joint ensemble ces 28 homelies comme le Saint a fait luy mesme, quoique les dernieres, comme nous avons dit, n'aient apparemment esté traduites qu'aprés l'an 386.]'Rufin Ruf.in Hier.l.2. p.227.b. dit que Saint Jerome avoit laissé beaucoup de choses des erreurs d'Origene, dans les unes & dans les autres, surtout dans celles sur Ezechiel.

'Le traité des Seraphins que S. Jerome, comme nous avons Hier.v.ill.c.135. dit, met aprés la traduction de ces 28 homelies,[ne sauroit estre autre chose]'que l'explication du sixieme chapitre d'Isaïe, & de ep.142.p.115.b. la vision des Seraphins, dans laquelle, comme nous avons vu, il renvoie déja à sa chronique.'Il fit cette explication dans le in Is.6.p.28.b. temps qu'il estoit à Constantinople avec Saint Gregoire de Nazianze,'vingt ans avant que de commencer à écrire contre ep.65.c.1.p.190.c. Rufin[en 399,]'& environ trente avant que de faire[en 408 ou in Is.6.p.28.b. 409]son grand commentaire sur Isaïe. Il dicta, dit-il, à la haste ce petit traité, pour obeïr au commandement de ses amis, & eprouver ce que pouvoit faire son petit esprit.'Il y explique les ep.65.c.1.p.190. deux Seraphins, non du Fils & du S. Esprit comme avoit fait ep.142.p.116.c. Origene, mais de l'ancien & du nouveau Testament.

Note 18. 'Nous avons encore cet ouvrage"divisé en deux parties par le ep.142.p.121.a. Saint mesme, parce, dit-il, que les choses que l'on dicte ne sont jamais fort polies, & ainsi elles ennuyent quand elles sont lon-
Note 19. gues ;["mais on en a fait sans raison deux lettres adressées au Pape Damase, la 142 ou la 143.]'Il semble dire qu'il l'avoit dicté, a. parcequ'il avoit mal aux yeux, & qu'ainsi il ne pouvoit travailler que des oreilles & de la langue.'Il se plaint encore autrepart ep.146.p.134.d. de ce mal d'yeux,'& il dit que c'est ce qui l'obligeoit à dicter au Ori.in Ez.pr.p. 615. lieu d'écrire de sa main, & ainsi à faire ses ouvrages moins polis, & moins eloquens.

[Cet écrit sur la vision d'Isaïe marque certainement beaucoup d'erudition & de lecture; & neanmoins il semble que ce que S. Jerome y dit de luy mesme, soit beaucoup plus beau que ce qu'il ramasse des autres. Il y fait aussi paroistre beaucoup d'humilité] 'en divers endroits.ᵃParlant de l'explication que quelques auteurs Grecs & Latins donnoient des deux Seraphins,ᵇ& qui est celle d'Origene,ᶜil dit que quoique ces auteurs soient tres habiles, il ne peut pas neanmoins se rendre à leur autorité, parcequ'il vaut bien mieux dire la verité d'une maniere grossiere & rustique, que d'avancer des faussetez avec un style elegant.

p.116.c|117.a| 119.a.
a p.116.c.
b ep.65.c.1.p.190.c.
c ep.142.p.116.c.



ARTICLE XXII.

Il vient à Rome; est secretaire de Damase: De ce qui luy arriva dans un Concile.

L'AN DE JESUS CHRIST 382.

Bar.382.§2. 'BARONIUS croit que Saint Jerome demeura encore à Constantinople aprés le depart de S. Gregoire de Nazianze, & jusqu'à ce qu'il en partit pour venir au grand Concile qui se tint à Rome sur la fin de l'an 382.'Pour ce que le Saint dit luy mesme que les necessitez de l'Eglise l'attirerent à Rome avec Paulin d'Antioche & Saint Epiphane,'ce qui semble assez fort pour croire qu'il estoit parti d'Orient avec ces Prelats; il croit que c'est assez de dire qu'il les rencontra en chemin, & arriva avec eux.

Hier.ep.16.p.119.b.
Bar.382.§2.

§2. 'Il croit aussi qu'il vint par la Grece, & raporte à ce temps-ci ce que dit le Saint:'Qu'estant à Athenes dans la citadelle, il y avoit vu auprés de la statue de Minerve, une boule d'airain si pesante, qu'à peine la put-il remuer. Il demanda ce que c'estoit que cette boule, & les habitans luy répondirent qu'elle servoit à eprouver les forces des athletes, qui ne se presentoient au combat qu'aprés l'avoir levée aussi haut qu'ils pouvoient, afin qu'on vist ceux qui estoient les plus forts, & comment on pouvoit les appareiller pour combatre ensemble.'Il dit qu'il y en avoit à peu pres de cette façon là dans toutes les villes, & les village mesmes de la Palestine,[ce qui peut ce semble servir de preuve "que jusqu'alors il n'avoit point esté en Palestine.] V. la note 6.

Hier.in Zac.12.p.276.c.
b.

Bar.382.§2. 'Baronius croit encore que c'estoit le Pape Damase qui l'appelloit à Rome pour répondre en son nom aux Consultations des Conciles.[Il est certain que si Damase ne le fit pas venir pour luy

luy donner cet emploi,]'il le luy donna quand il fut venu :[a] & mesme il y a apparence que ce fut aussitost qu'il fut arrivé. Hier.ep.11.p.90.c.

[Il y a quelque lieu de croire qu'il l'aggregea pour cela au Clergé de Rome,][b]comme S. Ambroise voulut aggreger Saint Paulin à celui de Milan,[c]puisque le Pape Pelage II. le qualifie Prestre de l'Eglise Romaine;[d]à quoy Anastase ajoute la qualité de bibliothecaire[qu'il avoit luy mesme : & cela donne quelque fondement][e]à la tradition des modernes qui en font un Cardinal.[f]Neanmoins nous ne voyons point que le Saint parle jamais de cet honneur: & lorsqu'il se voulut maintenir en liberté contre Jean de Jerusalem, il ne parle que de son ordination à Antioche. 'Il est au moins certain par cet endroit qu'il ne fut jamais attaché ni à l'Eglise Romaine, ni à aucune autre ,[qui est ce que signifie le titre de Cardinal.]C'est pourquoi Baronius se moque de ceux qui le donnent à Saint Jerome. a in Ruf.l.2.c.5.p.121.b|Ruf.pro Or.p.197.a. b Paul.ep.45.p.400. c Conc.B.t.4.p.114.2.d. d Mabi.mus.t.1.p.82. e Bar.378.§72.|382.§26. f Hier.ep.61.c.16.p.180.d. Bar.378.§72.

'Il ne vint pas à Rome avant le mois de septembre.[g]Car il n'y demeura que pres de trois ans ,[h]& il en partit au mois d'aoust 'aprés la mort du Pape Damase,[[i]qu'on ne peut mettre avant le mois d'octobre 384. Saint Jerome n'a donc quitté Rome qu'en 385 au mois d'aoust, & par consequent il n'y est venu qu'à la fin de l'an 382. 382.§2. g Hier.ep.99.p.363.a. h in Ruf.l.3.c.7.p.239.b. i ep.99.p.363.a.

V. S. Damase § 14.

Le Concile qui se tint à Rome en ce temps là avoit esté convoqué comme un Concile œcumenique, pour decider toutes les disputes qui estoient alors dans l'Eglise: Et quoique les Grecs n'aient pas voulu y venir, il ne laissa pas de s'y trouver un grand nombre d'illustres Evesques, comme S. Ambroise, S. Valerien d'Aquilée, & Saint Ascole de Thessalonique. Nous ne faisons point ici l'histoire de ce Concile, parce qu'on la trouvera sur S. Ambroise. Mais nous remarquons seulement que c'est apparemment ce Concile dont Rufin raporte cette histoire assez celebre.]'Au moins Baronius avoue que S. Jerome mesme qu'elle regarde, l'a entendu de la sorte.'Et pour la difficulté qu'il fait sur ce que les Apollinaristes avoient esté condannez dans un Concile de Rome des l'an 373,[ou plutost en 377, cela n'empesche point qu'on n'ait encore parlé de leur affaire dans le Concile de l'an 382;]'& S. Ambroise avec les autres Evesques du Concile d'Italie, témoigne qu'on y en devoit traiter. Bar.373.§22. §22. Cod.Th.ap.p.99.100.

V. S. Ambroise § 31. NOTE 10.

» 'Voici donc ce que dit Rufin : Lorsqu'on deliberoit de quelle » maniere on recevroit[dans l'Eglise]les Apollinaristes, le Pape » Damase fit faire une exposition de la foy Catholique, à laquelle » tous ceux qui voudroient se réunir à l'Eglise seroient obligez de Ruf.pro Or.p.197.a.

souscrire. Il donna ordre de la composer à un certain Prestre son « ami homme fort eloquent, dont il avoit coutume de se servir en « semblables occasions. Dans l'article de l'Incarnation ce Prestre « crut qu'il estoit necessaire de qualifier J.C. l'*Homme du Seigneur*. « Les Apollinaristes se choquerent de cette expression, & s'en « plaignirent comme d'une nouveauté. L'auteur de son costé se « défendit bien, & refuta ses adversaires par l'autorité & par les « écrits de divers auteurs Catholiques, il montra[1] à un de ceux « 1. qui blasmoient cette expression comme nouvelle, que l'Evesque « Athanase s'en estoit servi. Celui à qui il alleguoit cette preuve, « feignant d'en estre persuadé, pria qu'on luy donnast le livre où « elle estoit, afin d'en persuader aussi les autres qui s'opposoient « à cette expression, parcequ'ils ne savoient pas[qu'on s'en fust « servi dans l'Eglise.]Lorsqu'il eut le livre, il eut recours à une « falsification inouie & extraordinaire. Il grata l'endroit du livre « où estoient ces deux mots, & récrivit ensuite la mesme chose « qu'il venoit d'effacer : aprés quoy il rendit le livre qu'on reprit « de bonne foy. On renouvelle d'un costé la mesme dispute sur « cette expression. On raporte de l'autre le mesme livre pour la « soutenir. L'expression s'y trouve, mais ajoutée sur une rature « qui fit regarder celui qui produisoit ce livre comme un im- « posteur. Mais comme l'auteur de la fourberie aussibien que celui « sur qui il en vouloit rejetter le soupçon estoient vivans, on ap- « profondit cette œuvre diabolique pour en decouvrir l'auteur, & « pour empescher que personne n'en soupçonnast celui qui en « estoit innocent, & que toute la honte en retombast sur le cou- « pable. [Rufin ne dit point qui estoit ce Prestre si eloquent, ami

Hier. in Ruf. l. 2. c. 5. p. 221. b. & secretaire du Pape Damase.]'Mais S. Jerome nous apprend que c'estoit luy mesme qu'il marquoit.

ARTICLE XXIII.

Estime de Damase pour S. Jerome : Il luy fait corriger le nouveau Testament.

L'AN DE JESUS CHRIST 383 & 384.

[APRES avoir mis sur l'année 382 le voyage de Saint Jerome à Rome, nous mettons sur la suivante ce que nous savons qu'il y a fait, mais dont nous ne savons pas le temps precis.]

Bar. 383. § 18. 'On croit qu'il y fit venir son frere Paulinien, [soit que son pere & sa mere fussent morts alors, soit à cause des ravages que les barbares avoient faits dans l'Illyrie. Il distribua peutestre alors

1. *unus*. Il faut apparemment *uni*.

* vers 395.

aux pauvres une partie de son bien.]'En parlant* depuis de cette distribution, il semble avouer que pour luy il avoit fait en cela quelque faute par indiscretion.'Il n'avoit pas encore vendu tout ses fonds[en 399. Hier.ep.13.p.184. ep.26.p.166.d.

Il ne marque pas clairement chez qui il logea à Rome.]'Il dit neanmoins que Sainte Marcelle surmonta enfin sa modestie par ses instances & ses importunitez. Il est visible que c'estoit pour avoir ses instructions; mais il semble que c'estoit mesme pour le loger.'Car il dit que Principie luy avoit succedé auprés d'elle, & Principie logeoit assurément avec Sainte Marcelle.'On croit que S. Epiphane logeoit aussi chez Ste Paule,[& cela se pouvoit avec bienseance]'dans des palais qui estoient comme des villes. [C'est ce qui fait qu'on ne doit pas s'étonner]'qu'il ait eu besoin d'écrire de son logement à Ste Marcelle, au lieu de luy répondre de vive voix. ep.16.p.119.b. p.120.c. ep.27.p.171.a. Phot.c.80.p.197. Hier.ep.149.p.139.b.

[L'histoire que nous venons de raporter du Concile de Rome, fait voir en quelle consideration estoit S. Jerome des qu'il arriva auprés du Pape Damase,]'puisqu'il luy confioit le soin de dresser les confessions de foy,[a] de dicter les epistres ecclesiastiques,[b] & de répondre aux consultations des Conciles de l'Orient & de l'Occident.[c] On voit dans quelques lettres qui nous restent encore, l'amitié & la familiarité avec laquelle Damase luy écrivoit;[& les ouvrages qu'il luy fit faire marquent encore moins son affection pour luy, que l'estime qu'il faisoit de sa grande capacité.] Ruf.ad Ori.p.19.a. a Hier.in Ruf.l.2.c.5.p.221.b. b ep.11.p.90.c. c ep.124.144.p.32.123.a.

'Il ne trouvoit rien de plus agreable que de s'entretenir avec luy par lettres[& de vive voix]sur les saintes Ecritures. Mais c'estoit à condition qu'il proposeroit les questions & les difficultez, & que S. Jerome les resoudroit.'Il prenoit conseil de luy pour ses lectures. Il lisoit avec "un tres grand plaisir les écrits que Saint Jerome avoit faits, & il en prenoit copie:'Et de peur, comme il dit, de le laisser endormir, en luy donnant le loisir de lire toujours sans rien écrire, il estoit bien aise de le reveiller, & luy envoyoit pour cela divers points à examiner. ep.124.p.32.c. d. e.

tota aviditate.

'Ainsi ayant lu diverses explications du mot d'Hosanna dans plusieurs interpretes Catholiques grecs & latins, qui au lieu de l'éclaircir l'embarassoient en se détruisant les uns les autres, il écrivit à Saint Jerome de couper avec son ardeur & sa vivacité d'esprit ordinaire tout cet embaras d'opinions, & de luy mander"d'une maniere claire & précise ce que ce mot signifioit selon » l'hebreu, Afin, dit-il, que nous vous soyons obligez en cela, ep.144.p.123.a.

vivo sensu.

H ij

aussibien qu'en beaucoup d'autres choses, d'avoir soulagé la « peine que nous avons à apprendre la verité.'Nous avons encore « la réponse que Saint Jerome luy fit sur cette question.'Il la cite longtemps aprés dans son commentaire sur S. Matthieu,'& il la marque dans son catalogue,[a] aussibien que la parabole des deux enfans, le sage & le prodigue,[b] qu'il expliqua aussi fort au long à la priere de ce Pape.'Il la dicta à cause de la douleur de ses yeux.'Il la cite contre Jovinien.

ep.145.p.123.b. in Mat.21.p.61.b. v.ill.c.135.p.304.a. a c. b ep.145.p.116. p.134.d. in Jov.l.2.c.17. p.91.b.

[Mais S. Jerome entreprit un ouvrage bien plus important que tout cela.]'Car les livres du nouveau Testament se trouvant extremement differens dans la traduction latine, en sorte qu'il y en avoit presque autant d'editions que de copies;'& que mesme on avoit mélé tous les Evangelistes, en raportant à l'un ce que les autres disoient:'Damase l'engagea à les revoir tous sur le grec, comme sur l'original dont ils avoient esté tirez, pour les y rendre conformes, & pour en oster toutes les fautes qui s'y estoient glissées dans le latin.'Il entreprit donc ce travail digne de sa pieté,'& aprés avoir revu les quatre Evangelistes sur les anciens exemplaires grecs, & avoir corrigé seulement les choses qui changeoient le sens en laissant le reste comme il estoit, il les adressa au Pape Damase, en y joignant dix Canons ou Tables, qu'Ammone d'Alexandrie & puis Eusebe de Cesarée avoient faits en grec, pour trouver ce que chaque Evangeliste avoit de particulier ou de commun avec les autres.[Je ne sçay si ce n'est point ce qu'entend Cassiodore,]'lorsqu'il dit que Saint Jerome avoit marqué avec beaucoup de soin ce qui estoit propre à chacun des Evangelistes.[On pretend avoir encore ces Canons, & le texte de l'Evangile de la maniere dont il l'avoit disposé pour répondre à ces Canons.]

ep.123.p.29.b. p.30.c. p.29.b. b. p.30.c. Casd.inst.1.c.7.

'S. Jerome prevoyoit bien que ce travail auroit infailliblement de la contradiction:[c] & ceux qui estoient animez contre luy par d'autres raisons, ne manquerent pas de l'attaquer sur cela, comme s'il eust voulu mepriser l'autorité des anciens, blasmer une chose receue de tout le monde, & corriger les paroles de J.C. mesme:[Nous pourrons parler autrepart de la lettre qu'il écrivit probablement sur la fin de l'an 384, où il répond à ces medisances si ridicules, & nous nous contenterons de marquer ici]'que S. Augustin au contraire a cru devoir rendre à Dieu de tres grandes actions de graces de ce que Saint Jerome avoit entrepris une chose si utile: Et il juge qu'il y a fort bien réussi, parcequ'il n'y a presque aucun endroit où l'on ne voie qu'il suit

Hier.ep.123.p.29.b. c ep.102.p.372.c. Aug.ep.10.c.4.p.18.1.d.

» le grec. Que s'il y en a quelques uns, dit-il, où il se soit effecti-
» vement trompé, qui peut estre assez deraisonnable pour ne pas
» pardonner aisément quelques defauts à un ouvrage si utile, &
» qu'on ne sauroit assez louer?

'Dans la lettre que Saint Jerome écrivit sur ce sujet à Damase, il ne parle que des quatre Evangelistes. [Mais il y a apparence qu'il acheva le reste peu de temps aprés.]'Au moins il dit generalement en d'autres endroits, qu'il a rétabli le nouveau Testament suivant la verité de l'original grec. Peutestre neanmoins qu'on pourroit croire qu'il n'entend par là que les seuls Evangelistes,]'puisque S. Augustin n'ayant parlé que de l'Evangile, [a]il dit dans sa réponse que ce Saint approuvoit la correction qu'il avoit faite du nouveau Testament. [Mais ce qui termine cette question, c'est que]'raportant divers passages qu'il avoit corrigez, il les tire presque tous des epistres de S. Paul.

Hier.ep.123.p.30.c. v.ill.c.135.p.304. c|ep.28.p.194.c. Aug.ep.10.c.4.p.18.1.d. a Hier.ep.89.p.343.c. ep.102.p.372.d.

ARTICLE XXIV.

*Saint Jerome travaille plusieurs fois sur les Pseaumes: De l'*Alleluia.

'ROME receut aussi le Pseautier corrigé tres exactement par son travail sur le texte [grec] des Septante, [b]selon l'edition la plus pure qui estoit dans les hexaples d'Origene, & qui se lisoit dans les Eglises de la Palestine,'où l'on avoit neanmoins ajouté quelques mots des autres editions marquez par des étoiles.'Il observa dans cette traduction, [comme dans celle du nouveau Testament,] de ne pas changer les choses qui ne faisoient point de tort au sens, quoiqu'elles ne fussent pas tout à fait de mesme dans le grec, depeur de blesser les lecteurs en changeant trop de choses à l'ancienne version à laquelle ils estoient accoutumez.'Il ne faisoit pas aussi difficulté de s'eloigner un peu de l'exactitude des termes grecs, lorsque cela ne changeoit pas le sens, pour conserver le tour de la langue latine, & pour ne faire pas un discours barbare & inintelligible, au lieu d'une traduction.'Il quittoit mesme quelquefois le grec pour suivre le sens de l'hebreu.'Il aimoit mieux en des rencontres laisser mesme des fautes contre le sens, afin que l'on chantast dans l'Eglise les paroles ausquelles l'on estoit accoutumé, & il se contentoit de marquer à la marge pour les savans, quel estoit le veritable sens du grec.

Hier. in Ruf.l.2.c.8., .226.227| ep.134.p.79.a. b ep.135.p.80.c. p.81.a.b. p.82.c|84.d|92.c. p.79 b|80.d|84.c.d. p.91.b. p.87.b.

'Cet ouvrage fut donc un de ceux ausquels il s'appliqua à

Bar.231.§ 49|382.§ 27.

231.§ 49. Rome pour obeïr à Damase ;'mais ce ne fut pas son seul travail sur les Pseaumes.[Car il les traduisit depuis sur l'hebreu vers l'an 392, comme nous le verrons en ce temps là.]

Hier.ep.135.p. 80.c. a p 93.b. b p.79.80. 'Il avoit fait sa correction du Pseautier sur les hexaples,[a] & mesme sa version sur l'hebreu,[b] lorsque Sunie & [1]Fretele, qu'il dit estre de Germanie, & du pays des Getes, comme si c'estoit la mesme chose, luy écrivirent par le Prestre Firme, & luy envoyerent un cahier des differences qu'ils trouvoient entre la traduction latine des Pseaumes, & le texte grec, pour luy demander quel estoit le veritable sens de tous ces endroits selon l'hebreu. p.80.c. 'Avite luy avoit souvent demandé la mesme chose : & il se servit de cette occasion pour le satisfaire en récrivant à Sunie, & à Fretele. Il suit donc tous les passages que ces deux personnes avoient mis dans leur cahier, & montre presque toujours que si le latin est different du grec vulgaire, il estoit conforme à celui des hexaples ou à l'hebreu. Aussi il paroist par beaucoup de passages que ce latin estoit la traduction des Septante qu'il avoit faite. p.85.a.b. 'Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques passages qui semblent faire croire le contraire, parcequ'il y soutient le grec contre le latin.[Mais les autres sont trop forts ce me semble & en trop grand nombre, pour nous arrester à ceux-ci, dans lesquels le Saint peut avoir voulu corriger ou ses propres fautes sans le dire, ou celles que les écrivains avoient déja faites en p.84.c.d|86.c|88. d|89.a. c p.87.b. copiant sa traduction,'comme il s'en plaint en divers endroits : [c]& il dit mesme qu'il y avoit de ces fautes de copistes qui causoient des disputes.[Pour le temps que cette lettre à Sunie a esté écrite" on n'en trouve rien d'assuré, sinon que ç'a esté, comme Note 21. nous avons dit, aprés l'an 392.]

in Ruf.l.1.c.5.p. 203.b. 'Longtemps avant cette année là S.Jerome avoit fait quelques petits commentaires sur les Pseaumes,"comme sur le second,[le Note 22. 12, le 41, le 93. Mais ce travail est perdu aussibien que]les 7 homelies sur le pseaume 10[e] & les six suivans, qu'il avoit ou faites ou traduites d'Origene. Car pour le commentaire sur tous les Pseaumes qui se lit parmi ses œuvres, on croit qu'il est d'un auteur posterieur.

Greg.l.8.ep.64. p.829.b.c. 'Saint Gregoire le grand dit qu'on tenoit que S.Jerome avoit apporté à Rome du temps de Damase, la coutume de l'Eglise de Jerusalem, de chanter l'*Alleluia* hors le temps de Pasque : car il est visible que c'est son sens.[Il l'auroit plutost apportée d'Antioche ou de Constantinople;"car on n'a pas de preuve qu'il eust V. la note 6. encore esté à Jerusalem.]

1. Ce nom peut estre le mesme que celui de Fritilas, celebre parmi les Gots.

Nous avons une profession de foy adressée, dit-on, par Saint Jerome à Damase. ᵃMais c'est celle que Pelage adressa à Innocent, qui fut receue par Zosime, & qui est condannée par S. Augustin dans le livre De la grace de J.C. [Tout le monde en convient, sans qu'il soit besoin de nous arrester à le prouver. M[r] de Launoy en a fait un écrit exprés.] Hier.fals.t.7.p.98. a Du Pin, t.3.p.419.



ARTICLE XXV.

Conduite de Saint Jerome dans Rome : De Sainte Aselle.

'Cette affection & cette union si intime que Damase avoit avec S. Jerome, ne pouvoit manquer de le faire beaucoup considerer par les autres.'Et comme il avoit outre cela par luy mesme des le temps qu'il arriva à Rome beaucoup de reputation pour l'intelligence des Ecritures,'toute la ville avoit de l'inclination & de l'affection pour luy. On disoit que c'estoit un saint homme, & une personne aussi humble qu'eloquente. Enfin presque tout le monde le jugeoit digne du supreme degré du sacerdoce:'Car Damase estoit alors agé d'environ 75 ans. Bar.382.§ 14. Hier.ep.16.p.119.b. ep.99.t.2.p.365.2. v.ill.c.103.p.299.a.

[Pour luy, au lieu de se laisser aller au dereglement qui regnoit dans cette Babylone,]'il ne rassasioit sa faim qu'avec des feves [ou d'autres viandes grossieres.] Il aimoit un visage maigre & pasle [de mortifications & de jeûnes.] Il regardoit comme une saleté la propreté que les autres taschoient d'avoir en allant tous les jours au bain. Il voyoit avec deplaisir le luxe des autres ; & si quelqu'un l'estimoit miserable dans cette vie dure & austere qu'il pratiquoit, il estimoit encore plus miserable ceux qui vivoient dans la delicatesse & la bonne chere. ep.99.p.365.b.

'Sa reputation faisoit rechercher son entretien par les dames les plus qualifiées, & sa modestie les luy faisoit eviter autant qu'il pouvoit. Que s'il ne put pas toujours resister aux efforts qu'elles firent pour avoir ses instructions,'aucune neanmoins n'eut la force de vaincre sa retenue, [& de l'engager à la venir voir,] que celle qui estoit toujours dans les pleurs & dans les jeûnes, couverte de crasse, presque aveuglée à force de pleurer, que le soleil trouvoit souvent avoir passé les nuits entieres à implorer la misericorde du Seigneur, qui ne chantoit que des pseaumes, qui faisoit de la sobrieté ses delices, & de sa vie un » jeûne continuel. Aucune ne m'a plu, dit-il, que celle que je n'ay » point vu manger. Je me suis vu plusieurs fois environné d'une ep.16.p.119.b. ep.99.p.365.b.

troupe de vierges. Il y en a à qui j'ay expliqué comme j'ay pu « les divines Ecritures. Nous nous voyions souvent pour les lire. « Cette frequentation produisoit la familiarité, & la familiarité « la confiance. Que mes adversaires disent, s'ils ont jamais re- « marqué dans ma conduite rien d'opposé à la bienseance Chré- « tienne; si j'ay souffert qu'aucune m'ait fait part de ses richesses; « si je n'ay pas rejetté toutes sortes de presens, grands & petits; si « je me suis fait donner le maniment de l'argent d'aucune d'elles; « si j'ay tenu des discours equivoques; si j'ay esté trop libre dans « mes regards; si je suis entré en la maison de celles qui estoient « trop enjouées & trop mondaines; si je me suis laissé eblouir par « la beauté des habits de soie, par l'éclat des pierres precieuses, « par les attraits d'un visage fardé, par le desir de m'enrichir? «

p.364.c. 'Celles avec qui il fit une liaison particuliere, c'est à dire celles qu'il salue en parlant de Rome dans sa lettre à Sainte Aselle, sont, outre Sainte Aselle mesme, Sainte Paule & Ste Eustoquie, Albine; Sainte Marcelle, Marcelline, & Felicité. [On y en peut encore ajouter d'autres, dont il parle en divers endroits, comme Ste Lea & Principie. Je ne voy point qu'il parle autrepart de

ep.155.p.200.c. Marcelline & de Felicité.]'Il salue en un endroit Felicienne, que la virginité du corps & de l'ame rendoit veritablement heureuse. [Sainte Marcelline sœur de Saint Ambroise vivoit en ce temps là, & il se peut bien faire qu'elle fust à Rome.]

ep.99.p.63.a. 'Pour Sainte Aselle, Saint Jerome qui se loue beaucoup de

p. 64.c. l'affection qu'elle avoit pour luy,'l'appelle quelquefois un

ep.140.p.105.a. exemple de pudicité & l'ornement de la virginité,'& quelquefois une fleur du Seigneur, qui par la sainteté de son esprit & par la pureté de son corps meritoit que J.C. luy dist ces paroles du Cantique: Mon "epouse est au milieu des filles comme le lys *proxima.*

ep.15.p.116.c. est au milieu des épines.'Mais il en fait un fort bel eloge dans 'une lettre qu'il écrivit exprés pour cela[en 384,]lorsqu'elle 1.

d. estoit encore vivante,'& agée de 50 ans.'Il ne veut pas qu'on

a c. luy montre cette lettre, parcequ'elle n'aimoit pas à estre louée, mais qu'on la lise aux jeunes filles, afin qu'elles trouvent dans

p.117.a. l'exemple de sa conduite la regle d'une pieté parfaite.'Il l'écrit à Sainte Marcelle par le moyen de laquelle il l'avoit connue.

Vit.P.p.86.1. 'Il adressa à Sainte Aselle la vie de S. Hilarion,"selon quelques Note 25. editions.

Lauf.c.131.p. 1038.b. 'Pallade qui vint à Rome[en 405,]dit qu'il y vit"l'excellente *την πάνυ.* Aselle, cette vierge de J.C. qui avoit vieilli si saintement dans

1. Elle est traduite dans le premier tome des Vies des Peres.

un

un monastere. Il l'appelle la plus douce de toutes les femmes ; & il ajoute qu'elle"prenoit soin d'une compagnie & d'une maison ou l'on recevoit les personnes nouvellement converties, hommes & femmes,[pour les fortifier dans la foy, & dans une vie vraiement Chrétienne. Elle pouvoit avoir alors 70 ans.] 'L'Eglise Romaine l'honore aujourd'hui entre les saintes vierges le 6 de decembre.'Saint Jerome marque qu'elle avoit une sœur vierge comme elle: Il ne nous apprend pas son nom.ᵃOn remarque qu'il y avoit à Rome une famille fort noble des Aselles. [Mais on n'en peut rien conclure pour cette Sainte, que la plus grande noblesse de la terre ne releveroit guere.]

(margin: ἀνχεδόχιον. — Bar.6.dec.c. — Hier.ep.15.p.116.d. — a Bar.392.§16|6.dec.c.)



ARTICLE XXVI.

De Sainte Lea, & de la vierge Principie.

'SAINT Jerome fait aussi l'eloge de Sainte Lea"veuve d'une grande pieté, qui estoit morte Superieure d'un monastere peu aprés Pretextat grand seigneur Romain, mais d'une mort bien plus heureuse.[Ainsi il faut apparemment mettre sa mort à la fin de l'an 384,"comme celle de Pretextat,]'quoique le martyrologe marque la feste de Sainte Lea le 22 de mars. Il la met à Rome,[& on ne peut pas douter qu'elle ne vécust à Rome ou aux environs,]'puisque son corps fut porté à Ostie aussitost qu'elle fut morte, & apparemment des le mesme jour. Saint Jerome fit aussi son eloge le jour mesme qu'elle mourut, ou qu'il eut appris sa mort:[Et c'est là qu'on peut trouver tout ce qu'on sçait d'elle.]'Principie estoit en J.C. la fille de nostre Saint, 'qui l'appelle la fleur du divin Sauveur à cause de la virginité qu'elle avoit embrassée.'Il luy promet qu'elle sera un jour amenée à J.C. dans la compagnie des Vierges au milieu du chœur des Saints.'Elle estoit encore assez jeune à la prise de Rome[en 410.]Il faut neanmoins qu'elle eust déja quelque age en l'an 385 que S. Jerome quitta Rome,]'puisqu'il dit qu'il avoit appris aussitost qu'elle luy avoit succedé pour tenir compagnie à Ste Marcelle. Elle estoit tellement unie avec cette Sainte, qu'elle ne la perdoit jamais de vue. Elles n'avoient toutes deux qu'une mesme maison, & un mesme lit ; & toute la ville savoit que Marcelle avoit trouvé une fille, & Principie une mere. Une maison qui estoit hors de Rome leur servoit de monastere, & la

(margin: Hier.ep.24.p.156.c|15.p.116.c. — V.Theodose I.§22. — Bar.22.mars. — Hier.ep.24.p.156.c. — 1. — ep.140.p.104.d. — p.105.a. — p.113.a. — ep.16.p.121.a. — p.120.c.)

1. Il est traduit dans le premier tome des Vies des Peres.

campagne de solitude. Elles vécurent longtemps de cette sorte avec une telle edification de tout le monde, que l'imitation de leur vertu ayant esté cause de la conversion de plusieurs personnes, les Saints se rejouissoient de ce que Rome estoit devenue une autre Jerusalem.

p.121.a. 'Lorsque les Gots, maistres de Rome [en 410,] entrerent chez Ste Marcelle, Principie s'y rencontra aussi; & Marcelle parmi les tourmens que ces barbares luy firent souffrir pour luy faire trouver de l'argent, ne leur demandoit autre grace, sinon qu'ils ne les separassent point, craignant que la jeunesse de Principie ne luy fist souffrir des outrages & des violences qu'elle n'avoit point sujet de craindre pour elle mesme à cause de sa vieillesse. On les mena donc toutes deux dans l'eglise de S. Paul, où elle fut comblée de joie de ce que Dieu avoit conservé la virginité de Principie.

b. 'Elle mourut peu de jours aprés, laissant Principie heritiere du peu qu'elle avoit dans sa pauvreté, ou pour mieux dire en laissant les pauvres heritiers par elle. Principie luy ferma les yeux, elle l'arrosa de ses larmes, & receut en la baisant son dernier soupir.

p.117. 'Elle pressa souvent S. Jerome d'écrire la vie de cette Sainte. Il le fit enfin au bout de deux ans, [en l'an 412,] & l'adressa à Principie.

ep.140.p.105.a. 'Des auparavant, lorsque Ste Marcelle vivoit encore, il luy

p.113.a. avoit adressé une explication du pseaume 44, 'à la fin de laquelle il semble luy promettre de luy expliquer aussi le Cantique des

in Matt.pr.p.12. Cantiques, 'comme elle luy avoit demandé [apparemment en 397.] Mais une longue maladie qu'il eut au commencement [de 398,] l'obligea de differer ce dessein: [& on ne voit pas qu'il l'ait

p.12. jamais accompli.] 'Il charge Eusebe de donner à cette vierge de J.C. un exemplaire de son commentaire sur S. Matthieu, s'il vouloit qu'elle luy fist part des ouvrages qu'il feroit pour elle.

Boll.31.jan.p.1106 § 10. 'Il y en a qui mettent Principie au nombre des bienheureuses Vierges le 31 de janvier, auquel on fait la feste de Ste Marcelle.

ARTICLE XXVII.

Sainte Marcelle embrasse la viduité, & mesme la vie solitaire : Son excellente vertu.

Hier.ep.16.p.117.1. a in Dan.pr.p.567.a. b in Eph.pr.2.p.216.b. 'POUR Marcelle la gloire de tous les Saints, l'honneur de la ville de Rome, 'a le miroir de tout ce qu'il y avoit de plus saint dans cette premiere ville du monde, 'b le modele parfait de

la vertu des veuves Chrétiennes,'elle descendoit d'une race tres illustre par une longuesuite de Proconsuls & de Prefets du Pretoire,'& sa maison possedoit avec eclat toutes ces grandeurs du monde & qui passent avec le monde.'Mais elle fut moins illustre par la possession de tous les avantages du siecle, qu'en ce qu'elle meprisa & sa noblesse & ses richesses pour embrasser l'humilité & la pauvreté. ep.16.p.117.b. | fals.4.p.31.b. | ep.16.p.117.b.

'Elle demeura orfeline sous sa mere Albine,[a]que Saint Jerome appelle une venerable"veuve.[b]En sortant de Rome[l'an 385,]il prie Sainte Aselle de la saluer de sa part, en la qualifiant sa mere:'Ecrivant à Sainte Marcelle, il souhaite à leur commune mere une parfaite santé. Je parle, dit-il, de celle du corps; car je n'ignore pas quelle est celle de son ame. Il exhorte ensuite Sainte Marcelle à en prendre un double soin, & à l'aimer & comme Chrétienne & comme mere.'Parlant de sa mort, dont il apprit la nouvelle durant qu'il travailloit à expliquer l'epistre aux Galates,[c'est à dire vers 386,]il dit qu'elle est retournée en la presence de Dieu.'Elle avoit neanmoins un peu trop d'affection pour son sang & pour ses parens. b|118.c. | a in Gal.pr.p.158.a. | b ep.99 p.364.c. | ep.74.p.312. | in Gal.pr.p.158.a. | ep.16.p.119.a. | emen.

'Marcelle fut mariée à une personne dont on ne marque pas le nom, & qui la laissa veuve au bout de sept mois. [c]Elle fut demandée en secondes noces par Cereal, dont le nom est celebre entre les Consuls.'Un ancien auteur dit qu'il l'avoit vue dans le temps qu'un allié de l'Empereur la recherchoit:'Et en effet, Cereal"frere de Galla femme de Jule Constance frere du grand Constantin, & mere de Gallus Cesar, fut Consul[en l'an 358,]& Prefet de Rome en l'an 352 & 353.[d]Baronius raporte quelques inscriptions de ce Cereal qui est partout surnommé Nerace. [e]Mais tous les avantages d'une personne si illustre, & ceux qu'il vouloit faire à S[te] Marcelle par son mariage, n'empescherent pas qu'elle ne le refusast"de la maniere que le raporte S. Jerome, & n'ostast en mesme temps à tous les autres l'esperance de pouvoir ebranler la resolution qu'elle avoit prise de consacrer à Dieu sa viduité,'laquelle l'a fait comparer à Anne la prophetesse & à Judith. p.117.b|10.p.84.d. | c ep.16.p.117.b. | fals.4.p.31.b. | Amm.l.14.p.31.b. | NOTE 24. | n.p.58|Buch.p.240.241. | d Bar.371.§ 7. | e Hier.ep.16.p.118.c. | &c. | c|fals.4.p.33.a.

'Ce qui releva encore son merite, c'est que ce fut la premiere qui confondit le paganisme[dans Rome,]en faisant voir à tout le monde ce que c'est qu'une veuve vraiement Chrétienne, combien elle est differente des veuves payennes, & quelle est la sainteté de cet état. Car elle n'avoit pas seulement la viduité dans le cœur, mais elle la repandoit jusque sur ses habits & dans ep.16.p.118.c.d.

falf.p.32.d. tout son exterieur, où l'on voyoit l'humilité 'dont son ame estoit
ep.16.p.119.a. ornée.'Il n'y avoit point à Rome[avant elle]de femme de qualité qui sceust quelle estoit la vie des solitaires, ni qui osast en prendre le nom, à cause que cela estoit si nouveau qu'il passoit pour vil, & mesme pour honteux dans l'esprit des peuples. Marcelle, dit S. Jerome, apprit premierement par des Prestres d'Alexandrie, & par Saint Athanase, & puis par Pierre son successeur,(car l'un & l'autre fuyant la persecution des Ariens vint se refugier à Rome,) la vie de Saint Antoine qui n'estoit pas encore mort, la discipline qui se pratiquoit dans les monasteres de Saint Pacome dans la Thebaïde, & celle qu'observoient les vierges & les veuves; & elle n'eut point honte de faire profession,[peutestre vers l'an 374.]de ce qu'elle connut estre
p.118.d. agreable à J.C.'Elle prit donc des habits propres pour se défendre du froid, & non pas de ceux dont la delicatesse decouvre
p.119.b. une partie des membres du corps[en les couvrant.]'Elle se revétit comme une personne qui avoit toujours son tombeau
p.118.d. devant les yeux.'Elle ne garda rien qui fust d'or, non pas mesme son cachet, aimant mieux employer ses richesses à nourrir les pauvres, que de les enfermer dans ses cofres. Elle n'alloit jamais sans sa mere: & les diverses rencontres d'une aussi grande maison qu'estoit la sienne y faisant quelquefois venir des ecclesiastiques & des solitaires, elle ne les voyoit qu'en compagnie; & elle avoit toujours avec elle des vierges & des veuves graves & modestes, sachant qu'on juge souvent des maistresses par l'humeur trop libre des filles qui sont à elles, parceque chacun se plaist en la compagnie des personnes qui luy ressemblent.

d. 'Elle sortoit peu en public, & evitoit particulierement d'aller chez les dames de condition, depeur d'estre obligée d'y voir ce
d|119.a. qu'elle avoit meprisé.'Elle alloit en secret faire ses prieres dans les eglises des Apostres & des Martyrs, & evitoit de s'y trouver
p.118.d. aux heures qu'il y avoit une grande multitude de peuple.'Ses jeûnes estoient moderez. Elle ne mangeoit point de chair; la foiblesse de son estomac & ses frequentes infirmitez l'obligeant de prendre un peu de vin, elle se contentoit le plus souvent de le sentir au lieu de le gouster.

p.119.a. 'Elle estoit si obeïssante à sa mere, que cela la faisoit agir quelquefois contre ce qu'elle auroit desiré. Car Albine aimant beaucoup ses proches, & se voyant sans fils & sans petit-fils, vouloit tout donner aux fils de son frere, & Marcelle au contraire eust beaucoup mieux aimé le donner aux pauvres. Mais ne

pouvant se resoudre à la contredire, elle donna ses pierreries & tous ses meubles à ses parens, qui estant fort riches n'en avoient point besoin. Ainsi c'estoit comme les dissiper & les perdre. Mais elle aimoit mieux faire cette perte que de deplaire à sa mere.

'Elle vécut ainsi plusieurs années[avec une telle application à la vertu, qu'elle se vit plutost devenir vieille, qu'elle ne se souvint d'avoir esté jeune.'Elle crut mourir chaque jour, meditant sans cesse cette derniere heure, s'y preparant par tout ce qu'elle faisoit, & s'offrant continuellement à Dieu, comme une hostie vivante, raisonnable, & agreable à sa divine majesté. a.b. b.

'La reputation de sa vertu se repandit dans les lieux les plus eloignez, & les serviteurs de Dieu s'y rejouirent beaucoup de ce que Dieu avoit fait luire sa lumiere sur une personne de cette qualité; de ce que par sa charité il l'avoit rendue humble de cœur, de ce qu'il l'avoit separée de la terre de sa naissance, en luy faisant changer non de lieu, mais d'esprit & de"volonté. [Mais ce qui est encore plus admirable,]'c'est que dans une ville aussi medisante que Rome, & où les méchans font gloire de blasmer les choses les plus innocentes, & de faire trouver des taches dans celles qui sont les plus pures, jamais on ne put rien dire de desavantageux de Marcelle qui trouvast croyance dans les esprits: ou si quelqu'un se laissa aller à y ajouter foy, c'en fut assez pour se condanner luy mesme de malice ou d'une honteuse legereté. falf.4.t.4.p.31.b. &c. ep.16.p.118.c.

ARTICLE XXVIII.

Sainte Marcelle souffre une affliction avec patience: Elle instruit Sainte Eustoquie & plusieurs autres.

'DIEU qui avoit relevé Marcelle[dans le monde,]pour relever davantage[l'humilité dont elle devoit faire profession,]voulut par la mesme misericorde l'humilier[aux yeux des hommes,]pour la relever davantage aux yeux des Anges. Il voulut qu'elle eut part aux travaux des hommes, & la visita avec la verge salutaire de sa bonté paternelle,"pour luy faire voir qu'elle estoit du nombre de ses enfans.'Il permit qu'elle fut agitée par les vents & par les tempestes de ce siecle, afin qu'y ayant une fois fait naufrage, elle craignist de retomber une seconde fois dans les maux qu'elle avoit soufferts des biens de Hier.falf.4.p.31. b. &c. p.32.d.

c. ce monde,'& qu'elle connust par sa propre experience le neant & la vanité de toute la gloire du siecle.

[On ne voit pas bien ce que c'estoit que cette tribulation, quoiqu'il semble que ce fust quelque perte considerable de son bien.]'Mais il est certain que ce chastiment de Dieu luy servit non à l'endurcir, mais à se corriger: Elle receut la grace de ne se point glorifier dans ses richesses, mais de mettre tout son bien & toute son esperance en Dieu, & d'estre separée du sort[& de la compagnie]des riches pecheurs.'Elle fut remplie non de tristesse, mais de confiance, & trouva dans la tribulation un secours & une instruction pour ne point desirer les grandeurs des hommes, & ne se point rejouir de leurs fausses prosperitez. Elle receut une part dans l'heritage de Jacob. Ses yeux furent éclairez pour reconnoistre la verité, & voir que le juste est plus heureux avec un peu de bien, que les pecheurs avec les plus grandes richesses. Et ainsi toutes les choses qu'elle souffrit estoient les remedes des blessures de son ame, en mesme temps qu'elles faisoient des blessures sur son corps.

'Dieu luy envoya en ce temps là un consolateur["dont nous ignorons le nom,]qui ayant appris dans un lieu fort eloigné l'état où elle se trouvoit, luy écrivit une fort excellente lettre que nous avons encore, pour se rejouir avec elle des graces que Dieu luy avoit faites, & mesme de cette tribulation qui luy estoit arrivée.'Il l'exhorte à la recevoir avec la confiance qu'elle avoit commencé à faire paroistre,'à benir Dieu de l'avoir retirée de la voie des pecheurs, & à passer avec actions de graces du sort des riches au sort des bienheureux pauvres, auquel J.C. mesme avoit voulu avoir part.

[Autant qu'on en peut juger par cette lettre, ceci arriva dans les premieres années que Sainte Marcelle se fut consacrée à Dieu, & contribua peutestre beaucoup, sinon à luy en donner la premiere pensée, au moins à la luy faire executer avec une nouvelle ardeur, & mesme à luy en faire faire quelque profession plus ouverte. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque chose qui semble se pouvoir raporter à l'extremité de sa vie, & au temps de la prise de Rome par Alaric,]'auquel elle souffrit effectivement, mesme en son corps. Mais la lettre parleroit sans doute d'une autre maniere d'un desastre aussi grand & aussi general qu'estoit celui de la prise de Rome: Et Saint Jerome témoigne aussi que cet accident la trouva & ne la fit pas pauvre, n'ayant pas pu luy ravir les biens dont elle s'estoit depouillée volontairement.

Margin notes: d. — e. — p.31.b. — NOTE 26. — p.32.c. — d. — ep.16.p.121.a.

[La sainteté de Marcelle fut une source feconde qui se repandit sur beaucoup d'autres.]'Elle fut imitée quelques années aprés par Sophronie, [dont nous ne trouvons rien,] & par d'autres, dont il semble que quelques unes aient fait tort à la profession qu'elles avoient embrassée.'Principie fut, comme on a vu, sa compagne inseparable [depuis environ l'an 386,] jusqu'à sa mort. 'Elle avoit une connoissance tres particuliere de la vertu de Ste Aselle,'& elle passit en apprenant la mort de la sainte veuve Lea, tant parcequ'il n'y a peutestre point d'ame assez forte pour ne se point ebranler dans ces sortes d'occasions, que parcequ'elle n'avoit pas eu le bonheur de luy rendre les derniers devoirs. 'Ce fut à sa priere que S. Jerome écrivit à Leta [vers l'an 399,] pour luy apprendre comment elle devoit elever la petite Paule dans l'amour de la virginité.'La grande & l'admirable Paule eut le bonheur de jouir de son amitié, & Eustoquie la gloire des Vierges fut elevée dans sa chambre; d'où il est aisé de juger quelle fut la maistresse qui eut de telles disciples. [Nous verrons dans la suite]'la lettre qu'elles luy écrivirent de Bethléem, où elles marquent qu'elle les avoit fort souvent exhortées de se retirer en Palestine.

p.119.a. — p.120.c|121.b. — ep.15.p.117.a. — ep.24.p.156.c. — ep.7.p.54.1. — ep.16.p.119.a. — ep.17.p.125.a.b.



ARTICLE XXIX.

Ardeur de Sainte Marcelle pour étudier la sainte Ecriture.

'CE que S. Jerome loue particulierement dans Ste Marcelle, » c'est son amour incroyable pour l'Ecriture sainte.'Je sçay, » dit-il, quelle estoit sa ferveur & la grandeur de sa foy. Je sçay que » l'ardeur sainte dont son cœur bruloit sans cesse estoit audessus de » son sexe. Je sçay qu'oubliant la foiblesse de sa nature, elle passoit » hardiment la mer rouge de ce siecle au son de la trompette des » livres sacrez.'Toutes les fois, dit-il ailleurs, que je me represente » son ardeur pour l'étude, sa vivacité & son application, je ne puis » m'empescher de condanner ma lascheté; de ce que vivant dans » la retraite d'un monastere, & voyant toujours devant moy » cette creche où les pasteurs vinrent avec tant d'empressement » adorer l'Enfant qui y pleuroit, je ne puis pas faire ce qu'une » dame de qualité faisoit aux heures qu'elle pouvoit derober à » l'embaras d'une grande famille, & aux soins de sa maison.

Hier.ep.16.p.118.d. — a in Gal.pr.p.158. — in Eph.pr.a.p.219.b.

'Il renvoie en un autre endroit la vierge Principie à Marcelle si celebre à cause de son ardeur pour les Ecritures, & si capable de

ep.140.p.105.a.

la conduire parmi les prairies & les fleurs de ces volumes divins.

ep.16.p.119.b. [Il ne disoit en cela que ce qu'il savoit par luy mesme.]'Car quand il vint à Rome[à la fin de 382,]comme il evitoit par modestie de voir les dames de condition, elle se conduisoit de telle sorte selon le precepte de l'Apostre en le pressant dans toutes rencontres, qu'enfin elle surmonta sa retenue par ses instances & ses adresses,[& pour l'entretenir, & apparemment mesme pour l'avoir chez elle, comme nous l'avons marqué ci-dessus.]

ep.154.p.198.d. a ep.16.p.119.b. 'Elle logeoit vers l'an 393 sur le mont Aventin. [a]Quoy qu'il en soit, Marcelle ne le voyoit jamais sans luy demander quelque chose pour l'explication de l'Ecriture; & au lieu de se rendre aussitost à ce qu'il luy disoit, elle luy faisoit des objections & des doutes, non pas à dessein de contester, mais afin d'apprendre comment il falloit répondre à ces difficultez qu'elle voyoit que l'on y

inGal.pr.p.138.a. pouvoit former.'Je puis assurer, dit-il autrepart, que durant " que je fus à Rome, elle ne me vit jamais une seule fois, quelque " pressée qu'elle fust, qu'elle ne me fist quelques questions sur " l'Ecriture. Elle ne se contentoit pas, comme les Pythagoriciens, " de toutes sortes de réponses, & ne se laissoit pas tellement pre- " venir à l'autorité, qu'elle s'y rendist sans discernement. Mais " elle examinoit toutes choses, & pesoit tout avec tant de sagesse " & de penetration, que je croyois moins l'avoir pour disciple " que pour juge. "

ep.16.p.119.b. 'J'apprehende de dire, ajoute S. Jerome, ce que j'ay reconnu " de sa vertu, de son esprit, de sa pureté, & de sa sainteté, depeur " qu'il ne semble que j'aille audelà de tout ce que l'on en sauroit " croire. Je dirai seulement que n'ayant ecouté que comme en " passant tout ce que j'avois pu acquerir de connoissance de l'E- " criture sainte par une fort longue étude, & ce qui m'estoit " comme tourné en nature par une meditation continuelle, elle " le retint & le possceda de telle sorte, que lorsqu'aprés mon depart " [en l'an 385,]il arrivoit quelque contestation sur des passages de " l'Ecriture, on l'en prenoit pour juge. Mais comme elle estoit " extremement sage, & savoit parfaitement les regles de la bien- " seance, elle répondoit avec tant de modestie aux questions qu'on " luy faisoit, qu'elle raportoit, comme l'ayant appris de moy ou " de quelque autre, les choses qui venoient purement d'elle, afin " de passer pour disciple en celles mesmes où elle estoit une fort " grande maistresse. Car elle savoit que l'Apostre a dit: Je ne per- " mets pas aux femmes d'enseigner; & elle ne vouloit pas qu'il " pust sembler qu'elle fist honte aux hommes, & mesme aux " Prestres "

» Prestres qui la consultoient quelquefois sur des choses obscures
» & douteuses.

'Mais l'amour que Marcelle avoit pour la loy du Seigneur, consistoit moins à en repeter sans cesse les paroles, comme faisoient les Pharisiens, [ou à rechercher l'explication de la lettre de l'Ecriture,] qu'à en pratiquer les regles, en ne faisant rien que pour la gloire du Seigneur, sachant selon le Prophete Roy, qu'elle ne pouvoit meriter d'entendre l'Ecriture qu'aprés qu'elle auroit accompli les commandemens de Dieu. Car il n'y a point de science pour eminente qu'elle soit, qui nous puisse empescher de rougir de honte, lorsque nostre conscience nous reproche que nos actions ne sont pas conformes à nos connoissances. p.118.d.

ARTICLE XXX.

Saint Jerome écrit diverses lettres à Sainte Marcelle.

[CE fut pour satisfaire à cette ardeur si louable de Sainte Marcelle, que S. Jerome non content]'de l'instruire de vive voix,[a]luy adressa encore divers écrits qu'elle luy demandoit par quelque billet[ou qui estoient le fruit de leurs conferences.] 'Ainsi S. Jerome lisant avec elle le pseaume 90, & luy ayant dit que l'Ecriture donnoit à Dieu dix noms differens, elle le pria instamment de les luy mettre par écrit avec leur interpretation; ce qu'il fit par l'epistre 136,'qu'il semble citer dans son commentaire sur Joel. Hier.ep.24.p.156.c. a ep.137.p.95.a. ep.136.p.94.d. in Joel.1.p.58.d.

'Une autre fois s'entretenant avec luy, elle le pria de luy expliquer ce que signifioient quelques mots hebreux qui sont demeurez dans nostre version, comme *Alleluia*, & d'autres,'& apparemment encore ce que c'estoit que le diapsalme qui se trouvoit souvent dans les Septante.'Il la satisfit par l'epistre 137, écrite apparemment aprés la precedente. Car il y suppose qu'elle savoit ce que c'estoit que les dix noms de Dieu. Il n'explique neanmoins dans cette lettre que l'*Alleluia*, *Amen*, & *Maranatha*, reservant l'*ephod* & les autres mots hebreux avec le 'diapsalme pour d'autres rencontres, afin de ne pas passer les bornes d'une lettre, & de luy faire gouster davantage ces choses, en les luy faisant souhaiter longtemps.'Il luy explique en effet le diapsalme dans l'epistre 138, l'*ephod* & le *theraphim* dans la 130, [qu'il semble avoir écrite à quelques lieues de Rome,]'puisqu'il ep.137.p.95.a. b|138.p.56.c. ep.137.p.95.b. p.95.b. ep.138.p.96.97. ep.130.p.70.d.

dit que Marcelle luy avoit proposé cette question la veille, & qu'il se haste d'y répondre, parceque celui par qui ils s'écrivoient, estoit pressé de s'en retourner.

p.73.a. 'Il la prie qu'une autre fois elle l'interroge de bouche, afin, dit-il, que quand il ne pourra pas luy répondre, il n'ait pour témoin de son ignorance qu'une personne à qui il veut & peut tout confier.

ep.102.p.372.c.d. 'Il semble par la suite que ces trois epistres, la 137, la 138, & la 130, n'aient pas esté écrites avant la 22, & avant la fin de l'an 384.

ep.128.p.60.c. 'La 130 est citée dans la 128,

Cass.in ps.c.11. '& la 138 par Cassiodore.

p.5. a Hier.ep.24.p.156.c. aSaint Jerome expliquoit à Sainte Marcelle le pseaume 72, lorsqu'on leur vint apporter la nouvelle que la tres Sainte Lea estoit morte, & que son corps estoit déja porté à Ostie. [Ils ne manquerent pas sans doute de s'entretenir ensemble de la vertu de cette Sainte.] Mais Saint Jerome ne pouvant pas se lasser d'en parler, écrivit le mesme jour sa lettre 25e à Ste Marcelle, où il donne de grandes louanges à la vertu de Sainte Lea, & oppose sa felicité à l'état malheureux où se trouvoit alors Pretextat, qui estoit mort vers le mesme temps designé Consul.

ep.15.p.116.c. 'Aprés avoir fait l'eloge de la viduité en la personne de Lea, il fit deux jours aprés celui de la virginité, en louant à la mesme Marcelle dans son epistre 15, ce qu'il avoit appris d'elle mesme de la vertu de Sainte Aselle encore vivante.

ep.149.p.139.b. [L'epistre 149 paroist aussi écrite à Rome,]'puisqu'il y dit que ce seroit à luy"une grande incivilité de ne pas répondre sur le champ à Sainte Marcelle, quoiqu'il eust des amis qui l'estoient venu voir à son logement. arrogantia.

a.b. 'Elle est pour répondre à ce que Sainte Marcelle luy avoit demandé quel est le peché contre le Saint Esprit. Il montre fort bien contre les Novatiens que cela ne se peut entendre de tous ceux qui renoncent J.C. Il veut que ce soit ceux qui attribuent au demon les œuvres de l'Esprit de Dieu, [lorsqu'ils le font non par ignorance, mais par une passion maligne qui les aveugle.]

ep.133.p.77.78. 'Répondant à Marcelle qui l'avoit prié de luy envoyer le commentaire de Saint Retice d'Autun sur les Cantiques, qu'il avoit donné à d'autres, il luy mande que ce livre n'estoit pas propre pour elle, & qu'il y avoit trop de fautes. Il y parle du mot de Tharsis.

in Is.23.l.5.p.70.c. 'Ainsi c'est une lettre qu'il cite sur ce sujet dans son commentaire sur Isaïe.

b in Jon.1.p.123.d. bIl la cite encore plus clairement en 397 sur Jonas, où il dit qu'il l'avoit écrite beaucoup d'années auparavant.

l.heb.p.294.b. 'Il la cite aussi [dés devant l'an 392,] dans son livre Des lieux de la Palestine.

[Ce fut encore apparemment à Rome]'qu'il luy écrivit l'epiſtre 54, ſur ce qu'un Montaniſte luy avoit voulu parler de ſon Paraclet.'Elle conſulta ſur cela S. Jerome, non pas que ce diſcours l'euſt ebranlée, mais pour ſavoir ſon ſentiment[ſur tous les points de cette hereſie.]'Il en fit donc un abregé, ſeulement pour montrer"en quels articles les Montaniſtes eſtoient contraires à la doctrine Catholique, & pourquoi on ne pouvoit pas recevoir leur nouvelle prophetie.'Il met entre leurs hereſies, qu'ils condannoient les ſecondes noces comme des adulteres. ep.54.t.2.p.118.c. | p.119.a. | p.118.c.d|Du Pin, p.367. | &c. | Hier.p.118.b.

'Il fit un livre des epiſtres qu'il écrivit à Sainte Marcelle,[qui comprenoit ſans doute & celles-ci, & quelques autres dont nous parlerons dans la ſuite. Il y faut joindre auſſi l'epiſtre 141, dont nous ne ſaurions dire ſi elle eſt écrite de Rome ou de Bethléem. Et neanmoins,]'puiſqu'elle cite Euzoïus de Ceſarée en Paleſtine, [il ſemble qu'elle peut avoir eſté faite en cette province.]'Elle contient l'explication que Marcelle luy avoit demandée ſur quelques endroits du pſeaume 126.'Le Saint y reprend quelques fautes de S. Hilaire, mais avec modeſtie.'Il y loue Origene,[& ainſi c'eſtoit avant l'an 394.]'Rufin la cite pour ce ſujet. v.ill.c.135.p.304.c. | ep.141.p.213.b. | p.113.114. | p.114. | p.113.b. | ex Ruf.l.2.p.224.d.

[La lettre 74 peut bien auſſi avoir eſté écrite à Rome, & elle ne ſauroit l'avoir eſté beaucoup depuis qu'il en fut ſorti,]'puiſque c'eſtoit avant la mort d'Albine. Ce n'eſt qu'un billet pour faire excuſe à Marcelle de ce qu'il ne luy écrit pas une plus longue lettre à cauſe des travaux ou il eſtoit alors occupé; & au lieu de luy écrire davantage, il luy envoie par ſon meſſager nommé Currence deux lettres qu'il avoit écrites à Ste Paule, & à S^te^ Euſtoquie.[Nous avons la 155 à Ste Paule ſur l'explication de l'alphabet hebreu, & la 22 à S^te^ Euſtoquie ſur la conſervation de la virginité, écrites l'an 384, à peu pres en meſme temps.[De ſavoir s'il marque ces lettres ou quelques autres que nous ayons perdues, cela n'eſt ni aiſé ni important.]'Le travail où il eſtoit alors occupé, eſtoit de conferer la verſion d'Aquila avec le texte hebreu, pour voir ſi la haine du nom de J.C. n'a point porté la ſynagogue,[c'eſt à dire Aquila qui en avoit embraſſé le parti,]à alterer la verité. Il avoit déja examiné de cette ſorte les Prophetes, Salomon, les Pſeaumes, les livres des Rois; & il eſtoit alors ſur l'Exode pour paſſer aprés au Levitique. Il dit que par cet examen il trouvoit[dans l'hebreu, ſelon la verſion d'Aquila,]beaucoup de choſes pour confirmer noſtre foy,[qui n'eſtoient pas dans les Septante. Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point particulierement à cauſe de ce travail,]'qu'il dit dans ſa lettre 130, qu'il s'occupoit telle- ep.74.p.311.c. | c. | ep.130.p.73.a.

ment à la lecture de l'hebreu, que cela luy faisoit tort pour la langue latine qu'il ne pouvoit parler sans quelque sifflement qui n'estoit point naturel.



ARTICLE XXXI.

D'Ocean ami de Saint Jerome.

Hier.ep.140.p. 104.d|in Soph. pr.p.208.a. 'ON a reproché à Saint Jerome qu'il sembloit s'attacher particulierement à instruire les femmes, & mepriser ceux que leur sexe luy devoit rendre plus considerables. Il répond à cela par ce que l'Ecriture & l'histoire profane disent ep.140.p.104.d. des femmes qui se sont rendu illustres;'& si les hommes, dit-il, m'interrogeoient sur l'Ecriture, je ne répondrois pas aux femmes. p.105.a. 'Il ajoute qu'il y avoit bien des vieillars & des juges d'Israel, que le roy de Babylone"tournoit & tourmentoit à son gré; qu'il *frigit in sartagine sua.* y avoit beaucoup de Susannes qui par l'eclat de leur pudicité composoient des couronnes à leur epoux; mais qu'il se rejouissoit & tressailloit de joie, s'il faut ainsi dire, lorsqu'il trouvoit à Babylone Daniel, Ananias, Azarias, & Misael.[On voit par cet endroit quel jugement il faisoit de Rome.

Entre les Daniels qu'il y avoit pu trouver, il ne marque ce me semble dans ses écrits que S. Pammaque, Marcellin, Ocean, & Domnion. Nous parlerons ci-dessous de Saint Pammaque & de Marcellin, quoique ce dernier appartienne proprement à l'histoire de S. Augustin. Pour Ocean c'est un de ceux dont il ep.30.p.197.b| 76.p.314.d. parle le plus souvent & le plus avantageusement.]'Il le traite toujours de fils;[ce qui marque ce me semble qu'il n'estoit que ex Ruf.l.3.c.2.p. 212.c. laïque.]'Il l'appelle un homme Chrétien & prudent,[a]quelquefois un saint frere,[b]ou son saint fils.[Il estoit plus agé que Marcellin,][c]puisque S. Jerome l'en qualifie le pere.[d]Marcellin ayant souhaité que S. Jerome le recommandast à luy, le Saint luy répond que c'est"un si grand homme, si plein de charité, & *talis.* si instruit dans la loy du Seigneur, que sans qu'il l'en priast il estoit pour luy donner toutes les instructions qu'il luy demanderoit, & luy expliquer les sentimens qui leur estoient communs sur toutes les difficultez des Ecritures.

a Hier.ep.75.82. p.313.b|319.a.
b ep.76.p.314.d.
c ep.82.p.318.d.
d p.319.a.

Aug.ep.260.p. 364.2.c. 'Saint Augustin à qui il avoit écrit diverses fois luy répondit d'une maniere pleine d'estime & de respect; & outre les civilitez ordinaires à sa charité, il assure qu'il luy avoit paru dans ses lettres si savant & si aimable, qu'il seroit ravi de donner de son.

temps à entretenir avec luy un commerce ordinaire de lettres. [Il semble avoir esté particulierement uni avec Ste Fabiole, & nous verrons qu'ils estoient à Bethléem vers le mesme temps, c'est à dire en 395. Nous n'avons pas de preuve que S. Jerome la connust avant ce temps là.]

'Ce Saint écrivant peu de temps aprés contre Vigilance, luy reproche entre autres choses, de ce qu'il accusoit Ocean d'heresie. [Sainte Fabiole retourna à Rome en 396,]'& nous trouvons qu'en 398, Ocean écrivit de Rome avec S. Pammaque à Saint Jerome, pour le prier de répondre aux fausses louanges de Rufin, & de faire une nouvelle traduction du Periarchon d'Origene,'à quoy Saint Jerome ayant satisfait, il leur écrivit pour réponse l'epistre 65 en 398 ou 399.'Vers le mesme temps, Tranquillin mandoit à S. Jerome qu'Ocean combatoit la folie de ceux qui se laissoient tromper par les erreurs d'Origene; à quoy S. Jerome répondoit qu'il se rejouissoit beaucoup de ce qu'un si savant homme taschoit de secourir ceux qui s'egaroient. Hier.ep.75.p.313.b. ep.64.p.188.189. ep.65.p.189.a. ep.76.p.314.d.

'Nous pourrons mettre encore en ce temps là l'epistre 83 que Saint Jerome écrivit à Ocean, sur le sujet de ceux qui avoient epousé deux femmes avant le battesme. Sainte Fabiole estant morte[en l'an 400 ou 401,]'S. Jerome en fit l'eloge à la priere d'Ocean, & le luy adressa.[Ce fut sur la fin de l'an 411, que Marcellin, qui travailloit à éteindre en Afrique le schisme des Donatistes,]'ayant demandé à S. Jerome une recommandation auprés d'Ocean, ce Saint rendit à son erudition le témoignage que nous venons d'en raporter. ep.83.p.319. ep.30.p.197.a.b. ep.82.p.319.a.

[En l'an 416,]'Ocean écrivit trois lettres à S. Augustin, qui n'en receut que deux. Il y parloit de l'origine de l'ame, & vouloit soutenir le mensonge officieux. S. Augustin le pria de luy mander ce qu'il avoit appris, ou de S. Jerome ou de la lumiere de l'esprit de Dieu, sur le premier point. Sur l'autre, il luy fait voir qu'il a tort, & par S. Jerome mesme. Il le prie neanmoins de vouloir continuer à luy écrire, & de luy envoyer un livre de S. Jerome qu'Orose luy avoit apporté[en l'an 416.]Ces deux dernieres lettres donnent quelque lieu de croire qu'Ocean demeuroit en Afrique depuis l'an 410 que Rome avoit esté prise par Alaric. Aug.ep.260.p.364.





ARTICLE XXXII.

De Saint Domnion: Mariage singulier.

[DOMNION nous est encore plus considerable qu'Ocean, puisque l'Eglise l'honore aujourd'hui comme un Saint le 28 de decembre, en luy donnant la qualité de Prestre, ce qu'on a peutestre presumé de la maniere si respectueuse dont on parle toujours de luy.]'Car S. Jerome écrivant à Pammaque l'appelle le saint pere Domnion;[a] & autrepart un homme tres saint, & un nouveau Lot de son siecle.[b] En luy écrivant à luy mesme il l'appelle son tres cher pere.'S. Paulin le qualifie aussi son pere, & un homme qui veritablement estoit tres saint.[c] Rufin le qualifie aprés sa mort un vieillard de tres heureuse memoire. [Il est aisé de juger de tout cela que son merite & son age luy avoient acquis une extreme veneration, & qu'il s'appliquoit particulierement à imiter l'hospitalité de Lot.]

Hier.ep.52.p.117.b. a ep.154.p.198.d. b ep.51.p.113.b. Paul.ep.45.p.399. c Hier.ex Ruf.l.2.p.221.c.

ep.108.p.20. 'S. Jerome dans les premieres années de sa retraite à Bethléem, luy adressa le livre des Paralipomenes traduit en latin sur les Septante, avec les differences de l'hebreu; & il témoigne que c'estoit à sa priere qu'il avoit fait ce travail, qui ne luy avoit pas peu couté. [Quelque temps aprés, & apparemment avant l'an 392,]'il luy adressa encore la traduction d'Esdras joint à Nehemie, qu'il avoit faite sur l'hebreu. Il dit qu'il y avoit trois ans que Domnion luy demandoit cette traduction avec celle du livre d'Esther. Dans ces deux lettres il joint à Domnion un Rogatien[qui estoit peutestre son frere. Je ne voy pas qu'il en parle autrepart. Outre les ouvrages qu'il publioit sous le nom de Domnion,]'il paroist qu'il luy écrivoit encore des copies de tous ses autres écrits.'Il marque particulierement qu'il luy avoit envoyé ses memoires sur les Prophetes,[faits sur la fin de l'an 392,]avec les quatre livres des Rois[traduits sur l'hebreu.]

ep.109.p.21.a. — ep.154.p.198.d. — ep.52.p.117.b.

ep.51.p.113.114. 'Dans le bruit qui s'excita en 393, touchant les livres de Saint Jerome contre Jovinien, Domnion manda au Saint les emportemens d'un moine contre luy, luy donnant en mesme temps serieusement les avis qu'il jugea luy estre utiles, & luy envoyant une liste des passages contre lesquels on murmuroit, & dont il paroist qu'il estoit luy mesme choqué, le priant de les corriger ou de les éclaircir: Et ce fut sur cela que S. Jerome luy écrivit l'epistre 51.

'Saint Paulin écrivant à Saint Alype déja Evesque, avant qu'il sceust l'episcopat de Saint Augustin, [c'est à dire en 394,]ᵃluy mande qu'il luy envoie la chronique d'Eusebe, l'ayant empruntée comme il le luy avoit dit, de S. Domnion, qui la luy avoit prestée d'autant plus volontiers que c'estoit pour Saint Alype: [ce qui marque qu'il estoit uni d'amitié avec ces deux grands Saints.]'Posside marque une lettre de S. Augustin à Domnion [qui est perdue. Il estoit mort avant l'an 401, puisque Rufin qui écrivoit vers le commencement de cette année,]'l'appelle de bienheureuse memoire.ᵇPallade dit que Serapion surnommé le Sindonite estant venu à Rome, & s'informant qui estoient les plus eminens en vertu, il rencontra entre autres un nommé Domnin disciple d'Origene. Il pratiquoit, dit-il, tous les exercices de pieté avec beaucoup d'ardeur & de zele, & il s'y exerçoit par de grands travaux. On tient qu'il a fait beaucoup de merveilles, & que mesme aprés sa mort, son lit guerissoit un grand nombre de malades. Serapion le vit donc, & il en fut fort edifié; parcequ'en effet on ne pouvoit rien trouver à redire ni en ses mœurs, ni en ses lumieres, ni en ses discours, ni en sa conduite. 'Il y a des traductions de Pallade, où on lit Cleemon au lieu de Domnin,ᶜ& d'autres qui l'appellent Domnion, [& rien ne nous empesche de croire que c'est le mesme Domnion si celebre dans Saint Jerome. Mais il faut remarquer qu'on luy a osté dans les traductions la qualité de disciple d'Origene, sans doute parcequ'on n'a pas cru qu'un homme de bien pust avoir du respect pour les lumieres de ce celebre interprete, lors mesme qu'elles estoient orthodoxes; quoique Saint Jerome depuis mesme qu'il se fut declaré contre luy, ait reconnu qu'on pouvoit en estimer & en prendre ce qu'il y avoit de bon.

Paul.ep.45.p. 398. ᵃp.399.
Posd.ind.c.7.
Ruf.in Hier.l.2. p.222.c.
ᵇ Lausc.c.84.p. 1008.c.
Vit.P.ap.p.962. 2.
ᶜl.8.c.84.p.762.1.

[Puisque nous ramassons ici ce que Saint Jerome a fait & a vu à Rome, il n'est peutestre pas inutile de remarquer]'un evenement assez singulier, & qui pourroit paroistre incroyable, si luy mesme qui le raporte n'en avoit esté témoin durant qu'il estoit auprés de Damase, aussibien qu'un grand nombre de personnes. C'estoit un mari & une femme des derniers de la populace, mais remarquables, parceque le mari avoit enterré vingt femmes, & la femme avoit eu 22 maris. Et ils estoient alors mariez ensemble en dernieres noces: Car ils n'esperoient pas eux mesmes aller plus loin. Tout le monde & hommes & femmes estoit dans l'attente de voir qui des deux finiroit le premier cette longue suite de mariages, & qui enterreroit son compagnon.

ep.11.p.90.c.

Enfin la femme mourut, & le mari la couronne sur la teste & la palme à la main comme un victorieux, accompagné du concours & des acclamations d'une infinité de peuple, conduisoit la pompe funebre de celle qui avoit si souvent cessé, & si souvent recommencé d'estre femme, [assuré d'estre bientost luy mesme la proie & le triomphe de la mort.]



ARTICLE XXXIII.

S. Jerome écrit l'epistre 125 à Damase, luy envoie deux homelies d'Origene.

L'AN DE JESUS CHRIST 384.

Hier. ex Did. t. 5. p. 397. a. 'SAINT Jerome demeuroit à Rome, lorsqu'ayant le dessein de faire quelque chose sur le Saint Esprit, il se resolut de traduire 'le livre que Didyme avoit écrit sur ce sujet, [& que l'on estime beaucoup.] C'estoit le Pape Damase qui luy en avoit donné la premiere pensée, '& il vouloit aussi le luy dedier; mais les persecutions qui s'eleverent contre luy, l'empescherent d'achever cette traduction. [Ainsi il semble qu'il ne l'ait pas entreprise beaucoup avant la mort de Damase arrivée sur la fin de 384; & c'est ce qui nous fait mettre ceci en la mesme année. V. Didyme § 4. a|ep. 125. p. 33. a.

ep. 125. p. 33. a. 'Il avoit ce travail entre les mains, lorsque Damase luy proposa quelques questions à resoudre. 'Il y avoit quelque temps que Saint Jerome lisoit plus qu'il n'écrivoit, aimant la lecture comme le pain journalier qui nourrit & engraisse l'esprit, & qui le rend capable d'écrire. Damase ne desapprouvoit pas qu'il lust; mais il vouloit que ses lectures produisissent le fruit qui leur est propre, c'est à dire des livres. 'Il n'avoit pas trouvé beaucoup de satisfaction dans les lettres de Lactance que Saint Jerome luy avoit conseillé de lire; '& il avoit devoré, s'il faut ainsi dire, tout ce que ce Saint avoit autrefois écrit dans le desert. Il luy avoit envoyé un homme [pour luy demander peutestre s'il n'avoit rien de nouveau:] & S. Jerome en le renvoyant, luy avoit mandé qu'il n'avoit rien que ses anciens écrits; mais que s'il vouloit qu'il travaillast à quelque chose, il pourroit prendre pour cela quelques heures de la nuit. Damase qui regardoit son silence comme un sommeil, accepta ce qu'il luy offroit, & ce qu'il vouloit luy demander quand le Saint ne le luy eust pas offert. ep. 124. p. 32. c. d. e.

ep. 125. p. 33. a. a ep. 124. p. 31. d. 'Ainsi il luy envoya un Diacre[a] avec une lettre où il luy demandoit l'explication de cinq questions.

ep. 125. p. 33. a. 'Lorsque S. Jerome l'eut receue, comme il se preparoit à en dicter

la

la réponse, il vint un Juif qui luy apporta plusieurs volumes qu'on luy avoit prestez de la synagogue, & qu'il avoit empruntez a la priere de S. Jerome comme pour les lire. Le Saint se mit aussitost à travailler sur ces livres, & ainsi ne put répondre à Damase que"le lendemain; de quoy il luy fait excuse par son epistre 125.'Il ne le satisfit mesme que sur trois des cinq questions qu'il luy avoit proposées,"savoir sur la punition de Caïn, sur le temps que les Israelites sortirent d'Egypte, & sur la benediction qu'Isaac donna à Jacob.'Pour les deux autres, qui consistoient à savoir pourquoi il y avoit des animaux appellez immondes, & pourquoi Dieu avoit ordonné la Circoncision à Abraham,'il se contente de dire qu'elles avoient esté suffisamment éclaircies par deux hommes tres eloquens, dit-il, Tertullien & Novatien. [C'est pourquoi nous croyons que c'est cette lettre]'qu'il appelle dans son catalogue l'écrit sur trois questions de l'ancienne loy. 'Il la composa en une nuit.[a]Il cite cet écrit quelquefois comme une lettre au Pape Damase,[b]quelquefois comme un petit volume.

NOTE 27. &c. a|Du Pin, p. 406. Hier.ep.124.p. 32.d. ep.125.p.33.a. v.ill.c.135.p.304. c. ep.125.p.33.a. a q.hcb.p.103.b. b p.210.c.

'Il adressa encore au Pape Damase deux homelies d'Origene sur les Cantiques, lesquelles il avoit traduites en latin,'à la priere de ce mesme Pape.[Nous les avons encore parmi les oeuvres de S. Jerome aussibien que dans celles d'Origene. On y voit à la teste une petite preface,'que"Rufin cite & qu'il rapporte mesme toute entiere, à cause de la maniere avantageuse dont elle parle des écrits d'Origene:'& il pretend qu'elle avoit donné, ou au moins qu'elle estoit capable de donner à tout le monde l'envie de rechercher & de lire les ouvrages de cet interprete. 'S. Jerome reconnoist ces deux homelies sur les Cantiques dans son catalogue. Il les place aprés l'écrit des trois questions,[ce qui nous les a fait mettre ici.]

NOTE 28. in Cant.pr.p.176. ep.65 p.187.b|c. 3.p.176|Ori.t.1.p. 481. Hier.ex Ruf.l. 2.p.124.c. ep.65.p.187.b. v.ill.c.135.p.304. c.



ARTICLE XXXIV.

Saint Jerome écrit contre Helvide; des heresies des Antidicomarianites & des Collyridiens.

APRES les deux homelies sur le Cantique, le Saint met son livre contre Helvide, qu'il écrivit à Rome[c]estant encore assez jeune,[d]& avant la mort de Damase.[e]Il ne connoissoit point dutout la personne de ce novateur, quoiqu'il demeurast dans la mesme ville,[f]& il ne le vit jamais.[g]Gennade dit que cet

Hier. v.ill.c.135. p.304.c. c in Ez.44.p.543 d. d ep.50.c.7.p. 109.a. e in Helv.c.8.t. 2.p.13.a. f in Pel.pr.p. 260.c. g Genn.c.32.

Helvide estoit disciple d'Auxence Arien qui avoit usurpé le siege de Milan sur Saint Denys:'Il paroist que ce n'estoit qu'un simple laïque, qui vouloit faire l'Evesque[en se rendant juge de la doctrine de l'Eglise.]'Et soit pour rendre son nom un peu plus connu,[soit par quelque autre raison,]'il s'avisa de faire un livre, où alleguant divers passages de l'Ecriture dont il falsifioit le sens, il pretendoit montrer qu'aprés la naissance de J.C. la sainte Vierge avoit eu de S. Joseph divers enfans,savoir ceux qui dans l'Evangile sont appellez les freres de J.C;'& pretendant rendre cette doctrine moins insupportable, il vouloit dire par une nouvelle erreur, que la virginité n'estoit point audessus du mariage.'Il semble qu'il eust écrit pour refuter un nommé Cratere,"qui sans doute estoit Catholique. *fratre.*

Bar.382.§30.
Hier.in Helv.c.1.p.5.a.
c.8.p.12.13.
Genn.c.32.
Hier.in Helv.c.9 p.13.b|10.p.15.a.
c.8.p.13.a.

[Je ne comprens pas comment]'Gennade dit qu'il fit son livre par l'amour de la religion, quoique non selon la science, ni pourquoi il ajoute qu'il estoit imitateur de Symmaque.[S'il l'entend de Symmaque Senateur payen qui vivoit en ce temps là, il pouvoit imiter son impieté; mais pour l'eloquence,]'Gennade mesme dit que l'ouvrage d'Helvide n'avoit rien de beau ni pour le discours ni pour le raisonnement. Saint Jerome l'appelle un villageois,'qui avoit à peine les premiers commencemens des lettres;[a]& il luy reproche que tout son livre estoit plein d'incongruitez & de fautes contre les regles de la grammaire.

Genn.c.32.
c.32.
Hier.in Helv.c.1.p.5.a.
a c.8.p.13.a.

'On pria Saint Jerome de vouloir répondre à ce livre, & il le refusa d'abord, depeur qu'une réponse ne servist qu'à faire un peu plus considerer un auteur si meprisable de luy mesme, à le rendre encore plus audacieux, & à le porter à dechirer son adversaire par des injures, faute de pouvoir satisfaire à ses raisons. Neanmoins il fit ceder toutes ces considerations à la crainte de laisser augmenter le scandale que ce livre avoit causé.' Ainsi il se resolut de luy répondre pour luy apprendre à se taire, puisqu'il n'avoit jamais appris à parler.'Il publia donc contre luy un livre assez court,[b]mais suffisamment appuyé par l'autorité des Ecritures,[c]où pour faire voir le bonheur de la virginité, il represente en peu de mots quels sont les dangers & les peines du mariage.[d]Mais ce qui en fait tout le sujet, est de ruiner les preuves par lesquelles Helvide s'imaginoit montrer que la sainte mere de Dieu avoit cessé d'estre vierge:[e]& en effet, il l'appelle souvent le livre de la virginité perpetuelle de la bienheureuse Marie.[f]Il y renvoie sur l'epistre aux Galates, & en

c.1 p.5.a.
in Ez.44.p.543.d.
b Genn.c.32.
c Hier.in Helv.c.10.p.14.15|ep.22 p.141.b|50.p.109.a|in Jov.l.1.c.7.p.27.a.
d Du Pin, t.3.p.360-363.
e Hier.ep.22.p.141.b|50.p.109.a|v.ill.c.135.p 304.c.
f in Gal.1.p.164.d|in Matt.1.p.14.b.c|12.p.38.c.d|13.p.42.d.

divers autres endroits pour ce qui regarde les freres de J.C, & pour divers autres points : 'Ce qu'il y disoit du mariage, n'empescha pas que Damase[ne l'approuvast,]sans y trouver rien à reprendre. ep.50.c.7.p.109. 2.

[Helvide n'avoit pas esté le premier auteur de son erreur.] 'Il pretendoit l'avoir tiré de Tertullien & de Saint Victorin de Pettau. Surquoi Saint Jerome qui le nie du dernier, luy abandonne Tertullien comme un homme qui n'estoit pas de l'Eglise. 'Il y en a neanmoins qui croient qu'on le peut défendre sur ce point, quoiqu'il ne soit pas fort important de savoir le sentiment d'un homme qui a tres peu d'autorité pour la doctrine. 'Mais Philostorge fait voir qu'Eunome a eu cette impieté parmi beaucoup d'autres. in Helv.c.9.p.13. a. Pet dog.l.4.c. 14.§3.p.396. Philg.l.6.c.2.p. 500.501.

'S. Epiphane dit aussi que l'on en avoit accusé "Apollinaire: Et enfin quelques personnes de pieté raporterent à ce saint Evesque comme une chose assurée, que ce "blaspheme se repandoit dans l'Arabie. Sa pieté le porta à tascher d'étoufer cette nouvelle folie, '& il écrivit pour cela une longue lettre adressée à tous les Chrétiens de l'Arabie depuis les Prestres jusqu'aux laïques, & mesme aux catecumenes. [On peut juger que c'estoit depuis que l'heresie d'Apollinaire avoit commencé à paroistre,] 'puisqu'il y recommande fort de reconnoistre la verité de l'Incarnation, & de croire que le Verbe a pris l'homme entier, le corps, l'ame, & l'esprit : mais c'estoit pourtant avant que d'écrire son grand ouvrage contre les heresies[en 377,]'puisqu'il y insere cette epistre, 'en y ostant neanmoins ce semble, & y ajoutant les choses qu'il trouvoit à propos de changer. 'Il appelle ces ennemis de la virginité de Marie Antidicomarianites, '& il paroist les mettre au nombre des heretiques, [a]ou au moins des schismatiques; [b]ce que fait aussi S. Augustin, [c]qui reconnoist que c'est la mesme chose que les Helvidiens : [Mais Saint Epiphane ne pouvoit pas parler d'Helvide qui ne parut que vers l'an 383 ou 384.]

V les Apollinaristes § 2. Ibid. E i.78.c.17.p. 1013.d|c.7.p.438| 77.c.36.p.435. 78 c.2.p.438. c.24.p.445. c.11.p.438. 1.p.1011. p.438. p.438|79.c.1 p. 446. a 77.c.36.p.435. b Aug.h.56.p.11. 2.d. c h.86.p.14.1.b.

'Saint Ambroise a encore combatu la mesme erreur depuis S. Jerome, non au sujet d'Helvide dont il ne parle pas; mais à cause d'un Evesque qui y estoit tombé. 'C'est "apparemment Bonose, condanné comme Photinien en l'an 392. Amb.inst.v.1.4. p.421.b. ep.5.p.183.184 V. S. Ambroise § 70.

'Mais comme la corruption de nostre nature a peine à se tenir dans le milieu, & se porte aisément dans les extremitez vicieuses, 'en mesme temps que les uns deshonoroient la pureté de la Vierge par leurs blasphemes, d'autres par une folie opposée Epi.78.c.21.p. 444. c.22.p.444.

l'honoroient avec excés, & jusqu'à en vouloir faire une divinité.
p.444. 'C'estoient quelques femmes venues en Arabie de Thrace,*a & a 79 c.1.p.446. des provinces septentrionales de la Scythie,*b peutestre lors- b 70.c.15.p.352. qu'Athanaric Roy des Gots chassa["en 372] tous les Chrétiens V. S. Sabas Martyr. 79 c.1.p.446. de son pays, tant Orthodoxes, qu'Audiens.'Quoy qu'il en soit, ces femmes en un certain jour de l'année prenant un chariot 78.c.22 p.445. quarré, & étendant un voile dessus,'tenoient entre elles une assemblée, & quelques unes offroient au nom de la Ste Vierge p.410. un gasteau nommé par les grecs Collyride,'d'où vient que Saint 79.c.1.p.446. Epiphane donne à cette secte le nom de Collyridiens,'ou un c.9.p 449.450. pain dont elles mangeoient toutes;'ce qui est, dit ce Saint, une folie contraire à la religion, & une illusion des demons, soit que ces femmes faineantes offrent ce gasteau à la Vierge comme pour l'adorer, soit qu'elles pretendent le faire"pour elle. ὑπὲρ αὐτῆς.

1.p.446|78.c.22. p.444.445. 'Comme cette heresie idolatre, ainsi qu'il l'appelle plus d'une fois, se rencontroit dans l'Arabie, il la combatit sur la fin de la 79.p.446-450. lettre qu'il écrivit contre les Antidicomarianites,'& la refuta 79.c.5.p.448. encore ensuite en particulier.'Il n'y condanne pas seulement l'abus de rendre à une creature l'honneur qui n'est dû qu'à 2.p.446. Dieu,'mais encore de ce que des femmes usurpoient le sacerdoce, elles que l'on n'a jamais vu dans le monde"avoir entrepris d'of- &c. c.3.7.p.447.449. frir des sacrifices à Dieu,'& qui sont si peu capables de toutes les fonctions"ecclesiastiques, que J.C.*n'a pas mesme donné à sa [illegible] * &c. sainte Mere le pouvoir de battizer.

ARTICLE XXXV.

De la naissance & des enfans de Sainte Paule: Elle se donne à Dieu après la mort de son mari.

[LA victoire que Saint Jerome remporta sur Helvide, luy estoit glorieuse; mais elle ne pouvoit pas luy estre agreable, puisqu'il est toujours fascheux de voir ceux pour qui l'on voudroit donner son sang, se donner la mort en abandonnant la verité & la vie. Ainsi ce fut avec beaucoup plus de satisfaction & de plenitude de cœur, que sa pieté s'occupa ou à allumer, ou à entretenir le feu de la charité dans l'ame de Sainte Paule, & de plusieurs autres, que Dieu luy donna pour enfans spirituels Hier.ep.27.p.169.b. dans cette sainte famille.]'Paule dont nous parlons, fut illustre par sa race, mais beaucoup plus par sa sainteté. Elle fut considerable par la grandeur de ses richesses, & elle le fut depuis beaucoup

davantage, parcequ'elle voulut estre pauvre avec J.C.'Son pere nommé Rogat qui avoit de tres grandes richesses, passoit dans presque toute la Grece pour estre descendu du Roy Agamemnon, [d'où vient apparemment que]'la ville de Nicople pres d'Actium appartenoit à Sainte Paule ;[a]& Blesille sa mere contoit entre ses ayeuls les Scipions & les Gracques,[b]estant effectivement descendue de Marcia Papyria[femme]du grand Paul[Emile,] duquel la Sainte prenoit son nom de Paule,'& mere du jeune Africain. p.170.c|183.b. i1 Tit.pr.p.24. a. a ep.27.p.70.c|183.b. b p.169.b. Boll.26.jan.7.2. 1.2.p.715.

'Paule naquit, comme on le tire de S. Jerome, le 5 may l'an 347. 'Elle avoit un frere,[dont nous ne savons pas le nom.][c]Elle epousa Toxoce qui pretendoit tirer son origine d'Enée & des Jules,[d]& estoit d'une race Patricienne, puisque S. Pammaque qui epousa l'une de ses filles'estoit Patricien du costé de sa femme.[On juge par la mort de Blesille sa fille aisnée, que Paule estoit mariée l'an 364.]'Sa chasteté servoit d'exemple à toutes les dames de Rome; sa conduite estant telle que les medisans mesmes n'oserent jamais rien inventer pour la décrier.'Cette vertu jointe à sa fecondité la fit estimer premierement par son mari, & puis par ses proches, & enfin par toute la ville de Rome.'Elle eut cinq enfans, quatre filles, Blesille, Pauline, Julie-Eustoquie, & Rufine, & un garçon nommé Toxoce, aprés la naissance duquel elle cessa d'avoir des enfans, comme si elle n'en eust desiré que pour plaire à son mari qui souhaitoit d'avoir un fils.[Il semble qu'elle ait nourri elle mesme ses enfans, puisque]'Saint Jerome fait dire à Blesille qu'elle avoit sucé ses mammelles. t.45.p.711. Hier.ep.27.p.171.a. c ep.27.p.170 d. d d. ep.26.p.163.a. ep.27.p.175.b. p.170.d. d. ep.25.p.161.a.

'Elle servit quelque temps le siecle, & vécut durant qu'elle eut son mari, dans la molesse[e]ordinaire aux dames Romaines. [f]Mais Dieu le luy osta[vers l'an 380,]cinq ans avant qu'elle sortist de Rome.'Elle en eut une telle affliction qu'elle en pensa perdre la vie; & elle se donna ensuite de telle sorte au service de Dieu, qu'on auroit pu croire qu'elle auroit desiré de devenir veuve[pour estre dans la pleine liberté de le servir.]'Elle avoit le bonheur d'estre amie de S[te] Marcelle,'qui estant demeurée veuve longtemps[avant elle,]repandoit dans toute la ville de Rome une tres grande odeur de pieté.'Cette Sainte par son affabilité & par sa douceur gagna le cœur de Paule & d'Eustoquie, & les porta à desirer de l'imiter.[Elle fut la main de Dieu] 'pour allumer dans leur ame la premiere étincelle[de l'amour divin:]Elle les encouragea par ses discours & par son exemple ep.26.p.166|27.p.175.b. e Amm. f ep.27.p.184.1. ep.27.p.170.d. ep.16.p.119.a. p.118.c.d. ep.17.p.213.b. a.

à embrasser la vertu, & elle les mit sous ses ailes comme une poule fait ses petits; en sorte qu'elles se reconnoissoient comme
ep.16.p.119.a. ses disciples, & la qualifioient leur maistresse:'Et Eustoquie fut mesme nourrie & elevée dans sa chambre.
ep.99.p.363.b. 'Paule leva donc l'étendar de la croix de J. C, & de la pieté.
ep.25.p.159.a. 'Elle entra dans un monastere[pour s'y recueillir durant quelque temps.]Elle quitta la soie, prit un habit different de celui qui estoit ordinaire aux dames, pour témoigner qu'elle se con-
ep.99.p.363.b. sacroit à la pieté.'Elle m prisa ses grands biens,[a]dont elle fit
a ep.27.p.171.a. largesse aux pauvres malgré l'opposition de ses proches, croyant que la misericorde de J.C. seroit à ses enfans une succession plus riche que tout ce qu'elle pourroit leur laisser.[Et nous verrons dans la suite les grands effets de graces que Dieu repandit sur sa famille.]
ep.25.p.160.c|27.p.171.b. 'Elle ceda à ses enfans ce qu'elle ne put pas donner aux pauvres, afin de mourir au monde toute vivante.[b]Elle renonça absolu-
b ep.25.p.160.c. ment au siecle, abandonna & foula aux piez les delices, & fit tous les jours son occupation de la priere, du jeûne, & de la lectu-
ep.99.p.363.b. re.'Au lieu d'estre continuellement dans les bains, de rechercher les parfums les plus precieux, de faire servir au luxe & au libertinage ses richesses & sa viduité, elle ne se plaisoit que dans le sac & dans la cendre, qu'à jeûner & à negliger son corps. Elle trouvoit l'eau froide plus agreable que les vins où l'on ajoute l'art à la nature pour les rendre plus delicieux: En un mot, elle n'aimoit que les biens à venir, & faisoit voir par ses œuvres qu'elle estoit pleinement persuadée des veritez que nostre foy nous apprend.

****

ARTICLE XXXVI.

Sainte Paule veut quitter Rome: Conversion de Sainte Blesille.

Hier.ep.27.p.171.a. 'PAULE se lassa bientost de ces visites & de ce grand abord de monde, que luy attiroit la grandeur d'une maison aussi illustre que la sienne: Les honneurs qu'on luy rendoit luy faisoient une extreme peine; & elle ne souhaitoit que de se voir en état de n'estre plus importunée de tant de louanges.[Sur la fin
a. de l'an 382,]'Paulin d'Antioche & S. Epiphane Archevesque de Salamine en Cypre estant venus à Rome, Paule eut S. Epiphane pour hoste, & elle ne jouit pas moins de la conversation de Paulin que s'il eust logé chez elle.[Mais c'estoit toujours sans

prejudice]'de la coutume qu'elle observa inviolablement depuis p.175.b.
qu'elle eut perdu son mari jusques à sa mort, de ne manger
jamais avec aucun homme, quelque sainteté & quelque dignité
qu'il eust.

[La vertu de ces deux Prelats ayant encore enflammé la sienne,]
'elle pensoit incessamment à abandonner son pays & ses enfans, p.171.a.
& à s'en aller sans estre suivie de personne, si cela eust esté
possible, dans les deserts où S. Paul & S. Antoine ont fini leur
vie.'Elle souhaitoit avec ardeur de quitter son pays comme ep.25.p.60.c.
Abraham pour entrer dans la[veritable]terre promise;'& S^te^ ep.17.p.123.b.
Marcelle l'encourageoit dans ce dessein.'L'hiver estant passé, ep.27.p.171.a.
Paulin & S. Epiphane s'en retournerent en Orient, & Paule
les accompagna par ses vœux & par ses souhaits,[que Dieu ne
luy permit pas encore d'accomplir, jusques à ce qu'il l'eust
purifiée davantage par diverses afflictions.]

'S. Jerome qui, comme nous avons dit, estoit venu à Rome ep.16.p.119 b.
en mesme temps que S. Epiphane,'n'entroit pas chez les dames, ep 99.p.361.b.
hormis chez celles qui estoient toujours dans les larmes & dans
les jeûnes, que les mortifications defiguroient & rendoient mal
propres, qui estoient presque aveugles à force de pleurer, que
le soleil trouvoit souvent en prieres aprés qu'elles avoient passé
les nuits entieres à implorer la misericorde du Seigneur, qui ne
chantoient que des pseaumes, qui ne parloient que de l'Evangile,
qui ne trouvoient leurs delices que dans la continence, qui
ne vivoient que par le jeûne, & qu'il n'avoit jamais vu manger.
Il trouva toutes ces choses dans la maison de Sainte Paule,
comme il le dit assez clairement, & le merite de la chasteté de
cette illustre veuve ayant vaincu sa modestie, il commença à
la reverer, à l'honorer, à l'admirer.

[Dieu se servit de luy pour repandre sur cette maison les
benedictions & les graces dont il vouloit l'enrichir; & l'on en
vit bientost les effets.]'Blesille que S. Jerome nomme la premiere ep.27.p.170.d.
entre les enfans de Sainte Paule,'& qui certainement estoit ep.22.p.138.d.
l'aisnée d'Eustoquie, ayant pris un parti inferieur à celui de sa
sœur, s'estoit engagée dans le mariage.'Elle epousa le frere de ep.10.p.79.d.
la veuve Furia,'à laquelle S. Jerome écrit de Bethléem,'[a]dont p.83.a.
le pere sorti de la race des Camilles[b]estoit Patricien, Consulaire, a p.79.b. b p.80.d.
& mesme Chrétien:[Marianus dans le titre de l'epistre à Furia,
le nomme Lœtus; mais je ne voy pas d'où il le tire.

Pour le mari de Blesille on n'en marque point le nom; & nous
savons seulement]'qu'au bout de sept mois qu'il l'eut epousée, il ep.22.p.138.d.

ep.25.p.160.b. la laissa veuve '& sans enfans, [a]dans la douleur d'avoir perdu &
a ep.22.p.139.a. la couronne de la virginité, & les[vains]plaisirs du mariage.
ep 23 p.154.d. 'Elle passa quelque temps depuis son veuvage dans une vie assez
p.155.a. negligente,'à s'amuser à des"ajustemens inutiles.[b]En un mot, elle &c.
b p.154.d. estoit enfermée dans le sepulcre du siecle, liée & comme ensevelie dans ses richesses.

ep.10.p.79.b. [Mais elle ne demeura pas longtemps en cet état,]'puisqu'il
ep.23.p.154.d. paroist que sa mort suivit d'assez pres celle de son mari.'J.C. vint à elle ; & par sa vocation toutepuissante, il la fit sortir de son tombeau comme Lazare. Il permit pour luy apprendre à rejetter les delices d'un corps prest à estre mangé des vers, qu'elle fust brulée durant trente jours par les ardeurs d'une fievre continue, & reduite jusqu'à la derniere extremité. En cet état il vint[interieurement]à elle, luy prit la main, & la guerit autant dans l'ame que dans le corps. Elle se leva pour le servir, & pour manger avec luy. Elle embrassa les piez de celui dont elle venoit d'apprehender le jugement. Elle reconnut qu'elle devoit consacrer sa vie à celui qui la luy avoit rendue, & qu'elle ne devoit rien à toute sa parenté à qui elle estoit morte, en voyant l'impuissance où tous ses parens avoient esté de la secourir.

p 155.a. 'Elle n'eut plus de miroir que celui qui luy representoit la gloire de son Seigneur: Elle ne voulut pour coeffure qu'un voile qui luy couvroit la teste. Elle estoit la plus promte à se lever pour la priere, prevenoit les autres par le chant de l'*Alleluia*, & commençoit la premiere à louer son Seigneur. Elle se mettoit à genou contre terre, & lavoit souvent par des larmes abondantes son visage qu'elle avoit autrefois souillé par le fard. Aprés la priere elle chantoit des pseaumes : & la ferveur de son esprit estoit si grande, que sa teste abatue, ses piez chancelans, & ses yeux presque fermez par le sommeil, pouvoient à peine l'obliger à prendre du repos. Son habit gris n'estoit pas beaucoup gasté pour avoir esté contre terre. Elle ne se servoit que de méchantes socques, pour donner aux pauvres le prix des chaussures dorées
ep.25.p.157.b. qu'elle portoit autrefois.'On ne voyoit point de difference entre elle & les vierges qui la servoient, qu'en ce qu'elle se negligeoit plus qu'aucune autre, se rabaissant audehors à proportion
ep.23 p.154 d. qu'elle s'humilioit audedans.'Elle se revétit d'une couleur brune & modeste, elle ne voulut point de viandes que communes &
ep 25.p.157.a. grossieres.'Elle leva l'étendar de la Croix avec une foy si ardente, [qu'on voyoit bien]qu'elle pleuroit la perte de sa virginité plus que celle de son mari. [Ses

[Ses mortifications estoient d'autant plus grandes, qu'elle ne faisoit que relever de maladie,]'puisqu'elle ne vécut que trois 'ou quatre mois depuis ce second battesme[de la penitence.][a]Ses infirmitez l'avoient rendue si foible qu'elle ne marchoit qu'en chancelant, & son corps estoit si attenué, qu'à peine pouvoit-elle soutenir sa teste languissante & tremblante. Et neanmoins elle avoit toujours à la main ou quelque Prophete ou l'Evangile.'La gloire de sa sœur Eustoquie luy estoit encore un nouveau sujet de penitence & de larmes, ayant sans cesse devant les yeux le bien qu'elle avoit perdu par son mariage; & considerant que quoique la continence luy fust plus difficile qu'à sa sœur, & qu'elle eust plus de peine qu'elle à se priver du plaisir aprés l'avoir gousté, elle ne pouvoit neanmoins pretendre qu'à une couronne inferieure à la sienne. p.161.a. p.158.d. a p.157.b. ep.22.p.139.a.

'Cependant elle foula tellement le monde à ses piez, comme une personne qui ne pensoit plus qu'au monastere,'qu'elle acquit en trois mois la gloire que les autres Saintes n'avoient acquise que par un travail de beaucoup d'années.'Elle parloit avec tout l'agrément possible. Sa memoire estoit parfaitement heureuse, & sa penetration admirable. Elle savoit parfaitement le grec & le latin, & elle y ajouta encore l'hebreu, dont elle surmonta tellement toutes les difficultez, non en peu de mois, mais en peu de jours, qu'elle disputoit avec sa mere à qui apprendroit & à qui chanteroit plus de pseaumes en cette langue. ep.25.p.158.159. p.161.a|10.p.79.b. ep.25.p.157.a.b.



ARTICLE XXXVII.

Saint Jerome soutient la pieté de Blesille: Mort de cette Sainte.

'BLESILLE ne manqua point de parens qui vouloient luy persuader de songer encore au mariage, & d'autres qui se railloient de cette vie humble & austere qu'elle embrassoit. Mais elle rejettoit les sollicitations des uns, parcequ'elle avoit appris de l'exemple du Fils de Dieu & des Apostres, que c'est quelquefois une action de pieté de manquer pour l'amour de J.C. à la pieté humaine & civile; & elle se moquoit du mepris des autres, regardant leurs injures comme des cris de grenouilles. 'Elle n'avoit pas alors plus de 20 ans.[b]C'estoit en l'an 384, comme nous le dirons à sa mort. Hier.ep.25.p.155.a.b. ep.25.p.157.a. b p.159.a.

'Saint Jerome fut son pere spirituel[dans cette nouvelle vie,] & sa charité nourrit & fit croistre la pieté de Blesille.'Ce fut luy ep.25.p.157.b. p.161.

p.157. qui l'encouragea, qui luy donna les avis necessaires, 'qui l'assura qu'il n'estoit jamais trop tard pour se convertir ; ce que son
ep.23.p.154.155| Du Pin, p.352. exemple verifia : 'Et ne pouvant retenir la joie que luy donnoit sa pieté, il en fit part à Sainte Marcelle par une fort belle lettre.
Hier.ep.116.p. 25.b. 'Il lut avec Blesille le livre de l'Ecclesiaste, pour la porter au mepris du monde, & à regarder comme un neant tout ce que nous y voyons. Elle le pria de luy en faire comme un petit commentaire, & de luy en expliquer par écrit les endroits les plus difficiles, afin qu'elle n'eust pas toujours besoin de luy pour le lire ou pour l'entendre. Il le luy promit, mais la promte mort de Blesille luy fit differer cet ouvrage de quelques années.

ep.155.p.200.c. 'Il salue Blesille & Eustoquie dans son epistre 155, & les qualifie ses "jeunes apprenties [dans la pieté ; & ainsi l'on voit qu'il écrivoit cette lettre depuis la conversion de Blesille.] 'Il l'adresse à tyrunculas nostras.
p.199.a. Sainte Paule, à qui il avoit expliqué deux jours auparavant le pseaume 118, & Paule luy ayant demandé ce que c'estoit que les lettres hebraïques qui y sont, & ce que ces lettres signifient, elle ne se contenta pas d'en avoir entendu l'explication de sa bouche ; mais afin de ne la pas oublier elle l'obligea de luy en
p.200.c. faire un écrit. 'Il salue à la fin Blesille, Eustoquie, la vierge Felicienne, & tout le chœur, dit-il, des autres vierges, & vostre Eglise domestique pour qui je crains, mesme où il semble y avoir le
n.heb.p.317.a. moins à craindre". 'Il cite cette lettre dans le livre des noms he- &c.
ex Ruf.l.2.p. 216.c. breux. 'Blesille le pria de traduire les six tomes d'Origene sur S. Matthieu, les cinq sur S. Luc, & les 32 sur Saint Jean. Mais il trouva que c'estoit un travail qui demandoit & plus de loisir & plus de forces qu'il n'avoit.

[Dieu ne voulut pas laisser longtemps Blesille dans les dan-
Hier.ep.25.p. 158.d. gers de cette vie :] 'Il l'enleva bientost de ce monde, & peutestre de peur que la malice [du siecle] ne luy corrompist l'esprit. Son ame luy estoit agreable, & il se hasta de la tirer du milieu de l'iniquité, de peur qu'en marchant longtemps dans le chemin de cette vie, elle ne s'egarast dans quelque detour, [& ne quittast
d. la voie étroite.] 'Il la prit à luy dans la ferveur de la foy qui commençoit [à agir en elle ;] & luy donna la couronne d'une
ep.116.p.25.b. pieté déja parfaite. 'Elle fut enlevée par une mort [assez] subite.
ep.25.p.157.b. 'Son corps estant déja presque consommé par les ardeurs de la fievre, comme ses parens estoient en grand nombre autour de son lit, elle leur dit à demi morte ces dernieres paroles : Priez le « Seigneur JESUS qu'il me pardonne ; parceque je n'ay pu ac- « complir ce que j'avois resolu. «

'On luy fit des obseques magnifiques, & son corps revétu d'un drap d'or bien different de la pauvreté qu'elle avoit embrassée, fut precedé par un grand nombre de personnes de qualité.'Saint Jerome ne fait point difficulté de la traiter de Sainte,'de dire que les Anges l'avoient accompagnée à sa sortie, que J.C. estoit venu audevant d'elle,'& d'en parler toujours comme d'une ame bienheureuse,'capable de luy obtenir le pardon de ses pechez, & de prier pour sa mere.'Il y a mesme quelques martyrologes qui en marquent la feste au nombre des saintes veuves le 22 de janvier.'Baronius raporte l'epitaphe d'une Blesille; mais celle là estoit morte agée de 27 ans, & avoit laissé son mari vivant, au lieu que la fille de Sainte Paule ne mourut qu'aprés son mari,'agée seulement de 20 ans. b. ep.116.p.25.b. ep.25.p.158.d. p.157-161. p.161.a. Boll.22.jan.§1. p.416. Bar.382.§43. Hier.ep.25.p.157.a.

[a]Elle mourut vers le mesme temps qu'un payen, dont la femme pretendoit qu'il avoit esté transporté dans le ciel.[b]Cela marque visiblement Pretextat,"qui mourut à la fin de l'an 384, prest à entrer dans le Consulat:[Sainte Blesille mourut donc en la mesme année, ou au moins au commencement de 385, si nous voulons que le 22 de janvier soit le jour de sa mort, de quoy il n'y a aucun lieu de se vouloir tenir assuré.] a p.159.a|24.p.156. b Bar.382.§46-51.app|384.§1. V.Theodose I.§22.

ARTICLE XXXVIII.

Saint Jerome console & reprend la douleur de Sainte Paule sur la mort de Blesille: Mort de Pretextate tante d'Eustoquie.

'POUR retourner à Sainte Paule, elle fut toujours accusée d'estre trop sensible à la mort de ses proches, & particulierement de ses enfans, dont pas un ne mourut sans qu'elle fust en hazard de sa vie. Car bien qu'elle fist le signe de la Croix sur sa bouche & sur son estomac, pour tascher d'adoucir par cette impression sainte la douleur qu'elle ressentoit comme femme & comme mere; son affection demeuroit la maistresse, & ses entrailles estant dechirées, elles accabloient la force de son esprit par la violence de leurs sentimens. Ainsi son ame se trouvoit en mesme temps & victorieuse par sa pieté, & vaincue par l'infirmité de son corps.[Mais ce combat]la faisoit tomber dans une langueur qui luy duroit fort longtemps, & luy faisoit mesme courir fortune de mourir. Hier.ep.27.p.179.b.

[Elle eprouva cette infirmité dans la mort de Blesille,]'qui preceda au ciel tous ses enfans,'& sa douleur luy pensa faire ep.26.p.168.d. ep.25.p.161.a.

perdre la vie. Elle pleuroit sans cesse, elle crioit ou plutost elle hurloit comme si on l'eust brulée avec des torches ardentes.
p.159.a. 'Elle ne vouloit pas seulement prendre de nourriture.ᵃOn fut
a p.160.d. obligé de la remporter des funerailles comme morte, ce qui fit murmurer tout le monde contre les moines. N'est-ce pas là, crioit le peuple, ce que nous avons souvent dit ? Elle pleure sa fille aprés l'avoir fait mourir par les jeûnes. Est-ce qu'on ne chassera jamais de la ville ces miserables moines ? Est-ce qu'on ne les accablera point de pierres ? Est-ce qu'on ne les jettera point dans l'eau ? Ils ont seduit cette pauvre mere, qu'on voit bien par cette vive douleur n'avoir pas embrassé volontairement la vie solitaire, puisqu'aucune femme payenne n'a jamais ant pleuré ses enfans.

[Ces murmures retomboient particulierement sur S. Jerome, puisque personne n'avoit contribué plus que luy à entretenir &
ep.27.p.170.d|v. la mere & la fille dans la pieté.]'Ainsi il écrivit une lettre à S[te]
ill.c.135.p.104.c| Paule pour la consoler, dit-il, de la mort de sa fille,ᵇ& fermer
ep.30.p.197.a.
b ep.30.p 197.a. cette plaie qui estoit encore toute ouverte,ᶜ& il la commence
c ep.25.p.157. en effet d'une maniere tres touchante, & pleine de la douleur
p.158. qu'il ressentoit de cette mort.'Il montre ensuite avec assez de
p.154.a|160.161. douceur, qu'elle la doit supporter avec patience,'mais il la finit par une reprimende tres forte & tres severe, qui fait bien voir avec quelle pureté d'esprit & d'intention il agissoit avec ces
p.160.d. personnes si illustres.'Il luy montre que son affliction excessive mettoit son salut en danger, scandalizoit les infideles, deshonoroit l'Eglise & la profession monastique qu'elle avoit embrassée, & estoit un artifice du demon, qui ne pouvant plus rien contre l'ame victorieuse & triomphante de Blesille, tournoit sa fureur contre la mere, en taschant d'arracher son ame à J.C. par cette faute colorée d'un pretexte honneste, & contre la sœur, la sainte vierge Eustoquie, dont l'age encore tendre & la pieté naissante avoient besoin d'estre soutenues par le bon
ep.5.p.22.d. exemple & la sage conduite de sa mere.'Il dit autrepart que dans ce livre qu'il avoit écrit à Rome pour consoler S[te] Paule, il avoit ramassé en peu de mots tous les passages de l'Ecriture
Du Pin, t.3.p. qui parlent du deuil & de la tristesse.'On la regarde comme un
351. modele achevé d'une consolation & eloquente & Chrétienne.

Hier.ep.27.p. 'Eustoquie qui estoit la troisieme des filles de Sainte Paule,
170.d. ᵈavoit embrassé, comme nous avons dit, l'état sublime de la
d ep.17.p.123.a.b| virginité par les exhortations de Sainte Marcelle;ᵉ& il semble
16.p.119.a.
e ep.22.p.138.d. mesme qu'elle ait donné la premiere à Rome aux filles de qualité

l'exemple de cette vertu.[Saint Jerome raporte une chose fort remarquable, arrivée sans doute en ce temps-ci, qu'elle estoit encore toute jeune.]'Une dame de grande qualité nommée Pretextate, femme d'Hymece oncle paternel de la vierge Eustoquie, luy fit un jour par l'ordre d'Hymece oster ses habits modestes pour luy faire prendre des ajustemens mondains, & luy fit peigner & friser les cheveux à la mode du siecle, voulant la detourner de son dessein, & priver sa mere de l'objet de ses vœux. Mais la nuit mesme Pretextate vit en songe un Ange venir à elle, qui d'une voix terrible & menaçante luy fit à peine entendre ces paroles: Vous avez donc osé preferer d'obeïr à vostre mari plutost qu'à J.C? Vous avez esté assez hardie que de toucher à la teste d'une vierge consacrée à Dieu avec vos mains sacrileges? Des ce moment elles deviendront seiches, afin que vous reconnoissiez par ce chastiment le mal que vous avez fait, & au bout de cinq mois vous serez portée au tombeau. Que si vous continuez dans vostre crime, vous perdrez en mesme temps & vostre mari & vos enfans. Tout cela arriva ainsi: & la mort precipitée de cette deplorable dame montra qu'il estoit trop tard pour elle de s'en repentir.'C'est ainsi, ajoute Saint Jerome, que J.C. punit les violateurs de son temple; c'est ainsi qu'il protege [les vierges comme]les perles & les ornemens les plus precieux[de son corps mystique.] ep.7.p.55.b. p.56.a.

'Mr Valois croit que cet Hymece est le mesme que celui qui ayant esté Vicaire de Rome en l'an 362, sous Julien l'apostat,'& ensuite Proconsul d'Afrique sous Valentinien, fut relegué par le Senat vers l'an 370, dans l'isle de Boas sur la coste de la Dalmacie, & pensa mesme perdre la teste sur ce qu'il fut convaincu d'avoir consulté les Aruspices par des sacrifices, & de s'estre emporté contre l'Empereur.[Il pouvoit avoir esté rappellé aprés la mort de Valentinien. Il y a toute sorte d'apparence qu'il estoit payen, & la maniere dont S. Jerome parle de Pretextate sa femme, fait juger qu'elle vécut aussi & mourut dans le paganisme.[Mais ce qui surprend davantage,]'c'est qu'on voit que le gendre d'Albine, qui ne paroist pas estre autre que Toxoce fils de Sainte Paule, se moqua quelque temps de la religion Chrétienne. Amm.n.p.151. l.28.p.359.360. Hier.ep.7.p.54.c.



ARTICLE XXXIX.

Saint Jerome écrit à Sainte Eustoquie sur la virginité.

Hier.ep.22.p. 138.d. 'PLUS la gloire d'Eustoquie estoit grande, plus elle avoit besoin de la conserver soigneusement, depeur de perdre tout à la fois les biens qu'elle possedoit, & ceux qu'elle pouvoit posseder à l'avenir.[Ce fut pour y contribuer de sa part autant
v.ill.c.135.p.304. c. qu'il pouvoit,]'que S. Jerome luy adressa son grand écrit Sur la virginité, qu'il marque dans le catalogue de ses ouvrages,[a]&
a in Jov.l.1.c.7. p.27.a. en beaucoup d'autres endroits,[b]& qui fut mesme traduit en grec
b v.ill.c.134.p. 303.b. par Sophrone son ami.[c]Cassien qui l'appelle le livre à Eusto-
c Cass.de inc.l. 7.c.26.p.1056. quie, le cite pour confirmer la foy de l'Eglise sur l'Incarnation, & l'opposer à Nestorius.
Hier.ep.22.p. 139.a. 'Le Saint le composa["vers le mois d'octobre ou de novembre,] NOTE 29.
d p.135.a|DuPin, t.3.p.350-352. peu avant la mort de Blesille.[d]Il ne fait pas ce traité pour relever à Eustoquie l'état de la virginité, dont elle avoit assez témoigné connoistre l'eminence en l'embrassant, ni pour exagerer les incommoditez du mariage, qui tient aussi un rang honorable dans l'Eglise; & moins encore pour la flater, puisqu'un flateur n'est qu'un agreable ennemi; mais pour l'avertir de garder soigneusement son thresor, & de ne pas tourner la teste en ar-
v.ill.c.135.p.304. c. riere.'C'est pourquoi il intitule luy mesme cet écrit De la conservation de la virginité.
ep.22.p.135.136. 'Il luy represente donc les tentations dont elle estoit environ-
p.136.c. née.'Il l'exhorte à recourir à Dieu,[e]à étoufer les mauvaises
e c.d. pensées dans leur naissance,[f]à vivre dans la sobrieté, à s'abstenir
f p.137. entierement de vin,[g]à manger & à jeûner tous les jours.[h]Il luy
g p.139.b. h p.138.c.d. represente la chute de plusieurs vierges qui n'avoient pas sou-
d. tenu leur chasteté par le reste de leur vie,'& la honte que l'Eglise recevoit de la peste des Agapetes ou filles devotes qui quittoient
p.139.a|144.d. leurs freres pour en chercher d'étrangers.'Il luy conseille aussi d'eviter la compagnie des femmes mariées, & mesme des veuves qui ne sont pas dans la mortification que demande leur état,
p.139.a. 'd'aller peu mesme dans les eglises,[i]& generalement de garder
i p.142.143. k b|147.148. extremement la retraite de sa maison & de son cœur,[k]de "se lever &c.
p.139.b. la nuit pour prier,'de s'occuper à la lecture.
p.140.141. 'Il fait un grand discours sur la comparaison du mariage avec
p.141.b. la virginité,'& pour les difficultez du mariage, il renvoie à son traité contre Helvide, & à ce qu'en avoient écrit Tertullien,

S. Cyprien, le Pape Damase, & S. Ambroise duquel il parle fort bien.'Il l'exhorte beaucoup à fuir la singularité & la vanité, & à ne se point elever de sa vertu,'à ne point parler mal des autres,'à eviter la conversation des vierges, des moines, & des Ecclesiastiques qui deshonorent leur état par leur vie. Il fait une peinture tres vive de leurs defauts, particulierement d'un vieil Ecclesiastique qu'il ne nomme pas. Mais entre les faux moines qui avoient esté à Rome, il nomme un Antoine & un Sophrone. p.145.b. p.148.c. p.144.c.d.

'Il luy marque comment elle doit agir avec ses filles,[a]se moquer de la delicatesse affectée dans les discours, & ne point s'amuser à faire des vers & des chansons,'distribuer ses biens aux pauvres, au lieu de les employer à des vaines curiositez; se confiant pour l'avenir en la providence de Dieu.'Il luy parle ensuite des defauts de certains moines, & de la vertu de ceux d'Egypte, [dont il pouvoit aisément s'estre informé dans la Syrie.]'Il finit en l'exhortant à ne se point lasser de combatre & de souffrir quelque chose pour gagner le ciel.'Il luy promet un discours contre l'avarice,'& un autre si elle veut sur la vertu & la conduite des solitaires d'Egypte.[Mais nous ne voyons pas qu'il ait fait ni l'un ni l'autre.] d. a p.145.a. b|146. p.146.147. p.148-150. p.146.d. p.147.b.

'En parlant des fautes qu'on peut faire dans les aumosnes, il dit qu'il avoit vu depuis peu dans l'Eglise de S. Pierre une dame des plus qualifiées de Rome, qui se faisant preceder par des eunuques donnoit de sa main, pour signaler davantage sa pieté, une piece d'argent à chaque pauvre. Mais une vieille femme toute couverte de haillons s'estant hastée[aprés avoir receu l'aumosne]de retourner[par un autre endroit,]comme cela est assez ordinaire, pour la recevoir encore; au lieu de la luy donner lorsqu'elle vint à son rang, on la maltraita si fort à coups de poings, que le crime alla jusqu'à repandre du sang. p.146.c.



ARTICLE XL.

La verité rend Saint Jerome odieux à Rome.

'CETTE lettre à Eustoquie fut fort mal receue dans Rome. 'Personne ne trouva mauvais ce qu'il y dit de l'eminence que la virginité a audessus du mariage:[b]mais comme le desir qu'il avoit d'instruire Eustoquie l'avoit obligé de decouvrir les embusches du demon, & de s'opposer aux vices[des faux moines, Hier.ep.22.p.172. ep.50.c.7.p.109. a. b ep.8.p.71.a.

des vierges dereglées, & des mauvais Ecclesiastiques,]beaucoup de personnes en furent choquées, parceque se reconnoissant chacun dans cette peinture, au lieu d'en ecouter l'auteur comme un ami qui leur donnoit de salutaires avis, ils le prirent en aversion comme un accusateur public de leurs desordres.

ep.102.p.572.d. 'Il eust pu dire bien d'autres choses; mais d'avoir dit que les vierges doivent plutost estre avec celles de leur sexe qu'avec des hommes, c'en estoit assez pour offenser les yeux de toute la ville, Sulp.dial.1.c.4. p.250.251. pour se faire montrer par tout au doit,'pour estre exposé à la fureur de tous ceux qui n'aimoient pas ces veritez si fortes, p.250. quelques certaines qu'elles pussent estre.'D'autres aussi estoient faschez de voir qu'il y eust depeint les vices qui se rencontroient effectivement en beaucoup de moines, comme la gourmandise, la vanité, l'orgueil, la superstition, & principalement l'ava- Hier.in Gal.5.p. 195.b|in Eph.5.p. 233.c. rice.'On l'accusa de temerité, d'heresie, & de condanner l'œuvre de Dieu,[comme les Manichéens,]parcequ'il y avoit dit qu'une jeune vierge doit fuir le vin comme du poison; ce qu'il explique & défend en expliquant l'epistre aux Galates.

ep.22.p.140.d| ex Ruf.l.2.p.223. a. 'Rufin y reprend aigrement ce qu'il avoit dit, que la mere d'une vierge est la bellemere de Dieu.ᵃIl pretend aussi que tous les a ex Ruf.l.2.p. 220.d. payens & les ennemis de J.C, les apostats, les persecuteurs, & generalement tous ceux qui haïssoient le nom des Chrétiens, copioient cet ouvrage à l'envi l'un de l'autre, parcequ'il y décrioit par des reproches tres honteux tous les ordres, tous les degrez, toutes les professions, & tout le corps de l'Eglise, & qu'il faisoit voir que les crimes que les payens objectoient aux fideles, & qu'on nioit comme des calomnies, non seulement estoient veritables, mais qu'il y en avoit encore de beaucoup plus grands qu'ils ne pensoient.[Il faut se souvenir que Rufin parle ici en ennemi, & exagere beaucoup de choses.]

ep.25.p.161.a.b. 'S. Jerome avoit déja eu à essuyer l'envie & les mecontentemens de toute la famille de Blesille, pour tascher de sauver cette sainte ep.10.p.79.b. veuve;'& l'on peut juger par ce qu'il écrit à Furia sur un sujet semblable, qu'on ne le traitoit pas moins que de magicien & de Bar.385.§11. seducteur qu'il falloit bannir au bout du monde.'Baronius croit qu'il marque aussi ce que l'on disoit contre luy au sujet de la Hier.ep.25.p. 155.a.b. conversion de Blesille,'lorsqu'il dit: On nous prend pour des moines, parceque nous ne nous servons pas d'habits de soie. On nous appelle austeres & melancoliques, parceque nous ne nous laissons pas aller à l'ivrognerie & à des joies excessives. Si l'on ne s'habille proprement, tout le monde ne manque point de dire

dire aussitost le proverbe, C'est un imposteur & un Grec.'Mais Bar.385.§11.
on ne peut pas douter qu'il n'eust la meilleure part dans les maledictions que l'on donna aux moines à l'occasion de la mort de la mesme Blesille, & des larmes de Sainte Paule:[ce qui selon nostre suite, arriva fort peu aprés la lettre à Eustoquie.]'Il Hier.ep.99.p.363. est visible que le bruit du depart de Sainte Paule, qui vouloit a. se retirer à Jerusalem, contribua encore à le rendre plus odieux.

[Toutes ces choses jointes ensemble firent un tel changement dans les esprits,]'qu'au lieu qu'avant que de connoistre Sainte a. Paule il passoit pour un Saint dans l'estime de tout le monde, 'il sembloit que depuis qu'il avoit commencé de l'honorer, tou- b. tes ses vertus l'avoient abandonné en un moment.'On joignit à ep.102.p.372.c. ses crimes la correction du nouveau Testament, dont il peut n'avoir achevé la seconde partie que vers ce temps là.'Il devint d. ainsi la fable du monde.'Cette marmite mysterieuse que vit ex Did.t.9.p. Jeremie du costé de l'Aquilon,[& qui peut marquer les efforts 397.a. des demons & des méchans contre les Saints,]commençoit à s'embraser. Le Senat des Pharisiens s'eleva contre luy: On ne se mit pas mesme en peine de dissimuler la haine qu'on luy portoit, comme les Scribes[faisoient celle qu'ils portoient à J.C.]mais toute la faction des ignorans le poursuivit d'un commun accord comme dans une guerre declarée.'Baronius explique ce Senat Bar.385.§9.10. des Pharisiens du Clergé de Rome; & il reconnoist que Saint Jerome avoit quelque sujet d'en parler de la sorte; quoiqu'il soutienne que le dereglement & l'ignorance n'estoient pas si universelles dans ce Clergé, qu'il n'y en eust & d'habiles & de saints.[On n'en peut pas douter: mais neanmoins S. Simplicien & S. Arsene, qu'on ne sauroit montrer avoir jamais esté dans le Clergé de Rome, ne sont pas propres pour le prouver.]

'Ste Marcelle mesme estoit faschée de la liberté avec laquelle Hier.ep.102.p. S. Jerome parloit des defauts des autres, parcequ'elle craignoit 371.d. que ce ne fust toujours une nouvelle source de querelles. Elle luy eust volontiers mis la main sur la bouche pour l'empescher de parler, & elle eust bien souhaité qu'il n'eust pas osé dire ce que les autres ne rougissoient pas de faire.'Il avoit écrit à cette c. Sainte une lettre sur des noms hebreux;[& je ne voy rien qui nous empesche de croire avec Gravius, que c'est la 137e dont nous avons parlé ci-dessus:'Et ayant appris aussitost aprés ce ep.102.p.371.c.d. que l'on disoit contre sa correction du nouveau Testament latin, il en écrivit une lettre à la mesme Sainte, où il se moque fort

d. hautement de l'ignorance de ses accusateurs.'Il[a] y marque quelques uns des endroits qu'il avoit changez, & y parle de ce qu'il avoit écrit contre la trop grande frequentation des vierges avec les hommes;[ce que nous ne voyons point pouvoir raporter à d'autres choses qu'à la lettre à Eustoquie qui avoit fait tant de bruit.]

ep.100.p.364.c.d. 'Un nommé[1] Bonase ou Onase estoit sans doute un de ceux qui pretendoient se signaler davantage, en s'elevant contre S. Jerome. Mais ce Saint le rabatit extremement par une lettre fort piquante & toute ironique, où l'on voit qu'il parloit avec encore plus de liberté qu'il n'écrivoit. Car je ne pense pas qu'on trouve dans ses écrits toutes les choses qu'il marque dans cette lettre. Ce Bonase estoit de Segeste,[c'est à dire de Sicile, de Ferr. Ligurie, ou de Pannonie:]'car on met une ville de Segeste dans Hier.ep.100.p.364.c. toutes ces provinces.'Mais il paroist qu'il vivoit à Rome, ou qu'au moins Saint Jerome luy parle de ce qui se faisoit à Rome. C'est pourquoi nous mettons ici cette lettre.[Marianus suppose que Bonase est un nom feint, mais je n'en voy pas la raison.] p.365.a. 'Erasme dit que c'est le nom d'un animal qu'on trouve dans la Pannonie.

ARTICLE XLI.

Calomnies repandues contre Saint Jerome & Sainte Paule: Sirice succede à Damase.

[COMME on aime à faire passer pour criminels ceux que l'on hait, afin de justifier sa haine;]'& que les méchans Hier.ep.99.p.363.b. trouvent le remede[& la satisfaction de leur malice à avoir un grand nombre de compagnons de leurs crimes & de leur dannation;]'il n'y eut point de méchanceté dont on n'accusast Saint a. Jerome d'estre coupable.'On le traita de"sorcier, de magicien, p.364.c. *maleficum.* de seducteur,'d'un homme infame,"rusé, dangereux, menteur, p.365.a. *versipellis & lubricus.* qui trompoit le monde par des artifices diaboliques: On trouvoit des crimes dans ses demarches; on en trouvoit dans ses ris. Ceux mesme qui luy baisoient les mains[& qui l'embrassoient,] le dechiroient en secret, & se rejouissoient en leur cœur des calomnies contre lesquelles ils declamoient des levres.

p.364.c. 'On passa enfin jusqu'à le charger de l'infamie d'un faux crime, dont jamais sa conduite n'avoit donné occasion de le soupçon-

1. Mr Du Pin l'appelle Bonose, t.3.p.402.

ner,'& qui envelopoit aussi Sainte Paule, sans que l'austerité p.163.b. de la vie, & les grandes mortifications d'une dame de cette qualité pussent justifier son innocence.[C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que]'Rufin ait allegué contre S. Jerome le jugement qu'on avoit fait de luy à Rome lorsqu'il y estoit, la maniere dont il en sortit, & ce que l'on en avoit écrit depuis.'Il y eut un miserable qui ne craignit pas de se rendre l'auteur d'un bruit si desavantageux; & on prit aisément sa calomnie pour une verité, parcequ'il disoit ou ce qu'on estoit bien aise d'entendre, ou ce qu'on luy avoit fait dire:[Mais l'affaire ayant esté portée à la justice,]& l'accusateur mis à la question, il nia tout ce qu'il avoit dit, & reconnut que celui qu'il faisoit passer pour coupable estoit innocent. Cependant ceux qui avoient ajouté foy à son mensonge ne s'arresterent pas à son desaveu.

in Ruf.l.3.c.6.p. 219.b. — ep.99.p.163.a.

L'AN DE JESUS CHRIST 385.

'Baronius croit qu'une des causes de la persecution que Saint Jerome souffrit à Rome, fut que Damase estant mort, Sirice qui luy succeda"à la fin de l'an 384, ne le continua pas dans l'emploi que luy avoit donné son predecesseur, de répondre aux consultations des Evesques, & mesme ne l'honora pas, & ne le soutint pas comme il devoit.[Je ne croy pas que Saint Jerome se plaigne jamais de ce Pape; ce qui est une assez grande marque qu'il n'en avoit pas de sujet:]'& il défie Rufin de montrer que ni le Pape[Sirice,]ni aucun autre Evesque ait rien écrit contre luy sur son sejour à Rome, ou sur son depart.

Bar.385.57. — V.Sirice §1. — Hier.in Ruf.l.3. c.7.p.220.

[Cela n'empesche pas qu'il ne puisse estre vray que Sirice ne se servit pas de luy pour ses lettres, puisqu'il ne dit jamais qu'il ait eu cette fonction que sous Damase: Et il seroit mesme bien difficile de croire que ce fut luy qui dressa la lettre que Sirice écrivit à Hymere de Tarragone l'onzieme fevrier de cette année, quelques mois avant que Saint Jerome partist de Rome,] 'puisque dans l'article 10, il ordonne qu'un homme agé qui pense à entrer dans l'état Ecclesiastique, soit mis au nombre des Lecteurs ou des Exorcistes en mesme temps qu'il est battizé, pourvu neanmoins, ajoute-t-il, qu'il soit certain qu'il n'a eu qu'une seule femme. Il veut donc que l'on considere les mariages faits avant le battesme comme pouvant exclure du sacerdoce:]'Et cela est entierement contre le sentiment que S.Jerome soutint à Rome dans une conference publique,'& depuis encore dans une grande lettre à Ocean à l'occasion de Cartere Evesque d'Espagne.'On luy reprocha ce sentiment, & il le maintint en

Conc.t.2.p.1011. c. — Hier.ep.83.c.1. p.319.320. — p.319.b. — in Ruf.l.1.c.7.p. 210.c.

défiant ses adversaires de répondre aux preuves qu'il avoit mises dans sa lettre. Mais il ajoute que quoique ce fust sa pensée, il ne pretendoit pas en faire une loy, ni obliger les autres à la suivre.

ep.101.p.172.d. ep.47.p.224.c. 'Pour retourner à sa persecution, il n'y trouva point de meilleurs remedes que de se taire ;[à quoy il faut raporter]'ce qu'il dit dans une autre occasion, qu'un moine de France l'estant venu trouver à Bethléem, & luy ayant demandé une lettre contre un desordre de sa province, il s'en excusa comme d'une chose qui ne convenoit pas à un homme retiré loin du monde dans une cellule pour pleurer ses pechez passez, & tascher de n'en point commettre de nouveaux. Le moine luy répondit sur cela : Vous « estes trop timide, & où est cette ancienne vigueur avec laquelle « censurant toute la terre vous avez fait voir quelque chose de « semblable au temps de Lucille. C'est cela mesme, repartit le « Saint, qui m'en eloigne, & qui ne me permet pas d'ouvrir la « bouche. Car depuis que je suis devenu criminel en reprenant les « crimes, & que suivant le proverbe, je n'ay pas assez d'oreilles « pour entendre les reproches & les querelles qu'on me fait de « toutes parts, puisque les murailles mesmes me chargent de ma- « ledictions, j'ay appris malgré moy à me taire, persuadé qu'il « vaut mieux pour moy mettre une garde à ma bouche, & une « porte bien fermée à mes levres, que de laisser aller mon cœur à « des paroles de malignité, & en reprenant les vices des autres « tomber moy mesme dans celui de la medisance. A quoy le moine « répondit : Ce n'est pas medire, que de dire la verité. «



ARTICLE XLII.

Saint Jerome & Sainte Paule quittent Rome, & vont à Jerusalem.

Bar.385.§7. 'Baronius croit que ce fut pour chercher la paix, & eviter toutes ces tempestes, que Saint Jerome se resolut de quitter Rome & de s'en aller à Jerusalem.

Hier.ex Did.c. 9.p.197.a. 'Saint Jerome le dit en effet en quelque sorte. ["Pour Ste Paule qui le suivit aussitost en Orient,] NOTE 30.

ep.99.p.163.a. 'elle avoit eu le dessein de s'y retirer des devant ses persecutions,

ep.27.p.171.a. '& mesme des que S. Epiphane s'en retourna aprés le Concile de Rome au primtemps[de l'an 383. Mais en quelque temps & par quelque raison que S. Jerome ait pris la resolution de quitter Rome,]

ep.99.p.163.a| Bar.385.§7. a Hier.in Ruf.l. 3.c.7.p.239.b. 'où il avoit demeuré pres de trois ans, il l'executa cette année aprés la mort de Damase, ᵃ& au mois d'aoust, durant que les vents Etesiens souffloient. Il fut conduit jusqu'au port de Rome par un grand nombre de Saints.

'Il estoit sur le point de monter dans son vaisseau, lorsqu'il ep.99.p.365.
écrivit à Sainte Aselle pour la remercier des bons offices qu'il avoit receus d'elle, & surtout de ce qu'elle n'avoit point ajouté foy aux calomnies qu'on avoit repanduës contre luy, & contre Sainte Paule. Il en represente l'indignité avec son eloquence & sa vehemence ordinaire, mais en mesme temps avec beaucoup d'humilité. Il y rend graces à Dieu de l'avoir jugé digne d'estre haï du monde.'Les Juifs, dit-il, ont traité mon Seigneur mesme p.364.c.
de magicien. L'Apostre a esté appellé un seducteur. Ce que je souffre n'est qu'une epreuve ordinaire aux hommes. Et quelle part ay-je encore eue dans les peines & les souffrances de la Croix, moy qui combats sous cet étendar?'Il semble y témoigner c.
se repentir d'avoir quitté sa solitude pour venir à Rome, marquant l'une sous le nom de Jerusalem, & l'autre sous celui de Babylone. Il y salue à la fin Albine, Marcelle, Marcelline, Felicité, & encore Paule & Eustoquie, qui malgré tout le monde estoient à luy en J. C.[voulant dire qu'il ne cesseroit jamais de les aimer d'un amour chaste & Chrétien.]

'Il emmena de Rome avec luy Paulinien son frere encore jeune, Hier.in Ruf.l.3.
[a]qu'il avoit fait venir à Rome auprés de luy[pour le former à la c.7.p.239.b. a Bar.385.§18.
pieté,][b]& encore le Prestre Vincent, & quelques autres moines b in Ruf.l.3.c.7.
qui demeuroient à Jerusalem[en l'an 402.][c]Il vint à Rhege, & p.239.b.
aprés avoir passé le fameux détroit de Messine entre Scylla & c b|240.c.
Carybde, doublé le cap de Malée, & traversé la mer des Cyclades, il aborda en Cypre, où il fut receu par Saint Epiphane Evesque[de Salamine.]Il avança de là jusqu'à Antioche, où il demeura dans la compagnie de Paulin jusqu'au milieu de l'hiver.

'Nous avons vu qu'il avoit laissé Sainte Paule à Rome, & l'on Bar.385.§18.
croit que ce fut pour ne rien faire contre la bienseance qu'il ne voulut pas s'embarquer avec elle.'Au moins on ne peut pas §20.
douter qu'elle ne soit partie fort peu aprés luy.'Car estant morte Hier.ep.27.p.
le 26 janvier de l'an 404,[d]aprés avoir demeuré 20 ans à Bethléem, 195.b. d p.184.c.
[il faut qu'elle y soit venue, ou qu'au moins elle soit partie de Rome pour y venir des l'an 385 au plustard, ce qui ne fait encore les 20 années que d'une maniere fort impropre, mais neanmoins usitée en ce temps là dans d'autres rencontres.]'S. Jerome décrit p.171.a.b.
comment elle s'embarqua avec Eustoquie malgré les pleurs de Toxoce son fils encore enfant, & de Rufine déja en age d'estre
&c. mariée,[peutestre de 13 ou 14 ans.]'Elle"aborda en Cypre, & b.
Saint Epiphane l'y retint dix jours qu'elle employa à diverses
&c. "actions de charité. Elle arriva enfin à Antioche où Paulin la retint aussi quelque temps.

b. 'Elle partit d'Antioche au milieu de l'hiver, montée sur un &c. asne, pour aller à Jerusalem"par la Syrie & la Phenicie.'Saint Jerome en partit aussi dans le mesme dessein au milieu de l'hiver, & par un tres grand froid ;[de sorte qu'on peut croire qu'il fit ce voyage en la compagnie de Sainte Paule,]'avec laquelle il estoit assurément lorsqu'elle arriva à Bethléem.[a]Paulin le conduisit[b]durant quelque espace de chemin.[c]Il arriva à Jerusalem, il y vit un grand nombre de merveilles, & s'y assura par le témoignage de ses yeux de ce que le bruit commun luy avoit déja appris.'Il raporte plus au long le voyage de Sainte Paule, & la devotion avec laquelle elle visita les saints lieux de cette ville, aprés avoir refusé le logement que le Proconsul luy avoit fait preparer, pour en prendre un autre plus proportionné à son humilité. Elle alla ensuite visiter Bethléem,'où Saint Jerome marque quelques paroles qu'elle luy adressa.

in Ruf.l.3.c.7. p.140.c. ep.27.p.172.d|173.a. a in Ruf.l.3.c.7. p.140.c. b Bar.385.§20. c Hier.in Ruf.l.3.c.7.p.140.c. ep.27.p.171.172. p.172.d|173.a.

ARTICLE XLIII.

Saint Jerome & Sainte Paule visitent la Palestine & l'Egypte.

Hier.ep.27.p.173.b. 'SAINTE Paule continua de parcourir le pays de la Palestine, qui est au midi de Jerusalem, où elle vit ce qui avoit autrefois esté la vallée de Sodome, c'est à dire le lac[Asphaltite] 'que Saint Jerome dit avoir vu.[e]Elle retourna aux environs de Jerusalem, d'où elle descendit à Jerico,[f]& visita ainsi tout le reste de la Palestine, comme S. Jerome le décrit assez amplement. 'Ce qu'elle vit à Samarie des miracles de S. Jean Battiste est le plus considerable.

in Ruf.l.3.c.7.p.240.c. e ep.27.p.174.c. f p.174.175. p.174.c.

p.175.a. 'Elle passa de Palestine à Alexandrie, & dans les deserts de Nitrie, où"elle fut receue par les Macaires, les Serapions, & &c. par le saint Confesseur Isidore Evesque d'Hermopole, duquel l'Eglise de Nitrie dependoit.[Elle revint de là dans la Palestine,] & fit par mer le chemin de Peluse à Maiume à cause des chaleurs extremes ;[car il est aisé de croire que l'été estoit venu avant

a. qu'elle eust fait tant de voyages.]'Elle se renferma peu aprés à Bethléem pour y passer le reste de ses jours, & elle s'y contenta durant les trois premieres années d'un logement tres étroit.

b. 'Elle avoit esté accompagnée dans ce voyage par sa fille[Eustoquie,]& par beaucoup de vierges.

Bar.386.§42. 'Baronius ne croit pas que S. Jerome l'y ait aussi accompagnée,

parceque ce Saint n'en marque rien.[Cette raison peut ne pa-
roistre pas bien forte: Mais quoy qu'il en soit,]'il est certain qu'il Hier.ep.108.p.
fit le tour de toute la Palestine avec les plus habiles des Juifs, 20.c.
croyant que pour bien entendre l'Ecriture, il luy seroit tres utile
d'avoir vu de ses yeux tout ce pays, d'avoir parcouru les restes de
ces anciennes villes dont elle parle, & d'avoir appris sur les lieux
les noms qu'elles avoient conservez, ou ceux qu'elles avoient
pris depuis.[C'est ainsi qu'il dit que]'le Juif qui le menoit, luy in Nah.p.166.b.
avoit montré dans la Galilée le village d'Helkesaï dont estoit le
prophete Nahum, & dont il restoit à peine quelques vestiges.
'Il copia ou dans ce voyage ou dans quelque autre occasion' le in Tit.3.p.256.a| in Ruf.l.3.c.7.p.
texte hebreu de tous les livres de l'ancien Testament sur les 240.c.
hexaples d'Origene, & les corrigea sur l'exemplaire authentique
qui estoit conservé dans la bibliotheque de Cesarée.

'Il est certain aussi qu'aprés estre venu à Jerusalem, il fut en in Ruf.l.3.c.7.
Egypte,[a] & Baronius demeure d'accord que ce fut fort peu p.240.c. a Bar.386.§ 42.
aprés.[b] Il dit que la principale cause de ce voyage fut pour voir b Hier in Eph.t.
Didyme à Alexandrie, & s'éclaircir avec luy de toutes les diffi- pr.t.9.p.203.a.
cultez qu'il avoit sur l'Ecriture. Car quoique depuis sa jeunesse
il n'eust jamais cessé de lire & de consulter les personnes les
plus habiles pour apprendre ce qu'il ignoroit, ne voulant pas,
comme beaucoup d'autres, estre luy mesme son maistre;'& quoi- ep.65.c.1.p.189.
que ses cheveux qui commençoient à blanchir convinssent b.
mieux à un maistre qu'à un disciple; il n'eut pas honte de se
rendre souvent l'auditeur de cet aveugle.'Il le fit encore à la in Os.pr.p.4.b.
priere de Sainte Paule,[laquelle quand elle eust esté alors à Ale-
xandrie, n'eust pas osé prendre la liberté de l'aller voir si sou-
vent.]'S. Jerome dit qu'il luy est obligé en beaucoup de choses; ep.65.c.1.p.189.b.
mais qu'il apprit tellement de luy ce qu'il ne savoit pas, qu'il
ne desaprit pas neanmoins, quoy qu'il luy pust dire, ce qu'il avoit
appris auparavant[de contraire aux erreurs d'Origene.]'Il le in Os.pr.4.b.
supplia de vouloir faire un commentaire sur Osée; & Didyme
luy adressa non seulement trois livres sur ce Prophete, mais
encore cinq autres sur Zacarie,'& trois sur Michée. Nous avons in Zac.pr.p.238.a.
V.Didyme. marqué en un autre endroit"toutes ces choses, aussibien que les
divers jugemens que Saint Jerome a fait de luy,'& la lettre de ep.65.c.1.p.190.c.
civilité qu'il luy écrivit, où il le qualifioit son maistre.[Elle est
perdue.]'S. Jerome ne demeura pas plus d'un mois à Alexandrie, ex Ruf.l.2.p.
selon Rufin;[c] & S. Jerome mesme le favorise plutost qu'il ne luy 227.b. c Hier.in Ruf.l.
est contraire. 3.c.7.p.240.c.

'Au sortir d'Alexandrie,[d] il alla visiter les monasteres de Ni- Bar.386.§ 44. d Hier.in Ruf.l. 3.c.7.p.240.c.

trie; & il y trouva, dit-il, des aspics cachez parmi les choeurs des Saints. Il marque assurément par ces aspics, des moines qui suivoient les erreurs d'Origene, [pour lequel il témoigne qu'il avoit des ce temps-là beaucoup d'aversion: Et c'est pourquoi il est étonnant qu'il n'ait jamais tant relevé Didyme & Origene, & tant mélé leurs dogmes & mesme leurs erreurs dans ses écrits, que depuis qu'il eut esté en Egypte. Mais ce sont des difficultez que d'autres discuteront. Pour nous, nous nous arrestons à établir les faits autant qu'il nous est possible.]

Bar.386.§44.

Hier.ep.4.p.46.c.

Il raporte une histoire remarquable qu'il avoit vue en Egypte. Il y avoit, dit-il, dans un monastere un jeune Grec qui ne pouvoit éteindre en luy le feu de la concupiscence par quelque austerité & quelques travaux penibles qu'il embrassast pour cela. Le Superieur du monastere se servit de ce moyen pour le tirer de l'extreme danger où il estoit. Il donna ordre à un [Religieux] fort consideré parmi eux, de quereller & d'injurier sans cesse ce jeune homme, & aprés qu'il l'auroit bien maltraité, de venir se plaindre le premier. On appelloit des témoins qui deposoient toujours en faveur de celui qui avoit eu tort. Le jeune homme n'opposoit à leur mensonge que des pleurs. Personne d'entre les autres ne s'y fioit. L'Abbé seul prenoit adroitement sa défense, afin que ce Religieux ne succombast pas sous le poids d'une tristesse excessive. Enfin une année se passa ainsi, aprés quoy on demanda à ce jeune homme s'il souffroit encore quelques troubles de ces pensées qui le tourmentoient auparavant. Ah! bon Dieu, dit-il, on ne me laisse pas vivre, & je songerois à des plaisirs criminels.



ARTICLE XLIV.

Saint Jerome s'arreste à Bethléem: Exercices qu'il y pratique.

Hier.ep.65.c.1.p.189.b.
a in Ruf.l.3.c.7.p.240.c.

SAINT Jerome retourna d'Egypte à Jerusalem,[a] & à sa chere Bethléem avec beaucoup de promtitude, [ce qui marque qu'il ne demeura pas longtemps en Egypte:] C'est proprement à ce retour qu'il dit qu'il adora la creche & les autres marques de l'enfance du Sauveur qui estoient à Bethléem. Ce lieu nommé autrefois Ephrata, & qui appartenoit à la Tribu de Juda, est appellé par S. Luc la ville de David,[b] & dans Saint Jean un village.[c] S. Justin la qualifie de mesme.[d] Ce n'estoit non plus

l.heb.p.276.d| qu.h.p.221.b.
Luc.2.v.4.
b Joan.7.v.42.
c Just.ap.2.p.75.c|dial.p.303.d.
d Hier.ep.129.p.68.d|Aug.f.frag.p.1519.c.

* vicvlus
1.
† ni i nobilitaretur.
46 milles.

plus*qu'un village du temps de Saint Jerome,'& mesme assez petit†sans la reputation que luy donnoit la naissance du Sauveur.'Saint Jerome le met à six mille ou deux grandes lieues de Jerusalem du costé du midi.[a]D'autres n'y content que 35 stades, [qui ne font que deux lieues entieres.][b]Il estoit à"18 lieues de Joppé,[c]& à seize journées d'Alexandrie. C'estoit une paroice soumise à l'Evesque de Jerusalem.

Hier.ep.129.p.68.d.
a Just.ap.2.p.75.c.
b Hier.ep.129.p.68.d.
c Sulp.dial.1.c.4.p.149.
d Hier.ep.17.p.126.d.

[d]La devotion du lieu où le Sauveur estoit né, & de celui où il estoit mort & ressuscité, attiroit à Bethléem & à Jerusalem ce qu'il y avoit de plus saint parmi les Chrétiens de toute la terre, non seulement des Gaules & de l'Angleterre, mais de l'Armenie, de la Perse, des Indes, de l'Ethiopie.'Saint Jerome parle d'un Elamite qui estoit venu de Perse se rendre moine à Jerusalem, où il vivoit lorsque le Saint qui luy avoit parlé écrivoit sur Isaïe.'Des le commencement de l'Eglise on avoit vu accourir à Jerusalem des Evesques, des Martyrs, & les plus savans d'entre les Chrétiens.'Il s'y trouvoit une affluence de toutes sortes de personnes plus grande qu'en aucun lieu du monde. 'Malgré la diversité de leurs langages tous estoient unis dans la mesme religion. Ils faisoient presque autant de chœurs pour le chant des pseaumes, qu'ils estoient de differentes nations.

in Is.14.p.54.b.
ep.17.p.126.c.
ep.13.p.103.2.
ep.17.p.126.d.

'Mais ce qu'il y avoit de plus admirable, c'estoit la pratique fidele de la plus grande vertu du Christianisme. Ils ne s'elevoient point de leur continence. S'ils disputoient c'estoit à qui seroit le plus humble. Le dernier de tous estoit estimé le premier. On n'observoit aucune distinction dans les habits, & l'on n'y prenoit pas seulement garde. De quelque maniere que l'on s'habillast, l'on n'en estoit ni loué ni blasmé. On n'estimoit pas plus une personne pour jeûner beaucoup, & on evitoit egalement de donner des louanges à ceux qui faisoient de longues abstinences, & de condanner ceux qui mangeoient avec moderation. Qu'on demeurast ferme, ou qu'on tombast, on n'avoit point d'autre juge que le Seigneur. Personne ne condannoit son frere, afin de n'estre pas condanné par le Seigneur. La medisance si commune dans la pluspart des provinces, estoit absolument bannie de ce lieu, aussibien que le luxe & la volupté. Il y avoit dans la ville seule un si grand nombre d'eglises & d'oratoires, qu'un jour ne suffisoit pas pour les visiter. S. Jerome dit particulierement du sejour de Bethléem aprés avoir parlé du tumulte de Rome: La

d.

1.'Ainsi quand S. Sulpice Severe l'appelle une ville, *oppidum*, [c'est qu'il ne connoissoit pas assez ce lieu, & il n'y avoit jamais esté.]

Sulp.dial.1.c.4.p.149.

bourgade de J.C. est toute champestre: & l'on n'y entend aucun bruit, si ce n'est le chant des pseaumes. De quelque costé qu'on se tourne on entend le laboureur, qui la main à la charue chante *Alleluia*, ou le moissonneur qui se delasse de ses travaux par le chant des pseaumes.

Anal.t.4.p.157.
Hier.l.heb.p. 276.c.
ep.61.c.16.p.180. c.
a cp.47.p.144.c| 101.p.570.d.
b ep.101.p.570.1.
c cp.4.p.44.d.

'Voilà le lieu que Saint Jerome avoit choisi pour sa demeure, & où il persevera jusqu'à la fin de ses jours.[Il n'a pas oublié de nous marquer l'endroit où sa cellule estoit placée,]'& il nous apprend que l'on y alloit par un petit sentier, qui se separoit du grand chemin au lieu où estoit le tombeau d'Arquelaüs Roy[ou plutost Ethnarque]de la Judée.'Il s'estoit, dit-il, retiré en ce lieu pour y pleurer ses pechez,[a]renfermé & caché'dans une cellule 1. [b]en attendant le jour du jugement:[c]Et il trouvoit un paradis dans cette solitude, regardant au contraire les villes comme une veritable prison.

ep.9.p.74.d|in Ruf.l.1.c.7.p. 210.c.
d Lauf.c.78.p. 1005.a.
e Hier.in Ruf.l. 1.c.7.p.210.c.
f ep.8.p.65.b.
g ep.9.p.74.75.
h p.74.75|8.p.65. b.
i in Jov.l.2.c.5. p.74.
c.11.p.82.c.

'Il s'y trouvoit content d'avoir le vétement & la nourriture [d]que Sainte Paule luy fournissoit selon Pallade,[e]n'ayant point de bien, & n'en voulant point avoir.[f]Il ne vouloit mesme que les vétemens les plus grossiers, & la nourriture la plus vile.[g]Un peu d'herbes & du pain bis, & tout en petite quantité, luy rendoient les richesses fort inutiles,[h]& le mettoient en état de louer la vertu, sans qu'on pust l'accuser de flaterie & d'interest,[& de condanner le vice dans les occasions que Dieu luy offroit.]'Non seulement il ne trouvoit pas que l'usage du vin & de la viande fust propre à des personnes qui s'estoient entierement consacrées à Dieu, & qui aspiroient à la perfection,'mais il parle de manger du poisson, & de prendre son repas à midi comme de choses [egalement]contraires au jeûne.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

ARTICLE XLV.

Etudes de Saint Jerome: Il instruit des enfans: Son union avec Rufin: De ce que Pallade dit de luy.

Hier.in Ruf.l.3. c.7.p.140.c.
k ep.65.c.1.p.189. b.
Sulp.dial.1.c.4. p.251.

'LE Saint ne demeura pas oisif dans sa solitude, & il y apprit beaucoup de choses qu'il avoit ignorées jusques alors,[k]quoique les autres crussent qu'il ne luy restoit plus rien a apprendre. 'Il estoit toujours dans la lecture, toujours sur les livres. Il ne se reposoit ni jour ni nuit, toujours occupé ou à lire ou à écrire.

Voy.de Pal.p.421.

1.'On montre aujourd'hui une grote dans le Couvent des Cordeliers, qu'on pretend avoir esté sa cellule & son étude.

'Il se fit instruire dans la lecture de l'ancien Testament,[a] avec beaucoup de peine & de depense, par un Juif nommé Barraban, qui craignant [de deplaire à] ses compatriotes, ne le venoit voir que la nuit.'Il le cite souvent dans ses écrits, comme tous les autres dont il croyoit avoir appris quelque chose,[b] quoiqu'il eust, dit-il, une extreme aversion pour les Juifs, qui ne cessent jamais de persecuter J.C. dans leurs synagogues.

Hieron in Is.12.p.99.a.
a ep.65.c.1.p.189.b.
b] in Is.13.p.53.b] 22.p.99.a.
b ep.65.p.190.c.

[Il paroit donc que ce Barraban n'estoit pas seulement Juif de race,]'comme celui de qui il avoit d'abord appris l'hebreu,[mais aussi de religion;]'& S. Jerome le dit encore plus clairement en d'autres endroits.[c] Ce fut ce qui donna lieu aux invectives & aux railleries sanglantes, mais assez froides, que Rufin fit contre luy sur ce Juif, fondées principalement sur le nom de Barraban ou Barabbas,'que S. Jerome paroist avoir pris pour un mesme nom.'Ce Saint se moque avec raison des moqueries de Rufin: [Mais je ne sçay pourquoi]il soutient que ce Juif s'appelloit Barhanina & non Barraban,'comme il l'avoit nommé luy mesme dans l'écrit auquel Rufin répondoit.

ep.4.p.46.c.
in Ruf.l.1.c.3.p.201.a.
c ex Ruf.l.2.p.213.
in heb.p.310.d.
in Ruf.l.1.c.3.p.201.a.
ep.65.c.1.p.189.b.

[Quelque grand que fust son genie, il ne dedaigna pas, s'il en faut croire Rufin,]'de donner une partie de son temps à enseigner la grammaire à des enfans qu'on luy avoit donné à elever dans la crainte de Dieu, & mesme il ne craignit pas de leur montrer les auteurs payens, & de leur expliquer Virgile & les autres poetes, les comiques, les lyriques, les historiens. Rufin dit qu'il faisoit encore tout cela peu avant [l'an 401, & nous le raportons sur son autorité, laissant à d'autres à examiner si l'on peut croire que S. Jerome ait enseigné les lettres profanes & les poetes à des enfans,]'luy qui blasme les Evesques qui les faisoient apprendre aux leurs.

ex Ruf.l.2.p.222.d.
in Eph.6.p.237.d.

[S'il est vray qu'il l'ait fait, on peut juger que c'estoit en faveur de ces enfans,]'qu'il donnoit des dialogues de Ciceron à copier aux solitaires de la montagne des Oliviers, qu'il payoit bien cher: & Rufin chez qui ces solitaires demeuroient, les relisoit luy mesme. Il dit aussi que le Saint allant une fois avec luy de Bethléem à Jerusalem, luy laissa son porte-feuille où estoit un dialogue grec de Platon, avec la traduction que Ciceron en avoit faite.

d.

[Cela marque assez que leur amitié si celebre dura encore longtemps depuis qu'ils se furent réunis de lieu à Jerusalem, où Rufin estoit venu demeurer en 379 ou 380, comme nous l'avons vu ci-dessus. Ainsi Saint Jerome s'y estant aussi venu établir en

Aug.ep.15.p.26.1.a. 386,]'ils se rejouirent d'avoir obtenu de Dieu la grace que l'un & l'autre avoit souhaitée, de se trouver réunis ensemble[aprés une separation de 12 ou 13 ans.] Ils jouirent avec abondance de la joie de leur amitié & assez longtemps,[c'est à dire durant sept ou huit ans,]& se nourrirent ensemble du miel des saintes Ecritures dans une union & une cordialité toute entiere, entretenue par la vue continuelle de ces lieux,où J.C. a donné la paix pour partage à ses disciples, & qui n'estoit alterée ni par la legereté de la jeunesse en dés personnes d'un age meur & avancé, ni troublée par les passions de la terre, puisqu'ils avoient renoncé l'un & l'autre à tous les embaras du siecle pour suivre J.C. dans
b. un entier degagement de cœur,'& faire de sa parole toute leur
ep.19.p.27.1.d. occupation[& toute leur joie.]'Aussi leur amitié si intime estoit la joie de tous ceux jusqu'ausquels cette bonne odeur se repan-
ep.15.p.25.2.c. doit,'c'est à dire de presque toutes les Eglises.[S. Jerome avoit donné à Rufin vers l'an 380 une marque particuliere de l'estime qu'il faisoit de luy, par la maniere avantageuse dont il en avoit parlé dans sa chronique sur l'an 377.]

Lauf.c.78.p.1004.b. 'Pallade auteur de l'histoire Lausiaque vint aussi[en l'an 386 ou 387,comme nous croyons,]passer quelque temps à Bethléem: [& il ne put pas manquer d'y avoir connu S. Jerome & Rufin.]
c.118.p.1012.a| Noris,h.P.p.9.a. 'Il fait un fort grand eloge du dernier.[Il nous assure comme beaucoup d'autres,]qu'il a esté elevé au sacerdoce: mais'il nous 1i
donne lieu en mesme temps de juger qu'il n'estoit point encore Prestre lorsqu'il l'avoit connu d'abord.[Et Saint Jerome ne luy donne point d'autre titre, avant ce temps-ci,que celui de frere.]
Hier.ep.60.c.4.p.159.b. 'On trouve qu'il estoit Prestre en l'an 394.[Ainsi il aura apparemment esté ordonné par Jean de Jerusalem, avec qui nous le
Genn.c.17. verrons toujours uni:]'Que s'il a neanmoins esté Prestre de l'Eglise d'Aquilée,comme le dit Gennade,[il faut qu'aprés qu'il fut revenu en Occident l'an 397, Saint Chromace alors Evesque d'Aquilée, qui l'aimoit beaucoup, l'ait agregé à son Eglise,]
Paul.ep.45.p.400. 'comme S. Ambroise voulut agreger à celle de Milan S. Paulin ordonné à Barcelone, en luy laissant la liberté de demeurer où
Nor.h.P.p.9.a.b. il voudroit:[ce qui répond]'à ce que l'on remarque, que Rufin quitta bientost Aquilée pour retourner en Orient:[& nous ne voyons pas mesme qu'il ait songé à retourner en Orient avant l'an 408 ou 409.

N.l.1.4.ep.17.54.p.471.a.8. 'S. Nil écrit à un Rufin moine, & luy donne de grands eloges, mais il semble que ce fust un anacorete, ou mesme un reclus,

1. πρεσβυτερίου εἰς ὕστερον ἠξιῶσθαι.

enfermé dans un desert, où il vivoit en une entiere solitude. [Ainsi nous croyons que c'est plutost un autre Rufin.

Dieu ne voulut pas que S. Jerome jouist toujours à Bethléem de cette paix qu'il y loue si fort au commencement: & il méla l'amertume de la persecution à la douceur que sa devotion y trouvoit. On l'accuse mesme d'y avoir apporté le mal qu'il dit n'y avoir point trouvé, c'est à dire l'envie & la jalousie.]'Car Lausf.c.78.p.
Pallade Evesque d'Helenople dont nous venons de parler, écrit 1005.a.
qu'ayant un fort beau naturel, & estant tres eloquent dans la langue latine, ce defaut de la jalousie effaçoit toutes ses bonnes qualitez.'Il fait dire[vers l'an 387]à un solitaire de Bethléem c.77.p.1004.
V. Pallade nommé"Posidoine, dont il parle comme d'un Saint extraordi-
§ 1. naire, à qui il avoit vu faire des miracles,'que'l'envie de Jerome c.78.p.1005.b.
1. feroit qu'aucun Saint ne pourroit demeurer en ces lieux, & qu'elle s'étendroit jusque sur son propre frere.

'Pallade ajoute que cette prophetie,(car il la qualifie ainsi,) b.
ne manqua point de s'accomplir, & que S. Jerome chassa de là, Oxiperance[ou Exuperance] Italien, Pierre Egyptien, & Simeon, qui tous estoient des hommes admirables.'Nous avons Hier.ep.35.p.
dans Saint Jerome une lettre à un Exuperance, qui sous l'habit 210.
d'un homme d'épée faisoit des actions de prophete. Comme il n'estoit point marié, S. Jerome l'exhorte à abandonner absolument le monde, à quitter son bien, & à venir demeurer avec luy.

[Plusieurs ont cru que Pallade, qui comme nous venons de voir, parle si mal de Saint Jerome, estoit celui mesme]'que Saint in Pel.pr.p.260.
Jerome de son costé traite aussi mal dans une de ses prefaces. d.
V. Pallade [Mais nous faisons voir"autrepart que cette conjecture est sans
§ 11. fondement, ou qu'elle est mesme insoutenable.]'Saint Jerome d.
accuse ce second Pallade de n'avoir pu souffrir qu'il traduisist l'Ecriture sur l'hebreu. Ainsi il semble que ce soit cet envieux contre qui il parle presque dans toutes les prefaces de ses traductions. Au moins ce ne peut pas estre Rufin, avec qui il paroist estre demeuré uni jusque vers la fin de 393, & ne s'en estre separé qu'à cause d'Origene, dont il parle encore avec eloge dans la pluspart de ces prefaces.]

1.'On a osté cet endroit dans l'ancienne traduction de Pallade, qu'on appelle le Paradis d'Heraclide. Vit.P.p.961.a.



ARTICLE XLVI.

Sentimens du Saint sur Origene.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 4. p. 219. 2. a ep. 65. c. 1. p. 190. c. ep. 141. p. 113. b. ep. 65. c. 1. p. 190. c. in Ruf. l. 2. c. 4. p. 219. 2. Sulp. dial. 1. c. 3. p. 248. b Hier. ep. 75. p. 312. d. ep. 65. c. 1. p. 190. c. c ep. 62. c. 2. p. 189. b. ep. 65. c. 1. p. 189. 2. b. d b. e in Ruf. l. 2. c. 6. p. 223. 2. ep. 75. p. 113. 2|62. p. 185. b. ex Ruf. l. 2. p. 227. b.

'SAINT Jerome avoit tous les ouvrages d'Origene[qui se trouvoient,'[a]en ayant ramassé plus que personne,[ce qui luy fut plus aisé de faire en Palestine qu'en tout autre lieu du monde,]'puisqu'Acace & Euzoïus Evesques[Ariens]de Cesarée y avoient déja ramassé tout ce qu'ils en avoient pu trouver.'Il taschoit de mesme d'avoir les autres interpretes, pour suppléer, dit-il, par la lecture à ce que la petitesse de son esprit ne luy fournissoit pas. C'est pourquoi il depensoit beaucoup en papier [& en copistes,]mais surtout pour Origene.'Il avoit lu la plus grande partie de ses ouvrages,[& jusque vers 394, il luy donne toujours de tres grands eloges;'de sorte qu'il ne faut pas s'étonner][b]s'il passoit pour avoir suivi les sentimens d'Origene. Il soutient neanmoins qu'il ne l'avoit jamais lu que comme Apollinaire, & d'autres auteurs rejettez de l'Eglise, qu'il ne lisoit qu'avec discernement pour prendre ce qu'il y avoit de bon & laisser le reste:'& il dit positivement qu'il n'avoit jamais cru les choses qu'il reprenoit depuis dans Origene,[c]qu'il luy avoit toujours attribué l'explication de la lettre des Ecritures, & qu'il luy avoit toujours osté la verité des dogmes,'qu'il avoit toujours loué son esprit, & non sa foy,[d]qu'il avoit mesme toujours combatu ses opinions,[e]& que pour son livre des Principes il ne l'avoit pas mesme lu avant les disputes qui s'eleverent sur ce sujet vers l'an 398.'Il dit aussi que dans les diverses traductions qu'il avoit faites d'Origene, il n'avoit traduit que ce que cet auteur avoit de bon, & retranché ou corrigé le mal;'ce que neanmoins Rufin dit qu'il n'avoit fait que sur la foy, c'est à dire sur la Trinité, y ayant laissé le mal qu'il y trouvoit sur les autres points,[comme effectivement on le remarque encore aujourd'hui dans les homelies sur Saint Luc.]

in Jer. pr. p. 257| 21 p. 317. c. d|in Ruf. l. 1. c. 4. p. 202. c. d|ep. 89. c. 2. p. 337. 4. 8|in Gal. pr. p. 158. b. ep. 89. c. 2. p. 337. b.

'Pour les erreurs d'Origene qui se rencontrent dans les commentaires de S. Jerome,(car il faut avouer qu'il y en a beaucoup dans les premiers,)ce Saint s'en excuse, en disant que le style des commentaires est de ramasser les sentimens de divers auteurs, sans mesme les nommer, laissant au jugement des lecteurs à en faire le choix:'De sorte qu'il croit n'avoir à répondre que des choses qui ne se trouvent pas dans les interpretes dont il s'est

servi, '& qu'il marque ordinairement au commencement de chaque commentaire.[a] Il semble dire qu'il en usoit de cettesorte, parcequ'il ne se croyoit pas assez habile pour rien avancer de luy mesme;[& on ne peut que louer]'une precaution non pas si timide, comme il l'appelle, [mais si humble. Il eust neanmoins esté à souhaiter qu'il n'eust raporté des auteurs que des sentimens à peu pres egalement probables, ou qu'au moins il eust toujours observé]'la regle qu'il dit s'estre prescrite, de marquer clairement ce qui est Catholique & ce qui est heretique;[aprés quoy on ne se fust pas tant mis en peine qu'il eust nommé les auteurs:]'ce qu'il ne vouloit pas faire, dit-il, pour ne pas décrier ceux qui estoient tombez dans quelque faute.[Mais il eust pu ne tirer d'eux que ce qu'il jugeoit ou bon, ou au moins estre soutenable.

b|in Jer.pr.p. 261. a in Gal.pr.p. 158.b. b. in Ruf.l.3.c.3.p. 235.a. in Jer.22.p.317. d.

Cependant cette indulgence pour des auteurs qui ne la meritoient quelquefois pas trop, estoit capable d'engager dans des erreurs considerables des personnes ignorantes, qui ayant d'une part de l'estime pour les sentimens de Saint Jerome, pouvoient croire de l'autre qu'il n'eust pas voulu leur proposer des heresies sans les avertir, & du mesme air qu'il leur proposoit la verité.]

'Les personnes mesme les plus equitables & les plus judicieuses, comme Saint Augustin, croyoient avoir sujet de luy demander raison de ce qu'ils trouvoient dans ses livres comme de son sentiment. ep.89.c.2.p.137. b.

'Il reconnut enfin luy mesme que ses adversaires en prenoient un grand avantage pour le décrier: & cela parut beaucoup dans sa grande dispute avec Rufin. Car luy ayant reproché qu'il portoit les autres dans l'erreur, parcequ'en traduisant le livre des Principes, il y avoit mis à la teste une preface où il louoit Origene; Rufin n'a rien de plus fort à luy répondre, sinon que luy qui louoit partout Origene, en avoit mis quantité d'erreurs dans son commentaire sur l'epistre aux Ephesiens, sans dire que ce fussent des erreurs, ni qu'elles fussent d'Origene, & mesme en les raportant quelquefois en sa personne.'Cela l'obligea donc depuis à dire que les erreurs d'Origene estoient d'Origene,'& à condanner nettement les mauvais sentimens que sa suite l'obligeoit de raporter:[Aussi je ne sçay si l'on trouvera jamais dans ses derniers commentaires qu'il manque de condanner ou de rejetter les choses que l'on voit qu'il condannoit effectivement.]

in Jer.22.p.317. c.d. d. in Dan.3.p.576. a.

'Il faut reconnoistre encore qu'il y avoit divers sentimens & d'Origene & d'autres qu'il ne craignoit point de condanner hautement, avant mesme que d'avoir eu aucune dispute avec Rufin.

e..141.p.116.c| in Phi.pr.t.9.p. 258.a.b.



ARTICLE XLVII.

Saint Jerome commente les epistres à Philemon & aux Galates : Son union avec Sainte Marcelle.

Hier. in Phi. p. 259. a. 'SAINT Jerome accorda les commentaires qu'il a faits sur quelques epistres de Saint Paul, aux instances de Sainte Paule & d'Eustoquie. Il n'avoit jusque là osé entreprendre de parler sur cet Apostre: Mais comme elles l'en pressoient souvent, & qu'il le refusoit toujours, enfin elles obtinrent de luy qu'il commençast par la plus courte & la plus facile de toutes ses epistres, qui est celle à Philemon, 'sur laquelle il fit un livre, [a]dont Rufin cite un passage contre luy: [b]Et le Saint cite luy mesme l'explication qu'il avoit faite de cette epistre.

v. ill. c. 135. p. 304. c. a in Phil. p. 264. a|ex Ruf. l. 1. p. 217. b. b Hier. in Abd. p. 255. d. c in Gal. pr. p. 158. a. d v. ill. c. 135. p. 304 c. e in Gal. 1. p. 164. d. f p 167. 168. g pr. 3. p. 188. d.

[c]Peu de jours aprés il passa à celle aux Galates, [d]dont il fit trois livres: [e]Il cite dans le premier le livre qu'il avoit fait contre Helvide durant qu'il estoit à Rome. [Ainsi il est certain qu'il n'y estoit plus.] [f]C'est là aussi qu'il met le passage celebre sur la dispute de S. Pierre & de Saint Paul, qui donna lieu à tant de lettres que S. Augustin & luy s'écrivirent les années suivantes. [g]Il y proteste qu'il y avoit plus de quinze ans qu'il ne lisoit aucun auteur profane; ce qu'il faut prendre depuis le songe qu'il eut au commencement de sa retraite, & comme nous croyons, vers l'an 374. Ainsi il ne pourroit avoir fait ce commentaire qu'en 388, ou mesme en 389. 'Il ne l'écrivoit pas de sa main à cause de la foiblesse de ses yeux, & de tout son corps: Ainsi il estoit obligé de dicter; ce qui rendoit ses ouvrages bien moins achevez. 'Il dedie encore ce commentaire à Paule & à Eustoquie.

p. 189. a. pr. 1. p. 158. a. a.

'Durant qu'il y travailloit, il apprit par des lettres de Rome la mort d'Albine mere de Sainte Marcelle. C'est pourquoi il dit à Paule & à Eustoquie, que Marcelle privée de la compagnie de sa mere, avoit besoin de leur assistance: & il ajoute que c'est pour guerir la plaie & l'affliction de son ame par le remede des Ecritures, qu'il travaille à ce commentaire, sachant que rien ne pourroit estre plus agreable à une foy ardente "comme la sienne. &c.

ep. 16. p. 120. c. 'Depuis qu'il se fut separé d'elle en quittant l'Occident, ils se consoloient l'un l'autre dans leur absence en s'écrivant fort souvent, suppleant ainsi par l'esprit à la presence du corps, & estant dans une sainte contestation à qui se previendroit par ses lettres, à qui se rendroit le plus de devoirs, & à qui manderoit plus soigneusement

soigneusement de ses nouvelles; & leurs lettres les raprochant de la sorte, ils ne sentoient pas tant leur eloignement. [C'est de ce commerce que vient l'epistre 148,]'que Saint Jerome écrivit à Sainte Marcelle depuis ses livres contre Jovinien, sur diverses questions de l'Ecriture. ep.148.p.138.c| Du Pin, p.411.

[Ce fut peutestre depuis la mort d'Albine]'que Ste Marcelle prit avec elle la vierge Principie, si neanmoins cela se peut accorder avec ce que dit le Saint,]que cela se fit"fort peu aprés qu'il se fut separé de Ste Marcelle[en quittant Rome.]Elles vécurent longtemps à la campagne, comme nous l'avons déja dit, & leur exemple fit que Rome devint une autre Jerusalem. On y vit tant de monasteres de vierges, & un si grand nombre de solitaires, que la multitude de ceux qui servoient Dieu avec une entiere pureté, rendit honorable cette sorte de vie qui estoit auparavant si meprisée. Hier.ep.16.p.120.c. *statim.*

[Ce fut sans doute aussi depuis la mort d'Albine, mais peutestre longtemps depuis,]'que Paule & Eustoquie écrivirent une grande lettre à Sainte Marcelle pour tascher de la porter à quitter Rome,'qu'elles disent estre la Babylone de l'Apocalypse,ᵃafin de s'en venir demeurer avec elles à Bethléem & à Jerusalem, qu'elles appellent l'Athenes des Chrétiens, & la veritable ecole de la pieté. [Nous avons marqué]'quelque chose de ce qu'elles disent de la vie sainte que l'on venoit de toutes parts mener en ce lieu: 'Et elles representent aussi fort bien combien le sejour de Rome estoit dangereux pour les personnes de pieté.'Cette lettre est parmi les œuvres de S. Jerome: & Erasme ne doute point non plus que Baronius, que celles dont elle porte le nom n'aient emprunté sa plume pour la faire composer. ep.17.p.125. p.127.a. a p.126.c. c.d. p.127.a.c. p.125.a|Bar.386.§47.

'Il écrivit aussi en son propre nom à Marcelle sur le mesme sujet, si nous nous arrestons au titre de la lettre suivante. [Mais je ne sçay s'il n'est point plus probable"qu'elle a esté écrite à Rome, & que S. Jerome y repand dans le cœur de Ste Marcelle l'affliction qu'il ressentoit d'estre engagé dans le tumulte de cette Babylone, & privé des douceurs de la solitude.]'Le commencement de cette lettre est une fort belle description de la vie relaschée, & toute payenne que menent ceux qui demeurent dans les grandes villes comme Rome;'d'où le Saint conclud qu'il faut se retirer dans le secret de la campagne, des commoditez de laquelle il fait une peinture agreable, quoiqu'elle soit presque toute humaine.'Rufin cite cette lettre. Hier.ep.18.p.129.a. NOTE 31. b. p.130.c. ex Ruf.l.2.p.224.d.

'Comme Saint Jerome & Sainte Marcelle faisoient ce qu'ils ep.16.p.120.c.

pouvoient chacun de leur costé, pour se surmonter par les témoignages reciproques de leur amitié,'& pour se consoler dans leur absence en s'entretenant en esprit, Marcelle luy envoya un jour selon le titre d'une lettre, à luy, à Ste Paule, & apparemment encore aux vierges qui demeuroient avec elle, divers petits presens: de quoy Saint Jerome la remercie par une petite lettre, où il allegorise tous ses presens en bonne & en mauvaise part.[Je croy neanmoins que les presens ne s'adressoient qu'à Paule & aux vierges de sa compagnie, & que si la lettre est de S. Jerome, il l'a faite au nom de Sainte Paule plutost qu'au sien.]

ep.10.p.132.d.

ARTICLE XLVIII.

Il commente les epistres aux Ephesiens & à Tite, avec l'Ecclesiaste.

[NOUS avons remarqué]'que c'estoit en partie pour Marcelle que S. Jerome avoit expliqué l'epistre aux Galates, [& nous devons dire la mesme chose]'du commentaire qu'il fit de l'epistre aux Ephesiens peu de jours aprés avoir commenté la precedente. Il l'adresse aussi à Paule & à Eustoquie.'Mais il dit que c'est pour en faire des presens à Rome,'& expressément que c'est parceque Marcelle le pressoit par ses lettres de le luy envoyer. Il prie tous ceux qui liront cet ouvrage de considerer que ce n'est pas une piece d'étude, & qu'il eust longtemps meditée, puisqu'il en faisoit quelquefois"trente ou quarante pages par jour.

Hier. in Gal. pr. p.158.a. — in Eph. pr. 1. p. 203.a. — pr.2.p.215.a. — b. — mille lignes.

'Il estoit alors dans la solitude de son monastere, d'où"il voyoit la creche du Sauveur,'& il y avoit peu de temps qu'il avoit esté voir Didyme à Alexandrie.'Rufin dit en l'an 401, qu'il y avoit environ 15 ans que Saint Jerome avoit fait son commentaire sur l'epistre aux Ephesiens,[c'est à dire que c'estoit en 386 ou 387, mais plutost en 387, puisque le Saint mesme le joint plusieurs fois avec celui de l'Ecclesiaste fait en 388, comme nous allons bientost voir.]'Il le divisa en trois livres, comme il est porté dans le grec de Sophrone:[de sorte que c'est une faute visible que ce commentaire est oublié dans le latin du catalogue de ses écrits.] 'Il y avoit des gents qui n'estoient pas satisfaits de son travail, & qui le blasmoient.'C'est pourquoi dans la preface de celui-ci, il prie Paule & Eustoquie qui estoient avec luy, & Marcelle[qui estoit à Rome,]de ne point montrer ses ouvrages à ses envieux.

b. — pr.1.p.201.a. — contra videns. — ex Ruf.l.1.p. 216.c. — v.ill.c.135.p. 304.1.c. — p.201.d. — p.203.a.

'Il renvoie fort souvent à ce commentaire ceux qui voudront

ep.65.c.1.p.189. b|61.c.1.p.168.d.

favoir fes fentimens fur Origene, combien il s'eftoit toujours oppofé à fes dogmes,'& que jamais l'autorité ni d'Origene ni d'aucun autre ne l'a fait confentir à aucun dogme heretique. [Cela eft neanmoins un peu furprenant: Car il ne raporte pas un feul endroit de ce livre où il condanne aucune des erreurs qui faifoient le dogme de l'Origenifme,]'hormis qu'en parlant d'une certaine opinion, il dit que c'eftoit une autre herefie, par où il pretend avoir fuffifamment exprimé que le fentiment qu'il avoit marqué auparavant, & qu'on attribue à Origene, eftoit auffi heretique,'quoiqu'à lire fimplement l'endroit, on puiffe aifément s'imaginer qu'il s'y fert du mot d'herefie comme Ciceron, pour dire fimplement une opinion, fans que cela emporte qu'elle foit bonne ou mauvaife.

ep.75.p.313.a.
ex Ruf.l.1.c.6. p.207.a.
in Eph.4.p.224. d.

'Auffi Rufin tira grand avantage de ce que S. Jerome renvoyoit à cet ouvrage pour y apprendre fes veritables fentimens. Car il en cite un tres grand nombre de paffages, où il pretendit trouver ce que Saint Jerome reprenoit dans Origene comme des erreurs infupportables:'Et S. Jerome en répondant à quelques uns de ces paffages, ne defavoue pas que ce ne foient des erreurs, mais il pretend que ce font celles d'Origene qu'il n'a fait que raporter, & dont il n'eft pas refponfable. [Je ne fçay fi cela fuffit pour le juftifier: mais cela n'empefche pas qu'on ne s'étonne qu'il ait établi ce livre comme la regle du jugement qu'il vouloit qu'on fift de fa foy.]

ex Ruf.l.2.p.211. &c.
in Ruf.l.1.c.5.6. p.204.

'S. Jerome témoigne dans ce commentaire qu'il avoit deffein d'expliquer de mefme tout le refte de S. Paul.[a]Et quelques uns difoient du temps de Caffiodore qu'il l'avoit fait: & Caffiodore faifoit chercher avec foin fes commentaires, mais il n'en avoit que [ce que nous en avons encore aujourd'hui, c'eft à dire] trois livres fur l'epiftre aux Galates, autant fur celle aux Ephefiens, un fur celle à Philemon, & un fur celle à Tite,'que Saint Jerome joint avec les autres dans fon catalogue,[b]& qu'il dit avoir fait peu de mois aprés les trois volumes fur l'epiftre aux Galates.[c]Il l'adreffe auffi à Paule & à Euftoquie.

in Eph.2.pr.p. 215.b.
a Caff.inf.c.8. p.232.1.
Hier.v.ill.c.135. p.304.c.
b in Tit.1.p.248. a|249.b.
c p.242.d.

'Nous avons parmi fes œuvres un commentaire fur toutes les epiftres de S. Paul, hormis fur celle aux hebreux. Mais quoiqu'il porte le nom de ce Saint, & qu'on y trouve à la tefte une lettre à Heliodore,'neanmoins & les Catholiques & les Calviniftes conviennent qu'il n'eft point de Saint Jerome,"mais de quelque Pelagien, & apparemment de Pelage mefme, [ce que nous n'examinerons pas ici. C'eft peuteftre celui]'dont on avoit parlé à

t.9.p.265.
Sixt.l.4.p.309.
||Lab.f.ri.t.1.p. 441 794; Du Pin, p.416.
Caff.inf.c.8.p. 232.1.
V. S. Auguftin § 214.

Cassiodore: car il ne dit point que l'epistre aux Hebreux y fust. Mais il ne le dit point non plus de celle aux Romains,'que Saint Jerome n'avoit point encore expliquée, lorsqu'il écrivit à Algasie [en l'an 407;& il ne paroist point qu'il l'ait jamais fait.]'Cassiodore parle encore de quelques notes fort courtes sur les epistres de Saint Paul, que quelques uns disoient estre de S. Jerome.[Je n'en ay point d'autre connoissance.]

Hier.ep.151.q.3. p.168.c.

Cassi.in.C.c.8.p. 231 2.

L'AN DE JESUS CHRIST 388.

[Il est certain que S. Jerome a fait ses commentaires sur S. Paul au commencement de sa retraite à Bethléem, quoique nous n'en sachions pas precisément l'année.]'Mais pour son commentaire sur l'Ecclesiaste qu'il met aussitost aprés dans son catalogue, 'il ne semble pas l'avoir pu faire avant l'an 388,[a]puisque ce fut environ cinq ans depuis qu'il l'eut promis à Blesille;[ce que nous avons mis sur l'an 384.]Ce fut donc à Bethléem qu'il acheva ce qu'il avoit commencé à Rome, & qu'il rendit ce qu'il devoit à la memoire de Blesille, en dediant à sa mere & à sa sœur ce qu'elle luy avoit fait entreprendre. Il traduisit le texte sur l'hebreu en s'attachant autant qu'il pouvoit aux Septante.

Hier.v.ill.c.135. p.304.c.

Vast.p.510.2.

a Hier.ep.116.p. 25.b.

'Il joint ce livre avec son commentaire sur l'epistre aux Ephesiens, comme les plus propres à faire voir ses veritables sentimens sur Origene & sur sa doctrine.[b]Il le cite encore en d'autres occasions.'Il y a un endroit où il paroist rejetter la préexistence des ames;[l'une des plus celebres & des plus certaines erreurs d'Origene:]& cependant il raporte aussitost aprés le sentiment des autres qui la soutiennent tres expressément:[c'est à dire Origene, sans rien dire dutout pour la condanner ni pour la combatre.]'Il la marque encore en un autre endroit sans la rejetter.'Il met de mesme en un endroit l'opinion de ceux qui disoient que tous les hommes seroient rétablis par la penitence,& que le diable seul demeureroit dans son erreur;[sans rien dire contre un sentiment aussi dangereux pour les mœurs, qu'opposé à l'Ecriture & à la Tradition:]'& en un autre,il dit que chacun demeurera en l'état que la mort l'aura trouvé.'Sixte de Sienne appelle cet ouvrage un livre admirable pour la breveté & la clarté avec laquelle il explique le sens spirituel & le litteral. 'Cassiodore l'a eu & le cite.

ep.61.c.5.p.168. d|65.c.1.p.185.b| 75.p.313 2.

b ep.139.p.102.c.

in Eccl.4.c.7.p. 74.d.

c.7.p.81.a.

c.1.p.65.d.

c.11.p.95.

Sixt.l.4.p.305.2.

Cassi.in.C.c.5.p. 230.2|ps.6.p.27.1.





ARTICLE XLIX.

Saint Jerome fait les livres des Noms & des Questions hebraïques, & celui des Lieux.

'APRES ce commentaire Saint Jerome met son livre dês questions hebraïques sur la Genese, & celui des lieux, & celui des noms hebreux.'Il dit que si quelqu'un vouloit avoir ces trois ouvrages, il luy seroit aisé de se moquer du dedain avec lequel les Juifs meprisoient[ceux qui vouloient entendre l'Ecriture sans savoir l'hebreu.]'Il avoit en mesme temps le dessein de ces trois ouvrages, [& il y travailloit ce semble tout à la fois,] 'puisque dans les questions hebraïques il cite celui des lieux; [a]dans celui des lieux il cite fort souvent celui des questions, [b]& celui des noms hebreux: [c]& dans ce dernier il cite de mesme les deux autres. [d]Mais il dit assez clairement que celui des noms hebreux fut publié le premier, durant qu'il travailloit encore aux questions hebraïques.

Hier.v.ill.c.135. p.304.c. | n.heb.t.3.p.199. b. | a.b. | q.heb.p.220.d. &c. | a l.heb.p.275.b. &c. | b p.291.a. | c n.heb.p.301.b| &c|306.c|314.d. | d p.299.a.

[C'est un recueil de tous les noms propres d'hommes & de lieux qui sont dans la Bible, avec leur interpretation selon l'etymologie de l'hebreu, mesme de ceux qui sont visiblement grecs,] 'de quoy Erasme ne se seroit peutestre pas tant étonné, & n'en auroit pas pris sujet de douter, comme il semble faire, si Saint Jerome est veritablement auteur de cet ouvrage,'s'il eust consideré que ce Saint fait la mesme chose en d'autres endroits. [e]Il avoue assez souvent luy mesme que ces interpretations hebraïques de noms purement grecs ou latins, sont fort violentes. [Il suit pour ces noms l'ordre des livres de l'Ecriture,]'& il y comprend mesme l'epistre de S. Barnabé.'Il avoit eu dessein d'abord de se contenter de traduire en latin le livre que Philon avoit fait autrefois sur ce sujet, & qui avoit esté augmenté par Origene. Mais il le trouva si confus, & les exemplaires si differens, qu'il aima mieux en faire un tout nouveau sur l'hebreu, suivant en cela l'avis des freres Valerien & Lupule[que nous ne connoissons pas.]

b. | in Phil.t.9.p. 264.c. | e in heb.p.324. c.d.& alibi. | n.heb.p.127.b. | p.299.a.b.

'Il cite luy mesme ce livre dans son commentaire sur Isaïe, [f]& dans l'epistre 127[e]: mais je ne voy pas que ce qu'il en cite s'y trouve exactement. [g]Cassiodore en parle comme d'un ouvrage qu'il avoit traduit. [h]Rufin en cite la preface, parcequ'Origene y est appellé le maistre des Eglises aprés les Apostres. [i]S. Jerome

p.115.a|in Is.22. p.96.b. | f ep 127.§9.p.44. d|n.heb.p 305.b. | g Cassd.inst.c.1.p. 226.2. | h Hier.ex Ruf.l. 2.p.224.d. | i in Is.14 p.82.a| ep.127.§11.p.45. a.

dit en quelques endroits qu'il a trouvé des choses dans le livre des noms hebreux. [Et cette maniere de citer marque un ouvrage
n.heb.p.304.b. qui n'est pas de luy: mais ce peut estre celui de Philon,]'quoique ce qu'il en cite, & mesme en le condannant, se trouve quelquefois dans le sien, [où il a sans doute voulu ramasser les interpretations des anciens, bonnes ou mauvaises.]
Voss. de Sib. p. 91. 'On assure que cet ouvrage venu originairement des Juifs, se trouve en grec dans diverses bibliotheques. [Ce peut estre celui de Philon ou plutost celui d'Origene,] dont on voit qu'on a effacé le nom dans quelques manuscrits, pour y mettre celui de S. Cyrille.

Hier. n. heb. p. 259. a. 'S. Jerome croit avoir fait dans ce travail quelque chose de digne d'estre recherché, mesme par les Grecs. Mais il y parle plus avantageusement de ses questions hebraïques qui n'estoient pas encore achevées. C'est, dit-il, un ouvrage tout nouveau, « & dont les Grecs ni les Latins n'ont point entendu parler jusques à present. Ce n'est pas que je veuille vanter fierement mon « travail, mais comme je sçay ce qu'il m'a cousté, je croy pouvoir « exhorter à le lire ceux qui ne le connoissent pas encore.
Du Pin, t. 3. p. 413. 'On trouve en effet que cet ouvrage est tres curieux, & fort utile pour bien entendre le texte de l'Ecriture.
Hier. q. heb. p. 201. a. 'Son dessein estoit d'y refuter l'erreur de ceux qui ont donné de faux sens à l'hebreu, de rétablir dans la verité du texte authentique les endroits que les copistes avoient corrompus dans les exemplaires grecs & latins, & d'expliquer par l'etymologie hebraïque les choses, les noms propres des hommes & des lieux qui ne signifient rien dans le latin & dans le grec. [C'est pourquoi comme cet ouvrage avoit quelque chose de commun avec celui des noms hebreux, il ne
n. heb. p. 299. a. faut pas s'étonner qu'il dise]'que l'on trouvera dans celui des questions ce qui pourroit manquer dans l'autre. ["Il avoit dessein NOTE 31. de continuer cet ouvrage sur toute l'Ecriture, mais nous n'en
q. h. p. 200. d. avons rien sur la Genese.]'Il se plaint beaucoup de ses envieux
p. 201. a. dans la preface. 'Il paroist que c'estoient des seculiers, qui
p. 200. d. avoient des richesses, ou desiroient en avoir. 'Il en marque particulierement un sous le nom de Luscius, le comparant à un Luscius Lavinius ennemi de Terence. [Il me semble qu'il donne quelquefois ce nom à Rufin. Mais il estoit moine, & peutestre déja Prestre: Et il n'y a pas mesme d'apparence qu'ils fussent déja brouillez ensemble: Au moins ce n'estoit pas sur Origene,]
p. 201. a. 'dont S. Jerome parle encore fort bien dans cette preface, [a]d'où
a ex Ruf. l. 2. p. 225. d. vient qu'elle est citée par Rufin. [Je ne trouve][b]que dans ces
b q. h. p. 208. c| Aug. q. in Gen. 26. t. 4. p. 39. 1. 1. questions hebraïques ce que S. Augustin cite de S. Jerome sur

Sara; & l'endroit est tout conforme.'Saint Eucher cite des Questions hebraïques ce que nous lisons dans celles-ci sur le didragme & le sicle: & il y trouve de la difficulté. Hier.p.214.c| Euch.qu.13.p.179.

'S. Jerome promettoit déja son livre des Lieux dans sa preface des Noms hebreux:[& ainsi il y apparence qu'il le publia peu aprés vers le mesme temps que celui des Questions sur la Genese. Je pense qu'on ne doute pas non plus que ce livre ne soit celui que nous avons sur les noms propres des lieux de la Judée marquez dans l'Ecriture.]'C'est une traduction d'un ouvrage qu'Eusebe avoit fait autrefois sur le mesme sujet:[a]mais une traduction libre où S. Jerome a passé & ajouté diverses choses.[b]Nous avons encore aujourd'hui le texte grec d'Eusebe.[C'est apparemment][c]cette description de la terre sainte que le Saint dit avoir traduit d'Eusebe,[d]qui en avoit neanmoins fait encore une autre, savoir une topographie de toute la Judée, où les sorts de chaque Tribu estoient distinguez, avec une peinture de la ville & du Temple de Jerusalem expliquée par un petit discours:[mais nous ne voyons point que Saint Jerome ait traduit celle-ci. Il suit à peu pres l'ordre de l'alphabet dans ce livre des Lieux de la Judée. Hier.n.heb.p.299 b. Hier.l.heb.t.4.p.269. a Casd.inf.c.1.p.127.2. b Lab.scri.t.1.p.439. c Hier.in Ruf.l.1.c.2.p.200.2. d l.heb.p.269.b.

'Erasme croit que l'on pourroit bien y avoir ajouté quelques endroits,[comme cela n'est pas difficile dans ces sortes de recueils. Pour le livre des lieux marquez dans les Actes,"quoique les plus habiles le jugent excellent, on ne peut pas dire neanmoins qu'il soit de Saint Jerome, ou il faut dire en mesme temps que l'on y a ajouté diverses choses depuis le VII. siecle.] a. NOTE 31.

****

ARTICLE L.

Saint Jerome traduit diverses choses d'Origene.

'L'OUVRAGE pour lequel Saint Jerome interrompit les Questions hebraïques,[& qui fut peutestre publié avant les trois écrits dont nous venons de parler,]fut la traduction de 39 homelies d'Origene sur S. Luc, que Paule & Eustoquie luy avoient demandée, & qu'il ne voulut pas leur refuser.'Il les marque dans son catalogue, mais non pas en leur rang, puisqu'il met plusieurs livres entre les Questions hebraïques & ces 39 homelies. 'Nous les avons encore aujourd'hui dans les œuvres d'Origene, avec une preface[e]que Rufin raporte presque toute entiere, non seulement à cause qu'Origene y est loué, mais aussi parceque S. Jerome y rabaisse extremement un commentaire latin sur Saint Hier.ex Ruf.l.2.p.225.b. v.ill.c.135.p.304.c. Ori.t.2.p.108.&c. e Hier.ex Ruf.l.2.p.225.226.

Luc, que Rufin soutient estre celui que S. Ambroise avoit fait ["en l'an 386.] V. S. Ambroise § 49.

p.216.c. 'Rufin pretend que tout le monde savoit que c'estoit Saint Ambroise qu'il marquoit, outre qu'il n'y avoit que ce Saint qui eust écrit en latin sur S. Luc; & il ajoute qu'il avoit une lettre de S. Jerome, où refutant ceux qui croyoient qu'il en marquoit d'autres, il laissoit croire qu'il avoit entendu Saint Ambroise. Mais il ne produit pas cette lettre, la reservant pour un autre temps, à cause qu'elle contenoit quelques secrets.[Nous ne voyons pas que Saint Jerome ait desavoué Rufin en cela, ni que Rufin ait produit cette lettre, dont nous n'avons point d'ailleurs d'autre connoissance. Que si elle luy estoit adressée, comme il y a lieu de le croire, c'est une marque que leur amitié subsistoit c. encore alors sans aucune alteration.]'Il est certain au moins que ce calomniateur que S. Jerome taxe encore dans cette preface, est bien different de Rufin, puisqu'on voit qu'il attaquoit Origene;[& ainsi ce n'est pas mesme Pallade de Galacie]que l'on accuse d'estre Origeniste.

Ori.huet, p.151. b. a Hier. ex Ruf. l.2.p.227.b. 'On remarque qu'il y a diverses erreurs dans ces homelies sur Saint Luc.[a] Rufin dit que Saint Jerome en avoit osté ce qui estoit dans le grec contre le Fils de Dieu, comme sur l'explication du *Magnificat:* mais que pour ce qui est de l'ame, il avoit laissé tout ce qu'en avoit dit Origene, & y avoit mesme quelquefois ajouté pour l'éclaircir, comme sur ces paroles; L'enfant a tressailli de joie dans mon sein.[Neanmoins je ne trouve point ce qu'il en cite dans l'homelie 7[e] où ce verset est expliqué. Je ne sçay si cela suffiroit pour faire douter que ces homelies fussent celles que S. Jerome avoit traduites. On pourroit avoir osté cet endroit.]

Ori.in Luc.pr.p. 208. 'Dans la preface de ces homelies, S. Jerome promet à Sainte Paule de luy envoyer dans peu de jours les commentaires de S. Hilaire & de S. Victorin sur S. Matthieu, qu'il faisoit peutestre ep.60.c.5.p.161. c. copier pour elle.'Il promet encore dans la mesme preface, que quand il aura plus de loisir il traduira quelques uns des princi- Hier. ex Ruf.p. 226.c. paux ouvrages d'Origene;'ce que Rufin entend des 25 tomes sur Saint Matthieu, des cinq sur Saint Luc, & des 32 sur Saint Jean;[mais il n'a rien traduit de tout cela,]il témoigne le mesme dessein de traduire plusieurs ouvrages d'Origene dans sa preface à Vincent sur les 14 homelies de cet auteur sur Ezechiel, qu'il traduisit[peutestre en ce temps-ci, comme nous l'avons marqué "par avance à l'occasion des 14 sur Jeremie. V. § 21.

Ces 28 homelies sur Jeremie & Ezechiel, avec les 39 sur Saint Luc

Luc, & les deux sur les Cantiques adressées à Damase, ne font pas encore]'ce que dit Rufin en 398, que S. Jerome avoit traduit plus de 70 homelies d'Origene. [Mais il y faut joindre sans doute]'les 8 sur Isaïe dont parle le mesme Rufin en l'an 402.[a] Nous les avons encore, & nous y trouvons quelques paroles que Rufin dit que S. Jerome y avoit ajoutées au texte d'Origene.[b] Le seul style a suffi à Mr Huet pour juger seulement sur le style, qu'elles estoient traduites par S. Jerome. Ce Saint n'en parle nullepart que je sache, & peutestre ne les a-t-il produites que depuis qu'il eut fait son livre des hommes illustres en 392, mais peu aprés, y ayant peu d'apparence que ç'ait esté depuis qu'il se fut declaré contre Origene sur la fin de l'an 393.'Rufin en parlant de ces 70 homelies, dit que S. Jerome avoit aussi traduit quelques tomes d'Origene sur S. Paul. [Nous n'en avons pas d'autres lumieres.]

ep.63.p.188.c. ex Ruf.l.2.p. 227.b. a Ori.in Is.h.1. p.54. b Huet, p.250.b. Hier.ep.63.p. 188.c.

'Parmi les ouvrages dont nous venons de parler, Saint Jerome méle la traduction qu'il fit du livre de Didyme sur le S. Esprit. [Nous avons déja dit]'qu'il avoit commencé cette traduction à Rome: mais les persecutions qu'on luy suscita l'ayant obligé d'interrompre son travail, & mesme de quitter Rome pour se retirer à Bethléem, ce fut là qu'il reprit son dessein, & qu'il l'executa, assisté, dit-il, des prieres de son frere Paulinien, à qui il l'adresse, & des venerables servantes de J.C. Paule & Eustoquie. Il donne à la ville de Rome dans sa preface des epithetes tres odieux.'Surquoi Rufin le blasme d'avoir dit de cette ville, lorsque par la faveur de Dieu elle estoit devenue la teste des Chrétiens, ce que l'on en avoit dit lorsqu'elle estoit encore le siege des peuples gentils & des princes persecuteurs. C'est sur cela qu'il raporte cette preface, & encore pour faire voir comment d'un costé il relevoit alors Didyme, & dechiroit de l'autre Saint Ambroise. Car il pretend que le livre du Saint Esprit, dont Saint Jerome parle fort mal, est celui que Saint Ambroise avoit adressé à l'Empereur Gratien[a] au commencement de l'an 381. 'Baronius pour défendre Saint Jerome, a voulu soutenir qu'il avoit eu le dessein de cette traduction dés devant l'an 381, & avant que de venir à Rome: [Mais cette supposition est fausse, & sert mesme de peu, si l'on ne montre qu'il avoit executé son dessein, & fait sa preface dés ce temps là. C'est apparemment ce livre du S. Esprit que marque S. Jerome,]'lorsqu'il dit qu'il avoit traduit quelque peu de choses de Didyme & d'Origene, pour donner aux Latins un échantillon de ce que l'on trouve dans les auteurs Grecs.

v.ill.c.135.p.304. c. ex Did.t.9.p.397. a. ex Ruf.l.2.p. 226.c. a V. S. Ambroise § 21. Bar.381.§ 14. Hier.ep.28.p. 194.

v.ill.c.135.p.304.c. 'Aprés cette traduction, Saint Jerome parle de sept traitez sur autant de pseaumes, depuis le 10 jusqu'au 16,ᵃc'est à dire selon Sixte de Sienne & Mʳ Huet, sept traitez traduits d'Origene.ᵇMʳ Huet veut mesme que ce fussent de ses tomes;[& nous venons en effet de montrer qu'on trouve sans cela les septante & tant d'homelies dont parle Rufin.

a Sixt.l.4.p.305.1.a|Ori.huet,p.141.a.
b Ori.huet,p.141.a.

Quoique nous mettions tous ces traitez de suite sur l'an 388, tout ce que nous pretendons en asseurer, c'est que S. Jerome les a faits à Bethléem avant son traité des écrivains ecclesiastiques, c'est à dire entre 386 & 392, & que s'il a suivi l'ordre des temps dans son catalogue, à quoy il paroist avoir eu quelque égard, mais n'avoir pas esté tout à fait exact, ils n'ont pas esté faits avant l'an 388.]



ARTICLE LI.

Sainte Paule bastit quatre monasteres à Bethléem.

L'AN DE JESUS CHRIST 389.

Hier.ep.27.p.175.a.b. 'IL y avoit déja trois ans que Sᵗᵉ Paule demeuroit à Bethléem dans un logement extremement serré. Mais au bout de ce temps elle habita les cellules & les monasteres, comme parle Saint Jerome, qu'elle avoit fait bastir avec un hospital pour les étrangers le long du chemin où Marie & Joseph n'avoient pu trouver de logement.'Elle y avoit avec elle un grand nombre de vierges, ramassées de diverses provinces, & divisées en trois bandes,"& trois differens monasteres, qui avoient chacun leur Superieure & leur mere, & qui se réunissoient pour la priere qu'elles faisoient"plusieurs fois le jour.

b|178.d. &c. 1. &c.

d. 'Le dimanche seulement elles alloient à l'eglise qui estoit"à costé de leur monastere. [Ce n'estoit pas une eglise qui leur fust particuliere, puisque sans doute elles y eussent esté plus souvent,] 'mais l'eglise[commune]de la paroice bastie par Constantin sur la caverne où J.C. estoit né, d'où Bollandus conclut que ce que l'on appelle aujourd'hui le monastere de Sᵗᵉ Paule, à un grand quart de lieue de cette caverne, ne peut pas estre le lieu où Sᵗᵉ Paule demeuroit, quoique depuis on y en ait pu bastir un sous le nom de cette Sainte.

ex latere.

Boll.16.jan.p.712.§7.

Hier.ep.26.p.166.c.d. 'Saint Jerome aprés avoir parlé en un endroit de la delicatesse

Voy.de p.p.411. 1.[Ces trois monasteres estoient donc dans une mesme enceinte, ou joints l'un à l'autre,]'quoiqu'on pretende aujourd'hui en voir les restes en des endroits assez eloignez.

avec laquelle Ste Paule & sa fille avoient vécu dans le monde, » ajoute : Elles sont presentement vétues grossierement & d'un » exterieur fort negligé. Comme elles sont devenues fortes en » comparaison de ce qu'elles estoient auparavant, elles s'occu- » pent ou à preparer les lampes, ou à allumer du feu, à balayer la » maison, à eplucher les herbes, à mettre les legumes au pot, à » dresser les tables, à apporter les vaisseaux pour boire, à disposer » les plats, à courir de costé & d'autre. Elles ont à la verité avec » elles un grand nombre de vierges, par qui elles pourroient faire » faire ces sortes de services. Mais elles ne veulent pas se laisser » vaincre dans le travail du corps, par celles qu'elles surpassent » par la grandeur de leur courage. 'Il dit d'Eustoquie à Furia, O » si vous voyiez vostre sœur, & si vous pouviez avoir avec elle un » entretien où cette sainte bouche se fist entendre à vous, que vous » remarqueriez bien une grande ame dans un petit corps ! Vous » entendriez tout l'ancien & le nouveau Testament sortir avec im- » petuosité de la plenitude de son cœur. Les jeûnes sont pour elles » des divertissemens. La priere fait ses delices. Ce que Marie fit à » l'égard des femmes Israelites, elle le fait à l'égard des vierges » ses compagnes en chantant la premiere les louanges du Seigneur. » C'est ainsi que l'on passe là la nuit & le jour, & qu'on attend » l'arrivée de l'Epoux, en tenant l'huile toute preste pour les » lampes. ep.10.p.83.a.

'La vie de Saint Martinien, dont nous avons déja parlé, porte que la courtisane nommée Zoé qui l'avoit fait consentir au dessein du peché, ayant elle mesme esté touchée de Dieu, se retira par son conseil dans le monastere que Sainte Paule avoit basti à Bethléem. Elle dit d'abord à la Sainte tout ce qui luy estoit arrivé, & Paule glorifia la misericorde de Dieu. Elle receut Zoé dans son monastere, & s'appliqua avec un extreme soin à l'instruire de tout ce qui regardoit son salut : & Zoé en profita tellement, que durant les dix ans qu'elle passa dans cette maison, elle n'eut pour nourriture qu'un peu de pain & d'eau, qu'elle prenoit le soir, & quelquefois de deux jours l'un, sans vin, sans huile, sans gouster mesme un raisin, ni quelque fruit que ce soit. Elle couchoit aussi toujours sur la terre. En un mot, son ardeur pour la penitence estoit telle, que Sainte Paule estoit obligée de la prier d'epargner un peu sa chair pour pouvoir continuer jusques au bout : Mais au lieu de se moderer elle augmentoit plutost encore ses austeritez. Elle arriva ainsi jusqu'à une parfaite vertu : de sorte qu'une femme qui avoit grand mal aux yeux, Boll.13.feb.p. 669.b.c.

estant venue au monastere pour estre guerie, Sainte Paule dit à Zoé de prier pour elle. Elle le fit[avec simplicité,]& en peu de jours la malade fut guerie, & se consacra à Dieu dans ce mesme monastere. [Nous avons cru marquer ici ce detail tiré d'une piece qui peut estre ancienne, pour honorer la sainteté & la conduite de Sainte Paule, c'est à dire celle de S. Jerome, ou plutost la grace de Dieu dans l'un & dans l'autre.]

Hier.ep.27.p. 175.179.181.b. 'Saint Jerome décrit amplement la maniere dont S[te] Paule vécut dans son monastere, & les vertus qu'elle y fit paroistre. p.176.c. [Nous n'en remarquerons rien en particulier, sinon]'qu'il avoue qu'il faisoit ce qu'il pouvoit pour la moderer dans ses aumosnes p.179.a. '& dans ses austeritez.[Je ne sçay si c'est ce que Pallade a voulu Lausc.c.124.p. 1037.b. marquer en ces termes odieux:]'Paule, dit-il, estoit tout à fait propre pour la vie sainte & spirituelle, si elle n'eust pas esté retenue par Jerome. Elle avoit de si excellentes qualitez, qu'elle eust pu s'elever audessus d'un grand nombre d'autres, pour ne pas dire audessus de toutes celles de son sexe. Mais il l'arresta par sa jalousie, & la reduisit à suivre sa fantaisie & son caprice.[Peutestre a-t-il voulu dire qu'il ne la laissoit pas s'elever ou s'evaporer à chercher des sens allegoriques dans l'Ecriture, Hier.ep.27.p. 181.b. comme Origene.]'Neanmoins Saint Jerome mesme la loue de ce qu'aimant l'h'toire sacrée, & la considerant comme le fondement de la verité, elle ne laissoit pas de s'attacher principalement au sens allegorigue & spirituel, & de s'en servir comme du comble de l'edifice de son ame.

p.176.177. 'Dieu pour la tenir toujours dans l'humilité, permit qu'elle fut extremement tourmentée par l'envie; & cette persecution alla si loin, que Saint Jerome se crut obligé de luy conseiller de ceder & de quitter Bethléem. Mais elle aima mieux se resoudre à surmonter par sa patience la mauvaise volonté de ses envieux, & à flechir leur orgueil par son humilité.[Saint Jerome marque clairement quelqu'un en particulier sous le nom d'Adad, mais il n'exprime point si c'estoit Rufin, ou celui dont il se plaint si souvent dans les prefaces des livres qu'il faisoit en ce temps-ci, ou quelque autre particulier.]

p.178.c.d. 'Outre son monastere de filles, elle en bastit aussi un pour les hommes, dont elle laissa la conduite à des hommes,[c'est à dire sans doute à S. Jerome:]se reservant neanmoins toujours le soin de l'entretenir pour le temporel, afin d'en recueillir des fruits Lausc.c.78.p. 1002.a. spirituels & celestes.'Car nous avons vu que Pallade dit qu'elle a Hier.ep.27.p 183.a. avoit soin de pourvoir aux besoins de S. Jerome:[a]Et ce Saint dit

qu'elle laissa en mourant sa fille chargée d'un nombre infini de solitaires & de vierges, qu'elle ne pouvoit nourrir sans beaucoup de peine, ni abandonner sans impieté.'Il dit encore qu'il perdoit par sa mort le soulagement qu'il en recevoit, & que nous considerons, dit-il, non pour nos besoins particuliers, mais pour ceux des Saints ausquels elle pourvoyoit avec tout le soin possible. ep.31.p.405.a.

ARTICLE LII.

Saint Jerome bastit un monastere & un hospital; lit l'Ecriture avec Sainte Paule.

[QUELQUE soin qu'eust Sainte Paule de pourvoir à toutes les necessitez des solitaires, S. Jerome ne manquoit pas aussi de la soulager autant qu'il pouvoit pour ceux dont il avoit la conduite.]'Au moins il semble dire qu'il avoit basti un monastere, & qu'il l'entretenoit à ses dépens; [a]& la chronique de Marcellin dit qu'il s'en estoit basti un à Bethléem.[b]Il parle quelquefois des freres qui demeuroient avec luy dans son petit monastere,[c]& il mande à S. Augustin qu'il demeuroit dans une petite cabane avec des moines pecheurs comme luy.'Il y avoit neanmoins un assez grand nombre de personnes dans ce monastere;'& il s'y rencontroit quelquefois jusqu'à 40 personnes en état de recevoir le battesme. Mais comme il est dit que c'estoient des personnes de tout age & de tout sexe, [elles estoient sans doute en partie du monastere de Sainte Paule. Hier.ep.26.p.166.d. a Marc.chr.p.:6.1. b Hier.ep.32.p.264.c. c ep.89.p.338.c. ep.60.c.1.p.156.d. ep.61.c.16.p.181.a.

NOTE 34. "Il y avoit assurément dans celui de Saint Jerome une chapelle pour prier en commun, & où l'on pouvoit celebrer les saints Mysteres:]'& il s'y trouvoit quelquefois jusques à cinq Prestres. a. Cependant toute la maison communioit dans l'eglise [paroiciale] de Bethléem, gouvernée par des Prestres de l'Evesque de Jerusalem, & où estoit la caverne du Sauveur, qui dependoit d'eux. Il paroist qu'on la voyoit du monastere de Saint Jerome, *procul positi.* [qui ainsi n'en estoit pas eloigné,]"mais qui neanmoins n'y estoit pas joint.'On montre aujourd'hui pres de la grande eglise où est cette grote, un assez grand lieu, qu'on nomme la sale & l'ecole de S. Jerome; ce qui fait dire que son monastere estoit là. Neanmoins tout cela est à l'Orient de Bethléem,'& un ancien auteur dit qu'il estoit à la porte qui regarde l'Occident, tirant vers le Nord. [Ce que nous disons qu'on n'y celebroit point la communion, peut servir à éclaircir Saint Epiphane,]'qui dit Voy.de Pal.p.397.421. Anal.t.4.p.188. Hier.ep.60.c.1.p.156.d.

que Saint Jerome & Vincent ne vouloient point offrir le sacrifice.

Cass.n.p.48.1. 'On croit que ce fut dans ce monastere de Saint Jerome, que
inst.l.3.c.4.p.47. Cassien demeura avant que d'aller en Egypte,'suivant ce qu'il dit que J.C. avoit confirmé son enfance dans la pieté dans le
l.4.c.31.p.87. monastere de Bethléem,'auprés de la caverne où il avoit voulu naistre de la Vierge: [de sorte que s'il n'y avoit qu'un monastere à Bethléem, on ne peut douter qu'il n'ait esté disciple de Saint Jerome. Mais il est aisé qu'il y en eust plusieurs. Il faut mesme
coll.17.c.7.p.652. prendre garde]'que Cassien & Germain son compagnon disent qu'ils avoient esté elevez à Bethléem des leur enfance. [Et cependant lorsqu'ils furent en Egypte, il ne pouvoit pas y avoir dix ans que Saint Jerome y demeuroit, comme nous esperons le montrer"autrepart, & y joindre diverses choses qui peuvent V.Cassien. regarder ce monastere de Cassien. Il suffit de remarquer ici]
inst.l.3.c.4.p.47. 'que Cassien assure que ce fut là qu'on institua de son temps la priere de Prime, parcequ'il y en avoit qui au lieu de travailler lorsque le jour estoit venu, dormoient depuis Matines jusques à Tierce.

Hier.ep.26.p.166.d. a in Ruf.l.3.c.5.p.238.c. b l.3.c.5.p.238.c. 'Saint Jerome bastit aussi pres de son monastere un hospital pour les étrangers,ᵃdepeur, dit-il, que Joseph venant encore à Bethléem avec Marie, n'y trouvast point de logement.ᵇNous faisons, dit-il, un devoir dans le monastere où nous nous sommes retirez, d'y exercer l'hospitalité: & nous y recevons avec tout l'accueil & toute l'affection possible tous ceux qui se presentent à nous, de crainte que si nous fermions la porte à quelqu'un, J.C. que nous aurions rejetté en sa personne, ne nous dist [un jour:] J'estois étranger, & vous ne m'avez pas logé. Les heretiques seuls sont exclus de nostre maison. Car nostre pratique est de laver les piez de ceux qui viennent loger chez nous, &
in Ez.7.pr.p.449.d. non pas d'examiner leur merite.'Il n'y a point d'heure, point de moment que nous ne recevions des troupes de moines: La solitude de nostre monastere est ainsi changée dans un concours perpetuel d'hostes. Ils la troublent tellement, qu'il faut ou fermer nos portes, ou abandonner l'étude des Ecritures, qui cependant nous recommandent de les ouvrir.
ex Ruf.l.1.c.7.p.209.a. 'Plust à Dieu que la celebrité de ce lieu & le grand nombre de Saints qui y viennent de toutes les parties de la terre, me permist au moins de lire les divines Ecritures. Et si je n'en ay pas le loisir, quel temps puis-je avoir pour penser aux choses du dehors.

ep.26.p.166.d. 'Les depenses qu'il faisoit à recevoir ces troupes de moines qui

accouroient en foule de tous les endroits du monde en ce saint lieu, l'accablerent tellement, qu'en l'an 398, ne pouvant plus suffire à cette charité, & ne pouvant aussi se resoudre de l'abandonner, il fut obligé d'envoyer en son pays son frere Paulinien, pour y vendre leur patrimoine, & leurs maisons de campagne, s'il en restoit encore quelque chose aprés les grands ravages que les barbares avoient faits en ces quartiers là.

'Il employoit ce que les devoirs de l'hospitalité luy laissoient de temps, c'est à dire quelques heures qu'il deroboit sur la nuit, non veritablement à faire"des corbeilles avec du jonc, ou à plier des feuilles de palmier pour avoir de quoy nourrir son corps :[comme c'estoit l'ordinaire des saints solitaires; mais croyant que Dieu demandoit autre chose de luy,]il s'occupoit à chercher dans les livres saints une nourriture qui ne perit point, à arracher du chemin des Ecritures les ronces & les épines que la negligence[des copistes]y avoit fait naistre, & à corriger les fautes qui s'estoient glissées dans ces volumes divins; 'esperant par ce moyen rendre son repos plus utiles aux Eglises de J.C, que n'estoient les travaux des autres. ep.114.p.24.d. | fiscellam. | p.25.a.

[Outre ce qu'il en mettoit par écrit pour l'utilité de toute l'Eglise, de quoy nous parlerons bientost amplement ;]'Sainte Paule qui avoit un amour ardent pour les Ecritures aussibien que pour les monasteres,'le pria fort qu'elle & sa fille pussent lire avec luy l'ancien & le nouveau Testament, afin qu'il leur en expliquast les endroits les plus difficiles ; ce que luy ayant refusé d'abord, comme s'en croyant incapable, enfin ne pouvant resister à ses instances continuelles, il luy promit de luy enseigner ce qu'il en avoit appris, non de luy mesme, mais des plus grands personnages de l'Eglise. Lorsqu'il hesitoit en quelque lieu, & qu'il confessoit ingenument ne l'entendre pas, Paule ne se contentoit pas de cela, mais elle le contraignoit par ses demandes de dire qui estoit celle d'entre plusieurs differentes explications qu'il jugeoit estre la meilleure. [C'est sans doute de ces saintes conferences]'qu'il parle dans son commentaire sur l'epistre à Tite, lorsqu'il dit à Ste Paule & à sa fille, qu'il leur avoit expliqué depuis peu certaines choses sur le Levitique.[Ainsi il les avoit commencées des qu'il s'estoit établi à Bethléem, ou peu aprés.] in Of.pr.p.4.b. | ep.27.p.181.b. | in Tit.a.p.263.a.

'Non seulement Sainte Paule avoit appris l'hebreu aussibien qu'Eustoquie, en sorte qu'elle chantoit les pseaumes en cette langue'des le temps qu'elle estoit à Rome;ᵃmais elles exami- ep.27.p.181.b. | ep.25.p.157.b. | a ep.112.p.23.a.

noient aussi avec soin les differens sens que les interpretes donnoient aux paroles de l'Ecriture. [C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que Saint Jerome leur adresse si souvent ses ouvrages, soit les traductions qu'il faisoit sur l'hebreu,]'comme celle du livre d'Esther,'des quatre livres des Rois, où il les marque par leur vertu & non par leur nom,'d'Isaïe,[a]de Daniel,[b]des douze petits Prophetes,[c]soit les commentaires, comme ceux des prophetes Michée, Sophonie, Nahum & Aggée, [des epistres de S. Paul à Philemon, aux Galates, aux Ephesiens, à Tite, & du livre de l'Ecclesiaste.]'Il promit aussi à Ste Paule ceux d'Amos, d'Osée, de Zacarie,'de Joel,[d]d'Ezechiel,[e]avec celui d'Isaïe qu'il luy dedia mesme aprés sa mort.

a. ep.106.p.17.b. ep.117.p.26.c. a ep.120.p.28.b. b ep.121.p.29. c in Am.pr.3.p. 99.a. c.1.p.72 d. t.6.p.54.d. d t.5.p.377.a. e in If.pr.118.p.3. a|242.c.

ARTICLE LIII.

Saint Jerome fait la vie de Saint Malc & de Saint Hilarion: Traduit la Bible selon les Septante.

L'AN DE JESUS CHRIST 390 & 391.

Hier.chr. 'NOUS avons vu ci-dessus que Saint Jerome avoit promis d'écrire l'histoire de Gratien & de Theodose. [Il conceut depuis un dessein encore plus illustre & plus considerable pour l'Eglise.]'J'ay, dit-il, resolu si Dieu me conserve la vie, & si ceux qui me dechirent par leurs medisances, cessent de me persecuter, au moins maintenant qu'ils voient que je m'enfuis, & que je me cache, (ce qui semble marquer les ennemis qu'il avoit à Rome,) d'écrire comment & par qui depuis l'avenement de nostre Sauveur jusqu'à nostre siecle, c'est à dire depuis les Apostres jusques à la lie du temps où nous vivons, l'Eglise de J.C. s'est établie, s'est fortifiée, s'est accrue par les persecutions, & a esté couronnée par le martyre; & comment depuis que les Empereurs ont embrassé sa croyance, ses vertus se sont diminuées par l'augmentation de son autorité & de ses richesses.

v.Malc.p.253.b.

in Ruf.l.2.c.2.p. 200.c. 'Il semble dire en un endroit, qu'il avoit traduit l'histoire ecclesiastique d'Eusebe, [qu'il pouvoit faire entrer toute entiere dans son dessein: Mais nous n'avons aujourd'hui ni cette traduction, ni aucune autre marque qu'il se soit jamais appliqué à un ouvrage si important, & qui luy eust sans doute acquis beaucoup de reputation, surtout s'il l'eust fait avec l'exactitude & le soin que demande un sujet de cette nature.]'Cependant dans le dessein qu'il avoit de s'y appliquer, il voulut s'exercer dans un petit

v.Malc.p.255.b.

petit ouvrage, & comme derouiller sa langue, qui demeuroit, dit-il, depuis si longtemps dans le silence que luy faisoit garder celui qui ne pouvoit souffrir qu'il parlast, parcequ'il regardoit ses paroles comme son veritable supplice.'Ce petit ouvrage fut la vie de Saint Malc qu'il avoit connu estant jeune, mais dont il n'écrivit l'histoire que lorsqu'il estoit déja vieux,'& depuis qu'Evagre eut esté fait Evesque[d'Antioche]"à la fin de l'an 388, ou en 389.'Mais c'estoit avant que S. Jerome fist son catalogue des auteurs ecclesiastiques, où il marque cette vie,[c'est à dire avant la fin de 392. C'est pourquoi nous la mettons en l'an 390 ou 391.]'Il semble l'adresser à des vierges, mais il ne nomme personne. p.288.d. p.251.b. V. S. Ambroise 568. v.ill.c.135.p.303.304. v.Mal.p.258.d.

NOTE 35. 'Il met"ensuite dan son catalogue la vie de S. Hilarion,[qu'il adresse à Sainte Aselle selon quelques editions, comme nous l'avons remarqué,]'& qui fut traduite en grec par Sophrone des l'an 392 au plustard.'Il parle dans la preface contre ses calomniateurs, dont il dit que les Pharisiens ont esté les peres & les maistres.[S. Hilarion"estoit mort en Cypre des l'an 371, avant que S. Jerome vinst en Orient. Mais il pouvoit en avoir appris l'histoire de beaucoup de témoins oculaires, particulierement de S. Epiphane,]'qui en avoit déja écrit un eloge,[& d'Hesyque disciple de Saint Hilarion.] v.ill.c.135.p.304.c. c.134.p.303.b. v.Hil.p.241.b. V. son titre. b.

'Le Saint aprés avoir parlé de ces deux vies, marque en un mot une grande partie de ses plus considerables travaux, en disant qu'il avoit rétabli le nouveau Testament sur la verité du grec, & traduit l'ancien conformément à l'hebreu.[Nous avons déja parlé de ce qui regarde le nouveau Testament, & nous ramasserons ici ce qui regarde l'ancien, ou au moins ce dont nous ne savons point particulierement le temps, sans pretendre neanmoins que tout ce que nous dirons se raporte aux deux années 390 & 391, sous lesquelles nous le mettons.]Car il y a des traductions faites beaucoup d'années aprés les autres; & quoique Saint Jerome dans son catalogue fait en 392, dise generalement qu'il avoit traduit l'ancien Testament sur l'hebreu,'neanmoins il est certain qu'il n'en traduisit une grande partie, c'est à dire quelques livres du Pentateuque, Josué, les Juges, & Ruth, qu'aprés la mort de Ste Paule[arrivée en 404, & les Paralipomenes aprés l'an 396. v.ill.c.135.p.304.c. ep.105.p.15.16.

Mais il faut remarquer]'qu'avant que de traduire l'Ecriture sur l'hebreu, il en avoit donné en latin une edition corrigée tres exactement sur les Septante,'non de l'edition commune où il in Ruf.l.2.c 6 p.235.b|ep.107.p.39|114.p.79.a|27.p.194.c. a ep.135.p.80.c.

s'estoit glissé quantité de fautes, mais de celle qui estoit dans les hexaples d'Origene, qui estoit bien plus correcte, & qui se chantoit dans les Eglises de Palestine.[Il le témoigne assez clairement en particulier]'des quatre livres des Rois, en disant qu'il
ep.106.p.17.b. les avoit souvent traduits & corrigez avec soin, & en demandant que l'on conferast la traduction qu'il en avoit faite sur l'hebreu, avec les ouvrages qu'il avoit corrigez depuis peu de temps.
ep.108.p.20.d. 'Nous avons encore la preface qu'il fit sur les Paralipomenes qu'il avoit corrigez selon les Septante, en marquant neanmoins avec des lignes ce qu'ils avoient ajouté à l'hebreu, soit pour la beauté[de la traduction,]soit par l'inspiration du Saint Esprit, & y inserant aussi ce qui y manquoit de l'hebreu, qu'il marquoit
c. avec une étoile.'Mais comme les noms propres d'hommes & de lieux qui sont en tres grand nombre dans ce livre, y estoient aussi extremement corrompus, & cela dans le grec aussibien que dans le latin par la faute des copistes, dit-il, & non par celles des Septante interpretes, qui estant remplis du S. Esprit avoient traduit selon la verité; il prit avec luy un Juif de Tiberiade, estimé & mesme admiré de tous ceux de sa nation, avec lequel il lut ce livre depuis le commencement jusques à la fin, avant que d'oser entreprendre de le traduire. Car j'avoue, dit-il, que dans ce qui regarde les livres sacrez je n'ay jamais osé m'appuyer sur mes propres forces,"ni me faire auteur d'un sentiment: Mais que *nec habuisse opinionem meam.* dans les choses mesmes que je croy savoir, j'ay toujours accou-
c. tumé de demander aux autres ce qu'ils en pensoient.'Il adresse cette traduction à Domnion & à Rogatien qui luy en avoient écrit pour le prier de la faire.
ep.114.p.24.25. 'Nous avons aussi la preface de l'edition qu'il fit du livre de Job, selon les Septante, en y ajoutant de l'hebreu avec des
ep.113.p.23.b. étoiles ce qui y manquoit;'& cela alloit à sept ou huit cent lignes, comme il conte.[Il n'avoit pas traduit luy mesme de l'hebreu
ep.89.c.6.p.343.a. ce qu'il y ajoutoit,'mais de l'edition greque de Theodotion, comme Origene avoit fait avant luy; & il le semble dire non seulement de la traduction de Job, mais encore de toutes les au-
ep.114.p.24.b. tres qu'il faisoit sur les Septante.'Il apprehendoit encore pour ce livre les calomnies des medisans qui l'accusoient de falsifier
ep.113.p.23.b. les ouvrages qu'il corrigeoit.'Il paroist neanmoins qu'il fut assez
Aug.ep.10.p.18. bien receu.'Saint Augustin y admire l'exactitude avec laquelle
1.a. il y avoit marqué les moindres petites differences qui y estoient
Hier.ep.114.p. entre le grec & l'hebreu.'S. Jerome adresse ce livre à des freres
24.d. qui luy avoient envoyé quelques petits presens monastiques. Il

dit qu'ils paroissoient avec un eclat tout particulier entre les personnes de qualité & celles de basse naissance, mais il ne les nomme point ;[de sorte qu'il est difficile de deviner qui ils estoient.]

'Il cite en quelques endroits la correction qu'il avoit faite de l'edition des Septante sur les livres de Salomon,'avec des lignes & des étoiles.ᵃOn a dans ses commentaires celle qu'il fit sur les Prophetes. ep.115.p.15.b. in Ruf.l.2.c.8.p. 227.a. ᵃ Du Pin, t.3.p. 414.

'S. Augustin pria fort S. Jerome de luy envoyer sa traduction des Septante, à cause de l'ignorance des autres traducteurs latins. Il paroist qu'il la vouloit faire lire dans l'Eglise. Aug.ep.19.p.33. 1.a.b.



ARTICLE LIV.

Saint Jerome entreprend de traduire l'Ecriture sur l'hebreu.

[POUR ce qui regarde sa traduction sur l'hebreu, il semble par la lettre à Lucine, qu'il l'ait finie par l'Octateuque, c'est à dire les cinq livres de Moyse, Josué, les Juges & Ruth.] 'Car il luy mande qu'il avoit donné à copier pour luy le Canon de la verité hebraïque, hormis l'Octateuque qu'il avoit alors entre les mains :[& cela s'accorde bien avec ce qu'il ajoute,] qu'il avoit donné beaucoup d'années auparavant une edition des Septante revue fort exactement.'Car la traduction de Job sur l'hebreu fut faite,[non beaucoup d'années, mais]"peu de temps aprés celle qu'il en avoit donnée sur les Septante.'Et nous voyons la mesme chose de celle des Rois, qu'on peut juger estre celle par laquelle il a commencé ses traductions sur l'hebreu, non seulement pour cette raison, mais aussi par la maniere dont il en a fait le prologue. Neanmoins pour suivre l'ordre de l'Ecriture, nous commencerons par le Pentateuque. Hier.ep.28.p. 194.c. ep.113.p.23.b. nuper. ep.106.p.107.b.

'Un de ses amis nommé Didier,[je ne sçay si c'est]ᵇle Prestre de Gascogne qui luy écrivit contre Vigilance[en 406, ou celui à qui il avoit écrit vers l'an 393 l'epistre 154,]ᶜfut celui qui luy demanda par lettres cette traduction du Pentateuque.'Il dit que c'est un ouvrage dangereux pour luy, & qui l'exposoit aux calomnies¹de ceux qui abboyoient contre luy comme des chiens, pretendant qu'il ne faisoit ces nouvelles traductions que pour condanner les Septante.'Ces medisances ne l'empescherent pas neanmoins de travailler à ce que Didier luy demandoit, comme il le luy promit par sa réponse, avec laquelle il paroist qu'il luy ep.104.p.13.b. ᵇ in Vig.c.2.p. 121.b. ᶜ ep.104.p.13.b. b. p.14.d.

1. Ce n'estoit donc pas là son premier ouvrage de ce genre.

ex Ruf.l.1.c.7.p. 224.225. envoya la Genese traduite.'Et en effet, raportant autrepart cette lettre toute entiere, à l'exception des deux ou trois dernieres lignes,'il l'appelle le prologue de sa traduction sur la Genese. p.224.c. [Il l'écrivit avant ses livres contre Rufin, où il la raporte, & peuteestre vers l'an 394, comme nous le dirons dans la suite. Il fit donc des ce temps là la traduction de la Genese; mais il eut sans doute d'autres occupations,]'qui l'empescherent d'achever le Pentateuque"jusqu'en l'an 404 au moins. ep.105.p.25.b. NOTE 36

p.16.c. 'Il passa de là aux livres de Josué, des Juges, & de Ruth, ne les ayant pu refuser à la priere d'Eustoquie.'Il divisa Josué, & apparemment les autres par"versets, & il recommande que les copistes observent soigneusement cette distinction, afin, dit Cassiodore, qu'il fust plus aisé de faire en la lisant les pauses & les ponctuations necessaires pour en faire entendre le sens.'Il fit "la mesme chose en traduisant sur l'hebreu les Paralipomenes '& les Prophetes.[a]S. Fulgence cite la traduction que S. Jerome avoit faite du livre de la Genese selon la proprieté du texte hebreu. p.15.b|Cassi.inst. c.12.p.254.1. *et membra.* Hier.ep.107.p. 19.b. *per versuum cola.* ep.117.119.p.26. 27.a. a Fulg.ep.3.57. p 165.

Hier.ep.106.p. 17.b. 'Il traduisit les quatre livres des Rois sur l'hebreu peu de temps aprés les avoir donnez selon l'edition des Septante: & il en adresse la traduction aux servantes de J.C,"qui ne cherchoient pas le Sauveur dans le sepulcre, mais dans le ciel à la droite de son Pere.[Je croy qu'il entend Sainte Paule & Sainte Eustoquie.] &c. p.16.17. 'Il fait dans la preface un discours general sur les livres de l'Ecriture, dont il donne le catalogue selon le Canon des Hebreux, p.17.b. 'afin que ce prologue qu'il dit pour ce sujet estre"comme une teste armée d'un casque, pust servir à tous les livres qu'il traduisoit sur l'hebreu. On peut donc juger de là qu'il commença par ceux-ci. Nous en avons raporté ci-dessus une seconde raison, & nous pouvons y ajouter pour la troisieme ce qu'il dit, qu'il faut qu'on lise premierement son livre des Rois. Aussi quoiqu'il ne manque pas à se plaindre de l'injustice de ses calomniateurs, il ne se plaint pas neanmoins qu'on l'eust déja accusé de condanner les anciens par son travail,'& il prie seulement qu'on ne l'en accuse pas.'Il cite contre Rufin un endroit de sa preface. [Je ne sçay si cette traduction est][b]l'ouvrage sur les Rois'qu'il dit [en 393]avoir envoyé à Domnion. *quasi principium galeatum.* b. in Ruf.l.2.c.7.p. 225.a. b ep.52.p.117.b.

ep.107.p.18.d. 'Il traduisit les Paralipomenes sur la priere que S. Chromace Evesque[d'Aquilée]luy avoit faite de traduire les livres hebreux [de l'Ecriture qu'il n'avoit pas encore traduits.]'Car il ne fit cette traduction que longtemps depuis qu'il eut donné celle des p.19.b.

Septante,'& mesme aprés avoir fait son livre de la traduction, a.
[c'est à dire depuis sa rupture avec Rufin & Origene, & seulement en 396 au plustost. De sorte que quand]'il disoit à Lucine ep.28.p.194.c.
avant cette rupture, qu'il avoit tout traduit hors l'Octateuque, [cela ne se doit pas prendre si universellement qu'il n'y eust quelque exception.]'Il raporte sa preface sur les Paralipomenes in Ruf.l.2.c.8.
toute entiere dans son second livre contre Rufin,[fait en l'an p.225.226.
401.]

'Il y raporte de mesme un extrait de celle qu'il fit sur la tra- p.226.c.
duction d'Esdras & de Nehemie,'laquelle il adresse à Domnion ep.109.p.21.a.
& à Rogatien, qui depuis trois ans ne cessoient point de luy demander la traduction d'Esdras & d'Esther.'Il y rejette le b.
troisieme & le quatrieme livre d'Esdras comme des apochryphes & comme des songes.'Il dit autrepart qu'Esdras estoit ep.120.p.27.b.
écrit en caldaïque.'Il prie Domnion & Rogatien de ne com- ep.109.p.21.a,b.
muniquer son livre qu'avec reserve, n'en donnant copie qu'à ceux qui seront bien aise de le lire tel qu'il soit, & non pas à ses envieux, contre qui il parle avec beaucoup de forces.'Il dit b.
que par son moyen la Grece empruntoit quelque chose des Latins;[d'où il semble que l'on peut tirer que l'on avoit déja mis en grec quelques unes de ses traductions. Et nous verrons que] 'Sophrone l'avoit fait dés l'an 392.[a]Il semble promettre un ou- v.ill.c.134.p.103.
vrage pour prouver l'autorité du texte hebreu:[Je ne sçay si b. a cp.109.p.21.b.
cela se peut raporter à quelques uns de ceux que nous avons.]

ARTICLE LV.

Suite des traductions de Saint Jerome sur l'hebreu.

'SAINT Chromace & Saint Heliodore demanderent avec Hier.ep.110.p.
instance à S. Jerome une traduction du livre de Tobie; & 22.c.d.
il ne put la leur refuser. Ayant donc fait venir un homme tres habile en la langue caldaïque, en laquelle Tobie est écrit, & cet homme luy disant en hebreu ce que portoit le caldaïque, il le dictoit en latin à un copiste; & avec une telle promtitude, que la traduction fut faite de cette maniere en un jour.'Il tra- ep.111.p.22.d.
duisit aussi Judith en un jour du caldaïque en latin, interrompant pour cela ses autres occupations qui estoient fort pressées. Il ne traduisit que les endroits qu'il put entendre dans l'original,& plutost selon le sens que mot à mot.'Il l'adresse à quelques d.
personnes qui ne sont pas nommées.[C'est apparemment Sainte

Paule qui estoit elle mesme si illustre entre les veuves, & Eustoquie sa fille. Nous ne voyons rien pour fixer le temps de ces deux traductions.

Il n'est pas non plus aisé de dire "si ce fut du vivant de Sainte Paule ou aprés sa mort, qu'il fit celle du livre d'Esther.] 'Il traduisit ce livre mot à mot comme il estoit dans l'hebreu, & il y fit quelques notes pour l'accorder avec les Septante. V. la note 31.

ep.12.p.23.a.

'Il trouva beaucoup de difficulté à entendre Job, & à le traduire sur le texte original; & il depensa beaucoup d'argent à se le faire expliquer par un Juif qui passoit pour le plus habile de sa nation. Il l'appelle Lyddien, [soit que ce fust son nom, soit qu'il fust de la ville de Lydde ou Diospolis en Palestine,] 'puisqu'il dit autrepart qu'il avoit entendu à Lydde un Juif fort estimé de ceux de sa nation. 'Ainsi il traduisit ce livre selon qu'il l'entendoit, tantost selon les mots, tantost selon le sens, & tantost selon l'un & l'autre. [On ne voit point que sa preface s'adresse à personne.] 'Il en raporte contre Rufin ce qu'il dit au commencement & à la fin contre ceux qui condannoient ses traductions sur l'hebreu.

ep.113 p.23.b. — in Hab.2.p.192.c. — ep.89 c.6.p.143. — a|113.p.23.b. — in Ruf.l.2.c.8.p.226.d.

'Il fit celle-ci peu de temps avant que d'écrire contre Jovinien, [c'est à dire en 391, ou 392.] Il manda à Pammaque qu'il en trouveroit une copie chez Sainte Marcelle. 'Il la publia 'peu de temps aprés en avoir donné une premiere sur le grec des Septante. 'Saint Augustin parle de l'une & de l'autre traduction de Job; mais il paroist estimer davantage celle qui estoit sur le grec. 1.

ep.52.p.117.b. — ep.113.p.23.b. — Aug.ep.10.p.18.1.a.

'S. Jerome semble dire que le texte original de Job est mélé d'hebreu, d'arabe, & de syriaque; a & il dit autrepart qu'il avoit beaucoup de raport à l'arabe. 'Il ajoute que presque tout ce livre dans le texte original est en vers hexametres, composez de dactyles & de spondées, ou de piez equivalens, avec quelque mélange de rythmes, c'est à dire de cadences nombrées sans mesure certaine. 'Il dit aussi que le Pseautier, les Lamentations, les Cantiques de l'Ecriture ont quelque sorte de mesure, & il allegue pour cela l'autorité de Philon, de Joseph, d'Origene, & d'Eusebe de Cesarée. 'Il dit autrepart que les Pseaumes sont comme des vers lyriques, & que les Cantiques du Deuteronome & d'Isaïe, Salomon & Job, sont composez d'hexametres & de pentametres.

Hier.ep.113.p.23.b. — a ep.130.p.27.b. — ep.113.p.23.24. — p.24.c. — chr.pr.p.3.

1. *nuper.* Ainsi *ante annos plurimos*, qu'on lit dans le deuxieme livre contre Rufin, *c.8.p.226.c*, doit signifier qu'il avoit revu Job sur les Septante, longtemps avant que d'écrire contre Rufin, & non avant que de traduire Job sur l'hebreu.

'Scaliger soutient que tout cela ne peut estre, que le livre de Job est purement hebreu,'que le Pseautier & les Lamentations ne sont qu'une prose toute simple sans aucune mesure, quoiqu'elevée & d'un style poetique, de mesme que les Prophetes; & que le Cantique de Moyse dans le Deuteronome, les Proverbes, & presque tout Job, ont bien quelque nombre & quelque rythme, mais inegal, & sans aucune mesure de temps; laquelle ne se peut non plus rencontrer, dit-il, dans l'hebreu,'ni dans le syriaque, ni dans l'arabe, ni dans l'abissin, que la terre ne se peut méler dans le ciel; bien loin qu'on puisse trouver des hexametres dans le livre de Job.[Mais quoy qu'on puisse dire contre l'exactitude de Saint Jerome, & contre l'autorité des témoins qu'il produit, il est pourtant difficile à ceux qui ne savent point ces choses par eux mesmes, de preferer Scaliger à S. Jerome, qui avoit fait une étude particuliere de l'hebreu, & qui estoit continuellement avec des Juifs à les interroger sur leur langue. Il n'a pas sans doute esté trompé par cet air poetique qu'il discerne fort bien de la poesie,]'distinguant en cela Isaïe,[que Scaliger dit avoir écrit en cette prose elevée,]d'avec les Pseaumes & les livres de Salomon.'Sozomene semble dire qu'Harmone fils de l'heretique Bardesane, avoit pris des Grecs les mesures sur lesquelles il composa ses poesies syriaques, que S. Ephrem imita depuis.

n.p.7.1. p.6.2. p.7.1. Hier.ep.117.p.26.c. Soz.l.3.c.16.p.526.b.c.

++

ARTICLE LVI.

Suite du mesme sujet.

'CE fut à la priere de Sophrone que Saint Jerome traduisit les Pseaumes sur l'hebreu.'Ce Sophrone estoit un homme tres habile qui avoit déja écrit divers ouvrages,[dont nous ne savons point qu'il se soit rien conservé jusqu'à nous.]'Estant un jour en dispute avec un Juif, & voulant luy prouver nostre foy par quelques passages des Pseaumes selon l'edition des Septante, le Juif pour l'embarasser, luy répondit que l'hebreu portoit autrement. Cela luy donna la pensée d'en demander une traduction à S. Jerome. Il luy en écrivit une lettre fort pressante, où il l'assuroit qu'il seroit ravi de s'en raporter à son jugement & à sa traduction, sans s'arrester aux autres interpretes, dont la diversité le troubloit au lieu de l'éclaircir, & qu'il traduiroit sa version en grec. S. Jerome qui luy devoit, dit-il, ce qu'il pouvoit,

Hier.ep.134.p.79.a. a v.ill.c.134.p.303.b. ep.134.p.79.a.

& ce qu'il ne pouvoit pas, luy envoya cette traduction avec une [in Ruf.l.2.c.8.p.227.a.] lettre pour preface, 'dont il raporte une grande partie contre Rufin, [a v.ill.c.134.p.303.b.] [a]& Sophrone avoit déja mis sa version en grec l'an 392. [b t.8.p.223.] [b]Nous avons encore aujourd'hui une traduction des Pseaumes [c in Ruf.l.1.c.5.p.203.b|ep.135.p.92.c|93.b|94.d.] qui porte le nom de S. Jerome; [c]& l'on y trouve ce que ce Saint mesme en cite en quelques endroits. [d Aug.ep.140.p.253.2.a.] [d]Saint Augustin parle des Pseaumes traduits sur l'hebreu par S. Jerome, mais il ne les avoit pas encore.

[Hier.ep.115.p.25.a.] 'S. Jerome traduisit en trois jours les trois livres de Salomon, c'est à dire les Proverbes, l'Ecclesiaste, & le Cantique des Cantiques, au sortir d'une longue maladie, depeur qu'on ne dist qu'il estoit muet cette année là. Ce fut en faveur de deux saints Evesques, [in Ruf.l.2.c.8.p.227.a.] 'Chromace & Heliodore, [e ep.115.p.25.a.] [e]qui luy avoient envoyé de quoy entretenir des copistes & "des relieurs, [*librarios.*] afin de meriter qu'il travaillast pour eux; & ils le prioient en effet de leur envoyer des commentaires sur Osée, Amos, Zacarie, & Malachie. Mais quoique S. Jerome se reconnust obligé à eux plus qu'à personne, neanmoins sa santé ne luy permettoit pas d'entreprendre un si grand travail; & il ne pouvoit pas aussi travailler pour eux seuls, estant pressé de tous costez par d'autres qui luy demandoient de mesme divers ouvrages. C'est pourquoi il se contenta de leur [in Ruf.l.2.c.8.p.227.a.] traduire ces trois livres, 'dont il cite autrepart la Preface.

[f ep.117.p.26.c.] [f]Il est visible que la preface que nous avons sur Isaïe adressée à Paule & à Eustoquie, est sur la traduction qu'il en fit de l'hebreu, [in Ruf.l.2.c.9.p.227.a.b.] comme le porte le titre. 'Il la cite contre Rufin, pour faire voir de quelle maniere il y parloit des Septante. [g Cassn.inc.l.5.c.5.p.962.] [g]Cassien cite la traduction d'Isaïe sur l'hebreu comme plus claire & plus vraie. [Aug.B.op.imp.l.1.c.140.p.952.d.] 'Julien le Pelagien s'estoit servi longtemps auparavant de la nouvelle version de ce Prophete.

[Hier.ep.118.p.26.d.] 'Nous ne voyons point qui sont les personnes à qui le Saint adresse sa traduction de Jeremie. Il marque dans la preface ce qu'il y avoit observé; mais je n'entens pas ce qu'il dit qu'il avoit traduit les Lamentations "en une mesure reglée & en vers. [*mensura metri & versibus.*] Il ne [ep.119 p.27.a.] traduisit pas Baruch, parcequ'il n'est point en hebreu. 'Il adresse aussi sa traduction d'Ezechiel à quelques personnes qui ne sont pas nommées.

[ep.120.p.28.d.] 'Daniel qu'il traduisit sur le caldaïque est adressé à Paule & [p.27.28.] à Eustoquie. 'Il y laissa l'histoire de Susanne, & les autres choses qui ne sont pas dans l'hebreu, mais en le marquant par une ligne. [in Ruf.l.2.c.9.p.227.228.] 'Sa preface sur ce livre donna prise en diverses choses à ses adversaires. Ce qu'il justifie avec plus de soin & plus de peine, c'est

de

de ce qu'il y raporte au long les objections d'un Juif contre divers endroits de ce livre receu par l'Eglise, dont il y en a de fort apparentes; & aprés cela il n'y fait aucune réponse, se contentant d'en laisser le jugement à la liberté du lecteur.

'Il adresse par une seule preface tous les douze petits Prophetes à Ste Paule & Ste Eustoquie. 'Il rend raison autrepart pourquoi il avoit mis *hedera* dans un endroit de Jonas, au lieu de *cucurbita*, & il se moque fort d'une personne de Rome qui l'en avoit repris. [On sçait ce que S. Augustin luy écrivit sur ce sujet, & l'histoire qu'il raporte de ce qui estoit arrivé sur ce changement dans une eglise d'Afrique.] 'Saint Jerome cite quelques fois sa traduction d'Osée sur l'hebreu. 'Il y a une preface particuliere sur Joel. 'Mais elle se trouve mot à mot, quoique non pas tout à fait dans le mesme ordre, dans le commencement du commentaire de S. Jerome sur ce prophete. [Et assurément elle a plus la forme de commentaire que de preface.] 'Jean Maxence cite de la nouvelle edition, comme il l'appelle, un endroit de Malachie, qui n'estoit pas de mesme dans l'ancienne. Mais il n'ose pas s'y fonder comme sur une autorité incontestable.

ep.121.p.29.a. — in Jon.4.p.133.c. — in Matt.2.p.15.a. — ep.122.p.29.a.b. — t.6.p.55.a.b. — Jo.M.dial.2.c.7.p.478.a.

'Ces traductions de S. Jerome sur les seize Prophetes estoient faites, envoyées à Rome, '& mesme traduites en grec par Sophrone des l'an 392, ª& les Grecs qui avoient déja tant d'interpretes ne dedaignerent pas d'ajouter cette nouvelle version aux anciennes, [sans se mettre en peine s'il y a quelques endroits où il s'est trompé,] 'comme il avoue que cela luy est quelquefois arrivé par precipitation. ᵇIl reconnoist aussi qu'il n'a pas toujours traduit mot à mot ce qui est dans l'hebreu. [Il ne s'est pas non plus attaché à marquer] ᶜles differentes leçons de l'hebreu.

ep.52.p.117.b. — v.ill.c.134.p.303.b. — a in Ruf.l.2.c.7.p.224.c. — in Is.19.p.63.d. — in Mal.3.p.300.d. — b in Jer.1.p.382.a. — c in Hab.2.p.194.d.

[Nous nous contenterons de ceci pour ce qui regarde les traductions que Saint Jerome a faites sur l'Ecriture. Il y auroit beaucoup de choses à dire, soit sur le dessein qu'il a eu en cela, soit sur la maniere dont il l'a executé, soit sur celle dont son travail a esté receu, soit sur le succés qu'il a eu, & l'effet qu'il a produit dans l'Eglise. Mais il faudroit pour tout cela une connoissance plus grande que nous n'avons & de S. Jerome mesme, & de beaucoup d'autres choses.

'Mr du Pin remarque que la veneration qu'on avoit pour les Septante, [dont l'Eglise s'estoit toujours servie depuis les Apostres,] fit que d'abord on ne receut pas fort bien la version de S. Jerome. [Sa beauté, sa clarté, & l'autorité du texte hebreu,] 'l'établirent neanmoins peu à peu parmi les latins, [premierement pour

Du Pin, t.3.p.415.427. — p.417.449.450.

l'explication de l'Ecriture, & ensuite pour les lectures publiques de l'Eglise,]en sorte que du temps de Saint Gregoire & sa version & celle des Septante estoient assez egalement en usage. Depuis cela celle de Saint Jerome l'emporta tout à fait, & c'est celle qui fait nostre Vulgate, à l'exception des Pseaumes qui sont demeurez selon la version des Septante, avec les livres que l'on n'a point en hebreu, comme la Sagesse & l'Ecclesiastique, Baruch, les Macabées, & quelques endroits de Daniel & d'Esther. Dans les autres mesmes il y a quelques restes de l'ancienne version differens de celle de Saint Jerome.

Hier.v.ill.c.134. p.303|in Ruf.l.2. c.7.p.224.c. a Phot.c.177.p. 390.b.

'Pour les Grecs, quoiqu'ils aient aussi eu la traduction de ce Saint,[neanmoins ils ont toujours gardé celle des Septante, mais assurément ce n'a pas esté à cause]ᵃde Theodore de Mopsueste, qui ne pouvant souffrir de voir S. Jerome combatre les dogmes des Pelagiens, luy reproche d'avoir rejetté la traduction des Septante, & toutes les autres, & d'avoir eu la hardiesse d'en faire une nouvelle, sans s'estre exercé des l'enfance dans la langue hebraïque, sans s'estre instruit du sens des Ecritures, & sans avoir autre science que ce que luy disoient quelques"miserables Juifs, dont il s'estoit fait le disciple. χαμαιπετῶν.

v.ill.c.16.p.264. c|273.a. t.3.p.264.d. c.2|in Matt.12. p.15.d. b Phot.c.177.p. 396.a.b|Merc.t. 1.p.101.1.

'Saint Jerome traduisit aussi vers le mesme temps, c'est à dire un peu devant que de faire son livre des hommes illustres, l'Evangile qu'il appelle des Nazaréens ou des Hebreux,'dont il avoit eu une copie des heretiques Nazaréens de Berée. Il le traduisit en grec & en latin.'Il parle souvent de cet Evangile, ᵇqui a donné occasion au mesme Theodore de dire qu'il avoit forgé un cinquieme Evangile, feignant l'avoir trouvé dans la bibliotheque d'Eusebe de Cesarée.

ARTICLE LVII.

Saint Jerome commente quelques Prophetes.

L'AN DE JESUS CHRIST 392.

Hier.v.ill.c.135. p.304.d.

'SAINT Jerome aprés ses traductions de l'Ecriture, & entre les ouvrages qui estoient déja achevez en 392, met ses commentaires sur quelques uns des petits Prophetes, savoir sur Michée, sur Sophonie, sur Nahum, sur Aggée, & sur Habacuc.

in Am.pr.p.99.1. in Mi.2.p.140.a.

'Les quatre premiers furent adressez aux tres laborieuses Saintes, comme il les appelle, Paule & Eustoquie.'Il dit sur Michée qu'il est obligé d'expliquer les Ecritures selon qu'on les lisoit dans

l'Eglise,[c'est à dire selon les Septante,] parceque Paule & Eustoquie le vouloient, & que neanmoins il n'ometrra pas la verité de l'hebreu ;& il ajoute sur Nahum qu'il est quelquefois contraint contre son sentiment & ses lumieres d'expliquer le texte ordinaire[des Septante. Le plus beau de tous ces commentaires, est ce me semble celui d'Aggée.]'Il le cite sur Zacarie.[a]Il cite celui de Nahum sur Abdias,[b]sur Habacuc,[c]& mesme sur Sophonie.[Mais ce qu'il y a d'embarassant, c'est][d]qu'il cite en mesme temps son commentaire sur Jonas, qu'il ne fit que trois ans[ou plutost que cinq ans]aprés celui de Sophonie.[Je ne sçay si l'on peut dire qu'il marque les annotations sur les Prophetes, qu'il fit, comme nous verrons, en cette année mesme: Car il pouvoit avoir fait celles qui estoient sur Jonas avant que de commenter Sophonie.] in Nah.1.p.170.c. in Zac.1.p.238.b. a in Abd.p.115.b. b in Hab.pr.p.181.a. c in Soph.2.p.220.b. d in Jon.pr.p.122.c.

'Il finit Michée par une priere fort humble,[e]& cette humilité paroist en divers autres endroits de ces commentaires.[f]Rufin cite la preface de son[second]livre sur Michée, à cause des louanges qu'il y donne à Origene.'Car comme on accusoit le Saint de ne rien produire de luy mesme,& de prendre d'Origene tout ce qu'il disoit, il avoue tres volontiers & fait sa gloire de ce dont on luy faisoit un crime.[Je ne sçay s'il y a aucun de ces commentaires où l'on ne puisse remarquer divers endroits qui semblent tomber dans les erreurs qu'il reprenoit depuis dans Origene: Mais il faudroit les examiner davantage pour voir quel est leur veritable sens.] in Mi.7 p.166. e 2.p.141.b.c. f ex Ruf.l.2.p.224.d. in Mi.pr.2.p.150.

'Aprés ces quatre Prophetes, mais à peu pres en mesme temps, il fit son commentaire sur Habacuc, adressé à Saint Chromace Evesque d'Aquilée[depuis l'an 388,][g]qui luy demandoit particulierement le sens historique.[h]Et Saint Jerome y explique aussi l'hebreu avec les Septante.[i]Il parle de son adversaire, & il l'appelle un Sardanapale,qui devoit encore plus rougir de ses crimes que de son nom.'Il y cite déja, comme nous avons dit, son commentaire sur Nahum.[On y peut remarquer divers endroits qui font de la peine;]'mais il y en a un surtout,[auquel il faut appliquer]'ce que dit Facundus sur une chose qui regarde Saint Jerome mesme. Nous apprenons par cet endroit, non ce qu'estoit Saint Jerome, dont on connoist trop la vertu & la foy, pour que l'on en puisse juger par cette infirmité passagere; mais nous y voyons quelle est la misere & la foiblesse de l'homme durant qu'il est sur la terre.'Il y cite deux nouvelles versions qu'il avoit trouvées sur les douze Prophetes.[k]Ses autres occupations l'em- in Am.3.pr.p.94. a in Jon.pr.p.122.c. g in Hab.pr.p.182.b|c.1.p.183.d. h c.3.p.203.d. i pr.2.p.195.a. pr.1.p.182.a. c.1.p.187.b. Fac.l.6.c.5.p.260. Hier.in Hab.2.p.191.a.& alibi. k in Jon.3.p.122.c.

pescherent durant plusieurs années de pouvoir continuer ce travail qu'il avoit commencé sur les Prophetes.

v.ill.c.54.p.286.c. 'Nous pouvons ajouter aux ouvrages qu'il fit avant son catalogue, c'est à dire avant la fin de 392, une lettre à Sainte Paule ex Ruf.l.2.p.225. dont il parle dans ce catalogue.[Nous l'avons perdue;]'mais Rufin qui l'appelle un petit livre, nous en a conservé un passage tres important sur la maniere dont il y parloit de la condannation qu'on avoit faite d'Origene encore vivant, à Alexandrie & b. à Rome;[& assurément Rufin a quelque raison de dire,]'que si Saint Jerome eust prevu comment il devoit traiter Origene peu de temps aprés, il n'en eust jamais dit ce qu'il en disoit alors. a|v.ill.c.54.p.286.c. 'Le sujet de cette lettre estoit de faire voir qu'Origene avoit plus écrit qu'aucun payen, soit Latin, soit Grec; & pour cela il faisoit un denombrement de ses ouvrages & de ceux de Varron.

[Il faut mettre au plustard en 392 la lettre 85, si Evagre auquel elle est adressée, est,"comme il y a toute apparence, l'Evesque Note 37. d'Antioche,"qu'on ne voit point avoir passé cette année là. Elle V. S. Ambroise 569. peut bien mesme avoir esté écrite, lorsqu'Evagre n'estoit encore que Prestre, & ainsi avant l'an 389.]

ep.85.p.329.b. 'Cette lettre est pour reprimer le faste des Diacres, & particulierement de ceux de Rome, qui s'elevant de leur petit nombre, [& de ce qu'ils manioient les biens de l'Eglise,]vouloient se a. preferer aux Prestres.'Le Saint refute quelqu'un en particulier, b. qui avoit voulu prendre le parti des Diacres,'& s'estoit servi de la coutume qu'on observoit à Rome des ce temps là,d'ordonner les Prestres sur le témoignage du[premier]Diacre, ce qu'il semble improuver.[Mais comme il pousse ordinairement fort loin Du Pin, t.3.p.394.196. ce qu'il entreprend de prouver,]'il a donné lieu de l'accuser d'elever tellement les Prestres audessus des Diacres, qu'il les egaloit aux Evesques;[ce que nous ne sommes pas obligez d'examiner en ce lieu. Cette lettre a un entier raport avec la question 101 de celles qui sont dans l'appendix du 3e tome de S. Augustin selon l'edition des Benedictins, & qu'on croit estre d'un auteur Aug.q.101.t.3.p.92 a. encore plus ancien que Saint Augustin & Saint Jerome.]'On y voit que c'estoit un nommé Falcide, qui avoit entrepris de soutenir la folle pretention des Diacres de Rome.[Ainsi ce peut bien estre celui que S. Jerome combat.]





ARTICLE LVIII.

Du traité des hommes illustres.

[CETTE année 392 est remarquable dans l'histoire de Saint
Jerome par son traité des auteurs ecclesiastiques ou des
hommes illustres, & par la refutation qu'il fit de Jovinien.]
'Ces deux livres se citent l'un l'autre ;[ce qui est une grande Hier.v.ill.c.135.
marque qu'ils ont esté faits à peu pres en mesme temps. Nean- p.304.d|in Jov.l.1.c.14.p.35.a.
NOTE 38. moins si l'un des deux a esté fait avant l'autre,"il faut]ᵃmettre ᵃin Jon.pr.p.122.
le traité des auteurs le premier, comme fait Saint Jerome c.
mesme.'Il dit plus d'une fois qu'il l'a composé en la 14ᵉ année ep.154.p.198.d|
de Theodose,[commencée le 19 janvier 392: & le Comte Mar- v.ill.pr.p.261.a|
cellin dit qu'il le fit en l'année que Valentinien II. avoit esté c.135.p.303.b.
étranglé par Arbogaste, qui est aussi l'an 392. Je ne voy pas que
personne soit d'un autre sentiment.]

'Il fit cet ouvrage à la priere de Dexter qui avoit esté Prefet v.ill p.261.a|in
du Pretoire,[& qui est selon Baronius le mesme]ᵇque Dexter fils Ruf.l.2.c.6.p.
de S. Pacien Evesque de Barcelone,ᶜque S. Jerome appelle un 223.a.
homme illustre dans le siecle, & amateur de la foy de J.C. Il ᵇ v.ill.c.106.132.
dit qu'on luy avoit raporté que ce Dexter fils de Saint Pacien p.299.a|303.a|
avoit composé une histoire mélée de toutes sortes de choses, & Bar.9.mars.
qu'il la luy adressoit. Il ne l'avoit pas encore vue lorsqu'il fit ᶜ Hier.v.ill.c.
son traité des écrivains. 132.p.303.b.

'Il expose dans ce traité, comme Dexter l'en avoit prié, tous pr.p.261.a|ep.
ceux qui avoient mis par écrit quelque chose qui pust servir à 154.p.198.d|in
l'intelligence des Ecritures, depuis la passion de J.C, jusqu'au Ruf.l.2.c.6.p.
temps qu'il écrivoit, c'est à dire tous les auteurs ecclesiastiques, 223.a.
selon le temps qu'ils avoient vécu, avec les ouvrages qu'ils
avoient mis au jour; de mesme que Suetone & divers autres
profanes avoient fait des catalogues de leurs auteurs :'Et cela v.ill.pr.p.262.c|
servoit à faire connoistre qui estoient les grands hommes qui Du Pin, t.3.p.
avoient fondé, établi, & orné l'Eglise, à refuter Julien, Porphyre, 360.
& les autres ennemis de nostre religion, qui l'accusoient de
n'avoir jamais eu de personnes ni habiles dans la philosophie, ni
eloquentes, ni capables d'enseigner, mais que nostre foy n'est
qu'une simplicité grossiere & rustique. [Il comprit dans ce
catalogue non seulement tous les écrivains de l'Eglise,]'mais Hier.v.ill.c.11-
encore quelques Juifs, comme Philon, Joseph, & Juste de Tibe- 14.p 270-272.
riade, Seneque mesme qui estoit payen,'& aussi quelques hereti- Aug.ep.9.p.17.2.
a|Fac.l.4.c.2.p.
161.c.

ques, mais non tous. Saint Augustin s'étonna de ce qu'il mettoit les uns & non pas les autres; & il eust aussi souhaité qu'en mettant leurs ouvrages il eust encore mis leurs dogmes, & marqué en quoy ils estoient differens de la croyance de l'Eglise.

Hier.v.ill.pr.p. 261.b.

'L'histoire d'Eusebe luy servit beaucoup pour ce catalogue, outre la lumiere qu'il tiroit des auteurs mesmes. [Il ne faut pas neanmoins s'imaginer qu'il les eust tous lus, ou au moins qu'il les eust tous examinez:]'Car il declare qu'il n'a mis S. Pamphile au nombre des écrivains, que parcequ'il le supposoit auteur d'un traité que Rufin, dans les cahiers duquel il l'avoit vu, luy attribuoit, mais qu'il pretendit depuis n'estre pas de luy.'On remarque que jusqu'au temps d'Eusebe il n'a [guere] parlé que de ceux qu'il a trouvez dans cet auteur.'Il a voulu mettre tous les écrivains de son temps qu'il connoissoit: mais il a pu ne les pas connoistre tous, [comme entre les anciens il n'a pas connu Athenagore, Hermias, Theognoste, & sans doute encore plusieurs autres.]'Il fait aussi le catalogue de ses propres ouvrages, se mettant aprés les autres,'comme un avorton, dit-il, & comme le dernier de tous les Chrétiens.

in Ruf.l.2.c.6.p. 223.a.

Bar.109.§ 60.

Hier.v.ill.pr.p. 261.

c.135.p.303-304.

ep.154.p.198.d.

'Il appelle cet ouvrage le livre *Des hommes illustres* dans les endroits où il en parle.[a]Cassiodore le cite de la mesme maniere. [b]Facundus le fait aussi en raportant ce qui y est dit de Diodore de Tarse;[c]& S. Jerome veut qu'on luy donne ce titre, ou bien celui, *Des écrivains ecclesiastiques*, qui en marquoit plus particulierement le sujet: Mais la pluspart des mauvais copistes l'intituloient, *Des auteurs*.[d]S. Augustin en ayant rencontré en Afrique un exemplaire sans inscription, & celui à qui il estoit luy ayant dit qu'on l'appelloit Epitaphe, S. Augustin trouva ce travail fort beau; mais il manda à S. Jerome qu'il avoit peine à croire qu'il luy eust donné le titre d'Epitaphe;'& S. Jerome luy récrivit qu'assurément il n'avoit jamais donné à son livre un titre qui luy convenoit si peu.

d|in Jov.l.1.c. 14.p.35.a|in Jon. pr.p.122.c.
a Cassd.inst.c.17. p.239.2.
b Fac.l.4.c.2.p. 161.c|162.
c Hier.ep.89.p. 337.b.
d Aug.ep.9.p.16 2 a.b.

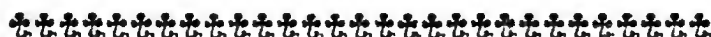
Hier.ep.89.p. 337.a.b.

[Nous avons aujourd'hui cet ouvrage en grec aussibien qu'en latin. On en attribue la traduction]'à Sophrone qui avoit déja traduit d'autres ouvrages du Saint.'On ne croit point qu'il y ait aucun sujet d'en douter, quoique Vossius le fils l'ait contesté; [mais je ne voudrois pas assurer que ce fust Sophrone qui y ait ajouté les Apostres & quelques autres Saints qui n'ont point écrit; avec un petit abregé de leur histoire, qui pour l'ordinaire a plus de raport aux traditions des Grecs modernes qu'à la retenue des anciens, qui n'aimoient pas à parler de ce qu'ils

v.ill.p.305.a.

Du Pin, t.3.p. 449.1.

ne savoient point.]'Bollandus dit qu'on y a fourré bien des choses depuis Sophrone.ᵃFlorentinius doute au moins que ces endroits viennent de luy.[Ce qui est certain, c'est que S. Jerome n'avoit pas mis ces Saints dans son catalogue. Car outre qu'il ne dit jamais qu'il y ait mis d'autres personnes que ceux qui avoient écrit, la chronique de Marcellin nous assure que les auteurs qu'il y avoit ramassez, luy compris, se montoient à 135, qui est le nombre juste de son catalogue, en ostant ces Apostres & ces Saints qui n'ont pas écrit.] Boll.14.feb.p.412.c. ᵃ Flor.p.162.c| 147.a.



ARTICLE LIX.

Saint Jerome écrit contre Jovinien : On s'eleve dans Rome contre cet écrit.

V. la note 38. [IL faut maintenant passer aux ouvrages contre Jovinien."Ils n'ont pas apparemment esté faits avant le traité des hommes illustres, quoiqu'ils y soient marquez.]'Mais il y a aussi tout sujet de croire qu'ils le furent bientost aprés dès l'an 392, [puisque S. Jerome ne les a sans doute ajoutez à son catalogue, que parceque ce furent les premiers qu'il fit ensuite. Et il leur donne ce rang en un autre endroit. Du Pin, p.365. Hier.in Jon.pr. p.121.c.

V. S. Ambroise § 63-65. [Nous avons remarqué"autre part ce que c'estoit que Jovinien,] 'quels estoient les nouveaux dogmes qu'il s'efforça de repandre dans Rome, comment il y fut condanné par le Pape Sirice, & rejetté à Milan par l'Empereur, & par un Concile de plusieurs saints Evesques, dont Saint Ambroise estoit le chef, & que l'on croit avoir esté tenu l'an 390. Mais vers l'an 392.]'quelques uns des amis que Saint Jerome avoit à Rome, luy ayant envoyé[en Palestine]l'ouvrage de cet heretique, en le priant d'y répondre, & de briser par la vigueur de l'Evangile, & par la force de la doctrine apostolique cet Epicure des Chrétiens;'il écrivit sur ce sujet les deux livres que nous avons encore, dont il parle en divers endroits. Du Pin, p.364. in Jov.l.1.c.1.p. 17.b. in Jon.pr.p.121. c|in Matt.13.p. 40.b.

'Il y renvoie S. Paulin pour y apprendre à mepriser les plaisirs du ventre & de la bouche.'Il écrit à une veuve qu'elle pourra trouver dans son premier volume contre Jovinien tout ce qui la peut edifier, & luy faire aimer la viduité;'& il mande à une autre que dans ses livres contre Jovinien, il a détruit par l'autorité des Ecritures les objections qu'on luy faisoit pour autoriser les secondes noces sur ce que Saint Paul les permet.'Il cite le second dans une lettre à Sainte Marcelle.[Nous verrons bientost ce que ep.13.p.105.b. ep.11.p.89.b. ep.10.p.84.d. ep.148.p.138.c.

Aug.ep.29.p.43.2.a. Rufin dit de ces livres.]'S. Auguſtin les cite auſſi quelquefois contre l'egalité des pechez,[a] pour montrer que les plus grands Saints ne ſont point ſans peché,[b] & particulierement pour prouver le peché originel.[c] Il les appelle meſme un ouvrage "auſſi excellent qu'il eſt agreable.[d] Pelage le citoit auſſi pour ſon hereſie, quoique ſans fondement.

a p.44.1.c. | b c|43.2.a|pec.m.l.3.c.7.p.307.c. | c ep.29.p.43.2.a. | d nat.gr.c.65.t.7.p.323.2.a. | " ſuaviſſima & præclariſſima.

L'AN DE JESUS CHRIST 393.

retr.l.2.c.22.p.22.2.c. 'Saint Auguſtin fait autrepart une remarque conſiderable, qui eſt qu'on tenoit qu'il eſtoit impoſſible de répondre à Jovinien en louant le mariage, & qu'il falloit le blaſmer pour refuter cet heretique qui l'egaloit à la virginité. Bar.390.§61.62. 'Baronius ſemble croire que S. Auguſtin dans ces paroles avoit en vue ce qui eſtoit arrivé à S. Jerome, [à qui cet écueil eſtoit d'autant plus inevitable, qu'outre que generalement il pouſſe avec chaleur ce qu'il veut prouver, il témoigne partout une inclination particuliere à relever la chaſteté:] Hier.ep.50.c.4.p.105.106. 'Et de plus, il avoit pour principe qu'en combatant contre un adverſaire, il faut uſer de beaucoup d'artifices, & que l'on eſt ſouvent contraint de dire, non ce qu'on en croit, mais ce que la diſpute demande. in Ruf.l.2.p.231.b. 'Ainſi ayant envoyé ſes livres à Rome, [e] quoiqu'il eut proteſté que dans tout ce qu'il diroit pour relever la virginité contre Jovinien, il ne pretendoit point condanner le mariage, & qu'il abhorroit l'erreur que Marcion, Tatien, & les Manichéens avoient eue ſur ce ſujet; ex Ruf.l.2.p.231.b. 'cependant lorſque cet ouvrage eut eſté porté à Rome, on ne laiſſa pas d'y prendre ſes paroles autrement qu'il ne les avoit dites, ep.50.c.1.p.101.a. 'de l'accuſer d'avoir excedé & pour la virginité & contre le mariage, de ſe plaindre qu'il ne faiſoit aucune comparaiſon entre ces deux états, & de ſoutenir que ce qu'il diſoit à l'avantage de l'un eſtoit la condanation de l'autre. ex Ruf.p.231.b. 'Preſque tout le monde ſe trouva dans cette ep.50.c.1.p.101.a. diſpoſition, 'non [ſeulement] des ſeculiers, & des perſonnes engagées dans le mariage, mais des eccleſiaſtiques, des moines, & de c.4.p.105.a. ceux qui vivoient dans la continence, 'non des perſonnes ignorantes & groſſieres, mais de ceux meſmes qui eſtoient les plus c.7.p.109.b. habiles, & les mieux inſtruits dans les belles lettres, '& qui ep.51.p.115.b. faiſoient profeſſion de condanner Jovinien. 'On remarque entre autres un certain moine qui alloit dire partout que le Saint condannoit le mariage.

e in Jov.l.2.c.1.p.18.c.

p.114.c|52.p.117.a. 'Il paroiſt que Domnion meſme & Saint Pammaque en furent bleſſez auſſi bien que les autres; [f] & Rufin dit qu'on le crut du dernier: [mais ils agirent tous deux en gents d'honneur & en ep.51.p.113.a. veritables amis du Saint.] 'Car Domnion luy manda ce que ce moine,

f ex Ruf.l.2.p.231.b.

moine, dont nous avons parlé, disoit contre luy; & en mesme temps luy donna serieusement les avis qu'il jugea luy pouvoir servir,'& luy envoya une liste des passages contre lesquels on murmuroit, en le priant de les corriger, ou de les éclaircir. 'Pammaque de son costé, arresta autant qu'il put par ses reprimendes ceux qui s'elevoient contre le livre de S. Jerome, que tout le monde lisoit déja;'& mesme il en retira autant qu'il luy fut possible, tous les exemplaires de chez les Libraires, & des mains de ceux qui les lisoient, & les renvoya au Saint.

p.114.c.
ex Ruf.p.233.a.
a|231.b|ep.52.p.117.a.

ARTICLE LX.

Saint Jerome défend ses livres contre Jovinien: Ecrit à Pammaque, & à Domnion.

'CETTE diligence de Saint Pammaque digne de sa prudence & de son affection, ne put pas neanmoins servir beaucoup. Car S. Jerome n'estoit pas aussi heureux qu'un grand nombre d'autres écrivains de ce temps là, qui pouvoient toujours corriger leurs fautes,[parcequ'on faisoit peu de copies de leurs livres.]Mais pour luy, il n'avoit pas sitost fait un ouvrage, que ses amis & ses ennemis avec une ardeur egale, quoique par des raisons bien differentes, se hastoient de le repandre partout: Les uns & les autres egalement excessifs, soit dans leurs louanges, soit dans leurs censures, jugeoient de l'ouvrage non par luy mesme, mais selon leur propre disposition. Ainsi lorsque Pammaque voulut retirer à Rome les exemplaires de ce livre, il estoit public dans la Palestine, & l'on y en avoit mesme apporté des copies de Rome.

Hier.ep.52.p.117.a.

'Le seul remede donc pour étouffer le scandale qu'il avoit causé, fut d'en faire une apologie. Pammaque l'avoit demandée à S. Jerome.'Car en luy renvoyant son livre, il luy écrivit une lettre pleine d'affection,[a]où il l'exhortoit à pratiquer une philosophie vraiement Chrétienne;[b]luy insinuant qu'il luy renvoyoit son livre afin qu'il le corrigeast, parceque beaucoup de monde en estoit choqué,'& luy faisant entendre ce que l'on y trouvoit à redire, afin qu'il changeast ces endroits, ou qu'il remediast au scandale en telle autre maniere qu'il le pourroit.

a.
ex Ruf.l.2.p.231.b.
a ep.50.c.1.p.101.a.
b ex Ruf.p.231.b.
p.233.a.

'Saint Jerome suivit donc son conseil: Il composa une apologie pour son livre,'& la luy adressa à luy mesme,[c]voulant qu'il fust le juge de son ouvrage, pour en estre ensuite le défenseur, selon

ep.52.p.117.a.
a|v.ill.c.135.p.304.d.
c ep.50.c.1.p.101.a.

la maxime des plus excellens orateurs, qui veulent qu'un avocat pour gagner sa cause, ait soin sur toutes choses de s'en bien instruire auparavant.'Il dit longtemps depuis que Rome avoit receu cette apologie avec joie.[Je ne voy pas en effet que Rufin dans les reproches qu'il fait à Saint Jerome, l'accuse jamais de condanner ni les premieres ni les secondes noces, ni de s'estre mal défendu sur ce sujet,]'mais il dit seulement qu'il fit ce qu'il put pour donner un bon sens aux choses que l'on entendoit selon la doctrine des Manichéens.

in Jer pr.p.161. b.

ex Ruf.p.231.b.

[Je ne sçay pas bien ce que Saint Jerome entend,]'lorsqu'il dit qu'il avoit fait cette apologie contre le maistre de Pelage. Il donne peu auparavant la mesme qualité à Grunnius,[c'est à dire à Rufin. Mais nous ne voyons point que Rufin fust alors divisé d'avec luy, ni qu'il ait eu aucune part au bruit qui s'eleva contre son livre: Et il est certain qu'il estoit alors à Jerusalem, où l'on ne voit point qu'on ait rien dit en ce temps là contre S. Jerome. Je croirois plutost qu'il marque Jovinien, que cette apologie combatoit aussi en établissant l'eminence de la virginité audessus du mariage,]'& qu'il met plus d'une fois entre les peres de l'heresie Pelagienne.

in Jer.pr.p.261.b.

in Eph.1.p.252. d|in Pel.pr.p. 260.d|l.3.c.1.p. 297.a.

'En envoyant cette apologie à Saint Pammaque, il luy écrivit une lettre particuliere, où il luy fait d'abord excuse de ce qu'il ne luy avoit point écrit[depuis qu'il estoit parti de Rome,] pour renouveller leur ancienne amitié. Il dit que c'est quelquefois une modestie Chrétienne de ne point importuner ses amis, & d'aimer mieux se consoler par un humble silence lorsqu'ils semblent nous oublier, que de se faire taxer d'ambition & de vanité, en voulant reveiller des amitiez qui paroissent assoupies. C'est « pourquoi, dit-il, je me suis tu tant que vous vous estes tu, & je « ne me suis jamais voulu plaindre de ce que vous vous taisiez, « depeur qu'on ne crust que je vous recherchois moins comme « ami, que comme une personne puissante. Mais maintenant que « vous m'obligez à vous écrire en me prevenant, je tascherai de « vous prevenir aussi à l'avenir, d'écrire & non de répondre, & « de faire que si mon silence a esté un témoignage de mon respect « envers vous, mes lettres en soient encore un plus grand.'Il se « rejouit du desir que tout le monde avoit de le voir dans le sacerdoce. Il luy parle de ses traductions des Prophetes, de celle de Job, des memoires qu'il avoit envoyez depuis peu à Domnion sur les douze petits Prophetes, &[de quelque chose de semblable, ou de sa traduction]sur les Rois. Ces memoires sur les petits

a ep.52.p.117.a| Du Pin, p.365.

b.

Prophetes sont apparemment]'ces ouvrages sur les Prophetes, ausquels il travailloit encore lorsqu'il fit le catalogue de ses écrits;[& ce sont sans doute aussi]'ces annotations que Cassiodore dit qu'il avoit faites sur les Prophetes pour les expliquer d'une maniere courte, mais suffisamment [claire,]en faveur de ceux qui ne font que commencer.[Nous avons perdu ce travail, aussi bien que la lettre par laquelle il l'adressoit à Domnion. Car la 51 paroist avoir esté écrite depuis, & il n'y a rien de ces memoires.] v.ill.c.135.p.304.d. Cass.inst.c.3.p.228.1.

'Elle est écrite pour répondre à celle de Domnion, qui comme nous avons dit, luy avoit envoyé une liste des passages que l'on reprenoit dans son livre contre Jovinien, & luy avoit mandé le bruit que faisoit un jeune moine contre ce livre.'Il ne s'arreste pas au premier point, se contentant de marquer qu'il avoit envoyé son apologie à Pammaque:'mais il se decharge"sur le moine qu'il traite avec le dernier mepris"comme un ignorant, un emporté, un dereglé.'Rufin a marqué cette lettre.[Voilà ce que nous savons de cette affaire celebre. Elle commença l'an 392; mais les divers voyages de Rome en Palestine, & le temps qu'il fallut employer à tout cela, nous fait mettre l'apologie de Saint Jerome l'année d'aprés,]'comme l'a cru Baronius, quoique sur un autre fondement qui ne nous paroist pas bien solide. Hier.ep.51.p.114.c. c. Note 39. p.113-115. &c. ex Ruf.l.2.p.222.c. Bar.390.§ 59.



ARTICLE LXI.

Saint Jerome écrit à Didier: Son union avec S. Alype & Saint Augustin: Il fortifie Furia dans l'amour de la viduité.

Note 40. [ON peut mettre"vers ce temps-ci, peu aprés le traité des hommes illustres, l'epistre 154.]'Didier à qui elle est écrite [a]estoit un homme de reputation, qui estoit eloquent,'[b]& qui composoit mesme de fort beaux ouvrages. Il paroist qu'il demeuroit à Rome. Il avoit une sœur nommée Serenille,[qui apparemment estoit vierge,]puisque Saint Jerome la traite de sainte & de venerable, & qu'ayant, dit-il, foulé aux piez les flots du siecle, elle estoit arrivée à la serenité de la paix de J. C. marquée par son nom.'Didier écrivit le premier à Saint Jerome, avec de grands eloges qu'il faisoit de luy, particulierement sur son eloquence,'& le prioit de luy envoyer ses écrits. Hier.ep.154.p.193.d. a c. b d. c. d.

'Saint Jerome luy répond qu'il reçoit avec joie le témoignage qu'il luy rend, sans qu'il s'y fust attendu; mais qu'en mesme temps faisant reflexion sur luy mesme, il voit avec douleur que ces c.

eloges dont il est indigne, le chargent plus qu'ils ne le relevent. Car vous sçavez, dit-il, que nostre maxime est de ne point quitter « l'étendar de l'humilité, & de nous tenir en bas pour monter en « haut. d. 'Pour ses ouvrages, il dit qu'il peut voir par son catalogue « ce qui luy manque, & que quand il le luy aura mandé, il le luy fera transcrire peu à peu, ou qu'il peut en prendre des copies chez Sainte Marcelle & chez Domnion. d. 'Il le prie luy & sa sœur, tant en son nom, que de la part de Sainte Paule, de les vouloir venir visiter.

Bar. 393. § 44| Aug. ep. 8. c. 1. p. 15. 1. c. 'Baronius met en cette année 393 le voyage que Saint Alype fit en Palestine, avant que d'estre fait Evesque de Tagaste. Il vit Saint Jerome dans ce voyage, & luy parla de S. Augustin. Ces deux illustres Peres s'aimoient des auparavant par le lien du S. Esprit, qui les unissoit ensemble; & Saint Augustin avoit déja quelque connoissance de Saint Jerome par la reputation de ses ouvrages, qu'il appelle la joie paisible des études qu'il faisoit par l'Esprit de Dieu. Mais ce voyage de Saint Alype les unit beaucoup davantage. Saint Jerome aima Saint Augustin sur ce qu'il en apprit de la bouche de S. Alype: Et Saint Augustin qui souhaitoit extremement de voir S. Jerome, pour achever par ce peu qui luy manquoit la connoissance qu'il avoit déja de luy, crut avoir satisfait en quelque sorte à son desir, en le voyant par les yeux d'Alype, qui ne faisoit avec luy qu'un cœur & qu'une ame, & en ecoutant ce que cet ami luy en raporta à son retour. Bar. 393. § 45. 46. 'Baronius a cru nonobstant cela, que ceux qui n'aimoient pas S. Jerome à Jerusalem, donnerent de mauvaises impressions de luy à Saint Alype, qui les communiqua à Saint Augustin. [Nous en parlerons peutestre davantage dans la suite. Mais ce que nous pouvons dire ici par avance, c'est que ce que Baronius prend pour fondement de sa conjecture, est ce qui la ruine absolument.]

L'AN DE JESUS CHRIST 394.

Aug. ep. 8. c. 1. p. 15. 1. c. d. 'Saint Augustin crut avoir assez de liaison avec Saint Jerome, pour luy recommander un de ses amis nommé Profuture qui devoit aller à Jerusalem, & en mesme temps pour luy proposer ep. 10. p. 17. 1. d. quelques difficultez. 'Il écrivit cette lettre qui est la huittieme Bar. 394. § 60. des siennes, lorsqu'il n'estoit encore que Prestre; 'd'où vient que Baronius l'a mise en 394, [parceque Saint Augustin a esté fait Aug. ep. 10. c. 1. p. 17. 2. d|14. c. 1. p. 24. 1. a. Evesque en 395.] 'Profuture ayant esté fait Evesque de [Cirthe] sur le point qu'il alloit partir, & estant mort peu de temps aprés, a ep. 10. c. 1. p. 17. 2. d. la lettre de Saint Augustin demeura[a] jusqu'à ce qu'il l'envoya avec d'autres plusieurs années depuis, afin de vous faire voir,

dit-il à S. Jerome, combien il y a longtemps que je desire avec ardeur de lier commerce avec vous, & combien je souffre de ce que l'eloignement qui nous separe, me met hors d'état de m'entretenir avec vous de vive voix, & de vous faire mieux connoistre les sentimens de mon cœur. [Pour le contenu de cette lettre & les suites, nous en parlerons autre part.]

'Ce fut environ deux ans aprés avoir écrit contre Jovinien, que S. Jerome écrivit sa lettre à Furia[a] descendue de la race de Furius Camillus,[b] née d'un[1] pere illustre par les titres de Patricien & de Consulaire, mais plus illustre par celui de Chrétien,'& d'une mere nommée Titienne, qui avoit vécu longtemps en continence avec son mari, & qui avoit fort demandé à Dieu que ses enfans heritassent de l'amour qu'elle avoit pour la chasteté.'S. Jerome loue dans cette sainte mere son ardeur pour J.C, la pasleur que le jeûne peignoit sur son visage, les aumosnes qu'elle faisoit aux pauvres, les services qu'elle rendoit aux serviteurs de Dieu, l'humilité qui estoit dans son cœur, & qui paroissoit dans son vétement, & la moderation qu'elle gardoit inviolablement dans ses paroles. Hier.ep.10.p.84.d. a p.79.b. b p.80.d. p.79.b. p.80.d.

'Le mari que Blesille avoit epousé fut [le fils de Titienne,] & le frere de Furia, laquelle [par ce moyen] estoit de la famille de S[te] Paule;'& elle est appellée la parente & la sœur de S[te] Eustoquie. [Son frere estant mort,]'elle se trouva fille unique.[c]'Elle fut mariée au fils de Probe qui avoit esté Consul.[d] Baronius croit que ce fut de ce Probe qui fut Consul en l'an 371, [& dont nous avons parlé amplement aprés luy "en un autre endroit.]'Nous connoissons trois fils de ce Probe, Olybre, Probin, & un autre Probe. [Mais il faut que celui qui a epousé Furia* ait esté un quatrieme dont le nom n'est pas connu. Quels qu'aient esté le beaupere & le mari de Furia,]il est visible qu'elle ne fut pas heureuse dans son mariage, & qu'elle y trouva beaucoup d'amertume.'Il est constant encore que son mari la laissa veuve, & sans enfans. p.79.b. p.83.a. p.79.b|80.c. c ep.11.p.94.c. d Bar.395.§ 2.3.10. V. Valentinien I. § 18. 20. §11. * Note 41. c.

'Dans cet état elle écrivit à Saint Jerome pour le supplier instamment de luy prescrire comment elle devoit vivre, & comment elle pourroit conserver sans tache & sans flétrissure la couronne de la viduité,'montrant par là qu'elle estoit resolue de l'embrasser,'quoique son pere & toute sa famille la pressast de se remarier,'pour ne pas laisser éteindre la race illustre des Camilles.'S. Jerome ne la connoissoit que par ses lettres; & ce p.79.b. p.80.d. d|79.b. p.80.c. p.79.b.

1.'Saint Jerome semble marquer qu'il s'appelloit Lætus. [Mais nous ne trouvons point de Lætus Consul en ce temps là.] Hier.ep.10.p.80.d.

fut ce qui l'encouragea principalement à luy répondre, parce-
qu'on ne pouvoit attribuer leur union qu'à la pieté; & il ne crut
pas devoir s'arrester à toutes les maledictions qu'il s'attiroit des
b. plus grands de Rome en detournant Furia de se remarier.'Il luy
témoigne donc une extreme joie de la resolution qu'elle avoit
prise, l'y confirme 'par l'exemple de sa mere, par la pudicité
ordinaire de sa race, où depuis Furius Camillus on n'avoit vu
que peu ou point de seconds mariages; par la vertu de Paule,
p.80.c. d'Eustoquie, & de Blesille;'par la recompense que Dieu promet
c. à sa chasteté,'par les peines qu'elle avoit eprouvées dans le ma-
riage. Il luy dit qu'elle est à celui de qui elle tire non sa pre-
c.d. miere naissance, mais sa seconde;'qu'elle doit mepriser les
sollicitations & de son pere, & de tous ceux qui s'opposoient à
p.79.b. sa resolution.'Il ne la porte pas neanmoins à se separer de son
c|83.a. pere,'qui estoit alors extremement agé.

p.81-84. 'Il luy donna divers conseils pour mener la vie d'une verita-
p.84.d. ble Chrétienne.'Il luy propose l'exemple de Sainte Marcelle,
p.83.a. '& l'exhorte à imiter à Rome ce qu'Eustoquie pratiquoit à
p.82.d. Bethléem.'Il dit qu'elle pouvoit souvent s'instruire par les avis
de Saint Exupere homme d'un age & d'une foy sans reproche.
Bar.394.§ 27. 'Baronius croit que cet Exupere qui demeuroit alors à Rome,
est celui mesme qui fut depuis fait Evesque de Toulouse, & qui
er.ep.10.p. est celebre par les eloges que S. Jerome luy donne.'Il conclut sa
84.d. lettre par cette sentence: Pensez tous les jours que vous mour- «
rez un jour, & vous ne penserez point dutout à vous rengager «
ep.11.p.94.c. dans le mariage.'Il renvoie autrepart à cette lettre ceux qui «
veulent apprendre de quelle maniere doit vivre une veuve.

****

ARTICLE LXII.

Vertu de Nepotien: Le Saint luy apprend quelle doit estre la vie d'un Ecclesiastique.

Hier.ep.2.p.17.a. 'IL y avoit dix ans que S. Jerome avoit écrit à Rome le livre de
la virginité à Eustoquie, lorsqu'il fut contraint d'écrire la
ep.3.p.23.a. lettre celebre à Nepotien.[Nous avons déja dit sur l'an 374,]'que
c'estoit à son occasion, & par le desir de le sauver, qu'Heliodore
b. son oncle maternel avoit quitté S. Jerome & la Syrie.'Il n'estoit
encore alors qu'un enfant. Estant devenu plus grand, il s'en-
gagea dans la Cour.[Mais quoiqu'il ne fust encore que catecu-
mene,] il domptoit sa chair par le cilice couvert sous l'habit &

fous le beau linge dont fon rang l'obligeoit d'ufer. Il paroiffoit devant les grands & les princes avec un vifage abatu par le jeûne: Il fervoit le Roy du ciel fous les livrées du roy de la terre; & il ne portoit une épée que pour affifter plus aifément les veuves, les pupilles, les orfelins, & ceux qui eftoient dans l'oppreffion & dans la mifere.'Un autre, dit Saint Jerome, raporteroit ces chofes[en les louant:]mais pour moy, je ne puis approuver ces delais durant lefquels on ne fert Dieu qu'avec imperfection. Des que je lis que Corneille eft jufte, je voy qu'il reçoit le batefme. Nous ne pouvons pas neanmoins ne pas eftimer ces commencemens, qui eftoient comme le berceau d'une foy naiffante. b|14.c.

'Lorfqu'il eut quitté l'épée, & changé d'habit, il diftribua aux pauvres tout le bien qu'il avoit amaffé dans la profeffion des armes. Car il avoit lu cette parole de l'Evangile: Que celui veut eftre parfait vende tout ce qu'il a, qu'il le donne aux pauvres, & qu'il me fuive; & cette autre: Vous ne pouvez pas fervir à deux maiftres, à Dieu & aux richeffes. Il ne fe referva qu'une tunique de l'étofe la plus fimple, & un habit de la mefme qualité, c'eft à dire ce qui luy eftoit neceffaire pour fe garantir du froid. Et dans la maniere de s'habiller il fuivoit la coutume de fa province, fans fe diftinguer ni par une propreté ni par une malpropreté affectée. Cependant il fentoit tous les jours augmenter le defir qu'il avoit de vifiter les monafteres d'Egypte, ou ceux de la Mefopotamie, ou au moins de s'en aller dans les deferts de la Dalmacie, dont il n'eftoit feparé que par le détroit d'Altin: mais il n'ofoit pas s'eloigner de l'Evefque fon oncle. Il voyoit en luy un modele de toutes fortes de vertus, fur lequel il pouvoit fe former fans fortir de fa maifon. Il imitoit un moine, & refpectoit en mefme temps un Evefque dans la perfonne de cet oncle. L'affiduité qu'il avoit auprés de luy ne luy avoit point fait contracter, comme il arrive ordinairement, une familiarité qui degeneraft en mepris. Il l'honoroit toujours comme fon pere, & l'admiroit autant que s'il euft tous les jours commencé à le voir. b|14.c.

'Enfin on le fit Clerc, & on l'eleva enfuite à la preftrife, en le faifant paffer par les degrez ordinaires. O bon JESUS! s'écrie S. Jerome, quels furent fes gemiffemens! quels furent fes cris! comment il s'interdit à luy mefme tout commerce, & la vue mefme des hommes! Ce fut la premiere & l'unique fois qu'il fe fafcha contre fon oncle. Il fe plaignoit d'en avoir efté chargé d'un poids qu'il ne pouvoit fupporter. Il difoit que fa jeuneffe c.

ne s'accordoit point avec le sacerdoce. Mais plus il témoignoit en avoir de peine, plus il s'attiroit l'applaudissement de tout le monde. [Tous jugeoient] qu'il meritoit d'estre ce qu'il auroit voulu ne pas estre. On l'en estimoit d'autant plus digne, qu'il s'en reconnoissoit luy mesme indigne. Nous avons vu en luy, continue Saint Jerome, le Timothée de nos jours, & un jeune homme à qui la sagesse tenoit lieu de cheveux blancs. Nous avons vu en luy un Prestre elu par Moyse, qui le reconnoissoit pour un veritable Prestre.

p.24.c. 'Ne regardant donc point la clericature comme un honneur, mais comme une charge, son premier soin fut de se mettre par son humilité audessus de l'envie. Ensuite pour ne donner aucune occasion à des soupçons & à des bruits desavantageux à sa reputation; & pour obliger ceux à qui [son ordination] faisoit de la peine à cause de son age, d'admirer sa continence, il s'appliqua à secourir les pauvres, à visiter les malades, à exercer l'hospitalité, à gagner tout le monde par sa douceur, se rejouissant avec ceux qui estoient dans la joie, & pleurant avec ceux qui estoient dans la tristesse. Il estoit le baston des aveugles, le refuge des mandians, l'esperance des miserables, la consolation des affligez. Et il possedoit chaque vertu dans un degré aussi eminent que s'il n'avoit point eu les autres. Parmi les Prestres & parmi ses egaux il estoit le premier dans l'exercice des bonnes œuvres, & le dernier dans le rang. Tout ce qu'il faisoit de bien il le raportoit à son oncle. S'il arrivoit que quelque chose ne réussist pas comme il l'avoit pensé, il disoit que son oncle n'en avoit pas connoissance, & que c'estoit luy qui s'estoit trompé. Il l'honoroit en public comme son Evesque, & se comportoit avec luy dans le particulier comme avec son pere. Il temperoit par la gayeté qui paroissoit sur son visage ce que la gravité de ses mœurs avoit d'austere. Son ri estoit si modeste, que c'estoit moins un ri qu'une simple marque de sa joie. Il honoroit les vierges & les veuves de J.C. comme ses meres, & les exhortoit [à la pieté] comme ses sœurs, se conduisant avec elles avec toute sorte de circonspection. Lorsqu'il rentroit dans sa maison, il se depouilloit en quelque sorte de la qualité d'Ecclesiastique pour pratiquer toutes les austeritez d'un solitaire. Il faisoit de frequentes oraisons, passoit les nuits à prier, offroit à Dieu"dans le secret un sacrifice de larmes. Faisant à l'égard de luy mesme les fonctions d'un sage conducteur, il proportionnoit ses jeûnes aux forces ou à l'abatement de son corps. Il mangeoit à la table de

"*non hominibus.*

de son oncle ; & goustant de tout ce qu'on servoit devant luy, il evitoit la singularité sans sortir des bornes de la frugalité la plus exacte. Son entretien durant tout le repas, estoit de proposer quelque question sur les Ecritures, d'ecouter volontiers les réponses des autres, de dire modestement sa pensée, d'approuver ce qui se disoit de bon, de refuter sans aigreur ce qui estoit mauvais, de chercher à faire connoistre la verité à ceux qui disputoient contre luy, plutost qu'à les vaincre ; & enfin d'avouer simplement de qui il avoit appris chaque chose. Mais cet aveu qu'il faisoit avec une modestie pleine de sagesse, & tout à fait convenable à son age, bien loin de luy oster la reputation de savant, qu'il evitoit, ne servoit qu'à faire davantage paroistre sa grande erudition. Aussi il avoit fait de son cœur comme une bibliotheque Chrétienne par son application à la lecture, & par une étude continuelle.

'Il avoit grand soin que l'autel fust propre, qu'il n'y eust ni fumée ni poussiere aux murailles, que le pavé fust bien froté, que le portier fust assidu à la porte, qu'il y eust des voiles aux entrées, que la sacristie fust propre, que les vases fussent bien nets. Enfin son soin & sa vigilance s'étendant egalement à toutes les ceremonies, il estoit aussi exact à remplir les plus petits que les plus grands de ses devoirs.'Il ornoit de diverses fleurs, de branches d'arbres, & de rameaux de vignes les eglises de la ville, & les chapelles des Martyrs ; en sorte que tout ce que l'on remarquoit de beau dans l'eglise, le bel ordre qui s'y observoit, & l'ajustement de toutes choses, estoit une preuve du soin & du zele de ce saint Prestre. p.24.d. p.25.a.

'Comme il connoissoit & aimoit S. Jerome, à cause de l'union qu'il avoit avec son oncle,'il luy écrivoit souvent pour le prier de luy envoyer dans quelque petit ouvrage des regles pour se conduire, & pour savoir comment ceux qui aprés avoir quitté le monde commencent à entrer dans l'état monastique ou ecclesiastique, peuvent se tenir dans la voie droite de J.C, & eviter les vices qui nous emportent dans les extremitez contraires.'Il l'importuna souvent pour cela, comme cette femme de l'Evangile qui avoit affaire à un mauvais juge :'Et je ne sçay si ce n'est point pour ce sujet que le Saint l'appelle son "excitateur qui le pressoit de travailler.'Quand il voyoit que S. Jerome ne vouloit pas luy accorder ce qu'il luy demandoit, non qu'il le refusast ouvertement, mais parcequ'il ne luy faisoit pas de réponse, il n'osoit l'en presser davantage par luy mesme ; mais il employoit p.24.c. ep.2.p.11.a. ep.3.p.24.c. p.21.a. ἐργοδιώκτην p.24.c.d.

la recommandation de son oncle, qui avoit & plus de liberté à demander, parcequ'il demandoit pour un autre, & plus de facilité à obtenir à cause du respect dû à sa dignité.

d. 'Ce fut par ce moyen qu'il obtint la lettre que Saint Jerome luy
ep.2.p.12.d. écrivit [cette année,]'pour luy apprendre, ou plutost pour apprendre aux autres en sa personne, ce que c'est qu'un parfait & veritable Ecclesiastique, & marquer les regles qu'il doit suivre pour cela depuis l'enfance de la foy, jusqu'à l'age viril & accompli; laissant ce qui regardoit les moines, parcequ'il l'avoit déja traité dans la lettre qu'il avoit écrite à Heliodore [environ
p.11.a. 20 ans auparavant,]'lorsqu'il n'estoit, dit-il, presque encore qu'un enfant, au lieu que quand il écrivoit cette seconde, il avoit [1] la teste toute blanche, & le front tout ridé de vieillesse.
p.12.d. 'C'est pourquoi il appelle Nepotien son frere pour le sacerdoce,
p.11.12. & son fils pour l'age.'Il commence sa lettre par un assez long discours sur la maturité & la sagesse qui doit estre dans un vieil-
p.13.a.b|14.c. lard.'Il montre ensuite le desinteressement que doit avoir un
p.13.a.b. Ecclesiastique pour les biens du monde,'combien il doit eviter la conversation des femmes, & tout ce qui peut mettre en danger
p.14.c. ou sa pureté, ou sa reputation;'avec quel soin il doit s'instruire
d. de la verité dans l'Ecriture,'& avec quelle simplicité il la doit
c.d. distribuer.'Il veut que le Clergé soit soumis à l'Evesque par amour, & que l'Evesque ne domine pas le Clergé, mais l'honore
Du Pin, t.3.p. 319-334. & le gouverne.'Il luy donne encore divers preceptes excellens, mais qui seroient trop longs à raporter, parceque presque toutes les lignes de sa lettre sont autant de regles & de sentences. [Il y marque aussi divers defauts, dans lesquels beaucoup de person-
Hier.ep.2.p.17.a. b. nes tomboient.]'C'est pourquoi il dit que ce qu'il luy écrivoit l'exposoit à tous les traits de la medisance.
in Jon.pr.p.122. c. 'Il marque quelquefois cette lettre,'[a]ou comme il l'appelle, ce
a ep.3.p.24.d|4.p. 45.a. petit livre, par lequel il avoit consacré à la memoire de toute la posterité l'amitié qui estoit entre luy & Nepotien.[b]Le Concile
b Conc.t.2.p. 1457.c. de Vaison en l'an 442, en cite avec eloge un endroit tiré, dit-il,
c Hier.ep.3.p. 24.d. des écrits d'un Pere.[c]Quand Nepotien l'eut receue, il se crut plus riche que s'il avoit eu les thresors de Cræsus, & toutes les richesses de Darius. Il l'avoit toujours devant les yeux, dans les mains, ou sur sa poitrine: Il en parloit sans cesse. Et comme il lisoit souvent sur son lit ce livre dont il faisoit ses delices, il le laissoit tomber sur son cœur en se laissant aller au sommeil. Quand il venoit quelques étrangers ou quelques amis le voir,

1. Il pouvoit avoir environ 50 ou 52 ans.

il se congratuloit avec eux, dit Saint Jerome, de cette marque de nostre affection & de nostre union avec luy. Et en faisant les pauses & les inflexions de voix necessaires lorsqu'il le lisoit, il relevoit par sa prononciation les endroits qui estoient les moins beaux: de sorte qu'on eust dit qu'il vouloit ou que cette lecture parust tous les jours nouvelle, ou qu'elle devinst enfin ennuyeuse.

[Heliodore jouit peu de la compagnie de ce saint neveu, qui mourut deux ou trois ans depuis qu'il eut receu cette lettre. Mais nous remettons à parler de sa mort au temps où nous verrons qu'elle arriva.]'Saint Jerome semble dire qu'il avoit encore sa mere & une sœur lorsqu'il luy écrivit. ep.2.p.13.a.

ARTICLE LXIII.

Saint Jerome explique quelques chapitres d'Isaïe: Lucine d'Espagne luy demande ses ouvrages.

V.568. [COMME nous mettons" cette année l'ordination de Paulinien, & le commencement des troubles qui s'eleverent dans la Palestine sur le sujet de l'Origenisme, dans lesquels Saint Jerome se declara contre Origene, & s'unit tout à fait avec S. Epiphane qui en avoit toujours esté l'ennemi declaré, il semble que nous ne pouvons pas mettre plustard]'la lettre à Lucine, où Saint Jerome parle encore fort avantageusement d'Origene & de Didyme.[Et nous ne pouvons pas aussi la mettre plustost,] 'puisque dans la preface d'un ouvrage qu'il fit un peu avant cette lettre, en mesme temps qu'il qualifie Origene un homme tres savant, il ne laisse pas de dire qu'il se promene avec liberté dans ses allegories, & que des inventions de son esprit, il en fait des mysteres de l'Eglise.[D'où l'on peut tirer ce me semble, que toutes ces pieces ont esté faites lorsqu'il ne se portoit pas encore absolument pour ennemi d'Origene, & neanmoins lorsque l'amour qu'il avoit toujours témoigné pour cet auteur commençoit à diminuer. Hi.r.ep.28.p.194.c. d|in Is.pr.5.p.52.a.

Nous avons encore une autre raison de ne pas mettre ces ouvrages avant l'an 394,]'qui est qu'il ne les fit que beaucoup d'années depuis qu'il eut donné la Bible sur l'edition des Septante, & lorsqu'il l'avoit déja[presque]toute traduite sur l'hebreu, à la reserve de l'Octateuque auquel il travailloit alors.'C'estoit toujours assurément plusieurs années avant l'an 408, auquel il fit son grand commentaire sur Isaïe. ep.28.p.194.c. in Is.pr.5.p.51.d.

ep.28.p.194.d. 'Le traité que Saint Jerome avoit fait un peu avant la lettre à Lucine, est l'explication historique des visions les plus obscures in Is.p.52.a. d'Isaïe.'Il la fit à la priere de l'Evesque Amable, qui l'avoit souvent pressé par ses lettres de luy envoyer une explication historique selon la lettre de l'hebreu, & sans s'arrester aux differens sentimens des autres commentateurs sur les dix visions contenues depuis le 13e chapitre d'Isaïe, jusques à la fin du 23. Mais comme ces visions sont tres obscures, S. Jerome qui n'avoit pu se dispenser de le luy promettre, reculoit toujours un si penible travail. Enfin, neanmoins Amable luy ayant envoyé Heracle son Diacre, qui ne cessoit point de le sommer de sa promesse, il p.51.d. y travailla, & dicta sur ce sujet le livre dont nous parlons.'Il l'insera depuis dans son grand commentaire sur Isaïe, & il en fit le cinquieme livre, pour ne pas repeter inutilement ce qu'il avoit déja dit.

[Cet Amable estoit apparemment Evesque de la Pannonie,] ep.33.p.204.d| 205.b. 'puisque ce fut le Diacre Heracle qui apporta à Saint Jerome des lettres de Castruce homme de Pannonie,ᵃqui tout aveugle qu'il a p.204.d. estoit, avoit voulu passer les mers Adriatique, Ionienne & Egée, pour venir trouver S. Jerome. Il estoit déja venu pour ce sujet jusqu'à la ville de Cisse, qui est peutestre celle que Ferrarius, aprés Pline, place à l'embouchure du Timare[sur la mer Adria- d. tique,]'mais ses amis l'avoient empesché de passer plus outre;[& d. c'estoit peutestre le sujet de sa lettre à S. Jerome.]'Le Saint dans sa réponse le remercie de cette affection qu'il avoit témoignée p.205.b. pour luy,'& dit qu'il ne desespere pas qu'il n'execute son dessein en une autre année, & qu'il ne luy ramene encore le Diacre p.204.205. Heracle.'Il l'exhorte fort à supporter son aveuglement avec p.205.a.b. patience & sans murmure,'& luy raporte ce que Saint Antoine avoit dit autrefois sur ce sujet à Didyme, qu'il qualifie encore un homme tres savant.

ep.28.p.192.d. 'Lucine dont nous avions commencé à parler, estoit un homme d|29.p.195.a. d'Espagne.'Le titre de la lettre du Saint porte qu'il estoit de la ep.28.p.192.d. Betique[ou Andalousie;]'& S. Jerome semble faire allusion à ep.29.p.196.c. Italique[ville celebre dans cette province.]'Il ne conserva pas seulement la pureté de la foy au milieu de l'heresie des Priscillianistes qui infectoit alors toute l'Espagne; ce que Saint Jerome explique, en disant qu'il ferma les oreilles pour ne point ecouter ep.28.p.193.a. ce jugement de sang:'mais il entra encore dans la voie de la p.192.d. vertu,'& s'y avança tellement,ᵃqu'il acheva en peu de temps le a ep.29.p.195.b. b a. chemin que les autres ne font qu'en beaucoup d'années,ᵇ&

merita que Saint Jerome le traitast de saint & de venerable.'Il b|28.p.193.a.
renonça à l'usage du mariage ; il vécut avec sa femme nommée Theodore, comme avec sa sœur,'& ils se hastoient l'un & l'autre ep.28.p.193.a.
d'arriver au royaume des cieux.'Il employa ses richesses injustes, b.
selon le langage de l'Evangile, à se faire des amis qui le receussent dans les tabernacles eternels ; & par une vertu digne du temps des Apostres, il soulagea de son abondance les necessitez de plusieurs, afin que sa pauvreté fust soulagée par leur abondance. 'Il ne se contenta pas de repandre ses largesses dans sa province, ep.29.p.196.d.
& il envoya aux Eglises de Jerusalem & d'Alexandrie une grande quantité d'or pour assister un grand nombre de personnes.

'Quoique Saint Jerome & luy ne se fussent jamais vus,[a]qu'ils ep.28.p.192.d.
ne se connussent point selon la chair, & qu'ils fussent separez a ep.29.p.196.d.
l'un de l'autre par de si vastes espaces de mers & de terres, Dieu les unit ensemble par l'esprit, en les perçant tous deux par les traits de son amour.[Les écrits de S. Jerome estoient sans doute passez jusque dans l'Espagne, & avoient donné à Lucine de l'estime pour leur auteur.]'Il écrivit donc à Saint Jerome qui ne ep.28.p.192.d.
songeoit point à luy,'& luy témoigna ce semble, le desir qu'il p.194.d.
avoit d'aller à Bethléem, quoiqu'il differast encore son voyage de quelque temps.'Il luy envoya deux petits manteaux, &"une d. (amphimalum.)
autre espece d'habit, pour luy ou pour les Saints qui estoient en sa compagnie.

'Il luy demanda aussi une copie de tous les ouvrages qu'il avoit p.193.b|29.p.196.d.
faits,[b]témoignant par là une ferveur & un amour pour les Ecri- b ep.29.p.196.d.
tures, qui meritoit encore plus d'estime & de louanges que toutes ses liberalitez & ses aumosnes. Car mesme il luy envoya pour cela six copistes, y en ayant peu dans la Palestine qui parlassent & qui copiassent le latin.'Il luy demandoit entr'autres choses ep.28.p.194.c.
les traductions de Joseph, de Papias, & de S. Polycarpe, qu'on luy avoit dit qu'il avoit faites. Mais cela n'estoit pas ; & Saint Jerome dit qu'il n'avoit ni le loisir ni la capacité d'exprimer en latin de si grandes choses, avec la beauté qu'elles avoient dans l'original.

ARTICLE LXIV.

Saint Jerome écrit à diverses personnes d'Espagne.

'SAINT Jerome receut cette lettre de Lucine avec beaucoup Hier.ep.28.p.
de joie, & il commença deslors à aimer celui qui l'écrivoit, 192.d.



ep.29.p.196.d. 'raportant neanmoins l'estime que Lucine faisoit de luy, non à sa personne, mais à J.C, qui reçoit l'honneur qu'on fait à ses
d|28.p.193.b. serviteurs.'Il mit tous ses ouvrages entre les mains des écrivains
ep.28.p.193.b. de Lucine pour les copier,'les avertissant souvent de les collationner avec beaucoup d'exactitude. Car pour luy le grand abord des pelerins qui venoient à Bethléem, ne luy permettoit pas de prendre ce soin : Outre qu'il tomba en ce temps là dans une longue maladie, dont il ne commença à relever que lorsque les gents de Lucine eurent achevé, & qu'ils partoient pour s'en
b. retourner. 'C'estoit durant le Caresme de cette année.[Nous
in Matt.pr.p.12. verrons dans la suite]'que S. Jerome eut au commencement de l'an 398 une maladie qui ne finit que durant le Caresme.[Mais les raisons que nous avons dites,nous empeschent de mettre ceci si tard : Et le Saint estoit fort souvent malade.]

ep.28.p.192.d| Cassd.insc..7.p.239.1. a Hier.ep.28.p.193. 'Les gents de Lucine s'en retournant donc en Egypte, il leur donna une réponse pour leur maistre citée par Cassiodore, où il luy témoigne le desir qu'il avoit de le voir.ᵃIl l'exhorte fortement à ne point retourner en arriere, & mesme à abandonner son pays & sa famille pour venir demeurer dans les saints lieux.
p.194.c|Du Pin, p.354. 'Lucine l'avoit consulté sur le jeûne du samedi, & s'il falloit recevoir l'Eucaristie tous les jours, lorsqu'on ne sentoit rien sur sa conscience,comme on faisoit,disoit-on,à Rome & en Espagne. Il luy répond sur cela[conformément à la decision de S. Ambroise & de S. Augustin,]que dans ces sortes de choses qui ne blessent point la foy, chacun doit pratiquer ce qu'il trouve dans la tradition de son Eglise.

Hier.ep.28.p.194.d. 'Il luy envoie pour present à luy & à[sa femme devenue]sa sœur, quatre petits cilices, comme des choses qui estant des marques de pauvreté, & des instrumens de penitence, estoient
d. fort propres à leurs usages :'mais il y joignit l'explication historique qu'il avoit faite depuis peu des visions les plus obscures
c. d'Isaïe.'Il travailloit en ce temps là à traduire l'Octateuque sur
ep.104.p.13.b. l'hebreu ;'de quoy il avoit esté prié par un de ses amis nommé Didier.[Neanmoins il ne fit pour lors que la Genese,comme nous l'avons marqué ci-dessus.]

ep.29.p.195.b. 'Lucine ne vécut pas ce semble bien longtemps depuis qu'il
a. eut embrassé la pieté.'S. Jerome apprit la nouvelle de sa mort lorsqu'il s'attendoit de le posseder bientost à Bethléem. Il en fut extremement touché, & il ne manqua point d'écrire à Theodore
p.196.d. sa veuve une lettre de consolation,'qu'il appelle l'epitaphe de
p.195.a. son amour pour luy.'Il dit qu'il ne doute point qu'il ne soit passé

à un meilleur état,'qu'il ne regne avec J.C; qu'il n'assiste Theodore dans ses peines, & qu'il ne luy prepare une place auprés de luy.'Il rejette comme une heresie, sans en avoir d'occasion particuliere,[ce qu'il assure autrepart estre le sentiment d'Origene,]que nos corps aprés la resurrection ne seront plus des corps,[par où il paroist qu'il s'estoit déja entierement declaré contre Origene, & ainsi cette lettre peut n'estre mise qu'aprés la 61e.] b. p.196.c.

'Il recommande cette Theodore à un homme[d'Espagne] nommé Abigaüs, comme sa sainte fille, & qui n'avoit pas besoin d'autre recommandation que d'elle mesme. Il le prie de prendre garde qu'elle ne se lasse dans le chemin où elle estoit entrée; parcequ'on ne peut arriver à la terre sainte qu'en souffrant beaucoup de travaux dans le desert,"& qu'il ne suffit pas pour estre parfait d'estre sorti de l'Egypte.'Cet Abigaüs estoit un Prestre d'Espagne selon le titre de la lettre;'& il est certain qu'il estoit aveugle. Il avoit écrit à S. Jerome pour faire amitié avec luy. Mais Saint Jerome ne luy ayant pas répondu, parceque la lettre ne luy avoit pas esté rendue, Abigaüs luy récrivit comme en se plaignant qu'il le meprisoit;'& neanmoins luy demanda ses prieres pour surmonter le demon.'S. Jerome répond à cela qu'il ne luy demanderoit pas ses prieres, & ne rechercheroit pas son amitié comme il faisoit, sans autre raison, que parcequ'il le croyoit estre serviteur de J.C,"s'il n'avoit déja terrassé celui qu'il souhaitoit de vaincre.'Il le console de mesme comme une personne de pieté sur son aveuglement. ep.32.p.204.c. &c. p.203.b. b. p.204.c. c. &c. p.203.b.

'Mais il se défend fort serieusement du mepris dont il l'accusoit; & il luy dit que quoiqu'il se reconnust coupable d'un grand nombre d'autres pechez, dont il demandoit tous les jours pardon à Dieu à genoux, neanmoins il avoit eu un soin tout particulier dés son enfance d'eviter l'enflure de l'orgueil, & l'elevement de la vanité, qui attire la colere de Dieu sur les testes des superbes; que bien loin d'avoir voulu rejetter par le silence l'amitié qu'il luy avoit offerte, il ne manquoit point de rechercher luy mesme l'union des gents de bien, & de leur demander leur affection, qu'il le prioit donc de luy écrire avec toute sorte de liberté, & de suppléer par de frequentes lettres à la douceur de l'entretien dont leur separation les privoit.'Il n'écrivit cette lettre qu'aprés la mort de Lucine, qu'il y qualifie d'heureuse memoire. b. p.204.e.





ARTICLE LXV.

Quel estoit Jean de Jerusalem : Saint Jerome commence à abandonner Origene, & à se desunir d'avec Rufin.

[NOUS commençons"en cette année ce qu'il y a de plus celebre en l'histoire de S. Jerome, c'est à dire ce qu'il a fait contre ceux qu'on accusoit d'Origenisme, en écrivant premierement contre Jean Evesque de Jerusalem, & ensuite contre Rufin. Car cette dispute rompit l'amitié si celebre qui avoit esté entre eux jusqu'à ce temps là.] NOTE 42.

Aug.ep.15.p.25.26. 'On sçait assez avec quelle douleur S. Augustin vit la rupture d'une amitié qui avoit esté si longue, si étroite, si celebre dans l'Eglise, [& si edifiante pour tous les enfans de la charité.]On sçait les reflexions que ce triste evenement luy fit faire sur la foiblesse & la misere generale de tous les hommes. [Mais il ne nous est pas permis de nous étendre sur des choses si utiles. Il faut suivre nostre narration, & raporter avec simplicité ce que l'histoire nous apprend, en imitant autant qu'il nous sera possible la sage discretion de S. Augustin,]'qui n'ayant lu sur ce sujet que ce que S. Jerome luy avoit envoyé contre Rufin, écrivant à ce Saint mesme, & voulant menager son esprit de tout son pouvoir, se contente de louer la moderation qu'il trouvoit dans ce qu'il avoit lu de luy,'mais se rend mediateur autant qu'il luy est possible entre luy & son adversaire, sans vouloir se declarer pour luy contre Rufin. Il paroist bien le regarder comme innocent des choses dont Rufin l'accusoit.'Mais il le fait avec tant de reserve, que S. Jerome,[au lieu de s'en prevaloir,]'ne songe dans sa réponse qu'à se justifier luy mesme dans l'esprit de Saint Augustin.'Aussi le Cardinal Noris dit"qu'il ne prit aucun parti dans cette dispute. Il dit que depuis cela il se delara tout à fait pour S. Jerome ; mais il ne cite rien pour le prouver,[& je ne me souviens point d'en avoir rien vu.

(Marginal notes: p.252.b.c. — p.26.b. — a.b. — ep.18.19.p.27.1.c.d. — Nor.h.Pel.p.26.a.b. — neutri adhæsit.)

Personne n'ignore ce qu'a esté Origene dans le troisieme siecle de l'Eglise, & qu'ayant beaucoup écrit pour l'éclaircissement de la doctrine Chrétienne, il n'a pas pu eviter les fautes dont l'Ecriture menace ceux qui se repandent beaucoup en paroles. Ses fautes luy ont attiré de grands ennemis. Mais comme il y a de grandes veritez à apprendre dans ses ouvrages, aussibien que de grandes erreurs à eviter, que sa vie a esté tres edifiante & tres sainte,

sainte, qu'il est mort dans l'union de l'Eglise Catholique, à laquelle son cœur paroist avoir toujours esté tres attaché & tres soumis; il s'est aussi trouvé de grands hommes qui ont cru que l'on pouvoit ou justifier ou excuser ce que les autres vouloient que l'on condannast avec rigueur. Il y en a pu avoir aussi quelques uns qui aimoient & qui soutenoient les erreurs que la verité condanne dans les écrits d'Origene: Mais nous ne connoissons personne en particulier dans le temps où nous faisons ici l'histoire, qu'on puisse dire en avoir esté convaincu, quoique Rufin, Jean de Jerusalem, & plusieurs autres en aient esté accusez.

Nous avons vu que Saint Jerome avoit esté le plus grand admirateur d'Origene, & mesme le plus zelé de ses défenseurs. Il changea depuis entierement, & en devint le plus grand ennemi,] 'lorsqu'il eut connu, dit-il, les erreurs de cet auteur, [& qu'il y eut fait plus d'attention,] & lorsqu'il vit [ou qu'il crut voir,] que des personnes au lieu de n'estimer, & de ne prendre dans Origene que ce qu'il a de bon, louoient & suivoient des dogmes que l'on ne peut pas approuver en luy. Voilà la raison qu'il rend de son changement, 'sans nier neanmoins que la lecture des philosophes payens luy avoit pu faire approuver dans cet auteur des choses qu'il avoit esté obligé de condanner, lorsqu'il avoit mieux connu la vraie doctrine du Christianisme.

Hier.ep.61.c.2. 3.p 191.d|192.d.

c.2.p.191.b.

NOTE 43. ["Jean de Jerusalem qui aura plus de part au commencement du trouble,] 'avoit fait autrefois profession de sa vie monastique. [a]Il paroist qu'il estoit"assez petit de corps.[b]S. Jerome dit qu'il n'avoit point d'erudition extraordinaire. Il avoue neanmoins que d'autres luy attribuoient de l'eloquence, du genie, de la science.[c]Il paroist qu'il passoit pour avoir quelque connoissance de la langue hebraïque ou syriaque.[d]Mais il n'entendoit pas le latin.

haud grandem hominunum.

ep.62.c.4.p.186. d.
a ep.61.c.4.p. 166.c.
b c.2.3.p.163.b| 165.b.
c Luci.de St.e. o.p.651.2.d.
d Oros apol.p. 801.2.c.

'Le mesme Saint l'a accusé couvertement d'avoir suivi autrefois le parti des Ariens.[e]Il dit positivement que durant le regne de Valens, il ne communiquoit point avec les Occidentaux & les Confesseurs [d'Egypte] bannis en Palestine. Et il se pouvoit bien faire qu'il suivist Saint Cyrille de Jerusalem, que S. Jerome ne traite pas moins mal, & la communion de S. Melece d'Antioche, qui n'estoit pas tout à fait unie avec l'Occident & avec l'Egypte, quoiqu'elle n'en fust pas aussi absolument separée. Mais on ne le peut point excuser, si Saint Jerome raporte simplement la verité, 'lorsqu'il dit qu'un Prestre nommé Theon preschant dans

Hier.ep.61.c. 1.5.p.163.a|168.d| 62.c.1.p.184.
e ep.61.c.2.p.163. b.

c.3.p.165.a

l'Eglise que le S. Esprit estoit Dieu, Jean se boucha les oreilles, & s'enfuit en courant avec quelques autres, comme s'il eust entendu des blasphemes.

ep.61.c.2.p.184.b. 'Saint Jerome marque assez qu'on luy reprochoit beaucoup de choses, & de fort criminelles mesme, ce semble pour son entrée à l'episcopat. Il ne témoigne pas neanmoins en rien savoir par luy mesme, & il veut bien ne les pas croire par la crainte de J.C.

ep.61.c.3.p.165| Bar.386.§66. 'Baronius a cru qu'il le taxoit sous le nom de Pretextat, de n'avoir quitté l'Arianisme que pour estre fait Evesque de Jerusalem. [Mais quand il l'auroit dit tout ouvertement, on auroit de la peine à croire un si grand crime d'un homme, qui, comme nous le pourrons dire autrepart, a toujours eu beaucoup de reputation & d'estime dans l'Eglise, quoique cette reputation ne soit pas sans tache, à cause que l'aversion qu'il conceut pour Saint Jerome le porta"jusqu'à faire ou à souffrir des violences inexcusables, & luy fit favoriser sinon l'heresie, au moins la personne de Pelage. Nous nous contentons de representer ici ce que l'on trouve de luy jusqu'à sa dispute avec S. Epiphane & S. Jerome. C'est pourquoi il nous suffit de dire,]'qu'aprés la mort de Saint Cyrille["arrivée l'an 386, & peutestre le 18 de mars,]il fut elu en sa place[au milieu de la paix dont l'Eglise Catholique jouissoit sous la protection de Theodose.]'Il n'avoit pas alors beaucoup plus de trente ans. V. S. Augustin § 254. Thdrt.l.5.c.35.p.747.d|Ruf.l.11.c.21.p.186.1.&c. V. son titre. Hier.ep.61.c.3.p.186.c.

Boll.26.feb.p.647.b. [Ce fut luy, qui en l'an 392]'ordonna Prestre"Saint Porphyre, qui fut depuis Evesque de Gaza, & luy donna la garde de la sainte croix. Trois ans aprés'l'Evesque de Cesarée ayant écrit à[Jean]pour le prier de luy envoyer Saint Porphyre,'ce Saint remit la croix dans sa boete d'or,'& l'ayant bien fermée, il en alla porter les clefs à[Jean]qui pria pour luy, & luy recommanda de ne tarder pas plus de sept jours. V. S. Porphyre note 7. c. c. d.

Hier.ep.60.c.1.p.156.d|61.c.16.p.180.d. [Nous ne voyons point que Jean ait rien fait contre S. Jerome durant les huit premieres années de son episcopat,]'quoiqu'il le vist demeurer dans son diocese sans s'appliquer à aucune fonction ecclesiastique.[a]Au contraire, S. Jerome dit que Jean l'avoit aimé tant qu'il avoit agi de luy mesme;[b]& Jean assuroit au milieu de la querelle qu'il eut avec luy, que jamais il n'avoit eu la volonté de l'offenser,'comme il reconnoissoit aussi que S. Jerome ne l'avoit jamais fait[avant ce temps là.][c]En effet, ce Saint de son costé luy rendit les respects dus à tous les Prelats,[d] luy donnoit des louanges,[e]& communiquoit avec luy sans le soupçonner d'aucune heresie.[f]Il dit que Jean avoit autrefois uni par ses bons

a ep.62.c.4.p.187.a. b ep.61.c.1.p.161.d. ep.62.c.2.p.184.d. c ep.61.c.16.p.180.d. d ep.61.c.1.p.181.c. e ep.61.c.15.p.180.c. f ep.62.c.4.p.186.d.

avis des choses separées, qu'il voulut depuis separer, lorsqu'il se laissa aller à la passion des autres.[Mais il ne s'explique pas davantage.

Leur union dura, comme nous croyons, jusqu'au voyage que Saint Epiphane fit cette année à Jerusalem vers Pasque. Neanmoins il y avoit déja eu quelque trouble qui y avoit pu donner atteinte, & commencer aussi à diviser S. Jerome d'avec Rufin.] 'Car lorsque S. Jerome faisoit encore profession d'amitié avec [Jean & avec] Rufin,& avant que S. Epiphane vinst à Jerusalem, il s'estoit trouvé en cette ville un nommé Aterbe & divers autres, qui crioient contre Rufin comme contre un sectateur des heresies d'Origene;à quoy ils estoient ce semble poussez par quelque autre qui n'est point nommé,& qui envelopoit S. Jerome comme ami de Rufin dans cette accusation d'heresie. Saint Jerome les satisfit neanmoins en condannant les dogmes d'Origene. Mais pour Rufin, il n'osa jamais voir Aterbe, dit Saint Jerome, & se tint renfermé chez luy, depeur qu'il ne fust obligé de condanner ses veritables sentimens, ou que le refusant, il n'eust la honte de passer pour heretique. Aterbe sortit bientost de Jerusalem, depeur, ajoute S. Jerome, d'eprouver la force non des raisons, mais de la main de Rufin,[ou de ses partisans,soutenus sans doute par Jean de Jerusalem. Cette rencontre qui fut la premiere declaration de Saint Jerome contre Origene, & qui apparemment altera beaucoup l'amitié qu'il avoit eue avec Rufin,ne produisit pas neanmoins, que nous sachions, aucun effet audehors, au moins jusqu'à l'arrivée de Saint Epiphane.]

in Ruf.l.3.c.9.p. 244.c.

++

ARTICLE LXVI.

Saint Epiphane vient à Jerusalem, & parle publiquement contre Origene defendu par Jean.

'SAINT Epiphane[plus eminent en zele qu'en lumiere,]qui s'estoit fortement persuadé qu'Origene estoit heretique & ennemi de l'Eglise,'qui s'estoit toujours elevé contre ceux qui entreprenoient de le défendre,[a] & qui avoit un extreme regret de voir ses erreurs suivies, comme il croyoit, par un grand nombre de solitaires & des premiers du Clergé,'crut que Jean de Jerusalem estoit de ce nombre.'Il vint donc à Jerusalem, où Jean le receut en son logis & à sa table. Et il assuroit depuis avec serment que S. Epiphane ne luy avoit point parlé alors des dogmes

Hier.ep.60.c.4. p.160.c.
ep.73.p.311.b. &c.
a ep.60.c.3.p.159. b.
ep.1.p.157.b.
ep.61.c.16.p.181. b.

d'Origene, & n'avoit point témoigné avoir aucune mauvaise opinion de luy sur la foy.'S. Jerome dit qu'il ne le veut pas pousser là dessus, depeur d'estre obligé de convaincre un Evesque d'un aussi grand crime qu'est le parjure : [Peutestre neanmoins que Jean vouloit dire que Saint Epiphane ne luy parla de rien en particulier ; mais qu'il commença à eclater publiquement dans l'eglise, comme nous verrons bientost.

b.

Il se conduisit à peu pres de mesme à l'égard de Rufin.]'Car quoiqu'il eut esté taxé des auparavant de suivre les erreurs d'Origene,'& que Saint Epiphane l'en crust effectivement coupable, comme Saint Jerome le reconnoist assez ouvertement, 'neanmoins il le receut au baiser de paix & à la priere, *ce qu'il pouvoit faire, dit Saint Jerome, non par une dissimulation & une hypocrisie criminelle, mais pour pouvoir luy donner les avis necessaires, afin de le corriger, de le ramener dans le bon chemin, & de le gagner par sa patience, de mesme que J.C. ne refusa point le baiser de Judas : jusqu'à ce qu'enfin voyant qu'il travailloit inutilement, & qu'il n'y avoit pas moyen de le changer, il se declara ouvertement, comme nous le dirons dans la suite, & fit paroistre dans ses lettres les sentimens qu'il avoit de luy.

in Ruf. l.3.c.9.p.241.c.
c.7.p.240.d.
c|c 9.p.244.c.
a c.7.p.240.d.

[Peutestre de mesme qu'il ne dit rien d'abord à Jean, attendant quelque occasion favorable, & qu'elle ne se presenta point,] 'jusqu'à ce qu'estant dans l'eglise de Jerusalem devant le sepulcre de nostre Seigneur, il parla publiquement contre Origene, comme nous l'apprenons de S. Jerome.'Jean qui estoit present, & que l'on attaquoit sous le nom d'Origene, témoignoit avec les siens par ses gestes, qu'il regardoit Epiphane comme un vieillard "qui radotoit ; & il se rioit de luy, mais*d'un ris de colere & de chagrin. [Enfin]'il luy envoya son Archidiacre pour luy†dire de ne pas continuer davantage de tels discours, [prenant peutestre quelque autre pretexte.

ep.61.c.4.p.166.c.
c.
" deliram.
* &c.
† jussisti.
c|167.b.

Ils ne laisserent pas]'d'aller[ensuite]ensemble du lieu de la Resurrection[& du saint Sepulcre]à celui de la Passion,'qui estoit apparemment la grande eglise, dont le saint Sepulcre estoit comme une chapelle detachée, quoique dans la mesme enceinte. Et comme S. Epiphane avoit une extreme reputation de sainteté, 'on vit tout le monde accourir à luy, luy presenter leurs enfans [à benir,]luy baiser les piez, luy arracher quelque chose de son habit ; en sorte qu'au lieu de pouvoir avancer, il avoit mesme de la peine à se soutenir, & à n'estre pas accablé par ces flots,

p.166.c.
Eus.v.Const.l.4.c.33-40.p.501-503.|n.p.501.
Hier.ep.61.c.4.p.166.c.

pour ainsi dire, & par cette foule de peuple. Jean, dit S. Jerome, ne put dissimuler la jalousie qui le tourmentoit dans le cœur. Il crioit contre luy[pour le presser d'avancer,]& il ne rougit pas mesme de luy reprocher que c'estoit à dessein qu'il alloit si lentement, 'pour jouir plus longtemps de ces applaudissemens du peuple. p.167.b.

[Ce fut des le mesme jour apparemment]'qu'arriva ce que S. Jerome raporte tout de suite, que le peuple ayant esté invité de venir à l'eglise[de la Croix,]y demeura jusqu'à une heure aprés midi, 'par la seule esperance d'entendre prescher S. Epiphane. Jean parla le premier, & avec beaucoup de chaleur & d'indignation contre les[1] Anthropomorphites, [tout à fait opposez à Origene,]ayant les yeux, les mains, & tout le corps tourné vers Saint Epiphane, comme voulant le taxer d'estre engagé dans une heresie si ridicule. [Et il estoit difficile en ce temps là de ne passer pas pour Origeniste, ou pour Anthropomorphite.]Quand il eut cessé de parler, S. Epiphane que tout le monde souhaitoit d'entendre, se leva pour témoigner qu'il vouloit dire quelque chose; & aprés avoir salué l'assemblée de la voix & de la main, » il commença par ces paroles: Tout ce que Jean mon frere par » l'union du sacerdoce, & mon fils par l'age, vient de dire contre » l'heresie des Anthropomorphites, je le trouve fort bien dit & » fort à propos, & je joints ma voix à la sienne pour condanner » cette heresie. Mais comme nous condannons tous deux les An- » thropomorphites, il est juste que nous condannions aussi[tous » deux]les dogmes impies d'Origene. Ces paroles furent receues avec applaudissement, "& mesme avec des ris[qui ne pouvoient pas plaire à ceux qui aimoient Origene. p.166.c. c. d. 1. *qui risus omnium.*

S'il est vray que S. Epiphane n'ait parlé de rien à Jean avant un eclat si public, Jean avoit quelque sujet de se plaindre que S. Epiphane logeant chez luy, n'eust pas commencé par l'avertir en particulier de ce qu'il trouvoit de mauvais en luy, avant que de le reprendre publiquement. Mais quoy qu'il en soit, il est certain que[soit dans cette rencontre mesme, soit devant ou aprés,]'S. Epiphane avertit Jean en presence de diverses personnes, qu'il ne devoit pas louer un auteur qui estoit la racine & le pere d'Arius, & de beaucoup d'autres heretiques. Il l'en pria, il l'en conjura. Mais comme il y a à louer aussibien qu'à blasmer dans Origene,] Jean "ne se rendit pas à ses avis; ce qui affligea diverses personnes presentes à cette rencontre, & fit mesme repandre des larmes à Saint Epiphane. ep.60.c.2.p.157.b. NOTE 44.

1. C'est à dire qui attribuoient à Dieu une forme humaine.

c.4.p.160.c. 'L'on parla aussi de l'image de Dieu dans l'homme, sur ce qu'Origene dit qu'Adam l'a perdue[par son peché, comme cela est vray, en l'entendant de la justice, & des autres vertus qui nous rendent veritablement semblables à Dieu.] Saint Epiphane soutenoit au contraire qu'elle est toujours demeurée dans l'homme ;[ce qui est vray aussi en l'entendant de la raison & de l'ame, dont la nature méme est une image de celle de Dieu. Mais ils ne s'expliquoient pas apparemment assez, comme cela est ordinaire
d. dans les disputes,]'puisque S. Epiphane dit que Jean luy avoit promis de se rendre à son sentiment, s'il le pouvoit appuyer de
c.d. trois passages de l'Ecriture :'Et Saint Epiphane n'en manquoit pas, s'il ne s'agissoit que de montrer que l'image de Dieu est demeurée dans l'homme aprés le peché, sans examiner de quelle maniere cela se devoit entendre, comme il soutint depuis que c'estoit son unique pretention.



ARTICLE LXVII.

Saint Epiphane fasché d'un discours de Jean, sort la nuit de Jerusalem.

Hier.ep.61.c.4. p.165.d. [IL survint encore une autre rencontre qui augmenta leur division,]'depuis ce qui estoit arrivé dans l'eglise de la Croix au sujet des Anthropomorphites & d'Origene, comme Jean le
p.165.166|62.c.2. p.184.d. dit assez clairement,'& depuis que Saint Epiphane eut declaré à Jean son sentiment sur Origene, mais avant l'ordination de
ep.61.c.4.p.166. d. Paulinien.'Un endroit de l'Ecriture que l'on avoit lu, donna occasion à Jean de faire un discours public en presence de Saint Epiphane, sur la foy & sur tous les dogmes de l'Eglise, où il renferma[en abregé]tout ce qu'il avoit accoutumé d'enseigner
p.167.a. dans ses predications & ses catecheses ;'& il paroist que c'estoit un sommaire de ce qu'il avoit enseigné durant le Caresme aux
Vast.p.502.1.b. catecumenes :'d'où l'on tire[avec assez de probabilité,]que ceci
Hier.ep.61.c.4. p.166.c. se passoit à la fin du Caresme, ou aussitost aprés Pasque.'Il traita dans ce discours de la Trinité, de l'Incarnation, de la Croix, des enfers, de l'état des ames, de la resurrection du Sauveur, & de la nostre.

c|7.p.171.a. 'Il semble que Jean estoit ordinairement"assez peu animé dans ses discours :[mais les circonstances firent sans doute ecouter NOTE 45.
ep.62.c.2.p.185. a. celui-ci avec beaucoup d'attention.]'Saint Jerome ne l'entendit pas : mais il ne laisse pas d'assurer"qu'il fut souvent interrompu par les cris de ceux qui y trouvoient à redire. "*multis clamantibus.*

'Jean pretendoit qu'aprés qu'il eut cessé de parler, il pria S. Epiphane, pour luy rendre en cela comme dans le reste tout l'honneur possible, de vouloir faire aussi quelques discours; & que ce Saint prenant la parole, loua tout ce qu'il avoit dit, témoigna l'admirer, & declara qu'il n'y avoit rien que de Catholique.'S. Jerome soutient le contraire, & dit que S. Epiphane tout troublé du discours de Jean, s'en vint au monastere de Bethléem comme hors de luy, témoignant beaucoup de regret d'avoir communiqué trop legerement avec Jean. Saint Jerome assure qu'il fut témoin de ce qu'il dit en cette rencontre, & que la lettre qu'il écrivit depuis au Pape Sirice faisoit assez voir combien il avoit esté eloigné de louer & d'approuver comme Catholique le discours de Jean.'Tout le monastere de Bethléem le pria neanmoins de vouloir retourner trouver Jean; & luy ne pouvant refuser ce que tant de personnes luy demandoient, il retourna à Jerusalem, mais de telle sorte qu'y estant revenu le soir, il en partit comme en fuyant des le milieu de la nuit,[& se retira apparemment au monastere d'Eleutherople, dont il avoit autrefois esté Abbé.] ep.61.c.4.p.167.b. b. b.

'Voilà la source de la mesintelligence de Jean & de S. Epiphane, [& ce qui causa tous les troubles qui suivirent.]ᵃCar quoique Jean l'attribuast à l'ordination de Paulinien,[dont nous parlerons bientost,]'& qu'il ait écrit qu'avant cette ordination jamais S. Epiphane ne luy avoit dit un mot touchant l'erreur d'Origene,'neanmoins S. Jerome soutient le contraire par l'autorité de S. Epiphane,[qui pouvoit le dire encore plus formellement dans quelque autre lettre que dans celle que nous avons sur ce sujet,]'& sur ce qu'il savoit par luy mesme, estant alors sur les lieux. ep.60.c.2.p.157.b. a ep.61.c.4.p.166.c. p.165.b. b. p.166.c.

'Ce fut dans ce mesme voyage de Saint Epiphane à Jerusalem, [mais sans doute avant qu'il fust brouillé avec Jean,]qu'allant ensemble celebrer le saint sacrifice à Bethel, Saint Epiphane dechira dans l'eglise d'un village du diocese de Jerusalem, une image de J.C. ou de quelque Saint.[Nous en avons parlé sur S. Epiphane, où nous avons tasché de raporter ce qu'on pouvoit dire pour & contre la verité de cette histoire.]'La vie de Saint Epiphane raporte une autre dispute qu'il eut avec Jean de Jerusalem:'& elle est mesme marquée dans la vie de S. Jean l'Aumosnier,[écrite au commencement du VII. siecle. Mais comme S. Jerome, qui apparemment n'a pas eu dessein d'epargner Jean, n'a jamais dit un mot d'une chose qui luy donnoit une grande ep.60.c.5.p.161.a. Epi.vit.c.44.45.p.357. Boll.23.jan.p.505.§35.

matiere de le railler & de l'accuser d'avarice, c'est une assez grande marque que cette histoire n'est pas plus certaine que presque tout ce qui se lit dans cette vie de S. Epiphane.]



ARTICLE LXVIII.

S. Epiphane separe S. Jerome de la communion de Jean : Fait Paulinien Prestre.

[POUR continuer la suite de la division de Jean & de Saint
Hier.ep.61.c.15. p.180.c. Epiphane,]'Saint Jerome, s'il ne se brouille point, nous apprend que Saint Epiphane écrivit à Jean pour le presser[de condanner Origene,]comme il l'en avoit pressé de vive voix. Je dis, s'il ne se brouille point ; car dans la lettre de S. Epiphane que nous avons encore, & qui assurément ne fut écrite que depuis, ce Saint ne dit point qu'il eust déja écrit à Jean sur ce sujet.
c. Quoy qu'il en soit,]'Saint Epiphane ne pouvant tirer de luy ce qu'il souhaitoit, écrivit à tous les moines"de prendre garde à ne pas communiquer avec luy, à moins qu'il ne donnast satis- *nul'us ei tenere com-municaret.*
ep.60.c.1.p.156. d. faction sur sa foy.'Il leur manda souvent la mesme chose;'[a]& ce
a d|61.c.15.16.p. 180.c|181.b. fut sur cela que S. Jerome & tout le monastere de Bethléem se separa de la communion de Jean.[Nous raportons ce que nous trouvons, sans entreprendre d'examiner ni l'action de Saint Epiphane, ni celle de S. Jerome & des autres qui luy obeïrent.]
ep.61.c.2.p.163.a. 'Car Saint Jerome dit qu'il y avoit dans la Palestine une grande multitude de freres, & des troupes entieres de moines qui ne
Vast.p.502. communiquoient point avec Jean:'& l'on entend de cette affaire
Lau∫.c.118.p. 1033 b. ce que dit Pallade,'que Rufin & Melanie réunirent environ 400 moines qui avoient fait schisme touchant Paulin[ou Paulinien : ce que nous allons expliquer.]
Hier.ep.61.c.15. p.178.d. 'S. Jerome dit que sans se mettre en peine de la communion de Jean, il communiquoit avec l'Evesque de Cesarée metropolitain de la Palestine,["qui estoit encore Gelase neveu de Saint V. S. Porphyre.
ep.62.c.4.p.186. d. Cyrille.]'Il semble que Jean reprochoit au Saint d'estre separé
b Vast.p.545.2.c. de la communion de Rome: mais cela est obscur;[b]& de la maniere dont Vastel corrige cet endroit, il est certain au contraire que S. Jerome communiquoit avec Alexandrie & avec Rome.
Hier.ep.61.c.16. p.181.b|62.c.4.p. 187.a. 'Le Saint dit mesme que nonobstant cette division d'avec Jean, luy & tout le monastere de Bethléem ne laissoit pas de communiquer avec les Prestres de Jean, qui gouvernoient la paroice de Bethléem, au moins autant qu'il dependoit d'eux.

[Mais

[Mais soit que ces Prestres ne voulussent plus les recevoir depuis qu'ils s'estoient separez de leur Evesque, soit par quelque autre raison,]'comme d'ailleurs Saint Jerome & Vincent ne vouloient point faire les fonctions de Prestres,ᵃ & qu'ainsi il n'y avoit personne dans ce monastere pour y administrer les sacremens;[il ne faut pas s'étonner s'il paroist que l'on se doutoit que Saint Epiphane y pourroit ordonner quelqu'un.]'Car Rufin que nous trouvons ici qualifié Prestre pour la premiere fois, s'entretenant avec un autre Prestre nommé Zenon, qui estoit le compagnon de Gregoire Prestre & Abbé d'un monastere[vers Jerusalem, ou peutestre de celui de Saint Epiphane à Eleutherople;]entre autres choses dont ils parlerent, Rufin dit en passant à ce Zenon: Croyez-vous que le saint Evesque ordonne quelqu'un? ep.60.c.1.p.156.d. ᵃp.157.a. c.2.p.157.a.b.

'Jean pretendit depuis avoir fait dire à Saint Epiphane par Gregoire qu'il n'ordonnast personne, & que Saint Epiphane l'avoit promis en répondant, Suis-je un jeune homme, & assez peu instruit dans les Canons[pour le faire? Mais S. Epiphane, dont la sincerité ne peut pas ce semble estre revoquée en doute,] 'proteste devant Dieu qu'il n'en a aucune connoissance, & que mesme pour ne s'en pas fier à sa memoire, il s'en estoit informé de Gregoire & de Zenon,'dont le premier luy dit qu'il ne savoit ce que c'estoit, & Zenon luy raporta ce que nous avons dit de l'entretien de Rufin qui n'avoit pas esté plus avant. a. a. b.

[Saint Jerome avoit alors avec luy son frere Paulinien, agé de 27 ou 28 ans,]'puisqu'il en avoit 30 lorsque S. Jerome écrivoit l'epistre 62.'Saint Jerome l'avoit amené de Rome avec luy[en l'an 385, & peu aprés]ᵇil luy adressa sa traduction du livre de Didyme sur le Saint Esprit.ᶜOn peut juger de sa vertu par ce que dit Saint Epiphane, qu'un an avant ceci plusieurs freres du monastere de Bethléem se plaignant à luy de n'avoir personne chez eux pour celebrer les sacremens,[peutestre à cause de l'incommodité qu'ils trouvoient à les aller recevoir à la paroice,] ils témoignoient tous que Paulinien estoit digne du sacerdoce, & qu'ils souhaitoient, comme une chose tres avantageuse à leur maison, qu'il en fust fait Prestre.'Paulinien au contraire craignoit extremement une charge aussi pesante que celle du sacerdoce. C'est pourquoi il fuyoit la presence de Jean de Jerusalem, qui ne l'avoit jamais pu prendre, dit Saint Epiphane, non plus qu'aucun autre Evesque.[Il semble donc que Jean eust eu le dessein de l'ordonner;]'& neanmoins lorsque Jean se plaint de ep.62.p.186.c. in Ruf.l.3.c.7.p.219.b. ᵇex Did.t.3. ᶜep.60.c.1.p.157.a. p.156.d. ep.61.c.3.p.186.c.

ce qu'on l'avoit ordonné si jeune, S. Jerome ne répond jamais qu'il l'avoit voulu faire le premier.

ep.60.c.1.p.156.d. 'S. Epiphane avoit alors quelque mecontentement des moines de Bethléem.[Et peutestre que S. Jerome avoit encore quelque respect pour Origene, & n'estoit pas bien accoutumé à le traiter, d. & à le voir traiter d'heretique.]'Les Diacres du monastere avec plusieurs autres moines, entre lesquels estoit Paulinien, vinrent donc le trouver pour le satisfaire. Il estoit alors dans son mo- ep.61.c.3.p.186.c. nastere'nommé le vieil Ad, au diocese d'Eleutherople,[a]& non a c.60.c.1.p.157.a. pas dans le diocese de Jerusalem.[b]Il ne crut pas devoir manquer b ep.60.c.1.p.156.d. cette occasion: Et comme il celebroit les saints Mysteres dans l'eglise d'un village proche de son monastere, il fit saisir Paulinien par les Diacres lorsqu'il s'en doutoit le moins, & commanda qu'on luy tint la bouche pour l'empescher de parler, de peur qu'il ne le conjurast par le nom de J.C. de ne le pas ordonner. Ainsi il l'ordonna premierement Diacre, & l'obligea par la crainte de Dieu & par l'autorité des Ecritures à servir à l'autel; à quoy il n'eut pas peu de peine à se resoudre, protestant sans cesse qu'il p.157.a. estoit indigne de cet honneur.'Et comme il faisoit les fonctions du diaconat, & servoit au sacrifice, il l'ordonna Prestre avec la mesme difficulté, toujours en luy tenant la bouche, & le força a. avec la mesme raison à s'asseoir dans le rang des Prestres.'Il écrivit ensuite aux Prestres & aux autres Religieux du monastere[de Bethléem pour leur mander ce qu'il avoit fait,]& leur dire qu'il s'étonnoit fort qu'aprés luy avoir témoigné un an auparavant un si grand desir de voir Paulinien Prestre, ils ne luy en eussent point écrit, pour le prier de l'ordonner lorsqu'ils en avoient trouvé une occasion si favorable.



ARTICLE LXIX.

Jean persecute Saint Jerome: Se plaint de l'ordination de Paulinien: Saint Epiphane luy écrit, & la soutient.

Hier.ep.61.c.4.p.166.c. 'L'ORDINATION de Paulinien qui fut faite longtemps depuis ce qui s'estoit passé à Jerusalem,[c'est à dire peut- ep.60.c.2.p.157.b. estre un mois ou deux aprés,]aigrit de nouveau les choses.'Jean de Jerusalem qui ne cherchoit peutestre qu'un pretexte specieux, pour decharger la colere qu'il avoit contre S. Epiphane à cause c.1.p.156.c. des disputes precedentes,'témoigna en estre fort mecontent, p.157.a. 'comme d'une entreprise faite sur son autorité,[c]en ce que l'on c ep.62.c.3.p.186.c.

394. avoit ordonné un homme sans sa permission, ou dans son diocese, comme S. Jerome dit qu'il s'en plaignoit, en quoy neanmoins il avoit tort; 'ou pour servir dans son diocese; ce qu'on ne peut nier estre veritable aprés ce qu'en dit S. Epiphane, [& ce qu'on ne peut nier aussi estre contre la disposition des Canons.] 'Il se plaignoit encore que Paulinien estoit trop jeune & presque enfant. 'Il menaça d'écrire de tous costez sur cela contre Saint Epiphane, & jusqu'à l'extremité de la terre, [c'est à dire apparemment au Pape Sirice.]

ep.60.c.1.p.156. 157. ep.61.c.3.p.186. c. ep.60.c.1.p.156. c|2.p.157.b.

'Il manda aux Ecclesiastiques de la paroice de Bethléem de n'administrer point le Battesme aux catecumenes du monastere de Saint Jerome, & de ne point laisser entrer dans l'eglise tous ceux qui reconnoistroient Paulinien pour Prestre: de sorte, dit Saint Jerome, que depuis ce temps là nous sommes reduits à voir de loin la caverne du Sauveur, & à soupirer d'estre exclus de ce saint lieu, où nous voyons mesme entrer les heretiques. Il se plaint encore que Jean refusoit la sepulture aux morts, en sorte que l'on estoit contraint de laisser les cendres des Saints exposées aux pluies [& aux autres injures du temps.]

ep.61.c.16.p.181. a.

'Il dit mesme que Jean avoit demandé son exil, qu'il avoit pour cela fait courir partout le monde, sollicité l'autorité publique, fait les frais d'un rescrit, & qu'enfin il avoit obtenu ce qu'il demandoit, mais que cela n'avoit pas esté executé; [ce qui estant joint à ce qu'il dit encore,] 'que Jean avoit excité contre luy cette beste si puissante, preste à devorer toute la terre, nous fait juger que Jean avoit obtenu de Rufin Prefet du Pretoire un rescrit pour obliger S. Jerome à sortir de la Palestine, & que ce rescrit n'eut point de lieu, à cause que Rufin fut aussitost tué "le 27 de novembre 395. 'Saint Jerome dit qu'il est bien fasché que ce rescrit n'ait pu estre executé, & qu'il eust esté ravi d'acquerir la couronne de l'exil: Que neanmoins si Jean avoit envie de le chasser, il ne falloit point tant de façons; Qu'il le touchast seulement du bout du doit, & qu'il sortiroit à l'heure mesme.

a|62.c.4.p.186.d. ep.61.c.16.p.181. a. V. Arcade 54. ep.62.c.4.p.186. d.

'Outre les autres sujets de plaintes que Jean croyoit avoir contre S. Epiphane, son esprit estoit encore envenimé par les raports de certaines personnes qui sont accoutumées à faire courir de tous costez les moindres bruits, & à encherir toujours pardessus ce qu'ils ont appris, pour jetter des semences de peines & de divisions entre des freres. Ces personnes donc luy raportoient, que S. Epiphane quand il offroit le sacrifice, avoit accoutumé v. de dire, *Seigneur donnez à Jean la foy veritable.* Cependant, luy dit

ep.60.c.2.p.157. b.

Saint Epiphane, nous ne sommes pas assez simples pour pouvoir « dire cela ouvertement. Car quoique je demande toujours la « vraie foy pour vous dans mon cœur, neanmoins pour vous en « parler avec verité, je n'en ay jamais rien fait paroistre audehors, « depeur de témoigner trop peu d'estime pour vous. Au contraire, « lorsque je fais la priere selon l'ordre des saints Mysteres, je dis « pour vous comme pour les autres, *Seigneur conservez un tel qui* « *presche la verité*, ou bien, *Accordez-nous la grace de conserver un tel*, « afin qu'il *presche la verité*, ou de quelque maniere semblable, selon « que la suite du discours m'y porte. «

[La seconde maniere pouvoit avoir donné quelque occasion à ce que l'on avoit dit à Jean. Mais ce que je ne conçois pas, c'est comment un homme aussi sincere que S. Epiphane, pouvoit dire à l'autel que Jean preschoit la verité, aprés l'avoir accusé publiquement d'heresie, aprés avoir fait soulever contre luy un monastere considerable de son diocese, & peutestre encore plu-
ep.61.c.2.p.163.a| 15.16.p.180.c|181.b. sieurs autres,]'sans aucune autre raison, comme Saint Jerome le soutient, qu'à cause qu'il tenoit sa foy pour suspecte ou pour
a ep.61.c.2.p.163.b. criminelle,ᵃ& en luy écrivant une lettre, où, selon S. Jerome, il le traitoit ouvertement d'heretique.

[La priere mesme qu'il faisoit pour luy à l'autel, estoit une marque qu'il ne se separoit point de sa communion; & comment
c.2.p.158.c. en separoit-il les autres?]'Il témoigne encore assez qu'il n'avoit point rompu jusqu'alors la communion avec Jean, lorsqu'il le menace de la rompre, & qu'il dit que ce que cet Evesque faisoit au sujet de l'ordination de Paulinien, le portoit à se repentir d'avoir communiqué avec luy, puisqu'il défendoit les erreurs d'Origene.

[Il n'est pas plus aisé de satisfaire à d'autres difficultez qui se rencontrent dans la lettre dont nous parlons, & qu'il écrivit à Jean pour se justifier sur les plaintes qu'il faisoit contre luy au
ep.60.c.1.p.156.d. sujet de l'ordination de Paulinien.]'Car en mesme temps qu'il avoue que c'est luy qui a separé le monastere de Bethléem de la
p.157.a. communion de Jean,'& que c'est pour celebrer dans le monaste-
p.156.c. re qu'il a ordonné Paulinien,'il dit qu'il n'a point blessé Jean,
d. qu'il ne luy a fait aucun tort,'qu'il luy doit estre obligé de l'ordination qu'il a faite, & reconnoistre qu'il n'a agi que dans l'unité du sacerdoce commun à tous les Prelats, &"dans l'esprit &c.
p.157.a. de la charité qui fait tout pour l'utilité de l'Eglise;'enfin, parcequ'il a cru qu'il l'aimoit, & qu'il considereroit cette action comme un service qu'il luy avoit rendu.[Je ne sçay pas aussi

commont il entend]'ce qu'il dit qu'il n'avoit rien fait pour diviser l'Eglise. a.

ARTICLE LXX.

Saint Epiphane écrit à Jean contre Origene & contre Pallade : S. Jerome soutient l'ordination de son frere, & reproche quelques fautes à Jean.

'APRES avoir répondu sur Paulinien, il passe dans la mesme lettre à la doctrine d'Origene, comme à la veritable cause de la division.'Il en propose jusqu'à huit chefs,ᵃà cause desquels il conjure Jean de condanner Origene :ᵇEt S. Jerome pretend qu'il attribuoit ces heresies à Jean mesme,[quoiqu'il semble ne les raporter, au moins quelques unes, que pour donner de l'horreur & de l'aversion d'Origene.]ᶜIl prie Dieu de delivrer Jean & son peuple, mais principalement le Prestre Rufin, de l'heresie d'Origene & de toutes les autres :[ce qui n'est pas une preuve qu'il les y crust absolument engagez,]'quoique S. Jerome semble l'avoir pris en ce sens.

» ᵈIl traite plus mal Pallade de Galacie : Gardez-vous, dit-il » à Jean, de cet homme que nous avons aimé autrefois, & qui a » maintenant besoin de la misericorde de Dieu. Car il publie & il » enseigne l'heresie d'Origene. Prenez garde, dis-je, qu'il ne sur- » prenne quelques uns de ceux qui vous sont confiez, & qu'il ne » les entraine dans la corruption de son erreur.'Ce Pallade, qui de la maniere dont en parle S. Epiphane, estoit assurément alors à Jerusalem, ou bien pres de là, peut estre celui 'que S. Jerome dit avoir eu le genie & la malice d'un esclave, aussibien que l'extraction.[Mais on ne peut pas dire que ce soit Pallade Evesque d'Helenople auteur de l'histoire Lausiaque."Car il est certain qu'il demeura en Egypte, à Alexandrie, & dans les deserts de Nitrie & des Cellules depuis l'an 388 jusqu'en 399. Il revint de là en Palestine, mais il n'y demeura guere, puisque des l'an 400 il estoit Evesque en Bithynie. Cette raison est plus forte que celle qu'on peut tirer de la conformité du nom & du pays qui pouvoit estre commune à beaucoup d'autres.'Il semble que l'on accusoit S. Epiphane d'avoir ordonné des diaconisses pour les envoyer en d'autres provinces. Il nie ce fait.

'On trouve que cette lettre est écrite"avec beaucoup d'adresse. ᵉSaint Epiphane l'envoya à Jean par un de ses Ecclesiastiques, ᶠavec une tenture pour donner à l'eglise, où il avoit dechiré une

Hier.ep.60.c.1. p.157.b. | p.158.159|61.c.3.4 p.164|Du Pin, p.172. | a ep.60.c.3.p.159. b. | b ep.61.c.3.p. 164.d. | c ep.60.c.4.p.159. b. | ep.61.c.2.p.163.b| in Ruf.l.3.c.9. p.244.c|l.2.c.6. p.222.c. | d ep.60.c.5.p. 161.b. | Bar.388.§107. | Hier.in Pel.pr. p.260. | V.son titre. | ep.60.c.1.p.157. a. | &c. | Du Pin, t.3.p. 171. | e Hier.ep.61.c. 4.p.165.b. | f ep.60.c.5.p.161. b.

image. Il en attendoit, dit-il, une de Cypre: mais comme elle ne venoit pas il en prit une autre, depeur "de faire trop attendre *paululum* les Prestres de ce lieu à qui il l'avoit promise. [Si cet endroit est *moratum.* veritable, c'est une preuve qu'il écrivoit cette lettre peu de temps aprés ce qui estoit arrivé à Jerusalem, & avant qu'il s'en retournast en Cypre; ce qui de soy mesme peut paroistre plus que probable. Avant que de quitter ce qui regarde l'ordination de
ep.61.c.3.p.186. c. Paulinien, il faut remarquer que]'S. Jerome la défend trois ans aprés, en considerant entierement son frere comme Prestre de
ep.61.c.16.p.180. d. Saint Epiphane qui l'avoit ordonné,'en disant qu'il demeuroit en Cypre, & non à Bethléem, où il venoit seulement de fois à autre pour le visiter luy & ses amis, comme un Prestre qui n'estoit pas du diocese de Jerusalem, mais de Salamine, où estoit celui qui l'avoit ordonné. [Cette réponse fermoit absolument la bouche à Jean, n'y ayant point de Canon qui défende à un Evesque d'ordonner pour son diocese un moine laïque d'un diocese étranger: Et neanmoins S. Epiphane, comme nous avons vu, répond d'une maniere toute contraire. D'où il est aisé de juger, qu'ayant ordonné Paulinien pour le monastere de Bethléem, comme il vit le trouble que cela causoit dans l'Eglise, il l'emmena avec
d. luy en Cypre, en attendant que l'affaire fust pacifiée:]'Car il est assez clair par S. Jerome que Paulinien avoit toujours dessein de retourner à Bethléem. [Mais en attendant que le temps le luy
ep.61.c.3.p.185. b. permist,]'il demeuroit en repos dans la cellule d'un monastere, regardant le sacerdoce non comme un honneur, mais comme un poids & une charge.

ep.61.c.3.p.186.c. 'Pour son age, Saint Jerome semble vouloir dire qu'il avoit 30 ans lorsqu'il fut ordonné. Neanmoins soit qu'il ne s'exprime pas bien, ou autrement, ses termes signifient precisément qu'il
ep.61.c.1.p.162. c. les avoit alors qu'il écrivoit,'qui estoit trois ans aprés.ᵃIl sou-
a ep.61.c.3.p. 186.c. tient encore que telle que soit cette ordination, Jean ne la peut blasmer, puisqu'il avoit luy mesme ordonné Prestre un homme aussi jeune ou plus encore que n'estoit Paulinien, & qui de plus
ep.61.c.16.p.181. b. estoit ministre d'une autre Eglise.'Il dit autrepart qu'il avoit fait Prestre un homme de l'age de Paulinien, & l'avoit deputé dans les mesmes lieux où il se plaignoit que Paulinien estoit trop
b. jeune pour le sacerdoce. [Cela paroist bien étrange.]'Il ajoute, "comme parlant d'une autre personne, qu'il avoit fait Prestre *itemque.* Theosebe Diacre de l'Eglise de Tyr, pour l'armer contre luy, & se servir de son eloquence[contre S. Epiphane & ses amis. Il ne marque point si l'Evesque de Tyr avoit consenti ou non à cette ordination.



ARTICLE LXXI.

Saint Jerome traduit la lettre de S. Epiphane : Maladie de Sainte Paule.

'RUFIN a pretendu, selon S. Jerome, que la lettre de Saint Epiphane à Jean de Jerusalem n'estoit pas de luy,[ou qu'au moins]'c'estoit Saint Jerome qui la luy avoit dictée.[Mais le caractere de S. Epiphane, bien different de celui de S. Jerome, y paroist ce me semble assez pour ne pas douter qu'elle ne fust non seulement de luy,]'de quoy personne ne doutoit,[mais aussi de son esprit & de son style. Ainsi cette pretention de Rufin ne sert qu'à nous assurer qu'il estoit des ce temps-ci ouvertement declaré contre Saint Jerome.]'La lettre de Saint Epiphane devint bientost fort celebre, & tout le monde dans la Palestine se hastoit d'en avoir des copies. Elle couroit par tout ; les doctes & les ignorans en admiroient l'erudition, dit Saint Jerome, & l'elegante pureté du style. Hier.in Ruf.l.3.c.7.p.140.c.d. c.9.p.144.c. c.7.p.140.d. ep.101.c.1.p.365.b.

'Il y avoit alors dans le monastere de Bethléem un nommé Eusebe,[dont nous parlerons encore dans la suite.]Il estoit de Cremone[en Italie,]& considerable parmi les siens.[C'est luy selon toutes les apparences,]'dont Rufin dit qu'il avoit quitté la vie du siecle, & abandonné ce tumulte du monde & du bareau pour se retirer dans un monastere, sous la conduite d'un maistre aussi illustre qu'estoit Saint Jerome.'Il ne savoit point dutout de grec ; de sorte que voyant que tout le monde admiroit si fort la lettre de Saint Epiphane, il pria instamment S. Jerome d'en faire pour luy seul une traduction latine un peu expliquée, afin qu'il l'entendist plus aisément. S. Jerome fit ce qu'il souhaitoit, dicta à la haste une traduction negligée,['en y retranchant mesme peutestre quelque chose :]& il la fit écrire à la marge du grec, vis à vis du texte ; recommandant fort à Eusebe de garder cette traduction pour luy, & de ne la pas communiquer facilement à d'autres.[C'est cette traduction que nous avons aujourd'hui ; & nous verrons dans la suite comment elle fut rendue publique.] b. ex Ruf.l.1.p.109.a. ep.101.c.1.p.365.b. 1.

'Jean ne répondit point à la lettre de S. Epiphane ;[& ce fut peutestre ce qui obligea ce Saint][a]d'écrire aux Evesques de Palestine. On parle de plusieurs lettres qu'il avoit écrites sur ce su- ep.61.c.24.p.163.a.b.165.b. a c.16.p.181.b.

1.'Il reconnoist que dans les premieres paroles qu'il a traduites, le grec avoit un γὰρ,[qui ne se met que dans une suite de discours.] Hier ep.101.c.4.p.370.c.d.

jet. Il s'y plaignoit de cequ'ayant repris Jean sur les dogmes en presence de plusieurs témoins, "il n'en avoit pu tirer de réponse V.la note 44. [qui fust precise pour condanner ou pour défendre Origene.
ex Ruf.l.2.c.6. p.222.d. a c.d|ep.62.c.2.p. 185.b. L'une de ces lettres est sans doute]'celle où il desavoua formellement, durant que Rufin estoit encore en Orient, ᵃce que le mesme Rufin a écrit depuis, & ce qu'il publioit peutestre des ce temps là, qu'il avoit dit devant beaucoup de monde, qu'il
ep.61.c.4.p.165.b. avoit lu jusqu'à six mille ouvrages d'Origene.'C'est peutestre encore dans les mesmes lettres qu'il soutenoit avoir demandé la condannation d'Origene à Jean & à un autre,[que je croirois plutost estre Pallade que Rufin, puisque S. Jerome ne dit point que S. Epiphane ait fait paroistre à Jerusalem aucune defiance
ex Ruf.l.3.c.7.p. 240.d|9.p.244.c. de Rufin]'dans les endroits où sa suite le portoit naturellement à le dire.[Pour les autres suites de cette dispute, on les trouvera sur les années suivantes, jusqu'en l'an 397 qui en fut la fin.

ep.27.p.179.a. C'est peutestre pendant le voyage que S. Epiphane fit cette année dans la Palestine, qu'il faut mettre]'la grande maladie qu'eut Sainte Paule durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet. Lorsqu'aprés qu'on eut desesperé de sa vie elle commença à sentir quelque soulagement, les medecins l'exhortant à boire un peu de vin, dautant qu'ils le jugeoient necessaire pour la fortifier, & empescher qu'en buvant de l'eau elle ne devinst hydropique; & Saint Jerome ayant prié en secret Saint Epiphane de le luy persuader, & mesme de l'y obliger; comme elle estoit tres clairvoyante, & avoit l'esprit fort penetrant, elle se douta aussitost de la verité, & dit à S. Jerome en souriant, que c'estoit de luy que venoit le discours de Saint Epiphane. Lorsque ce saint Evesque sortit d'avec elle, aprés l'avoir longtemps exhortée, S. Jerome luy demanda ce qu'il avoit fait; & il luy répondit: J'ay si bien réussi en ce que je luy ay dit, qu'elle a presque persuadé à un homme de mon age de ne point boire de vin. Ce que S. Jerome raporte moins pour la louer d'une si grande austerité, que pour faire voir par cette grande perseverance la vigueur de son esprit, & le desir qu'avoit cette ame fidele de s'unir à Dieu.

[Ce fut peutestre aprés cette maladie, & apparemment au
p.180.181. sujet de la division de S. Jerome avec son Evesque,]'qu'arriva"la &c. conference que Sainte Paule & puis Saint Jerome eurent sur la resurrection avec un homme qui n'est pas nommé,[mais qui estoit assurément de ceux que Saint Jerome accusoit d'estre Origenistes. Car on pretendoit qu'ils croyoient que les corps en

ressuscitant

ressuscitant, ou aprés estre ressuscitez changeront de nature, & de corps deviendront esprits.]'Baronius veut que celui-ci fust Pallade de Galacie.'Depuis cette rencontre Paule detesta tellement cet homme, & tous ceux qui suivoient la mesme opinion, qu'elle les appelloit publiquement les ennemis de J. C, aimant mieux attirer sur elle des inimitiez irreconciliables des hommes, que d'irriter la colere de Dieu par des amitiez dangereuses.

Bar.388.§107. Hier.ep.27.p.181.b.

ARTICLE LXXII.

Saint Paulin écrit à Saint Jerome, qui l'exhorte à étudier l'Ecriture, & répond à Vital sur Salomon & Achaz.

L'AN DE JESUS CHRIST 395.

[SI les Saints de la Palestine avoient esté affligez l'année precedente par la dispute qui s'estoit elevée entre Jean de Jerusalem & S. Epiphane, tous ceux de tout l'Empire avoient vu avec autant d'edification que de joie les ouvrages admirables de la grace dans Saint Paulin, qui avoit abandonné toutes les grandeurs, ou plutost toutes les vanitez & les folies du siecle, pour se rendre l'humble serviteur de J.C, en luy consacrant tout ensemble son cœur, ses actions, & ses biens. Il s'estoit retiré à Nole en 394, pour y passer le reste de ses jours au tombeau de S. Felix. Et comme il vouloit aussi estre assisté & aimé des Saints de la terre,]'il envoya quelques petits presens à Saint Jerome par un nommé Ambroise, avec une lettre digne de commencer une amitié sincere, & telle qu'elle doit estre entre les Saints. Hier.ep.103.p.5.a.

'S. Jerome luy répondit par une grande lettre, où il fait voir par l'exemple des Apostres & mesme des philosophes, combien nous devons avoir soin de nous instruire de la verité.'Il ajoute qu'il est impossible de penetrer"dans les secrets de l'Ecriture, sans avoir de guide qui nous en montre le chemin,'& il témoigne [encore]qu'il est pres de servir en cela S. Paulin, non comme un maistre, mais comme son compagnon.'Et pour luy donner déja quelque entrée dans ces sacrez secrets de Dieu, il fait un petit crayon des principaux mysteres qui sont contenus dans chacun des livres de l'Ecriture.'Il l'encourage à la fin à se haster de distribuer tout son bien aux pauvres, & à le faire plutost tout d'un coup que peu à peu, sans s'en reserver quoy que ce soit.'Il parle à la fin d'un Eusebe, qui luy avoit fait un raport tres avan-

p.5.6. p.6.7|Du Pin, p.405. "&c. Hier.p.9.b. p.7.8.9. p.10.c. p.9.b.

tageux de Saint Paulin:[Ce peut estre Eusebe de Cremone dont nous avons parlé ci-dessus.]

Cassd.inst.c.6.21. p.210.e|240.1. a Bar.394.§ 96. 'Cassiodore cite cette lettre, & en fait beaucoup d'estime. aBaronius n'a pas cru[comme luy]qu'elle s'adressast au grand Paulin.["Mais il n'appuie son sentiment d'aucune raison consi- NOTE 46.
Hier.ep.103.p. 9.b. derable. Et rien ne convient mieux à ce Saint, que ce que]'S. Jerome loue dans celui à qui il l'écrit, l'honnesteté des mœurs, le mepris du siecle, l'amitié ardente & sincere, l'amour de J.C,
p.10.c. la sagesse du jugement, l'elegance du discours,'le renoncement au monde, & la vente de plusieurs terres pour nourrir les pauvres.[Nous verrons dans la suite de nouvelles preuves du commerce que Saint Jerome & Saint Paulin avoient soin d'entretenir ensemble.

[Nous avons vu"l'année precedente, que S. Jerome esperoit V.§ 63. qu'Heracle Diacre de l'Evesque Amable le reviendroit voir en
ep.132.p.76.c|77. b. celle-ci.]'Il y a apparence que cela arriva de la sorte, puisque Saint Jerome répondant à une lettre que le Diacre Heracle luy
p.77.a. avoit apportée,'y cite déja le commentaire qu'il avoit fait depuis
in Is.pr.5.p.51.a. peu des dix visions d'Isaïe'à la sollicitation du Diacre Heracle.
ep.132.p.76.c. 'Cette lettre qu'Heracle luy avoit rendue, estoit d'un Vital qui luy avoit écrit auparavant par un pilote nommé Zenon, en luy envoyant quelques presens. Zenon avoit donné les presens de Vital avec une lettre de l'Evesque"Amable, & ses petits presens ordi- NOTE 47. naires: mais il n'avoit point dutout parlé de cette lettre envoyée par Vital: de sorte que Vital qui ne recevoit point de réponse du Saint, luy récrivit par Heracle, pour luy dire qu'il luy avoit déja écrit, & le prier de luy mander d'où venoit que l'on disoit que Salomon & Achaz avoient eu des enfans à onze ans.

p.77.b. p.76.c.d. 'Saint Jerome luy envoya aussi de son costé quelques presens par un Didier,'l'assura que Zenon ne luy avoit donné aucune lettre de sa part; & pour sa question, il dit que le fait est assez clairement dans l'Ecriture pour n'en pas douter; que c'est une chose extraordinaire, mais non pas impossible à Dieu: & il assure qu'il avoit oui raporter l'histoire d'une femme devenue grosse par un enfant de dix ans. Pour justifier ce prodige par d'autres prodiges, il dit que de son temps on avoit vu à Lydde un enfant qui avoit deux testes,'quatre mains, & le reste du
Aug.ench.c.87. t.3.p.80.1.b. corps comme un autre.'Saint Augustin parle de ce monstre de Lydde sur ce que Saint Jerome en avoit écrit, & sur ce que luy en avoient raporté des personnes tres fideles qui l'avoient vu.
civ.l.16.c.8.p. 190.2.d. 'Il le marque encore autrepart; & il ajoute à la description de

S. Jerome, qu'il avoit deux poitrines, & qu'il vécut assez pour estre vu par un grand nombre de personnes que le bruit d'une chose si extraordinaire y attira.'Il croit qu'à la resurrection ce seront deux hommes parfaits. *euch p.80.1.b.c.*

[Aprés que S. Jerome a dit que Salomon & Achaz pouvoient avoir eu des enfans à onze ans,]'il cherche quelque solution, pour montrer que l'Ecriture ne nous oblige pas absolument de dire que cela soit arrivé.[Et veritablement nous avons peine à comprendre où est la difficulté qu'il y trouve à l'égard de Salomon;]'& qu'il dit estre egale, soit dans le texte authentique, soit dans toutes les versions.'Car toute la difficulté est fondée sur ce qu'il suppose, que Salomon n'avoit que douze ans quand il fut declaré Roy par David:[& nous n'en trouvons rien dutout dans nostre Vulgate. Je ne pense pas qu'on en puisse rien trouver dans les Septante que nous avons: Et les chronologistes qui cherchent des solutions pour Achaz, n'en cherchent point pour Salomon, supposant qu'il a commencé à regner agé de 20 ans ou environ.]'Cassiodore cite cette lettre à Vital, qu'il qualifie Evesque,[de quoy je ne voy pas que la lettre donne de preuve.] *Hier.ep.112.p.77.a; Du Pin, p.408. Hier.p.76.c. p.77.a. Cassd.inst.c.2.p.218.1.*

****

ARTICLE LXXIII.

Saint Jerome écrit des regles de la traduction.

'IL y avoit deja dixhuit mois que Saint Jerome avoit traduit pour Eusebe de Cremone la lettre de S. Epiphane à Jean de Jerusalem, & cette traduction estoit demeurée depuis ce temps là dans le cabinet d'Eusebe, sans devenir publique. Mais enfin un moine, ou qui se pretendoit tel, & qui apparemment estoit domestique d'Eusebe, vola ses papiers & son argent, & la lettre tomba par ce moyen entre les mains des ennemis de S. Jerome. Ils pretendirent que le moine avoit fait ce vol de luy mesme:'& Saint Jerome soutient qu'il estoit manifeste que c'estoient eux qui l'avoient sollicité à cela, & qu'ils luy avoient mesme donné de l'argent pour le porter à ce crime;[ce qui auroit encore plus d'apparence, si ce moine n'avoit volé en mesme temps l'argent d'Eusebe. Car c'estoit une chose capable de tenter un méchant esprit, sans qu'il fust sollicité par d'autres, qui assurément ne cherchoient pas de l'argent, & qui ce semble n'avoient pas d'interest à publier de nouveau la lettre de Saint Epiphane.]'Neanmoins ils s'avouoient en quelque sorte eux mesmes coupables, *Hier.ep.101.p.365.b. b|366.c. p.356.c.*

en pretendant qu'ils auroient pu innocemment solliciter, & 395.
"gagner mesme le voleur à prix d'argent, puisque cela leur estoit a demit.
utile: ce qui iroit à justifier ce voleur avec tous les autres, "ou &c.
plutost tout ce qui se peut commettre de crimes.

c. 'S. Jerome en accuse en particulier celui qui estoit taxé d'heresie par cette lettre, & à qui il reproche de ne pas répondre. [Cela semble marquer Jean de Jerusalem, qui estoit obligé de répondre à la lettre de Saint Epiphane, puisqu'elle luy estoit adressée, comme Saint Jerome le luy dit souvent, au lieu que nous ne voyons pas qu'il reprenne jamais Rufin ni Pallade, qui
in Ruf.l.3.c.2.7. p.232.c|240.d. y sont nommez, de n'y avoir pas répondu.]'Il accuse autrepart
a c.7.p.240.d. nommément Rufin d'avoir volé cette piece par argent, 'a & il assure qu'il a esté convaincu d'avoir eu entre ses mains l'authentique de la lettre de S. Epiphane, quoiqu'il pretendist qu'elle
c.4.p.232.c. n'estoit pas de luy.'Il accuse de mesme Rufin d'avoir fait mettre par ses artifices & par ses ministres dans la chambre de Sainte Fabiole, & d'un de ses amis nommé Ocean, un livre qu'ils n'avoient jamais vu. Neanmoins Rufin le rejettoit sur d'autres. [Cela peut estre arrivé quelque temps aprés le vol des papiers d'Eusebe, selon ce que nous dirons autrepart du voyage de S[te]
ep.101.p.366.c. Fabiole à Bethléem.]'Le mesme Saint depeignant celui qui pretendoit qu'on avoit pu solliciter ce vol, 'luy donne des gestes, 1.
ep.4.p.47.b. 'qu'il attribue nommément dans un autre endroit à son Grunnius, [c'est à dire à Rufin. Mais tout cela est aisé à accorder, puisque Jean de Jerusalem & Rufin agissoient par un mesme esprit, & estoient ministres l'un de l'autre.]

ep.101.p.365.b| 366.c. 'La publication de cette traduction [de quelque part qu'elle vinst,] donna lieu aux ennemis de Saint Jerome de crier contre luy. Car ils l'accusoient de l'avoir falsifiée, & de n'avoir pas
c.4.p.370.d. traduit conformément au texte de S. Epiphane.'Il semble que quelqu'un en fist plus de bruit que les autres. Surquoi le Saint dit, que ce n'est pas tant la faute de celui qui servoit d'acteur à cette tragedie, que de ceux qui la luy faisoient jouer, c'est à dire de Rufin & de Melanie ses maistres, de qui il avoit appris bien cherement à ne rien savoir. [Ces expressions sont bien mepri-
ep.62.c.4.p.187. a. santes pour les raporter à Jean de Jerusalem.]'Neanmoins le Saint dit clairement autrepart, que Jean ne le persecutoit pas de luy mesme, mais par l'instigation des autres qui le poussoient,
c.2.p.185.b. '& qu'il avoit des Latins auprés de luy qui l'entretenoient sans cesse, & qui luy expliquoient les livres de cette langue.

1. *adducto supercilio, & concrepantibus digitis eructare.*

L'AN DE JESUS CHRIST 396.

'Saint Jerome eut peur que l'on ne portast jusqu'à Rome les ep.101.c.4.p.365.
reproches qu'on luy faisoit de n'avoir pas esté fidele dans la tra- a.
duction de la lettre de S. Epiphane; & cela l'obligea pres de
NOTE 48. deux ans depuis que cette lettre avoit esté écrite,["c'est à dire,
comme nous croyons, au commencement de l'an 396,]d'écrire
à Saint Pammaque pour justifier sa traduction.'Il ne le fait pas b|c.4.p.370.c.
en examinant tous les passages que l'on y pouvoit reprendre,
hormis deux :'mais aprés avoir assuré qu'il estoit visible qu'il c.2.p.366.c.
n'y avoit rien changé pour le sens,'& avoir renvoyé à la lecture c.4.p.370.d.
de la lettre greque de S. Epiphane,[qu'il envoya en mesme temps
à Pammaque, selon le P. Vastel,]il fait un long discours pour
montrer qu'on ne peut point assujettir un traducteur à rendre
toujours mot pour mot, mais qu'on luy doit laisser la liberté
d'exprimer le sens de son auteur selon le tour & le genie de la
langue en laquelle il traduit : Que les auteurs profanes, que les
interpretes de l'Ecriture, que les Peres de l'Eglise en ont usé de
la sorte.'C'est pour ce sujet qu'il intitule sa lettre, De la verita- ep.89.p.344.c|
ble maniere de traduire; car il la cite sous ce titre,ªaussi bien que 101.p.19.a|in jon.pr.p.122.c.
Rufin, qui dit, que hors le titre il n'y a rien que de tres mauvais. a ex Ruf.l.2.p.
Et il pretend qu'en citant dans cet ouvrage quelques passages 221.d|ep.101.c.2.
de Ciceron pour justifier sa maniere de traduire, il viole le ser- p.366.d.
ment qu'il avoit fait autrefois de ne lire jamais les auteurs pro-
fanes.'S. Jerome donne quelquefois à cette lettre le titre de livre, ep.89.c.6.p.344.
ªou de petit livre. c|in Mal.3.p.298. d.

ᵇIl dit qu'il écrivit à Pammaque sur sa traduction, depeur que a in Matt.26.p.
son adversaire qui avoit assez de legereté pour dire tout, & 78.d.
croyoit avoir la liberté de faire impunément tout ce qu'il vou- b ep.101.c.1.p.
loit, ne le decriast par ses calomnies dans l'esprit des Romains, 365.a.
comme il avoit déja fait Saint Epiphane.[Cela nous apprend ce
me semble, que Jean de Jerusalem avoit déja envoyé à Rome
quelque écrit pour se justifier contre la lettre de S. Epiphane,
sans y parler de Saint Jerome qui ne l'avoit pas encore attaqué
ouvertement. Ainsi cet écrit estoit different de son apologie,
dont nous parlerons dans la suite, laquelle estoit autant & peut-
estre plus contre S. Jerome que contre S. Epiphane. Cela nous
fait voir encore, que puisque Saint Jerome dit bien clairement
que l'on ne l'avoit point diffamé à Rome jusqu'alors touchant
l'affaire de S. Epiphane, il faut dire necessairement que cette
lettre sur la traduction a precedé la 61,]qu'il fit exprés pour ep.61.c.1.p.161.c.
étoufer les mauvaises impressions que l'apologie de Jean avoit
données à Rome de sa conduite.

ARTICLE LXXIV.

Jean de Jerusalem & Rufin prient Theophile de prendre connoissance du differend qu'ils avoient avec S. Jerome; Archelaüs tasche en vain de les reconcilier.

[LE bruit du trouble qui estoit dans la Palestine, passa jusque dans l'Egypte, où il se trouvoit assez de personnes qui n'avoient pas moins de respect pour le nom d'Origene qu'en pouvoient avoir Jean de Jerusalem & Rufin. Nous avons marqué "en un autre endroit ce que souffrirent plusieurs illustres solitaires d'Egypte sous le titre d'Origenistes. v. Theophile § 9-18.

Hier.ep.78.p. 316.c. Theophile mesme Archevesque d'Alexandrie qui les persecuta sous ce pretexte,]'avoit passé auparavant pour l'un des défenseurs de la doctrine d'Origene.[Et il ne faut pas s'en étonner,] Socr.l.6.c.10.p. 315.c. 'puisqu'il estoit alors ennemi declaré des Anthropomorphites, a c.7.p.310.a| Soz.l.8.c.11.p. 771.c. ᵃcomme il le fit paroistre tant dans les discours qu'il prononça publiquement contre eux, ᵇque dans une lettre pascale qu'il b Soz.p.771.c. Cass.coll.10.c. 2.3.5.p.502.503. 505.506. écrivit[peu de temps avant l'an 401,"& apparemment en 399,] Ibid.§ 9. 'laquelle causa de tres grands troubles parmi la pluspart des solitaires d'Egypte, que leur simplicité & leur ignorance avoit engagez dans cette erreur.

[Cette affection qu'on croit que Theophile avoit alors pour Origene, estoit peutestre un sujet assez suffisant pour l'obliger à prendre part au trouble de l'Eglise de Jerusalem. Mais outre Hier.ep.61.c.15. p.179.a. ep.2.15.p.163. 178.179. cela,]'il estoit ami particulier de Jean,[qui l'avoit sans doute prié de se méler de cette affaire. Car sans cela,]ᶜles plaintes que fait Saint Jerome de ce qu'il se justifioit devant Theophile,[ne sembleroient pas trop raisonnables.]

in Ruf.l.3.c.5.p. 218.c. 'Rufin écrivoit encore tous les jours à Theophile pour l'exciter contre Saint Jerome, en luy disant que c'estoit l'ami intime & le confident *de son ennemi*, & le decriant par divers mensonges, pour luy en inspirer de l'aversion, afin de se servir ensuite de cette animosité particuliere, à opprimer, dit S. Jerome, la doctrine p.217.218. de la foy.["Cet ennemi estoit apparemment]'un Paul Evesque Ibid.§ 8. d'Egypte Confesseur, que Theophile persecutoit, que Saint Jerome avoit receu dans son monastere, & à qui il rendit peutestre encore d'autres services.[Ce fut donc apparemment à la sollicitation de Jean & de Rufin]"que Theophile envoya en Ib.§ 8. Palestine Isidore l'un de ses Prestres,"si celebre en ce temps Ib.§ 2.

là, que Theophile l'employoit dans les negociations les plus importantes, & qu'il voulut le porter en l'an 398 sur le throne de Constantinople. Il vint en Palestine, comme nous verrons, vers la Pentecoste, c'est à dire sur la fin du mois de may.]

'Deux mois avant qu'Isidore vinst d'Egypte, & fort peu avant la feste de Pasque,ᵃqui en 396 tomboit au 13 d'avril,[on fit dans la Palestine diverses propositions pour reconcilier Saint Jerome avec son Evesque.]'Le mediateur de cette paix estoit le Comte Archelaüs, que S. Jerome qualifie un homme tres eloquent & tres Chrétien.'Il fut gouverneur d'Egypte l'année suivante 397. Hier.ep.61.c.15. p.180.c. a Buch.cycl. Hier.p.180.c. Cod.Th.t 6.p. 361|Bar.392.§ 17. b Hier.p.180.c.

ᵇLa premiere condition que S.Jerome demanda pour l'accord, fut que la foy fust le fondement de la reconciliation. Archelaüs arresta un lieu où ils devoient s'entretenir en un certain jour fort peu avant celui de Pasque; & Jean promit de s'y trouver. Il y vint un grand nombre de Chrétiens & de moines. Mais le jour de la conference estant venu, Jean manda qu'une certaine dame estoit malade d'un grand vomissement, & que cela l'empeschoit de venir. Il y avoit grand lieu de craindre que ce ne fust un pretexte pour eluder la conference: neanmoins S. Jerome pour ne luy pas donner occasion de rompre, tascha de vaincre par sa patience le mepris qu'il sembloit faire de luy. Archelaüs luy écrivit, & le pria d'attendre deux ou trois jours, pour voir si Jean ne viendroit point enfin. Mais ce fut en vain, & la dame ne cessa point de vomir[que la conference ne fust rompue.]

'Quand la feste de Pasque fut venue,[soit en cette année, soit en l'une des deux precedentes,]Jean défendit aux Prestres de la paroice de Bethléem de recevoir au Battesme les catecumenes du monastere de S. Jerome; de sorte qu'il fallut les envoyer à Denys Evesque de Diospolis, à qui S. Jerome donne le titre de Confesseur.'Il avoit assisté en l'an 381 au Concile œcumenique. [Il estoit mort en 415,]puisqu'on ne trouve point de Denys entre les Evesques du Concile de Diospolis. ep.61.c.16.p.181. a. Conc.t.2.p.955. c.

ARTICLE LXXV.

Tenebres prodigieuses: Isidore envoyé par Theophile est plus favorable à Jean de Jerusalem.

'LE soleil fut fort obscurci cette année vers les jours de la Pentecoste: de sorte, dit S. Jerome, que tout le monde en trembla, dans la croyance que le souverain juge alloit paroistre. Hier.ep.61.c.16. p.181.a.

Dans cette terreur, S. Jerome presenta à battizer aux Prestres de Jean, [qui estoient à Bethléem,] quarante personnes de tout age & de tout sexe, quoiqu'il y eust alors cinq Prestres dans le monastere, qui pouvoient, dit-il, battizer de leur autorité ; mais ils ne voulurent rien faire qui pust blesser Jean, & luy donner pretexte de s'eloigner de la paix. [S. Jerome ne se plaint pas que les Prestres de Jean aient refusé de battizer ces 40 personnes.

Les historiens ne marquent pas d'eclipse cette année, mais ils n'en marquent non plus aucune autre à laquelle on puisse raporter ce que nous venons de dire. Ainsi l'on ne peut rien conclure de leur silence. Il est vray "qu'une personne habile en ces sortes d'observations, dit qu'il n'y en a pu avoir cette année au mois de may ou de juin.] Mais on a des exemples que ces obscuritez marquées dans l'histoire ne sont pas toujours des eclipses : ["& nous avons tasché d'établir le temps de ces disputes sur des principes assez forts pour n'avoir pas besoin de ce secours. Il paroist mesme que ces tenebres estoient quelque chose de plus prodigieux & de plus terrible qu'une eclipse.]

Mr de la Hire.

Pet.chr.p.772.

V. la note 39.

Hier.ep.61.c.16. p.182.a.

'Pour ce que S. Jerome dit qu'il presenta au battesme 40 personnes de tout age & de tout sexe, [c'est sans doute qu'il y comprend celles qui estoient du monastere de Sainte Paule ; & pour les enfans, c'est proprement à ce temps-ci qu'on peut raporter ce que nous avons dit ci-dessus,]' qu'on luy avoit donné quelques enfans à elever dans la crainte de Dieu, ausquels il montroit mesme les lettres humaines. Car Rufin disant que cela estoit arrivé peu de temps avant qu'il écrivist contre le Saint, [on ne sauroit mieux le mettre que dans les dernieres années qu'il passa dans la Palestine : & il en sortit l'année suivante.]

ex Ruf.l.2.p. 222.d.

ep.61.c.15.p.180. c.

'Deux mois aprés la conference qu'Archelaüs avoit voulu lier avec Jean & Saint Jerome, [c'est à dire vers la Pentecoste,] Isidore arriva en Palestine, 'comme deputé de Theophile, pour tascher de rendre la paix à l'Eglise de Jerusalem. Mais Saint Jerome l'accuse de s'estre montré tout à fait partial pour Jean, '& de "l'avoir mesme promis trois mois auparavant dans des lettres écrites à Rufin contre S. Epiphane. En effet, quoiqu'il l'eust avoué à ce Saint ; neanmoins lorsque le Saint les luy demanda il ne voulut pas les luy donner, disant ouvertement que l'Evesque de Jerusalem l'avoit conjuré de ne le pas faire ;' d'où S. Jerome conclut qu'elles luy estoient plus favorables que Jean n'eust voulu : [Et cela est pour le moins aussi probable que la conjecture]' de ceux qui écrivent que c'estoit parceque Theophile y

p.179.a.

a[in Ruf.l.3.c.5. p.237.b.

V. Theophile § 8.

ep.64.c.3.p.186. d.

Vast.p.535 1.b.c.

parlant

parlant trop aigrement contre Saint Epiphane & contre ceux qui le suivoient, on eut peur que Saint Jerome & les autres moines ne s'en aigrissent davantage.'Saint Jerome dit autrepart que c'estoit Rufin qui empeschoit qu'on ne luy rendist les lettres de Theophile. Hier.in Ruf.l.3. c.5 p.238.c.

1. 'Isidore vint par trois fois à Jerusalem & à Bethléem,ᵃou plutost de Jerusalem à Bethléem;[ce qui convient beaucoup davantage à la suite; & il y a bien de l'apparence qu'Isidore demeuroit là Jerusalem.]'Il eut divers entretiens avec S. Jerome; mais au bout de tout il ne put estre persuadé de ses raisons, ni le persuader des siennes.'Jean assure que Saint Jerome & les siens avoient souvent protesté à Isidore, & en particulier, & en public, mesme avec serment,"qu'ils n'avoient point alors d'autres opinions de la foy de Jean, que celle qu'ils en avoient lorsqu'ils communiquoient avec luy,'c'est à dire lorsqu'ils n'avoient aucun soupçon contre sa foy, & qu'ainsi ils le croyoient encore orthodoxe. Mais Saint Jerome soutient que c'est un mensonge visible & impudent, & qu'il n'avoit jamais consenti à rentrer dans sa communion, qu'il n'eust levé les soupçons qu'on avoit contre sa foy; & qu'Isidore luy demandant pourquoi il vouloit cette satisfaction, comme il l'appelle, il répondit que veritablement il ne l'avoit point soupçonné d'heresie tant qu'il avoit communiqué avec luy, mais que depuis Saint Epiphane voyant qu'il ne luy répondoit point, avoit mandé à tous les moines de ne point communiquer avec luy jusqu'à ce qu'il eust satisfait. ep.61.c.15.p.179. b. a Vast p.510.2.a| Bar.393.§16. Hier.ep.61.c.15. p.179.b. b. NOTE 49. p.180.c.

[Pour ce que Jean pretendoit que S. Jerome ne le soupçonnoit point d'heresie, il pouvoit l'avoir pris de quelques paroles de ce Saint, approchantes de ce qu'il dit en divers endroits:]'Qu'il ne pretend point dire qu'il sçait qu'il est heretique; Qu'il remet cela à celui qui l'en a accusé, & qui l'a écrit;'qu'il ne se méle point de ce que S. Epiphane luy a reproché; qu'il n'en a rien entendu, & qu'il est bien aise d'estre dechargé de la peine de défendre ce Saint, auquel neanmoins il ne faisoit pas difficulté d'ajouter plus de foy qu'à Jean.[Il est fascheux que S. Jerome avoue luy mesme par là qu'il s'estoit separé de la communion de son Evesque sans savoir s'il estoit coupable, sans qu'il y eust eu aucun jugement rendu contre luy, & sur un simple soupçon fondé sur ce qu'il estoit accusé par Saint Epiphane, qui quelque saint qu'il fust, n'examinoit pas toujours assez ce qu'il faisoit & ep.101.c.1.p.366. c. ep.61.c.1.p.185. a.

1. En lisant *ad nos*, comme dans l'edition de Basle en 1565, & dans Baronius *393.§16.* Le P.Vastel citant cet endroit, *p.420.2.a*, lit *ad eos*, dont le sens est plus aisé.

ce qu'il disoit: Et il agit depuis à l'égard de S. Jean Chrysostome à peu pres de la mesme maniere qu'il avoit agi à l'égard de Jean de Jerusalem.]

c.61.c.15.p.180. c.d. 'Celui-ci dit que pour le bien de la paix il accorda tout à ceux du parti de S. Jerome, & ne leur demanda rien, sinon que ceux qui avoient esté ordonnez par d'autres contre les regles des Canons,[& dont il vouloit bien admettre l'ordination,]demeurassent soumis à l'Eglise de Dieu,[c'est à dire à luy mesme,]& ne la dechirassent point en établissant une principauté particuliere; mais que ne voulant pas se soumettre à cela ils s'estoient c.16.p.180.181| 62.c.3.4.p.186.187. jettez sur la difficulté touchant la foy.'Et veritablement Saint Jerome témoigne ne vouloir point se soumettre autrement ni luy ni Paulinien à l'Evesque de Jerusalem, qu'aux autres Evesques;[soit qu'il craignist qu'il ne les tirast de leur solitude pour les employer au service de l'Eglise, comme il le semble dire, soit pour quelque autre raison.



ARTICLE LXXVI.

Jean adresse une apologie à Theophile: Debordement des Huns dans l'Orient.

Hier.ep.61.c.15. p.179.a.b. a b. 'ISIDORE s'en retourna donc ainsi sans avoir fait la paix pour laquelle Theophile l'avoit envoyé.ᵃIl raporta à Theophile une lettre que Jean luy adressoit en forme d'apologie, composée, dit S. Jerome, en presence d'Isidore mesme, & en partie Vast.p.530.531. par ses avis & par son travail.'Le P. Vastel a recueilli avec soin tous les divers endroits que S. Jerome en a raportez pour y répondre. Jean y travailloit à justifier sa propre foy, tant par les assurances qu'il en donnoit, qu'en pretendant que S. Jerome en avoit luy mesme reconnu la pureté. Il s'y plaignoit du schisme que les moines de Bethléem avoient fait, & de l'ordination Hier.ep.61.c.2. p.185.b. de Paulinien, qu'il disoit avoir esté la source de tout le mal.'Il reprenoit quelques autres ordinations,[faites par S. Epiphane sans doute,]qu'il soutenoit n'estre pas selon les regles de l'Eglise. Il parloit aussi de la dispute qu'il avoit eue avec S. Epiphane. p.184.d. 'Mais il y maltraitoit beaucoup Saint Jerome, qui appelle cette apologie non une lettre de paix, comme Jean le vouloit, mais d. une satyre mordante.'Il l'y qualifioit un homme rebelle à l'Ep.185.a. glise, travaillé d'une maladie tres dangereuse.'Toute sa lettre, « dit-il, est moins remplie de raisons qui le justifient, que d'inju- «

396.

» res contre moy. Il ne garde point de mesures dans la maniere » dont il me traite. S'il y est souvent parlé de moy, ce n'est que » pour me censurer, & m'insulter, comme si j'estois effacé du » livre de vie. [Gennade marque apparemment cette apologie de Jean,]'lorsqu'il dit qu'il avoit écrit un livre contre"ceux qui medisoient de ses intentions, dans lequel il montroit qu'il estimoit l'esprit d'Origene, mais qu'il ne s'attachoit pas à luy pour les dogmes. Genn.c.30.

obtrectatores studii sui.

'Il s'efforça de le repandre partout comme une réponse suffisante à tout ce que Saint Epiphane avoit écrit contre luy. [a]Saint Jerome dit qu'il envoyoit de tous costez ses legats, à qui il donne le titre de graves,'sans doute pour marquer ce qu'il dit autrepart, qu'il envoyoit[contre luy]un Prestre qu'il avoit ordonné aussi jeune que Paulinien.'Il se plaint aussi que quoique Jean témoignast toujours de l'inclination pour la paix, il ne laissoit pas de soulever contre luy l'esprit des Evesques de l'Occident, au sujet de l'ordination de Paulinien.'Son apologie fit en effet impression[à Rome]sur un grand nombre d'esprits, & les sentimens de ceux qui la louoient ou qui la blasmoient se balançoient assez egalement les uns les autres. Hier.ep.61.c.1. p.164.c. a c.4.p.167.b. c.16.p.181.b. ep.62.p.185.186. ep.61.c.1.p.162.c.

'Pour Theophile à qui elle estoit adressée, Jean se vantoit qu'elle estoit approuvée de luy, & Saint Jerome paroist l'avouer, en disant que c'estoit parceque Theophile ne savoit pas le sujet de la dispute.'Il dit à Theophile mesme qu'on taschoit de l'epouventer par la terreur du nom de cet Evesque[alors extremement puissant. Je ne sçay donc si ce ne seroit point aussi en ce temps là,]'que Theophile écrivit la lettre au Pape Sirice où il traitoit Saint Epiphane d'heretique, & d'auteur de schisme. 'Socrate & Sozomene assurent aussi que Theophile estoit encore en ce temps-ci fort opposé à Saint Epiphane, & qu'il l'accusoit d'estre un Anthropomorphite. [b]Ce Saint de son costé écrivit aussi vers ce mesme temps au Pape Sirice sur la dispute qu'il avoit eue avec Jean de Jerusalem, & se plaignoit de ce qu'on ne luy répondoit pas. c.1.p.163.b. ep.62.c.3.p.186.d. Pall.dial.c.16.p.151. Socr.l.6.c.9.0.315.c|Soz.l.8.c.14.p.418.f. b Hier.ep.61.c.4.16.p.167.b|181.b.

'Au milieu de cette guerre spirituelle, S. Jerome se vit encore à la veille d'eprouver les rigueurs d'une autre guerre par une inondation de barbares qui fit trembler tout l'Orient.[Theodose estoit mort au commencement de l'an 395, & l'on commença aussitost à sentir ce que l'on avoit perdu par sa mort."Car l'on vit la Thrace & la Grece ravagées par Alaric, & l'Orient souffrir le mesme malheur par un debordement effroyable de ep.30.p.200.d.

V. Arcade § 4, 8.

Huns. Ces ravages commencerent dés la mesme année 395, mais ils continuoient encore en 396,]'puisque Claudien parle de la guerre qu'Eutrope fit contre les barbares qui saccageoient l'Asie & la Syrie.

Claud. In Eut. l. 1. p. 99.

'Nous ne décrivons point le particulier de ces ravages des Huns qu'on peut voir en divers auteurs, [& nous raporterons seulement ce qu'en dit Saint Jerome en un endroit.][a]Nous avons vu, dit-il, sortir contre nous des dernieres extremitez du mont Caucase, non les loups de l'Arabie, [dont l'Ecriture parle si souvent,]mais ceux du Septentrion, qui en tres peu de temps ont couru un nombre infini de provinces. Que de monasteres ont esté pris[& renversez!]Que de fleuves ont esté rougis du sang des hommes! Toutes les villes par où passent les eaux de l'Halis, du Cydne, de l'Oronte, & de l'Euphrate, ont esté assiegées, sans excepter Antioche mesme. On emmenoit les captifs par bandes, & s'il faut dire ainsi, par troupeaux. La Phenicie, l'Arabie, la Palestine, & l'Egypte se croyoient déja captives, tant la frayeur y estoit grande!

In Ruf. l. 2. p. 20 | Socr. l. 6. c. 1. p. 300. b | Soz. l. 8. c. 1. p. 753. 754 | Hier. ep. 3. 30. p. 26. d | 200. c.
a Hier. ep. 3. p. 26. d.

'La croyance commune estoit qu'ils s'en venoient droit à Jerusalem, poussez par leur passion pour l'or qui les faisoit courir vers cette ville, 'enrichie par la devotion de toute la terre.[b]Cela obligea Saint Jerome & ceux qui estoient de sa compagnie à preparer des vaisseaux, à se tenir sur le rivage, à prendre garde de n'estre pas surpris par l'arrivée des ennemis, que l'on voyoit arriver de toutes parts à l'heure qu'on y pensoit le moins; & quoique les vents fussent contraires, à apprehender moins le naufrage que ces barbares, non tant par le desir de conserver leur vie, que par celui de sauver l'honneur des vierges.'Neanmoins la resolution que S. Jerome avoit fait d'établir sa demeure dans l'Orient, & l'amour qu'il avoit depuis longtemps pour les saints lieux l'y arresterent,'& le firent retourner à Bethléem quand le danger fut passé, [c'est à dire cette année mesme.]

ep. 30. p. 200. c.
ep. 61. c. 4. p. 167. b.
b ep. 30. p. 200. c. d.
d.
ep. 128. p. 58. d.

ARTICLE LXXVII.

De Sainte Fabiole.

'SAINTE Fabiole illustre dame Romaine, mais plus illustre par l'eloge que S. Jerome en a fait, que par ses richesses ni par sa noblesse,'& plus illustre encore par l'exemple de sa penitence, que par toutes ses autres vertus,'estoit venue en ce temps là à

Hier. ep. 30. p. 197.
p. 198.
p. 199. b.

Jerusalem pour y distribuer ses aumosnes ; & elle avoit demeuré quelque temps à Bethléem avec S. Jerome, sous qui elle étudioit les saintes lettres. 'Ce fut dans ce temps là qu'elle trouva dans sa chambre un livre qu'elle n'y avoit jamais vu ; [a]ce que S. Jerome contre qui il y a apparence qu'estoit ce livre, attribue aux artifices de Rufin & de ses moines. 'Saint Jerome songeoit à chercher quelque demeure propre pour une personne de si eminente vertu, qui desiroit d'estre dans une solitude, & en sorte qu'elle pust souvent jouir du bonheur de voir le lieu qui avoit servi de retraite à la Sainte Vierge. Mais le bruit de l'irruption des Huns estant survenu là dessus, elle qui n'avoit rien qui la retinst en Orient, s'en retourna à Rome pour vivre dans la pauvreté au mesme lieu où elle avoit vécu dans les richesses. 'Elle y mourut vers l'an 400, & Saint Jerome en écrivit alors la vie à la priere d'Ocean ami particulier de la Sainte.

in Ruf.l.3.c.2.p.232.d.
a c.
ep.30.p.200.c.
p.197.a.b.

[C'estoit apparemment dans le temps qu'elle demeuroit à Bethléem,]'qu'elle écrivit à Saint Jerome, pour le prier de luy expliquer ce que marquoient les vétemens d'Aaron & des autres grands Pontifes de la Loy. S. Jerome ne le fit que lorsqu'il fut retourné à Bethléem aprés la paix, [c'est à dire en l'an 396 ou 397, lorsque les barbares se furent retirez, & peutestre mesme depuis qu'il se fut reconcilié avec l'Evesque de Jerusalem,]'puisqu'il entendoit, dit-il, la voix de l'enfant JESUS couché dans sa creche,'au lieu qu'il n'entroit point dans la caverne avant sa reconciliation. [a]Sainte Fabiole estoit alors à Rome. [b]Il fit cet ouvrage en une nuit, [c]& outre les vétemens d'Aaron, il y expliqua encore pourquoi on donnoit de certaines choses aux Prestres, & quelques unes des loix qui les regardent. 'Il cite cette lettre en divers endroits.

ep.128.p.58.d.
d.
ep.61.c.16.p.180.
a.
a ep.128.p.63.b.
b b.
c p.58.d.
ep.30.p.200.c|in Ez.9.44.p.404.b|547.a.

'Dans le temps que Sainte Fabiole estoit à Bethléem avec Saint Jerome, un jour lisant le livre des Nombres, elle luy demanda avec modestie & humilité ce que vouloit dire cette multitude de noms ramassez ensemble; pourquoi chaque tribu estoit jointe differemment tantost à l'une & tantost à l'autre ;'& comment il se pouvoit faire que Bal am, qui n'estoit qu'un devin, eust prophetizé de telle sorte les mysteres qui regardent J.C, que presque nul des Prophetes n'en a parlé si clairement. Saint Jerome luy répondit ce qui luy vint alors dans la pensée, & elle en demeura satisfaite. Reprenant le livre, & estant arrivée à l'endroit où est fait le denombrement de tous les campemens du peuple d'Israel, depuis sa sortie d'Egypte jusques au fleuve du Jourdain ; comme

ep.30.p.199.b.
p.200.c.

elle demandoit au Saint sur chacun de ces campemens ce que c'estoit & ce qu'il marquoit, il luy répondit à l'instant sur quelques uns, il hesita sur d'autres, & il y en eut où il avoua tout simplement son ignorance. Mais elle le pressa alors encore plus de l'éclaircir de ses doutes; & comme s'il ne m'estoit pas « permis, dit le Saint, d'ignorer ce que j'ignore, elle se plaignoit « non de mon ignorance, mais de ce qu'elle estoit indigne de « comprendre de si grands mysteres. Enfin elle le contraignit « d'avoir honte de la refuser, & elle l'engagea à luy promettre un

p.200.c. traité particulier sur ce sujet.'Dieu permit neanmoins qu'il differast d'y travailler jusqu'aprés sa mort, afin d'avoir occasion de rendre à sa memoire ce témoignage de son souvenir, comme il

ep.117.p.41.a. promet de faire dans l'histoire de sa vie:'Et nous avons encore en effet ce traité des 42 stations ou campemens des Israelites adressé à Sainte Fabiole dans le titre:[Car le Saint ne marque

Du Pin, t.3.p. 407. jamais qu'il y parle à elle.]'Il y applique à chaque campement une instruction morale, considerant ce voyage des Israelites comme la figure du chemin qui conduit au ciel.

Hier.ep.147.p. 134.d|Du Pin, p. 410. 'Saint Jerome en répondant à un nommé Amand, qualifié Prestre dans le titre de la lettre, qui luy avoit proposé quelques

Hier.p.136.c. questions sur l'Ecriture,'dit qu'il avoit trouvé dans sa lettre un billet, portant qu'il falloit luy demander, si une femme qui a quitté son mari coupable d'adultere, & de tous les plus grands crimes, & qui en a epousé un autre par violence, peut participer à la communion de l'Eglise du vivant de son premier mari, sans

ep.30.p.198.c. passer par la penitence.'Ce cas est justement celui de Ste Fabiole, [en expliquant cette violence non d'une violence étrangere; (car S. Jerome ne remarque pas que la Sainte en ait souffert aucune de ce costé là,) mais de celle de la concupiscence. Il est vray que Saint Jerome raisonnant sur ce billet, dit plusieurs choses qui ne paroissent pas convenir à Fabiole: mais il est aisé de juger, que n'ayant point de connoissance particuliere du fait, il marque, non ce qui estoit, mais ce qui pouvoit estre, afin de ne laisser aucune ambiguité dans sa resolution. Il est ce semble

ep.147.p.136.c. d'autant plus aisé de raporter cela à Fabiole,]'que la maniere assez embarassante dont il explique dans la mesme lettre, comment J.C. doit soumettre un jour à Dieu tous les hommes, [peut faire croire qu'il écrivoit en un temps, où il n'evitoit pas si exactement les choses qui approchoient des heresies attribuées à Origene, c'est à dire avant les disputes dont nous parlons maintenant, & peutestre dans les premieres années qu'il demeura à Bethléem.

'Il resout le cas qu'on luy propose, en disant absolument que la femme est obligée à la penitence, & à quitter son second mari. [De sorte que si celle dont il parle est effectivement Sainte Fabiole, c'est à ses avis que l'Eglise est redevable de cet exemple illustre de penitence, quoiqu'il ne le marque point dans la vie qu'il a faite de cette Sainte. Baronius n'a pas mis Sainte Fabiole dans le martyrologe Romain.]'D'autres modernes en marquent la feste le 27 de decembre. d[?]572.a. Ferr.27.dec.p.488.

'Il faut remarquer avec Baronius qu'il y a eu dans le mesme temps une seconde Fabiole,'à laquelle S. Jerome dit qu'il envoya deux livres de son commentaire sur Ezechiel aprés la prise de Rome, [c'est à dire neuf ou dix ans depuis la mort de la premiere.]'Nous avons dans Saint Augustin une réponse à une Fabiole, à laquelle il avoit déja écrit auparavant. [Mais je ne voy point que nous en puissions rien tirer,] sinon qu'il luy écrit comme à une personne de pieté. [C'estoit peutestre à la seconde.] Bar.400.§35. Hier.ep.82.p.318.d. Aug.ep.106.p.319.1.



ARTICLE LXXVIII.

Saint Paulin écrit par Vigilance à Saint Jerome, qui luy répond: Quel estoit ce Vigilance.

Note 50. ["NOUS croyons devoir mettre sur la fin de l'an 396,]'la lettre 13[e] de S. Jerome écrite au grand Saint Paulin,[a] qui luy avoit envoyé par le Prestre Vigilance le panegyrique qu'il avoit fait du grand Theodose [à la fin de l'an 394, ou peu aprés. Hier.ep.13.p.101. a p.104.c|105.a.

'Il luy avoit aussi écrit par le mesme Vigilance,[b] pour le prier de luy enseigner le chemin par lequel il devoit marcher.[c] Il faisoit en mesme temps l'eloge de Saint Jerome,[d] & témoignoit l'estimer heureux de demeurer à Jerusalem. ep.75.p.113.b. b ep.13.p.105.a. c p.101.b. d p.101.c.

'Ce fut donc sur cela que Saint Jerome luy écrivit l'epistre 13, où il répond à ses louanges par d'autres louanges,'& s'humilie, en disant qu'une ferveur nouvelle pouvoit aisément surpasser une tiedeur de beaucoup d'années.'Il dit aussi que le bonheur consiste non à vivre dans un lieu saint comme Jerusalem, mais à y vivre saintement;'que la pieté n'est point attachée aux lieux; 'que mesme la vie de Jerusalem avoit des desavantages considerables pour un homme qui fait profession d'estre moine,'& qu'ainsi il feroit mieux de se retirer à la campagne hors des villes,'soit "en Italie, soit en Palestine. [L'on voit donc que s'il luy conseille de ne pas venir demeurer à Jerusalem,]'il ne le p.101.102. p.101.c. c. c.d. p.103.a. p.102.103. p.103.b. p.102.d. sive hic, sive alibi.

detourne pas neanmoins de venir se retirer dans un monastere de la campagne, auprés d'un village, comme estoit son monastere de Bethléem; & il suppose mesme qu'il le pourroit faire quelque jour. Que s'il ne l'y porte pas expressément comme il y porte d'autres personnes, c'est peutestre à cause du trouble que sa division d'avec Jean de Jerusalem causoit en ce pays là;]
p.105.a. 'de quoy il y a apparence qu'il luy veut toucher un mot à la fin de sa lettre, comme nous le dirons bientost.

p.105.b. 'Aprés avoir parlé de ce qui regarde sa retraite, il luy donne d'autres avis excellens pour sa conduite, & pour celle de sa fem-
p.104.c. me[Therasie.]'Il luy conseille de preferer dans la distribution de son bien les necessitez des temples vivans de J.C, à l'ornement des temples de pierres, & mesme de ne faire ses aumosnes
d|105.a|Du Pir, p.348. qu'avec beaucoup de discretion & de sagesse.'Il luy recommande surtout"d'étudier les Ecritures, & de penetrer dans les mysteres &c. qui sont contenus sous l'écorce de la lettre. Il souhaite de pouvoir estre assez heureux pour luy servir de conducteur dans cette étude; & il dit que s'il s'y veut appliquer avec les avantages qu'il avoit déja, il surpassera tout ce qu'il y avoit de plus docte & de plus illustre dans l'Eglise greque & latine.

[Cette lettre ne peut estre mise avant cette année, puisque le panegyrique de Theodose par S. Paulin n'a pas esté fait avant la fin de la precedente. Il ne faut pas aussi la mettre beaucoup
Hier ep.13.p. 104.&c. plustard,]'puisque S. Jerome y suppose partout que S. Paulin ne faisoit qu'entrer dans la pieté.ᵃIl semble ignorer qu'il fust
a p.105.a. b p.104.d. Prestre,[ce qui ne seroit pas difficile à croire.ᵇIl l'appelle nean-
p.105.d. moins son"collegue.'Il y cite ses livres contre Jovinien. *symmistem.*

Genn.c.35. 'Vigilance qui avoit apporté à S. Jerome la lettre de Saint
Bar.406.§ 39. Paulin, estoit Gaulois, selon Gennade.'Baronius ne le croit pas, parce, dit-il, que S. Jerome nous assure qu'il estoit Espagnol,
Hier.in Vig.c.1. p.131.a. originaire de'Calahorra,'qui estoit aussi la patrie de Quintillien, 1.
c c.a.p.121.b. &qui n'estoit alors qu'un village.ᶜCar nous apprenons de Saint Jerome, qu'il estoit né de la race de cette troupe ramassée de voleurs que Pompée tira autrefois d'Espagne, & qu'il établit dans l'endroit des Gaules qu'on appella pour ce sujet *Convenæ*, [& qui est aujourd'hui le pays de Comminges dans la Gascogne.]Mais en mesme temps que ce Saint le fait descendre des Vectons, des Arevaces, des Celtiberiens[peuples d'Espagne,]
c.1.p.120.d. 'il l'appelle un ennemi"né dans le sein des Gaules, & il dit que *vernaculum.* les Gaules n'ayant jamais eu de monstres comme l'Espagne &

Mal.l.4.c.20.p. 319.b. 'Mariana dit qu'il estoit né à Pampelune, & Prestre de Barcelone:[Mais il ne cite rien.]

toutes

toutes les autres provinces. Vigilance s'estoit elevé tout d'un coup[pour deshonorer ce pays,]en combatant contre J.C. & contre ses Saints.'Pour ce que S. Jerome l'appelle un"Cabaretier de Calahorra,[il peut l'avoir esté à la lettre,(car il semble que Saint Jerome le prenne ainsi,)sans estre natif ni de ce lieu, ni d'aucun autre endroit de l'Espagne.

caupenem. p.121.a.

'Son premier métier fut de gouster le vin, & de prendre garde si l'argent qu'il recevoit estoit bon. Il estoit"de la dependance de S. Paulin[par l'union que ce Saint avoit avec Saint Sulpice Severe,]à qui il appartenoit proprement, & dont il apporta en 395 une lettre à S. Paulin dans la Campanie.'Aprés qu'il fut relevé d'une maladie qu'il y avoit eu; ce Saint le renvoya dans les Gaules porter sa premiere epistre à S. Sulpice.'Il témoigne bien qu'il estoit battizé; mais il ne l'appelle que nostre Vigilance,[ce qui peut marquer qu'il n'avoit alors aucun degré dans le ministere ecclesiastique. Mais il y fut elevé aussitost aprés.] 'Car il estoit déja Prestre lorsque S. Paulin l'envoya à S. Jerome. [a]Gennade dit qu'il gouverna une eglise dans le diocese de Barcelone,[b]& Saint Jerome luy attribue la mesme fonction dans les Gaules.[Peutestre que depuis que Saint Jerome eut écrit contre luy en l'an 406,]le saint Evesque sous lequel il estoit dans les Gaules,[ou les ravages des barbares, l'obligerent de quitter les Gaules, & de se retirer à Barcelone.]

clientulus. ep.75.p.313.a.b. Paul.ep.1.p.1.8. ep.1.p.8.9. p.8.9. Hier.ep.13.p.105.a. a Genn.c.35. b Hier.ep.53.p.119.a|in Vig.c.1.p.120.c|121.b.

++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

ARTICLE LXXIX.

Vigilance parle contre Saint Jerome, luy demande pardon, & puis écrit contre luy: Le Saint luy répond.

'SAINT Paulin en envoyant Vigilance à S. Jerome, parla de luy avec estime, & S. Jerome s'en raportant au jugement d'un homme si saint,'le receut avec de tres grandes demonstrations d'amitié, & luy en fit gouster toutes les douceurs possibles durant le peu de temps qu'il put le retenir avec luy.'Des qu'il luy parla il reconnut bien qu'il avoit un discours fort mal poli & mal arangé. Cependant il aima mieux attribuer cela à sa simplicité,"ou à la vie qu'il avoit toujours menée à la campagne, plutost qu'à un defaut d'esprit & de jugement. Mais il vit bientost qu'il en avoit eu une opinion trop avantageuse.

Hier.ep.75.p.313.b. ep.13.p.105.a. ep.75.p.313.b. *rusticitatem.*

'Pendant qu'il estoit en Palestine il y arriva un tremblement de terre durant la nuit:[& Marcellin raporte aprés S. Prosper,

in Vig.c.4.p.124.d.

qu'il y en eut un en 396, qui dura plusieurs jours. Ce tremblement reveilla tout le monde. Vigilance effrayé comme les autres, sortit, mais tout nud, & parut ainsi à la vue de diverses personnes, soit qu'il eut l'esprit un peu aliené par la bonne chere qu'il avoit faite la veille, soit par quelque autre raison. Saint Jerome dit qu'il prioit en cet état lorsque la frayeur le prit. Je pense que c'est pour se moquer.]

ep.13.p.105.2. 'S. Jerome en répondant à S. Paulin, luy mande que Vigilance s'estoit hasté de s'en aller, mais qu'il ne peut pas luy dire la cause de cette precipitation, depeur qu'il ne semble vouloir offenser quelqu'un.[Cela regarde ce que Vigilance avoit fait ep.75.p.312.d. dans la Palestine.]'Car il s'estoit emporté contre S. Jerome, en l'accusant de suivre les erreurs d'Origene, dont il ne connoissoit que la moindre partie: & neanmoins S. Jerome dit assez clairement qu'il suivoit luy mesme ces erreurs, & qu'il les avoit p.313.2. signées.'Il faisoit un crime au Saint de lire Origene, pretendant qu'il avoit luy mesme des livres d'Origene, & de ceux où l'on trouvoit plusieurs choses contre la doctrine de l'Eglise.

[Saint Jerome non content de luy fermer la bouche par cette p.312. réponse,]'luy protestoit qu'il ne lisoit Origene que comme Apollinaire & les autres auteurs dans lesquels l'Eglise cordannoit quelques opinions, mais qui ne laissoient pas d'avoir quelque chose d'utile; parceque le dessein de ses études l'engageoit à lire un grand nombre d'auteurs, pour tirer de chacun ce qu'ils avoient de bon, & laisser le reste; qu'il condannoit les dogmes contraires à la doctrine de l'Eglise, qu'il anathematizoit tous les jours diverses opinions d'Origene, qu'il le croyoit heretique en beaucoup de points, & que ce n'estoit que pour cela qu'il n'estoit pas aimé des heretiques,[ce qui ne paroist pas pouvoir marquer d'autres personnes que Jean de Jerusalem, & ceux qui d. s'attachoient à luy.]'Mais qu'il ne laissoit pas de reconnoistre que le mesme Origene avoit fort bien expliqué l'Ecriture en beaucoup de rencontres, developé les obscuritez des Prophetes, & decouvert de tres grands mysteres de l'ancien & du nouveau Testament.

d. 'Mais quelques raisons que le Saint luy pust dire, Vigilance p.313.b. ne s'en satisfaisoit point.'Il accusoit toujours d'heresie & Saint Jerome & Ocean,[qui estoit, comme nous avons vu, à Bethléem avec Sainte Fabiole.] Il ne se rendoit point non plus au jugement ni de Paulinien,[qui pouvoit estre alors venu visiter S. Jerome,] ni de Vincent, tous deux Prestres, ni d'Eusebe[de Cremone.]

'S. Jerome dit que c'estoit Rufin qui avoit excité contre luy la rage de Vigilance, de la sottise duquel il se servoit pour satisfaire sa malice, [estant bien aise qu'on crust que Saint Jerome n'avoit point d'autre sentiment que luy touchant Origene,]'& que ce qu'il disoit contre cet auteur n'estoit qu'un pretexte qu'il prenoit pour colorer son schisme & sa separation d'avec l'Eglise [de Jerusalem.] in Ruf.l.3.c.6.p. 238.d. ex Ruf.l.2.p.225. b.

'Enfin neanmoins Vigilance se reconnut. Il demanda pardon à Saint Jerome,'& un jour que ce Saint parloit sur la resurrection, & montrant que nos corps ressusciteront veritablement corps, il témoigna & de paroles, & par toutes sortes de marques & de gestes, combien il approuvoit ce qu'il disoit, & qu'il le croyoit tres orthodoxe.'Il se hasta [ensuite] de quitter la Palestine, 'estant toujours en bonne intelligence avec S. Jerome"qui le dit assez formellement. [Et je ne voy pas sans cela, comment] 'ce Pere l'auroit pu qualifier un saint Prestre, & se remettre au bon raport qu'il feroit de luy à S. Paulin. Il semble mesme qu'il ait envoyé par luy la réponse qu'il fit à la lettre de Saint Paulin qu'il luy avoit apportée. ep.75.p.314.c. p.313.b. ep.13.p.105.2. NOTE 51. ep.75.p.313.b. ep.13.p.105.2.

'Vigilance ayant reconnu S. Jerome sur terre pour orthodoxe, se ressouvint lorsqu'il fut sur mer que c'estoit un heretique;'& retombant dans sa premiere faute,'il declama contre luy au milieu des flots de la mer Adriatique, & parmi les neiges des Alpes Cottiennes [qui separent l'Italie du Dauphiné & de la Provence.]'Il se vanta dans son pays, [c'est à dire dans les Gaules,] que le Saint n'avoit osé resister à son eloquence,'& fit mesme quelque ouvrage pour ce sujet,'que Gennade semble avoir voulu marquer.'Saint Jerome crut que l'humilité Chrétienne, [qui veut que nous satisfassions tous ceux qui nous demandent raison de nostre foy,]l'obligeoit d'y répondre, & il fit pour cela sa lettre 75 adressée à Vigilance mesme,'où en luy répondant, il refuta par avance les calomnies & les faux eloges de Rufin,[a]qui dans sa preface sur le Periarchon, pretendoit qu'en louant & en traduisant Origene, il imitoit Saint Jerome. ep.75.p.313.b. p.314.c. ep.53.p.119.2. ep.75.p.313.a. b. Genn.c.35. Hier.ep.75 p. 312.d. ex Ruf.l.3.c.6.p. 238.d. a ep.65.p.187. 188.

'Le Saint traite Vigilance dans ce discours avec un extreme mepris, comme un homme qui poussé du zele du diable, & dans le desir de s'acquerir de la reputation, rendoit tous les hommes témoins de son ignorance & de ses folies,'qui joignoit une extreme presomption à une extreme foiblesse, qui n'avoit point dutout esté elevé dans l'intelligence des Ecritures, qui avoit besoin d'étudier la grammaire, la rhetorique, & les opinions ep.75.p.187.188. a.b.

des philosophes, afin d'estre assez habile pour se taire. Il luy reproche qu'il avoit fait dans son livre un blaspheme touchant l'Incarnation, en expliquant le songe de la statue de Nabucodonosor,'& il l'exhorte à en faire penitence dans le sac & dans la cendre, depeur qu'il n'en obtienne le pardon que selon l'erreur d'Origene & avec le diable. 'Gennade marque aussi qu'il avoit mal expliqué une vision de Daniel: mais il dit que c'estoit la seconde.

p.314.c.

Genn.c.35.

c.35. 'Il reconnoist avec S. Jerome qu'il n'estoit point habile dans les Ecritures, & que sous[un faux pretexte]de zele pour la religion, mais par un veritable esprit de vanité, il avoit écrit de diverses choses dont il n'estoit point capable de parler. Il n'y a que pour l'elocution qu'il dit qu'il avoit assez de politesse,'au lieu que Saint Jerome luy reproche un style tout à fait barbare, pour lequel il avoit besoin d'aller étudier en grammaire:'& lorsqu'il écrivit encore contre luy en 406, il dit qu'il est aussi ignorant pour les paroles que pour les choses, qu'il n'a aucune beauté d'expression, & qu'il ne pourroit pas mesme défendre la verité.'Erasme trouve pourtant le jugement de Gennade veritable, selon les endroits que S. Jerome mesme cite de cet écrivain.

Hier.ep.75.p.313.d.

in Vig.c.2.p.121.b.

p.120.d.

ex Ruf.l.1.p.110.c|ep.75.p.313.a. 'On voit dans la lettre de Saint Jerome ce que Rufin dit que ce Saint avoit écrit contre Vigilance: Que par son moyen tous les Latins connoissoient ce qu'il y avoit de bon dans Origene, & ignoroient ce qu'il y avoit de mauvais.

[Selon la suite que nous avons mise à tout ceci, on peut juger que Vigilance n'estant demeuré que peu de temps dans la Palestine, & ayant écrit contre Saint Jerome aussitost qu'il fut retourné de là dans les Gaules, il faut mettre l'écrit de Saint Jerome contre luy en l'an 397, un peu avant sa reconciliation avec Jean de Jerusalem & Rufin, ou un peu aprés,sans]'le remettre à l'an 400, comme a fait le Pere Vastel. Pour les autres erreurs de Vigilance qui ont encore rendu son nom plus celebre, nous en parlerons en leur lieu.]

Vast.p.319.2.c.

ARTICLE LXXX.

Saint Jerome écrit à Rome & à Alexandrie contre Jean.

Hier.ep.61.c.1.p.162.c. 'IL y avoit déja trois ans que Saint Jerome demeuroit dans le silence,[en n'écrivant rien nommément & publiquement contre Jean de Jerusalem.]Il estoit dans le dessein de garder tou-

jours le mesme silence. Mais Pammaque l'obligea de le rompre, en luy mandant[de Rome]les effets que l'apologie de Jean [adressée à Theophile]y avoit causez, & l'exhortant à y repondre.'Ce fut donc sur cela qu'il adressa à Pammaque mesme la lettre 61,[dont le principal dessein]est de montrer, que le trouble de l'Eglise ne venoit point de l'ordination de Paulinien, mais de ce que Jean donnoit des sujets tres legitimes de le soupçonner d'heresie. Il s'étend beaucoup pour cela à faire voir"que cet Evesque ne se justifioit point suffisamment dans son apologie; & sur cette supposition, dont nous n'entreprenons point de juger, il le presse d'une maniere tres forte. Il le blasme aussi beaucoup de n'avoir rien répondu à S. Epiphane:[& je ne voy pas bien ce qu'on peut dire sur ce point pour la défense de Jean."Cette lettre se doit mettre à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante, avant la reconciliation qui s'y fit, comme nous allons bientost voir, & qui peut mesme avoir empesché le Saint ou d'achever cette piece, ou au moins de la publier.]'Il y parle d'une dispute qu'il avoit eue depuis peu avec un Marcionite sur le sujet de la resurrection des corps.'Il y promet un traité pour refuter les opinions d'Origene;[mais on ne voit pas qu'il ait jamais accompli cette promesse.

c|Du Pin, p.373-375. — &c. — Note 52. — Hier.ep.61.c.14.p.178.c.d. — c.6.p.170.d.

Theophile voyant que la legation d'Isidore n'avoit pas eu tout l'effet qu'il souhaitoit pour rétablir l'union dans l'Eglise de Jerusalem,]écrivit luy mesme à S. Jerome pour l'exhorter à la paix, ramassant pour cela divers passages de l'Ecriture,ᵃmais ne touchant qu'assez legerement les heresies qu'on attribuoit à Jean. 'S. Jerome témoigne que cette lettre estoit remplie de douceur & de charité. Il y répondit par la lettre 62,["qui peut avoir esté écrite vers l'été ou l'automne de l'an 396.]

ep.62.c.1.p.183.b. — a c.2.p.185.a. — c.1.3.p.183.b|186.d. — Note 53.

'Il proteste à Theophile par cette réponse qu'il est tres disposé à la paix, mais qu'elle depend autant de ses parties que de luy: 'qu'au reste il entend une paix de cœur, & non de levres, une paix qui unisse des amis, & non qui fasse des esclaves;'qu'il sçait les Canons, mais qu'il hait la domination & l'orgueil.'Il fait ensuite diverses plaintes de la maniere dont Jean le traitoit dans son apologie, tasche de satisfaire à ses reproches, & luy en fait de son costé d'une maniere assez aigre,'quoiqu'il reprime, dit-il, extremement la chaleur de son esprit par le desir & par l'attente de la paix.'Il dit resolument que si Jean ne veut point de paix à moins que Paulinien ne soit soumis, non à S. Epiphane, mais à luy, il montre qu'il n'aime pas la paix, mais qu'il desire de se venger sous le titre de paix.

p.183.b. — d|184.c. — d. — c.2.3.p.184-86. — c.2.p.185.a. — c.3.p.186.c.

c.2.p.185.2. 'Pour ce qui est de la foy de Jean, il semble s'en raporter à S. Epiphane, & témoigne neanmoins comme dans sa lettre precedente, qu'il ne trouve pas qu'il se justifie suffisamment dans son apologie.

c.4.p.187|Du Pin, p.375-378. 'Il demande à Theophile pour conclusion de sa lettre, qu'il luy apprenne à vouloir la paix, & non pas à l'exiger; & que si Jean vouloit luy témoigner la mesme bonne volonté qu'il luy témoignoit autrefois lorsqu'il agissoit par luy mesme, il le trouveroit soumis à luy comme à tous les autres Evesques, qui neanmoins, dit-il, estoient Orthodoxes, pour l'honorer comme un pere, & non pas pour le craindre comme un maistre, ni pour s'assujettir sous son nom à d'autres à qui il n'estoit nullement resolu de se soumettre. Il parle au nom de plusieurs, [comme joint ou à son frere, ou aux autres Religieux de son monastere. Il ne nomme jamais Jean dans cette lettre. Je croy que de ce qu'il ne le presse pas beaucoup sur la foy, c'est que Theophile pouvoit n'estre pas disposé à le trouver en cela fort coupable.]



ARTICLE LXXXI.

Reconciliation de Saint Jerome avec Rufin & Jean de Jerusalem.

[NOUS ne savons point si quelque autre occasion que la division de l'Eglise de Jerusalem, attira Theophile dans la Palestine.]

Vast.p.549.1.d. 'Mais on trouve qu'il y vint, & sans doute depuis la

p.547.2.d. lettre de S. Jerome dont nous venons de parler.'On peut juger

Hier.ep.68.p. 310.c. qu'il y parut favorable à Jean de Jerusalem,'puisque S. Jerome luy écrit en ces termes: Vostre sainteté se souvient sans doute, « que lorsque"vous demeuriez avec nous, je n'ay point manqué à « m'acquiter*en personne de tous les devoirs dont j'estois capa- « ble, & que je ne considerai pas alors ce que†les regles de la « prudence vous faisoient faire, mais ce que la bienseance deman- « doit de moy.

" quo nobiscum manebat.
* meus sermo.
† pro dispensatione.

Vast.p.547-549. Hier.ep.68.p. 310.c. 'Ce voyage de Theophile ne donna pas encore la paix à l'Eglise de Jerusalem;'& par la mesme lettre que nous venons de citer, il paroist que depuis qu'il en fut parti, Saint Jerome luy écrivit plus d'une fois sans en recevoir de réponse.

[Il faut neanmoins remarquer que l'endroit sur lequel nous fondons aprés quelques autres le voyage de Theophile à Jerusalem,]

B b.P.t.3.p.114. 2. 'se lit quelquefois d'une maniere qui signifie que ce Patriarche"demeuroit dans le silence, sans répondre aux lettres que Saint Jerome luy écrivoit.[Et cela semble mesme mieux convenir avec la suite de l'endroit. D'une maniere ou d'une autre,]

" quo tacebas.

Hier.ep.68.p. 310.c. 'il est certain qu'aprés que Saint Jerome eut attendu assez

longtemps quelque marque de civilité ou d'amitié de la part de Theophile, il en receut enfin une lettre, mais où l'on peut juger que Theophile le reprenoit assez fortement de violer les Canons de l'Eglise, [ou en se separant de son Evesque, ou en soutenant l'ordination de son frere.]

'S. Jerome ne laisse pas de luy témoigner par sa réponse qu'il luy est obligé de sa lettre ; & pour ses avis il proteste qu'il n'a point de plus grand soin que d'observer les loix de J. C, de ne point violer les regles des Peres, & de se souvenir toujours de la foy des Romains qui a esté louée par la bouche de l'Apostre, & que l'Eglise d'Alexandrie se glorifioit d'imiter, [voulant apparemment insinuer que c'estoit à cause de la foy qu'il se separoit de Jean, & peutestre dire à Theophile qu'il ne la suivoit pas trop.] 'C'est aprés cela qu'il ajoute [d'une maniere assez seche, ce que nous avons raporté "en un autre endroit,] que beaucoup de Saints se plaignoient de sa douceur envers les méchans, & l'heresie [qu'ils soutenoient. c. c. V. Theophile § 8.

L'AN DE JESUS CHRIST 397.

Ce fut, comme nous croyons, au commencement de cette année, que S. Jerome écrivit à Heliodore sur la mort de Nepotien, & qu'il fit ensuite son commentaire sur Jonas. Mais nous aimons mieux remettre à parler de l'un & de l'autre, aprés que nous aurons achevé ce qui regarde sa dispute avec Jean de Jerusalem.]

Note 54. 'Elle duroit encore "lorsqu'il travailloit sur Jonas, [& on ne voit point dans les auteurs par le moyen de qui elle fut enfin terminée, puisque ce qu'avoit fait Theophile ne l'avoit pas entierement éteinte.] Hier. in Jon. 1. p. 129. b.

'On peut neanmoins presumer qu'il fit enfin ce qu'il n'avoit pu faire d'abord. 'S'il en faut croire Pallade, ce furent les soins de Rufin mesme & de Melanie qui réunirent à l'Eglise les 400 moines qui en estoient separez à cause de Paulin : 'Et il est bien aisé de croire avec Vastel que Pallade a voulu dire Paulinien, [puisqu'il parle de ce que Melanie fit à Jerusalem, où l'on ne peut presumer qu'il y eust 400 moines divisez de l'Eglise à cause de Paulin d'Antioche. S'il y en eust eu quelqu'un, c'eust du estre S. Jerome qui avoit esté ordonné Prestre par luy : Et neanmoins il seroit ridicule de pretendre qu'il se fust separé de Jean pour ce sujet.] Bar. 399. § 32. Laus. c. 118. p. 1011. b. Vast. p. 534. 1. b. c.

'Rufin dit que ce fut avec beaucoup de peine que la paix fut rétablie entre Saint Jerome & luy. [a] Ils se donnerent les mains l'un à l'autre dans l'eglise de la Resurrection [à Jerusalem,] & ils Hier. ex Ruf. l. 1. p. 231. a. a l. 3. c. 5. 7. 244. c.

y joignirent l'immolation du divin Agneau.[Paulinien eut apparemment la liberté de demeurer au monastere de Bethléem,] 'puisque Saint Jerome l'envoya[l'année suivante]vendre ce qui leur restoit de bien pour faire subsister ce monastere ;'ensuite de quoy il paroist qu'il demeuroit avec son frere.'Baronius croit que les erreurs d'Origene furent condannées par le silence.

ep.26 p.166.d. ep.90.p.345.b. Bar.395.§32.

[Pour ce qui est de Jean de Jerusalem, il faut que S. Jerome fust bien réuni avec luy, s'il est vray]'qu'il ait gouverné sous luy l'eglise paroiciale de Bethléem, comme S. Sulpice Severe l'assure sur le raport de Postumien, qui vint deux fois voir S. Jerome,'& à la derniere fois il passa six mois de temps avec luy.'Il paroist par une lettre du Saint que Theophile se plaignant de Jean, S. Jerome le défendit, & témoigna qu'il estoit entierement innocent.'L'Evesque de Jerusalem[qui ne pouvoit estre autre que Jean,]assista en l'an 404 aux funerailles de Sainte Paule :[& je croy qu'on ne trouvera point qu'aprés une dispute si animée, S. Jerome ait rien dit qui pust blesser la reputation ou l'esprit de cet Evesque.]

Sulp.dial.1.c.4. p.249. p.251. Hier.ep 70.p. 370.d|Vall.p. 516.1.a. Hier.ep.27.p. 182.d.

'Aussi on n'eust pu luy rien reprocher de plus sensible, que de l'accuser d'infidelité aprés une reconciliation.ᵃIl proteste à Rufin qu'il entretient avec toute la candeur & la simplicité possible l'amitié qu'il avoit renouvellée avec luy, qu'il ne luy reste aucune"animosité qui le porte à l'offenser, & qu'au contraire il prend garde avec tout le soin possible à ne rien faire, mesme innocemment, qui puisse donner occasion de le soupçonner de quelque mauvaise volonté.

ex Ruf.l.3.c.9. p.142.b a ep.66.p.195.b. rancor.



ARTICLE LXXXII.

Saint Jerome fait l'eloge de Nepotien : Commente Jonas & Abdias.

[IL faut maintenant passer à l'eloge funebre que S. Jerome fit de Nepotien,"puisqu'il le fit, comme nous croyons, des le commencement de cette année. Nous avons vu ci-dessus quelle estoit la vertu de Nepotien, lorsque nous avons parlé de la lettre que S. Jerome luy écrivit vers le commencement de l'an 394.] 'Mais plus son ame estoit agreable à Dieu, plus il se hasta de l'enlever, depeur que la malignité[du monde]ne corrompist son innocence.'Il fut attaqué de la fievre ; mais au milieu de l'ardeur qui dessechoit toutes ses veines, quoiqu'il pust à peine respirer, il consoloit son oncle qu'il voyoit s'affliger[de sa maladie.]

Note 55. Hier.ep.3.p.21. b. p.25.a.

397.
die.] Son visage estoit gay & content. Tous ceux qui l'environnoient versoient des larmes: luy seul témoignoit de la joie. Il relevoit son manteau, étendoit les mains, voyoit ce que les autres n'appercevoient pas, saluoit ceux qui le venoient voir, en se levant comme pour aller audevant d'eux. Vous n'eussiez point cru qu'il alloit mourir, mais qu'il partoit pour un voyage, qu'il ne quittoit pas ses amis, mais qu'il en alloit trouver d'au-
» tres. Qui croiroit, dit S. Jerome, qu'il se souvinst dans ce temps
» là de nostre amitié, & que dans ces derniers momens son ame
» presque agonizante fust encore sensible à la douceur des études?
» Ayant pris la main de son oncle; Je vous prie, luy dit-il, d'en-
» voyer cette tunique dont je me servois dans les fonctions de
» mon ministere, à mon tres cher Pere pour l'age, & mon frere
» pour la dignité: & si vous me deviez quelque affection comme
» à vostre neveu, accordez là toute entiere à celui que vous aimiez
» déja avec moy. Il mourut en prononçant ces paroles, en tenant
» son oncle, & pensant à moy.'Saint Jerome ne craint point de p.22.a.
&c. dire qu'il sçait qu'il est avec JESUS CHRIST "au milieu des troupes des Saints, où il voit ce qu'il avoit cru dans la cité du Seigneur.

'Heliodore comme oncle selon la chair, & selon l'esprit comme Evesque, ressentit une douleur aussi vive de cette mort, que si on luy eust dechiré les entrailles, voyant mourir devant luy celui qu'il destinoit pour estre son successeur dans l'episcopat, parceque tout le monde le jugeoit digne de ce degré.'Il eut neanmoins cette consolation que sa douleur fut celle de toute la ville [d'Altino,] & mesme de toute l'Italie. p.23.a. b.

'Cette mort perça particulierement le cœur de Saint Jerome, & il en écrivit une grande lettre à Heliodore,'où il employa pour satisfaire sa douleur tout ce qu'il avoit de forces.'Aprés en avoir d'abord exprimé la violence,'il se console par le souvenir de la victoire que J.C. a remportée sur la mort par sa propre mort;'& il y ajoute l'exemple de la generosité que quelques payens ont fait paroistre dans des occasions semblables, afin, dit-il, que les Fideles rougissent de faire moins que des infideles. 'Il passe ensuite à representer la vertu de Nepotien,[a]& aprés avoir parlé de sa mort avec beaucoup de sentiment,[b]il montre combien un philosophe Chrétien, & surtout un Evesque comme Heliodore, est obligé de se moderer dans sa douleur. p.21.a. ep.30.p.197.b. ep.3.p.21.a. b|22. p.22.d. p.23-25. a p.25.a.b. b b|26.c.

'Il emploie la derniere partie de sa lettre à representer les calamitez extraordinaires que l'on voyoit depuis environ 20 ans, p.26|Du Pin, p. 354.

pour dire que ces accidens sont communs, & qu'il ne faut pas regretter ceux qui meurent dans un temps si plein de miseres. Il y marque aussi les malheurs arrivez aux plus illustres personnes de son siecle, & il n'y oublie pas ce qu'on avoit vu depuis un an ou deux dans la chute de trois illustres Consuls de l'Orient, Rufin, Abondance, & Timase, [dont on a vu l'histoire sur Arcade.] 'Il se sert de ces mesmes accidens pour faire une exhortation fort vive à la penitence. 'Il parle en divers endroits de cette lettre, 'qu'il qualifie d'ordinaire du nom d'epitaphe.

Hier.ep.3.p.17. | in Jon.pr.p.122.c. | ep.3.10.p.21.2| 197.b|89.c.1.p. 337.b. | a in Am.pr.3.p. 99.2. | b in Jon.pr.p. 122.c. | in Am.pr.3.p.99. a. | in Jon.pr.p.122. c. | c in Matt.12.p. 37.d. | d ep.89.c.6.p.144. d. | e Aug.ep.28.p. 39.1.2|41.2. | f in Jul.l.1.c.7. p.373.2.c.d|pec. m.l.3.c.6.p.306. 307. | g Hier.in Am. pr.3.p.99.2. | in Abd.pr.115.2.

[a]Il y avoit longtemps que Saint Jerome interrompoit par un long silence le travail qu'il avoit commencé pour l'explication des Prophetes. [b]Il en avoit expliqué cinq des petits, Michée, Nahum, Abacuc, Sophonie, & Aggée, des devant son livre des hommes illustres, [c'est à dire avant la fin de 392.] 'Il reprit enfin le mesme dessein à la priere de Pammaque, & expliqua pour luy Abdias & Jonas. 'Il commença "par le commentaire de Jonas, NOTE 56. [c]qu'il cite dans celui qu'il fit l'année suivante sur S. Matthieu, [d]& depuis écrivant à S. Augustin. [e]Saint Augustin le cite aussi plusieurs fois pour établir le dogme du peché originel que Saint Jerome y avoit marqué d'une maniere, dit-il, "fort precise, & *insigniter.* tout à fait claire; [f]& il l'emploie contre les Pelagiens, en faisant un fort bel eloge de l'auteur.

[g]Saint Jerome joint le commentaire d'Abdias à celui de Jonas, & mesme il le met le premier; [ce qui semble nous obliger au moins à le mettre à peu pres en mesme temps. Neanmoins s'il est vray] 'que ce soit trente ans depuis qu'il avoit fait un autre commentaire sur le mesme prophete, lorsqu'il se retira [en 374] dans la solitude de Calcide, comme il le semble dire, [il est ce me semble difficile de le mettre avant l'an 400, ou mesme avant 403.] 'Il est toujours certain que c'estoit avant l'an 406. [h]Il le dicta en deux nuits, [i]& l'adressa à Pammaque.

in Am.pr.3.p.99. a. | h in Abd.p.122. c. | i p.115.a|in Am. p.99.a.

ARTICLE LXXXIII.

Rufin vient à Rome, & traduit l'apologie d'Origene: De Macaire de Rome.

[CE fut, comme nous avons dit, quelque peu de temps aprés le commentaire sur Jonas, que Saint Jerome se reconcilia avec Jean de Jerusalem, & avec Rufin. Rufin ne demeura pas longtemps à Jerusalem depuis cette reconciliation; & ce qu'il fit à Rome avant la mort du Pape Sirice, nous oblige de croire

397.
Note 57. avec Baronius qu'il y vint dés cette année.]'Il partit dans l'union & dans la paix avec S. Jerome : Ils se donnerent les mains l'un à l'autre, & Saint Jerome le conduisit [comme son ami.] Hi. r. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241.

'Mais l'evenement a depuis fait dire au Saint, que les heretiques [Origenistes] aprés avoir mis tout en trouble dans l'Orient, & s'estre portez jusqu'à un tel comble de rage qu'ils ne pardonnoient ni à eux mesmes, ni à un seul de tout ce qu'il y avoit de plus gents de bien, ne se contentant pas d'y avoir tout renversé, envoyerent jusque dans le port de Rome un vaisseau plein de personnes qui vomissoient des blasphemes contre la verité de la foy.'Il dit encore par ironie ; O l'incomparable galere qui est venu enrichir la pauvreté de la ville de Rome par la doctrine [d'Origene,] dont elle s'estoit fournie dans l'Egypte & dans l'Orient. [Il fait allusion dans ces paroles au sujet que Rufin dit avoir eu de traduire l'apologie d'Origene, & ensuite son livre celebre des Principes, comme ce que nous allons raporter nous l'apprendra.] ep. 16. p. 110. c. In Ruf. l. 3. c. 8. p. 243. a.

'Il y avoit alors à Rome un nommé Macaire, homme celebre, dit Rufin, par sa foy, par son erudition, par sa noblesse, par sa vie,'& que l'on pouvoit appeller un homme de desirs [comme Daniel.][a] Saint Jerome l'appelle un homme tres habile,[b] & veritablement digne de la beatitude marquée par son nom, s'il n'eust pas eu, dit-il, le malheur de tomber entre les mains d'un maistre tel que Rufin.'Gennade en parle, & dit que c'estoit un moine qui écrivoit à Rome.'C'est pourquoi quelques uns pretendent qu'il peut estre auteur des homelies greques, que d'autres attribuent au grand Saint Macaire d'Egypte. [Mais on n'a point de raison particuliere de le pretendre,] ce qu'on dit que ces homelies paroissent estre d'un Semipelagien, [n'en estant pas une.] Ruf. in Hier. l. 1. p. 206. c. pro Or. p. 172. c| 194. c. a Hier. in Ruf. l. 3. c. 8. p. 243. a. b ep. 16. p. 120. c| Bar. 397. § 28. Genn. c. 28. S. Van. t. 2. p. 108.

'Rosweide croit que c'est le mesme Macaire à qui Saint Paulin estant déja Evesque, [& ainsi aprés l'an 409,] écrit comme à un homme qui honoroit & voyoit avec joie les œuvres de Dieu, [& qui avoit du credit,]'puisqu'il l'emploie pour servir à Rome un de ses amis auprés d'un Senateur Romain contre un receveur de ce mesme Senateur.'Il croit aussi que celui que Pallade nous apprend avoir esté Vicaire des Prefets [du Pretoire,] qu'il dit estre un homme illustre & habile, qui estoit arrivé jusqu'à la perfection de l'amour de Dieu [dont les hommes sont capables,] & qui en pratiquant sur la terre une vie tres sainte & tres reglée, attendoit la vie eternelle & bienheureuse, [que Dieu nous promet dans le ciel.] Car Pallade le croyoit encore vivant lorsqu'il Pau'. ep. 36. p. 130| n. p. 817. ep. 36. p. 131. p. 817| Lausc. 131. p. 1037. b. c| Nor. h. P. p. 9. e.

écrivoit, [c'est à dire en 420.] Pallade le met parmi plusieurs 397.
autres personnes illustres de Rome;"& il semble dire qu'il avoit ἀφῆκεν ἐς.
distribué son bien aux pauvres aussibien que S. Pammaque. [Il
Aug. ep. 125. p. 241. 1. d. avoit esté marié,]'puisque Saint Paulin avoit écrit une grande
lettre à un Macaire pour le consoler de la mort de sa femme.

Boll. 2. jan. § 1. p. 90. b. d. 'Bollandus croit que c'est le mesme que celui dont l'Eglise de
Plaisance garde le corps sous un autel dedié sous son nom, &
§ 3. 5. dont elle fait la feste le 2 de janvier.'Il ajoute qu'on l'honore
encore dans une eglise du Bolognese, où l'on pretend qu'il a vécu
§ 3. p. 90. solitaire [durant quelque temps. Nous omettons]'les autres choses
qu'il en dit, parcequ'elles n'ont point d'autre autorité que
Hier. ep. 16. p. 128. c. Ferrarius.'Mais comme Saint Jerome en appellant Macaire le
disciple de Rufin, semble dire qu'il avoit embrassé les erreurs
Boll. 2. jan. p. 90. § 6. d'Origene, que ce Saint attribue souvent à Rufin,'Bollandus
dit qu'il les abjura depuis; & il promet de montrer autrepart
que Rufin les a aussi abjurées luy mesme. [Je ne sçay où il l'a pretendu
faire; mais je voudrois qu'il nous en eust donné de bonnes
preuves. Le plus court est de dire qu'on peut estre Saint en
estimant & en aimant Origene, pourvu qu'on n'aime pas ses
erreurs.]

§ 1|Vit. P. n. p. 231. 'Il y a un autre Saint Macaire de Rome, dont les Grecs font le
23 d'octobre. C'est celui qui demeuroit à huit lieues du paradis,
selon son histoire raportée dans les vies des Peres, dont il suffit
Bar. 2. jan. de dire avec Baronius'qu'elle n'est pas bien approuvée,ᵃquoi-
ᵃ Boll. 14. may, p. 159 b|Hier. t. 1. p. 237. a. qu'on en puisse dire bien davantage: & Bollandus croit que c'est
l'histoire que Saint Jerome rejette dans la vie de S. Paul ermite
comme une pure fiction. Il croit encore que ce qu'on en lit dans
les Ménées des Grecs, n'y a esté mis avec beaucoup d'autres
choses que depuis fort peu de temps, puisqu'on n'en trouve rien
dans divers synaxaires manuscrits, quoique les Grecs soient
depuis longtemps capables de croire des fables. [Quoy qu'il en
soit, cette histoire n'a rien de commun avec celle de Macaire
dont nous parlons.]

Hier. in Ruf. l. 1. c. 7. p. 247. a. Pour retourner à nostre suite,]'lorsque Rufin arriva à Rome,
ᵇ ex Ruf. l. 1. p. 206. c. ᵇMacaire travailloit à un ouvrage contre la vanité du destin"& Mathesim.
ᶜ Genn. c. 28. de l'astrologie judiciaire,ᶜque Gennade nous apprend avoir esté
ᵈ Hier. ex Ruf. l. 1. p. 206. c. achevé, & mis en lumiere à Rome.ᵈComme c'estoit une matiere
aussi difficile à traiter, qu'elle estoit utile & necessaire en un
temps où beaucoup de personnes se laissoient aller à cette sorte
l. 2. p. 231. b. superstition;]'Macaire qui ce semble"n'estoit pas encore bien rudis.
l. 1. p. 206. c. éclairé dans la science de l'Eglise,'se trouvoit quelquefois emba-

rassé à rendre raison de certains effets de la providence divine. Dans ce temps là mesme, dit Rufin, Dieu luy fit voir une nuit durant son sommeil un vaisseau encore assez eloigné de terre qui devoit luy donner la solution de sa difficulté, lorsqu'il seroit entré dans le port. S'estant levé là dessus, comme il révoit encore à ce qu'il avoit vu en songe, Rufin entra[ou dans Rome,ou plutost chez Macaire pour luy rendre visite, & luy apporter la nouvelle de sa venue.]

'Macaire ravi de cette heureuse rencontre, luy parla aussitost de l'ouvrage qu'il avoit entrepris, luy proposa ses difficultez, luy raconta son songe, & en mesme temps luy demanda quel estoit sur cela le sentiment d'Origene,qu'il savoit estre si celebre dans les Eglises d'Orient, le priant de luy apprendre en peu de mots ce que disoit cet auteur sur chacun des points dont il doutoit. Rufin répondit que ce qu'il demandoit estoit assez difficile à faire, que neanmoins S. Pamphile avoit fait en partie quelque chose de semblable dans l'apologie qu'il avoit composée pour Origene. Macaire le pressa aussitost de mettre cette apologie en latin: Et quoique Rufin s'en excusast comme d'un travail auquel il ne s'estoit jamais exercé, & d'autant moins propre pour luy, que depuis pres de trente ans[ou environ qu'il estoit en Orient,] & qu'il negligeoit le latin, il en avoit presque perdu l'usage, Macaire continua toujours à vouloir cette traduction en quelque latin que ce fust,afin d'apprendre ce qu'il souhaitoit si fort. c.



ARTICLE LXXXIV.

Dessein de Rufin dans la traduction de l'apologie d'Origene.

1 VOILA comment Rufin écrit qu'il fut engagé à traduire l'apologie d'Origene,& puis le Periarchon,comme nous le dirons dans la suite:]'Et Gennade semble l'avoir voulu marquer lorsqu'il dit que Macaire pour faire son livre, chercha du secours dans les livres des Orientaux.[Neanmoins Saint Jerome ne pretend pas que Rufin ait agi avec tant de simplicité.]'& il l'accuse de n'avoir défendu Origene sous le nom d'un illustre Martyr, que pour faire recevoir avec plus de facilité les erreurs du Periarchon qu'il vouloit traduire ensuite.ᵃEt veritablement Rufin dans la preface de sa traduction de S. Pamphile, adressée à Macaire mesme, ne témoigne point qu'il l'eust desirée pour

Genn.c.28.

Hier.in Ruf.l.1.c.2.p.193.a|l.2.c.4.p.218.c|3.c.4.p.235.b|in Pel.pr.p.263.d|in Ez.18.p.439.c.

a Ruf.pro Or.p.172.c.

autre chose que pour savoir le sentiment de ce Saint sur Origene.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 4. 6. p. 216. d| 223. a| 3. c. 10. p. 245. a| 1. c. 2. p. 159. a.
a l. 3. c. 4. p. 235. b.
c. 10. p. 245. a| l. 2. c. 4. p. 218. d.
b Ruf. ad Or. p. 194. c.

'S. Jerome ajoute que Rufin avoit changé beaucoup de choses dans cette apologie, qu'il avoit tasché d'y donner un bon sens aux erreurs qui estoient dans l'original contre le Fils de Dieu & contre le Saint Esprit;[a]quoiqu'il doute autrepart si ce n'est pas Didyme ou quelque autre qui ait fait ce changement avant Rufin.'Il l'accuse encore d'y avoir laissé beaucoup de choses qui ne s'accordoient pas avec la foy de l'Eglise,[b]quoique Rufin eut soutenu dans un ouvrage posterieur qu'on n'y sauroit rien trouver qui ne soit certainement Catholique.

Ruf. pro Or. p. 172. c| Ori. pri. l. 3. pr. p. 711.

'Rufin dans la preface de cette traduction témoigne que beaucoup de personnes seront choquées de ce qu'il traduisoit un livre en faveur d'Origene, parcequ'ils se tenoient offensez par tous ceux qui n'estoient pas ennemis de cet auteur. [Cela pouvoit ne pas regarder S. Jerome, qui s'estoit toujours plaint des adversaires d'Origene. Mais il semble que Rufin l'ait voulu marquer,]

Ruf. pro Or. p. 172. c.

'lorsqu'il dit qu'il y avoit eu des calomniateurs assez malins, & en mesme temps assez ridicules pour s'imaginer que le corps humain estoit quelque autre chose que la chair, [ce que Saint Jerome avoit dit dans son epistre 61 contre les défenseurs d'Origene. Neanmoins je ne voy pas que ce Saint s'en plaigne jamais.]

c. d.

'Rufin défend tellement Origene dans cette preface, qu'il veut pourtant qu'on juge de sa foy non par celle de cet auteur, mais par ce qu'il en dit luy mesme; & c'est pourquoi il en fait aussitost une profession sur la Trinité & sur la resurrection, [à laquelle je ne sçay si l'on peut trouver aucune difficulté raisonnable.]

d.

'Il dit que sa croyance sur ces points est celle que l'Evesque Jean tient & enseigne à Jerusalem.

Hier. in Pel. pr. p. 260. d| v. ill. c. 2. p. 252. d| in Ez. 18. p. 419. c.
a v. ill. c. 75. p. 291. a.
b in Ruf. l. 1. c. 2. p. 199. a| l. 2. c. 6. p. 223. a| l. 3. c. 4. p. 235. b.

'S. Jerome se plaint fort souvent de ce que Rufin attribuoit ce livre à S. Pamphile: [& comme on luy pouvoit répondre][a]qu'il l'avoit fait luy mesme dans ses Hommes illustres,[b]il dit que c'estoit sur l'autorité de Rufin qu'il l'avoit fait, sans se mettre en peine de l'examiner davantage, parce, dit-il, que je ne me souciois pas de ce qu'on disoit pour défendre un heretique. Mais depuis les disputes ayant voulu voir ce qu'on avoit écrit de part & d'autre, il avoit trouvé que c'estoit le premier des six livres de l'apologie qu'Eusebe de Cesarée avoit faite pour Origene.

ep. 65. c. 4. p. 193. b.

'Il avoit dit auparavant que c'estoit en partie la mesme chose que le sixieme de ces livres, & que Didyme ou quelque autre personne [Catholique sur la Trinité,] en estoit l'auteur plutost que S. Pamphile.

[Nous avons traité plus amplement cette question sur Saint Pamphile mesme, & nous croyons avoir montré que S. Jerome avoit raison de soutenir que cette piece estoit d'Eusebe; & Rufin de dire qu'elle estoit de S. Pamphile, parcequ'ils l'avoient faite ensemble.

Rufin ne se contenta pas d'avoir traduit cette apologie,]'& comme si l'auteur n'avoit pas encore défendu suffisamment Origene, il y ajouta un nouvel écrit,ᵃou une petite dissertation, qui faisoit comme partie de l'apologie,ᵇpour montrer que si Origene paroissoit quelquefois avoir des sentimens contraires à ceux qui se trouvoient dans l'apologie de Saint Pamphile, cela pouvoit venir de ce que ses livres avoient esté corrompus par les heretiques.'Il raporte en effet des lettres d'Origene, qui se plaint qu'on les corrompoit de son vivant.'Il remarque que cela estoit arrivé à divers autres Peres de l'Eglise grecs & latins. 'Neanmoins ce qu'il dit de S. Denys d'Alexandrie & de Saint Athanase,[n'est nullement exact, & c'est un defaut trop ordinaire à Rufin."On a bien de la peine à croire]'l'accident qu'il pretend estre arrivé à S. Hilaire.'Pour ce qu'il dit qu'on debitoit sous le nom de S. Cyprien un livre de la Trinité qui estoit de Tertullien,'S. Jerome soutient que ce livre estoit de Novatien, & qu'on ne l'attribuoit point à S. Cyprien.ᶜNeanmoins il avoue luy mesme autrepart que beaucoup de personnes croyoient par ignorance que ce livre de Novatien, qui estoit un abregé de Tertullien, estoit de Saint Cyprien.[Nous avons assez parlé cidessus]'de l'histoire qui regarde S. Jerome mesme.

[Rufin finit ce discours par une maxime qui est fort belle, » pourvu qu'elle soit sincere.]'Nous embrassons, dit-il, ce que » nous trouvons de bon dans Origene; & quand nous y trouvons » quelque chose qui s'écarte de la vraie foy, nous le rejettons com- » me contraire à nostre doctrine, & à celle mesme d'Origene, » parceque nous croyons que cela a esté ajouté par les heretiques. » Que si nous nous trompons en cela, cette erreur sans doute ne » nous peut pas estre fort dangereuse: Car Dieu nous fait la grace » que nostre foy demeure pure, par le soin que nous avons d'eviter » tout ce qui nous paroist suspect, & ce que nous ne devons pas ap- » prouver. Et de plus, nous ne serons point repris devant Dieu pour » avoir esté les accusateurs de nos freres.[Nous ne voyons pas lieu d'assurer si cette traduction fut faite des la fin de 397, ou si ce fut seulement au commencement de 398.]'Rufin avoue luy mesme qu'il avoit prevu qu'elle feroit du bruit, & que cela ne manqua point d'arriver.

Marginal notes: V.S.Hilaire § 13. — in Pel.pr.p.160. — d|in Ruf.l.2.c.4. p.218.c|l.3.c.4.p. 245.b. — a cp.64.p.188.c| Ruf.pro Or.p. 172.c. — b Ruf.ad Or.p. 194. — p.195.196. — p.195-197. — p.195.a.b. — p.196.197. — p.197.a. — Hier.in Ruf.l.2. c.5.p.221.b. — c v.ill.c.70.p. 294.c. — Ruf.ad Or.p. 197.a.b. — b. — Ori.prin.l.3.pr. p.711.

ARTICLE LXXXV.

Eusebe va à Rome : Saint Jerome aprés une longue maladie écrit sur S. Matthieu, & quelques lettres.

L'AN DE JESUS CHRIST 398.

Hier. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241. a. 'SAINT Jerome nous assure que l'année d'aprés que Rufin fut venu à Rome, Eusebe [de Cremone] y vint aussi ; & ce semble pour quelque affaire particuliere. [Nous le verrons en
l. 2. c. 7. p. 223. d. effet mélé dans ce qui se passa cette année à Rome.] 'On voit
ep. 79. p. 317. a. qu'il estoit encore en Occident l'an 401, '& peutestre mesme
in Matt. pr. p. 12. longtemps depuis.'Il avoit neanmoins promis à S. Jerome de
ep. 75. 101. p. 313. b|365. revenir.'Il semble [1] qu'il n'estoit encore que laïque [en l'an 396,] 1.
a in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241. a. lorsque Vigilance estoit en Palestine. [a] Mais il estoit Prestre lorsqu'il revint en ce temps-ci en Italie. [b] Il paroist qu'il entreprit
b in Matt. p. 12. ce voyage par une resolution assez subite. C'estoit devers Pasque, [qui en 398 estoit le 18 d'avril.]

p. 12. 'Environ quinze jours auparavant il pria Saint Jerome de luy donner pour l'entretenir dans son voyage une explication de S. Matthieu, qui en peu de parole comprist beaucoup de sens, & qui expliquast particulierement l'histoire. Saint Jerome luy répondit que ce qu'il vouloit qu'il fist en peu de jours, estoit un ouvrage de beaucoup d'années ; & de plus, il y avoit trois mois qu'il estoit malade, commençant à peine alors à marcher. Neanmoins comme Eusebe avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, il aima mieux se mettre au hazard de ne pas satisfaire les doctes par un ouvrage trop precipité, que de refuser ce qu'un tel ami luy demandoit. Il y travailla donc, & avec une telle diligence,
ep. 126. p. 40. d. qu'il sembloit plutost lire que composer ;'reprenant ses études, que la maladie l'avoit obligé d'interrompre, avec tant d'ardeur & d'avidité, que si cela luy servit à le remettre dans l'habitude d'écrire, cela luy nuisit au contraire pour sa santé. Ainsi il acheva cet ouvrage en peu de jours.

in Matt. p. 12. 'Il ne le considera neanmoins que comme un crayon sur lequel il avoit dessein de tracer un jour quelque chose de plus considerable & de plus parfait. [On ne voit pas neanmoins qu'il ait jamais executé ce dessein.] Il recommande fort à Eusebe dans sa preface de donner à la vierge Principie une copie de ce com-
in Hier. pr. 1. p. 261. a. mentaire.'En adressant au mesme Eusebe sur la fin de sa vie son

1. *Presbyterorum tibi Vincentii & Pauliniani, & fratris Eusebii judicium displicet*

commentaire

commentaire ſur Jeremie, il dit qu'il le luy envoie, afin qu'il
joigne cet homme evangelique à l'Evangeliſte S. Matthieu,
qu'il avoit expliqué en peu de mots à ſa priere beaucoup d'an-
nées auparavant.'Il cite encore ce commentaire en d'autres ep.150.q.8.p.145.
écrits. b|151.q.1.p.156.d.&c.

[a]Il y parle en divers endroits contre les Origeniſtes.[b]Il y pro- a in Matt.6.7.p.
met le commentaire ſur Zacarie,[c]qu'il ne fit neanmoins qu'en 2.b|24.a.
l'an 406.[d]Il y cite ſon livre De la meilleure maniere de traduire, b c.21.p.60.1.d.
[fait en 396,][e]& ſon commentaire ſur Jonas[fait en 397.][f]C'eſt c in Am.pr.3.p.90.a.
nuper. pourquoi s'il dit que c'eſt"depuis peu,qu'il a traduit Oſée en d in Matt.26.p.78.d.
latin ſur l'hebreu,[g]& l'Evangile des Nazaréens en grec,[cela ne e c.12.p.37.d.
doit ſervir qu'à nous faire connoiſtre qu'il n'eſt pas exact dans ſa f c.2.p.15.a.
maniere de parler:][h]Car il eſt certain qu'il avoit fait l'un & l'au- g c.12.p.15.d.
tre des l'an 392.[i]Il y cite un livre apocryphe de Jeremie écrit en h v.ill.c.2.114.p.264.c|303.b|ep.
hebreu, qu'il avoit receu depuis peu d'un Juif de la ſecte des 52.p.117.b.
Nazaréens.[k]Pelage citoit un endroit de ce commentaire ſur S. i in Matt.27.p.82.1.
Matthieu. k Aug.n.& g.c.65.p.323.2.a.

'Saint Jerome en parle comme d'un ouvrage déja achevé, dans ep.126.p.40.d.
l'epiſtre 125 qu'il écrivit avant la fin du meſme Careſme,'pour 1.38.c.
répondre à un Evagre[different de celui d'Antioche, qui eſtoit
mort des l'an 392. Cet autre Evagre]luy avoit envoyé un livre
anonyme de quelque perſonne,'qui ayant d'autant plus de teme- p.40.d|Du Pin,
rité qu'il avoit plus d'ignorance, pretendoit ſoutenir que Mel- p.406.
chiſedec eſtoit le Saint Eſprit.

'Saint Jerome ne rejette point la tradition des Juifs,que c'eſtoit Hier.p.19.b.
Sem fils de Noé.'Mais il ſoutient abſolument contre Joſeph & p.40.c.
contre tous les auteurs Chrétiens, que Salem dont il eſtoit
Roy, n'eſt point Jeruſalem, & que c'eſt une ville que l'on appel-
loit encore Salem ou Salim, & qui eſtoit de la juriſdiction de
Sichem[ou Naplouſe,]& pres de Scythople. On y voyoit encore
de grandes ruines qu'on pretendoit eſtre les reſtes du palais de
Melchiſedec.

'Il dit qu'il écrivit cette lettre 126 durant qu'il ſe preparoit à d.
un autre ouvrage.[Je ne ſçay ſi c'eſtoit]'au commentaire ſur les in Matt,pr.p.12.
Cantiques que Principie luy avoit demandé, & auquel ſa ma-
ladie l'ayant empeſché de travailler, il avoit eſté obligé de le
remettre à un autre temps.'Il promet ce commentaire à Princi- ep.140.p.113.a.
pie dans l'explication du pſeaume 44, qu'il luy envoya par
l'epiſtre 140 où elle eſt compriſe; d'où l'on peut ce ſemble tirer
que cette epiſtre a eſté écrite vers le commencement de l'an 398.
[Pour l'explication des Cantiques, nous ne ſavons pas s'il l'a

faite, mais seulement que nous ne l'avons point aujourd'hui. Nous parlerons ci-dessous de l'epistre 131, qui peut avoir esté écrite vers ce temps-ci.]

ARTICLE LXXXVI.

Rufin traduit les livres d'Origene sur les Principes.

[EUSEBE arrivant à Rome, y trouva bien des brouilleries. Rufin, comme nous avons vu, avoit traduit le livre de S. Pamphile pour Origene vers la fin de l'année precedente.]

Hier.ex Ruf.l.1. p.205.c. 'Ayant donc satisfait, dit-il, comme il avoit pu au desir qu'avoit Macaire d'avoir cette traduction, les extraits d'Origene que Macaire y trouva, servirent à luy faire souhaiter encore davantage d'avoir les livres entiers dont ces passages estoient extraits,

l.2.p.231.b. 'afin d'en tirer quelque avantage pour l'ouvrage si utile qu'il vouloit composer contre l'astrologie judiciaire "sur les fondemens & sur la doctrine de l'antiquité. antiquum.

l.1.p.206.c. 'Plus Rufin s'en excusoit, plus Macaire l'en pressoit avec instance, le conjurant par le nom de Dieu de ne luy pas refuser une chose qui luy pouvoit estre si utile pour le travail qu'il avoit entrepris dans le dessein de servir l'Eglise. Enfin, dit Rufin, il fallut ceder à ses instances continuelles, que je voyois ne venir que de son amour pour Dieu, & je m'engageai à la traduction qu'il me demandoit,

d. 'c'est à dire à celle des quatre livres d'Origene intitulez Periarchon ou des Principes.

ep.65.p.188.c. 'Dans la preface par laquelle il adresse cette traduction à Macaire, il témoigne que ses amis l'avoient souvent prié de traduire Origene, & qu'il l'avoit toujours refusé dans la vue de son incapacité, depeur qu'un auteur si celebre ne perdist beaucoup de sa reputation & de son merite par le defaut du traducteur. [Et il faut avouer ce me semble, que Rufin parle toujours de luy mesme avec beaucoup de modestie & d'humilité.]

e. 'Il ajoute qu'il n'a cedé enfin qu'à la violence de Macaire, ne voulant pas estre continuellement tourmenté par un homme, contre les instances duquel l'ignorance mesme ne peut pas tenir. [Mais il n'y avoit point d'instances qui dussent l'emporter sur l'amour du bien & de la paix de l'Eglise, à laquelle cette traduction ne pouvoit causer que du trouble, surtout dans les circonstances où l'on estoit, & à qui elle pouvoit toujours estre fort dangereuse, soit pour les dogmes, soit pour les mœurs.]

'Rufin dit qu'il a traduit ce livre avec assez de liberté, qu'il en a retranché diverses choses,[de quoy nous parlerons dans la suite,]qu'il en a changé d'autres,'que mesme dans les endroits qui estoient trop obscurs, il y a ajouté pour les éclaircir ce qu'Origene disoit en d'autres ouvrages,sans y méler jamais rien de luy mesme.[Cette liberté ne luy est pas particuliere à l'égard du Periarchon. On remarque qu'il en use de mesme dans la traduction de l'histoire d'Eusebe, & dans beaucoup d'autres, où il retranche & ajoute ce qu'il luy plaist. Et c'est ce qui les a extremement decriées, parcequ'on ne sçait si c'est l'auteur qui parle, ou si c'est le traducteur. Aussi on s'arreste fort peu à ce qui est traduit par Rufin.]'S. Jerome dit qu'il avoit ajouté dans le Periarchon un endroit tiré de Didyme.

c.
d|DuPin, p.578. 579.
Hier.in Ruf.l.1. c.1.p.198.c|l.2.c.3. p.217.2.

[a]Il finit sa preface, en conjurant ceux qui copieront son livre de le faire avec une extreme exactitude ; & il les en prie par le desir qu'il a qu'ils ne soient pas assez malheureux pour demeurer, dit-il, eternellement dans le feu eternel preparé pour le diable & pour ses anges, & dans le lieu de larmes où leur feu ne s'éteindra point, & où leur ver ne mourra point.[Il paroist avoir voulu rejetter par là le dogme le plus dangereux de tous ceux dont on accuse Origene.]

a cp.63.p.188.d.

'Il fit les deux premiers livres durant le Caresme, & il y travailla avec assez d'assiduité, parceque Macaire qui demeuroit alors auprés de luy, ne cessoit point de le presser. Pour les autres il les fit un peu plus lentement, parceque Macaire s'estoit allé loger[aprés Pasque]à l'extremité de la ville:[En sorte qu'Eusebe estoit arrivé à Rome avant qu'ils fussent publiez.]

Ori.prin.l.3.pr. p.711.

'Baronius croit qu'il donna cette traduction sans y mettre son nom.'On l'envoya effectivement à S. Jerome sans luy en nommer "l'auteur.[b]Il dit que c'estoit le style qui luy avoit fait voir qu'elle estoit de Rufin,[c]& quand on la voulut condanner, on en produisit des exemplaires corrigez de la main de Rufin.'S. Jerome dit aussi qu'on ne pouvoit pas montrer que Rufin fust le traducteur de l'apologie d'Origene ;[ce qui ne prouve pas neanmoins absolument qu'il n'y eust pas mis son nom, puisqu'il pouvoit dire que d'autres l'y avoient mis. Il est certain que l'on ne voit point que Rufin se soit jamais défendu d'en estre l'auteur, ni que l'on en ait jamais douté.]

Bar.397.§22.14.
Hier.ep.64.p. 188.d.
"cujusdam.
b ep.66.p.195.b.
c ep.16.p.120.d.
In Ruf.l.1.c.1.p. 199.b.

'Ce livre du Periarchon contient[par l'aveu de tout le monde] un fort grand nombre d'erreurs, dont Saint Jerome fait le denombrement en une de ses lettres.'Rufin le reconnoist aussi,

ep.59.p.149-155.
ep.64.p.188.c|65. c.2.p.192.c.

quoiqu'il rejette ces erreurs sur ce que les heretiques avoient corrompu ce livre;'& d'ailleurs il avoue qu'il est tres obscur & tres difficile, parcequ'il traite des choses où les philosophes n'ont rien compris, aprés mesme les avoir étudiées toute leur vie.'Aussi on remarque que les plus celebres Peres qui avoient traduit diversouvrages d'Origene,n'avoient jamais osé traduire celui-ci, non plus que quelques autres de mesme nature, depeur de se faire tort à eux mesmes,[à Origene, & à l'Eglise.]'Saint Jerome dit qu'on l'en avoit souvent prié, mais qu'il ne l'avoit jamais voulu faire, pour ne pas décrier un auteur si celebre, n'ayant point accoutumé d'insulter aux fautes de ceux pour qui il avoit d'ailleurs de l'admiration.

ep.65 p 188.c. ep.65.c.2.p.192.c. c.

'C'est pourquoi il s'étonne avec raison, que Rufin qui n'avoit point écrit jusques alors,[a]ait voulu d'abord se signaler par une entreprise si temeraire,[b]& par une traduction odieuse,ou mesme infame, comme il l'appelle.[c]Car quoique Rufin fasse profession dans la preface d'en retrancher tout ce qu'il croyoit y avoir esté inseré par les heretiques,c'est à dire tout ce qui se trouvoit contraire aux autres endroits où Origene enseignoit une doctrine plus Catholique,'neanmoins il se reduit luy mesme aussi tost au point de la Trinité;'& il se trouva en effet dans l'execution qu'il y laissoit grand nombre d'autres erreurs fort dangereuses.

in Ruf.l.1.c.2.p. 199.1|ex Ruf.p. 231.b. a in Ruf.p.195.1. b l.2.c.5.p.2.8.c| ep.16.p.120.c. c ep.65.p.188.c. c. ep.50.p.155.b|in Ruf.l.1.c.2.p. 198.c.

****

ARTICLE LXXXVII.

La traduction du Periarchon est mal receue.

Ruf.in Hier.l.2. p.229.2.

'RUFIN répond assez justement à l'égard des reproches de Saint Jerome, qu'il n'y avoit pas plus de mal ni plus de temerité à luy de traduire des livres d'Origene remplis d'erreurs, qu'à S. Jerome d'en repandre le sens dans ses ouvrages, & d'en mettre tout ce qu'on y trouve de reprehensible dans des écrits qui portoient son nom.[Mais que S. Jerome soit innocent ou coupable,qu'il soit inexcusable ou qu'il ne le soit pas,de quoy nous ne nous rendons pas juges,cela ne justifie nullement Rufin, qui sera jugé par la Verité sur ses actions, & non pas sur celles d'un autre. Le Pape Anastase parle ce me semble fort judicieusement de cette traduction.]'Je l'approuve, dit-il, si celui qui l'a faite condanne l'auteur de ce miserable ouvrage, & s'il ne le met entre les mains des peuples que pour les porter enfin à concevoir pour Origene l'horreur & l'aversion qu'il merite,& dont

ad An.p.203.2.

la renommée l'avoit flétri il y a déja longtemps. Mais si le traducteur d'un écrit si pernicieux en a embrassé le premier les erreurs, & qu'il veuille les faire recevoir par les peuples à qui il donne ces impietez à lire[dans son ouvrage,]il n'a fait autre chose par ce travail que de vouloir détruire la vraie foy, en introduisant une nouvelle doctrine par un malheureux entestement pour ses opinions erronées.

'Anastase témoigne assez qu'il ne doute nullement, que Rufin n'ait traduit le livre d'Origene en l'approuvant, & comme estant dans les sentimens qu'on y lit, qu'il n'ait consenti aux erreurs qu'un autre avoit inventées,'& qu'il n'ait eu dessein de corrompre par des détours artificieux la pureté de la foy ancienne.'S. Jerome soutient partout la mesme chose, & il se fonde principalement sur les louanges que Rufin donnoit d'une voix impie, comme il parle, à l'auteur de ce livre dangereux dans la preface de sa traduction.

b. | a. | Hier.ep.59.p.155.b|in Ruf.l.2.c.1.p.217.

'Rufin en emploie effectivement une partie à relever Origene, non par luy mesme, mais par ceque Saint Jerome en avoit dit en quelques endroits.'Il y loue les traductions que ce Saint avoit faites de quelques unes de ses pieces, & surtout en ce qu'ayant trouvé dans le grec quelques endroits qui pouvoient faire torr, il les avoit tellement corrigez dans sa traduction, que l'on n'y trouvoit, dit-il, quoy que ce fust qui fust different de nostre foy. 'Il proteste aussitost qu'il veut imiter sa conduite autant qu'il pourra, s'il ne peut pas egaler son eloquence.

ep.63.p.187.b. | p.188.c. | c.

'Tout cela a donné à S. Jerome un fondement assez raisonnable de dire, que Rufin s'estoit engagé de ne rien laisser dans sa traduction qui fust contraire à la foy; que par consequent il estoit responsable de tout ce qui s'y pouvoit trouver, & coupable de tant d'erreurs qu'on y lisoit.'Mais Rufin aprés cette promesse generale d'imiter Saint Jerome, la restraint aussitost aux points qui se trouveroient contraires à d'autres endroits d'Origene,'& à l'article de la Trinité.[C'est par ce moyen qu'il répond à tous les raisonnemens que S. Jerome faisoit pour le rendre coupable des erreurs du Periarchon, & sa réponse peut paroistre solide, pourvu qu'elle soit sincere. Car il n'est point étrange que des auteurs peu exacts, du nombre desquels estoit sans doute Rufin, disent des choses generales, qu'ils ne veulent point neanmoins qu'on entende autrement que dans de certaines bornes.

in Ruf.l.3.c.10 p.245.a|l.1.c.2.p.198.d. | e.;.63.p.188.c. | d.

Mais il semble qu'il y ait lieu de craindre que Rufin n'ait affecté exprés cette obscurité pour ne point dementir d'une part ses

veritables sentimens, & avoir lieu neanmoins de l'autre de s'en justifier devant les hommes, en cas qu'ils ne fussent pas bien receus ; ce qui seroit une duplicité, pour ne pas dire une malice & une fourberie entierement inexcusable. C'est neanmoins une chose cachée dans sa conscience, dont Dieu seul est le juge. Pour en parler avec quelque assurance, il faudroit examiner avec beaucoup de soin, de lumiere, & d'equité les endroits où il fait profession de sa croyance, comme sa preface sur l'apologie de S. Pamphile, sa lettre au Pape Anastase, dont nous parlerons dans la suite, le commencement de son apologie contre Saint Jerome, son explication du symbole, & peutestre encore d'autres endroits où l'on peut trouver ses vrais sentimens. Nous avons raporté ce qu'il en dit à la fin de sa preface sur le Periarchon. Celle qu'il a faite sur le troisieme livre ne luy paroist pas favorable. Nous n'entrons point ici dans cette discussion, qui seroit trop longue, & peutestre trop difficile pour nous.

Mais si Rufin n'a eu aucun mauvais dessein dans la traduction du Periarchon, on ne peut pas neanmoins l'excuser de beaucoup d'imprudence, d'avoir donné au public un livre rempli d'erreurs,] 'en en louant l'auteur comme un second maistre de l'Eglise aprés les Apostres. 'C'est pourquoi le Pape Anastase dit qu'il ne peut point recevoir des choses de cette nature, qui souillent l'Eglise, qui vont à corrompre les bonnes mœurs, qui ne peuvent que blesser les oreilles de ceux qui en entendent parler, & qui ne sont propres qu'à exciter des querelles, des inimitiez, & des divisions. [Il faut qu'un livre soit bien necessaire à l'Eglise pour le publier, lorsqu'on prevoit qu'il doit exciter tant de troubles, comme Rufin le prevoyoit du sien.]

Hier. ep. 63. p. 188. c. Ruf. ad An. p. 205. 2.

'Si les demons, dit-il, qui excitent les langues des hommes à la medisance, ont esté si enflammez de colere lorsque j'ay traduit l'apologie de Saint Pamphile, dans laquelle Origene n'avoit pas encore entierement decouvert le secret & le fond de leurs artifices, que ne sera-ce point de cet ouvrage où il fera voir tous les détours & les moyens les plus cachez dont ils se servent pour se glisser dans les cœurs des hommes, & pour surprendre les ames foibles & chancelantes. Je ne doute point qu'on ne voie aussitost des troubles & des seditions s'exciter de tous costez, de grands cris s'elever par toute la ville, pour demander que l'on condanne celui, qui à la faveur de la lumiere de l'Evangile, a tasché de dissiper les tenebres de l'ignorance repandues par les demons. 'Saint Jerome dit que Rome trembla à la vue de cette

Ori. prin. l. 3. pr. p. 711. 712.

Hier. in Ruf. l. 3. c. 6. p. 239. b.

traduction,'& que toute la terre qui auparavant lisoit Origene avec simplicité,s'eleva alors contre luy par l'horreur & la haine qu'elle conceut de ses heresies. l.1.c.3.p.201.a.



ARTICLE LXXXVIII.

Rufin se plaint qu'Eusebe avoit volé sa traduction, & l'avoit falsifiée.

'RUFIN n'avoit point encore publié ni mesme revu, & mis au net les cahiers de cet ouvrage;[a]& il ne les avoit encore communiquez à personne, si ce n'est peutestre à quelque peu[de ses amis,][b]comme à Macaire mesme, & à Apronien qui les avoient eus d'abord encore tout imparfaits,[c]lorsqu'ils tomberent entre les mains de Pammaque.[d]Pammaque dit que c'estoit quelqu'un des saints freres qui les luy avoit apportez.[e]Rufin soutient qu'il ne les avoit eus que par le crime d'un"miserable qui les luy avoit volez,[f]& que les amis de Saint Jerome avoient gagné pour cela son copiste à force d'argent.

Hier. in Ruf. l.3. c.2.p.232.c|ex Ruf.l.2.p.231.b. a in Ruf.p.232.c. b ex Ruf.l.1.p.2??.b. c l.2.p.231.b|233.a. d ep.64.p.188.d. e ex Ruf.l.2.p.221.a. f in Ruf.l.3.c.2.9.p.232.c|244.d.

"nebulonis.

'S. Jerome marque que cette accusation retomboit sur Eusebe son ami, & un homme saint, qui estoit latin & ne savoit pas le grec,[c'est à dire Eusebe de Cremone,]'qui, comme nous avons vu, estoit parti de Palestine vers Pasque pour venir à Rome.[g]Il s'y rencontra avec le Prestre Vincent,qui estoit venu assez longtemps avant Rufin,[peutestre à la fin de l'an 396,][h]auquel il estoit encore en Palestine;[i]& S. Jerome dit que cette rencontre qui s'estoit faite sans dessein, estoit un effet de la providence de Dieu, qui les avoit envoyez pour combatre l'heresie naissante, & empescher comme un autre Joseph par leur foy ardente, que les fideles ne manquassent de nourriture dans la famine, & [l'obscurcissement de la parole de Dieu,]que Rufin y devoit causer.

c.2 6 p.232.d|239. a|l.1.c.2.p.199.b. in Ruf.l.3.c.7.p.241.a|in Matt. l.1.p.12. g in Ruf.p.241.a. h ep.61.c.15.p.179.a. i in Ruf.p.241.a.

'Paulinien estoit aussi venu en Occident un an aprés Rufin, ou l'année suivante,'ayant esté envoyé par Saint Jerome son frere en leur pays,'pour vendre ce qu'il pouvoit rester de leur patrimoine.'Saint Jerome mande ce voyage à Pammaque dans une lettre [que nous ne croyons écrite que l'année suivante; ce qui n'empesche pas qu'il ne l'ait fait des celle-ci. Il semble que Rufin veuille marquer ces trois Prestres,]'lorsqu'il se plaint que l'on avoit envoyé d'Orient quelques personnes pour luy dresser des pieges;'ce qu'il repete d'une maniere encore plus outrageuse, en ajoutant que c'estoit Saint Jerome qui les avoit envoyez.[Je croy neanmoins qu'il ne l'entend que d'Eusebe:]'Car dans le

a. ep.66.p.196.c. ep.26.p.166.c. c. ex Ruf.l.1.p.208.d. p.210.c. p.209.a.

reste il ne parle que d'un seul moine de S. Jerome, qui l'avoit, dit-il, envoyé à Rome comme un homme "tres habile dans la &c. calomnie.

in Ruf.l.3.c.1.p. 232.c. a d. 'Rufin l'accuse donc de luy avoir volé ses cahiers pour les pouvoir corrompre plus aisément.ªS. Jerome dit qu'il ne peut pas croire cela d'un homme aussi saint qu'Eusebe.[Et assurément la plainte de Rufin, animé comme il estoit alors, ne peut pas servir de preuve.]

c.d|233.a. 'Pour la falsification, S. Jerome la refute assez bien, en supposant ce semble, que Rufin pretendoit qu'Eusebe avoit ajouté dans sa traduction du Periarchon toutes les erreurs qui s'y trouvoient.

er Ruf.p.208. 209. a p.209.b. 'Neanmoins Rufin ne le disoit que d'un seul endroit qui regardoit la croyance de la Trinité.ªIl allegue pour en prouver la falsification, les copies qu'il avoit mises d'abord entre les mains de Macaire & d'Apronien.[Et veritablement

p.210.c. n'ayant jamais esté suspect sur cet article,]'& ayant corrigé dans le reste du livre tout ce qui pouvoit favoriser l'Arianisme, il y a peu d'apparence qu'il en eust laissé volontairement un seul endroit. La traduction que nous avons aujourd'hui du livre des

Ori.pfin.l.1.c.1. t.1.p.669. Principes, qu'on demeure d'accord estre celle de Rufin,]'raporte cet endroit dans les mesmes termes que Rufin dit l'avoir traduit,[& non point dans ceux que citoient ses adversaires. Je

Hier.in Ruf.l.3. c.2.p.233.a. ne sçay si c'est à cet article particulier qu'il faut restreindre]'ce que dit Saint Jerome, qu'en soutenant qu'on avoit alteré sa traduction, il evita la sentence que les Evesques estoient pres de prononcer contre luy.

a. 'Saint Jerome dit que si Rufin accuse Eusebe d'avoir volé son ouvrage, il y a bien autant d'apparence que c'estoient les amis de Rufin, qui l'ayant receu de l'auteur, en avoient donné des

p.232.d. copies à Eusebe & aux autres.'Neanmoins Saint Jerome avoit semblé reconnoistre peu auparavant que c'estoit effectivement Eusebe qui avoit publié l'ouvrage plustost que Rufin ne le vou-

d. loit,'& qui en s'en rendant l'accusateur, avoit produit pour le scandale & pour la ruine de plusieurs, des fautes qu'il eust pu corriger, ou au moins en reprendre l'auteur en secret: Et il témoigne qu'en cela il n'approuvoit pas sa conduite.

er Ruf.l.1.p.210. c. 'Rufin assure que jusqu'à ce temps là Eusebe,(car je croy qu'il parle de luy,)avoit accoutumé de le voir, de luy rendre les civilitez ordinaires, de s'unir avec luy par la communion de la priere: C'est pourquoi il dit que s'il trouvoit quelque chose dans son livre qui luy faisoit de la peine, il devoit le venir trouver, puisqu'ils estoient tous deux à Rome, luy apporter l'ouvrage,

en

en conferer avec luy, luy en demander l'éclairciſſement.'Il ſe c.
plaint donc de ce qu'au lieu d'avoir agi de la ſorte, il avoit
NOTE 58. attendu le temps que luy Rufin fuſt hors de Rome,["à quelque
voyage dont il revint bientoſt aprés,]pour aller declamer par-
tout contre luy, & faire voir dans ſon livre, des blaſphemes[con-
tre la Trinité: Car je croy que c'eſt particulierement à cela qu'il
faut raporter tout cet endroit de Rufin.]



ARTICLE LXXXIX.

Sainte Marcelle s'oppoſe à Rufin, qui obtient des lettres de Sirice, & s'en va à Milan & à Aquilée: Il écrit à S. Jerome.

'SI Rufin trouvoit des adverſaires dans Rome, il y trouvoit auſſi des gents diſpoſez à ſuivre ſes ſentimens. Les Preſtres meſmes, & quelques ſolitaires, mais principalement les perſonnes engagées dans le ſiecle, ſe portoient à les embraſſer; & l'on abuſoit, dit S. Jerome, de la ſimplicité du Pape[Sirice,] qui jugeoit de l'eſprit des autres par le ſien.'S. Jerome dit qu'on ſe plaignoit que beaucoup de perſones ſuivoient les dogmes corrompus du Periarchon. Hier.ep.16.p.120.c. ep.153.p.197.b.

'Sainte Marcelle dont nous avons ſi ſouvent parlé, aprés eſtre demeurée longtemps dans le ſilence, depeur qu'il ne ſemblaſt qu'elle fiſt quelque choſe par vanité, voyant dit Saint Jerome, que cette foy ſi louée par la bouche de l'Apoſtre ſe corrompoit dans les eſprits de la pluſpart de ſes concitoyens, s'oppoſa publiquement à eux, aimant beaucoup mieux plaire à Dieu qu'aux hommes.'Il y en a qui croient que c'eſt de cette Sainte que parle Rufin,'lorſqu'il dit que demandant à une perſonne de qui elle avoit receu un exemplaire de ſon livre, qu'il ſoutenoit eſtre corrompu, elle répondit que c'eſtoit d'une certaine dame, de laquelle, ajoute Rufin, je ne veux rien dire quelle qu'elle puiſſe eſtre, me contentant de la renvoyer à ſa conſcience & au jugement de Dieu.'Il ſemble dire que c'eſtoit par ſon ordre qu'on luy avoit pris ſes papiers, & la marquer pour cela ſous le nom de Jezabel. ep.16.p.120.c. Bar.398.§5. Hier.ex Ruf.l.1. p.209.b. a.b.

'S. Jerome dit que Sainte Marcelle repreſenta dans la ſuite divers exemplaires du Periarchon corrigez de la propre main du Scorpion,[c'eſt à dire de Rufin.]'Mais pour s'arreſter à ce qu'elle fit en ce temps-ci, elle travailla avec tant de force contre Rufin, & ſes partiſans, que les heretiques, comme les qualifie ep.16.p.120.d. d.

S. Jerome, voyant que cette petite étincelle estoit capable de produire un tres grand embrazement; que le feu qu'ils avoient allumé en secret, estoit trop grand pour demeurer plus longtemps caché, & que les artifices par lesquels ils avoient trompé un grand nombre de personnes, alloient estre decouverts, [ils resolurent de se retirer,] aprés avoir demandé & obtenu des lettres ecclesiastiques, afin qu'il parust qu'ils estoient partis [de

Nor.h.P.p.10.b. Rome] unis à la communion de l'Eglise, dont elles estoient com-

Hier.in Ruf.l.3.c.6.7.p.239.a|240. me un seau public. 'Rufin ne manqua point d'alleguer cette lettre que le Pape Sirice luy avoit donnée.

a ep.16.p.110.d. ep.66.p.195.b. [a]Il sortit de Rome peu de temps avant la mort de ce mesme Pape [arrivée "le 26 novembre de cette année,] 'aprés avoir de- V. Sirice.

meuré assez longtemps en cette ville, [c'est à dire environ un

b. an.] 'Il paroist que durant qu'il y estoit, il perdit sa mere à Concorde pres d'Aquilée,] & que cet accident l'empescha de retourner sitost en son pays, depeur que la vue de la maison où elle estoit morte, ne luy rendist encore plus sensible une affliction qu'il ne supportoit qu'avec peine dans une province eloignée.

b. 'Enfin neanmoins le desir de revoir ses peres spirituels, [Saint Chromace & les autres Saints qui estoient à Aquilée,] ou bien quelque autre raison, le fit resoudre à s'en retourner en ce pays,

Ruf.ad An.p.201.b. 'pres de trente ans depuis qu'il en estoit sorti. [Ce fut apparem-

b in Hier.l.1.p.209.b. ment avant que d'y aller, qu'il passa à Milan,] [b]où une personne citant l'endroit de sa traduction du Periarchon qui estoit contre la Trinité, & Rufin soutenant que cet endroit estoit falsifié, comme on demanda à l'autre de qui il avoit receu la copie où estoit ce passage, il répondit que c'estoit d'une certaine dame.

b|Nor.h.P.p.10.c. 'Il semble que cette personne estoit Eusebe mesme. [Et il est aisé

c Ruf.p.210.c. qu'il fust alors à Milan.] [c]Car Rufin dit qu'aprés l'avoir dechiré partout dans Rome, aprés avoir porté son livre par les maisons chez les dames, dans les monasteres, à toutes sortes de personnes, pretendant leur en faire voir les blasphemes; il estoit aussitost sorti de Rome pour n'estre pas obligé de rendre raison de ce qu'il y avoit fait, & qu'aprés cela il n'avoit point cessé, selon l'instruction sans doute qu'il avoit receue de son maistre [Saint Jerome,] de le calomnier dans toute l'Italie, d'exciter des seditions, de troubler les Eglises, de souiller mesme les oreilles des Evesques [par ses medisances,] & de soutenir que son adversaire se reconnoissoit coupable, parcequ'il ne se défendoit qu'avec [une sage] modestie.

[Ce fut vers ce temps-ci que Rufin écrivit à S. Jerome la lettre

398. dont nous parlerons dans la suite,]'puisqu'il luy parloit de son départ de Rome,ᵃ & que S. Jerome dans sa réponse suppose qu'il estoit déja à Aquilée,[ou il peut estre arrivé à la fin de 398, ou au commencement de 399, s'il s'est arresté quelque temps en chemin.]'Lorsqu'il partit de Rome, il fut prié[par Apronien] de luy traduire en latin S. Gregoire de Nazianze:'Et il traduisit en effet environ dix oraisons de ce Saint.ᵇ S. Jerome trouve qu'il avoit esté bien hardi d'oser entreprendre de traduire un auteur si eloquent.'On en a imprimé huit oraisons en Allemagne l'an 1522.'Nous avons encore la preface sur la traduction de l'apologetique de ce Saint,'adressée à Apronien,ᶜqu'il qualifie son tres cher fils, & qui luy avoit, dit-il, demandé cet ouvrage, depeur que le voyage qu'il estoit contraint de faire, ne rompist leurs etudes accoutumées. Hier.ep.66.p. 195.b. ᵃ p.196.c. Naz.t.1.p.726. Ruf.l.11.c.9.p. 181.1. ᵇ Hier.in Ruf.l. 1.c.7.p.109.a. Naz.t.1.n. or.49.p.727. n. ᶜ p.726.

[On ne peut pas ce me semble douter aprés cela que cet Apronien ne fust Chrétien; & ainsi je ne voy pas qu'on puisse dire que ce soit]'celui que Melanie convertit du paganisme, selon Pallade, lorsqu'elle revint à Rome,[c'est à dire en 400 au plustost,"& apparemment en 403. Ainsi il faut reconnoistre qu'il y avoit deux Aproniens à Rome en mesme temps.]'Rufin témoigne que celui à qui il écrit estoit habile en latin & en grec.[On ne peut guere douter que ce ne soit]'celui qui luy envoya l'epistre 65 de S. Jerome,[apparemment en 399,]& à qui il adressa son apologie[en 401.]'Car il l'appelle aussi son tres cher fils;[& il n'auroit point sans doute adressé à un payen un ouvrage tel que celui là. Je ne sçay neanmoins"si celui à qui il adresse l'explication des pseaumes 36, 37, 38, n'est point celui dont parle Pallade.]'Il adressa encore à Apronien la traduction des sentences de Sixte, dont nous parlerons dans la suite. Lausc.c.118.p. 1014.c. V. Melanie l'ayeule. Naz.or.49.p.727. Hier.ex Ruf.l. 1.p.101.b. p.106.c|2.p.232. d. Ibid. Lab.scri.t.2.p. 360.

ARTICLE XC.

Pammaque exhorte Saint Jerome à ne pas souffrir que Rufin le loue comme Origeniste.

[NOUS avons cru devoir mettre de suite ce qui se fit en Occident cette année touchant Rufin,avant que d'aller retrouver Saint Jerome en Orient.]'Rufin dans sa preface sur le Periarchon s'autorisoit extremement de ce Saint, sans le nommer neanmoins; mais en le designant tres clairement. Il en parloit avec eloge. C'estoit de luy qu'il empruntoit les louanges Hier.ep.61.p. 187.b.

qu'il donnoit à Origene. C'estoit, disoit-il, pour continuer le dessein commencé & approuvé par luy, qu'il entreprenoit de
p.188.c. traduire le Periarchon.'C'estoit son exemple & sa conduite qu'il vouloit suivre dans les retranchemens qu'il y faisoit.'

ep.64.p.189.a|in Ruf.l.3.c.3.p. 234.c. a ep.78.p.316.c| 65.c.1.p.190.c.d. 'Ces louanges alloient à faire regarder Saint Jerome comme coupable des heresies qui se trouvoient dans cette traduction, & à le faire declarer heretique,[a] d'autant plus que l'on publioit que ce Saint & Theophile d'Alexandrie estoient effectivement dans
ep.65.c.1.p.189.a. in Ruf.l.3.c.3.p. 234.c. b ep.65.c.1.p.189. a. c in Ruf.l.3.c.9. p.244.d. tous les sentimens de ceux qui passoient pour Origenistes.'On le disoit à Rome, on le disoit à Alexandrie;'on l'écrivoit d'Italie, de Dalmacie:[b] C'estoit le bruit qu'on repandoit dans toute la terre :[c] De sorte que les amis mesmes du Saint croyoient que quand Rufin louoit S. Jerome, il ne le faisoit pas malicieusement pour se couvrir de son nom, mais parcequ'il estoit effectivement dans
l.1.c.2.p.197.a. les mesmes sentimens que luy.'Il faut neanmoins remarquer que Saint Jerome dit luy mesme, que quand il se plaignoit qu'on le faisoit Origeniste à Rome, à Alexandrie, par toute la terre, il n'y avoit encore que Rufin qui l'eust dit ; mais que pour ne le pas offenser, il en avoit parlé generalement.

[Ce furent peutestre ces fausses louanges de Rufin, qui obli-
ep.64.p.188.189. exRuf.l.2.p.231. b|231.a. gerent principalement] Pammaque & Ocean, des qu'ils eurent la copie de la traduction du Periarchon avec sa preface,'& avant mesme qu'elle fust publique, de l'envoyer à Saint Jerome, & de
ep.64.p.189.a. l'exhorter à écrire contre,'pour lever les mauvais soupçons que les hommes pouvoient avoir de luy, & convaincre ses calomniateurs, depeur que son silence ne passast pour consentement. Ils luy envoyoient en mesme temps des extraits de ce qu'ils trouvoient de mal [dans la traduction du Periarchon,] en le priant de le refuter ; & outre cela, ils souhaitoient qu'il voulust faire une nouvelle traduction du Periarchon, qui representast fidelement tout ce qui estoit dans l'original grec, afin qu'on pust connoistre ce que Rufin y avoit changé, l'assurant que cet ouvrage seroit utile, non tant pour eux, que pour tous les Fideles
p.188.d. de Rome.'Ils ne nomment point Rufin dans cette lettre, se
ep.59.c.1.p.145.b. contentant de parler "d'une certaine personne.'S. Jerome parle *cujusdam.* assez souvent de cette lettre, & de ce qu'elle contenoit. Il ne l'attribue qu'à Pammaque [sans parler d'Ocean, de quoy je ne voy pas bien la raison.]

exRuf.l.2.p.131. b. 'Rufin semble vouloir faire entendre qu'il y avoit quelque chose à redire à cette lettre : mais il ne s'exprime pas. Il suppose tou-
p.132.d. jours qu'elle estoit de S. Pammaque dont elle portoit le nom,'&

c'est sur cela qu'il se plaint de ce Saint ;(car il l'appelle ainsi,)'qui n'avoit pas eu, dit-il, la mesme equité pour luy que pour Saint Jerome, dont il avoit supprimé le livre contre Jovinien, déja tout public, & avoit averti l'auteur de ce que l'on y reprenoit, afin qu'il y remediast. Il soutient donc que pour agir avec la pieté necessaire aux amateurs de la verité, il devoit le traiter de la mesme sorte : Et que cependant quoiqu'il fust à Rome aussi-bien que luy, & qu'il fust tout à fait aisé de corriger son livre qui ne paroissoit pas encore, jamais neanmoins il ne luy en avoit dit une parole, ne luy en avoit fait la moindre plainte, ne l'avoit repris en aucune maniere ni par luy mesme, ni par aucun autre ami ou ennemi ; mais au lieu de cela il avoit envoyé son livre en Orient, & excité contre luy Saint Jerome, qui sans cela eust eu encore assez de peine à se retenir. [L'endroit est tout à fait beau: Il n'y a que l'application qui peut n'en estre pas bien juste.] p.133.a.



ARTICLE XCI.

Saint Jerome expose ses sentimens sur Origene contre les eloges de Rufin.

'RUFIN pretend que S. Jerome quand il se fut tenu blessé de sa preface, ne devoit faire autre chose que l'en reprendre en ami par quelque avertissement particulier, & prier Pammaque d'en user de mesme. [Mais Saint Jerome ne jugea pas devoir agir de cette sorte.]'Il crut l'honneur de sa foy trop interessé dans les fausses louanges de Rufin, pour ne les pas repousser avec force.'Il eust pu y répondre par des eloges de la mesme nature ; mais il aima mieux rejetter ouvertement le crime dont on l'accusoit, que d'imiter un artifice qu'il condannoit dans un autre.'Quoiqu'il ne pust pas se declarer contre Origene, aprés luy avoir donné tant d'eloges, sans quelque apparence de legereté, il aima mieux laisser douter de son jugement que de sa foy ; & dans cette necessité fascheuse de passer ou pour ennemi de ceux qui faisoient semblant d'estre de ses amis, ou pour heretique, il aima mieux choisir le moindre de ces deux maux, [& paroistre plutost mauvais ami que faux Catholique.]

Hier.c.Ruf.l.2. p.131.a.b.
in Ruf.l.1.c.1.p. p.197.a.
ep.66.p.195.b.
ep.65.c.4.p.193. 1.

'Ainsi aprés avoir traduit les quatre livres des Principes,'[a]il adressa une réponse à Pammaque & à Ocean, où il se plaint fortement de ce qu'on le faisoit passer pour sectateur des erreurs d'Origene,'protestant qu'il n'avoit jamais loué sa foy, mais son esprit, comme il estimoit bien d'autres auteurs dont il rejettoit

b|59.p.149.b.
a ep.65.c.1.p.189. a.
p.189.190.

c.3.p.192.d. les dogmes;'qu'il ne cesseroit point de l'estimer en cette maniere, parcequ'il estoit estimable en beaucoup de choses, comme il le
c.2.p.192.b. montre par un assez bel eloge qu'il en fait,'& qu'il estoit prest de le louer autant qu'auparavant, pourvu que d'autres condannassent aussibien que luy les erreurs où cet auteur estoit tombé,
c.3.p.192.d. '& ne l'obligeassent pas, en louant Origene plus qu'ils ne de-
c.2.p.191.b. voient, de le blasmer plus qu'il ne vouloit.'Il semble quelquefois avouer que la lecture d'Origene l'avoit engagé d'abord dans quel-
c.1.p.190.c. ques mauvais sentimens dont il s'estoit retiré depuis.'Il finit un des endroits où il parle d'Origene par ces mots:'Si vous voulez « 1.
m'en croire, je n'ay jamais esté Origeniste: Que si vous voulez «
absolument que je l'aie esté, je ne le suis plus: & il dit que c'est «
pour le prouver qu'il écrit contre Origene, afin que si on ne le croit pas sur le desaveu qu'il fait de ses erreurs, on le croie au moins lorsqu'on l'en verra l'accusateur.

c.d. 'Il accuse ses adversaires de tenir une conduite bien differente, leur reprochant de cacher leurs veritables sentimens, mesme par des parjures, & de ne craindre d'autre chose que d'écrire & de
d. signer quelque chose qui y soit contraire.'Il semble dire que quelques uns d'eux avoient esté obligez de signer, depeur d'estre chassez de l'Eglise. [Je ne sçay si cela auroit raport à l'affaire de
c.2.p.192.a. Jean de Jerusalem.]'Il marque en particulier quelques deguisemens dont il pretend qu'ils usoient sur la resurrection des corps.

in Ruf.l.1.c.3.p. 201.a. 'Comme cette lettre devoit estre publique, il proteste qu'il avoit fort pris garde à n'y rien mettre que Rufin pust croire
ep.66.p.195.b. estre contre luy,'& qu'autant qu'il avoit pu, il n'avoit rien dit
in Ruf.l.1.c.3.p. 200.d. qui le pust blesser,'mais qu'il avoit seulement parlé en general contre ses accusateurs & contre les heretiques,ᵃdetournant mes-
ᵃ c.1.p.197.a. me les choses qui regardoient personnellement Rufin, parcequ'il
a|l.3.c.3.p.234.c. vouloit encore observer avec luy les loix de l'amitié,'& se defendre seulement sans accuser son accusateur.

[Il semble pourtant qu'il eust mieux réussi dans ce dessein, s'il
ep.65.c.1.p.189.a| 4.p.193.c. n'eust pas]'marqué si clairement la preface de Rufin sur le Periarchon,ᵇ& s'il n'eust pas parlé de l'apologie de Saint Pamphile.
ᵇ c.4.p.193.c.d. [Car ne paroissant point que personne ait jamais douté que ces deux ouvrages ne fussent de Rufin, quand mesme il n'y auroit
ex Ruf.l.1.p.193. b. pas mis son nom, c'estoit l'attaquer directement,]'& Rufin ne
ᶜ ep.65.c.4.p.193. d. manque pas de le prendre de la sorte.ᶜIl semble aussi qu'il eust pu ne point parler de la traduction qu'il avoit faite du Periarchon contre celle de Rufin.

1. *Si mihi creditis, Origenistes nunquam fui: Si non creditis, nunc esse cessavi.*

'Il dit qu'il n'avoit point accusé Rufin d'heresie dans cette lettre,[c'est à dire en le nommant:]ᵃcar c'est en parlant de ceux qui s'autorisoient de son nom pour défendre Origene ,[dont Rufin estoit le premier,]qu'il dit qu'il semble que ces gents là ne sauroient estre heretiques sans luy,'& il declare partout que c'estoit contre des heretiques qu'il parloit dans cette lettre.[C'est pourquoi Rufin avoit quelque fondement]'de s'attribuer cette lettre comme il faisoit;[& on peut dire que S. Jerome ne le devoit pas] trouver mauvais.'Pource qu'il ajoute qu'il avoit epargné Rufin, parceque sur la protestation qu'il avoit faite de retrancher les heresies du Periarchon, il avoit cru qu'il ne favorisoit plus les heretiques,[je ne voy pas bien comment cela se doit entendre,] 'vu qu'on luy avoit envoyé un extrait des erreurs qui estoient dans la traduction de Rufin,[& on ne peut pas douter qu'il ne l'eust lue.]'Il y auroit aussibien des reflexions à faire sur ce qu'il dit qu'il n'avoit jamais loué la foy & les sentimens d'Origene, ni adheré à ses erreurs. On peut voir celles que d'autres y ont faites.'Il donne le nom de livre à cette lettre contre Origene, qui est la 65 dans ses œuvres.

ex Ruf.l.4.c.9.p.244.c. a ep.65.c.1.p.189.a. in Ruf.l.3.c.9.p.244.c. c.10.p.245.b. c.9.p.244.c. ep.64.p.189.a. Du Pin, t.3.p.380.381. Hier.in Ruf.l.1.c.2.p.198.d.

ARTICLE XCII.

Saint Jerome traduit le Periarchon; écrit en ami à Rufin.

'IL y parle de sa traduction du Periarchon comme d'une chose déja faite, & faite avec d'autant plus de travail & de peine, qu'il avoit moins osé s'y eloigner de l'original.'Il dit qu'il avoit perdu quelques jours à cet ouvrage,ᵃauquel il avoit esté engagé non seulement par la priere de Pammaque & des siens,ᵇmais par la sollicitation de tout le monde, qui se plaignoit que la traduction de Rufin avoit renversé la ville de Rome.'Saint Paulin luy avoit demandé en ce temps là[un commentaire]sur Daniel,qu'il avoit déja differé une fois.'Et il commençoit à y travailler, ou au moins il estoit sur le point de le faire, lorsqu'il fut encore contraint de le remettre pour la traduction du Periarchon,qu'il n'eut point, dit-il, accordée pour lors aux instances de Pammaque, quelque respect qu'il eust pour un si excellent homme, & qui le cherissoit si fort, si elles n'eussent esté jointes à celles de presque tous les Chrétiens de Rome,qui assuroient que beaucoup de personnes estoient en danger de leur salut,& se laissoient aller à ces dogmes corrompus.

Hier.ep.65.c.4.p.193.b. in Ruf.l.3.c.10.p.245.a. a l.1.c.2.p.198.c. b l.3.c.10.p.244.d|245.a. ep.153.p.197.b. b|198.c.

in Ruf.l.1.c.2.p. 198.d. 'Il dit que son travail estoit utile pour faire connoistre les heresies d'Origene, qui estoit l'auteur du livre, &"les fautes *non verus interpres.* de son premier traducteur.[Cette seconde traduction n'est pas d. venue jusques à nous.]'Saint Jerome dit que depeur qu'on ne le soupçonnast d'approuver les erreurs qu'il traduisoit, il avoit marqué dans une preface par quelle raison il avoit esté contraint de traduire cet ouvrage, & quelles estoient les opinions que les lecteurs devoient regarder comme des erreurs."Mais cette pre- NOTE 59. face est aussi perdue. Le Saint en a pu transcrire quelque chose, & mesme augmenter ce qui regardoit les erreurs d'Origene,] ep.59.p.149-155. 'dans la lettre qu'il écrivit dix ans depuis à Avite, où il traite ep.64.p.189.a. cette matiere fort au long.'Pammaque avoit demandé à Saint Jerome avec la traduction du Periarchon, qu'il en refutast les erreurs, dont il luy envoyoit l'extrait:[mais nous ne voyons pas que Saint Jerome l'ait fait.]

L'AN DE JESUS CHRIST 399.

Bar.398.§2|399.§34. 'Baronius ne croit pas que Saint Jerome ait envoyé à Rome sa nouvelle traduction du Periarchon[accompagnée de sa lettre Hier.ep.65.c.1. p.190.c. 65,]avant l'an 399, à cause de ce'qu'il y conte 20 ans depuis qu'il avoit expliqué la vision des Seraphins sur Isaïe[vers l'an 380. Ce n'est pas un argument fort considerable, mais la suite le Bar.399.§34. fortifie assez. Il y a plus de raison]'de remarquer qu'il ne faut Hier.ep.65.c.3. p.192.d. pas prendre precisément ce qu'il dit,'qu'il y avoit 400 ans que a c.2.p.192.c. l'Eglise estoit établie.ᵃPour ce que le Saint conte pres de 150 ans depuis qu'Origene estoit mort à Tyr,[il y en avoit en effet 146, puisqu'Origene est mort en 253.]

ep.66.p.195.b. 'Saint Jerome avoit receu[vers ce temps-ci]une lettre de Rufin, qui luy mandoit qu'aprés avoir demeuré longtemps à Rome, il s'en retournoit en son pays, ou qu'il y estoit déja retourné. Il faisoit en mesme temps quelques plaintes, & il semble qu'elles in Ruf.l.3.c.10. p.245.a. estoient contre les amis de S.Jerome.'Le Saint se crut obligé de b b. luy répondre d'une maniere modeste &civile,ᵇcomme à un ami, c ep.66.p.195.b| Du Pin, p.183. ᶜdont il vouloit toujours conserver l'affection. Il luy témoigne neanmoins avec quelque chaleur,que comme la veritable amitié doit estre sincere, il ne peut pas luy dissimuler qu'il se sentoit blessé de sa preface sur le Periarchon, & qu'il avoit esté obligé de refuter le crime qu'elle luy imputoit, en epargnant son ami autant qu'il luy avoit esté possible.

Hier.p.195.b. 'Du reste il le prie, que s'il avoit quelque chose à dire il voulust bien le laisser en repos, sans se couvrir de son nom qui n'estoit p.196.c. pas capable de l'autoriser, & eviter les occasions'qui pouvoient

faire naistre des divisions entre eux, ou entre leurs amis; Que pour luy il avoit écrit à tous les siens de le traiter en ami, & de luy faire de sa part toutes les civilitez possibles.'Il luy parle de son frere Paulinien, que Rufin pouvoit avoir vu à Aquilée chez Saint Chromace, [supposant par consequent que Rufin y estoit alors. Il peut sembler étrange qu'il ne luy parle point de renoncer aux erreurs du Periarchon. Il croyoit peutestre avoir satisfait à cela dans sa lettre 65, & ne devoir pas aigrir davantage une personne qu'il pouvoit esperer de gagner par la douceur.] c.

'Il semble qu'il ait écrit cette lettre en mesme temps que la 65, [a]ou au moins aussitost aprés. [Mais assurément ce ne fut pas aprés cette année,][b]puisque c'estoit environ avant sa seconde apologie contre Rufin [en l'an 402.] Ce ne peut pas aussi avoir esté plustost, 'puisqu'il l'envoya par un autre Rufin, ou mesme depuis qu'il fut parti:'Or ce Rufin ne partit que deux ans aprés Rufin d'Aquilée, [comme nous le pourrons dire"bientost plus amplement. Le temps du voyage de ce Rufin peut faire juger assez probablement que ce fut luy par qui Saint Jerome envoya à Rome son epistre 65, avec la traduction qu'il avoit faite du Periarchon. in Ruf.l.3.c.10. p.245.b. a l.1.c.3.p.201.a. b l.3.c.10.p.245.b. ep.66.p.196.c. in Ruf.l.3.c.7. p.241.a. V.§ 104.

ARTICLE XCIII.

On blasme Saint Jerome d'estre trop moderé.

[POUR la maniere dont ces ouvrages furent receus à Rome,] 'quoique l'epistre 65 soit assez vehemente, Saint Jerome dit qu'elle y parut encore trop foible à ses amis. Ils s'estoient persuadez que Rufin estoit heretique, & ainsi ils estoient faschez que le Saint sachant, comme ils pensoient qu'il l'estoit, ne l'eust pas traité comme tel, & qu'il l'eust encore epargné aprés les eloges si peu obligeans qu'il en avoit receus. Leur peine alloit jusqu'à soupçonner encore S. Jerome de s'entendre avec luy, & à croire que Rufin l'avoit loué"sincerement & sans artifice. Ainsi ils ne purent s'empescher d'en écrire au Saint, qui dit, qu'il est prest de montrer, quand on voudra, les lettres où ils l'accusoient d'hypocrisie, d'avoir fait entrer la guerre dans l'Eglise, en donnant trop legerement la paix à un heretique, & d'autres choses de cette nature. Hier. in Ruf.l.3. c.9.p.244.c. v n.

[Je ne sçay si cette paix regarde la reconciliation de S. Jerome & de Rufin à Jerusalem, ou si c'est la lettre d'amitié que nous

c.10.p.245.b||l.1. venons de voir que S. Jerome luy avoit écrite.]'Il est certain que
c.5.p.201.2. les amis qu'il avoit à Rome se contenterent de prendre des copies de cette lettre, sans l'envoyer à Rufin qui n'estoit plus alors à Rome, ne jugeant pas qu'il luy fallust rendre une lettre que le Saint luy écrivoit comme à un ami, puisqu'il se declaroit ouvertement son ennemi, qu'il publioit partout luy & ses disciples une infinité de choses contre luy, & qu'il ne cessoit point de le noircir par des calomnies aussi fausses, qu'indignes de sortir de
l.1.c.1.p.245.2. la bouche d'un Chrétien.'Saint Jerome neanmoins la luy envoya
l.3.c.10.p.245.2. [environ deux ans depuis.]'Rufin pretendit qu'il l'avoit supposée en ce temps là, parcequ'il ne l'avoit pas receue plustost;'mais
b. Saint Jerome se justifie de ce reproche par les copies que l'on en avoit à Rome.

ep.59.c.1.p.149.b. 'Pour la traduction du Periarchon, Saint Jerome écrit dix ans depuis, que Pammaque à qui il l'avoit envoyée l'ayant lue, eut une telle horreur des heresies qu'il y trouva, qu'il la garda chez luy sans la communiquer, depeur que devenant publique, elle ne fist tort à beaucoup de monde; mais qu'un frere qui avoit du zele pour Dieu, quoique non selon la science, l'ayant prié de la luy prester pour la lire, & la luy rendre dans un terme si court, qu'il sembloit n'y avoir pas de lieu de craindre qu'il en voulust tirer une copie, il ne laissa pas des qu'il l'eut d'y mettre tant de copistes, qu'il la fit transcrire toute entiere, & la rendit ensuite plustost encore qu'il ne l'avoit promis.

b. 'La mesme temerité, ou au moins la mesme legereté qui luy avoit fait tirer une copie, la luy fit communiquer à d'autres en cachette. [Ainsi cet ouvrage devint public,]mais avec quantité de fautes comme sont ordinairement les longs écrits, & qui traitent de matieres relevées, surtout lorsqu'on les copie secrettement & à la haste; de sorte que souvent on n'y trouvoit ni
b. sens, ni suite.'Saint Jerome de son costé n'en donna aucune copie
ep.64.p.185.2. jusqu'à celle qu'Avite luy demanda dix ans aprés.'Neanmoins Pammaque avoit demandé cette traduction pour servir à toute
ep.65.c.4.p.191. d|in Ruf.l.1.c.3. p.202.2. la ville de Rome,'& Saint Jerome reconnoissoit dans une lettre publique qu'il l'avoit faite.

a ex Ruf.l.1.c.1. p.203.b. ᵃRufin receut par Apronien ce que S. Jerome avoit envoyé contre luy à Pammaque, [c'est à dire l'epistre 65.] Il pretend que dans la douleur des plaies que les traits de ses injures luy avoient faites, ne trouvant point de remede parmi les hommes, il chercha sa consolation en J.C, & dans la beatitude qu'il promet à ceux que les hommes persecuteront par le mensonge, [pourvu que ce soit

pour la verité & pour la justice.]'Il ajoute qu'estant assez satisfait de ce remede, il fust volontiers demeuré dans le silence, si la necessité de faire connoistre la verité à ceux que les discours de ses adversaires avoient trompez, ne luy eust imposé l'obligation de se défendre.[Il composa pour ce sujet une apologie: Mais comme elle ne parut que deux ans aprés, nous reservons à en parler en ce temps là.] b|1.p.233.a.

ARTICLE XCIV.

Quel estoit Rufin ennemi du peché originel.

[IL faut reprendre ce que nous avons touché d'un Rufin different de celui qui a rendu ce nom si celebre, & qu'on surnomme d'ordinaire Rufin d'Aquilée. Nous ne savons point qui estoit cet autre Rufin,]'sinon qu'il estoit Prestre.[C'est peutestre à luy que S. Jerome adresse l'epistre 131,]ᵃpuisqu'il dit que c'estoit au commencement de leur amitié,[ce qui ne convient pas à celui d'Aquilée.]'Il paroist par le commencement, que l'on avoit fait quelque mauvais raport à Saint Jerome de la maniere dont ce Rufin parloit de luy: De sorte que Rufin luy ayant ensuite écrit le premier avec de grands témoignages d'estime pour luy, & d'affection pour Eusebe, le Saint l'assure qu'il luy en est fort obligé, & qu'il se rejouit[de voir que ce qu'on avoit dit estoit faux.] Hier.ep.66.p.196.c|in Ruf.l.3.c.7.p.241.a. a ep.131.p.75.b. p.74.c.

Il luy fait ensuite une explication allegorique du jugement rendu par Salomon entre deux femmes publiques, comme il l'en avoit prié,'plutost, dit-il, pour ne luy pas refuser une chose qu'il luy demandoit au commencement de leur amitié, que pour estre en état de bien traiter cette matiere. Car il dit qu'il avoit esté accablé durant une année entiere d'une langueur continuelle, & qu'il avoit outre cela à la main une plaie fort incommode & fort dangereuse. p.75.b.

'Cassiodore cite & loue cette lettre sur le jugement de Salomon. [Nous ne pouvons pas dire precisément quand elle a esté écrite. Si l'on croyoit que ce commencement d'amitié dont elle parle pust s'entendre d'un renouvellement d'amitié, & qu'ainsi on la voulust raporter à Rufin d'Aquilée, ce qui nous paroist assez peu probable, il seroit aisé de croire qu'elle auroit esté écrite vers le milieu de l'an 398, avant que Saint Jerome eust receu les traductions de Rufin, & il ne seroit pas difficile de croire que Saint Cassi.inst.c.2.p.228.1.

Jerome avoit esté incommodé depuis le milieu de l'an 397, jusques à ce temps là.]'Au moins nous avons vu qu'il avoit esté malade durant les trois premiers mois de cette année : ensuite de quoy ayant fait son commentaire sur Saint Matthieu,'il avoue que ce travail luy avoit fait tort pour sa santé, de sorte qu'il pourroit bien encore estre retombé depuis. En la raportant mesme à l'autre Rufin, on ne la peut pas mettre beaucoup plustost,]'puisqu'Eusebe estoit déja Prestre:[& il seroit encore plus difficile de la mettre plustard.

Hier. in Matt. pr p. 12. | ep. 126. p. 40. d. | ep. 131. p. 74. c.

Quoy qu'il en soit de cette lettre, il est certain]'que deux ans aprés que Rufin d'Aquilée fut allé à Rome[en 397,]l'autre Rufin y fut envoyé'par S. Jerome pour passer de Rome à Milan, [où l'Empereur Honoré tenoit encore alors sa Cour.]Il fit ce voyage pour quelque affaire particuliere,'c'est à dire pour défendre un nommé Claude dans une affaire criminelle,[dont nous n'avons pas d'autre connoissance.]'Saint Jerome le pria de voir Rufin d'Aquilée, & de luy faire toutes sortes d'amitié de sa part.[Ce qui ne nous empescheroit pas de croire qu'il n'eust envoyé par luy sa nouvelle traduction du Periarchon, & son epistre 65, si nous en avions quelque preuve un peu plus forte que la conjecture qu'on peut tirer de la convenance du temps.]

Hier. in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241. | ep. 66. p. 196. c. | in Ruf. l. 3. c. 7. p. 241. a. | ep. 66. p. 196. c.

'Un auteur croit que c'est de ce Rufin que parloit Celeste compagnon de Pelage,[a]lorsqu'il disoit qu'il avoit oui dire à Rome au Prestre Rufin qui demeuroit chez Pammaque, qu'il n'y avoit point de peché originel.[b]Et assurément"'il est difficile de croire &c. que Rufin d'Aquilée ait jamais eu aucun commerce avec Pammaque, bien loin de demeurer chez luy.[Il n'estoit pas non plus à Rome du temps du Pape Anastase,]'sous lequel ce Rufin apporta à Rome cette nouvelle heresie, qu'il avoit ce semble apprise de Theodore de Mopsueste, & dont il donna les principes à Pelage, ayant trop d'esprit pour oser se charger de la haine de cette nouvelle erreur. Il estoit Syrien de nation.

Vast. p. 528. 1. d| 2. a| Merc. t. 1. n. p. 31. 32. | a Aug. pec. or. c. 3. t. 7. p. 334. 1. c. | b Merc. t. 1. n. p. 130. 2. | in P. p. 30. § 1. 2.

'Nous avons une profession de foy attribuée à un Rufin, lequel estant venu visiter les saints lieux de Jerusalem & de Bethléem, y apprit qu'un grand nombre de freres estoient scandalizez de sa doctrine, parcequ'on disoit qu'il enseignoit beaucoup d'heresies. Il fait donc douze anathematismes pour condanner tant les erreurs qu'il avoit regret d'avoir tenues, que celles dont on l'avoit accusé, quoiqu'il n'en fust pas coupable. Il y condanne l'heresie d'Apollinaire sans le nommer, & diverses erreurs de celles que l'on attribuoit à Origene. Il y suit en tout la doctrine

n. p. 114. 131.

de Saint Jerome, mesme en quelques points où l'Eglise ne le suit pas.'Il est visible que cet écrit ne peut estre du grand Rufin. p.115.2.
Mais il peut bien estre de l'autre dont nous parlons, [que Saint Jerome n'aura point voulu recevoir au nombre de ses amis, qu'aprés l'avoir fait renoncer solennellement à ses erreurs, & luy en avoir peutestre dicté la retractation.]'Car on lit dans un Mabi.it.It.p.218.
manuscrit, qu'il composa cet abregé de la foy Catholique, pour corriger des personnes qui estoient tombées dans l'heresie.

[Il n'y a rien dans cette piece qui favorise les Pelagiens.]'Mais Merc.in P.p.131.
on croit que le mesme Rufin est auteur d'un écrit sur la foy, donné par le P. Sirmond en 1650, attribué[il y a peutestre 800 ans,] 185.
par Jean Diacre à un Rufin Prestre de Palestine, & qui ne peut estre de Rufin d'Aquilée, puisqu'il combat partout Origene.
'Il est au contraire tres digne du maistre de Pelage & de Celeste, p.132.185.
puisqu'il attaque amplement & ouvertement le peché originel.
'L'auteur paroist croire qu'Enoch n'a commis aucun peché,[a] & p.296.2.
qu'Adam & Eve n'en ont point commis depuis leur chute.[b] Cet a p.300.2.
écrit a esté composé en grec, & traduit en latin peutestre par b p.131.185.186.
Julien le Pelagien, qui semble en avoir voulu copier divers endroits dans une profession de foy qu'il fit avec les autres Evesques Pelagiens en l'an 418. [On ne sçait point le temps ni l'occasion de ce livre. Mais il ne le faut mettre sans doute qu'aprés les douze anathematismes dont nous venons de parler, puisque S. Jerome luy en eust fait sans doute ajouter un 13[e] contre les erreurs de son écrit.]'Il paroist par les citations de Jean Diacre, qu'outre ce Sir.n.p.101.
livre il y en avoit un second du mesme auteur.

ARTICLE XCV.

Saint Jerome écrit sur la mort de Pauline; resout quelques difficultez à Saint Paulin.

NOTE 60. [NOus mettons en cette année l'epistre 26, parceque"nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre à la lettre] 'ce que dit Saint Jerome, qu'il la fit deux ans aprés l'epitaphe de Hier.ep.30.p.
Nepotien, que nous avons mis sur l'an 397.[c] Il écrit cette lettre à 197.a.b.
Pammaque sur la mort de Pauline sa femme, seconde fille de c ep.27.p.170.d.
Sainte Paule,'qui estoit morte neanmoins deux ans auparavant ep.26.p.161.d.
[sur la fin de l'an 397. Il ne marque point par quelle raison il avoit attendu si longtemps à luy ecrire sur ce sujet. Nous en avons marqué le contenu"sur l'histoire de Saint Pammaque.] V. S. Pammaque § 5.

ep.10.p.197.d. a ep.27.p.170.d. 'Quoique le Saint trouve qu'elle est courte,ᵃelle ne laisse pas d'estre assez longue pour estre appellée un petit livre, comme il le fait quelquefois.

[Nous avons vu ci-dessus le commerce que S. Paulin avoit lié avec S. Jerome des l'an 395, & le soin qu'ils eurent tous deux de l'entretenir par une mutuelle correspondance. Nous avons ep.153.p.197.198. aussi remarqué que]'S. Paulin avoit demandé à S. Jerome une interpretation de Daniel, qu'il estoit pres de commencer aprés l'avoir differée une fois, lorsqu'il fut contraint de la differer encore pour traduire le Periarchon.[Vers le mesme temps qu'il y p.197.a. travailloit,]'S. Paulin luy écrivit de nouveau pour luy demander l'explication de ce que dit l'Ecriture, que Dieu avoit endurci le cœur de Pharaon, & des autres endroits qui semblent b. ruiner le libre arbitre;'& pour apprendre encore de luy comment il est vray que les enfans des Fideles & des battizez sont saints, puisqu'ils ne peuvent estre sauvez, s'ils ne reçoivent aprés estre nez la grace[du battesme,]& ne la conservent jusques à la a. fin.'Il le pressoit aussi extremement de luy écrire, & se plaignoit qu'il ne luy écrivoit que de petites lettres"qui n'estoient point *incom:as.* travaillées, & qui sont toutes perdues:[Car les deux qui nous restent jusques à ce temps-ci sont fort longues.]

a. 'S. Jerome luy dit sur ce dernier point qu'il n'ose luy écrire de grandes lettres, depeur qu'il n'y trouve trop de fautes, & qu'il ne peut pas trouver le loisir necessaire pour luy en écrire de telles qu'il souhaitoit, parceque quand le temps de la navigation venoit on luy demandoit tant de lettres, qu'il estoit contraint de mettre tout ce qui luy venoit à la bouche, aussibien pour luy que pour les autres, ne craignant pas d'en user de la sorte, parcequ'il le consideroit comme un ami, & non comme un censeur rigoureux de ses paroles.

a.b. 'Pour ses questions, il dit qu'Origene a fort bien répondu à la premiere dans ses livres des Principes qu'il avoit traduits depuis peu;[ce qui marque qu'il n'avoit pas encore bien approfondi luy mesme tous les mysteres de cette difficulté.]Il se contente de le renvoyer à cet auteur, parce, dit-il, que nous ne sommes « ni assez peu instruits pour rejetter tout ce qu'a dit Origene, com- « me Calphurnius Lanarius & ses disciples m'en accusent,(je ne « sçay s'il veut dire Rufin,)ni assez opiniatres & assez fous pour « b. recevoir ses blasphemes en estimant sa science.'Sur la seconde « question, il dit aprés Tertullien, que les enfans des Fideles sont saints, parcequ'ils sont comme destinez à la foy, & ne sont

souillez d'aucune impureté de l'idolatrie; ou bien que c'est de mesme que l'Ecriture attribue une sanctification legale & ceremoniale à des choses qui estant inanimées n'en peuvent pas avoir
pileolum. une veritable.'Il le remercie à la fin d'une"callotte qu'il luy p.198.c.
avoit envoyée par present.'Il luy fait excuse de ne luy avoir c|197.b.
encore pu achever l'interpretation qu'il luy avoit promise de
Note 61. Daniel :[& il y a mesme bien de l'apparence"qu'il differa ce commentaire en l'an 407.]

++

ARTICLE XCVI.

Sentimens de S. Jerome sur les bigames, & sur l'usage des auteurs profanes.

L'AN DE JESUS CHRIST 400.

[COMME nous ne trouvons rien dans l'histoire de S. Jerome qui appartienne particulierement à cette année, nous y placerons diverses choses que nous savons seulement estre arrivées avant les suivantes.

On peut mettre de ce nombre l'epistre 83 sur les bigames. Car je ne croy pas qu'on doute que ce ne soit]'le livre qu'il témoigne Hier.in Ruf.l.1.
[en 401]avoir écrit pour montrer que tous les mariages qu'on c.7.p.210.c.
avoit faits avant le battesme ne rendoient point un homme bigame & incapable du sacerdoce.'Il avoit déja défendu ce sentiment ep.83.c.1.p.319.
ment à Rome dans une conference publique, dont il raporte 320.
quelque chose.'Depuis qu'il en fut parti il soutint la mesme in Tit.1.p.245.
chose dans son commentaire sur l'epistre à Tite; où il dit que 246.
l'opinion contraire est plus superstitieuse que veritable. [Enfin]
'Ocean son ami particulier luy écrivit sur ce mesme sujet, témoi- ep.83.c.1.p.319.b.
gnant qu'il croyoit que Saint Paul excluoit ces personnes du sacerdoce, lorsqu'il demande qu'un Evesque & un Diacre n'aient epousé qu'une femme. C'estoit à l'occasion de Cartere
ancien Evesque d'Espagne,'que Baronius croit estre celui mes- Bar.405.§60|
me qui est marqué entre les Evesques du Concile de Çaragoce Conc.t.1.p.683.
[en 380.] d.c.

'Saint Jerome estant donc obligé de dire son sentiment sur ce Hier.in Ruf.l.1.
point à ses freres, qui le demandoient,'répondit tant pour Car- c.7.p.210.c.
tere que pour les autres Evesques qui estoient dans le mesme cas, a |ep.83.p.319-
(car il soutient qu'il y en avoit un grand nombre,)que tous les 324.
pechez estoient tellement effacez par le battesme, & qu'un neophyte estoit tellement un homme nouveau, qu'il ne falloit plus considerer tout ce qui s'estoit passé auparavant :[Et quoique le

Pape Sirice eust declaré le contraire dans une lettre celebre lorsque S. Jerome estoit encore à Rome, il ne laisse pas de soutenir son sentiment avec une extreme force, de rejetter l'autre com-
ep.83.c.1.p.319.b. me entierement faux & insoutenable,]'& mesme de le traiter
c.4.p.323-325. d'heresie.'Il emploie la fin de sa lettre à montrer,[ce qui n'est que trop vray,]que S. Paul demandant tant d'autres qualitez plus importantes dans les Evesques, il estoit étrange qu'on s'arrestast si fort à la bigamie, lorsqu'on negligeoit tout le reste.

in Ruf.l.1.c.7.p. 210.c. 'Chrysogone disciple de Rufin dont l'exterieur estoit tres edi-
a Bar.400.§30. fiant,[a] & que Baronius croit estre le moine d'Aquilée[b] à qui Saint
b Hier.ep.44.p. 218.c. Jerome mesme avoit écrit l'epistre 44[vers 374,]comme à un de ses meilleurs amis,[c] luy fit un crime de ce livre: car le Saint
c in Ruf.l.1.c.7. p.210.c. le qualifie ainsi. S. Jerome le défie de répondre à ses raisons; & neanmoins il ajoute qu'il ne pretend point empescher les autres de suivre le sentiment qu'ils voudront, ni ruiner par son opinion le dogme & le decret des autres.[Je ne sçay s'il marque celui de
Bar.405.§59. Sirice.]'Baronius loue en cela sa modestie, digne d'un docteur de l'Eglise. Il croit les raisons sur lesquelles ce Pere appuie son
Conc.t.1.p.766. 2|754.1.c.d|763. 764. sentiment presque sans réponse.'Neanmoins le Pape Innocent ne s'y est pas arresté; & elles ne l'ont pas empesché de confir-
d Aug.B.bo.conj. c.18.p.331.332. mer fortement ce que Sirice avoit fait.[d] S. Augustin aussi a cru les devoir faire ceder au sentiment contraire qu'il avoit trouvé dans l'Eglise, parceque le battesme qui efface les pechez, ne détruit pas les mariages.

Hier.in Ruf.l.1. c.7.p.208.d. 'S. Jerome cite aussi en 401 contre Rufin le petit livre qu'il avoit écrit à Magnus avocat, sur une difficulté que proposoit un Calphurnius Salustianus, c'est à dire ce semble Rufin mesme,
ep.84.p.326.c.d. sur l'usage des auteurs profanes.'C'est l'epistre 84, où il répond à ce que Magnus luy avoit écrit, & sans doute par un nommé Sebese, qui estoit apparemment disciple & moine de S. Jerome. Ce Sebese avoit fait quelque faute, & s'en estoit allé où estoit
c. Magnus.[Je croy que c'estoit à Rome;]'& le titre de la lettre
c.d. porte que Magnus estoit un avocat Romain.'Magnus avoit repris Sebese de sa faute, & ses avis l'avoient porté à s'en repentir. Il revint trouver S. Jerome, & luy ayant témoigné le respect & l'obeïssance d'un fils, le Saint luy témoigna aussi toute la bonté & la douceur d'un pere, se rejouissant davantage de sa correction, qu'il n'avoit esté offensé de sa faute.

d. 'Magnus luy écrivant sur ce sujet, luy demandoit à la fin de sa lettre d'où venoit qu'il citoit si souvent les auteurs profanes dans ses ouvrages, & qu'il souilloit la beauté des expressions de l'Eglise

l'Eglise par ce mélange des paroles toutes corrompues des payens. 'Saint Jerome luy répond sur cela, que tous les auteurs ecclesiastiques en avoient usé comme luy; & il luy fait une grande enumeration de divers Peres qu'il pretend avoir mélé dans leurs écrits le feu de la science profane à la lumiere des Ecritures. p.326.d-328.
'A la fin il dit qu'il s'avise que Magnus ne luy fait point cette question de luy mesme, mais par la suggestion d'un je ne sçay qui, lequel n'ayant point d'erudition, estoit jaloux de ce que les autres en avoient. [Je ne sçay pas par quelle pointe]'il dit que c'est un Calphurnius surnommé Lanarius, à cause qu'il aimoit les histoires de Saluste.'Mais il dit assez nettement autrepart qu'il marquoit Rufin par ces termes. [Ainsi cette lettre est du temps que Rufin s'estoit declaré contre Saint Jerome depuis son retour en Occident. Il pourroit mesme sembler que c'estoit du temps que Rufin estoit à Rome avant la mort du Pape Sirice, puisque Magnus estoit avocat à Rome,]'s'il n'estoit visible par l'epistre 66, que Rufin ne se declara point contre Saint Jerome qu'aprés en estre sorti, & que Saint Jerome le menageoit aussi jusqu'à ce temps là. [Ainsi il faut qu'elle soit écrite en 399, ou en 400, ou au commencement de 401 pour le plustard.] p.328.c. c. in Ruf.l.1.c.7.p.208.d. ep.66.p.195.b.

ARTICLE XCVII.

Saint Jerome marque à Leta comment elle doit elever la jeune Paule.

'SAINTE Paule[morte au commencement de 404,]vivoit encore lorsque S. Jerome écrivit à Leta sur l'education de la jeune Paule sa fille, & petite-fille de la Sainte. [Et pour en marquer plus precisément le temps,]'Marnas pleuroit à Gaza dans son temple où il estoit enfermé, & dont il attendoit à tous momens sa destruction, [c'est à dire entre l'an 398"que ce temple fut enfin fermé, & l'an 401 auquel il fut détruit par S. Porphyre.] Hier.ep.7.p.55.b. p.54.d. V. S. Porphyre.
'Leta dont nous parlons, estoit fille d'Albin, homme tres illustre & tres habile, mais attaché au paganisme où il avoit la qualité de Pontife. Sa femme estoit Chrétienne, & selon la promesse de Saint Paul, les enfans qui sortirent de ce mariage furent saints. [Il y en avoit sans doute plusieurs,]'puisque Saint Jerome dit qu'Albin estoit environné d'une troupe Chrétienne de fils & de petits-fils: [mais nous ne connoissons que]'Leta sa fille que Saint Jerome appelle sa tres religieuse fille en J.C. c. c. c.
'Elle fut mariée à Toxoce fils de Sainte Paule, dont elle eut c[27.p.181.b.

7.p.54.d. une fille nommée aussi Paule,'en qui S. Jerome dit qu'elle avoit changé une malheureuse fecondité en la joie d'avoir des enfans
c. vivans,[n'ayant eu auparavant que de fausses couches.]'Aussi elle n'obtint la naissance de Paule que par la promesse d'un mar-
d|17.p.182.c|7.p.54.c. tyr,'aprés l'avoir consacrée à Dieu par ses vœux pour la virginité,avant que de l'avoir mise au monde,& mesme avant qu'elle
ep.7.p.54.c. l'eust conçue.'Des que la petite Paule commença donc à former les premieres paroles, Leta luy apprit à chanter *Alleluia*; & Albin tout payen qu'il estoit, ne pouvoit pas luy entendre prononcer en begayant cette marque de la religion de J.C,sans s'en
ep.27.p.181.182. rejouir.'Pour Sainte Paule, il n'est point necessaire de dire avec quels transports de joie elle apprit à Bethléem une si agreable nouvelle.

ep.7.p.54.d. 'Leta considerant cependant combien il estoit important d'elever sa fille de bonne heure d'une maniere digne de sa naissance miraculeuse, & de la profession à laquelle elle estoit destinée, s'adressa à S.Jerome, pour apprendre de luy les regles qu'elle pourroit suivre en cela;& Sainte Marcelle,[dont la mere nommée Albine pouvoit estre parente de Leta,]joignit ses
c.d|Du Pin, p. 339.342. prieres aux siennes.'Ce fut donc sur cela que S.Jerome écrivit à Leta l'epistre settieme, où il l'exhorte d'abord par la reconnoissance des graces qu'elle avoit déja receues de Dieu,à esperer celle de la conversion de son pere, quelque difficile qu'elle parust.

Hier.ep.7.p.55.a. 'Pour sa fille, il veut qu'elle l'eloigne tout d'abord de la vue
a p.56.d, du mal,[a]& de la connoissance de tout ce qui n'est pas conforme
b p.55.a. à sa profession;[b]qu'on emploie à l'instruire les louanges, les
b. caresses,& mesme l'emulation & la jalousie,'qu'on luy apprenne
b. à se faire aimer de tout le monde,'qu'elle soit vétue & accom-
p.56.d|57.a. modée avec beaucoup de modestie,'qu'on luy inspire l'amour
p.56.57. de la priere, de la retraite, de l'étude des Ecritures,'qu'on luy
p.57.a. fasse pratiquer l'abstinence, mais avec moderation,'& nean-
p.57.a. moins avec plus de liberté durant le Caresme;'Qu'elle n'ait
b. point d'amitiez particulieres,'qu'elle apprenne à travailler des
a.b. mains.'Il ne veut point dutout qu'elle aille au bain lorsqu'elle sera grande.

b. 'Il marque l'ordre qu'elle pourra garder pour lire l'Ecriture
p.58.c. sainte,'& quels Peres elle peut lire sans rien craindre. Il ne nomme pour cela que Saint Cyprien, Saint Athanase, & S. Hilaire.
p.57.a. 'Mais il veut sur toutes choses qu'elle ne puisse point trouver de
p.54.d. meilleure regle que l'exemple de son pere & de sa mere.'Il pro-

met à Leta avec beaucoup d'assurance, que puisqu'elle avoit donné à Dieu le premier fruit de ses entrailles, Dieu luy donneroit d'autres enfans. [Nous ne savons point si cette promesse eut son effet.]

'Aprés avoir marqué tout ce qu'il falloit observer pour l'education de sa fille, il luy dit que si elle trouvoit qu'il fust difficile de l'elever à Rome de cette maniere, elle n'avoit qu'à l'envoyer à Bethléem, où sa grand-mere & sa tante l'eleveroient dans la vertu avec beaucoup plus de facilité & de fureté qu'elle ne pouvoit faire dans Rome.'Il luy promet qu'il sera luy mesme son maistre & son nourricier. Je la porterai, dit-il, sur mes epaules. Je me ferai un langage d'enfant avec elle tout vieillard que je suis: & je me tiendrai beaucoup plus honoré de cet emploi, que de celui du philosophe du monde, parceque je n'aurai pas à instruire un roy de Macedoine qui doit perir par le poison de Babylone, mais une servante & une epouse de J.C, destinée à regner [eternellement] avec luy dans le ciel. [Nous ne voyons pas si Leta executa aussitost cet avis.]'Saint Jerome dit en l'an 404, que Sainte Paule n'avoit esté tentée de retourner à Rome, que par le desir qu'elle avoit d'apprendre que son fils, sa belle-fille, & sa petite-fille eussent renoncé à toutes les choses du siecle, pour se donner entierement au service de Dieu, & qu'elle l'obtint en partie, puisque la petite-fille estoit destinée pour prendre le voile qui la devoit consacrer à J.C. [Mais on ne peut point tirer de là si elle estoit à Bethléem, ou à Rome avec sa mere.

Il est certain qu'elle estoit à Bethléem lorsque Saint Jerome écrivoit l'epistre 94 en l'an 416,]'où il salue S. Augustin de la part de ses saintes & venerables filles Eustoquie & Paule, qui marchent, dit-il, [dans la vertu] d'une maniere digne de leur naissance & de vos exhortations.'Dans la lettre 79 écrite à Saint Alype & à Saint Augustin aprés la mort de Sainte Eustoquie, [c'est à dire en 419,] il leur mande que Paule"leur petite-fille les conjuroit dans son affliction de se vouloir souvenir d'elle. [On luy pourroit peutestre appliquer]'ce qui est dit dans la vie de S. Martinien de la bienheureuse Paule qui avoit basti une eglise à Bethléem, & qui y gouvernoit un monastere.

'Toxoce vivoit encore lorsque S. Jerome écrivit à sa femme, [& il ne paroist pas qu'il soit mort avant sa mere,]ᵃpuisque Saint Jerome parlant de la tendresse de cette Sainte, dit que la mort de son mari & de ses filles la mirent toujours en danger de sa vie. [La mort de Toxoce n'auroit pas fait moins d'impression sur

p.58.a. | b. | ep.27.p.181.a. | ep.94.p.351.b. | ep.79.p.317.b. | neptis vestra. | Boll.13.feb.p. | Hier.ep.7.p.57.a.&c. | a ep.27.p.179.b.

p.177.b. elle,'puisqu'elle l'aimoit plus que tous ses autres enfans.[Que s'il a survécu sa mere, on peut juger de sa vertu, par ce que S. Jerome p.182.c. dit de sa femme dans l'eloge de Ste Paule;]'Qu'ayant embrassé la continence pour le reste de ses jours, elle imitoit par sa foy & par ses aumosnes les actions de sa bellemere, & s'efforçoit de faire voir dans Rome ce que Paule avoit pratiqué à Jerusalem.

ARTICLE XCVIII.

Saint Jerome traduit les écrits de Theophile contre les moines de Nitrie; en reçoit des lettres, & luy en écrit.

L'AN DE JESUS CHRIST 401.

[EN entrant dans cette premiere année du cinquieme siecle, il faut rentrer dans les disputes de l'Origenisme, repandues Hier.ep.8.p.69.b. alors dans l'Orient & dans l'Occident.]'Car le trouble qui s'estoit elevé sur le sujet du nom & de la doctrine d'Origene, estant né dans l'Orient, estoit passé de là, comme on a vu, dans ep.16.p.110.d. l'Occident, & de l'Occident'il repassa ensuite à l'Orient.[Nous avons vu ci-dessus que Theophile d'Alexandrie avoit paru plus favorable à ceux qu'on appelloit Origenistes, que S. Epiphane, S. Jerome, & quelques autres n'eussent souhaité, jusqu'à traiter Saint Epiphane d'Anthropomorphite & d'heretique. On le vit depuis l'an 399, changer, sinon de sentiment, au moins de conduite, & par ce changement mettre toute l'Eglise en feu, & y causer un schisme universel par la deposition de S. Chrysostome. Mais comme tout cela a esté traité partie sur l'histoire de ce Saint, partie sur celle de Theophile mesme, nous n'en parlerons ici que pour marquer la part que Saint Jerome y a prise. Elle ne paroist presque avoir consisté qu'à traduire les ouvrages de Theophile; & c'est encore plus que nous ne voudrions pour son honneur. Mais il ne nous est pas permis de taire ce que nous trouvons dans les monumens de l'Eglise.]

Bib.P.t.5.p.94. 'Theophile"ayant donc publié au commencement de l'an 401, V. Theophile § 12. une lettre fort vehemente sur Origene, & contre les moines de Nitrie, qu'il accusoit de soutenir les erreurs qui sont dans ses livres,"S. Jerome en fit une traduction latine, que nous avons NOTE 62. encore,[& l'envoya sans doute en Occident. Car il est aisé d'y Hier.ep.71.p.311.a. raporter]'ce qu'il dit luy mesme, que Vincent estant revenu de Rome,[apparemment à la fin de cette année,]assuroit que Rome & toute l'Italie avoit esté delivrée de l'heresie d'Origene par les lettres de Theophile.

[Theophile pouvoit bien neanmoins avoir envoyé sa lettre à Rome, avant mesme qu'elle eust esté traduite en latin, & il se peut faire que les esprits aient commencé deslors à se soulever contre Rufin.] 'Il est certain qu'il écrivit au Pape Anastase. a.

V. son titre §13. ["Theophile tint cette année mesme un Concile à Alexandrie, où il condanna, & nommément quelques uns des principaux solitaires de Nitrie, & en general tous ceux qui liroient Origene; ce qu'il declara à tous les Evesques par une lettre synodique,] 'que S. Jerome traduisit aussi: [mais elle est perdue. Les pretendus Origenistes furent ensuite chassez avec des violences tres odieuses. Et s'estant retirez dans la Palestine, Theophile les y poursuivit encore: de sorte qu'ils furent contraints d'aller à Constantinople, où ils trouverent quelque repos, & mesme on leur y rendit justice.] in Ruf.l.1.c.3.p.200.d|3.c.5.p.257.a.b.

'Theophile qui depuis longtemps gardoit le silence à l'égard de S. Jerome, ne manqua point de luy écrire en cette occasion, & de l'inviter à renouveller leur ancien commerce; [ayant sans doute en vue de se servir de sa plume pour repandre dans l'Occident ce qu'il écrivoit contre les pretendus Origenistes.] 'Et ce fut par son ordre que le Saint traduisit ses lettres. ["Nous ne croyons pas que l'on ait ni la lettre de Theophile, ni la réponse que le Saint ne manqua pas sans doute de luy faire aussitost.] ep.70.p.310.d. in Ruf.l.1.c.3.p.200.201. NOTE 63.

'Mais quelque temps aprés, Theophile ayant envoyé Prisque & Eubule pour chasser de la Palestine ceux qu'il avoit chassez de Nitrie, quoiqu'il n'eust point écrit par eux à S. Jerome, le Saint ne laissa pas de prendre cette occasion pour luy écrire son epistre 70, toute pleine des marques de sa joie de ce que Theophile avoit enfin levé l'étendar contre l'heresie [d'Origene,] aprés "avoir donné quelque sujet de se plaindre qu'il la souffroit avec trop de patience.'Il dit que tout le monde s'en rejouit aussibien que luy. Il l'assure enfin qu'il n'avoit point de sujet de trouver mauvais que l'Evesque" de la ville où il estoit, [c'est à dire Jerusalem,] eust receu une certaine personne; ce prelat qui n'avoit apparemment ni la hardiesse, ni la volonté de choquer Theophile, ne l'ayant receu que parceque Theophile n'en avoit point écrit, & qu'ainsi ne connoissant point sa faute, il n'eust pu sans temerité le traiter comme coupable. ["On ne sçait pas qui est celui dont il parle; mais ce qui est visible en cet endroit, c'est la candeur & la sincerité avec laquelle S. Jerome s'estoit reconcilié avec Jean de Jerusalem, puisqu'il prend mesme le soin de le défendre. ep.70.p.310.c. &c. d. urbis hujus. NOTE 64.

Ce fut assurément encore sur l'affaire de l'Origenisme, que

Theophile écrivit diverses lettres à Saint Jerome, dont nous
ep.71.p.310.d. ne voyons pas plus precisément le temps.]'Nous en avons une portée par Agathon Evesque, & Athanase Diacre envoyez en Palestine,]pour une affaire de l'Eglise qui ne devoit pas déplaire
ep.69.p.310.c. à Saint Jerome: & Theophile luy écrivit par eux'pour l'assurer qu'il avoit coupé avec la faux du prophete l'heresie d'Origene, que des hommes perdus & furieux taschoient de semer & de planter dans les monasteres de Nitrie. Il dit qu'il n'a usé de cette severité que pour obeïr à Saint Paul; & il exhorte Saint Jerome à prendre part à la recompense qu'il en attendoit, en se hastant de corriger par ses discours tous ceux qui estoient trompez par ces heretiques.

ep.71.p.311.a. 'S. Jerome répondit à cette lettre deux jours aprés que Vincent qui revenoit de Rome luy eut dit que cette ville & toute l'Italie avoit esté delivrée par les lettres de Theophile,[de l'heresie
p.310.d. d'Origene.]'Il congratule donc Theophile de sa victoire, qui
p.311.a. rejouit, dit-il, toutes les Eglises,'luy promet"de travailler plus &c. que jamais à retirer les simples de l'erreur, & le prie de luy envoyer"les lettres ou les actes de son Concile. Il l'exhorte en *synodica.* mesme temps à écrire aux Evesques d'Occident toutes les fois qu'il en trouvera l'occasion.

ep.72.p.311.a. [Theophile n'estoit pas pour s'y oublier.]'Un de ceux qu'il envoya à Rome fut un moine nommé Theodore, qui voulut avant que de faire ce voyage, aller visiter S. Jerome dont il estoit connu, & les freres qui estoient dans son monastere. Theophile luy donna une lettre pour ce Saint, où il l'assure que Theodore qui avoit vu tous les monasteres de Nitrie, luy apprendroit quelle estoit"la modestie & la douceur des moines, & comment *continentiam* aprés l'expulsion des sectateurs d'Origene, la paix avoit esté rendue à l'Eglise, & la discipline s'y conservoit toute entiere.
b. [C'est de quoy nous voudrions un meilleur témoin que luy.]'Il ajoute ensuite qu'il souhaite que ceux qu'on disoit ruiner secrettement la verité dans la Palestine, quittent aussi leur dissimulation & leur hypocrisie; ce qu'il dit suivant le sentiment de plusieurs personnes d'Egypte qui les tenoient pour suspects: Et il exhorte S. Jerome de se donner de garde d'eux.[Je ne sçay s'il veut marquer Jean de Jerusalem.]

ep.67.p.309. 'Theophile ayant sceu que les moines de Nitrie estoient allez à Constantinople, crut se devoir unir à S. Epiphane,["auquel V. Theophile. jusqu'alors il avoit toujours esté tres opposé.]Il luy écrivit une lettre que nous avons encore parmi celles de S. Jerome,[parce-

qu'apparemment ce Saint l'avoit traduite en latin.] Il y exhorte S. Epiphane à condanner avec tous les Evesques de Cypre & l'heresie d'Origene, & sa personne nommément, & de porter ensuite par ses lettres synodiques Saint Chrysostome & tous les autres Evesques à faire la mesme chose.

'Rien ne pouvoit estre plus agreable à S. Epiphane que de voir Theophile declaré contre Origene: Et sachant que personne ne devoit prendre plus de part à sa joie que S. Jerome, il ne manqua point de luy en faire une effusion, en luy envoyant la lettre mesme de Theophile, [c'est à dire sans doute une lettre circulaire,]'dont il avoit parlé au commencement. [Je ne sçay si c'est] 'cette lettre de S. Epiphane contre Origene que S. Jerome dit cette année qu'il avoit traduite depuis peu à la priere de l'auteur. [Elle ne paroist pas meriter qu'il en fist mention, si ce n'est peutestre]'parcequ'elle attaquoit Rufin assez clairement. ep.73.p.311.b. b. Hier.in Ruf.l.1. c.1.p.190.201. ep.73.p.311.b.

[S. Epiphane ne manqua pas d'assembler son Concile, d'y condanner Origene avec ses ouvrages, & d'écrire de toutes parts pour les faire condanner par les autres Evesques; à quoy neanmoins S. Chrysostome, S. Theotime de Tomes, & beaucoup d'autres ne se trouverent nullement disposez. Mais cela n'arriva que l'année suivante. Ainsi il faut maintenant passer à l'Occident, que nous trouverons troublé par les mesmes causes qui agitoient l'Orient, quoique d'une maniere moins violente.]



ARTICLE XCIX.

Rufin poursuivi devant Anastase, luy adresse une apologie: Eloge de ce saint Pape.

'APRES que le Pape Sirice fut mort [le 26 de novembre] 398; des la mesme année on mit en sa place Anastase,'qui estoit, dit-on, de Rome mesme, fils d'un Maxime.'Son[1] epitaphe porte que son pere estoit Prestre,"qu'estant ainsi comme né dans les fonctions du ministere de l'Eglise, il ne s'estoit occupé à autre chose; & qu'aprés avoir servi avec beaucoup de fidelité sous les Papes ses predecesseurs, il avoit enfin esté elevé luy mesme à la dignité apostolique.'Theophile d'Alexandrie a écrit que ce qui l'avoit fait choisir pour chef de l'Eglise Romaine, estoit la gloire que ses combats [& ses travaux] precedens luy avoient acquise. Prosp.|Marc.chr. Anast.c.40.p.12. 1. Bar.401.§ 43|n. *natus in officiis.* Conc.t.4.p.318. c.

1. Nous raportons cette epitaphe à Anastase I. pour suivre Baronius.

Hier.ep.8.p.69.b. 'Saint Jerome l'appelle un homme d'une tres riche pauvreté, d'une vigilance & d'une sollicitude apostolique. a Il dit autrepart a ep.16.p.120.d. que c'estoit un homme "admirable, dont Rome ne merita pas de *insignem.* jouir longtemps, parcequ'il n'y auroit point eu d'apparence que cette ville imperatrice, & la capitale de tout le monde, fust miserablement ruinée sous un si grand Pape, ou plutost qu'il fut enlevé d'entre les hommes, & porté dans le ciel, depeur qu'il ne s'efforçast de flechir par ses prieres l'arrest que Dieu avoit déja prononcé contre cette malheureuse ville, qui fut prise par Alaric l'an 410, [huit ans aprés la mort d'Anastase, arrivée l'an Bar.401.§ 43. 402.]'Innocent I. son successeur dit aussi que Dieu s'estoit hasté Coll.r.p.45. d'appeller à luy cet homme de sainte memoire, 'parceque ses grands merites passoient la portée des hommes & les bornes de sa vertu dont la terre estoit capable. Il loue particulierement sa vie pure & sainte, 'la sagesse & la lumiere toute particuliere avec 1. laquelle il conduisoit le peuple de Dieu selon toute la vigueur Paul ep.16.p.175 176. des Canons & la discipline ecclesiastique.'Il se hasta de reparer par toutes sortes de "bons offices le peu de bonne volonté que son V.S.Paulin § predecesseur sembloit avoir eu pour S. Paulin.

Hier.ep.16.p.120.c. a d. 'Sainte Marcelle qui s'estoit si vivement opposée à Rufin sous le pontificat de Sirice, a fit la mesme chose du temps d'Anastase. Elle produisit des témoins, qui ayant esté instruits ou par luy ou par ses disciples, avoient depuis renoncé à leur erreur: Elle fit voir, dit S. Jerome, combien ils avoient trompé de monde. Elle representa des copies du Periarchon corrigées de la propre Ruf.ad An.p.201.b. main de [Rufin] ce malheureux scorpion.'Rufin diminuant sans doute le poids de cette accusation, dit que dans le temps que certaines personnes parloient à Anastase de diverses questions, partie sur la foy, partie sur d'autres matieres, on luy fit aussi quelques plaintes contre luy; mais que le Pape qui savoit fort bien les regles de l'Eglise, ne voulut point prester l'oreille à ceux qui calomnioient une personne absente, de la foy & de la charité duquel il se tenoit assuré.

[Il se peut bien faire en effet que le Pape n'ait pas eu d'abord beaucoup d'égard à cette accusation, jusqu'à ce qu'il apprit ce Hier.ep.71.p.311.a. qui se passoit dans l'Orient.]'Au moins Saint Jerome dit sur le raport du Prestre Vincent, nouvellement revenu d'Occident, que Rome & toute l'Italie avoit esté delivrée [de l'Origenisme] par les lettres de Theophile. [Ces lettres, selon ce que nous avons vu, pouvoient estre sa lettre pascale pour cette année, &

1. *abundantia doctrina qua populum Dei toto eccl.siastica autoritatis rigore (f. vigor) reg bat.*

l'epistre

l'epistre synodale de son Concile; ce qui fut suivi quelque temps aprés d'une lettre circulaire.] Il écrivit aussi en particulier au Pape Anastase. Tout cela estoit contre Origene & ses disciples. S. Jerome avoit aussi écrit dés auparavant des lettres en Occident sur ce sujet mesme. Mais quoiqu'il dise aussi qu'il l'avoit
to in tempore. fait"dans le mesme temps que Theophile, [je ne sçay s'il ne le faut point raporter à son epistre 65 écrite en 399. Au moins nous n'avons rien qu'il ait envoyé en Occident sur Origene entre cette epistre & son apologie contre Rufin, dont nous parlerons dans la suite.]

'On pressa donc Rufin par un grand nombre de lettres de se Hier.ep.16.p.120.d.
venir défendre; & il n'osa jamais le faire, dit S. Jerome. Comme sa conscience le tourmentoit, il aima mieux se laisser condanner en son absence que d'estre convaincu en se presentant.'Saint in Ruf.l.3.c.6.p.239.b.
Jerome dit encore autrepart qu'il n'osa répondre lorsqu'on l'accusa, & qu'il apprehenda si fort le tribunal de la ville de Rome, qu'au lieu de faire juger sa cause dans cette ville qui jouissoit d'une pleine paix, il aima mieux souffrir d'estre assiegé par les barbares'à Aquilée, où il demeuroit en ce temps là. [Les histo- l.2.c.1.p.212.d.
riens ne marquent point qu'Aquilée ait esté assiegée dans ces
V. Honoré 57. temps-ci: mais l'on y peut raporter la"descente qu'Alaric fit en Italie de ce costé là avec les Gots en 400 ou 401.]

'Rufin ne rend point d'autre raison de ce qu'il ne vint pas à Ruf.ad An.p.201.b.
Rome, sinon qu'estant revenu depuis peu en son pays aprés une absence de pres de 30 années [ou un peu moins,] il n'avoit pu se resoudre à quitter sitost ses parens; & que les grandes fatigues qu'il avoit eues dans ses voyages precedens, le rendoient moins promt & moins capable d'en entreprendre de nouveaux.'C'estoit Hier.in Ruf.l.2.c.1.p.212.d.
certainement une fort mauvaise excuse, & Saint Jerome a grande raison de s'en moquer, [surtout s'il ne fut appellé à Rome qu'en l'an 401, & mesme assez avant, comme il y a bien de l'apparence,] deux ans & quelques mois depuis qu'il estoit venu à Aquilée, [au commencement de 399. N'osant donc ou]'ne voulant pas venir Ruf.ad An.p.201.b.
à Rome, il crut que pour ne pas abandonner sa reputation, il devoit envoyer au Pape un écrit en forme d'apologie ou de declaration de sa foy, où il traite de la Trinité, de la resurrection du corps, de l'eternité des peines, & de l'origine de l'ame, qui estoient les principaux articles sur lesquels on accusoit Origene. On est toujours convenu que Rufin, & tous ceux qu'on traitoit alors d'Origenistes, estoient tres orthodoxes sur la Trinité. [Il semble difficile de trouver aucune ambiguité dans ce qu'il dit

sur la resurrection. Pour l'eternité des peines, la difficulté la plus raisonnable qu'on y pourroit faire, seroit de ce qu'il reconnoist seulement le feu eternel. Car Saint Augustin dit qu'il y en avoit qui en avouant que le feu estoit eternel, ne vouloient pas neanmoins que les pecheurs y brulassent eternellement. Neanmoins S. Jerome ne s'arreste point à cela:]'Et M[r] Du Pin trouve qu'il expose son sentiment d'une maniere tres catholique sur ce point & sur les deux precedens.'A l'égard de l'origine de l'ame, il proteste qu'il n'a point de sentiment arresté, l'Eglise, dit-il, n'ayant rien défini sur ce point;[quoique S. Augustin soutienne que la préexistence des ames enseignée par Origene, n'est point une opinion qui se puisse soutenir.]'Il tasche de s'excuser sur sa traduction du Periarchon; mais c'est sans toucher ce qui la rendoit plus criminelle.'Il proteste enfin qu'il n'a point d'autre foy que celle des Eglise de Rome, d'Alexandrie, de Jerusalem, & d'Aquilée, qu'il appelle la sienne.

Du Pin, t.3.p. 456.
Ruf.ad An.p. 201.c.d.
d.
d.

'S. Jerome entreprend dans son second livre contre Rufin, de combatre cette declaration de sa foy.[a] Il dit autrepart qu'il s'y trompoit luy mesme, en pensant imposer à la simplicité de ses lecteurs par une confession equivoque & artificieuse, ou plutost folle & impertinente.'Lorsque les lettres de Theophile contre Origene furent venues en Italie, on dit que comme on les lisoit à Rufin il se bouchoit les oreilles, disant qu'il n'avoit point sceu jusqu'alors qu'Origene eust écrit des choses si abominables, & qu'il condanna hautement devant tout le monde l'auteur d'une doctrine si criminelle.[S. Jerome ne dit pas s'il témoignoit estre persuadé sur l'autorité de Theophile, qu'Origene eust enseigné tout ce que cet Evesque luy imputoit.]

Hier.in Ruf.l.2. c.1.p.212.c.
a ep.82.p.318.d.
in Ruf.l.1.c.3.p. 201.b.

ARTICLE C.

Rufin est condanné par Anastase, avec Origene, dont Honoré défend la lecture: Anastase écrit contre Rufin à Jean de Jerusalem.

'RUFIN assure que tous les Evesques d'Italie avoient receu la confession claire & sincere qu'il avoit faite de sa foy sur la resurrection:'& Saint Jerome luy soutient au contraire que le Pape l'avoit meprisée, que la foy apostolique l'avoit condannée. 'Les termes de ce Pere portent à croire qu'il y eut à Rome une condannation formelle de Rufin, qu'il appelle une victoire glorieuse dont Sainte Marcelle avoit esté la cause, & Principie la

Hier.in Ruf.l.3. c.5.p.237.2.
a|6.p.239.a.
ep.16.p.120.d.

source.'Il dit autrepart que le bruit qu'Anastase, animé de la mesme ardeur & du mesme esprit que Theophile, avoit poursuivi cet heretique jusque dans les trous où il se cachoit, & que ses lettres faisoient voir que l'Occident condannoit ce que l'Orient avoit condanné ;'qu'une tempeste furieuse ayant tasché de corrompre par l'heresie la simplicité de la foy louée par la bouche de l'Apostre, ce saint Pape avoit aussitost abatu cette teste criminelle, & arresté les sifflemens du serpent. ep.78.p.317.a. ep.8.p.69.b.

'Anastase témoigne luy mesme qu'il avoit envoyé à l'Evesque Venere une lettre sur le sujet de Rufin, écrite avec beaucoup de soin, par laquelle il luy fait voir que ce n'estoit pas sans fondement & sans sujet qu'il craignoit beaucoup[que la traduction du Periarchon par Rufin ne fist de grands maux à l'Eglise. Personne ne doute que Venere ne soit l'Evesque de Milan, qui fut elevé sur ce siege aprés la mort de Saint Simplicien, & ce Saint mourut apparemment le 15 may de l'an 400.] ad An.p.103.a.

'Theophile d'Alexandrie se vante qu'Anastase, suivi de tous les Evesques de l'Occident, avoit anathematizé Origene & les autres heretiques, & avoit receu le decret que le Concile d'Alexandrie avoit fait contre eux[vers le commencement de cette année.]'S. Jerome dit qu'il avoit une horreur extreme des Originistes.[a]Il cite autrepart les lettres de ce Pape qui poursuivoient l'heretique par tout le monde.[b]Il exhorte Rufin de suivre les deux chefs triomphans de l'Orient & de l'Occident,[Theophile & Anastase,]victorieux d'Origene, qui se trouvoit condanné de tout le monde :'& enfin il dit que les bienheureux Evesques Anastase, Theophile, Venere, & Chromace, & toute la compagnie des Evesques Catholiques de l'Orient & de l'Occident, declaroient aux peuples fideles par une mesme sentence dictée par l'inspiration du mesme Esprit, qu'Origene estoit heretique. [Tout cela doit s'estre passé en cette année. Mais il faudroit avoir les pieces mesmes pour juger ce que c'estoit que cette condannation.] Conc.t.4.p.318.c. Hier.in Ruf.l.2.c.5.p.201.a. a c.2.p.199.b. b l.3.c.1.p.234.d. l.2.c.6.p.222.d.

'Le Pape Anastase nous assure que les Empereurs défendirent aussi cette année la lecture d'Origene, menaçant de chastier ceux qui liroient ses ouvrages: & ce Pape en témoigne de la joie.[Il y en a qui croient que cette loy estoit d'Honoré plutost que d'Arcade, obtenue sans doute par Sainte Marcelle, & les autres qui poursuivoient Rufin. On peut voir sur Theophile les efforts que luy & Saint Epiphane firent l'année suivante pour faire condanner par tous les Evesques de l'Orient, ou la personne, ou ex An.p.103.a.

au moins les ouvrages d'Origene ; & cela eust pu leur réussir, s'ils eussent trouvé la mesme facilité dans S. Chrysostome que dans quelques autres, & si Theophile n'eust pas ruiné luy mesme

Socr.l.6.c.17.p.325.c.d. ses propres decrets ,]'en lisant toujours ce qu'il défendoit aux autres de lire.]

Hier.ex Ruf.l.2.p.233.b. 'Rufin semble dire que S. Jerome estoit aussi du sentiment de ceux qui vouloient que l'on condannast Origene avec tous ses ouvrages dans lesquels il y auroit quelque erreur ;[ce qui n'en exceptoit guere. Il est certain que S. Jerome ne s'est jamais preten-

ep.76.p.314.d. du priver du droit de lire Origene.]'Car lorsqu'on luy proposa cette question s'il le falloit rejetter absolument, comme vouloit ce semble à Rome un nommé Faustin, il regarda cela comme un excés d'aversion pour cet auteur, & il répondit qu'on le pouvoit lire, pourvu que ce fust avec discernement, comme divers autres heretiques, ou auteurs dont la doctrine n'est pas assez pure.

d|315.a. 'Mais avec cela il ajoute que s'il faut ou tout condanner ou tout approuver dans Origene, il aime mieux une pieté ignorante, qu'une science heretique :[ce qu'il dit apparemment pour justifier ceux qui avoient absolument défendu la lecture d'Origene. Et assurément ceux qui avoient fait ou procuré cette défense, estoient dans la mesme pensée que luy, comme nous le venons de voir de Theophile.]

ex Anast.p.203,2.b. 'Jean de Jerusalem touché des mauvais bruits qui couroient contre Rufin, en écrivit à Anastase mesme pour en savoir la

b. verité,'témoignant ce semble qu'il craignoit que Rufin ne succombast, moins par le defaut de sa cause, que par les calomnies de certaines personnes.

p.202.d. 'Le Pape luy récrivit sur cela une lettre'que nous avons encore, 1.
où il luy donna de grands eloges pour répondre à ceux que Jean

p.203.a. luy avoit donnez.'Mais pour Rufin, il dit que la traduction qu'il avoit faite du Periarchon, estoit une chose tres dangereuse & tres prejudiciable à l'Eglise ; qu'il condannoit entierement sa conduite & sa traduction ; qu'il en avoit écrit une lettre à Venere,"dont il luy envoyoit apparemment la copie;qu'il feroit *noscequalem &c.* toujours son possible pour maintenir la foy de l'Evangile parmi ses peuples ; & qu'il avertiroit par ses lettres"tous ceux qui de- *partes populi mei.* pendoient de luy en quelque endroit du monde qu'ils fussent, de

b. ne se point laisser tromper par cette traduction profane.'Il l'assure mesme positivement, s'il n'y a faute dans le texte, que Rufin n'avoit traduit Origene que parcequ'il en approuvoit les erreurs.

Marc.t.1.p.110.1. 1.'Le P. Garnier pretend la donner beaucoup plus correcte qu'on ne l'avoit eue jusques alors.

'Il ne laisse pas de dire qu'il avoit Dieu pour témoin de sa con- a.
science, que c'estoit à luy à voir comment il prouveroit son
innocence devant ce souverain juge,'que du reste il l'estimoit b.
tellement separé de luy, qu'il ne vouloit pas seulement savoir
où il estoit, ni ce qu'il faisoit, qu'il cherchast s'il vouloit où il
pourroit estre absous.'Il témoigne que Rufin eust esté veritable- a.
ment innocent s'il eust traduit Origene pour en faire connoistre
les erreurs;'en quoy S. Jerome dit avec raison que Rufin estoit Hier.in Ruf.l.2.
condanné, & luy absous: d'où vient qu'il envoya à Rufin une c.4.p.218.c.
copie de cette lettre.'Le P. Halloix parle de la lettre d'Anastase, Hall.v.Ori.p.331.
comme si c'estoit une chose particuliere à Baronius de la rece-
voir pour veritable.[Neanmoins je ne voy pas quel fondement
1. il a d'en douter,'ni qu'aucun autre que luy en doute, hormis
Rufin,'qui ne pouvant se debarasser d'une piece si forte contre Hier.in Ruf.l.1.
luy, estoit contraint de répondre, que personne ne pouvoit c.5.p.237.238|6.
s'imaginer qu'un Evesque de Rome eust pu traiter si indignement p.239.a.b|7.p.
une personne innocente, ou au moins qui estoit absente;'que si la 240.d. c.6.p.239.a.
lettre estoit veritable,[Jean de Jerusalem]la luy auroit envoyée
d'Orient, & qu'il falloit que ce fust Saint Jerome qui l'eust
&c. supposée.'Mais ce Saint luy répond"qu'il peut aller consulter a|10.p.245.b.
les cartulaires de l'Eglise Romaine.

'Anastase confirma cette lettre par une autre qu'il écrivit l'an- c.6.p.239.b|10.p.
née d'aprés en Orient, comme nous le verrons en son lieu. 245.b.

'Ceux qui passoient[à Rome]pour Origenistes, estoient par- ep.76.p.316.d.
ticulierement combatus,[non seulement par Sainte Marcelle,]
mais encore par Ocean qui estoit, comme on a vu, un homme
habile, & fort grand ami de S. Jerome.[Nous avons parlé ci-
dessus]'de Faustin, dont la chaleur contre Origene allant jusqu'à d.
l'excés, Tranquillin consulta S. Jerome mesme dont il estoit ami,
pour savoir s'il n'estoit point permis dutout de lire Origene:
Surquoi le Saint luy fit la réponse dont nous avons parlé ci-
dessus.'Cette lettre[à Tranquillin ou] Tranquille qui est mar- Cassiod.c.1.p.
quée par Cassiodore,[& qui fut assurément écrite avant les 127.1.
disputes de l'Origenisme, ne sauroit estre mieux placée qu'en ce
temps-ci, depuis qu'on eut défendu en divers endroits la lecture
d'Origene.]

1.'Mr Du Pin dit que c'est la seule veritable lettre d'Anastase.'a Le P. Garnier en parle comme d'une Du Pin, t.3.p.261.
piece incontestable, & montre contre Baronius qu'elle est de l'an 401. a Merc.t.1.p.119.





ARTICLE CI.

Rufin fait ses apologies, & Saint Jerome y répond.

Hier. ex Ruf. l. 1. p. 203. b. 'NOus avons remarqué ci-dessus, que Rufin se crut obligé de faire une apologie de sa foy & de sa conduite, contre ce que S. Jerome avoit écrit touchant sa traduction du Periarchon. [Il ne marque point qu'il en ait eu d'autre sujet : mais il y a bien de l'apparence que la poursuite qu'on faisoit contre luy devant Anastase, luy fut un second motif ou de la faire, ou de la rendre plus publique.]'Il y travailla, selon S. Jerome, durant trois ans["commencez, & la publia peutestre vers le milieu de l'an 401.]'Il la divisa en deux livres comme nous l'avons encore aujourd'hui, [a]& leur donna le titre d'Apologie. [b]Il tasche dans le premier de refuter ce que Saint Jerome disoit pour montrer qu'il estoit heretique ; & dans le second, il pretend se justifier sur plusieurs autres choses qu'il luy reprochoit. [c]Il ne crut point devoir taire dans ce livre le nom de celui contre qui il parloit, traitant d'une hypocrisie execrable devant Dieu la dissimulation de ceux, qui faisant profession de s'arrester aux choses, & d'epargner les personnes en ne les nommant pas, les designoient neanmoins de telle sorte, qu'il estoit impossible de ne pas voir à qui ils en vouloient.'Il fait excuse à la fin de ce qu'il avoit esté contraint, dit-il, de répondre"avec quelque aigreur aux reproches tres outrageux qu'on luy faisoit ;'& s'il l'en faut croire à sa parole, il taist encore plus de choses qu'il n'en dit.'Il l'adressa à Apronien qu'il appelle son tres cher fils. [Gennade en parle d'une maniere qui fait voir qu'il estoit plus favorable à Rufin qu'à S. Jerome.]'Il a répondu, dit-il, en deux volumes à celui qui avoit blasmé ses ouvrages, soutenant &"prouvant que pour luy, il n'avoit écrit que dans la vue de Dieu, par le secours du Seigneur, & pour l'utilité de l'Eglise ; mais que son adversaire ne se portoit à le blasmer que par un esprit de jalousie.

Marginal notes: in Ruf. l. 3. c. 3. p. 235. a. — ex Ruf. l. 2. p. 215. b|233. a. — a l. 1. p. 208 ; in Ruf. l. 3. c. 3. p. 234. c. — b ex Ruf. l. 2. p. 219. b|Du Pin, t. 3. p. 454-456. — c Hier. ex Ruf. l. 1. p. 203. b. — l. 2. p. 233. a. — a|226. c. — p. 232. d|1. p. 203. b|206. c. — Genn. c. 17. — NOTE 65. — " asperius. — " convincens.

Hier. in Ruf. l. 1. c. 1. p. 196. c|197. b. 'Rufin ne rendit pas d'abord cette apologie tout à fait publique. [d]Il l'envoya seulement à ceux qui avoient esté blessez, disoit-il, par les écrits de Saint Jerome,'c'est à dire à ses amis & ses partisans,'soit par moderation, comme il le pretendoit, parceque des Chrétiens ne doivent parler que pour l'edification, & non pas par une vaine ostentation ;'soit, comme le dit Saint Jerome, par la honte de sa foiblesse, & par la crainte qu'on n'y répondist.

Marginal notes: d l. 3. c. 1. p. 231. b. — b|l. 1. c. 1. p. 197. b. — l. 3. c. 1. p. 231. b. — l. 1. c. 1. p. 197. b.

'Selon qu'en parle S. Jerome, il semble qu'on lisoit cette apologie c|197 b.
à tout le monde, mais qu'on n'en donnoit point de copie.'Elle l.3.c.1.p.232.c|3.
ne laissoit pas cependant d'estre repandue partout, les partisans p.234.c.
de Rufin, ses Cereals, dit S. Jerome, & ses Anabases courant
toutes les provinces pour la lire à tout le monde.[Ces Cereals &
ces Anabases sont apparemment les noms de quelques amis de
Rufin.]'Au moins S. Paulin parle d'un de ses disciples nommé Paul.ep.48.p. 410.411.
Cereal.[a] Rufin envoya cette apologie jusqu'en Afrique. a Hier.ep.91.p. 146.c.L.

[b] Saint Jerome dit qu'on venoit en troupe de l'Occident luy
raporter de quelle maniere Rufin le traitoit dans cet ouvrage, b in Ruf.l.3.c.1.
& que tous ceux qui luy en parloient se trouvoient si confor- p.232.c.
mes, qu'on ne pouvoit douter de la verité de leur témoignage.
'On se hasta de luy écrire de Rome, d'Italie, de Dalmacie.[c] Il c.3.p.234.c.
paroist que Pammaque & Marcellin le firent.[d] Son frere Pauli- c l.1.c.1.p.196.c.
nien[qu'il avoit envoyé en Occident en l'an 398, estant revenu à d c.5.p.204.c| 205.b.
Bethléem,]luy montra particulierement quelques endroits de
son commentaire sur l'epistre aux Ephesiens, où Rufin preten-
doit qu'il suivoit les erreurs d'Origene.'D'ailleurs, S. Epiphane ep.73.p.311.b.
le pressoit de faire quelque ouvrage contre les Origenistes, & il
luy en écrivit plus d'une fois.

'Il se crut donc obligé de répondre promtement, & de faire in Ruf.l.3.c.3.p.
tous ses efforts pour montrer qu'il n'estoit pas heretique,[e] en 234.c.
attendant qu'il eust vu l'écrit de Rufin pour y répondre plus e l.1.c.1.p.197.b.
amplement.'Il intitula le sien Apologie,[f] & le divise[comme l.3.c.3.p.234.c.
&c. Rufin]en deux livres, dont le premier est"pour se justifier luy f l.2.c.1.p.212.c| Du Pin, p.383-
mesme des reproches qu'on luy faisoit, & l'autre pour répondre 388.
à la declaration de foy que Rufin avoit envoyée au Pape Anastase.
[Il y parle presque toujours à Rufin mesme.]'Cet écrit est adressé Hier.in Ruf.l.1.
à Pammaque & à Marcellin,[dont le dernier est selon toutes les c.1.p.196.c.
apparences cet illustre Tribun, qui presida en 411 à la grande
Conference de Carthage:]'Car il paroist que S. Jerome avoit ep.82.p.318.c|
une union particuliere avec luy.[g] Il envoya son ouvrage à ceux Bar.410.§ 58.
que Rufin avoit blessez,[h] afin que le poison dont il avoit tasché g Hier.in Ruf.l. 3.c.3.p.234.c.
d'infecter les ames, fust promtement gueri par cet antidote.[i] Il h l.3.c.3.p.234.c.
y joignit la lettre 66 qu'il avoit écrite[en l'an 399]à Rufin,[k] & i ex Ruf.l.3.c.3. p.201.a.
celle du Pape Anastase à Jean Evesque[de Jerusalem.][l] Il ne conte k l.2.c.4.p.218.c.
que deux ans depuis sa lettre 65,[écrite au plustard au commen- l l.1.c.6.p.206.c.
cement de 399. Ainsi nous ne croyons pas pouvoir mettre cette
apologie plustard qu'en l'an 401, mais sans doute sur la fin.]'Et c.3.p.200.201.
Saint Jerome avant que de la publier avoit traduit des lettres de
Theophile, de Saint Epiphane, & de quelques autres Evesques

contre Origene, par l'ordre de ces prelats mesmes. [Nous en avons parlé ci-dessus.] 'Il se plaint dans cette apologie, de ce que l'on faisoit courir sous son nom une lettre supposée, où il témoignoit se repentir de ce qu'ayant esté trompé dans sa jeunesse par des Juifs, il avoit traduit en latin le texte hebreu, qui n'estoit point dutout le veritable. Eusebe [de Cremone] luy avoit mandé qu'il avoit trouvé cette lettre chez des Evesques d'Afrique, qui estoient venus à la Cour pour quelques affaires de l'Eglise. 'Le Concile de Carthage tenu au mois de juin 401, "envoya des deputez au Pape Anastase, à Venere de Milan, & à l'Empereur Honoré. [Ces deputez pouvoient l'avoir apportée d'Afrique,] 'd'où S. Jerome semble dire qu'elle venoit, & elle estoit adressée à des Africains.

l.2.c.7.p.22;.b. | Bar.401.§ 5. | V. S. Augustin § 131. | Hier. in Ruf.l.3.c.7.p.241.a.

'Saint Jerome fut fort surpris de cette supposition; mais il ne put en douter lorsqu'il eut receu de Rome des lettres de plusieurs de ses amis, qui luy demandoient si cette lettre estoit veritablement de luy, & qui luy marquoient avec douleur par qui cette lettre avoit esté repandue partout. Il desavoue donc absolument cette lettre dans son apologie, & fait voir qu'elle n'est pas de luy par la difference du style. Il est visible ce me semble qu'il en rejette la supposition sur Rufin. 'Neanmoins Rufin ayant protesté que ce n'estoit point luy, le Saint dit qu'il avoit grand tort de prendre pour luy ce qu'il avoit dit sans nommer personne: Et cependant il semble en mesme temps soutenir que c'estoit effectivement Rufin qui avoit fait cette lettre, & le vouloir prouver par la conformité du style.

l.2.c.7.p.223.b. | l.3.c.7.p.24;.a.

'S. Jerome promit à S. Augustin de luy envoyer cette grande apologie. 'Estant consulté longtemps depuis sur l'origine de l'ame, il renvoie aux ouvrages qu'il avoit faits contre Rufin, & contre la declaration de foy qu'il avoit adressée au Pape Anastase.

ep.91.p.346.d. | ep.82.p.318.d.

ARTICLE CII.

Saint Jerome fait l'eloge de Sainte Fabiole; apprend à Salvine les devoirs des veuves.

[AVANT que de sortir de cette année, il faut parler de la mort de Sainte Fabiole "que nous croyons y devoir placer.] NOTE 66. 'Nous ne nous arrestons point à raporter les particularitez de sa mort, ni la pompe de ses funerailles. S. Jerome parle de tout cela

Hier.ep.30.p.201.

&

& de tout le reste de son histoire'dans l'eloge qu'il en composa à p.197.b.
la priere d'Ocean,[qui selon ce que nous en avons déja raporté,
paroist avoir esté particulierement uni avec elle. On a vu dans
l'article 77 ce que nous avons cru devoir marquer de l'histoire
de Sainte Fabiole assez connue de tout le monde. On a parlé
V.S.Pammaque § 5. aussi"ailleurs]'de l'hospital qu'elle fonda à Porto avec S. Pammaque,[vers l'an 398. p.200.201|26.p.165.b

Note 67. Cet eloge"fut apparemment bientost suivi]'de la lettre que le ep.9.p.73.a.
Saint écrivit à Salvine[ou Silvine,]pour l'exhorter à perseverer
dans l'état de viduité où il avoit plu à Dieu de la mettre.'Cette ep.11.p.94.c.
V.Honoré § 5. Salvine estoit fille du[Comte]Gildon[Prince Maure,]"qui fut
quelque temps maistre de l'Afrique,'& d'une mere que Saint ep.9.p.76.d.
Jerome appelle une Sainte, & une societé assurée pour sa fille,
[d'où l'on apprend qu'elles vivoient alors ensemble]'à la Cour p.71.a|Pall.dial.p.90.
imperiale de Constantinople,[depuis que Gildon revolté contre
Honoré avoit esté tué en 398.]'Salvine avoit aussi avec elle une Hier.ep.9.p.76.d.
tante sœur de son pere, qui faisoit profession d'une virginité
perpetuelle.'L'Empereur Theodose pour s'assurer de l'Afrique p.71.b.
parmi les guerres civiles dont l'Empire estoit agité,[apparemment depuis le soulevement d'Eugene en l'an 392,]& pour avoir
un ostage[de la fidelité de Gildon,]la fit epouser à Nebride, fils
d'une sœur de sa femme[Flaccille,]'& qui avoit toujours esté p.75.a.
elevé à la Cour avec les Empereurs Arcade & Honoré ses cousins
germains.'S.Jerome fait de grands eloges de ce Nebride,[a]dont le p.71-75.
pere avoit esté son ami particulier.[b]Il mourut fort jeune,laissant a p.73.b. b p.75.b.
Salvine veuve avec un fils encore enfant nommé aussi Nebride,
& une petite fille.

'S. Jerome n'avoit point eu de part à ses aumosnes,'[c]& ne con- p.74.d.
noissoit Salvine que par la reputation de sa vertu.[d]Il se resolut c p.73.a. d a.
neanmoins de luy écrire dans son affliction,'particulierement à
cause des instances continuelles que luy en faisoit par ses lettres
un Avite qu'il qualifie son fils.[Je ne sçay si c'est cet Avite d'Espagne à qui il écrivit l'epistre 59 vers l'an 408.]'Aprés avoir a.b.
témoigné que ce n'estoit ni l'ambition ni l'interest qui le portoit
à écrire, mais parceque la charité sacerdotale luy faisoit desirer
l'avancement de tous les Fideles;'& aprés avoir fait un fort bel p.71-75.
eloge de Nebride,'il dit à Salvine que son premier soin doit estre p.75.b.
l'education de ses enfans.

'Il l'avertit ensuite d'une maniere fort douce & fort civile, p.76.c.
qu'en la jeunesse où elle estoit, elle devoit craindre les effets funestes de la concupiscence, & s'abstenir pour cela des viandes

d|77.a. delicates.'Il la porte mesme generalement à quitter la viande, le vin, & les bains, à s'exercer à la mortification, & à vivre
p.76.d. dans des jeûnes continuels.'Il l'avertit encore de regler soigneusement ses domestiques, & de bien choisir les personnes qui avoient à approcher d'elle, de s'occuper beaucoup à la lecture
p.77.d. des livres saints, & à la priere,'de combattre ses passions,[a] & de
a a. ne pas s'attendre aux remedes laborieux de la penitence.[b] Il l'ex-
b b|Du Pin, p. 344. horte vivement à ne point penser dutout à se remarier, & mesme
Hier.ep.11.p.94.c. il le fait en des termes un peu durs.'Il cite cette lettre dans celle qu'il écrivit à Geroncie vers le commencement de 409,[c] & dans
c ep.150.q.1.p.141.c. celle à Hedibie.

ep.9.p.71.b. 'Il témoigne que Salvine avoit profité de son veuvage pour
Pall.dial.p.90. s'avancer dans la pieté:'Et Pallade dit qu'elle honoroit sa viduité par une vertu" & une modestie extraordinaire. Il luy attribue aussi l'honneur d'avoir eu une union particuliere avec Saint Chrysostome, & d'avoir receu en pleurant son dernier adieu lorsqu'il partit de Constantinople pour s'en aller en exil,[le 20
Hier.ep.11.p.94.e. juin de l'an 404.]'S. Jerome la suppose encore vivante en écrivant à Geroncie.



ARTICLE CIII.

Rufin écrit à Saint Jerome contre son Apologie.

L'AN DE JESUS CHRIST 402.

[SAINT Jerome avoit écrit l'année precedente son apologie pour répondre à celle de Rufin, avant mesme que de l'a-
Hier.in Ruf.l.3.c.3.p.235.a. voir vue.]'Rufin en receut une copie par un marchand d'Orient qui trafiquoit à Aquilée.[S. Jerome ne dit pas que ce fust luy
a. mesme qui la luy eust envoyée.]'Rufin y répondit ce semble par
a|233.b. le mesme marchand;'& il pretend qu'il n'eut que deux jours pour le faire; ce que S. Jerome dit estre sans apparence.[Nous n'avons plus cette réponse; & c'est ce qui nous oblige de ramasser avec plus de soin ce que nous trouvons en avoir esté marqué par S. Jerome dans la refutation qu'il en fit, comme nous allons bientost voir.]

c.1.p.231.a. 'C'estoit une lettre adressée à Saint Jerome mesme,[d] pour luy
d c.3.p.233.b. donner, disoit Rufin, un avertissement particulier qui pust servir à le corriger; & qui n'estoit point envoyée à d'autres, depeur de faire de[nouveaux]scandales, & que la dispute qu'ils
p.234.d. avoient entre eux ne causast la mort[spirituelle]des autres.'S.

Jerome dit qu'elle estoit pleine de reproches & d'injures,'& il c.1.p.231.b.
l'appelle des volumes d'accusation.'Il semble y reconnoistre c.3.p.235.a.
serieusement quelque elegance autant au moins que dans l'apologie que Rufin avoit faite plus à loisir.

'Par ce qu'en raporte S. Jerome, qui semble en suivre l'ordre c.1.p.231.b.
en y répondant, on peut juger qu'il taschoit d'abord de s'y justifier sur la publication de son apologie.'Il ajoutoit qu'afin que c.2.p.232.c.
S. Jerome n'eust pas la peine de corrompre par argent ceux qui avoient ses ouvrages, comme ses amis avoient fait pour sa traduction du Periarchon, & pour luy epargner la depense qu'il eust voulu faire pour avoir son apologie, il la luy envoyoit en don :'ce que S. Jerome dit qu'il faisoit avec sa temerité ordinaire. ep.91.p.346.c.

'Il reconnoissoit qu'il estimoit l'eloquence de S. Jerome, mais in Ruf.l.3.c.3.p.
qu'il le blasmoit de s'en vanter comme il faisoit.[a]Il se plaignoit 233.a.
des railleries que le Saint faisoit de son style dans son apologie, a a.
'disant qu'il ne falloit pas s'étonner que s'estant occupé au grec c.7.p.241.b.
depuis trente ans, il ne fust pas fort habile dans le latin.'Il appelloit S. Jerome un homme à trois langues,'& soutenoit qu'il c.3.p.233.b. b.
estoit d'autant plus coupable qu'il avoit plus d'erudition.

'Comme il pretendoit n'avoir point rendu son apologie publique, il se plaignoit que S. Jerome n'en eust pas usé de mesme, & p.234.c.
qu'il ne l'eust pas averti par quelque remontrance particuliere de ce qu'il trouvoit à blasmer en luy.

'Il se défendoit toujours comme il pouvoit sur ses traductions, p.235.a.
en pretendant qu'il n'y avoit rien que ce que Saint Jerome avoit le premier mis en latin[dans ses commentaires,]'renvoyant du b.
reste à son apologie.'Il se moquoit de ce que S. Jerome avançoit c.4.p.235.b.
touchant le livre de Saint Pamphile. On ne voit pas bien neanmoins ce qu'il disoit pour le soutenir, sinon qu'apparemment il assuroit qu'il n'estoit point le premier qui eust attribué l'apologie d'Origene à ce saint Martyr.'Il reprenoit quelques paroles p.236.c.d.
de S. Jerome que ce Saint soutient ne se point trouver dans ses livres.

'Il soutenoit que l'Italie avoit approuvé sa foy sur la resurrection,'& demandoit sur ce point satisfaction à S. Jerome.[b]Il c.5.p.237.a. b.
parloit d'une exposition de foy faite par Theophile, qu'il di- b a.
soit n'avoir pas encore vue, & ne connoistre que parceque Saint Jerome l'avoit marquée dans sa lettre; ce que S. Jerome dit qu'il ne se souvient point d'avoir fait.'Dans son apologie il parle des l.1.c.3 p.200.d|
lettres de Theophile contre Origene,[non d'une confession de 201.b.
foy. Rufin pouvoit avoir aisément pris l'un pour l'autre. Mais

p.101.b. il est remarquable que]'quoique Rufin eust vu quelque chose de ce que Theophile avoit écrit contre Origene, comme on l'avoit
l.3.c.5.p.237.a. raporté à S. Jerome, [& comme il est impossible d'en douter,]'il ne laissoit pas neanmoins de declarer qu'il suivroit tout ce que
p.138.d. Theophile écriroit[touchant la foy;]'se glorifiant d'avoir toujours esté son auditeur & son disciple, parcequ'il n'abandonnoit & n'accusoit pas ceux qui avoient esté ses maistres,[comme il pretendoit que faisoit Saint Jerome à l'égard d'Origene & de Didyme: Et voulant sans doute marquer que ce Saint n'avoit pas toujours regardé Theophile comme son ami, & comme la
p.237.b. regle de la justice,]'il le faisoit ressouvenir de l'histoire de"Paul V. Theophile § 8.
deposé par ce Patriarche, & assisté par S. Jerome.

b. 'Il blasmoit encore le Saint de ce qu'il employoit les expressions
p.238.d. des poetes comiques & des autres auteurs profanes.'Il parloit de l'epistre contre Vigilance, & supposoit qu'elle disoit une chose qui n'y est pas effectivement;[mais il semble que d'autres
p.239.a.b. s'y soient trompez aussibien que Rufin.]'Il faisoit aussi de grands efforts, comme nous l'avons déja remarqué, pour se defendre contre la lettre du Pape Anastase à Jean de Jerusalem, par celle qu'il avoit eue de Sirice.[Et pour dire sans doute que S. Jerome n'a pas sujet de condanner tous ceux qui sont mal venus à Ro-
c.7.p.239.b. me,]'il taschoit de décrier la maniere dont ce Saint y avoit esté
p.240. traité, & comment il en estoit sorti[en 385.]'Il faisoit aussi mention de la lettre où S. Epiphane parloit contre luy; & selon ce qu'en dit Saint Jerome, il semble qu'il traitoit ce Saint"d'une &c. maniere fort injurieuse, jusqu'à l'appeller Anthropomorphite.

p.241.a|9.p.243.244. 'Il accusoit Saint Jerome d'infidelité aprés leur reconciliation
a c.9.p.244.c. solennelle,[a]particulierement en ce qu'il avoit traduit le Periar-
c.7.p.241.a. chon aprés luy.'Il protestoit au contraire que ce n'estoit pas luy qui avoit supposé à Saint Jerome la lettre aux Africains, dont
b. nous avons parlé ci-dessus.'Il y répondoit aussi sur les differentes manieres dont il avoit parlé de Saint Jerome.

c.8.9.p.242.243. 'Il continuoit à protester qu'il n'avoit point de sentiment arresté sur l'origine de l'ame, non plus que sur un grand nombre
c.9.p.243.b. d'autres choses qui sont inconnues aux hommes.'Il pressoit encore S. Jerome sur le serment qu'il avoit fait en songe de ne
c.10.p.245.a.b. point lire les auteurs profanes.'Il pretendoit que ce Saint n'avoit écrit l'epistre 66, que lorsqu'il la luy avoit envoyée avec son
b. apologie,[& non pas dés l'an 399.]'Il l'accusoit de s'estre vanté d'avoir lu des ouvrages de Pythagore, quoiqu'il n'y en eust aucun: Et assurément l'expression du Saint donnoit lieu de l'en-

tendre ainsi,'mais il soutient que ce n'avoit jamais esté sa pensée. p.146.c.
'Rufin à la fin de sa lettre le sommoit de changer de conduite, c.11.p.231.a| & de demeurer dans le silence, [c'est à dire de se contenter de 147.a. l'avertir en particulier, s'il avoit quelque chose à luy dire,]'sans a. continuer par des ouvrages publics le scandale que leur dispute avoit déja causé dans l'Eglise, & dont il pretendoit qu'il répondroit seul à l'avenir s'il continuoit à repliquer.'Il ajoutoit qu'il a.b|3.p.234.d. seroit mesme obligé de porter l'affaire devant les tribunaux des magistrats, & de le poursuivre criminellement. [Au moins je ne voy point d'autre sens à donner aux expressions de S. Jerome, qui repete plusieurs fois que Rufin ne le menaçoit de rien moins que de la mort. Ce n'estoit pas comme calomniateur qu'il le menaçoit de le mettre en justice,]'mais comme coupable de crimes c.11.p.247.a. personnels dont il pretendoit estre bien instruit.'Il finissoit p.248.d. par ces mots écrits[1] de sa main, *Je souhaite que vous aimiez la paix.* [Il y a bien de l'apparence qu'il ne publia pas cette lettre, puisque Gennade n'en parle point.]

****

ARTICLE CIV.

Saint Jerome fait sa seconde apologie contre Rufin.

'SAINT Chromace d'Aquilée avoit écrit à S. Jerome, [peut-estre vers ce mesme temps là,] pour le prier de terminer une dispute si scandaleuse: Et S. Jerome proteste avec serment qu'il avoit esté dans la volonté de se taire pour suivre l'avertissement de ce saint Evesque, & de vaincre le mal par le bien. Mais les menaces de Rufin le contraignirent, dit-il, de répondre, de crainte que s'il demeuroit dans le silence, il ne parust se reconnoistre coupable des crimes enormes dont on menaçoit de l'accuser s'il répondoit. Il promet neanmoins qu'il se contentera de répondre à ce qu'il luy objectoit, sans y mêler d'injures,'qu'il ne veut scandalizer personne; qu'il n'est point accusateur de Rufin; qu'il considerera moins ce que meritoit son adversaire, que ce qui luy convient à luy mesme. Hier.in Ruf.l.3. c.1.p.231.b. a.

'Il avoue que leur dispute ne peut edifier personne, qu'il ne s'y engage que malgré luy, & qu'il souhaitoit de se pouvoir taire; 'qu'un avertissement & une correction secrette estoit beaucoup plus utile, qu'un décri public & une accusation scandaleuse. c.3.p.234.d. c.2.p.231.a.b.

1. C'estoit la coutume en ce temps là d'ajouter de sa main la salutation aux lettres que l'on écrivoit par la main d'un autre.

c.11.p.247.b. 'Mais il soutient qu'il ne pouvoit pas ne se point défendre tant qu'on l'attaqueroit, ni se resoudre à epargner les heretiques: Que si c'estoit là le sujet de leur division, on luy pouvoit oster
c.3.p.234.d. la vie, mais non la volonté de parler;'que des que Rufin abandonneroit la protection des heretiques & condanneroit Origene,
c.4.p.236.c. il n'y auroit plus de dispute entre eux;'qu'il ne devoit point craindre de reconnoistre qu'il avoit manqué, puisque l'on ne demandoit pas sa condannation[pour luy insulter,]mais sa con-
c.11.p.249.a. version.'Et il conclud par ces termes: Si vous desirez la paix, « quittez les armes,"je puis ceder quand vous me parlerez avec « *blandienti possum acquiescere.* douceur; mais je ne crains point les menaces. N'ayons qu'une « mesme foy, & nous aurons aussitost la paix. «

p.147. 'Il se plaint extremement de ce que Rufin sembloit vouloir changer une dispute de doctrine en une cause personnelle. Il dit que c'est la coutume des heretiques, dont jamais les défenseurs de l'Eglise ne se sont servis;[ce qui n'est pas neanmoins sans ex-
c.1.p.211.a|7.p.240.c|11.p.247.a. ception, comme on le voit par luy mesme.]'Il assure qu'il luy feroit aisé d'en user de mesme contre Rufin; mais comme il soutient que tout ce que dit Rufin contre luy n'avoit point de fondement, aussi il ne desavoue pas que ce qu'il diroit pour luy répondre, ne seroit que du mesme genre. Du reste il se contente de refuter la lettre de Rufin, suivant à peu pres l'ordre de l'ex-
c.6.p.239.a. trait que nous en avons fait.'Il fit cet ouvrage["au mois d'avril NOTE 68. ou de may,]avant que d'avoir appris la mort du Pape Anastase
Du Pin, t.3.p.189. [arrivée le 27 d'avril.]'Il y repete diverses choses déja dites dans ses autres ouvrages contre Rufin, comme cela est ordinaire dans les disputes qui durent longtemps, mesme entre les personnes les plus habiles.

Hier.in Ruf.l 2.3.c.13.p.231 b|235.a.b. 'Pour ce qui est de la grande apologie que Rufin luy avoit envoyée en mesme temps, il témoigne qu'il y avoit répondu avant que de l'avoir vue.

ep.91.p.346.c.d. 'Comme Rufin avoit envoyé en Afrique les medisances qu'il publioit contre Saint Jerome, & qu'il luy avoit envoyées à luy mesme, c'est à dire sans doute les deux livres de sa premiere apologie, S. Jerome se crut obligé d'y envoyer à S. Augustin le petit livre, dit-il, par lequel il y avoit répondu en partie, en attendant qu'il eust la commodité de luy envoyer au premier jour un ouvrage plus étendu sur ce sujet: dans lequel, dit-il, j'ay pris garde de ne point blesser sa reputation du costé des mœurs: & où je n'ay eu d'autre dessein que de refuter le mensonge, & l'impudence de cet étourdi & de cet ignorant.[Il sem-

ble qu'il luy envoyoit sa seconde apologie, & qu'il luy promettoit la premiere.]'Ce que S. Augustin cite du livre de Saint Jerome contre Rufin[a] se trouve en effet dans sa seconde apologie;[& je ne pense pas qu'il soit dans la premiere.] Aug.ep.28.p.401. a Hier.in Ruf.l. 3.c.8.p.141.d.

'S. Augustin n'avoit pas lu les ouvrages de Rufin, quoiqu'il eust oui dire qu'ils estoient en Afrique. Mais il lut la réponse que Saint Jerome luy envoya. Il témoigne y avoir trouvé que ce Saint se moderoit beaucoup, & y retenoit extremement les mouvemens de son indignation, pour ne se pas laisser aller à rendre malediction pour malediction.'Cela n'empeschoit pas neanmoins qu'il ne ressentist une extreme douleur de voir une telle division entre deux personnes autrefois unies d'une amitié si étroite. Aug.ep.15.p.252. b.c. c.

" 'Il s'exprime d'une maniere tout à fait touchante.[b]Que ne " puis-je, dit-il, vous trouver quelquepart ensemble? Dans les " sentimens, dans la douleur, dans la crainte dont je me trouve " penetré, je me jetterois peutestre à vos piez, je les arroserois de " mes larmes; & avec tout ce que j'ay de tendresse & de charité " pour vous, je vous conjurerois, tantost chacun de vous en par- " ticulier pour l'interest de son ame, tantost l'un & l'autre par la " charité que vous vous devez mutuellement, & que vous devez " encore à tous les Fideles, particulierement aux foibles pour qui " J.C. est mort, qui de tous costez ont les yeux sur vous, & y " voient un exemple qui leur peut estre si dangereux; je vous con- " jurerois, dis-je, de ne point repandre l'un contre l'autre des écrits " que vous ne pourrez plus supprimer quand vous voudrez vous " reconcilier, s'ils ne sont mesme un obstacle eternel à vostre réu- " nion, & sur lesquels vous n'oserez plus jetter les yeux quand " vostre discorde cessera, de peur qu'ils ne la rallument. p.25.26. b p.26.1.b.

[On voit par ces paroles que sa charité & sa confiance en Dieu estoient assez grandes, pour croire qu'il eust pu encore les reconcilier, s'il eust eu le moyen de parler à l'un & à l'autre. Il est certain que cela n'arriva pas. Nous ne savons pas mesme s'il eut la joie de les voir reconciliez ensemble par quelque autre voie, ou plutost nous n'avons point lieu de croire que Dieu ait accordé à ses prieres]'un miracle & si grand & si agreable, comme il l'appelle.[Et si l'autorité de S. Chromace qui avoit voulu se rendre leur mediateur eut assez de force pour les empescher de faire de nouveaux écrits,(car nous n'en trouvons plus depuis ce temps-ci;)on voit neanmoins que quand Saint Jerome parle de Rufin, soit durant sa vie, soit aprés sa mort, c'est toujours avec beaucoup de mepris, & en le taxant d'heresie. 1.b.

Nous verrons le reste de l'histoire de Rufin, lorsque nous parlerons de sa mort sur l'an 410, & nous ajouterons seulement ici,]
Hier.l.3.c.10.p.239.b|245.b. a p.239.b. 'que le Pape Anastase avoit encore écrit cette année en Orient contre luy,ᵃle traitant, dit S. Jerome, d'une telle maniere qu'il devoit plutost songer à se défendre, qu'à entreprendre d'accuser les autres.



ARTICLE CV.

Mort du Pape Anastase: S. Jerome travaille pour Theophile contre Saint Chrysostome; est visité par Postumien.

Prosp|Idat| Marc. b Boll.27.apr.p.493.§ 10. [LA lettre dont nous venons de parler fut l'une des dernieres actions d'Anastase,]'puisqu'il mourut"en l'an 402,[& apparemment des]ᵇle 27 d'avril, auquel Raban, Usuard, Adon, Notker, & les autres ensuite marquent sa feste. Un ancien Pontifical dit qu'il fut enterré ce jour là"en un lieu qui estoit sur le chemin de Porto. Ainsi il aura gouverné trois ans & quatre ou cinq mois. Nous avons"déja marqué ce qui est de plus celebre dans son histoire, c'est à dire ce qu'il a fait contre Rufin & sur NOTE 69. ad ursum pileatum. v. § 87.
Conc.t.2.p.1084.a. c p.1089.b. Origene.]'Le Concile de Carthage du 16 juin 401,"luy deputa sur l'état de l'Eglise d'Afrique.ᶜDans celui du 13 septembre de la mesme année, on lit une lettre qu'il avoit écrite aux Evesques de cette province, pour les animer de plus en plus à travailler v. S. Augustin § 132. 131.
p.1089.b. à l'extinction du schisme des Donatistes.'Le Concile qui regarda cette lettre comme une marque de la sollicitude paternelle, & de la charité sincere & fraternelle de ce saint & excellent Evesque, rendit graces à Dieu de luy avoir inspiré un soin si tendre pour
p.1092.a. les membres de J.C.'Ce Concile deputa une seconde fois à Anastase, pour le prier d'agréer que les Clercs Donatistes fussent receus dans leurs degrez.

Boll.27.apr.p.492.c. d Bar.402.§ 43. Boll.p.493.§ 9. 'On luy attribue d'avoir basti une eglise"de Sᵗᵉ Crescentienne marquée dans un Concile des l'an 499 sous Symmaque.ᵈBaronius raporte son epitaphe.'Nous avons dit que sa feste estoit marquée au 27 d'avril dans divers martyrologes depuis le IX. siecle. On dit que les anciens livres du rite Mozarabe & Ambrosien mar- &c.
§ 10.11. quent aussi sa memoire.'On pretend qu'au lieu où il fut enterré il y avoit un cimetiere de son nom, d'où le Pape Pascal I. fit transporter son corps en l'eglise de Sainte Praxede vers l'an 820,
§ 12. '& quelques nouveaux martyrologes marquent le 18 d'avril
§ 13. l'elevation de ce saint Pape.'Diverses Eglises de Rome & d'Italie pretendent

pretendent avoir aujourd'hui ses reliques, & quelques uns veulent aussi qu'elles aient esté transportées en Saxe.

[Nous ne nous arrestons pas à raporter]'les decrets que les Pontificaux luy attribuent.'Outre l'epistre à Jean de Jerusalem, [qui nous reste seule de plusieurs que nous avons vu qu'il avoit écrites,]on luy en attribue deux qualifiées decretales, dont Baronius abandonne la premiere, à cause de la date qui ne convient point au temps d'Anastase.'L'autre tombe dans le mesme defaut: mais on pretend que dans les manuscrits il n'y a point du tout de date. Le Pere Labbe n'en dit rien, & rejette cette piece comme condannée par tous les savans.'C'est une lettre particuliere à un de ses amis nommé N. rien sur la mort de son pere & de sa mere. [Le commencement en est bien barbare:]'& on remarque qu'elle est composée, aussibien que la premiere, des passages tirez de plusieurs lettres des Papes posterieurs. Mais pour ce qu'on ajoute que les Bourguignons à qui cette lettre est adressée, n'estoient pas encore Chrétiens de son temps,'& ne l'ont esté que sous Valentinien III, [je ne sçay si l'on en a de bonnes preuves.][a]Car les Bourguignons ont esté Catholiques avant que d'estre Ariens.

Bar.402.§ 43. | § 48. | Conc.t.2.p.1194.b. | p.1193. | Du Pin, t.3.p.265. | Conc.t.2.p.1192.d.e. | a Oros.l.7.c.

'Innocent succeda à Saint Anastase en cette année mesme. [b]Theophile d'Alexandrie ouvrit cette année[comme les autres] "par une lettre pascale, où il n'oublia pas Origene, & ceux qu'il traitoit d'Origenistes. Elle est venue jusqu'à nous[par le moyen de S. Jerome]'qui la traduisit en latin.[c]Il envoya cette traduction à Pammaque & à Sainte Marcelle dés le commencement du primtemps, avec le texte grec, de peur, dit-il, que les heretiques ne viennent encore nous dire avec leurs mensonges ordinaires, que nous y avons ajouté ou changé beaucoup de choses.'Il souhaite qu'on n'estime pas moins cette lettre en Occident qu'en Orient, que Rome la reçoive avec joie, & que la chaire de S. Pierre confirme la doctrine de la chaire de Saint Marc; [ce qui marque que Rome n'avoit pas fait encore tout ce que Theophile & Saint Jerome en demandoient.]'Il ajoute que neanmoins les lettres d'Anastase, (je pense que c'est celle à Jean de Jerusalem,) faisoient voir que l'Occident avoit condanné ce qui avoit esté condanné dans l'Orient, & que l'on tenoit pour assuré qu'il poursuivoit l'heretique jusque dans ses antres. [Je ne sçay si c'est Origene ou Rufin.]'Il est certain, comme on a vu, qu'Anastase écrivit encore cette année en Orient contre le dernier.

Prosp.|Idat.|Marc. | b Th.Al.ep.1.p.94. | V. Theophile § 17. | Hier.ep.78.p.316.d. | c c. | d|317.a. | p.317.a. | in Ruf.l.3.c.6.10.p.239.b|245.b.

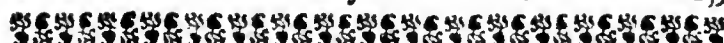
'Dans la lettre à Pammaque & dans le troisieme livre contre Rufin, S. Jerome"parle d'une maniere tout à fait outrageante

c.5.11.p.281.c|247.b|ep.78.p.316.d. | V. Theophile § 13.16.

contre les moines de Nitrie qui avoient eu recours à S. Chrysosto-
Bar 401 § 1. me.'Et il n'epargnoit pas mesme ce Saint. Car s'attribuant [sans aucune necessité] les poursuites que ces moines faisoient personnellement contre Theophile, il dit dans une lettre écrite huit
Hier.ep.16.p. 120.d. ou dix ans depuis ;'La charité de la pluspart estant refroidie, ce « peu qui aimoient la verité de la foy se joignoient à nous. On « nous attaquoit publiquement, & on nous demandoit hautement « nostre sang & nostre vie. On nous poursuivoit avec toute la « violence imaginable, jusque-là que Barnabé mesme, pour user « des termes de Saint Paul, se porta dans cette dissimulation, ou « plutost dans ce parricide manifeste, qu'il executa de volonté, « s'il ne le put pas commettre en effet.'
Bar 401.§ 2. Baronius ne fait point difficulté de reconnoistre, que c'est S. Chrysostome mesme que Saint Jerome accuse ici de parricide sous le nom de Barnabé, ["quoique V. Theophile § 10. ce Saint n'eust point d'autre part à tout ceci, selon Pallade, que de ne pas traiter avec la derniere rigueur des solitaires d'une tres grande reputation, qu'il croyoit innocens, & opprimez par la violence d'un trop puissant adversaire. ']

Sup.dial.1.c. 1.p.239. a c.3.p.246-249. b c.4.p.249. "Ce fut apparemment en l'an 401,]'que Postumien disciple de V. S.Paulin § S. Martin, vint des Gaules visiter les solitudes de l'Orient.[a] Il passa quelque temps à Alexandrie,[b] d'où il se hasta de venir à Bethléem trouver Saint Jerome, qu'il avoit déja connu dans un voyage precedent, & il y avoit conceu une telle estime de luy,
p.249-251. qu'il crut le devoir aller visiter plutost qu'aucun autre.'Il fait
p.249. un bel eloge de ce Saint ;'& c'est luy qui nous assure qu'il gouvernoit alors l'Eglise de Bethléem comme une paroice dependante de Jerusalem.'
p.249.250. Il demeura six mois avec luy: & il s'y fust volontiers arresté pour ne le quitter jamais, s'il n'eust esté entierement resolu à aller visiter le desert, à quoy il estoit engagé
p.250. par une promesse solennelle dont il avoit pris Dieu à témoin.'Il luy remit donc entre les mains toute sa famille qui l'avoit suivi malgré luy, & s'estant dechargé de ce fardeau, il s'en retourna à Alexandrie, & de là alla visiter les solitaires jusque dans la Thebaïde.





ARTICLE CVI.

Mort de Sainte Paule; Saint Jerome fait son eloge.

L'AN DE JESUS CHRIST 404.

[NOus ne trouvons rien dans l'histoire de nostre Saint, que nous croyions appartenir à l'an 403. Ainsi nous passons à l'an 404, funeste à l'Eglise par l'exil de S. Chrysostome, qui estoit le but principal des intrigues de Theophile, & triste à S. Jerome par la mort de Sainte Paule. Nous avons vu"ci-dessus quels furent les commencemens de la vie & de la pieté que cette Sainte pratiqua dans Rome durant cinq ans qu'elle y demeura veuve, la part qu'elle y eut aux calomnies publiées contre Saint Jerome, comment elle en partit en l'an 385, & vint s'établir à Bethléem en 386, le soin qu'elle y prit de S. Jerome, la lettre qu'elle écrivit à Sainte Marcelle pour l'exhorter de venir demeurer avec elle à Bethléem, comment elle acheva en 389 de bastir trois monasteres de vierges, les traductions & les commentaires sur l'Ecriture que S. Jerome luy adressa,]'comment il invita de sa part Didier & Serenille de venir à Bethléem, [la grande maladie qu'elle eut peutestre en 394.]

V. § 35.

Hier. ep. 54. p. 198. d.

'Saint Jerome dans son epistre 91, ["qui peut estre de l'an 402,] témoigne que trois ou quatre ans auparavant cette venerable Sainte avoit eu une longue maladie, dans laquelle il demeura longtemps auprés d'elle pour l'assister. Mais ayant esté attaquée [en ce temps-ci]'d'une autre grande maladie, [a]où elle fut aussi assistée par S. Jerome, elle obtint ce qu'elle desiroit, qui estoit de quitter les hommes pour s'unir parfaitement à Dieu. 'Elle mourut le soir du mardi 26 janvier, sous le Consulat d'Honoré & d'Aristenete; [c'est à dire certainement en cette année 404,]'& fut enterrée le 28, [b]sous l'eglise auprés de la caverne où J.C. est né.'Elle fut assistée à la mort par [Jean] Evesque de Jerusalem, par ceux de plusieurs autres villes, & par un grand nombre de leurs Ecclesiastiques.

V. la note 66. ep. 91. 92. p. 346. c|347. a. ep. 27. p. 182. c. a d. p. 183. b. b. a a. c p. 182. d.

'Son nom est celebre dans les martyrologes, qui marquent sa feste partie[1] le 26 de janvier, partie[2] le 27; à cause, dit Bollandus, qu'estant morte le soir aprés le soleil couché, il y en avoit qui contoient déja cela pour le 27.'Elle estoit agée de 56 ans 8

Boll. 26. jan. p. 7. 1. § 3. Hier. ep. 27. p. 184. c.

1. 'Un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, [a]Raban, le Romain &c.
2. [b]Usuard, Adon, Notker &c.

Florent. p. 284. a Boll. § 1. b Boll. § 3.

mois & 20 jours. S. Jerome conte qu'elle avoit demeuré 20 ans à Bethléem :[Elle n'y est neanmoins venue qu'au commencement de 386, & ainsi elle n'y peut avoir demeuré que 18 ans, dont il faut encore oster le temps qu'elle employa au voyage
Boll. 26. jan. p. 712. § 9. d'Egypte, & à visiter la Palestine.]'On remarque que dans ces derniers temps on offre encore le saint Sacrifice sur le tombeau de Sainte Paule le jour de sa feste, quoique ses reliques n'y soient
Hier. ep. 27. p. 183. b. plus.[Bollandus ne dit point où elles sont.]'S. Jerome y mit une epitaphe qu'il avoit faite en vers latins, & il mit encore une inscription audessus de la cave ou de la caverne où estoit son corps.

On peut juger combien il fut touché de cette mort, par l'union si étroite qu'il avoit depuis plus de 20 ans avec cette Sainte.
ep. 31. p. 203. a. [Outre ce qu'il en dit en d'autres endroits,]'il écrit quelques mois aprés à Theophile, que la douleur dont il avoit esté accablé l'avoit empesché jusque là de s'appliquer à aucun de ses travaux ordinaires. Car vous savez, dit-il, que nous avons perdu « tout d'un coup la consolation & l'assistance que nous recevions « de cette femme sainte & venerable ; en quoy nous considerons, « comme Dieu qui voit nostre conscience en est témoin, non pas « nos besoins particuliers, mais le soulagement des Saints, aux be- «
Cod. reg. t. 1. p. 32. 33. soins desquels elle pourvoyoit avec tout le soin possible.'Il dit de « mesme dans sa preface sur ses traductions de Saint Pacome, qu'il estoit demeuré longtemps dans le silence par la douleur qu'il avoit de la mort de Ste Paule; non qu'il doutast en aucune maniere de la resurrection, dont l'esperance nous doit consoler, selon S. Paul, mais par la peine de voir que sa mort faisoit tarir une source qui avoit servi au soulagement d'un grand nombre de personnes.
p. 33. 'Il dit qu'il avoit enfin rompu son silence, & repris ses études & ses travaux ordinaires, en commençant par la traduction de quelques ouvrages de Saint Pacome, & des autres Abbez de Tabenne, dans l'esperance que cela agréeroit à cette sainte ame, qui avoit toujours eu tant d'amour pour les monasteres.

[Aprés avoir consacré sa plume par les eloges qu'il avoit déja faits de diverses personnes de pieté, il ne pouvoit pas ne point
Hier. ep. 27. p. 183. a. accorder la mesme chose à la memoire de Sainte Paule :]'Et il l'avoit promis[à Sainte Eustoquie. Mais sa douleur luy fit differer longtemps cet eloge.]Car toutes les fois qu'il y vouloit travailler ses doits demeuroient immobiles, la plume luy tomboit des mains, son esprit languissant se trouvoit sans aucune force. Enfin neanmoins craignant, dit-il, qu'on n'eust sujet de croire

qu'il envioit le bonheur de Paule, s'il pleuroit plus longtemps celle qui regnoit dans le ciel,[il arresta ses larmes pour composer sa vie & son eloge,]'qu'il fit, dit-il, en deux nuits, pour la consolation d'Eustoquie,[& quelque eloquent que soit cet ouvrage,]'il l'appelle un discours mal poli & sans ornement de paroles; en quoy neanmoins il témoignoit mieux que dans un autre plus étudié quelle estoit son extreme affection,[cette negligence marquant que c'estoit une effusion de son cœur, plutost qu'une production de ses reflexions & de son esprit. — b. / p.183.b.

Quoiqu'apparemment il n'ait pas differé longtemps cet ouvrage, neanmoins rien ne nous oblige de le mettre avant]'les traductions de Saint Pacome & de Theophile, qu'il dit estre les premiers travaux qu'il fit depuis la mort de Sainte Paule.'Il prend à témoin J.C, tous ses Saints, & l'Ange gardien de cette femme admirable, qu'il ne parle ni avec complaisance ni avec flaterie, qu'il ne dit rien qui ne soit audessous de ses merites; 'qu'il ne parle que comme le témoin & l'historien, & non comme le panegyriste de ses vertus, '& qu'il n'ajoute rien à la verité, comme doit faire un Chrétien, dans l'histoire d'une Chrétienne. — ep.31.p.203.a| Cod.reg.p.33. / Hier.ep.27.p.170.c. / c|179.b. / p.179.b.

|[Il n'est point necessaire de mettre ici les eloges que S. Jerome donne dans cette piece à la vertu de Sainte Paule, ni de repeter ce que nous en avons déja dit en d'autres endroits: mais il y faut ajouter]que lorsqu'elle estoit encore à Rome,]'S. Jerome ne fait pas difficulté de dire qu'il sçait que le vice qui a fait tomber le demon, c'est à dire l'orgueil & la vanité, n'avoit aucune place dans le cœur d'Eustoquie ni de sa mere.'Il écrit dans une autre lettre: Eustoquie cueille les fleurs de la virginité, Paule parcourt l'aire penible de la viduité, Pauline garde[inviolablement]la chasteté conjugale. C'est ainsi que cette heureuse mere jouit des ce monde dans la compagnie de ses filles de ce que J.C. a promis dans le ciel. — Hier.ep.22.p.143.b. / ep.26.p.162.d.

'Il ajoute un peu aprés: Les Stoïciens disent qu'il y a quatre vertus tellement liées & unies ensemble, que qui manque d'une, manque de toutes; & ces vertus sont la prudence, la justice, la force & la temperance. Elles se rencontrent toutes quatre dans Paule, dans Pauline, & dans Eustoquie ses filles, & dans Pammaque son gendre; mais en telle sorte neanmoins que chacun en a une qui eclate particulierement en luy. Pammaque a la prudence, Paule la justice, Eustoquie la force, & Pauline la temperance.'Car qui a-t-il de plus juste qu'une mere qui a distribué de telle sorte ses biens à ses enfans, qu'elle leur a appris par le — d. / p.163.a.

mepris qu'elle a fait de ses richesses, ce qu'ils devoient veritablement aimer.'S. Paulin de mesme, parlant d'une de ses filles, dit qu'elle estoit l'epouse de la foy, la sœur de la virginité, & la fille de la perfection, puisqu'elle avoit Pammaque pour mari, Eustoquie pour sœur, & Paule pour mere.'S. Jerome dit encore que Paule & Pammaque avoient fait voir en abandonnant leurs richesses,"qu'il n'est point impossible qu'un chameau passe par le trou d'une éguille.'Il dit que sa vie est un modele de vertu.

Paul.ep.33.p.301. — Hier.in Isa.60.p. 117.d. — &c. — ep.105.p.16.c.



ARTICLE CVII.

Eloge de Sainte Eustoquie : Abregé de sa vie depuis la mort de Ste Paule.

'NOus avons vu ci-dessus que Sainte Paule avoit eu cinq enfans, Blesille, Pauline, Eustoquie, Rufine, & Toxoce. [Nous avons assez parlé de Blesille & de Pauline. Nous n'avons aussi rien à ajouter à ce que nous avons dit de Toxoce. Nous ne sçavons rien autre chose de Rufine,]'sinon qu'elle estoit déja en age d'estre mariée lorsque Sainte Paule sortit de Rome[en 385,]'& que sa mort *precipitée* accabla de douleur l'ame si tendre de sa mere.[Cette expression que S. Jerome n'emploie ici que pour elle, quoique Blesille soit morte à vingt ans, & Pauline de mesme encore fort jeune, peut donner lieu de croire qu'elle mourut plustost que les autres, c'est à dire avant que d'estre mariée. Car pour ce qu'on pretend qu'Alethe à qui S. Paulin écrit, estoit son mari,"on montrera en son lieu que cela ne vient que d'une brouillerie toute visible.

Hier.ep.27.p. 170.d. — p.71.a. — p.170 a. — V.S.Paulin.

Pour Eustoquie nous avons déja raporté une partie des eloges qu'elle a receus, en parlant d'elle conjointement avec sa mere. Il y faut joindre]'cette parole de Saint Jerome: Qu'y a-t-il de « plus genereux & de plus vaillant qu'Eustoquie, qui a brisé les « portes de la noblesse, & dompté la fierté d'une famille Consu- « laire, en donnant le premier exemple de la virginité dans la « premiere ville du monde.'Le mesme Pere l'appelle un temple « du Saint Esprit, parcequ'elle meditoit jour & nuit la loy de Dieu.'Il l'appelle le modele"singulier que les personnes de qualité & les vierges devoient regarder dans toute la terre comme la regle qu'ils avoient à suivre.'Il dit qu'elle est par sa vertu une perle precieuse, & l'ornement de l'Eglise aussibien que la gloire de la virginité.[Pallade dont le témoignage n'est pas suspect de flaterie,]'dit qu'elle passoit pour estre extremement chaste.

ep.26.p.163.a. — in Isa.pr.1.p.3.a. — pr.13.p.168 b. — unicum. — ep.27.p.170.d. — Lausi.c.125 p. 1037.d.

'Elle demeura toujours si obeïssante & si attachée à sa mere, qu'on ne la vit jamais decoucher d'avec elle, jamais faire un pas sans elle, jamais manger qu'avec elle: Elle n'eut jamais un écu en sa disposition; mais au contraire elle avoit une extreme joie de voir sa mere donner aux pauvres ce peu qui luy restoit de bien, soit d'elle, soit de son pere, considerant comme une tres grande succession & de tres grandes richesses, le respect & les devoirs qu'elle rendoit à une si excellente mere. Hier.ep.27.p. 181.b.

'L'extreme amour qu'elle avoit toujours pour elle, parut principalement dans sa derniere maladie. Elle ne bougeoit d'auprés de son lit, elle la rafraichissoit elle mesme avec un eventail; elle luy soutenoit la teste; elle luy donnoit des oreillers pour l'appuyer; elle luy frottoit les piez; elle luy échaufoit l'estomac avec les mains; elle luy accommodoit des matelas; elle preparoit l'eau qu'elle devoit boire, en sorte qu'elle ne fust ni trop chaude, ni trop froide; elle mettoit sa nappe; enfin elle croyoit que nul autre ne pouvoit, sans luy faire tort, luy rendre le moindre petit service. Combien de fois courut-elle du lit de sa mere à la creche du Sauveur? & avec combien de prieres, de larmes, & de soupirs le supplia-t-elle de ne la point priver d'une si chere compagnie, de ne point souffrir qu'elle vécust aprés sa mort, & de trouver bon qu'elles fussent toutes deux portées en terre dans un seul cercueil? p.181.c.

'Quand elle fut morte & qu'il la fallut mettre en terre, Eustoquie qui se voyoit comme sevrée de sa mere, selon le langage de l'Ecriture, ne pouvoit souffrir qu'on la separast d'avec elle. Elle luy baisoit les yeux, elle se colloit à son visage, elle l'embrassoit, & elle eust desiré d'estre ensevelie avec elle.'S. Jerome écrivant quelques mois aprés à Theophile, le salue de la part de sa sainte & venerable fille Eustoquie, qui ne se pouvoit consoler de l'absence de sa mere. p.183.a. ep.31.p.203.2.

'Elle n'herita point d'elle d'autres richesses que celles de la foy & de la grace.'Car pour les richesses du monde, Sainte Paule ne luy laissa pas seulement un écu; mais au contraire, elle la laissa chargée de beaucoup de dettes, & du soin de faire subsister un nombre infini de solitaires & de vierges.'Mais Eustoquie consideroit comme une tres riche succession d'avoir J.C. pour partage. [Elle ne laissa pas de rendre aux vierges avec qui elle vivoit l'assistance qu'elles avoient accoutumé de recevoir de Sainte Paule.]'Car S. Jerome dit qu'il avoit traduit les instructions des saints Abbez de Tabenne, afin que la venerable vierge de J.C. ep.27.p.170.c. p.183.a. a. Cod.reg.p.33.

Eustoquie, eust quelques regles nouvelles qu'elle pust faire pratiquer à ses sœurs.'Pallade dit qu'elle avoit avec elle une compagnie de cinquante vierges.

Laus.c.115.p. 1037.c.

'S. Jerome salue quelquefois S. Augustin de la part de ses saintes & venerables filles Eustoquie & Paule[sa niece,]qui marchent, dit-il,[dans la vertu]d'une maniere digne de leur naissance & de vos exhortations;[par où il semble que Saint Augustin leur eust écrit. Ce sont elles encore sans doute]'dont Saint Jerome fait les recommandations au mesme Saint dans une autre lettre, quoiqu'il ne les nomme pas.

Hier.ep.94.p. 331.b. — ep.81.p.318.c.

'Il ne put refuser à la priere de Sainte Eustoquie la traduction des Juges & de Ruth, qu'il traduisit de l'hebreu[vers l'an 405 ou 406.]'Il luy dedia vers l'an 408 son commentaire sur Isaïe, qu'il avoit principalement accordé à ses instances.'Il s'y recommande souvent à ses prieres;'& il témoigne qu'il prenoit quelquefois ses avis sur les difficultez qui s'y rencontroient.

ep.105.p.16.c. — in Is.pr.p.3.a. — pr.2.p.15. — pr.10 p.130.a.

[Aprés tant de couronnes qu'elle avoit acquises, Dieu luy donna encore la gloire de souffrir pour sa grace par la persecution des Pelagiens, comme nous le verrons plus amplement sur l'an 416.]

'Puisqu'elle ne faisoit rien qu'avec sa mere tant qu'il plut à Dieu de la luy laisser,[il ne faut pas mettre avant cette année]'l'epistre 19, par laquelle Saint Jerome la remercie de quelques petits presens qu'elle luy avoit envoyez pour la feste de Saint Pierre:[& comme cette epistre est assez gaie, il y a bien de l'apparence qu'elle n'a pas esté écrite l'année de la mort de Ste Paule. Pour la mort de Sainte Eustoquie, nous en parlerons sur l'année 419, en laquelle nous croyons qu'elle arriva.]

ep.30.p.181.b. — ep.19.p.131.

ARTICLE CVIII.

Saint Jerome traduit deux lettres pascales de Theophile, & mesme son grand écrit contre Saint Jean Chrysostome.

[NOUS venons de dire que S. Jerome demeura assez longtemps sans écrire depuis la mort de Ste Paule.]'L'affliction que luy causa cette mort n'en fut pas la seule cause. Il y joint l'inquietude que luy donnoient les divers bruits qui venoient tantost d'un costé, tantost d'un autre sur les affaires de l'Eglise. 'Baronius a cru que cette inquietude de Saint Jerome venoit de l'exil de Saint Chrysostome.[Mais la suite fait trop voir quel jugement

Hier.ep.31.p. 203.a. — Bar.404.§ 125.

jugement il faisoit alors de ce grand Saint, pour ne pas croire plustost que son inquietude venoit de voir beaucoup de personnes condanner la conduite de Theophile, & soutenir l'innocence de Saint Chrysostome. Au moins l'on voit que les Evesques de Palestine estoient dans ce sentiment avec S. Flavien d'Antioche tant qu'il vécut. Que si les nouvelles de Rome estoient déja arrivées à Bethléem, il ne faut pas douter qu'elles n'aient donné bien de la peine à Saint Jerome.]'La maladie du corps se joignit à l'affliction de l'esprit, & il fut attaqué d'une fievre qui le tenoit deja depuis cinq jours lorsqu'il écrivit l'epistre 31. Hier.ep.31.p. 203.a.

'Les premiers ouvrages qu'il fit, furent ses traductions de S. Pacome & de Theophile, [ausquelles il faut dire qu'il travailloit en mesme temps,] puisqu'il dit dans les deux prefaces qu'il n'avoit encore rien écrit depuis la mort de Sainte Paule jusqu'à ce temps là. [Nous avons parlé suffisamment"autrepart de ces traductions qu'il fit de S. Pacome, d'Orsise, & de Saint Theodore Abbez de Tabenne; & nous n'en dirons rien ici davantage, sinon que]'Cassien les marque sans doute, lorsqu'il dit[a] qu'un homme celebre par la sainteté de sa vie, aussibien que par sa science & par son eloquence, avoit traduit en latin plusieurs ouvrages grecs qui regardoient la vie monastique. a|Cod.reg.p.33. V.S. Pacome §11|note 15. Cassn.inst.pr.n.p. 4. a pr.p.2.

'Pour ce que Saint Jerome traduisit de Theophile, ce fameux Evesque d'Alexandrie avoit fait au commencement de cette année à son ordinaire une lettre pascale.'Il l'envoya à S. Jerome, afin qu'il la traduisist en latin, & dans la lettre qu'il luy écrivit pour l'en prier, il luy parloit de quelques autres livres qu'il avoit faits. S. Jerome qui estoit alors dans l'affliction de la mort de Ste Paule, ne laissa pas de faire cette traduction, mais non pas"aussi viste qu'il eust souhaité. C'est ce qui l'oblige d'en faire quelque excuse à Theophile"en luy envoyant cette traduction par sa lettre 31.'Car[l'epoque de Pasque] & la conformité du sujet, ne permet pas de douter que la lettre pascale dont il parle, ne soit la troisieme de celles que nous avons de Theophile traduites par S. Jerome. Pour les autres ouvrages dont Theophile luy parloit, & qu'il s'offroit aussi de traduire, je ne sçay si ce ne seroit point 'ce long"écrit contre S. Jean Chrysostome, auquel Saint Jerome eut encore le malheur de prester sa main & sa plume. Th.Al.3.t.3.p. 112.a. Hier.ep.31.p. 203.a. &c. V. Theophile §19.20. Bar.404.§125. Ibid.§20. Fac.l.6.c.5.p. 258-260.

L'AN DE JESUS CHRIST 405.

NOTE 70. ["Il se trouva encore apparemment engagé à traduire la lettre pascale que Theophile avoit faite pour l'an 405. Elle ne s'est pas conservée jusqu'à nous.]'Mais de la maniere dont Theophile Th.Al.ep.p.81.

triomphe d'avoir opprimé S. Chrysostome en priant S. Jerome de la traduire,[on peut juger qu'il n'y epargnoit pas ce grand Saint. Voilà les fruits que Saint Jerome recueillit de s'estre uni contre les pretendus Origenistes avec ce prelat, dont assurément
p.81. il ne connoissoit pas assez ni l'esprit ni les desseins.]'A la teste de cette derniere traduction, il mit en latin la lettre par laquelle Theophile la luy demandoit, pour faire voir que c'estoit par son ordre qu'il avoit traduit cet ouvrage, & non par aucune temerité. C'est ce qu'il mande à Theophile en luy envoyant sa traduction, par une lettre dont nous n'avons qu'une partie.

p.81. 'Il luy fait excuse de ce qu'il avoit esté longtemps à faire cette traduction, à cause de divers empeschemens qui luy estoient
Bar.405.§ 4. survenus. Il met de ce nombre la rigueur de l'hiver,'qui selon les lettres de S. Chrysostome, fut plus rude en 405 qu'à l'ordi-
Th.p.81. naire.'Il y ajoute une famine extreme, d'autant plus fascheuse pour luy, qu'il estoit chargé d'un grand nombre de freres, & les courses des Isaures["qui commencerent en l'an 404, mais qui se V. Arcade § 24.
p.81. renouvellerent en 405.'Toutes ces difficultez ne luy laissoient pour travailler que quelques heures qu'il deroboit la nuit[sur son sommeil :]& enfin lorsque sa traduction fut achevée & copiée, & qu'il ne luy restoit plus qu'à la revoir, il tomba durant le Caresme dans une tres grande maladie dont il pensa mourir, & il fallut attendre qu'il fust gueri pour achever son ouvrage.

ARTICLE CIX.

Erreurs de Vigilance : Saint Jerome écrit contre luy.

Hier.in Vig.c. 4.p.124.c. [CE fut à la fin de 404, ou plutost au commencement de 405,]'que S. Jerome écrivit à Ripaire contre Vigilance, puisqu'il dit que c'estoit pres de deux ans avant qu'il écrivist encore contre cet heretique[à la fin de 406, comme nous verrons en son lieu."Nous avons marqué ci-dessus quel estoit ce Vigi- V.§ 78.79.
lance, & comment aprés avoir esté quelque temps en Palestine, il s'estoit retiré dans les Gaules, où il avoit fait un livre contre S. Jerome, qui luy avoit répondu vers l'an 396 par son epistre 75.
Genn.c.35. Il ne s'arresta pas à cette premiere faute ;]'& entreprenant ce qui estoit audessus de ses forces, il écrivit diverses"badineries, *frivola.*
dit Gennade, où l'on voyoit un[faux]zele de religion mélé avec la vanité & l'amour de la louange.

Hier.in Vig.c.2. p.122.d. 'Il soutenoit que les ames des Martyrs ne pouvoient point estre

presentes à leurs tombeaux, ni où elles vouloient, [plus habile & plus éclairé que Saint Augustin, qui a mieux aimé avouer son ignorance sur ces sortes de choses. Mais il n'en demeuroit pas là,] '& il pretendoit qu'il ne falloit pas respecter les tombeaux des Martyrs, ni leurs reliques, appellant ceux qui les honoroient des cendreux & des idolatres. 'Il combatoit les miracles qui se font dans leurs eglises, sous pretexte que les miracles sont pour les incredules, '& il ne vouloit pas que Dieu exauçast les prieres d'aucun des morts. 'Il traitoit de superstition payenne les cierges que l'on allumoit durant le jour devant les tombeaux des Martyrs; '& Saint Jerome raporte ses propres termes sur ce sujet. [a]Il vouloit aussi que l'on condannast les veilles de l'Eglise, [b]& il les avoit en horreur, [c]sous pretexte des crimes ausquels la nuit pouvoit donner lieu. [d]Il paroist neanmoins qu'il en exceptoit la veille de Pasque. [e]Il vouloit aussi qu'on ne chantast l'*Alleluya* qu'à Pasque. [f]Il condannoit la continence comme une heresie, & [la profession de] la chasteté comme une source de corruption & de desordres. 'Il declamoit contre les jeûnes. [g]Il n'approuvoit pas non plusqu'on se retirast dans les solitudes. [h]Il pretendoit encore que ceux qui retenoient leur bien, & en distribuoient peu à peu le revenu aux pauvres, faisoient mieux que ceux qui vendoient tout, & le donnoient en une seule fois. 'Il ne vouloit pas aussi qu'on envoyast des aumosnes à Jerusalem.

c.1.p.120.d|ep.53.p.118.d. — in Vig.c.4.p.124.c. — c.2.p.122.d. — p.121.b. — ep.53.p.118.d. — in Vig.c.2.p.121.b. — a c.1.p.120.d. — b ep.53.p.119.b. — c in Vig.c.4.p.124.c. — d c. — e c.1.p.120.d. — f d. — p.121.a. — g p.125.b. — h c.5.p.125.b. — a.

[Saint Jerome nous represente sa vie comme conforme à sa doctrine.] 'Car il paroist dire qu'il ne gardoit point la continence, 'quoiqu'il fust Prestre. [i]Il l'accuse de vivre dans la bonne chere, [k]d'estre sujet à l'avarice, & à de plus grands crimes encore. [l]Les Gaules n'avoient produit jusqu'alors aucun monstre, [c'est à dire aucune heresie.] [m]Mais Vigilance ravit cet honneur à la mere qui luy avoit donné la naissance. [n]On l'y voyoit assis dans l'Eglise, [o]comme Prestre, & il exerçoit ce ministere sacré dans le diocese d'un saint Evesque, [p]au pié des Pyrenées proche de l'Espagne, [& devers le pays de Cominge] [q]dont il estoit. [r]S. Jerome se plaint de ce que son saint Evesque acquiesçoit, dit-il, à sa fureur, au lieu de briser ce vase inutile avec la verge apostolique, & avec le sceptre de fer. 'Mais on tenoit qu'il avoit mesme des Evesques pour complices de son crime.

c.6.p.126.c. — ep.53.p.119.a| Gen.c.23.p.105.a|15. — i Hier.in Vig.c.1.4.p.121.a|124.d. — k p.124.d. — l c.1.p.120.d. — m c.2.p.121.b. — n b. — o ep.53.p.119.a. — p in Vig.c.2.p.121.c. — q p.121.b. — r ep.53.p.119.a. — in Vig.c.1.p.121.a.

'S. Jerome marque Vigilance & ses disciples dans son commentaire sur Isaïe, 'lorsqu'il parle des heretiques, qui sous un maistre "dont la cervelle estoit offensée, s'estoient elevez depuis peu dans les Gaules, où ils evitoient d'entrer dans les basiliques des

Bar.406.§ 42. — Hier.in Is.65.p.244.c.d. — cerebrosi.

Martyrs, & regardoient comme impurs ceux qui y offroient leurs prieres selon la coutume de l'Eglise. Ce qu'il faut moins, dit-il, attribuer à ces personnes, qu'aux demons qui habitent en eux, & qui ne peuvent soutenir la force de ces saintes cendres, ni souffrir les tourmens qu'elles leurs font endurer. 'Nous croyons, dit Gennade, que les corps des Saints, & principalement les reliques des saints Martyrs, doivent estre honorées avec sincerité comme les membres de J.C, & que les basiliques qui portent leur nom, doivent estre visitées avec un sentiment de pieté, & une devotion entiere, comme estant les lieux destinez au culte de Dieu. Quiconque est dans une autre croyance, nous le regardons comme un disciple non de J.C, mais d'Eunome & de Vigilance.

Genn.dog.c.73. p.184.1.a.b.

[S. Augustin ne parle point de cette heresie,]'& on ne voit pas en effet qu'elle ait eu de suite. Baronius croit qu'elle fut étoufée, moins par les refutations de Saint Jerome[& par le soin des Evesques,]que par les ravages epouventables que les barbares firent dans les Gaules, en punition mesme de cette heresie,[& des autres crimes des habitans. Ils y entrerent le dernier jour de l'an 406, selon Saint Prosper.]'Neanmoins dans l'epistre 55,[qui ne semble pas écrite avant l'an 407,]S. Jerome dit qu'il avoit appris par le raport de beaucoup de personnes ce que Ripaire luy mandoit par ses lettres, qu'il combatoit toujours contre les ennemis de la foy Catholique, quoique les vents fussent contraires, & que ceux qui devoient estre les défenseurs du siecle, favorisassent l'ennemi[commun]pour se perdre les uns les autres. 'Baronius croit que ce fut à l'occasion de Vigilance, que le Pape Innocent recommanda si fort la continence aux Prestres & aux Diacres, dans les lettres qu'il écrivit vers ce temps-ci à Saint Victrice de Rouen, & à Saint Exupere de Toulouse.

Bar.406.§ 52. Hier.ep.55.p. 129.b. Bar.406.§ 46| Conc.t.1.§ 9.p. 754|§ 1.p.755.756.

'Pour retourner à S. Jerome, Vigilance commençant à repandre sa doctrine, deux Prestres nommez Ripaire & Didier, dont les Eglises estoient proches de luy, voyant qu'elles se corrompoient par un si mauvais voisinage, s'adresserent à S. Jerome. Ripaire, comme nous avons dit, le fit des 404 ou 405.'Quoiqu'il n'eust point encore écrit à ce Saint, il crut neanmoins pouvoir prendre la liberté de luy mander les erreurs que repandoit Vigilance, particulierement touchant les Reliques & les veilles.'S. Jerome y répondit par une simple lettre, plutost pour témoigner sa croyance propre, que pour refuter l'erreur de Vigilance; mais il promet de le refuter plus amplement si on luy envoyoit ses li-

Hier.in Vig.c.2. p.121.b. ep.53.p.118.d. p.119.b.

vres ;[& il le fit en effet l'année suivante, comme nous verrons en son lieu.]

'Il traite fort mal Vigilance dans cette réponse à Ripaire, jusqu'à dire qu'il meritoit qu'on luy coupast la langue, & qu'on le traitast de fou. Il fait quelque sorte d'excuse de ces invectives, & il dit qu'il peut tout souffrir avec patience hors le sacrilege.'Et ce qu'on fait pour Dieu, dit-il, est une action de pieté, & non pas de cruauté.'Il remarque la difference de l'honneur que nous rendons aux Martyrs, afin d'honorer Dieu en la personne de ses serviteurs, d'avec le culte & l'adoration que nous ne rendons ni aux Reliques, ni aux Anges, ni aux Cherubins, mais seulement au Createur. a. b. p.218.d.



ARTICLE CX.

Saint Augustin desapprouve ce que Saint Jerome avoit écrit touchant la dispute de Saint Pierre & de Saint Paul.

[CE fut au plustost en l'an 405, que finit la dispute de Saint Jerome & de Saint Augustin."Car il y a mesme des raisons considerables pour la continuer jusqu'en 409. Mais nous croyons nous devoir rendre à celles qui nous portent à l'avancer de 4 ans. Elle est celebre aussibien que celle que S. Jerome eut contre Rufin. Mais il trouva dans S. Augustin un esprit plein de charité & d'humilité, qui fit qu'aprés quelque chaleur humaine, tout se termina par les regles de la pieté Chrétienne à l'instruction & à l'edification de l'Eglise. Note 71.

Nous avons vu comment ces deux Saints s'estoient unis ensemble vers l'an 393, par le moyen de S. Alype qui avoit fait un voyage en Palestine, où il avoit vu Saint Jerome ; & que Saint Augustin n'estant encore que Prestre luy avoit écrit vers 394 en faveur d'un de ses amis nommé Profuture,]'qu'il luy envoyoit, dit-il avec joie pour se nourrir dans ses entretiens si agreables & si utiles.'Il se servit de la mesme occasion, pour le prier au nom de toute la societé des Eglises d'Afrique de se vouloir occuper à traduire en latin les plus excellens des interpretes Grecs, & principalement[Origene,]celui qu'il citoit le plus souvent dans ses écrits.'Pour l'Ecriture, il luy témoignoit avec franchise, qu'il ne croyoit pas qu'il pust beaucoup réussir de la traduire sur l'hebreu; & que puisque les Septante avoient bien plus d'autorité que tous les autres interpretes, il ne pouvoit mieux faire que de Aug.ep.8.c.4.p.16.1.c. c.2.p.15.1.d. ep.8.c.2.p.15.1.2.

les suivre, en marquant seulement avec quelques notes les differences de l'hebreu, comme il avoit fait sur Job.

c.3.p.15.1.b. 'Il s'étend davantage sur le commentaire qu'il avoit vu de S. Jerome sur l'epistre aux Galates, qu'il n'assure pas neanmoins estre de luy; & il luy avoue qu'il a esté fort touché d'y lire, que lorsque Saint Paul a repris Saint Pierre, c'estoit une collusion, & non pas que S. Paul crust veritablement S. Pierre coupable, quoiqu'il le dise formellement, parceque c'estoit une veritable apologie du mensonge.

2|16. 'Il montre combien cette opinion est dangereuse, & qu'elle va à ruiner toute l'autorité des Ecritures.

4.p.16.1.c. 'Il ajoute qu'il y avoit beaucoup d'autres choses sur lesquelles il eust souhaité de communiquer avec luy; mais que ni les lettres, ni l'entremise d'un ami ne suffisoient point pour cela, & qu'il falloit l'entretenir de vive voix, comme il le desiroit de tout son cœur.

6. 'Il le prie en mesme temps d'exercer toute la severité de sa charité, pour corriger quelques uns de ses ouvrages qu'il luy envoyoit par Profuture.

[Quoique cette lettre soit toute pleine de la charité ordinaire

Bar.394.§ 64. de S. Augustin, & de son estime pour S. Jerome;] 'Baronius trou-

§ 61-64|395.§ 46. ve neanmoins qu'il le reprend d'une maniere un peu aigre;'& il croit que cela venoit des mauvaises impressions que Saint Alype avoit receues à Jerusalem des ennemis de S. Jerome, c'est à dire de Jean de Jerusalem & de Rufin, qu'il croit avoir esté ennemis de S. Jerome des l'an 393. [Nous avons fait voir en son lieu que cela n'avoit pas de fondement. Mais de plus, il faut peu connoistre l'esprit de S. Augustin pour tomber dans cette pensée. S'il reprend avec quelque force ce qu'il trouve à reprendre dans S. Jerome, c'est une marque de son estime pour luy. Il ne l'auroit pas traité avec cette liberté, s'il ne l'eust cru avoir une vertu plus forte que l'ordinaire. La charité menage avec discretion la foiblesse de ceux qui s'offensent aisément, & elle agit avec plus de simplicité avec les autres. Ainsi l'on peut dire que la plus grande marque de l'estime que S. Augustin avoit pour S. Jerome, c'est cette liberté mesme avec laquelle il luy parle sans deguisement. S'il l'eust cru capable de se blesser de la verité, ou il ne la luy eust pas dite, ou il l'auroit fait d'une autre maniere.

Il est vray que S. Jerome s'en blessa. Mais comme la vertu des Saints peut estre differente sans estre inegale, il ne seroit pas étrange que Saint Jerome n'eust pas eu autant de douceur que S. Augustin. Et neanmoins nous avons sujet de croire qu'il auroit receu les lettres de S. Augustin, dans le mesme esprit que ce

405. Saint les luy écrivoit, si cela ne fust arrivé, comme nous allons voir, dans des circonstances assez fascheuses, dont aucun des deux n'estoit coupable, & que Dieu ne permit peutestre que pour faire voir de quelle maniere les gents de bien se doivent conduire dans les disputes qui sont presque inevitables entre les personnes de lettres, comme il avoit donné l'exemple de Saint Cyprien pour les differens plus importans qui regardent toute l'Eglise.

'Cette lettre de Saint Augustin ne fut pas envoyée pour lors, Profuture qui la devoit porter ayant esté elevé à l'episcopat. [a]Saint Augustin écrivant sur le mensonge[vers le mesme temps, puisque c'est le dernier livre qu'il met avant son episcopat,] parle avec beaucoup de force contre ce que S. Jerome enseignoit touchant la dispute de Saint Pierre & de S. Paul. Mais il ne l'y designe en aucune maniere,]'& ce livre ne fut mesme publié qu'aprés la mort de Saint Jerome. Aug.ep.10.c.1.p. 17.2.d|8.c.5.p. 17.1.d. a mend.c.21.p. 13.2.c.d. retr.l.1.c.ult.

ARTICLE CXI.

Saint Augustin écrit une seconde fois sur le mesme sujet: La lettre se publie à Rome, dequoy Saint Jerome s'offense.

'QUELQUE temps aprés la lettre qui devoit estre portée par Profuture,[b] Saint Augustin salua S. Jerome dans la lettre d'un autre,[c]& luy demanda peutestre quelque chose touchant Origene,[sans savoir qu'il eust changé sur cet auteur;]'Saint Jerome luy répondit par une lettre assez courte[que nous n'avons point,]'où il luy parloit d'Origene, & l'avertissoit qu'il ne falloit pas l'approuver en tout sans discernement. Aug.ep.9.c.5.p. 17.1.d. b c.1.p.16.1.d. c c.6.p.17.1.d. c.1.p.16.1.d. c.6.p.17.1.d.

NOTE 72. ["Cette lettre peut avoir esté envoyée]'par un Soudiacre nommé Astere, & suivie l'année d'aprés par la 58 de celles de S. Jerome. Ce Saint luy écrivit cette derniere pour luy recommander un Diacre nommé Preside, que quelques raisons obligeoient d'aller en Occident: & il prie Saint Augustin de luy accorder l'assistance qu'il luy demandoit pour acquerir l'amitié des gents de bien.'Il ajoute qu'il souffroit beaucoup dans son monastere; il ne dit pas en quoy: mais il est aisé de juger que s'il écrivoit au commencement de 397, c'estoit avant qu'il fust reconcilié avec Jean de Jerusalem & avec Rufin.]'Il salue S. Alype sous le titre de Pape, & ne laisse pas de l'appeller son saint & venerable frere. 'Il traite aussi S. Augustin de saint & tres heureux Pape:[& ainsi ep.17.p.26.2.d. d. p.27.1.a. p.26.2.d.

on ne peut douter qu'il ne sceust déja qu'il estoit Evesque, de quoy il luy avoit sans doute marqué sa joie, soit par la lettre qu'Astere avoit apportée, soit par quelque autre qui est encore perdue.]

ep.9.p.17.1.d|2.b. 'S. Augustin luy répondit par un nommé Paul sur la lettre qui parloit d'Origene,[a] & il commence en luy témoignant combien a c.1.p.16.1.d. il souhaitoit pouvoir se lier avec luy par le commerce des lettres, c.2.p.16.2.1. puisqu'il ne pouvoit pas le faire autrement.'Il luy parle ensuite du traité des hommes illustres, qu'il avoit vu depuis peu sans c.6.p.17.2.a. titre;'& il dit qu'il eust souhaité que puisqu'il y mettoit aussi les heretiques, il eust voulu y marquer en mesme temps en quel point chacun d'eux est contraire à la doctrine de l'Eglise.[Mais comme cela ne se pouvoit plus faire dans un écrit déja publié,] a.b. 'il le prie d'en vouloir composer quelque autre ouvrage exprés. In Jer.88.t.6.p.15.2.a. 'Il témoigne dans l'un de ses derniers ouvrages, qu'on luy avoit dit que S. Jerome avoit écrit sur les heresies, mais qu'il n'avoit Lab.scri.t.1.p.448. encore pu avoir cet ouvrage.'Et on cite quelquefois un livre de Saint Jerome sur ce sujet imprimé en 1617, mais on ne croit pas qu'il soit de luy.

Aug.ep.9.c.3.4.p.16. 'Saint Augustin emploie encore la plus grande partie de cette lettre sur le passage du commentaire de Saint Jerome touchant c.5.p.17.1.d. S. Pierre & Saint Paul;'surquoi il dit qu'il luy avoit déja écrit c.3.p.16.2.c. l'epistre 8.'Il y témoigne beaucoup d'estime pour l'erudition & c.4.p.17.1.c. pour l'esprit de ce Saint.'Mais parcequ'il luy parle aussi avec liberté, comme à un ami & à un Chrétien, qui aimoit plus la verité que toutes choses, il l'exhorte à corriger son ouvrage avec une severité digne de luy, & il emploie pour cela le terme de palinodie, & l'exemple de Stesicore poete payen sans le nommer, d. ce qu'il adoucit neanmoins aussitost d'une maniere fort ingenieuse & fort civile.

[On ne voit pas bien quand cette lettre fut écrite, sinon que c'estoit sans doute depuis que S. Augustin eut esté fait Evesque c.1.p.16.1.d. en 395,]'puisqu'il s'y plaint d'estre accablé par les affaires secu- ep.10.c.1.p.17.2.d. lieres des autres,'& qu'il remarque comme une chose particuliere à la huittieme, qu'il l'avoit écrite n'estant que Prestre.

ep.14.c.1.p.24.1.a. [Paul]'qui devoit porter cette lettre, changea le dessein qu'il b ep.10.c.1.p.17.2.c.d|15.c.2.p.25.2.a. avoit eu de faire le voyage de Palestine.[b] Il est certain neanmoins que S. Augustin la donna à une personne pour la porter à Saint Jerome.[Mais soit que celui-ci n'eust pas esté fidele, soit par ep.14.c.1.p.24.1.b. quelque autre accident;]'au lieu d'estre portée directement à S. c ep.15.c.2.p.25.2.a.b. Jerome, elle se repandit à Rome & dans l'Italie.[c] S. Augustin n'exprime point autrement comment cela estoit arrivé, sinon

que

que celui à qui il avoit donné sa lettre, ne la porta point à Saint Jerome, & ne la luy raporta pas non plus.'Il dit autrepart que c'estoit une longue histoire, & peu necessaire à savoir, puisqu'il luy suffisoit de protester devant Dieu à Saint Jerome & à tous ses amis, qu'il n'avoit point envoyé cette lettre à Rome, mais à S. Jerome mesme; qu'il estoit extremement fasché de ce qu'elle estoit tombée entre les mains de beaucoup de personnes avant qu'elle eust pu arriver jusques à luy, que cela s'estoit fait malgré luy, & contre son dessein, qu'il n'y avoit point consenti, & qu'il n'avoit pas eu la moindre pensée que cela dust arriver. ep.19.c.4.p.32.a. b.c.

'Cependant cet accident fit courir le bruit que Saint Augustin avoit fait un livre contre Saint Jerome, & qu'il l'avoit envoyé à Rome:'Sisinne Diacre ayant trouvé une copie de cette lettre, non pas en Afrique chez Saint Augustin, mais parmi ses autres ouvrages dans une isle de la mer Adriatique, & qui n'estoit pas mesme signée de luy, il l'apporta à S. Jerome. Il la trouva pres de cinq ans avant que S. Jerome écrivist[en 404]à S. Augustin son epistre 92,[c'est à dire ce semble vers l'an 398 ou 399. c|12.c.2.p.23.1.d. ep.14.c.1.p.24.1. a.b.

Une autre personne qui auroit encore moins eu de chaleur & moins d'ennemis que S. Jerome, auroit eu peine assurément à ne se pas blesser d'un accident de cette nature,]'& ce Saint ne manquoit point de personnes qu'il honoroit comme des Saints, qui taschoient de luy mettre dans l'esprit que cela ne s'estoit point fait par accident, mais que S. Augustin avoit usé à dessein de ce detour pour publier sa lettre dans l'Italie, au lieu de la luy envoyer pour s'acquerir de la reputation à ses depens, & faire dire qu'il avoit la hardiesse de provoquer S. Jerome, qui n'osoit pas luy répondre.[C'estoient sans doute ces personnes]qui luy faisoient voir des heresies dans la lettre de S. Augustin:[& il est à craindre qu'elles ne luy aient quelquefois fait suivre de mauvais conseils en d'autres rencontres. b.

Mais Dieu le soutint en celle-ci contre leurs suggestions, & il agit d'une maniere qui ne pouvoit venir ce semble que de la haute estime qu'il avoit pour S. Augustin,]'ou comme il le dit, de son affection pour luy.'Car il aima mieux ne point répondre à cette lettre, croyant que de la maniere dont elle luy avoit esté rendue sans estre signée du Saint, dont il connoissoit la main,(ce qui marque que S. Augustin luy avoit écrit des lettres qui sont perdues,)il avoit sujet de douter qu'elle fust de luy,'quoiqu'il y trouvast son style & ses pensées,'depeur, dit-il depuis, que si vous vous fussiez trouvé offensé de la maniere dont j'eusse esté ep.13.p.23.2.d. b|14.c.1.p.24.1. b. ep.13.c.1.p.23.2. b. a b|14.c.2.p.24.1. c.

obligé de vous répondre, vous n'euſſiez ſujet de vous plaindre «
de ce que je me ſerois haſté de répondre avant que de m'eſtre «
ep.14.c.1.p.24.1.b.c. aſſuré que c'eſtoit vous qui m'aviez écrit.'Il eſtoit auſſi bien aiſe «
de ne point écrire à un Eveſque de ſa communion d'une maniere qui paruſt moins reſpectueuſe.

ep.13.c.1.p.23.2.b. 'Il arriva auſſi en ce temps là que Sainte Paule ayant eſté long-temps malade, comme il eſtoit obligé d'eſtre auprés d'elle pour l'aſſiſter, il ne ſongea plus à la lettre de S. Auguſtin, par où il eſt conſtant que Siſinne qui la luy avoit apportée, n'eſt point celui qui vint en Orient en l'an 406, deux ans aprés la mort de Sainte Paule ; [ou que ſi c'eſt le meſme, il y a fait plus d'un voyage,]
B.1.397.571. 'contre ce qu'a cru Baronius.



ARTICLE CXII.

Saint Auguſtin demande réponſe à S. Jerome, qui luy écrit deux fois en ſe plaignant de luy.

Aug.ep.12.p.23.1.c.d. 'Cependant S. Auguſtin ſceut que S. Jerome avoit receu ſa lettre, & que quelques uns luy avoient voulu faire croire qu'il avoit envoyé à Rome un livre fait contre luy. Cela l'obligea de luy écrire une troiſieme lettre pour le prier de luy faire réponſe, & l'aſſurer qu'il n'avoit point fait ce qu'on luy
ep.19.c.4.p.32.2.c. avoit dit de luy.'Car il ne s'imaginoit aucunement que ce bruit puſt regarder une ſimple lettre qu'il avoit écrite, non contre S. Jerome, mais à luy meſme comme à un ami, & qu'il n'avoit point envoyée à Rome, & il croyoit que ce fuſt quelque autre choſe. [Il y a meſme bien de l'apparence qu'il ne ſavoit pas encore que ſa lettre fuſt publique à Rome.]

ep.12.p.23.1.d. 'Il aſſure S. Jerome dans la meſme lettre, que s'il ne ſe rencontroit pas toujours dans ſes ſentimens, il eſtoit auſſi dans la diſpoſition de recevoir tout ce qu'il auroit à dire contre les ſiens,
d. & qu'il le luy demandoit comme une grace.'Il ajoute à cela la joie qu'il euſt eue de pouvoir demeurer avec S. Jerome, ou au
2. moins d'eſtre aſſez pres de luy pour l'entretenir ſouvent.'Il ſalue Paulinien, [qui ſelon ce que nous avons dit, ne revint d'Occident que vers la fin de 401. Ainſi puiſque S. Auguſtin ſavoit déja qu'il eſtoit à Bethléem, il y a apparence qu'il n'écrivit qu'en 402. Et la ſuite s'y accorde fort bien.]

ep.13.p.23.2. 'S. Jerome receut cette lettre ſur le point qu'un Soudiacre de ſes amis nommé Aſtere [partoit pour l'Afrique.] Il écrivit donc

par luy à S. Augustin, pour luy demander si son epistre 9e estoit effectivement de luy. Mais dans ce doute mesme il ne laisse pas de faire paroistre du ressentiment, & de le prier de ne pas s'amuser à provoquer un vieillard comme luy, & ne pas imiter les jeunes gents d'autrefois, qui taschoient de se rendre illustres en accusant les grands hommes. Son amour paroist neanmoins avec son ressentiment en divers endroits.'Il luy envoya en mesme temps une copie de sa seconde apologie contre Rufin, [comme nous l'avons remarqué ci-dessus, où nous avons dit aussi qu'il écrivit cette lettre en 402.] Il l'y salue de la part de son frere. 2.d.

[La suite peut faire juger que cette lettre n'arriva pas en Afrique avant l'an 403.]'S. Augustin avant que de l'avoir receue, [& apparemment en la mesme année 403,] avoit déja écrit deux autres lettres à S. Jerome, la 10e dont nous parlerons dans la suite, [& une autre qui est perdue, dont nous ne savons autre chose, sinon que]'S. Jerome dit que Saint Augustin luy mandoit qu'il luy avoit écrit par Profuture, & encore par une autre personne, [c'est à dire par Paul,] que la crainte de la navigation avoit empesché de partir. [Il semble que Saint Jerome ait receu celle-ci fort peu aprés la 12e,]'puisqu'en y répondant par sa 92e, il répond encore à cette 12e, & repete les mesmes choses qu'il avoit déja dites.]'Il est certain neanmoins qu'il n'envoya sa 92e que par Cyprien,[a]qui apporta la 89e,[b]écrite au plustost sur la fin de 404.[c]Il s'échaufe un peu davantage dans cette 92e, qu'il n'avoit fait dans la precedente, sans cesser neanmoins de témoigner toujours beaucoup d'affection pour S. Augustin. ep.10.p.17.2.c.d. ep.14.c.1.p.24.1.a. 1.2. ep.19.c.4.p.32.1.c. a p.33.1.c|31.c.1.p.18.1.b. b ep.11.c.3.p.19.2.a. c ep.14.c.1.p.24.2.a.

'Je ne vous parle, luy dit-il, comme je fais, que parceque je veux avoir pour vous une amitié sincere, & qu'il n'y ait rien sur mes levres que de conforme à ce que j'ay dans le cœur. Car aprés avoir vécu depuis ma jeunesse jusqu'à cet age dans un monastere avec de saints Religieux, & dans les travaux de la vie monastique, il ne me convient pas d'écrire contre un Evesque de ma communion, & un Evesque que j'ay commencé d'aimer avant que de le connoistre, qui m'a prevenu pour lier amitié ensemble, & que j'ay la joie de voir me succeder dans la science des Ecritures.'Et un peu aprés; Il ne me seroit pas bienseant à mon age, ajoute-t-il, de paroistre indisposé à l'égard d'une personne à qui je dois au contraire mon suffrage. Il dit qu'il n'avoit rien de luy que ses Soliloques, & quelques commentaires sur les Pseaumes, qu'il eust pu montrer ne s'accorder pas avec les explications des anciens Grecs, s'il s'en fust voulu b.

donner la peine. Il finit par ces termes, Adieu mon tres cher ami, mon fils par l'age, & mon pere par la dignité. Souvenez-vous de la priere que je vous fais, que quand vous m'écrirez quelque chose je sois le premier à l'avoir. Il paroist en effet que c'estoit tout le sujet de son mecontentement.



ARTICLE CXIII.

Saint Augustin écrit encore à S. Jerome, & tasche ensuite de le satisfaire.

Aug.ep.10.c.1. p.17.1.c.d. 'SAINT Augustin n'avoit point encore receu la réponse de S. Jerome qu'il attendoit depuis si longtemps, [& ne pensoit pas sans doute qu'il se fust choqué de son epitre 9e, lorsqu'il luy écrivit la 10e,]'où il témoigne approuver moins sa traduction de Job sur l'hebreu, que celle qu'il avoit faite sur les Septante, '& que generalement il eust mieux aimé qu'il eust traduit le grec que l'hebreu. Saint Jerome avoit fait l'un & l'autre ; mais il ne le savoit pas.'Un inconvenient considerable que Saint Augustin trouve à la traduction de l'hebreu, c'est que si les Eglises latines viennent, dit-il, à s'en servir, elles ne s'accorderont point avec les Eglises greques, [comme cela s'est trouvé effectivement.]

c.2.p.18.1.a. b. b.

b. 'Il ajoute à cela qu'on ne pourra plus prouver la verité des passages contestez, y ayant si peu de personnes qui sachent l'hebreu,'& il en raporte un exemple remarquable d'un Evesque d'Afrique ; qui ayant fait lire dans son Eglise la traduction de Jonas, selon Saint Jerome, comme il s'y rencontra un endroit different de l'ordinaire dans le nom d'une herbe, tout le monde se souleva, & l'Evesque s'en estant raporté à des Juifs,''ils declarerent que l'hebreu portoit comme les Septante. S. Augustin croit donc qu'il estoit fascheux de faire des changemens dans l'Ecriture, dans lesquels on pouvoit se tromper, & qu'en tout cas on ne pouvoit pas verifier.

c.3.p.18.1.c. &c.

c.4.p.18.1.d. 'Il approuve au contraire beaucoup la correction qu'il avoit faite du nouveau Testament, parceque le texte grec faisoit voir presque partout qu'elle estoit tres legitime.'Il le prie ensuite de luy dire d'où il croyoit que venoit qu'il y avoit tant de difference entre l'hebreu & les Septante, lesquels, dit-il, n'ont pas peu d'autorité, puisque Dieu les a rendu si celebres, & qu'il paroist par l'evidence de la chose, & par vostre témoignage, que les Apostres s'en sont servis.

d.

c.1.p.17.1.c. 'Il envoya cette lettre par Cyprien Diacre, [apparemment de

son Eglise,]se tenant assuré qu'il luy en apporteroit la réponse; '& il luy donna encore la 9 & la 12[e], depeur que S. Jerome ne les eust pas receues. Il y ajouta mesme la 8[e] qu'il avoit écrite n'estant que Prestre, pour faire voir à S. Jerome combien il y avoit longtemps qu'il souffroit avec violence & avec douleur de ne pouvoir pas le voir & l'entretenir à son gré.[Tout cela marque de plus en plus comme il croyoit peu avoir donné sujet à S. Jerome de s'offenser par tout ce qu'il luy avoit écrit. Il ne parle point de la lettre que nous avons dit avoir esté perdue, soit qu'elle ne continst rien qui ne fust dans les autres, soit que n'y ayant pas longtemps qu'il l'avoit écrite, il n'eust pas sujet de craindre qu'elle fust perdue, ni de s'étonner qu'il n'en eust pas encore receu réponse. d.

Quelque temps aprés,]'S. Augustin receut la lettre 91, que Saint Jerome luy avoit écrite par Astere sur sa douzieme,[a] & son écrit contre Rufin.[b] Il connut alors la disposition de S. Jerome, voyant dans sa lettre parmi les témoignages d'affection qu'il luy rendoit, des marques que son esprit estoit, dit-il, un peu aigri contre luy;'& ce peu le fit trembler lorsqu'il vit par l'exemple de sa dispute contre Rufin,[& sans doute par la lecture du livre qu'il luy avoit envoyé,] jusqu'à quel point d'animosité les personnes les plus unies, & qui paroissent les plus parfaites, peuvent se porter. ep.15.c.11.p.24.1.c.d. a c.5.p.25.2.b. b c.1.p.24.2.d. c.3.p.26.1.b.

'Ce fut dans cette disposition qu'il luy écrivit l'epistre 15[e], [qu'on peut appeller un chefd'œuvre de charité & d'humilité.] 'Il y dit que puisque S. Jerome se tient offensé dans sa lettre, il est obligé de croire qu'il a eu tort de le prier de luy faire voir en quoy il avoit manqué, & cependant de luy en demander pardon.'Quelque desir qu'il eust d'examiner avec luy diverses difficultez dans la liberté Chrétienne, d'approuver ce qu'il trouveroit veritable, & de luy proposer avec simplicité ses objections, il dit neanmoins que si cela ne se peut pas faire sans soupçon d'envie, & sans que leur amitié en soit blessée, il aime mieux laisser là toutes les questions pour conserver ce qui fait la santé & la vie[de l'ame,]& donner moins à la science qui enfle, depeur de blesser la charité qui edifie. b. c.2.p.25.c. c.3.p.26.1.c.

'Il le conjure encore de luy dire en quoy il croit qu'il se trompe, & il luy promet que comme pour ce qui regarde le fond des choses il ne pourra pas se dispenser de soutenir autant qu'il pourra sans le blesser, ce qu'il verra ou qu'il croira estre veritable, aussi pour ce qui aura pu le choquer, il ne s'en défendra point, d.

p.25.1.d. mais luy en demandera seulement pardon.'Il y exprime avec de grands sentimens combien il desireroit d'estre assez pres de
1.p.25.1.2. luy pour l'entretenir souvent,'ou au moins avoir souvent de ses
b. lettres.'Car il dit qu'il trouvoit de si grandes choses dans les ouvrages qu'il avoit vus de luy, qu'il eust preferé à toutes ses études le bonheur d'estre avec luy, si cela luy eust esté possible; & que comme cela ne se pouvoit pas, il avoit dessein de luy envoyer quelqu'un de ses enfans spirituels à instruire, s'il vouloit bien l'assurer qu'il agréeroit cette proposition.[Nous verrons dans la suite que ce fut pour ce sujet qu'il luy envoya Orose.]
c.3.p.25.26. 'Il luy parle aussi admirablement dans cette lettre sur sa division d'avec Rufin;[& nous en avons mis quelque chose.]

ep.11.c.3.p.19.2. a. 'Le temps auquel S. Jerome écrivit son epistre 89,[fait juger que S. Augustin n'envoya la 15e qu'en 404. C'est apparemment
ep.16.p.26.1.c. celle qu'il envoya par Preside.]'Il l'avoit prié de bouche de la faire tenir à S. Jerome; & il l'en pria encore par un billet. Il y suppose que Preside devoit écrire pour luy à S. Jerome; & ce fut pour cela qu'il luy envoya sa lettre[9e,]& la[91e]de S. Jerome, afin qu'il vist de quelle maniere il luy écriroit, & qu'il jugeast s'il avoit parlé avec assez de moderation[dans sa 15e.]Il ajoute qu'il est prest de corriger tout ce qu'il y trouvera de mal, & de demander pardon à Saint Jerome s'il croit qu'il l'ait offensé en quelque chose.[Ce Preside qui estoit alors Evesque, est appa-
ep.17.p.26.1.d. remment]'celui que Saint Jerome avoit recommandé, lorsqu'il n'estoit que Diacre, à S. Augustin, comme son intime ami. Il alloit alors en Occident:[& il peut bien avoir esté fait Evesque dans l'Afrique.]



ARTICLE CXIV.

Saint Jerome répond à S. Augustin sur S. Pierre & S. Paul.

Aug.ep.15.c.1.p. 24.1.c.d. 'SAINT Augustin crut que S. Jerome auroit receu sa lettre 10e, qu'il luy avoit écrite par Cyprien, & qu'il luy auroit mesme répondu avec sa vehemence ordinaire, avant que de
ep.11.c.1.p.18.1. b. recevoir son epistre 15e.'Et en effet, dans la réponse que S. Jerome fit par Cyprien, qui est son epistre 89, il répond seulement aux trois lettres que ce Diacre luy avoit apportées,[c'est à dire aux 8, 9, & 10: Car la 12e ne formoit point de difficulté particuliere.]
b. 'Il y répond avec une grande vehemence, qu'il tempere nean-
c.d. moins d'abord par ces belles paroles:'Je ne doute point que de

vostre costé vous ne demandiez aussi à Dieu que ce soit la verité qui triomphe dans nostre dispute. Car vous ne cherchez pas vostre propre gloire, mais celle de J.C. Ainsi quand vous serez victorieux, j'aurai aussi part à la victoire, si je reconnois mon erreur: Si au contraire je la remporte, vous y aurez part de la mesme maniere, parceque ce ne so..t pas les enfans qui amassent des thresors pour leurs peres, mais les peres qui en amassent pour leurs enfans. Aussi voyons-nous que les enfans d'Israel alloient au combat avec un esprit de paix, ne songeant qu'à faire triompher la paix, & non à triompher eux mesmes. [On peut juger par ces termes assez differens de ceux dont il use dans l'epistre 92, que les assurances que Cyprien luy donna sans doute de l'affection sincere que S. Augustin avoit pour luy, avoient déja fait impression sur son esprit; quoiqu'il semble se plaindre de Cyprien mesme, en disant qu'il luy avoit demandé des lettres [pour S. Augustin] trois jours seulement avant son depart. b.

'Il ne laisse pas de luy en donner une fort longue, où il tasche de défendre ce qu'il avoit mis dans son commentaire sur l'epistre aux Galates; premierement, en disant qu'il ne répondoit point de ce qu'il mettoit dans ses commentaires;'& secondement que son explication estoit celle de beaucoup d'interpretes, nommément d'Origene, & de Jean qui avoit gouverné "autrefois comme Evesque l'Eglise de Constantinople. [Il estoit donc alors deposé; & ainsi la lettre ne peut pas estre écrite avant la feste de 404. Mais aussi il n'est pas necessaire de la mettre plustard, quoique S. Jerome se serve du mot d'autrefois. Car nous avons vu assez souvent qu'il ne prend pas ces termes à la rigueur.]

'Il tasche ensuite d'appuyer son sentiment par des raisons. 'Mais comme S. Augustin avoit dit que les ceremonies legales estoient encore permises du temps des Apostres, il s'étend beaucoup à dire qu'il introduisoit par là dans l'Eglise l'heresie detestable des Ebionites & des Nazaréens. [C'est sans doute ce qu'il vouloit dire]'dans l'epistre 92, qu'il trouvoit des heresies dans l'epistre 9[e] de Saint Augustin.[a] Il luy fait neanmoins cette justice de reconnoistre que jamais il ne voudroit recevoir un Juif qui observeroit la Circoncision, le Sabbat, & les autres pratiques de la Loy abolies par l'Evangile. [Ainsi tout ce qu'il dit sur ce sujet n'est qu'une conclusion qu'il veut qu'on puisse tirer des paroles de S. Augustin, & non pas qu'il le crust veritablement dans cette erreur.]

'Il répond ensuite touchant sa traduction de Job,[b] & les autres

Marginal notes: c.5.p.19.1. — 2.a. — *dudum.* — p.20. — c.4.p.21. — ep.14.c.1.p.24.1.c. — a ep.11.c.4.p.21.2.b. — c.5.p.22.1.d. — b c.6.p.22.2.

c.7.p.23.1.a.b. qu'il faisoit sur l'hebreu,'& en particulier touchant l'endroit de b. Jonas, dont S. Augustin parloit dans son epistre 10e.'Il declare à la fin qu'il ne veut point avoir S. Augustin pour antagoniste, ep.19 c.4.p.32.1. c|35.p.33.1.c. & qu'il est trop vieux pour entrer encore en lice.'Il donna, comme nous avons dit, cette grande lettre à Cyprien, & il envoya encore par luy à Saint Augustin son epistre 92,[écrite sans doute avant que ce Diacre fust arrivé.

Quelque temps aprés, & peutestre au commencement de l'an ep.18.p.27.1.b. 405.]'un nommé Firme vint d'Afrique à Bethléem. Saint Jerome luy demanda des nouvelles de S. Augustin, & il eut bien de la joie d'apprendre qu'il estoit en santé. Il pretendoit qu'il luy devoit donner des lettres de sa part; mais Firme estoit parti d'Afrique, sans que Saint Augustin l'eust sceu. Cette affection de Saint Jerome pour S. Augustin, peut marquer qu'il avoit déja ep.19.c.1.p.27.1. d. receu la belle epistre 15e.]'Il paroist toujours qu'il l'avoit receue avant le depart de Firme.[Il n'y fit pas neanmoins de réponse,] ep.18.p.27.1.b. & se contenta[lorsque Firme s'en retourna,]'d'écrire par luy un compliment à S. Augustin & à Alype. Il y fait quelque excuse de la maniere dont il avoit esté obligé de luy répondre[par son epistre 89.]Mais, ajoute-t-il, laissons là toutes ces plaintes. « N'ayons que de l'amour l'un pour l'autre, & écrivons nous, non « pour disputer sur des difficultez, mais pour entretenir nostre « charité. Il ajoute pourtant à la fin: Courons si vous voulez dans « le champ des Ecritures, mais pour nous divertir, & sans nous « c. faire de peine l'un à l'autre.'Il y ajoutoit un mot sur ce qu'il « ep.19.c.1.p.27.1. d. avoit écrit contre Rufin.'Et ce fut le seul indice qu'eut Saint Augustin qu'il avoit receu sa lettre 15e.

ARTICLE CXV.

Saint Augustin répond encore à Saint Jerome : Conclusion de cette dispute.

Aug.ep.19.c.1 p. 27.1.|35.p.33.1.c. 'SAINT Augustin avoit receu cette lettre par Firme avant que d'écrire son epistre 19e, par laquelle il répondit tant à c.1.p.27. celle là, qu'aux deux autres que Cyprien luy avoit rendues.'Il témoigne d'abord souhaiter de pouvoir écrire à S. Jerome avec une liberté digne de leur amitié, & proposer ses difficultez & c.2.p.28.1. ses doutes, sans qu'il s'en tinst offensé.'Il descend ensuite dans le fond de la question, & montre avec une extreme clarté qu'on ne peut nullement douter que S. Pierre n'ait failli, puisque Saint p.28.29. Paul l'assure.'Il fait voir que les actions de Saint Paul, que l'on pretend

pretend estre semblables à celles de Saint Pierre, en sont tout à fait differentes ;'& que quand le mensonge officieux pourroit estre quelquefois permis, ce ne seroit jamais dans les livres de l'Ecriture. p.31.1.a.b.

'Il allegue les diverses pratiques du jeûne, pour montrer qu'il y a des choses qui se peuvent faire bien & mal, selon les circonstances des temps ou des lieux ;'que les ceremonies de la Loy estant de ce genre, ont pu estre pratiquées licitement du temps des Juifs qui avoient vu J. C. & les Apostres ; mais que d'étendre plus loin cette permission, c'estoit une heresie dans laquelle il n'avoit jamais esté.'Et il se défend sur cela fort serieusement avec beaucoup de force & de douceur ,'jusqu'à avouer que S. Jerome avoit eu quelque raison de l'en accuser, parcequ'il ne s'estoit pas expliqué assez clairement,'quoiqu'il montre que le raisonnement de Saint Jerome tomboit dans le mesme inconvenient. p.29.1.c.d. 2 a.b. p.29.30. p.30.1.a.b. p.29.2.c.d.

'Il donne une maniere admirable de refuter les blasphemes de Porphyre, en louant la charité genereuse de S. Paul & l'humilité de S. Pierre.'Il répond aussi aux témoins allegueż par S. Jerome ; [& il l'eust fait encore avec plus de force, s'il eust sceu qu'Eusebe d'Emese & Theodore d'Heraclée estoient de celebres Ariens, & de quelle maniere S. Jerome traitoit S. Chrysostome.]'Il oppose à ces trois l'autorité de S. Cyprien & de S. Ambroise, ausquels il joint S. Paul mesme,'faisant voir avec beaucoup de force qu'on ne peut dire qu'il ait usé de dissimulation ni de deguisement, & éclaircissant ce qu'il avoit dit dans sa lettre 9[e], que S. Paul s'estoit fait tout à tous, non par un esprit de dissimulation & de feinte, mais par une tendresse compatissante.'Il allegue pour cela la sincerité dont Saint Jerome mesme faisoit profession. p.31.1.b.c. c.3.p.31.1.d. 1.a. 2|32. c.4.p.32.1.c.d.

'Il passe ensuite à la liberté de ce que des amis Chrétiens doivent avoir de se dire librement leurs sentimens ,'& répond avec une extreme douceur aux mauvais soupçons que les amis de S. Jerome avoient eu de luy sur ce que sa lettre avoit couru à Rome. 'Mais il ne se peut rien ajouter à l'humilité avec laquelle il luy demande pardon de ce qu'il s'estoit servi de l'exemple de Stesicore. 1.a. a.b.c. d.

'Il luy témoigne estre satisfait de ce qu'il luy avoit mandé sur sa traduction de l'hebreu ,'pourvu que l'on continuast toujours à se servir des Septante dans l'usage de l'Eglise :'mais il ne peut approuver qu'il eust traduit *du lierre* dans Jonas au lieu *d'une courge* qu'avoient les Septante, puisque le mot hebreu ne signifioit ni l'un ni l'autre.'Il le prie de luy envoyer sa traduction des p.31.1.a. b. b.c. a.b.

Septante, & son livre de la maniere de traduire, en partie, dit-il, pour convaincre ceux qui croient que j'ay de la jalousie contre vos ouvrages.'Il envoya cette lettre par quelques uns de ses amis; & il paroist qu'il leur donna aussi son ouvrage contre Fauste pour Saint Jerome.

c.2.p.30.1.b.

[Cette dispute ne passa point plus avant, selon toutes les apparences, au moins nous n'en voyons plus de marque, & S. Jerome ne paroist nullement avoir eu dessein de la continuer. Il semble neanmoins qu'il s'en soit encore souvenu durant quelques années, non tant]'parcequ'il parle sur Amos en 406, contre ceux qui veulent que les Juifs puissent sans se faire tort observer encore les ceremonies legales, pourvu qu'ils croient en J.C,'que par ce qu'il dit sur ce sujet vers 408, sur Isaïe avec un peu de chaleur, en marquant assez clairement S. Augustin.'Neanmoins lorsqu'il voulut depuis montrer contre les Pelagiens qu'il n'y avoit point d'homme sans peché, il se servit de l'exemple mesme de S. Pierre, dont S. Paul avoit dit qu'il ne marchoit pas droit dans la verité de l'Evangile, & qu'il estoit reprehensible: à quoy il ajoute; Qui pourra donc trouver mauvais qu'on luy refuse une chose que le prince des Apostres n'a point eue?'C'est pourquoi lorsqu'Ocean son ami voulut encore agiter la mesme question dans une lettre à S. Augustin, ce Saint aprés luy avoir répondu, ajoute qu'il n'est pas besoin de s'arrester davantage à cette difficulté, sur laquelle S. Jerome & luy s'estoient autrefois écrit assez amplement, & que S. Jerome dans son dernier écrit contre les Pelagiens avoit suivi sur cela aussibien que luy le sentiment de S. Cyprien.'S. Augustin refute l'opinion de S. Jerome dans son traité Du travail des moines:[Mais ce traité peut estre fait des l'an 401, ou peu aprés.]

Hiet.in Am.2.p.78.d. in Is 53.p.197.a. in Pel.l.1.c.8.p.270.d. Aug ep.160.p.364.2 b.c. op.m.c.11.t.3.p.296.2.a.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

ARTICLE CXVI.

Saint Jerome écrit pour réunir une mere veuve & une fille vierge, dont la separation estoit scandaleuse.

[COMME nous mettrons sur l'an 406 le livre de S. Jerome contre Vigilance, nous ne pouvons mettre plustard qu'en 405 son epistre 47]'qui y est citée.[Il y a mesme bien de l'apparence qu'elle fut écrite plustost, & elle a plus l'air d'un jeune homme que d'un vieillard de soixante & tant d'années.]

Hier.in Vig.c.2.p.121.b.

'Il l'écrivit à la priere d'un moine de France, qui avoit sa mere

ep.47.p.224.c|221.a.

veuve & une sœur consacrée à la virginité. Elles demeuroient dans la mesme ville, & neanmoins dans deux maisons separées. 'La fille agée de 25 ans,[a]avoit quitté la maison de sa mere, parce- p.117.a. &c. que c'estoit, disoit-elle, une femme du monde'qui n'estoit pas a p.115.a. assez reglée, & qui aimoit l'argent;'& soit pour avoir compa- p.114.c. gnie dans sa solitude, soit pour avoir soin de son bien & de sa maison, elle avoit pris un Ecclesiastique,'qui estoit un Lecteur p.117.a. fort jeune.'Ce Lecteur mangeoit & demeuroit avec elle,[b]& gou- p.116.d. vernoit toute sa maison. Ce n'estoit pas un homme bien poli & b d. bien ajusté, mais aussi il ne paroissoit pas fort mortifié ni fort austere.'Avec cela elle ne craignoit pas de s'aller divertir chez p.115.b. ses parentes, d'aller se promener à la campagne avec toutes sortes de compagnies,'d'estre toujours propre; & en un mot, de vivre p.116.c.d. d'une maniere si peu convenable à sa profession,'que non seule- d. ment toute la ville & ses propres domestiques, mais son frere mesme, & sa mere la croyoient tombée dans les derniers dereglemens.'La mere de son costé avoit aussi pris un Ecclesiastique p.114.c. avec elle;'& hormis que son age ne donnoit pas tant de lieu aux p.117.a. mauvais soupçons, il paroist que sa vie n'estoit pas plus edifiante.

'Le frere touché de ce desordre vint en Palestine, premierement p.114.c. pour visiter les saints lieux, & en second lieu pour obtenir de S. Jerome qu'il écrivist à sa mere & à sa sœur, esperant par ce moyen les pouvoir réunir ensemble, & faire cesser le scandale qu'elles donnoient.'Il luy raporta donc en pleurant l'histoire de sa fa- p.116.c. mille,'& Saint Jerome l'ecouta avec les mesmes témoignages de p.114.c. douleur. Mais il tascha de s'excuser d'écrire sur ce sujet, à cause des persecutions qu'il avoit déja souffertes pour avoir parlé sur des choses de cette nature.[Je croy qu'il marque ce qui luy estoit arrivé à Rome.]'Enfin neanmoins il se rendit aux instances du d. solitaire, à condition qu'il tiendroit sa lettre secrette, soit qu'elle réussist, soit qu'elle ne réussist pas.

'Il adressa son écrit à la mere & à la fille, & il s'emploie parti- d. culierement à faire honte à la fille de sa conduite scandaleuse. 'Il fait profession de ne point croire les mauvais bruits qui cou- d|117.a. roient d'elle & mesme de sa mere:[Il est pourtant fort difficile, suivant ce qu'il en dit, de ne pas juger qu'elle estoit coupable.] 'Il conjure donc l'une & l'autre de se remettre ensemble avec p.117.b. leur frere, & mesme avec leurs deux commensaux, si cela ne se peut faire autrement:[ce qu'il dit d'une maniere à laisser croire que c'estoient leurs maris ou leurs adulteres.]'Et il avoit dit des p.114.c. » le commencement à la fille: Si vous n'estes plus vierge, pourquoi

ne vous mariez vous pas ouvertement ? C'est une seconde plan- «
che aprés le naufrage, de diminuer au moins par ce remede le «
mal où vous vous seriez engagée. Je ne dis pas cela pour vous «
empescher de faire penitence aprés le peché, ni que je veuille «
que vous continuiez par un crime ce que vous avez commencé «
par un crime; mais parceque je ne saurois esperer que vous rom- «
piez jamais une liaison si étroite. [Il semble avoir voulu suivre «
Saint Cyprien.]

p.227.b. 'Il dit qu'il fit cette lettre tout d'une suite & dans une telle precipitation, que ceux à qui il dictoit ne le pouvoient suivre avec toutes leurs notes & leurs abregez; & qu'il le fit de la sorte, pour montrer à ses adversaires qu'il pouvoit aussibien qu'eux parler & écrire sur le champ, & que c'estoit pour cela qu'il
b. s'estoit abstenu d'y méler beaucoup de passages de l'Ecriture.'Il semble dire que celui pour qui il l'écrivit ne la luy estoit venu demander que le jour mesme qu'il devoit partir :[mais cela est bien difficile à croire. Quoiqu'il eust voulu qu'elle demeurast
in Vig.c.2.p.121. b. secrette, elle ne laissa pas de se publier,]'puisqu'il témoigne qu'il y en eut qui crurent que c'estoit un sujet qu'il avoit feint à plai-
ep.47.p.227.b. sir pour s'exercer ;[ce qu'ils fondoient peutestre]'sur ce qu'il dit qu'il s'y estoit joué comme dans une declamation de l'ecole.
in Vig.c.2.p.121. b. 'Mais il assure que cette imagination estoit un soupçon faux & malicieux.[Il ne donne aucune marque pour dire qui estoit ce
Sulp.dial.1.c.4. p.251. moine pour qui il écrit. Nous avons dit]'que Postumien celebre moine de France avoit demeuré six mois avec luy en l'an 402 ou
p.249. 403,'& qu'il l'avoit déja connu dans un voyage precedent:[mais cela ne suffit point pour dire que cela se raporte à luy.]

ARTICLE CXVII.

Saint Jerome commente Zacarie & Malachie; adresse un écrit sur la Resurrection à Minere & à Alexandre.

L'AN DE JESUS CHRIST 406.

Hier.ep.105.p. 15.1.b. [NOus avons vu ci-dessus,]'que ce ne fut qu'aprés la mort de Sainte Paule que S. Jerome acheva la traduction du
p.15.b. Pentateuque sur l'hebreu,'ensuite de laquelle il se resolut de passer à Josué, au livre des Juges, & à ceux de Ruth & d'Esther,
p.16.c. a c. 'n'ayant pu refuser ce travail à Sainte Eustoquie.ᵃMais il témoigne qu'aprés cela il avoit dessein de se remettre à l'explication des Prophetes, qu'il avoit déja commencée, & de donner à cela

tout le reste de sa vie. [Nous verrons qu'il mourut lorsqu'il estoit sur le point de les achever.]'Il dit que c'estoit le saint & admirable Pammaque qui l'en pressoit par ses lettres. c.

'Il acheva cette année mesme, [ou plutost dans les trois derniers mois de l'année,] ce qui luy restoit des petits Prophetes, c'est à dire Osée, Joel, Amos, Zacarie, & Malachie, [outre d'autres écrits que nous marquerons,]'& tout cela aprés avoir esté fort malade. Aussi il dit qu'il montroit sa temerité par cette extreme promtitude avec laquelle il dictoit un si grand nombre d'ouvrages, que d'autres n'auroient pas voulu entreprendre de faire mesme en y apportant tout le soin possible. Car il témoigne souvent qu'il est difficile de bien réussir dans ce que l'on dicte: Et neanmoins il dictoit ses commentaires, parcequ'il ne pouvoit pas souffrir la peine d'écrire de sa main, & que dans l'explication des Ecritures on cherche plutost la verité que l'ornement. [Nous avons vu ci-dessus]'qu'il avoit eu un ulcere à la main droite. in Am.pr.3.p.99. a. a. e.7.135.p.75.b.

'Il met Zacarie comme le premier des Prophetes qu'il commenta en cette année.[a] Il l'adressa à S. Exupere Evesque de Toulouse, [b]qui luy avoit envoyé le moine Sisinne avec une lettre qu'il luy écrivoit, & des aumosnes que sa charité repandoit sur les solitaires des saints lieux. in Am.pr.3.p.99. a. a in Zac.pr.p. 137.d. b c.

'Le mesme Sisinne s'estoit encore chargé de diverses questions, que beaucoup de Saints & de Saintes des Gaules prioient S. Jerome de resoudre. Il y en avoit entre autres de Minere & Alexandre moines.'Il apportoit aussi les livres de Vigilance que Ripaire & Didier luy envoyoient.[c]Il arriva à la fin de l'autonne,[d]& fit esperer à S. Jerome qu'il demeureroit jusqu'à l'Epiphanie.[e]Mais ayant sceu que les monasteres d'Egypte, pour lesquels il avoit aussi des aumosnes de Saint Exupere à distribuer,[f]souffroient beaucoup de necessitez, parceque le Nil ne s'estant pas debordé avoit causé la famine dans l'Egypte, il se hasta d'y aller pour les secourir. ep.152.p.189.a. in Vig.c.2.p.121. b. c in Zac.pr.p.237. d. d ep.152.p.189.2. e in Zac.pr.2.p. 253.d. f ep.152.p.189.a. &c.

'Durant qu'il demeura en Palestine, S. Jerome employa le loisir que luy donnoit le silence de la nuit, à répondre à une partie des consultations qu'il luy avoit apportées: [& outre cela,]'comme il estoit bien aise d'envoyer à S. Exupere quelque present de son travail, il luy dedia son commentaire sur Zacarie, n'ayant point voulu interrompre le travail qu'il avoit entrepris sur les petits Prophetes, & qui approchoit de sa fin, se contentant de faire sous son nom un ouvrage qu'il estoit sans cela resolu de faire.'Il a. in Zac.pr p 237. d. p.238.a.

témoigne mesme qu'il l'avoit déja promis à d'autres, lesquels il prie de l'excuser, s'il prefere à cet engagement l'amour extreme qu'il avoit pour S. Exupere ; Que la charité n'est point jalouse, & ne cherche point ce qui luy est propre, & qu'ils peuvent considerer comme écrit pour eux ce qui est écrit à un autre.

ep.115.p.15.a 'Les saints Evesques Chromace & Heliodore luy avoient en effet demandé ce commentaire plusieurs années auparavant, avec ceux d'Osée, d'Amos, & de Malachie.

in Am.1.p.72.d. 'Il avoit encore promis Osée, Amos, & Zacarie à Sainte Paule, & à d'autres.

in Zac.pr.p.238. a. 'L'empressement que Sisinne avoit de s'en aller[en Egypte,] l'obligea à travailler bon gré malgré, dit-il, en diligence à Zacarie, qui estoit le plus long & le plus obscur des douze petits Prophetes, & à gagner sur la nuit ce qu'il ne pouvoit pas faire le jour. Et il n'estoit pas fasché de se voir ainsi obligé de se haster.

pr.2.p.213.d. 'Il dit que Sisinne le pressoit si fort, qu'il n'avoit presque pas le

pr.3.p.271.b. loisir de corriger ce qu'il avoit fait ;'& à la fin il dit qu'il n'avoit plus le loisir de le corriger, ni mesme de le relire.

in Am.pr.3.p.99. a. a in Mal.pr.p.289 d. 'Comme il avoit adressé Zacarie à Saint Exupere, il adressa de mesme Malachie à Minere & à Alexandre,ª s'estant contenté de leur dedier un fruit de son travail ordinaire, afin de ne point

in Am.pr.3.p.99. a. b in Mal.pr.p. 289.d. c ep.152.p.189.b. quitter l'ouvrage qu'il avoit entrepris[sur les Prophetes.]'Minere ou Minerve ,(car il est quelquefois nommé ainsi ,)ᵇ& Alexandre, estoient freres, ou au moins parens.ᶜIls estoient sages & habiles, & il paroist qu'ils avoient esté[1] dans le bareau ; 1. mais d'eloquens avocats ils estoient devenus de saints & d'eloquens serviteurs de J. C,'&

in Am.pr.3.p.99. a. d in Mal.pr.p.289. d. ils estoient alors moines à Toulouse, ᵈaussi unis par la pieté, qu'ils l'estoient auparavant par le sang & par la nature.

ep.152.p.189.a. e b. 'Ils avoient écrit à S. Jerome par le moyen de Sisinne,ᵉ pour luy demander l'explication de ces paroles de S. Paul : ***Nous dormirons tous, mais nous ne serons pas tous changez***,

p.191.a. '& de ce que dit encore le mesme Apostre sur le sujet de la resurrection dans la premiere

p.189.a. epistre aux Thessaloniciens. 'Saint Jerome avoit reservé ces questions comme les plus difficiles, pour les traiter aprés les autres que Sisinne luy avoit apportées, afin de le faire plus à loisir. Mais Sisinne qu'il croyoit devoir demeurer jusqu'à l'Epiphanie, ayant avancé son voyage, l'en vint avertir sur le point qu'il alloit partir. S. Jerome tascha de le faire demeurer; mais comme il luy representa la necessité des monasteres d'Egypte, il crut que ce seroit offenser Dieu que de le retenir davantage.

a.b. 'Ainsi il se contenta d'écrire promtement une lettre à Minere

1. Je pense que c'est ce qu'il appelle *caninam facundiam*.

& à Alexandre, par laquelle il leur envoya divers passages des commentateurs, leur laissant le soin d'en composer un ouvrage s'ils le vouloient. 'Ces auteurs sont Theodore d'Heraclée, 'Diodore de Tarse, Apollinaire, Didyme, [a]Acace de Cesarée, [b]Origene, [c]Et aprés avoir raporté leurs paroles, il dit qu'estant toujours exposé aux morsures de ses envieux, il n'a garde de pretendre avoir autant d'autorité que ces hommes si habiles qui l'ont precedé dans le Seigneur, quoiqu'il ne fasse point profession de s'attacher à qui que ce soit,'& qu'il ne craigne point d'avouer, comme il avoit fait dés sa jeunesse, qu'Origene, Eusebe de Cesarée, Theodore, Acace, Apollinaire, sont assurément tres doctes, mais se sont trompez dans la verité des dogmes.

b. p.190.c|191.a. a p.191.a. b p.193.a. c p.196.c. b.

'Il paroist que Minere & Alexandre luy avoient encore proposé d'autres difficultez, ausquels Sisinne ne luy donna pas le loisir de répondre. Il leur fait esperer qu'il y satisfera quelque autre fois.'On voit dans Cassien "un Minerve celebre Abbé dans la Provence vers l'an 425.

b. V. Cassien § 10. Casn.coll.11.18. p.519.677.

****

ARTICLE CXVIII.

Saint Jerome écrit contre Vigilance: De Didier Prestre d'Aquitaine.

'Nous avons dit que Sisinne avoit apporté à Saint Jerome les livres de Vigilance. C'estoient les Prestres Ripaire & Didier qui les luy envoyoient, & ils le prioient en mesme temps d'y vouloir répondre, à cause de quelques seculiers & de quelques femmes credules qui suivoient ces blasphemes pour favoriser leurs passions.'Il paroist qu'ils marquoient dans leurs lettres quelques erreurs de Vigilance qui n'estoient pas dans ses livres. 'Le Saint avoit promis de répondre aux livres de Vigilance quand on les luy auroit envoyez.'Ainsi il ne put pas se dispenser de donner une nuit à ce travail: Car il n'y en mit pas davantage, [a]de peur de retarder Sisinne qui se hastoit extremement d'aller assister les solitaires d'Egypte.

Hier.in Vig.c.2. p.121.b. c.4.p.124.c. ep.53.p.119.b. in Vig.c.2.6.p. 121.b|126.c.d. a p.126.c.

'Il y traite toujours Vigilance avec un tres grand mepris, [b]ne pouvant, dit-il, se retenir aprés l'injure qu'il faisoit aux Apostres & aux Martyrs; [c]& il le menace que s'il pretend repliquer, il le traitera bien d'une autre maniere luy & ses disciples. [Il y répond en particulier à toutes ses erreurs, hormis sur l'*Alleluya*, qu'on ne devoit chanter, selon luy, qu'à Pasque. [d]Pour les cierges qu'il ne vouloit pas qu'on allumast durant le jour sur les tom-

Du Pin, t.3.p. 366.367. b Hier.in Vig.c. 1.p.121.a. c c.6.p.126.c. c.1.p.120 d. d c.3.p.123.c.

beaux des Martyrs, S. Jerome dit que ce n'estoit point la pratique de l'Eglise: Que si neanmoins cela se faisoit par quelques seculiers ignorans & simples, ou par quelques femmes devotes plus zelées qu'éclairées, on ne pouvoit point y trouver à redire, & mesme que ceux qui le faisoient, en seroient recompensez selon leur foy. Car pour le fondement de Vigilance, que c'estoit une pratique du paganisme, il le ruine par ces paroles: Elle estoit « detestable dans les payens, parcequ'ils l'employoient pour ho- « norer leurs idoles; & elle est bonne dans les Chrétiens, parce- « qu'ils s'en servent pour honorer les Martyrs.'Il ajoute que dans « tout l'Orient on allumoit des cierges en signe de joie lorsqu'on lisoit l'Evangile.[On y peut joindre ce qu'on trouve dans Saint Paulin sur ce sujet.]'S. Jerome dit dans cet ouvrage qu'il n'avoit jamais lu le livre apochryphe d'Esdras.[Mais il y remarque encore de luy mesme une chose plus considerable.]'J'avoue, dit-il, une de mes craintes, & je ne sçay si elle ne viendroit point de superstition. Quand il m'est arrivé de m'estre mis en colere, ou d'avoir eu quelque méchante pensée, ou quelque mauvais songe durant la nuit, je n'ose entrer dans les basiliques des Martyrs, tant mon ame & mon corps sont saisis de frayeur & de tremblement.'Il parle dans ce mesme traité de la translation du Prophete Samuel, apporté de la Palestine à Constantinople par l'autorité d'Arcade"qui regnoit alors,[& sur l'histoire duquel on la peut voir.]'Elle se fit cette année mesme au mois de may.

b. | c.2.p.122.d. | c.4.p.124.d. | c.2.p.122.d. | Chr. Al.p.714. | nunc Augusti.

'Didier, à la priere duquel nous venons de dire que Saint Jerome écrivit contre Vigilance, estoit Prestre d'une eglise assez voisine de cet heretique[vers le pays de Cominge. Ainsi il y a peu d'apparence que ce soit celui à qui S. Jerome écrivit vers l'an 393, s'il demeuroit à Rome, comme il y a sujet de le croire; mais il y en a beaucoup qui croient que c'est celui"à qui S. Paulin écrivit son epistre 35 en cette année mesme, comme nous croyons.]'& à qui S. Sulpice Severe envoya le premier la vie de Saint Martin qu'il ne vouloit montrer à personne, & qu'il ne put neanmoins refuser à ce trescher frere, comme il l'appelle, qui la luy avoit demandée plusieurs fois, en luy promettant de ne la point communiquer. Mais comme il estoit difficile en la donnant à une personne qu'elle ne tombast pas entre les mains de beaucoup d'autres, il le prie que s'il la publie, il en efface le titre, afin qu'on ne vist pas que c'estoit luy qui l'avoit faite.'Saint Paulin qualifie celui à qui il écrit un homme beni[de Dieu,]un vase pur, & capable de recevoir les lumieres du ciel, qui avoit l'esprit d'autant plus

Hier. in Vig. c.1. p.121.b. | v. S. Paulin § | Sulp. v. Mart. p. 179. | p. 180. | Paul. ep. 35. p. 313

plus vif, que ses membres estoient plus chastes, & l'ame d'autant plus propre à estre remplie de J.C, que son cœur estoit plus pur & plus humble.

'Ce Didier luy avoit écrit par Victor[a] qui estoit à luy, ou au moins à luy, & à Sulpice Severe,[b] & il l'avoit prié de luy expliquer les benedictions que Jacob donna en mourant aux douze Patriarches.'Saint Paulin luy récrivit une petite lettre que nous n'avons pas;'& Victor ayant esté contraint de demeurer un an plus qu'il ne pensoit, il luy en écrivit une seconde plus ample que l'autre,'où il s'excuse de faire ce qu'il luy demandoit, & dit que c'estoit à Didier mesme à luy developer les mysteres dont il cherchoit l'intelligence, estant tres capable d'obtenir de Dieu par sa foy, par sa pureté, par son humilité, toutes les lumieres qu'il voudroit luy demander.'Il est visible par cette lettre que Didier estoit fort uni à S. Sulpice, & qu'ils demeuroient dans le mesme pays, [c'est à dire dans l'Aquitaine.]'S. Paulin demanda depuis luy mesme à Rufin l'explication que Didier luy avoit demandée, & il témoigne en effet que d'autres l'attendoient de luy.

p.313. [a] p.312. [b] p.313. p.311. p.311.312. p.313. p.311.312. ep.48.p.412.

ARTICLE CXIX.

Saint Jerome commente Osée, Joel, & Amos; répond aux questions d'Hedibie & d'Algasie.

'APRES que S.Jerome eut expliqué Zacarie & Malachie, qui sont les derniers des douze Prophetes, il remonta aussitost à Osée, Joel, & Amos, qui en sont les premiers, 'n'ayant pu les refuser à Pammaque, à qui il les dedia.[c] Il dit dans sa preface sur Osée, qu'il y avoit environ 22 ans qu'il avoit vu Didyme à Alexandrie [en 386;] & il y en avoit en effet 21.[d] Il y parle de l'entreprise qu'il avoit faite d'expliquer les douze Prophetes, [c'est à dire d'en achever l'explication, qui estoit déja bien avancée.]'Il cite ce commentaire d'Osée dans celui d'Amos,[e] & dans celui de Joel qu'il fit peu aprés.

[f] Il promet sur Joel l'explication d'Amos,[g] par laquelle il termina enfin les douze Prophetes avant que cette année 406 fust achevée, d'où vient qu'il y marque dans sa derniere preface l'ordre qu'il avoit suivi dans ces commentaires,'divisez en vingt livres.'Dans une autre preface sur le mesme Prophete, il fait la comparaison des biens & des maux que la vieillesse apporte; &

Hier.in Am.pr. 3.p.99.b. b|72.d|in Os.pr. 3.p.37.d|in Jo.pr. p.54.d. c in Os.p.4.d. d pr.3.p.37.d. in Am.2.p.78.b| pr.2.p.85.b. e in Jo.p.2.p.54. d|c.1.p.55. f c.1.p.56.c. g in Am.pr.3.p. 99.b. in Is.pr.p.3 2. in Am pr.2.p.85. d.

il ajoute: Toutes choses bien considerées, miseres pour miseres, je me soumettrai plus volontiers à souffrir les maladies[& les incommoditez de la vieillesse,]pourvu que je sois exemt de la seule concupiscence, qui est la passion dont la tyrannie est la plus rude & la plus fascheuse. Il est vray que la vieillesse n'est pas à couvert de ses traits. Mais autre chose est d'estre tenté par le plaisir, autre chose d'en estre accablé. C'est une étincelle cachée sous des cendres mortes, qui fait de temps en temps quelques efforts pour se rallumer, mais qui est incapable de causer d'incendie.

[Un auteur qui peut avoir écrit vers le milieu du V. siecle,] Ruf.in Os.pr.p. 26. 'parlant des commentaires de S. Jerome sur les petits Prophetes, loue la grandeur de son genie, & son travail assidu, mais pretend qu'il s'estoit contenté dans cet ouvrage de suivre les traditions & les explications des autres, sans avoir pu, ou sans avoir voulu se donner la peine"d'y chercher un sens suivi. Ainsi tout son discours s'eleve, dit-il, dans les allegories d'Origene, ou demeure dans les traditions & les sens fabuleux des Juifs.[D'autres examineront si cette censure est aussi juste qu'elle est severe.] *de perquirenda consequentia.*

Hier.in Am.5.p. 97.b. 'Le Saint dans son commentaire sur Amos renvoie à ce qu'il avoit dit sur Job de la nature du Leviathan dont il est parlé dans Du Pin, t.3.p. 421. ce livre.'Il paroist donc qu'il avoit fait un commentaire sur Job, dont nous n'avons point d'autre connoissance.

L'AN DE JESUS CHRIST 407.

["Ce fut apparemment au commencement de cette année que Note 73. Hier.t.3.p.170. d.q.10. S. Jerome écrivit ses epistres 150 & 151,]'dont la derniere cite a p.140.c.q.1. déja son commentaire sur Amos.[a] La 150 est adressée à une veuve nommée Hedibie descendue de"Patere & de Delphide celebres V.Constantin § 91. orateurs, mais payens,[dont Ausone parle plus amplement.] S. Jerome ne la connoissoit pas de visage; mais il connoissoit fort bien l'ardeur de sa foy, quoiqu'elle demeurast à l'extremité Buch.belg.l.5.c. 4.§ 15.p.162.2. des Gaules,'peutestre à Bayeux, dont on croit que sa famille estoit originaire. Ce fut de là qu'elle luy proposa douze questions par le moyen d'un homme de Dieu nommé Apodeme, que le Hier.ep.151.q.1. p.156.c. Saint appelle son fils,'& qui estant parti des derniers confins des Gaules & des bords de l'Ocean, l'estoit venu trouver à Bethléem.

[La plupart des questions d'Hedibie regardent la difficulté qu'il y a d'accorder les Evangelistes sur le sujet de la resurrection de J.C. Il y en a neanmoins aussi qui regardent d'autres sujets:] ep.150.q.1.p. 140.d. 'Car la premiere est pour savoir comment on peut estre parfait,

NOTE 74. & comment doit vivre une veuve qui n'a point d'enfans:'Surquoi S. Jerome la renvoie aux lettres, ou comme il les appelle, aux petits livres qu'il avoit écrits sur ce sujet à Furia & à Salvine,[en 394 & en 401.]'Sur les autres questions, il cite quelquefois son commentaire sur S. Matthieu. p.142.a. q.8.p.145.b.

'On trouve que les réponses qu'il donne aux questions d'Hedibie sont fort justes & fort savantes; & on dit la mesme chose de celles de l'epistre 151:'Car cette lettre est aussi pour répondre à onze questions que le mesme Apodeme luy avoit proposées sur divers endroits de l'Evangile & de S. Paul, de la part[1] d'Algasie, qui estoit une personne de pieté, & comme il dit, convertie à Dieu de tout son cœur, & en qui le peché ne regnoit point.'Il la renvoie fort souvent à son commentaire sur Saint Matthieu. 'Mais il dit qu'il s'étonne fort qu'ayant si pres d'elle une fon- » taine tres pure, elle cherche si loin un ruisseau bourbeux: Vous » avez là, dit-il, un homme saint, je veux dire le Prestre Alethe, » qui vous peut resoudre vos questions de vive voix, & avec un » discours aussi sage qu'eloquent: Temperez donc nostre amer- » tume par son miel & par sa douceur, & arrestez la pituite & la » foiblesse ordinaire à ceux de mon age par la vigueur & la force » de sa jeunesse. Du Pin, t.3.p. 412. Hier.ep.151.q.1. p.156.c. d|1.p.159.h.&c. q.1.p.156.d.

'S. Paulin écrit à un Alethe, qu'il qualifie son saint & venerable frere, pour s'excuser de quelque ouvrage ou de quelque instruction qu'il luy avoit demandée, en luy écrivant par Victor son messager ordinaire[dans les Gaules, comme on le voit par d'autres endroits: D'où l'on peut juger que cet Alethe estoit dans le mesme pays.]'Saint Gregoire de Tours cite une lettre du Prestre Paulin,(& il est aisé de croire que c'est Saint Paulin de Nole,)où entre les Evesques des Gaules, qui estoient, dit-il, les plus dignes ministres du Seigneur, & qui faisoient voir au milieu des maux dont ce siecle estoit accablé, qu'il y avoit encore des personnes dont la pieté répondoit veritablement à l'eminence de nostre religion, entre ces Prelats, dis-je, il y met un Alithe de Cahors.'Et on est d'autant plus porté à croire que c'est celui à qui S. Paulin écrit, qu'il est qualifié Evesque dans le titre de la lettre, comme Saint Amand & les autres qui l'ont esté depuis que Saint Paulin leur a écrit. Il y est encore appellé frere de Florent Evesque de Cahors, dont il peut avoir esté le successeur. Paul.ep.33.p. 25;285. Gr.T.h.Fr.l.2.c. 13.p.69. Paul.ill.p.11.12.

1.'Ceux qui disent que S. Jerome a écrit à une Gelasie,[ont apparemment confondu ce nom avec celui d'Algasie.] Bib.P.t.13.p.1048.e.

ARTICLE CXX.

Saint Jerome commente Daniel, sur lequel on luy fait un crime d'Etat; & Isaïe.

[IL y avoit longtemps que Saint Jerome avoit esté prié d'expliquer Daniel, & qu'il l'avoit promis. Cependant "il y a bien de l'apparence qu'il n'executa sa promesse qu'en ce temps-ci.] NOTE 73.

Hier.in Dan.pr. p.568.a. a in Is.11.p.141. d. b in Dan.p.568.a. 'Il ne s'y étend que sur les endroits difficiles, & passe le reste, ᵃayant voulu estre court, parcequ'on s'estoit plaint qu'il avoit esté trop long sur les douze petits Prophetes. ᵇIl fait excuse à la fin de sa preface de ce que la necessité de son sujet l'oblige à citer quelquefois les auteurs profanes, qu'il avoit quittez depuis longtemps. p.567.b. 'Il dedie cet ouvrage à Saint Pammaque & à Sainte Marcelle. [Nous l'avons aujourd'hui tout de suite sans aucune division.] Casd.inst.c.3.p. 541.1. 'Neanmoins Cassiodore le cite en trois livres.

c Aug.civ.l.20.c. 23.p.270.2.d. ᶜS. Augustin juge que ce commentaire est écrit avec beaucoup de soin & d'erudition, & il y renvoie les lecteurs qui voudront apprendre que ce n'est pas sans fondement que les anciens ont expliqué les quatre monarchies de Daniel par les quatre empires des Assyriens, des Perses, des Macedoniens, & des Romains. ep 78.79.p.131.3. c|132.2.a. 'Il fait la mesme chose sur les 70 semaines, & plutost que d'en rien écrire de luy mesme, il aima mieux extraire ce qu'en avoit écrit cet homme tres docte, comme il l'appelle, pour l'envoyer à l'Evesque Hesyque. Hesyque luy répond neanmoins que cet ouvrage ne servoit qu'à augmenter ses doutes. ep.79.p.133.1.a. 'Car si, dit-il, un homme si habile s'est contenté de raporter les sentimens des auteurs, & a cru qu'il estoit dangereux de se rendre juge entre les maistres des Eglises, pour preferer la pensée de l'un à celle de l'autre; le moyen de se determiner? & qui osera entreprendre ce que ce savant maistre n'a osé faire? Prosp.prom.l.2. c.35.p.117. 'L'auteur du livre des Promesses loue aussi la supputation que S. Jerome avoit faite de ces 70 semaines avec beaucoup de travail & d'industrie. Il cite en mesme temps la version de Daniel sur l'hebreu.

Hier.in Is.pr.10. p.130.c. 'S. Jerome dit dans son dixieme livre sur Isaïe, qu'un scorpion, qui est un animal muet & venimeux, reprenoit quelque chose qu'il avoit dit dans ce commentaire. Il ne marque point ce que c'estoit, & il semble qu'il ne le sceust pas encore luy mesme. [Je ne sçay si ce ne seroit point ce qu'il dit plus expressément dans le livre suivant,] pr.11.p.147.d|in Dan.2.p.572.573. 'qu'on avoit trouvé mauvais que dans l'explica-

tion des piez de la statue de Nabucodonosor, il eust dit que le fer & l'argile dont ils estoient composez, marquoient les differens états de l'empire des Romains, qui aprés avoir esté tres puissans dans le commencement, estoient tombez à la fin dans une telle foiblesse, que soit dans les guerres civiles, soit dans les étrangeres, ils estoient reduits à avoir besoin du secours des nations barbares. Il répond sur cela, que si cette explication est honteuse pour les Romains, c'est au Prophete à en répondre, & non pas » à luy: Car il ne faut pas, dit-il, tellement flater les princes, *negligatur.* » qu'on"affoiblisse la verité des Ecritures: Et quand on parle en » general, on ne fait injure à personne en particulier.

1. [Il ajoute à cela'quelques paroles, dont le sens est difficile: & il a apparemment voulu exprés estre obscur. Je ne sçay s'il ne veut point dire que ses ennemis avoient pris occasion de ce qu'il avoit dit touchant le secours des barbares, pour luy en faire un crime auprés de Stilicon, alors toutpuissant dans l'empire d'Occident, qui estoit luy mesme barbare d'origine, & qui se servoit beaucoup de Capitaines barbares, comme de Sarus, d'Alaric, qu'il avoit mesme resolu, selon les historiens, d'employer à faire la guerre contre Arcade, & de divers autres. Il ne faut pas douter que les amis de S. Jerome n'eussent parlé sur cela pour son innocence; & Dieu la mit entierement à couvert par la mort de Stilicon, qu'Honoré fit tuer, comme ayant conspiré contre luy avec les barbares: ce qui fermoit entierement la bouche aux ennemis de Saint Jerome.]

L'AN DE JESUS CHRIST 408.

[Si ce que nous venons de dire n'est pas tout à fait certain, au moins il s'accommode fort bien avec l'histoire.]'Car Stilicon Marc.chr.
NOTE 76. fut tué en 408'le 23 d'aoust.[a] Et on croit que ce fut"en cette année Zos.l.5.p.811.
que S. Jerome écrivoit sur Isaïe,[b] ou en la suivante,[c] conformé- a Vast.p.511.1.d.
ment à ce qu'il marque luy mesme, qu'il le fit aprés les petits b Bar.409.§ 13.
Prophetes, & aprés Daniel,[d] environ 30 ans depuis qu'il avoit c Hier.in Is.pr. p.1.a.
écrit sur la vision des Seraphins[en 380 ou 381,][e] & avant que d r.6.p.28.b.
d'écrire sur Ezechiel qu'il commença en 410.'Baronius croit e pr.10.p.130.a. pr.11.p.168.d|
qu'il y marque dans le 13[e] livre le premier siege de Rome par Bar.409.§ 13.
Alaric en 409, ou plutost sur la fin de 408.

'Il avoit autrefois promis ce commentaire à Sainte Paule. Il Hier.in Is.pr.1.
l'avoit aussi promis à Saint Pammaque; mais il l'accorda enfin 18.p.3.a|241.c.
principalement aux instances de Sainte Eustoquie, parcequ'elle

1. *Quæ[unius personæ injuria]cum benignis meorum studio caveretur, Dei judicio repente sublata est, ut & amicorum in me studia & æmulorum insidiæ monstrarentur.*

pr.18.p.241.c. estoit presente,'considerant neanmoins en elle, & Ste Paule & S. Pammaque, parcequ'il regardoit indifferemment ses amis, presens ou absens, hommes & femmes, vivans & morts, c'est à dire parcequ'il aimoit les ames & non les corps. C'est pourquoi encore qu'il adresse son commentaire à Sainte Eustoquie, il dit pr.10.p.130.a. neanmoins qu'il le dedie à sa mere aussibien qu'à elle.'Il deliberoit quelquefois avec cette sainte vierge de la maniere dont il devoit disposer son ouvrage, & estoit bien aise de suivre ses sentimens.

c.30.p.131.c. 'Il y explique le texte hebreu, & mesme celui des Septante, parceque sans cela diverses personnes jugeoient que son ouvrage auroit esté imparfait.'Il se hastoit de l'achever, en partie, pr.10.p.130.a. parceque Saint Pammaque le pressoit de passer à Ezechiel: Mais son age, la foiblesse de son corps, & mesme le manquement d'écrivains, l'empeschoient d'aller si viste.[Car on voit partout pr.9.p.115.b. qu'il dictoit, & qu'il n'écrivoit pas de sa main.]'Il se plaint aussi que divers embaras l'obligeoient quelquefois de l'interrompre. [De sorte qu'il est aisé de presumer qu'il employa à ce travail les années 408 & 409, & nous verrons qu'il fut plus longtemps que cela sur Ezechiel.]

pr.14.p.183.a. 'Outre cela, on voit qu'il fut malade durant qu'il y travailloit; & il luy estoit fort ordinaire que Dieu fist trembler sa terre, comme il dit, par des maladies, & le fit souvent souvenir de la foiblesse de la nature humaine, afin qu'il reconnust qu'il estoit homme fort avancé en age, & toujours pres de mourir. Mais pour cette fois comme il l'avoit frapé par une maladie soudaine, aussi il le gueric par une promtitude incroyable, voulant, dit-il, plutost me faire craindre que m'affliger, & me corriger plutost que me chastier. Sachant donc de qui je tiens tous les momens de ma vie, & que ma mort n'est peutestre differée qu'afin que je pusse achever l'ouvrage que j'avois commencé sur les Prophetes, je m'applique uniquement à ce travail. Là, comme d'un lieu elevé, je considere les tempestes & les naufrages de ce monde, non sans en gemir, & sans en ressentir beaucoup de douleur. Entierement desoccupé des choses presentes, je ne pense qu'aux choses futures; & sans me mettre en peine des bruits & des jugemens des hommes, je n'ay en vue que le terrible jugement de Dieu. Pour vous, O Eustoquie vierge de J.C, qui m'avez assisté dans ma maladie par vos prieres, implorez encore pour moy la grace de J.C. aprés ma guerison, afin que conduit par le mesme Esprit qui a fait predire par les Prophetes les choses à

venir, je puisse entrer dans la nuée [de leurs propheties,] percer leur obscurité, entendre la parole de Dieu qui ne se fait pas entendre aux oreilles du corps, mais à celles du cœur, & dire avec le Prophete; Le Seigneur me donne une langue savante, afin que je sache comment je dois parler. Ces tempestes & ces naufrages du monde ont plus de raport aux troubles qui agitoient alors l'Occident, qu'aux medisances que ses envieux pouvoient repandre contre le Saint, 'quoiqu'ils fussent assez injustes pour condanner son ouvrage, avant mesme que de savoir ce que c'estoit. pr.9.p.115.d. 'Cassien cite le commentaire fait sur Isaïe par Jerome, ce maistre des Catholiques, dont les écrits brillent partout. Cass. de inc. l.7. c.26. p.1056.

ARTICLE CXXI.

Il écrit à Avite sur les erreurs d'Origene, à Rustique sur la penitence, à Geroncie sur la viduité.

'IL faut mettre vers ce temps-ci l'epistre 59, écrite environ dix ans depuis que Pammaque eut prié S. Jerome de traduire le Periarchon. Hier. ep. 59. p. 149.b. 'Le sujet de cette epistre vint d'Avite Espagnol, qui voyant son pays troublé par l'heresie des Priscillianistes, quitta l'Espagne, & vint à Jerusalem. Aug. ad Oros. t. 6. p. 267.2.b. 'Il pria Saint Jerome de luy donner une copie du Periarchon qu'il avoit traduit, & le Saint qui n'avoit, dit-il, encore fait cette grace à personne, ne laissa pas de la luy accorder. Hier. ep. 59. p. 149.b. 'Mais comme ce livre estoit plein d'erreurs, il crut qu'afin qu'on le pust lire sans danger, il estoit bon de les marquer en particulier; & ce fut ce qu'il fit par cette lettre qu'il adressa à Avite mesme. b|155.b.

[Sa precaution ne fut point encore assez forte pour remedier au mal.] 'Avite ayant apporté Origene en Espagne à son retour, cela servit ce semble à condanner Priscillien: mais les erreurs d'Origene se repandirent dans cette province, & y produisirent de nouveaux troubles. Aug. ad Oros. p. 267.b.c. Orose dit assez clairement qu'Avite mesme avoit soutenu ces erreurs; mais il semble dire en mesme temps qu'il en avoit reconnu la fausseté peu de temps aprés. 1. [Que si cela est, nous ne voyons rien qui nous oblige] 'de douter avec Baronius, que ce soit le mesme Avite Prestre Espagnol qui envoya de Jerusalem en 416 par Orose des reliques de S. Estienne, avec l'histoire de la decouverte du corps de ce Saint qu'il avoit traduite en latin. Bar. 415. 52.

1. [S'il n'y a faute dans le mot de *perintelligunt*.] 'Les Benedictins ont mis *ut nuper intelligo* sur l'autorité des manuscrits; [ce qui ne marque point qu'Avite ait reconnu ses erreurs.] Aug. P. t. 8. p. 608.

S'il est vray que S. Jerome ait écrit à Hedibie l'epistre 150 dés le commencement de l'an 407, avant qu'on sceust en Orient les ravages que les barbares firent dans les Gaules en ces années là, comme "il y a assez d'apparence, il faut que la mesme Hedibie luy ait écrit une seconde fois,]'puisque ce fut à la priere de cette servante de J.C. que le Saint écrivit l'epistre 46, lorsque les [Gaules]'estoient déja toutes ruinées par ces barbares.[a] Cette epistre est adressée à un homme dont Erasme croit que S. Jerome a voulu epargner la pudeur, en ne mettant point son nom, quoique quelques uns, dit-il, y aient mis celui de Rustique.'Mr du Pin suppose que c'est le vray nom de celui à qui elle est écrite. V. la note 73.

Hier. ep. 46. p. 219. a. p. 223. a. b. a p. 219. a. Du Pin, t. 3. p. 385.

Hier. p. 219. a. b p. 223. a. 'Cet homme marié à une nommée Artemie,[b] s'estoit separé du commerce de sa femme, par un consentement mutuel, pour s'appliquer à la priere. La femme avoit esté confirmée & soutenue de Dieu dans son bon dessein; mais le mari estoit tombé, son bastiment ne s'estant pas trouvé assez solidement fondé pour resister aux tempestes & aux tentations du demon. Depuis cela la femme ne laissa pas de consentir à demeurer avec son mari, & elle ne luy refusa point d'estre unie de logement & d'esprit avec luy. Les barbares entrerent sur cela[dans les Gaules, comme on le juge par la part qu'Hedibie prenoit à toute cette affaire.] La crainte de la captivité obligea Artemie & son mari de se separer. Artemie s'en vint à Jerusalem, avec promesse de son mari qu'il l'y suivroit tost ou tard, & qu'il corrigeroit la faute que sa negligence luy avoit fait commettre.

p. 219. a. a. b. 'Ce fut sur cela que S. Jerome qui ne le connoissoit pas d'ailleurs, luy écrivit à la priere d'Hedibie & d'Artemie,'pour l'exhorter à accomplir promtement la promesse qu'il avoit faite à Dieu & à sa femme, ou que si la necessité de recueillir le peu de bien que les barbares luy pouvoient avoir laissé, le contraignoit de demeurer dans les ruines de sa patrie, il ne negligeast pas au moins d'y faire penitence de sa faute;'& c'est pour cela qu'il ramasse un grand nombre de passages de l'Ecriture qui prouvent la necessité de la conversion, & le pardon que Dieu promet aux penitens.'Mr du Pin loue cette lettre comme utile; mais il dit qu'elle n'est pas du mesme style que les autres lettres de Saint Jerome;[comme s'il doutoit qu'elle fust de luy. Cependant il n'en allegue aucune autre raison particuliere.]

p. 219-223. Du Pin, p. 358.

L'AN DE JESUS CHRIST 409.

["Puisqu'il faut mettre à la fin de 408 le premier siege de Rome par Alaric, qui ne le leva qu'aprés avoir receu de grandes sommes V. Honoré § 32.

sommes d'argent, nous ne pouvons placer qu'en 409 l'epistre à Geroncie,]'qui parle visiblement de ce siege, & qui neanmoins fut écrite avant qu'on sceust que les barbares fussent en Espagne,'où ils entrerent en 409 vers la fin de septembre. [On ne voit pas non plus qu'il parle dans cette lettre du second siege de Rome, lorsqu'Alaric contraignit les Romains en 409 de recevoir Attale pour Empereur. Hier.ep.11.p.93.a. Prosp.chr|Idat. fast|chr.

Geroncie est appellée dans d'autres editions Ageruchie.]'S. Jerome remarque quelque chose dans la signification de son nom: [& je ne voy pas neanmoins qu'on en puisse tirer lequel est le veritable.]'Elle avoit des richesses, & estoit d'une famille noble & illustre,'quoique non pas en sorte qu'elle fust exemte de payer les tributs.'Elle estoit fille d'un nommé Celerin, dont la mere nommée Matronie vivoit depuis 40 ans dans la viduité, & la sœur nommée aussi Geroncie ou Ageruchie vivoit dans la mesme continence depuis vingt ans. Benigne femme de Celerin, & mere de la jeune Geroncie, avoit aussi perdu son mari depuis 14 ans, sans se remarier. Elle estoit entourée d'une troupe de vierges. [C'estoit peutestre ses sœurs.] Hier.ep.11.p.87.a. b. p.92.c. p.87.a.

'Geroncie la jeune avoit esté elevée des son enfance par sa tante de mesme nom, & avoit appris d'elle l'amour de la continence. C'est pourquoi ayant esté mariée à Simplice, dont elle eut un fils postume de mesme nom, & son mari l'ayant laissée veuve lorsqu'elle estoit encore fort jeune;'quoique sa noblesse, sa beauté, son age, ses richesses semblassent la porter à se remarier,'& qu'elle fust recherchée par beaucoup de personnes de la Cour,'elle aima mieux se consacrer à Dieu,[a]& se retira dans une eglise, depeur qu'on ne luy fist violence. a.b. b. p.93.b. a p.87.b.

[On ne voit pas quelle occasion S. Jerome eut de luy écrire.] 'Il qualifie sa lettre un petit livre sur la monogamie. [Ce n'est en effet qu'une exhortation generale à demeurer dans la viduité.]'Ce qu'il y a de particulier pour Geroncie, c'est l'exemple qu'il luy propose de sa mere, de sa grand'-mere, & de sa tante; 'qui avoient autant d'autorité [dans leur famille,] & estoient plus respectées des autres, que lorsqu'elles estoient mariées; toute la province & les princes des Eglises leur témoignant beaucoup d'honneur & d'estime.'Il luy represente aussi l'état deplorable de l'Empire, surtout des Gaules & de Rome;'& il témoigne que dans ces malheurs elle avoit perdu le revenu de ses possessions, & qu'elle voyoit encore toute sa famille assiegée qui perissoit par les maladies, & par la faim. [Je pense qu'il faut p.94.c. p.87.a. p.91.c. p.93.a. b.

raporter cela au siege de Rome, qui sembloit durer encore, parcequ'il y avoit peu qu'il estoit levé. On peut juger par là que Geroncie estoit en Italie ou dans les Gaules.]'Pour ce qui
p.74.c.
est de la vie que doit mener une veuve, il la renvoie à ce qu'il avoit écrit à Sainte Eustoquie, à Furia, & à Salvine.

ARTICLE CXXII.

Saint Jerome exhorte Julien à profiter des afflictions, & à consacrer à Dieu son ame aussibien que ses richesses.

[CE fut peutestre vers ce temps-ci, c'est à dire durant les pillages que les Gots firent en Italie depuis l'an 408, que S. Jerome écrivit l'epistre 34 à Julien.]'Il est certain que c'estoit depuis que Pammaque & S. Paulin eurent fait une profession ouverte de servir Dieu & d'abandonner leurs richesses;[ce qu'on ne peut dire du premier que depuis l'an 397 ou 398.]C'estoit aussi avant la mort de Pammaque[arrivée en 410,]& avant l'episcopat de S. Paulin,[qui commence aussi pour le plustard en 409 ou 410,]'autant qu'on le peut juger par S. Augustin.

Hier.ep.34.p. 207.b.

Aug.civ.l.1.c. 10.p.8.2.d.

[a] Hier.ep.34.p. 207.b.

[b] p.208.c.

[a]Ce Julien estoit une personne de qualité[de Dalmacie, ou de quelques provinces voisines, comme de l'Italie,][b]puisqu'il faisoit subsister un grand nombre de moines dans les isles de la Dalmacie.'Il avoit beaucoup de bien, & il en employoit une grande partie en œuvres de pieté, comme à assister les serviteurs de Dieu, à entretenir des solitaires, à faire des presens à l'Eglise,'à bastir des monasteres, & aux autres choses que luy suggeroit son esprit consacré au service de Dieu.'Mais Dieu voulant l'instruire & l'avertir[de s'elever à une vertu encore plus eminente,]l'exerça par diverses tribulations.'Ainsi en l'espace de vingt ans il perdit deux filles agées l'une de huit ans, & l'autre de six,'sans qu'on vist sur son visage aucune marque de tristesse;'& il les conduisit au tombeau sans pleurer, parceque la crainte de J.C. arrestoit les larmes que la tendresse paternelle poussoit audehors.'Il quitta les habits de deuil au bout de 40 jours, lorsque toute la ville ressentoit encore plus que luy la douleur d'une perte si sensible, & reprit ses vétemens de joie, pour se rejouir de la dedicace d'une eglise, où l'on mettoit les reliques d'un Martyr.

p.107.b. — p.108.c. — p.107.b. — p.108.d. — p.107.a. — p.108.c. — p.207.a.

p.206.c.
'Il luy restoit pour consolation une femme tres chaste & tres fidele, nommée Faustine, que l'ardeur de sa foy rendoit plutost

sa sœur que sa femme. Dieu la luy osta par une mort subite ; '& il la conduisit au tombeau, non comme pour l'enterrer, mais comme pour la laisser aller faire quelque voyage.'A cette plaie succeda celle du ravage que les barbares firent dans toute la province, où il vit ses terres ruinées, ses troupeaux enlevez, ses serviteurs tuez ou menez captifs.'Neanmoins Dieu ne voulut pas que l'ennemi l'attaquast avec toutes ses forces, depeur que la tentation ne fust plus grande que sa patience. Ainsi il luy laissa encore la plus grande partie de son bien.'Mais ayant marié sa fille unique qui luy restoit à une personne de tres grande qualité, ce mariage luy causa plus d'affliction que de joie. p.207.a. p.206.a. c. c.

'Voilà les combats par lesquels Dieu permit que le diable eprouvast la fidelité de son serviteur.'Les autres n'y auroient trouvé que des sujets de le louer, & d'elever ses victoires. Mais S.Jerome crut que c'estoit le tromper par des flateries dangereuses.'C'est pourquoi estant obligé de luy écrire, parcequ'Ausone frere de Julien,[qui estoit venu à Jerusalem,] l'estant venu visiter sur le point qu'il s'en retournoit, vouloit absolument avoir une lettre de luy pour son frere, il en dicta une sur le champ, 'où il loue tellement sa vertu, qu'il ne l'appelle neanmoins qu'un nouveau soldat de J.C, qui estoit encore bien eloigné d'avoir souffert autant que Job :'& il l'exhorte puissamment à achever l'ouvrage qu'il avoit commencé ; à donner à Dieu une partie de son bien, mais son cœur & son ame toute entiere ; en un mot, à abandonner tout son bien aux pauvres, pour se rendre luy mesme pauvre, & suivre J.C. avec perfection, comme S. Pammaque & Saint Paulin.[Cette lettre peut passer ce me semble pour l'une des plus belles de S.Jerome.] c. p.207.a. p.205.b|209.a. p.206.c. p.206-208.

ARTICLE CXXIII.

Histoire de Sabinien.

Note 77. ["ON peut si l'on veut mettre vers ce temps-ci l'histoire funeste de Sabinien, de quoy neanmoins tout ce que nous savons, c'est qu'elle arriva dans le temps que S. Jerome demeuroit à Bethléem.]'Ce Sabinien avoit esté ordonné Diacre par un saint Evesque,'[a]& il estoit d'autant plus detestable qu'il avoit trompé un plus saint Prelat.[C'estoit ce semble en Italie,] puisque Saint Jerome dit que toute l'Italie le connoissoit.'Non seulement on le trouvoit"dans les lieux destinez aux infamies Hier.ep.48.p.230.c|232.c. a p.232.d. p.231.c. *lupanaria.*

ordinaires; mais on tenoit qu'il avoit abusé plusieurs vierges, violé les mariages de personnes de qualité, jusque là que des femmes avoient esté executées publiquement pour ses crimes.
p.231.d. 'Il avoit esté assez hardi pour s'adresser à la femme d'un des plus puissans d'entre les barbares, (c'est à dire des Gots,) qui estoit alors absent. La femme fut arrestée, mais luy se sauva, & s'en
d. vint secrettement à Rome.'Mais des la premiere nouvelle qu'il eut du mari, & que son Annibal descendoit des Alpes[& venoit à Rome,]il se jetta dans un vaisseau tout au milieu d'une tempeste, & vint en Syrie.

d. 'Là il témoigna vouloir aller à Jerusalem, & promit de servir Dieu en qualité de moine. Il paroist que S. Jerome le receut en cette qualité dans son monastere de Bethléem, ne sachant rien de son histoire, & voyant qu'il avoit des lettres de recommandation de son Evesque à tous les Prelats.[Ainsi il vécut là quelque
p.231.a. temps,]'lisant mesme l'Evangile comme Diacre.[La sainteté de ce lieu ne corrigea pas neanmoins ses inclinations corrompues.]
p.231.a. 'Il y avoit[dans le monastere de Sainte Paule]une fille qui avoit receu le voile sacré dans l'eglise[de S. Pierre de Rome,]& avoit encore promis de nouveau avec serment[à Jerusalem]dans les
p.231.d. eglises de la Croix, de la Resurrection, & de l'Ascension,'de
p.231.a. passer le reste de sa vie dans un monastere.'Sabinien s'efforça d'abatre cette arche vivante du Seigneur, & elle de son costé correspondit à son malheureux dessein. Mais la discipline de cette maison estoit si exacte, qu'il ne put jamais la voir que dans l'eglise, ni luy parler que la nuit par une fenestre haute.

a. 'Cela ne l'arresta pas neanmoins: Il passoit les nuits entieres à
p.230.d. cette fenestre,'& il ne craignit pas de violer la caverne sacrée où le Sauveur est né, & de se servir de la solennité des veilles pour donner à cette fille des assurances de sa passion, durant que les autres y chantoient en plusieurs langues les louanges du Sau-
p.231.a. veur.'Il fit la mesme chose, ou pis encore dans le lieu où l'Ange estoit apparu aux pasteurs, & où il semble qu'il y avoit une eglise. Enfin il estoit prest d'enlever la fille, lorsque l'Ange tutelaire de ce saint lieu fit decouvrir l'affaire, & Saint Jerome lut avec horreur les billets infames qu'il avoit écrits.

b. 'Sabinien se voyant decouvert se jetta aux piez du Saint, & le conjura de ne pas faire eclater un crime qu'il reconnoissoit luy pouvoir faire perdre la vie. S. Jerome crut qu'estant Chrétien il devoit luy pardonner. Ainsi il l'exhorta à faire penitence, à se couvrir de cendres, à se revétir d'un cilice, à s'en aller dans

- un desert, à se renfermer dans un monastere, & à implorer la misericorde de Dieu par des larmes continuelles.'Mais au lieu de suivre ces avis, il se mit à vivre dans les delices & dans la mollesse; & s'aigrissant contre le Saint, parcequ'il luy avoit parlé selon la verité,'il s'emporta en injures, & publia les medisances qu'il voulut contre luy, & contre les serviteurs de Dieu. b. b|229.a.

[Ce fut ce qui obligea Saint Jerome à luy écrire une lettre extremement forte;]'& pour luy donner quelque horreur de luy mesme, il luy remet tous ses crimes devant les yeux.'Il luy marque surtout que Dieu estoit bien en colere contre luy, puisque nonobstant une vie si abominable, il n'eprouvoit aucun chastiment de sa justice, il jouissoit d'une santé vigoureuse, il ne manquoit point d'argent, il avoit moyen quand on le connoissoit dans une ville, de s'en aller dans une autre.'Pour les medisances dont il taschoit de le noircir, il ne s'arreste pas à les refuter, & il en parle d'une maniere fort edifiante & fort humble. p.231.d. p.229.a. a|231.b.



ARTICLE CXXIV.

Rome prise par les Gots: Mort de Sainte Marcelle.

L'AN DE JESUS CHRIST 410.

V. Honoré §41. [CETTE année est celebre dans l'histoire par l'evenement si fameux de la prise de Rome par Alaric,"qu'on croit estre arrivée le 24 d'aoust, selon quelques auteurs posterieurs: car les plus anciens n'en marquent pas le jour. Ce qu'il y eut de particulier en cette prise pour l'histoire de S. Jerome, fut ce qui arriva à Sainte Marcelle.]'Car dans la confusion horrible où toute la ville se trouva, les barbares victorieux tout couverts de sang, entrerent aussi dans la maison de cette Sainte. Elle receut sans s'étonner & d'un visage ferme ces furieux; & comme ils luy demandoient de l'argent, elle répondit qu'une personne qui portoit une aussi méchante robe qu'estoit la sienne, n'estoit pas pour avoir caché des thresors en terre. Hier.ep.16.p. 121.a.

'Cette preuve de la pauvreté volontaire dont elle faisoit profession, ne fut pas capable de leur faire ajouter foy à ses paroles. Ils la fouetterent cruellement. [Ainsi elle fut un exemple]'de ce que S. Augustin avoit peine à croire, que des personnes qui par l'amour volontaire de la pauvreté & de la vertu, n'avoient effectivement aucun argent, fussent neanmoins tourmentées a. Aug.civ.l.1.c. 10.p.9.1.b.

par les barbares dans la croyance qu'elles en avoient de caché. Mais il ajoute que quand cela seroit, celui qui confessoit la sainte pauvreté au milieu de ces tourmens, confessoit certainement J.C. mesme: de sorte que bien que les ennemis ne l'aient pas cru, neanmoins un confesseur de la sainte pauvreté n'a pu estre tourmenté sans en recevoir une recompense celeste.

[Sainte Marcelle acquit encore une autre couronne en cette Hier.ep.16.p.121. a. rencontre.]'Car comme si elle eust esté insensible pour elle mesme aux fouets qui la dechiroient, elle ne demandoit autre grace à ces barbares en se jettant à leurs piez, & en pleurant, sinon qu'ils ne la separassent point d'avec Principie qui estoit alors avec elle. J.C. amollit la dureté de leurs cœurs: la compassion trouva place entre leurs épées teintes de sang, & ils les menerent toutes deux dans l'eglise de Saint Paul, ou pour leur y faire trouver un sepulcre, ou[plutost]pour les y mettre en sureté, [selon l'ordre celebre qu'Alaric avoit donné de conserver tout ce qui se trouveroit dans les eglises de S. Pierre & de S. Paul.]

a. 'On dit que Marcelle fut alors comblée d'une telle joie, qu'elle commença tout haut à rendre graces à Dieu de ce qu'il avoit conservé la virginité de Principie; de ce que pour elle la captivité l'avoit trouvée pauvre, & ne l'avoit pas rendue pauvre; de ce qu'il n'y avoit point de jour que pour estre nourrie, elle n'eust besoin qu'on luy fist quelque charité; de ce qu'estant rassasiée de son Sauveur, elle ne sentoit pas la faim; & de ce qu'elle pouvoit b. dire avec une entiere verité:'Je suis sortie nue du ventre de ma mere, & j'entrerai nue dans le tombeau: La volonté de Dieu a esté accomplie; Que son saint nom soit beni.

b. 'Quelques jours aprés son corps estant sain & plein de vigueur, elle s'endormit du sommeil des justes, laissant Principie heritiere du peu qu'elle avoit dans sa pauvreté, ou pour mieux dire, en laissant les pauvres heritiers par elle. Elle rendit l'esprit entre les baisers de cette chere compagne; & trempée de ses larmes, elle sourioit, tant estoit grand le repos que la maniere dont elle avoit vécu donnoit à sa conscience, & tant elle estoit contente d'aller jouir des recompenses qui l'attendoient dans Boll.31.jan.p. 1106.§8. le ciel.[Voilà quelle fut la fin de Sainte Marcelle.]'L'Eglise en honore aujourd'hui la memoire le 31 janvier, depuis peutestre Bar.410.§32. un siecle ou deux.'Mais on croit que c'est plutost le jour de quelque translation de ses reliques, que celui de sa mort, puisqu'elle arriva peu de jours aprés la prise de Rome,[ʺc'est à dire appa- Note 78. remment vers le mois de septembre.]

'Saint Jerome apprit presque en mesme temps la nouvelle de sa mort, celle de Saint Pammaque, le siege, & puis la prise de Rome.'La douleur de tant de maux abatit son esprit de telle sorte, qu'il demeura quelque temps sans pouvoir ni écrire, ni étudier,'& ce fut pour cela qu'il attendit deux ans à faire l'eloge de Ste Marcelle.'Ainsi ce ne fut qu'en 412 qu'il écrivit l'epistre 16 qui contient cet eloge.[a]Il l'adressa à Principie, qui l'avoit souvent pressé de renouveller par ses écrits la memoire de cette illustre Sainte, & de faire connoistre ses vertus aux autres pour leur donner sujet de l'imiter. Il se plaint pourtant de ce qu'elle croyoit qu'il eust besoin d'estre prié pour une chose qu'il ne desiroit pas moins qu'elle, ne luy cedant nullement en l'affection qu'elle portoit à Sainte Marcelle, & estant persuadé qu'en se ressouvenant de ses vertus pour les mettre par écrit, il en recevroit encore plus d'avantage qu'il n'en procureroit aux autres. 'Il dit qu'il composa cet ouvrage en une nuit.

Hier.in Ez.pr.p. 37.a. a|ep.16.p.117.b. ep.16.p.117.b. Du Pin, t.3.p. 149. a Hier.ep.16.p. 117.b. p.121.b.

'Saint Jerome estoit encore dans le deuil[b]de la prise de Rome brulée[par les Gots,]'lorsqu'il fut obligé d'écrire une lettre sur l'education d'une petite fille nommée Pacatule, qui estoit ce semble destinée à la virginité par ses parens.'Il ne peut s'empescher d'y reprendre par deux fois ceux qui sous pretexte de charité ou de service, avoient des vierges avec eux.'Il dit que l'on pleure cet abus, & que l'on ne le punit pas, parceque la multitude des coupables semble le rendre permis.'Il adressa cette lettre à un Gaudence, dont la charité l'avoit obligé de rompre le silence où les malheurs du temps l'avoient reduit. [C'estoit apparemment le pere de Pacatule: Mais au moins il est certain que ce n'estoit pas le celebre Gaudence Evesque de Bresse,]'puisque Saint Jerome le traite de frere.

Hier.ep.12.p. 101.a. b p.100.d. c p.99-101. p.99.100. p.100.d. p.101.a. a.

ARTICLE CXXV.

Rufin meurt en Sicile: De quelques uns de ses ouvrages, particulierement de son histoire ecclesiastique, & de ses vies des Peres.

ALaric au sortir de Rome, où il ne fut que trois jours selon Orose,[ou six selon Marcellin,]'alla ravager la Campanie,[e] & passa ensuite jusqu'à l'extremité de l'Italie, & jusqu'à Rhege.[f]Rufin estoit alors en Sicile, d'où il voyoit les feux que ce barbare allumoit de toutes parts:[& il y mourut peu de temps aprés,][g]puisque Saint Jerome dans la preface sur Ezechiel, qu'il

Oros.l.7.c.39.p. 223.1.2. d Philg.l.12.c.4. p.163. e Phot.c.80.p. 181. f Huet, ori.s 22. p.207. g Hier.t.5.p.377. a.

commença au plustard des les premiers mois de l'année suivante, dit que l'hydre à plusieurs testes avoit enfin cessé de siffler contre luy, & que le scorpion estoit couvert de terre dans la Sicile avec Encelade & Porphyre.[Car personne ne doute qu'il ne marque Rufin par cette periphrase. Il faut donc nous arrester ici quelque temps pour achever ce qui nous reste à dire de la vie, ou plutost des écrits de ce celebre ami & ennemi de Saint Jerome. Nous eussions voulu nous pouvoir exemter de cette digression en faisant une histoire particuliere de Rufin. Mais elle est si mélée dans tout le reste avec celle de Saint Jerome, que nous n'avons pas cru l'en pouvoir ou l'en devoir separer.

Nous avons vu que de Rome où Rufin avoit fait ses premiers écrits, c'est à dire la traduction de l'apologie d'Origene, & du Periarchon, il s'estoit retiré à Aquilée vers le commencement de 399, qu'il y avoit traduit quelques oraisons de S. Gregoire de Nazianze, écrit au Pape Anastase en 401 pour sa justification, fait son apologie contre Saint Jerome, & répondu à l'apologie de ce Saint par une lettre qu'il luy adressa, & que nous avons perdue.

Ruf.hist.pr.p.15. 'Lorsqu'Alaric passa les Alpes vers Aquilée pour venir ravager l'Italie,["c'est à dire peutestre en l'an 400,]S.Chromace voyant cette tempeste des barbares qui fondoit sur son diocese, & cherchant à soulager son affliction, & celle de son peuple par quelque lecture qui occupast agreablement & utilement l'esprit, & le detournast de ces funestes objets; il pria Rufin de traduire en latin l'histoire ecclesiastique d'Eusebe. Rufin tascha de s'en excuser, & enfin il s'y rendit, dans la croyance, dit-il, que Dieu se vouloit servir d'une personne aussi incapable que luy, comme il se sert souvent des instrumens les plus foibles pour faire paroistre davantage sa toutepuissance.'Il reconnoist qu'il n'a fait qu'un livre du neuf & du dixieme livre d'Eusebe, en ayant retranché"diverses choses qui ne regardoient pas l'histoire.'Mais on voit qu'il a usé sans en avertir, ou plutost abusé de cette liberté en beaucoup d'autres endroits, ou il retranche diverses choses, & en ajoute d'autres, qui n'ont pas tout à fait la mesme autorité que ce qu'il tire d'Eusebe. NOTE 79. p.16. Du Pin, t.3.p. 464.1. &c.

Genn.c.17|Ruf. p.16. 'A ces neuf livres traduits sur le grec, il en ajouta deux nouveaux pour suivre, dit-il, l'ordre de son saint Pere, c'est à dire de Saint Chromace. Ils comprennent l'histoire depuis Constantin jusqu'à la mort de Theodose[premier,]'& jusqu'à son temps, comme il dit.ª Il fit ces deux livres partie sur ce qu'il avoit appris des

Ruf.l.9.c.10.p. 158.2. a pr.p.16.

des anciens, partie sur ce dont il se souvenoit luy mesme.

'S. Augustin avoit lu ces onze livres,[& il en tire sans doute ce qu'il cite de l'histoire ecclesiastique: Car il lisoit peu en grec.] 'Victor de Vite parle aussi de la traduction que Rufin avoit faite d'Eusebe.[Pour les deux livres qu'il a ajoutez de luy mesme, Mr Valois a sans doute exprimé le jugement de beaucoup d'autres,] 'lorsqu'il écrit que selon son sentiment, Rufin est un auteur qui merite peu de croyance, ayant fait son histoire avec peu de soin, non sur les actes & les monumens authentiques, mais sur des narrations fabuleuses, & sur des bruits populaires.'Il dit autrepart qu'il semble que Rufin n'y ait suivi que sa memoire, sans consulter aucune piece, tant tout y est raporté avec negligence, & sans soin.'Mr du Pin remarque quelques unes des fautes qu'il y commet.[a]Dodwel l'appelle un auteur tres fabuleux, & tres peu instruit de l'ancienne histoire de l'Eglise.[Ses deux livres furent neanmoins traduits en grec, quoique non par Gelase Archevesque de Cesarée en Palestine, ni par le conseil de Saint Cyrille de Jerusalem,"comme quelques uns l'ont dit, sans considerer que Gelase est mort des l'an 395, & Saint Cyrille neuf ans avant luy. Socrate & Sozomene se servent souvent de Rufin, & le citent quelquefois.]'Mais Socrate avoue qu'il s'est trompé pour l'avoir suivi.

Aug.h.83.t.6.p.13.2.d. Vict.V.l.5.p.87.c. Socr.n.p.14.15. prol.p.7.a. Du Pin, t.3.p.454.2. a Pearf.post.D.p.214. V.S.Cyr.de Jer.note 8. Socr.l.3.c.1.p.79.

'Rufin témoigne dans le dernier livre de son histoire, qu'il avoit traduit dix oraisons de S. Gregoire de Nazianze, & autant de S. Basile, avec ses regles pour les moines, & qu'il souhaitoit d'en pouvoir encore traduire davantage.'Gennade parle seulement en general des traductions qu'il avoit faites de ces deux Peres.'Nous avons encore les regles de Saint Basile traduites par luy parmi celles que S. Benoist d'Agnane a recueillies, mais fort differentes de l'original; comme cela se voit dans toutes ses traductions.'Il ne suit pas mesme l'ordre de son texte, mais prend de costé & d'autre, tantost des petites regles, & tantost des grandes.'Cette traduction est adressée à Ursée Abbé d'un monastere appellé la Pinaie sur le bord de la mer, où Rufin avoit esté passer quelque temps aprés estre revenu d'Orient: & l'Abbé s'informant de quelle maniere les solitaires d'Orient vivoient, Rufin luy parla des regles de S. Basile; ce qui porta cet Abbé à luy en demander la traduction.[Il semble donc par là que ç'ait esté l'un
1. de ses premiers ouvrages.]'La Pinaie estoit pres de Classe,[qui servoit de port à Ravenne.]

Ruf.l.11.c.9 p.183.1. Genn.c.17. Cod.reg.t.1.p.99. Poss.v.app.p.155.510. Cod.reg.p.97. Amm.an.p.477.b|479.480.

1. 'Il y a un lieu de ce nom auprés de Rome, mais seulement à un mille,[& ainsi assez eloigné de la mer.] Noris.h.P.p.19.c.

Vit. P. pr. 4. § 10. p. 25 | Ruf. l. 11. c. 4. p. 254. 'Rufin semble promettre quelque histoire des solitaires dans son histoire ecclesiastique, lorsque parlant de quelques miracles des solitaires d'Egypte, il dit qu'il ne les peut traiter là dans le Hier. ad Cte. c. 2. p. 252. c. detail, parcequ'ils meritoient un ouvrage particulier. 'Il est certain sans cela qu'il a fait une histoire des solitaires que nous avons encore, [& que cette histoire est posterieure à son histoire Vit. P. l. 2. c. 30. p. 481. 2. ecclesiastique,]' puisqu'elle y renvoie. ["Mais il y a toute apparence qu'il la fit au nom de S. Petrone depuis Evesque de Boulogne, & que le voyage d'Egypte qui y est décrit fait en l'an 394, est celui de ce Saint, estant impossible de le raporter à Rufin.] NOTE 80.

p. 448. 'La preface de ce livre, qui est au nom de celui qui a fait le voyage, nous apprend qu'il fut fait à la priere des solitaires de la montagne des Oliviers, [avec lesquels S. Petrone qui estoit sans doute en Italie avec Rufin, ou peu eloigné de luy, pouvoit avoir commerce par lettres. Rufin avoit demeuré autrefois avec eux. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que S. Jerome ait sceu qu'il estoit l'auteur de cette histoire, quoique son nom n'y fust pas. Nous l'avons traduite en grec, partie dans l'histoire Lausia-Cotel. g. t. 3. p. 171. que" où on l'a mélée,]' partie dans le supplément qu'en a donné V. Pallade § 9. a n. p. 564. c | 565. b. Mr Cotelier[a] sur divers manuscrits, dont quelques uns l'intitu-b Soz. l. 6. c. 28. p. 677. lent le Paradis ou le Jardin.[b] Sozomene paroist l'extraire assez c Gen. n. c. 41. souvent, quoiqu'il n'en marque pas l'auteur.[c] Les moines la regardoient comme le miroir & la regle de leur profession.

Hier. ad Cte. c. 2. p. 252. c. 'Saint Jerome blasme Rufin d'y avoir mis divers solitaires que les Evesques avoient condanné comme Origenistes. [Mais nous avons vu sur Theophile ce que c'estoit que ces Origenistes, & c. que leur condannation.]' Pour ce qu'il ajoute que Rufin en avoit mis plusieurs qui n'avoient jamais esté, [c'est une chose si difficile à croire, que je ne pense pas[a] que personne se soit encore arresté 1. à cela, surtout n'y ayant rien dans Rufin qui soit plus difficile à croire que dans Pallade, qui ne raporte presque que ce qu'il a vu, hormis peutestre ce qui est dit de la ville d'Oxyrinque.]

Vit. P. pr. 5. p. 27. 'Rosweide attribue aussi à Rufin le troisieme livre des Vies des Peres. Il avoue neanmoins qu'il n'en a nulle autorité, ni nulle preuve, & que la seule raison qui l'y porte, c'est qu'il y trouve quelque conformité de style avec celui de Rufin. [Je ne sçay si d'autres seront en cela de son avis. Mais sans s'arrester à cela, il seroit aisé de montrer par beaucoup de preuves que ce livre est L. 3. c. 163. p. 524. écrit longtemps depuis Rufin. [Et il suffit de dire]' qu'il parle de la mort de S. Arsene, [qu'on ne peut mettre qu'aprés l'an 440.

Cotel g. t. 3. p. 566. c. a '*Hieronymus hic in adversarium commotior, ideoque non omnis ex parte credendus*, dit Mr Cotelier.

Gennade ne marque point que Rufin ait traduit l'epistre de S. Clement à Saint Jacque de Jerusalem, reconnue de tout le monde pour supposée.]'Mais Rufin mesme dans la preface des Recognitions qu'il traduisit sur la fin de sa vie, nous assure qu'il avoit traduit cette epistre longtemps auparavant. [De sorte qu'il ne nous reste aucun lieu d'en douter, mais seulement de reconnoistre qu'il estoit aussi peu judicieux pour discerner les pieces supposées des veritables, que peu exact dans le raport des faits & des histoires.]'Blondel en examinant cette lettre, soutient que dans celle que nous avons aujourd'hui, il y a beaucoup de choses ajoutées par Isidore, surnommé avec raison l'Imposteur.

Cotel.ap.p.

Blond.prim.p. 776.777|decr.p.

ARTICLE CXXVI.

Ouvrages d'Origene traduits par Rufin.

[RUFIN s'occupa principalement à la traduction d'Origene.]'Gennade n'en parle qu'en general, se contentant de dire, que tout ce qui estoit traduit d'Origene n'estoit pas de Rufin, y en ayant quelque chose de S. Jerome, & qu'on discernoit leurs traductions par leurs prologues.'On ne fait aucune difficulté de luy attribuer les 17 homelies sur la Genese;[a] & il dit luy mesme qu'il avoit traduit les homelies d'Origene sur la Genese, en prenant la liberté d'y ajouter ce qu'il croyoit y manquer.

Genn.cat.17.

Huet, ori.§ 1.p. 244.§ 1|Erasf. a Ori.in Rom.t. 2.p.634.

'On doit dire la mesme chose des 13 homelies sur l'Exode, & ajouter'ce que Rufin dit dans sa preface sur les Nombres, qu'il avoit promis à Urface de traduire tout ce qui se trouvoit d'Origene sur la loy de Moyse, & qu'il l'avoit fait hormis sur le Deuteronome;'& il témoigne autrepart la mesme chose pour tout le Pentateuque. [On prouve par les mesmes raisons qu'il est aussi le traducteur des seize homelies sur le Levitique,]ou il confesse qu'il a pris encore plus de liberté que dans les autres. [Pour les 28 sur les Nombres, ce fut le dernier ouvrage de Rufin, comme nous le verrons par la suite.]

p.634.

Euf.n.p.129.1.2.

Ori.in Rom.p. 634.

'Il s'avoue aussi le traducteur des homelies sur Josué,[b] & on ne doute point que celles que nous avons au nombre de 26 ne soient de luy, quoiqu'elles portent le nom de S. Jerome, [par l'erreur ou involontaire ou affectée, non de Rufin, ce qui seroit ridicule, mais des copistes ou de quelques autres, qui ont cru le nom de S. Jerome plus honorable que celui de Rufin.]'Nous en avons la preface adressée à Saint Chromace Evesque [d'Aquilée,] qui luy

p.634.

b huet, p.246.a. b.

t.1.p.284.

avoit demandé ce travail. Il n'y conte que 25 petits discours.

in Rom. p. 634. 'Il pretend les avoir traduits mot à mot sur le grec, sans y rien

huet, p. 246. c. changer,'de quoy on ne tombe pas d'accord.

in Rom. p. 634. 'Il parle des homelies sur les Juges, [que nous avons au nombre

huet, p. 246. f. de neuf,] comme de celles qui sont sur Josué.'Mr Huet croit aussi que la seule homelie que nous avons d'Origene sur les Rois, est de la traduction de Rufin.

in Rom. p. 634. 'Rufin reconnoist avoir traduit ce qu'avoit fait Origene sur

t. 1. p. 439. les pseaumes 36, 37, & 38.'Nous avons ce travail divisé en neuf homelies, avec la preface de Rufin, qui les adresse à Apronien.

huet, p. 248. 57. 'Mr Huet soutient aussi que les quatre homelies sur les Cantiques que nous avons dans Origene, sont effectivement de luy, quoique d'autres en aient douté; & qu'elles ont esté traduites

Cassi. in s. c. 5. p. 230. 1. par Rufin.'Cassiodore parle de trois livres de Rufin sur les Cantiques, ou composez par luy, ou seulement traduits d'Origene:

Pears. de Ign. t. 1. p. 111. car je ne voy pas bien quel est son sens.'Pearson l'entend d'une traduction.

Ori. in Rom. p. 455. 'Rufin quitta les homelies d'Origene, pour entreprendre les 15 tomes du mesme auteur sur l'epistre aux Romains, à la priere d'Heracle, qu'il appelle son frere, [& qui ainsi pourroit bien

Hier. ep. 51. p. 204. d. & al. a Ori. in Rom. p. 455. p. 455. 634. estre]'le Diacre Heracle dont S. Jerome parle quelquefois.[a]Ce fut aussi à la priere du mesme Heracle qu'il abregea ses quinze tomes d'Origene, en les reduisant presque à la moitié, [& il n'en a fait que dix livres.]'Il supplea encore à sa priere quelques endroits de ce commentaire qui estoient perdus dans le grec. C'est pourquoi il dit que ce travail luy avoit donné beaucoup de peine.

p. 634. 'Il remarque qu'il y en avoit qui n'aimant pas Origene, vouloient que puisque dans les traductions qu'il en faisoit il y avoit beaucoup de choses qui venoient de luy mesme, il les publiast sous son nom plutost que sous celui d'Origene, mais il répond qu'il defere plus à sa conscience qu'à l'aversion qu'on avoit pour cet auteur; qu'il ne peut pas s'attribuer le titre & l'honneur d'un ouvrage dont un autre avoit fait les fondemens, & luy avoit fourni les materiaux; & qu'il ne cherche pas l'applaudissement des lecteurs, mais leur avantage: Il promet neanmoins que dans la premiere traduction qu'il donneroit, qui seroit celle de S. Clement Pape, il mettroit son nom avec celui de l'auteur. [Il ne l'avoit donc pas mis dans ses traductions

Genn. c. 7. precedentes; d'ou vient sans doute]'que Gennade dit qu'on discernoit les siennes d'avec celles de S. Jerome par les prologues,



ARTICLE CXXVII.

Rufin explique les benedictions des enfans de Jacob à la priere de Saint Paulin.

'ROSWEIDE croit qu'avánt que de traduire S. Clement, Rufin fit les deux livres des benedictions des Patriarches, ou au moins le premier, dont voici l'occasion.'Rufin venoit à Rome sans savoir combien il y demeureroit, lorsqu'il écrivit une petite lettre à S. Paulin, par laquelle il luy mandoit cette nouvelle, & luy témoignoit qu'il estoit dans quelque inquietude,[dont nous ne savons pas le sujet.]'Il l'exhortoit en mesme temps à étudier le grec avec plus de soin qu'il ne faisoit: ce que Saint Paulin crut qu'il luy disoit à cause de quelque traduction qu'il avoit faite de S. Clement, & dans laquelle Rufin pouvoit avoir remarqué des fautes. Paul.n.p.883. ep.47.p.409. p.409.

'S. Paulin luy répondit avec beaucoup d'amitié, qu'il prenoit part à sa peine, qu'il en desiroit la fin; mais qu'il souhaitoit beaucoup que la volonté de Dieu fust que dans son voyage de Rome il pust venir jusques à Nole, & passer un temps considerable avec luy, pour luy apprendre le grec; puisque sans cela il pouvoit bien luy estre obligé de son avis, mais qu'il ne pouvoit en profiter. p.409.

'Dans le temps qu'il écrivoit à Rufin, il tomba par la suite de ses lectures sur la benediction que Jacob donna en mourant à Judas. Il crut que c'estoit une occasion que Dieu luy presentoit de demander quelque écrit à Rufin,"ce qu'il n'avoit pas fait depuis longtemps, dit-il. Ainsi il le pria de luy expliquer par un écrit comment il entendoit cette benediction, & les mysteres qu'elle enfermoit.'Il semble qu'il luy ait encore écrit depuis pour luy demander qu'il luy expliquast cet endroit selon les trois sens,'l'historique, le moral, & le mystique.ᵃEt Rufin dans sa réponse témoigne en effet qu'il s'estoit excusé de ce qu'il luy avoit demandé; mais que plus il se reconnoissoit incapable de satisfaire à ce que S. Paulin souhaitoit de luy, plus ce Saint le pressoit, & luy faisoit des questions plus difficiles que les premieres. p.410. post tempus. ep.48.p.411. Genn.c.17. a Ruf.ben.l.1.p.1.

'Il satisfit enfin au desir de S. Paulin; & ce Saint au lieu de le laisser en repos, le pria de luy achever ce qu'il avoit commencé; c'est à dire de luy expliquer les benedictions des autres enfans Paul.ep 48.p.411.412.

de Jacob, comme il avoit fait celle de Judas ; afin, dit-il, que je connoisse la verité par vostre moyen, que je vous sois redevable d'une grace si grande & si glorieuse pour vous, & que je puisse exposer à ceux qui me consultent sur ce sujet, (c'est à dire à Didier,) non les folles imaginations de mon esprit, mais les
Genn.c.17. lumieres divines que j'aurai receues de vous.'Rufin le satisfit sur
Lab.scri.t.2.p.306. cela :'& l'on a imprimé les deux livres qu'il fit, l'un sur la benediction de Judas, & l'autre sur celles de ses freres, avec ses ré-
Du Pin, t.3.p.459. ponses à Saint Paulin.'Il s'y applique particulierement au sens
a Is.H.scr.c.4. historique, mais sans negliger les deux autres.[a]Saint Isidore de Seville attribue ces deux livres à S. Paulin mesme, ou à l'autre Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroise: Car il semble les confondre ;[& il est assez sujet à faire d'autres fautes contre l'histoire.

Rufin n'estoit pas sans doute à Rome lorsque S. Paulin luy
Paul.ep.48.p.410. demanda le dernier ouvrage,]'puisque Cereal à qui ce Saint donna sa lettre pour luy, n'estoit pas assuré d'aller trouver Rufin, quoiqu'il s'en retournast à S. Pierre, [c'est à dire ce semble
Ruf.ben.l.2.p.9.a. à Rome pour la S. Pierre.]'Il ne fut pas en effet d'abord trouver Rufin ; mais il luy envoya la lettre de S. Paulin, sachant qu'il l'affligeroit beaucoup s'il ne la luy envoyoit promtement. Rufin témoigne dans sa réponse qu'il s'estoit souvent excusé d'expliquer à Saint Paulin les difficultez de l'Ecriture ; & que c'estoit dans ce dessein qu'il luy avoit donné une fois ou deux des preuves de son ignorance, afin qu'il cessast de luy rien demander davantage. Il fit ce second livre durant le Caresme au monastere de la Pinaie, ['dont nous avons parlé ci-dessus.] Dans le titre de 1.
sa réponse il qualifie S. Paulin son frere. [Ainsi il est certain que ce Saint n'estoit pas encore Evesque.

Ce Cereal à qui S. Paulin donna sa lettre pour Rufin, peut
Hier.in Ruf.l.3.c.n.21.c. bien estre]'celui dont S. Jerome parle comme d'un emissaire de
b Paul.ep.48.p.411. Rufin.[b]Car S. Paulin l'appelle l'excellent fils, le compagnon, le disciple, l'aide de Rufin, qui souhaitoit la compagnie de celui que Dieu luy avoit donné pour pere & pour maistre, comme un homme qui connoissoit quel avantage ce luy estoit d'estre avec Rufin, & d'estre fortifié par ses prieres, & par sa grace spiri-
p.411. tuelle.'Il nous apprend dans la mesme lettre que Rufin devoit s'en retourner en Orient, & il craignoit que la fille de Babylone ne l'empeschast de le venir voir, quoiqu'elle fust si pres de Nole;

Noris, h.Pel.p.14.c. 1.'Le Cardinal Noris croit que c'est à Pigneto, à un mille de Rome,'[a]mais Cereal qui alloit à Ro-
a Paul.ep.48.p.410. me, [eust-il negligé de faire si peu de chemin pour aller rendre luy mesme la lettre ?]

[c'est à dire qu'il craignoit que Rufin venant à Rome avant que de s'en aller, ne s'y embarquast, sans se donner le loisir de le venir voir.]

****

ARTICLE CXXVIII.

Rufin traduit les Recognitions; & meurt en Sicile, aprés avoir achevé les homelies d'Origene sur les Nombres.

'ROSWEIDE croit, comme nous avons dit, que ce fut aprés la premiere lettre de S. Paulin, que Rufin entreprit de traduire les Recognitions[faussement]attribuées à S. Clement; [ce qui revient]'a ce que dit Rufin dans la preface de cette traduction, qu'il avoit traduit longtemps auparavant l'epistre du mesme Saint,[& à ce que nous avons vu]'qu'il promettoit aprés la traduction du commentaire d'Origene sur l'epistre aux Romains, de donner celle de S. Clement.'Gennade parle de cette traduction des Recognitions de S. Clement Pape.'Rufin l'adresse à l'Evesque Gaudence;[qu'on peut croire raisonnablement estre celui de Bresse, puisqu'il estoit tres celebre en ce temps là, "& qu'il avoit longtemps voyagé dans l'Orient. De sorte qu'on ne peut mieux raporter qu'à ce grand Saint]les eloges que Rufin fait de son Gaudence, & de ce qu'il dit qu'il savoit le grec. Paul.n.p.835. Cotel.ap.p.397. Ori.in Rom.p.634. Genn.c.17. Cotel.ap.p.397. V. S. Gaudence.

'Rufin dit qu'il y avoit longtemps qu'on luy avoit commandé cette traduction,ᵃ& dans sa preface il dit que c'estoit la vierge Silvie d'heureuse memoire qui la luy avoit demandée.'S. Paulin parle de Sainte Silvie, qui promettoit des reliques de beaucoup de Martyrs de l'Orient.'Pallade parle aussi de Salvie ou Silvie vierge de grande pieté, qui estoit sœur de Rufin Prefet du Pretoire.[Nous avons recueilli sur Sainte Olympiade ce qui s'en trouve dans l'histoire.]'Aprés[la mort]de Silvie, le bienheureux Evesque Gaudence, comme par droit de succession, avoit continué à presser fortement Rufin de traduire S. Clement; & il le fit enfin aprés divers delais, passant diverses choses, ou qui ne se trouvoient pas dans les exemplaires, ou qui estoient, dit-il, trop hautes & trop difficiles pour luy. Ori.in Rom.p.634. a Cotel.ap.p.397. Paul.ep.11.p.132. Lau.c.143.p.1045.1046. Cotel.p.397|Ori.p.634.

'Il témoigne craindre que ce travail ne plust pas à quelques personnes envieuses & jalouses:[& sans l'estre on peut s'étonner qu'il n'ait pas plutost choisi quelque ouvrage plus authentique que les fausses Recognitions de S. Clement.]'Bellarmin a voulu douter si c'estoit veritablement luy qui les avoit tradui- Cotel.p.397. Lab.scr.t.2.p.308.309.

tes, & si quelque autre n'auroit point fait la preface sous son nom.[Mais ce doute n'a aucun fondement, surtout aprés le témoignage de Gennade, & la promesse que Rufin en avoit faite.

Paul.ep.47.p.409.410. Nous avons dit ci-dessus]'que Rufin venoit à Rome, lorsqu'il écrivit à S. Paulin la lettre sur laquelle ce Saint l'engagea par son epistre 47 à expliquer les benedictions de Jacob.[Il y a assez d'apparence que Rufin revint d'Aquilée à Rome dés l'an 402 aprés la mort d'Anastase, pour se rejoindre à Melanie, qui y arriva aussi en ce temps là d'Orient. Car nous croyons que ce
ep.9.p.115. fut en l'an 402,]'que Saint Paulin le consulta sur des difficultez d'histoire que S. Sulpice luy avoit proposées; & il l'appelle en cet endroit le compagnon de Melanie dans la vie spirituelle. [Mais il peut bien s'en estre retourné depuis à Aquilée, & estre revenu à Rome vers l'an 408, auquel il semble que Saint Paulin
ep.48.p.411. ait écrit son epistre 47[e].'Au moins dans la 48[e], par laquelle ce Saint luy demande le second livre des benedictions de Jacob, on voit que Rufin pensoit alors à retourner en Orient.[Il est difficile de croire qu'il y songeast en 402, lorsque Melanie revenoit à Rome. Mais cela est aisé à presumer de l'an 408 ou 409. Car Melanie pensoit alors à s'y en retourner avec Pinien mari de sa
Euf.n.p.119.1.c. petite-fille.]'Et Rufin nous assure luy mesme qu'il accompagnoit Pinien & sa famille[en l'an 410.]

Lauf.c.118.p.1034.1035. a p.1034.c. b ep.120.p.1056.d. c Euf.n.p.119.2.c. d Lauf.c.118.p.1034.c. 'Cette sainte famille quitta Rome quelque temps avant sa prise,[a]& passa en Sicile,[b]où elle avoit du bien.[Ce ne fut sans doute que depuis qu'Alaric fut descendu en Italie,]'[c]puisque Rufin dit qu'elle fuyoit par l'amour de la pudicité.[Leur dessein pouvoit bien estre d'aller en Orient:][d]& il semble que Melanie qui en estoit la conductrice, n'ait pas esté longtemps à retourner à Jerusalem. Il paroist que les autres le firent plustard, & rete-
Euf.n.p.129.2.a. nus ou par la prise de Rome, ou par diverses affaires.'On voit par Rufin qu'ils estoient en Sicile lorsqu'Alaric mettoit en feu
Phot.c.80.p.181. la ville de Rhege;'ce qu'il fit, comme nous avons dit, aprés la prise de Rome[en l'an 410,] on ne voit point qu'il l'ait pu faire auparavant.]

Euf.n.p.129.1.a. e a.b. 'Rufin qui suivoit Pinien, estoit[aussi]alors en Sicile.[e]Il ne laissa pas durant ce temps là, comme pour se consoler de tant de maux qu'il voyoit de ses yeux, & de l'eloignement de son pays, de s'occuper à traduire tout ce qu'il trouva d'Origene sur les Nombres, tant en homelies qu'en scolies, & de le reduire en un corps selon sa suite naturelle; ce qui n'empeschoit pas neanmoins qu'il n'y eust encore des vides & des endroits qui n'estoient point

point expliquez.'Il adressa cet ouvrage à un Ursace qui estoit alors avec luy, & qui pour le faire travailler plus promtement, luy servoit quelquefois de copiste, & écrivoit sous luy, parceque Rufin qui avoit alors mal aux yeux, n'avoit qu'un enfant pour le soulager.'Nous avons aujourd'hui ce travail divisé en 28 homelies,[a]& M[r] Valois en a donné depuis quelque temps la preface. [b]Rufin y témoigne qu'il avoit promis à Ursace de ramasser & de traduire en latin tout ce qu'il pourroit trouver d'Origene sur la loy de Moyse.[c]Il ne restoit plus pour cela que quelques discours sur le Deuteronome: & il promet à Ursace de les traduire au plustost si Dieu luy en donne le moyen; quoique Pinien le pressast de travailler à autre chose.'Nous n'avons point de marque que Rufin ait fait cette traduction; & aussi on croit qu'il fut prevenu par la mort,'ayant fini sa vie en Sicile la mesme année 410,[comme nous"l'avons déja marqué.]

1.2. Huet, ori.p.145. e.f. a Eus.n.p.129.1.2| Pears.de Ign.t. 1.p.159. b Eus.n.p.129.1. d. c 2.b.c. Huet, ori.p.145. f. Hier.in Ez.pr. p.377.a V.§ 115.



ARTICLE CXXIX.

De divers autres ouvrages traduits ou composez par Rufin, ou qui luy sont attribuez.

[OUTRE les écrits de Rufin, dans lesquels nous avons tasché de trouver quelque ordre de chronologie, il en a fait encore plusieurs, dont nous ne pouvons dire autre chose pour le temps, sinon que c'est depuis l'an 397 qu'il commença à écrire, jusqu'en l'an 410 qu'il mourut, quoiqu'apparemment la pluspart soient des fruits de son sejour à Aquilée. On peut mettre en ce rang les traductions d'Origene, que nous avons vu qu'on luy attribuoit, & qu'il ne marque point sur l'epistre aux Romains, si l'on n'aime mieux se servir de cette raison pour dire qu'il ne les a faites que depuis cette epistre.]

'S. Jerome se plaint qu'il avoit traduit quelques livres d'Evagre.[d]Mais il le condanne bien davantage d'avoir traduit sous le nom de S. Sixte[ou Xiste]Pape & Martyr, les sentences d'un philosophe Pythagoricien & payen de mesme nom,"qui egaloit l'homme à Dieu, & favorisoit extremement l'heresie Pelagienne. [Rufin s'excusoit peutestre, en disant qu'il avoit cru de bonne foy que ce livre estoit de S. Sixte: Mais cette excuse mesme ne suffisoit pas,]puisque jamais ce livre ne faisoit mention ni des Prophetes, ni des Patriarches, ni de J. C, ni du S. Esprit, ni du Pere; en sorte que pour dire que c'estoit un ouvrage de ce Pape,

Hier.ad Cte.c. 2.p.151.c. d d|in Ez.18.p. 439.b.c|in Jer.22. p.327.b.c. &c.

il eust fallu dire qu'un Evesque & un Martyr ne croyoit pas en J.C.

in Jer.22.p.317.c. a ad Ct:.p.251.d. 'Cependant ce livre se lisoit en beaucoup de provinces, surtout par les défenseurs de l'apathie, & de l'impeccabilité; [a]c'est à dire par les Pelagiens, qui en citoient beaucoup de passages contre l'Eglise. Pelage en ayant allegué quelques uns dans un de ses

Aug.nat.gr.c.64.p.323.t.c.d. b retr.l.2.c.42. livres, 'Saint Augustin tascha de les éclaircir, supposant qu'ils estoient de Saint Sixte, comme Pelage le disoit; [b]mais il marque dans ses Retractations qu'ils estoient d'un philosophe, & non d'un Chrétien, comme il l'avoit lu depuis, [sans doute dans

Lab.scr.t.2.p.360. c Bar.410.§64. l'epistre de S. Jerome à Ctesiphon.]'Neanmoins le Pape Gelase dit que ce livre avoit esté composé par des heretiques. [c]Baronius veut que ç'ait esté parceque Rufin y avoit ajouté diverses choses tirées de l'Ecriture. [Mais Saint Jerome qui ne l'epargne pas, ne

Genn.c.17. Lab.p.357. luy reproche point cette falsification.]'Gennade reconnoist Rufin pour traducteur des sentences de Xiste.'Elles sont imprimées dans [le cinquieme tome de] la bibliotheque des Peres, & encore à part avec la preface de Rufin adressée à Apronien, [que je n'ay pas.]

Ori.g.in Mat.p.569.a.b.c. 'Origene cite quelques unes des sentences de Sexte, qu'il n'approuve pas, quoiqu'il reconnoisse que son livre estoit commun & estimé de beaucoup de personnes.'Il dit qu'il n'avoit pas compris le sens des Ecritures sacrées sur les eunuques, [supposant donc que c'estoit un Chrétien ou un Juif qui les connoissoit,

Hier.in Ez.18.p.419.c|in Jer.22.p.317.c. & les vouloit suivre.'S. Jerome dit que Rufin avoit de son autorité divisé en deux le livre de Xiste, & luy avoit donné le titre d'Anneau. [Pour ce qui est du nom du Pape & de ce philosophe, si c'est Sixte, ou Sexte, ou Xyste, ce n'est pas une chose fort importante.]

Genn.c.17. 'Le texte de Gennade porte que Rufin a traduit l'ouvrage de S. Pamphile Martyr contre l'astrologie. [Mais il faut qu'il y ait faute. Car il est certain que Rufin a traduit l'apologie d'Origene attribuée à S. Pamphile, & on ne peut douter que Gennade ne l'ait voulu marquer. Mais cela n'a rien de commun avec l'astrologie judiciaire, contre laquelle personne ne dit que S. Pamphile ait écrit, & personne ne le peut dire.]

Hier.in Ruf.l.3.c.10.p.145. d Lab.scri.t.2.p.208|Du Pin, p.452. 'Saint Jerome dit en 402, que Rufin avoit traduit des latins en grec: [mais nous ne savons point ce qu'il veut dire.] [d]Le P. Labbe & d'autres luy attribuent une traduction de Joseph entier imprimée plusieurs fois: [Je n'ay pas encore vu quel fondement on

Cass.inst.c.17.p.232. a de le croire.]'Cassiodore parle d'une traduction des sept livres

de la guerre des Juifs, attribuée par les uns à Saint Jerome, par d'autres à S. Ambroise, & par quelques uns aussi à Rufin. [Ne V. S. Pierre note 49. seroit-ce point ce qu'on appelle le jeune Hegesippe, "que des gents habiles veulent encore aujourd'hui estre de S. Ambroise?. Pour les Antiquitez, Cassiodore n'a point sceu qu'il y en avoit eu aucune traduction avant luy,] puisqu'il en fit faire une par ses amis. 'Gennade remarque qu'il avoit mis des prologues à Genn.c.17. toutes ses traductions, & que celles qui n'en avoient point n'estoient point de luy. [Mais on ne peut pas aujourd'hui s'arrester absolument à cette regle, y ayant plusieurs de ces prologues qui sont perdus.]

Pour les ouvrages que Rufin a composez par son propre tra- c.17. vail, ou plutost par la grace de Dieu, dit Gennade, [outre ceux dont nous avons déja parlé, nous en avons encore aujourd'hui] son explication du symbole, que Gennade estime tellement, qu'il dit que les autres ne semblent pas l'avoir expliqué en comparaison de luy. 'On juge en effet qu'il seroit difficile d'en trou- Du Pin, t.3.p. &c. ver"une explication plus parfaite que la sienne. [a] Il l'adresse à un 4?8. a Hier. sym. t.4. Evesque nommé Laurent, par l'ordre duquel il avoit esté con- p.101.b. traint de l'entreprendre, n'ayant pu resister aux conjurations qu'il luy en avoit faites. 'Il la commence avec beaucoup de mo- p.101.102. destie & d'humilité. 'Il y fait un catalogue des saintes Ecritures, p.113.a. qu'il distingue en Canoniques & en Ecclesiastiques, & il met le livre du Pasteur au rang des dernieres. 'Il y fait aussi une liste a.b. des heresies, [que l'on peut considerer sur les dogmes dont il a esté suspect.] 'Il s'étend fort sur l'article de la resurrection de la p.414-416. chair, [& ne parle point dutout de celui de la vie eternelle.] 'Cassien cite un endroit de cet ouvrage. Cass. de inc. l.7.

[b] Rufin a aussi écrit beaucoup de lettres à diverses personnes c.27.p.1058. b Genn. c.17. pour les porter à la pieté & à la crainte de Dieu; & les plus belles estoient celles qu'il avoit adressées à Proba. [Mais il ne nous en reste rien aujourd'hui que nous sachions.] 'On a imprimé Ruf. in Os. p.25. sous le nom de Rufin un commentaire sur les Prophetes Osée, Joel, & Amos, avec une preface qui marque qu'il avoit entrepris de commenter de la mesme maniere tous les douze petits Prophetes, & qu'il avoit déja expliqué les livres de Salomon. 'On fait aujourd'hui beaucoup d'estime de ce commentaire, Du Pin, t.3.p. NOTE 81. surtout pour l'intelligence du sens historique & litteral. ["Mais 460.461. il paroist bien difficile de croire qu'il soit veritablement de Rufin. Il peut neanmoins avoir esté écrit au commencement ou au milieu du V. siecle,] 'puisqu'il cite ce que S. Jerome & Saint Ruf. in Os. p.26.

Jean Evesque de Constantinople, (car il parle ainsi,) avoient fait 410.
sur les petits Prophetes;[& ne dit point que Saint Cyrille d'Alexandrie ni Theodoret les eussent aussi expliquez.]

p.86.b|147.a. 'La maniere dont il parle quelquefois de S. Jerome,[fait voir aussi que la veneration de ce Saint n'estoit point encore universellement établie.]

p.73.b. 'On voit encore qu'il écrivoit en un temps de malheurs & de guerres, où les plus belles maisons se ruinoient durant que les maistres estoient emmenez captifs, où l'on cachoit ses thresors en terre de peur des ennemis, p.158.c. '& où les maux estoient si frequens, qu'on n'osoit pas mesme esperer quelque chose de plus heureux. p.110.a. 'Il se plaint que l'Eglise mesme estoit en un état tres fascheux, capable d'attirer les plus grands effets de la colere de Dieu, p.159.b. 'qu'il y avoit peu de predicateurs qui rompissent au peuple le pain de la verité, p.154.155. 'que les personnes simples & pauvres estoient touchées de la parole de Dieu, mais que les grands du siecle "& de l'Eglise mesme estoient plus prests à persecuter la verité, qu'à l'ecouter, parcequ'ils estoient bien aises de favoriser les vices des princes. *sacerdotes.* p.168. 'Les Juifs estoient encore alors exclus de leur pays, [c'est à dire de Jerusalem :] p.147.b. '& on tenoit que les Sarrazins adoroient l'étoile de Lucifer. [Ainsi ils n'estoient pas encore Mahometans.]

Lab. scri. t. 2. p. 305. 306 | Du Pin, p. 461. 'Pour ce qui est du commentaire sur les 75 premiers pseaumes, que quelques uns attribuent aussi à Rufin, & qui a esté imprimé à Lion en 1570; outre que Gennade n'en parle pas, on remarque qu'il y a divers endroits tirez de S. Augustin & de S. Gregoire le grand. Du Pin, p. 465. 'L'auteur dit qu'il vivoit en un temps où il n'y avoit plus d'heresie. Ruf. ps. pr. p. 1. 1. 'Son dessein paroist avoir esté de commenter tous les Pseaumes.



ARTICLE CXXX.

De quelle maniere on a parlé de Rufin aprés sa mort.

[VOILA ce que nous trouvons touchant les écrits de Rufin. Je ne voy pas qu'il y parle jamais contre S. Jerome, lequel au contraire le maltraite toujours extremement depuis leur derniere rupture, & encore plus aprés sa mort. Nous ne nous arrestons point à ce qu'il dit en general contre luy, dans des termes assez injurieux, mais qui ne particularisent rien.]

Hier. ex Ruf. l. 1. p. 203. b | ep. 65. c. 3. p. 193. a. 'Rufin a cru que c'estoit luy qu'il marquoit, lorsqu'il accusoit les Origenistes de vivre selon la chair, de bien traiter leurs

corps, & de se nourrir delicatement; '& S. Jerome dit clairement autrepart qu'il savoit bien donner à disner. ep.4.p.47.b.

'Le mesme Saint luy reproche encore d'avoir amassé de grandes richesses. ᵃC'est pourquoi il y en a qui croient qu'il parle de luy, lorsque dans l'epistre 4ᵉ, écrite peu de temps aprés sa mort, 'il dit qu'il ne falloit pas s'étonner qu'on eust vu depuis peu un homme s'enrichir de toutes les charitez d'une ville, sous pretexte de prendre soin des pauvres, parcequ'il ne faisoit que suivre l'exemple de son compagnon, & de son maistre, lequel avoit fait son thresor de la faim des pauvres, & conservoit au malheur de son ame, ce qu'on laissoit pour soulager la misere corporelle des mendians, dont les cris estant enfin arrivez au ciel, avoient surmonté la patience de Dieu, & animé sa justice à envoyer à ce nouveau Nabal un Ange impitoyable luy redemander son ame. b|in Ruf.l.3.c.2. p.232.c. a Vit.P.n.p.515.1. Hier.ep.4.p.45.b.

'Mais voici ce qu'il dit certainement de luy dans la mesme lettre, lorsqu'il veut montrer combien il faut estre eloigné de medire. Ne parlez mal de personne, dit-il, & ne vous croyez pas saint, parceque vous dechirez les autres. Nous condannons souvent ce que nous ne craignons pas de faire, & devenant eloquens contre nous mesmes, nous nous elevons contre nos propres vices, & tous muets que nous sommes, nous jugeons des personnes eloquentes. Ce grondeur perpetuel, (c'est le nom qu'il donne ordinairement à Rufin,) s'avançoit d'un pas de tortue pour parler, & censuroit à peine de temps en temps quelques paroles; de sorte que vous eussiez dit qu'il ne faisoit que sangloter plutost que de discourir. Cependant quand il avoit fait mettre la table & étalé tous ses livres, [il paroissoit] fronçant le sourcil, rechignant du nez, & le front tout ridé, & il battoit des deux doits pour avertir ses disciples par ce signal de le venir ecouter. Mais tout ce qu'il disoit n'estoit que de pures chimeres, & des declamations contre les uns & les autres. Il taxoit qui bon luy sembloit, & les retranchoit du nombre des Docteurs. Il donnoit la preference à celui qui estoit pecunieux, parcequ'il avoit une meilleure table. Et il ne faut pas s'étonner si celui qui avoit l'adresse de s'attirer beaucoup de disciples, paroissoit en public accompagné d'une troupe de babillards qui faisoient grand bruit autour de luy. C'estoit un Neron à la maison, & un Caton devant le monde. Enfin c'estoit un homme tout à fait impenetrable, & vous l'auriez pris pour un monstre ou un animal d'une nouvelle espece composé de diverses natures. p.47.b. Grunnius.

[Cette modestie exterieure que Saint Jerome accorde à Rufin, paroist assurément beaucoup dans ses écrits. Pour le reste nous n'en avons point d'autres preuves. Ce qui est certain, c'est que Bar.410.§60. tel qu'il fust, quoiqu'Anastase eust pu dire contre luy,]'& quoiqu'il eust persisté, selon Baronius, dans les choses pour lesquelles ce Pape l'avoit condanné ;[il est toujours demeuré uni avec S. Chromace d'Aquilée, que S. Jerome met entre les condannateurs d'Origene, avec S. Gaudence de Bresse, & avec S. Paulin de Nole, c'est à dire avec ce qu'il y avoit de plus eclatant en pieté & en science dans l'Italie, sans parler des deux Melanies, Aug.ep.15.p.25.26. de Pinien, & de Proba.]'S. Augustin"ne voulut point non plus &c. prendre part à la dispute qu'il avoit avec Saint Jerome.

[Aprés sa mort nous ne voyons point que personne, hors S. Jerome, ait parlé contre luy. Mais il y en a beaucoup qui luy Lauf.c.118.p.1033.2. ont donné des eloges.]'Pallade qui écrivoit en 420, l'appelle un homme[1] d'une naissance, ou plutost d'une ame & d'une pieté 1. tres relevée, extremement grave, [2] toujours egal dans sa con- 2. Cass.de inc.l.7.c.27.p.1058. duite,"le plus doux & le plus éclairé qu'il connust. 'Cassien ἐπιεικέστατος. l'appelle un modele de la philosophie Chrétienne, & un homme qui ne tenoit pas un rang meprisable entre les Docteurs de l'Eglise. [Quelque inclination particuliere que ces auteurs eussent pour luy, ils n'auroient pas osé parler de la sorte d'un homme dont le nom eust esté odieux dans l'Eglise. On peut dire Genn.c.17. la mesme chose de Gennade,]'qui l'appelle aussi une partie con- Sid.l.4.ep.3.p.90. siderable des Docteurs de l'Eglise.'Saint Sidoine luy donne le mesme rang.

Conc.B.t.3.p.661.1.b. 'Le Pape Gelase le reconnoist inferieur à S. Jerome, & ne veut pas qu'on le reçoive dans les points où il a esté combatu par ce Pere: & neanmoins il ne marque que celui du libre arbitre,[qui n'a point fait le sujet de leur dispute, & sur lequel je ne pense pas que Rufin ait rien de particulier.]Mais avec cela il ne laisse pas de l'appeller un homme religieux, & de recevoir entre les livres de l'Eglise les ouvrages ecclesiastiques qu'il avoit faits sur l'interpretation des Ecritures.

[Si ces autoritez ne suffisent pas pour nous faire regarder Rufin comme un Saint, comme un Pere de l'Eglise, comme un Du Pin,t.3.p.461.462. objet de nostre veneration,]'elles suffisent toujours pour"ne le &c. pas condanner legerement, pour n'en parler qu'avec beaucoup

Vit.P.app.p.967.1; 1. εὐγενέστατος, *nobilium morum*, dit Heraclide.

2. μονότροπος, qui peut signifier *amateur de la solitude*. Mais je pense qu'il faut ὁμότροπος. Car Heraclide traduit, p.967.2, *in proposito singulari*, & Hervet, *moribus simillimus*.

de moderation & de reserve, & pour laisser à Dieu le jugement de beaucoup de difficultez qu'il n'est pas aisé de demeler.'Le Cardinal Noris fait un long discours pour montrer qu'il a esté le maistre des Pelagiens, fondé sur diverses conjectures[qui n'ont rien de réel:] & sur ce qu'il ne le distingue pas d'un[autre Rufin] cité par Celeste contre le peché originel.[Du reste, il est vray que les raisonnemens d'Origene sont plus propres à faire des Pelagiens, que des disciples de Saint Paul, quoique son cœur ne paroisse pas fort eloigné de la doctrine de S. Augustin; & il en peut estre de mesme de Rufin.]'Au moins le Cardinal Noris reconnoist qu'il n'a point esté heretique, quoique Saint Jerome l'ait dit, & qu'il est mort dans la communion de l'Eglise. Nor. s, h.P.c.16-18. p.26.b.c|18.a.

[A l'égard de ses qualitez naturelles, il semble qu'on peut reconnoistre]'avec Gennade, qu'il avoit un talent particulier pour traduire en latin les auteurs Grecs.[a]Mais pour la fidelité que S. Sidoine loue dans ses traductions d'Origene, c'est ce que l'on ne luy accorde nullement:[& c'est au contraire le sujet d'un des plus justes reproches qu'on ait à luy faire.]'Le mesme Saint remarque"qu'il a un style serré,[& qu'il ne dit rien d'inutile.]'Victor de Vite luy attribue les fleurs de l'eloquence greque & latine.[b]Et l'on peut dire que s'il n'a pas toute la science de Saint Jerome, ni la beauté, la pureté,[la force, & la varieté]de son style, il est aussi plus egal, suivant son genie, posé, & moins vehement:'Il a de la netteté, & ne manque pas d'elegance.[A l'égard du raisonnement, il n'a pas le mesme feu que S. Jerome; mais il est souvent bien aussi juste. Ses traits sont lancez avec moins de force, mais ils percent. Gen.c.19|Cass. inst.c.5.p.230.1. a Sid.l.2.ep.9.p. 49|Du Pin, p. 151. Sid.l.4.ep.3.p. 93. "stringitur. V A.V.l.5.p.87. c b Du Pin, t.3.p. 461. p.455.

ARTICLE CXXXI.

Saint Jerome entreprend de commenter Ezechiel: renvoie à S. Augustin pour la question de l'ame; écrit à Rustique: Courses des Sarrazins.

L'AN DE JESUS CHRIST 411.

'SAINT Jerome aprés avoir achevé ses 18 livres sur Isaïe, avoit voulu commencer[l'année precedente][c]à commenter Ezechiel, pour accomplir la promesse qu'il en avoit souvent faite, tant à d'autres'qu'à S. Pammaque,[& particulierement][d]à Sainte Paule & à Sainte Eustoquie, & achever ainsi,[à la reserve de Jeremie,]l'explication de tous les Prophetes.'Il estoit pres d'y travailler,'& il avoit mesme déja commencé à dicter,[e]lorsqu'il Hier.in Ez.pr.p. 377.a. c ep.82.p.318.d. in Is.pr.10.p.130. a. d in Ez.p.377.a. a. ep.82.p.318.d. e d|in Ez.p.377.a.

apprit la nouvelle de la ruine des provinces d'Occident, particulierement de Rome, avec la mort de Saint Pammaque, de Ste Marcelle, & de beaucoup d'autres personnes.

in Ez.p.377.a. 'La premiere nouvelle de ces malheurs, [c'est à dire ce semble celle du siege de Rome,] le saisit si fort, que nuit & jour il ne pouvoit penser à autre chose, se croyant captif dans [la douleur de] la captivité des autres, souffrant tout ce que les autres souffroient, & ne pouvant point dans cette inquietude où le mettoit l'evenement douteux [du siege de Rome,] ouvrir seulement la
a. bouche [pour rien écrire.] 'Mais lorsqu'il eut appris que cette lumiere qui brilloit dans toute la terre, estoit éteinte, que la teste de l'Empire Romain estoit coupée, & que tout le monde
ep.82.p.318.d. estoit peri par la ruine de cette ville, 'il en fut tellement troublé & accablé, qu'il pouvoit presque dire qu'il avoit oublié jusqu'à
d|in Ez.pr.p.377. a. son nom propre; '& sa douleur le retint longtemps dans le silence, croyant que c'estoit là un temps de pleurer, [& non de parler ni d'écrire.]

in Ez.pr.p.377.a. 'Mais enfin lorsque sa douleur fut adoucie peu à peu, comme Eustoquie ne cessoit point de le solliciter de reprendre Ezechiel, il ceda à ses instances [au commencement de l'an 411 pour le
a. plustost;] 'puisqu'il avoit déja appris la mort de Rufin, [qui ne
pr.2.p.400.b. peut estre arrivée qu'à la fin de 410.] 'Mais il ne put l'achever qu'avec beaucoup de temps & d'interruptions, comme il s'en
c.28.p.478.a. plaint fort souvent; '& au commencement du chapitre 28; c'est à dire lorsqu'il n'en estoit presque qu'à la moitié de son ouvrage, il parle du soulevement d'Heraclien [arrivé en l'an 413,] comme
ep.81.p.318.b. d'une chose déja passée. 'Il en envoya seulement [cette année] deux livres à [la jeune] Fabiole, qui demeuroit apparemment en Afrique, n'ayant pas eu le loisir de faire copier les autres qu'il avoit déja composez.

in Ez.pr.3.p.400. b. 'Dans la preface du troisieme, il dit qu'il avoit esté obligé d'interrompre son travail, & de quitter presque entierement l'étude, à cause du grand nombre de personnes qui fuyoient de 1.
Rome pour se refugier à Bethléem, où l'on voyoit tous les jours aborder des hommes & des femmes qui avoient esté dans l'abondance de toutes sortes de commoditez & de biens, & qui estoient alors reduits à l'aumosne. N'ayant pas moyen de les secourir tous, il compatissoit à leur affliction, & joignoit ses larmes aux leurs, ne pouvant voir sans gemir des troupes d'affligez

Nor.h.P.p.26.a. 1. [Ainsi il n'y a pas d'apparence] qu'il n'ait commencé Ezechiel qu'aprés 411, comme le croit le Cardinal Noris.

qui

qui accouroient tous les jours. Cette sainte occupation que sa charité luy imposoit luy fit cesser presque toutes les autres, pour tascher de changer en pratique les paroles de l'Ecriture, & de faire des actions saintes au lieu d'écrire des veritez saintes.

'Les prieres d'Eustoquie l'obligerent neanmoins de continuer Ezechiel.'Mais aprés avoir fait trois livres il fut interrompu de nouveau par une irruption soudaine des Sarrazins, qui coururent en"cette année les frontieres de l'Egypte, de la Palestine, de la Phenicie, & de la Syrie, emportant tout comme un torrent, & avec une telle vitesse, que S. Jerome eut peine à eviter leur violence. b. ep.82.p.318.d. Note 82.

'Cassiodore cite un endroit de S. Jerome sur Ezechiel ;[a] & il avoit les 14 livres de ce commentaire, aussibien que tout le reste de ce que ce Saint a fait sur les Prophetes. Cass.d.ps.pr.c.1. p.3.1. a inst.c.3.p.228. 2.

'S. Jerome avoit assurément composé"plus de trois livres sur Ezechiel, lorsqu'il écrivit[sur la fin de]cette année l'epistre 82 à Marcellin, & à Anapsyquie, [qui apparemment estoit la femme de Marcellin.]'Baronius croit avec beaucoup de fondement que ce Marcellin est celui qui presida cette année mesme à la grande Conference de Carthage entre les Catholiques & les Donatistes ;'& S. Augustin le confirme beaucoup par l'affection & le respect qu'il témoigne pour luy.[b] S. Jerome luy avoit écrit plusieurs fois sans en avoir de réponse, mais enfin Marcellin luy récrivit d'Afrique, l'assura de sa santé, & le pria de luy dire son sentiment touchant l'origine de l'ame.'Saint Augustin qu'il avoit consulté sur ce sujet, luy avoit avoué avec sa franchise[& son humilité]ordinaire, qu'il ne voyoit point encore la verité de cette question : Et ce fut ce qui le porta à en écrire à S. Jerome,'sans le dire à S. Augustin, qui bien loin de l'en detourner, l'auroit encore porté davantage à le faire.'S. Jerome le renvoie pour ce sujet à ce qu'il en avoit écrit dans le second livre de la premiere apologie contre Rufin ;'& comme il ne savoit pas qu'il en eust déja parlé à S. Augustin,[c] il luy dit qu'il peut consulter ce saint & savant prelat, comme il l'appelle. C'est pourquoi S. Augustin en citant depuis cette lettre, dit qu'il y parloit de luy avec beaucoup d'affection.[d] Il la cite plusieurs fois. alios. Hier.ep.82.p.318. d. Bar.410.§58. Aug.ep.28.p.39. 1.b. b Hier.ep.82.p. 318.c. Aug.ep.157.p. 273.1.b.c. ep.28.p.39.1.d. Hier.ep.82.p. 318 d. Aug.ep.157.p.273. 1.c. c Hier.ep.82.p. 318.d. Aug.ep.28.p.39. 1.1.c. d ep.102.157.p. 175.2.c|273.1.c.

[On peut mettre ce semble en cette année l'epistre 4,]'où le Saint parle de Rufin comme mort,[e] & qui est écrite dans un temps où l'on ne voyoit que guerres & que carnage ; où c'estoit estre riche que de ne pas manquer de pain, & tres puissant que Hier.ep.4.p.47. b. e p.45.d.

de n'estre pas esclave. Il y loue beaucoup S. Exupere de Toulouse, qui vivoit encore: & la maniere honorable dont il parle de Procule Evesque[de Marseille, fait juger sans doute que c'estoit avant que le Pape Zosime traitast si injurieusement cet
d|Saiv.n.p.410. Evesque en 417 & 418.]'Il adresse cette lettre à Rustique, alors moine à Marseille ou auprés, qu'on croit estre Saint Rustique Evesque de Narbone.[C'est pourquoi nous reservons pour son
Cassi.inst.c.32. p.247.2. histoire ce que nous aurions à dire de cette lettre.]'Elle est citée par Cassiodore.



ARTICLE CXXXII.

S. Jerome attaque les Pelagiens; pleure les miseres & les pechez du monde: Revolte d'Heraclien.

L'AN DE JESUS CHRIST 412.

[IL semble que Saint Jerome n'ait fait son cinquieme livre sur
Hier.in Ez.pr.5. p.425.d. Ezechiel que longtemps aprés les autres,]'puisqu'il dit des l'entrée, qu'il met des prefaces à tous ses livres depeur qu'on n'en confonde le nombre, ou qu'on n'en brouille l'ordre, à cause des longs intervalles de temps qui les divisoient.[C'est
pr.1.p.377.a. pour ce sujet que nous le mettons en cette année.]'Il avoit témoigné au commencement d'Ezechiel, qu'il n'estoit plus obligé de répondre aux calomnies des heretiques, parceque l'hydre avoit enfin cessé de siffler contre luy, & que le scorpion estoit enterré dans la Sicile;[ce qu'on explique generalement ce me
pr.6.p.416. semble de la mort de Rufin.]'Mais dans la preface sur le sixieme livre il dit, que quoique Scylla fust morte, ses chiens continuoient toujours à aboyer contre luy; que les heretiques avoient esté frapez par la main de Dieu, & que neanmoins l'heresie ne mouroit pas, & renaissoit dans ses rejettons, qui faisant semblant d'estre dans le parti de l'Eglise, gardoient le mesme venin, & heritoient de la haine que leurs predecesseurs luy avoient por-
Bar.410.§60.61. a Vast.t.2.p.35.1. d. tée.'Baronius croit qu'il marque par là les Pelagiens.[a]Vastel suit le mesme sentiment, & neanmoins il ne croit pas que Pelage fist encore rien paroistre de son heresie dans la Palestine en l'an 411,[puisqu'en effet"il n'y vint au plustost que sur la fin de la V. S. Augustin § 219. mesme année. Ainsi il semble ne mettre ce livre qu'en l'an 412. Jansenius croit aussi que S. Jerome parle de Pelage, qui vint de Rome en Afrique l'an 411, lorsqu'il commençoit déja à passer pour ennemi de la grace, & de là vint s'établir en Palestine.]

'L'hiver approchoit déja lorsque Saint Jerome faisoit son H.er.p.r.7.p.449. d.
settieme livre sur Ezechiel. Il témoigne dans la preface que ce travail avançoit peu, à cause de l'occupation continuelle que luy donnoient ceux qui venoient de tous costez à Bethléem, & particulierement ceux qui fuyoient d'Occident dans les saints lieux, & qui par leur nudité & par leurs blessures jointes à leur pauvreté, faisoient assez voir quelle estoit la fureur des barbares [qui ravageoient l'Italie, la Gaule, & l'Espagne.] Leur malheur touchoit le cœur de S. Jerome, & il ne pouvoit voir sans verser des larmes, des personnes qui aprés avoir esté extremement riches, n'avoient alors ni où se loger, ni de quoy manger, ni de quoy couvrir leur nudité.

'Toutes ces choses le detournoient tellement, qu'il ne luy d.
restoit pour travailler que ce qu'il pouvoit gagner sur les nuits, qui commençoient à estre un peu plus longues. Il avoit outre cela l'incommodité de sa vue qui estoit fort obscurcie & fort affoiblie par l'age: Il n'en avoit plus assez pour lire l'hebreu à la chandelle, & mesme durant le jour il ne le lisoit qu'avec peine. Il ne pouvoit plus aussi lire de grec; & il estoit contraint de se le faire lire par d'autres. De sorte qu'il ne composoit qu'avec beaucoup moins de facilité, de plaisir, & de diligence.

L'AN DE JESUS CHRIST 413.

'Dans la preface du huittieme livre, il dit que si son travail p.464.a.
n'estoit pas assez utile aux autres, ce qu'il laisse au jugement de Dieu, & à leur propre conscience, il en tiroit pour luy un grand avantage, en ce que durant qu'il y estoit occupé, il ne pensoit point à autre chose, & voloit en quelque sorte ce temps à l'affliction dont il estoit continuellement occupé, recompensant par l'étude agreable de la nuit les miseres qu'il voyoit durant le jour, se nourrissant ainsi l'esprit, & luy faisant oublier les malheurs du siecle & de l'empire qu'il croyoit pres de sa fin. Mais ce qui faisoit encore plus de peine à sa pieté, estoit que tant d'exemples de la vanité des choses humaines ne diminuoient point l'attache qu'on y avoit, ne bannissoient point l'avarice, & n'amollissoient point les cœurs des riches pour leur faire assister leurs freres.

V. Honoré § 50. "S. Prosper & Marcellin marquent en cette année la revolte, la défaite, & la mort d'Heraclien, qui s'estoit soulevé en Afrique contre Honoré. Cela nous fixe le temps auquel Saint Jerome travailloit au 9e livre sur Ezechiel, où nous avons déja remarqué] 'qu'il parle de la revolte & de la fin d'Heraclien. [On peut juger c.28.p.478.a.

par là qu'il n'acheva pas encore cette année ce qui luy restoit de ce commentaire ; mais nous n'en avons pas de témoignage

pr.11.12.p.501.d| 519. positif :]'sinon qu'il marque assez qu'il demeura quelque temps aprés avoir fait l'onzieme livre avant que d'oser entreprendre

pr.p.519.d. le douzieme ,'auquel neanmoins les sollicitations de S[te] Eustoquie l'obligerent enfin de passer.



ARTICLE CXXXIII.

Saint Jerome écrit à Demetriade & à Dardane.

L'AN DE JESUS CHRIST 414.

Hier.ep.8.p.62.d. 'IL en estoit à la description du Temple, à l'endroit où il est parlé du Saint des Saints, & de l'autel des parfums ,[c'est à dire apparemment au chapitre 43 qu'il explique dans le 13e livre,]lorsqu'il interrompit ce travail pour écrire à Demetriade, cette vierge la plus noble & la plus riche de tout le monde Romain ;[mais qu'on ne connoistroit pas aujourd'hui, sans la profession qu'elle fit de consacrer sa virginité à J.C.]

Amb.ep.31.p.263.i.k. 'Plusieurs personnes illustres s'efforcerent de témoigner par leurs écrits la joie que toute l'Eglise avoit de ce miracle de la grace.

Hier.ep.8.p.62.d. 'Julienne mere de Demetriade, & Probe son ayeule, souhaiterent particulierement de S. Jerome, qu'il joignist sa voix à celle des autres, & qu'il contribuast de sa part à relever la gloire de cette action, & à instruire cette jeune vierge de ce qu'elle devoit faire pour plaire à celui qu'elle avoit choisi pour epoux. Elles le luy demanderent avec tant de foy, elles l'en presserent avec tant d'autorité, & elles l'en importunerent avec tant de perseverance, qu'il ne put s'en défendre, quoiqu'il ne connut Demetriade que par les yeux de la foy: & il composa pour cela l'epistre 8,[qui semble en bien des endroits estre un traité plutost qu'une lettre adressée à sa personne.

Nous traitons"ailleurs l'histoire de cette celebre vierge, & V. S. Augustin § 237. 240.

Du Pin, t.3.p.143. nous y parlons aussi de ce traité.]'Nous nous contenterons ici de dire, que selon ce que nous avons vu de son commentaire sur Ezechiel, sur la fin duquel il l'écrivit, nous le croyons plutost

Hier.ep.8.p.65.b. fait en 414 qu'en 413.]'Il y parle du Comte d'Afrique,(qui ne peut estre autre qu'Heraclien,)d'une maniere qui fait bien voir qu'on avoit une liberté entiere de dire tout le mal qu'on vouloit

p.71.a. de luy.'Il dit qu'il y avoit environ trente ans qu'il avoit écrit[à Eustoquie l'epistre 22e]sur la conservation de la virginité,[& nous avons vu que c'estoit en 384.]

'Il exhorte fort Demetriade à s'attacher à la foy du Pape Innocent, & à eviter ceux qui vouloient faire croire que les ames n'estoient mises dans les corps, qu'en punition des pechez qu'elles avoient commis dans une vie precedente;[ce qui est une des principales erreurs d'Origene.]'Il dit que cette heresie avoit autrefois esté dans l'Orient, & dans l'Egypte, qu'elle estoit passée de là en Occident,où elle avoit esté arrestée par Anastase, & que neanmoins il avoit oui dire qu'elle vivoit & se renouvelloit encore en quelques personnes, quoique secrettement.'Il semble dire cela de l'Occident.'Baronius croit que cela retombe sur les Pelagiens;'& l'on voit en effet que Pelage se méla aussi d'écrire à Demetriade.[Neanmoins je ne pense pas qu'on ait jamais reproché ni à luy, ni à ceux de sa secte, l'erreur de la préexistence des ames:]'Outre que Pelage estoit en Orient lorsqu'il écrivit à Demetriade. p.69.b. b|70.c. p.70.c. Bar.413.§ 11,12. § 16. § 19.

[Ce fut vers ce temps-ci]'que S. Jerome écrivit l'epistre 129 à Dardane, sur ce qu'il luy avoit demandé ce que c'estoit que la terre que Dieu avoit promise aux Israelites, ayant peine à croire que cela se pust entendre de la Palestine.'Car des le premier livre de son commentaire sur Jeremie,[que nous mettrons l'année suivante,]il dit qu'il avoit écrit depuis peu un petit livre sur ce sujet.'Il appelle ce Dardane,[comme il avoit fait autrefois Saint Pammaque,]le plus noble des Chrétiens, & le plus Chrétien de tous les nobles.'Il dit aussi que c'estoit un homme tres eloquent, plus considerable alors par sa pieté, que par l'honneur de la Prefecture qu'il avoit exercée deux fois.'C'est sur cela que Godefroy croit que c'est luy mesme qui estoit Prefet des Gaules en 409, selon la loy qui luy est adressée,[ou plutost en 412 & 413,]& qui eut mesme la qualité de Patrice, comme nous l'apprenons d'une inscription qui est pres de"Sisteron en Provence.[On peut voir"sur l'histoire d'Honoré ce qu'on sçait de ses actions.] Hier.ep.129.p.66.d|Du Pin,p.407. Hier.in Jer.l.p.27.1.a. ep.129.p.66.c. p.70.c. Cod.Th.t.4.p.501. Sistaricam. V. Honoré § 48.

'Godefroy croit aussi que c'est ce Dardane à qui S. Augustin écrit l'epistre 57, suivant ce que Saint Augustin y témoigne, que c'estoit un homme fort elevé dans le siecle, qui ne se satisfaisoit pas de peu, qui approfondissoit les choses de doctrine, & qui ne se contentoit pas qu'on les traitast superficiellement.'Il en parle [aussibien que Saint Jerome]comme d'une personne qui faisoit profession de pieté, & d'estre ami des Saints.'Au contraire Sidoine Apollinaire dit qu'il avoit rassemblé en luy les vices de divers tyrans:[& veritablement on ne voit pas qu'il ait pu avoir p.501. Aug.ep.57.p.103.2.a. b.c|109.2.a.b. Sid.l.5.ep.9.p.139.

Phot.c.80.p.185. aucune bonne raison,]'de tuer Jovin l'un de ces tyrans, au lieu
a. de l'envoyer à Honoré.ªSaint Sidoine semble le mettre aussi luy
a Sid.p.139. mesme entre ceux qui se souleverent contre l'Empire. Mais il n'est point dutout exprés pour cela,[& on n'en trouve quoy que ce soit dans l'histoire.]



ARTICLE CXXXIV.

Saint Augustin consulte Saint Jerome par le moyen d'Orose.

L'AN DE JESUS CHRIST 415.

Hier.ep.94.p. 351.b. 'SAINT Jerome envoya cette année un Prestre nommé Firme en Italie, en Afrique, & en Sicile, pour les affaires de Ste Eustoquie & de Paule[sa niece.]

[illegible] ep.15.c.2. [illegible] 'Il y avoit beaucoup d'années que S. Augustin avoit souhaité de pouvoir envoyer quelqu'un de ses disciples s'instruire auprés
ep.102.p.173.2. de Saint Jerome.'Il accomplit en quelque sorte ce desir en la personne d'Orose Prestre Espagnol, qui l'estoit venu trouver des extremitez de l'Espagne par le seul desir d'apprendre les saintes
ep.28.p.38.1.a. Ecritures,'afin de pouvoir refuter les fausses doctrines qui faisoient plus de tort aux ames dans l'Espagne, que l'épée des
b|102.p.173.2.d| barbares n'en faisoit aux corps.'Il l'instruisit sur une partie des
ad Or.t.6.p.168. difficultez qu'il luy demanda.ᵇMais y en ayant d'autres sur les-
b ep.28.102.p. quelles il ne crut pas le pouvoir satisfaire suffisamment, il luy
38.1.a|173.2.d. conseilla d'aller trouver S. Jerome pour les apprendre de luy;'&
p.38.1.b. comme Orose receut fort bien ce conseil, il le pria de repasser par l'Afrique en revenant, ce qu'Orose luy promit.

b. 'Il cherchoit dés auparavant quelqu'un qu'il pust envoyer à S. Jerome, pour le consulter luy mesme sur quelques difficultez, & il avoit peine à trouver personne qui y fust propre. Mais ayant rencontré Orose dans cette bonne disposition, il crut que
ep.102.p.173.2| c'estoit une occasion que Dieu luy presentoit pour cela.'Afin
retr.l.2.c.45. donc d'en profiter, il écrivit par luy deux lettres à S. Jerome, qu'il qualifie deux livres. Le premier estoit sur l'origine de
ep.102.p.173.2.c. l'ame,'pour savoir comment on pouvoit défendre le sentiment que S. Jerome embrassoit, que Dieu donne des ames nouvelles à chaque personne particuliere qui vient au monde, sans affoiblir la foy inviolable de l'Eglise. Que tous meurent en Adam, & sont entrainez en la condannation, à moins qu'ils ne soient de-
ep.157.p.273.2.c. livrez par J.C.'Il se contente d'agiter la question, & de luy en
retr.l.2.c.45. demander son sentiment, sans vouloir rien determiner,'ni

appuyer aucune opinion comme la sienne,'le priant de l'instruire luy mesme, avant que de luy envoyer des disciples, comme il luy avoit renvoyé Marcellin sur cette mesme question.'Il dit au commencement de cette lettre, De toutes les peines que me causent ces questions si épineuses, je n'en ay point de plus sensible que de me voir si eloigné de vous, que non seulement les jours & les mois, mais des années mesmes ne suffisent pas pour vous faire tenir mes lettres, ou pour en recevoir des vostres, moy qui desirerois, si cela se pouvoit, vous avoir toujours present pour m'entretenir avec vous de tout ce que je voudrois vous communiquer. Mais il faut au moins faire ce que je puis, si je ne puis pas tout ce que je voudrois. ep.157.p.273.1.c. ep.28.p.17.38.

'L'autre livre que S. Augustin adressa à S. Jerome par Orose, c'estoit sur ses paroles de Saint Jacque; Quiconque ayant gardé toute la loy la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée.'Il ne voulut pas joindre cette difficulté avec la precedente, depeur d'en faire un trop long ouvrage.'Il marque le sens qu'il croit qu'on peut donner à ce passage, & il prie Saint Jerome de juger s'il estoit bon. ep.102.p.273.2.c. ep.29.p.42.2.c. retr.l.2.c.45.

[Il finit cette lettre par ces paroles si humbles pour luy, & si honorables pour Saint Jerome :]'Si vostre erudition y trouve quelque chose à reprendre, je vous prie de me récrire pour m'en avertir, & d'avoir la bonté de me corriger. Car il faudroit estre bien malheureux pour ne pas ecouter avec respect un homme qui a tant travaillé, & avec tant d'edification, & pour ne pas rendre graces du succés de vos travaux au Seigneur nostre Dieu, qui vous a fait ce que vous estes. C'est pourquoi, si je dois estre plus disposé à apprendre de qui que ce soit ce qu'il m'est utile de ne pas ignorer, qu'à enseigner aux autres ce que je sçay, combien plus est-il juste que je sois prest de recevoir cet office de charité, de celui dont la capacité & la science ont esté un instrument entre les mains du Seigneur, pour faciliter l'étude des lettres saintes audelà de tout ce qu'on avoit fait jusques alors. ep.29.p.45.2.d.

'Baronius croit que ce fut en 415 que S. Augustin envoya Orose en Palestine,[a] & Vastel dit qu'il n'y arriva que vers l'hiver de la mesme année.[On demeure d'accord][b] qu'il y estoit, lorsque l'affaire de Pelage fut portée au Concile de Diospolis au mois de decembre 415. Mais il est certain qu'il y estoit mesme des devant le 18 de juillet,]'auquel il eut"une grande conference avec Pelage devant Jean de Jerusalem.[c] Il fut receu de Saint Jerome comme il le meritoit, & par luy mesme & par la recommandation de Saint Augustin. Bar.414.§15|415.§14. a Vast.p.236.2.d. b Aug.ge.P.c.16.p.426.2.d. Orof.apol.Bib.P.t.15.p.801.2.c. c Hier.ep.94.p.351.a.

V. S. Augustin § 254.

ARTICLE CXXXV.

Saint Jerome écrit à Ctesiphon contre les Pelagiens.

[OROSE avoit laissé S. Augustin occupé à combatre les Pelagiens.]'Il trouva S. Jerome engagé à la mesme guerre, & tellement accablé par la persecution & les medisances de ces heretiques, qu'il estoit obligé de discontinuer ses études ordinaires.'Il paroist qu'il avoit esté uni assez particulierement avec Pelage, ou avec quelques uns de ses principaux sectateurs: mais il craignit moins de deplaire aux hommes que de desobeïr à Dieu, & il ne voulut pas s'exposer à souffrir les croix & les reproches que luy eust fait sa conscience d'avoir trahi sa foy, s'il eust mieux aimé conserver une amitié humaine, que de percer par l'épée spirituelle cette superbe heresie.

Hier.ep.94.p. 351.b.

in Jer.pr.4.p. 308.a.

'Les Pelagiens de leur part, pour se venger de sa genereuse liberté, renouvellerent les anciennes accusations dont Rufin s'estoit autrefois servi, & ausquelles S. Jerome avoit répondu par divers ouvrages.'Ils blasmoient son commentaire sur l'epistre aux Ephesiens, & pretendoient que dans son livre contre Jovinien il rabaissoit trop les premiers & les seconds mariages.'Ils vouloient aussi que ce fust par jalousie qu'il s'opposoit à eux, ᵃn'ayant point d'autre crime à luy reprocher pour affoiblir l'autorité de son témoignage.

p.307.d.

pr.1.p.261.

in Pel.p.260.c| Aug.in Jul.l.2. c.10.p.186.1.c. a Aug.ut sup.

'Il demeura longtemps sans rien dire[contre eux par écrit, & à cacher par le silence la douleur[que luy causoient les maux qu'ils faisoient à l'Eglise]dans l'Orient, dans l'Occident, dans diverses isles, & nommément à Rhode & en Sicile: mais enfin les sollicitations que les Fideles ne cessoient point de luy faire, l'obligerent de leur répondre. Nous avons vu que selon le sentiment de diverses personnes, il parle déja contre eux dans la preface du 6ᵉ livre sur Ezechiel, fait apparemment en l'an 412.

Hier.in Jer.pr. 4.p.307.d.

Mais depuis cela]'un nommé Ctesiphon, qui estoit ce semble uni à quelque famille illustre & pieuse, dont Pelage tiroit sa subsistance, le pria de luy écrire quelque lettre sur le sujet de cette heresie,'& S. Jerome agrea cette proposition comme digne d'un ami.'Les Pelagiens crurent l'empescher d'y satisfaire, en le menaçant que s'il écrivoit contre eux, ils luy répondroient d'une maniere foudroyante: Mais ce fut ce qui excita davantage son zele. Car comme Pelage se tenoit extremement couvert, il estoit

Hier.ad Cte.c. 4.p.257.b.

c.1.p.250.d.

c.4.p.256.d.

415. estoit de l'avantage de l'Eglise qu'il écrivist, & qu'il exposast sa croyance d'une maniere dont il ne pust pas se dedire, [afin qu'on le connust pour ce qu'il estoit, & que l'on ne se laissast pas surprendre à ses pieges.]

&c. 'Saint Jerome répondit donc à Ctesiphon par une lettre," qui traite particulierement de ce que les Pelagiens disoient, qu'un homme pouvoit vivre sans peché, 'ce qu'il dit qu'ils avoient pris de Manichée, de Priscillien, d'Evagre, de Rufin, de Jovinien, & d'Origene. 'Il remarque qu'ils avoient ajouté depuis qu'il ne le pouvoit pas sans la grace de Dieu ; [ce qui montre que Saint Jerome n'écrivoit pas au commencement de cette heresie :] 'Et en effet il dit qu'elle estoit déja bien accrue, & qu'elle avoit trompé beaucoup de monde. 'Il y promet un plus grand ouvrage contre les mesmes heretiques, [c'est à dire] 'les trois dialogues qu'il fit assez peu aprés.[a] Il ne nomme personne dans cette piece: Il témoigne neanmoins qu'il parle proprement contre le maistre de l'erreur, [c'est à dire contre Pelage.] Du Pin, t.3.p. 389.190. Hier.ad Ctc.c. 2.p.252. c.3.p.253.a. c.4 p.256.d. p.257.a.b. in Pel.pr.p.260. a|Vast.p.240.1. a Hier.ad Ctc.c. 7.p.257.a.

'Il y fait cette protestation considerable. J'ay écrit divers petits ouvrages depuis ma jeunesse jusqu'à l'age assez avancé où je suis, & j'ay toujours pris à tasche de ne rien dire à ceux à qui j'avois à parler que ce que j'avois appris dans les instructions publiques de l'Eglise, & de suivre plutost la simplicité des Apostres, que les raisonnemens des philosophes. C'est pourquoi je défie mes adversaires d'examiner tous les livres que j'ay faits jusqu'à present : & s'ils trouvent que j'ay fait quelques fautes par mon peu de capacité, qu'ils le denoncent publiquement. Car ou ils reprendront de bonnes choses, & je repousserai [aisément] leurs calomnies, ou c'en seront qui meriteront d'estre reprises, & j'avouerai mon erreur, aimant mieux m'en corriger, que de perseverer dans de mauvais sentimens. a.

'Photius parle de cette lettre.[b] Orose la cita publiquement devant Pelage mesme," dans une assemblée que Jean de Jerusalem fit tenir le 28 de juillet 415. C'est, dit-il, ce que le bienheureux Jerome a condanné dans sa lettre à Ctesiphon qu'il a mise depuis peu au jour, luy dont l'eloquence est receue dans tout l'Occident comme la rosée dans la toison : car il a combatu plusieurs heretiques, & les a terrassez avec leurs dogmes. 'Il en cite un endroit dans son apologie. Phot.c.53.p.44. b. V.S Augustin §254. b Oros.apol.p. 801.1.d. p.803.a.



ARTICLE CXXXVI.

Dialogues de Saint Jerome contre les Pelagiens: Il explique Jeremie.

Hier. in Pel. pr. p. 160. c. 'COMME S. Jerome avoit promis dans sa lettre à Ctesiphon d'écrire plus amplement contre les Pelagiens, il fut aussitost sollicité par un grand nombre de personnes de ne pas differer davantage cet ouvrage,'& ce fut sur cela qu'il composa ses trois dialogues, où il propose, comme faisoient Platon & ses disciples, ce qui se peut dire de part & d'autre.'Et comme les Pelagiens pretendoient qu'il ne les combatoit que par jalousie, il aima mieux epargner leurs noms, & marquer les heretiques sous le nom de Critobule, & les Catholiques sous celui d'Attique, pour faire voir qu'il n'avoit point d'autre interest dans ce combat que celui de la verité & de l'Eglise, dont les ennemis avoient toujours esté les siens,'qu'il estoit ennemi de l'erreur & non de personne, & qu'il cherchoit moins à confondre qu'à corriger.'Il nomme neanmoins une fois Pelage dans le prologue.[a]Baronius & Vastel croient qu'il n'écrivit ces dialogues qu'aprés le Concile de Diospolis, & par consequent en 416. 'Jansenius au contraire croit qu'il les écrivit auparavant.'Il en raporte des raisons considerables. Mais Orose est encore plus fort pour le prouver.'Car dans la conference de Jerusalem,[tenue le 28 de juillet 415,]il dit publiquement que Saint Jerome travailloit alors à un ouvrage fait en forme de dialogue, où il combatoit Pelage.'On voit toujours par S. Prosper qu'il parle avec eloge de la personne de S. Jerome & de ses écrits contre les Pelagiens, que c'estoit vers le temps du Concile de Diospolis. 'S. Jerome y témoigne en effet que les erreurs que Pelage soutenoit alors, avoient esté condannées longtemps auparavant dans l'Afrique,'que S. Augustin avoit écrit aussi il y avoit longtemps trois livres sur ces matieres à Marcellin, tué[au plustost à la fin de 413,]'& depuis peu un quatrieme à Hilaire; outre lesquels il en composoit encore d'autres où il combatoit nommément Pelage.

'Dans l'epistre 94 que Baronius & d'autres croient avoir esté écrite lorsqu'Orose s'en retourna en Afrique, c'est à dire en 416, 'S. Jerome témoigne qu'il avoit publié depuis peu ces dialogues. [b]Il dit qu'il y avoit parlé de S. Augustin comme il meritoit:[ce qui se raporte visiblement à la fin de ces dialogues,][c]où il dit que

Marginal notes: c. | c.d. | in Jer. pr. 4. p. 307. d. | in Pel. pr. p. 250. d. | a Bar. 415. § 16 | Vast. p. 237. | Jans. h. P. l. 1. p. 9. 1. | Oros. apol. p. 801. 1. d. | Prosp. ing. l. 1. c. 2. p. 349. 2. | Hier. in Pel. l. 3. c. 1. p. 297. a. | c. 6. p. 305. d. | p. 307. | Bar. 415. § 37 | Jans. ut sup. | Hier. ep. 94. p. 351. b. | b b. | c in Pel. l. 3. c. 6. p. 307. 2.

puisque ce saint & eloquent Evesque entreprenoit d'écrire contre les Pelagiens, il croyoit pour luy, estre dechargé de ce travail, qui ne pourroit plus estre que superflu : car, dit-il, ou nous repeterions inutilement les mesmes choses, ou si nous voulions dire quelque chose de nouveau, ce genie incomparable a déja employé tout ce qui se pouvoit dire de meilleur. 'Ayant depuis obligation d'écrire contre les Pelagiens qui luy avoient répondu, il souhaite que S. Augustin le fist, le pouvant, dit-il, encore mieux faire que luy. ep.79.p.317.b.

'Saint Augustin cite l'ouvrage que Saint Jerome avoit publié sous le nom de Critobule contre Pelage : Il y remarque particulierement l'endroit où il suivoit le sentiment de Saint Cyprien, touchant la dispute de S. Pierre & de S. Paul. 'Il relevoit beaucoup cet ouvrage dans une lettre que nous avons perdue, soutenant que Pelage y estoit tout à fait accablé par l'autorité des Ecritures, sans pouvoir plus défendre le libre arbitre[en la maniere qu'il le défendoit.] 'Idace n'a pas voulu oublier dans sa chronique, que S. Jerome avoit laissé d'excellens écrits contre divers heretiques, entre autres contre les Pelagiens, dont il brisa la secte & l'auteur sur la fin de ses jours avec le marteau invincible de la verité. Aug.ep.160.p. 364.2.c. op.imp.B.l.4.c. 88.p.1181.a. Idat.p.21.2.

'Julien le Pelagien cite aussi ce dialogue; mais pour se plaindre de ce que[1] S. Jerome y cite l'Evangile des heretiques Nazaréens, & pour y pretendre trouver des blasphemes. Comme il n'en raportoit point les paroles, 'S. Augustin se contente d'y répondre ; que s'il les eust raportées, ou il auroit fait voir qu'elles n'avoient rien que de bon & d'orthodoxes, ou qu'il les auroit laissé expliquer à de plus habiles si elles estoient obscures, [comme elles le sont en effet,] ou que s'il ne les eust pas cru capables d'un bon sens, il en eust usé envers son ami comme il en usoit envers luy mesme, en avouant qu'il s'estoit trompé ; mais qu'il y a bien de la difference entre un Catholique qui se trompe en un endroit, sans que cela puisse prejudicier à la foy de l'Eglise, & un heretique qui veut établir une erreur detestable qui la soutient. Aug.B.op.imp. l.4.c.88.89.121. p.1181.f|1182.a. c|1206.b. p.1182.b|1183.e| 1207.a.

'Il est visible que ce sont les Pelagiens que S. Jerome attaque dans l'epistre 139, 'où il explique le pseaume 89 en faveur d'un Prestre nommé Cyprien. Ce Cyprien estoit un homme fort studieux, digne de l'eminence de son rang, & qui avoit part à la beatitude de ceux qui meditent jour & nuit la loy de Dieu. Saint Hier.ep.139.p. 1C4.c. a p.97.b.

1. Les passages qu'il reprend sont dans le livre 3, c.1 p.197, & dans le livre 1, c.5.p.288.d.

Jerome l'avoit connu d'abord par ses lettres, depuis ils s'estoient vus & embrassez : Et Cyprien voulant avoir quelque marque de l'erudition que tout le monde admiroit dans S. Jerome, l'avoit prié de luy composer une explication simple & claire de ce pseaume.

in Jer. pr. 2. p. 2-6. b| Noris, h. P. p. 31. a Hier. in Ez. pr. l. 14. p. 177. b| 511. a. b in Jer. pr. 1. p. 161. a. 'Le Saint avoit déja écrit à Ctesiphon contre les Pelagiens, & estoit en disposition de les combattre encore à l'avenir, lorsqu'il écrivoit le second livre de son commentaire sur Jeremie.[a] De tous les Prophetes il ne luy restoit plus que celui là à expliquer, & il avoit promis de le faire lorsqu'il auroit achevé Ezechiel.[b] Il l'adressa à Eusebe, pour qui il avoit fait le commentaire sur S. Matthieu [en 398.] Il témoigne que son dessein estoit de le faire assez court, & de n'y pas comprendre l'epistre attribuée à Jeremie avec Baruc, parceque cela n'est point dans l'hebreu.

a. 'Il s'y plaint partout des persecutions & des medisances des heretiques, & il est visible qu'il entend les Pelagiens : [mais il marque quelquefois obscurément certaines choses que je n'entends point encore.] c. 20. p. 311. c. d| pr. 5. p. 322. 323. 'Il y en a dans le 4e livre & dans le 5e, qui paroissent assez clairement se raporter à ce que nous verrons qu'il souffrit sur la fin de 416, & à la lettre écrite contre luy pr. 4. p. 307. 308. vers 418, par celui qu'il appelle Annien.] 'Cependant dans la preface du quatrieme livre, il ne se plaint encore que des medisances que les Pelagiens repandoient contre luy, [& ne parle point des violences qu'ils firent à la fin de 416 : de sorte qu'il peut avoir commencé ce livre immediatement auparavant.

p. 307. d. 'Il écrivit ce commentaire à diverses reprises, à cause du soin qu'il estoit obligé de prendre tant de son monastere, & des moines qui y estoient, que des pelerins qui y abordoient de tous costez : mais ce qui le detournoit encore davantage estoit la c. 1. p. 175. b. necessité de s'opposer à l'heresie des Pelagiens.' Il est certain, comme nous avons dit, qu'il ne fit le second livre qu'aprés avoir déja écrit contre eux, [c'est à dire au plustost vers le milieu de pr. 4. p. 307. d. 415, aprés la lettre à Ctesiphon.] 'Mais ce qu'il dit dans la preface sur le quatrieme livre, qu'il avoit esté contraint de leur répondre par les sollicitations pressantes des freres, & que neanmoins il n'avoit point encore declaré leurs noms, [semble se raporter davantage aux trois dialogues qu'il écrivit aprés cette lettre.

Les six livres que nous avons aujourd'hui sur Jeremie, ne vont que jusqu'au 33e chapitre des 52 qui composent ce Prophete.]
Cassd. inst. c. 3. 'Cassiodore dit qu'on montroit que S. Jerome en avoit fait 29,

[c'est à dire qu'en ayant fait six sur 32 chapitres, il en auroit fait 23 pour 20, qui ne sont presque que de l'histoire,]'sur laquelle S. Jerome avoit assez témoigné qu'il vouloit estre fort court,[ou au plus pour 25, en y contant les Lamentations. Ainsi si ce témoignage de Cassiodore est veritable, il y a toute apparence qu'il faut lire neuf livres au lieu de 29.]'Ce qui est certain, c'est que Cassiodore n'en avoit pu recouvrer que six ;[& comme S. Jerome entreprit cet ouvrage dans les dernieres années de sa vie, il se peut bien faire qu'il n'ait pas eu assez de vie ni assez de santé pour l'achever.]

Hier.in Jer.pr. l.2.p.261.

Cassi.inst.c.3.

'Il est visible qu'il avoit eu dessein d'expliquer les Lamentations avec le reste de Jeremie,'a& neanmoins on demeure d'accord que les trois livres que nous avons sur ce sujet parmi ses œuvres, sont plutost de Raban que de luy.

Hier.in Ez.pr. p.577.b. a Lab.scrip.t.1. p.439.440|Coc. p.141|Du Pin, p. 415.



ARTICLE CXXXVII.

Saint Jerome écrit à S. Augustin: Combat les Pelagiens, qui appuyez par Jean de Jerusalem, le dechirent par leurs calomnies.

L'AN DE JESUS CHRIST 416.

V.S.Estienne §6.

'OROSE s'en retourna cette année en Occident avec[quelques unes]des reliques de S. Estienne,"trouvées[à la fin de]l'année precedente.'Il apporta avec luy un ouvrage de Saint Jerome, où l'on tenoit, dit S. Augustin, que ce Pere parloit fort bien de la resurrection de la chair, & il le laissa à Ocean afin qu'il en prist une copie. S. Augustin écrivant quelque temps aprés à Ocean, le pria de le luy envoyer.'Baronius suppose que c'estoit un ouvrage particulier sur cette matiere, que nous n'avons plus.

Marc.chr.

Aug.ep.160.p. 564.2.c.

Bar.410.§ 42| Du Pin, p.421.

'Il croit que ce fut par Orose que S. Jerome écrivit à Saint Augustin l'epistre 94,[en quoy Jansenius & Rivius l'ont suivi. Et si ce n'est pas une chose tout à fait certaine, elle est au moins fort probable.]'Il y loue beaucoup les deux livres que Saint Augustin luy avoit envoyez, & il dit qu'il y avoit ramassé tout ce que la source des Ecritures pouvoit fournir sur ce sujet.'Mais il s'excuse d'y répondre, tant parceque le malheur du temps, [c'est à dire la persecution des Pelagiens,]ne luy en donnoit pas le loisir,'que parceque s'il se trouvoit que ses lumieres fussent differentes des siennes sur quelque point, leurs envieux & les heretiques pourroient les soupçonner de quelque mesintelli-

Bar.415.§ 37.

Hier.ep.94.p. 151.b.

b|Aug.retr.l.2. c.45.

Hier.ep.94.p. 151.b.

gence ; & qu'il croyoit qu'ils devoient mettre tout leur soin à s'unir ensemble pour arracher de l'Eglise cette heresie si pernicieuse ; & que de sa part il estoit resolu de l'aimer, de l'honorer, de le reverer, de l'admirer, de louer son esprit, & de défendre toutes ses paroles comme les siennes propres, ce qu'il venoit déja de faire dans son dialogue.

b. 'Il s'excuse de luy envoyer son edition des Septante sur la difficulté de trouver des copistes latins, & sur ce qu'une personne

Aug. ep.19.c.4. p.33.1.b. luy en avoit volé plusieurs copies.'Saint Augustin luy avoit demandé cette edition dés l'an 405.[Mais il faut qu'il l'eust encore demandée une seconde fois par quelque lettre que nous n'avons

q.l.1.c.2.t.4.p. 371.d|7.c.55.p. 140.2.d. point.]'Dans ses derniers ouvrages il cite diverses fois la version de l'hebreu.[Nous avons aussi perdu]ᵃune lettre que S. Jerome

a Hier.ep.92.p. 511.b. écrivit en ce temps-ci à Firme, qu'il avoit envoyé l'année precedente en Occident : & comme il presumoit qu'il pouvoit estre alors en Afrique, il pria S. Augustin de luy faire tenir sa lettre, si elle tomboit entre ses mains.

Bar.415.§36. 'Baronius conjecture que ce fut par modestie que Saint Jerome ne voulut pas entreprendre de traiter les difficultez que Saint

Aug.retr.l.2.c. 45. Augustin luy proposoit.[Cela ne paroist pas fondé.]'Saint Augustin aprés avoir receu la lettre de Saint Jerome, ne témoigne point en avoir cru autre chose, sinon que ce Saint n'avoit pas eu alors le loisir de luy répondre ;[d'où l'on peut tirer ce me

c.45|ep.157.p. 273.1.c. semble, qu'Orose ne fut pas longtemps en Palestine :]'Et Saint Augustin espera toujours que S. Jerome luy répondroit enfin. Ce fut dans cette esperance qu'il ne voulut point publier les livres qu'il luy avoit envoyez par Orose jusqu'à ce qu'il eust appris sa mort. Il les montroit à ceux qui les vouloient voir chez luy ; mais il ne les envoyoit pas mesme à ses meilleurs amis. [Il pouvoit bien encore en user ainsi pour suivre ce que Saint Jerome témoignoit souhaiter, qu'ils parussent unis ensemble

ep.102.p.173.2.d. en toutes choses.]'Car avant que d'avoir receu la lettre de Saint Jerome, il offre à Evode de luy en laisser tirer une copie.

Bar.416.§6. 'Orose estant de retour en Afrique, on y assembla divers Con-

Aug.ep.92.p. 160.1.b.c. ciles en 416, & entre autres celui de Mileve,'qui écrivant au Pape Innocent, luy mande qu'on avoit appris que Pelage trompoit diverses personnes à Jerusalem où il estoit ; mais qu'il en avoit beaucoup davantage, & particulierement Saint Jerome, qui ayant penetré ses sentimens avec plus de soin & de lumiere, combatoient contre luy pour la grace de J.C, & de la verité de la foy Catholique.

*V. S. Augustin §259. [*Pelage avoit comparu à la fin de l'année precedente devant 14 Evesques de Palestine assemblez à Diospolis: Et il avoit esté obligé d'y condanner luy mesme les erreurs qu'il enseignoit par ses livres & par ses disciples: Mais il avoit si bien fait par ses mensonges & ses equivoques, qu'il y avoit esté receu comme Catholique.]'Il avoit outre cela le support de Jean de Jerusalem,'qui l'aimoit beaucoup, comme dit S. Augustin, en écrivant à Jean mesme, pour l'avertir de prendre garde de ne se laisser pas surprendre par cet heresiarque, & pour luy demander les actes du Concile de Diospolis. Noris, h. P. p. 18. Aug. ep. 152. p. 147. 1. a.

[Je ne sçay si ce n'est point à cause de cela que Saint Jerome sur la fin de son commentaire sur Ezechiel, c'est à dire vers 414,] 'se sert de ces termes:'Que ceci soit remarqué par ces Evesques qui ont succombé à la fureur de la persecution des Ariens, & qui se soumettant ensuite à la vraie foy, depeur d'estre depouillez de leurs richesses & de leur autorité, (c'est ce qu'il avoit autrefois reproché à Jean de Jerusalem,) sont contens si on ne les chasse point de l'Eglise, si on leur laisse garder l'image & l'apparence de leur premiere splendeur, & si au lieu de leur faire expier dans les humiliations de la penitence les pechez qu'ils ont commis pour vivre toujours à leur aise, on leur permet, comme à des personnes saintes & sans reproche, de nous debiter du haut d'un throne des preuves ennuyeuses de leur ignorance grossiere.'Il est visible que le Pape Innocent attribua à cette affection que Jean avoit, sinon pour la doctrine, au moins pour la personne de Pelage, des excés tout à fait extraordinaires,'qui se commirent quelque temps aprés le jugement du Concile de Diospolis, comme le dit S. Augustin,[& sans doute aprés que S. Jerome eut écrit l'epistre 94, où il n'auroit pas manqué d'en parler. Hier. in Ez. 48. p. 564. a. Jansf. h. P. l. 1. p. 13. 1. c. Aug. ge. P. c. 36. p. 434. 1. c.

Mais il semble qu'avant que d'en venir à la violence ouverte, Pelage n'ait pas oublié de dechirer Saint Jerome par des écrits remplis de fiel.]'Ce Saint le marque par ces paroles: Servons-nous, dit-il, de ce témoignage contre ceux qui repandent dans le monde des lettres pleines de mensonges, de tromperies, & de parjures, afin de seduire ceux qui les ecoutent, & de ruinér la reputation des personnes simples. Car ils ne se contentent pas de cacher leur propre méchanceté, & de dire du mal de leur prochain: mais ils taschent de décrier par toute la terre ceux qu'ils ont une fois haïs, afin de semer partout leurs blasphemes [avec plus de liberté. Que s'il ne témoigne pas ici que ces écrits in Jer. 23. p. 320. a. b.

vinssent des Pelagiens, ni que ce fust contre luy, il le dit clai-
p.291.d. rement]'dans la preface du troisieme livre sur Jeremie, où il se plaint que ne songeant à autre chose qu'à expliquer les Prophetes, & à se boucher les oreilles pour ne point entendre les medisances ou les blasphemes des heretiques, le diable n'avoit pu souffrir de le laisser dans ce repos, mais l'attaquoit jour & nuit ouvertement, & en cachette, mélant le vray avec le faux, ou plutost colorant de purs mensonges par une douceur apparente, afin qu'en voyant ses paroles flateuses, on reçoive sans crainte le poison dont le cœur est plein. Il promet la paix, dit ce Saint, pour faire une plus rude guerre; il caresse pour mordre; il donne la main comme ami, pour plonger l'épée dans le sein. Il se taist ici, & il calomnie autre part; il envoie par toute la terre des livres en forme de lettres, non plus pour porter, ou pour faire venir de l'or, mais pour semer des medisances; & si nous le souffrons avec patience, afin d'imiter l'humilité de J.C, il l'attribue à foiblesse & à défiance. Il ne dit mot, mais il abboie par son dogue des Alpes, qui est grand & bien rempli, & qui se défendroit encore mieux des piez que des dents.

[Le temps auquel il semble que S. Jerome écrivoit ceci, peut porter à croire que ces écrits envenimez contre luy estoient les quatre livres du libre arbitre,"que Pelage fit peu de temps aprés V. S. August. n 5161.
le Concile de Diospolis. Neanmoins Saint Augustin qui les cite souvent pour les refuter, ne remarque point qu'il y eust d'invectives personnelles contre Saint Jerome, ni contre d'autres.]

Hier. t. 2. p. 317. c. 'S. Jerome dans son epistre 79, parle des livres qu'un Annien avoit écrits pour répondre à sa lettre à Ctesiphon. [Mais comme
a. la lettre 79 n'est écrite, comme nous croyons, qu'en 419,]'& qu'il n'avoit alors receu ces livres que depuis peu, [il est difficile de ne pas croire qu'il parle sur Jeremie de quelque autre ouvrage fait auparavant, & peutestre de quelques lettres que Jean de Jerusalem aura écrites contre luy, pour excuser les violences dont nous allons parler. Car dans les divers sens qu'on donne à cet endroit,"le meilleur est peutestre de le raporter à Jean, Ib. note 58.
dont Pelage aura esté le dogue & la langue pour dechirer Saint Jerome dans la Palestine.]



ART. CXXXVIII.



ARTICLE CXXXVIII.

Violences des Pelagiens contre S. Jerome & Ste Eustoquie: Ils s'en plaignent au Pape Innocent, qui en écrit fortement à Jean de Jerusalem.

[NOus avons dit en un mot, qu'aprés le Concile de Diospolis, les Pelagiens porterent la haine qu'ils avoient conceue contre S. Jerome jusqu'à des violences reelles.]'Aprés ce jugement donc, une troupe de perdus qu'on tenoit favoriser les mauvais desseins de Pelage, s'en alla[à Bethléem]avec une fureur & une temerité incroyable. Les serviteurs & les servantes de Dieu qui y vivoient sous la conduite de Saint Jerome, y furent battus avec une cruauté barbare. Un Diacre mesme y fut tué, les bastimens des monasteres furent brulez, & Saint Jerome n'evita la cruauté de ces impies, que par le moyen d'une forte tour ou cette insulte l'obligea de se retirer.'Eustoquie mesme & la vierge Paule sa niece se sauverent à peine toutes nues & foibles comme elles estoient, du feu & des armes qui les environnoient, & où elles avoient vu battre & tuer ceux qui leur appartenoient.

Aug.ge.P.c.36. p.434.2.c.d. | Bar.416.§32.

[Il est visible que les Evesques de Numidie auroient marqué cet evenement, s'ils l'eussent sceu,]'lorsqu'ils parloient au Pape cette année mesme du courage avec lequel S. Jerome combatoit pour la grace contre Pelage.

Aug.ep.92.p.160.1.c.

[Je ne sçay si ce ne sont point ces violences que veut marquer S. Jerome dans une de ses prefaces sur Jeremie,]'lorsqu'il dit, que quoiqu'Ananie fils d'Asar s'oppose à Jeremie, que Semeias fasse mettre le Prophete en prison, & que le Prestre Sophonie soutienne les mensonges des faux prophetes, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'emprisonner & d'enchainer[les predicateurs de]la verité; mais ils ne peuvent pas vaincre la verité, qui contente du petit nombre de ses défenseurs, ne s'epouvente point de la multitude de ses ennemis.'Il se plaint encore sur le mesme Prophete, des pontifes qui faisoient alors tuer, emprisonner, & mettre dans des cachots ceux qui n'avoient point d'autre crime que d'estre serviteurs de Dieu.

Hier.in Jer.pr. 5.p.312.313. | c.27.p.311.c.d.

'Il n'y avoit pas[ce sembloit]lieu de craindre que les Evesques de la Palestine laissassent de si grands excés sans punition,[a] & S. Augustin dans un livre qu'il écrivit en l'an 417,[b] témoigne qu'il souhaitoit qu'ils terminassent tellement cette affaire, qu'il ne

Aug.ge.P.c.36. p.434.1.d. a R.v.p.481| Vast.p.613.1.d. b Aug.p.434.2.c.

fust pas necessaire de la juger de nouveau en quelque autre endroit; mais qu'au contraire tout le monde pust louer leur juste severité, & qu'elle pust satisfaire tous les esprits extremement
Bar.416.§ 32. offensez par le bruit d'un si grand crime.'Cependant on ne voyoit point ni que Jean de Jerusalem eust eu assez de soin de prevenir ce desordre arrivé dans son eglise, ni qu'il se mist en peine de le reparer, ou seulement de consoler ceux qui avoient souffert de si mauvais traitemens; en sorte qu'ils se trouvoient exposez à retomber dans le mesme inconvenient, & dans de plus grands encore.

L'AN DE JESUS CHRIST 417.

§ 32.34. 'Ce fut ce qui obligea S. Jerome, avec Ste Eustoquie & Paule, d'adresser leurs plaintes au Pape Innocent, en usant neanmoins
§ 35| Vast.p.63'.1.b. de cette moderation, de ne charger personne en particulier.'S. Jerome luy écrivit par l'Evesque Aurele, que Baronius croit estre celui de Carthage; & Innocent se servit de la mesme voie pour luy répondre, apparemment au commencement de 417.]
Bar.416.§ 34. 'Ce Pape l'exhorta à souffrir genereusement, comme il l'avoit enseigné à tant d'autres, les persecutions qu'on luy faisoit à cause de la verité, & l'assura qu'il estoit prest d'employer toute l'autorité apostolique pour le défendre, & pour punir mesme les coupables, quand il luy aura marqué de qui il se plaint; qu'il luy donneroit des juges convenables pour cela, qu'il ne peut
§ 35. faire cependant que compatir à ses maux, 'lesquels il sentoit
§ 34. beaucoup, comme il le manda à Aurele,'& que neanmoins il en avoit déja écrit à Jean[de Jerusalem]pour l'avertir de prendre garde à son devoir.

§ 32. 'Nous avons cette lettre, où il luy parle avec une extreme force sur les plaintes de Sainte Eustoquie. Il dit qu'on ne doute pas qui avoit fait ce mal, (il entend apparemment Pelage,) quoiqu'Eustoquie ne l'eust point nommé, & que si elle avoit parlé plus clairement, il agiroit aussi avec plus de severité. Il le prie au reste de prendre garde que cela n'arrivast plus à l'avenir, de peur d'estre luy mesme responsable du mal qu'il n'auroit pas empesché.[Nous avons ces trois lettres d'Innocent dans les Conciles, & dans Baronius. Elles conviennent fort bien à l'histoire du temps. Je ne sçay si l'on pourroit former quelque difficulté sur ce qu'Innocent promet de donner des juges à Saint Jerome. Elles sont souvent difficiles à entendre, & elles sont sans doute fort corrompues.]





ARTICLE CXXXIX.

De quelques lettres de Saint Jerome.

[NOUS n'avons point les lettres que S. Jerome écrivit sur ce sujet ni à Aurele, ni à Innocent : mais il semble qu'on puisse raporter à la mesme persecution ses epistres 55 & 56.]'La premiere est adressée à Ripaire qui combatoit pour la foy Catholique: [ce qui convient fort bien à Ripaire Prestre de Gascogne, qui luy avoit autrefois écrit contre Vigilance.]'Il paroist qu'il en avoit receu des lettres'par le Diacre Alence, & qu'il luy récrivoit par la mesme voie. Hier.ep.55.t.4. p.129.b. b. p.130.c.

'Il luy mande donc qu'il aura sans doute appris par la renommée combien il avoit souffert; Qu'il avoit mieux aimé changer de lieux que de foy, & perdre de beaux bastimens & une demeure agreable, que de se souiller par la communion de ceux à qui il falloit se resoudre de ceder, s'il ne vouloit combatre tous les jours contre eux, non avec la langue[& la plume,]mais avec l'épée :'Que neanmoins J.C. avoit étendu son bras en sa faveur pour punir l'ennemi, & que Catilina avoit esté chassé de la ville [de Jerusalem] & de toute la Palestine, non par aucune puissance des hommes, mais par l'ordre unique de J.C. Qu'il estoit seulement fascheux que beaucoup des associez de sa conjuration estoient demeurez à Joppé avec Lentulus. p.129.b. b.

[Je ne sçay si par ce secours qu'il avoit receu de Dieu, il marque les lettres que le Pape Innocent avoit écrites en sa faveur, ou quelque chose de particulier que nous ignorons, ou la mort de Jean de Jerusalem.]'Car il mourut en ce temps-ci,[a]puisque Zosime dans une lettre du 21 de septembre 417,[b]témoigne que Prayle successeur de Jean avoit déja écrit à Rome. Pour Catilina, il est difficile dans toute l'histoire de S. Jerome, de l'entendre d'un autre que'de Pelage. Il faudroit voir si nous avons quelque autre marque qu'il ait quitté la Palestine, ou au moins Jerusalem, soit de luy mesme pour s'aller justifier à Rome, comme il est certain qu'il tenta de le faire par écrit; soit que Prayle qui d'abord avoit écrit pour luy, ayant depuis receu la lettre du Pape Innocent adressée à son predecesseur en faveur de Saint Jerome, & sceu combien l'Occident avoit d'aversion pour Pe- Bar.416.§16. a 417.§30. b §25.

1.

1.'M^r Du Pin l'entend de Rufin, mettant ces lettres vers l'an 400 [Mais Rufin estoit sorti tres volontairement de la Palestine des l'an 397, reconcilié avec S. Jerome.] Du Pin, t.3.p.368.

lage, & d'indignation pour le traitement qu'on avoit fait au Saint, se soit porté à abandonner cet heresiarque, & à le faire sortir de Jerusalem sur la fin de 417, qui sera ainsi le temps de

Merc.com.c.3. p.19. a Bar.418.§19. l'epistre 55.'Il est toujours certain que Prayle l'a chassé, ["soit en 417, soit aprés.]ᵃHonoré par son rescrit du dernier avril 418, suppose que Pelage estoit alors à Rome. [Mais cela est assez difficile à croire.] v. S. Augustin note 74.

Hier.ep.56.p.130.d. 'L'epistre 6 est adressée à un Aprone, qui luy avoit mandé la ruine de quelque famille illustre & pieuse, & dont il estoit ami,

ad Cte.c.4.p.257.b. mais qui avoit ce semble assisté les heretiques.'Cela a quelque raport à la fin de la lettre de Ctesiphon, où il le prie de faire connoistre la verité à une famille illustre, qui avoit esté celebre par sa vertu & sa sainteté, mais qui deshonoroit sa gloire en faisant part de ses richesses à des heretiques, & en fournissant ainsi aux

ep.56.p.130.d. ennemis de J.C. le moyen de le combatre.'S. Jerome témoigne donc à Aprone sa douleur sur ce sujet, & sur ce que ni son desir, ni le travail d'Aprone, ni l'industrie du Prestre Innocent n'avoient pu réussir jusques alors. [Cet Innocent est apparem-

t.2.p.317.a. ment]'celui qu'il dit dans l'epistre 79 avoir esté en Occident

Vit.P.n p.61.1. l'année de devant,'different d'Innocent Prestre de la montagne des Olives.

Hier.ep.56.p.130.d. 'Le Saint ne s'exprime pas davantage. On voit seulement qu'Aprone avoit un fort grand zele pour la foy, & qu'il souffroit mesme pour cela. D'où vient sans doute que S. Jerome luy conseille de quitter tout pour venir en Orient, & dans les lieux saints, où tout est paisible, dit-il. Car quoiqu'ils aient toujours le venin dans le cœur, ils n'osent pas ouvrir leur bouche pour défendre leur impieté, & ils sont seulement comme

d. les aspics qui se bouchent les oreilles pour ne rien entendre.'Il dit dans cette lettre qu'il prie Dieu de fortifier tellement son

d. zele, qu'il soit prest mesme de repandre son sang pour la foy.'Il ajoute à la fin: Nostre maison est entierement renversée pour « ce qui est des biens temporels, par la persecution des heretiques; « mais par la misericorde de J.C. elle est pleine des biens spirituels. « Car il vaut mieux n'avoir que du pain à manger que de perdre « la foy. «

Vast.p.632.1.b. 'Vastel croit que ce fut en cette année que S. Jerome écrivit l'epistre 81 à S. Augustin; & il raporte à la condannation que 1.

Du Pin, t.3.p.193. 1.'Mʳ Du Pin la met vers l'an 404, dans le temps des brouilleries avec Jean de Jerusalem, [qui n'estoit brouillé avec personne en 404. Et S. Augustin ne s'entendoit point à demi-mot avec S. Jerome sur ces brouilleries, ausquelles il ne prit jamais de part.]

le Pape avoit faite de Pelage au commencement de 417: ce que le Saint y dit d'abord.'Il y en a plusieurs qui clochant des deux costez, & qui pour avoir la teste brisée, n'en paroissent pas plus humiliez. Car ils demeurent toujours attachez à leurs premieres erreurs, quoiqu'ils ne puissent plus les debiter avec la mesme liberté.'Il croit aussi que le Saint y parle d'Innocent ou de luy mesme sous le nom de Jeremie, qu'il y marque Pelage sous le nom de Nabucodonosor, à cause qu'il apprenoit aux hommes à s'appuyer sur leurs propres forces; & que Jerusalem sont les Prelats de Palestine, qui croyoient Pelage orthodoxe,[ou plutost ceux de Jerusalem qui suivoient son heresie. Je ne sçay neanmoins si cet abatement de Pelage ne conviendroit pas mieux à l'an 418, lorsqu'il fut condanné par Zosime.]'S. Jerome y salue dans les mesmes termes S. Alype & Evode:[Ils estoient donc tous deux Evesques, & le dernier est sans doute Evode d'Uzale, qui estoit assez celebre en ce temps-ci.]'Il salue S. Augustin de la part de ses venerables filles.[Ce sont sans doute Ste Eustoquie & la jeune Paule; ce qui montre toujours que cette lettre est écrite avant la 79e.]

Hier.ep.81.p. 318.c. — Vit.P.p.632.1.c. — Hier.ep.81.p. 318.c. — c.

ARTICLE CXL.

De Jean de Jerusalem, & de Prayle son successeur.

[NOus avons marqué en passant que Jean de Jerusalem estoit mort en cette année. Il y avoit 31 an qu'il gouvernoit cette Eglise depuis l'an 386 qu'il succeda à S. Cyrille. Nous avons marqué dans l'article 65 ce qu'on pouvoit savoir de luy jusqu'à son episcopat; & nous croyons avoir mis dans la suite une bonne partie de ce que l'antiquité nous peut apprendre de ses actions."On y voit que son affection pour Origene luy a attiré Saint Epiphane & S. Jerome pour ennemis; ce qui fait la plus grande & la plus celebre partie de son histoire, mais non la plus belle.

V.§ 65-76. 80.83.

Il se fit encore un grand tort à sa reputation dans ses dernieres années par le support qu'il donna, comme on a vu, à Pelage dans le Concile de Diospolis,"& en d'autres rencontres,]'& S. Augustin se crut obligé en rendant témoignage à la pureté de sa foy, de l'avertir avec sa douceur ordinaire, qu'il se laissoit tromper par l'ennemi de la grace de J.C, & que l'amour qu'il avoit pour luy le devoit porter à procurer sa conversion.'Il paroist

V.§ 137.138. — Aug.ep.252.p. 347.2.a. — 1.a.

qu'il luy avoit déja écrit une fois: & il n'en avoit pas receu de réponse. Nous avons vu aussi comment le Pape Innocent l'avoit accusé au moins de negligence, au sujet de l'insulte qu'on avoit faite à S. Jerome & à Sainte Eustoquie l'année precedente.

[Ainsi on ne peut pas dire que son nom soit absolument sans tache. Il n'a pas neanmoins laissé d'estre honorable dans l'Eglise;]' & S. Augustin le proposoit à Petilien[vers l'an 400,]comme une des marques de la communion Catholique.[Vers le mesme temps, comme nous croyons,]' [a] Saint Paulin receut avec joie un morceau de la vraie Croix que le saint Evesque Jean luy envoya de Jerusalem par Melanie.

Aug. lit. Pet. l. 3. c. 51. c. 7. p. 108. 2. b.
a Paul. ep. 11. p. 133.

[L'année suivante]' Jean ayant écrit au Pape Anastase touchant Rufin, ce Pape qui avoit une aversion particuliere pour les Origenistes, qu'on pretend que Jean avoit soutenus, ne laissa pas de luy répondre en ces termes: Comme je suis obligé à vostre affection des louanges dont vous me comblez sans mesure, je ne puis m'empescher de relever aussi par des eloges tels que je suis capable d'en faire, l'eclat de vostre sainteté & les vertus que vous possedez dans le Seigneur. Mais vostre reputation & vostre gloire sont montées à un si haut degré, que toutes mes louanges ne peuvent egaler vostre merite. Neanmoins vos grandes qualitez m'enlevent de telle sorte que je ne cesserai point de tenter une chose dont je sçay que je ne puis m'acquiter avec succés. Vous vous louez vous mesme lorsque vous louez en moy cette tranquillité d'une ame qui est déja comme dans le ciel. Car l'honneur de vostre episcopat jette un si grand eclat dans tout l'univers, qu'il fait rejaillir jusque sur nous les rayons de la lumiere qui l'environne.

Ruf. ad An. p. 202. d.

Il merita en 404 dans l'affaire de S. Chrysostome,]' que cet illustre Saint luy écrivist une lettre, pour le remercier de la generosité avec laquelle il avoit desaprouvé ceux qui estoient les auteurs de sa condannation, & du trouble de l'Eglise, & le prier de la continuer à l'avenir.' Theodoret l'appelle un homme digne d'estime[b] & d'admiration.[c] Basile de Seleucie parlant[vers l'an 450]de la revelation du corps de Saint Estienne, dit que ce Saint se revela à Jean, qui avoit eu des sentimens saints, & qui avoit suivi la volonté de Dieu dans toutes ses actions.

Chry. ep. 88. p. 729.
Thdrt. l. 5. c. 35. p. 747. c.
b c. 37. p. 751. a.
c Comb. de Chry. p. 300.

[On a parlé sur S. Estienne de cette revelation, qui fut l'un des plus illustres monumens de l'episcopat de Jean: ce que nous en remarquons ici,]' c'est que Gamaliel mesme, au raport de l'histoire originale, y traite Jean de Saint,[d] & semble luy prophe-

Luci. de St. c. 4. 6. c. 10. p. 630. 2. c| 631. 1. c.
d c. 4. p. 630. 2. c.

tizer sa mort prochaine, en disant qu'il se hastast de leur venir ouvrir, parcequ'il falloit qu'ils fussent revelez du temps de son pontificat. [Aussi il ne paroist pas que depuis cela, il ait vécu beaucoup plus d'un an. Idace qui l'avoit vu, le traite aussi de Saint dans sa chronique sur les années 407 & 435, & dans ses fastes sur l'an 415.]'Le Pape Zosime avoit fait la mesme chose aussitost aprés sa mort. Bar.417.§ 25.

'Quelques nouveaux martyrologes le mettent au nombre des Saints le 12 de janvier, & l'ordre des Carmes qui pretend[sans fondement]l'avoir eu pour un de ses Abbez, en a fait la feste durant quelques années le siecle dernier: mais les Papes les ont empeschez de continuer.'Le Cardinal Noris, quoique fort opposé à Rufin, & à tous ceux qu'on appelloit Origenistes, ne laisse pas d'appeller Jean un Evesque illustre pour la sainteté de sa vie, & l'excellence de sa doctrine; & il assure que quoiqu'il ait toujours défendu la personne de Pelage, il n'a neanmoins jamais approuvé ses sentimens. V.ſt.p.640. Nor.h.P.p.18.2.

[Ni S. Jerome, ni Gennade, ni aucun autre ancien, ni Tritheme mesme, ne luy attribuent point d'autres écrits, que l'apologie que nous avons vu qu'il fit en 396 contre S. Epiphane & Saint Jerome. Le Pere Vastel Carme Flamand luy en donne un assez grand nombre, & je pense generalement tout ce qui est attribué à S. Chrysostome, & qu'on doute estre de luy. Il seroit fort difficile de vouloir examiner tous ces écrits en particulier.]'Ce que le P. Labbe en dit aprés Theophile Raynault, c'est que Vastel n'allegue point de preuves suffisantes de ce qu'il pretend,'& que hors l'ordre des Carmes son livre a trouvé plus d'adversaires que d'approbateurs.'D'autres le rejettent encore avec bien plus de mepris. Lab.scri.t.1.p.586. p.189. Du Pin, t.3.p.279.

'Pour ce qui est du livre de l'institution des moines adressé à Caprais moine du mont Carmel; & Bellarmin, & beaucoup d'autres le croient de quelques Latins des derniers siecles:'& le P. Labbe dit qu'il en est de ce livre comme de celui de Saint Augustin *ad fratres in Eremo*, l'un n'estant receu que par les moines Augustins, & l'autre que par les Carmes.'On pretend que c'est une compilation de fables, de visions & de resveries, & cela sur des Saints & des Prophetes. Lab.p.584. p.185. Du Pin, p.279.

'Prayle, comme nous avons vu, succeda à Jean, & écrivit à Zosime pour Pelage.'Theodoret dit qu'il possedoit effectivement la douceur marquée par son nom, selon le grec.ᵃIdace dans sa chronique, dit qu'entre Jean & Juvenal[successeur de Bar.417.§ 25. Thdrt.l.5.c.37.p.7.. a Idat.p.23.2.

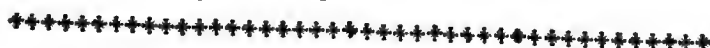
Prayle,]il y avoit eu un vieillard dont il ne savoit pas le nom,qui avoit peu duré.["Nous parlerons dans la suite d'une lettre circulaire qu'il écrivit apparemment sur les prodiges arrivez l'an 419.]'On remarque qu'il ordonna un Domnin bigame[Archevesque]de Cesarée[aprés Euloge. Nous avons vu qu'il avoit chassé des saints lieux en 417,l'heresiarque Pelage,lequel il avoit favorisé d'abord.]'Le P. Garnier dans sa preface sur Liberat dit qu'il vécut jusqu'en 424, & promet de le montrer bientost.[Je ne sçay pas où il l'a fait."Mais la chose peut estre vraie,quoiqu'il y ait aussi des raisons pour mettre sa mort dés l'an 421,ou mesme plustost. Car pour la chronique de Nicephore, & Theophane qui luy donnent 20 ans d'episcopat, c'est une chose absolument insoutenable:. & il ne faut pas mesme s'arrester à Eutyque qui ne luy en donne que douze.]

V. § 142.

Thdrt.ep.110.p. 980.c.

Liber.pr.§ 22.

V. Juvenal.



ARTICLE CXLI.

Annien Pelagien écrit contre S. Jerome: Mort de Sainte Eustoquie.

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

["PELAGE & Celeste qui avoient tenté de surprendre le Pape Zosime par leurs artifices, furent enfin reconnus pour ce qu'ils estoient, & condannez tant par ce Pape, que par l'Empereur Honoré, vers le mois d'avril ou de may de cette année. Je ne sçay si ce seroit sur cela]'que S. Jerome auroit écrit à S. Augustin la lettre 80, pour luy témoigner l'estime & l'amour tout particulier qu'il avoit pour luy, & la joie avec laquelle il voyoit la foy triompher par son moyen.[Nous en parlerons plus amplement sur l'histoire de ce Saint, à la doctrine duquel cette lettre est tres glorieuse: Et elle ne l'est guere moins à la charité & à l'humilité de S. Jerome.]Pour relever encore davantage ce Saint, il dit que tous les heretiques le detestoient. Et ils ont, ajoute-t-il, la mesme haine pour moy. Car s'ils ne peuvent pas nous oster la vie par l'épée, ils le font par le desir & la volonté.

V. S. Augustin § 181, 182.

Hier.ep.80.p. 317.b.

[Nous avons déja vu ce qu'ils avoient fait contre S. Jerome, & par la plume & par la violence ouverte; & nous avons aussi remarqué qu'ils publierent contre luy vers ce temps-ci un nouvel écrit,'par lequel ils taschoient de répondre à sa lettre[à Ctesiphon,]& à ses dialogues.'S. Jerome dit que cet écrit estoit d'un"Annien faux diacre de Celede,'ou peutestre de Celene en Campanie.ᵃC'est sans doute le mesme Annien qui a traduit en latin

ep.79.p.317.b.

a.

Merc.t.1.n.p.154.

1.

a p. 152 182, Nor. h.P.p.119.120.

NOTE 83.

latin les sept homelies de S. Chrysostome sur S. Paul, adressées au Prestre Evangele, & huit homelies du mesme Pere sur Saint Matthieu adressées à l'Evesque Oronce, à qui il témoigna vouloir aussi traduire tout le reste de cet ouvrage. Dans les prefaces de ces deux traductions cet Annien se declare ouvertement Pelagien, & Oronce est celebre entre les Evesques deposez pour le Pelagianisme.'Il est visible aussi par la maniere dont il parle à Evangele, qu'il estoit dans un rang inferieur à ce Prestre. Il estoit latin.'Le P. Garnier croit qu'on luy doit aussi attribuer la traduction de l'homelie de S. Chrysostome aux Neophytes,'& generalement toutes les anciennes traductions de ce Pere, dont on ne connoist pas l'auteur. Merc.p.152.2. p.153.1. p.155.2.

'Il estoit d'Occident:[& on voit par ce qui nous reste de luy qu'il écrivoit fort bien en latin.]'On croit que Pelage se servoit ordinairement de luy dans ses ouvrages, ce qui fait qu'Orose l'appelle son écuyer.'Comme S. Jerome semble luy attribuer ce que Pelage avoit dit dans le Concile de Diospolis, quelques uns en tirent qu'il y avoit servi d'interprete à cet heresiarque;["ce qui neanmoins est difficile à soutenir:]'Il pouvoit avoir fait l'ouvrage dont nous parlons au nom de Pelage,'qui le nourrissoit fort bien pour se parer de ses paroles, & en revétir ses blasphemes:'& il le faut dire ainsi, supposé que cet ouvrage soit le mesme que celui du libre arbitre, comme quelques uns le croient. ["Que s'il en est different, il y a apparence qu'Annien l'avoit publié sous son nom, quoique Pelage puisse y avoir eu beaucoup de part.] p.154.2. p.155.1|Nor.p.119. Noris, p.119. V. S. Augustin note 61. Merc.inP.p.382. Hier.ep.79.p.117.2. Merc.p.382.2. Ibid.

'Cet ouvrage avoit apparemment esté composé en Orient où estoit Pelage.'Il paroist neanmoins qu'il fut publié d'abord en Occident, soit qu'Annien y fust alors,[soit afin que S. Jerome n'en entendist pas sitost parler, & ne le refutast pas.]'Car Saint Augustin demandoit à S. Jerome[en 418 ou 419,]s'il ne l'avoit point encore refuté, lorsqu'il n'y avoit que peu de temps que S. Jerome l'avoit receu,[apparemment sur la fin de 418.]'Ce fut son saint frere le Prestre Eusebe qui luy envoya ses livres,[c'est à dire sans doute Eusebe de Cremone, qu'on peut juger par là avec beaucoup de vraisemblance n'estre point revenu demeurer avec S. Jerome, depuis qu'il eut quitté Bethléem en 398.] 1. 1|Nor.p.120. Hier.ep.79.p.117.2. a.

'Ce que Saint Jerome dit de ces livres, c'est que l'auteur s'y étendoit avec plaisir à fournir inutilement des paroles aux blasphemes d'un autre.'Mais hors quelques elegances de mots ramassez de divers endroits, il ne faisoit que repeter ce qui avoit a. b.

déja esté dit. Et neanmoins l'Eglise en tiroit un avantage considerable, en ce qu'il exprimoit ses blasphemes plus clairement que Pelage n'avoit fait jusques alors.

L'AN DE JESUS CHRIST 419.

a. 'Saint Jerome ayant donc receu ces écrits ne put pas y répondre pour lors, à cause de diverses maladies dont il fut attaqué, & de la mort de Sainte Eustoquie, 'que nous ne pouvons pas ce semble mettre plustost qu'en cette année, [a]puisque Pallade qui écrivoit en 419 [ou en 420,] croyoit qu'elle vivoit encore. [b]Baronius suit le mesme sentiment, fondé sur ce que S. Jerome [c]écrivit peu aprés par le Prestre Innocent venu d'Afrique, "ne doutant pas que cet Innocent ne soit celui mesme qui fut deputé par les Evesques d'Afrique à S. Cyrille, '& qui en apporta une lettre en Afrique avant le 26 de novembre.

Du Pin, t.3.p. 192. a Lausf.c.125.p. 1037.d. b Bar.419.§88.89. c Hier.p.317.a.

V. S. Augustin §195. 196.

Conc.B.t.1.p. 977.978.

Bar.28.sep.k. 'L'Eglise honore la memoire de Ste Eustoquie le 28 de septembre, [quoiqu'elle puisse bien estre morte quelques mois plustost.]

an.419.§92. 'Baronius remarque qu'elle peut avoir vécu environ 50 ans, [dont elle en passa 34 à Bethléem, 18 ou 19 avec Sainte Paule sa mere, & 15 ou 16 depuis sa mort, sur la fin desquels Dieu voulut qu'elle eust la gloire non seulement de croire en luy, mais aussi de souffrir pour luy & pour sa grace.]



ARTICLE CXLII.

Saint Jerome felicite Saint Augustin de sa victoire sur le Pelagianisme: Prodiges extraordinaires.

Hier.ep.79.p. 317.a. 'QUELQUE temps aprés la mort de Sainte Eustoquie, ou vers le temps qu'elle mourut, S. Jerome receut une lettre que S. Augustin & S. Alype luy écrivoient, apparemment par le Prestre Innocent dont nous venons de parler. Ce Prestre estoit allé l'année precedente de Palestine en Occident : mais comme il témoignoit n'avoir pas dessein d'aller en Afrique, S. Jerome ne luy avoit pas donné des lettres pour cette province ; c'est pourquoi il remercie Dieu de ce que ces Saints n'avoient point

a. eu d'égard à son silence. 'Ce que nous savons de leur lettre, c'est qu'ils s'informoient si S. Jerome avoit refuté la réponse d'Annien.

Bar.419.§89. 'Baronius croit qu'ils luy mandoient aussi la condannation des Pelagiens, [quoiqu'apparemment il la sceust déja.]

Hier.ep.79.p. 317.a.b. 'Il répondit à ces Saints par le mesme Innocent, & aprés leur avoir dit les raisons qui l'avoient empesché de répondre jusques-

alors à Annien, il ajoute que la douleur de la mort de Sainte Eustoquie luy avoit fait presque oublier ses livres, comme estant trop meprisables pour meriter une réponse; que neanmoins comme il estoit fort facile de la faire, il y employeroit quelques veilles, si Dieu luy conservoit la vie pour cela, & s'il pouvoit trouver des copistes, non pas, dit-il, pour refuter cette heresie qui est déja morte, mais pour faire voir les blasphemes & l'ignorance de cet écrivain. Il dit pourtant que S. Austin feroit encore cela mieux que luy. [Nous ne voyons pas qu'il ait fait cet ouvrage. Et Dieu l'exemta bientost de tout travail, en le mettant dans son repos.]

'Il dit dans le commencement de sa lettre, que toutes les occasions par lesquelles il pouvoit écrire à des personnes qu'il reveroit si fort, luy estoient toujours fort agreables: Dieu m'est témoin, dit-il, que si je pouvois emprunter les ailes de la colombe, il y a longtemps que l'odeur de vos vertus m'auroit fait voler vers vous pour vous embrasser. Mais j'y courrois maintenant avec encore plus d'ardeur que jamais, aprés que Dieu a fait réussir vos travaux & vos soins pour étoufer l'heresie de Celeste. Cette doctrine empestée a tellement infecté l'esprit de plusieurs qui s'en sont laissé prevenir, que quoiqu'ils se voient terrassez & condannez, ils gardent encore tout leur venin dans leur cœur; & ne pouvant faire autre chose, ils nous haïssent, parcequ'ils croient que c'est nous qui sommes causes qu'ils n'ont plus la liberté d'enseigner leur heresie. a.

'Il les salue de la part d'Albine, de Pinien, & de Melanie [la jeune,] ausquels S. Augustin avoit adressé l'an 418 deux livres contre Pelage, & de la part encore de la jeune Paule qu'il appelle leur petite-fille, privée de la compagnie d'Eustoquie sa tante. Il marque expressément qu'il écrit de Bethléem, [dont nous avons dit qu'il sembloit avoir esté contraint de sortir par la persecution des Pelagiens.]'Baronius croit que cette lettre est la derniere de toutes celles que nous avons de Saint Jerome. b. Bar.419.§89.

[Les Pelagiens eurent un défenseur bien plus illustre qu'Annien en la personne de Theodore Evesque de Mopsueste en Cilicie, alors tres celebre & tres estimé dans l'Orient.]'Il écrivit particulierement pour combatre le peché originel contre S. Jerome, à qui il donnoit le nom d'Aram, c'est à dire malediction. [Mais "ce ne fut peutestre qu'aprés la mort du Saint: Au moins on n'a point de marque que le Saint ait jamais vu cet ouvrage, que son auteur détruisit luy mesme,]'en signant dans un Concile avec les Phot.c.77.p.396. V.son titre. Merc.in P.p.95.

autres Evesques de sa province la condannation des Pelagiens.

Idat.fast. 'Les fastes d'Idace marquent en cette année 419 des prodiges & des signes extraordinaires, dont l'Evesque de Jerusalem avoit écrit une lettre publique à toutes les Eglises de la terre. [Ils n'arriverent sans doute qu'aprés que S. Jerome eut écrit sa lettre 79, puisqu'il auroit dû y en toucher quelque chose.] La chronique d'Idace nous apprend aussi, 'que les saints lieux de Jerusalem furent agitez par un tres grand tremblement de terre, & qu'il arriva encore d'autres choses portées par les écrits de l'Evesque: 1.

Philsg.n.p.484. l.12.c.8.p.168.169. [ce qu'il entend visiblement de l'Evesque de Jerusalem,]'quoique Godefroy l'ait entendu du Pape Zosime.'Philostorge parle simplement du tremblement de terre, dont il ne marque pas le lieu, p.168. & il en dit des choses qui peuvent passer pour incroyables.'Il ajoute qu'avec les tremblemens il sortit du ciel un feu qui sembloit devoir tout consumer, si Dieu par sa misericorde n'eust envoyé un grand vent qui poussa ces flammes dans la mer, où elles durerent longtemps, tenant une fort grande étendue, jusqu'à ce qu'enfin elles s'éteignirent dans les flots.

[La chronique de Marcellin porte aussi sur l'an 419, que beaucoup de villes & de bourgades furent renversées par un tremblement.] Mais voicice qu'elle ajoute: N.S.J.C, qui est toujours present partout, se manifesta dans une nuée sur la montagne des Oliviers proche de Jerusalem. Des peuples[entiers,] des nations voisines epouventées, & persuadées[de la verité de nostre foy,]par la vue & par le recit de ce prodige, furent lavez dans la fontaine sacrée du battesme: & par la permission de Dieu on vit reluire la Croix de J.C. imprimée sur les habits de tous ceux qui furent alors battizez. C'estoit apparemment ce que Tiro Prosper a voulu marquer, lorsqu'il dit que l'année d'aprés l'eclipse celebre de l'an 418, qu'il parut au ciel un signe extraordinaire & admirable.

Aug.s.19.56.p.105.3.c. [Saint Augustin parle sans doute de ces prodiges,]'lorsqu'il dit à Carthage dans un sermon; On nous raporte de l'Orient qu'il « y a eu de furieux tremblemens de terre. De grandes villes y ont « esté renversées en un moment. Les payens, les Juifs, les cate- « cumenes qui estoient à Jerusalem[ou aux environs,]en ont esté « tellement epouventez qu'ils ont demandé le battesme, & on « dit qu'il y a peutestre eu sept mille personnes de battizées. Le « signe de J.C. a paru sur les habits des Juifs battizez. Voilà ce «

1. Ell: le met sur l'an 418. Mais il la faut corriger sans doute par les fastes, & encore par la chronique de Marcellin; puisque S. Jerome n'en dit rien dans l'epistre 79.

» que des Fideles fort sinceres nous ont assuré unanimement.[On peut s'étonner de ce qu'il ne parle point de l'apparition de J.C. mesme. Peutestre n'a-t-il pas cru devoir dire publiquement une chose si difficile à croire, jusques à ce qu'il en eust des preuves capables de convaincre les plus obstinez, comme estoit la relation de l'Evesque de Jerusalem, qu'il n'avoit pas apparemment encore receue, puisqu'il ne la cite pas.

V.S.Cyrille §2. V.la persecution de Julien § 35-37. On avoit déja vu des prodiges de cette nature à Jerusalem"en l'an 351, au commencement de l'episcopat de S. Cyrille qui en écrivit à Constance,"& lorsque Julien y voulut rebastir le Temple en 363. Pour l'Evesque de Jerusalem qui écrivit ceux de cette année, Idace a cru certainement que c'estoit Jean, comme il le dit dans ses fastes: mais puisque nous sommes assurez par la lettre de Zosime que Prayle avoit succedé à Jean des l'an 417, il faut reconnoistre qu'il s'est certainement trompé en ce point. Nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'assurer si ce fut Prayle ou Juvenal son successeur. Mais il y a lieu de presumer pour Prayle, si l'on ne veut borner son episcopat à moins de deux ans.

Pour joindre par occasion à ce qui se fit à Jerusalem, & qui regarde davantage S. Jerome, ce qui se fit ailleurs vers le mesme temps, le mesme Idace remarque sur l'an 419, qu'il arriva aussi beaucoup de signes terribles à Beziers, que Paulin Evesque de cette ville les fit aussi connoistre à toute l'Eglise par une lettre circulaire qu'il en écrivit.]

Sitifis. 'La ville de"Steffe en Afrique fut encore agitée par un tremblement de terre si furieux, que tous les habitans l'abandonnerent durant environ cinq jours, & demeurerent dans les champs. On dit qu'il y eut deux mille personnes qui receurent alors le battesme.'Dieu, dit Saint Augustin, repand de tous costez la terreur de sa justice, afin de ne trouver pesonne sur qui il soit obligé de l'exercer. e. f.



ARTICLE CXLIII.

Mort de S. Jerome: D'Eusebe de Cremone, & de Philippe ses disciples.

L'AN DE JESUS CHRIST 420.

[C'EST en cette année que S. Prosper marque la mort de S. Jerome le 30 de septembre, auquel l'Eglise en faisoit la feste des le temps de Bede & d'Usuard, comme on le voit dans leurs martyrologes:]'& elle est marquée de mesme dans les plus Florent.p.887. 888.

Sacr.n.p.181. anciens.'On voit dans un exemplaire du Sacramentaire de Saint Gregoire, qu'outre cette feste,"on en avoit déja fait une premiere. *repetita solemnitate.* Marcellin dans sa chronique nous assure qu'il mourut à Bethléem, & qu'il y fut enterré.[C'est tout ce que nous trouvons de la mort de ce grand Saint. Car il ne seroit pas raisonnable de méler à des choses que nous avons tasché de tirer des témoins les plus authentiques, des narrations fabuleuses, dont la fausseté est si universellement reconnue, qu'il n'est pas besoin de l'examiner.]'On peut voir ce qu'en dit Baronius.[Nous remarquerons donc seulement]'qu'un auteur assez ancien dit qu'il vécut assez longtemps sans avoir que tres peu de voix, & dans une si grande foiblesse, qu'il estoit obligé de se soulever avec une corde pour se pouvoir lever de son lit, afin de prendre en cet état mesme tout le soin qu'il pouvoit de son monastere.

Bar.420.§ 45-49. Anal.t.4.p.192.

[Ce que nous pourrions ajouter ici, ce seroient les eloges que les hommes les plus illustres ont donnez à S.Jerome comme à l'envi l'un de l'autre. Mais il y aura sans doute d'autres personnes plus capables que nous qui entreprendront ce travail, & qui y joindront l'idée de son esprit & de sa vertu, tirée de ses propres ouvrages. Au moins les Benedictins qui nous preparent une nouvelle edition de ses ouvrages, ne manqueront pas d'y mettre à la teste un recueil de tout ce qu'on a dit de luy, avec plus d'exactitude que nous ne saurions faire, & d'en raporter les passages tout au long, au lieu que nous ne pourrions que les marquer en peu de mots.]

9.may, a|P.de N.l.4.c.145.p. 813. a Voy.de P.p. 419.

'Le martyrologe Romain marque le 9 de may une translation du corps de S.Jerome"à Rome. Baronius ne témoigne pas que cela ait d'autre autorité que Pierre des Noels.ª On continue jusques aujourd'hui à honorer à Bethléem le lieu où l'on croit qu'il a esté enterré. &c.

Boll.5.mars, p. 380.2.

'On pretend qu'Eusebe de Cremone fut établi aprés S.Jerome pour gouverner le monastere de Bethléem;[mais cela n'est point fondé. Nous avons parlé plusieurs fois de cet Eusebe, & nous avons vu qu'il estoit avec S.Jerome en 394,]qu'il retourna en Italie au commencement de 398,'& qu'il y estoit encore en 401.[Nous ne trouvons pas s'il retourna depuis auprés de Saint Jerome. Car le Saint dans le commentaire sur Jeremie qu'il luy adressa à la fin de sa vie, ne marque point qu'il fust avec luy.'Au contraire nous avons vu qu'en 418[ou 419,]le Prestre Eusebe luy envoya les écrits d'Annien,[qui semblent faits en Occident.]

Hier.in Ruf.l.2. c.7.p.223.b. ep.79.p.317.2.

Boll.15.mars, p. 369.§ 2.

'Neanmoins on pretend que son tombeau se voit encore au-

jourd'hui à Bethléem assez pres de celui de S. Jerome, & qu'il y est honoré comme un Saint.'La ville de Cremone, & d'autres encore l'honorent aussi de la mesme maniere, & son nom se trouve dans quelques nouveaux martyrologes le 14 aoust, le 19 d'octobre, & le 5 de mars. On en a"une grande vie, mais qui n'a esté faite qu'en ce siecle par Ferrarius chanoine de Cremone, 'qui luy attribue ce que Gennade dit qu'un Eusebe avoit écrit du mystere de la Croix, & de la constance que les Apostres, & principalement S. Pierre, avoient acquise par la vertu de la Croix. Il le place parmi ceux qui ont écrit vers l'an 400.'C'est tout ce que nous en savons.

s 13.

Note 84.

p. 374. c | Genn. c. 34.

Du Pin, t. 3. p. 502.

[Mais Gennade qui ne dit point que cet Eusebe fust Prestre ni disciple de S. Jerome,]'n'oublie point de donner l'une & l'autre qualité à un nommé Philippe, qui avoit fait des commentaires sur Job en un style simple, & il dit mesme que c'estoit un excellent disciple de nostre Saint. Gennade dit qu'il en avoit aussi vu des lettres familieres,"pleines d'esprit, & qui estoient fortes pour porter à aimer la pauvreté, & à souffrir la douleur avec patience. Il mourut sous l'empire de Marcien & d'Avite, c'est à dire en 405 ou 406. ["Le commentaire sur Job que nous avons dans S. Jerome, & qui est cité par Bede sous le nom de Philippe, est apparemment celui dont parle Gennade.]'On l'a plus entier dans Bede, où il est divisé en trois livres, & adressé à un Nectaire, qui pouvoit estre un Evesque de ce temps là.

Genn. c. 62.

valde salsas.

Note 85.

Bed. t. 4. p. 601.

****

ARTICLE CXLIV.

Du martyrologe, & de quelques autres écrits attribuez à Saint Jerome.

[NOus ne faisons point ici le catalogue des écrits de Saint Jerome, n'y en ayant peutestre aucun de ceux qui sont veritablement de luy, dont nous n'ayons parlé dans la suite de ces memoires, selon le temps auquel il les a écrits. Nous n'avons neanmoins rien dit de l'epistre 14ᵉ à Celancie, qui n'est point du tout indigne de S. Jerome:"& elle peut estre aussi ancienne que luy. Mais la gravité de son air toujours egal & serieux,]'fait juger qu'elle ne peut estre ni de Saint Jerome, [ni de S. Paulin,] à qui on l'attribue aussi.'La lettre 40ᵉ qui n'est qu'un compliment d'amitié à S. Augustin, est visiblement d'un autre que de S. Jerome, [dont elle n'a point l'air, non plus que celui de Saint

V. S. Paulin 5

Du Pin, t. 3. p. 347.

p. 58.

Hier.l.1.p.212.d. Augustin,]'quoiqu'elle s'en eloigne moins que de S. Jerome. Elle est plutost écrite en Afrique qu'en Palestine.

Aug.h.8.p.27.1. 'Saint Augustin souhaitoit beaucoup de trouver un écrit qu'il avoit oui dire qu'il avoit fait sur les heresies:[c'est toute la lumiere que nous en avons, & qui ne suffit pas mesme pour assurer que Saint Jerome ait fait ce livre.] Car beaucoup de manuscrits ajoutent dans S. Augustin, qu'un homme tres digne de foy, & qui recherchoit avec grand soin les ouvrages de Saint Jerome, assuroit qu'il n'en avoit fait aucun sur les heresies, & que ce bruit ne venoit que d'un inconnu qui ne savoit ce qu'il disoit. [On a neanmoins un catalogue des heresies [1] imprimé sous le nom de S. Jerome; mais tous les habiles reconnoissent qu'il n'est point de luy.

Pour les autres ouvrages attribuez à ce Saint, il me semble que l'on convient assez, que [2] tous ceux qu'Erasme a mis à part dans son 4e tome, comme n'estant pas de Saint Jerome, ne sont
Anal.t.1.p.332. 331. pas effectivement de luy.]'Le B. Guigue General des Chartreux en rejette une partie dans une lettre, où il dit qu'il avoit rassemblé en un volume tout ce qu'il avoit pu trouver des epistres de Saint Jerome, en les purgeant selon la lumiere que Dieu luy avoit donnée, des mensonges[qu'on y avoit mélez,]& en ostant celles que la difference du style & des sentimens, ou l'autorité
Hier.t.4 p.318. c|319.2. des anciens, luy avoient fait juger n'estre pas de luy.'Pour l'epistre à Ocean, où il est parlé de Sainte Thecle & de Saint
Bar.47.§ 10|Du Pin, p.412. Martin, il est difficile de croire que Baronius l'eust lue,'lorsqu'il s'est plaint de ce qu'on la mettoit au rang des écrits supposez.

Casd.inst.c.2.p. 'Ainsi il suffira de remarquer que Cassiodore luy attribue une lettre à [3] Abondance, où il expliquoit trois questions fort difficiles, sur la mort de celui qui avoit tué Saül, sur celle de Joab,
pf.pr.p.2.2. & sur celle de Semeï.'Il cite une parole du Saint sur l'Ecriture,
Cas.inst.c.1.p. 226.2. sans marquer de quel ouvrage elle est tirée.'Il paroist avoir eu des questions sur tout l'ancien & le nouveau Testament, qui
c.9.p.232.2|Anal. t.4.p.191. portoient le nom de S. Jerome,'& une explication de l'Apocalypse qui en developoit les obscuritez.
a Casd.inst.c.8. p.231. [a] Il cite encore de petites notes fort courtes sur les epistres de S. Paul, que quelques uns
Hier.t.9.p.265. disoient estre de S. Jerome. [Nous en avons déja parlé,]'aussibien que du commentaire sur Saint Paul que nous avons dans Saint

1. Donné par le P. Claude Menard aprés l'ouvrage imparfait de S. Augustin.

2. On peut voir ce qu'en dit Mr Du Pin, *t.1.p.426-432.*

3. On lit ainsi dans l'edition des Benedictins, *t.2.p.540.2*, au lieu d'Antius qui est dans celle de 1588, *p.226.2.*

Jerome;

v. S. Augustin § 214. Jerome ;["mais qui'est plus digne de Pelage que d'un Pere de l'Eglise.]

'Cassiodore cite de luy un commentaire sur S. Marc. Je ne voy point que ce qu'il en cite[a] soit en aucune maniere dans celui que l'on luy attribue aujourd'hui ,[& dont il ne faut pas avoir lu beaucoup pour voir qu'il est tres eloigné de Saint Jerome.]'On assure que l'auteur ne savoit ni hebreu ni grec, & il ne parloit pas fort bien latin.[Celui mesme qu'a vu Cassiodore peut paroistre suspect,]'puisque Victor d'Antioche dit qu'il n'en avoit trouvé aucun. Mais on ne sçait pas quand il a écrit, & il estoit grec.'Cassiodore avoit des explications sur tous les Evangelistes qu'il croyoit estre de Saint Jerome, outre le commentaire sur S. Matthieu.'Tritheme en parle aussibien que du commentaire sur l'Apocalypse. Il y ajoute un livre sur les Actes, & sept sur les Epistres canoniques,'que nous n'avons point non plus, & qui ne peuvent pas passer pour fort assurez[sur la foy d'un auteur si peu ancien. S. Jean de Damas a voulu sans doute marquer nostre Saint,]'lorsqu'il cite Jerome Prestre de Jerusalem.[Je ne croy pas neanmoins qu'on trouve dans ses œuvres ce qu'il en cite sur l'adoration de la Croix.

Cas.ps.pr.c.1.p.1.1. | a Hier.t.9.p.89.d. | Du Pin,t.3.p.413. | t.4.p.174. | Casd.inst.c.7.p.511.1. | Trit.p.13.1. | Du Pin,t.3.p.412. | Jo.Dam.l.3.p.518.f.

Usuard met à la teste de son martyrologe une lettre des saints Evesques Chromace & Heliodore, par laquelle ils prient Saint Jerome au nom d'un Concile de toute l'Italie, de leur envoyer les festes de tous les Martyrs tirées des archives d'Eusebe de Cesarée, afin d'en faire memoire à la Messe selon les jours qu'ils seroient morts. S. Jerome selon sa réponse qu'Usuard raporte aussi, fit ce qu'ils demandoient, ne mettant neanmoins que les principaux Martyrs.

Cassiodore semble marquer cette lettre,]'lorsqu'il recommande le livre des actes des Martyrs de toute la terre, qui se trouvoient dans la lettre de S. Jerome envoyée à Chromace & à Heliodore.'On croit que Saint Gregoire l'a eue, & l'a receue comme vraie.'Walfrid la marque encore plus clairement que Cassiodore mesme.[Mais Baronius montre evidemment au commencement de son martyrologe, que cette lettre & celle qu'on attribue à Saint Chromace sont des pieces supposées, quoiqu'on puisse répondre à quelques unes de ses raisons, le style seul de ces lettres suffit pour les faire rejetter.]'Bollandus avoue aussi qu'il ne se peut pas persuader qu'elles soient vraies.

Casd.inst.c.32.p.547.1. | Eus.n.p.316.2. | Boll.jan.t.1.p.45.1. | 2.

'Bede ne parle pas si expressément de ces lettres, mais seulement d'un martyrologe qui portoit le nom & une preface de S. 1.

Jerome, quoiqu'on croie, dit-il, qu'Eusebe en est l'auteur, & Saint Jerome l'interprete: & autrepart il cite le martyrologe qui portoit le nom d'Eusebe & de Saint Jerome.

p.46.1. 'Bollandus en a trouvé un écrit, comme il croit, l'an 728, par un Laurent disciple de S. Villebrord qui vivoit encore; & ce Flor.p.5'. Laurent l'appelle le Martyrologe de S. Jerome.'Florentinius en a trouvé deux autres copies à Luque, qu'il croit écrites vers le Spicil.t.4.p.617| pr.p.14. a t.13.p.13. XI. ou XII. siecle.'Le P. D. Luc d'Acheri l'a fait aussi imprimer sur un manuscrit de l'abbaye de Corbie d'environ 600 ans:ᵃ & il paroist qu'on en trouve encore d'autres exemplaires.[Il est partout attribué à S. Jerome, & porte en teste les deux lettres qu'on lit dans Usuard.

D. Luc, Florentinius, & Bollandus, croient tous que c'est le plus ancien martyrologe que nous ayons, & qui ait peutestre Gr.l.7.ep.29.p. 771.a. jamais esté fait, & celui mesme]'que l'on avoit à Rome du temps de S. Gregoire, où l'on trouvoit seulement le nom, le lieu, & le jour de la mort d'un fort grand nombre de Martyrs.[Il estoit sans doute alors commun dans l'Occident;]& Saint Gregoire Eus.n.p.316.1.b. croyoit qu'il pouvoit estre aussi à Alexandrie.'Mʳ Valois qui en a fait une dissertation, est du mesme sentiment que les autres. c. 'Il juge que S. Gregoire y avoit les mesmes fausses lettres qu'on y voit encore aujourd'hui, & croyoit sur cela qu'il venoit originairement d'Eusebe.

[Nous ne savons point que personne tienne aujourd'hui qu'il 1. Boll.jan.t.1.p. 48.1. vienne d'Eusebe, ni de S. Jerome.]'Bollandus croit qu'il peut avoir esté fait par quelque Ecclesiastique de Rome, dont le nom sera perdu, & qu'on l'aura attribué dans la suite à S. Jerome, comme à celui qui estoit le plus capable de cet ouvrage.[Mʳ Valois ne s'attache point à dire qu'il soit d'un Ecclesiastique de Rome, de quoy on ne voit pas qu'on puisse avoir de fondement, sinon peutestre qu'on pouvoit avoir plus aisément à Rome commerce partout, pour savoir les Saints qui estoient honorez dans Eus.n.p.316.1.b. les differentes Eglises.]'Il se contente donc de dire que c'est un Florent.p.32.a. b. inconnu, mais qui vivoit assez peu aprés Saint Jerome,'puisqu'il n'a point mis tant d'illustres martyrs que la persecution des Vandales a couronnez dans l'Afrique au V. siecle.[L'autorité de Cassiodore nous paroistroit bien plus considerable, pour croire que c'est un fruit des études infatigables de ce Saint mesme, si nous n'avions pas encore les mesmes lettres, sur lesquelles Cassiodore paroist l'avoir cru, & qui portent avec elles

1. Florentinius nous paroist le dire, *p.27.a*, & le combatre, *p.27.c.2*.

les preuves de leur fausseté, quoiqu'aprés tout je ne sçay si le genie vif & ardent de Saint Jerome estoit bien propre pour un travail qui ne demande que de la patience & de l'exactitude sans aucun feu.]

'Il est certain que si Saint Jerome est le premier auteur de ce martyrologe, d'autres l'ont augmenté depuis, puisqu'on y trouve Sainte Genevieve, Saint Simeon Stylite, & divers autres qui sont bien posterieurs à Saint Jerome, avec Saint Jerome mesme, '& il faut encore qu'on ait changé la grammaire, puisque le latin est étrangement barbare. Je ne sçay s'il seroit aisé d'attribuer tout à fait le dernier aux copistes. Car pour le premier, cela ne seroit pas incroyable. Et il est certain que ce martyrologe a encore esté amplifié depuis Saint Gregoire, particulierement des Saints de France. Nous ne laissons pas de le citer ordinairement sous le nom de Saint Jerome, parceque nous n'en trouvons pas d'autre à luy donner. Mais c'est en marquant souvent, & en supposant toujours que nous ne le regardons point comme un veritable ouvrage de ce Pere.] Boll.jan.t.1.p.46.1.1. p.47.1.

1. 'On luy attribue de mesme un ancien[1] Sacramentaire ou lectionnaire qu'on intitule *Comes*, & à la teste duquel on met aussi une preface, dont Florentinius trouve que le style a plus de raport aux fausses lettres dont nous venons de parler, qu'à ses veritables ouvrages: [Et certainement elle ne fut jamais de luy.] 'Ainsi quoiqu'on le crust auteur de cet ouvrage dans le IX. siecle, & que beaucoup de personnes le croient aussi aujourd'hui, presumant qu'il l'a fait par ordre du Pape Damase pour regler les Epistres & les Evangiles qui se devoient lire à la Messe dans l'Eglise Romaine; plusieurs autres soutiennent que ce lectionnaire n'est point de luy: [& sans examiner s'il y a des raisons particulieres qui empeschent de le luy attribuer, il suffit que des écrivains du IX. siecle ne sont pas assez anciens pour nous assurer de ce fait.] Florent.p.16.c| Spic.t.13.p.253. Bona,lit.l.2.c.6.p.361.364.

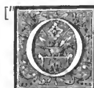
'On trouve de mesme dans un manuscrit de Luque, ancien de 800 ans, la vieille histoire des Papes qu'on appelle le Pontifical, attribuée à Saint Jerome par des lettres de luy à Damase, & de Damase à luy, comme s'il falloit, dit Florentinius, qu'il eust composé ou rétabli toutes les collections de ce qui regarde l'Eglise. [Tout ce qu'on pretend qu'il a fait avant 393, & qu'on ne trouve point dans le catalogue qu'il a fait de ses ouvrages, donne un grand sujet de s'en défier.] Florent.p.17.2.

1. 'Il est imprimé dans le 2e tome des Liturgies. On pretend qu'il y en a des manuscrits beaucoup plus amples. Bona,p.363.

Anal.t.4.p.191. 'Il semble qu'on luy ait attribué autrefois de grands écrits contre Celse, Porphyre, & Julien l'apostat.[Mais des ouvrages de cette importance auroient esté marquez & par luy mesme, & par les auteurs de son temps.]



PERSECUTION
DE L'EGLISE DE PERSE, SOUS VARARANE V.



['ON a vu dans le IV. siecle l'Eglise de Perse eprouvée par une persecution longue & cruelle sous le Roy Sapor. Isdegerde qui succeda à Sapor aprés quelques autres"en l'an 399, devint tellement favorable aux Chrétiens, par l'estime qu'il conceut"pour Saint Maruthas Evesque de Martyrople en Mesopotamie,]'qu'on écrit qu'aprés avoir vu les miracles de ce Saint,[& les fourberies des Mages,]il sembloit estre pres d'embrasser luy mesme le Christianisme. Socrate paroist mesme avoir cru que la mort seule l'en empescha:'& il soutient au moins qu'il ne persecuta jamais les Chrétiens.'Mais Theodoret,[dont l'evesché estoit assez proche de la Perse,] assure qu'il commença une grande persecution contre l'Eglise, 'qui fut continuée par Vararane son fils.[a]Et la vie originale de S. Euthyme dit que la persecution commença sur la fin du regne d'Isdegerde.'La chronique de Marcellin en parle sur l'an 420, ["auquel il faut mettre la mort d'Isdegerde. Ainsi elle peut avoir commencé en 419.]'Theodoret dans son histoire ecclesiastique [écrite vers l'an 450,]dit qu'il y avoit déja trente ans qu'elle duroit.

V. S. Simeon de Pers.
V. Arcade § 15.
V. S. Chrysostome § 106, 107.
Socr.l.7.c.8.p. 345.d.
c.18.p.355.b.
Thdrt.l.5.c.38. p.751.b.
p.752.a.
a Anal.g.p.19.
Marc.p.19.
V. Theodose II. § 11.
Thdrt.l.5.c.38. p.751.d.

'Ce qui y donna occasion fut le zele un peu inconsideré d'un Evesque, d'ailleurs orné de toutes les vertus, nommé Audas ou Abdas.'Nicephore croit que c'est celui mesme qui est appellé dans Socrate Anlda ou Ablaat,[b]& qui peu de temps auparavant s'estant joint avec Saint Maruthas, avoit delivré le fils du Roy Isdegerde par ses jeûnes & par ses prieres, d'un demon qui le

d.
Nphr.l.14.c.18. 19.p.474.a.c| Socr.n.p.84.'.1.
b Socr.l.7.c.8.p. 345.d.

tourmentoit. [Ce merite qu'il s'estoit acquis auprés du Roy luy fit peutestre croire que l'on ne trouveroit point à redire à tout ce qu'il feroit.] 'Ainsi il abatit un Pyrée, c'est à dire un des temples que les Perses avoient basti pour rendre au feu des honneurs divins. Le Roy en ayant esté averti par les Mages, envoya querir Abdas. D'abord il le reprit doucement de ce qu'il avoit fait, & luy ordonna de rebastir le temple qu'il avoit abatu. Abdas refusa d'obeïr, & declara qu'il n'en feroit rien. Le Roy le menaça de faire renverser toutes les eglises des Chrétiens : & il executa ses menaces. Car aprés avoir fait mourir ce saint Evesque, il fit renverser les eglises. Thdrt.l.5.c.38.p. 751.c.

'Pour moy, dit Theodoret, j'avoue que la demolition du Pyrée estoit tout à fait hors de saison. Quand S. Paul vint à Athenes, il n'y renversa aucun des autels qu'il vit si reverez dans cette ville livrée aux superstitions de l'idolatrie. Il se contenta d'y decouvrir l'erreur & d'y prescher la verité. Mais je ne puis qu'admirer & louer la generosité d'Abdas, qui aima mieux mourir que de relever le Pyrée aprés l'avoir renversé : & je ne voy point de couronnes qu'elle ne merite. En effet, elever un temple en l'honneur du feu, est ce me semble la mesme chose que de l'adorer. [Ce jugement d'un des plus grands hommes qu'ait eu l'Orient, est entierement conforme à celui que Saint Ambroise a porté d'une action toute semblable.] 'Aussi il a esté suivi par l'Eglise ; & tant les Latins que les Grecs honorent S. Audas au rang des Martyrs. 'Les Grecs en font la feste le 31 de mars avec tous les autres qui ont souffert dans la mesme persecution. 'On l'a mis le 16 de may dans le martyrologe Romain, qui joint avec luy sept Prestres, neuf Diacres, & sept vierges, de quoy on ne marque point le fondement. 'Bollandus croit que Baronius a confondu S. Abdas martyrizé sous Isdegerde, avec un autre Evesque de mesme nom martyrizé sous Sapor, dont les Grecs font le 16 de may, & à qui ils donnent bien des compagnons. e. Bar.16.may,e. Men.p.178. Bar.16.may,c. Boll.16.may, p. 574.571.

'La persecution estant ouverte de la sorte sous Isdegerde, ne cessa pas aussitost. Les Mages qui attribuoient la divinité aux elemens, [& qui estoient les prestres & les philosophes de la Perse,] travaillerent comme des tourbillons de vents à entretenir & à augmenter le feu qu'ils avoient allumé : & ces flammes estoient assez ardentes pour consumer tout ce qu'il y avoit de Christianisme dans la Perse, [si Dieu n'en eust temperé l'ardeur par sa puissance en faveur des foibles, & ne les eust vaincues dans les Thdrt.l.5.c.38.p. 751.752.

forts par une charité encore plus ardente dont il embrasoit leurs cœurs.]'Le bruit de cette tempeste se repandit jusques en Afrique, comme on le voit par S. Augustin. [Il est difficile aussi de croire que ce ne soit pas]'celle que marque l'auteur Africain du livre des Promesses, quoiqu'il la mette sous Arcade.ᵃSocrate la décrit fort bien en peu de mots, lorsqu'il dit qu'on y persecuta les Chrétiens avec beaucoup de violence, & qu'on leur y fit souffrir les supplices & les differentes tortures de la Perse.

Aug.civ.l.18.c.52.p.239.2.d. Prosp.pro.l.3.c.34.p.146. a Socr.l.7.c.18.p.355.b.

'Theodoret parlant aux défenseurs du paganisme : Apprenez, leur dit-il, quels excés les Perses ont commis de nos jours. Quels genres de supplices n'ont-ils pas inventez pour tourmenter les Chrétiens ? On en a écorché de tout vifs. On a coupé les mains & les piez à quelques uns. On a coupé à d'autres les oreilles & le nez. On en a lié de la maniere du monde la plus douloureuse; & on les jettoit dans des basses fosses enduites de ciment avec de gros rats qui les devoroient. Et neanmoins si ces barbares ont pu par des tourmens si cruels tuer les corps des Chrétiens & les mettre en pieces, ils n'ont pu leur oster le thresor de la foy.'Il ajoute ensuite que les loix des Perses ordonnoient de laisser les corps des morts exposez aux bestes & aux oiseaux ; mais que ceux qui croyoient en J.C. meprisoient ces ordonnances, & mettoient les morts dans la terre sans craindre l'horreur des supplices qu'on leur faisoit endurer, parcequ'ils craignoient davantage le jugement de J.C, & que la vue des [biens & des maux] eternels, leur faisoit mepriser toutes les choses presentes.

Thdrt.gr.aff.l.9.t.4.p.614.b.c. d.

[Mais il parle plus amplement de cette persecution dans son histoire, & c'est là où nous trouvons les plus beaux monumens que l'antiquité nous en fournisse.]'Il n'est pas aisé, dit-il, de representer les nouveaux genres de supplices que les Perses inventerent pour tourmenter les Chrétiens. Il y en eut dont ils écorcherent les mains, & d'autres dont ils écorcherent le dos. Ils arracherent à quelques uns la peau du visage depuis le front jusqu'au menton. On en environnoit d'autres de roseaux brisez en deux, qu'on serroit étroitement avec des liens, & qu'on retiroit ensuite avec force, ce qui leur dechiroit tout le corps, & leur causoit des douleurs extremes. On fit des fosses, [comme on vient de dire,] où aprés y avoir amassé quantité de rats & de souris, on y enferma des Chrétiens à qui on avoit lié les piez & les mains, afin qu'ils ne pussent chasser & eloigner d'eux ces bestes, qui pressées de la faim devoroient ces saints Martyrs par un long & cruel supplice. L'ennemi des hommes & de la verité

hist.l.5.c.38.p.752.a.b.c.

fit trouver encore plusieurs autres manieres plus cruelles de tourmenter les défenseurs de la religion. Mais il n'y eut point de cruauté qui pust ebranler leur constance. Ils accouroient eux mesmes pour se presenter aux persecuteurs, desirant de souffrir une mort qui leur acqueroit l'immortalité.

'Il raporte ensuite l'histoire des trois Saints qui souffrirent durant cette persecution, afin que leur courage fasse juger de celui des autres.'Le premier est Saint Hormisdas, dont l'Eglise latine fait la feste le 8 d'aoust,'& la greque le 31 de mars.ªC'estoit une personne illustre parmi les Perses, fils d'un Gouverneur de province, & Aquemenide, dit Theodoret;'ce qui signifie seulement, selon Ferrarius, qu'il estoit d'une partie la plus fertile de la Perse appellée l'Aquemenie.[Mais il est assez visible que Theodoret veut marquer par là quelque titre particulier de noblesse.] c. Bar.8.aug.e. M n.p.1-8.' ª Thdrt.p.751.e. Baudr.p.

'Le Roy ayant appris qu'il estoit Chrétien, le fit venir, & luy » commanda de renoncer à son Sauveur. Vous m'ordonnez des » choses, répondit le Saint, qui ne sont ni justes en soy, ni avan- » tageuses à vous-mesmes: Quiconque sera capable de m priser » & de meconnoistre Dieu, qui est le souverain maistre de tout le » monde, sera bien plutost prest à mepriser & à trahir le Roy, qui » n'est qu'un homme sujet à la mort[comme les autres.] si c'est » donc un crime digne du dernier supplice que de vous refuser » l'obeïssance qui vous est due, c'est un crime bien plus punissable » de renoncer au createur de l'univers. Le Roy au lieu d'admirer comme il devoit la sagesse de cette réponse, osta à Hormisdas sa charge & son bien, & le reduisit à conduire les chameaux de l'armée. Quelques jours aprés, regardant par la fenestre de sa chambre, il vit cet homme d'une naissance illustre vétu de méchans habits, couvert de poussiere, & tout brulé du soleil: & l'ayant envoyé querir, il luy fit mettre une tunique de lin. Alors croyant qu'il seroit un peu adouci, tant par ce bon traitement, » que par les peines qu'il avoit endurées, il luy dit: Ne soyez plus » si opiniatre, & renoncez enfin au fils du charpentier. Hormisdas transporté de zele dechira en presence du Roy la tunique qu'il » luy avoit donnée, & luy dit: Si vous croyez que j'abandonnerai » la pieté pour cela, gardez vostre present avec vostre impieté. Le Roy ayant vu cette action genereuse le fit chasser du palais tout nud comme il estoit.'Les Grecs ajoutent qu'il le condanna en mesme temps à la mort.[Theodoret n'en dit rien, & ne marque pas non plus s'il consomma depuis son martyre. Mais quand d.p.751.a.b. Men.31.mars,p. 179.

il ne seroit pas mort dans les tourmens, l'Eglise auroit toujours raison de l'honorer, comme elle fait, entre les martyrs.

Theodoret raporte ensuite l'histoire de Saint Suene, qui pour Thdrt.p.753.b.c. estre plus courte n'en est pas moins admirable.]'Isdegerde, dit-il, voyant que Suene homme riche, & qui avoit mille esclaves, refusoit de luy obeïr, & de renoncer à son createur, luy demanda lequel de tous ses esclaves estoit le plus méchant. L'ayant appris, il donna à celui là le commandement de toute la maison de Suene, qu'il obligea d'obeïr[comme les autres]à cet esclave. Il luy fit aussi epouser la femme de Suene, qu'il esperoit par là decourager & faire changer de sentiment. Mais son esperance fut vaine, parceque la foy de Suene estoit établie sur la pierre. [Je ne trouve point qu'on l'honore en particulier. Mais il est Men.p.278. compris]'dans la feste generale que les Grecs font le 31 de mars des martyrs qui ont souffert dans cette persecution.

[Le Diacre Benjamin est le troisieme dont parle Theodoret: mais comme son martyre ne fut consommé au plustost qu'à la fin de la troisieme année de la persecution, nous attendrons à en parler dans la suite.]

Socr.l.7.c.18.p. 355.b. a Anal.g p.20. 'Les Chrétiens de Perse se voyant persecutez avec tant de violence, se retiroient sur les terres des Romains:ᵃMais les Mages qui eussent voulu les avoir tous entre les mains,[afin de tuer leur ame & leur corps,]mettoient de tous costez des gardes sur les chemins pour les empescher de sortir de Perse: & ils employoient à cela les Princes Sarrazins qui obeïssoient à cet empire. Aspebete l'un de ces princes ne put voir sans horreur, quoiqu'il fust payen, l'inhumanité avec laquelle ces Mages traitoient les Chrétiens: de sorte qu'au lieu d'arrester ceux qui fuyoient, il les aidoit mesme à se retirer.

p.20. [Cette humanité fut la cause de son salut.]'Car ayant sceu que l'on en avoit fait des plaintes à Isdegerde, & redoutant la cruauté de ce prince, il se retira luy mesme sur les terres des Romains avec toutes ses richesses, & toute sa famille. Il fut receu par Anatole alors General des troupes dans l'Orient, qui luy donna mesme le gouvernement des Sarrazins soumis aux Romains p.20-24. dans l'Arabie.'Aspebete avoit alors un fils nommé Terebon "affligé d'une grande maladie, dont ayant esté gueri miraculeusement par les prieres de Saint Euthyme abbé, qui fleurissoit &c. alors dans la Palestine, toute cette famille se fit Chrétienne. p.29.54. Aspebete fut nommé Pierre au battesme:'& il fut depuis fait Evesque des Sarrazins sous le nom d'Evesque de Paremboles[ou du

du Camp.]'Il assista en cette qualité au premier Concile d'Ephese[en 431. Il estoit mort avant l'an 449,]ᵃauquel Auxolaüs son successeur assista au second Concile d'Ephese. p.4:|Conc.t.3. p.474.a|640.a. a Anal.g.p.54| Conc.t.4.p.117.

ᵇLes Chrétiens de Perse qui s'estoient sauvez des mains des persecuteurs, furent jusques à Constantinople, où l'Evesque Attique les receut fort bien, leur donnant tout le secours & la protection qu'il pouvoit. Il parla en leur faveur au jeune Theodose qui regnoit alors. Et comme il se rencontra que les &c. Romains avoient "divers sujets de plainte contre les Perses, Theodose entreprit la guerre contre eux, plutost que de leur V. Theodose II.§13. rendre les Chrétiens qu'ils avoient envoyé redemander.["La guerre se fit certainement en 421, lorsque Vararane V. regnoit déja. Dieu y donna divers avantages aux Romains,]'qui crurent les devoir au sang des Martyrs de Perse,[& aux prieres des Confesseurs: de sorte que Vararane accorda la paix en 422,]'& la persecution cessa ainsi dans la Perse avec la guerre, selon Socrate. 'Mais Theodoret qui la fait durer trente ans,[nous oblige de dire qu'elle recommença peu de temps aprés, quoique peutestre avec moins de violence. Et il est d'autant plus croyable en cela, que la ville de Cyr dont il estoit Evesque est plus proche de la Perse.]'Il avoit dans un village de son diocese nommé Citte, les corps de quelques uns des martyrs qui avoient combatu dans la Perse; & l'on y en celebroit tous les ans la feste.'Il écrit mesme V.Theodoret§16. à des Evesques"de l'Armenie Persienne, pour les exhorter de faire dans cette persecution ce que leur charge demandoit d'eux:[ce qui marque assez qu'il avoit acquis beaucoup d'autorité dans l'Eglise, & que c'estoit longtemps aprés l'an 423, auquel il fut fait Evesque estant encore fort jeune.]'Aussi Saint Augustin parlant de cette persecution vers l'an 425, dit qu'il ne sçait si elle ne duroit point encore. c. b Socr.l.7.c.18. p.355. c.20.p.359.b. c. Thdrt.l.5.c.38. p.751.d. v.P.c.24.p.872. c. ep.77.78.p.944. 947. Aug civ.l 18.c. 52.p.239.2.d.

[Il est au moins impossible de soutenir qu'elle n'ait duré que V. S.Sidoine§33. deux ans,"comme il le faudroit dire en s'arrestant entierement à Socrate,]'puisque S. Abraham y fut retenu cinq ans en prison, & dans les fers, qui ne le serroient guere, dit S. Sidoine, parcequ'on ne luy donnoit presque pas à manger. Il sortit de la prison, 'soit par la conduite d'un Ange, comme S. Gregoire de Tours lapsus. dit dans sa vie,[soit par quelque adresse, comme"les termes de S. Sidoine le semblent marquer,]'& s'en vint demeurer à Clermont en Auvergne, où il gouverna un monastere. Sid.l.7.ep.17.p. 208. Gr.T.v.P.c.3.p. 862. Sid.p.208.209.

[Le martyre de S. Benjamin dura aussi trois ans entiers. Voici comment Theodoret le raporte.]'C'estoit un Diacre[fort zelé Thdrt.l.5.c.38. p.751.754.

pour la propagation de la foy.]C'est pourquoi le Roy de Perse le fit arrester, & mettre en prison. Deux ans aprés sa détention, un ambassadeur des Romains qui estoit venu pour d'autres raisons, ayant esté informé de l'état de ce Diacre, supplia le Roy de le mettre en liberté. Le Roy consentit de l'y mettre, pourvu qu'il promist de n'instruire aucun Mage dans la religion Chrétienne. L'ambassadeur répondit pour Benjamin qu'il satisferoit à cet ordre, & voulut luy persuader de le faire. Mais ce genereux Diacre ayant entendu cette proposition, s'écria : Je ne puis me « dispenser de communiquer la lumiere que j'ay receue : & j'ay « appris de l'Evangile quel supplice meritent ceux qui cachent « en terre les talens que Dieu leur a donnez. Le Roy qui ignoroit « cette réponse de Benjamin, ordonna qu'on le fist sortir de prison. Quand ce Diacre se vit en liberté, il continua à chercher comme auparavant ceux qui estoient ensevelis dans les tenebres de l'ignorance, & à les éclairer des lumieres de la verité. Un an aprés le Roy informé de la conduite de Benjamin, se le fit amener, & luy commanda de renoncer au Dieu qu'il adoroit. Benjamin luy demanda quel supplice meriteroit un de ses sujets qui se soustrairoit à sa domination pour se soumettre à un autre. Il meriteroit la mort, répondit le Roy, & je le punirois du dernier supplice : A quoy Benjamin repartit avec une merveilleuse sagesse : De quel supplice est donc digne une creature qui abandonne son Createur, pour faire un dieu d'une autre creature, & pour luy rendre un souverain culte qui n'est dû qu'au Createur? Le Roy irrité de cette réponse, luy fit enfoncer vingt pointes de roseaux sous les ongles de ses piez & de ses mains. Mais remarquant qu'il se moquoit de ce supplice, il luy fit enfoncer plusieurs fois un roseau pointu dans les parties naturelles, ce qui luy causa des douleurs inexprimables. Il le fit ensuite empaler, & ce supplice consomma le martyre de ce genereux défenseur de la foy. Les Grecs & les Latins font la memoire de ce Saint le 31 de mars.

Boll.31.mars, p. 906.907.

[Nicephore insere le martyre de S. Jacque dans la suite de ce qu'il tire de Theodoret, mais sans le citer.]'Il faisoit profession de la religion Chrétienne. Mais l'amitié qu'il y avoit entre Isdegerde & luy la luy avoit fait abandonner. Les remontrances de sa mere & de sa femme le firent revenir à la foy de J.C. Isdegerde irrité de ce changement luy fit souffrir des tourmens horribles & inouis. Car il luy fit couper tous les articles & les jointures des piez & des mains, & ensuite les jambes & les bras;

Nphr.l.14.c.20. p.478.b.c.

en sorte que son corps n'estoit plus qu'un tronc sur lequel estoit sa teste, qu'il luy fit enfin couper.

[Nous voudrions que cette histoire qui est celebre, eust un meilleur auteur que Nicephore.]'Nous en avons des actes dans Surius, qui font faire au Saint une priere particuliere à chaque membre qu'on luy coupoit.[J'ay peur que ce ne soit une chose faite à plaisir, & que ces actes n'aient esté faits purement sur ce qu'en dit Nicephore.]'Le surnom d'Intercis ou Decoupé qu'ils luy donnent, comme luy estant déja attribué par l'usage,[n'est pas une marque d'antiquité.]Ce qu'ils font dire à sa femme qu'elle ne demeureroit plus jamais avec luy, puisqu'il avoit renoncé J. C,[est extraordinaire, mais n'est pas ce me semble une marque de fausseté.]'Ils supposent que ce Saint se reconnut aussitost aprés sa chute, & qu'il souffrit fort peu aprés.[Que si cela est veritable, il faut mettre son martyre sous Isdegerde des l'an 420 au plustard.]'Les Grecs & le martyrologe Romain font la feste de ce Saint le 27 de novembre.

Sur.27.nov.p.628.
p.627.§1.
p.624.
Bar.27.nov.

'Il faut raporter à ce temps-ci ou à la persecution de Cosroés au VII. siecle, le martyre de S. Claudien moine de Perse vers Nisibe, que les Grecs celebrent dans leurs Ménées le 5e d'avril. Ce qu'ils disent de son martyre est digne de la barbarie des Perses.'Ils font toute la mesme histoire d'un S. Bate qu'ils honorent le premier jour de may.[Il y a bien de l'apparence que ce Saint originaire des pays qui separoient les Perses d'avec les Romains, estoit appellé Bathas par les Perses, & Claudien par les Romains.]

Boll.5.apr.p.400.b.d.
1.may, p.46.

'Theodoret aprés avoir raporté le martyre de S. Benjamin, dit que les Perses commirent une infinité d'autres cruautez semblables. Et il ne faut pas s'étonner, ajoute-t-il, que Dieu tolere quelque temps leurs cruautez impies, puisqu'il a toleré celles des Romains[durant 300 ans,]aprés lesquels il a couronné de gloire ses serviteurs, & couvert d'ignominie ceux qui les ont persecutez. Il a predit & que son Eglise seroit attaquée[par des ennemis redoutables,]&.qu'elle demeureroit invincible. L'experience nous apprend que la guerre nous est plus avantageuse que la paix. Le repos nous rend lasches & timides: La persecution nous donne du courage, & nous fait mepriser toutes les choses presentes, comme passageres & perissables.

Thdrt.l.7.c.38.
p.754.b.c.

[Vararane s'en alla comparoistre des l'an 439 ou 440, devant celui dont il avoit persecuté si cruellement le nom & les serviteurs, ou plutost les propres membres. Mais Isdegerde II.]'son p.752.a.

fils ne fût pas moins l'heritier de sa haine contre la vraie religion, que de sa couronne. [Nous savons donc que la persecution continuoit encore vers 450, mais nous ne savons point quand elle finit.]



THEODORE,

SOLITAIRE DE LA MONTAGNE DE PHERMÉ.

Vit.P.l.5.c.7.§ 5.p.585.1.
c.10.§14.p.598.2.



'HISTOIRE des Peres des deserts parle assez souvent de Theodore de Phermé, qui avoit porté 70 ans au moins l'habit de solitaire, 'partie en Sceté, [où Saint Macaire d'Egypte avoit habité le premier en l'an 330 au plustost,] & partie sur la montagne de Phermé, 'qui est entre Sceté & Nitrie. [a]On remarque qu'il surpassoit en trois choses la pluspart des solitaires, savoir pour ne rien posseder, pour vivre dans une extreme abstinence, & pour fuir les hommes. [b]Il semble qu'il avoit vécu quelque temps sans manger de pain. [c]Il avoit trois bons livres, dans la lecture desquels il profitoit beaucoup; & les freres qui les luy empruntoient quelquefois, en estoient aussi fort edifiez. Il vint neanmoins une fois trouver S. Macaire [d'Egypte] pour savoir ce qu'il en feroit: Et ayant appris de ce saint vieillard que l'usage qu'il en faisoit estoit bon, mais qu'il estoit encore meilleur de ne rien posseder dutout, il vendit ses livres, & en donna l'argent aux pauvres.

Lauf.c.23.p.936. c|Soz.l.6.c.29.p. 685.b.
a Vit.P.l.5.c.1.§ 7.p.562.1.
b c.8.§76.p.592.2.
c c.6.§6.p.582| Cotel.g.t.1.p. 413.a.

Vit.P.l.5.c.8.p. 592.1|Cotel.g.t. 1.p.363.a.

'On disoit de luy & de S. Arsene, qu'ils haïssoient sur toutes choses la gloire & l'estime des hommes; & c'estoit pour cela qu'Arsene "venoit rarement audevant des autres, & que Theodore n'y venoit qu'avec une extreme peine, & comme à la pointe de l'épée. 'Il fuyoit les hommes, non par aucun mepris qu'il eust pour eux: [d]& il mettoit mesme [une grande partie de] la vertu à ne mepriser [personne;] [e]mais parcequ'il avoit experimenté quelle estoit la douceur de la cellule [& du silence;] & il craignoit, disoit-il, que le pretexte de la compassion & de la civilité ne l'empeschast d'estre un vray moine.

" venire.

Cotel.g.t.1.p. 455.a.
d p.454.c.
e p.455.a.

p.456.

'Un frere l'ayant un jour prié de luy apprendre à faire des

corbeilles, il luy dit qu'il n'avoit qu'à luy laisser les feuilles de palmier qu'il avoit apportées pour cela, & à revenir le lendemain au matin. Il dispofa cependant tout ce qu'il falloit pour l'ouvrage de ce frere; & quand il fut revenu il luy fit la premiere tresse, luy montra comment il falloit continuer, & puis le laissa travailler seul, se retirant de son costé en son particulier pour demeurer en silence. Quand le temps fut venu, il fit manger le frere & le renvoya. Le jour d'aprés le frere revint encore; mais Theodore luy dit de reporter son ouvrage, & de se retirer, puisque[ne venant plus par necessité,]sa visite ne luy estoit qu'un sujet de tentation & de peine.

[Il portoit cet amour de la solitude jusqu'à un point qu'il seroit utile à peu de personnes d'imiter.]'Un Abbé Joseph estant malade, l'envoya prier au milieu de la semaine de le venir voir avant qu'il mourust: Il s'en excusa, & luy fit dire que s'il estoit encore en vie le samedi,[où il sortoit apparemment pour aller à l'eglise,]il iroit le voir, & sinon qu'ils se verroient dans l'autre monde. p.455.

[On voit encore son amour pour le silence, & son mepris pour la gloire des hommes,]'dans ce qu'un solitaire raportoit, que l'estant allé voir un soir, un Comte qui y estoit arrivé aussi en mesme temps, Theodore luy alla ouvrir à moitié deshabillé, & dans un état tres mal seant; l'autre solitaire vouloit luy racommoder un peu son habit, & il ne le voulut pas mesme souffrir. Le Comte l'entretint quelque temps, & se retira: aprés quoy l'autre solitaire témoignant la peine qu'il avoit de cette rencontre, capable de scandalizer une personne qui venoit pour s'edifier, Theodore luy répondit: Est-ce que nous sommes encore esclaves des hommes? J'ay fait ce que j'ay dû: s'en scandalize ou s'en edifie qui voudra. Je parle à ceux qui viennent en l'état où je me trouve. Et la regle qu'il donnoit à son disciple, estoit de dire naïvement, & sans autre civilité, ce qu'il faisoit à ceux qui le demandoient, qu'il dormoit quand il dormoit, qu'il mangeoit quand il mangeoit. p.459.

[La crainte de profaner la parole de Dieu, estoit encore un des sujets qui luy faisoient aimer la solitude & le silence.]'Un solitaire l'estant une fois venu trouver, & l'ayant prié durant trois jours de luy dire quelque chose, il n'en put tirer un seul mot. Ainsi s'en estant retourné fort triste, le disciple du saint vieillard luy dit: D'où vient, mon Pere, que vous ne luy avez pas dit une seule parole? Il luy répondit: Je n'avois garde, mon fils, p.452.a|Vit.P.l. 5.c.8.§ 6.p.592.

parcequ'il trafique de discours, & ne cherche des instructions que pour les redire ensuite à d'autres, & en tirer vanité.

Cotel.p.453.b. 'Un autre s'entretenant avec luy sur des vertus qu'il ne pratiquoit pas encore, il luy dit : Vous n'avez point encore trouvé de vaisseau, & avant que de vous embarquer vous voilà déja arrivé au port.

[Il n'excella pas seulement dans ce que nous venons de dire ;] p.457|Vit.P.l.5. c.7.§ 6.p.585. 'mais il obtint encore de Dieu la grace d'estre delivré de la crainte & de la timidité. Un frere qui le savoit, luy dit un jour: Mais mon pere, si vous entendiez tout d'un coup le bruit de quelque edifice qui tomberoit par terre, n'auriez-vous point peur ? Non, luy dit-il, quand le ciel viendroit à tomber, Theodore n'a point de peur.

Cotel.p.459.c. 'Trois voleurs estant entrez une fois dans sa cellule, & deux le tenant pendant que le troisieme ramassoit tout ce qu'il y trouvoit, [il les laissa faire sans s'étonner,] jusqu'à ce qu'il vit qu'ils prenoient aussi"la tunique de lin dont il se servoit pour aller à l'eglise & à la communion. Il leur dit de la laisser ; & comme ils ne laissoient pas de la prendre, il se secoua un peu, & jetta par terre les deux qui le tenoient. Il ne laissa pas de leur dire de faire quatre parts de son petit meuble, d'en prendre trois, & de luy en laisser une: & sa tunique ne manqua pas de tomber dans celle qui luy demeura. λιβ τὴν συναξιν.

p.490. 'Isaac disciple"de Crone le fut aussi quelque temps de Theodore de Phermé, & il protestoit que ni l'un ni l'autre ne luy avoit jamais rien ordonné [de ce qu'il pouvoit faire luy mesme.] Theodore, disoit-il, dressoit la table sans rien dire, & aprés cela il me prioit encore de venir manger. Je luy disois: Mon Pere, « je suis venu auprés de vous pour m'instruire sous vostre condui- « te, & vous ne me faites rien faire. Et le vieillard ne répondoit « rien. Isaac s'en plaignit aux anciens, qui en vinrent parler à Theodore, & il leur répondit: Suis-je un superieur de monastere « pour commander aux autres. Je n'ay rien à luy dire : Il peut, s'il « veut, faire ce qu'il me voit faire. Depuis cela Isaac avoit soin de « le prevenir, & quand il le voyoit pres à faire quelque chose, il se hastoit de la faire le premier. V.Crone.

p.456.c. 'Un vendeur d'oignons vint à la cellule de Theodore: le disciple du Saint en prit quelques uns, & Theodore luy ayant dit de donner du blé au marchand, Isaac au lieu de prendre du meilleur blé en donna du moindre. Theodore l'en reprit par un regard grave & severe, dont il fut tellement effrayé, qu'il laissa tomber

un pot qu'il tenoit, & le cassa. Il se jetta aussitost à terre pour
» luy demander pardon. Theodore luy dit: C'est moy qui ay fait
» la faute, & non vous, de vous avoir dit[de faire ce que je de-
» vois faire moy mesme.] Il alla aussitost prendre de son meilleur
blé pour en donner au marchand, & luy rendit encore ce semble
ses oignons.

'Un frere luy demanda s'il ne feroit pas bien de ne point manger de pain durant quelque temps, Theodore luy répondit que oui, & qu'il l'avoit pratiqué luy mesme. Ce frere ajouta qu'il » alloit donc faire moudre quelques pois-chiches. Mais le Saint » luy dit: S'il faut que vous sortiez, [& qu'on sache ce que vous » faites,] mangez du pain. p.451.a.

'Un des anciens luy estant venu dire avec étonnement qu'un » certain solitaire estoit retourné dans le monde; Ne vous en » étonnez pas, luy dit Theodore: car ce qui est veritablement » étonnant, c'est que quelqu'un puisse echaper aux attaques & » aux ruses de nostre ennemi. b.

'On raporte de luy cette parole considerable; Qu'un homme qui est fermement établi dans l'esprit de penitence, n'a pas besoin d'estre lié par aucune loy. p.455.c.

'On remarque que dans le temps qu'il estoit à Sceté, il lia trois demons"à la porte de sa cellule, & puis leur accorda par grace de s'en aller. p.458.b.c.

&c.

'Il disoit que quand une personne, dont nous estions amis, estoit tombée dans la fornication, nous devions luy donner la main, & faire nostre possible pour le relever; mais que s'il estoit tombé dans quelque erreur contre la foy, & qu'il ne voulust pas s'en corriger aprés les premieres remontrances, il falloit l'abandonner promtement, & rompre toute amitié avec luy, depeur qu'en nous amusant à le vouloir retirer de ce gouffre, il ne nous y entrainast nous mesmes. p.454.b| Vit.P.l.5.c.10.§ 23.p.598.a.

[Sa vertu]'le fit ordonner Diacre de Sceté: mais au lieu d'accepter cette fonction, il s'enfuit en divers endroits. Les Peres eurent toujours soin de le chercher, & de le ramener, en l'exhortant de s'acquiter de son ministere: mais ils ne purent jamais l'y faire resoudre, dautant qu'ayant prié Dieu de luy faire connoistre sa volonté sur ce sujet, il avoit vu une colonne de feu qui alloit depuis la terre jusqu'au ciel, & on luy avoit dit: Si tu peux estre tel que cette colonne, va & exerce le ministere du diaconat. On le pria d'assister au moins à l'autel, & d'y tenir le calice: mais il le refusa encore, & on n'osa pas l'en presser, depeur qu'il n'abandonnast Sceté. Cotel.p.457.b| Vit.P.l.5.c.15.§ 21.p.623|l.7.c.39.§ 1.p.679.

Cotel.g.t.1.p. 438. 'Il fut obligé de le quitter quelque temps aprés, lorsque ce desert fut desolé,[& ravagé par les Maziques"vers l'an 395. Il se retira à Phermé, où il demeura ce semble jusqu'à sa mort,[& sans doute durant beaucoup d'années, puisqu'il en a retenu le surnom: cela s'accorde fort bien avec ce qu'on marque,]'qu'il a porté 70 ans au moins l'habit monastique, & avec ce que nous avons vu qu'on le comparoit avec S. Arsene, comme estant contemporains,[quoique Saint Arsene ne se soit retiré à Sceté que beaucoup depuis luy, & vers l'an 390. V.S.Moyse le voleur. p.451.a.

p.453.c|499.a. Ce fut depuis sa sortie de Sceté,]'qu'ayant esté voir"l'Abbé Jean eunuque de naissance, qui estoit encore jeune, & Jean se plaignant de ce qu'eux autres ne pouvoient s'acquiter qu'avec beaucoup de peine"de l'office & des autres choses qui regardent Dieu, au lieu que Theodore & les autres anciens n'y trouvoient que de la facilité & de la joie; C'est, luy répondit Theodore, « parceque nous avons fait nostre capital de l'œuvre de Dieu, & « nostre accessoire de ce qui regarde les besoins de nostre corps. « p.455.c. 'Lorsque j'estois à Sceté, l'œuvre de nostre ame estoit proprement nostre œuvre, & les ouvrages des mains n'estoient que « comme une œuvre de surcroist que nous faisions en passant: « p.454.a. 'Maintenant au contraire, nous ne nous occupons à l'œuvre de « a. nostre ame que comme en passant.'Et comme on luy demandoit « ce que c'estoit que l'œuvre de l'ame, & l'œuvre des mains. Tout « ce que nous faisons, dit-il, pour obeïr à l'ordre de Dieu, passe « pour estre l'œuvre de l'ame; mais ce que nous faisons pour « nostre utilité, & nostre commodité propre, est reputé pour un « ouvrage de nos mains. Ainsi quand nous aimons mieux ce que « nous faisons pour nostre avantage ou nostre satisfaction propre, « que d'aller visiter un malade, ou rendre quelque assistance à « nos freres, nous quittons l'œuvre de Dieu & de l'ame pour « l'œuvre des mains, & le principal pour l'accessoire. « NOTE 1. τὰ ἔργα τὰ ϑεῖα.

p.455. [Il faut raporter aux dernieres années de Theodore de Phermé ce que nous trouvons,]'qu'un anacorete des Cellules qui avoit peine à souffrir sa solitude, l'estant venu consulter, il luy conseilla de se mettre avec d'autres, & de se soumettre avec humilité au joug de l'obeïssance. Il le fit, & revint quelque temps aprés avouer à Theodore qu'il ne trouvoit point encore de repos en cet état. Le Saint luy dit sur cela: Si vous ne vous trouvez bien, « ni seul, ni en compagnie, pourquoi avez-vous embrassé l'état « monastique? Mais quelle a esté vostre vue en quittant le monde? « A-ce esté pour vivre à vostre aise, ou pour vous sauver par la « mortification «

» mortification & par la peine ? Et combien y a-t-il que vous por-
» tez l'habit de moine ? Il y a huit ans, répondit-il.'Et moy, p.452.
» repartit Theodore, il y en a 70, ſans que durant tout ce temps
» j'aye eu un ſeul jour de repos.'Mais nous ſommes en un temps p.455.a.
» où beaucoup veulent ſe donner du repos, ſans attendre que
» Dieu le leur donne.

'Nous trouvons encore d'autres paroles du meſme Theodore p.452.c|455.a|456.a|457.a|458.c. de Phermé dans les vies des Peres, que nous n'avons pas cru neceſſaire de remarquer.

'Eſtant devenu extremement vieux, il tomba malade à Phermé, p.458.a.b. où [les freres] luy apportoient diverſes choſes pour ſa nourriture. [Il recevoit tout pour ne leur pas faire de peine;] mais ce que l'un luy avoit apporté, il le donnoit à celui qui venoit aprés: & quand l'heure du repas eſtoit venue, il prenoit ce qui ſe rencontroit alors dans ſa cellule.

[Dans le temps que Theodore, dont nous avons parlé juſques NOTE 2. ici, ſe ſanctifioit dans Sceté,]'un ["autre] Theodore ſe rendoit Caſn.coll.6.c.1.p.389. celebre dans les cellules. Car Caſſien qui eut avec luy ſa VI. Conference, l'appelle un Saint tout à fait eminent dans la vie active.'On croit que c'eſt le meſme Abbé Theodore[a] que Caſſien n.p.123.391. témoigne avoir vu [en Egypte,] & qu'il loue comme un homme a inſ.l.5.c.33.p.123. d'une grande ſainteté, extremement habile, non ſeulement dans tout ce qui regarde la ſcience de la pratique, mais encore pour entendre l'Ecriture. Il n'avoit point acquis ſa ſcience par la lecture & par l'étude des belles lettres du monde, mais uniquement par la pureté de ſon cœur. Car il entendoit & prononçoit à peine quelques mots de la langue greque. Ce ſaint homme cherchant une fois l'éclairciſſement d'une queſtion tres difficile, demeura en prieres ſept jours & ſept nuits ſans diſcontinuer, juſqu'à ce que Dieu luy en euſt enfin accordé l'intelligence.

'Lorſque quelques ſolitaires luy témoignoient un jour eſtre c.34.p.123. étonnez de cette grande lumiere qu'il avoit, & qu'ils luy demandoient l'explication de quelques paſſages de l'Ecriture, il leur dit qu'un Religieux qui deſiroit penetrer dans le ſens de l'Ecriture ſainte, ne devoit point conſumer ſon eſprit à lire les commentaires; mais qu'il devoit pluſtoſt employer tout ſon ſoin à ſe purifier des vices de la chair, parceque quand le voile des paſſions aura eſté levé de deſſus les yeux de l'eſprit, ils commenceront à contempler d'eux meſmes, & comme naturellement les merveilles renfermées dans l'Ecriture, ſans avoir beſoin de l'aide des commentaires: de meſme que les yeux du corps quand

ils sont sains, n'ont besoin d'aucun secours étranger pour voir. Et « assurément, ajouta-t-il, tant de contrarietez & tant d'erreurs « que nous voyons dans les commentateurs de l'Ecriture, ne « viennent que de ce que la plusspart se hastent d'interpreter ces « livres divins, avant que d'avoir travaillé à purifier leur ame, & « l'impureté de leur cœur les empesche de bien comprendre la « lumiere de la verité, & les jette dans des sentimens contraires à « la foy, & opposez les uns aux autres. «

c.35.p.126. 'Cassien raporte encore, que lorsqu'il commençoit à s'exercer dans la vie des anacoretes, ce Theodore le vint une fois surprendre dans sa cellule durant la nuit pour voir ce qu'il y faisoit, par une curiosité que l'amour de Pere qu'il avoit pour luy luy inspiroit. Cassien s'estoit couché sur sa natte aussitost aprés avoir achevé l'office du soir, pour se reposer un peu. Theodore le trouvant donc en cet état, jetta un profond soupir, & l'appellant par son nom; Mon frere Jean, luy dit-il, combien y a-t-il de « saintes ames, qui à l'heure que je vous parle, s'entretiennent « avec Dieu, qui l'embrassent étroitement, & qui le retiennent « en elles mesmes! Et cependant vous vous privez d'un si grand « bonheur en vous laissant aller au sommeil! «

Vit.P.l.5.c.7.§ 7. p.585.|c.11.§ 11. p.609. a n.p.642.1| Cotel.g.t.1.p. 810.a. b Cotel.g.t.1.p. 501.b.c. c p.461.

'Il y a encore dans les Vies des Peres un Theodore surnommé "du Neuvieme d'Alexandrie, [a]parcequ'il demeuroit[non]dans le neuvieme quartier, [b]mais à neuf mille de cette ville du costé de l'Occident, sur le bord de la mer. [c]On en raporte cette parole, que si Dieu nous imputoit les negligences où nous tombons dans le temps de la priere, & les distractions inevitables que nous souffrons en chantant des pseaumes, nous ne pourrions pas estre sauvez. 'Il avoit demeuré dans le desert estant plus jeune: & un jour qu'il estoit allé à un four pour y faire "son pain, il s'y rencontra un frere qui vouloit aussi en faire pour luy, mais qui avoit besoin de quelqu'un pour l'aider. Theodore quitta donc son pain pour faire celui de ce frere, & ensuite de deux autres encore qui vinrent consecutivement pour la mesme chose, & il attendit toujours à faire le sien, jusqu'à ce qu'il ne vint plus personne qu'il pust servir.

de Nono, ou Ennato.

p.460.b.c.

[illegible]

c. 'On dit de luy & de Luce qui demeuroit aussi au Neuvieme, qu'ils passerent 50 ans à tromper, s'il faut ainsi dire, la tentation qu'ils avoient de sortir de leur demeure. Car tous les ans à la fin de l'été, ils se disoient l'un à l'autre, Quand cet hiver sera fini, nous sortirons, & aprés l'hiver ils disoient: Nous nous en irons aprés l'été. Et par cet artifice ils vécurent toujours sans sortir, en disant continuellement qu'ils sortiroient.

'Ce Luce ayant receu une fois chez luy quelques moines[de » la secte]des Euchites ou Prians, il leur dit : A quel ouvrage des » mains vous occupez-vous, mes freres ? Nous ne travaillons à » aucun ouvrage des mains, répondirent-ils, mais selon ce que » nous enseigne l'Apostre, nous prions sans cesse.[C'estoit la maxime de ces "heretiques nez en Orient vers le temps de Valens ; & c'est pour cela qu'on leur avoit donné le nom d'Euchites, Massaliens, ou Messaliens.] Luce[voyant leur illusion,]leur dit: » Et ne mangez-vous point ? Oui nous mangeons. Et qui prie alors » pour vous ? A cela ils ne sceurent que répondre. Il ajouta, Ne » dormez-vous point ? Oui, nous dormons: Et quand vous dormez, » qui prie pour vous ? Surquoi n'ayant encore rien à repliquer, » le vieillard leur dit: Pardonnez-moy, mes freres, si je vous avertis que vous ne faites pas ce que vous dites. Mais moy je veux » vous faire voir de quelle sorte en travaillant de mes mains, je » prie sans cesse. Je demeure assis, avec l'assistance de Dieu, depuis » le matin jusqu'à une certaine heure, & je trempe dans de l'eau » quelques feuilles de palmier, dont je fais des nattes ou de la » corde; & durant cela je dis, Ayez pitié de moy, mon Dieu, selon » l'étendue de vostre grande misericorde, & effacez tous mes » crimes selon la grandeur & la multitude de vos bontez. Est-ce » là prier ou non ? Ils avouerent que c'estoit prier : & il ajouta ; » Quand j'ay employé la journée de cette sorte à faire quelques » corbeilles ou quelques nattes, environ pour seize deniers, en » priant toujours Dieu de cœur ou de bouche, je donne deux » deniers aux pauvres qui se trouvent à la porte, & le reste je » l'emploie pour me nourrir : Durant donc que je mange ou que » je dors, ceux à qui j'ay donné ces deux deniers, prient pour » moy, & demandent à Dieu le pardon de mes pechez ; & ainsi » j'accomplis ce que me commande l'Apostre de prier sans cesse.

P.720|Vit.P.l.5.c.12.§9.p.613|l.3.c.212.p.531.

V. les Messaliens.

» 'Un solitaire nommé Longin dit à l'Abbé Luce ; Trois pensées » me sont venues dans l'esprit, la premiere de quitter mon pays, » la seconde de ne manger que de deux jours l'un, & la troisieme » de fuir la vue des hommes, il luy répondit, Quant à la premiere, » en quelque lieu que vous alliez, vous n'y serez point vraiment » étranger, si vous ne donnez un frein à vostre langue, mais vous » le serez sans partir d'ici, si vous la retenez dans le silence. Pour » ce qui est de la seconde, le Prophete Isaïe dit : Quand vous jeûneriez jusques à tomber dans une telle foiblesse que vostre teste » n'eust plus la force de se soutenir, cette mortification ne vous » rendroit pas si agreable à Dieu, que lorsque vous empescherez

Vit.P.l.5.c.10.§31.p.599.

vostre esprit de se laisser emporter à aucunes mauvaises pensées. «
Et pour ce qui est de la troisieme, si vous ne vous corrigez de «
vos defauts en conversant avec les hommes, vous ne vous en «
corrigerez pas quand vous serez seul. «

Cotel. g. t. 1. p. 523. 'Ce Longin demeuroit[comme Luce]au Neuvieme, & il devint depuis un grand Saint.]Car on raporte qu'une femme qui ne le connoissoit que de reputation, le venant chercher pour le prier de guerir un cancer qu'elle avoit à la mammelle, elle le rencontra sur le bord de la mer qui ramassoit un peu de bois, & comme elle ne le connoissoit point de visage, elle le pria de luy dire où estoit l'Abbé Longin. Il luy répondit: Et que voulez-vous à cet «
imposteur? Je ne vous conseille point de l'aller chercher; car ce «
n'est"qu'un fourbe & un hypocrite. Il sceut ensuite quel estoit « ὑποκριτής.
son mal, y fit le signe de la Croix, & luy dit de s'en aller, dans
p. 524. a. l'esperance que Dieu la gueriroit, mais non pas Longin qui n'y pouvoit rien. Elle se trouva en effet aussitost guerie, & fut bien surprise, lorsqu'en décrivant celui à qui elle avoit parlé, elle apprit que c'estoit Longin.

a. 'Des personnes luy ayant un jour amené un possedé, il leur dit qu'il ne pouvoit pas le guerir, mais qu'ils s'adressassent à l'Abbé Zenon. Ils le firent; & comme Zenon pressoit le demon de sortir,
b. 'le possedé commença à crier: Tu crois que je sors à cause de «
toy; mais je sens l'Abbé Longin qui prie, & qui me fait vio- «
lence. Ce sont ses prieres que je crains, & qui me font sortir: car «
pour toy, je ne t'aurois pas seulement dit un mot. «

b. 'On raporte encore ces paroles de l'Abbé Longin: Que l'ame connoist qu'elle a conceu l'esprit du salut, lorsque les passions
p. 525. b. s'appaisent & s'arrestent, '&[que si nostre corps se plaint d'estre accablé de mortifications,]il faut luy répondre; Tu crains d'estre malade? Hé bien sois malade, souffre, & meurt aussi si tu veux. Mais si tu veux de la nourriture extraordinaire, je t'osterai mesme l'ordinaire.





L'ABBÉ MUTHUÉS, PRESTRE ET SOLITAIRE.



E nom de l'Abbé Muthués est celebre dans les Vies des Peres des deserts.]'Nous avons lieu de juger qu'il n'estoit pas du nombre des Peres de Sceté;'& l'on voit qu'il a au moins demeuré quelque temps à Raïthe,["qui est la solitude d'Elim, celebre dans l'Ecriture par les douze fontaines & les 72 palmiers.]'Il vivoit seul en son particulier. 'Il citoit quelquefois Paphnuce Cephale,["qui vivoit encore dans les Cellules en 391: & ainsi on ne le peut mettre au plustost que sur la fin du IV. siecle; comme on peut juger aussi qu'il n'a pas passé le milieu du V, puisque les Vies des Peres ne vont guere audelà de ce temps là.]'On voit qu'il estoit ami particulier de Jean des Cellules & d'un Jacob[ou Jacque, dont on ne sçait pas non plus le temps precis, si ce Jacob n'est]'le boiteux"que Pallade vit vers 391, & qui avoit esté connu de S. Antoine.

Cotel.g.t.1.p. 558.b. | p.559.c. | V.SS.Paul, Isaïe, &c. | p.562.a. | V.S.Paphnuce. | p.560.c. | a. | V.S.Jean le Nain § 11. | Lauf.c.90.p. 1015.c.d.

[On peut juger de la vie de Muthués par ses maximes.]'Il preferoit"une austerité moins rigoureuse, mais constante & uniforme, à une qui est forte d'abord, & qui se relasche bientost aprés.

Cotel.g.t.1.p. 557.c. | ἰσχυρόν.

'Un frere luy demandant ce qu'il devoit faire quand il venoit quelque hoste le matin[avant l'heure ordinaire du repas,]ou un » jour de jeûne; il luy répondit: Si vous mangez avec regret hors » de vos heures à cause des hostes, vous ne faites que bien; mais » si vous le faites hors de cette necessité, c'est l'amour propre qui » vous le fait faire.

p.558.c.

» 'Quand on luy demandoit quelque instruction, il disoit:ᵃPriez » Dieu de mettre dans vostre cœur un esprit de tristesse & d'hu» milité, & pleurez sans cesse, parceque le temps est proche. » 'Ayez toujours vos pechez devant vos yeux: Ne jugez point des » autres, mais mettez-vous audessus de tous. Ne liez jamais d'a-

p.560.c. | a p.561.a.b. | a.

mitié avec un enfant, une femme, ou un heretique. Ne donnez "
aucune liberté à vos paroles, mais mettez un frein à vostre "
a.b. langue aussibien qu'à vostre bouche.'Renoncez à toute conten- "
tion & à toute dispute sur quelque sujet que ce soit. Si un autre "
dit bien, approuvez-le: S'il dit mal, répondez-luy. C'est à vous "
à voir pourquoi vous parlez ainsi, sans entreprendre de le com- "
batre. Voilà ce que c'est que d'estre humble. "

p.559.b.c. 'Il ne vouloit pas qu'on fist un plus grand peché de la medisance que de ce qui viole la chasteté, parceque l'un donne absolument la mort a l'ame, au lieu que ce qu'on dit contre le prochain se peut reparer en luy en demandant pardon. [Mais il ne p.561.c. pretendoit pas aussi qu'on fist un jeu de la medisance:]'& un frere luy demandant avis sur ce qu'il ne pouvoit s'empescher de condanner & de censurer les autres lorsqu'il se trouvoit en compagnie, quoiqu'ils ne fissent rien de mal; le seul remede qu'il crut luy pouvoir conseiller, fut de fuir absolument les hommes pour demeurer seul. Avec les autres, disoit-il agreablement, il ne faut pas estre quarré, mais rond[pour ne blesser & n'estre blessé de personne.]

p.561.a. 'Il disoit de luy mesme que c'estoit par foiblesse qu'il demeuroit seul, & non par vertu, n'ayant pas assez de force pour converser avec les autres.[Aussi il paroist que son principal caracp.558.a. tere est l'humilité.]'Il disoit quelquefois qu'estant jeune il croyoit faire quelque chose de bien; mais que depuis qu'il estoit devenu vieux, il voyoit qu'il n'avoit quoy que ce soit de bon en luy.[Cette vue de son imperfection n'estoit en luy qu'un acp.557.c. croissement de lumiere & de vertu, selon]'ce qu'il disoit luy mesme, que plus un homme s'approche de Dieu, plus il voit qu'il est pecheur, de mesme qu'Isaïe aprés avoir vu Dieu, s'appelle miserable & impur.

p.558.b. 'Un frere luy dit un jour: Comment est-ce que ceux de Sceté vont encore audelà de l'Ecriture, aimant leurs ennemis plus qu'eux mesmes? Au lieu de répondre sur cela, il se contenta de dire: Pour moy jusques à present je n'ay pas seulement aimé "
comme moy mesme ceux qui n'ont que de l'affection pour moy. "

p.559.a. 'Un saint solitaire avoit dit de luy, qu'il estoit un vray Israelite, en qui il n'y avoit aucun deguisement. Il le sceut, & répondit à celui qui le luy raporta: Je ne merite aucunement ce que ce saint "
Pere a dit de moy; mais je sçay bien qu'en me relevant ainsi il "
donne une preuve de sa parfaite vertu. Car la perfection con- "
siste à estimer son prochain plus que soy mesme.

[Un si grand amateur de l'humilité n'avoit garde de pretendre à la dignité eminente du sacerdoce.]'Mais Dieu l'y eleva par la violence que luy fit un Evesque,["qui pouvoit estre celui de Babylone en Egypte.]Car Muthués estant venu de Raïthe en son diocese, avec un disciple qui l'accompagnoit, cet Evesque l'arresta, & le fit Prestre contre son gré. Comme ils disnoient ensuite ensemble, l'Evesque luy dit: Pardonnez-moy, je vous prie, mon Pere: car je n'ignore pas que je vous ay fait violence; mais le desir que j'avois de recevoir vostre benediction en a esté cause. Le saint vieillard luy répondit avec son humilité ordinaire: Il est vray que je ne le desirois nullement; & ce me sera aussi une grande peine de ce que cela me separant du frere avec qui je suis, je ne pourrai pas faire seul mes prieres accoutumées. [On n'explique pas pourquoi le sacerdoce le separoit de son disciple. Car si on l'eust obligé en l'elevant à la prestrise de quitter la solitude, il ne se fust pas contenté de se plaindre qu'on le separoit de son frere. L'Evesque voyant combien il aimoit ce frere,]si vous le jugez digne du sacerdoce, dit-il à Muthués, je l'ordonnerai aussi Prestre. Je ne sçay pas luy repliqua le Saint, s'il en est digne, mais je sçay bien qu'il vaut beaucoup mieux que moy. L'Evesque sur ces paroles ordonna aussi ce frere Prestre. Mais ni Muthués, ni luy ne monterent jamais à l'autel pour y consacrer l'hostie sainte. Surquoi Muthués disoit quelquefois: Par la misericorde de Dieu, je n'aurai pas grand conte à luy rendre de cette ordination, puisque je n'ay jamais osé entreprendre de luy offrir l'oblation sacrée; ce qui n'appartient qu'à ceux qui sont si purs & si justes, qu'ils sont entierement irreprehensibles: mais quant à moy, je me connois bien.

Vit.P.l.5.c.15.§27.p.624|l.3.c.188.§28.p.527|l.7.c.33.§3.p.680.1.

NOTE 1.

NOTE 2. ["Nous pouvons joindre à Muthués un autre solitaire nommé Moce, à qui on donne aussibien qu'à Muthués plusieurs autres noms, dont quelques uns sont les mesmes, ou si semblables, que l'on pourroit croire que ce n'est aussi qu'une mesme personne, si nous ne voyions que Moce a esté elevé non seulement au sacerdoce comme Muthués, mais encore au premier degré du sacerdoce, c'est à dire à l'episcopat.]'Il estoit natif d'un village [d'Egypte,]ᵃ & voulant bastir une cellule pour se retirer, il s'établit d'abord dans un lieu appellé Heracleone ou Heraclan. [C'estoit peutestre aux environs de l'isle des trois Heraclées qui sont en Egypte.]'Il y trouva de la contradiction dans beaucoup de personnes; ce qui l'ayant obligé de se retirer en un autre lieu, & y ayant encore trouvé un frere, qui par la malice du diable estoit

Vit.P.l.7.c.10.§1.p.669. a §1|l.3.c.94.p.514|Cotel.g.t.1.p.567.c.

Ibid.

toujours en colere contre luy, il abandonna aussi ce lieu, & s'en retourna à son village, y bastit une cellule, s'y renferma, & fit barricader la porte sur luy. Quelque temps aprés, [le frere qui avoit toujours eu querelle contre luy s'estant reconnu,] les Peres de ce lieu s'assemblerent pour le mener à Moce, [afin qu'il luy pardonnast,] & prier le Saint de retourner au lieu où il avoit auparavant demeuré avec eux. Ils laisserent ce frere avec leurs peaux de mouton en un lieu proche du village, & eux s'en estant allé trouver Moce, ils frapperent à sa cellule. Dés qu'il eut ouvert sa fenestre, il les reconnut. Ils firent oraison ensemble; & comme il leur demanda ensuite où estoient leurs peaux, ils luy répondirent, Elles sont ici auprés où nous les avons laissées avec un tel frere, qui autrefois estoit toujours en colere contre vous. Il n'eut pas plustost entendu le nom de ce frere, & sceu qu'il venoit pour le voir, que de joie il rompit sa porte à coups de coignée, sortit, & courut au lieu où il estoit demeuré. Il se jetta le premier à ses piez pour luy demander pardon, l'embrassa, le mena à sa cellule, & luy qui avoit accoutumé de ne rompre jamais son jeûne, passa trois jours à leur faire la meilleure chere qu'il put, & puis il partit, & s'en retourna demeurer avec eux.

[Il est aisé de juger que les contradictions qu'il avoit eues d'abord, ne venoient point de ce qu'il eust voulu se signaler ou s'elever audessus des autres. Rien n'estoit plus contraire à ses maximes & aux regles de son humilité.] Cotel.g.t.1.p. 567.a. 'Car un frere luy demandant un jour comment il devoit se conduire dans les lieux où il iroit demeurer, il luy répondit: En quelque lieu que vous « soyez, ne vous y faites jamais remarquer [par aucune singula- « rité,] en disant par exemple que vous voulez [demeurer seul,] & « ne pas venir à l'assemblée avec les autres, que vous ne mangez « point de ceci ou de cela." Cela ne fera que vous attirer une « &c. vaine reputation, qui vous causera ensuite beaucoup d'im- « portunité, parceque les hommes accourent lorsqu'ils voient « b. ces pratiques extraordinaires.'Vivez donc comme les autres. « Que si neanmoins vous voyez les plus saints, que vous serez assu- « ré [avoir l'esprit de Dieu,] faire quelque chose [de plus,] vous « pouvez le faire comme eux, [mais jamais rien de singulier.] C'est « la regle de l'humilité, & le moyen de demeurer en repos. Car « quand vous ne vous distinguerez point des autres, on ne songera « point à vous, & on ne troublera point vostre solitude. «

e|568.c. 'Moce fut depuis elevé à l'episcopat: [mais on n'en marque ni le

le lieu, ni le temps, ni aucune autre circonstance.] Isaac son disciple receut le mesme honneur des mains de Saint Cyrille [d'Alexandrie, d'où nous pouvons juger que Moce vivoit vers le commencement du V. siecle. Nous trouvons un Isaac d'Elearquie, & un autre de Tanis dans les Conciles d'Ephese & de Calcedoine.]



S^TE PELAGIE, COMEDIENNE A ANTIOCHE, ET PENITENTE A JERUSALEM.



'HISTOIRE de Ste Pelagie raportée par Vit.P.p.374.
Rosweide dans les Vies des Peres, [est connue de tout le monde. C'est pourquoi nous nous contenterons de l'abreger. Elle est tres authentique & tres assurée, puisque le Diacre Jacque qui en est auteur, a esté l'un des ministres de sa conversion, & le témoin de sa penitence & de sa fin bienheureuse: La simplicité & la gravité de son style sont des preuves de sa sincerité:]'L'Eglise greque [& la latine] témoignent assez Men.p.90|Ugh.t.6.p.1097.
combien elles en sont persuadées par les honneurs publics qu'elles rendent à Ste Pelagie le 8e jour d'octobre; [ce qu'on trouve déja dans le martyrologe d'Usuard.] Les Grecs la suivent visiblement dans leurs menologes, quoique non pas toujours exactement. [La seule difficulté qu'il y ait à éclaircir sur cette histoi-
NOTE 1. re, c'est le temps où l'on doit dire qu'elle est arrivée;" & c'est surquoi nous avouons que nous ne voyons rien de clair. Il nous paroist seulement assez probable qu'elle appartient au V. siecle, & plutost au commencement qu'à la fin.]

1. 'Sa premiere qualité fut d'estre' comedienne à Antioche, & Vit.P.p.376.a.
la plus illustre des comediennes. [On peut juger quelle fut la suite de cet emploi,] joint à une beauté achevée.'Ce qu'elle en p.378.a.
dit, c'est que le poids de tout le sable de la mer n'egaloit pas celui de ses pechez:'& le titre qu'elle prit quand Dieu l'eut tou- 1.

1. prima [illegible] pantomimarum.

1. chée, fut celui de pechereſſe, de diſciple du diable,'& d'abyſme
d'iniquité. On luy en donne"un autre qui marque qu'elle n'a- *mer trix.*
voit conſervé aucun reſte de pudeur. Elle ne laiſſoit pas d'eſtre
catecumene, mais ſans venir jamais à l'egliſe, & ſans qu'aucun
p.376.2|377.c. ſcrupule la troublaſt dans ſes pechez.'Le demon luy fourniſſoit
abondamment tout ce qui pouvoit orner ſon corps, & la faire
p.376.2. vivre dans les delices.'On ne voyoit ſur elle qu'or, que perles,
p.378.2. que pierreries, que parfums:'de ſorte que le peuple d'Antioche
luy avoit donné le nom de Marguerite,[c'eſt à dire perle,]au
lieu de celui de Pelagie que ſes parens luy avoient donné.

p.376.1. 'Il arriva un jour que divers Eveſques appellez par celui d'An-
2. tioche pour quelques affaires,'eſtant enſemble à la porte de
l'egliſe de S.Julien, elle paſſa devant eux"dans tout l'eclat des &c.
pompes du diable, n'ayant pas ſeulement une coeffe ſur ſa teſte,
ni un mouchoir ſur ſes epaules, ce qu'on remarque comme le
comble de ſon impudence. Tous les Eveſques baiſſerent les yeux
en gemiſſant, pour ne pas voir ce dangereux object de peché,
hors Nonne tres ſaint Eveſque[d'Heliople,]qui la regarda avec
1.2. une attention qui fit peine aux autres.'Mais c'eſtoit pour ſe con-
danner luy meſme de ce qu'eſtant Eveſque, & obligé de pa-
roiſtre devant l'autel du Seigneur, il n'avoit pas autant de ſoin
de parer ſon ame pour plaire à Dieu, que cette comedienne en
avoit de parer ſon corps pour plaire à des hommes criminels
comme elle. Il fit part de ſa reflexion aux autres Eveſques, mais
tout baigné de ſes larmes. Et eſtant rentré dans ſa chambre il ſe
jetta le viſage contre terre, en témoignant à Dieu ſon extreme
confuſion, & luy proteſtant que toute ſon eſperance n'eſtoit
point en ſes bonnes œuvres, mais dans la ſeule bonté du pere
des miſericordes.

2. 'La nuit du dimanche ſuivant, il eut"un ſonge qui luy promet- &c.
toit la converſion de Pelagie; mais il ne le comprit que par
l'effet. Le matin il alla avec les autres Eveſques ſaluer celui
d'Antioche. Ils allerent enſuite enſemble à l'egliſe, & aprés la
lecture de l'Evangile, le Patriarche preſenta le livre à Nonne
p.378.1. pour le prier de preſcher.'Pelagie ſe trouva pour la premiere
fois à ce ſermon, & en fut tellement touchée, qu'elle ne put
retenir ſes larmes. Eſtant retournée chez elle, elle écrivit un bil-
let au Saint pour le conjurer d'avoir pitié de ſon ame, & luy per-
mettre de l'aller trouver. Nonne par ſa réponſe l'avertit qu'elle
ne pretendiſt pas le tromper, puiſqu'elle ne pouvoit tromper
Dieu, & qu'il ne luy parleroit point ſeul, mais ſeulement en
preſence des autres Eveſques.

'Elle accepta la condition sans hesiter,ᵃvint se jetter à ses piez, 1.
le conjurant par la bonté de J.C. de la faire Chrétienne, & de 4 2.
luy donner le battesme. Le Saint luy dit que les Canons ne permettoient point de battizer"une personne de la sorte, à moins que d'autres ne répondissent qu'elle ne retomberoit plus dans ses crimes. [Je ne croy pas que cela se trouve dans les Canons des Conciles que nous avons; mais ce pouvoit estre une regle que l'on observoit alors: & elle estoit digne de la sainteté de l'Eglise.] Pelagie entendant cette condition, fondit en larmes, [n'ayant pas d'autre caution à donner que la contrition de son cœur, & le desir de son salut.] Mais ce desir parut si sincere & si vehement, que tous les Evesques & les Ecclesiastiques qui estoient presens, conclurent qu'il falloit luy accorder sa demande.

meretricem.

'Jacque qui raporte tout ceci, & qui estoit Diacre de Saint 2.
Nonne, fut envoyé à l'Evesque d'Antioche pour [luy en parler, &] luy demander une Diaconisse. Il envoya la premiere de toutes nommée Romaine, à qui l'histoire donne souvent le titre de Sainte. Elle trouva Pelagie aux piez de Nonne. Elle la fit lever afin qu'on l'exorcizast, & luy dit de confesser tous ses pechez: mais on se contenta de l'aveu qu'elle en fit en general.'Nonne p.379.1.
luy demanda son nom, l'exorciza, la battiza, luy imposa le seau du Seigneur, & luy donna son sacré corps. Romaine fut sa mere spirituelle, & il paroist qu'elle se chargea de sa conduite.

'Le saint Evesque voulut faire un petit festin dans la joie de 1.
cette conversion, & le demon témoigna au contraire la douleur qu'il en avoit par des cris que tout le monde entendit. Il s'adressoit tantost à l'Evesque, tantost à Pelagie, qui par l'ordre de l'Evesque fit le signe de la Croix, & souffla contre luy pour
1. montrer qu'elle y renonçoit, &'on ne l'entendit plus. Il s'apparut à elle deux jours aprés lorsqu'elle dormoit avec Romaine:
mais Pelagie ayant eu recours aux mesmes armes,'elle le fit 2.
disparoistre.'Des le lendemain elle mit entre les mains de Nonne 2.
tout ce qu'elle avoit d'argent, d'habits, & d'autres choses semblables, parcequ'elle ne vouloit plus avoir d'autres richesses que celles de J.C. Nonne les remit au plus ancien"œconome de l'eglise, le conjurant d'une maniere terrible que rien n'en fust employé ni pour l'eglise, ni pour la maison de l'Evesque, mais que toutes ces richesses d'iniquité fussent distribuées aux veuves, aux orfelins, & aux autres pauvres. Pelagie affranchit en mesme temps tous ses esclaves, leur donna"des chaines d'or, &

custodem.

torques.

1. *nusquam comparuit.* Il n'est pourtant point dit qu'on l'eust vu.

les exhorta de se delivrer promtement de ce siecle plein de pechez, pour se retrouver tousensemble dans la vraie vie.

2\. 'Elle devoit quitter le huittieme jour d'aprés son battesme la robe qu'elle y avoit receue. Mais des la nuit elle la quitta, se revétit"d'un cilice, & d'un méchant manteau de l'Evesque Nonne, & partit pour s'en aller à Jerusalem, sans en rien dire à Romaine mesme qui en fut extremement affligée. Mais Nonne la consola, l'assurant qu'elle estoit allée se cacher dans la retraite. En effet, elle se bastit une cellule sur la montagne des Olives,'où elle s'enferma, prenant le nom de Pelage, & se faisant passer pour un moine eunuque. *tunicam tricinum & birram.*

p.380.1.

2\. 'Nonne le savoit, (je ne sçay si c'estoit par revelation,) mais il n'en dit rien à personne, jusqu'à ce que Jacque luy ayant demandé'trois ou quatre ans aprés la permission d'aller visiter les saints lieux, il luy dit de voir le frere Pelage. Il n'y manqua pas. Pelagie luy ouvrit sa petite fenestre, & le reconnut: Mais l'etat où son extreme abstinence l'avoit reduite, fit que pour luy, il ne la reconnut pas. Aprés un peu d'entretien elle ferma sa fenestre, & commença à chanter Tierce. Jacque se mit de son costé en priere, & puis se retira plein de joie. 1.

1\. 'Il visita ensuite les monasteres, où il apprit l'estime que tout le monde faisoit de Pelage. Il le retourna donc voir; mais Pelage ne répondant point, aprés avoir longtemps attendu, il poussa la fenestre, & le vit mort. Il en porta la nouvelle à Jerusalem. Grand nombre de solitaires s'assemblerent: on rompit la porte de la cellule, & on tira le saint corps, qu'on mit, dit Jacque, dans[un drap]d'or enrichi de pierreries. Mais lorsqu'on voulut l'embaumer avec de la myrrhe, on reconnut que c'estoit une femme, & tout le monde rendit gloire à J.C. de cette merveille. Voilà, conclut Jacque, quelle a esté la vie d'une courtisane: voilà quelles ont esté les actions d'une[comedienne,]dont le salut sembloit estre desesperé.'Mais rien n'est impossible à celui qui veut que les plus grands pecheurs soient sauvez par la penitence,[& qui ne donne pas neanmoins à tous cette grace.]'Le menologe de Basile, qui n'est pas tout à fait exact dans ce qu'il dit de Sainte Pelagie, luy attribue le don des miracles,[ayant sans doute mal pris]'ce que Jacque dit de sa vertu merveilleuse. 'Divers voyages de la terre sainte parlent du tombeau de la Sainte que l'on y voyoit, & où l'on conservoit son corps. Il estoit de pierre[ou de marbre,]dans une grote 'que l'on montre encore

p.376.1. Ugh.t.6.p.1097. b. Vit.P.p.380.2. All.sym.p.25. Bult.ori.p.643. All.sym.p.87.

1\. Quoique depuis on ait dit six ans.

aujourd'hui pres du lieu où J. C. est monté au ciel.'On parle d'un miracle qu'on pretend qui s'y faisoit,[mais qui n'est pas aisé à croire.]'On montroit pres de là sa cellule, où elle avoit vécu dans le repos"de la retraite & de la priere. On y entretenoit des lampes. All.sym.p.15. a p.71.87. p.87. &c.

[On fera sans doute bien aise de voir un autre miracle de la grace, tout semblable à ce que nous venons de dire de Sainte Pelagie,& qui n'est pas moins authentique,]'puisque c'est Saint Chrysostome qui le raporte au peuple d'Antioche dans ses homelies sur S. Matthieu,["preschées vers l'an 395.]Il estoit arrivé de son temps, & dans la mesme ville d'Antioche,[qui avoit vu celui de Sainte Pelagie:]'& il regarde encore une comedienne abandonnée à toutes sortes de crimes.'Elle estoit[d'Heliople] en Phenicie, ville tres propre à luy apprendre le dereglement qu'elle vint pratiquer à Antioche:'& elle s'y rendit si fameuse, qu'on parloit d'elle jusque dans la Cilicie & la Cappadoce. Elle ruina par là d'honneur & de biens un grand nombre de personnes, & elle surprit mesme le frere de l'Imperatrice[Dominique femme de Valens, si cela se passoit sous ce prince, comme il y a assez d'apparence: car Valens demeura à Antioche depuis 372 jusqu'en 378, & ses successeurs n'y sont point venus.] Chry.in Matt. h.68.p.719.a. v.S.Chrysostome § 144. b. a. b.

'Les pieges de cet instrument du diable estoient si puissans & si dangereux, qu'on tenoit qu'elle y employoit la magie.[Mais le ciel fut plus fort que l'enfer.]'Elle fut tout d'un coup convertie. Elle resolut de changer de vie, & en changea effectivement, soutenue par la force de la grace, qu'elle ne cessa point d'attirer en elle,[aprés en avoir esté prevenue.]Elle renonça entierement au demon. Elle meprisa tout ce qu'elle avoit estimé sur la terre, & se hasta de courir au ciel: On ne dit point que le demon l'ait attaquée sensiblement comme Ste Pelagie: mais il le fit d'une maniere plus dangereuse. Car les loix payennes des Romains que le Christianisme n'avoit pas encore entierement corrigées, ne souffroient pas que les personnes destinées pour le theatre, & les autres crimes semblables, eussent la liberté de s'en retirer.]'La loy du 10 fevrier 371,l'accorde à peine à celles qui avoient receu le battesme,mais en cas qu'elles l'eussent receu dans un extreme peril de mort, & elle demande encore bien des formalitez pour cela.'Celle de Gratien du 8 may 381, l'accorde à toutes celles qui le demandent pour embrasser la sainteté du Christianisme.'Et neanmoins les Conciles d'Afrique en demanderent encore une pour cela en 399.]'On pretendit donc b. c. Cod.Th.15.t.7. l.10.p.361. l.8.p.370. p.365.1. Chry.p.719.c.

obliger celle dont parle S. Chrysostome de se prostituer encore sur le theatre: On obtint des ordres du Prefet ; on y employa les armes des soldats: & on ne put pas neanmoins l'arracher [à Dieu,
d. ni]'aux saintes vierges qui l'avoient receue chez elles.

d. 'Elle fut [ainsi] admise aux sacrez Mysteres, & depuis son bat-
c. tesme elle vécut toujours d'une maniere tres sainte,'couverte
d. d'un sac, & pratiquant de tres grandes austeritez.'Elle ne voulut pas mesme se laisser voir à ceux qui avoient encore de l'attache pour elle; mais elle s'enferma elle mesme, [comme Ste Pelagie,] & passa beaucoup d'années dans cette prison volontaire. Aprés avoir ainsi parfaitement répondu à la grace qu'elle avoit receue,
c. elle s'en alla à Dieu purifiée de toutes ses taches,'avec la gloire d'avoir surpassé beaucoup de celles dont la vie avoit esté inno-
a. cente,'& de s'estre elevée jusqu'au comble de la vertu, aprés
d.c. s'estre vu abysmée jusqu'au plus profond goufre des vices.'C'est ainsi, dit S. Chrysostome, que les derniers deviennent enfin les premiers, afin que les plus saints ne s'elevent point de leur ver-
a.c. tu,'& que les plus criminels ne desesperent point de leur salut, [mais qu'ils embrassent avec courage les moyens que Dieu leur ordonne pour se purifier de leurs crimes.

Puisque le martyrologe Romain met Nonne qui convertit Ste Pelagie au nombre des Saints le 2 de decembre, & qu'assurément il paroist avoir tres bien merité cet honneur, nous marquerons
Vit.P.p.376.§.2. ici ce qui le regarde en particulier.]'Il avoit esté moine dans le monastere de ceux de Tabenne, ["c'est à dire apparemment dans celui de la Penitence établi par Theophile à Canope pres d'Ale- xandrie, vers l'an 390.'Il avoit eclaté dans ce monastere par beaucoup de vertus,"& mesme ce semble par des miracles.'Et il en fut tiré à cause de son incomparable vertu, & des rares qualitez qui eclatoient en luy, pour estre elevé à l'episcopat.
V. S. Pacome § 1|& S. Theodore § 14.
1.
2. *vir mirificus.*

2. 'Il n'est pas marqué expressément d'où il fut Evesque; mais il y a toute apparence que ce fut d'Heliople, non de celle qui estoit en Egypte, mais de celle qui estoit dans la Phenicie du Liban, sous la metropole de Damas & le patriarcat d'Antioche.
Eus.v.Const.l.3. c.58.p.514.515| Soz.l.5.c.10.p. 608.|Socr.l.1. c.18.p.49.a.b. 'Cette ville extremement attachée au culte infame de Venus, n'avoit point eu d'eglise, ni d'Evesque, jusques au temps de Constantin qui y bastit une eglise, y établit un Evesque & un Clergé, défendit les crimes, dont l'idolatrie faisoit une action de religion, & exhorta les peuples par une lettre qu'il leur écrivit exprés, à embrasser la foy & la pureté du Christianisme. [L'établissement de la religion dans cette ville n'empescha pas

qu'il n'y demeuraft beaucoup de payens,]'qui y commirent des cruautez horribles contre les vierges facrées du temps de Julien l'apoftat, pour fe venger de ce que Conftantin leur avoit défendu d'honorer leur Venus par des impudicitez deteftables. Soz.l.5.c.10.p.608.d.

'S'il faut prendre à la lettre ce que dit Pierre d'Alexandrie fucceffeur de S. Athanafe, il n'y avoit aucun Chrétien dans cette ville du temps de Valens: & ce fut pour cela que les Ariens y firent releguer 19 Preftres ou Diacres d'Alexandrie. [Ainfi cette ville eut fans doute beaucoup de part]'aux grands foins que prit "S. Chryfoftome, & durant fon epifcopat, & mefme dans fon exil, pour détruire le culte des idoles dans la Phenicie, & y faire ruiner leurs temples.'Si l'on veut que S. Nonne en ait alors efté fait Evefque, comme Baronius le femble croire, & qu'il y ait non pas fondé, mais rétabli l'epifcopat. [Je ne voy rien de confiderable qui nous empefche de fuivre ce fentiment.] Thdrt.v.l.4.c.22.p.182.d|183.c. l.5.c.29.p.236. V. fon titre §55, 94, 114, 115. Bar.451.§117.

'Ce qui eft certain par la confeffion mefme de l'efprit de menfonge; c'eft que cette ville eftant à luy, & tous fes habitans eftant les adorateurs de ce maiftre impitoyable, S. Nonne la luy arracha, & en fit une offrande à J.C. [Il n'y abolit pas neanmoins abfolument le paganifme, s'il a vécu au commencement du V. fiecle.]'Car Damafce qui vivoit à la fin du mefme fiecle,ᵃdit qu'il avoit vu à Heliople fur le Liban une race d'hommes qu'il appelle des Betules, lefquels allumoient du feu fur les autels des [fauffes] divinitez. Vit.P.p.379.1. Phot.c.242.p.1041.2. a p.1048.b.c|1061.1064.

'S. Nonne enleva au demon 30000 Sarrazins, qu'il prefenta à Dieu en leur donnant le battefme.'Et nous trouvons dans la mefme province où eft Heliople, un Euftathe Evefque des Sarrazins, qui affifta en 451 au Concile de Calcedoine, & figna en 458 la lettre de fa province à l'Empereur Leon pour ce Concile. [Si ces Sarrazins font ceux que S. Nonne avoit convertis, & à qui il aura enfuite fait donner un Evefque, comme S. Euthyme en fit donner un par Juvenal de Jerufalem à d'autres Sarrazins qu'il avoit convertis dans la Paleftine, il eft certain qu'il a vécu vers le commencement du V. fiecle. Vit.P.p.379.1. Conc.t.4.p.92.c|§23.2.

[On peut juger quelle eftoit fa maniere de vivre,]'de ce que voulant témoigner fa joie de la converfion de Sᵗᵉ Pelagie, il dit à Jacque d'ajouter de l'huile à ce qu'ils avoient accoutumé de manger, & de luy donner du vin.'Il paroift que Dieu luy avoit donné l'efprit de prophetie. La reflexion qu'il fit fur luy mefme lorfqu'il vit Sᵗᵉ Pelagie ornée en comedienne, fait voir quelle eftoit fon humilité.'Les Evefques mefmes le prioient de les inf- 1. p.379.380. p.376.2.

p.377.378. truire, & ecoutoient avec admiration ce qu'il leur disoit.'Lorsqu'il parloit au peuple, ses discours estoient pleins de cette divine sagesse qui estoit en luy, & n'avoient rien d'affecté ou de subtil, comme ceux des philosophes, ni de vain ou de superflu, comme ceux de la pluspart des hommes; mais ils estoient tout remplis du S. Esprit, lequel animoit de telle sorte les paroles sans fard dont il se servoit, que ses auditeurs en estoient extraordinairement touchez, & couvroient de leurs larmes le pavé mesme de l'eglise.

p.379.1. a p.376.1. b p.377.378. p.378.1. p.379.2. p.380.1. 'Il estoit déja extremement vieux,[a] lorsqu'il vint, comme nous avons dit, à Antioche pour un Concile,[b] & qu'il battiza Sainte Pelagie après que Dieu l'eut touchée par un discours que l'Evesque d'Antioche luy fit faire au peuple.'La lettre qu'il luy écrivit est fort sage:'& on voit encore sa sagesse en la maniere dont il usa des richesses qu'elle luy mit entre les mains.'Il vivoit encore trois ou quatre ans aprés lorsque Sainte Pelagie mourut.

Conc.t.4.p.83. d|587.c. c p.4:2.c. d t.3.p.483.c|Bar. 431.§127. [S'il a esté Evesque au commencement du V. siecle, il estoit mort l'an 451,]'auquel Joseph Evesque d'Heliople en Phenicie assista au Concile de Calcedoine:[c] & Pierre tenoit le mesme siege en 458.[d] Baronius trouve un Marin d'Heliople dans le Concile d'Ephese: mais c'est de celle de l'Augustamnique[en Egypte.

Hagi.p.28. Sauf.p.1143. Mol.8.jul. Fer.ib.p.279. Mol.18.oct.f.B. p.229.2. Nous avons quelques eglises dediées sous le nom de Saint Nom, qui pourroit ce semble estre Saint Nonne.]'Neanmoins M[r] Chastelain dit que le village de S. Nom auprés de Villepreux, a pour patron S. Nummius honoré le 8 de juillet.[Il n'est pas dans le martyrologe Romain. Je pense que c'est]'celui que M[r] du Saussay appelle Nomius, & qu'il dit estre un martyr'du diocese de Liege, inconnu d'ailleurs:'& Molanus ne nous en apprend pas davantage.'Ferrarius dit que d'autres en font un Confesseur. Il nous renvoie aux Saints Belgiques de Molanus, [où je n'en trouve rien.]'Car pour Saint Monon qu'il met le 13 d'octobre, & dont il dit assez de choses, il en fait un Saint different. in pago l'indiocensi.



S. BONIFACE,

S. BONIFACE, PAPE ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Eloge de ce Saint : Sa prestrise : Mort du Pape Zosime.



E Pape Boniface, dont le martyrologe Romain a marqué la feste le 25 d'octobre,'& qui avoit à Rome une eglise de son nom il y a plusieurs siecles,'est loué par ceux qui soutinrent sa promotion, comme un homme tres instruit dans la loy de Dieu, qui avoit acquis beaucoup de reputation par ses bonnes mœurs, & qui ne receut que malgré luy la premiere dignité de l'Eglise.'S. Augustin luy dit en luy dediant un de ses ouvrages : Qu'il l'avoit connu d'abord par sa grande reputation, & par le témoignage que plusieurs personnes"tres dignes de foy rendoient à l'excellence de la grace dont Dieu l'avoit rempli : Mais, ajoute-t-il, depuis que mon frere Alype a eu le bonheur de vous voir, & d'estre receu de vous avec toute la bonté & toute la cordialité possible, j'ay d'autant mieux connu vostre merite que j'ay eu plus de part à vostre amitié. Car comme dans la haute elevation où vous estes vous n'avez pas de hauts sentimens de vous mesme, vous ne dedaignez pas d'estre ami"de personnes qui vous sont beaucoup inferieures, & de les aimer autant qu'elles vous aiment.'Il ajoute dans la suite, qu'il luy adresse son ouvrage, non afin qu'il y apprist ce qu'il ignoroit, mais afin qu'il l'examinast, & qu'il le corrigeast mesme s'il y trouvoit quelque chose qu'il n'approuvast pas.'Le Concile d'Afrique en l'an 419, loue sa sagesse & sa justice, & dit que puisque Boniface est le chef de l'Eglise Romaine, on espere que l'Afrique n'aura plus à souffrir ce faste[seculier,]& tant d'autres choses dont on avoit sujet de se plaindre.'S. Prosper dit qu'il estoit tres docte,[& en mesme temps assez humble] pour demander des réponses à S. Augustin contre les Pelagiens. 'Son epitaphe loue son eloquence, sa pieté, sa douceur, sa pa-

Bar.25.oct. Aring.l.4.c.29.§ 3.p.98. Bar.419.§7. Aug.ad Bon.l.1.c.4.t.7.p.450.1.b.c. veracissimis. humilium. 1.b.c. Conc.t.3.p.1141.b. Prof.in col.c.41.p.410. Bar.423.app.

tience, son amour pour la justice; & dit qu'il surmonta par sa simplicité tous les artifices de ses ennemis.

Anast.c.41.p.14. 'Le Pontifical dit qu'il estoit Romain, fils d'un Prestre nommé Joconde.'Il fut enrolé à Rome dans la milice[de la Clericature]des ses premieres années,'& fut longtemps Prestre devant que d'estre elevé à l'episcopat.'Entre les deputez que l'Eglise d'Occident envoya en Orient[l'an 406,]pour travailler à la paix universelle, & au rétablissement de S.Chrysostome, il y avoit un Boniface Prestre de Rome.[Ce voyage ne servit qu'à faire meriter à ceux qui l'entreprirent le titre de Confesseurs: ce qui fait que nous le donnons au Pape Boniface.]'L'Empereur Honoré assure que tous ces deputez estoient des hommes incapables de se laisser aller à la corruption & au mensonge.'On croit aussi qu'il estoit["en 415]à la Cour de Constantinople de la part du Pape Innocent, & que c'est le Prestre Boniface à qui ce Pape écrivit alors sur la reconciliation de l'Eglise d'Antioche.

Bar.423.in ap. 419.§ 7.

Pall.dial.p.29. 51.

p.30.

Bar.408.§ 33.

V.S.Innocent § 5.

[Il fut enfin elevé au pontificat malgré l'opposition d'Eulale, qui forma un schisme dans le centre de l'unité.'Baronius en fait une histoire exacte, fondée sur un grand nombre de pieces tirées du Vatican. Il y a assurément divers endroits qui ont esté corrompus par les copistes, ce qui les rend quelquefois obscurs: mais cela n'empesche pas que tout le monde, comme je croy, ne les reconnoisse pour legitimes:'Nous en tirerons une suite d'histoire la plus abregée que nous pourrons.] 1.

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

418.§ 76. 'Le Pape Zosime qui avoit esté elevé sur le siege de Rome[en 417,]tomba[sur la fin de l'an 418,]dans une maladie fascheuse, qui dura longtemps;& le bruit courut souvent qu'il estoit mort. [Cela donna lieu sans doute aux factions qui parurent aprés sa mort;]'& des auparavant il y avoit eu de la division"dans le Clergé de Rome.ᵃIl mourut enfin sur la fin du mois de decembre, comme on le voit par les dates des lettres qui regardent le schisme.[C'estoit assurément en 418, puisque]'Boniface estoit déja reconnu en Afrique le 25 de may 419,[& nous avons diverses lettres de luy écrites en la mesme année.]

Conc.t.2.p.1557. c. ᵃ Bar.418.§ 77.

V. Zosime § 10.

Conc.t.2.p.1041. c|1045.b.

1. On en a fait une addition aux epistres de Symmaque dans l'edition de Paris en 1604, p.306.





ARTICLE II.

Eulale est elu Pape par les Diacres, & Boniface par les Prestres: Symmaque prend le parti d'Eulale, & y engage Honoré.

'LA veille de la mort de Zosime, Symmaque Prefet de Rome arriva à la ville.[C'est apparemment celui mesme]'qui estoit Proconsul d'Afrique en 415, & qui estoit fils du grand Symmaque dont nous avons les lettres.'On voit[1]qu'il n'estoit pas Chrétien.'Quand Zosime fut mort, il avertit le peuple de ne point troubler l'election de son successeur par des seditions, & de laisser les Ecclesiastiques decider de toutes choses avec paix: & n'y eut en effet aucun trouble jusqu'aux funerailles de Zosime,'qui se firent apparemment le vendredi 27 de decembre. Bar.418.§76. Cod.Th.t.6.p.386.2. Bar.419.§8.27. 418.§76. §77.

'On avoit resolu que tout le monde s'assembleroit ensuite pour l'election dans l'eglise de Theodore.'Cependant à l'issue du convoy,'ou mesme[2]sans attendre qu'il fust achevé,'une partie du peuple, avec les Diacres, & fort peu de Prestres, se saisirent de la basilique de Latran, & en fermerent presque toutes les portes, pour y ordonner deux jours aprés au jour ordinaire, [c'est à dire le dimanche 29,] Eulale Archidiacre, qu'ils y avoient emmené avec eux. §77|419.§7. 418.§77. 419.§7. 419.§7|418.§77.

'Mais le lendemain[qui estoit le samedi 28,]les autres Prestres au nombre d'environ 70, ayant deliberé entre eux de ce qu'ils avoient à faire, s'en allerent dans l'eglise de Theodore, avec neuf Evesques de diverses provinces, & beaucoup de laïques. 'Symmaque l'ayant sceu, manda tous ces Prestres, & les avertit en presence du Tribun Serenien, de prendre garde"qu'on ne fist rien contre l'ordre. Cela ne les empescha pas de continuer dans leur dessein.'Ainsi ils envoyerent trois Prestres sommer Eulale par écrit au nom de tous les autres, de ne rien entreprendre sans le consentement de la plus grande partie du Clergé.'Mais ceux du parti d'Eulale maltraiterent ces deputez, & les mirent mesme en prison. Ibid. &c. 418.§77. 419.§8. §8.

'Ils firent venir ensuite quelques Evesques, & entre autres celui d'Ostie:'car les Evesques d'Ostie avoient accoutumé de sacrer les Papes;[b]& ainsi Eulale fut ordonné avec les ceremonies & dans le temps que l'on avoit accoutumé d'observer.[c]Le Ponti- §9. Aug.col.d.3.c.16.p.236.1.2. b Bar.418.§77|419.§2. c Conc.t.2.p.1580.1581.1.

1. *Ne quis mihi faceret religionis invidiam.*
2. *contemtis impiè exequiis.*

fical dit qu'il fut ordonné dans la basilique de Constantin.[Je
Bar.419.§8. ne sçay si c'est la mesme que celle de Latran.]'L'Evesque d'Ostie tomba malade ensuite de cette action : ce qui donna lieu de dire qu'il l'avoit faite malgré luy.

§7|418.§77. 'D'autre part ceux qui composoient le corps du Clergé, ayant pris l'avis du peuple, elurent le Prestre Boniface malgré luy; & aprés avoir aussi observé toutes les ceremonies accoutumées, ils le consacrerent Evesque dans l'eglise de Marcel,[quoique le Pontifical dise dans celle de Jule,]au temps que cela se devoit faire,[c'est à dire apparemment le mesme dimanche 29 decem-
Florent.p.212. bre :]au moins ce ne fut pas plustard :'& les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, marquent ce jour là l'or-
Bar.418.§77. dination de Saint Boniface Evesque de Rome.'On le"conduisit *processerunt.*
419.§7. ensuite solennellement à la basilique de S. Pierre.'Son ordination fut autorisée par les acclamations de tout le peuple, par le consentement des principaux de la ville, par la souscription d'environ 70 Prestres, & par la presence de neuf Evesques. Ainsi elle fut faite selon les regles établies de Dieu[par son
§8. Eglise.]'Cependant le Prefet Symmaque gagné[ou trompé]par
418.§76.77. Eulale, appuya son parti,'& estant obligé d'en écrire à l'Empereur,comme il fit des le 29 de decembre,il representa la chose
§77. tout à fait en sa faveur.'Il dit que comme c'est à l'Empereur à juger de ce differend, il attend de luy les ordres de ce qu'il aura à faire.

L'AN DE JESUS CHRIST 419, DE BONIFACE I.

[L'appui que Symmaque donnoit à Eulale, porta sans doute]
419.§2.3. 'quelques uns de ceux qui avoient d'abord suivi Boniface, à l'abandonner. Il paroist qu'on en dressa un acte, qui donnoit à entendre que generalement tout le monde quittoit Boniface, &
§8. qu'on envoya cet acte à Honoré.'Ainsi il ne faut pas s'étonner, qu'Honoré trompé par une fausse relation, comme l'assurent
§2.3. les Prestres de Rome,'se soit declaré d'abord entierement pour Eulale, comme il fait dans la réponse à Symmaque datée du 3
§3. janvier[419,]à Ravenne.'Il ordonne mesme que Boniface sera promtement chassé de la ville, s'il n'en veut pas sortir de luy mesme, & qu'on punira les auteurs de la sedition : & il envoya pour cela Aphrodise Tribun & Notaire.

§5.6. 'Symmaque receut cet ordre au jour d'une solennité,(apparemment en celle de l'Epiphanie qui estoit le lundi,)lorsque Boniface estoit prest"d'aller solennellement à Saint Paul faire *procedere.*
l'office. Il luy envoya aussitost declarer par"un officier qu'il de- *primiscrinium.*

voit s'abstenir de cette ceremonie, & qu'il eust à le venir trouver pour savoir ce que l'Empereur luy avoit mandé. Symmaque se plaint que Boniface avoit meprisé cet ordre, & avoit mesme livré son officier à la discretion du peuple, qui l'avoit battu.
'Boniface estant donc allé faire l'office à S. Paul hors de la ville, 56.
Symmaque avec l'avis de Serenien, luy envoya notifier l'ordre de l'Empereur par une partie de ses officiers, afin que le peuple ne les rejettast pas avec insolence. Il dit que Boniface ne souffrit point qu'on fist ni l'un ni l'autre ;[ce qui n'a point de sens, s'il n'y a quelque chose de passé.]

'Lorsque Boniface voulut rentrer dans la ville avec le peuple, 56.
Symmaque tascha, dit-il, inutilement de l'en empescher. Mais y ayant envoyé un plus grand nombre d'officiers, ils l'arresterent avant qu'il fust arrivé où il vouloit aller. Tout le peuple qui estoit autour de luy se retira sans bruit, & luy fut conduit en un lieu auprés de la ville, & donné en garde à quatre archers, qui avoient ordre de l'empescher d'entrer dans la ville, sans luy faire du reste aucun mauvais traitement. Eulale fit ce jour là la feste dans l'eglise de S. Pierre,[appuyé sans doute par l'autorité de Symmaque.]'Ce Prefet écrivit ensuite à Honoré pour luy 55.6.
demander ses ordres, & luy manda la chose comme nous l'avons raportée,[c'est à dire comme il voulut.]Sa lettre est datée du [mécredi]8 janvier.[Ainsi il n'écrivit que deux jours aprés ce
1. qu'il raporte,'s'il n'y a faute dans la date.]

ARTICLE III.

Honoré se détrompe; convoque un Concile à Ravenne, qui suspend Boniface & Eulale.

'CEux de la communion de Boniface, voyant que l'Empereur s'estoit declaré contre eux sur le raport de Symmaque, Bar.419.§7.8.
adresserent une requeste à Honoré mesme, où ils protestent que Symmaque, qu'ils marquent assez sans le nommer, l'a surpris par un faux recit, qu'Eulale est un usurpateur, & que Boniface a esté elu dans les formes. Ils se contentent de soutenir le droit de son election, sans répondre à ce que Symmaque dit estre arrivé le jour[de l'Epiphanie.]Mais pour justifier qu'elle est legitime, ils prient l'Empereur de vouloir examiner luy mesme la chose, & d'obliger Eulale & les siens de se rendre auprés de

1. Au lieu de *VI. idus*, qui est le 8, il faudroit peutestre *VII.* ou *VIII.*

luy, luy promettant que de leur costé Boniface & eux ne manqueroient point de le faire, & que tous les Prestres quitteront
§ 8. leurs titres[& leurs eglises]pour s'y trouver.'Baronius remarque qu'ils eurent recours à ce moyen, parcequ'ils n'en voyoient pas d'autre pour soutenir Boniface contre la puissance de Symmaque, & qu'ils esperoient que l'Empereur remettroit de luy mesme le jugement de l'affaire aux Evesques, comme cela arriva en effet:[au lieu que s'ils eussent demandé d'abord un Concile,
§ 7.9. peutestre qu'on ne les auroit pas ecoutez.]'La requeste n'a point de titre. Il est certain neanmoins qu'elle est des Prestres de
Conc.t.2.p.1580.c. Rome qui avoient fait l'election de Boniface.'Quelques uns pretendent"que Placidie agit auprés d'Honoré son frere pour Boniface. V. la note 2.

[La requeste des Prestres de Rome fit tout l'effet qu'on en
Bar.419.§ 9. pouvoit desirer.]'Car Honoré reconnut par là que le droit d'Eulale n'estoit pas aussi certain qu'on le luy avoit depeint: Ainsi il répondit le 15 janvier à Symmaque, qu'il vouloit que toutes choses fussent remises en leur entier, & qu'on ne tirast aucune consequence de ce qui avoit esté fait en faveur[d'Eulale:]mais que Boniface & Eulale se trouvassent le 8 de fevrier à Ravenne avec ceux qui avoient esté auteurs de leur election, afin que l'on jugeast laquelle des deux estoit legitime, declarant au reste que celui qui manqueroit au jour marqué, se jugeroit luy mesme coupable.[Il nomme Boniface devant Eulale, apparemment à cause qu'avant leur ordination Boniface estoit Prestre, & Eulale simple Archidiacre.]

§ 10. 'Symmaque répondit le 25 janvier à Honoré, pour luy dire qu'il avoit signifié ses ordres à Boniface & à Eulale, & à leurs Ecclesiastiques, de quoy on avoit dressé des actes qu'il luy envoyoit: Mais que les ayant aussi avertis de ne tenir point leurs assemblées dans les mesmes eglises, depeur de donner lieu à des seditions, les peuples de l'un & de l'autre parti s'estoient elevez contre luy, & avoient fait diverses protestations qu'il luy envoyoit aussi, le suppliant neanmoins de ne point avoir d'égard aux mensonges dont elles estoient remplies.

§ 9. 'En mesme temps qu'Honoré mandoit Boniface & Eulale à Ravenne, il y convoquoit aussi des Evesques de diverses pro-
§ 17. vinces pour juger ce different.'S. Paulin de Nole y fut particulierement appellé; mais il s'excusa sur ce que la foiblesse de sa
§ 10.18. santé ne luy permettoit pas de faire ce voyage[en hiver.]'Plusieurs Evesques se rendirent donc[à Ravenne]pour le Concile,

'& il s'y en trouva 'autant qu'il en falloit pour un synode ordinaire,'quoique leur nombre fust assez petit pour une affaire de cette importance.'Honoré "se trouva ce semble d'abord au Concile, pour y donner les ordres qu'il jugeoit estre necessaires, & il y envoya ensuite un memoire, qui portoit que les Evesques qui avoient assisté à l'ordination de l'un ou de l'autre, & y avoient signé, s'estant par là rendu parties, ne devoient point estre dans le Concile comme juges, & qu'il ne falloit s'arrester en aucune maniere à ce qu'il avoit ordonné d'abord en faveur d'Eulale. — *in præsenti.* — s 19. — s 18. 31. — s 21.

'Le Concile s'assembla plusieurs fois pour examiner l'affaire. 'Mais on y trouva beaucoup de difficultez, sur lesquelles les Evesques estoient partagez, & qui demandoient une longue discussion.'Cependant la solennité de Pasque,[qui devoit estre le 30 de mars,]obligeoit les Evesques de retourner à leurs eglises;'& d'ailleurs ils se trouvoient estre trop peu pour decider une si grande affaire:'Ainsi on resolut d'attendre qu'on pust assembler aprés Pasque un plus grand Concile,'où l'on manderoit mesme les Evesques des Gaules & de l'Afrique. — s 13. 15. 16. — s 15. 16. 20. — s 14. 15. 16. — s 31. 18. — s 16. 19. — s 31.

'En attendant la decision de ce Concile, celui de Ravenne ordonna qu'aucun des deux contendans n'entreroit dans Rome, depeur que cela ne portast le peuple à la sedition, & que celui qui le feroit, perdroit par cela seul tout le droit qu'il pouvoit pretendre. L'Empereur autorisa cette sentence du Concile, les parties mesmes y consentirent, &"promirent par écrit de l'observer.'Il paroist que cette suspension emportoit une défense absolue aux Ecclesiastiques & aux laïques d'avoir aucune communion avec eux[en qualité d'Evesques.]'On leur marqua mesme expressément les lieux où ils devoient demeurer.'Le Pontifical dit que Boniface demeura dans le cimetiere de Sainte Felicité sur le chemin du Sel,& Eulale dans l'eglise de S. Herme à Antium;[mais cette autorité n'est guere forte, pour croire qu'on leur permist de demeurer si pres de Rome.] — s 25. 28. 31. — *professione.* — s 28. — s 25. — s 25. 27. — Conc. t. 2. p. 1580. c.



ARTICLE IV.

On indique un Concile à Spolete: S. Paulin y est mandé avec les Evesques d'Afrique & des Gaules.

'COMME on ne pouvoit pas se passer à Rome d'un Evesque qui y celebrast la feste de Pasque, & que Boniface ni Eulale — Bar. 419. § 13. 16.

1. en laissant *non minor*. Mais je pense qu'il faudroit oster *non*.

ne le pouvoient pas, on choisit pour cela Achille ou Achillée de Spolette, qui n'avoit point témoigné prendre parti pour l'un
§ 14. ni pour l'autre.'Honoré luy en écrivit pour luy en donner le pouvoir;[ce qui n'empesche pas qu'il ne fust present à Ravenne:] & il luy marque entre autres choses qu'il ne faut point que l'on
§ 13.15.16. fasse aucune mention de Boniface ni d'Eulale.'Il écrivit encore à Symmaque, au Senat, & à tout le peuple Romain, pour les avertir du delai du jugement, & de la commission donnée à Achillée. Ces deux dernieres lettres sont datées du 15 de mars. Il leur
§ 16. recommande à tous le soin de la paix ;'& il avertit particulierement le peuple de ne point témoigner l'inclination qu'ils avoient pour l'un ou pour l'autre, depeur de faire tort à celui qu'ils
§ 25. voudroient favoriser.'Il parle dans toutes ces lettres, comme si luy seul eust donné commission à Achillée de venir à Rome. [Mais cela ne prouve pas qu'il ne suivist en cela l'avis & l'autorité du Concile, aussibien que dans]la défense qu'on avoit faite aux deux contendans d'entrer à Rome, laquelle il s'attribue aussi quelquefois,[sans parler de l'ordre qu'en avoit donné le Concile.]

§ 12.13. 'Le manuscrit dont Baronius a tiré toutes ces lettres, porte en un autre caractere que l'Empereur remit l'affaire au premier de may.[Mais si on prit d'abord ce jour là, on le changea bientost, peutestre parcequ'il n'y avoit pas assez de temps pour faire
§ 18. venir les Evesques d'Afrique.]'Car Honoré dans la lettre qu'il
§ 18. leur écrit, indique le Concile à Spolete pour le 13 de juin.'Honoré mande particulierement ceux d'entre eux qui estoient re-
§ 19. commandables par leur vie & par leur doctrine.'Le frere de l'Empereur,[c'est à dire Constance,]en écrivit en particulier à Aurele de Carthage'une lettre tout à fait honorable à ce saint 1.
§ 19.20. Prelat.'Il en écrivit encore une mesme lettre à six des principaux Evesques d'Afrique; savoir à S. Augustin, à S. Alype, à Evode [d'Uzale,] à Donatien[de Telepte Primat de la Byzacene,] à Silvain[qui est apparemment celui de Zomme Primat de la Numidie, car il pouvoit vivre encore, ou n'estre mort que depuis peu,] à Novat[de Stefe,]& à Venere dont on ne sçait point
§ 20. le siege.'Cette derniere lettre est datée du 30 de mars, qui estoit le jour de Pasque. Mais il y a sans doute[2]quelque faute. Car 2.
Eulale estoit déja comme condanné des Pasque.

Merc.bi.p.151.1. 1.'Quelques uns la contestent à cause de quelques fautes du texte,[ce qui est foible.]Le P. Garnier pretend corriger ces fautes.

2. Au lieu de *III. Kalend. aprilis*, il faut peutestre *XIII. Kal.* qui est le 20.

Large

'Large qui estoit alors Proconsul d'Afrique,[receut sans doute toutes ces lettres, & les fit rendre à ceux à qui elles s'adressoient.] § 31.32.

'S. Paulin fut encore prié de se trouver au Concile par une lettre telle que la meritoit son eminente pieté.[Mais elle paroist plutost estre de Constance que d'Honoré.] Ainsi tout le monde s'attendoit à voir terminer cette affaire par un celebre Concile, lorsque Dieu la decida en faveur de Boniface sans qu'il y contribuast rien de sa part. § 17.



ARTICLE V.

Eulale vient à Rome contre l'ordre du Concile de Ravenne & de l'Empereur, & y fait une sedition.

'LE 18 de mars Eulale vint à Rome, & y entra en plein midi. Symmaque ne s'y opposa pas, parcequ'il n'avoit point encore receu les ordres de l'Empereur,[datez du 15,] & il crut mesme qu'Eulale apportoit quelque rescrit en sa faveur. Mais des le soir mesme il receut des lettres d'Achillée, qui luy mandoit qu'il estoit commis pour celebrer à Rome l'office de Pasque. Bar.419.§ 21.
'Trois jours aprés,[c'est à dire le 20, qui estoit le jeudi de devant le jour des Rameaux,] Achillée arriva à Rome.'Il s'assembla aussitost dans la place un grand nombre de gents armez. Symmaque y fut avec les principaux de la ville pour empescher la sedition, & persuada à ces gents de venir "à l'assemblée, afin d'entendre la lecture des ordres qu'Achillée avoit apportez,[c'est à dire le rescrit qui luy estoit adressé à luy mesme.] Mais le desordre du peuple fut toujours si grand, qu'Achillée ne put s'ouvrir aucun passage au travers de cette foule de peuple. § 23. § 22. *ad conventum.*

'Symmaque accompagné du Vicaire[des Prefets,] fut ensuite à la place de Vespasien, comme le peuple le demandoit, pour porter les deux partis à la paix. Mais tout d'un coup des esclaves ["du parti d'Eulale,] armez de traits & de pierres, & quelques uns mesme d'épées, commencerent à se jetter sur le peuple, qui estoit venu sans défense pour ecouter les ordres portez par Achillée; & ils attaquerent mesme Symmaque & le Vicaire, qui se sauverent avec peine par une porte de derriere.'Symmaque fit prendre quelques uns de ces esclaves pour les interroger,'& le 23 il manda à Constance ce qui estoit arrivé, en le priant d'envoyer promtement ses ordres avant Pasque,[qui estoit huit jours aprés,] depeur que les peuples ne se battissent, comme ils § 22. NOTE 1. § 22. § 23.

en menaçoient, à qui se rendroit maistre de la basilique de Latran.

§ 25. 'Honoré envoya en effet à Symmaque un rescrit daté du [mardi] 25 mars, où il se plaint fort de ce qu'Eulale avoit entrepris de venir à Rome. Il ne le condanne pas neanmoins encore sur cela; mais il declare que s'il refuse de sortir aprés ce rescrit, quand mesme il pretendroit estre retenu par le peuple, il n'a que faire d'attendre d'autre jugement sur son episcopat, & qu'il se mettra mesme "en danger d'estre puni du dernier supplice. Il ordonne que les Clercs & les laïques qui communiqueront avec luy avant la decision de l'affaire, seront condannez les uns à la deposition, & les autres à diverses peines, & mesme à la mort pour les esclaves, & "pour les officiers des quartiers qui devoient empescher le desordre du menu peuple. Il ordonne encore que l'eglise de Latran ne sera ouverte que pour l'Evesque de Spolete qui y celebrera la solennité de Pasque. *de salutis discrimine.* *primates.*

§ 24. 'Ce fut assurément pour porter cet ordre, & les autres donnez [le 15 de mars,] que Constance envoya Vitule à Rome, avec un billet à Symmaque, à qui il recommande de les faire executer ponctuellement. Vitule estoit encore chargé de s'informer soigneusement de la sedition qui estoit arrivée, & de savoir qui en estoient les auteurs. Constance l'appelle son Chancelier, 'qui est un terme assez extraordinaire en ce temps là; mais non pas tout à fait inusité. On croit qu'ils estoient à peu pres comme les huissiers des magistrats, & qu'ils demeuroient "aux bareaux qui fermoient le lieu où ils rendoient la justice, pour ouvrir & fermer la porte, porter les requestes aux juges, en raporter la réponse, & faire d'autres fonctions semblables, qui leur donnoient moyen de connoistre tout ce que faisoient les juges, mais ne les exemtoient pas de la honte d'estre appliquez à la question. [Saint Nil écrit souvent à des Chanceliers.] *Cod. Th. t. 1. p. 70-73 | Cang. lat. p. 734.* *ad cancellos.*

'Quand Symmaque eut receu le rescrit d'Honoré, [ce qui ne pouvoit estre que le jeudi saint 27 de mars,] il le fit signifier le soir mesme à Eulale, qui répondit qu'il verroit ce qu'il auroit à faire: & quoiqu'on le priast extremement de sortir, il ne le voulut point faire. Le lendemain lorsqu'il estoit encore nuit, on envoya "tous les sergens le sommer de sortir. Et au lieu de le faire, il assembla une troupe de personnes qui se saisirent de la basilique de Latran. Mais Symmaque aprés en avoir pris conseil, y envoya toute la milice de la ville; de sorte qu'Eulale fut enfin contraint d'en sortir. Symmaque n'y voulut pas aller, *Bar. 419. § 27.* *omnem apparitionem.*

depeur que s'il arrivoit quelque malheur, ses ennemis ne l'accusassent [d'avoir usé de trop de violence] en haine du Christianisme. Le Vicaire [qui apparemment estoit Chrétien,] avoit resolu d'y venir: mais la crainte [d'estre maltraité] l'en empescha.

'Eulale fut donc ainsi chassé de l'eglise, & ensuite de la ville, & on luy donna quelques gardes pour le conduire au lieu où on avoit ordonné d'abord qu'il demeurast. Symmaque fit aussi garder la basilique de Latran, afin qu'Achillée y pust faire l'office sans aucun trouble. Il fit mesme arrester quelques Ecclesiastiques partisans d'Eulale, qui avoient esté chefs de la sedition, & il écrivit à Constance, tant pour savoir ce qu'il en feroit, que pour luy mander l'expulsion d'Eulale. [Ce recit fait voir la fausseté de ce que porte le Pontifical,]' qu'Eulale celebra le batesme & la feste de Pasque dans la basilique de Constantin. [On ne peut pas non plus recevoir ce qu'il ajoute,] que Boniface de son costé fit la mesme chose dans l'eglise de Ste Agnés. [Car il est visible que l'Empereur & le Concile de Ravenne ne vouloient point que ni l'un ni l'autre fist aucune fonction d'Evesque.] s 27. s 26.



ARTICLE VI.

L'ordination de Boniface est declarée legitime: Il travaille à appaiser les restes du schisme.

'HONORE' ayant sceu qu'Eulale avoit refusé de sortir de Rome, adressa le 3 avril un rescrit à Symmaque, par lequel il declare qu'Eulale s'estant condanné luy mesme par sa conduite selon la sentence du Concile, & selon sa propre "signature, & estant ainsi déchеu de tout le droit qu'il avoit pretendu avoir au pontificat, il faut recevoir Boniface dans la ville, & luy en laisser le gouvernement, qu'il avoit justement merité par sa moderation.' Des que Symmaque eut fait publiquement la lecture de ce rescrit, & qu'on l'eut affiché dans la ville, le Senat & tout le peuple en témoigna une extreme joie. Bar. 419. § 28. *professione.* s 29.

'Boniface arriva "trois jours aprés, [ce qui marque bien qu'il n'estoit pas au cimetiere de Ste Felicité, ni à Ste Agnés, comme veut le Pontifical.] Tout le peuple alla audevant de luy, & Symmaque[1] mesme luy alla rendre ses respects: depuis cela on ne vit plus dans la ville aucune marque de division.' Symmaque manda *li luo interjecto.* s 29. s 29.

1. *officii mei obsequia non defuerunt*, qui pourroit signifier aussi qu'il y envoya tous les officiers de sa justice.

cet heureux succés à l'Empereur, & luy envoya les acclamations & les cris de joie du peuple Romain. [On peut juger par cette suite que Boniface entra à Rome, & commença à jouir du pontificat environ le 8 ou 9 d'avril.

§ 31. Il n'estoit pas mesme encore arrivé à Rome,]'lorsqu'Honoré écrivit le 7 d'avril à Large Proconsul d'Afrique, de contremander les Evesques qui devoient venir au Concile de Spolete, parcequ'Eulale s'estant condanné luy mesme par sa precipitation, & l'election de Boniface ayant esté confirmée par son autorité, l'affaire estoit terminée, &"qu'on ne tiendroit point *synodum nisse jalutim.*
§ 32. de Concile.'Large fit savoir cet ordre à Aurele, [& sans doute à tous les autres.

"On ne sçait point ce que devint Eulale. Les modernes disent NOTE 2. tantost qu'il fut fait Evesque de Nepi dans la Toscane, tantost qu'il fut envoyé dans la Campanie, & qu'il y mourut un an
Cod.Th.t.6.p.184. aprés Boniface en 423.]'Valentinien III. dans une loy du 17 de juillet 425, témoigne qu'il y avoit encore à Rome des personnes qui divisoient le peuple par le schisme en s'abstenant de la communion du Pape [Celestin.] Il veut que si dans 20 jours aprés qu'on leur aura signifié sa loy, ils ne rentrent dans l'unité, on
p.185.1|Bar.423. § 11. a Aug.ep.261.p.364.2.d. les bannisse à cent milles de Rome.'On ne doute point que ces personnes ne fussent des restes du schisme d'Eulale, aqui n'empescherent pas neanmoins que l'election de Celestin ne se fist avec paix & sans division.

in Jul.l.6.c.12. p.438.1.2. 'Julien le Pelagien prit un pretexte du schisme d'Eulale pour insulter à l'Eglise, & pour dire que c'estoit une punition de Dieu, à cause que les Pelagiens avoient esté condannez à Rome: en quoy S. Augustin luy fait voir qu'il combat luy mesme ses
Bar.423.in ap. propres dogmes.'Boniface est loué dans son epitaphe d'avoir réuni par sa douceur les peuples divisez, d'avoir appaisé par sa charité les troubles qui les avoient agitez, d'avoir terrassé ses adversaires en n'opposant que la simplicité à leurs artifices, & d'avoir accordé avec un cœur humble le pardon que ceux qui l'avoient offensé luy estoient venu demander.

[Quelque temps aprés que Dieu l'eut rendu paisible dans le
419.§ 35. gouvernement de son Eglise,]'il tomba dans une longue mala-
§ 33. die,'qui luy fit apprehender de nouveaux troubles s'il venoit à mourir. C'est pourquoi il n'attendit pas que sa santé fust tout à fait rétablie pour écrire à l'Empereur, & le prier de prendre
§ 33. soin de la tranquillité de l'Eglise Romaine,'depeur qu'elle ne
§ 34. retombast dans les malheurs dont elle venoit de sortir.'Il dit

que parmi les prieres des Mysteres, & celles que l'on adressoit à Dieu pour l'Empereur, les Romains prioient aussi pour la conservation de l'union de l'Eglise.

'Il envoya cette lettre par quelques Prelats, & il prie l'Empereur d'ecouter ce qu'ils luy pourront dire sur ce sujet.'Elle est datée du premier juillet: & Baronius la raporte à l'année 419. 'Denys le Petit nous l'a conservée dans son recueil, avec la réponse d'Honoré, qui est sans date.'Il y ordonne que s'il arrive à l'avenir qu'on elise deux personnes, ni l'un ni l'autre ne pourra estre receu pour Evesque, & qu'il en faudra elire un troisieme par un consentement commun. Il paroist qu'il en avoit fait quelque loy publique, [qui n'a jamais esté executée. Elle excluoit du pontificat des personnes qui en estoient indignes: mais elle en pouvoit aussi exclure ceux qui en estoient les plus dignes.] § 14. § 14. Justel, p.213. Bar.419. § 35.



ARTICLE VII.

Boniface écrit en France pour faire juger Maxime de Valence.

V. S. Augustin § 295. ["DEs devant la lettre de Boniface à Honoré, on avoit continué en Afrique dans le Concile tenu à Carthage sur la fin de may, l'affaire d'Apiarius commencée du temps de Zosime. L'on y écrivit une lettre au Pape Boniface, plus honorable pour luy que pour son predecesseur; & on luy envoya les actes de ce qui s'estoit passé dans l'assemblée.

S'il faut mettre en cette année avec Baronius la maladie du Pape Boniface, il est difficile d'attribuer à ses sollicitations

Ib. § 296. "l'edit qu'Honoré donna contre les Pelagiens le 9 de juin 419. Mais s'il ne procura pas cet edit,]'il est certain au moins qu'il vit avec joie la devotion avec laquelle les Empereurs soutenoient la foy Catholique, & qu'il employa leurs rescrits aussibien que son autorité apostolique, pour achever de terrasser les ennemis de la grace. Prosp. in col. c. 41. p. 410.

[Ce qui peut mesme faire juger qu'il n'estoit pas malade cette année au mois de juin,]'c'est que nous avons une lettre de luy aux Evesques des Gaules, datée du 13 de juin 419.ᵃElle regarde Maxime Evesque de Valence, contre lequel les Ecclesiastiques de la mesme ville luy avoient presenté une requeste, pour l'accuser de divers crimes qu'on pretendoit qu'il avoit commis à la vue de toute la province[de Vienne.]'Ce que Boniface en mar- Conc. t. 2. p. 1585. ᵃp. 1584. b. c.

que en particulier, c'est qu'on pretendoit montrer par les actes d'un synode, qu'il avoit esté engagé autrefois dans la secte des Manichéens, [c'est à dire apparemment des Priscillianistes;] & qu'on alleguoit encore d'autres actes où il paroissoit qu'il avoit esté appliqué à la question par ordonnance des juges civils, & condanné mesme comme coupable d'homicide.

b.c. 'Les Papes predecesseurs de Boniface avoient souvent ordonné qu'il seroit jugé par les Evesques de sa province; & cela paroissoit ce semble par des actes de quelque Concile de France: mais
c. Maxime avoit toujours evité de comparoistre, '& se tenoit caché dans quelque lieu, où il retenoit neanmoins le titre d'Evesque.
d. 'Boniface dit qu'il eust pu deslors le condanner sur le refus qu'il faisoit de se justifier: Mais pour ne pas donner lieu de l'accuser de precipitation,
p.1585.a.b. 'il luy accorde jusqu'au premier de novembre pour se venir presenter devant les Evesques de la province, à l'assemblée desquels il remet le jugement des crimes dont on l'accusoit; voulant que s'il manquoit à se presenter on
c. le condannast sans delai. 'Il ajoute qu'il est necessaire qu'il confirme par son autorité le jugement que le Concile aura rendu, lorsqu'on luy en aura fait le raport.

b. 'Il promet d'écrire à toutes les provinces, afin que Maxime ne pretende point ignorer l'obligation qu'il a de se rendre dans sa province, & de s'y presenter devant le Concile. [Il veut dire sans doute qu'il envoyera des copies de cette lettre dans toutes
p.1584.a.b. les Gaules.] 'Elle est en effet adressée à 14 Evesques nommez, & en general à tous ceux des Gaules & des sept provinces. [Les 14 nommez sont apparemment ceux de la Viennoise, ou ceux de la province d'Arles, si l'on peut donner à Vienne une province particuliere sans y comprendre Valence qui en est si pro-
Conc.G.t.1.p.91. che,] '& qui luy est attribuée par Saint Leon. [Parmi ces 14 Evesques il y en peut aussi avoir quelques uns de la seconde Narbonoise. Car on remarque que cette province estoit appellée aux Conciles de la province d'Arles.

Gal.chr.t.1.p.74. Petrocle qui est mis à la teste de ces 14 Evesques, est assurément celui d'Arles.] 'On remarque qu'il y avoit un Maxime d'Avignon en 451. [Castore & Leonce peuvent estre les Evesques d'Apt & de Frejus dans la 2[e] Narbonoise, qui vivoient vers ce temps-ci. Constantin pourroit estre Constance d'Orange, qui assista en 381 au Concile d'Aquilée. Mais il auroit dû
t.3.p.1144. estre mis des premiers.] 'Il y avoit un Constance d'Usés qui estoit le plus ancien de sa province en 462: mais c'estoit de la premiere

Naronoise. [Pour les autres, je ne voy point par le Gallia Christiana d'où ils pouvoient estre Evesques. Nous ne trouvons point si le Concile que le Pape avoit ordonné se tint effectivement, ni ce que devint toute cette affaire de Maxime.]

ARTICLE VIII.

Il maintient la discipline de l'Eglise en Illyrie, & consent que Perigene soit fait Evesque de Corinthe : Saint Augustin luy adresse un ouvrage.

[C'ESTOIT la coutume des Papes depuis Damase, de donner aux Evesques de Thessalonique le titre de Vicaires du saint Siege, & de leur attribuer en cette qualité la conduite des provinces qui composoient l'Illyrie orientale.]'Boniface donna cette commission à Rufe, qui estoit Evesque de Thessalonique Col.r.t.1.p.56.
V.S.Innocent § 7, 8. ["depuis l'an 412 au moins.]'Rufe l'ayant consulté [ensuite] sur divers points de la discipline, il luy fit une ample réponse,'& écrivit plusieurs lettres à divers Evesques, pour maintenir la discipline dans sa pureté, & fermer la porte aux nouveautez que l'on avoit la temerité d'introduire.'Rufe eut soin de faire tenir toutes ces lettres,'& manda ensuite au Pape que beaucoup d'Evesques consentoient à observer ce qu'il leur avoit écrit, 'nommément Adelphe & Perigene:[a]mais que ses avis avoient esté inutiles pour les autres, & qu'il y avoit des abus à corriger. [L'histoire ne nous éclaircit point sur tout cela, & ne nous apprend point d'où Adelphe estoit Evesque.] p.55. p.54.57. p.57. p.55.57. p.57. a p.55.

'Pour Perigene, il avoit receu la premiere & la seconde naissance à Corinthe,'& avoit passé toute sa vie dans cette ville.[b] Il y avoit exercé par degrez tous les honneurs [de la clericature,][c]& y avoit fait les fonctions de Prestre durant un grand nombre d'années sans aucun reproche.'Il fut ensuite ordonné Evesque de Patres [en Acaïe][d]par l'Evesque de Corinthe, qui avoit une bonne reputation. [Ce pouvoit estre]'Alexandre, à qui S. Chrysostome a écrit [en 405 ou 406.][e]Mais personne ne le voulut recevoir à Patres, & on s'opposa à luy par un consentement general, pour l'empescher mesme d'entrer dans la ville.'Il se tint [sur cela] un Concile qui écrivit à Rome, & rendit un témoignage avantageux à sa pieté & à sa bonne conduite: [& Rome autorisa sans doute une ordination à laquelle il ne manquoit plus que le consentement du peuple, qu'on eust dû demander d'abord selon les Canons. Mais l'autorité de l'Eglise Romaine fut inutile p.58. p.53.72. b p.52. c p.59. p.53.58 Socr.l.7.c.36.p.381.a. d Col.r.p.53. Chry.ep.164.p.789. e Col.r.p.53.58| Socr.p.381.a. Col.r.p.52.53.57.

p.53.57. comme tout le reste pour l'obtenir,]'& cette affaire traina encore longtemps depuis.

p.53.57.58. 'Enfin Dieu qui fait souvent des graces aux hommes par des voies qui y paroissent toutes opposées, fit voir que ceux de Patres n'avoient refusé Perigene, que parcequ'il estoit destiné
p.53.58. pour l'Eglise de Corinthe[metropole de l'Acaïe;]'car l'Evesque de Corinthe qui l'avoit ordonné, estant mort en ce temps-ci, cette Eglise le demanda pour estre son successeur.[Mais comme cela pouvoit paroistre contraire en quelque sorte aux Canons, qui défendent à un Evesque de passer d'un siege en un autre,]
p.52.53.71. 'tout le Clergé & les habitans de la ville en écrivirent à Rome, pour prier le Pape[d'agréer la translation de Perigene, & de luy
p.19. envoyer une lettre de communion,]'ne luy manquant plus que
p.59. cela pour une entiere confirmation de son episcopat.'Boniface jugea que cette requeste des Corinthiens ne pouvoit venir que
p.58. de leur ardent amour pour la religion,'& fut surpris seulement de ce qu'elle n'estoit pas accompagnée d'une lettre de Rufe, à
p.52.53. qui le soin de l'Acaïe appartenoit selon les decrets des Papes.'Il semble qu'il ait cru d'abord la devoir confirmer, & qu'il ait écrit sur cela une lettre que nous avons adressée à Rufe;["mais qu'avant qu'elle fust envoyée, & mesme datée & signée, il changea NOTE 3.
p.50. de sentiment, & ne voulut pas l'envoyer.]'Il est certain que pour conserver, dit-il, l'autorité du siege Apostolique, & rendre à
p.59.60.71. Rufe l'honneur que la regle de la charité demandoit,'il ne voulut point répondre aux Corinthiens, ni écrire à Perigene, qu'il
p.60. n'eust eu sur cela l'avis de Rufe.'Il luy écrivit donc une autre
p.54.57. lettre le 19 de septembre 419,'où aprés luy avoir recommandé en general le soin des provinces qui luy estoient commises,
p.59. 'il le prie de luy récrire promtement sur l'affaire de Perigene, lorsqu'il auroit fait toutes choses comme l'ordre le demandoit,
p.71. 'c'est à dire lorsqu'il s'en seroit informé exactement, & qu'il auroit examiné avec soin ce que les Corinthiens luy demandoient.

p.71. 'Cette precaution retarda un peu l'affaire,[a]& durant ce temps
a p.79. là, personne ne forma aucune plainte contre Perigene.[b]Rufe
b p.72. appuya aussi par sa réponse la demande des Corinthiens,[c]parla
c p.92. en faveur de Perigene,'& se declara pour son election contre
p.90. quelques personnes qui vouloient s'y opposer.'Ainsi Boniface
p.70. aprés avoir examiné & discuté toutes choses, établit Perigene
p.72. Evesque de Corinthe,'en accordant qu'il le fust,[d]& en ordon-
d Socr.l.7.c.36. nant qu'il seroit inthronizé dans cette motropole[& ce siege
p.381.2. apostolique.]

apostolique.]'Il envoya pour cela un pouvoir à Rufe par une lettre qui satisfit tous les Prestres[de Rome ou de Corinthe.] 'Sixte III. écrit depuis au mesme Perigene, qu'il doit toujours se souvenir que c'est l'autorité du siege apostolique qui l'a assisté dans les commencemens de son ordination.'Nous verrons dans la suite que Boniface le maintint encore contre ceux qui le vouloient troubler.'Ainsi Perigene demeura dans sa dignité jusques à la mort,'qui n'arriva pas avant l'an 435,[a]& il assista comme Evesque de Corinthe au Concile d'Ephese.[b]Le 26 novembre 419, les Evesques d'Afrique envoyerent à Boniface les Canons de Nicée, qu'ils avoient receus de Constantinople & d'Alexandrie.

Col.r.p.72. p.88.91. p.62.70. Socr.p.381.a. Col.r.p.91. a Conc.t.3.p. b t.2.p.

L'AN DE JESUS CHRIST 420, DE BONIFACE 2.

V. S. Augustin § 310. ["Ce fut, comme nous croyons, en 420,]'que Saint Alype estant venu à Rome, Boniface le receut avec une cordialité, qui luy acquit entierement le cœur & l'estime tant de ce Saint, que de Saint Augustin, que S. Alype en entretint à son retour, comme il avoit entretenu le Pape de ses merites. Boniface mit entre les mains d'Alype deux lettres des Pelagiens écrites contre l'Eglise, & nommément contre S. Augustin.'S. Prosper paroist avoir cru que Boniface pria S. Augustin d'y répondre.["Il est certain que S. Augustin les refuta en quatre livres qu'il adressa"à Boniface: & ce fut encore Alype qui les luy apporta en 420 ou 421.]

Aug.ad Bon.l.1. c.1.p.450.1. Prosp in col.c.41. p.410. Ibid.§ 311. &c.

ARTICLE IX.

Theodose II. veut assujettir l'Illyrie à Constantinople au prejudice de Rome: Boniface l'empesche.

L'AN DE JESUS CHRIST 421, DE S. BONIFACE 3.

'LE 14 de juillet 421, Theodose le jeune adressa une loy à Philippe Prefet du Pretoire en l'Illyrie orientale, par laquelle il ordonne que toute innovation cessera, que l'antiquité & les anciens Canons de l'Eglise qui ont esté receus jusques alors, seront observez par toutes les provinces de l'Illyrie, & que les difficultez qui pourront naistre[sur l'observation des Canons,]seront reservées au jugement du Concile de l'Illyrie, 'en en donnant neanmoins connoissance à l'Evesque de la ville de Constantinople,[c]laquelle jouit des prerogatives de l'ancienne Rome.[Ce que nous dirons ensuite fait juger que cette loy attaquoit proprement les droits que l'Eglise Romaine pretendoit sur l'Illyrie: ils pouvoient en effet passer pour une innovation,

Cod.Th.t.6.p. 89. p.90.1|91.1|Marcon.l.4.c.1.§1.2. p.212.2|213.2. c Cod.Th.p.89.

puisque nous ne voyons point quel droit avoit eu Damase d'établir l'Evesque de Thessalonique son Vicaire dans ce Departement.]'Et il paroist qu'on soutenoit mesme que la préeminence de cet Evesque sur les autres de l'Illyrie, estoit une novation.
Col.r.t.1.p.67.

[Mais on voit aussi que sous pretexte de condanner les innovations, Theodose fait luy mesme une innovation tres perilleuse, en augmentant le pouvoir d'un siege qui n'en avoit déja que trop pour la liberté des autres Evesques, & en luy assujettissant un grand nombre de provinces sous un pretexte ridicule. C'est pourquoi Baronius a eu quelque raison]'d'attribuer cette loy aux sollicitations ambitieuses d'Attique de Constantinople, 'qui en obtint encore d'autres de cette nature.ᵃS. Boniface mesme écrit au commencement de l'année suivante, qu'on ne doit point diminuer l'autorité de S. Pierre par de nouvelles tentatives, & qu'il ne faut point ceder à la passion de ceux qui se laissent emporter à l'amour de la nouveauté, & d'un honneur qui ne leur appartient pas.'Il dit qu'il seroit bien fasché que quelqu'un des Evesques se rendist ennemi des anciens decrets, en entreprenant quelque chose par une nouvelle usurpation ;'& il combat assez clairement ce que pretendoit l'Evesque de Constantinople, d'estre le premier aprés Rome, au prejudice de ceux d'Alexandrie & d'Antioche.
Bar.421.§3.
Socr.l.7.c.28.p.369.d.
a Col.r.p.61.
p.73.
p.75.76.

[Mais il est visible que les Evesques d'Illyrie avoient aussi demandé eux mesmes cette loy.]'Car Boniface se plaint en écrivant aux Evesques de Thessalie, de ce que quelques Evesques tentoient des innovations au prejudice du droit apostolique, en taschant de se soustraire de la communion, ou plutost de la puissance du saint Siege, & en demandant le secours de ceux à qui les regles des Canons ne donnent point de puissance sur leurs Eglises. C'est, ajoute-t-il, se rendre violateur de la discipline ecclesiastique, que d'en transgresser les loix, sans autre raison que de vouloir s'attribuer ce que l'on n'a point receu des Peres. 'Honoré demande aussi que l'on casse ce que les Evesques d'Illyrie avoient obtenu par surprise contre les privileges de l'Eglise Romaine,'& Theodose l'accorde.
p.66.
p.82.
p.84.

[Ainsi on peut juger que ce furent quelques Evesques de Thessalie, qui voulant se soustraire de la jurisdiction particuliere de Rome, & de celle de Thessalonique, interesserent Attique dans leur cause pour avoir sa protection.]'On voit qu'ils commencerent aussitost à mepriser Rufe, à luy contester l'autorité que Rome luy attribuoit,'& à vouloir assembler un synode de
p.67.
p.62.63.69.

toute l'Illyrie sans en prendre son avis, pour examiner l'inthronization de Perigene autorisée par le Pape.

L'AN DE JESUS CHRIST 422, DE S. BONIFACE 4.

'Ce fut sur cela que Boniface écrivit diverses lettres datées du 11 mars 422.'La premiere est à Rufe, qu'il encourage autant qu'il peut à soutenir l'autorité du saint Siege en sa personne, malgré les orages & les tempestes"d'une mer agitée; (ce qui marque fort bien une faction appuyée par l'Empereur.)'Il l'assure que de sa part il fait tout ce qu'il peut, & il luy envoie les lettres qu'il écrivoit aux Thessaliens, & au Concile qu'on pretendoit assembler. p.65.68.81. p.60.61. &c. p.62.63.

'Il luy parle de l'Evesque Perreve, qui dans une requeste qu'il avoit envoyée à Rome, se plaignoit de la violence de ses confreres: car ils pretendoient mesme le chasser de son Eglise. Il recommande à Rufe d'examiner soigneusement cette affaire: & de luy en faire ensuite le raport, afin que son jugement pust estre confirmé par le saint Siege, & que les Evesques qui poursuivoient Perreve, sceussent que ce qu'ils pouvoient avoir fait contre la coutume, ne meritoit que d'estre cassé. [Il y a donc assez d'apparence que ces Evesques estoient ceux de Thessalie, & que ce Perreve est]'Perrhebe de Saltes en Thessalie, qui assista au Concile d'Ephese; [ce qui marque qu'il fut jugé innocent.] p.63.64. Conc.t.3.p.

'Boniface declare encore à Rufe, qu'un Maxime doit estre absolument deposé du sacerdoce, puisqu'il avoit esté mal ordonné, comme Rufe le luy mandoit. Col.1.p.64.

'La lettre aux Evesques de Thessalie est une reprimende tres forte qu'il leur fait,'sur ce qu'ils meprisoient l'autorité de Rufe, '& vouloient se separer de celle de Rome. [a]Il maintient fortement celle de Rufe, [b]& défend d'ordonner aucun Evesque dans l'Illyrie sans sa participation, [comme s'il eust esté metropolitain de toutes les provinces de ce Departement.]'Il dit que si Rufe a fait quelque faute, ils avoient la voie d'en faire leur plainte au saint Siege.'Il méle à cela diverses paroles de menaces.'Nous n'avons pas"cette lettre entiere: [C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'on n'y trouve rien de Perreve ni de Maxime.]'Nous savons encore qu'il y declaroit Pausien, Cyriaque, & Calliope separez de sa communion, s'ils n'obtenoient leur grace de luy par l'intercession de Rufe. [C'estoient apparemment des Evesques de Thessalie, & ceux mesmes qui avoient sollicité la loy de Theodose.] p.61. p.67. p.6. a p.67. b p.68. p.68. p.61.67.68. & cetera. p.68. p.64.

p.61. 'La lettre que Boniface dit qu'il écrivoit au Synode qu'on
p.69. croyoit se devoir assembler sur l'affaire de Perigene,'est adressée à Rufe, aux autres Evesques de Macedoine, d'Acaïe, & de plusieurs autres provinces[qui composoient l'Illyrie orientale.]
p.61.63.70-72. 'Il y justifie l'inthronization de Perigene, & declare qu'il n'est
p.79. pas permis de la revoquer en doute ;'Que ceux qui le feront, ne
p.79.80. demeureront point dans sa communion ;'Que si l'on pretend qu'il ait manqué depuis qu'il est Evesque[de Corinthe,]il faut s'adresser à Rufe,qui examinera l'affaire avec ceux qu'il jugera
p.78. à propos de choisir, & en fera raport à Rome ;'Qu'ainsi il s'oppose par cette lettre à l'assemblée qu'ils pretendoient faire.

p.63. [Je ne voy point qu'il y dise expressément]'qu'ils ne pussent s'assembler sans le sceu[& le consentement]de Rufe, comme il
p.74. le semble mander à cet Evesque,'si ce n'est peutestre dans un
p.75. endroit'qui est corrompu :'Il semble plutost dire qu'il falloit 1.
avoir eu pour cela des lettres de Rome. Il releve extremement
p.75.76. le siege de Rome dans toute sa lettre.'Il rabaisse au contraire
p.75. celui de Constantinople sans le nommer ,'& il accuse assez clai-
p.72. rement Attique d'orgueil & d'usurpation.'Il maintient l'auto-
p.80. rité qu'il avoit donnée à Rufe,'& exhorte les Evesques, comme il dit qu'il avoit fait souvent, à luy obeïr, & particulierement à ne faire aucune ordination[d'Evesques]à son insceu,menaçant ceux qui violeroient ces ordres de les priver de sa communion.
p.64.78. 'Il envoya ces lettres par un Severe notaire de l'Eglise Romaine.

p.81.82. [Il paroist qu'il s'adressa mesme à l'Empereur Honoré.]'Car nous avons une lettre de ce prince à Theodose, où il mande que le Pape luy avoit envoyé des deputez, pour obtenir de Theodose à sa recommandation, qu'on ne violast point par de nouvelles ordonnances les privileges établis par les Peres en faveur de l'Eglise Romaine, qui avoient esté observez jusques alors, & qu'on cassast ce que l'on disoit que quelques Evesques d'Illyrie avoient obtenu par surprise. Honoré demande donc cette
p.84. justice :'Et Theodose dans la réponse que nous en avons aussi, declare"qu'il a cassé ce que les Evesques d'Illyrie avoient obte- *subrepta.*
nu par surprise, & qu'il a écrit conformément à sa volonté aux officiers de ces provinces, de rétablir l'ordre ancien, & de maintenir les privileges de l'Eglise Romaine.[Ces deux lettres ne sont point datées : mais le sujet & l'ordre qu'elles tiennent dans la collection d'Holstenius, font juger qu'elles ne se peuvent raporter qu'à ce temps-ci. Et Honoré mourut dés l'année suivante.

1. *Synodus cujus dilecto consultam semper super habens Concilii recognoscat arcanum.*

Il est difficile de juger comment cette loy n'a pas laissé de se glisser dans le Code de Theodose,]'publié le 15 de fevrier 435, [quoiqu'il ne faille pas trop s'en étonner, puisqu'on y lit aussi la loy de Valentinien II. pour le Concile de Rimini contre l'Eglise Catholique.]'Mais il est certain que les Papes ont encore esté longtemps depuis en possession de gouverner l'Illyrie par les Evesques de Thessalonique,[& que ces Evesques ont esté considerez dans les Conciles œcumeniques comme tenant un des premiers rangs de l'Eglise, en qualité sans doute de chefs de toutes les Eglises de l'Illyrie, ou au moins de l'Orientale.]'Sixte III. prie S. Procle de Constantinople de ne point recevoir ceux qui dependoient de l'Evesque de Thessalonique; & il parle comme supposant que Procle ne pretendoit point avoir aucun droit pour cela.'Perigene demeura aussi Evesque de Corinthe par la protection de Rome, comme nous l'avons déja remarqué, malgré tous ses ennemis.

Blond.pri.p. 637-941.

Mar.con.l.4.c.2. § 1.p.223.1.

Col.7.p.94.95.

p.90.



ARTICLE X.

Dernieres actions de Saint Boniface, & sa mort.

'LA mesme année 422, Boniface receut une requeste du Clergé & du peuple de Lodeve[en Languedoc,]qui se plaignoient de ce que leur Evesque estant mort, Patrocle[d'Arles] leur avoit ordonné un Evesque sans qu'ils le demandassent, & sans la participation[d'Hilaire de Narbone]leur metropolitain. 'Boniface ne croyoit pas aisément les plaintes que l'on faisoit contre des Evesques; mais il y estoit quelquefois contraint par le grand nombre de ceux qui se plaignoient.'Ainsi il écrivit le 9 de fevrier 422, à Hilaire de Narbone, que si l'Eglise de Lodeve estoit de sa province, il devoit s'y transporter, & y faire toutes les choses qu'il jugeroit à propos, suivant le desir du peuple, le pouvoir que luy en donnoit son droit de metropolitain, & l'ordre qu'il luy en adressoit, à la charge qu'il écriroit au saint Siege ce qu'il auroit fait.[Il ne parle point de ce que Patrocle avoit obtenu de Zosime;]'mais il se contente d'établir en general par l'autorité expresse du Concile de Nicée, que le gouvernement de chaque province appartient à son metropolitain, & non à celui d'une autre province.[Il epargne ainsi le nom de son predecesseur,]'& casse en effet tout ce qu'il avoit si fort tasché d'établir en faveur de l'Eglise d'Arles & de Patrocle,

Conc.t.2.p.1585. c.

d.

p.1586.

p.1585.c.

Du Pin, t.3.p. 833.834.

pour remettre les choses dans l'ordre des Canons & du droit commun.'Aussi S.Celestin cite cette lettre de Boniface pour la confirmer.[Elle est sans doute aussi marquée par S. Leon,]'lorsqu'il dit que ce qui avoit esté accordé pour un temps à Patrocle, avoit esté depuis changé par un conseil plus sage & plus utile.

Conc.t.2.p.1620. Conc.G.t.1.p. 82.83.

'Gratien cite sous le nom du Pape Boniface divers decrets qui ne se trouvent point dans les lettres dont nous avons parlé:[Et comme il y a plusieurs Papes de ce nom assez anciens, il est difficile de juger auquel ces decrets se doivent raporter, supposé mesme qu'ils soient veritables.]'Le 4e qui défend de citer jamais un Evesque devant un juge civil pour quelque cause que ce soit, & qui prive de sa charge le juge qui l'aura ordonné,[n'est point du V. siecle.

Conc.t.2.p.1586-1588. p.1587.a.

"Ce fut sur la fin de sa vie que Boniface blessa le cœur de Saint Augustin, en appuyant la mauvaise cause d'Antoine Evesque de Fussale, sur les recommandations du Primat de Numidie qu'Antoine avoit surpris. Mais qui ne fait point de fautes, surtout quand on a tant d'affaires à manier? Antoine n'eut garde sans doute d'avertir Boniface de la part que S.Augustin prenoit à sa condannation.

V. S. Augustin § 315, 316.

"Le 4 septembre fut sans doute le jour qui termina la vie & les travaux de ce saint Pape,]'puisque"la feste de sa mort y est marquée par les martyrologes de S.Jerome, qui ne marquent plus aucun de ses successeurs,[& dans plusieurs autres anciens. Cela s'accorde mesme parfaitement avec S.Prosper & divers autres, qui donnent à son pontificat trois ans, huit mois, & six ou sept jours.]'Les Pontificaux disent qu'il fut enterré le 25 d'octobre; [& on a mis sa feste le mesme jour dans le martyrologe Romain, & dans quelques autres nouveaux. On peut avoir fait ce jour là quelque translation de son corps.]

Note 4. deposition. Boll.pont.p.62. f. ap.p.53.d|Anast.

'Il fut enterré sur le chemin du Sel,[qui mene à la terre Sabine.] 'Quelques uns ajoutent que ce fut"dans le cimetiere de Sainte Felicité, & auprés du corps de cette sainte martyre, dont il avoit orné le tombeau aussi bien que celui de Saint Silvain,["ou Silain son fils.]Et on pretend qu'il s'estoit retiré dans ce cimetiere,[peutestre lorsque"Symmaque le fit garder hors de la ville.] 'Il y en a qui disent qu'il fit bastir une chapelle au mesme lieu pres du tombeau de Ste Felicité, & y offrit"divers presens.[Cette chapelle a sans doute porté son nom.]'Car on trouve que dans ce cimetiere il y avoit une eglise de S. Silvain Martyr, & une autre de Saint Boniface Pape & Confesseur. Le Pape Adrien I.

pont.p.62.f. ap.p.53.d|Anast. c.43 p.24. Note 5. V. Sainte Felicité. V.§2. Conc.t.2.p.1581. b. &c. Aring.l.4.c.29. § 3.p.98.

fit rebastir l'une & l'autre. Mais il n'en reste plus aujourd'hui aucun vestige.

'Baronius raporte quelques epitaphes de Saint Boniface, dont nous avons tiré diverses choses,["quoiqu'elles ne soient pas tout à fait sans difficulté.] Il y est encore marqué qu'il empescha que Rome ne perist par une année sterile, ayant appaisé la famine par ses prieres & par ses aumosnes.'Gruter dit que ces epitaphes ont esté tirées de l'eglise de Saint Pierre.[Je ne sçay si c'est que le corps du Saint y ait depuis esté transferé.]'Nous apprenons d'une autre inscription, qu'il commença un battistere à S. Jean de Latran, qui ne fut achevé que par Celestin son successeur. Bar.423.ap. V.la note 5. Grut.p.1165.5. p.1164.2.

'Tous les Pontificaux assurent qu'il ordonna que nulle femme, non pas mesme"les religieuses, ne pourroit ni toucher aux nappes de l'autel, & les blanchir, ni mettre l'encens dans l'eglise; que cela seroit reservé au ministre,[qui est peutestre le Soudiacre,] & que l'on ne pourroit faire un esclave Clerc[sans le consentement de son maistre.]'Dans ce qu'on appelle les Recueils de Bede, il y a une histoire citée des miracles du Pape Boniface.[Elle n'est pas des plus probables,]'& on ne sçait ce que c'est que ce livre. Boll.apr.p.53. d|pont.p.71.c| Anal.c.43.p.24. monacha. Bed.t.3.p.491. Bar.423.§10.



S. ABRAHAM, EVESQUE DE CARRES, ET CONFESSEUR.



[SAINT Abraham tient un rang illustre entre les solitaires & les Evesques, non seulement parcequ'il a servi Dieu avec une vertu tres parfaite dans l'un & l'autre de ces états; mais encore parcequ'estant solitaire, il a fait des actions d'Evesque, & mesme d'Apostre; & qu'en devenant Evesque il n'a point cessé en quelque sorte d'estre moine,] 'puisque les travaux de l'episcopat ne luy ont rien fait relascher de la penitence qu'il avoit pratiquée dans la solitude.ᵃC'est ce qui a porté Theodoret à joindre son histoire à celle qu'il a faite Thdrt.v.P.c.17. p.847.a. a p.846.d.

des amis de Dieu, qui est le nom qu'il donne aux solitaires:[sans quoy un si grand Saint nous seroit entierement inconnu.]

p.847.a. 'Il naquit dans le diocese de Cyr, & il y acquit toutes les richesses spirituelles que peut produire le desert. Il y abatit mesme tellement son corps en se tenant longtemps debout[pour prier,]"& par d'autres austeritez, qu'enfin il demeura longtemps sans pouvoir seulement marcher. &c. Dieu le tira de cet état, & ce semble par quelque voie miraculeuse: De sorte que pour reconnoistre cette grace de Dieu il se resolut de luy rendre quelque service important, où il pust employer la santé qu'il luy avoit rendue, & exposer sa vie mesme.

a.b. 'Ce fut dans cette vue que quittant sa solitude, & se couvrant de l'habit & de l'exterieur d'un marchand, il s'en alla avec quelques autres[solitaires,]dans un grand village"du mont NOTE I.
d. Liban,'assez pres d'Emese, dont les habitans estoient encore engagez dans les tenebres du paganisme."Il y loua une maison; &c. & aprés y avoir passé trois ou quatre jours sans faire rien paroistre de ce qu'il estoit, il commença avec ses compagnons à chanter des pseaumes d'un ton assez bas, mais qu'on ne laissa pas d'entendre. Tous les habitans accoururent aussitost, hommes & femmes, boucherent la porte de la maison; & du haut du toit y jetterent quantité"de terre & de poudre pour les étoufer, χῶν. sans qu'ils dissent une parole, ni qu'ils fissent autre chose que d'offrir à Dieu une tres ardente priere. Cette patience en toucha quelques uns qui arresterent les autres. On deboucha la porte, on les tira de dessous la terre dont ils estoient déja presque étouffez, & on leur commanda de sortir du village à l'heure mesme.

c. 'Mais dans ce moment on vit arriver des sergens, qui pour faire payer à ces habitans ce qu'ils devoient de la taille, en enchainoient les uns, & battoient les autres. Alors Abraham oubliant tout, sinon qu'il estoit disciple de celui qui avoit prié
d. à la Croix pour ceux qui l'y avoient attaché,'reprit ces sergens de leur inhumanité, & les exhorta de s'acquiter avec moins de rigueur de leur commission. Ils demanderent si quelqu'un vouloit s'obliger pour ces habitans, & il ne craignit point de le
p.848.a. faire. Il s'en alla ensuite à Emese,'& y ayant trouvé des personnes de sa connoissance, il leur emprunta"l'argent dont il avoit cent pieces d'or. besoin, & le vint apporter dans le temps qu'il l'avoit promis.

a|847.d. 'Cela toucha tellement ces habitans, que n'ayant point de
p.848.a. seigneur, ils le supplierent de le vouloir estre,'& il voulut bien y consentir, pourvu[qu'ils embrassassent la foy,&]qu'ils bastissent

sent une eglise.[Sa vertu les avoit trop touchez pour luy refuser quoy que ce soit.]Ainsi l'eglise ayant esté bastie & en peu de temps,comme il leur falloit chercher un Prestre & un pasteur,'ils protesterent qu'ils n'en vouloient point d'autre que luy mesme. b.
Il fut donc ordonné Prestre, & passa ensuite trois ans à les instruire de tout ce qui regarde la religion. Mais au bout de ce temps les trouvant assez affermis, il fit ordonner en sa place un de ceux qui l'avoient accompagné, & s'en retourna dans son
V. S. Abraham Prestre note 1. ancienne solitude,[aussibien"qu'un autre S. Abraham si celebre par les louanges de S. Ephrem: Et il faut prendre garde de ne pas confondre ces deux Saints ensemble.

L'autre Abraham acheva sa vie dans la solitude;]'mais celui dont nous parlons en fut tiré pour estre fait Evesque de Carres. b.
'Il conserva, comme nous avons dit, dans cet état toute l'austerité de la vie religieuse,'& il l'augmenta mesme encore.ᵃIl donnoit la plus grande partie de la nuit à la priere & au chant des pseaumes, & passoit le reste assis dans un siege, où il prenoit un peu de repos.'Il ne mangeoit qu'aprés l'office de Vespres, & ce qu'il mangeoit estoit des fruits dans la saison,'ou quelques herbes crues;'de sorte qu'il ne falloit pour luy ni pain,"ni eau, ni feu, ni lit.'Voilà la vie qu'il mena tant qu'il fut Evesque, & jusques à la mort.'Il semble qu'il ait aussi conservé l'habit monastique. p.847.a. p.850.c. a p.848.d. p.849.b. a.b. p.848.d. &c. d|847.a|847.a. p.849.d.

'Cette austerité n'estoit que pour luy, & ne l'empeschoit pas de prendre un extreme soin des autres. Car il exerçoit l'hospitalité avec joie,& mesme avec magnificence. Il avoit de tres bons lits pour les hostes:il les faisoit manger des midi:il leur donnoit le meilleur pain, le vin le plus excellent, du poisson, & tous les autres rafraichissemens semblables.'Il se mettoit mesme à table avec eux, mais ce n'estoit que pour les servir, & pour les presser de manger. b. c.

V. la note 2. 'La ville de Carres, ou de Carrhes dans la"Mesopotamie,[dont S. Abraham fut fait Evesque,]est celebre dans l'Ecriture sous le nom d'Haran,[qui est le mesme,]'& on dit qu'elle s'appelle encore aujourd'hui Herren.[Ainsi, c'est avec raison]'qu'Ammien l'appelle une ville ancienne.[On n'y parloit guere que syriaque:]'Car S.Abraham ne parloit pas, & n'entendoit pas mesme le grec.ᵇElle avoit déja eu plusieurs Evesques illustres en pieté, comme"Vite[loué par S. Basile & par Sozomene,]*& Saint Protogene,[qui luy succeda aprés l'an 381. Il ne faut pas douter que ces deux Saints n'aient cultivé avec soin le champ Steph.p.361. Baudr.p.166. Amm.l.23.p.240. Thdrt.v.P.c.17.p.849.d. b Boll.14.feb.p.467.a. V.S.Basile § 76, 85. * V. les Ariens § 120.

dont Dieu leur avoit donné le soin. Mais il ne les avoit chargez que d'y travailler, & il avoit reservé le fruit de leurs travaux à S. Abraham, afin que luy qui moissonnoit & eux qui avoient travaillé, fussent recompensez ensemble d'une mesme joie.]

Thdrt. hist. l. 4. c. 15. p. 682. a Ammi. l. 2... 24. p. a | Steph. p. 461. b Thdrt. v. P. c. 17. p. 849. b. c.

'Cette ville avoit toujours esté fort attachée à l'idolatrie, a particulierement"au culte de la lune, dont on y faisoit un dieu, non une deesse; & on y en avoit basti un temple fameux. b Elle estoit encore toute plongée dans cette impieté, & toute dominée par le demon, lorsqu'Abraham en fut fait Evesque, [ayant apparemment succedé à Saint Protogene.]'Mais il la changea entierement par son application à la cultiver, par le feu de ses instructions qui en consuma les épines, par l'éclat de sa vertu, qui faisoit ecouter ses discours avec respect, & embrasser avec joie ce qu'il ordonnoit de faire.

V. Julien l'apostat § 22.

c. hist. l. 5. c. 21. p. 658. d. c v. P. p. 843. c.

'Ainsi, dit Theodoret, cette ville est maintenant delivrée de ses anciennes superstitions,'à la reserve de quelques foibles restes: c & ce champ du Seigneur défriché par les mains de ce laboureur habile & laborieux, est couvert d'une moisson abondante, & des fruits d'une vertu tres parfaite. Mais un si heureux succés couta au Saint bien des peines & des travaux. Car imitant les medecins des corps, il employa pour guerir ces ames non seulement les remedes plus doux des exhortations & des prieres, mais encore l'acreté des menaces & des reproches; & il estoit mesme contraint de porter quelquefois dans leurs plaies le fer & le feu: [ce que l'histoire n'explique pas plus particulierement.

L'une des plus grandes & des plus penibles occupations que les Evesques eussent alors, estoit de vider les procés des Chrétiens, dont ils se trouvoient chargez par les loix des Empereurs,

p. 849. c.

aussibien que par l'autorité de Saint Paul.]'S. Abraham passoit quelquefois les journées entieres en cette fonction, travaillant avec beaucoup d'application, non seulement à soutenir la justice contre l'insolence de ceux qui opprimoient les foibles, mais encore à reconcilier ceux qui avoient des differends, & leur faisant une sainte violence par la douceur & par la force de ses exhortations, lorsqu'ils avoient trop de repugnance à ce que l'equité [& la pieté] demandoient d'eux.

d.

'La reputation de sa vertu estant passée jusques à la Cour, l'Empereur [Theodose le jeune] souhaita de le voir, & l'obligea de venir [à Constantinople,] où luy & les Imperatrices [Eudoxie & Pulquerie avec ses sœurs,]'luy rendirent"toutes sortes de respects & durant sa vie,'& aprés sa mort. Car il acheva sa course [à &c.

p. 580. a.

Constantinople, où]l'Empereur voulut d'abord retenir son corps, & le faire mettre dans quelque eglise. Mais ayant jugé ensuite qu'il estoit plus raisonnable de rendre ce saint pasteur à
1. ses brebis,'il voulut avoir"un'de ses vétem.ns, dont il se revétoit [en certains jours,]quelque sale qu'il fust, esperant par là quelque part à sa sainteté. 'Lorsqu'il fallut lever son corps pour le transporter en Orient, Theodose voulut estre luy mesme à la teste du convoi[jusques au port, où il paroist qu'on l'embarqua pour le porter par mer à Antioche:] & aprés le corps du Saint, marchoient les Imperatrices, avec tout ce qu'il y avoit de plus grand dans la ville & dans la Cour.

Socr.l.7.c.22.p.362.b.

Thdrt.p.850.a.

'Il fut receu avec la mesme solennité dans Antioche, & dans les autres villes jusqu'à l'Euphrate, sur[l'autre]bord duquel on trouva les habitans de la ville & du pays[de Carres]& des environs, qui estoient accourus[pour honorer leur saint pasteur,] & recevoir encore de luy cette benediction. Il fallut un grand nombre d'archers pour empescher ceux qui s'efforçoient par devotion de prendre quelque chose de ses habits:'Et on le conduisit enfin à la sepulture parmi la foule & le bruit confus de ces peuples qui pleuroient la mort de leur pere, pendant que ceux[qui avoient plus de foy & de constance,]chantoient les louanges[de Dieu selon l'ordre de l'Eglise.]'C'est ainsi que Dieu se plaist quelquefois à glorifier ses Saints, lorsque pour l'amour de luy ils ont renoncé aussibien à tous les honneurs, qu'à tous les plaisirs du siecle.

p.850.b.

b.c.

a.

'Les Grecs celebrent encore la memoire de Saint Abraham le 14 de fevrier, & emploient les paroles de Theodoret pour faire l'abregé de son histoire,[mais non pas avec assez de fidelité. Il peut estre mort non]sous le grand Theodose, comme ils le
Note 2. disent,[mais"vers l'an 422, sous Theodose le jeune]

Menæa, p.60.

1.'Socrate dit que c'estoit le vétement d'un Evesque de Quebron mort à Constantinople. Mr Valois n'a point connu de ville de Quebron.[Car Hebron s'appelloit alors Eleutheropole. Il faut assurément changer χεβρῶν en χαρρῶν.]

Socr.p.362.b|n.p.88.1.2.



SAINT MARON, PRESTRE ET ABBÉ.

Thdrt.v.P.c.16. p.845.846. HEODORET s'étend peu en paroles sur les eloges de S. Maron : mais le peu qu'il en dit
p.845.d. comprend bien des choses.'Ce Saint choisit pour sa penitence de vivre toujours à l'air. Il se retira pour cela sur"une montagne du diocese de Cyr, &c. où ayant trouvé un temple d'idoles, il le consa-
d|c.21.p.855.b. cra à J.C, dit Theodoret, & y fit sa demeure'dans l'enceinte qui l'enfermoit. Il avoit aussi une tente faite'de peaux de chevre pour s'y retirer dans les temps de pluie & de neige : mais il 1.
c.16.p.845.d. s'en servoit fort rarement.'On marque en general que non content des austeritez ordinaires des solitaires, il y en ajoutoit de nouvelles, pour s'acquerir dans le ciel un plus grand thresor.

[Il estoit celebre des l'an 405, & elevé à la dignité du sacerdoce, puisque nous ne voyons que luy à qui l'on puisse rapor-
Chry.ep.36.p. 700. ter]'la lettre que S. Chrysostome écrivit de sa solitude[de Cucuse]à Maron Prestre & solitaire.[Il l'avoit sans doute connu en Syrie avant l'an 398, & en avoit conceu une grande idée,]puisqu'il le portoit toujours dans son cœur, & l'avoit toujours present à son esprit. Il luy écrivit pour luy donner une marque de son amitié, pour le prier de luy en donner une semblable de la sienne, puisque l'eloignement des lieux ne leur permettoit pas de se visiter, & pour luy demander ses prieres.

Thdrt.v.P.c.16. p.845.846. 'Dieu recompensa les travaux de S. Maron par une grace tres abondante qu'il luy donna pour guerir" toutes sortes de mala- &c. dies des corps, & mesme des ames. Ce don de miracles repandit extremement sa reputation, & luy attira de tous costez un
p.846.b. grand nombre de personnes.'Par ce moyen il forma[2] plusieurs 2. monasteres. Theodoret dit que ce grand nombre de solitaires qui ornoient son diocese[vers l'an 440,]& en faisoient comme un jardin de delices, estoient les fruits des instructions & des

1. ou de toiles faites avec du crin, comme les cilices, ἐκ δέῤῥεων τριχίνων.
Menæa, 14.feb.p. 159. 2.'C'est le sens que les Grecs donnent à ces paroles de Theodoret, πολλὰ φυτὰ φιλοσοφίας.[Elles pourroient signifier simplement plusieurs saints solitaires.]

travaux de S. Maron.'S. Jacque de Cyr fut de ce nombre,[& le plus celebre]de tous ses disciples.'Il estoit present lorsque des Juifs que S. Symeon l'ancien avoit fait conduire par deux lions, raconterent eux mesmes à S. Maron un prodige si glorieux au Christianisme.'S. Limnée aprés avoir esté formé par un autre, vint recevoir avec S. Jacque les instructions du grand Maron vers l'an 400, & profita beaucoup sous sa conduite.'S[te] Domnine fut encore l'imitatrice de la vie du mesme Saint.'En un mot, Theodoret dit que tous ceux dont il a fait la vie aprés celle de S. Jacque de Cyr, estoient autant de fruits de la pieté & de la sagesse de S. Maron. b|c.21. p.855.b. c.6.p.607.b. Thdrt.v.P.c.22. p.869.b|870.d. c.30.p.894. c.16.p.846.b.

'Aprés qu'il eut esté ainsi le medecin de la terre & pour les ames & pour les corps, Dieu l'en retira par une maladie de peu de jours, qui fit voir la foiblesse de sa chair & la grandeur de son courage.[Theodoret ne témoigne point l'avoir connu, & ainsi on peut juger qu'il estoit mort avant l'an 423, auquel Theodoret fut fait Evesque de Cyr.]'L'Eglise greque en honore la memoire le 14 de fevrier. c. Menæa, p.159.

'Le desir d'avoir son corps fit naistre une espece de guerre entre tous les habitans des environs. Mais ceux d'un bourg voisin qui estoit extremement peuplé, estant venus en grand nombre, chasserent les autres, & emporterent ce riche thresor chez eux, où ils luy bastirent une grande eglise, & ils en faisoient[tous les ans]une feste solennelle pour reconnoistre les graces abondantes qu'ils en recevoient.'Theodoret en parle d'une maniere qui peut faire juger"que c'estoit hors de son diocese.'Et en effet, une requeste des moines du diocese d'Apamée porte en teste le nom d'Alexandre Abbé du monastere"du B. Maron,'qui passoit pour le chef de tous les monasteres de la seconde Syrie.'Procope dit aussi que Justinien fit rebastir la muraille de S. Maron au diocese d'Apamée.'Ainsi il y a quelque sujet de croire qu'on ne bastit pas seulement une eglise sur le corps de S. Maron, mais qu'on y mit aussi des Religieux[pour la servir, &]pour y garder le corps du Saint. Thdrt.c.16.p.846.c. d. ἐς ἀπιὼς &c. Conc.t.5.p.249. a.d NOTE 1. p.141.c. Proc.ædif.l.5.c.9.p.107.c. Bult.ori.p.148.

[S. Maron peut avoir esté formé dans la pieté par S. Zebin,] 'puisqu'il l'appelloit son pere & son maistre. Il le regardoit comme un modele de la perfection Chrétienne, & il avoit une si grande idée de sa vertu, qu'il exhortoit tous ceux qui le venoient voir, à l'aller trouver pour recevoir sa benediction.'Saint Zebin mourut le premier, & S. Maron souhaita d'estre enterré auprés de luy: mais cela ne se put, à cause de la violence de ceux qui vinrent enlever son corps. Thdrt.v.P.c.24. p.872.b. c.

[Ce témoignage de Saint Maron suffit pour nous faire estimer
b. beaucoup la vertu de S. Zebin:]'mais outre cela, Theodoret dit
que ceux qui l'avoient connu, assuroient qu'il surpassoit tous
ceux de son temps dans l'assiduité à prier. Il y employoit les
jours & les nuits entieres, non seulement sans se lasser, mais en
s'y enflammant toujours davantage. Il s'y tint tout debout,
jusqu'à ce que la vieillesse l'obligea de se soulager un peu en
s'appuyant sur un baston. Il disoit peu de chose à ceux qui le
venoient voir, ne voulant point descendre du ciel, selon l'ex-
pression de Theodoret, & divertir sa pensée de la contemplation
b. des choses celestes.'Neanmoins il les recevoit avec une extreme
bonté, & taschoit toujours de les retenir jusques au soir: mais
beaucoup s'en excusoient, ne voulant pas s'engager à passer
avec luy toute la nuit debout en prieres.

c.d. 'Il vivoit dans le diocese de Cyr, où il eut pour disciple Saint
Polychrone, qui fut une parfaite image de sa vertu: & Saint
Jacque de Cyr se glorifioit d'avoir receu de luy son premier
p.871.d. cilice.'Il arriva jusqu'à une extreme vieillesse, sans rien changer
p.872.d. de ce qu'il avoit accoutumé de pratiquer estant jeune.'Theodo-
ret qui ne l'avoit jamais vu, en parle sur ce qu'il en avoit appris
p.871.d. de S. Polychrone '& de divers autres: car il estoit fort celebre.
p.872.c.d. 'Il mourut, comme nous avons dit, avant S. Maron, & avant
l'an [423,] auquel Theodoret fut fait Evesque. Il fut enterré dans
un village voisin de sa demeure nommé Citte, où on bastit une
grande eglise sur son tombeau, & ceux qui y venoient prier avec
foy, y trouvoient la guerison de leurs maux. On y mit peu aprés
Menæa, p.241| les reliques de quelques Martyrs de Perse.'L'Eglise greque
Boll. p.377. l'honore avec S. Polychrone le 23 de fevrier.

[Saint Maron peut encore avoir esté ou le disciple, ou l'imita-
Thdrt. hist. l. 4. c. 25. p. 700. a. teur]'de "Saint Acepsime, qui fleurissoit déja dans le diocese de NOTE 2.
a | v. P. c. 15. p. 843. d. Cyr du temps de Valens.ᵃIl passa 60 ans enfermé dans sa cellule
sans parler, sans voir personne, & sans sortir jamais, ᵇsinon
b v. P. c. 15. p. 843. d. qu'une fois la semaineᶜil alloit la nuit querir de l'eau à une fon-
c p. 844. a. taine voisine. Un berger qui l'apperceut une fois, luy ayant
voulu jetter une pierre, parcequ'il croyoit que ce fust un loup,
"sa main demeura sans mouvement, jusqu'à ce que le Saint fust &c.
b. rentré.'Un autre estant monté "sur un arbre pour voir par la &c.
fenestre de sa cellule ce qu'il y faisoit, se trouva paralytique de
la moitié du corps, & ne fut gueri qu'aprés qu'on eut coupé
l'arbre, comme le Saint l'avoit ordonné.

Thdrt. v. P. c. 15. p. 844. a. [Outre l'exactitude de sa closture & de son silence,]'il portoit

sur luy une si grande quantité de fer, qu'il ne pouvoit marcher que courbé.'Sa nourriture estoit un peu de lentilles trempées dans de l'eau, & son occupation d'estre toujours recueilli pour voir sans cesse Dieu dans son cœur, & trouver dans cette vue une joie qui est audessus de toutes celles des sens.'Cinquante jours avant que de mourir, il ouvrit sa porte pour recevoir tous ceux qui voudroient le venir voir. L'Evesque de Cyr y vint luy mesme, & le pria de vouloir agréer qu'il l'ordonnast Prestre. 'Il y consentit, parcequ'il n'avoit plus que quelques jours à vivre,"sans quoy, dit-il, il n'auroit jamais pu accepter une charge si pesante & si terrible.'Quand il fut mort, tous ceux des environs se presserent à qui enleveroit son corps. Mais une personne ayant declaré que le Saint luy avoit fait promettre avec serment qu'il l'enterreroit au mesme lieu où il avoit vécu, chacun ceda à cette humilité, à qui la mort mesme n'avoit pu donner de bornes.'Il estoit tres celebre dans tout l'Orient:[a]& les Grecs en honorent encore la memoire le troisieme de novembre.[Il estoit mort sans doute avant l'an 423,]'puisque Theodoret marque que ce ne fut pas luy qui l'ordonna.[Il ne dit point en effet qu'il l'ait vu, & le met avant Saint Maron.

p.843.a. p.844.c. d. &c. p.845.a. p.841.c. a Menæa, p.40. Thdrt.v.P.c.25. p.844.c.

1. Il met Saint' Maysime avec S. Acepsime mesme,]'comme ayant vécu dans les temps, dit-il, qui m'ont precedé.'Ce n'estoit pas neanmoins plustost que la fin du IV. siecle,[b]puisqu'il avoit vu la mere d'un enfant gueri par les prieres de ce Saint, lorsque tout le monde n'en attendoit plus que la mort. [Ce miracle nous peut déja faire comprendre quel estoit Maysime, & verifier]'ce que dit Theodoret, que quoiqu'il eust esté toujours nourri à la campagne[d'une maniere fort rustique, sans]savoir parler[que] syriaque, il ne laissoit pas d'exceller en toutes sortes de vertus. Il vécut quelque temps en son particulier avec tant d'estime, qu'on le fit Curé d'un village, & il s'acquita de cette charge selon toutes les regles de la loy de Dieu. [Il vivoit pour luy dans une si grande pauvreté,]qu'au lieu de changer d'habits, il ne faisoit que mettre toujours de nouvelles pieces à ses vieux, & les faisoit ainsi durer tres longtemps. Outre le soin qu'il prenoit de nourrir les ames de son peuple par sa parole & par son exemple,'sa maison estoit ouverte à tous les pauvres & à tous les passans: & on dit qu'il avoit deux muids, l'un de blé, & l'autre d'huile, dont il tiroit sans cesse pour donner, &"qui ne desemplissoient jamais.

c.14.p.841.a. Boll.23.Jan.p. 490.a. b Thdrt.v.P.c. 14.p.842.d. a. Thdrt.v.P.c.14. p.842.b. &c.

1. Les Grecs disent Μαισυμᾶς.

d. 'Son village avoit pour seigneur Letoïus, l'un des premiers magistrats d'Antioche, & payen. Cet homme exigeoit avec p.843.a. beaucoup de dureté ce que les paysans luy devoient.'Le Saint qui fit ce qu'il put pour le porter à en user avec plus d'humanité, n'en receut que des rebuts & des injures. Mais lorsque Letoïus fut monté sur son chariot pour s'en retourner à Antioche, jamais,"quelque effort qu'on fist, on ne put faire avancer &c. b. les mules qui le tiroient.'On l'avertit que c'estoit la punition de la maniere dont il avoit traité le saint Curé: alors il s'humilia devant cet homme si pauvrement vétu, jusques à se jetter à ses genoux: & Maysime ayant prié pour luy, le chariot roula aussitost. On raportoit beaucoup d'autres merveilles semblables Menæa, p.404. de ce saint homme,'que l'Eglise greque honore le 23 de janvier.



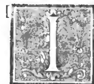
ATTIQUE,

ARCHEVESQUE DE CONSTANTINOPLE.



ARTICLE PREMIER.

De l'esprit & de la conduite d'Attique en general.



[IL y a certainement sujet de s'étonner de ce que les Grecs qui ont une veneration si grande & si Boll.8.jan.p. 474.§3. juste pour Saint Chrysostome,]'ne laissent pas d'honorer aussi comme un Saint le 8 de janvier Attique de Constantinople,[qui a esté non seulement l'usurpateur de son siege, mais encore l'un des plus grands & des plus cruels ennemis, soit de son innocence, soit de ses amis & de ses disciples. Il est vray qu'il a rétabli la memoire de ce Saint. Mais s'il a eu dans le cœur les sentimens qu'il a exprimez sur ce sujet dans ses lettres, il n'a fait qu'ajouter le crime de l'hypocrisie aux autres fautes qu'il avoit déja commises. En un mot, on ne voit point qu'il ait rien fait pour reparer le defaut de son entrée, ni mesme qu'il en ait eu aucun regret.

Cependant parceque sa vie a esté reglée, que sa foy a esté sans reproche,

reproche, & qu'il a mesme fait paroistre du zele contre les heretiques; les grands hommes de l'antiquité en ont parlé avec eloge, & les Grecs n'ont point esté faschez sans doute de pouvoir honorer leur Eglise de Constantinople en honorant celui qui l'avoit gouvernée un temps assez considerable, & qui n'avoit pas manqué d'en soutenir la grandeur.]'Ils font le mesme honneur à Nectaire, & mesme à Arsace[predecesseur d'Attique, mais encore beaucoup plus criminel.]'Pour les Latins dont quelques uns des derniers temps, ont aussi mis Attique au rang des Saints le 10 d'octobre, qui est le jour de sa mort;[ils l'ont pu faire ou à l'imitation des Grecs,]ou sur les eloges que luy donne l'histoire Tripartite dont ils s'autorisent,[c'est à dire Socrate & Sozomene, qui sont de fort mauvais juges de la vertu. Quoy qu'il en soit de sa personne, dont nous laissons le jugement à Dieu & à l'Eglise, nous ramasserons ce que l'antiquité nous apprend de luy.] Meræa, 11.oct. p.133. Boll.53.

'Socrate luy attribue un fort grand sens naturel: & quoiqu'il eust esté, dit-il, fort bien instruit,[a]il paroissoit plus encore par son jugement que par sa science.[b]Il estoit fort studieux; & lorsqu'il en avoit le loisir, il lisoit les ouvrages des anciens & des plus celebres philosophes, jusques à y passer les nuits: de sorte qu'il parloit pertinemment de ces choses,[c]& n'estoit point "surpris quand il avoit à entretenir des philosophes & des sophistes.'Cela le faisoit d'autant plus paroistre, que comme il ne passoit pas pour habile en cela, il trompoit souvent ceux qui l'estoient,[parcequ'ils croyoient qu'il trouvoit de luy mesme ce qu'il leur disoit.] Socr.l.7.c.2.p. 339.a. a l.6.c.20.p.329. c|S z.l.8.c.27. p.797.b. b Socr.l.7.c.2.p. 339.b|Soz.p.797. c. c Socr.p.339.b. Soz.p.797.c. ἀσυνϕορήτω.

'Pallade assure qu'il n'estoit pas instruit dans les saintes Ecritures, & qu'il n'y avoit point appris comment un Evesque se doit conduire.'Il semble supposer qu'il ne preschoit point;[parcequ'il le faisoit peutestre assez rarement.]'Car il est certain qu'il le faisoit quelquefois. Estant Prestre il composoit ses sermons & les apprenoit par cœur. Mais estant devenu plus hardi lorsqu'il fut Evesque, il prescha sur le champ, & mesme"d'une maniere plus fleurie & plus elevée.'Mais avec tout cela ses discours estoient toujours mediocres. On ne s'y pressoit pas beaucoup: & ses auditeurs ne croyoient pas devoir prendre la peine de les écrire.'S. Cyrille,[qui apparemment ne l'avoit jamais entendu,]dit neanmoins en luy écrivant, que ses sermons estoient excellens, & qu'il avoit receu une grace assez abondante pour prescher la parole divine.'Tout ce que Sozomene en a pu Pall.dial.c.11.p. 95. p.149. Socr.l.7.c.2.p. 339.c. παρρησια-ϛικώτερον. c|Soz.l.8.c.27.p. 797.c. Nphr.l.14.c.27. p.498.a.b. Soz.p.797.e.

dire, c'est qu'ils n'estoient pas tout à fait sans erudition,[soit qu'on en ait écrit les meilleurs, soit qu'il les ait donnez luy mesme:]'Il est certain que l'on en a conservé quelques uns.

Conc.t.3.p.117. a. a Socr.l.7.c.25.p. 366.b. ªSocrate luy attribue un talent particulier pour donner des noms aux lieux;[ce qui n'est pas une chose fort importante:]& les exemples qu'il en raporte[sont fort peu de choses. Ce qui eut

Soz.p.797.b. de plus grandes suites,]'c'est que son esprit naturel le rendoit fort propre à conduire une affaire, capable de former des intri-

c|Socr.l.7.c.2.p. 339.b. gues, & de se défendre de celles qu'on pouvoit faire contre luy.'Il soutenoit beaucoup ceux qui estoient de son sentiment, & avoit une adresse particuliere à se rendre terrible à ses adversaires. On pretend qu'il se contentoit de leur faire peur, & qu'aprés cela il estoit bien aise de leur témoigner de la douceur sans leur vouloir faire du mal.[Il en usoit peutestre ainsi envers les payens & les heretiques, mais non pas envers les Saints, comme les effets le prouveront trop.

Cod.Th.t.5.p. 169. On a beaucoup loué son zele contre les heretiques,]'& on luy attribue diverses loix faites de son temps contre les ennemis de

Socr.l.7.c.11.p. 347.d. la religion.'On remarque neanmoins que les Evesques de Constantinople traitoient les Novatiens avec beaucoup d'indulgen-

c.25.p.366.367. ce:'Et comme on disoit un jour à Attique qu'il ne falloit pas souffrir qu'ils tinssent leurs assemblées dans les villes, il representa qu'ils avoient beaucoup souffert avec les Catholiques sous Constance & sous Valens, & qu'ils estoient des témoins de nostre foy,[montrant que ce que nous croyons sur la Trinité est l'ancienne foy de l'Eglise,]puisqu'en estant separez depuis si longtemps, ils avoient la mesme croyance que nous.

c.2.p.339.b. 'Il témoignoit de la compassion pour les personnes affligées, [sans que cela l'empeschast d'affliger & de persecuter luy mesme

c.25.p.365.c. ceux qui le meritoient le moins.]'Il estoit liberal, & non content d'avoir soin de ceux de son Eglise, il envoyoit mesme de l'argent dans les villes voisines pour distribuer à ceux qui en avoient

c.d. besoin.'Nous avons encore une lettre qu'il écrit à Calliope

p.367.e. a p.365.366. Prestre de Nicée,'son ami particulier,ªoù il luy mande qu'ayant sceu qu'il y avoit un grand nombre de pauvres dans cette ville, & ayant receu beaucoup de biens de la main de celui qui donne avec abondance à ceux qui usent comme il faut de ce qu'ils ont, il luy envoie 300 pieces d'or pour distribuer comme il luy plairoit, esperant neanmoins qu'il les donneroit à ceux qui avoient honte d'avouer ce qu'ils souffrent, plutost qu'à ceux qui faisoient un métier de mandier, puisque la pieté ne consiste pas tant

à donner à tous ceux qui ont faim, qu'à choisir ceux qui vivent selon les regles de l'Evangile. Cette lettre est fort civile:'Et on remarque en effet qu'Attique avoit une conduite obligeante qui attiroit & qui gagnoit le cœur. Aussi il estoit aimé de beaucoup de monde.'Socrate pretend qu'il avoit de la pieté, & qu'il fut cause que les eglises furent fort fleurissantes de son temps, 'parcequ'il avoit soin de les gouverner avec sagesse, & de porter le peuple à la vertu par ses exhortations.

c.2.p.139.b|Soz. l.8.c.27.p.797.
Socr.l.7.c.2.p. 339.a.b.
c.25.p.365.b.

[Voilà ce qu'on dit de luy en general: & l'idée que cela nous forme, c'est qu'il avoit plus de solide & de fond d'esprit que de brillant, plus de naturel que d'acquis, de grands talens pour réussir dans ses entreprises; & ainsi tout ce qu'il falloit pour faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, selon qu'il se portoit à l'un ou à l'autre. Mais il y a sujet d'apprehender que le desir de s'elever & de regner sur les autres, ou par l'estime & l'amour, ou au moins par la crainte, n'ait esté la passion dominante de son cœur.]



ARTICLE II.

Attique est intrus sur le siege de Constantinople: Il emploie la violence pour se faire reconnoistre.

[POUR venir au détail de la vie d'Attique,]'il estoit originaire de Sebaste en Armenie. Il fut elevé des son enfance dans la vie monastique;ᵃmais par des moines disciples d'Eustathe de Sebaste,[si celebre dans l'histoire de S. Basile,] & qui suivoient [comme luy]l'heresie des Macedoniens. Cependant quand il fut un peu avancé en age,il embrassa la foy de l'Eglise Catholique. Il fut fait Prestre de Constantinople,[quoique les Canons excluent de la clericature ceux qui ont esté dans l'heresie.

Socr.l.6.c.20.p. 329.c|Soz.l.8.c. 27.p.797.
a Soz.p.797.b.

[Ce qui est encore plus fascheux pour luy,]'c'est qu'il fut l'un de ceux qui travaillerent par leurs intrigues à l'expulsion de S. Chrysostome leur Evesque.'Pallade l'accuse mesme d'avoir esté l'architecte de toute cette cabale, & nous avons vu qu'il en estoit fort capable. Dans le conciliabule du Chesne en l'an 403, 'Arsace & luy se porterent"plusieurs fois pour témoins contre ce Saint, & ils y presserent tous deux sa condannation.

a.
Pall.dial.c.11.p. 95.
V. S.Chrysostome 572.
Phot.c.59 p.57. 60.

[Saint Chrysostome ayant esté chassé de Constantinople le 20 de juin 404, & Arsace qui avoit esté intrus le premier en sa place,]'estant mort l'année suivante l'onzieme de novembre,

Socr.p.349.b.

beaucoup de personnes briguerent cette place,[qu'on ne pouvoit desirer si elle eust esté vacante, que par une ambition presomptueuse & sacrilege, & qu'on ne pouvoit accepter alors que par un nouveau crime, puisqu'elle estoit remplie, & par un Saint Chrysostome.] Elle fut enfin donnée à Attique,[& peutestre de la part de Dieu aussibien que de la part des hommes, à cause qu'il avoit persecuté son saint Evesque.] Il fut ordonné quatre mois aprés la mort d'Arsace, & ainsi en l'an 406,["vers le commencement de mars. NOTE 1.

Dans le mesme temps"l'Eglise & l'Empire d'Occident envoyoient des Evesques à Arcade, demander un Concile œcumenique pour juger l'affaire de Saint Chrysostome.]'Quand ces deputez furent arrivez auprés de Constantinople, quelques personnes envoyées par la Cour, ou par Attique mesme, leur vinrent offrir une somme considerable, s'ils vouloient ne point parler en faveur de Saint Chrysostome, & communiquer avec Attique. Mais ces genereux Evesques aimerent mieux s'exposer à toutes sortes de perils, que de consentir à cet offre.[Nous ne marquons point ici"les cruautez qu'on exerça contre eux en violant toutes sortes de droits, & ensuite contre les Fideles de Constantinople, & contre les Evesques de l'Orient, qui ne vouloient point reconnoistre Attique pour legitime Evesque. Ce seroit repeter inutilement ce qu'on a déja vu dans l'histoire de S. Chrysostome. Il est visible qu'Attique estoit l'auteur de tout cela,]'quand Pallade ne le diroit pas. Il assure que les Evesques & les peuples refusoient d'entrer dans la communion d'Attique, à cause de la maniere illegitime & injuste dont les choses s'estoient passées;[ce qui peut bien marquer l'expulsion de S. Chrysostome, mais encore qu'il y avoit eu d'autres fautes dans l'ordination d'Attique.]'L'Eglise Romaine, & les autres de l'Occident qui la suivirent, particulierement celles d'Illyrie, "ne voulurent jamais communiquer avec luy, ni devant, ni aprés la mort de Saint Chrysostome, jusqu'à ce qu'il consentit enfin à rétablir sa memoire.

V. S. Chrysostome § 123. | Pall.dial.p.32.33. | V. S. Chrysostome § 125-126. | p.95. | p.114|Thdrt.l.5.c.34.p.747.b. | Ib.§ 127.

[Tout cela n'empescha pas]'Attique de recevoir solennellement"les reliques du Prophete Samuel, qui furent apportées à Constantinople en l'an 416, le 18 de may.

Thdr.L.l.2.p.568.b|Chr.Al.p.714. | V. Arcade § 25.

'En l'an 407, les Ariens de Constantinople perdirent le 6 de novembre leur Evesque nommé Dorothée,["qu'ils avoient fait venir d'Antioche en 386.]'Socrate assure qu'il estoit agé de 119 ans. Barbas luy succeda, sous lequel Timothée & George"deux &c.

Socr.l.7.c.6.p.342.d. | p.343. | V. les Ariens § 140.

Prestres celebres de sa secte, en corrigerent diverses erreurs.
'Sisinne chef des Novatiens depuis la fin de l'an 395,ᵃmourut c.2.p.300.b.c.
V. les Novatiens 57. aussi cette année un peu aprés Dorothée. On luy donna"Chrysanthe pour successeur. a c.6.p.345.c.

Ib.note 7. [Si Dorothée & Sisinne sont morts sur la fin de 407,("car cela n'est pas tout à fait sans difficulté,) il est remarquable que ces deux faux Evesques de Constantinople suivirent dans le temps de la mort, mais non dans la gloire celui qui en avoit esté le
V. son titre § 131. veritable pasteur; car S. Chrysostome mourut"le 14 septembre de cette année. Nous venons de dire que cette mort ne put porter l'Eglise Romaine à recevoir Attique dans sa communion.]
'Une partie du peuple de Constantinople continua de mesme à Pall.dial.c.15.p. 149. se separer de luy: & il se trouvoit moins de personnes dans les eglises que dans les assemblées des défenseurs de S. Chrysostome, quoiqu'ils fussent reduits à s'assembler en plein air.[Cependant il ne faut pas douter qu'Attique ayant la Cour pour luy, n'ait gagné peu à peu un grand nombre de personnes. Et mesme s'il faut s'arrester aux termes de S. Cyrille,]'il travailla si bien à cela, Nphr.l.14.c.27. p.495.c.d. qu'il gagna tous ceux qui refusoient au commencement de communiquer avec luy.'Mais Attique se contente de dire qu'il en c.26.p.491.d. avoit réuni la partie la plus importante & la plus nombreuse avec beaucoup de peines & de dangers,'n'ayant pu ramener le a. reste qu'en rétablissant la memoire de S. Chrysostome,'& Saint c.27.p.496.a. Cyrille ne le veut pas contester.{Attique travailla sans doute de mesme à se réunir divers Evesques de l'Orient qui refusoient
V. S. Chrysostome § 124. aussi d'entrer dans sa communion;]'& on a"quelque marque Syn.ep.66.p.106 107. qu'il leur offrit une amnistie en 406, par le conseil de Theophile d'Alexandrie;[mais à condition sans doute qu'ils communiqueroient avec luy, avec Theophile, & avec les autres persecuteurs de S. Chrysostome: de sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'Alexandre de Basilinople, dont parle Synese, & divers autres, aient mieux aimé demeurer dans la persecution.

ARTICLE III.

De Theodose & Agapet de Synnades: Paralytique gueri par le battesme: Reliques de Joseph & de Zacarie apportées à Constantinople.

[ARCADE mourut le premier may de l'an 408, & Theodose le jeune luy succeda.]'C'est des le commencement de ce Socr.l.7.c.3.p. 339.d. nouveau regne que Socrate met l'histoire de Theodose & Agapet Evesques de Synnades,{dont nous parlons ici, parcequ'At-

tique y eut part : & nous en parlons sur la foy de Socrate, n'en trouvant rien ailleurs. Car il faut avouer qu'il y a des choses assez difficiles à croire.] Synnades estoit une ville [celebre] de la Phrygie Pacatienne, dont Theodose estoit Evesque pour les Catholiques, [ayant peutestre esté intrus dans ce siege à la
Pall.dial.p.26. place]'de Cyriaque, l'un des plus illustres défenseurs de Saint
Socr.p.339.340. Chrysostome.'Il y avoit dans la mesme ville beaucoup d'heretiques Macedoniens, dont Agapet estoit Evesque ; & Theodose les tourmentoit extremement, tant par l'autorité du Gouverneur, que par ses Ecclesiastiques, à qui il failoit prendre les armes contre eux selon les termes de l'historien. Il ne les vouloit souffrir ni dans la ville, ni à la campagne. Socrate assure que ce n'estoit point par le zele de la foy, mais pour en tirer de l'ar-
p.340.b. gent : [& cela estoit digne d'un Evesque intrus.]'Il vint enfin à Constantinople pour demander de nouveaux ordres au Prefet [Antheme,] afin de faire une persecution encore plus rude à ces
c. heretiques,'& il en obtint ce qu'il souhaitoit.
b. 'Mais avant qu'il fust revenu, Agapet assembla son Clergé & son peuple, & les ayant trouvé disposez à embrasser la foy de Nicée, il s'en alla avec eux à l'eglise [des Catholiques,] y fit la priere, declara qu'il se réunissoit à l'Eglise, fut receu par les Catholiques, monta sur le throne episcopal, prescha la foy de la Consubstantialité, & se trouva ainsi possesseur de toutes les eglises de la ville. Theodose à son retour ne sachant rien de ce qui se passoit, s'en alla droit à l'eglise, & fut bien étonné de s'en voir chassé par tout le monde, [s'estant peutestre aussi rendu odieux aux Catholiques par son avarice & son intrusion: Car je ne voy que cela pour rendre cet evenement croyable.] Il s'en
d. retourna à Constantinople'porter ses plaintes à Attique. Mais Attique, [instruit sans doute de la disposition du peuple,] & jugeant la réunion d'Agapet avantageuse à l'Eglise, conseilla à Theodose de souffrir sa disgrace en patience, puisqu'il faut preferer le bien public au particulier, & écrivit à Agapet qu'il n'avoit qu'à se maintenir dans l'episcopat, sans rien craindre du chagrin de Theodose.

[Comme le temps ordinaire du battesme estoit la nuit de Pasque, nous ne croyons pas devoir mettre avant l'an 409 ce que
c.4.p.341. Socrate raporte aprés l'histoire d'Agapet,]'qu'un Juif paralytique ayant esté battizé, se trouva au sortir des Fonts aussi sain de corps que d'esprit : ce qui convertit beaucoup de payens, & ne put toucher les Juifs. Ce fut Attique qui le battiza, ou au moins &c.

qui l'instruisit de la foy Chrétienne:[d'où vient peutestre ce que dit Cedrene,]'qu'Attique l'avoit porté à se convertir par ses exhortations. Il dit que cela arriva dans la seconde année de Theodose,[en 409 ou 410. Cedr.p.335.b.

Il y eut en 415 de grands troubles à Alexandrie, entre"Saint Cyrille qui en estoit Evesque, & le Prefet Oreste.]'On y remarque qu'Oreste se voyant attaqué par des moines, protesta qu'il estoit Chrétien, & qu'il avoit esté battizé à Constantinople par Attique.'Adamance Juif & professeur en medecine, ayant esté chassé d'Alexandrie comme les autres de sa nation, se refugia auprés d'Attique, & ayant fait profession du Christianisme, il retourna depuis à Alexandrie.

V.S.Cyrille §

Socr.l.7.c.14.p. 351.c.

c.13.p.350.c.d.

'Le dimanche 10 octobre de l'an 415, on dedia la grande eglise de Constantinople brulée longtemps auparavant,'c'est à dire le 20 juin 404,[aussitost qu'on eut contraint S. Chrysostome de l'abandonner.]'Cette mesme année on apporta à Constantinople par le détroit de Calcedoine, les reliques du Patriarche Joseph fils de Jacob, & celles de Zacarie pere de S. Jean Battiste. Attique portoit une des chasses, & Moyse Evesque d'Antarade en Phenicie portoit l'autre. Urse Prefet de la ville & tout le Senat accompagna cette pompe, & l'on conduisit les Reliques dans la grande eglise,["apparemment le 2]de septembre. Les deux Evesques estoient assis sur des chars.[Moyse d'Antarade est sans doute]'Musée d'Arade ou Antarade, qui suivit Jean d'Antioche au Concile d'Ephese en 431.[On ne marque point en quel temps ni en quel lieu on avoit trouvé les reliques de Joseph & de Zacarie.

Marc.chr.& Al. p.7 6. a Chr.Al.p.714.

p.718.

Note 2.

Conc.t.3.p.507. c|653.c.

'Sozomene raporte de quelle maniere on trouva le corps de Zacarie auprés d'Eleuthérople en Palestine. Mais il dit que c'estoit un ancien Prophete, & le fils de Joïada grand Pontife.'Il met cela durant la jeunesse de Theodose, vers le mesme temps que l'on decouvrit le corps de Saint Estienne[sur la fin de decembre 415.]Il parle de Zacarie devant S. Estienne,[sans doute]'parceque son corps fut decouvert le premier.[Cela donne quelque lieu de douter si ce n'est pas celui dont le corps fut porté à Constantinople: mais ce n'en est pas une preuve.]'Il y avoit dés le regne de Leon[mort en 474,]une eglise de S. Zacarie auprés de Constantinople.'On dit qu'elle avoit esté bastie vers ce temps là par une dame de Carthage retirée à Constantinople, & qu'elle y joignit un monastere de filles dont elle fut Superieure. 'La jeune Melanie faisant dedier une eglise à Jerusalem vers l'an 445, y mit des reliques du Prophete Zacarie.

Soz.l.9.c.16.17. p.817.8.8.

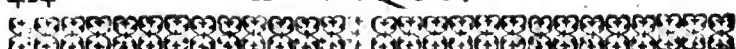
c.16.p.817.c.d.

Nphr.l.14.c.8.p. 451.a|Bar.415.§ 51.

Boll.14.feb.p. 782.d.

l.ang.de C.l.4. p.105.a.

Sur.31.dec.p. 381.§ 6.



ARTICLE IV.

Attique rétablit enfin la memoire de Saint Chrysostome, & obtient la communion du Pape : Il écrit aux Princesses.

["ALEXANDRE qui succeda vers 414 à Porphyre Evesque d'Antioche, donna enfin le commencement à la paix de l'Eglise, toujours divisée depuis que S. Chrysostome avoit esté chassé en 404. Il réunit d'abord les Eustathiens separez du corps de l'Eglise d'Antioche depuis 85 ans que S. Eustathe avoit esté banni en 330. Il mit aussi le nom de S. Chrysostome dans les diptyques, rétablit les Evesques depossedez de leurs Eglises à cause de ce Saint, & par ce moyen obtint du Pape Innocent la communion & la paix en 414 ou 415.]'Innocent manda aussitost cette nouvelle au Prestre Boniface, qui estoit, comme on croit, de sa part à Constantinople, afin qu'il en informast ceux qui avoient accoutumé d'interceder pour Attique,'mais qui le faisoient inutilement, parcequ'Attique en demandant la paix aux Evesques d'Occident, ne faisoit pas de sa part ce qu'il devoit pour l'obtenir.

V. S. Innocent § 9 & S. Chrysostome § 87, 94.

Bar. 408. § 33.

Thdrt. l. 5. c. 34. p. 747. c.

[Alexandre aprés l'avoir obtenue, travailla à la procurer encore aux autres.]'Il vint luy mesme à Constantinople, & y demeura assez longtemps."Il y excita le peuple à demander le rétablissement de la memoire de S. Chrysostome, & Attique en fut tres vivement pressé ; mais il ne put encore pour cette fois ceder à la verité,'de sorte que Maximien Evesque de Macedoine qui écrivit pour luy au Pape vers le commencement de 416, le fit inutilement.

Nphr. l. 14. c. 26. 27. p. 498. a.

Ibid. § 133.

Bar. 408. § 40.

["Alexandre d'Antioche mourut vers la fin de 416, & Theodote qui luy succeda ayant mis aussibien que luy le nom de Saint Chrysostome dans les diptyques, soit de luy mesme, soit pour ceder à la volonté du peuple, Acace de Berée envoya un Prestre à Attique, avec une lettre pour luy faire ou approuver, ou excuser la conduite de Theodote. Ce Prestre ne fut pas plustost arrivé à Constantinople, qu'il souleva tout le peuple pour luy faire demander la mesme chose. Attique qui voyoit cette forte inclination de tout le peuple pour le nom de S. Chrysostome, qui savoit que c'estoit l'unique moyen d'edifier l'Eglise, & de réunir ceux qui estoient separez de luy, soit à Constantinople, soit dans l'Occident, & qui connoissoit que c'estoit mesme le sentiment

V. S. Innocent § 11.

sentiment de la Cour, se resolut enfin de faire ce que son devoir demandoit de luy, & remit le nom du grand Chrysostome dans les diptyques de son Eglise parmi les Evesques ses predecesseurs; aprés quoy il obtint sans beaucoup de peine & de delai la communion de Rome & de l'Occident.

Il écrivit mesme tant à Saint Cyrille pour le porter à faire la mesme chose, qu'à Pierre & à Edese Diacres d'Alexandrie, pour les prier de l'y disposer. Nicephore nous a conservé ces deux lettres, qui assurément ne sont pas honorables à Attique, puisqu'il n'y témoigne en aucune maniere qu'il reconnust le defaut de son entrée à l'episcopat, ni l'injustice de la persecution qu'il avoit faite à Saint Chrysostome. Saint Cyrille ne se rendit point d'abord à la lettre d'Attique, & il luy fit mesme une grande réponse pour le porter à retracter ce qu'il venoit de faire. Mais il n'y a ni preuve, ni apparence qu'Attique ait suivi cet avis.]

'Pierre & Edese estoient à Constantinople lorsqu'Alexandre y vint, [& ils y estoient sans doute au nom de S. Cyrille.] [a] Attique s'accommodoit fort bien avec eux; & il se plaint au contraire de la maniere dont ceux qui estoient à leur place vivoient avec luy.'C'est pourquoi il les prie de faire en sorte qu'ils y puissent revenir. Nphr.l.14.c.26. p.491. a p.493.d. p.494.a.

[Il ne faut pas douter que le Pape en accordant sa communion à Attique, n'ait exigé de luy le rétablissement de Pallade, & des autres Evesques chassez de leurs sieges à cause de Saint Chrysostome, s'il ne les avoit mesme fait recevoir avant que de le recevoir dans sa communion. Comme on avoit assurément mis de nouveaux Evesques en leur place,]'ce fut peutestre ce qui produisit en partie ces changemens d'eveschez dont parle Socrate.'Il parle entre autres d'un Alexandre d'Helenople, transferé à Adriane 'dans l'Hellespont, ou dans la seconde Pamphylie. [Si cet Alexandre est de ce temps-ci, comme le siege d'Helenople en Bithynie estoit rempli par Pallade auteur de l'histoire Lausiaque, on pourroit croire aisément qu'il faut lire ici Basilinople, & que cet Alexandre est celui mesme qui est celebre dans Synese, & qui aura pu pour le bien de la paix accepter un autre evesché, comme on le croit de "Pallade.] Socr.l.7.c.36.p.381.1.c. b. Geo.sac.p.239.250. V. son titre.

'Marcellin remarque sur l'an 416, qu'Attique écrivit un fort bel ouvrage sur la foy & sur la virginité, où il combatoit par avance l'heresie de Nestorius. Il estoit adressé aux Princesses filles d'Arcade. [Il l'a sans doute pris de Gennade,]'qui en parle en mesmes termes, mais n'en marque point l'année. Mar.chr. Genn.c.52.

Cod.J.1.t.2.l.4. p.15. [Il faut mettre apparemment en 418,]'la loy datée du 26 aoust 409, où Theodose voulant regler le nombre des personnes privilegiées, dit qu'il ne faut point que la sainte Eglise de Constantinople ait à son service plus de 950"Doyens, qui jouissent des *decani.* n.g. immunitez accordées[aux Clercs.] 'On croit que ces Doyens estoient ceux qui prenoient soin des morts & des enterremens, Aug.conf.l.9.c. 12.p.63.2.a.b. [comme"les Parabolans d'Alexandrie.]'On voit qu'à Ostie mesme il y avoit des personnes destinées pour faire tout ce qu'il falloit pour les funerailles. [Les Evesques pouvoient bien les employer encore en d'autres ministeres plus penibles qu'honorables. Je ne sçay si le nom de Doyens que la loy leur donne, ne viendroit point de ce qu'ils estoient partagez en dix. V.S.Cyrille d'Al.

Ce fut ce semble en 418"ou 419, qu'Attique s'acquit beaucoup de reputation dans l'Occident, en chassant les Pelagiens de Constantinople. V.S.Augustin s 284.

Conc.t.2.p.977. 978. [L'an 419,]'le Concile d'Afrique ayant resolu qu'on demanderoit les Canons de Nicée aux principaux Evesques de l'Orient, Marcel Soudiacre les alla demander à Attique, qui les envoya avec joie, & écrivit une lettre fort civile à l'Eglise d'Afrique que nous avons encore, elle fut receue à Carthage avant le 26 Socr.l.7.c.18.p. 355.b.c. de novembre.'Il receut aussi fort bien vers l'an 420 divers Chrétiens de Perse, qui ayant quitté leur pays, parcequ'on les y persecutoit pour la foy, s'estoient refugiez à Constantinople. Il en parla à l'Empereur, & fit tout ce qui luy estoit possible pour les servir & les assister.



ARTICLE V.

Attique eleve son siege : Histoire de S. Silvain de Troade.

[LE 14 juillet de l'an 421,"Theodose donna un rescrit qui alloit à soumettre peu à peu à l'Eglise de Constantinople toutes les provinces de l'Illyrie orientale. C'est pourquoi on l'attribue aux sollicitations d'Attique, qui fut assez maltraité pour ce sujet par le Pape S. Boniface, quoiqu'il ne le nomme pas, & accusé d'usurpation & d'orgueil. L'opposition de ce Pape appuyée de la recommandation d'Honoré, fit que cette loy ne fut point executée, & qu'elle fut mesme cassée l'année suivante. V.S.Boniface 5 9.

Socr.l.7.c.28.p. 369.d. [Theodose]'ordonna par une[autre]loy, qu'on ne sacreroit point d'Evesque sans le consentement de l'Evesque de Constan-

tinople. [Cela n'estoit pas assurément partout l'Orient,]'mais pour l'Hellespont où est Cyzic,[& sans doute aussi pour la Bithynie, & pour quelques autres provinces plus proches de Constantinople. Cette loy se fit sous Attique,'puisqu'on pretendit qu'elle estoit pour luy personnellement, & non pour ses successeurs.'On voit que l'Evesque de Constantinople pretendoit avoir droit d'ordonner des Evesques à Basilinople, & dans les autres[villes de la Bithynie. Nous verrons dans la suite]'qu'Attique alla ordonner un Evesque à Nicée en 425.ᵃCe fut luy aussi qui ordonna Silvain Evesque de Philippopolis[metropole de la Thrace proprement dite,] & qui le fit depuis Evesque de Troade [dans l'Hellespont.] c. d. Conc.t.3.p.419. f. Socr.c.25.p.367. a.c. a c.36.p.381.382.

'Baronius a mis ce Silvain dans son martyrologe au nombre Bar.2.dec.r.
1. des Saints'le 2 de decembre.[C'est pourquoi il n'est pas inutile de raporter ici ce qu'en dit Socrate.]'Il étudia la rhetorique sous le sophiste Troïle,'qui estoit non seulement habile dans la profession de l'eloquence, mais mesme grand homme d'Etat. 'Silvain apprit donc sous luy la rhetorique: Mais parcequ'il aspiroit à la perfection de la religion Chretienne, & qu'il resolut d'embrasser la vie monastique, il ne voulut point prendre le manteau que portoient les orateurs. Ce fut ensuite de cela qu'Attique l'ordonna Evesque de Philippopolis. Il y demeura trois ans. Mais ne pouvant plus supporter le froid du pays, à cause de la delicatesse de son temperament, il pria Attique de mettre un autre Evesque en sa place. Il revint à Constantinople; où reprenant les exercices de la vie monastique, il vécut dans une si grande austerité, qu'on le voyoit souvent marcher au milieu de cette grande ville avec des sandales de paille. L'Evesque de Troade mourut en ce temps là. Peu aprés les habitans vinrent à Constantinople pour en demander un autre. Comme Attique cherchoit qui il leur donneroit, Silvain vint pour luy rendre une visite. Aussitost qu'Attique l'eut vu il ne pensa plus » à d'autres; & s'adressant à Silvain: Vous n'avez plus, luy dit- » il, aucune excuse pour refuser le gouvernement d'une Eglise. » Il ne fait point trop froid à Troade; Dieu vous presente là un » lieu convenable à la foiblesse de vostre santé. Allez vous y en » donc, mon frere, sans aucun retardement. Silvain y alla donc, & y fit ce miracle. Sur le port de Troade on avoit basti exprés Socr.p.181.d. c.1.p.314.b. c.36.p.181-383.

1.'Baronius dit que les Grecs en font aussi.[Je n'en trouve rien dans les Ménées au 1, 2, & 3 de decembre, ni dans la table du menologe de Canisius.]'J'ay peur qu'il ne se soit brouillé sur cela,]comme quand il cite de Sozomene l'histoire de ce Saint. Bar.2.dec.s.

un vaisseau pour porter de fort grandes colonnes. On fit en vain de grands efforts pour le mettre en mer. Tous les hommes que l'on employa à le tirer avec des cordes, ne purent pas seulement le remuer. On crut que c'estoit le demon qui l'arrestoit ainsi. On vint donc à Silvain le prier d'y aller faire sa priere. Son humilité luy fit répondre qu'il n'estoit qu'un pecheur, & qu'il n'appartenoit qu'à un homme de bien d'obtenir la grace qu'ils demandoient. Cedant neanmoins à leurs instances, il alla prier sur le bord du rivage. Aprés quoy il prit un des cables, & ordonna à ces personnes d'y mettre la main. On ne fit qu'y toucher tres legerement, & le vaisseau fut aussitost porté en mer. Ce miracle toucha tous les habitans de cette province, & leur inspira l'amour de la pieté. La vertu de Silvain ne parut pas seulement dans cette action, elle eclata dans tout le reste de sa vie. Ayant remarqué que les Ecclesiastiques tiroient de l'argent des procés qu'ils jugeoient, il n'en nomma plus aucun pour estre juge; mais prenant les papiers des parties, il les mettoit entre les mains de quelque laïque, dont il connoissoit la probité & le merite, & les chargeoit du jugement des affaires. Il acquit par là une tres grande reputation. [On voit par cet exemple, que non seulement les Evesques jugeoient alors les affaires des particuliers, mais qu'ils pouvoient mesme commettre d'autres personnes pour les juger, comme en effet Saint Augustin s'en

Boll.1.feb.p.294. dechargea sur le Prestre Heracle.] 'Les actes fabuleux de Saint Corneille le Centenier raportent que ce Saint, qu'ils supposoient avoir esté Evesque de Scepsis, s'apparut à S. Silvain de Troade, pour luy dire où estoit son corps, que Silvain luy fit bastir une eglise, & qu'un Athanase fut Evesque de Troade aprés luy. [Il n'y avoit point d'Evesque de Troade dans le Concile d'Ephese.]

Conc.t.4.p.88. c|281.c. 'Pione qui l'estoit en 448 & 451, assista à celui de Constantinople contre Eutyche, & à celui de Calcedoine.

Pall.dial.p.196. 197. 'Pallade parle d'un saint Evesque nommé Silvain, persecuté à cause de S. Chrysostome, & reduit à vivre à Troade de ce qu'il pouvoit gagner en peschant. [Mais je ne voy point qu'il puisse avoir rien de commun avec celui dont parle Socrate.]





ARTICLE VI.

Dernieres actions d'Attique: Sa mort: Son eloge: Ses écrits.

[NOus ne trouvons plus rien d'Attique jusques à l'année 425,]'qui fut la derniere de sa vie.[a] Il avoit esté cette année là mesme à Nicée pour y ordonner un Evesque, & y avoit eu un entretien avec Asclepiade qui estoit Evesque de cette ville pour les Novatiens depuis 50 ans. Socrate raporte quelques paroles de cet entretien,[qui pourroient faire douter de la foy d'Attique, si elles estoient prises à la rigueur.]'En quittant Nicée,dit Socrate, il dit à Calliope Prestre de ce lieu de se haster de le venir voir à Constantinople"avant la fin de l'autonne, parceque s'il tardoit davantage, il ne le trouveroit plus. Et il mourut en effet le 10 d'octobre. Socr.l.7.c.25.p. 367.c. a.b. b.c. πρὸ φθινο-πώρε.

'Socrate ajoute qu'il mourut dans la 21e année de son episcopat. [Neanmoins n'ayant commencé qu'en 406, il ne peut pas avoir achevé la 20e année. Et afin qu'on ne dise pas que Socrate a mis sa mort en 425, en confondant cette année avec la suivante qui a eu les mesmes Consuls;]'il ajoute que Theodose estant allé à Thessalonique, dans le dessein d'aller jusqu'en Italie declarer Valentinien Auguste,[ce qui appartient certainement à l'an 425,]& la maladie l'ayant obligé de revenir à Constantinople, 'il n'y arriva pas assez tost pour le convoi d'Attique qui avoit esté enterré le jour de devant.[Il semble par ces termes que Theodose eust esté bien aise d'assister à ses funerailles.]'On raporte une epigramme mise sur le tombeau d'un Attique, où il est dit qu'il avoit fait faire ce tombeau de son vivant, sa vertu se jouant par un courage admirable de la crainte de la mort. Le dernier vers semble marquer que cet Attique estoit encore vivant, & que le poete luy souhaite une longue vie par la protection de J.C.'Mr Valois doute si c'est l'Evesque de Constantinople, à cause que l'auteur de l'epigramme, qui estoit un Paul silentiaire, vivoit sous Justinien. c. c.24.p.365.a. c.25.p.367.c. n.p.88.a.b. b.c.

[Nous avons déja remarqué,]'que les Grecs honorent Attique comme un Saint le 8 de janvier, & quelques Latins le 10 d'octobre.[Nous avons vu aussi le portrait que Socrate & Sozomene font de son esprit & de sa conduite. Il ne faut pas s'étonner]'de l'estime que Saint Cyrille témoigne en faire, lorsqu'il demande à Nestorius s'il pretend estre egal au bienheureux Attique, ou estre plus sage & plus intelligent que luy. Boll.8.Jan.53.p. 374. Cyr.ep.8.t.5.p. 34.

Conc.t.3.p.353.b. 'Non seulement le Pape Celestin loue la vigueur avec laquelle il s'estoit opposé aux Pelagiens; a mais il l'appelle mesme un Evesque de sainte memoire, un docteur de la foy Catholique, & un veritable successeur du bienheureux Jean[Chrysostome,] aussibien dans la doctrine que dans le siege. Il dit que sa mort luy donna de grandes inquietudes, dans l'apprehension que celui qu'on mettroit en sa place ne suivist pas sa doctrine, parcequ'il est difficile & rare que la vertu"succede à la vertu.'En un autre endroit, aprés avoir fait l'eloge de S. Chrysostome, il dit qu'Attique son successeur se rendit celebre par une force invincible qu'il joignit à une"extreme prudence; & que suivant les traces de son predecesseur, il avoit gouverné[saintement]le peuple Chrétien, & combatu la fureur sacrilege des heretiques. 'Il le surnomme quelquefois l'Evesque Catholique, b& un tres genereux défenseur de la foy. Il loue Maximien d'avoir esté extremement uni avec ce prelat, dont la memoire estoit digne de veneration,'& il l'exhorte d'imiter la vigilance de S. Attique à combatre les heresies.

(margin: a; p.365.c.; continuati bona.; diligenti.; p.361.a.; b p.1075.b.; p.1074.c.)

Prosp.ing.c.2.p.549. 'S. Prosper loue aussi la vigilance avec laquelle cet excellent prelat avoit decouvert toutes les ruses des Pelagiens, la science avec laquelle il avoit refuté leurs impietez par la foy ancienne, & le soin qu'il avoit eu de les repousser.'Saint Leon souhaite à Anatole"la force & la vigueur d'Attique. c Theodoret appelle S. Chrysostome & Attique les grands & magnifiques predicateurs de la verité.'Les moines de Constantinople qui adresserent un memoire à Theodose II. contre Nestorius, mettent l'Evesque Attique entre les témoins de la tradition de la doctrine de l'Eglise:'Et mesme on cita deux passages de ses écrits dans le Concile d'Ephese.'Le Concile de l'Orient cita quelque temps aprés les écrits du bienheureux Attique;'& celui de Calcedoine en raporte aussi quelques paroles, a pour montrer que les saints Peres ont reconnu les deux natures en J. C.

(margin: Leo, ep.106.c.1.p.655.; autoritatem.; c Thdrt.ep.145.p.1026.1027.; Conc.t.3.p.426.c.; p.518.b.c.; Proc.ep.6.p.639.; Conc.t.4.p.831.a.; d p.827.d.)

[On voit dans ces eloges, que le soin qu'il eut de combatre les Pelagiens & les autres heretiques, en fait le principal sujet. Outre ce que nous en avons déja dit,]'il écrivit aux Evesques de Pamphylie pour les exhorter à chasser de leur province l'heresie detestable des Messaliens, & il écrivit encore pour le mesme sujet à Amphiloque Evesque de Side en Pamphylie.[Ce fut apparemment sur la fin de sa vie.]

(margin: Phot.c.52.p.40.)

Nphr.l.14.c.16.p.491.493. 'Pour ce qui est de ses écrits, nous avons sa lettre à S. Cyrille, & une autre à Pierre & à Edese sur le rétablissement du nom de

Saint Chrysostome dans les diptyques,'avec celle qu'il écrit à Calliope Prestre de Nicée, en luy envoyant de l'argent pour les aumosnes,'& celle qu'il écrivit en 419 à l'Eglise d'Afrique, en luy envoyant les Canons de Nicée.'On cite outre cela quelques paroles d'un sermon fait le jour de Noel,[a]& de la lettre à un Eupsyque.[Il ne nous reste rien][b]de l'ouvrage qu'il avoit adressé à Pulquerie & à ses sœurs, où il condannoit par avance l'heresie de Nestorius.[c]S. Cyrille assure que le bienheureux Attique avoit appellé la Sainte Vierge Mere de Dieu dans ses écrits. Socr.l.7.c.25.p. 365.366. Conc.t.2.p.1144. t.3.p.117.a|518.b. c|850.d.e. a t.4.p.831.a| Thdrt.dial.2.p. 110 a. b Gen.c.52. c Cyr.ep.12.p. 44.d.

ARTICLE VII.

De l'episcopat de Sisinne successeur d'Attique.

'APRES qu'Attique fut mort il y eut beaucoup de disputes touchant l'election de son successeur, les uns demandant une personne, & les autres en voulant une autre.'Ceux sur qui on jettoit les yeux estoient Philippe, Procle, & Sisinne, tous trois Prestres de Constantinople; mais tous les laïques demandoient Sisinne: & leur desir l'emporta enfin.[Philippe dont nous parlons"en un autre endroit, s'est declaré luy mesme indigne de l'episcopat,]'par les plaintes qu'il faisoit & de Sisinne, parcequ'il luy avoit esté preferé, quoiqu'il fust moins eloquent que luy,'& de ceux qui l'avoient ordonné, & des laïques qui l'avoient demandé.[Procle estoit sans doute dans une disposition plus sainte, puisque l'Eglise rend encore aujourd'hui des honneurs publics à son merite, comme on le verra"en son lieu.'Il s'estoit beaucoup attaché à Attique qui luy faisoit écrire ses"sermons[& ses autres ouvrages:]Quand il eut fait un plus grand progrés, Attique l'eleva au diaconat, & ensuite à la prestrise. 'Ayant enfin esté fait Evesque de Constantinople le 12 ou 13 d'avril 434,'il imita tout ce qu'il avoit vu de bon dans Attique durant qu'il avoit esté auprés de luy. Il fut seulement moins severe aux heretiques. Socr.l.7.c.26.p. 367.d. p.368.a. V.Theodose II.§41. Phot.c.35.p.25| Thphn.p.12. Socr.p.368.b.c. V.son titre. c.41.p.386.a. λόγους. c.40.p.385. c.41.p.386.b.

[Sisinne pouvoit avoir moins d'eloquence que Philippe & Procle.]'Il n'estoit pas mesme Prestre dans aucune des eglises de la ville, mais dans un fobourg appellé l'Olivier, où tout le peuple avoit accoutumé d'aller celebrer la feste de l'Ascension. Mais il estoit celebre par sa pieté, particulierement par sa"chasteté; & il aimoit si fort les pauvres qu'il les assistoit mesme audelà de ce qu'il pouvoit. Ce fut ce qui le fit souhaiter par tout le c.26.28.p.368.a. b|370.a. σωφροσύνη.

c.28.p.970.a. peuple.'Il estoit extremement accessible, simple, & sans façon, qui aimoit mieux le repos que l'embaras des affaires. C'est pourquoi il ne plaisoit pas à ceux[d'entre les Ecclesiastiques] qui avoient un esprit d'intrigue & remuant, & ils le regardoient comme un homme"qui n'estoit bon qu'à ne rien faire. αὐδ ἐργάσιμ.

[Mais ceux qui avoient la lumiere de Dieu n'en avoient pas Conc.t.3.p.355.b. jugé de mesme.]'Le Pape S. Celestin qui se rejouissoit d'avoir ce Saint pour collegue à la place d'Attique,[a]qualifie sa simplicité, a p.1070.a. b p.355.b. bienheureuse.[b]Il dit qu'il acquit une grande reputation par sa p.1074.c. simplicité & sa sainteté.'Et il exhorte Maximien mis à la place de Nestorius, d'imiter la pureté simple de ce prelat qui l'avoit p.365.c. instruit.'Il joignit en effet la simplicité de la colombe à la pru- p.355.b.c. dence du serpent,'& sa simplicité humble & religieuse, ne luy permettant point de sonder les mysteres qui sont audessus de la lumiere des hommes, il eut soin de n'enseigner que la doctrine p.355.c. qu'il avoit trouvée[& apprise dans l'Eglise,]'croyant que rien ne luy pouvoit estre plus glorieux que de conserver la foy Catholique pure & entiere, & telle qu'elle estoit venue jusques à luy.

Il en donna des marques des le commencement de son episco- Socr.l.7.c.26.p. 381.&Marc.chr. pat.]'Car ayant esté sacré[le dimanche]28 fevrier de l'an 426, par un grand nombre d'Evesques que Theodose avoit assemblez pour ce sujet, & entre lesquels estoit Theodote d'Antioche, il écrivit conjointement avec toute cette sainte assemblée à Conc.t.3.p.447. a|Phot.c.40. c Phot.c.40. d Conc.t.3.p. 659.c. e Phot.p.40. Verinien ou"Venien metropolitain de Perge'en la[seconde] ou Berinien. Pamphylie,[c]à Amphiloque de Side[d]metropolitain de la[premiere]Pamphylie,[e]& aux autres Evesques de la mesme province, contre l'heresie des Messaliens["qui s'y estoit repandue des la fin V. les Messaliens. du siecle precedent.]Sisinne est nommé à la teste de cette lettre avant Theodote.

p.40. 'On y raportoit,[& on y confirmoit ce semble]le sentiment de l'Evesque Neon, qui vouloit que si une personne aprés avoir anathematizé cette heresie, faisoit juger dans la suite par ses actions ou par ses paroles qu'il y estoit retombé, il ne luy seroit plus permis de rentrer dans l'Eglise, non pas mesme comme penitent, quelque protestation qu'il fist de se convertir, & que l'Evesque ou autre qui le recevroit, se mettroit luy mesme en état de perdre sa dignité.[Nous ne savons point d'où ce Neon Conc.t.3.p.809. b. estoit Evesque.]'Les actes de ce Concile furent lus, approuvez, & confirmez dans celui d'Ephese.

Boll.15 jan.p. 1028. [Ce fut peutestre en ce temps là,]'qu'Alexandre instituteur des

des Acemetes, qui faisoient profession d'une priere continuelle, & de vivre d'aumosnes sans travailler des mains, "fut accusé & condanné comme heretique, [c'est à dire comme Messalien. V. son titre.

Tout ce que nous pouvons ajouter à cela pour l'episcopat de Sisinne,]'c'est qu'il fit achever l'Eglise que Saint Chrysostome avoit commencée sur le tombeau des Saints Martyre & Marcien, qui avoient autrefois esté sous Constance les victimes de la cruauté de Macedone l'heresiarque,'& que ce fut luy qui ordonna S. Procle Evesque de Cyzic l'an 426, selon Theophane. Mais les Cyziceniens n'ayant pas voulu recevoir Procle, ni reconnoistre le droit que l'Eglise de Constantinople pretendoit avoir de leur donner un Evesque, elurent au lieu de luy le moine Dalmace: Et la chose en demeura là; ce qui marque une grande moderation dans Saint Procle & dans Sisinne.] Soz.l.4.c.3.p. 519.d. Socr.l.7.c.28.p. 369.c.d|Thphn. p.75.c.

'Celui-ci abandonna bientost la compagnie de ses confreres, [pour jouir de celle des Saints.]'Car son episcopat n'ayant pas duré deux ans, il mourut en 427 le 24 de decembre.'Le Pape Celestin pleura sa mort, & son regret fut comme le presage des maux que l'Eglise ressentit bientost aprés, par la mauvaise conduite de Nestorius, que Theodose mit à la place de Sisinne.'Les Grecs honorent Sisinne comme un Saint, & en font la memoire le 11 d'octobre. [Ferrarius ne la marque pas.] Conc.t.2.p.333.b. Socr.p.369.370. Conc.t.2.p.365. c.190.c. Menæa, p.133.

THEODORE,

EVESQUE DE MOPSUESTE EN CILICIE.

ARTICLE PREMIER.

Quel estoit Theodore: Il renonce au siecle, s'y rengage, en est retiré de nouveau par Saint Chrysostome.



THEODORE dont le nom est si celebre dans l'histoire de l'Eglise, à cause des contestations qui se sont elevées sur le jugement qu'on devoit faire de sa doctrine,]'estoit de la ville d'Antioche.[a]Il paroist qu'il avoit de la noblesse & des richesses: Son pere estoit dans les charges.[b]Il eut un frere nommé Polychrone, qui fut Evesque d'Apamée, où il Conc.t.5.p.496. d|Phot.c.38.1-7. p.2.|396. a Chry.ad Thdr.l.2.t.4 p. 385.c. b Thdrt.l.5.c.39. p.753.a.

se signala tant par son eloquence que par la sainteté de ses mœurs,
& par la sagesse avec laquelle il gouverna son Eglise. ["Il peut V. Theodore.
Jo Dama.l.3.p. avoir fait] un commentaire sur Ezechiel cité par S. Jean de
792. Damas: [& on a quelques passages d'un Polychrone dans la
chaine des auteurs Grecs sur Job.]

Soz.l.8.c.2.p. 'Theodore se rendit aussi fort habile dans la rhetorique, dans la
757.b. philosophie, & dans la connoissance de l'histoire.ᵃ Il étudia l'e-
a |Socr.l.6.c.3. loquence [à Antioche] avec S. Chrysostome ["vers l'an 367,] sous V. S. Chry-
p.102.b. le sophiste Libanius. 'On a encore lieu de presumer qu'il étudia sostome § 2.
Noris, h.P.l.1. c.9.p.55. la philosophie [avec le mesme Saint] sous Andragathe.

Socr.p.302.a.b. 'S. Chrysostome ayant quitté le bareau, où il avoit commencé
à s'engager, pour se donner tout entier à la pieté [vers l'an 368,]
persuada à Theodore de renoncer aussi aux richesses qu'il eust
pu acquerir dans le monde, pour embrasser la simplicité & la
Chry.ad Th.p. pauvreté [de J.C.] 'Sa conversion fut tres promte, & en mesme
585.b. temps tres sincere & tres ardente: de sorte que tout le monde
p.584.d. l'admiroit. 'Il promit à J.C. [de le servir dans la retraite:] ᵇ & il
b Soz.p.757.b.c. paroist en effet qu'il vivoit [retiré à la campagne] hors de la ville
b. d'Antioche. 'D'abord qu'il commença à lire les livres sacrez, & à
converser avec les personnes de pieté, il ne parloit qu'avec eloge
de la profession monastique, & avec mepris de la vie que l'on
Chry.p.585.b.c. passe dans les affaires & dans le tumulte des villes. 'Il rejetta
tous les plaisirs de la bonne chere; meprisa les beaux & les
riches meubles, foula aux piez tout le luxe des habits, employa
à l'étude des lettres saintes cette ardeur qu'il avoit auparavant
pour les sciences humaines: Il donnoit les journées à la lecture,
& les nuits entieres à la priere: Ni la qualité de son pere, ni les
richesses ne luy entroient plus dans l'esprit. Il trouvoit plus
de grandeur à embrasser les genoux de ses freres, & à se jetter à
p.591.a. leurs piez, que dans la noblesse de sa race. 'Il eprouvoit alors la
satisfaction & la joie que l'on trouve à estre delivré de tous les
soins du siecle, & à n'estre assujetti qu'à J.C.

p.585.c.d. 'De si heureux commencemens exciterent la jalousie du de-
mon, qui voyoit quelles en pourroient estre les suites, & combien
un soldat de J.C, qui entroit dans le combat avec tant d'ardeur
& tant d'avantages, pouvoit remporter sur luy de victoires.
C'est pourquoi il se hasta de luy faire une rude guerre pour le
p.590.a.b. terrasser avant qu'il eust acquis de plus grandes forces. 'Il l'at-
taqua au commencement de sa conversion par un grand nombre
de personnes, qui l'exhortoient à donner encore quelque peu
de temps aux sciences humaines avant que de quitter le monde:

» à quoy il répondit tres sagement : Mais si dans ce peu de temps
» je viens à mourir, comment comparoistrai-je devant celui qui
» a dit, Ne differez pas à vous convertir au Seigneur, & ne re-
» mettez pas d'un jour à l'autre.

'Enfin neanmoins la tentation fut plus forte que sa resistance, p.585.a.d|586.
& le demon le fit tomber, lorsqu'il ne faisoit encore que com-
mencer à le combatre.'L'ardeur qu'il avoit pour la pieté se Soz.p.757.b.c|
ralentit bientost: il se degousta de la retraite qu'il avoit embras- Conc.t.5.p.470.
sée : il revint à la ville, & s'engagea dans les affaires,[a]sous a|Leont.in Eut. l.3.c.7.p.1005.c.
pretexte de prendre soin de celles de son pere,[qui sans doute a Chry.p.584.a.
vivoit encore.]'Il se mit mesme dans les plaisirs ;[b]il songea à se p.589.a.
marier, & toute son erudition ne luy servit plus qu'à trouver b Soz.p.757.b.c.
de fausses raisons, & de mauvais exemples pour couvrir la honte
de son changement.

'S. Chrysostome fut extremement touché de sa chute, & du Chry.p.584.a.b.
malheur auquel il s'engageoit, en violant les promesses qu'il
avoit faites à J.C.'Il le pleura avec ses autres amis, & ils deman- p.584.c.
derent tous à Dieu sa penitence par des prieres continuelles.
'Mais la douleur & la charité obligerent de plus S. Chrysostome p.592.c.
à luy écrire, pour luy faire reconnoistre sa faute. Beaucoup de
personnes l'en détournoient, & croyoient que ce seroit travailler
inutilement. Neanmoins il voulut avoir au moins la satisfaction
de n'avoir rien omis de ce qui estoit en luy, & de n'avoir pas
témoigné moins de compassion & de zele pour l'ame de son ami,
que les hommes ordinaires en ont pour sauver par toutes sortes
de moyens la vie corporelle de ceux qui sont en danger de perir
dans un naufrage. Il mit sa confiance en Dieu, & espera qu'il
feroit par luy plus que les hommes n'osoient attendre.

'Il luy écrivit donc une lettre que nous avons encore parmi ses t.4.p.584-592|
V. S. Chry-sostome § 4. ouvrages,["& qui est celebre dans l'antiquité. Il y travaille par- Soz.n.p.159.2.c.
ticulierement à faire esperer à Theodore de recouvrer, & d'aug-
menter mesme la grace qu'il avoit perdue, s'il vouloit rentrer
dans le combat, & dans les exercices ausquels il s'estoit consa-
cré. Hors cela, il témoigne avoir peu d'esperance de son salut,]
'& il luy declare nettement que s'il pretend epouser une femme, Chry.p.588.a.b.
aprés s'estre uni à l'epoux celeste, ce ne sera pas un mariage, mais
un veritable adultere.

[Dieu benit la confiance que S. Chrysostome avoit eue en luy,]
'& sa lettre sauva Theodore: car l'ayant lue, il reconnut sa faute, Soz.p.757.c|
quitta de nouveau son bien, renonça au mariage, & reprit les Conc.p.470.b| Leont.p.1005.c.
exercices de la pieté & de la vie solitaire.[c]Il n'avoit pas encore c Chry.ad Thdr. a.p.589.c.

20 ans, lorsque Saint Chrysostome luy écrivit[vers l'an 369, si c'estoit au commencement de la retraite de ce Saint, "comme il y a toute apparence ;*& il pouvoit bien n'estre pas encore battizé.] V. S. Chrysostome note 5. * Note 1.

Chry.t.4.p.545-583. 'Nous avons dans Saint Chrysostome un autre traité beaucoup plus long que celui dont nous avons parlé, intitulé, *Exhortation à Theodore tombé*[*dans le peché*. Mais c'est"à un autre Theodore]'plus agé que celui dont nous parlons.ᵃPour la réponse que l'on a de Theodore à S. Chrysostome, ᵇSavilius qui nous l'a donnée, montre que c'est un ouvrage indigne de celui dont il porte le nom, & qu'on ne peut regarder que comme une piece supposée. V. S. Chrysostome note 6. p.158.c. a t.8.S.p.121. b n.p.959.



ARTICLE II.

Theodore étudie sous Diodore : Il est fait Prestre d'Antioche, & Evesque de Mopsueste ; presche & écrit avec estime ; agit pour Saint Chrysostome.

Socr.l.6.c.3.p.302.b. [APRES que Theodore eut renoncé au monde pour toujours,]'il s'appliqua avec ardeur à la pieté en la compagnie de Saint Chrysostome, & de Maxime depuis Evesque de Seleucie. Ils avoient tous trois pour maistres dans la vie solitaire b|Soz.p.757.a. Cartere & Diodore,'qui conduisoient de celebres monasteres [dans Antioche mesme, ou auprés. Nous n'en disons ici rien Thdrt.v.l.5.c.40.p.248.d. davantage, en ayant assez parlé"en d'autres endroits.]'Theodoret [& tous les autres] ont marqué que Diodore avoit esté maistre de Theodore. V. Diodore & S. Chrysostome 54.

Merc.n.t.2.p.160.2|Genn.c.12| Fac.l.9.c.3.p.379.389|10.c.1.p.417. c Fac.p.417. 'Gennade nous donne lieu de croire qu'il a esté Prestre d'Antioche, & que ce fut durant ce temps là qu'il écrivit contre les Apollinaristes & les Eunomiens, un fort long ouvrage sur l'Incarnation, divisé en 15 livres.ᶜTheodore cite luy mesme cet ouvrage, comme écrit il y avoit déja trente ans.[Ainsi il est aisé qu'il l'ait fait avant son episcopat. Il peut avoir esté fait Prestre l.2.c.2.p.62. en 382 ou 383, par Flavien d'Antioche,]'dont on marque qu'il a p.62. esté disciple,'puisqu'on dit¹qu'il fleurit durant 45 ans ou pres de 50.[Il peut neanmoins y avoir quelque lieu de douter s'il n'a Conc.t.5.p.470.b. point esté Prestre de Tarse plutost que d'Antioche,]'puisqu'on assure qu'il quitta Antioche pour passer à Tarse :[ce que les ap.p.875. Canons n'eussent pas permis à un Prestre.'Neanmoins Melece 1.

Lup.eP.44.n.p.234. 1. *Clarè in doctrina præfulsit* ; 'd'où Lupus conclut qu'il a esté 45 ans Evesque, & veut corriger par là Theodoret, qui dit qu'il ne le fut que 35 ans.[Mais on peut estre illustre dans l'Eglise sans estre Evesque.]

son successeur dans l'episcopat, dit qu'il avoit esté le docteur de l'Eglise d'Antioche: ce qui est bien fort pour croire qu'il en avoit esté Prestre,[& qu'il y avoit presché.

V. Diodore. Il fut sans doute attiré à Tarse par Diodore son maistre,"qui en fut fait Evesque entre 375 & 379. Il vivoit encore en 385: mais il estoit mort en 392.]'On pretend qu'aprés sa mort Theodore tascha de luy succeder,[pour estre metropolitain de la premiere Cilicie;]mais que les habitans de Tarse eurent recours à Theophile d'Alexandrie pour s'opposer à ses violences, & Theophile l'empescha d'obtenir ce siege.'On le donna pour successeur à Olympe Evesque de Mopsueste, qui assista l'an 381 avec Diodore au Concile oecumenique de Constantinople.[Il fut fait Evesque en l'an 392 ou 393, comme on le juge du temps de sa mort.] 'Mopsueste estoit alors une ville considerable, & la troisieme de la Cilicie. On en peut voir diverses choses dans le Cardinal Noris.'Elle estoit dans la seconde Cilicie, [a]dont Anazarbe estoit metropole:[Il y en a qui l'appellent Mepsese. Leont. in Eut. l. 3. c. 59. p. 1005. d. Conc. t. 2. p. 956. b|t. 5. p. 445. c. d. Noris, h. P. l. 2. c. 9. p. 54. Conc. t. 5. p. 492. b. a c.

Cette epoque de l'episcopat de Theodore fournit une nouvelle preuve de ce que l'on a soutenu par d'autres raisons, que l'epistre 88 de S. Gregoire de Nazianze,]'& plusieurs autres adressées à l'Evesque Theodore,[ne sont point]adressées à celui de Mopsueste, comme Facundus l'a cru,[puisque Saint Gregoire estoit mort dés l'an 389 ou 390.'Aussi l'on a soutenu que toutes ces lettres s'adressoient à Theodore de Tyanes metropolitain de la seconde Cappadoce où est Nazianze.[L'epistre 220 pourroit neanmoins avoir esté écrite à celui de Mopsueste, à la jeunesse duquel elle seroit honorable."Mais elle peut encore plus aisément s'adresser à celui de Tyanes non encore Evesque.] Fac. l. 7. c. 7. p. 312|not. Conc. t. 5. p. 478-478. V. S. Gregoire de Nazianze § 85.

'L'an 394, Theodore de Mopsueste assista à un Concile tenu à Constantinople le 29 de septembre.[Il estoit venu des auparavant à Constantinople,]'puisqu'il prescha devant le grand Theodose,[qui en estoit parti au mois de juin pour aller en Italie, où il mourut.]Ce prince avoit souhaité de voir Theodore, & aprés l'avoir entendu dans l'eglise, il ne crut pas, dit Facundus, pouvoir trouver un semblable docteur. Il admira audelà de ce qu'on peut dire son grand savoir, ravi & surpris de son entretien. 'Theodore estoit alors dans l'approbation & dans l'estime des Evesques, des Empereurs, & des peuples. t. 2. p. 1151. c. Fac. l. 2. c. 2. p. 62. 2. b. p. 61. b.

'Il combatit toutes les heresies durant 45 ans,[b]ou durant pres de 50,[c]& particulierement les Apollinaristes.[d]Car comme il avoit une reputation extraordinaire de lumiere & de science, b|8. c. 4. p. 331. b. b l. 2. c. 2. p. 61. c. c l. 8. c. 4. p. 337. b. c. d p. 333. 2.

tout l'Orient l'oppofoit aux herefies, comme le défenfeur commun de la foy.'Il fe rendit encore celebre par fes predications & dans Conftantinople, & dans toutes les villes de l'Orient: 'fon zele pour Dieu le porta à aller mefme inftruire des Eglifes fort eloignées.[a] Tous les Evefques le regardoient avec admiration à caufe de l'eminence de fa fcience.[b] Il retira fa ville de l'erreur, & luy fit embraffer la verité;["Macedone & Auxence qui en avoient efté Evefques du temps de Conftance, n'ayant pu manquer d'y enraciner fortement l'Arianifme.

L.1.c.1.p.61.c|61.a. Conc.t.4.p.664.c. a Fac.l.1.c.1.p.62.a. b Conc.t.4.p.664.c. V.les Ariens § 46, 94| note 74.

[Il s'attachoit apparemment aux explications morales & litterales, plutoft qu'aux allegoriques, comme on fçait qu'a fait Saint Jean Chryfoftome, & comme on le remarque de Diodore le maiftre de l'un & de l'autre.]'Car il fit un livre intitulé *De l'allegorie & de l'hiftoire, contre Origene*,[qui a particulierement fuivi les fens allegoriques;]'& on luy fit un crime d'avoir expliqué en un fens moral divers endroits qui doivent s'entendre de J.C.:'ce qui donna occafion de luy reprocher qu'il détruifoit toutes les propheties qui regardent noftre Seigneur.'Dans fon ouvrage fur la creation il s'attachoit au fens hiftorique, & fuyoit de tout fon pouvoir les allegories.

Fac.l.3.c.6.p.129.c. b. b|9.c.1.p.365.a. Phot.c.38 p.24.

'Durant les troubles qui s'exciterent en 404 au fujet de Saint Chryfoftome, la Cilicie fe trouva partagée. L'Evefque de Tarfe, & quelques autres y prefererent le parti le plus puiffant au plus jufte. C'eft pourquoi S. Chryfoftome pria Pean de prendre un foin particulier de cette province,'& d'en écrire à l'Evefque Theodore dont Pean eftoit coufin.[Theodore ne pouvoit manquer]'de tout faire en cette occafion pour un ami auffi ancien, [& à qui il avoit autant d'obligation que S. Chryfoftome.]Il s'acquita de ce devoir: Et quoique fes travaux n'aient pas eu le fuccés qu'il fouhaitoit, neanmoins S. Chryfoftome l'en remercia par une lettre tres obligeante, qu'il luy écrivit du defert[où on l'avoit relegué.]'Quelques Evefques femblent vouloir contefter cette lettre dans le V. Concile:["mais ils n'en alleguent point de raifon qui puiffe en faire douter. Quoique Theodore euft agi pour Saint Chryfoftome,]'neanmoins Theophile d'Alexandrie témoigna toujours l'honorer & l'eftimer.

Chry.ep.104.t.4.p.809.810. p.810.a. ep.112.p.747| Fac.l.7.c.7.p.309. Conc.t.5 p.490.a.b. V. S. Chryfoftome note 89. Fac.l.8.c.5.p.340.a.

'Theodofe II. ayant fuccedé à Arcade fon pere[en l'an 408,] il écrivit à Theodore, & luy donna fouvent des marques du refpect qu'il avoit pour luy, & de l'eftime qu'il faifoit de fa fageffe.

L.1.c.1.p.61.b.

'On marque que dans un Concile Theodore reprit ouvertement

Conc.t.4.p.666.

Rabula depuis Evesque d'Edesse en Mesopotamie, & on pretend que ce fut ce qui porta Rabula dans la suite du temps à poursuivre la condannation de sa memoire & de ses écrits.



ARTICLE III.

Il se retracte, appuie les Pelagiens, & les condanne: Sa mort: Ses disciples.

'CE fut apparemment dans les dernieres années de Theodore qu'arriva une chose[celebre dans l'histoire de cet Evesque.]'Et il y avoit en effet longtemps qu'il passoit dans l'Eglise pour un maistre & pour un docteur.ᵃPreschant un jour à Antioche, il dit quelques paroles qui scandalizerent tous ses auditeurs, & qui en effet ne se pouvoient soutenir.'Quelques Armeniens raportent les paroles qu'ils l'accusent d'avoir dites alors, dans lesquelles il refuse assez nettement de dire que J.C. fust tout ensemble Dieu & homme, quoiqu'on l'eust pressé de le dire.'Mais ce que ces Armeniens citent de son sermon, d'autres le citent de deux endroits de son 2[e] livre sur l'Incarnation.'Il y en a qui disent qu'expliquant les Ecritures dans l'eglise d'Antioche, il dit plusieurs autres erreurs, & blasma le terme de Mere de Dieu, ce qui souleva tout le peuple contre luy.[Neanmoins si cela estoit, il semble que Jean d'Antioche l'auroit dû marquer plus particulierement'dans sa lettre à Nestorius, où son principal dessein est de porter Nestorius à admettre ce terme.

Conc.t.3.p.392.b. | Fac.l.10.c.2.p.421.b. | a Conc.t.3.p.392.b.c. | t.5.p.464.d. | p.448.c.d. | Leont.in Eut.l.3.c.10.p.1005.d. | Conc.t.3.p.392.

Nous ne savons donc pas ce que Theodore dit dans l'occasion dont nous parlons:]'Mais nous savons que ce qu'il dit excita un grand bruit parmi le peuple.'Nestorius qui y estoit, fut le premier à témoigner ouvertement qu'il ne le pouvoit approuver. 'Beaucoup d'autres Ecclesiastiques firent la mesme chose:[Et c'est sans doute à cela qu'il faut raporter]'ce que dit S. Cyrille, qu'on luy jetta mesme des pierres dans l'eglise, à cause de quelque peu de chose qu'il avoit dit contre la verité.

t.5.p.464.c. | t.3.p.391.b. | t.5 p.448.c. | Cyr.Al.ep.25.p.197.c.

'Theodore previt les suites que pouvoit avoir ce commencement de trouble, & la division qu'il pouvoit causer dans l'Eglise. C'est pourquoi pour l'arrester il monta en chaire quelques jours aprés, & ne rougit point de corriger publiquement ce qu'il avoit dit, & de se retracter selon l'expression de Liberat. Il effaça par ce moyen la mauvaise impression qu'il avoit donnée de sa foy, & ceux qui ne pouvoient ne point condanner ce qu'il avoit dit d'abord, ne pouvoient s'empescher d'estimer la

Conc.t.3.p.391.b.c.d.| Liber.c.4.p.15.

Fac.l.10.c.2.p. 422.424.425. maniere dont il s'en estoit corrigé. Jean d'Antioche,'& particulierement Facundus, relevent"avec de grands eloges la generosité que Theodore fit paroistre en cette action :[Et on ne peut assurément l'estimer assez, si elle vient d'une veritable humilité, & d'un amour sincere pour la verité & pour la paix de l'Eglise. Mais il est à craindre que ce ne fust une honteuse lascheté, & une hypocrisie detestable qui luy faisoit condanner de bouche, depeur d'estre condanné par toute l'Eglise, les sentimens qu'il gardoit toujours dans le cœur. C'est de quoy il est difficile de ne le pas soupçonner, selon ce que nous en dirons"dans la suite, & en voyant ce qu'il fit à l'égard des Pelagiens.] &c. v.§ 12.

Merc.t.1.p.30. 'On pretend qu'il a esté la premiere source de leur heresie ;[& il en soutient les principaux points dans des livres qu'il écrivit, p.95. comme nous allons voir,contre S. Augustin & S. Jerome.'Julien & les autres Evesques Pelagiens ayant esté deposez en 418, & contraints de quitter l'Occident[vers l'an 421,]"se retirerent avec empressement chez luy, comme chez un maistre illustre c. de la doctrine Chrétienne.'Julien luy donnoit en effet dans ses écrits de tres grands eloges, il se glorifioit d'estre appuyé dans Aug.op.imp.l.3. c.113.p.142.2.d. son erreur par l'autorité d'un si grand docteur:'& il le nommoit avec S. Chrysostome & S. Basile entre les Peres les plus illustres, Merc.t.1.p.95. dont la foy estoit hors de tout reproche.'Il esperoit estre confirmé par luy dans l'heresie dont il s'estoit declaré le protecteur, p.58.95. & y trouver de nouvelles armes pour la défendre.'Ce fut en effet dans la Cilicie qu'il composa son dernier ouvrage contre p.95. Saint Augustin :'cependant aprés qu'il fut parti de ce pays, les Evesques de la province ayant tenu un Concile[contre les Pelagiens,]Theodore s'y trouva avec les autres, & y prononça des anathemes contre Julien. v. S. Augustin § 285, 308, 340.

Fac.l.3.c.6.p.130. [On raporte de luy une troisieme retractation.]'Il avoue luy mesme que dans son commentaire sur les Pseaumes, qui estoit l'un de ses premiers ouvrages, il y avoit plusieurs choses qu'il jugeoit n'estre pas assez exactes, ni conformes aux sentimens Conc.t.5.p.470. b.c. qu'il avoit embrassez depuis qu'il avoit esté plus éclairé.'Comme il vit que tout le monde en faisoit des plaintes, il promit de "supprimer cet ouvrage. On ajoute qu'il fit mesme semblant de le bruler, mais qu'il ne le brula pas en effet.' delere.

Fac.l.2.c.2.p.61. l.8.c.6.p.340.| l.cont.sect.4.p. 507.c. [Ce que nous avons dit de son commentaire sur les Pseaumes, & de son sermon à Antioche,]'fait voir que ce que Jean & Domnus d'Antioche écrivent, qu'il n'a esté accusé ni repris ouvertement durant sa vie par aucun Orthodoxe,]n'est pas absolument sans

ſans exception.[Mais il eſt vray qu'il n'a jamais eſté condanné de ſon vivant,]'parceque l'ardeur avec laquelle il combatoit les grandes hereſies[des Ariens & des Apollinariſtes,]empeſchoit de prendre garde à celles où il tomboit luy meſme. Leon.p.508.b.

'On croit que c'eſt luy que les Apollinariſtes accuſoient d'enſeigner qu'il y avoit deux fils en J.C,& contre lequel Theophile d'Alexandrie écrivit à Porphyre fait Eveſque d'Antioche[en Conc.t.5.p.472. 473.490.c.
V.ſon titre 12. 404,]& mort vers 413.[Ce qui eſt certain,c'eſt que"S. Gregoire de Nyſſe n'avoit aucune connoiſſance que ni Theodore, ni aucun autre Catholique ſoutinſt ce blaſpheme. Il en écrivit à Theophile d'Alexandrie,& on ne trouve point que Theophile ait fait aucune pourſuite contre Theodore.'Au contraire Domnus d'Antioche declare que Theophile avoit toujours témoigné de l'eſtime pour Theodore. Fac.l.8.c.5.p. 340.a. 'Auſſi dans ſa lettre à Porphyre, il parle ſeulement en general de quelques perſonnes accuſées de renouveller l'erreur de Paul de Samoſates. Conc.t.5.p.472. 473. Les accuſateurs qui pretendoient avoir de bonnes preuves, preſenterent une requeſte à Porphyre : Porphyre en écrivit à Theophile, & luy envoya une copie de la requeſte: Et Theophile luy conſeilla d'examiner cette affaire dans ſon Concile, & de punir avec un zele apoſtolique l'ignorance & la vaine gloire des accuſez, s'il trouvoit qu'ils fuſſent coupables.[On ne voit point ce qui en arriva.]

'Theodore vivoit encore en 428,[ſi Evagre ne ſe trompe point,]lorſqu'il dit que Neſtorius paſſant par Mopſueſte pour aller gouverner l'Egliſe de Conſtantinople, y vit Theodore, & Eva.l.1.c.2.p. 257.d|n.p.502.c| Merc.t.2.p.160. 2.
Note 2. y confera avec luy.[Mais"il faut qu'il ſoit mort des la meſme année, un peu avant Theodote Eveſque d'Antioche.]'Il a eſté Eveſque durant 36 ans :[& c'eſt ce qui nous a fait commencer ſon epiſcopat en 392 ou 393.] Thdr.l.5.c.4.p. 248.d. 'Il eut pour ſucceſſeur,[non pas] Thomas qui eſt nommé dans les diptyques de ſon Egliſe,[a]& qui vivoit en 444 & 448,[mais][b]Melece, qui à cauſe de Theodore aima mieux mourir en exil qu'abandonner Neſtorius. Conc.t.5.p.495. 2. a Nor.ſyn.5.c.4. p.37. b Lup.ep.174. 190.p.355.177.

[c]Theodore avoit elevé quelques perſonnes qui étudioient auprés de luy.[d]On pretend que Neſtorius, Jean d'Antioche, André de Samoſates, & Theodoret de Cyr, eſtoient ſes diſciples. c Conc.t.5.p. 470.c. d Merc.n.t.2.p. 319.2. [Je ne ſçay ſi l'on en a d'autres preuves, ſinon qu'ils eſtimoient ſes écrits, & honoroient ſa memoire.]'Leonce de Byzance luy donne pour diſciple un nommé Barſumas, dont il dit que ſuivant la doctrine de Theodore, il corrompit par des dogmes impies les Fideles de Perſe qu'il gouvernoit, leur apprenant à regarder toutes les actions de la vie humaine comme indifferentes, à croire que Leont.in Eut.l. 3.c.21.p.1007.b.

l'ivrognerie & la bonne chere estoient des dons de Dieu, & à faire une loy tant pour les laïques, que mesme pour les Clercs, des mariages les moins legitimes, & de la polygamie.[S'il estoit disciple de Theodore, il estoit fort different de Barsumas Abbé en Syrie, qui fit tant de bruit pour Eutyche vers l'an 450.]



ARTICLE IV.

Divers jugemens qu'on a faits de Theodore aprés sa mort.

Conc.t.5.p.486.c. a Fac.l.8.c.4.p.332.333. b Leon.sec.4.p.507.c. c Conc.t.5.p.594.d. d p.595.b. e Lup.ep.174.p.354.355.

'THEODORE mourut dans la communion de l'Eglise,[a] dans la possession de la dignité episcopale,[b] & mesme dans une reputation tres glorieuse.[c] Il eut des admirateurs pour sa personne & pour ses livres aprés sa mort, aussibien que durant sa vie, particulierement dans le Departement d'Orient[où il estoit né, & où il avoit esté Evesque;][d] & ceux de ce pays eussent mieux aimé estre brulez que de rien faire contre luy.[e] Melece son successeur, & ce semble aussi son disciple, dit que le peuple & de sa ville, & de tout son diocese, l'auroit assommé, s'il avoit fait la moindre chose au prejudice de ce que le grand Theodore leur avoit appris.

Cyr.ep.52.p.197.c.

'Dans les autres villes de l'Orient on entendoit les peuples s'écrier dans les eglises, Que[Dieu]augmente la foy preschée « par Theodore: C'est la foy de Theodore que nous suivons. «

c.

'Saint Cyrille à qui ces acclamations ne plaisoient nullement, dit que c'estoient les Evesques qui les excitoient.[Et assurément les Evesques de Syrie n'estoient pas moins attachez pour la pluspart à Theodore, que l'estoient leurs peuples.[Jean qui fut

Fac.l.2.c.2.p.61| l.8.c.3.4.p.326.330. c.5.p.338-340. V.S.Cyrille d'Alexandrie.

Evesque d'Antioche aprés Theodore,]'écrivit avec tout son Concile''plusieurs lettres pour défendre la reputation du bienheureux Theodore, comme il l'appelle.'Domnus successeur de Jean fit la mesme chose.[Le nom d'Ibas Evesque d'Edesse n'est

Conc.t.4.p.663.666. f Thdrt.v.l.5.c.27.p.233.c. g c.40.p.248.d.

presque connu]que par sa lettre à Maris de Perse,'où il donne de grandes louanges au bienheureux Theodore.[f] Theodoret le qualifie un docteur illustre,[g] & le maistre de toute l'Eglise: Il dit que durant les 36 années qu'il fut Evesque, il ne cessa jamais de combatre les heresies d'Arius & d'Eunome, de mettre en fuite l'escadron d'Apollinaire, de remporter de grands avantages sur toutes sortes d'heretiques, & de fournir aux brebis de

ep.16.t.3.p.910.d. h p.911.b.

J.C. une herbe & une nourriture excellente.'Il appelle Diodore & Theodore ses saints & bienheureux Peres.[h] Il fit mesme un livre pour refuter un écrit qui avoit esté fait contre eux.

p.910.911.

'Il ne les cita pas neanmoins parmi les Peres qu'il alleguoit,

en une occasion où il fut obligé de se justifier: de quoy l'Evesque Irenée un de ses amis luy fit des reproches: Mais il luy répond qu'il n'avoit pas pu alleguer pour témoins des personnes que ses adversaires tenoient pour coupables aussibien que luy.
'Dans ses dialogues contre les Eutychiens, il dit que l'aversion dial.1.t.4.p.32.
que ces heretiques ont heritée d'Apollinaire, l'empesche de 33.
produire contre eux le témoignage de ces deux athletes si celebres par les victoires qu'ils ont remportées en faveur de l'Eglise, & qui ayant puisé leur doctrine dans la source divine de la verité, ont servi de canaux au S. Esprit pour la repandre sur les
&c. peuples.'Il en parle"à peu pres de mesme dans un autre ouvrage Merc.t.2.p.270.
dont Mercator nous a conservé quelques fragmens. 1.

[Mais si Theodore a esté loué aprés sa mort par quelques personnes,]'il a esté rejetté & traité d'heretique par beaucoup 2.
d'autres. Mercator dit que c'est ce que faisoient presque tous
les Catholiques:[& c'est sans doute sur cela]'qu'aprés avoir ra- p.253.1.
porté le symbole qu'on luy attribuoit, il ne craint pas de luy
dire anatheme au nom de tous les Catholiques.'Hesyque Prestre Conc.t.5.p.470.
de Jerusalem se declaroit absolument contre luy dans son histoire
ecclesiastique.[Vers l'an 436,]'S. Cyrille d'Alexandrie, qui l'a- Leon.sec.4.p.
V. son titre. voit auparavant loué dans quelque écrit,["& divers autres, firent 508.a|Conc.t.5.
ce qu'ils purent pour le faire anathematizer, & ne se relascherent que de peur que cet anatheme ne causast de plus grands p.717.e.
V.S.Cyrille maux dans l'Eglise."On luy attribue une lettre bien plus avan-
note 71. tageuse pour Theodore: mais on soutient aussi qu'elle est supposée.]'L'on osta le nom de Theodore des diptyques de son Eglise, Conc.t.5.p.495.a.
comme d'un homme indigne d'estre nommé à l'Autel parmi les
Evesques Catholiques: ce qui se fit aprés la mort de S. Cyrille
V. S. Leon. d'Alexandrie,[& sans doute vers 449,"durant le peu de temps
1. que regnerent les Eutychiens, ou au plustard en 476,]'lorsque Thdrt.t.5.n.p.
l'Eglise d'Antioche estoit occupée par Pierre le Foulon,[& 516.1.c.d.
l'Empire d'Orient par Basilisque, tous deux ennemis du Concile de Calcedoine;]'puisqu'en 553 les plus agez n'avoient aucu- Conc.t.5.p.495.
ne memoire du temps ni de la maniere que cela estoit arrivé. d.
'Jean Maxence le traite de Nestorien & de blasphemateur,[a]& il B.b.P.t.4.1.p.
anathematize tous ses ouvrages,[b]ce que fait aussi Pierre Diacre 437.a.c.
en écrivant aux Evesques d'Afrique.[c]Theodore de Rhaïthe a p.439.c.
luy attribue divers sentimens sur J.C. entierement inexcusables. b Fulg.ex P.c.5.
[Enfin, nonobstant les grands efforts que Facundus avoit faits p.281.
c Thdr.R.p.432.
433.

1.'Le P. Garnier prefere l'an[485,]où Pierre chassa Calandion.[C'estoit plus prés de 553, & les Eutychiens dominoient moins.] Thdrt.t.5.p.516.1.c.d.

ou pour le justifier ou pour l'excuser, le cinquieme Concile œcumenique anathematiza sa personne & ses ouvrages. Beaucoup de personnes n'ont pas deferé à l'autorité de ce Concile à l'égard de Theodoret & d'Ibas, dont il a aussi condanné quelques écrits. Mais je ne sçay pas si quelqu'un a jamais songé depuis cela à défendre Theodore.]



ARTICLE V.

Ecrits de Theodore sur l'Ecriture.

[LE nombre infini d'ouvrages que Theodore a composez, luy attirerent la condannation de l'Eglise.]'On faisoit monter le nombre de ses ouvrages à dix mille[a] & plus.[b]On pretendoit qu'il avoit commencé à écrire sur l'Ecriture dès l'age de 18 ans.[c]Mais il en avoit pres de vingt avant sa seconde retraite: [& il n'y a pas d'apparence qu'il eust encore rien écrit.]

Fac.l.2.c.2.p 61.c.
a Noris,h.P.l.2.c.4.p.187.
b Leon.in N.& E.l.3.§ 8.p.1005.c.
c Chry.ad Th.l.2.p.589.c.

[d]Son premier ouvrage fut sur les Pseaumes. Et comme il est difficile que ceux qui commencent aient toute la lumiere & toute l'exactitude necessaire, il avoua depuis luy mesme qu'il avoit laissé glisser diverses fautes tant dans cet ouvrage que dans les autres qu'il fit d'abord.'On l'accuse d'avoir rejetté absolument les inscriptions des hymnes, des pseaumes, & des cantiques,'d'avoir raporté tous les pseaumes hors trois à Zorobabel & à Ezechias comme les Juifs,[e]& d'avoir donné des sens moraux aux endroits qui se devoient entendre de J.C.[f]On cita dans le V. Concile un passage sur le pseaume 21, & un sur le 68, pour montrer qu'il ne vouloit pas que ces pseaumes se raportassent à J.C. dans leur premier sens.'Leonce de Byzance en donne un du pseaume 8, expliqué de J.C,[g]& Facundus en marque d'autres du 44, qu'il expliquoit aussi de J.C. & de l'Eglise, & où il reconnoissoit l'unité de la personne en J.C.[Nous avons vu]'ce que dit un historien, qu'il fit semblant de bruler cet ouvrage, pour appaiser les plaintes que l'on en faisoit,[h]quoique d'autres en témoignassent faire de l'estime.[Je ne sçay si c'est tout le commentaire des pseaumes, ou quelque dissertation qui y servoit de preface,]'que Leonce appelle"sa premiere meditation sur les pseaumes, qui aveugloit[ses lecteurs.] *præmeditationem.*

d Fac.l.3.c.6.p.130.a| Conc.t.5.p.470.b.
Leont.l.3.§ 15.p.1006.b.
b|Conc.t.5.p.470.b.
e Fac.l.3.c.6.p.129.b.
f Conc.t.5.p.443.
p.442.b| Leont.l.3.p.1021.c.d.
g Fac.l.9.c.1.p.365.369.
Conc.t.5.p.470.b.c.
h Fac.l.3.c.6.p.129.130.
Leont.l.3.p.1012.c.

'Il écrivit sur la Genese:[Et c'est sans doute]'l'ouvrage"sur la *de creatura.* Creation, dont on cite le quatre & le cinquieme livre.[k]Photius dit qu'il estoit intitulé, Explication de la Creation.[1]La pre- 1.

b.
i Conc.t.5.p.449.450.
k Phot.c.38.p.24.

1. ἡ πρώτη βίβλος. J'ay peine à croire qu'il n'y ait pas faute dans πρώτη.

miere partie de cet ouvrage,[ou plutoſt tout l'ouvrage ,]eſtoit divisé en ſept tomes ;[un ſans doute pour chaque jour.]Il s'y attachoit extremement à la lettre.'Jean Philopone[heretique du VII. ſiecle ,]qui écrivit depuis ſur le meſme ſujet, travailla particulierement à refuter cet ouvrage. p.24|c.41.p.29.

'Theodore fit un écrit contre le livre de Job, dont il parloit en des termes tout à fait injurieux. Conc.t.5.p.451.452|Leont.p.1012.c|1006.a.

'Un de ſes amis luy ayant demandé une explication du Cantique des Cantiques,ᵃil en fit une,où il parloit d'une maniere tres baſſe, pour ne rien dire de plus, de cet ouvrage ſi divin, celebre dans toutes les Egliſes, reveré de tous ceux qui ont quelque connoiſſance des choſes de Dieu, & admiré meſme des Juifs. Il ne vouloit pas qu'on le miſt au rang des livres ſacrez ,'ni qu'on y cherchaſt aucun ſens ſpirituel & prophetique,tirant avantage de la coutume de l'Egliſe,qui[pour des raiſons bien differentes, ne le faiſoit point lire publiquement.]'Les paſſages de ce commentaire qui furent citez dans le V. Concile font horreur:'Auſſi Theodoret l'abandonna , & meſme le combatit en ce point. Conc.t.5.p.452.c. a Leont.l.3.§16.p.1005.c. Conc.t.5.p.453.d.e. p.452.453. p.633.c.d.

'On cita auſſi dans le V. Concile trois paſſages du commencement de ſon commentaire ſur les douze[petits]Prophetes , où il pretendoit que l'on raportoit à J.C. beaucoup de paſſages , qui à la lettre s'entendoient des Juifs. p.442.d.e.

'On cite un premier livre De l'interpretation de l'Evangile , p.444.b.

NOTE 3. '& pluſieurs de ſes commentaires ſurᵃſur S.Matthieu,ᵇſur Saint Luc,ᶜ& ſur S.Jean, dont on marque le 6ᵉ livre,ᵈun écrit ſur les miracles de J.C, qui avoit au moins deux livres.*Nous avons quelques paſſages de Theodore dans la chaine ſur S.Matthieu, ¶& beaucoup dans celle ſur S.Jean.ᵉOn cite encore ſes commentaires ſur les Actes ,ᶠſur l'epiſtre aux Romains ,ᵍſur les epiſtres aux Corinthiens, aux Galates ,ʰ& aux hebreux. p.447.a|448.c|449.c|Fac.l.3.c.4.p.127-129|9.c.2.p.371-376. b Conc.t.5.p.442.a. c p.430|446.b.c|Fac.l.3.c.4.p.128.a|9.c.4.p.478.479. d Lup.ep.43.p.216. e Conc.t.5.p.441.a. f Fac.l.3.c.6.p.117.128. g Leont.l.3.p.1012.c. h c|Conc.t.5.p.446.a|448.a. i Genn.c.12.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

ARTICLE VI.

Ses écrits contre les heretiques, & ſur divers autres ſujets.

[NOus avons dit]ⁱqu'eſtant encore Preſtre ,[& ainſi vers l'an 385,]il fit un ouvrage ſur l'Incarnation contre les

* p.13.31.46.77.136.141.194.201.322.330.338.

¶ Præf.3|p.8.16-19.21.23.27.31.49.56.60.61.75.88.102.121.122.141.148.164.168.171.172.174.176.181.183.186.209.218.229.237.248.254.258.260.263.269.271.277.279.281.284.286.288.289.300.304.309.319.320.334.336.342.345.348.349.358.366.369.379.381.388.392.401.403.428.437.454.455.

Fac.l.9.c.3.p. 390.a. Apollinaristes & les Ariens, divisé en 15 livres.'Il l'avoit intitulé De l'Incarnation du Fils de Dieu, ou du Fils de Dieu fait l.10.c.1.p.417. 418. homme.'Dans un écrit qu'il fit 30 ans depuis, il proteste que les Apollinaristes voyant qu'ils n'y pouvoient répondre, y avoient ajouté diverses choses qui alloient à montrer qu'il y a deux fils, quoiqu'il enseignast dans ses discours publics & particuliers, & dans cet ouvrage mesme, que cela ne se doit pas dire.[Gennade Genn.c.12. avoit vu sans doute cet ouvrage dans sa pureté,]'puisqu'il en parle avantageusement, appellant l'auteur un homme "sage dans *cautum.* sa science, & eloquent dans ses paroles, disant qu'il enseigne "avec une doctrine tres pure, que J.C. avoit tout ensemble la *ratione purissima.* plenitude de la divinité, & la plenitude de l'humanité, & assurant qu'il parle avec pieté tant des creatures, que de la Trinité increée, & seule incorporelle,[comme si Theodore avoit cru que hors Dieu tout est corporel: ce que quelques uns taschent Fac.l.9.c.3.p. 380-389|3.c.2.p. 103.b. d'expliquer en un sens veritable dans Saint Phebade.]'Facundus cite beaucoup d'endroits de cet ouvrage pour la justification de Theodore.*Ses adversaires en citent aussi beaucoup pour le condanner.

Merc.t.2.p.261. 1. 'Le Pere Garnier pretend que cet ouvrage sur l'Incarnation, est celui auquel Theodore avoit donné le titre de Mystique, Fac.l.3.c.2.p. 100.c. 'comme le dit Facundus, en en citant un passage qui estoit dans le 13ᵉ livre.[Je ne voy pas qu'il en ait de preuve, ni pourquoi Facundus auroit cité cet ouvrage d'une façon en cet endroit, & d'une autre en tous les autres. Je ne voy point non plus qu'aucun de ceux qui parlent de l'ouvrage sur l'Incarnation, l'appelle Conc.t.5.p.470. c. mystique.]'Hesyque l'historien parle des blasphemes que Theo- 4 c. dore enseignoit dans ses discours mystiques;[a] mais il semble dire e. qu'il les avoit faits dans sa grande vieillesse,'peu de temps avant sa mort.

Fac.l.10.c.1.p. 417.b. 'Outre les 15 livres que Theodore avoit faits estant Prestre, contre les Apollinaristes, il fit un autre ouvrage 30 ans aprés, qu'il intitula, D'Apollinaire & de son heresie.[C'est sans doute] l.3.c.2.p.100.c|l. 9.c.4.p.392| Conc.t.5.p.436-439|Leont.p. 1020.1021. 'l'ouvrage contre Apollinaire dont on parle assez souvent, & dont on cite le 3 & le 4ᵉ livre.[b]On cite encore de luy un écrit contre les Sunousiastes ou Apollinaristes,[c]qu'on pretend estre de Diodore son maistre.

b Conc.t.5.p. 446.2. c Merc.n.t.2.p. 317.2 d Leont.l.3.p. 1012.c. [d]Il écrivit contre Eunome une apologie pour S. Basile, que Leonce dit estre plutost une apologie d'Eunome contre Saint

* Conc.t.5.p.441.d|444.a.c|445.c.d|447.d|448.b.c.d|449 a|Leont.in Euty.l.3.bibl.P.t.4.2.p.1012-1020 Mercat.t.2.p.259-264.

Basile.'Nous avons un passage du 10e livre de cet ouvrage:[a]Et il en comprenoit en effet 25,[b]ou mesme 28.[Ainsi il est aisé de verifier]'[c]ce que dit Saint Cyrille, qu'il a écrit 20 livres, & peutestre encore plus, contre les heresies des Ariens & des Eunomiens. [Quoyqu'en dise Leonce,]'Photius assure qu'il combatoit fortement Eunome dans cet ouvrage.[d]Il y refutoit presque tout de suite l'écrit d'Eunome, & montroit qu'il ignoroit entierement non seulement la science de l'Eglise, mais mesme les lettres & les auteurs profanes.

Fac.l.9.c.5.p. 391.a. a Phot.c.4.p.8. b c.177.p.400. c Fac.l.3.c.3.p. 107.b. | Phot.c.177.p. 400. d c.4.p.8.

'Il écrivit contre les Maguséens,[e]peuples payens descendus des Babyloniens, & repandus dans la Cappadoce, dont Saint Basile nous apprend quelques particularitez.[f]Photius qui nous avertit que cet écrit estoit divisé en trois livres, dit qu'il estoit fait contre les magiciens[ou Mages]de Perse, & adressé à Mastube Armenien, & Corevesque: Il en dit encore quelques autres particularitez. Dans le titre, il ne qualifie Theodore que Prestre; [ainsi il fit cet ouvrage avant son episcopat,]'& neanmoins on y voyoit déja ou l'heresie,[ou les expressions]de Nestorius.

Leont.in Eut.l. 3.p.1009.c|1012. c. e Bas.ep.325.p. 320.c.d.e. f Phot.c.81.p. 200. p.200.

'Il écrivit à un nommé Cerdon un livre de l'allegorie & de l'histoire contre Origene, ce qui luy attira, dit Facundus, l'aversion des Origenistes:[ce sont sans doute]'les cinq tomes de Theodore contre les Allegoriques, qu'on dit se trouver en Syrie traduits de grec en syriaque.'Liberat dit en general qu'il avoit écrit beaucoup d'ouvrages contre Origene; ce qui fut cause en partie que Theodore Origeniste, Evesque de Cesarée en Cappadoce, poursuivit sa condannation sous Justinien.'Et Facundus pretend que c'estoient les Origenistes qui soulevoient tout le monde contre luy.

Fac.l.3.c.6.p. 119.c. Liber.n.p.170. c.24.p.167. Fac.l.1.c.2.p. 9.10|4.c.4.p.173.

'On cite une lettre de Theodore à Arteme Prestre d'Alexandrie,'une explication du symbole de Nicée,[g]un discours à ceux 1. qu'on alloit battizer,[h]ou'à ceux qui venoient de l'estre, comme on lit dans Facundus; car c'est apparemment le mesme livre. Le P. Sirmond cite d'un Anastase Prestre trois endroits d'une lettre de Theodore à Domnus, où il releve tant que l'on veut l'union des deux natures; mais en soutenant toujours que c'est une pure union[n]de volonté.

l.3.c.5.p.124. Conc.t.5.p.446. a. g c.446.447. h Fac.l.9.c.3.p. 379.c.

n κατ' εὐδοκίαν.

'Il a fait une nouvelle Liturgie outre l'ancienne, & celle de S. Basile, de quoy Leonce luy fait un crime; & il dit qu'il y a rempli les saints Mysteres, non de prieres, mais de blasphemes.

Leont.l.3.c.18. p.1006.c.

'On trouve encore plusieurs passages de luy citez sans titre.

Conc.t.5.p.447. 448.450-453.

1. *ad baptizatos*,'ce que le P.Garnier prefere.

Merc.n.t.2.p.261.2.

p.454|Merc.t.2. p.251-253 t.1.p. 284|n.t.2.p.256.1| Leont.l.3.§18.p. 1006.d.e.
a Conc.t.3.p. 675.b.
b p.680.d|Merc. n.t.2.p.256.2.
c Conc.t.3.p. 675.676.
d Cyr.ep.54.p. 200.a.b.
e b|Conc.t.3.p. 689.b.
f Cyr.p.200.b.

'Mercator, & d'autres aprés luy, attribuent à Theodore un symbole, qu'on ne peut pas apparemment excuser de l'heresie de Nestorius.[a] Aussi les disciples de Nestorius le faisoient signer à Philadelphie en Lydie.[b] Il semble reduire[avec les Pelagiens] la grace de J.C. à l'instruction & à l'exemple qu'il nous a donné. [c] Charisius Prestre de Philadelphie le presenta au Concile d'Ephese,[d] en disant que c'estoit un ouvrage de Theodore.[e] Le Concile rejetta tout à fait ce symbole, comme plein des impietez de Nestorius, & condanna à la deposition ou à l'anatheme tous ceux qui en tiendroient les sentimens.[f] Mais par une conduite fort sage, il ne voulut point parler de Theodore, depeur que ceux qui avoient de l'estime & du respect pour luy, ne se separassent de l'Eglise:[& il n'est pas mesme nommé dans l'exposé de la requeste de Charisius.

b.c.

'Saint Cyrille qui approuve beaucoup cette conduite, semble croire[avec Mercator & les autres,]que ce symbole estoit effectivement de Theodore, sans l'assurer neanmoins positivement.[Facundus qui eust eu de la peine à justifier ce symbole,]'aime mieux douter qu'il fust de Theodore.[g] On marque que quelques personnes habiles des derniers siecles en ont aussi douté, & ont cru qu'il estoit plutost de Nestorius.

Fac.l.3.c.2.p. 106|c.5.p.123-125.
g Merc.n.t.2.p. 256.2.

Du Pin, t.3.p. 292.293.
h p.290.

'Mr du Pin fait une liste des fragmens qui nous restent de Theodore. Il y met le symbole,[h] quoiqu'il ne le croie pas de luy. [Mais je ne sçay pourquoi]il l'appelle le symbole de Charisius; [ce Prestre n'y ayant point eu d'autre part que de l'avoir denoncé au Concile d'Ephese comme un ouvrage de Theodore, & pour le faire condanner.]



ARTICLE VII.

Theodore écrit contre le peché originel.

Merc.t.1.p.97. p.101|Phot.c. 177.p.396.
Phot.p.396.
p.396.

[IL nous reste encore à parler]'de l'ouvrage que fit Theodore contre S. Augustin,'contre Saint Jerome,[& generalement contre tous ceux qui tenoient la doctrine Catholique sur le peché originel,]'ce qu'il attribuoit proprement aux Occidentaux.'Il faisoit chef de cette heresie, comme il l'appelloit, un Latin habitué en Orient, à qui il donnoit le nom d'Aram, c'est à dire de malediction. Mais il le designoit par tant de marques claires & precises,'qu'on ne peut douter qu'il ne marquast Saint Jerome.'Il est certain aussi qu'il y vouloit attaquer S. Augustin, puisque

Merc.n.t.1.p. 101.1|Noris, h. P.l.1.c.9.p.55.
i Merc.p.97| Noris, p.63.

'puisque Mercator qui parle assurément du mesme ouvrage, le cite comme fait contre ce Saint.["Et cela se peut encore appuyer par d'autres preuves.]'On pretend qu'il ne vouloit pas attaquer directement S. Augustin, à cause de l'autorité & de l'estime que son merite luy avoit acquis, & dans toute l'Eglise, & dans la Cour des deux Empereurs. Merc.p.97| Noris, p.65. Merc.n.t.1.p. 101.1. NOTE 4.

'Il divisa cet ouvrage en cinq livres,[a]& Mercator cite divers endroits du 3[e],[b]& du 4[e].[Il le fit aprés les loix de l'an 418 contre les Pelagiens,][c]puisqu'il pretendoit que la crainte de la puissance empeschoit de parler contre ses adversaires;[d]& ce fut assez vraisemblablement[aprés l'an 421,]durant le temps que son diocese servoit de retraite à Julien, & aux autres Evesques Pelagiens, & peutestre à Pelage mesme, qui estoit particulierement animé contre S. Jerome,[pouvoit bien s'y estre retiré, aprés avoir esté chassé de Jerusalem.]'Que si la maniere dont Photius raporte qu'il y parloit de S. Jerome,[nous obligeoit de croire qu'il en parloit comme d'un homme vivant, il faudroit mettre cet ouvrage en 419 ou 420, & non pas]'dire avec un auteur moderne, qu'il mentoit,[ne voyant ni preuve de ce mensonge, ni quel profit il en pouvoit retirer. Il ne faut pas non plus]'confondre cet ouvrage, comme font le P. Garnier & le Cardinal Noris, avec celui de la Creation,'puisqu'il est certain par Photius que c'estoient deux ouvrages differens. Phot.p.196. a Merc.p.103. 105. b p.97. c p.103.5 1. d n.p.101.1. Phot.c.177.p. 396. Merc.n.t.2.p. 101.1. 1|Noris, p.65. Phot.c.18.177.p. p.24.196.

'Photius raporte en abregé cinq chefs particuliers que Theodore reprenoit dans la doctrine du peché originel.[Et il est aisé de voir que c'estoient ou des veritez qu'il taschoit de rendre odieuses, ou des calomnies qu'il imputoit aux défenseurs de la verité.]'Aussi l'on remarque que ce sont presque les mesmes choses que Julien reprochoit aux Catholiques dans une lettre à ceux de son parti,'& dans son premier ouvrage contre Saint Augustin. [Mais il est étrange][e]que Photius qui avoit lu les Canons de Carthage sur le peché originel, & beaucoup d'autres choses qui regardoient cette matiere,'ait pu approuver cet ouvrage de Theodore, & dire qu'il avoit eu raison de combatre la doctrine qu'il attaquoit, sans songer que ce qu'il qualifie ici d'heresie,[n'estoit que ce qu'avoient enseigné les Conciles & les Papes contre les Pelagiens.]Il en parle d'une telle maniere, qu'on ne peut ce me semble douter qu'il ne prist effectivement la doctrine du peché originel pour une heresie. c.177.p.396. Merc.n.t.1.p. 118. Noris, l.1.c.18. p.118. e Phot.c.53.54.p. 41.44.45. c.177.p.397.400.

'Il blasme neanmoins Theodore, de ce qu'il disoit que les enfans obtenoient par le battesme, de vivre aprés la resurrection Ibid.

sans pecher, ce qu'il appelloit par une nouvelle extravagance, *la remission des pechez*. C'est à quoy il se trouvoit reduit, ne voulant pas avouer qu'ils eussent le peché originel, & n'osant nier qu'il ne les fallust battizer, & les battizer pour la remission des
p.400. pechez.'Il falloit, dit Photius, répondre d'une maniere plus « raisonnable à cette difficulté, à laquelle on peut répondre en « tant de manieres: [Mais je pense que Photius mesme eust eu bien « de la peine à y donner une meilleure réponse.]

p.397. 'Il blasme aussi beaucoup l'impieté de Theodore, qui disoit que Dieu avoit fait l'homme sujet à la mort des le commencement, & qu'il ne parle dans la Genese comme si la mort avoit esté une punition de la desobeïssance d'Adam, que pour nous
Merc.t.1.p.97. 58. donner une plus grande horreur du peché.'Il est visible en effet par les endroits que Mercator raporte de Theodore, qu'il pretendoit qu'Adam estoit aussi peu immortel avant son peché qu'aprés, & qu'il reduisoit sa punition à sortir du paradis pour
p.103. cultiver avec plus de peine une terre moins fertile.'Il en parloit d'une maniere qui fait horreur.

p.50. 'Il ne faut donc pas s'étonner, si Mercator dit que c'estoit particulierement de luy que les Pelagiens avoient tiré cette heresie;
p.95. 'Qu'ils eurent recours à luy lorsqu'ils se virent condannez, pour trouver dans un docteur si celebre de nouvelles armes capables de soutenir leur impieté; Qu'ils luy donnoient mille eloges; Qu'ils se vantoient de le suivre, & le suivoient effectivement:
Bib.P.t.4.1.p. 440.b. 'Jean Maxence joint tout ensemble les disciples de Pelage, de
a Leont.in N.& Eut.l.3.p.23|Bib. P.t.4.1.p.1007. c. Celeste, & de ce Theodore.ᵃ Leonce de Byzance [qui envenimoit sans doute sa doctrine,] luy reproche d'avoir dit que le peché d'Adam estoit une feinte, & que Dieu l'avoit condanné, quoiqu'innocent, & l'avoit chassé du paradis, pour avoir sujet de
Conc.t.5.p.449. c. racheter le monde.'Le V. Concile"paroist avoir mis entre les erreurs de Theodore, Que Dieu avoit introduit la mort dans V. la note 5.
Merc.n.t.1.p.98. 2. le monde.'On marque que le Pape Vigile luy reprochoit aussi cette erreur.



ARTICLE VIII.

Du style, du genie, & de la doctrine de Theodore.

Genn.c.12. [QUOIQUE Theodore eust étudié la rhetorique avec Saint Chrysostome sous Libanius,]'& que Gennade luy attri-
Phot.c.438.p. 814. bue"de l'eloquence,'neanmoins Photius remarque que son style *lingua disertus.*

estoit sans agrément & sans beauté,'plein de repetitions & de redites, de participes[qui faisoient languir son discours,]de tours peu naturels, de grandes periodes enchainées l'une dans l'autre, & coupées par quantité de parentheses, raportant souvent plus de circonstances lorsqu'il redisoit une chose, que lorsqu'il l'avoit dite d'abord : de sorte qu'encore qu'il ne se servist pas de mots extraordinaires & difficiles, son discours ne laissoit pas d'estre fort obscur. c.177.p.400.

'Mais il avoit une grande abondance de raisons,[a]d'argumens, & de pensées, avec quantité de passages de l'Ecriture,[b]qu'il paroissoit avoir étudiée avec beaucoup de soin :[c] & on assure qu'il la savoit toute par cœur.[d]Il est certain par ses plus grands adversaires,qu'il avoit une grande facilité à parler,[e]un grand art pour persuader ses auditeurs, & un don particulier pour rendre plausible tout ce qu'il disoit.'Aussi ses écrits[quelque obscurs, & quelque peu agreables qu'ils fussent,]n'ont pas laissé d'estre traduits en armenien & en caldaïque. p.400. a c.4.p.8. b c.177.p.400. c Leon.sec.4.p. 507.508. d Conc.t.5.p. 470.a. e p.469.c. Leont.in Eut.l. 3.c.22.p.1007.1.

'On l'accuse d'avoir l'esprit leger & inconstant,[& en mesme temps timide & couvert,][f]pour ne pas dire fourbe"&malicieux. &c. [g]Car on pretend que n'osant decouvrir ses veritables sentimens, depeur que la pieté des peuples n'en fust choquée,[h]il preschoit une doctrine dans ses sermons, & en enseignoit une autre dans ses écrits;'& qu'au commencement de quelques uns de ses ouvrages,[où il se decouvroit plus clairement,]il défendoit sous peine d'anatheme à ceux qui les auroient, de les communiquer à d'autres.[C'est pourquoi il est bien à craindre que les retractations qu'il a faites lorsqu'il avoit un peu trop decouvert ses erreurs, ne soient plutost l'effet de sa timidité & de son deguisement, que de cette humilité genereuse, à laquelle Facundus donne tant d'eloges.]'Ses disciples ne vouloient point non-plus communiquer ses ouvrages à ceux qui n'estoient point dans leurs sentimens: & Leonce dit qu'il n'avoit pu avoir celui de l'Incarnation qu'avec une extreme peine. Conc.t.5.p.470. a. f Merc.n.t.2.p. 319.2|t.1.p.129.2. g Conc.t.5.p. 469.c. h c. c.d. Leont.in Eut.p. 1012.b.

'Pour sa doctrine, le P. Petau croit que les passages qui nous restent de ses écrits, sont des preuves suffisantes qu'il a esté effectivement le pere de l'heresie Nestorienne, comme Saint Cyrille, Mercator, & beaucoup d'anciens le luy ont reproché, [quelque soin que Facundus ait pris pour l'en justifier dans les douze livres qu'il a adressez sur ce sujet à l'Empereur Justinien. Il y a encore moins de moyen de l'excuser sur le peché originel, qu'il a combatu ouvertement dans le temps où l'Eglise se decla- Pet.dog.t.4.l.1. c.11.§ 10.p.55.

roit plus fortement pour le défendre, & où l'Orient s'accordoit avec l'Occident à rejetter les Pelagiens.

On voit aussi non seulement des erreurs, mais un esprit d'erreur & d'heresie, dans le jugement desavantageux qu'il faisoit des livres de Job, & des Cantiques, lesquels toute l'Eglise reveroit alors, & avoit toujours reveré comme des livres Ca-
Leont.in Eut.l. 3.c.17.p.1006.d. noniques, écrits par l'Esprit de Dieu.]'On pretend qu'il rejettoit de mesme les deux livres des Paralipomenes, Esdras, [a]l'epistre de
a c.14.p.1006.d. S. Jacque à cause qu'elle cite le livre de Job, & toutes les autres
Conc.t.5.p.469. c. Epistres Catholiques;'Qu'il formoit des pensées & des raisonnemens sur l'enfer, qu'il estoit mesme dangereux d'écrire pour
Leont.l.3.c.19. p.1006.1007. les refuter,'pretendant que tout ce que l'Ecriture dit du dernier
b Phot.c.177.p. 397. jugement, ne sont que des menaces,[b]qu'il n'y auroit point de supplices eternels,[c]& que les pecheurs seroient rétablis[dans
c c.81.p.200. d Merc.t.2.p.259. leur innocence.][d]Et cette impieté paroist marquée bien clairement dans deux passages que Mercator raporte de luy.

Leont.l.3.c.25.p. 1007.d. 'On l'accuse aussi d'avoir cru, comme les Manichéens, des
e §24.p.1007.c. d. tenebres réelles & substantielles,[e]dans lesquelles les Anges avoient esté créez;[f]Que l'Antechrist ne seroit pas puni, mais
f §26.p.1007.d.e. g §27.p.1007.e. aneanti;[g]Qu'il se faisoit beaucoup de choses par le hazard & le concours des causes secondes, sans que la Providence divine y
§28.p.1007. 1008. eust part;'Que Dieu n'est point essentiellement bon, ni la source unique du bien;[h]Que le Verbe s'estoit uni à J.C. dans sa forma-
h §31.p.1008.c. tion, parcequ'il voyoit qu'il ne quitteroit jamais les regles de
p.1008.§32. la vertu;'Que J.C. avoit ignoré beaucoup de choses, & mesme qui estoit celui qui le tentoit, & qu'il n'avoit pas mesme esté exemt de faire des fautes de pensées, pretendant que ces fautes
§33. ne sont point des pechez;'qu'il avoit eu dans l'ame des passions
§34. à combatre & à surmonter avec peine;'qu'il avoit esté purifié
§35.'Conc.t.5.p. 470.d.e. peu à peu par le progrés qu'il faisoit dans la vertu;'qu'il n'estoit devenu parfait & veritablement Christ que par son battesme.

[Leonce qui attribue toutes ces erreurs & quelques autres à Theodore, paroist si animé contre luy, que j'aurois peine à m'en raporter à luy, lorsqu'il n'est pas appuyé par d'autres. Ce ne sont neanmoins pour la pluspart que les suites naturelles des erreurs de Nestorius & de Pelage, conduites jusqu'où un esprit qui se suit luy mesme sans ecouter l'Eglise, est capable de les pousser.]

Fac.l.3.c.5.p.122. 123. 'Ses ennemis l'ont accusé de nier avec Sabellius la distinction des trois Personnes divines. Mais l'endroit qu'ils alleguoient pour le montrer, est plus propre ce me semble à le

justifier, qu'à le condanner.[Il a assez d'autres erreurs sans celle là,]'pour meriter que le Pape Pelage II,[ou S. Gregoire en son nom,]ait dit de luy, que les dix mille écrits qu'on luy attribuoit estoient moins sa gloire, que sa honte & sa condannation, puisque plus il avoit écrit, plus il avoit amassé de matiere pour le feu qu'il avoit merité de souffrir. Nor.h.P.l.2.c. 4.p.186.187.



SAINT SISOI, SOLITAIRE EN EGYPTE.



[LE nom de Sisoï ou Sisoié est tres celebre entre les Peres des deserts: mais nous n'avons decouvert que depuis fort peu,]'qu'il y a deux solitaires de ce nom, l'un surnommé de Petra, & l'autre le Thebéen,[soit qu'il fust de Thebaïde, soit parcequ'il y demeura longtemps: & ce qui embarasse beaucoup, c'est que la pluspart des choses sont dites de Sisoï en general, sans qu'on voye auquel des deux elles appartiennent. Neanmoins comme il y a bien plus de choses marquées sous le nom du Thebéen; & qu'ainsi il paroist avoir esté le plus celebre, nous luy raporterons ce que nous ne verrons pas appartenir à celui de Petra, distinguant neanmoins ce qui est dit precisément du Thebéen.] Cotel.g.t.1.p. 675.a.

'Sisoï demeura quelque temps en Sceté avec S. Macaire; & allant une fois scier les blez avec luy, il fut témoin d'un miracle de ce Saint qui fit parler un mort pour savoir où il avoit mis un depost.[Il estoit apparemment encore jeune,]'lorsqu'il vint voir l'Abbé Hor pour estre témoin des vertus qu'il pratiquoit avec Athré son disciple,'& il passa quelques jours pour s'instruire par leurs paroles & par leurs exemples.'Hor luy donna pour regle de pratiquer tout ce qu'il verroit faire de bien aux autres; » parce, disoit-il, que Dieu assiste celui qui se force à faire plus » qu'il ne peut, & qui se fait violence en toutes choses;'& Sisoï eut toujours grand soin de pratiquer ce qu'il avoit appris de luy & de son disciple.'Il paroist mesme qu'il se lia particulierement avec Hor, qui demeuroit alors en Sceté. p.531.a. p.641.a. b. a. p.643.a. p.672.b.

b. 'Mais voyant ensuite que Sceté se peuploit beaucoup, & ayant appris que Saint Antoine estoit mort[le 17 janvier 356,]il vint demeurer sur sa montagne, où il trouva le repos qu'il cherchoit:
c. 'de sorte qu'il y passa[au moins]72 ans,[depuis 356 jusqu'en 428.]
p.677.a. 'Il demeuroit sur la montagne de ce Saint la plus reculée,ᵃoù il
ᵃ Vit.P.l.3.c.120.p.517. ᵃs'estoit enfermé,[& où il estoit mort. 1.

Il estoit encore apparemment dans la plus grande vigueur de
Cotel.g.t.1.p.674.b. l'age, lorsque]'pour vaincre le sommeil,ᵃil se pendit[par les 2.
mains]à une roche audessus d'un precipice. Un Ange vint le tirer de là, & luy défendit en mesme temps de s'exposer jamais à un semblable danger, ni d'enseigner aux autres de ces sortes de pratiques.[On voit neanmoins en cela quelle estoit sa fer-
p.156.c. veur & son amour pour la penitence.]'Sainte Syncletique dit que des solitaires estoient demeurez suspendus des nuits entieres pour ne se pas laisser aller au sommeil.
p.674.a. 'La regle de Sisoï le Thebéen estoit de ne manger que de deux jours l'un: & il ne vouloit pas mesme que les visites ausquelles
p.678.b. la charité l'obligeoit quelquefois, la luy fissent rompre.'Il ne mangeoit pas mesme de pain: & un jour de Pasque que quelques freres l'obligerent de venir prendre son repas avec eux, il dit que c'estoit à condition qu'il ne mangeroit point de pain, ou qu'il ne mangeroit rien autre chose. Ils accepterent la derniere condition, & il s'y rendit pour les satisfaire.
Vit.P.l.5.c.4.§36.p.570.a. 'Un jour que l'on avoit celebré la Messe sur la montagne de S. Antoine, s'y estant rencontré un peu de vin, un des anciens prit un petit verre, & le porta à Sisoï qui le but. Il luy en porta une seconde fois, & il le but encore. Mais luy en ayant voulu presenter une troisieme fois, il ne le prit pas, & luy dit: En « voilà assez, mon frere. Ne savez-vous pas qu'il y a un demon? «
§37.p.570. 'Un frere luy demandant un jour conseil, sur ce que quand il venoit à l'eglise, les freres le retenoient souvent par amitié pour le faire manger avec eux, il luy dit seulement: Cela est fascheux. « Abraham qui estoit son disciple ajouta: Si c'estoit trop, lorsqu'on se trouvoit à l'eglise le samedi ou le dimanche, de boire trois verres, le vieillard luy répondit: S'il n'y avoit point de «
l.3.c.44.p.508.1|l.7.c.1.§1.p.665.1. demon, ce ne seroit pas trop.'Un[autre]solitaire luy demanda « de quelle maniere il devoit vivre dans sa cellule; & il luy dit: Mangez vostre pain avec du sel & de l'eau: Par ce moyen là, « vous n'aurez pas besoin de feu, ni d'aller courir bien loin. «

1 Le texte latin suppose que S. Antoine vivoit encore, *erat*, pour *fuerat*.
2. Il est nommé en cet endroit Sisoï de Calamon, de quoy on verra la raison dans la suite.

'Il songeoit si peu au boire & au manger, que souvent lorsque son disciple l'avertissoit qu'il estoit temps de prendre de la nourriture, il s'en étonnoit, & luy demandoit si ce n'estoit pas déja fait. l.5.§38.p.570.

'Adelphe Evesque de Nilople l'estant une fois venu voir sur la montagne, comme il vouloit s'en retourner, Sisoï le fit manger avec luy des le matin, quoique ce fust un jour de jeûne, [apparemment un mécredi ou un vendredi.] Lorsqu'ils estoient prests de se mettre à table, il y arriva quelques autres solitaires, qui ayant sceu qu'il mangeoit avec Adelphe, en témoignerent beaucoup de douleur, & dirent à son disciple: Quoy! vous l'avez laissé manger de si bonne heure? Dieu vous le pardonne. Et ne savez-vous pas qu'il se punira bien des jours de cette petite satisfaction? Alors Adelphe se jetta à ses genoux, & luy dit: Pardonnez-moy cette faute, mon Pere: J'ay cru que vous agissiez par une charité humaine pour moy, & vous le faites par une vertu toute divine. Sisoï répondit à cela: La gloire & la reputation des hommes n'est rien, si Dieu luy mesme ne nous glorifie & n'approuve ce que nous faisons. c.8.§14.p.593.

'Sisoï le Thebéen [aimoit si fort la solitude, que] quand il revenoit de l'eglise, il s'enfuyoit aussitost dans sa cellule, sans se mettre en peine des railleries de ceux qui disoient à cause de cela qu'il estoit possedé du demon. Cotel.g.t.1.p.675.b.

'On disoit de Sisoï, que quand il estoit dans sa cellule il en tenoit toujours la porte fermée. 'Une fois mesme son propre disciple nommé Abraham, frapant afin qu'il luy ouvrist, il luy cria: Retirez-vous viste, & n'entrez point; car on est ici trop occupé. p.671.b. p.672.b.

'Il demeuroit seul sur la montagne de S. Antoine avec ce disciple r.664.b.
εἰς διακονίαν qui le servoit, '& qui fut mesme obligé une fois de le quitter "pour quelque affaire. Durant son absence, Sisoï ne put se resoudre à recevoir aucune autre personne auprés de luy, & il se servit toujours luy mesme, quelque fatigue qu'il en eust, jusques à ce qu'Abraham fust revenu. 'Cela dura dix mois au moins, que Sisoï passa tous entiers sans voir personne. Au bout de ces dix mois, comme il se promenoit sur la montagne, il y rencontra un homme du [desert] de Pharan qui cherchoit des bestes sauvages pour les prendre. Comme il s'entretenoit avec luy, & luy demandoit combien de temps il y avoit qu'il estoit là, 'cet homme luy dit: Je vous assure, mon Pere, qu'il y a onze mois que je suis sur cette montagne, & je n'y ay encore vu personne que vous seul. [Cette rencontre augmenta encore l'humilité du saint p.676.c. p.664.b. c.

vieillard.]Il rentra dans sa cellule, & se frapant la poitrine, il se disoit à luy mesme: Hé bien, Sisoï, tu t'imaginois avoir fait « quelque chose, & tu n'en a pas encore tant fait qu'un seculier. «

p.666.a. 'Abraham estant un jour tombé par la tentation du demon,[& s'estant blessé,]Sisoï se leva aussitost, & étendant ses mains, il dit: Mon Dieu, je ne vous laisserai point que vous ne l'ayez « gueri, soit que vous le vouliez, ou que vous ne le vouliez pas. Et « Abraham se trouva aussitost gueri.

a. 'Sisoï le Thebéen vouloit que son disciple luy dist ce qu'il voyoit[de mal]en luy, à condition de luy faire la mesme charité: & on remarque que son disciple le trouvoit un peu"dur, & que σκληρός. luy trouvoit son disciple trop lasche.

Vit.P.l.5.c.6.§ 11.p.683. 'Sisoï ne rougissoit pas, comme quelques autres, de s'occuper à travailler des mains, & de vendre ce qu'il avoit fait,[pour en c.15.§ 46.p.526. tirer sa subsistance.]'Quelques solitaires l'estant venu voir pour recevoir quelque instruction de luy, il ne leur dit autre chose, sinon qu'il les prioit de luy pardonner & de l'excuser. Ces solitaires voyant plusieurs corbeilles dans sa cellule, demanderent à Abraham son disciple ce qu'ils en faisoient, il leur répondit: Nous les allons vendre de costé & d'autre. Ce que le Saint en- « tendant, il ajouta: Oui, Sisoï cherche sa vie de costé & d'autre. « Ces solitaires furent edifiez de cette humilité du Saint, & s'en re- l.7.c.17.§ 1.p. 681.a|ap.§ 11.p. 997.1. tournerent bien contens.'Il alloit luy mesme au marché vendre ses ouvrages, & sentant une fois quelque tentation & quelque commencement de colere,[à cause que celui qui les marchandoit estoit trop deraisonnable,]il quitta tous ses paniers, & s'enfuit.

[Il aimoit le travail par humilité & par penitence, mais non Cot.l.g.t.1.p. 675.673. a Vit.P.l.7.c.11. § 6.p.669. par attache.]'Car il ne vouloit point qu'on choisist les travaux où l'on trouve plus de satisfaction.ᵃIl disoit encore: Celui qui « en travaillant s'imagine faire quelque chose, reçoit ici sa re- « compense. «

l.5.c.1.§ 17.p. 563|Cot.l.g.t. p.676.b. 'Le mesme Saint disoit: Si vous voulez estre en repos, prenez « un état vil & meprisable; mettez les plaisirs de la chair & vostre « volonté derriere vous,[pour ne les regarder jamais,]& debaras- « Vit.P.l.c.c.15 § 34.p 626.1. sez-vous de tous les soins des choses du siecle.'Un solitaire s'entre- tenant avec luy sur la montagne de S. Antoine, où il l'estoit venu § 45.p.626|l.3.c. 174.p.526.c|l 7. c.25.§ 1.p.678. voir, luy demanda:'Croyez-vous, mon Pere, que le demon nous « persecute maintenant, comme il faisoit les anciens Peres. Il ré- « pondit: Il nous persecute encore davantage, parceque voyant ap- « procher le temps de son supplice, où il doit bruler avec ses legions « dans un étang de feu & de souphre, il entre dans une plus cruelle « rage «

» rage contre les hommes. Mais il n'attaque que les grands hommes & les personnes fortes, ne se mettant pas en peine des foibles, parcequ'il sçait qu'il les renversera aisément quand il » voudra.'Le mesme solitaire luy demandant, s'il n'egaloit pas déja la vertu de S. Antoine, il luy répondit: Si j'avois seulement une pensée telle que ce Saint, je deviendrois comme tout feu. » Tout ce que je vous puis dire, c'est que je sçay une personne, (c'est à dire luy mesme,) qui peut, quoiqu'avec peine, supporter & retenir ses pensées. l.5.c.15.§44.p.625.1.

[Mais si son corps ne paroissoit pas tout en feu, son ame l'estoit
1. sans doute.]'Car on remarque que son ardeur estoit si grande dans la priere, que lorsqu'il s'y appliquoit un peu longtemps, son esprit estoit tout ravi dans la contemplation des choses du ciel. C'est pourquoi quand il se rencontroit qu'il prioit avec quelque autre, il se hastoit d'abaisser ses mains, de crainte que les tenant trop longtemps elevées au ciel, son ame n'y fust ravie, & que la longueur de sa priere[n'en fist connoistre l'ardeur & la perfection,]& que cela ne luy acquist l'estime des autres.'Il luy arriva neanmoins une fois d'estre ravi en extase en presence d'un autre, & de jetter quelques soupirs sans y penser. Mais des qu'il s'en apperceut, il demanda pardon à celui avec qui il » estoit. Je voy bien, ajouta-t-il, que je ne suis pas encore moine, » puisque je soupire en presence des autres. c.11.§11.p.614. l.7.c.12.§6.p.670.1|app.§19.p.995.2.

'S. Pemen ayant dit une fois à un frere, qu'il devoit toujours mettre la mesme difference entre la faute des autres & les siennes propres, qu'il y en a entre une paille & une poutre, Sisoï estima extremement cette parole, & dit qu'elle estoit aussi eclatante qu'un diamant. l.5.c.10.§17.p.600.

» 'Un frere venoit souvent trouver le Saint, & luy disoit, Que » ferai-je, mon Pere? Je suis tombé[dans le peché.]Et le Pere » luy disoit toujours: Relevez-vous. Et quand il luy disoit; Je » me suis relevé, & je suis encore tombé, il luy disoit de se relever » encore. Enfin ce frere luy dit: Et jusqu'à quand pourrai-je me » relever? Jusqu'à ce que vous mouriez ou dans le bien, ou dans » le mal. Car l'homme sera jugé selon l'état où la mort l'aura » trouvé.'C'est ainsi qu'il taschoit d'animer ceux qui estoient tombez, à se relever, au lieu de tomber dans le desespoir:[& les fautes dont il parloit, n'estoient pas apparemment de celles qui ne s'effacent que par des remedes forts, & qui ont besoin de temps.]'A l'égard mesme de ces dernieres, il consideroit moins l.3.c.103.p.516.1|l.7.c.11.§5.p.669.2. Dor.doc.13.t.11.p.830.d. Cotel.g.t.1.p.670.b. Cotel.g.t.1.p.699.a|700.

1.'Ces deux articles [illegible]nt attribuez dans le grec, non à Sisoés, mais à Tithoés.

le temps que l'ardeur de la penitence ; & on raporte qu'il disoit que trois jours suffisoient à un solitaire qui estoit tombé, pour obtenir misericorde : mais ce n'estoit qu'en cas qu'il se repentist de toute son ame, [& il estoit sans doute bien eloigné de condanner la discipline de l'Eglise, qui en beaucoup d'occasions ne se contentoit pas de trois jours, ni de trois mois, ni mesme de trois
c. années de penitence.]'Aussi quand ceux de qui il parloit d'abreger si fort la penitence, luy demanderent, si un frere qui avoit peché, devoit aller à l'Agape, s'il s'en faisoit quelqu'une aussitost aprés sa faute, il dit qu'il ne devoit pas y aller, mais faire penitence durant quelques jours.
p.369.c. 'Car ces Agapes qui estoient des repas qu'on donnoit par charité aux solitaires aprés la mort d'un frere, [& en d'autres occasions, estoient apparemment precedées par l'oblation & la reception de l'Eucaristie. Nous avons vu" autrepart, qu'un frere qui en conduisoit d'autres s'estant egaré durant la nuit, les autres, qui pour ne luy pas faire de peine, ne vouloient pas luy faire remarquer sa faute, témoignerent estre las afin d'attendre le jour.] V.S.Jean le Nain § 4.
Cotel.g.t.1.p. 673.a.b. 'Sisoï raportoit une histoire semblable, mais où douze solitaires qui voyoient bien tous que leur guide s'egaroit, aimerent mieux le suivre durant toute la nuit, & s'eloigner de quatre ou cinq lieues de leur chemin, que de luy en dire jamais un mot. Quand le jour fut venu, le guide s'apperceut de sa faute, & leur en demanda pardon. Ils ne purent pas dissimuler qu'ils l'avoient reconnu dés auparavant ; de sorte qu'il ne put assez admirer [leur douceur &] leur silence en une occasion où il y avoit mesme danger de la vie, & il en rendit gloire à Dieu. Sisoï proposoit cet exemple pour regle
p.672.c. 'à une personne qui luy demandoit, si en une occasion semblable, il ne falloit pas avertir le guide qu'il s'egaroit ; & comme cet homme ne pouvoit gouster une si admirable patience, c'est à dire, luy répondit Sisoï, que si vous aviez un baston, vous pourriez bien en fraper le guide. « «

Vit.P.l.5.c.4.§ 39.p.570.1. 'Il dit une fois dans la confiance [que luy donnoit sa simplicité, & pour animer un autre à ne se point lasser de combatre :] Prenez courage, mon frere : Je vous assure qu'il y a trente ans que je ne prie point Dieu pour mes [autres] pechez ; mais je luy dis toujours : J. C, mon Seigneur, protegez-moy contre ma langue, car elle me fait encore tomber, & faire des fautes tous les jours. « « « « «

l.3.c.121.p.517. 518|l.6.c.2.§ 13. p.651.2. 'Durant qu'il estoit sur la montagne de S. Antoine, un seculier vint avec son fils encore enfant, pour recevoir sa benediction. L'enfant mourut en chemin : mais le pere sans se troubler, le

porta au saint vieillard, & estant entré dans sa cellule, il se jetta à terre avec son fils, comme pour demander sa benediction. La priere estant achevée, il sortit, & laissa son fils aux piez du Saint, qui ne sachant pas qu'il fust mort, & croyant qu'il fust demeuré là pour prier encore, luy dit: Levez-vous, mon fils, & allez-vous-en, & aussitost l'enfant se leva, & sortit. Le pere voyant ce miracle, fut touché d'un merveilleux étonnement, & retournant en la cellule du Saint, il se jetta à ses piez, & luy dit tout simplement quelle avoit esté son affliction, & quelle estoit alors sa joie. Le bienheureux Sisoï en fut fasché, parcequ'il craignoit extremement qu'on sceust qu'il fist des miracles, & il fit dire à cet homme par son disciple, qu'il se gardast bien d'en parler avant sa mort.

'Un frere qui avoit receu quelque tort d'un autre, vint trouver l'Abbé Sisoï le Thebéen, & luy dit qu'il avoit dessein de s'en venger. Sisoï ne pouvoit pas manquer de l'exhorter à quitter ce dessein, & à laisser à Dieu le soin de punir la faute de l'autre; mais ce frere luy dit qu'il ne pouvoit, & qu'il n'auroit point de repos jusqu'à ce qu'il se fust vengé, & hautement. Sisoï luy dit alors; Puisque vous y estes si resolu, au moins prions Dieu: & alors se levant, il commença à prier tout haut en cette sorte: » Mon Dieu, il n'est pas besoin que vous preniez soin de nos inte- » rests, & que vous soyez nostre protecteur, puisque ce frere » soutient que nous pouvons, & que devons nous venger nous » mesmes. Ce solitaire fut si touché de ces paroles, qu'aussitost il se jetta à ses piez, luy demanda pardon, & luy promit de ne vouloir jamais de mal à celui contre qui il avoit esté si en colere. l.1.c.77.p.512. § 3||l.5.c.16.§ 10. p.611.1||l.7.c.7.§ 1.p.668.

[Comme la montagne de S. Antoine estoit exposée aux courses des Sarrazins,] ils pillerent une fois le peu que Sisoï & son disciple avoient, jusqu'à leur oster leurs habits. Ainsi ils se trouverent tous deux reduits à aller l'un d'un costé, & l'autre de l'autre chercher dans le desert de quoy se nourrir," & à manger des choses, dont à peine les bestes eussent mangé. Cotel.g.t.1.p. 673.b.c. &c.

'Un frere luy demanda un jour: Si des voleurs ou des barbares viennent à » moy pour me tuer, & que je me trouve le plus fort, me conseil- » leriez-vous de les tuer? Gardez-vous en bien, luy dit-il, depeur » qu'on ne vous appelle un homicide: mais remettez-vous à la » providence de Dieu; & s'il vous arrive quelque chose de fas- » cheux, reconnoissez que c'est une punition de vos pechez. Que » si au contraire vous ne souffrez rien, attribuez-en toute la cause » à la misericorde de Dieu. Vit.P.l.3.c.82. p.511.1||l.7.c.8.p. 658.1.2.

Cotel.g.t.1.p. 671.c. 'Quelques Ariens vinrent trouver Sisoï sur la montagne de Saint Antoine, & commencerent à vouloir parler contre les Orthodoxes. Sisoï ne leur répondit pas un seul mot, mais dit à Abraham[son disciple]d'apporter le livre de S. Athanase, & de le lire. Ainsi les autres furent reduits au silence, & à voir dans ce livre la conviction de leur heresie, aprés quoy Sisoï les renvoya en paix.

p.664.b. 'Un frere se plaignant à luy de ce que ses passions ne le quittoient point: C'est, luy dit-il, que vous gardez dans vous les « meubles de ces passions. Rendez leur les gages que vous avez « Dor.doc.c.13.t. 11.p.818.a. d'elles, & elles s'en iront bientost.'S. Dorothée cite cet endroit, « & dit que ces gages des passions sont les choses par lesquelles nous leur avons donné entrée dans nostre cœur.

Vit.P.l.c.c.11.§ 27.p.610|Possin. asc.p.236. 'Un autre disoit à[1] Sisoï : Je voudrois bien garder mon cœur. « 1. Sisoï luy répondit; Comment pouvons-nous garder nostre cœur, « pendant que nous ouvrons la porte à nostre langue ? «

Vit.P.l.5.c.15.§ 47.p.626.1. 'Un autre luy disoit: Je reconnois que ma memoire est attentive « à se souvenir de Dieu, & il luy répondit : Ce n'est pas grande « chose que vostre esprit soit avec Dieu ; mais c'en est une fort « excellente de se rabaisser audessous de toutes les creatures. Car « c'est ce qui nous fait entrer dans le chemin de l'humilité, avec « le travail & les austeritez corporelles. «

l.7.c.39.§ 1.p.682. 2|app.§ 26.p.997. 2|Cotel.p.671. 'Il disoit à l'Abbé Joseph : Des que vous vous sentez attaqué « d'une passion, travaillez à la retrancher. L'ame est fragile. Il « faut l'armer avant qu'elle soit souillée par le peché. «

Vit.P.app.§ 7.p. 996.2|l.5.c.10.§ 56.p.601.602. 'On raporte aussi de Sisoï ce que d'autres disent de S. Pemen; qu'un solitaire luy ayant demandé ce qu'il devoit faire d'une succession qui luy estoit arrivée, il luy dit : Mon frere, je ne sçay « que vous répondre. Car si je vous conseille de la donner à l'Eglise, les Ecclesiastiques l'employeront à faire des festins. Si je vous « conseille de la donner à vos parens, vous n'en recevrez point la « recompense de Dieu. C'est pourquoi, si vous me voulez croire, « vous la donnerez aux pauvres, & ce sera le moyen de mettre « vostre ame en repos. «

Cotel.g.t.1.p. 665. 'Un[2] homme vint un jour trouver Sisoï le Thebéen pour embrasser l'état monastique. Sisoï ayant sceu qu'il avoit un fils,[luy dit pour eprouver son obeïssance, de l'aller jetter dans la riviere, & envoya en mesme temps un frere pour empescher que l'enfant ne fust noyé. Cet homme alla effectivement pour jetter son fils 2.

1. Le grec, p. 509.[illegible] dit à [illegible]es.
2. Un autre manuscrit a, Un homme de la Thebaïde vint trouver Sisoï.

dans l'eau, mais le frere l'arresta, en luy disant que Sisoï ne vouloit plus qu'il le fist. Ainsi il le revint trouver, & devint par le merite de son obeïssance un excellent solitaire.'Cassien raporte une histoire toute semblable de l'Abbé Muce. Mais celui qui luy ordonna de jetter son fils dans la riviere, estoit assurément un Superieur d'une communauté de religieux, [ce que nous ne croyons pas pouvoir dire de nostre Saint.] Cass.inst.l.4.c.27.p.85.

'Sisoï s'occupoit davantage de l'esperance que Dieu estant plein de bonté luy feroit misericorde,"que de la crainte de ses jugemens. Il ne laissoit pas d'estimer beaucoup cette crainte, & disoit que rien n'estoit plus capable d'empescher les hommes de pecher. Que s'il la sentoit moins, il ne l'attribuoit[pas à la perfection de sa charité,]mais à la dureté de son cœur, & croyoit que c'estoit pour cela qu'il pechoit sans cesse. Cotel.p.669.670. &c.

'Les 72 ans qu'on dit que Sisoï a passez sur la montagne de S. Antoine, [font une si grande partie de la plus longue vie d'un homme, que nous y comprenons volontiers le temps qu'il a demeuré à Pispir, qui estoit aussi une montagne de S. Antoine, mais moins avancée dans le desert.]'Car il est dit que Sisoï quitta la montagne de ce Saint pour venir demeurer dans la Thebaïde sur la montagne exterieure. Il y avoit des Meleciens sur cette montagne en un lieu appellé *Calamon de l'Arsenoïte*; ce qui fit que quelques solitaires qui souhaitoient de voir Sisoï, n'oserent neanmoins y venir, craignant de rencontrer ces heretiques, & de tomber dans quelque tentation. Pour Sisoï on savoit bien que leur voisinage ne luy nuiroit pas. [Il a tiré de ce lieu le surnom de] Sisoï de Calamon. p.672.c. p.677.a.b.

'Dans le temps qu'il y estoit, il apprit qu'un des anciens estoit fort malade dans une autre Laure. C'estoit le jour que selon sa regle il ne mangeoit point du tout: de sorte qu'il delibera quelque temps s'il l'iroit voir ce jour là, craignant que les freres du lieu ne l'obligeassent de manger. Mais craignant d'autre part que s'il tardoit jusqu'au lendemain le malade ne mourust, il se resolut d'y aller sur le champ, & de ne point manger, accomplissant ainsi un œuvre de charité, sans violer la regle qu'il s'estoit imposée pour l'amour de Dieu. p.674.a.

'Comme il fut devenu fort vieux, Abraham son disciple luy » dit un jour: Allons nous en, mon Pere, auprés de quelque lieu » habité, [ou vous puissiez trouver plus aisément vos commodi- » tez.] Allons [ou vous voudrez,] repartit le Saint, pourvu qu'il » n'y ait point de femmes. Et où n'y en a-t-il point, repliqua Vit.P.l.5.c.a.S 13.p.564.1.

Abraham, à moins que ce ne soit dans un desert ? Menez-moy « donc, dit le Saint, dans le desert. «

[Il fut peutestre neanmoins obligé de ceder enfin aux besoins de son corps.]'Car on trouve que Sisoï vint à Clysma,[qui est une ville d'Egypte sur le bord de la mer Rouge.]Quelques seculiers l'y vinrent voir, & luy parlerent de diverses choses, sans qu'il leur répondist rien. L'un d'eux crut que l'extreme foiblesse que luy causoient ses jeûnes, faisoit qu'il avoit peine à parler: mais il luy dit[qu'il ne jeûnoit point tant,]qu'il ne mangeast quand il en avoit besoin.

Cotel.g.t.1.p. 671.a.

'L'Abbé Amon ou Ammon de Raïthe, que l'on appelle aussi Ammonas, le vint voir à Clysma;'a & comme il le vit affligé de n'estre plus dans le desert, il voulut le consoler, & luy dit qu'aussibien à l'age où il estoit, il ne pouvoit plus rien faire dans le desert. Mais Sisoï le regardant d'un œil severe: Que me dites- « vous là, luy répondit-il ? N'est-ce pas beaucoup que dans le de- « sert, j'aurois l'esprit libre & degagé de tout,[pour ne penser « qu'à Dieu seul?]'Cet Ammon de Raïthe luy dit un jour: Lorsque « je lis les Ecritures, ma pensée se porte à former un discours un « peu orné, pour estre prest de répondre à ceux qui me feront « quelque question. Le saint vieillard luy dit: Ce n'est pas ce qu'il « faut faire. Car toute la preparation que nous devons apporter « pour cela, est la pureté du cœur. «

e|Vit.P.l.5.c.8.§ 16.p.568. a Cotel.p.671.?.

p.568.c.

'Durant qu'il demeuroit à Clysma, ou en une isle qui en estoit proche, il fut visité par un nommé Fiste, & par six autres anacoretes, qui luy demanderent quelque instruction,'il tascha de s'en excuser, comme estant, disoit-il, un ignorant, & leur raporta ce qu'il avoit appris en visitant Hor & Athré.'Mais comme ils le pressoient de leur dire quelque chose de luy mesme, & que l'un d'eux luy demandoit ce que c'estoit d'estre pelerin, il luy répondit: Demeurez dans le silence, & en quelque en- « droit que vous soyez[lorsqu'on vous parlera de quelque affaire,] « dites que cela ne vous regarde pas. Par ce moyen vous serez ve- « ritablement étranger & pelerin. «

p.641.c.

p.642.

p.643.

'Il tomba malade à Clysma,[& apparemment de sa derniere maladie.]Durant qu'il estoit au lit il entendit un jour fraper à sa porte.[Il se douta bien que c'estoit le demon,]& dit à Abraham son disciple d'aller dire à celui qui heurtoit: Soit sur la « montagne, soit sur un lit, je suis toujours Sisoï,[& toujours « en garde contre tes ruses.]A ces paroles[le demon]disparut,[& Abraham ne vit personne à la porte.]

p.678.a.

'Lorſque le temps que le bienheureux Siſoï devoit s'endormir p.666.c.
du ſommeil des juſtes, fut arrivé, les ſaints Peres qui eſtoient aſſemblez autour de luy pour ce ſujet, virent ſur ſon viſage un » éclat extraordinaire. Il leur dit alors: Voilà l'Abbé Antoine » qui vient à nous; & un peu aprés: Voilà la compagnie des Pro» phetes. Et puis ſon viſage paroiſſant toujours plus lumineux, » il ajouta: Voici auſſi les ſaints Apoſtres. L'éclat de ſon viſage augmentant encore, on le vit comme s'il euſt parlé avec quelques perſonnes. Et comme les Peres le prierent de leur dire qui » c'eſtoit, il répondit:'Ce ſont les Anges qui ſont venus recevoir p.667.a.
» mon ame; & je les prie de me donner encore un peu de temps » pour faire penitence. Les Peres luy dirent: Vous n'avez plus » beſoin, mon Pere, de faire penitence;'& aprés tout, quelle pe- p.677.c.
» nitence pourriez-vous faire[en l'age où vous eſtes?]'Mais il leur p.667.a.
» répondit: En verité je vous aſſure que je ne ſçay pas ſi j'ay ſeu» lement commencé à la faire.'Et quand je ne pourrois faire au- p.677.678.
» tre choſe, je puis au moins pleurer un peu mon ame; & c'eſt » beaucoup pour moy.'Une réponſe ſi humble leur fit juger com- p.667.a.
bien il eſtoit parfaitement établi dans la crainte du Seigneur. En meſme temps ſon viſage parut éclatant comme le ſoleil, ce » qui effraya tous les aſſiſtans, & il s'écria: Voyez, voyez, Voilà » le Seigneur qui vient, & qui dit: Apportez-moy ce vaiſſeau » d'election,[& cet ornement du deſert. En diſant cela il rendit l'eſprit.[Son viſage]parut enſuite comme un éclair, & tout le lieu fut rempli d'une odeur tres agreable.[Il doit eſtre mort ſelon ce que nous avons dit, aprés l'an 428, & aſſurément dans une extreme vieilleſſe.

Saint Pemen qui eſtoit alors l'oracle des ſolitaires, avoit un reſpect tout particulier pour luy,]'& lorſqu'on s'entretenoit p.657.b.
avec luy ſur les exemples & les inſtructions des Peres, quand quelqu'un nommoit Siſoï, il diſoit: Laiſſez-là ce qui regarde l'Abbé Siſoï: car il ne faut pas le mettre au rang des autres, ni s'en entretenir[comme d'un homme ordinaire.]'Il citoit quel- p.611.c|613.a.
ques unes de ſes paroles. Dorothée le cite auſſi,[& quelquefois Dor.doc.c.13.t.11.p.518.
ſans le nommer.]

'Pour ce qui eſt de Siſoï de Petra, on en raporte ſeulement Cotel.p.671.b|
quelques paroles[qui n'ont rien de conſiderable.]ᵇOn voit que 677.a.
des perſonnes l'interrogeoient ſur ce que le Thebéen leur avoit b p.675.a.
dit.[Ainſi ils vivoient à peu pres dans le meſme lieu, & dans le meſme temps.]



S. HONORAT,
FONDATEUR
ET PREMIER ABBÉ DU MONASTERE DE LERINS, ET ENFIN ARCHEVESQUE D'ARLES.

ARTICLE PREMIER.

Du pays & de la famille de S. Honorat : Il reçoit le batteſme, & renonce au ſiecle.



AINT Hilaire Archeveſque d'Arles nous a laiſſé l'hiſtoire de la vie & des vertus de Saint Honorat ſon parent, ſon pere ſpirituel, & ſon
Aum.p.462. predeceſſeur,]'dans cette celebre oraiſon funebre dont on a dit qu'elle ſurpaſſoit peuteſtre en eſprit & en eloquence toutes les pieces que nous avons de cette nature dans l'antiquité eccleſiaſtique. [Elle eſt pleine d'une pieté ardente & agreable ; & en louant un Saint alle apprend admirablement ce qu'il faut faire pour devenir Saint. Nous nous contenterons donc de tirer de cette piece une ſuite abregée de la vie de S. Honorat, d'y joindre ce que nous pourrons trouver de luy"en d'autres écrits, & de fixer ſa chro- NOTE 1.
nologie autant qu'il qu'il nous ſera poſſible.

Boll.16.jan.p. 21.§ 4. Saint Honorat eſtoit originaire"des Gaules.]'Il eſtoit d'une NOTE 2.
famille illuſtre, & qui avoit meſme eſté honorée de la dignité
§ 6. ſupreme du Conſulat.'Il eut pluſieurs freres,ᵃdont nous ne con-
a § 9.14. noiſſons que S. Venant, qui eſtant plus agé que luy, voulut eſtre ſon imitateur & ſon diſciple dans la pieté. [Il fut aſſurément elevé dans les lettres, comme toutes les perſonnes de naiſſance
§ 13.26. l'eſtoient alors.]'Auſſi S. Hilaire loue ſa facilité à s'exprimer en
§ 22. latin, & meſme ſon eloquence.'Il releve beaucoup ſes lettres.
Sur.15.aug.§ 6. p.265. 'Il dit qu'il eſtoit tres capable de faire des écrits agreables, po-
b Boll.p.17.§ 5. lis, & dignes de paſſer à la poſterité.ᵇIl excelloit auſſi dans les exercices

exercices du corps,'& il avoit dans sa jeunesse une force extraordinaire. s 7.

'Il parut dans luy dés son enfance diverses marques de sa vertu, quoiqu'il ne fust encore que catecumene; & dés qu'il avoit de l'argent il le distribuoit liberalement aux pauvres. Estant dans son adolescence,[ou plutost dans les dernieres années]de l'enfance, il voulut recevoir le battesme, & n'en put estre empesché par son pere, qui voyant déja où il se portoit, l'en detourna autant qu'il luy fut possible.'Ce pere qui estoit un homme du siecle,fit ensuite tout ce qu'il put pour luy rendre le monde agreable.'Mais Honorat mettoit tout son soin à conserver son battesme, & opposoit les instructions de l'Eglise aux maximes & aux pratiques du siecle. s 5. | s 6. | s 7.p.18.

'Enfin peu de temps aprés son battesme, il se resolut de renoncer entierement au monde, malgré les contradictions de son pere, de sa famille, de ce grand nombre d'amis qu'il s'estoit acquis, & generalement de tous ceux de son pays.'Il quitta ses habits magnifiques pour en prendre de rudes & de grossiers, & coupa ses longs cheveux[selon la regle de S. Paul, & l'ancien usage des Romains,]'qui portoient encore les cheveux courts du temps de Julien, comme on le voit par Libanius.[a]S. Ambroise se plaint aussi de ceux qui portoient de longs cheveux, & remarque que cela estoit ordinaire aux barbares. s 5.8. | s 8. | Lib.or.12.p.325. d. | a Amb.ad Iren.t. 1.p.488.b.

ARTICLE II.

S. Honorat & S. Venant son frere se retirent à la campagne, puis en Grece, où S. Venant meurt: Vertu de S. Caprais leur conducteur.

'DIEU joignit alors S. Venant à S. Honorat pour le consoler dans la persecution que ses autres proches luy faisoient, & ce fut l'exemple d'Honorat qui le convertit.'La vie de S. Venant raportée par Barrali, dit qu'il s'appelloit Germain, que comme il estoit fort enjoué, son pere luy avoit donné charge de divertir son frere, pour luy oster de l'esprit la pensée de se retirer, mais que la grace de Dieu luy ayant éclairé l'esprit, il se convertit luy mesme, receut le battesme des mains de Saint Caprais,[dont nous parlerons dans la suite,] & y prit le nom de Venant.[Cette vie n'a rien de considerable hors ce qu'elle tire de S. Hilaire. On ne sçait quand elle a esté écrite; & outre ce changement de nom peu probable dans une personne déja Boll.16.jan.p. 18.59. | Lirin.t.1.p.188.

p.189. agée,]'elle dit que Methone, & l'Acaïe où elle est sont en Asie,
p.188.1. '& que S. Venant estoit plus jeune que S. Honorat ;ᵃau lieu que
a Boll.16.jan.p. 18.§9. S. Hilaire nous assure que S. Honorat estoit le plus jeune.ᵇLes
b §9. deux freres commencerent à mener ensemble une vie tres sainte que S. Hilaire décrit admirablement. Il paroist que c'estoit à la campagne dans une de leurs terres : [& cela convient]au desir qu'ils avoient de se cacher. [Soit que leur pere se fust enfin cru obligé ou par ambition & par honneur, ou par les sentimens de la nature, à leur donner de quoy s'entretenir a proportion de leur naissance, soit que leur mere estant morte, ils se trou-
§11. vassent maistres de sa succession ;]'ils consacrerent tout leur bien au service des pauvres des qu'ils le possederent, & ils commencerent mesme deslors à en diminuer le fond par diverses
§9. œuvres de charité,'& pour exercer l'hospitalité envers toutes sortes de personnes.

§9.12.15.p.19. 'Tout le pays commença alors à aimer & à honorer leur vertu: Diverses personnes se joignirent mesme à eux, pour apprendre
§11. sous leur conduite le chemin de la pieté.'Mais redoutant encore plus cette persecution de l'honneur que celle qu'ils avoient soufferte d'abord, ils se resolurent de quitter leur pays pour aller demeurer autrepart. Les larmes de leur pere, de leurs proches, & de toutes sortes de personnes, ne les purent retenir. Ils vendirent tous leurs biens qui estoient grands pour les distri-
§12. buer aux pauvres,'& quitterent enfin leur famille & leur patrie comme Abraham.

§14.15.p.19. 'Ils menerent avec eux diverses personnes, [apparemment ceux
§12. qui s'estoient mis sous leur conduite ;]'& afin qu'on ne pust les accuser de rien faire par une indiscretion & une legereté de jeunesse, ils prirent pour les conduire eux mesmes, & pour les regler en toutes choses, un saint vieillard extremement grave, & d'une sagesse consommée, nommé Caprais. S. Hilaire dit de luy qu'il menoit sur la terre une vie d'Ange, & que si ceux d'Arles ne connoissoient pas encore sa vertu, ni mesme son nom,
Ench.h.13.p. 783.b. J.C. le mettoit neanmoins au nombre de ses amis.'Il vint demeurer à Lerins avec Saint Honorat, [comme nous le dirons
Boll.p.19.§12. "dans la suite,]'& il y vivoit encore un an au moins aprés la mort V.57.
Lirin.p.108. de ce Saint.'Il paroist mesme par la vie de Saint Hilaire, qu'il ne
Emis.h.34.p.90.2. mourut que lorsque'Saint Maxime estoit deja Evesque de Riés aprés avoir esté Abbé sept ans entiers. [Ainsi il ne peut estre mort
Nor.h.P.l.2.c.3. p.171|c.11.p.243. au plustost qu'en l'an 434.]'Le Cardinal Noris veut qu'il ne soit mort qu'entre 445 & 449, lorsque Theodore avoit déja succedé

V.S.Maxime de Riés. à Leonce de Frejus.'Mais nous croyons"que Theodore estoit Emis.h.34.p.92.
Evesque des l'an 432 ou 433.

'S. Hilaire qui estoit alors Archevesque d'Arles, ayant sceu Lir.p.108.
sa maladie, vint promtement le voir, & se tenant à ses piez,
il le prioit avec une humilité profonde, & avec de grandes instances, de se souvenir de luy[devant Dieu.]Et bien loin d'avilir
la dignité de son episcopat en rendant ces devoirs à cet illustre
solitaire, & en se rabaissant ainsi devant luy, il trouva un merveilleux moyen de la relever.'S. Caprais vivoit encore, lorsque Euch.ad Hil.p.40.
Saint Eucher l'appelloit un homme venerable par sa gravité, &
egal aux Saints des temps passez.'Entre les choses qui rendoient Sid.car.16.v.100.p.184.
illustre l'isle de Lerins, S. Sidoine marque d'abord la vie sainte
du vieillard Caprais.[L'Eglise l'honore au nombre des Saints le
premier de juin, & son nom se lit dans Usuard, dans Adon, &
dans divers autres.'Nous en avons une vie dans Surius,[qui servoit apparemment de leçons aux moines de Lerins le jour de sa Sur.1.jun.p.6.
Note 3. feste."Elle contient peu de choses considerables, hors ce qu'elle
tire de S. Eucher & de S. Hilaire.]'Elle porte que Saint Honorat p.6.§1.
& S. Venant n'entreprirent de quitter leur pays, qu'aprés qu'il
eut approuvé le dessein qu'ils en avoient.'Voilà quel estoit celui Boll.16.jan.p.19.§12.
que S. Honorat choisit pour regler les mouvemens de sa pieté,
qu'il appelloit son pere,'& qu'il honora toujours comme tel, Euch.h.13.p.783.a.b.
n'ayant jamais voulu se croire luy mesme, quelque grace dont
il se sentist rempli, & ayant toujours suivi dans tout ce qu'il
entreprenoit, les lumieres & le jugement de ce sage vieillard,
par une humilité qui excelloit entre toutes ses vertus.

[En quittant son pays, il emporta avec luy ce qui luy restoit
de son bien,]'qu'il repandoit par tous les endroits où il passoit. Boll.§12.
'Il arriva de cette sorte à Marseille, où l'Evesque s'efforça de le §13.
retenir, en l'attachant à son Eglise[par la clericature:]& le Saint
qui aimoit la compagnie de ce Prelat, se rendit presque à son
desir. Mais ensuite considerant cet engagement comme dange-
1. reux pour luy, il se hasta d'autant plus de passer'la mer avec sa
compagnie, & de s'en aller en un pays où l'on n'entendist pres-
Note 4. que pas le latin.["C'estoit au plustost vers l'an 395, & au plustard
dix ans aprés. Ainsi l'Evesque de Marseille qui le voulut retenir,
ne peut estre autre que le celebre Procule, qui gouvernoit déja
cette Eglise en 381. Il estoit digne en effet d'estre aimé de Saint
Honorat, & de l'aimer.]

'Saint Honorat se mit sans doute sur mer avec sa compagnie, §13.p.19.

1. Il paroist donc qu'il ne l'avoit point passée pour venir à Marseille, & qu'ainsi il estoit des Gaules.

qui par sa pieté gagnoit beaucoup d'ames à J.C. partout où elle
§ 14. abordoit, sans mesme y employer les paroles.'Ils arriverent enfin
en Acaïe,[c'est à dire dans la Grece & dans le Peloponnese:]"& NOTE 5.
il semble que ce fust le pays où ils avoient dessein de s'arrester.
Les fatigues du voyage causerent plusieurs maladies à Saint
Honorat & aux siens. Mais Saint Venant n'y put resister, &
mourut à Methone[sur les costes du Peloponnese,]où toute la
Lirin.p.187.&c. ville honora solennellement ses obseques.'On voit par Barrali
que ceux de Lerins l'honorent aujourd'hui comme un Saint le
30 de may, & qu'ils pretendent avoir son corps qu'ils croient
que S. Honorat a pu raporter avec luy.[Cela n'estoit pas neanmoins
aisé en ce temps là, où il falloit une permission de l'Empereur
pour transporter un corps.]

Euch.h.13.p.784. Boll.§15. 'Un auteur que l'on croit estre"Fauste Evesque de Riés, donne V.la note 1.
lieu de juger que S. Honorat'fut assez longtemps à voyager:'ce 1.
qui est certain, c'est que S. Venant estant mort, il s'en revint
dans les Gaules, aprés avoir esté retenu quelque temps en Italie
& en Toscane, par l'affection que les Evesques & les serviteurs
de Dieu luy témoignerent.[Il ne faut pas douter que S. Paulin
ne se soit signalé en cela, s'il estoit déja à Nole où il se retira en
l'an 394. Nous verrons par la suite comment ils s'estoient unis
ensemble.]



ARTICLE III.

De Saint Leonce Evesque de Frejus: Saint Honorat se retire à Lerins à cause de luy.

Boll.16.jan.p.19.§15. 'SAINT Honorat ayant rompu tous les liens par lesquels on
le retenoit en Italie, se resolut de s'établir dans l'isle de
Lerins, tant parcequ'il ne trouvoit point de lieu plus propre
pour la retraite qu'il souhaitoit de garder, que parcequ'elle
estoit proche du saint Evesque Leonce, qui l'engagea par sa
charité à ne s'eloigner point de luy, comme Honorat de son
costé estoit bien aise d'avoir pour voisin cet homme si heureux
p.10.b|Nor.h.P.l.2.c.3.p.171.1. en J.C.'Tout le monde convient, comme d'une chose sans difficulté,
que ce Leonce dont Saint Hilaire parloit publiquement
avec tant d'estime,"estoit l'Evesque de la ville de Frejus en Pro- NOTE 6.
Conc.t.4.p.1014.d. vence, qui est honoré par l'Eglise le premier de decembre.'On
voit en effet que le monastere de Lerins a esté sous Leonce, &

1. *de tantis peregrinationum finibus.*

ensuite sous Theodore son successeur,[que personne ne doute estre]'l'Evesque de Frejus, à qui S. Leon écrivoit en l'an 452. Leo, ep. 85. p. 604.

V. Cassien § 8, 9. ᵃIl semble que Leonce fust frere"de S. Castor Evesque d'Apt, dont la pieté est honorée publiquement dans l'Eglise le 21 de septembre.'Car Cassien dit qu'il estoit uni à ce Saint," & par un amour de frere, & par la dignité du sacerdoce, & par une ardeur egale pour la pieté; & qu'ainsi en exigeant de luy ce qu'il avoit promis à S. Castor, il luy demandoit une chose qui luy appartenoit comme à l'heritier de son frere.[Ainsi il ne faut pas s'étonner]'que l'Eglise d'Apt en fasse la feste.ᵇCe que Leonce demandoit à Cassien estoient les conferences des anacoretes d'Egypte, & Cassien luy en adressa en effet les dix premieres. ᵃ Foroj p. 85. 88. — germanitati. affectu. — Cass. coll. 1. p. 279. — Foroj. p. 65. — ᵇ Cass. coll. 1. 9. 11. 18. p 279| 470. 519. 677.

'Il y a un Leonce entre les Evesques des Gaules, à qui écrit le Pape Boniface en 419, sur l'affaire de Maxime de Valence,ᶜ & entre ceux que Celestin reprend vers l'an 431, de ce qu'ils souffroient que des Prestres enseignassent des nouveautez sur la doctrine de la grace.[Et en effet, Leonce de Frejus estant uni, comme nous avons vu, avec Cassien, il n'est pas difficile de croire qu'il toleroit les sentimens des Semipelagiens, ou mesme qu'il les approuvoit, aussibien que quelques uns des moines de Lerins. Nous verrons dans la suite de quelle maniere il se conduisit avec Saint Honorat & ses moines. Conc. t. 2. p. 1584. b. — ᶜ p. 1611. e.

'Les termes dans lesquels S. Hilaire en parle en faisant l'eloge de S. Honorat[l'an 429 ou 430,]donnent quelque lieu de croire qu'il vivoit encore.[On étend mesme communément sa vie jusqu'en l'an 445,]'auquel Saint Leon voulant honorer l'age & la vertu de l'Evesque Leonce, pria les Evesques des Gaules d'agréer, que quand il faudroit assembler un Concile de plusieurs provinces, on ne le fist point sans en avoir le consentement de ce Prelat.'Les plus habiles ont donc cru jusqu'ici que ce Leonce estoit celui de Frejus:]'Et en effet, nous ne trouvons point qu'il y ait eu vers ce temps là d'autre Evesque¹ de mesme nom à qui cela se puisse appliquer.'Mais d'autre part"nous croyons avoir des preuves tres claires que l'Eglise de Frejus estoit vacante vers l'an 432, & qu'on la voulut confier alors à S. Maxime, qui fut fait peu aprés Evesque de Riés en l'an 433. Ainsi il faut dire que S. Leonce estoit mort des ce temps là. S. Maxime n'ayant pu estre ordonné Evesque[de Frejus,]parcequ'il s'enfuit, & se cacha;'Theodore"fut elu pour successeur de Saint Leonce. Foroj. p. 107. — Leo, ep. 10. c. 9. p. 431. — Foroj. p. 97. 98. — p. 68. — 1. — V. S. Maxime de Riés note 3. — p. 88-92|Faust. h. 4. p. 92. — V. S. Rustique de Narb. — Conc. t. 4. p. 1024. d.

1. Cassien adresse vers 426, ses sept dernieres conferences à un Leonce Abbé, qui peut avoir esté fait Evesque aussitost aprés. Mais il n'eust pas encore esté bien ancien en 445.

Foroj.p.60. 'Le nom de S. Leonce se trouve dans un ancien martyrologe le 16 de novembre. Son Eglise l'honore aujourd'hui solennellement
p.58. le premier de decembre:'& on pretend que sa feste s'y trouve
p.63. marquée dans des manuscrits du X. siecle.'L'Eglise d'Apt en
p.150.151. fait aussi l'office le mesme jour,'& on l'y faisoit de mesme à Le-
Lirin.p.128. rins en 1441.'On a encore de vieilles hymnes faites pour chanter
Foroj.p.78.79. à Frejus le jour de sa feste.'On en a aussi une vie, mais toute nouvelle, & qu'on juge plus digne des anathemes de l'Eglise & du feu que de l'impression, aussibien qu'une semblable de Saint
p.77. Honorat,'où l'on trouve Saint Leonce.[a]Son office dit qu'il
a p.86.87. alla prescher l'Evangile aux Allemans, mais avec des circonstances que l'on n'ose soutenir.[Et il en faudroit toujours de
p.61-63. meilleurs témoins,]'aussibien que du martyre qu'on luy attribue
p.59.122. depuis le XIV. siecle,[ᵘcontre toute sorte d'apparence.]'On voit par un acte fait vers l'an 980, & par divers autres, que l'eglise cathedrale de Frejus portoit alors le nom de la Ste Vierge NOTE 7.
Gal.chr.t.2.p.587.1.b. & de S. Leonce,'& c'en sont encore aujourd'hui les patrons.[b]On
b Foroj.p.124. ne sçait point où sont ses reliques;[c]mais on croit[avec beaucoup
c p.127. de probabilité]qu'elles sont enterrées dans la cathedrale.

Foroj.p.92-95. 'On attribue à S. Leonce de Frejus diverses choses qui appartiennent à celui d'Arles qui vivoit en 470, ou à d'autres de
p.98.99. mesme nom,'en quoy Mr du Saussayᵘs'est signalé plus que les autres. &c.

ARTICLE IV.

Les isles habitées par les solitaires: Etat de celle de Lerins.

Boll.16.jan.p.19.§ 15. 'CE fut donc le desir de jouir de la charité,[de l'exemple, & des conseils]de S. Leonce, qui porta S. Honorat à choisir pour sa demeure l'isle de Lerins, aussibien que l'amour de la retraite.[Et c'estoit alors une chose fort ordinaire dans l'Occident, que ceux qui vouloient vivre dans une entiere solitude, se retiroient dans les isles. Saint Martin en donna des premiers
Sulp.v.Mar.c.4.p.191. exemples,]'en se retirant dans l'isle Gallinaire[dès devant l'an
d Amb.hex.l.3.c.5.p.32.g.h. 360.][d]S. Ambroise parlant de cette coutume: Ceux, dit-il, qui veulent se derober aux attraits des plaisirs dereglez du siecle, cherchent à se cacher au monde, en se retirant dans ces isles pour y vivre dans une exacte temperance, & y eviter les dangers de cette vie. La mer est donc pour eux comme le voile & un asyle secret de leur temperance. Elle leur donne moyen d'observer

une parfaite continence. Ils y trouvent une retraite où tout est grave & serieux. C'est pour eux un port assuré. Ils y goustent toute la paix qui est au monde. Ils n'y voient point les excés du siecle. Les Fideles & les personnes consacrées à Dieu, y sentent toujours une nouvelle ardeur pour la pieté. Un merveilleux concert du bruit des eaux & du chant des pseaumes les anime. Pendant que ces isles doucement batues des flots font un agreable murmure, les chœurs de ces solitaires retentissent par leurs saints cantiques.

'Mascezel trouva un grand nombre de solitaires dans l'isle de Caprarie, entre la Toscane & la Corse,"lorsqu'il conduisit l'armée Romaine en Afrique l'an 398, contre Gildon son frere. 'Rutilius parle vers 417"de ces moines, dont l'isle de Caprarie estoit pleine : mais il en parle d'une maniere digne d'un adorateur des demons. [Nous avons remarqué sur Honoré]'ce que ce poete dit d'un jeune homme de ses amis, qui estant de grande naissance, & jouissant de beaucoup de bien & d'un mariage avantageux, avoit tout quitté pour se retirer dans une autre isle proche de là, (il semble que ce fust celle de Gorgone,) où il vivoit dans une extreme austerité.'S. Jerome dit que Ste Fabiole assistoit de ses aumosnes les troupes de moines repandues sur toutes les costes, & dans toutes les isles de la mer Toscane.'On voit par Cassien que les isles Stecades sur les costes de la Provence estoient peuplées"de moines & d'anacoretes.

V. Honoré §6. — Oro.l.8.c.36.p. 221.c.d.

Ibid.§58. — Rutil.l.1.p.136. 137. — p.137.

Hier.ep.30.p. 99.b.

C.sn. ol.11.pr. p.519|18.pr.p. 677. — V. Cassien.

[Mais entre toutes ces isles qui ont esté habitées par des solitaires, il n'y en a point qui soit aussi celebre que celle de Lerins. Elle est à l'extremité de la Provence, opposée à la ville d'Antibe, dont l'evesché a esté transferé à Grasse : & il semble par sa situation qu'elle ait dû estre de ce diocese.]'Elle en est effectivement aujourd'hui.'Cependant on voit par l'histoire qu'elle reconnoissoit alors l'Evesque de Frejus.ᵃOn croit que c'est celle que Strabon appelle Planasie. [On luy donne ordinairement aujourd'hui le nom de S. Honorat, qui l'a rendu si illustre.] Il restoit encore du temps de Pline quelque memoire d'une ville qui y avoit esté autrefois, nommée Vergoanne.

God.t.1.p.877. — Conc.t.4.p. 1024.d. — a Boll.16.jan.p. 15.§ 1.

'Lorsque S. Honorat s'y retira, elle estoit deserte & sans habitans, & l'on n'osoit mesme y aborder, à cause qu'elle estoit pleine de serpens: De sorte que ceux des environs, qui d'ailleurs eussent esté bien aises de retenir le Saint dans leur pays, faisoient leur possible pour le detourner de son entreprise. [Je ne sçay si on peut dire]'qu'il passa alors quelque temps dans ce qu'on

p.19 §15. — p.16.§ 7-9|Foroj. § 7.8.p.71.72.

appelle le desert de Caporosse"dans une caverne sur le bord de &c.
la mer, à deux ou trois lieues de Frejus du costé de Lerins. La
tradition du peuple veut qu'il ait demeuré quelque temps en
cet endroit. On l'appelle encore la Sainte Baume,[ou la caverne]
Boll.p.19.§ 15. de S. Honorat, & on l'y honore avec beaucoup de devotion.'Il
y a aussi en cet endroit une chapelle de S. Honorat & de Saint
Caprais. Non seulement ceux du pays taschoient de le detour-
ner d'aller à Lerins à cause des serpens; mais ceux mesmes qui
l'accompagnoient cedoient à cette terreur. Cependant sa foy
soutint leur foiblesse. Ils entrerent enfin dans ce lieu d'horreur;
Euch.h.13.p.783.c|784.f. '& cette quantité de serpens leur ceda la place, comme s'ils eus-
sent sceu que cette isle devoit estre consacrée par tant de saints
Boll.§ 15. habitans.'Il paroist qu'il en resta toujours beaucoup, mais ils
p.16.3.c. ne faisoient aucun mal.'Quelques uns écrivent que S. Honorat
chassa un dragon de cette isle. On pourroit croire que c'est ce
que la suite des temps a ajouté à la verité de l'histoire, comme
Sur.27.nov.p.612.§ 4. cela arrive souvent.'Neanmoins la vie de Saint Maxime de Riés
a Boll.16.jan.p.26 § 3. écrite vers l'an 580,'semble le marquer.[a] La vie de Saint Jacque 1.
de Tarentaise conte une grande histoire,[mais elle ne fait pas
d'autorité.]

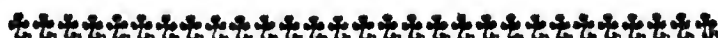
p.19.§ 13. 'S. Honorat trouva, en arrivant, l'isle sans eau, & neanmoins
Euch.h.13.p.783.c|784.f. on y en vit bientost sortir d'un rocher en abondance.'Fauste en
fait clairement un miracle que Dieu accorda à S. Honorat, ce
Boll.p.23.§ 37. que S. Hilaire ne dit point.'Mais il remarque que ceux qui sa-
voient davantage le particulier de sa vie, y voyoient plusieurs
choses qui estoient de veritables miracles, & qui neanmoins ne
le paroissoient pas: & il croit que c'estoit par une grace parti-
culiere de Dieu que le Saint avoit demandée avec de tres arden-
Eu h.ad Hil.p.39.40. tes prieres.'S. Eucher dit de l'isle de Lerins, qu'elle estoit arrosée
d'eaux, riche en beaux pasturages, ornée de fleurs, & egalement
agreable à la vue & à l'odorat.[Je ne sçay s'il ne l'entend point
spirituellement: mais cela pouvoit aussi estre vray à la lettre.]
Car la terre y est fort fertile, & l'air temperé. Barrali en fait
une description à la teste de l'ouvrage qu'il a intitulé, La chro-
nologie de Lerins. Il ne luy donne de tour que deux mille pas,
Sur.27.nov.p.611.§ 4. qui ne font pas une lieue.'Il y avoit"une espece de port. moles.

b God.l.4.c.67.p.877. [b]On ne convient point du temps que Saint Honorat entra à
Lerins, & y commença à bastir son monastere.[Tout ce qu'on

1. *Hanc insulam usque adeò beatissimi Honorati communiverunt preces, expulso per eum dracone ejus habitatore, ut nullus deinceps nocendi aditus pateat diabolo.* Si ces paroles doivent s'entendre meta-phoriquement, elles ont pu tromper ceux qui les ont prises à la lettre.

en

V. la note 4 en peut dire, c'est que ce fut apparemment dans les premieres années du V. siecle, entre 400 & 410.]



ARTICLE V.

Eloge de l'abbaye de Lerins.

SAINT Honorat bastit dans cette isle une eglise & des logemens, tant pour les moines[a] qu'il y avoit amenez avec luy, [b] & qui estoient peu en nombre, mais tous bien choisis,[c] que pour ceux que sa pieté y attira dans la suite. Tous les pays voisins y envoyoient ceux qui cherchoient Dieu. Quiconque vouloit se donner à J. C, alloit trouver Honorat. Pour luy il invitoit tous ceux qu'il pouvoit à venir se joindre à luy pour ne plus aimer que J. C, & il les recevoit avec toute la tendresse & toute la charité possible. On accouroit à luy de tous costez. On y venoit presque de tous les pays & de toutes les nations : & on voyoit des peuples les plus barbares parmi ses moines. Il s'y trouvoit en effet des personnes de plusieurs langues. § 19.

Boll. 16. jan. p. 19. § 17. a § 15. b Euch. h. 13. p. 783. b. c Boll. § 17.

S. Paulin qualifie ce monastere la sainte & tres chaste congregation de son frere Honorat, cet homme si louable & si illustre en J. C. S. Eucher qui se retira dans l'isle de Lero tout auprés de celle de Lerins, écrivant à S. Hilaire vers l'an 427, aprés avoir » fait en general l'eloge des deserts, passe à celui de Lerins. Je » dois, dit-il, respecter tous les deserts qui servent de retraite à » tant de Saints. Mais il est vray que j'honore particulierement » ma chere isle de Lerins. On y reçoit à bras ouverts tous ceux » que les tempestes d'un monde orageux y jettent, & qui veulent » s'y retirer. C'est là que des personnes brulées par les ardeurs du » siecle trouvent un doux & agreable couvert. Là se refraichissant » sous l'ombre du Seigneur, ils commencent à respirer avec liber- » té. O bon JESUS! Quelles troupes & quelles assemblées de Saints » n'y ay-je pas vues! Quels parfums de sainteté, quelle odeur de » vie n'y sent-on pas? L'homme interieur se rend là visible dans » toute la conduite de l'homme exterieur. La charité les unit » tous ensemble tres étroitement. L'humilité les soumet tous les » uns aux autres. La pieté les rend mutuellement tendres & com- » patissans. L'esperance les soutient dans une fermeté inebranla- » ble. La modestie regle & mesure toutes leurs demarches. Leur » obeïssance est promte : Leur silence est inviolable. La paix & la » serenité est peinte sur leur visage. Enfin, il suffit de jetter les

Paul. ill. p. 61. p. 61. Euch. ad Hil. p. 19.

yeux sur eux pour croire voir une troupe d'Anges dans un repos «
& une tranquillité parfaite. Ils n'ont point de desirs, point «
d'ambition, si ce n'est de posseder celui vers qui ils soupirent «
avec toute l'ardeur de leur amour. Ils cherchent la vie bien- «
heureuse, & en menent une tres heureuse: de sorte qu'ils la «
possedent déja, lorsqu'ils la recherchent encore. «

Conc. G. t. 1. p. 120. 'Ravenne d'Arles écrivant vers l'an 415 à Fauste, alors troisiéme Abbé de Lerins, & depuis Evesque de Riés, dit que cette isle l'a fait croistre dans son sein comme une bonne mere, & l'a elevé

Euch. ad Hil. n. p. 45 | Faust. ad Rav. p. 355. Emis. h. 34. p. 901. par le secours de Dieu à la grace qu'il possedoit.'On croit que c'est Lerins que ce mesme Fauste appelle l'isle, où une congregation angelique combatoit [la concupiscence.]'Il l'appelle autrepart un autel, sur lequel plusieurs saintes ames par un bonheur digne d'envie ont merité de consommer leur sacrifice, & d'estre receues au ciel comme des holocaustes & des parfums d'agreable odeur.

Sid. l. 9. ep. 3. p. 251. car. 16. p. 384. 'S. Sidoine loue les prieres des isles que Fauste avoit apprises dans l'academie de la congregation solitaire [de Lerins,] & dans le senat des Peres qui habitoient les cellules de cette isle.'Il dit que quoiqu'elle fust toute plate, elle avoit neanmoins poussé jusqu'au ciel plusieurs hautes montagnes, c'est à dire plusieurs

Enn. v. Epi. p. 385. Cæs. h. 25 p. 318. b. c. grands Saints.'Cette expression a esté imitée par Ennode, lorsqu'il dit que S. Epiphane de Pavie visita le saint monastere de Lerins,'& par Saint Cesaire dans une exhortation qu'il fait aux saints solitaires mesme de cette isle. Nous benissons nostre Sei- «
gneur, dit-il, de la bonté avec laquelle il eleve toujours à un «
plus haut point de gloire le saint institut & la vie admirable que «
l'on mene dans ce lieu, & multiplie continuellement le nombre «
de ceux qui l'embrassent. O heureuse isle! heureuse retraite, où «
la gloire de nostre divin Sauveur fait tous les jours de si saints «
& de si admirables progrés, & où la malice du demon souffre «
de si grandes & de si irreparables pertes! Heureuse, dis-je, & «
tres heureuse isle de Lerins, qui quoique petite & toute unie, «
eleve au ciel une infinité de montagnes! C'est elle qui forme «
d'excellens moines, & qui les envoie pour Evesques dans toutes «
les provinces. Ils y entrent enfans, & ils en sortent Peres. On «
les luy envoie tout petits, & elle les rend grands. De soldats «
foibles & sans experience elle en fait des Rois. Elle fait ordinai- «
rement monter jusqu'au plus haut degré des vertus ceux qu'elle «
reçoit chez elle, les elevant à J.C. sur les ailes de sa charité & «
de son humilité.' «

'Ennode faisant parler Saint Antoine d'Illyrie, lorsqu'il se retira à Lerins, luy met ces paroles à la bouche : Allons nous joindre à cette armée de Saints. Cherchons avec une vive ardeur ces saintes troupes de l'isle de Lerins. Mon adversaire m'a attaqué, & m'a battu lorsque j'estois seul. Il me redoutera lorsqu'il me verra au milieu d'un si grand nombre de ses ennemis. Accoutumez à cette guerre, ils veillent, & sont toujours sur leurs gardes.[Quand il paroist]ils le percent de mille coups, & l'obligent aussitost de se retirer. Le nombre des victoires qu'ils ont remportées sur luy, egale celui des combats qu'il leur a livrez. La nouvelle de sa presence ne jette point la terreur parmi eux, & ils ne prennent point l'allarme quand on les anime à soutenir ses attaques. Un exercice journalier les rend plus experimentez & plus vaillans.'Un peu aprés il appelle cette isle la nourriciere des Saints. Eno.v.Ant p. 426. p.427.



ARTICLE VI.

Les moines de Lerins Cœnobites & Ermites : Conduite de Saint Leonce à leur égard.

[VOILA une partie des eloges qu'a receus de l'antiquité le celebre monastere de Lerins,]'cette isle, dit S. Eucher, dignе d'avoir esté fondée sur les maximes toutes celestes d'Honorat son instituteur, & d'avoir eu de si saintes regles & un si excellent Pere.'Fauste parle de la regle que S. Honorat avoit apportée à Lerins, & que J.C. y avoit établie par luy,'tirée de l'un & de l'autre Testament, & des instituts des Peres d'Egypte. 'On croit en effet qu'elle avoit particulierement raport à celle de S. Pacome,[quoique la preuve n'en soit pas bien forte.]'a Le Concile d'Arles vers l'an 450 ou 455, recommanda aux moines de Lerins d'observer ponctuellement la regle que le fondateur de leur monastere avoit établie autrefois.'S. Sidoine cite aussi les reglemens des Peres de Lerins, & parle de les établir dans un monastere d'Auvergne.'Cette regle n'est point marquée parmi celles dont S. Benoist d'Agnane a fait sa concorde, ce qui fait croire à quelques uns que S. Honorat ne l'avoit point donnée par écrit, mais s'estoit contenté des exemples & des reglemens des Orientaux.'On voit neanmoins qu'on joint les reglemens des SS. Peres de Lerins, avec les regles[écrites]de S. Basile, de
1. S. Pacome, & de Cassien :'Et ils estoient plus austeres que ceux

Euch.ad Hil.p. 40. h.13.p.783.a. p.784.c. Nor.h.P.l.2.c.3. p.176. a Conc.t.4.p. 1025.a. Sid.l.7.ep.17.p. 209. Nor.p.176.b. a.

1. Sous le mesme terme de *edidit*.

p.574|Foroj.p.194. qu'on pratiquoit à Saint Claude & à S. Maurice.'Pour ceux qui veulent que la regle de Lerins, & des autres monasteres des Gaules, fust celle que S. Augustin donne à ses religieuses, ceux mesmes qui la suivent se moquent de cette imagination.

Casn.coll.11.pr.p.19. 'Comme S. Honorat avoit un amour ardent pour les anacoretes d'Egypte, non seulement il estoit bien aise que ceux de sa congregation fussent instruits des regles saintes de ces Peres; Euch.ad Hil.p.40. 'mais on voyoit mesme dans cette isle de saints vieillars qui demeuroient dans des cellules separées, & qui faisoient voir dans n.p.51.52. les Gaules une image des Peres d'Egypte.'Quelques uns croient que c'estoient ceux, qui aprés avoir esté longtemps instruits & formez dans le monastere avec les autres, se retiroient dans des Foroj.p.198-205. cellules separées pour y vivre en anacoretes & en ermites.'D'autres aiment mieux croire que tout le monastere joignoit les pratiques des anacoretes à celles des Cœnobites, formant une "communauté, qui est le nom qu'on leur donne,[se rassemblant *cœnobium,* pour les prieres solennelles, & peutestre pour quelques autres exercices,] & vivant du reste en leur particulier, chacun dans sa cellule, à peu prés comme les Chartreux[& les Camaldules, & Conc.t.4.p.1024.c. comme on faisoit dans les Laures de la Palestine.]'Le Concile d'Arles ne distingue en effet à Lerins que les Clercs, & toute Sur.27.aug.p.284.§ 2.3. la congregation laïque du monastere.'Saint Cesaire dans les premieres années mesmes qu'il fut à Lerins, ne mangeoit que quelques herbes qu'il faisoit cuire le dimanche pour toute la semaine.[Cela marque assez que les religieux y mangeoient en Sur.29.nov.p.611.§ 3. particulier.]'On voit en effet, que les plus jeunes ne laissoient a Euch.ad Hil.n.p.51. pas d'avoir leur cellule où ils couchoient.[a]Aussi l'on parle assez souvent des cellules de Lerins.[Car ceux qui vivoient purement en Cœnobites n'en avoient point. Ils couchoient tous dans un mesme dortoir, n'ayant que leurs lits separez. Ils lisoient, où travailloient ensemble dans le mesme cloistre.]

Boll.16.jan.p.19.§ 15. b Conc.t.4.p.1024.d.c. 'Saint Leonce, à cause duquel nous avons vu que S. Honorat s'estoit établi à Lerins,[b]luy laissoit toute la conduite de cette sainte congregation, particulierement de la multitude des laiques,[ne doutant pas qu'il ne les dechargeast tres bien du conte que son ministere l'obligeoit d'en rendre à Dieu.] Il se contentoit de leur envoyer le[saint] Chresme,[pour le battesme & l'Extreme-onction sans doute.]Car pour la Confirmation, s'il s'y rencontroit quelque neophyte, c'estoit luy seul qui la donnoit, Il se reservoit plus d'autorité pour les Clercs & les ministres de l'Autel. Ils n'estoient ordonnez que par luy, & par ceux à

qui il en donnoit le pouvoir; & ceux qui y venoient d'ailleurs, n'estoient admis que par son ordre à la communion & à l'exercice de leurs fonctions.

'Il semble qu'il observast de n'ordonner aucun laïque qu'à la priere de l'Abbé.[Et rien n'estoit plus raisonnable à l'égard de ceux qui devoient servir dans le monastere. Je ne sçay s'il en faut conclure qu'il ne vouloit pas user du droit qu'avoient alors les Evesques, de tirer des monasteres ceux qui estoient les plus capables de servir les peuples, pour les mettre dans leur Clergé. C'estoit une chose bien utile à l'Eglise, & par consequent aux monasteres qui en font une si importante portion, & qui regagnoient ainsi d'un costé ce qu'ils sembloient perdre de l'autre. En souffrant mesme cette perte avec la joie que donne une charité Catholique, qui prefere le bien des autres au sien propre, & le bien commun au particulier, ils meritoient que Dieu leur envoyast des sujets encore plus excellens que ceux dont ils se privoient pour le salut de leurs freres.]'Cette conduite de Saint Leonce a esté citée en divers Conciles,'& y a paru digne d'y servir de regle.[Elle ne peut en effet avoir que d'heureuses suites, pourvu que tous les Superieurs des monasteres soient des Honorats. Mais comme cela n'est pas toujours,]'quelques uns ont cru pouvoir se plaindre que l'exemple de S. Leonce avoit donné occasion de trop affoiblir l'autorité des Evesques sur les monasteres.

c. | p.1649.b. | Thom.disc.1.l.1.c.48.§16.p.174. | Foroj.p.75.110.)

[On ne peut douter que ce Saint n'ait]'donné en toutes choses
1. aux moines de Lerins'la consolation & le secours dont ils pouvoient avoir besoin, comme un Concile pria Theodose de le vouloir faire.

Conc.t.4.p.1014.d.

ARTICLE VII.

Vertu de S. Honorat dans la conduite de son monastere: Il convertit S. Hilaire: S. Eucher & S. Paulin s'unissent avec luy.

'SAINT Honorat gouvernoit donc toute cette congregation qui estoit tres nombreuse, & par l'exemple de sa pieté
NOTE 1. admirable, & par"son autorité pastorale;'comme S. Caprais la gouvernoit par les conseils qu'il donnoit à S. Honorat,[& sans doute à tous ceux qui le venoient consulter.]Car S. Honorat

Cass.coll.11.pr.p.519. | Euch.h.21.p.783.b.c.

1.'conlationem & solatia, ce que l'on peut entendre d'une aumosne reglée que l'Evesque de Frejus faisoit à l'Abbé de Lerins.[Il me semble pourtant qu'il faut consolationem.] Foroj.p.118.

ne regloit & ne faisoit rien qu'il ne l'allast examiner avec ce Saint, & qu'il ne s'en raportast à son jugement. Ils gouvernoient ensemble leur troupeau, l'un par son autorité, & l'autre par ses avis, comme autrefois Moyse & Aaron conduisoient le peuple de Dieu. L'un faisoit la fonction d'un pasteur vigilant & actif: l'autre dans le secret de sa cellule comme elevé sur une montagne à l'écart, imploroit l'assistance de Dieu par de continuelles prieres. Sous de tels chefs on vit toujours dans ce desert la colonne de la nuée & celle du feu. La lumiere de l'un éclairoit ce lieu ; l'autre y faisoit trouver un doux rafraichissement par le secours de ses consolations.

Boll.16.jan.p.19. § 17-20. a Euch.h.13.p. 78.4. b Boll.p.19.§ 20. 'S. Hilaire décrit admirablement la maniere dont S. Honorat conduisoit son monastere.[a] Il recommandoit sur toutes choses l'obeïssance.[b] Il avoit un extreme soin d'assister toutes sortes de personnes dans les besoins mesmes du corps. On luy envoyoit

§ 21. pour cela de l'argent de toutes parts,'& en si grande abondance, qu'il estoit obligé d'avoir en plusieurs endroits des personnes d'une probité assurée, par les mains desquels il distribuoit une

§ 20. partie des richesses qu'on luy envoyoit.'Il n'en prenoit pour son

§ 21. monastere qu'autant qu'il en falloit pour chaque jour,'& quelquefois mesme dans une si grande abondance, il se reduisoit à n'avoir plus rien dutout.

§ 22. 'Sa retraite ne put empescher qu'on ne luy écrivist une infinité de lettres: & on gardoit avec grand soin les réponses qu'il y faisoit, lesquelles estoient pleines de "douceur & de gravité. &c.

§ 23. 'Il quitta une fois sa solitude,'& fit un voyage en son pays: mais ce fut pour y convertir S. Hilaire, dont "l'obstination ceda &c. à la force de ses prieres, & il l'emmena avec luy à Lerins avec

§ 24|Euch.ad Hil.p.15.16. une extreme joie.'Car il l'aimoit beaucoup.[L'histoire en est tres edifiante & tres agreable : mais on la verra plus amplement

Boll.§ 21. sur S. Hilaire.]'Il avoit avec luy ce nouveau disciple, lorsqu'il donna une fois à un pauvre passant l'unique piece d'argent qui luy restast : ensuite dequoy il assura ceux qui estoient en sa compagnie que Dieu leur envoieroit bientost de l'argent puisqu'ils n'en avoient plus à donner : Et cela ne manqua point d'arriver au bout de trois ou quatre heures.

[Nous ne savons point l'histoire de la conversion du grand S.

Sid.car.16.p. 385. c Euch.ad Hil. p.19. d p.40. Eucher.]'Il semble neanmoins qu'il vint d'abord à Lerins,[c] 'qui 'le receut, comme il dit luy mesme, au sortir du naufrage où il 1. avoit pensé perir dans le siecle.[d] Il est certain qu'il avoit vu &

1. *qua mundi naufragiis effusos receperat venientes.*

admiré les solitaires de cette isle.'Mais il choisit pour sa demeure une autre isle voisine de S. Honorat, 'c'est à dire celle de Lero, appellée aujourd'hui Sainte Marguerite, [qui estoit peutestre soumise à la conduite de S. Honorat, s'il faut prendre à la lettre ce que dit S. Eucher mesme,]'que ce Saint avoit esté maistre des isles, & ensuite des eglises. Salone fils de S. Eucher fut elevé & instruit des l'age de dix ans par S. Honorat, & encore par Saint Hilaire, qui n'avoit commencé que depuis peu à habiter l'isle [de Lerins.] Il le fut depuis par Salvien & par Vincent.'Saint Honorat écrivit une fois à S. Eucher sur des tablettes de cire, comme cela estoit alors ordinaire: & S. Eucher pour exprimer la douceur qu'il trouvoit dans ses paroles, luy manda qu'il avoit renfermé de nouveau le miel dans la cire dont il avoit esté tiré. Boll.§ 21. Paul.ill.p.61.64. Euch.qu.pr.p. 345. Boll.16 Jan.p. 20.§ 22.

'S. Eucher envoya de sa retraite de Lero visiter S. Paulin à Nole en Italie, où il avoit esté fait Evesque[en l'an 409,]& ce fut par ce moyen que S. Paulin apprit la demeure de S. Honorat.[Ainsi il peut paroistre assez vraisemblable qu'il n'y avoit pas encore longtemps que Saint Honorat estoit à Lerins, ou au moins que sa congregation n'estoit pas encore bien celebre, puisque S. Paulin qui estoit envieux de ces sortes de miracles, & qui avoit beaucoup de commerce en France, en eust dû avoir plustost la nouvelle. Et cela confirme ce que nous croyons, que ce fut au plustost vers l'an 400, que commença l'abbaye de Lerins."Car S. Paulin ne fut pas Evesque avant l'an 409. Et il l'estoit assurément lorsqu'il écrivit à S. Eucher,]'puisqu'en luy écrivant une seconde fois l'année suivante, il en prend le titre & ne luy parle point de sa promotion.'L'exemple de S. Eucher porta Saint Honorat à envoyer un an aprés visiter Saint Paulin par trois personnes de sa congregation, Gelase, Augende, & Tigride.[Il ne faut pas douter qu'il n'ait accompagné cette deputation d'une lettre, & que S. Paulin ne luy ait récrit, mais l'histoire ne nous en a rien conservé.] Paul.ill.p.61. V. son titre § p.61. p.61.

ARTICLE VIII.

Saint Honorat est fait Prestre, instruit S. Loup & divers autres: Cassien luy adresse sept conferences.

'SAINT Honorat estoit Prestre lorsqu'il rechercha l'amitié de S. Paulin,'& la suite de Saint Hilaire nous porte à croire Paul.ill.p.61. Boll.16.jan.p.19. § 16.

qu'il fut elevé à cette dignité des le commencement qu'il demeura à Lerins, n'ayant pu eviter alors la clericature, comme il avoit fait si longtemps.[Celui qui l'y engagea fut sans doute

Conc.t.4.p.1024.d. S. Leonce de Frejus,]'qui fut toujours reconnu par ceux de Lerins pour leur Evesque, & qui se reservoit particulierement les ordinations.

Sur.29.jul.p.347.f. 'Ce fut le desir de voir S. Honorat, cet homme si celebre, & d'une vertu si eminente, qui porta S. Loup à venir d'abord à

§ 2. Lerins.'Quand il y fut, il se soumit entierement à la conduite du Saint, & aprés y avoir passé un an dans une grande pieté, il s'en retourna à Mascon pour donner son bien aux pauvres. Il y

§ 3. fut enlevé, & obligé d'accepter l'evesché de Troies,'& deux ans aprés, S. Germain d'Auxerre le mena en Angleterre pour combatre l'heresie Pelagienne.[Il y alla en 429, selon S. Prosper. Ainsi il estoit à Lerins en 426, immediatement avant que Saint

Euch.ad Hil.p.40. Honorat fust fait Evesque d'Arles.]'Vincent frere de S. Loup passa aussi quelque temps à Lerins.

Sid.l.8.ep.14.p.245. 'Saint Sidoine parle en 473, d'un Evesque nommé Antiole, qui avoit esté autrefois à Lerins le compagnon de S. Loup & de S. "Maxime,[qui gouverna le monastere aprés S. Honorat.]'Cet V. son titre § 5 Antiole taschoit d'imiter les austeritez des solitaires de Thebaïde & de Palestine. Comme il connoissoit fort bien toute la famille de S. Principe[de Soissons,]& de[S. Remi]son frere,[il pouvoit estre Evesque en ces quartiers là.

Casn.coll.11.pr.p.519. Ce fut encore"vers l'an 426,]'que Cassien adressa sa onzieme V. Cassien. conference & les six suivantes à S. Honorat & à S. Eucher, pour satisfaire, dit-il, au desir que Saint Honorat avoit de faire connoistre les regles & la conduite des Peres d'Egypte à sa congregation.[C'est parmi ces sept conferences qu'est la 13[e] qui excita tant de troubles dans la Provence contre la doctrine de la grace. Et on peut juger qu'elle nuisit particulierement aux solitaires de Lerins. Car on sçait dans quelles erreurs Fauste qui en fut le troisieme Abbé, est tombé sur ce sujet. On croit que le celebre

Aug.2.Pr.t.7.p.544. Vincent de Lerins n'en estoit pas aussi exemt:]'Et mesme Saint Hilaire d'Arles, qui dans tout le reste suivoit & admiroit la doctrine de S. Augustin, ne pouvoit le suivre sur le sujet de la predestination des Saints, & du don de la perseverance.[Il ne pouvoit pas neanmoins en estre fort eloigné. Car on ne peut guere voir de preuves plus fortes, ni d'expressions plus formelles de la puissance par laquelle la grace previent la volonté, &

Boll.16.jan.p.20.§ 13. surmonte sa resistance,]'que la maniere dont il dit luymesme que Dieu

Dieu le convertit comme malgré luy, non par les exhortations, mais par les prieres de S. Honorat.'Il dit en un autre endroit, que J. C, qui est la source de toutes les vertus, les avoit repandues sur S. Honorat, & sur les autres par luy, & que S. Honorat luy raportoit toutes ses bonnes actions, se disant sans cesse à luy mesme & aux autres : *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas receu?*'Et comme rien n'est plus fort que cette parole, soit contre le Pelagianisme,[soit contre toutes les branches qui en sont sorties, & contre tous les défenseurs de l'orgueil humain.]Mr Antelmi croit que l'on peut assurer sur cela, que"le poison de la doctrine de Cassien n'a point trouvé d'entrée dans le monastere de Lerins, tant qu'il a esté gouverné par Saint Honorat.

557.p.23. Foroj.p.76. *virulentus liquor.*



ARTICLE IX.

Saint Honorat est fait Archevesque d'Arles: Sa conduite dans cette charge.

[DURANT que Saint Honorat gouvernoit son monastere, l'Eglise d'Arles avoit pour Evesque Patrocle,"qui a rendu son nom odieux, & par son usurpation tyrannique, & par son administration avare & simoniaque, & par le trouble que son ambition causa dans les Eglises de France.]'Il perit enfin l'an 426,"par les mains d'un Tribun de l'armée Romaine, qui le perça de plusieurs coups.'Il y eut une division considerable touchant l'election de son successeur. ᵃNeanmoins Dieu qui vouloit repandre sa misericorde sur ce peuple, luy ayant inspiré de demander S. Honorat qu'ils n'avoient jamais vu,[ce parti l'emporta sur tous les autres.]'Ainsi on peut juger que Saint Honorat fut fait Evesque en 426, mais plutost sur la fin qu'au commencement, selon les plus habiles.'Les diptyques de l'Eglise d'Arles mettent entre Patrocle & Saint Honorat un Eulade[ou Eulale, qui est inconnu à Mrs de Sainte-Marthe. Que s'il a veritablement esté predecesseur de S. Honorat, ce n'a pu estre que durant peu de mois,"estant certain que ce Saint est mort au plustard au commencement de 429, aprés deux ans d'episcopat.]

V. Zosime 569. V. Valentinien III. § 5. V. la note 10. Prosp.chr. Boll.16.jan.p. 21.§ 28. ᵃ§ 25. Nor.h.P.l.2.c. 2.p.149.a. Anal.t.3.p.432.

'En quittant Lerins, il y établit en sa place"S. Maxime depuis Evesque[de Riés,]qu'il avoit receu quelque temps auparavant dans sa congregation,[& que l'Eglise honore publiquement comme un Saint le 27 de novembre:]'Et pour juger de sa vertu, il suffit de voir qu'il merita d'estre établi Abbé aprés Saint Honorat.

V. son titre. Emis.h.34.p.91. 1. Euch.ad Hil.p. 40.

p.16. 'S. Hilaire crut devoir suivre le Saint à Arles dans ce commencement de son episcopat. Mais quand il le vit un peu établi,
p.41|Boll.16.jan. p.21.§ 36. a Euch.ad Hil. p.16. 'l'amour de la solitude le porta à s'en retourner dans l'isle de Lerins.[a] Et il montra par là non qu'il aimoit peu un aussi grand 'homme qu'estoit S. Honorat, avec lequel il estoit lié par l'amitié la plus tendre & la plus étroite; mais qu'il preferoit l'amour du desert, ou plutost l'amour de Dieu à ceux mesmes qu'il preferoit à toute autre chose.
p.17. 'S. Eucher a cru que l'amour de Saint Honorat pour S. Hilaire avoit esté assez fort & assez desinteressé, ou plutost qu'il s'aimoit assez peu luy mesme, & qu'il ne cherchoit que l'avantage de celui qu'il aimoit avec tant de tendresse, pour avoir agreé qu'il l'abandonnast, & qu'il s'en retournast au lieu qui luy estoit le plus utile pour son salut. [Neanmoins soit qu'il jugeast que son assistance luy estoit necessaire,]
Boll.§ 36. 'soit que Dieu luy eust revelé qu'il devoit estre [bientost] son successeur, il luy écrivit "plusieurs fois pour le rappeller *tanto labore.* auprés de luy, & "il fit mesme pour cela un voyage exprés à NOTE 9. [Lerins.]
§ 30.31. 'Il l'avoit avec luy lorsqu'il mourut.
§ 33. 'Ses parens sachant qu'il estoit Archevesque d'Arles, l'y vinrent trouver par l'affection qu'ils luy portoient. Il ne leur procura neanmoins aucun établissement, mesme à sa mort; "la force avec *severior* laquelle il corrigeoit leurs fautes en porta quelques uns à pren- *disciplina.* dre le dessein de s'en retourner chez eux,
§ 28. 'quoique d'ailleurs on remarquast une grande douceur & une grande charité dans sa conduite.
§ 28. 'Son premier soin, lorsqu'il se vit Evesque, fut de réunir les esprits divisez par les differentes brigues qu'on avoit faites pour l'election, & il fit succeder en peu de temps la charité à la discorde. Il bannit aussi de la maison episcopale l'idolatrie des richesses, & dissipa par de saintes profusions "les thresors que &c. Patrocle y avoit conservez inutilement.
Sur.25.aug.p. 264. 'Durant qu'il estoit Evesque, il arriva un jour de S. Genés, que l'on met le 25 d'aoust, que comme tout le peuple passoit en foule la riviere sur un pont de bateaux pour aller à l'eglise de ce saint Martyr qui estoit de l'autre costé du Rhone, le pont se rompit, & un tres grand nombre de personnes tomba dans la riviere. Neanmoins par un miracle visible de la protection de Dieu, il n'y en eut aucun de noyé.
§ 1.4. 'Ce miracle est décrit avec beaucoup d'elegance par un homme qui y estoit present, & qui
§ 5. pensa luy mesme tomber dans le Rhone avec les autres.'Il en alla ce semble porter la nouvelle à Saint Honorat. [On croit

que c'est Saint Hilaire d'Arles, & la piece est digne de luy.]

'Lorsque l'on sceut la chute du pont & le danger de tant de peuples, S. Honorat saisi de crainte & de frayeur pour tous les autres, se trouva comme seul accablé sous cette ruine."Sa bonté paternelle sentit les éguillons de la vive douleur, & le rendit plus malade que ceux mesmes qui y avoient esté blessez. Aussitost il eleva les yeux & le cœur à Dieu, & il parut à tous ceux qui l'environnoient entrer en extase, se presenter au throne de J.C, pour implorer son divin secours dans le malheur present, & se joindre à S. Genés afin de l'obtenir. L'auteur de cette relation dit dans la suite, que le Saint s'adressa à S. Genés, & Saint Genés à J.C. Il finit en disant que S. Honorat auroit pu conserver à la posterité la memoire de ce miracle, en le décrivant d'une maniere plus eloquente & plus agreable, s'il n'avoit craint de paroistre s'applaudir à luy mesme, à cause de la part qu'il y avoit eu. [Ce miracle peut estre arrivé en 428, lorsque S. Hilaire fut revenu auprés de Saint Honorat. § 5. *pieras.*

Il semble qu'il faille raporter à Saint Honorat]'ce que dit le Pape Celestin dans sa lettre du 25 juillet 428. Qu'il avoit mandé à l'Evesque d'Arles par le Soudiacre Fortunat, d'envoyer un nommé Daniel pour estre jugé par les Evesques d'Orient sur les crimes les plus enormes dont il estoit accusé par les Orientaux. On ne laissa pas de faire ce Daniel Evesque, de quoy Celestin s'est plaint extremement, [mais il ne dit point par qui il avoit esté ordonné.] Conc.t.2.p.1620. c.d.

'L'Eglise de Tarentaise en Savoie, croit avoir receu de Saint Honorat & du monastere de Lerins, S. Jacque qu'elle regarde comme son premier Evesque.'Bollandus nous en donne une vie imparfaite, qu'on peut dire ne rien valoir du tout.[a]Il croit qu'elle peut estre du Pape Calliste II.'On fait la feste de ce Saint le 16 de janvier, aussibien que celle de S. Honorat. Gall.chr.t.1.p. 663.2.b. Boll.16.jan.p. 26-28. a p.26.§ 2. § 1.



ARTICLE X.

Mort de Saint Honorat; Saint Hilaire & d'autres font son eloge: Son corps transferé à Lerins.

[NOus trouvons peu de choses de l'episcopat de Saint Honorat,]'parceque l'Eglise d'Arles jouit peu d'un si saint pasteur,[b]& ses austeritez qui l'avoient affoibli & miné depuis longtemps, l'emporterent enfin huit ou neuf jours aprés la feste Boll.16.jan.p. 21.§ 26. b p.29.

de l'Epiphanie, en laquelle il avoit fait son dernier sermon.
p.165 2. 'Usuard, Adon, & les autres martyrologes, marquent sa feste le 16 de janvier, auquel on la trouve mesme dans ceux qui portent le nom de Saint Jerome.[C'est en effet neuf jours aprés l'Epiphanie, en ne contant point les deux extremes. Ainsi il n'y a pas à douter que ce ne soit le jour de sa mort.

Pour ce qui est de l'année, "on ne peut pas dire que ce soit des 427. Il y a des raisons pour croire que ce fut en 428. Mais les plus habiles la different jusques en 429. Il est certain qu'on ne la peut pas mettre plustard,]'puisque Saint Hilaire estoit déja Evesque d'Arles, lorsque S. Prosper écrivit à Saint Augustin sur les erreurs des Semipelagiens,[vers le commencement ou la fin de 429.]'La vie de S. Hilaire, qu'on croit estre celle que S. Honorat Evesque de Marseille écrivit sur la fin du V. siecle, & que d'autres attribuent contre la verité à Ravenne successeur de S. Hilaire,'dit assez clairement que Saint Honorat ne fut que deux ans Evesque. NOTE 10.

Aug.a.Pr.p.544. Genn.c.99. Lirin.p.106.

Boll.§ 29-34. [Nous ne raportons point]'les circonstances de sa mort, qui sont amplement décrites par S. Hilaire.[Mais ce Saint, soit par modestie, soit autrement, ne parle point de ce que dit sa propre vie,]'que S. Honorat en mourant le designa par quelque geste pour son successeur.'Il semble dire que le Saint mourut à minuit, & qu'aussitost on porta son corps à l'eglise, où il se trouva en mesme temps un si grand nombre de personnes, qu'il sembloit qu'ils y fussent venus par un instinct surnaturel.'S. Hilaire décrit quelle fut sa pompe funebre, & fait voir combien sont anciens les témoignages que les Fideles donnent aujourd'hui de leur devotion envers les Saints & les reliques. Il remarque que l'on porta devant son corps des parfums & de l'encens.'La vie de S. Hilaire fait juger que l'eglise où il fut mis d'abord, estoit celle de Saint Estienne,[qui pouvoit estre la cathedrale,]& qu'il fut enterré dans celle de Saint Genés.'Et nous apprenons d'une lettre d'un Evesque d'Arles, dont on ne sçait pas le temps, que ces deux illustres Evesques, & plusieurs de leurs successeurs, estoient enterrez avec S. Genés dans une eglise hors des murs de la ville, en un lieu qu'on appelloit les champs Elysiens, & aujourd'hui Alischamps. On mit dans cette eglise des moines de S. Victor de Marseille. Elle porta dans la suite du temps le nom de S. Honorat, & depuis de Nostre-Dame & de S. Honorat.

Lirin.p.106. Boll.§ 34. § 35. Lirin.p.115. Boll.p.25.§ 1.

Lirin.p.107. Boll.16.jan.p.25.§ 36. 'S. Hilaire fit ce qu'il put pour éviter d'estre mis à la place de ce Saint; mais n'ayant pu resister à la volonté de Dieu,'il regarda

mesme comme un effet de sa misericorde, de ce que sa charge luy donnoit moyen d'estre toujours auprés du tombeau de celui qu'il aimoit, & qu'il reveroit encore comme son pere.

1. 'Il prononça [1] son panegyrique dans la basilique où estoit son corps, le jour mesme de sa mort. [Et il paroist que c'estoit des la premiere année d'aprés, & au commencement de son episcopat, c'est à dire le 16 janvier 430.]'Il y fait une protestation solennelle de l'imiter autant qu'il luy sera possible, & de faire sans difficulté tout ce qu'il sauroit que son saint predecesseur auroit fait. [Cette piece est une des plus eloquentes & des plus saintes que nous ayons dans l'Eglise. Aussi elle a esté extremement celebre dans l'antiquité.]'L'auteur de la vie de S. Hilaire mesme en tire diverses choses,'& en cite expressément quelques paroles.[a] Fauste la cite aussi.[b] De tous les écrits de S. Hilaire, Gennade ne marque en particulier que celui-ci, comme le plus considerable de tous, & un ouvrage utile & necessaire à beaucoup de personnes.'S. Isidore de Seville ne remarque aussi rien de luy, sinon qu'il avoit écrit la vie de S. Honorat avec une eloquence agreable & elevée. § 35. § 1. § 16. Lirin.p.104. p.105. a Euch.h.13.t.2.p.783.c. b Genn.c.69. Boll.16.jan.p.16.§ 5.

[Mais Saint Hilaire n'est pas le seul qui ait donné des eloges à Saint Honorat.]'Il raporte luy mesme ce que Saint Eucher & Salvien en ont dit.'S. Paulin l'appelle cet homme digne de veneration, & de louange, &"illustre par les dons & les graces de J.C.'Cassien dit qu'il brilloit dans le monde comme un astre par la splendeur admirable d'une vertu si parfaite, que ceux qu'il instruisoit par sa doctrine"avoient peine à entreprendre de l'imiter.'S. Eucher, outre ce qu'en cite Saint Hilaire, en parle encore avec eloge en divers endroits de ses écrits.[c] Il dit que l'on voyoit l'image des Apostres & dans la vigueur de son ame, & mesme"dans la majesté de son visage. [Nous avons déja dit qu'on attribuoit à Fauste]'une oraison prononcée à Lerins, qui est un eloge de S. Honorat, où il est appellé un homme angelique.'Le mesme Fauste compare autrepart ce premier Fondateur de Lerins à Moyse & à Elie.'S. Sidoine dit que Fauste representoit à ceux de Lerins quelle avoit esté la grace du saint Pere Honorat. 'Saint Isidore de Seville le qualifie le tres saint & venerable Honorat.'La vie de Saint Loup de Troies l'appelle une homme d'une vertu & d'une reputation extraordinaire. § 22.26. § 10.p.20; Paul. ill.p.41. Cass.coll.11.pr. p.519. Euch.qu.p.345; ad Hil.p.16.17. c ad Hil.p.40. b.13.p.782.c. Emis.34.p.91.1. Sid.car.16.p.384. Is.H.scr.c.16. Sur.29.jul.p.347.§ 1.

praclarum in Christo. *vix queant æmulari.* *vultus honore.*

'Nous avons une histoire qui porte que toute la Provence estant Boll.16.jan.p.25.§ 1.6.

1. 'Baronius distingue le sermon de S. Hilaire sur Saint Honorat, de la vie que le mesme Saint a écrite; 'quoique ce ne soit que la mesme piece. Bar.16.jan. Boll.ib.p.16.§ 5; Euch.adHil.n.p.47.

en guerre vers l'an 1380, le corps de S. Honorat fut transporté de son eglise proche d'Arles, en un Prieuré nommé Garegobie, par le Prieur de ce lieu; que quelques années aprés ce Prieur l'apporta à Lerins, où il fut mis dans une chapelle le 20 janvier 1391, aprés qu'on eut esté assuré que c'estoit veritablement le corps de S. Honorat d'Arles, par un miracle qui s'estoit fait en chemin, par l'inscription qui s'en trouva dans la chasse, & parcequ'un os de la cuisse se trouva entierement conforme à une

p.14.§ 2.3. partie du mesme os que l'on avoit déja à Lerins.'On a fait à Lerins la principale memoire de cette translation le 15 de may,

p.45.§ 6. avec la memoire generale de tous les Saints de ce monastere.'On

§ 4. a mis son corps en divers reliquaires.'Les Carmes de Perpignan pretendent neanmoins l'avoir: Mais ou ce n'en est qu'une partie, ou c'est de quelque autre S. Honorat.



S. MACEDONE,

PRESTRE,

ET SOLITAIRE AUPRES D'ANTIOCHE.

Thdrt v.P.c.13. p.834.b.

p.837.b.



SAINT Macedone, que sa vertu a fait admirer par toute la Syrie, & par les pays des environs,'n'estoit point apparemment autre chose par sa naissance qu'un paysan de Syrie. Il fut elevé d'une maniere grossiere & rustique, sans aucune instruction; & il vécut toujours de

l.i.f.l.5.c.19.p. 751.d. a v.P.c.13.p. 836.b. b p.835.d.

mesme sans aucune étude,'& sans rien savoir de toutes les choses ordinaires,[a]autant ce semble par incapacité & par defaut de genie,[que manque d'education & d'application :][b]car c'estoit un esprit extremement simple.

p.836.b.

'Ainsi il semble que Dieu ait voulu honorer en luy cette simplicité mesme, qu'il aime dans les enfans,[& humilier par cet exemple tout ce qui fait la vanité des hommes, pour relever la puissance de sa grace, qui seule a conduit ce Saint, qui l'a fait agir & parler avec une sagesse inimitable, & qui l'a rendu plus illustre devant les hommes que ceux qui avoient le plus de no-

blesse, le plus de richesses, le plus d'esprit, le plus d'erudition, le plus de grandes qualitez naturelles & acquises.

On ne dit rien des causes de sa retraite, mais seulement]'qu'il y passa 70 ans, ["apparemment depuis l'an 360, ou environ, jusque vers l'an 430,]'& puisqu'il a vécu tres longtemps, [ce qui selon la vie ordinaire des solitaires de ce temps là, ne peut aller à guere moins d'un siecle entier, il peut estre né vers 330, & s'estre retiré agé de 30 ans.]'Et en effet il estoit déja vieux en 387. Il paroist qu'il estoit assez petit. p.835.a. NOTE. p.834.c. hist.l.5.c.19.p.731.d.

[Toutes les histoires particulieres qu'on dit de luy, nous le representent pres d'Antioche:]'& il a assurément passé du temps sur la montagne voisine de cette ville. [Mais il ne s'y arresta pas toujours,]'vivant tantost sur une montagne, tantost sur une autre, pour fuir le concours des personnes qui venoient à luy de toutes parts. Il passa 45 ans sans autre retraite"que quelque trou & quelque caverne: aprés quoy cedant aux prieres de ses amis, & aux infirmitez de la vieillesse, il se fit une cabane, & puis accepta quelques petits logemens qu'on luy presta.'Durant 40 ans son unique nourriture fut de l'orge pilée & detrempée dans de l'eau,'ce qui luy fit donner le surnom de Critophage.[1] 'Mais se sentant enfin incommodé, & croyant"qu'il seroit coupable s'il ne prenoit les moyens necessaires pour continuer sa vie & sa penitence, il changea cette orge en un petit pain. v.P.c.13.p.835.d|836.c.d. p.834.c.d. &c. p.835.a.b. p.834.b. p.835.b.c.

[On ne marque point expressément qu'il ne sceust pas lire: mais il y a bien de l'apparence,]'puisqu'il ignoroit mesme entierement les livres sacrez, [qui faisoient les saintes delices de tous les solitaires de ce temps là. Toute]son occupation estoit d'offrir jour & nuit des prieres tres pures à son Sauveur,'& de travailler à le posseder dans son ame. Un chasseur qui le rencontra un jour, luy demandant ce qu'il pouvoit faire[seul]sur une montagne: Vous courez, luy répondit le Saint, aprés des bestes; & moy je cours aprés mon Dieu pour tascher de m'approcher de luy & de le voir, c'est une chasse dont je ne me lasserai jamais. p.837.b|hist.l.5.c.19.p.731.d. v.P.c.13.p.836.c.d.

'Theodoret semble mettre des le commencement de la retraite du Saint, qu'une nuit où la terre estoit toute couverte de neige, un berger qui cherchoit quelques moutons egarez, le vit environné d'un grand feu, & deux hommes vétus de blanc qui y jettoient du bois pour l'entretenir: Dieu recompensoit ainsi le courage[avec lequel il s'exposoit à tout souffrir pour l'amour de luy.]'Il receut aussi[bientost]le don de prophetie, autant p.839.c. c.d.

1. c'est à dire mangeur d'orge.

qu'on en peut juger par ce qu'il dit au General Lupicin, que de deux vaisseaux dont il estoit en peine, l'un estoit peri, & l'autre arriveroit le lendemain au port.["Car Lupicin estoit General dans la Syrie en 375. Il fut Consul en 367, & depuis ce temps-là on ne parle plus de luy dans l'histoire.] V.Valens § 15.

p.835.8;6. 'Flavien ayant esté fait Evesque d'Antioche[sur la fin de 381,] crut honorer le sacerdoce d'y elever un Saint dont la vertu estoit déja connue & reverée de tout le monde. Macedone estoit dans une telle simplicité, qu'il se laissa ordonner sans savoir ce qu'on faisoit: & quand il l'eut sceu, il en donna"toutes les marques &c. de douleur & d'indignation dont il estoit capable, croyant qu'en le faisant Prestre on le vouloit retirer de sa solitude. On l'assura que non; mais il fut longtemps sans vouloir revenir à l'Eglise, disant qu'on le vouloit encore faire Prestre: & on eut peine à luy faire comprendre que cela ne se pouvoit pas.

p.836.837|hist.l.5. c.19.p.731.732| Chry.h.17.t.1.p. [Nous ne raportons point ici]'comment il se signala[en 387] dans la sedition d'Antioche, comme nous l'apprenons de Saint Chrysostome, aussibien que de Theodoret.[C'est le plus bel endroit de sa vie; mais on le peut voir tout au long dans l'histoire de Theodose.]'Il y parla en syriaque[aux principaux officiers Thdrt.v.P.c.13. p.837.b. de l'Empire, d'une maniere aussi pleine d'elevation & d'esprit, que de force & de pieté, &]qui ne pouvoit venir en un homme tel qu'il estoit, que de la grace du Saint Esprit.

c.d. 'Theodoret joint à cela divers miracles, comme la guerison d'une dame riche, qui ruinoit neanmoins sa maison"par une faim &c. p.838.839. que rien n'estoit capable de rassasier;'& celui qu'il fit en faveur d'une autre dame nommée Astrion,"qui estoit tombée depuis &c. p.837.c.d|839.a.b. longtemps en phrenesie.'Il vint voir l'une & l'autre, & les gueri en priant pour elles, & en leur faisant boire de l'eau qu'il avoit benie par le signe de la Croix.

p.837.d. 'Une fille se trouvoit possedée du demon.ᵃCet esprit superbe ᵃp.838.a. pressé par le Saint de la quitter, dit qu'il ne le pouvoit pas, parceequ'il y estoit lié par les charmes d'une personne qu'il nomma. Le pere au mesme moment court au Gouverneur, & de- b. mande justice contre cet homme.'Il n'avoit point de preuve que la confession du demon, & le Gouverneur ne crut pas qu'il fust à propos d'aller instruire l'affaire dans la cabane d'un solitaire; mais il permit à l'accusateur de faire venir Saint Macedone. Il ne refusa point de venir: Il vint aussitost, & prenant la qualité de juge pendant que le Gouverneur ne faisoit que celle de spectateur, il commanda au demon de declarer la verité.

'Il fut obeï ; & comme le demon commençoit encore à raporter c.
divers crimes que d'autres luy avoient fait faire, le Saint luy
dit de se taire, & de sortir sans delai de la fille & de toute la ville,
à quoy le demon n'osa resister.'Saint Macedone obtint aussi du p.838.d.
Gouverneur la vie & le pardon du coupable, afin qu'il pust se
sauver par la penitence.

'Theodoret finit l'histoire de ce Saint par les obligations par- p.839.d.
ticulieres qu'il luy avoit : car il luy devoit la vie mesme. Sa mere
estoit sterile, & hors d'état d'avoir jamais des enfans : Elle s'en
consoloit en Dieu,'parcequ'elle ne desiroit de Dieu que Dieu p.840.b.
mesme.'Mais son mari souhaitoit extremement d'avoir des en- a.
fans, & il alloit implorer les prieres de tous les serviteurs de
Dieu, sans qu'aucun d'eux osast luy rien promettre. Il n'y eut
que S. Macedone qui luy dit positivement qu'il auroit un fils,
& qu'il luy obtiendroit de Dieu cette grace:'Il se passa ensuite a.
trois ans sans qu'on vist l'effet de cette promesse. Le mari eut
encore recours au Saint, qui demanda à voir la femme :'& b.
quand elle fut venue, il luy promit de nouveau qu'elle auroit
un fils, pourvu qu'il fust consacré à Dieu,'& à son service. Elle d.
vers 392. le promit sans difficulté,'& l'année d'aprés"elle devint grosse, b.
'treize ans depuis qu'elle avoit esté mariée. p.839.d.

'Le Saint avoit passé bien des nuits à ne demander à Dieu que p.841.a.
&c. cette grace,'& il en obtint encore celle de delivrer la mere"d'une p.840.c.d.
grande maladie qu'elle eut durant sa grossesse, & qui la mettoit
en un extreme danger de faire une fausse couche.'Aussi Theo- d|834.c.
doret ne manquoit point d'aller souvent voir le Saint pour re-
cevoir sa benediction & ses instructions:'& le Saint l'exhortoit p.841.a.
de mener une vie digne d'une personne qui avoit esté consacrée
à Dieu avant que de naistre, & dont la naissance estoit une
faveur toute extraordinaire de Dieu.'Ce fut dans ces frequen- p.834.b.c.
tes visites qu'il apprit l'histoire du Saint, qu'il nous a raportée
depuis; & il n'est pas difficile de croire qu'il la savoit mieux que
personne.'Sa mere tomba encore depuis malade. S. Macedone la p.835.a.b.c.
vint voir ; & pour l'obliger de prendre la nourriture que les
medecins luy ordonnoient, il luy dit qu'au lieu de l'orge qu'elle
luy fournissoit depuis longtemps, il vouloit qu'à l'avenir elle
luy donnast du pain, car ce fut en ce temps là qu'il commença à
en manger.'Il avoit alors une personne qui demeuroit avec luy. b.

[Aprés que ce Saint eut glorifié Dieu, & honoré la religion
Chrétienne par sa pieté]'durant une tres longue vie,[il en alla p.834.c.
recevoir la recompense dans le ciel.]'Mais la gloire qui luy estoit p.841.b.

reservée pour l'eternité, parut mesme des ce monde aux yeux des hommes, par l'honneur qu'il receut à sa sepulture. Car tout ce qu'il y avoit d'hommes dans Antioche, habitans & étrangers, & mesme les grands Officiers de l'Empereur voulurent porter
c. son cercueil sur leurs epaules,'& le conduire dans l'eglise des saints Martyrs, où il fut enterré avec Saint Aphraate & Saint
Menæa, p.416. Theodose.'L'Eglise greque fait sa feste le 24 de janvier, où elle lit un abregé de ce que Theodoret nous apprend de son histoire.
Boll.24.jan.p. 593.c. 'On marque que S. Jean de Damas en parle dans son troisieme livre des images.



ALEXANDRE, ABBÉ A CONSTANTINOPLE, INSTITUTEUR DES ACÆMETES.

Boll.15.jan.p. 1019.§4.



'INSTITUTION des moines nommez Acæmetes, a esté celebre dans l'Orient, d'où elle a ensuite passé dans l'Occident.[Le mot d'Acæmete signifie *qui ne dort & ne se repose point*:]
§8. 'd'où il ne faut pas neanmoins conclure, comme quelques uns semblent avoir fait, que ceux de
§8|Sur.29.dec. p.349.§7. cet institut fissent profession de ne point dormir.'Mais on leur a donné ce nom parceque leurs monasteres estoient reglez en sorte qu'il y avoit toujours une partie des Religieux qui veilloient pour chanter les louanges de Dieu.

Sur.29.dec.p. 348.§4. a §6. b §4. 'Le premier auteur d'une institution si excellente fut un nommé Alexandre,'[a]qualifié dans la vie de S. Marcel son disciple, un homme saint & sacré,'[b]d'une vertu incomparable, plein de sagesse, qui excelloit pour la vigilance, la solitude, le soin & le zele qu'un pasteur doit avoir pour les ames dont il est chargé.
Boll.15.jan.p. 1018.§1. 'Cependant son nom ne se trouve nullepart, ni dans les martyrologes des Latins, ni mesme dans les menologes des Grecs, [quoiqu'il ait passé les dernieres années de sa vie à Constantinople.]'Car s'ils luy donnent le titre de Saint en parlant de luy par
Men.29.dec.p. 544. occasion sur Saint Marcel son disciple,[ce n'est pas une preuve

qu'ils l'aient jamais honoré publiquement. C'est pourquoi je ne sçay si Bollandus a eu assez de raison de luy donner absolument[1] le titre de Saint, contre la profession qu'il fait souvent de ne le donner qu'à ceux qui sont honorez publiquement dans l'Eglise. Et il avoit encore d'autres raisons de ne le pas faire.]

'Il nous a donné sa vie écrite par un de ses disciples, qui raporte tantost ce qu'il avoit vu luy mesme, ou appris de la propre bouche de son maistre; tantost ce qu'il avoit sceu de Rabula Evesque d'Edesse, disciple comme luy d'Alexandre.'On voit qu'il écrivoit vers Constantinople.'Son style est assez simple, & sa narration assez circonstanciée, pour croire que c'est effectivement une histoire originale & authentique. Boll.p.1019.§ 2. p.1027.§ 43. § 3.p.1019.

[Mais d'autrepart il s'y rencontre divers faits assez peu probables, & mesme peu edifians: De sorte que plusieurs personnes habiles & judicieuses l'ayant examinée, les uns ont cru qu'elle estoit absolument fausse & supposée; d'autres qu'elle avoit esté alterée & corrompue par l'addition de divers faits, ce qui n'en ruineroit guere moins toute l'autorité; & ceux qui n'ont pas jugé qu'on pust accuser cette piece de fausseté, ont cru que l'auteur avoit eu peu de lumiere & de discernement, & ainsi avoit donné un mauvais air à des actions innocentes ou mesme louables, par l'addition ou l'omission de certaines circonstances; ou qu'il n'avoit pas sceu discerner les choses qui meritoient plus d'estre excusées que louées, comme il s'en rencontre toujours dans les Saints.

Nous avons plus de liberté de croire qu'il y avoit dans Alexandre quelque chose de peu reglé, puisque l'Eglise ne le reconnoist point au nombre des Saints: ce qui paroist surprenant d'un homme qu'on dit avoir eclaté dans tout l'Orient par une vie & une austerité extraordinaire, par un grand nombre de miracles durant sa vie & aprés sa mort, & surtout par l'institution d'un ordre de moines qui a eu de la suite dans l'Eglise,]'& qu'on pretend s'estre repandu partout l'Orient, ou plutost par toute la terre. Boll.15.jan.p.1028.§ 51.53.

'On voit aussi que durant sa vie il estoit mal receu en divers endroits, & mesme par des Evesques dont l'histoire releve beaucoup la pieté.[Et il est mis visiblement au nombre des Messaliens par S. Nil, dont voici les termes, dans son ouvrage » sur la pauvreté:]'Gardons nous bien de nous servir de cette"attention continuelle que les Saints ont à Dieu, pour ouvrir la § 38.49. ἀχηλία. Nil.op.p.260.§ 21.

1.'Il l'a mis au 15 de janvier, parceque c'est la feste de S. Jean Calybite moine de son institut. Boll.p.1018.f.

porte à la pareſſe des diſciples"d'Adelphe de Meſopotamie, "V les Meſ-
[l'un des premiers chefs des Meſſaliens,]& de cet Alexandre, « ſaliens.
"qui a troublé durant quelque temps Conſtantinople. Ces gents « ...
couvroient la laſcheté qui leur faiſoit fuir le travail, ſous le pre- «
texte d'eſtre ſans ceſſe occupez à la priere; & ſans conſiderer «
que de jeunes gents qui ſont encore dans le feu & dans la vi- «
gueur de l'age, ont beſoin d'abatre leur corps par de"forts tra- « ...
vaux, ils leur ont fait une loy de ne point travailler, allumant «
ainſi leurs paſſions par le repos & l'inaction, & donnant à «
leur eſprit le loiſir de s'occuper de toutes ſortes de penſées: Auſſi «
l'effet[de cette fauſſe ſpiritualité,]c'eſt que cet eſprit de priere, «
qui ne fut jamais une veritable priere, ſe diſſipe enfin, & ſe perd «
entierement. «

[D'un autre coſté, nous voyons que l'inſtitut des Acæmetes"a V. S. Marceſté auſſitoſt receu par l'Egliſe: S. Marcel ſon diſciple, & le ſe- cel.
cond de ſes ſucceſſeurs, a vécu dans la communion & l'amitié des Saints de ſon temps, & il a eſté honoré comme Saint aprés ſa mort. Nous remettons donc à l'Egliſe & à J.C. le jugement de l'eſprit & de la conduite, auſſibien que de la perſonne d'Alexandre, & nous ferons un abregé de ſon hiſtoire pour en faire voir la ſuite & les principales difficultez, laiſſant le détail pour ceux qui voudront l'aller voir dans l'original.]

Boll.15.jan.p. 1021.§ 3. 'Alexandre eſtoit d'Aſie,[c'eſt à dire apparemment des iſles
a § 3. qui en ſont voiſines, comme Leſbos, Rhode,&c.]ᵃpuiſque ce
§ 37. fut dans ces iſles qu'il fit ſa premiere demeure.'Il avoit un frere nommé Pierre, qui devint depuis Abbé d'un grand monaſtere
§ 8. en Syrie vers Antioche.'Alexandre ſuivit quelque temps les fo-
§ 3.2. lies du paganiſme.'Des iſles[de l'Aſie]il paſſa à Conſtantinople, où il étudia les lettres humaines, & prit un emploi parmi les Officiers de la Prefecture.

§ 3. 'La lecture de l'Ecriture ſainte le fit reſoudre à renoncer entierement au ſiecle, & à ſe retirer dans la ſolitude.["Ce fut NOTE 1.
apparemment vers l'an 380, lorſque la mort miſerable de l'Empereur Valens, arrivée en 378, faiſoit voir à tout le monde la
§ 4. vanité des grandeurs du ſiecle.]'Il s'en alla en Syrie, & ſe retira dans le monaſtere de l'Abbé Elie, alors fort celebre & pour la ſainteté de ſes mœurs, & pour la ſage diſcipline qu'il faiſoit
§ 5.6. obſerver avec ſoin dans ſa maiſon.'Alexandre fit ſous luy un grand progrés dans la pieté: Cependant il abandonna cette maiſon au bout de quatre ans, pretendant qu'on n'y obſervoit pas toutes les regles de l'Evangile, parceque les Superieurs

avoient soin que la maison fust pourvue de ce qui estoit necessaire aux freres, & qu'on reservoit quelque chose pour le lendemain.[Cette raison est un peu surprenante,]'&"la maniere 56.
&c. dont on raporte qu'il s'en alla[ne l'est guere moins.]Aussi elle donna lieu à Elie de le regarder comme un homme tombé dans les filets du demon.

'Il se retira ensuite dans la solitude, & y passa sept années,*au 56.
bout desquelles il entreprit de prescher l'Evangile, sans qu'on *57.
marque que rien l'y ait engagé, que la crainte d'estre un serviteur inutile.'La seule circonstance qu'on marque de sa predica- 57-11.
V.S.Cyrille d'Alexandrie 5 tion, c'est"la conversion de Rabula depuis Evesque d'Edesse, & de tous les autres payens de la ville dont il estoit, laquelle n'est pas nommée.'Il paroist qu'elle estoit dans la Mesopotamie[b]à 511.
quatre journées de l'Euphrate. b 514.16.

'Rabula se convertit aprés qu'Alexandre eut ruiné & brulé un 57.
temple d'idoles;[ce qui est une action extraordinaire pour un particulier, mais qu'on ne peut pas neanmoins accuser de violer
V.son titre 560. l'ordre publié depuis que"Theodose I. eut ordonné que tous les temples seroient demolis. Mais je ne croy pas qu'on trouve en ce temps là]'des personnes bannies, seulement pour ne vouloir 517.
pas embrasser la religion Chrétienne, comme on le lit dans cette histoire.'Je ne sçay d'autrepart si des payens auroient parlé 59.
du temps de Theodose & d'Arcade avec la mesme hardiesse que fait Rabula avant sa conversion, ni s'ils avoient accoutumé de se traiter les uns les autres de peres & de freres, comme on le luy fait faire ici.'Que si c'est d'Alexandre mesme qu'il est dit qu'il 510.
ne redouta point ni la puissance des Empereurs, ni les menaces des Prefets;[je ne voy pas comment cela se peut soutenir. Je ne sçay pas non plus où l'on trouve]'que Dieu adoucit l'esprit du 512.
Prophete Elie, & flechit sa severité, afin qu'il le priast pour les hommes, & leur obtinst de la pluie.

[Il est difficile encore de concevoir,]'que Rabula estant con- 514.
verti, & prest de recevoir le battesme, ait esté sur le point de retourner au paganisme, parcequ'il vit une Chrétienne possedée du demon;[comme si c'eust esté une chose fort rare en ce temps là de voir des possedez, & qu'il n'y en eust pas autant pour le moins parmi les payens, que parmi les Chrétiens. Cela auroit pu faire impression sur un enfant, mais non pas sur un homme d'age, comme Rabula,]'qui estoit le premier magistrat de sa 59.
ville,'& à qui on avoit eu le temps de donner toutes les instruc- 514.
tions necessaires. Cette possedée est appellée *Canonica*,[c'est à

dire qu'elle estoit du nombre des vierges ou des veuves qui estoient écrites dans le canon & la matricule de cette Eglise.]
§ 18.19. 'Ce qu'on pretend queRabula pour tenter Alexandre s'exposoit à mourir de faim avec toute sa famille,[a au moins peu de probabilité.

Sa conversion ne doit pas estre mise des qu'Alexandre commença à prescher la foy, en la 12e année de sa retraite, mais
§ 15. huit ou neuf ans aprés au plustost,]'puisqu'Alexandre mourut au plustard 30 ans aprés,[vers l'an 430. C'estoit ce semble vers
§ 21. l'an 400:]'Car Rabula qui fut fait Evesque d'Edesse peu aprés
§ 22. sa conversion,'& qui gouverna 30 ans cette Eglise, mourut"en V.S.Cyrille d'Alexandrie §
436, ou peu aprés.

§ 16.17.23. 'Alexandre aprés la conversion de Rabula, & des autres
§ 23. payens de la mesme ville,'sceut que les peuples l'en vouloient
§ 24. faire Evesque:'Cela l'obligea de s'enfuir secrettement,a & il s'en
a § 26. alla dans une solitude de l'autre costé de l'Euphrate[dans la
§ 24.25. Syrie,]'aprés avoir converti en chemin 30 insignes voleurs.[Il quitta apparemment cette solitude pour quelque temps en l'an 404, & vint à Antioche s'opposer"à l'intrusion de Porphyre, V.S.Chrysostome §
que les ennemis de S. Chrysostome avoient mis sur le throne de 101.
§ 40. cette Eglise contre les regles des Canons:'Car on reprocha depuis à Alexandre qu'il avoit soulevé la ville contre ce méchant Evesque, & qu'il luy avoit fait d'extremes peines.

§ 27. [Il retourna ensuite à sa solitude,]'où il passa 20 ans depuis qu'il y estoit venu d'abord, & y ramassa"autour de luy 400 moines. &c.
[Ce qui est dans l'article 26 de son histoire, paroist estre une prophetie de ce qui luy devoit arriver durant ces 20 ans. Mais je
§ 29. ne répons pas que ce ne soit une fiction, non plus que]'la promesse que Dieu luy fit, dit son historien, que ce qu'il luy vouloit demander s'accompliroit jusqu'à la consommation des siecles.
§ 27-30. 'On marque plusieurs reglemens qu'il fit pour le service divin.
Bult.ori.p.510. [Je ne saurois juger si sa vie veut dire,]'qu'il institua deslors la psalmodie & la priere perpetuelle, par la succession des divers choeurs qui faisoient l'office l'un aprés l'autre,[ou si elle veut marquer que luy & ses disciples estoient si appliquez à la priere, qu'on pouvoit dire qu'ils prioient continuellement. La suite
Boll.p.1014.§ 28. parle souvent de la priere perpetuelle qu'ils pratiquoient.]'Il est dit aussi qu'ils prioient sept fois la nuit,[& le moyen que chacun le pust faire?]Mais il semble que cela ne se soit pratiqué que
p.1019.§ 5. durant sept ans.'La vie de S. Marcel Acæmete dit assez nettement, qu'Alexandre n'institua la psalmodie perpetuelle par la

succession des chœurs, que dans son dernier monastere[de Gnomon en "Bithynie,]'où il passa les dernieres années de sa vie. p.1018.§ 51.52.

[Il paroist que son dessein estoit de pratiquer non seulement selon l'esprit, mais aussi selon la lettre, tout ce que J.C. a ordonné à ses Apostres:]'Car luy & ses disciples faisoient profession § 27.32. de n'avoir qu'une simple tunique,'de ne porter quoy que ce soit § 32. dans leurs voyages, hors le texte des Ecritures,'de ne rien posseder § 44. davantage dans leurs monasteres,'de ne rien reserver pour § 27. le lendemain,'de vivre dans une entiere desoccupation de toutes § 31. sortes de soins,'de s'attendre entierement à la providence de § 45.&c. Dieu, & à la charité des hommes pour leur nourriture,'sans § 42. vouloir seulement qu'on cultivast un jardin.

[Cette maniere de vie, qui peut estre sainte dans des personnes parfaites, mais qui est sujette à de tres grands inconveniens dans la foiblesse où sont la pluspart des hommes, & qui est contraire à la pratique & aux commandemens exprés, tant des plus illustres Evesques & des plus saints solitaires, que de Saint Paul mesme, n'estoit pas extraordinaire dans la Mesopotamie & dans V.leur titre. la Syrie: Et elle y avoit produit peu auparavant la secte"des Messaliens. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner,]'si nous § 40.48. voyons dans la suite qu'Alexandre a esté mal receu en divers endroits, & mesme traité d'heretique. [Nous avons vu ce qu'en dit Saint Nil.]

'Aprés qu'Alexandre eut passé 20 ans dans ce monastere, il § 31. choisit 70 de ses moines, & puis 150, pour aller avec eux prescher la foy aux infideles:'Il vouloit d'abord aller en Egypte, § 32. [qui ne manquoit pas alors ni de pasteurs & de predicateurs, ni de grands exemples de pieté; car c'estoit vers l'an 420: Mais changeant de dessein,]'il repassa l'Euphrate, & s'en alla dans le § 32. desert de Perse,[ce qui ne peut marquer ce semble que les deserts de la Mesopotamie qui bornoient l'empire des Perses: Et c'est ce qui nous a fait dire que son monastere qui estoit de l'autre costé de l'Euphrate, estoit en Syrie.]'On voit en effet qu'il visita § 33. les chasteaux que les Romains avoient bastis sur les frontieres de la Perse.'Sa vie dit qu'il en maudit un, où la verité qu'il an- § 34. nonçoit avoit esté mal receue, par une secheresse & une sterilité qui dura trois ans, jusqu'à ce que les habitans ayant sceu qu'il estoit à Antioche, le firent prier par les Evesques de leur pardonner.

'Aprés avoir visité tous les deserts[de la Mesopotamie, il passa § 35. l'Euphrate,]& vint à Palmyre, où les habitans ne le voulurent

pas recevoir, depeur d'estre affamez par un si grand nombre de
§ 36. moines qui le suivoient.'Quelques uns de ses disciples voulant peu aprés faire un regal à toute la troupe, il le permit : Mais lorsqu'on apprestoit le festin, il ordonna qu'on laissast tout là, & qu'on se mist en chemin.[Cette conduite est-elle assez grave?
§ 37. Je ne comprens pas non plus sa maniere d'agir]'avec l'Abbé Pierre son frere, chez qui il ne voulut pas seulement demeurer un jour, quoiqu'ils ne se fussent point vus depuis 30 ans, parceque le portier qui ne le connoissoit pas, avoit voulu aller avertir l'Abbé avant que de le laisser entrer dans le monastere.

§ 37. 'Il vint de là à Antioche,[a]trois ans au moins aprés qu'il eut
a § 34. quitté son monastere,[comme nous venons de dire, & ainsi dans
§ 38-41. la 44[e] année de sa retraite,& vers l'an 424.]'Il fut"fort maltraité par l'Evesque Theodote & par ses Clercs, & soutenu par le &c.
§ 38. peuple,'qui quittoit les eglises pour le venir ecouter.[b]On l'ac-
b § 40. cusoit d'heresie,[c]& c'estoit assurément de celle des Messaliens,
c Bult.ori.p.514. [dont sa conduite approchoit beaucoup.][d]Enfin le General de
d Boll.p.1026.§ 39. l'Orient,qu'il reprenoit de plusieurs fautes aussibien que Theodote,'le chassa de la ville luy & ses moines : & il prit cette
§ 41. occasion pour aller visiter ses enfans spirituels,[c'est à dire sans
§ 41. doute le monastere qu'il avoit fondé.]'Il les visita au bout de 20 ans, dit son historien :[à quoy je ne comprens rien, si au lieu de 20, on ne lit 4 ou 5 ans.]

§ 41.42. 'Il retourna ensuite à Antioche, d'où le General luy fit défense de sortir : Mais il prit un habit de mendiant pour aller prendre congé de ceux à qui il avoit déja dit six fois adieu, selon son
§ 42. histoire.[Qu'est-ce que cela veut dire?]'Il trouva à quelques journées d'Antioche un monastere nommé Crithenium, fondé par un de ses disciples, & où l'on observoit toutes ses regles, sinon qu'on y cultivoit un jardin, ce qu'il blasma comme une chose qui pouvoit empescher la perfection de la vertu.[Je ne croy pas que S. Augustin, S. Epiphane, S. Antoine, & tous les grands solitaires de l'Egypte, eussent esté de ce sentiment.]

§ 43. 'Peu de temps aprés il vint à Constantinople, où il forma un monastere de 300 Religieux, qui[la pluspart]avoient quitté les
§ 43|Sur.29.dec. p.348.§ 4. monasteres voisins, pour entrer dans le sien,'placé auprés de
e Sur.29.dec.p. 348.§ 4. l'eglise de S. Menne.[e]Il avoit alors entre ses principaux disciples un nommé Jacque. Ce fut aussi en ce lieu que S. Marcel, qui fut depuis le troisieme Abbé de son institut, le vint trouver d'Ephese,
§ 5. où il s'exerçoit depuis quelque temps dans la vertu.'Jacque qui le connoissoit des auparavant le presenta à Alexandre,"qui luy &c. donna l'habit de Religieux. La

'La vie d'Alexandre raporte quelques miracles qui arriverent durant qu'il estoit auprés de l'eglise de S. Menne,ª& parle de l'admiration où estoit le peuple de la vie si extraordinaire qui se pratiquoit dans son monastere.'Tout cela n'empescha pas neanmoins que le peuple mesme ne se soulevast contre luy: On le traita d'heretique, & on l'accusa de vouloir corrompre l'Eglise par le venin de son erreur. On le défera mesme sur cela aux Prefets, dit son historien selon la traduction latine:[car nous n'en avons pas le grec. Je pense qu'il l'entend de l'Evesque & du Clergé de Constantinople, ou des Evesques qui se trouvoient alors dans la ville. Et peutestre qu'il faut raporter ceci à l'an 426, auquel Sisinne de Constantinople & les Evesques qui l'avoient ordonné, entre lesquels estoit Theodote d'Antioche, écrivirent une lettre celebre à l'Eglise de Pamphylie contre les Messaliens.] Boll.15.jan.p. 1027.§45-47. a §44. §48.

'Alexandre fut obligé de comparoistre en jugement, & son historien avoue que ses juges le condannerent. Il ajoute qu'ils "l'abandonnerent au peuple, mais que personne n'osa jamais luy toucher.[Je ne voy point que ni selon les loix Romaines, ni selon celles de l'Eglise, des juges puissent abandonner une personne au peuple.] §48.49. *exhiberetur.*

'Cet orage estant dissipé,ᵇil s'en forma un autre de la part des moines[de Constantinople,]qui demandoient chacun les Religieux qui les avoient quittez pour suivre Alexandre. Il fut donc arresté avec ses Religieux, qui furent ainsi obligez d'interrompre pour quelques jours leur psalmodie perpetuelle. On les maltraita extremement, & enfin on les relascha, en leur ordonnant de retourner chacun en leur premier mònastere:'Mais au lieu de le faire, ils se réunirent tous autour d'Alexandre,[& quittant Constantinople,]'ils établirent leur monastere à"l'embouchure mesme du Pont-Euxin,'apparemment en un endroit de la Bithynie appellé¹Gomon. §48. b §50. §51. *ostium.* p.1018.§5. p.1018.§52. 1.

'Ce fut en ce lieu, selon la vie de Saint Marcel, qu'Alexandre établit veritablement la priere continuelle, en distribuant ses Religieux en diverses classes, qui se succedoient les unes aux autres pour chanter sans interruption les louanges de Dieu.[Je voudrois que nous eussions quelque chose de positif, pour dire qu'il fit cette distribution non seulement afin que ses Religieux pussent prendre quelque repos, mais aussi afin qu'ils eussent du p.1019.§5.

1.'Mʳ Bulteau veut que Gomon soit l'Irenée, qui ne fut neanmoins donné aux Acæmetes qu'aprés la mort d'Alexandre,'enterré à Gomon. Bult.o.l.p.514. Boll.p.1028.§52.

temps pour gagner de quoy vivre par le travail de leurs mains.

p.1028.§ 52. Il paroist qu'il vécut peu aprés ce nouvel établissement:]'Il fut enterré à Gnomon dans la Bithynie. Sur.29.dec.p. 349.§ 5. 'S. Marcel son disciple avoit connu sa mort par esprit de prophetie: & jugeant bien que l'on jetteroit les yeux sur luy pour luy succeder, il se retira secrettement. § 6. 'Alexandre estant mort cependant, comme on ne savoit point où estoit Marcel, les Religieux elurent pour leur Abbé un vieillard nommé Jean, § 11. 'à qui Saint Marcel succeda depuis.

§ 7. 'Durant que Jean estoit Abbé, un nommé Philothée luy persuada de transferer son monastere en un lieu qu'il luy donna, nommé Irenée, c'est à dire calme & tranquille: Et peutestre que sa situation eloignée de toute sorte de bruit & de tumulte luy avoit fait donner ce nom. Il estoit[aussi]dans la Bithynie Gyll. bosp. sur le bord de la mer, vis à vis du Sosthenium,'qui est un port ou un havre de la Thrace, un peu audessus de Constantinople du costé du nord, appellé par les anciens Laosthene. § 7|Boll.15.jan. p.1028.§ 51.53| Sur.§ 7. 'Ce fut ce nouveau monastere fondé par les disciples d'Alexandre, que l'on commença à appeller le monastere des Acæmetes, & qui depuis est devenu si celebre. Boll.15.jan.p. 1028.§ 53. 'On y transporta aussi le corps d'Alexandre, qui y faisoit tous les jours, dit son historien, un grand nombre de miracles.

Thdr.L.p.554.b| Thphn.p.97.b. &c. 'Stude qui avoit esté Consul[en l'an 454,]ayant fait bastir à Constantinople en 462, une eglise de Saint Jean Battiste, y mit quelques Religieux tirez du monastere des Acæmetes: Boll.15.jan.p. 1019.§ 7. 'Et c'est ce qui a formé le monastere des Studites si celebre dans l'histoire de l'Eglise d'Orient. Cang.de C.l.4. p.105. 'Il s'y trouvoit plus de mille Religieux du temps que Saint Theodore en estoit Abbé. Codin assure que Stude y avoit assigné de grands revenus, & beaucoup de terres, [contre les maximes d'Alexandre.]

Boll.p.1028.§ 51. 53. 'La vie d'Alexandre porte qu'aprés sa mort, non seulement la discipline qu'il avoit établie se conserva dans son monastere: mais que le nombre de ses disciples se multipliant, cette institution[de la priere continuelle]se repandit de toutes parts, soit dans l'Empire Romain, soit mesme dans les pays barbares. Sur.29.dec.p. 350.§ 13. 'La vie de Saint Marcel dit à peu pres la mesme chose: [Mais je croy qu'ils ne conservoient pas le nom d'Acæmetes, & que ce nom est toujours demeuré particulier au premier monastere de l'Irenée, dont les autres avoient tiré leur origine.]





SYNESE,

ARCHEVESQUE DE PTOLEMAIDE EN LIBYE.



ARTICLE PREMIER.

Famille & erudition de Synese.



SYNESE fleurissoit[en Libye]du temps[qu'Arcade &]Theodose le jeune tenoient l'Empire d'Orient.'Il estoit de Cyrene,[qu'on fait capitale de la Pentapole ou Libye Cyrenaïque,][a]& qui avoit esté la patrie de Carneade & d'Aristippe celebres entre les philosophes. Evag.l.1.c.15. p.502.c.d. Syn.ep.50.p.188. 189. a p.188.d.

[Sa famille y estoit aussi illustre qu'aucune autre de la terre pour l'antiquité & pour la noblesse.]'Car il dit que sa genealogie estoit décrite de pere en fils jusques à son pere, & jusqu'à luy dans les registres publics de la ville de Cyrene, depuis Aristhene qui avoit amené à Sparte les Doriens[& les descendans d'Hercule, environ onze cents ans avant J.C, & dont les Rois de Sparte sont descendus:]'& mesme depuis Hercule. On voyoit en cette mesme ville les tombeaux de ses ancestres, qu'il appelle Doriques,'parceque Cyrene estoit une colonie des Doriens qui possedoient Sparte;[b]& ils y estoient honorez. ep.57.p.197.c.d. cataf.p.303. Pet.rat.1.l.2.c. 12.p.85. b Syn.ep.129. p.260.c.

'Il avoit un frere plus jeune que luy,avec qui il estoit fort uni, [& à qui il écrit fort souvent.][d]Il se nommoit Evopce.[e]Le Pere Petau & Baronius ne doutent point que ce ne soit le mesme [f]Evopce qui assista en 431 au Concile d'Ephese comme Evesque de Ptolemaïde dans la Pentapole; & qu'ainsi il n'ait succedé à Synese.'Quelques uns luy donnent encore un frere nommé Anastase,["ce qui nous paroist difficile à croire.]'Il avoit aussi une sœur,'qu'il semble appeller Stratonice;[g]& le P. Petau n'en doute pas.[h]Elle estoit mariée à un Theodose"garde du corps de l'Empereur.[On pourroit encore marquer divers noms de ses parens; mais cela seroit inutile.]'Il semble dire qu'il avoit esté elevé à Cyrene avec un nommé Auxence. c ep.94.p.233.b. d ep.3.p.158. e n.p.2|Bar.411. § 10. f Con.c.t.2.p. 231.b. Syn.n.p.1. NOTE 1. car.8.p.147.a. ep.75.p.222.b. g n.p.1. h ep.75.p.222.b. c. *protector domesticus.* ep.60.p.204.a.

n.p.1. 'Il se maria, & apparemment à Alexandrie,[a]puisqu'il dit'qu'il
a ep.18.p.171.d. avoit eu ses enfans dans cette ville, & qu'à cause de cela il re-
ep.105.p.248.d. gardoit tous ceux d'Alexandrie comme ses concitoyens.'Et il
dit encore qu'il a receu sa femme de la main sacrée de Theophile
n.p.1. d'Alexandrie,[qui fut fait Evesque en l'an 385.]'Quelques uns
luy donnent quatre fils:["quoique nous ne voyions pas moyen NOTE 2.
de dire qu'il en ait jamais eu plus de trois.

dio, p.62. C'estoit en Synese une grande marque d'esprit que]'la facilité
extreme qu'il avoit à imiter toutes sortes d'auteurs, quelque
Evag.l.1.c.13.p. different que fust leur style & leur maniere d'écrire.'Aussi il se
302.c. rendit habile generalement en toutes sortes de choses.[b]Ecrivant
b Syn.ep.92.p. à un Hesyque, il dit que la sacrée geometrie les avoit unis en-
231.d. semble;'& il se sert quelquefois agreablement dans ses lettres des
p.232.a.& alibi. maximes de cette science.'Il dit que la geometrie & l'arithme-
astr.p.310.a. tique sont des regles assurées & infaillibles pour trouver la ve-
rité.

cataf.p.303.c. 'Il avoue qu'il a souvent veillé pour observer le lever & le cours
astr.p.312.a. des astres.'Il fit mesme un écrit sur cette matiere,[c]avec un instru-
c p.311.a. ment d'argent,[d]qu'on appelle un astrolabe;[e]& qui selon la des-
d p.307.a. cription qu'il en fait, estoit proprement un globe celeste,[f]quoi-
e p.312-313. qu'il semble qu'il ne fust pas rond.
f p.312.

[Pour l'eloquence, il y a acquis une tres grande reputation,
cette perfection ayant paru en luy d'autant plus admirable
qu'elle sembloit plus difficile à un homme de Libye, pays où le
grec ne pouvoit estre que tres corrompu, & eloigné de toutes
les grandes villes, où il semble que l'art de la parole s'apprenne
Phot.c.18.p.16. & se cultive plus aisément que dans les autres.]'Photius dit que
son style est pompeux & elevé, & que mesme il approche de la
magnificence de la poesie.[Turnebe en parle avec plus d'éten-
due dans l'epistre greque qui est au commencement de Synese.]
p.16. 'Mais Photius estime particulierement ses epistres, qui sont
pleines, dit-il, d'une grace & d'une douceur tres agreable, &
avec cela les pensées en sont energiques, & les raisonnemens
forts & solides.[Nous avons encore de luy diverses pieces de
Syn.ep.153.p. poesies, qui sont assurément tres vives & tres elevées:]'& il té-
290.c. moigne luy mesme qu'on avoit beaucoup estimé ses poesies.

[Enfin il falloit bien que la reputation que l'eloquence luy
ep.151.p.290.b.c. avoit acquise fust considerable,]'puisqu'elle luy attiroit des en-
vieux, qui ne pouvoient souffrir qu'il mist une partie de son
loisir à polir son style, & à exprimer ses pensées avec quelque
p.291.c. agrément.'Et ce fut sur ce sujet qu'il fit un traité[intitulé, *De la*

conduite de sa vie, ou *Dion*, parcequ'il y employoit particulierement l'exemple de Dion Chrysostome.]'Il dit dans cet ouvrage qu'il eust bien voulu que la nature eust rendu l'homme capable de s'appliquer sans discontinuation à la contemplation de la verité, & sans avoir besoin de se relascher quelquefois, & de se divertir un peu. Mais que n'estant ni exemt de ce besoin, comme Dieu, ni reduit à trouver sa satisfaction dans les plaisirs du corps comme les bestes, il ne trouvoit point de milieu plus innocent & plus proportionné à son occupation principale, que de s'amuser à faire quelques pieces d'esprit & d'eloquence. dio, p.16.47.



ARTICLE II.

Synese s'applique à la philosophie: Il va à Alexandrie & à Athenes.

[SA profession estoit donc proprement la contemplation de la verité,]'à laquelle il ne croyoit pas qu'on pust arriver, qu'aprés avoir entierement purifié l'ame par l'exercice & la pratique de la vertu, qu'il appelle le fondement, & comme les premiers elemens de la veritable philosophie. [Ainsi il ne se pouvoit rien de plus noble que l'idée qu'il avoit prise pour le gouvernement de sa vie: Et il eust esté tout à fait heureux, s'il n'eust peché luy mesme contre la vertu,]'qu'il pretend faussement avoir manqué aux saints solitaires, c'est à dire contre les regles de la prudence. Syn.dio, p.49.50| ep.136.p.273.274. dio, p.49.d.

[Car au lieu de chercher la verité dans la source unique, où on la peut trouver toute pure, c'est à dire dans les Ecritures saintes,]'il étudia principalement la philosophie payenne[a] sous Hypacie,[b] qui tenoit à Alexandrie une ecole publique de la doctrine de Platon & de Plotin.[c] Il l'appelle sa mere, sa sœur, sa maistresse, sa bienfactrice, & cela mesme depuis qu'il fut Evesque.[d] Il va jusqu'à dire que c'est une ame divine.[e] Il se loue extremement d'un voyage qu'il avoit fait avec Herculien[à Alexandrie,]parcequ'il luy avoit fait connoistre ce qu'il n'avoit pu croire sur le raport de la renommée, en le rendant luy mesme spectateur & auditeur de cette femme extraordinaire, qui ouvroit aux autres la porte des mysteres de la veritable philosophie.'Il soumettoit ses ouvrages à son jugement, pour les exposer avec assurance aux yeux du public si elle les en jugeoit dignes, ou les condanner à de perpetuelles tenebres, si elle preferoit la verité à son ami, & aimoit mieux luy dire sincere- Phot.c.16.p.16. a n.5.1. b Socr.l.7.c.15. p.352.c. c Syn.ep.16.p. 173.a. d ep.10.p.170. e ep.136.p.272.d. ep.153.p.292.

ment qu'ils ne valoient rien, que de le flater par des louanges trompeuses.

Socr.l.7.c.15.p. 352.c. Phot.c.214.p. 549. 'La philosophie qu'elle enseignoit estoit, comme nous avons dit, celle de Platon & de Plotin, [c'est à dire celle que Plotin avoit apprise'd'Ammone philosophe Chrétien,]'qui avoit le premier rassemblé en un seul corps de doctrine les principes de Platon, d'Aristote, & des autres philosophes, autant qu'ils se pouvoient accorder ensemble. [Cela paroist assez par les écrits de Synese, où l'on trouve non seulement la doctrine de Platon, mais encore diverses choses tirées de Pythagore & des autres philosophes: Et il joint tout cela ensemble dans ses hymnes avec les maximes de l'Eglise. Il ne faut pas douter que depuis qu'il fut Evesque, il n'ait purifié sa doctrine par l'étude de l'Ecriture. Mais il faut avouer qu'il luy restoit encore beaucoup d'expressions plus d'un Platonicien que d'un Chrétien.] V. Ammone Saccas.

Eus.n.p.121.1.2. 'Plotin & les autres disciples d'Ammone faisoient un mystere de leur philosophie, & observoient un grand secret pour ne la Syn.ep.136.p. 237.b.c. pas communiquer aisément à d'autres.'Synese dit qu'il gardoit religieusement ce secret, & que dans les conversations ordinai- c.d. res, il ne parloit que de choses communes & ordinaires:'& lors mesme qu'il écrivoit à des philosophes, il ne vouloit rien dire clairement dans ses lettres, depeur qu'elles ne tombassent en b.c. d'autres mains.'Il s'ouvrit une fois comme par hazard, à ce qu'il ep.142.p.279.1. dit, à un nommé Hercullien:'mais il luy fit promettre qu'il n'en p.279.280. parleroit point à d'autres.'Et Hercullien en ayant neanmoins lasché quelques paroles, il luy en fit une reprimende assez severe dans une lettre qu'il luy écrivit sur ce secret, [dont il dit de fort belles choses.

Lorsqu'il rend raison pourquoi il joignoit l'étude de l'eloquen- dio,p.42.b. ce à celle de la philosophie,]'il dit que c'est parcequ'un veritable philosophe ne doit pas estre un sauvage, mais un homme capable p.43.44. de parler de toutes choses avec agréement & avec science;'& parceque l'art de la parole luy pouvoit donner moyen de tourner ses discours comme il vouloit, & de satisfaire par des choses communes ceux qui en demandoient de relevées, qu'il n'estoit pas à propos de leur decouvrir.

[Nous pouvons raporter à sa philosophie le voyage qu'il fit à ep.54.p.190.b.c. Athenes.]'Il dit ce semble que beaucoup de particuliers & de prestres fondez sur je ne sçay quels songes, le menaçoient de quelque malheur, s'il ne faisoit promtement ce voyage. Mais une autre raison qu'il avoit, estoit de n'estre plus obligé de re-

garder comme avec veneration ceux qui y avoient esté. Car ces gents, dit-il, quand ils sont parmi nous, se regardent comme des demi-dieux parmi des mulets, non pas qu'ils entendent mieux que nous ni Aristote, ni Platon, mais parcequ'ils ont vu l'Academie, le Lycée, &"la Galerie, dont les Stoïciens ont pris leur nom.

'Il ne fut pas fort satisfait de ce voyage. Car il trouva que Athenes n'avoit plus rien d'illustre & de venerable que les noms des lieux qui avoient autrefois esté celebres. C'est pourquoi il la compare à une hostie immolée & consumée, dont il ne reste plus que la peau pour faire voir quel avoit esté cet animal. Ainsi, dit-il, il n'y a plus de philosophie à Athenes: mais seulement en se promenant on voit l'Academie, le Lycée, & la Galerie des Stoïciens, qu'on surnomme encore la peinte, quoiqu'il n'y ait plus de peintures, depuis que le Proconsul en a osté les planches que[le peintre]Polygnote avoit enrichies par son art.'Il ajoute qu'au lieu d'estre la demeure des sages, comme autrefois, elle n'estoit plus renommée que pour le miel du mont Hymette; & il se rencontroit plaisamment qu'entre les marchands qui en faisoient trafic, il y avoit deux Plutarques.

ep.135.p.272.a.b.

c.

****

ARTICLE III.

Quel estoit le genie de Synese.

'Quelque amour qu'eust Synese pour la philosophie & pour les lettres, il ne voulut neanmoins jamais faire une profession publique de philosophe, ni en porter exterieurement aucune marque.'Il ne voulut ni reciter aucun de ses ouvrages parmi les savans,'ni que d'autres les y recitassent,[a]ni se reduire à instruire seulement deux ou trois personnes.[b]Il vouloit estre entierement libre & degagé de toute sorte de sujettion & de soin: Il dit que c'estoit le partage que Dieu luy avoit donné.

Syn.ep.57.p.200. a.b.
dio, p.56.a.b.
ep.101.p.140.
241.
a dio, p.56.a.b.
b a.

'Il estoit d'un naturel extremement doux.'[c]Il regarda toujours une vie douce & tranquille comme le souverain bonheur, comme une imitation de la felicité eternelle de Dieu, & comme le moyen d'elever l'esprit, & de le nourrir[de la connoissance de la verité.]Il avoit toujours pris tres peu de part aux peines ordinaires des enfans, aux sollicitudes des jeunes gents, & aux embaras des personnes plus agées. Quand il fut en état de se méler d'affaires, il ne s'en inquieta non plus qu'un enfant. Mais

ep 66.p.207.d.
c ep.57.p.193.194.

voulant, dit-il, faire de tout le temps de ma vie comme une feste solennelle, je ne pensai uniquement qu'à conserver mon esprit dans un parfait calme, & eloigné de tout ce qui en pouvoit troubler la paix & le repos. Dieu fit qu'en cet état mesme je n'estois pas inutile aux hommes. Car je rendois service tant à des particuliers, qu'à des villes entieres, selon les besoins qui se presentoient: & Dieu m'a fait la grace en me rendant capable de grandes choses, de porter ma volonté à tout ce qu'il y a de meilleur. Cependant quelles que fussent mes occupations, rien ne put interrompre mon application à la philosophie, ni troubler le doux repos que j'avois embrassé. Mais quand on n'a qu'à parler pour persuader, & qu'on peut par ses paroles faire impression sur ses auditeurs, qui peut les refuser pour soulager la moindre personne dans sa misere? L'homme est quelque chose de trop precieux, puisque sa redemption ne couste rien moins que le sang de J. C, qui a bien voulu souffrir pour luy le supplice de la croix. Or la divine providence a permis que jusqu'alors j'ay eu assez de pouvoir sur l'esprit des hommes pour leur persuader ce que je voulois: & à peine souvent avois-je entrepris une chose, que j'en voyois aussitost les heureux succés. Soutenu donc par ces grandes esperances, je vivois au milieu du monde dans un parfait degagement & une liberté entiere. Tout mon temps estoit partagé entre la priere, la lecture & la chasse. Car pour procurer à l'ame & au corps une parfaite santé, il faut d'une part y travailler de son costé, & de l'autre demander à Dieu cette grace par la priere. [Cet endroit & divers autres que l'on y pourroit joindre, nous font voir que le genie de Synese estoit un genie doux, facile & gay, né pour servir ses amis, & aimer le bien public, mais qui aimoit encore plus que tout le reste la douceur & le repos qu'il employoit particulierement à l'étude.

On voit dans ses hymnes qu'il s'elevoit extremement audessus de toutes les choses de la terre, qu'il meprisoit les honneurs & les biens du monde, & qu'il ne vouloit jouir que de Dieu. Et neanmoins il demande à Dieu qu'il le fasse vivre dans la douceur, qu'il l'exemte des maladies, qu'il détourne de luy toutes les afflictions temporelles, & qu'il ne luy donne ni les richesses, ni la pauvreté: en sorte que si sa theologie est toujours mélée de quelques dogmes peu exacts, qu'il pouvoit avoir tirez de Platon; aussi sa morale n'estoit pas tout à fait exemte des maximes d'Epicure.]

'Il dit encore autrepart, que depuis sa jeunesse jusques à son episcopat, il avoit toujours vécu sans affaires, employant son loisir à la philosophie & à la meditation de la verité, n'ayant eu d'occupation que celles qui sont indispensables à un homme » & à un citoyen.'Vous savez, dit-il, à son frere, que le divertisse» ment & l'étude sont toute mon occupation. Lorsque j'étudie, » si c'est quelque chose de Dieu, il faut que je sois tout seul : mais » pour me divertir, j'aime fort la compagnie ; & des que je n'ay » plus les yeux sur les livres, je suis prest à tout ce qu'on veut. » Pour ce qui est du soin des affaires & du gouvernement, & mon » naturel & mes occupations m'en eloignent entierement. Syn.ep.11.p.171. ep.105 p.247.c.d.

'Il avoit toujours eu beaucoup de bonheur.[a] Il avoit esté honoré des hommes autant qu'un philosophe le peut estre, & avoit trouvé partout du contentement & de la joie. Ce n'est pas neanmoins qu'il eust de la force pour supporter les afflictions ; mais tout luy réussissoit audehors. Dieu s'estoit montré si favorable à ses prieres, qu'il ne se souvenoit pas de luy avoir jamais rien demandé qu'il n'eust obtenu.'Si l'on accordoit quelque grace à la province, on luy en donnoit tout l'honneur, & ainsi il passoit pour avoir beaucoup de credit, & il estoit respecté de tout le monde. ep.57.p.196.b. a ep.79.p.227.a.b. ep.57.p.195.d.

ARTICLE IV.

Emplois de Synese dans sa vie privée : De ses hymnes.

'ON se moquoit de Synese, de ce que pendant que ses parens se mettoient fort en peine d'avoir des charges, il demeuroit particulier, & comme un homme du peuple. Mais il se » rejouissoit de ces moqueries : Et puisque l'état des affaires ne » souffre plus, dit-il, que les villes soient conduites par des phi» losophes, j'aime mieux voir mon ame environnée, & comme » gardée par une couronne de vertus, que de voir une troupe de » soldats autour de mon corps. Syn.ep.101.p.240.a.b.

'Il avoit si peu d'attache à son bien, qu'il fait une protestation solennelle de n'avoir jamais pris aucun soin ni de son argent, ni de ses terres, ni de tout ce qui estoit chez luy, & de n'avoir jamais receu les contes de ce qu'il depensoit ou par jour, ou par année, pour ne s'occuper tout entier qu'aux actions de l'esprit, en quoy il croyoit se rendre semblable à Dieu.'Il dit autrepart » qu'il ne pretend pas laisser ses enfans fort riches. Car, dit-il, ep.57.p.199.200. dio, p.59.c.d.

j'ay diminué mes fonds de terre, beaucoup de mes valets sont «
devenus mes concitoyens & mes egaux ;(c'est à dire qu'il les «
avoit affranchis & faits citoyens:) je n'ay point d'argent, ni en «
monnoie, ni dans les meubles & les joyaux de ma femme ; & «
celui que j'avois, je l'ay depensé utilement. Il n'y a que des «
livres dont j'ay beaucoup plus qu'on ne m'avoit laissé. «

ep.133.p.270.c.d. 'Il écrit à un de ses amis, que s'il veut quitter sa profession [d'avocat,]où il ne réussissoit pas beaucoup, il n'avoit qu'à venir chez luy. Vous y trouverez, luy dit-il, une maison de frere. Quoique je ne sois pas riche, ce que j'ay, suffira pour « Pylemene & pour moy ; & si vous venez, peutestre que je serai « riche. Car d'autres le seroient de ce que j'ay. Mais je suis un « fort méchant œconome ; & neanmoins quelque negligent que « je sois, mon bien n'a pas laissé jusqu'à present de me suffire, & « il y en a assez pour un philosophe. Que si l'on en prenoit un peu « de soin, il y en auroit mesme beaucoup. «

catast.p.67.c| som.p.148.d.c| ep.147.p.286.b| 129.p.265.b. a ep.147.p.286.b. b ep.105.p.250.a. 'Il parle en bien des endroits de l'amour qu'il avoit pour la chasse.[a] Il dit qu'Homere devoit donner à la chasse les louanges qu'il donne au bareau qui les merite si peu :[b] & entre les raisons qu'il avoit de ne pas vouloir estre Evesque, il dit qu'ayant toujours aimé le divertissement, en sorte qu'on l'avoit taxé de s'attacher avec excés aux armes & aux chevaux, il ne pourroit sans douleur voir ses pauvres chiens demeurer sans aller à la chasse, & ses arcs se manger de vers. ep.153.p.290.c. 'Il composa mesme des livres de la chasse, que les jeunes gents qui aimoient les lettres greques, & la politesse du discours, receurent avec applaudissement, ep.100.p.239.a. '& que ses amis luy demandoient de fort loin. [On ne les a pas aujourd'hui.

Il joint quelquefois le jardinage à la chasse, comme lorsqu'il catast.p.66.d. dit agreablement:]'Je comprens les choses, & j'en juge aussibien « qu'un autre. Mais pour la rhetorique, ce n'est pas mon métier. « Je fais mon capital de deux choses, de cultiver des arbres, & « de nourrir de bons chiens de chasse. Mes doits ne s'usent pas « à manier la plume, mais à manier des dards & des besches. «

[Nous avons dit que la priere avoit toujours occupé une partie de son temps. Les hymnes que nous avons de luy, semblent estre des fruits de ses prieres, & sont elles mesmes des prieres. Car elles s'adressent toutes à Dieu avec des mouvemens tres ardents & tres elevez. Mais aprés avoir meprisé les richesses, les honneurs, les charges, & toutes les choses de la terre pour ne posseder que Dieu, il descend aussitost, & demande avec luy

une vie douce, paisible, tranquille, exemte de maladie, de peine, d'affliction, de pauvreté, de toute sorte d'incommodité & de traverse.]

'Les dogmes aussi n'en sont pas tout à fait exacts, comme nous Evag.n.p.104.
l'avons remarqué.'Il y parle souvent de dieux pour dire des Syn.car.3.p.322.
anges.ᵃ Il semble dire que toutes les ames sont des parties d'une b.c.
certaine ame universelle repanduë dans tout le monde, mesme a car.1.p.315.a.
dans les astres, & que cette ame est un ecoulement de Dieu.'Il car.3.p.322.c.
semble quelquefois faire le Fils inferieur au Pere.'Il semble dire p.324 b|4.p.337.
que le Saint Esprit est la volonté du Pere moyenne entre le Pere d|5 p.343.
& le Fils.'Il semble reconnoistre deux Verbes.[L'on y trouve car.4.p.338.c.
beaucoup d'expressions qui peuvent estre vraies, mais qui sont plutost tirées des philosophes payens que de l'Ecriture.

Il a fait assurément plusieurs de ses poemes estant Chrétien,]
NOTE 3. 'puisqu'il y invoque expressément J.C. incarné:['mais il pou- car 5.p.342.c|7.
voit n'avoir pas encore receu le battesme.ᵃ Il y en a un où il p.345.b.
semble demander ce sacrement.[Il s'y sert du dialecte dorique a car.3 p.331.a b|333.a.
pour honorer ses ancestres. Ses nombres sont assez extraordinaires,]'& il dit en effet qu'il en avoit inventé quelques uns. car.7.p.345.b.



ARTICLE V.

Synese est deputé à Constantinople vers l'Empereur Arcade.

[POUR ce qui estoit du service qu'il rendoit à ses amis, outre
ce qu'il en dit dans le passage que nous avons raporté,]'il Syn ep.44 p.
proteste dans une lettre que tant qu'il aura quelque reste de vie 181.
& de pouvoir, il ne manquera jamais de servir ses amis de tout
son cœur en toutes manieres.'Il témoigne en écrivant à Hypacie, ep.80.p.228.c.
qu'elle avoit accoutumé de l'appeller le bien & le support des autres, parcequ'il employoit toujours pour ses amis le credit qu'il avoit acquis auprés des grands: & il proteste au mesme lieu, que tous les malheurs possibles ne l'empescheroient jamais de haïr l'injustice, & de secourir autant qu'il pourroit les personnes opprimées.

'Il servit, comme nous avons vu, & les particuliers & les ep.57.p.194.a.
villes entieres,[principalement Cyrene qui estoit sa patrie.]
'Car il ne se dispensa point des devoirs ausquels les citoyens ep.11.p.171.a.
estoient alors obligez envers leurs villes;'& il dit que la philoso- an.p.305.a.
phie qu'il avoit embrassée ne s'eloignoit point du gouvernement & des devoirs de la vie civile.'Il témoigne qu'il avoit fait ep.94.p.235.c.

ce qu'il avoit pu pour relever la milice & le Conseil de ville, reduits à l'état des serviteurs & des esclaves.

a. 'Ce fut aprés cela qu'arriva la deputation,[a] qui l'obligea
a n.p.5. d'aller à Constantinople vers l'Empereur Arcade[b] au nom de la
b car.3.p.329 a. ville[de Cyrene,]sa mere & sa patrie,[c] & peuteestre au nom de
c n.p.6.
som.p.148. de toute la Pentapole,'puisqu'il dit que ce voyage réussit au
reg.p.32 c. bien des villes,'& qu'il avoit à exposer à l'Empereur les requestes & les demandes des villes,[c'est à dire sans doute des cinq qui composoient la Pentapole, & luy donnoient ce nom.]

Amm.l.22.p.233. 'C'estoient Cyrene, Ptolemaïde, Arsinoé ou Theuquires, Darnis, & Berenice ou les Hesperides.

l.28.p.377-379. 'Ammien témoigne que du temps de Jovien & de Valentinien, les Austuriens barbares d'Afrique avoient fait de grands ravages dans la Tripolitaine,[qui n'est pas loin de la Pentapole, & celle-ci, selon Synese, estoit souvent ravagée par les Ausuriens,]
Philg.l.11.c.8.p.154. 'que d'autres nomment encore Auxoriens. Ces peuples qui demeuroient entre la Libye & l'Afrique s'estant soulevez sous Arcade, & joints avec les Maziques, desolerent du costé de l'Orient & la Libye, & une grande partie de l'Egypte, & se jettant sur l'Afrique du costé de l'Occident, ils y causerent les mesmes maux.["On voit que vers l'an 395, les Maziques de- V.S. Moyse
solerent le celebre desert de Sceté.] le voleur.

Syn.ep.58.p.201.b. 'Outre la guerre, la Libye estoit affligée par les tremblemens
d cat.p.304.a. de terre, par les sauterelles, par la famine, par le feu[d] qui avoit
ep.57.p.193.a.b. consumé les moissons entieres de trois villes.' Les sauterelles avoient perdu tous les grains, & mangé les arbres jusques à l'écorce, aprés quoy un vent du midi les avoit emportées dans la mer.

[Pour Cyrene en particulier, Ammien qui écrivoit sous Theo-
Amm.l.22.p.233. dose I,]'dit que c'estoit une ville fort ancienne, mais deserte.
Syn.reg.p.2.d. 'Synese dit dans cette legation mesme, que cette ville greque si ancienne, si renommée, & si celebre dans les poetes les plus fameux, estoit alors dans la pauvreté & dans la desolation, en un
som p.148.c|car. mot, que c'estoit une grande & vaste masure.'Ce fut donc pour
3.p.328.d. la soulager, que Synese entreprit d'aller à Constantinople.[e] Il y
e n.p.6.
f som.p.148.c. alla"apparemment en 397,[f] & y demeura trois ans,[g] qui finirent NOTE 4.
g ep.61.p.204.d. en l'an[400,]auquel Aurelien estoit Consul.



ARTICLE VI.

De ce que Synese fit à Constantinople: Son discours à Arcade: De Troïle.

SYNESE dit qu'il voudroit pouvoir effacer de sa vie les trois années qu'il a employées à sa legation de Constantinople, [sans doute à cause]'de la peine qu'elle luy donna, dont il parle assez au long dans ses vers.'Il semble mesme qu'il fust souvent obligé de coucher devant le palais sur un grand tapis qu'il promit de laisser en partant à un Astere de ses amis.'Il dit aussi qu'il avoit esté attaqué par des sortileges & des enchantemens magiques, dont il avoit esté averti en songe, & avoit trouvé moyen de se garantir.'Il parle d'un certain Jule de Cyrene qui s'estoit fort opposé à luy touchant sa legation. Syr.som.p.148.c. car.3 p.329.a.b. ep.61.p.204.b.c. som.p.145.d. ep.94.p.235.a.

[Nous avons dans ses écrits un illustre monument de sa legation,]'savoir la harengue qu'il prononça devant l'Empereur ["Arcade,]en luy presentant une couronne d'or au nom de la ville de Cyrene.[Il n'y touche presque pas le sujet de sa legation, sinon]'qu'aprés avoir dit un mot du miserable état où estoit Cyrene, il ajoute qu'elle avoit besoin d'un Empereur pour reprendre son ancien lustre, qu'elle sortiroit de sa pauvreté quand le Prince le voudroit; & qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'elle ne luy envoyast une seconde couronne digne de la grandeur & de l'opulence d'une ville rétablie par un Empereur.'Mais il marque à la fin qu'il avoit à traiter plus amplement avec l'Empereur des demandes des villes[de la Pentapole.]'Ainsi c'est avec raison qu'on croit qu'il fit ce discours au commencement de sa legation, dés l'an 397 ou 398. de reg.p.1.c. V.la note 4. d. p.31.c. n.p.6.

'Il l'emploie donc tout entier"à donner à Arcade l'idée d'un veritable Prince; d'où vient qu'il est intitulé"de la royauté, ou de la conduite des Rois:'& il est marqué sous ce titre dans Photius.[Il y represente à ce jeune prince les defauts qu'il pouvoit commettre, & qui estoient déja dans le gouvernement, avec une telle liberté qu'on ne peut douter qu'il n'ait sujet de dire,] 'qu'il luy avoit parlé plus hardiment que n'avoit jamais fait aucun grec. &c. περὶ βασιλείας. Du Pin, p.838. Phot.c.18.p.16. Syn.som.p.148.

'Il y parle fort au long des soldats Gots que les Romains recevoient, & dont ils composoient leurs troupes; ce qu'il dit estre une chose tres dangereuse, & capable de renverser absolument l'Empire dans peu de temps:'& l'experience l'a fait assez voir p.248. r.p.21.

dans les troubles que Tribigilde & Gaïnas causerent un an ou deux aprés, sans parler des maux qu'Alaric fit en Occident. [On a vu sur Theodose I. comment les Romains avoient esté plutost forcez qu'engagez à donner place à ces barbares dans leurs pro-
reg p.22.b. vinces & dans leurs armées.] 'Synese dit que l'on voyoit déja en quelques endroits des marques de ce feu naissant, & comme des escarmouches de cette guerre preste à éclore, si l'on n'y apportoit un remede promt & puissant.

e. 'Il se plaint encore de ce qu'au lieu de fortifier au moins les troupes Romaines pour estre en état de resister à ces barbares en cas de quelque remuement, on les affoiblissoit au contraire de jour en jour, soit en exemtant ceux qui estoient obligez de s'enroller, soit en souffrant que ceux qui l'estoient déja quit-
Cod. Th. 7. t. 1. l. 16. 17. p. 291-293. tassent la milice pour se donner à d'autres emplois. 'Arcade travailla à corriger ce dernier abus par ses deux loix du 28 janvier & du premier fevrier 398. [Mais nous n'osons pas dire que ce fut en consequence de la harangue dont nous parlons.]

Syn. ep. 153. p. 291. b. 'Synese nous apprend luy mesme qu'il avoit fait en ce temps là un present à un homme puissant auprés de l'Empereur, avec un discours sur ce present, & que l'un & l'autre n'avoit pas esté
astr. p. 307. inutile à la Pentapole. [Il marque apparemment] un discours que nous avons encore, & qu'il adressa à Peone en luy envoyant
p. 310. c. l'astrolabe d'argent dont nous avons parlé ci-dessus. 'Il dit dans ce discours que Peone avoit commencé à l'assister, "à chasser les &c. chiens qui aboyoient contre luy.

car. 3. p. 329. b. c. 'Mais ce qui luy servit davantage à venir à bout de son affaire, fut qu'il alloit dans tous les temples bastis pour offrir à Dieu des sacrifices, & là prosterné contre terre & les larmes aux yeux, il conjuroit, dit-il, tous les lieux de Thrace & de Calcedoine, que Dieu y a couronnez de la gloire des Anges, de vouloir l'assister en cette affaire, afin qu'il en pust avoir une heureuse issue.
n. p. 2. 3. 'Ces paroles qui marquent visiblement les Saints Martyrs, ne permettent guere de douter que Synese ne fust Chrétien dés ce temps-ci: [mais il n'estoit encore "apparemment qu'un simple NOTE 5. catecumene, & peutestre encore plus philosophe que Chrétien.]
car. 3. p. 329. 330. 'Il eut donc beaucoup de peine dans sa legation: enfin neanmoins par l'assistance des Saints elle luy succeda comme il sou-
som. p. 48. d. haitoit, '& avec toute l'utilité que les villes [de la Pentapole] en pouvoient attendre. Il loue particulierement Dieu de ce que sa patrie, dont les maux luy rendoient la vie insupportable,
car. 3. p. 329. d. 's'estoit trouvée par son moyen delivrée des miseres qui l'acca-

bloient.'C'est pourquoi il dit qu'elle est encore ville à cause de Troïle,'avec lequel il avoit fait amitié à Constantinople,[& qui l'avoit sans doute assisté dans ses sollicitations. cp.118.p.256.d. cp.122.p.260.a.

Ce Troïle enseignoit l'eloquence & les belles lettres à Constantinople, où]'il eut entre autres pour disciple le poete Eusebe Socr.l.6.c.6.p.
1. qui fit l'histoire de la guerre de Gaïnas,[a] & Saint Silvain depuis 309.a.b.
Evesque de Troade.[b] On ne luy donne point de titre plus relevé a l.7.c.37.p.381.d.
Note 6. "que celui de Sophiste, mais il avoit un genie audessus de cette b c.1.p.314.b.
profession, & une si grande lumiere pour la conduite des affaires mesmes de l'Etat, qu'Antheme qui faisoit tout durant la minorité de Theodose le jeune, ne faisoit presque rien sans son avis.'Aussi on voit dans Synese qu'il avoit part dans les affaires Syn.ep.26.p.171.
publiques,'& diverses marques de son pouvoir auprés d'Antheme.[c] Il s'adressa à luy pour faire deposer Andronique gouverneur de Libye. Il le traite ordinairement de philosophe.'Suidas luy attribue sept livres de lettres, & quelques discours politiques.'On le cite sur les antiquitez de Constantinople. ep.47.117.p.187. b|256.b. c ep.73.p.220. Suid.τ.p.951.d. Codi.ori.C.p.92.

ARTICLE VII.

Synese revient à Cyrene, se marie, écrit son Dion, est assiegé par les barbares.

'SYNESE, comme nous avons dit, quitta la Cour & Constantinople en l'an 400. Il n'eut pas le loisir en partant de dire adieu à qui que ce fust, à cause d'un tremblement qui agitoit alors Constantinople, & ne faisoit songer tout le monde qu'à » prier Dieu. Mais pour moy, dit-il, je m'imaginai que la mer » seroit plus seure que la terre; & ainsi je courus droit au port, & » je partis sans en rien dire à personne. Syn.ep.61.p.240.d.

'Il trouva la guerre en son pays.[Ce n'estoit pas sans doute celle de Gaïnas, qu'on ne croit point avoir passé la Thrace, mais quelque course des barbares voisins.]Cette guerre l'empescha d'écrire à Astere son ami; mais elle ne l'empescha pas d'estre juste & fidele dans ses promesses.'C'est pourquoi n'ayant pu laisser à Astere en partant de Constantinople le tapis qu'il luy avoit promis, il le luy envoya par le premier vaisseau, dont il fut maistre.'Cet Astere estoit l'un des premiers d'un des colleges"de Secretaires qui estoient à Constantinople. p.205.b. p.204.d. p.205.b. ὑπογραφέων.

1. C'est le sens de Mr Valois. Mais celui de Socrate n'est-il point que Silvain avoit professé la rhetorique avant Troïle?

car.3.p.328.d. 'Ce fut par une espece de reconnoissance de l'assistance divine, qu'il avoit eprouvée à Constantinople, qu'estant retourné en Libye, il y fit son troisieme poeme, où il parle de sa legation,
p.331.123.a.b. '& où il semble demander à Dieu le battesme.

[Ce fut encore aprés son retour de Constantinople qu'il se ma-
Syn.dio, p.41.c| ria à 'Alexandrie, comme nous avons dit.]'Il n'avoit pas encore
58.d. d'enfant lorsqu'il fit son Dion; mais il esperoit d'en avoir quelque jour: & il dit que Dieu luy en avoit promis un pour l'année suivante, & qu'il en avoit eu quelque prediction; [c'est à dire, si je ne me trompe, que sa femme commençoit à estre grosse.] C'est pourquoi il parle déja à son enfant dans cet ouvrage, comme s'il eust voulu l'instruire fort serieusement.

[Nous avons remarqué ci-devant quelle fut l'occasion qui le
p.43.d|53.b.c. luy fit entreprendre;]'& nous ajouterons seulement ici, qu'il y fait paroistre une estime extraordinaire pour 'Saint Antoine & pour S. Amon. Mais il leur fait tort de leur donner pour com-
p.45.&c. pagnons Zoroastre & Trismegiste.'Il y parle aussi fort amplement des moines & des solitaires au sujet de la contemplation. Mais il y fait voir qu'il ne savoit pas encore ce que c'estoit que la connoissance de la verité, la prenant pour un effort de l'esprit & de la meditation de l'homme, au lieu de reconnoistre que c'est un pur effet de la misericorde & de la grace de la Verité mesme, auquel nous ne pouvons contribuer qu'en purifiant nostre cœur, & en menant une vie conforme aux regles de l'Evangile: ce qui se trouve sans doute bien plus aisément dans les humbles travaux des solitaires, que dans l'étude & l'application des philosophes.

[Il y reconnoist une grande verité plus relevée que toute la
p.50.a.b. vanité des Stoïciens,]'qui est que l'ame ne peut pas estre le bien souverain, & par essence, parceque si cela estoit, elle ne seroit jamais dans le mal; & qu'ainsi il faut qu'elle s'eleve audessus d'elle mesme pour trouver le bien veritable.[Il y a beaucoup d'autres choses dans ce traité qui sont fort belles, mais elles sont mélées: En un mot, il est beaucoup plus philosophe que Chrétien.

ep.153.p.250.b. 'La mesme année qu'il fit son Dion, il fit aussi son écrit sur les
p.293.a. songes,'qu'il composa, dit-il, tout entier en moins d'une nuit.
som.p.148.c. 'Il y parle de sa legation comme d'une chose arrivée assez long-
ep.153.p.293.b. temps auparavant.'Avant que de publier ces deux écrits il les envoya à Hypacie pour en avoir son jugement; & afin, dit-il, que le nombre fust parfait, il y joignit l'écrit sur le present qu'il avoit

πάλαι. avoit fait''autrefois[d'un astrolabe]durant sa legation.

'Il avoit déja un fils,ᵃlorsque Cereal estant Gouverneur de la Pentapole, il fut assiegéᵇdans Cyrene.[C'est sans doute le mesme]ᶜsiege dont il parle dans l'epistre à Olympe,ᵈécrite aprés le Consulat d'Aristenete,[c'est à dire en l'an 405. Ainsi il pouvoit avoir esté marié en 403 ou 404, & avoir fait son Dion en 404.] ep.131.p.268.c.d. a a|ep.129.p.265.c. b ep.129.p.266.a. c ep.131.p.269.c. d p.268.d.

'Cyrene estoit assiegée ce semble par les Macetes.[Je ne sçay si ce ne seroient point les Maziques,]'qui coururent la Libye & l'Egypte sous Arcade.ᵉIl se plaint encore plusieurs années aprés de la mauvaise conduite de Cereal.ᶠIl se fait fort brave dans les lettres qu'il écrit sur ce siege; & au contraire il accuse son frere de timidité.'Il ne répond pas neanmoins que toute sa philosophie le mette audessus de la tendresse qu'il a pour sa femme & pour son fils. ep.129.p.265.a. Philg.l.11.c 8.p. 510.d. e Syn.cat.p.300.a. f ep.131.p.267. 268. p.268.c.d.

'Au lieu qu'il ne parle ici que d'un fils,ᵍil recommande ses enfans à son frere dans une autre lettre¹qu'on peut juger par là estre posterieure.]'Il y parle d'une[nouvelle]irruption des barbares, avec lesquels il s'attendoit de se battre le lendemain.'Il parle encore en plusieurs autres lettres des guerres que les barbares faisoient dans la Pentapole:[mais nous n'y trouvons point de suite, ni aucun vestige de temps.] c. g ep.108.p.252.b. p.251.252. ep.123.124.p.260.

'Il loue dans une la vaillance de quelques prestres, qui au sortir de la Messe avoient mené leurs paysans contre les ennemis, & les avoient défaits aprés la priere: Et il y eut un Diacre nommé Fauste qui combatit luy mesme, & en abatit plusieurs.'Neanmoins Synese estant Evesque, reconnoist que ceux de sa sorte ne peuvent pas prester leur bras à la justice pour tuer les plus méchans hommes, & qu'il ne leur reste que la priere. ep.121.p.258.259. ep.120.p.258.c.

ARTICLE VIII.

Differends de Synese avec Jean & d'autres: Il se retire à la campagne.

'SYNESE n'avoit pas seulement l'affliction de voir son pays ruiné par les barbares:ʰil avoit encore alors divers differends pour le gouvernement de sa ville, tantost avec un Auxence à cause de son frere Evopce,'tantost avec un nommé Jule pour d'autres sujets qu'il raporte.'Il ne laissoit pas de faire du bien à ce Jule,'aimant mieux servir des personnes indignes, que man- Syn.ep.123.p.260. c.d|104.p.241. h ep.50.p.203. 104|115.p.255. ep.54.p.237. p.233.c. p.234.

1. Dans la 108ᵉ qui paroist n'en faire qu'une avec la 113ᵉ, laquelle par ce moyen n'augmentera point le nombre des lettres; & ainsi on ne trouvera plus deux lettres 129.

quer à secourir ceux qui estoient en danger de tomber dans des
p.233.c.1. malheurs qu'ils n'avoient pas meritez.'Il le delivra d'une accusation qu'on avoit formée contre luy pour crime de leze-majesté; ce qui estoit pour le ruiner luy, sa famille, & tous ses amis.

c. 'Jule ne payoit ses bienfaits que par les medisances dont il
p.234.b.c. s'efforçoit de le noircir,'mais qui produisoient un effet tout contraire. Car ceux qui vouloient louer Synese, commençoient toujours son eloge, en disant que c'estoit celui dont Jule parloit si mal, comme voulant dire qu'il avoit un amour parfait pour le bien, puisqu'il estoit haï par celui qui n'aimoit que le mal.
ep.79.p.225.b.c. [C'est apparemment le mesme Jule]'que nous verrons avoir esté tout ensemble le maistre & le ministre d'Andronique.]

ep.47.p.186-187. 'La haine que Synese avoit pour l'injustice, luy fit encore entreprendre la poursuite d'un nommé Pierre, qui se moquoit de la justice, & se maintenoit contre toutes sortes de sentences par la force ouverte, & le credit qu'il pretendoit avoir auprés d'Antheme. [On voit par le Code, qu'Antheme a esté Maistre des offices, (ou grand Maistre de la maison imperiale) en 404, & Prefet du Pretoire en 405, jusqu'au mois d'avril 414.]

ep.50.p.188.c.d. 'Il joint un Jean avec Jule, & les met tous deux au nombre de ceux dont il se tenoit heureux d'estre separé. Car ces personnes le degousterent si fort du maniement des affaires, qu'il ne voulut plus dutout entendre parler ni des procés, ni des habitans de Cyrene, aimant mieux vivre étranger en un autre endroit. Il en parle comme ayant effectivement esté obligé par quelque malheur de se retirer de Cyrene. [On ne voit pas quel
ep.94.p.234.d. estoit ce malheur.]'Il dit seulement en un endroit, qu'il estoit assez malheureux pour estre contraint d'errer de costé & d'autre hors de son pays, sans avoir mesme d'esperance d'y retourner, parceque les ennemis estoient campez en ses terres, & s'en ser-
c. voient comme de retranchement & de fort contre Cyrene.'Il avoit alors plusieurs enfans.

ep.99.p.238.c.d. 'Il souhaita fort d'estre exemt des maudites fonctions, (car il parle ainsi,) qu'il devoit à sa ville selon les loix Romaines, comme les autres citoyens. Il en avoit obtenu une decharge de l'Empereur, [sans doute dans sa legation :] & neanmoins il employa encore depuis pour ce sujet le credit de ses amis de Constantinople, [soit que la premiere ne fust pas assez authentique, soit qu'il fallust la faire accepter par la ville, soit pour quelque
ep.147.p.284-288. autre raison. Il obtint sans doute ce qu'il souhaitoit ;]'& il mande à un de ses amis, qu'il estoit retiré à la campagne bien

loin de la mer à l'extremité de la Cyrenaïque. Il luy fait une description fort gaie de sa solitude, & de la maniere dont on y vivoit, toute semblable, dit-il, à celle du temps de Noé.'Il estoit ravi dans sa retraite de n'avoir rien qui le detournast du plaisir qu'il prenoit à la philosophie, & quelque perte que cette inapplication aux affaires luy pust causer, il la regardoit comme un gain. ep.50.p.189.a.

'Jean dont nous venons de parler,(si c'est toujours le mesme dont Synese parle en divers endroits,)estoit un Phrygien,[a]officier ce semble de cavalerie,[b]qui faisoit autant le brave qu'il l'estoit peu,'comme il parut dans une rencontre que Synese, qui y estoit en personne, décrit fort agreablement.'Cet homme fut accusé d'avoir fait assassiner Emile[c]qui estoit son propre frere.[d]D'autres pretendoient que c'estoit un faux bruit que les ennemis qu'il avoit dans le Conseil de la ville avoient inventé. Synese les condanne tous, l'un estant tres capable d'avoir commis ce crime, & les autres de le luy imposer faussement,'& c'est surquoi il dit qu'il ne veut plus entendre parler des affaires de Cyrene. ep.10.104.p.244.b. a p.245.d. b p.244.d. p.243-246. ep.44.n.18:.3|50.p.188.b. c ep.44.p.184.c. d ep.50.p.188.b. c.d.

'Neanmoins il écrivit à Jean une lettre assez surprenante, où il luy conseille fort serieusement, & comme son ami particulier, de se remettre entre les mains de la justice avec toute sa compagnie, pour justifier sa reputation s'il estoit innocent, ou pour purger sa faute s'il estoit coupable, & eviter par le supplice qu'il souffriroit en cette vie la peine qu'il auroit dû craindre en l'autre.'Il va jusqu'à dire que s'il eust esté à Cyrene, il l'eust delivré de la peine & de la honte de s'aller denoncer luy mesme, & que par amitié il se fust rendu son accusateur.[Mais parmi des complimens si peu ordinaires & si ironiques, il dit de fort belles choses sur l'utilité qu'il y a de souffrir en ce monde plutost qu'en l'autre.]'Il parle de ses enfans dans cette lettre. S. Isidore de Damiette écrit souvent à un Jean officier d'armée, qu'il depeint tel que pouvoit estre celui-ci. ep.44.p.181-186. p.184.b. p.181.c.

'Synese écrivit estant Evesque en faveur d'un homme d'épée nommé Jean. Mais j'aurois peine à croire qu'un jeune homme qu'il loue principalement de l'amitié qu'il avoit pour son frere, fust le mesme que celui qu'on avoit accusé d'avoir tué son frere, & qui meritoit qu'on le crust coupable, quand mesme il eust esté innocent.'Et en effet, celui-ci estoit de Cyrene, & l'autre, comme nous avons vu, estoit de Phrygie. ep.93.p.231.d. p.233.a.

ARTICLE IX.

Synese est elu Evesque de Ptolemaïde: Diverses raisons l'empeschent d'accepter cette dignité.

[VOILA ce que nous avons trouvé de plus remarquable pour la vie de Synese jusqu'à son episcopat, dont il faut maintenant faire l'histoire. L'epoque"n'en est pas tout à fait NOTE 7. constante; & neanmoins il y a bien de l'apparence qu'il le faut commencer dans les premiers mois de l'an 410. Ce qui est constant, c'est"qu'il n'a point esté Evesque de Cyrene, quoique NOTE 8. des personnes tres habiles luy aient donné ce titre, mais de

Amm.l.22.p.231| Syn.ep.67.p. 210.b. Geog.sac.p.283. 284.

Ptolemaïde]metropole de la Libye[Cirenaïque,]qu'on appelloit alors la Pentapole,[à cause des cinq villes qui la composoient;]'mais dans laquelle on ne laisse pas de conter quatorze eveschez,[dont il faut neanmoins retrancher ceux d'Hydrax

a.Holst.p.177. a Syn.ep.67.p. 211.d.

& de Palebisque,]'& y ajouter ceux de Borée[a] & de Dardanis [ou Darnis.]

Evag.l.1.c.15.p. 302.c. Syn.ep.103.p. 247.b.c. b p.246.247.

'La raison qui fit elire Synese Evesque, fut l'estime qu'on avoit de sa vertu, laquelle estoit admirée, dit un ancien, par tous ceux qui en jugeoient sincerement & sans preoccupation.'Il le reconnoist avec beaucoup de modestie:[b]& c'est ce qui luy fait dire qu'il a beaucoup d'obligation à ceux de Ptolemaïde, d'avoir meilleure opinion de luy qu'il n'avoit luy mesme.

ep.57.p.194.c. c ep.105.p.250.c. d ep.57.p.194.d| 11.p.171.a.b. ep.105.p.248.a.

[En effet, ses pensées & ses desirs estoient tres eloignez de l'episcopat,]'qu'il redoutoit mesme extremement.[c]Sans parler de la difficulté qu'il y a toujours à changer de vie,[d]la desoccupation qu'il aimoit surtout & par nature, & parcequ'il vouloit s'appliquer à l'étude, estoit une chose qui ne pouvoit s'accorder avec l'episcopat,'particulierement en ce temps là, où un Evesque outre le soin des ames, se trouvoit chargé de toutes les affaires des autres.

p.250.a. p.248|67.69.p. 217.a.d. e ep.67.p.217.a.

'Mais outre cette raison qui n'estoit qu'humaine, & sur laquelle il eust moins fait de difficulté;[quelque innocente que sa vie eust paru jusques alors,]'il s'accuse d'avoir commis diverses fautes.[e]Il voyoit outre cela qu'il avoit esté nourri hors de l'Eglise, & dans une vie tres differente[de celle d'un Evesque, n'estant peutestre pas seulement battizé, ainsi que nous avons

ep.72.p.219.a|66. p.207.a. f ep.13.p.172.b|57. p.191.c.

dit.]'Il n'avoit non plus aucune science des choses de l'Eglise,[f]ni aucune étude de l'Ecriture.

'Il consideroit encore que plus l'état de l'episcopat est eminent, plus il falloit de pureté pour le recevoir. Car jouir d'honneurs presque divins, dit-il, quoiqu'on ne soit qu'un homme, c'est une douce & agreable"recompense à celui qui la merite : mais si l'on en est indigne, c'est un terrible sujet de crainte"pour l'autre vie. Pour moy, ce n'est pas d'aujourd'hui, mais de tout temps, que j'ay apprehendé d'estre honoré des hommes, lorsque Dieu me regarde comme criminel. Oui, je l'avoue, plus je m'examine, & plus je me reconnois incapable de remplir dignement la place eminente d'un Evesque. ep.107.p.247.a. b. *fructum. futuri.*

'Il luy sembloit que l'inclination qu'il avoit aux divertissemens,'quoiqu'il fut disposé à les quitter,'ne luy permettroit jamais d'acquerir la gravité necessaire à un prelat, qui doit estre, dit-il, un homme tout divin, & presque aussi insensible que Dieu mesme à toutes les bagatelles & à tous les amusemens inutiles : ce qu'il ne peut faire s'il n'est naturellement grave & serieux ; le respect des hommes qui ont sans cesse les yeux sur ses actions, estant sans cela assez inutile. d.p.250.a. p.250.a. a p.247.d.

'Outre l'aversion qu'il avoit pour les affaires, il consideroit combien il estoit difficile de s'engager dans ces embaras, & de conserver en mesme temps son ame dans la pureté & la tranquillité necessaire pour la priere, & mesme sans éteindre peu à peu l'esprit de Dieu en soy mesme.'Cependant il estoit persuadé que la vie d'un Evesque doit estre sans tache, & sa vertu d'autant plus eminente & plus pure qu'il est mesme obligé de laver les taches des autres. p.248.a.b. c.

[Il voyoit encore un écueil fort different, mais non moins dangereux que les autres :]'Car il craignoit que l'estime qu'on témoignoit avoir de luy, ne l'enflast de vanité, & qu'acceptant l'episcopat en cette maniere, il n'acquist point la vertu propre à cet état, & ne perdist mesme celle de l'état inferieur qu'il auroit meprisé,'quoique d'ailleurs il ne fust pas sujet à s'elever, & à avoir beaucoup d'estime de luy mesme. p.247.c. ep.57.p.195.a.b.

[Outre ces raisons qui peuvent faire craindre la charge de l'episcopat à tous ceux qui savent quelle en est la pesanteur, il en avoit qui luy estoient toutes particulieres.]'Car il protestoit à tout le monde qu'il ne pouvoit se resoudre à se separer de sa femme, & qu'il vouloit en avoir autant d'enfans qu'il pourroit,[ce qui marque que les Evesques de Libye estoient obligez à la continence.] ep.105.p.248. 249.





ARTICLE X.

Opinions particulieres de Synese : Il tasche de faire casser son election.

Syn ep.105.p. 249. 'SYNESE pour refuser l'episcopat, s'arrestoit principalement sur diverses opinions dont il estoit pleinement persuadé, & qui ne s'accordoient pas avec ce que l'on enseignoit ordinairement aux Fideles. Il vouloit bien ne pas prescher ces choses au peuple, à qui, dit-il, le mensonge est quelquefois utile, parcequ'il n'est pas capable de la verité toute pure, qu'il faut reserver dans le secret, pourvu qu'on luy permist de retenir ces opinions qu'il croyoit veritables, & qu'on

p.245.250. ne l'obligeast pas de rien dire aux autres qui y fust contraire.'La verité, dit-il, est propre à Dieu, contre lequel je ne veux faire aucune faute. Il n'y a qu'en cela où je ne me puis deguiser. Je peux supporter les autres choses, quoiqu'avec peine : mais je ne saurois deguiser mes sentimens: & ma langue ne combatra jamais ma pensée. Je croy plaire à Dieu en aimant cette sincerité, & en

p.250.d. en faisant une profession publique.'S'il faut estre Evesque, il faut commencer par la chose de toutes la plus divine, qui est la verité, & non pas entrer dans le ministere de Dieu par ce qui est le plus contraire à Dieu, & rien ne luy est plus opposé que le

p.249.b. mensonge.'Les opinions particulieres dont il parle, sont qu'il ne pourra jamais se persuader que l'ame soit posterieure au corps, qu'il ne dira jamais que le monde & les parties qui le composent doivent perir, qu'il admire la resurrection dont on parle tant[dans l'Eglise,]comme quelque chose de sacré & de mysterieux, & qu'il est fort eloigné de l'idée que le peuple en a.

Eva.n.p.204. 'Il y a apparence qu'ayant plus étudié Platon que S. Paul, il suivoit encore au moins en partie les erreurs des philosophes, dont on pretend qu'Origene estoit infecté, & sur lesquelles Theophile avoit fait tant de bruit dans l'Eglise peu d'années

l.1.c.15.p.273.d| Phot.c.26.p.16. 17. auparavant.'Evagre & Photius écrivent absolument qu'il ne vouloit point recevoir le dogme de la Resurrection ; & Photius dit que cela estoit clair par une lettre qu'il écrivoit à Theophile. [Il le faut sans doute expliquer par ce que nous avons dit.]

Bar.410.§ 73.75-81. 'Baronius a cru que ce que Synese dit de sa femme & de ses opinions particulieres, n'estoient qu'une feinte qu'il faisoit pour

Syn.n.p.4. a Eva.n.p.202-206. eviter l'episcopat ;'mais il ne l'a pu persuader au P. Petau ,'ni à

Holftenius, dont nous avons un difcours entier qu'il a fait à Rome fur cela.

'Les raifons que nous avons dites formoient dans l'efprit de Syn.ep.11.p.170.
Synefe une telle crainte de l'epifcopat, qu'il dit en divers endroits qu'il euft mieux aimé mourir plufieurs fois que d'eftre d|96.p.236.a.
Evefque.'Il prend Dieu à témoin que lorfqu'il eftoit feul, il ep.57.p.194.d.
s'eftoit fouvent jetté à genoux, & profterné contre terre pour le conjurer de luy donner plutoft la mort que le facerdoce.'Il ep.11.p.170.d.
employa pour l'eviter tout ce qu'il avoit de force & d'adreffe, '& il fut pres de prendre la fuite pour cela.[a]Le peuple[de Ptolemaïde]avoit deputé[pour pourfuivre fon ordination,]Paul & ep.57.p.191.a. [a] ep.105.p.249.a.
Denys, qu'on envoyoit ce femble à Alexandrie,[& je penfe que
1. ce font eux]'qui font appellez'avocats.[b]Il y a quelque apparence p.250.d.
qu'on avoit déja obtenu un ordre de l'Empereur[Theodofe II,] [b] p.250.c.d.
& du Gouverneur d'Egypte pour l'y contraindre.[Et ceux qui eftoient comme luy du corps de ville, n'en pouvoient eftre tirez que par un ordre de l'Empereur.]

'Ce fut en ce temps là qu'il écrivit fur fon election à fon frere p.247.c.
Evopce, pour luy mander toutes fes penfées dans la fincerité qu'il devoit à un frere qui luy eftoit fi uni,'& en mefme temps p.248.c.d.
avec affez d'étendue pour fatisfaire les autres qui la pourroient voir, fouhaitant qu'elle fuft lue de beaucoup de monde, afin, dit-il, que quoy qu'il arrivaft de cette affaire, il en puft eftre innocent devant Dieu & devant les hommes, principalement devant le pere Theophile, à qui il expofoit toutes chofes, luy laiffant la liberté d'ordonner de luy ce qu'il voudroit.'Il ne vou- p.250.b.
loit pas qu'on puft dire qu'il avoit ravi le faccerdoce en ne fe faifant pas affez connoiftre, & il fouhaitoit que Theophile fceuft pleinement fes difpofitions avant que de rien refoudre, afin qu'il le laiffaft en paix, s'il ne le jugeoit pas propre pour eftre Evefque, ou qu'aprés cela il n'euft plus de lieu de le condanner, & de le depofer du facerdoce.'Car il témoigne que fi c|249.a.
aprés avoir reprefenté toutes ces chofes à celui qui avoit le pouvoir de l'ordonner,(il femble que ce foit Theophile mefme,)il ne laiffe pas de le vouloir faire Evefque, il regardera cela comme un ordre de Dieu, & foumettra fa volonté à cette neceffité.
'On peut juger par Photius qu'il écrivit la mefme chofe à Theo- Phot.c.26.p.17.
phile mefme.

1. σχολαστικούς. Le P. Petau dans fes notes, *p.84*, l'entend des hommes de lettres qui compofoient une efpece d'Academie à Alexandrie.

ARTICLE XI.

Synese accepte enfin l'episcopat.

[SYNESE réussit quelque temps dans le dessein qu'il avoit de l'eviter l'episcopat :]'Car il écrit aux Prestres[de Ptolemaïde]qu'il les avoit vaincus d'abord ;'& autrepart, qu'il avoit vaincu les hommes. Mais il ne put pas de mesme vaincre les desseins de Dieu,'qui le fit enfin ceder aux poursuites du Clergé de Ptolemaïde.[On ne voit point par ses lettres de quelle maniere cela se fit, ni comment on satisfit à ses difficultez.]'Il y a bien de l'apparence que[la grace de Dieu qui le vouloit Evesque, agissant dans son cœur & dans son esprit,]les instructions qu'il receut de Theophile ou d'autres avant son ordination, leverent bientost les difficultez qui l'arrestoient, soit sur le dogme, soit sur la continence, & les autres points de la conduite episcopale.

Syn.ep.11.p.170.d. | ep.57.p.194.d. | ep.11.p.170.d. | n.p.4.

[Nous aurions plus de peine à recevoir]'ce qu'Evagre & Photius disent, que nonobstant le refus qu'il faisoit de croire la resurrection, on ne laissa pas de le battizer, & de le sacrer Evesque ; la vertu & la probité qu'on voyoit en luy, donnant cette confiance, que Dieu dont la misericorde ne veut rien laisser d'imparfait, ne manqueroit pas d'ajouter aux autres dons qu'il possedoit déja, celui de la veritable foy,'de mesme que S. Augustin parlant d'un jeune homme, qui ayant une charité ardente pour les pauvres, doutoit si l'ame vivoit aprés le corps, dit que Dieu l'éclaircit de la verité dans une vision, n'y ayant pas moyen qu'il abandonnast un homme si vertueux, & tant d'œuvres de misericorde.'Evagre & Photius ajoutent, que l'esperance qu'on avoit euë de Synese ne fut pas vaine : Car depuis qu'il fut Evesque, il receut fort aisément le dogme de la resurrection :'& l'histoire que nous raporterons dans la suite tirée du Pré spirituel,[fait voir qu'il ne trouvoit plus de tenebres dans ce mystere.

Evag.l.1.c.15.p.273.d.| Phot.c.26.p.16.17. | Aug.ep.100.p.169.2.c. | Evag.p.271 d| Phot.p.16.17. | Mosc.c.195.p.1149.

Quoy qu'il en soit du raport d'Evagre & de Photius,]'il est certain que Synese fut obligé de recevoir non ce qu'il demandoit, mais ce qu'il plut à Dieu de luy imposer.'On tascha de le consoler, en luy disant que celui qui estoit elevé au sacerdoce, devenoit"comme le disciple & l'ami de Dieu.'Les plus anciens des Prelats l'exhorterent à esperer que Dieu seroit son conducteur, & l'un d'eux luy dit en propres termes ; Que l'Esprit saint est

Syn.ep.11.p.17.a.95.p.236.a. | ep.57.p.194.d. | p.195.a. | "γνώριμον

est un esprit de joie, & qu'il la communique à ceux qui le reçoivent. Il ajouta que les demons avoient disputé contre Dieu[pour ainsi dire]à qui l'auroit, & qu'il leur causoit beaucoup de douleur en se joignant au parti de Dieu : que si leur colere les portoit à luy susciter quelque adversité ,[il ne s'en devoit pas étonner ,]& qu'un philosophe Evesque n'avoit rien à craindre.

'Pour moy, dit Synese, je n'estois pas assez vain pour m'imaginer avoir une vertu capable d'exciter la jalousie des demons; mais je craignois bien davantage de porter les justes peines de la temerité avec laquelle j'entreprenois, quelque indigne que j'en fusse, de toucher aux mysteres de Dieu, & je prevoyois dessors les malheurs qui me sont arrivez depuis :[Il entend Andronique, dont nous parlerons en son lieu.]'Il dit que le jour auquel il fut sacré, estoit celui auquel on luy avoit predit qu'il mourroit;'& que depuis ce jour là il avoit vu un tel changement dans ses affaires, qu'au lieu du bonheur dont il avoit joui jusques alors,il n'avoit eu que des afflictions & des malheurs. Dieu le permettoit peutestre, tant pour le purifier de plus en plus des tasches de sa vie passée, & de l'amour excessif qu'il avoit eu pour le repos & la joie du siecle, que pour luy apprendre à ne chercher qu'en luy seul sa consolation & son appui.

'Le P. Petau croit qu'il fut sacré à Alexandrie par Theophile,'& veritablement il semble marquer Theophile, lorsqu'il parle de celui qui estoit le maistre de sa consecration.[a] Il subit ce joug, dans l'esperance que celui qui estoit le maistre de sa vie, seroit aussi son protecteur dans l'état où il l'engageoit:'& sachant que ce qui est impossible en soy mesme est possible à Dieu,il se promit qu'avec le secours de sa grace, il eprouveroit que le sacerdoce au lieu de le faire descendre de la philosophie, & de la contemplation de la verité, l'y eleveroit encore davantage.'Ce fut ce qu'il manda à ses Prestres dans une lettre qu'il leur écrivit[alors,] où il leur demande de prier pour luy,& de faire faire des prieres pour ce sujet, tant publiques que particulieres à tout le peuple de la ville, & dans toutes les eglises de la campagne.

b.

Syn.ep.79.p.227.a.

a.b|57.p.196.b.c.

n.p.48.49.

ep.105.p.250.a|251.c.

a ep.11.p.171.a.

b.

a.b.





ARTICLE XII.

Synese aprés une retraite commence ses fonctions: Sa vertu dans l'episcopat.

Syn. ep. 95. p. 236. b. AVANT que de commencer à faire ses fonctions, il passa sept mois au moins loin de son diocese, pour mieux considerer à quoy elles l'obligeoient: & dans une lettre qu'il écrivit dans le settieme mois de cette retraite, il ne paroist pas encore c. determiné s'il s'engageroit dans ce ministere, 'ou s'il y renonceroit. Ce qu'il témoigne craindre le plus, c'est de ne pouvoir s'acquiter des devoirs d'un Evesque sans abandonner sa philosophie: [Et il reconnut enfin, que non seulement ces deux choses ep. 57. p. 199. a. s'accordoient fort bien ensemble,]'mais mesme que la contemplation estoit la fin du sacerdoce, selon la veritable idée que l'on en devoit avoir, & non pas le soin des affaires temporelles. p. 198. 199. 'C'est, disoit-il, quelque temps aprés, vouloir allier deux choses incompatibles, que de vouloir unir le gouvernement de la republique avec le sacerdoce. Autrefois les mesmes personnes ont esté chargées de ces deux fonctions. Mais dans la suite Dieu voyant qu'on s'acquitoit d'une maniere toute humaine de celle qui regardoit son culte, a voulu en faire deux états tout separez, & que l'un luy fust entierement consacré, & l'autre employé à l'administration des affaires temporelles. Il donne aux uns le soin des choses de ce monde, il s'unit les autres d'une maniere particuliere. Ceux là sont chargez des embaras de la terre, & ceux-ci destinez à s'appliquer uniquement à la priere. Dieu exige des uns & des autres la fidelité à leurs devoirs. Pourquoi voulez-vous rétablir les choses dans l'état où elles estoient autrefois, & réunir ce que Dieu a separé? Nous charger d'affaires étrangeres à nostre état, c'est nous les faire gaster, plutost que de nous les donner à gouverner. Avez-vous besoin de protection pour vos affaires? adressez-vous à celui qui est chargé de maintenir les loix de la republique. Avez-vous besoin du secours de Dieu pour quelque chose? adressez-vous à vostre Evesque. Ce n'est pas qu'il vous obtienne toujours tout ce que vous demandez, mais il en cherchera tous les moyens: Et vous avez tout lieu d'attendre l'effet de vos prieres, lorsque vous les faites offrir par un homme degagé des soins seculiers, & tout occupé de Dieu. Car il faut qu'une ame se vide de toutes les affections terrestres, pour se rendre capable de recevoir Dieu p. 199. en elle mesme.'Il s'étend encore davantage sur ce sujet.

'Il semble témoigner qu'il avoit eu dessein de protester des le commencement au peuple, qu'il ne vouloit se méler que de ce qui regardoit le spirituel, & abandonner le soin de tout le reste, & mesme la protection des personnes opprimées; mais qu'il avoit mieux aimé attendre que l'experience fist connoistre aux autres qu'il estoit obligé d'en user de la sorte. p.198.b.c.

'Que s'il n'eust eu esperance de vivre à son ordinaire[dans la contemplation de la verité,]il eust renoncé non seulement à l'episcopat, mais mesme à[la Libye]sa patrie, où il n'eust pu vivre avec honneur, & s'en fust allé quelquepart dans la Grece, comme il le manda à un de ses amis, sept mois aprés son ordination. [Il ne delibera pas apparemment beaucoup davantage, & entra aussitost dans le gouvernement de son diocese, puisque nous trouvons beaucoup de choses qu'il a faites des la premiere année de son episcopat. ep.95.p.236.c.

On voit dans ses écrits que mesme estant Evesque, il conserva encore quelques expressions qui tenoient beaucoup du paganisme. Mais ce defaut n'empesche pas que]'l'histoire ne parle de luy comme d'un Evesque illustre,[a] & qui avoit esté l'ornement de l'Eglise dont Dieu luy avoit donné le gouvernement. [En effet, il fit paroistre beaucoup de vigilance dans les affaires de l'Eglise dont il eut le soin,]'beaucoup de vigueur, de sagesse, & de moderation dans la poursuite d'Andronique. Evag.l.1.c.15.p.301.f. a Phot.c.26.p.17. Bar.411.§62.

'Depuis qu'il fut Evesque, il ne se mit plus en peine ni des honneurs, ni des mepris des hommes. Il ne se rejouissoit point de l'un, & ne s'attristoit point de l'autre, croyant que quelque traitement qu'on pust faire à un Evesque, cela ne se raportoit pas à luy, mais à Dieu.'Il croyoit mesme avoir obligation à ceux qui le persecutoient, regardant les injures qu'on luy faisoit à cause de Dieu, comme une espece de martyre. Syn.ep.57.p.198.a. p.197.c.

'Lorsque des Evesques le venoient voir chez luy, il leur cedoit & le rang, & tous les droits honorifiques, quoiqu'il fust metropolitain. Il y en avoit qui le trouvoient mauvais, & qui disoient qu'estant, comme metropolitain, chargé de toutes les affaires des autres, il devoit au moins conserver les droits & les préeminences de son siege. Mais il se moquoit de ces raisons, croyant qu'il luy seroit avantageux devant Dieu d'avoir plus de peine, & moins d'honneur. ep.66.p.207.c.

'Il semble qu'il ait voulu dans la suite de son episcopat, joindre aux fonctions de son ministere les travaux & la retraite des solitaires. ep.125.p.261.262.

[S'il avoit eu quelques differends estant particulier, il crut
ep.60.p.204.a. estant Evesque qu'il les devoit terminer:]'Car ces loix sacrées qui luy défendoient les disputes,[sont apparemment celles de
p.203.a.24|115. l'episcopat.]'Ce fut pour ce sujet qu'il écrivit par deux fois à un
p.255.c.d. Auxence pour chercher à se reconcilier avec luy;[a]& ayant dit
a p.203.d. dans l'une qu'Auxence estoit coupable, & luy innocent de la
ep.115.p.255.d. rupture de leur ancienne amitié,'il dit dans l'autre non seulement que c'est à luy à rechercher le premier l'amitié d'Auxence, parcequ'il estoit plus agé, & déja vieux; mais mesme que si Auxence veut qu'il soit le coupable, il veut bien avouer qu'il l'est afin de regagner son affection.

ep.12.p.171.c.d. 'Sa douceur le porta encore à rétablir un Prestre nommé Cyrille, que son predecesseur avoit separé de l'Eglise pour quelque faute. Mais il donne l'honneur de cette reconciliation à son predecesseur, & dit qu'il ne fait que suivre ses sentimens, & executer ce qu'il eust fait, s'il eust vécu jusques alors. Il exhorte ce Prestre à s'approcher de Dieu avec un esprit degagé de toute passion, & à ne se plus ressouvenir de ses maux. Il paroist luy rendre le gouvernement du peuple qu'il avoit eu aupara-
c.d. vant:[Ainsi il faut que ce fust quelque Curé.]'Il appelle son predecesseur un venerable vieillard de sainte memoire, & aimé de Dieu; mais il n'en marque pas le nom.[Il n'y a pas toujours
ep.67.p.210.b. d'apparence que ce soit Sidere,]'que Saint Athanase avoit fait Evesque de Ptolemaïde[40 ans auparavant.]



ARTICLE XIII.

Synese instruit son peuple; chasse les Eunomiens.

Syn.ep.90.p.231.b. 'SYNESE obligé par le rang que Dieu luy avoit donné, à servir ceux avec qui il estoit uni par sa charge, faisoit ce qu'il pouvoit pour chacun d'eux en particulier, & pour toute la ville en corps. Ainsi il prenoit soin de leurs affaires temporelles, & écrivoit volontiers à ses amis en leur faveur.

[Mais il avoit sans doute encore plus de soin de leurs besoins spirituels, outre ce que nous en pourrons voir lorsque nous mettrons ce qui se peut digerer par l'ordre du temps, nous avons encore deux fragmens des homelies qu'il faisoit à son peuple,
h.1.p.295.a.b. qui nous font regretter de n'en avoir pas davantage.]'La premiere de ces homelies qui est faite en une solennité aprés le jeûne,[c'est à dire à Pasque,]explique une partie du pseaume

74,[d'une maniere qui fait voir, que si Synese n'avoit pas étudié l'Ecriture avant son episcopat, il l'avoit fait depuis avec beaucoup de succés.]'La seconde est intitulée sur la veille de Noel: mais il est visible que c'est sur la veille de Pasque, ensuite de l'administration du battesme.'Il ne nous en reste que quelques lignes: car la suite est une lettre sur un procés que ceux de Leontople faisoient à une ville voisine dont estoit celui qui écrit la lettre:[Et on peut juger par là qu'elle n'est pas de Synese, puisque Leontople estoit en Egypte, bien loin de Ptolemaïde & de Cyrene. p.297.a. c.

Synese fit encore paroistre sa vigilance pastorale dans la défense de la foy.]'Un nommé Quintien qui estoit ce semble l'un des principaux des Eunomiens, & qui se vantoit d'estre appuyé de la Cour, avoit envoyé des personnes en Libye, sous pretexte de quelque procés; mais en effet pour établir leur impieté dans cette province, & y amener de pretendus prestres de leur secte. [Cela estoit d'autant plus dangereux, que la ville de Ptolemaïde avoit eu longtemps pour Evesque Second l'un des premiers & des plus emportez disciples d'Arius; & c'est peutestre ce qui fait dire à Synese,]'qu'ils vouloient corrompre la pureté de l'Eglise par un second adultere.'Synese[alors absent de son diocese]en ayant eu avis, manda aussitost à ses prestres de prendre garde que ces nouveaux apostres du diable, ne se jettassent sur le troupeau qu'ils conduisoient; & que puisqu'ils savoient quels estoient les lieux où ils pouvoient avoir accés, ils y prissent garde fort soigneusement,'qu'ils s'informassent de ceux, qui comme de faux monnoyeurs, corrompoient la doctrine de la verité, qu'ils les fissent connoistre à tout le monde, & qu'aprés cela on les chassast honteusement de tout le territoire de Ptolemaïde.'Mais il recommande soigneusement qu'on leur laisse emporter tout ce qui pourra leur appartenir d'argent ou de hardes, sans y toucher. Qui fera le contraire, dit-il, soit en execration devant Dieu. Quiconque leur voit tenir des assemblées criminelles, sans s'en mettre davantage en peine, ou qui en entendant parler, neglige d'approfondir la chose, ou qui se laisse gagner par eux à force d'argent, soit traité comme les Amalecites dont il n'estoit pas permis de prendre aucune depouille. Celui qui osera y toucher doit craindre cette parole de Dieu: Je me repens d'avoir établi Saül Roy. Faites en sorte, mes freres, que Dieu n'ait aucun repentir à vostre sujet, qu'il prenne soin de vous, comme vous aurez soin de luy plaire.'Rem- ep.5.p.167.c.d. c. d. p.168.c. c.d. p.168.a.b.

pliſſez tous les devoirs de gents d'honneur avec toute la grandeur d'ame convenable. Retranchez tous les differends que vous pourriez avoir pour des intereſts temporels. Que l'amour de Dieu, & non celui de l'argent, ſoit le motif de toutes vos entrepriſes. Servez-vous, pour pratiquer la vertu, de ce qui ſert aux autres de matiere pour l'injuſtice. En cette rencontre, il faut que voſtre zele n'ait en vue que la religion & le ſalut des ames, & d'empeſcher qu'elles ne deviennent la proie de ces malheureux qui cherchent à les arracher du ſein de l'Egliſe. Si quelqu'un travaille à s'enrichir ou à ſe mettre en autorité ſous le beau pretexte de défendre l'Egliſe, nous le banniſſons de la compagnie des Fideles. La vertu dont Dieu eſt auteur, ne ſe dement point par des actions tout oppoſées, & ne s'allie point avec le vice. Il ne manquera pas de ſoldats, au milieu deſquels il ne dedaignera pas de ſe trouver. Oui, il trouvera des perſonnes attachées à ſon ſervice, ſans eſperance de recompenſes ici bas, & qui mettent leur joie à les attendre toutes dans le ciel. C'eſt la diſpoſition où je ſouhaite que vous ſoyez. Il eſt glorieux de prier avec ceux qui ſe conduiſent de la ſorte, & de condanner ceux qui agiſſent autrement, & dont la laſcheté & le ſordide intereſt trahiſſent la cauſe de Dieu. Ceux là ſont tres criminels devant luy, qui pourſuivent les heretiques pour s'emparer de leur bien.

ep.127.p.263.a.b. [Il étendit ſes ſoins juſque hors de ſon dioceſe;] & un Eveſque ayant eſté chaſſé de ſon ſiege & de toute l'Egypte, pour n'avoir pas voulu conſentir à quelque impieté, (le titre dit que c'eſtoit à l'hereſie d'Arius,) il le congratula de ſa generoſité, & l'exhorta à ne point regretter la terre d'Egypte, contre laquelle le prophete s'eſtoit elevé, & dont le peuple eſtoit de toute antiquité oppoſé à Dieu, & ennemi des ſaints peres. [J'avoue neanmoins que j'ay peine à attribuer cette lettre à Syneſe. Car ayant eſté fait Eveſque à la fin de l'epiſcopat de Theophile, & eſtant mort avant le Concile d'Epheſe, je ne voy pas par quelle occaſion un Eveſque a pu en ce temps là eſtre chaſſé injuſtement de ſon ſiege & de l'Egypte, ſurtout ſi ç'a eſté par les Ariens qui n'avoient point alors de credit, ni comment Syneſe a pu parler contre l'Egypte, gouvernée par Theophile pour qui il avoit tant de reſpect, ou par S. Cyrille neveu de ce Theophile.]





ARTICLE XIV.

Histoire memorable d'un philosophe converti par Synese.

'NOus lisons une histoire memorable de Synese touchant le fruit & l'excellence de l'aumosne, dans un livre des vies des Peres intitulé le Pré spirituel, composé à Rome il y a plus de mille ans, & fort celebre dans l'antiquité. 'Baronius & d'autres personnes tres habiles ont jugé cette histoire digne d'estre inserée dans leurs ouvrages, comme estant non seulement illustre & miraculeuse, mais aussi certaine & authentique, & mesme comme l'un des plus riches ornemens de la tradition de l'Eglise sur le sujet de l'aumosne. Aum.p.416. Bar.411.§ 63|Du Pin,p.836.837.

'Lorsque nous estions à Alexandrie, dit cet auteur, Leonce d'Apamée homme religieux & tres fidele, y vint de la Pentapole, où il avoit fait un assez long sejour à Cyrene, destiné de Dieu pour estre Evesque de cette ville, comme il le fut depuis. Il y vint du temps de S. Euloge patriarche d'Alexandrie, [qui vivoit au commencement du VII. siecle.] Or nous entretenant un jour avec luy, il nous raconta cette histoire. Du temps du bienheureux Theophile, un philosophe Evesque de Cyrene, (il devoit dire de Ptolemaïde,) nommé Synese, vint à Cyrene, & y trouva un philosophe nommé Evagre, qui avoit esté son compagnon dans les lettres humaines, & qui estoit encore son ami intime, mais payen de religion & tres attaché à l'idolatrie. Il travailla de tout son pouvoir à le faire Chrétien : l'extreme affection qu'il avoit toujours eue pour luy, le portant à tascher de luy procurer un si grand bonheur. Mais ce philosophe ne pouvoit souffrir les exhortations de cet Evesque, ni gouster la doctrine du Christianisme. Ce saint Prelat ne se rebuta point. La grandeur de sa charité pour son ami, empescha qu'il ne s'ennuyast d'employer en vain & sans aucun fruit visible toutes les remontrances qu'il luy faisoit, toutes les instructions qu'il luy donnoit, & toutes les raisons qu'il luy alleguoit, pour luy persuader de croire en JESUS CHRIST, & de recevoir ses sacremens. Mosc,c.195.p. 1149.1150.

'Lorsqu'il persistoit toujours à luy inspirer l'amour de la religion Chrétienne, le philosophe luy dit un jour : Il faut que je vous avoue, qu'une des choses qui me deplaisent dans la foy des Chrétiens, est ce qu'ils disent, que le monde finira, & Ibid.

qu'aprés la fin du monde, tous les hommes qui sont nez depuis sa creation ressusciteront dans leur mesme corps: que leur chair deviendra incorruptible & immortelle : qu'ils vivront ainsi eternellement, & recevront la recompense des actions qu'ils auront faites lorsqu'ils estoient revétus de leur corps mortel. Et ce qu'ils disent encore, que celui qui fait charité au pauvre preste à Dieu à interest, & que celui qui distribue son bien aux indigens & aux miserables, s'assure & s'amasse des thresors dans le ciel, & qu'il recevra de JESUS CHRIST dans la resurrection derniere le centuple de ce qu'il aura donné, avec la vie eternelle. Il faut que je vous avoue que toutes ces choses me paroissent des illusions, des tromperies, & des fables. Synese répondit que tous ces points de la foy des Chrétiens estoient veritables, & ne contenoient rien de faux, ni de contraire à la verité. Ce qu'il tascha de luy justifier par plusieurs preuves qu'il luy apporta.

Enfin aprés un longtemps luy ayant persuadé de se faire Chrétien, il le battiza, & avec luy ses enfans & ses domestiques. Evagre quelque temps aprés son battesme, mit entre les mains de ce saint Evesque trois cents écus d'or pour estre employez au soulagement des pauvres, & luy dit: Recevez cet or, & distribuez le aux pauvres ; & faites moy une promesse écrite de vostre main, par laquelle vous m'assuriez que J.C. me rendra au siecle à venir la recompense de cette aumosne. L'Evesque ayant receu l'or, luy fit sur le champ la promesse qu'il demandoit. Le philosophe vécut encore quelques années, & enfin devint malade à la mort. Estant pres de mourir, il ordonna à ses enfans de luy mettre aprés sa mort cette promesse dans les mains, & de l'ensevelir avec elle: Ce que ses enfans executerent. Trois jours aprés qu'il eut esté enterré il apparut à l'Evesque Synese la nuit durant son sommeil, & luy dit: Venez à mon sepulcre pour recevoir vostre promesse ; car il ne m'en est plus rien dû. Elle a esté acquitée, & j'ay receu tout ce que je devois recevoir. Et afin que vous en soyez assuré, j'ay écrit la quittance de ma propre main au bas de cette promesse. Or l'Evesque ignoroit que l'on eust enseveli cette promesse avec le corps. Le jour estant venu il envoya querir les enfans de son ami ; & leur ayant demandé s'ils avoient mis quelque chose dans le tombeau de leur pere, eux croyant qu'il entendist de l'argent, ils luy dirent qu'ils n'y avoient rien mis hors les linceuls ordinaires. Mais sur ce que l'Evesque leur demanda s'ils n'y avoient pas mis quelque papier :

pier :

pier : ils se souvinrent de cette promesse, & luy dirent que leur pere leur avoit donné un papier en mourant, & leur avoit ordonné de le mettre entre ses mains aprés sa mort, sans que personne le sceust. Alors l'Evesque leur raconta le songe qu'il avoit eu cette nuit, & prenant avec soy ces enfans du mort, les Ecclesiastiques de son Eglise, & quelques uns des principaux de la ville, il alla droit au tombeau du philosophe, le fit ouvrir, & trouva entre les mains du mort cette promesse qu'il luy avoit donnée autrefois. Mais quand on l'eut ouverte, on y trouva quelques lignes qui avoient esté écrites depuis peu de la main du philosophe au pié de cette promesse ; & voici ce que contenoient ces lignes : Moy, Evagre philosophe, à vous Monseigneur l'Evesque Synese, salut. J'ay receu ce que je devois recevoir selon qu'il estoit porté par cette promesse écrite de vostre main. J'en ay esté satisfait entierement, & je n'ay plus d'action contre vous pour l'or que je vous ay donné, & que j'ay donné par vous à J.C. nostre Dieu & nostre Sauveur.

'Ceux qui furent presens à ce spectacle en furent dans l'admiration & dans l'étonnement que l'on peut croire, & en rendirent graces à Dieu durant plusieurs heures par des hymnes de louange. Or Leonce qui nous raporta cette histoire, nous assura, que cette promesse où ces lignes avoient esté écrites de la main de ce philosophe Chrétien aprés sa mort, estoit encore gardée alors dans la sacristie de l'eglise de Cyrene, & que toutes les fois qu'un nouveau sacristain entroit en charge, en luy donnant les vases & les ornemens sacrez, on luy marquoit particulierement cet écrit, pour le garder avec soin, & le conserver de main en main à leurs successeurs. Mosc.c.195.p.1149.1150.

[Cette histoire nous fait voir que Synese ne conserva pas toujours les sentimens particuliers qu'il avoit eus avant son episcopat ; & qu'il se conforma bientost à la croyance commune de l'Eglise, dont la simplicité est plus elevée que ce qui paroist de plus eclatant dans la doctrine des philosophes.]'Il conserva au contraire estant Evesque cette crainte si humble qu'il avoit eue d'estre indigne de l'episcopat, & il écrit à Theophile qu'il le conjure de prier pour luy, comme pour une personne abandonnée, & dans un tel abatement qu'il n'osoit pas seulement adresser à Dieu ses prieres, parceque tout luy estoit contraire depuis qu'il avoit eu la presomption & la temerité de toucher aux saints autels, estant pecheur comme il estoit.'Il luy mande encore une autre fois que Dieu n'exauce point ses prieres, & Syn.ep.67.p.217.a. ep.69.p.217.d.

qu'il est malheureux en tout, à cause du nombre & de la pesanteur de ses pechez.



ARTICLE XV.

Synese perd son fils: Cruautez d'Andronique gouverneur de la Pentapole.

[LEs malheurs qui arriverent à Synese depuis son episcopat,
Syn.ep.57.p. mais qui n'estoient que temporels, commencerent]'par la
296.b.c|79. .26. douleur extreme qu'il ressentit en perdant celui de ses enfans
d. qu'il aimoit le plus, & devant lequel il demandoit de mourir.
Il dit que ce fut le present que luy fit la ville[de Ptolemaïde]à
ep.57.p.296.c| son entrée.'Comme il estoit naturellement fort tendre, malgré
131.p.268.c.d. toute sa philosophie,[a] & que c'estoit la premiere plaie qu'il re-
a ep.57.p.196.b. cevoit dans sa famille,[b] il en fut si vivement touché, qu'il eust
b ep.79.p.226.d. volontiers abandonné[ou sa ville episcopale, ou mesme la vie,
p.227.b. comme l'entend le P. Petau.]'Toute la ville prit part à sa perte.
p.227.a|57.p.196. 'Sa douleur ne fut point ni appaisée par la raison, ni moderée
c.d. par le temps, mais étoufée par une nouvelle douleur mélée
d'indignation contre les excés d'Andronique, & les maux qu'il
ep.57.p.196.b.c. faisoit & à luy, & à toute la Pentapole.'Car ni un bien, ni un
mal ne vient pas d'ordinaire tout seul, & sans estre accompagné
de plusieurs autres. Les malheureux ne le sont jamais à demi.
ep.58.p.201.b. 'Cet Andronique estoit de Berenice,[l'une des cinq villes de la
ep.57.p.197.d. Pentapole.'On savoit au moins par conjecture qui estoit son
pere; mais pour son ayeul, il n'en savoit pas luy mesme le nom.
d. 'De''la qualité de pescheur, il sauta à celle de gouverneur[c] de son [illegible]
c ep.58.p.201.b. pays, l'ayant achetée[d] par surprise sous Theodose[le jeune,]
d p.202.a. [e] contre l'autorité des loix anciennes renouvellées à la poursuite
e ep.73.p.220.d| 222.a. d'Antheme[alors Prefet du Pretoire,][f] qui défendoient sous des
f p.220.d|221.a. b|72.p.2.9. peines tres rigoureuses de prendre le gouvernement du pays
dont on estoit.
ep.79.p.225.a.c. 'Il avoit la reputation d'estre homme de cœur, quoiqu'il ne
p.224.c. la meritast pas:'mais du reste c'estoit un homme detestable,
dont l'esprit & la main n'estoient propres que pour commettre
ep.57.p.191.b. des crimes,'qui ne se rassasioit jamais des miseres des autres,[g] &
g ep.57.p.192.b. c. qui estoit tres propre pour servir d'instrument à la justice de
Dieu, qui vouloit purger les pechez de la Pentapole en les pu-
ep.73.p.220.b. nissant.'Car cette province ayant besoin de quelque chastiment
extraordinaire, & la famine & la guerre ne faisant que la miner
peu à peu, sans la consumer entierement, il falloit un Andro-

nique pour achever de ruiner en peu de temps ce que les autres fleaux avoient epargné.

'Il inventoit de nouveaux supplices pour tourmenter non les coupables, mais les innocens,[a] & l'on n'entendoit partout que gemissemens & que pleurs.[b] Au lieu d'aimer ceux de son gouvernement comme ses concitoyens, il employoit l'autorité de sa charge à poursuivre les differends qu'il avoit eus autrefois avec eux pour le gouvernement. Bien loin d'avoir aucune pieté envers Dieu, (car il paroist qu'il estoit Chrétien,)'on eust dit qu'il avoit honte de témoigner pour luy quelque respect, & qu'il vouloit menacer le ciel de sa teste. ep.79.p.224.c.d| 58.p.201.c. a ep.57.p.195.c. b ep.73.p.221.b. ep.79.p.224.c.

'Il semble qu'il avoit eu d'abord pour Assesseur un nommé Heron, qui retourna bientost [à Constantinople] extremement las des injustices qu'il avoit vues, & dont il avoit mesme souffert quelque chose.'L'inclination qu'Andronique avoit à la cruauté, estoit encore fomentée par ceux qu'il avoit autour de luy, c'est à dire par Thoante, auquel de geolier qu'il estoit auparavant, il avoit commis la levée de quelques imposts,'par Zenas, & par Jule, comme nous l'avons dit par avance, dont le dernier estoit plutost son maistre que son ministre, luy faisant faire ce qu'il vouloit en luy disant des injures. p.225.c.d. p.221.d. p.225.b.c.

'Les discours qu'on tenoit dans les festins, suffisoient pour rendre des gents coupables: On en condannoit d'autres pour satisfaire à la fantaisie d'une femme. On obligeoit des personnes, mesme par la prison, à accuser les innocens:'& il fit accuser de cette maniere Gennade qui avoit esté gouverneur avant luy, comme ayant volé les deniers publics, quoiqu'il en fust innocent, & qu'on fust fort satisfait de luy dans la province. Aussi il ne voulut point que personne fust present à l'instruction de cette affaire. ep.73.p.221.b. c.d.

'Les plus riches n'estoient pas à couvert des tourmens, & quoiqu'ils offrissent l'argent qu'on leur demandoit, on leur faisoit eprouver divers supplices, jusqu'à ce que l'argent fust apporté: Et quand il manquoit d'autre matiere, il satisfaisoit sa cruauté sur un Maximin & un Clinias,'deux pauvres malheureux qu'il tourmentoit avec tant d'inhumanité, que quand ils eussent esté les plus criminels du monde, il n'y a, dit Synese, ni homme, ni demon qui n'en dust estre touché de compassion, si l'on excepte Andronique & Thoante.'Le pretexte de cette cruauté estoit que Thoante au retour d'un voyage de Constantinople, raportoit, comme quelque secret fort important qu'on ep.79.p.224.225. p.227.d. p.225.226.

luy avoit communiqué à luy seul, qu'Antheme Prefet du Pretoire qui estoit malade, avoit eu un songe qu'il ne gueriroit pas si on ne faisoit mourir ces deux personnes, & qu'on n'en mist p.226.a. d'autres en prison.'Il est vray qu'on demandoit quelque argent à Maximin; mais quoiqu'il voulust le donner, on ne le relaschoit a. pas pour cela.'Andronique traitoit avec la mesme injustice un nommé Leucippe.



ARTICLE XVI.

Synese voulant corriger Andronique en est maltraité.

Syn.ep.79.p.227. c|57.p.195.d. a ep.57.p.195.d. b ep.79.p.226.d. 'DANS cette misere publique, chacun recouroit à Synese [a]comme à une personne qui avoit toujours paru avoir beaucoup de credit,[b]& il pouvoit justement esperer d'en avoir sur Andronique; puisqu'il avoit empesché par deux fois à Alexandrie qu'on ne le menast[en prison.]En effet, tant qu'il fut absent Andronique témoigna avoir beaucoup de respect & de déference pour luy: Mais quand il fut venu[ou de Palebisque, selon ce que nous dirons dans la suite, ou plutost de sa retraite,] il le traita de telle maniere que la douleur qu'il en ressentit luy ep.57.p.195.c. fit oublier celle de la mort de son fils,'& considerer cet homme non seulement comme le plus grand mal & la ruine entiere de la province, mais encore comme son fleau particulier.

p.195.d. 'Il luy fit des remontrances sans effet: Il luy fit des reprimendes, p.197.c. & il s'en aigrit,'& ne le traita qu'avec des mepris qui pouvoient estre assez sensibles à une personne d'une naissance si p.198.c. differente de la sienne, sans parler du reste.'Ce n'estoit pas neanmoins ce qui le touchoit: Car raportant à Dieu tout ce qui le regardoit, il n'avoit plus de joie d'estre honoré, ni de douleur p.197.c. d'estre meprisé.'Il regardoit les mauvais traitemens qu'Andronique luy faisoit à cause de Dieu, comme une espece de martyre; & ainsi il luy en avoit obligation au lieu de luy en vouloir du p.195.196|79.p.226.d|227.c. mal.'Mais il avoit beaucoup de peine de ne pouvoir pas servir les autres, & d'estre reduit à protester que depuis qu'il estoit Evesque il avoit perdu tout le credit & toute la puissance humaine qu'il avoit ou sembloit avoir auparavant.

ep.57.p.196.a.b. 'Il rougissoit, dit-il, de voir sa foiblesse decouverte à tout le monde: Il sentoit son ame dechirée de mille soins, son esprit troublé par une infinité de fantosmes, & Dieu qui s'eloignoit de luy. Je ne ressens plus, dit-il, cette douceur que j'avois ac-

coutumé de trouver dans la priere. Mon corps est dans la posture d'un homme qui prie ; mais ma pensée s'egare de tous costez, emportée par les divers mouvemens de la colere, de la douleur & des autres passions : Et cependant c'est par l'ame & par la pensée que nous sommes avec Dieu ; la langue n'est que pour les hommes & pour le dehors. Aussi je voy bien le prejudice que je reçois de ces distractions qui m'occupent dans la priere. 'Car ayant toujours esté exaucé de Dieu dans mes oraisons, je ep.79.p.227.b. n'en puis maintenant rien obtenir: Et c'est ce qui m'afflige plus que tout le reste, me voyant mesme hors d'état d'esperer [le secours de Dieu] pour l'avenir.' De sorte que si ce sont les demons ep.57.p.196.a. qui ont voulu me troubler par la persecution d'Andronique, ils ont ce qu'ils souhaitoient, 'puisque je ne puis jouir un seul mo- ep.79.p.227.b.c. ment du calme & du repos dans lequel j'ay toujours vécu.

'Anastase qui estoit ce semble deputé avec un autre à la Cour c|99.p.238|45.p.181.b. pour les affaires de la Pentapole, 'a & qu'on tenoit favoriser An- a ep.79.p.227.c. dronique, 'b luy ayant écrit pour luy recommander un Prestre b p.224.b|226.c. nommé Evagre,' qu'on vouloit obliger [nonobstant son sacerdo- p.226. ce] aux fonctions civiles, il luy fait l'histoire du gouvernement d'Andronique : aprés quoy il ajoute, qu'il ne falloit pas estre devin pour prevoir la condannation d'Evagre, & qu'en effet Andronique avoit dit à ce Prestre mesme qu'il n'avoit qu'à se soumettre volontairement, s'il ne vouloit estre condanné :'de d. sorte que pour luy il ne luy restoit autre chose, que de protester à Dieu & à toute la terre, qu'il manquoit non de volonté, mais de pouvoir pour défendre la justice.' Ainsi il conjure Anastase p.227.c.d. & son collegue de travailler à delivrer Ptolemaïde de cet enragé.

'Il en écrit encore à Troïle, l'un de ceux avec qui il avoit ep.73.p.220-222. fait amitié à Constantinople, 'où Troïle à qui l'histoire donne Socr.l.7.c.1.p.338.b. la qualité de sophiste, 'c estoit alors tres puissant. Antheme, qui c a. sous le titre de Prefet gouvernoit tout l'empire d'Orient durant l'enfance du jeune Theodose, ne faisoit presque rien qu'avec la participation, & par l'avis de ce sophiste, à cause de la confiance qu'il avoit en son extreme sagesse.' Synese luy écrivit donc pour Syn.ep.73.p.220-222. le prier d parler à Antheme, afin qu'il remediast aux maux de la Pentapole, qui s'en alloit perir par la mauvaise conduite du Gouverneur. [Il ne nomme pas ce Gouverneur, mais il en parle aussi mal qu'il pouvoit faire d'Andronique ;]' & il se plaint par- p.221.a. ticulierement de ce qu'on l'avoit fait Gouverneur de son pays, & de ce que contre les loix il prenoit de l'argent sur son gouvernement : 'ce qu'il reproche nommément à Andronique en un ep.72.p.219.d.

ep.73.p.221.c.d. autre lieu.'Il rend à Troïle un témoignage authentique de la probité & de l'innocence de Gennade, qu'on vouloit rendre criminel de peculat.

[Les sollicitations de Synese avoient esté inutiles à Evagre; ep.57.p.197.a.b. mais elles firent mesme du tort à Leucippe.]'C'estoit un bourgeois qui avoit esté malheureux; car on luy avoit volé plus de dix mille"livres des deniers publics[dont il estoit chargé.]Il en *m lega.* avoit déja payé neuf mille, & il demandoit quelque delai pour le reste. Mais il ne le pouvoit obtenir d'Andronique qui le vouloit faire mourir, moins pour cette dette, qu'à cause de moy, dit Synese: Et sous pretexte d'empescher que Synese ne le luy ravist, il l'enferma dans un chasteau extremement fort, où il le laissa cinq jours sans manger, ayant défendu aux gardes d'y c. faire porter aucune nourriture,'ni mesme d'y laisser entrer personne: de sorte que Synese qui n'estoit pas pour forcer le chasteau, & qui ne trouvoit aucun moyen d'y rien faire entrer, estoit reduit à voir souffrir ce pauvre homme sans luy pouvoir donner b|79.p.226.a. de secours.'Il se presentoit assez de personnes pour acheter ses terres[& l'acquiter de sa dette;] mais Andronique les en détournoit autant qu'il pouvoit par adresses & par menaces, faisant bien voir qu'il vouloit la vie de cet homme, & non son ep.57.p.197.b. argent.'Et il dit mesme une fois devant tout le monde, que sa ep.79.p.226.a.b. mort luy vaudroit bien mieux que mille francs:'C'est sans doute qu'elle estoit necessaire pour la santé d'Antheme, selon le songe pretendu duquel nous avons parlé.



ARTICLE XVII.

Synese excommunie Andronique comme blasphemateur & violateur des asyles: Il demande en vain un Coadjuteur.

Syn.ep.57.p.198.a. [QUELQUE douleur que Synese ressentit des maux qu'il voyoit,]'il supportoit neanmoins toutes les injures d'Andronique avec une patience qui irritoit encore la fureur de ce barbare. De sorte que voyant qu'il regardoit tout en Dieu, il ep.58.p.201.c.d. s'emporta enfin contre Dieu mesme,'& blaspheme contre J.C. autant par ses actions que par ses paroles. Car il fit afficher un ordre à la porte de l'eglise, par lequel il défendoit à ceux qui estoient poursuivis, de se refugier à l'asyle des autels, & menaçoit les Prestres[qui les y recevroient,]des peines les plus cruelles. Synese dit que Dieu souffroit une seconde croix par cet edit.

'Mais ce qui arriva enſuite, fut encore plus inſupportable. p.101.b.
'Un homme de qualité avoit eu un differend avec luy pour un mariage. Il tomba depuis dans quelque malheur, dont Andronique ayant pris pretexte pour ſe venger, il le fit tourmenter de ſes nouveaux genres de tortures, & cela en plein midi, afin que la chaleur du ſoleil empeſchaſt le monde de s'y trouver. Syneſe ne laiſſa pas d'y accourir dés qu'il le ſceut, pour ſe tenir au moins auprés de ce malheureux, & l'encourager à ſupporter les tourmens. Quand Andronique vit qu'il y avoit un Eveſque aſſez hardi pour avoir compaſſion d'un homme qu'il haïſſoit, il entra dans une colere étrange, il dit tout ce que ſa paſſion, & Thoante qui l'irritoit encore, luy pouvoient fournir.'Et enfin tout tranſporté de fureur, il prononça cette impieté; Qu'en vain ſon ennemi eſperoit au ſecours de l'Egliſe; que perſonne ne l'arracheroit jamais des mains d'Andronique, quand il tiendroit les piez de J.C. meſme.'Il repeta ce blaſpheme juſques à trois fois,'au milieu de tous ceux qui eſtoient preſens. b.c. d. d. ep.57.p.198.a.

'Aprés cela, Syneſe ne crut pas qu'il falluſt s'amuſer à des corrections, mais qu'il falloit abſolument retrancher de l'Egliſe ce membre pourri,'afin que s'il ne pouvoit arreſter le cours de ſes crimes, au moins il ne s'en ſouillaſt pas luy meſme par la participation de la meſme communion.'Il luy ferma donc l'egliſe 'par la ſentence[d'excommunication,]dont le punit"l'aſſemblée '& le Conſeil[ſoit de l'Egliſe de Ptolemaïde, ſoit][a]des Eveſques qu'il avoit convoquez pour ce ſujet. ep.58.p.201.d. d|17.p.198 b. ep.72.p.218.c. ep.57.p.201.a.b. ep.58.p.205.a. a n.p.53|Bar.411. §53.

[b]La ſentence eſt conceue en ces termes remarquables. Qu'aucune egliſe de Dieu ne ſoit ouverte à Andronique ni aux ſiens, à Thoante ni aux ſiens: Que tous les temples & les lieux ſacrez, avec leurs enceintes, leur ſoient fermez. Le diable n'a point de place dans le paradis, & s'il s'y gliſſe ſecrettement, on le met dehors. Je prie donc & les particuliers & les officiers de n'avoir avec eux ni maiſon ni table commune: J'en prie ſurtout les Eccleſiaſtiques, qui ne leur parleront point durant leur vie, & ne les conduiront point au tombeau quand ils ſeront morts. Que ſi quelqu'un mepriſe cette Egliſe, comme n'eſtant que d'une petite ville, & reçoit ceux qu'elle a excommuniez, comme ſi l'on ne devoit pas obeïr à une Egliſe pauvre, que celui là ſache qu'il diviſe l'Egliſe, qui eſt une ſelon l'ordre de J.C, & que tel qu'il ſoit, Diacre, Preſtre, ou Eveſque, nous le mettrons au rang d'Andronique, que nous ne luy donnerons point la main comme amis, & que nous ne mangerons point avec luy, bien loin de b ep.58.p.203.a. b.

communiquer dans les ceremonies mystiques avec quiconque prendra le parti d'Andronique & de Thoante.

Baf.ep.47.t.3.p.75. [Cette sentence est fort conforme]'à celle[a]que S. Athanase avoit fulminée environ 40 ans auparavant contre un autre Gouverneur de Libye,[& la défense qu'elle fait à toutes personnes de recevoir ceux qui sont excommuniez en un endroit, est fondée sur les Canons de l'Eglise, & sur la discipline qu'elle observoit des le temps de Marcion. V.S.Athanase §114.

On y peut seulement trouver à redire que Synese excommunie Andronique & Thoante *avec les leurs*: Car s'il a pretendu que tous ceux qui estoient de leurs familles devoient passer pour excommuniez sans autre raison & sans autre forme, il tombe

Aug.ep.75.p.130. dans le defaut]'que Saint Augustin blasme extremement en une occasion toute semblable dans Auxilius, lequel aussibien que Synese n'estoit Evesque que depuis un an.

Syn.ep.72.p.218 c. a ep.57.p.198.a. b ep.72.p.218.c. c ep.58.p.201.b.c. [Synese pour achever de faire les choses dans les formes,]'composa une lettre adressée aux Evesques[a]de toute l'Eglise,[b]pour leur notifier la sentence rendue contre Andronique,[c]qu'il fonde non pas, dit-il, sur ses cruautez, mais sur la défense qu'il avoit faite de se refugier dans l'eglise, & sur les blasphemes qu'il avoit

p.201.c. d p.203.a. proferez contre J.C.'Il y parle en son nom;[d]mais pour la sentence qu'il y insere, il dit que c'est l'Eglise de Ptolemaïde qui adresse cet ordre à ses sœurs repandues par toute la terre.

p.191|Bar.57.§40. 'Il fit ensuite un discours que Baronius dit estre adressé aux Evesques:[Neanmoins je n'en voy pas de fondement, & je crois aussitost qu'il s'adresse au peuple.]Il le fit en partie pour rendre raison de la sentence fulminée contre Andronique: Mais outre cela il s'étend beaucoup à montrer qu'il est incapable d'exercer l'episcopat de la maniere qu'on vouloit qu'il l'exerçast, c'est à dire en prenant soin de toutes les affaires civiles &

Syn.ep.57.p.200.a. e c.d. temporelles des autres.'C'est pourquoi, quoiqu'il ne veuille pas se deposer de cette charge,[e]il demande neanmoins instamment qu'on choisisse quelqu'un capable du soin des affaires,

p.199.200. pour gouverner l'Eglise au lieu de luy, ou au moins avec luy,'se reservant le pouvoir de faire les choses qu'il pourroit faire sans se troubler, & sans oublier son propre salut par l'accablement

p.200.d. d|201.a. p.198.201.a. des inquietudes & des soins du monde.'Tous les assistans se récrierent fort contre cette proposition,'il ne laissa pas de la pousser encore:'mais voyant qu'il ne la pouvoit faire agréer, il la remit à une autre fois, & fit lire la sentence rendue contre Andronique, & la lettre circulaire qu'il vouloit envoyer aux Evesques.

ART. XVIII.



ARTICLE XVIII.

Andronique demande pardon, & puis retombe dans ses crimes; & enfin tombe dans la disgrace des hommes.

[CETTE conduite si vigoureuse de Synese étonna Andronique.]'Avant que la lettre circulaire partist, il vint demander pardon, & promit de faire penitence. Synese qui connoissoit sa legereté, & qu'il estoit capable de tout faire & de tout dire, vouloit persister dans la sentence rendue contre luy, comme estant tres juste à l'égard de Dieu, & tres utile au peuple, y ayant bien de l'apparence que cet homme seroit plus moderé tant qu'il auroit à demander la grace de l'Eglise, que quand il se verroit libre de ses censures. Il prevoyoit bien, & il le disoit assez aux autres, que des la premiere occasion il reviendroit à son naturel. Mais nonobstant ses raisons, tous les autres crurent qu'il devoit recevoir la penitence d'Andronique,'pourvu qu'Andronique acceptast les conditions qu'il luy faudroit prescrire; & surseoir l'envoi de la lettre circulaire. Syn.ep.72.p. 218.c.d. p.219.a.

'Il eut honte de resister tout seul à l'avis de tant de personnes qui avoient vieilli dans le sacerdoce, où luy n'estoit entré que de l'année mesme, [c'est à dire au moins depuis un an.] Ainsi il consentit à recevoir "Andronique, pourvu qu'il ne s'emportast plus de fureur contre ceux qui estoient [hommes & Chrétiens] comme luy, & qu'il se conduisist doresnavant par raison, & non plus par passion. Si donc, luy dit-il, vous observez ces conditions que vous vous imposez, nous prierons presentement pour la remission de vostre peché, & nous vous permettrons ensuite de prier avec l'Eglise. Que si vous violez vos promesses, vous retomberez dans la mesme peine, que nous publierons partout, & vous ne l'aurez differée que pour faire voir que vous estes incorrigible. Il demeura d'accord de tout, & ajouta qu'on verroit bientost par experience [quel estoit son changement.] a.b. NOTE 9.

'On le vit en effet, & les confiscations, les exils, les meurtres, & les autres crimes qu'il n'avoit pas encore commis auparavant, & par lesquels il augmenta de beaucoup les raisons qu'on avoit eues de l'excommunier, firent voir quelle estoit sa penitence.'On deplora surtout la mort d'un jeune homme de qualité nommé Magne, qui avoit fort bien servi sa patrie, & dont on b. bc.

avoit beaucoup d'esperance. Andronique avoit fait bannir son frere ; mais il n'avoit rien contre luy, sinon qu'il estoit[frere,] ou uni avec un homme qu'il haïssoit, & ce fut toute la cause de son malheur. On luy demanda de l'argent, on le fouetta jusqu'à ce qu'il eust payé : Et quand il eut payé, on le fouetta encore [jusqu'à ce qu'il en mourut,]parcequ'il avoit trouvé dequoy payer,[& qu'ayant esté contraint pour cela de vendre ses terres,] il les avoit vendues à ses amis, & non pas au Gouverneur. Ainsi sa mere eut la douleur en sa vieillesse de ne savoir où l'on avoit relegué l'un de ses enfans, & de savoir trop bien où elle avoit enterré l'autre.

ep.71.p.218.c. 'Synese ne pouvant plus souffrir ces desordres, crut que si Andronique avoit manqué de parole à l'Eglise, l'Eglise luy devoit garder inviolablement la sienne. Ainsi il publia la lettre qu'il écrivoit aux Evesques pour l'excommunication d'Andro-
c. nique,'& y en ajouta une seconde pour les informer de ses nou-
p.219.d. veaux crimes,'afin que si nous ne pouvons pas, dit-il, remedier à ces desordres, nous evitions au moins d'y participer, en fermant aux sacrileges les temples sacrez.

[Il avoit aussi écrit à Constantinople, ainsi que nous avons dit, à Anastase & à Troïle, afin qu'on y fust informé de la conduite
ep.46.p.186.b.c. d'Andronique.]'Il semble qu'Anastase ait mal répondu à ses desirs, & ait plutost pris le parti d'Andronique que le sien.
ep.89.p.230.d. 'Mais quoy qu'il en soit, il est certain qu'Andronique tomba dans la disgrace des puissances, & que son malheur surpassa toutes les maledictions de l'Eglise.

[Ce fut alors que Synese fit voir de quel esprit partoient ces
d. expressions foudroyantes qu'il avoit employées contre luy.]'Il fut touché de compassion pour son malheur, il se plaignit qu'on le maltraitoit jusques à l'excés, & qu'il souffroit autant d'in-
p.231.a. justice qu'il en avoit fait souffrir aux autres.'Il[1]l'arracha du funeste tribunal[où on luy vouloit faire son procés,]& soulagea
p.230.d. sa misere par tous les autres moyens qu'il put trouver,'jusqu'à
p.231.a. offenser pour cela les personnes les plus puissantes:'ce qui luy fait dire qu'il pleuroit toujours avec ceux qui pleuroient, & ne
a. participoit point à la puissance & à la joie des puissans.'Il écrivit mesme à Theophile[d'Alexandrie,]pour le prier d'assister Andronique dans sa misere, & finit sa lettre, en disant que s'il luy accorde cette grace, ce luy sera une marque que Dieu n'avoit pas encore entierement abandonné ce malheureux.

Bar.411.§ 61. 1.'C'est d'où Baronius tire qu'il l'avoit deposé de son gouvernement.

[Voilà quelle fut la fin de l'histoire d'Andronique, où l'on ne peut douter que Synese n'ait fait paroistre les plus belles qualitez de l'esprit episcopal, qui sont la generosité contre la dureté des puissans, & la douceur pour ceux qui sont dans l'affliction, l'une & l'autre animées par la charité. Cette histoire arriva, comme nous avons vu, dans la premiere année de l'episcopat de Synese, c'est à dire sur la fin de l'an 410, ou un peu aprés. Ce fut peuteſtre sur la fin de l'an 410, que Synese écrivit à son frere son epistre 8,]'où il se plaint de ce que son frere,[qui sans doute estoit alors à Alexandrie, avoit laissé passer l'occasion de celui qui portoit les lettres pascales sans luy écrire: & il dit que c'est une suite de l'affliction qui l'accabloit de tous costez. ep.8.p.69.170.

****

ARTICLE XIX.

Synese consulte Theophile touchant Alexandre défenseur de S. Chrysostome.

'CE fut encore dans l'année que Synese avoit esté fait Evesque,[& apparemment au commencement de 411,]qu'il écrivit à Theophile d'Alexandrie pour savoir de quelle maniere il se devoit conduire à l'égard d'Alexandre'Evesque de Basinople en Bithynie.'D'autres appellent cette ville Basilinople,[du nom peuteſtre de Basiline mere de Julien l'apostat.]ᵃCet Alexandre qui estoit de Cyrene, ayant esté fait Evesque par S. Jean [Chrysostome,]& estant demeuré ferme dans sa défense,[avoit esté contraint comme les autres de quitter son diocese,]'& demeuroit à Ptolemaïde.'Synese entrant dans le gouvernement de son Eglise, trouva qu'on y traitoit fort rudement ce prelat, qu'on le regardoit comme un simple particulier, & que quelques"Prestres n'eussent pas seulement voulu le recevoir chez eux, depeur de violer les Canons de l'Eglise, & neanmoins avouoient ne savoir pas seulement quelle estoit sa faute.

Syn.ep.66.p.107. a. p.106.d. Conc t.3.p.47. c|Geog.p.255.& alibi. a Syn.ep.56.p. 106. p.107.a. a.b. "πρεσβύτεροι.

'Synese qui n'estoit pas encore instruit des choses de l'Eglise, n'osoit les reprendre:ᵇmais aussi il ne voulut pas les imiter, jugeant que c'estoit punir trop severement une faute dont on n'estoit pas assuré.'Ainsi pour ne pas violer ce qu'on luy disoit estre l'ordre des Canons,'il ne le recevoit pas dans l'eglise, & ne communiquoit pas avec luy à l'autel;'& mesme lorsqu'il le rencontroit en public en allant à l'eglise, il tournoit les yeux d'un autre costé pour ne le point voir, ce qu'il ne pouvoit faire mesme sans rougir;'mais lorsqu'il estoit chez luy, il l'y recevoit

Syn.ep.66.p.107. a. b b. d. b. c.d. b.c.d.

avec les mesmes civilitez qu'il rendoit aux autres Evesques étrangers, & luy cedoit tous les honneurs.

d. 'Il agissoit, dit-il, de la sorte par l'inclination qu'il avoit naturellement à la douceur, & qu'il ne pouvoit forcer en cette rencontre, pour la soumettre aux loix de l'Eglise, comme il eust
d. fait s'il les eust trouvées claires sur ce sujet.'Mais ne voulant pas toujours se combatre luy mesme en traitant une mesme personne si differemment, il écrivit à Theophile pour savoir ce qu'il
d|2.8.a. avoit à faire,'le priant de luy dire clairement & en un mot s'il devoit traiter Alexandre comme Evesque, ou non.

n 7.4|DuPin.p.802. 'Ce doute de Synese qui avoit toujours vécu sous Theophile, & qui témoigne pour luy un respect & une soumission tres particuliere, fait voir en luy beaucoup d'equité; & elle paroist encore en ce que sachant sans doute quelle avoit esté l'animosité de Theophile contre S. Chrysostome, il l'appelle neanmoins le
Syn.ep.66.p.206.c. bienheureux Jean:'Car il faut, dit-il, que nous honorions la memoire d'un homme mort, & que la mort éteigne toutes les querelles. Il parle de toute son affaire avec beaucoup de moderation. [La difficulté, mesme qu'il faisoit de recevoir publiquement Alexandre dans l'eglise comme Evesque, n'estoit peutestre
p.207.a|67.p.216.a. pas tant à cause qu'il estoit dans le parti de S. Chrysostome,]'que parcequ'il s'imaginoit qu'aprés l'amnestie accordée trois ans auparavant, il ne tenoit qu'à luy de retourner à son eglise,
ep.67.p.216. comme il le dit positivement,'& qu'ainsi il craignoit qu'il ne fust du nombre de ces Evesques coureurs, qui vouloient avoir les honneurs de l'episcopat sans avoir d'eglise, & aller partout où ils trouvoient plus d'apparence de gagner: ce qu'il regardoit comme un grand desordre, qu'on devoit reprimer en traitant ces Evesques comme laïques. [Et le Concile d'Antioche de l'an 341, avoit ordonné dans son 17[e] Canon qu'on les priveroit mesme de la communion, pour les obliger de retourner à leur eglise. Mais Alexandre estoit de ceux qui estoient chassez malgré eux, & qui ainsi selon le Canon suivant du mesme Concile, devoient conserver partout le rang & les honneurs de l'episcopat.

Il sembloit que Theophile ne devoit pas hesiter sur le sujet d'Alexandre. Neanmoins soit que sa passion contre Saint Chrysostome fust refroidie, soit qu'il eust honte d'en faire voir l'injuste violence à un homme aussi éclairé que Synese, soit pour
p.216.217. quelque autre raison,]'il ne luy répondit point sur ce sujet: De sorte que Synese fut obligé de luy en récrire une seconde fois; [& nous ne savons point s'il luy répondit enfin.

Pour l'amnestie accordée à Alexandre ; autant qu'on en peut juger par ce que Synese en dit en passant, c'estoit une permission à tous ceux qui avoient suivi le parti de S. Chrysostome, de rentrer dans la possession de ce qu'ils avoient perdu pour ce sujet. Mais comme ce rétablissement emportoit sans doute la communion d'Attique que l'Occident rejettoit encore, & peutestre mesme quelque condannation de la memoire de S. Chrysostome, il ne faut pas s'étonner que les fideles disciples & les défenseurs intrepides de l'innocence de ce Saint, aient refusé cette amnestie, comme Synese dit que fit Alexandre, & comme firent sans doute la pluspart des autres, puisqu'on ne voit point que les auteurs fassent mention de cette pacification pretendue.]



ARTICLE XX.

Synese tasche en vain par ordre de Theophile de mettre un Evesque à Palebisque.

[LA seconde fois que Synese écrivit à Theophile sur Alexandre, ce fut une grande lettre, où il traite de beaucoup d'affaires dont Theophile luy avoit donné la commission : Et ainsi on les peut mettre des la premiere ou seconde année de l'episcopat de Synese ; & comme nous croyons, aprés Pasque de l'an 411.]

'La premiere regarde les eglises de Palebisque & d'Hydrax, bourgades de la Pentapole, [apparemment fort proches l'une de l'autre,] sur les confins de la Libye qu'on nommoit l'Alterée, [à cause sans doute qu'elle est extremement séche & pleine de sable.]'Ces bourgs avoient esté de tous temps, & depuis les Apostres, disoit-on, du diocese d'Erythres, hormis que du temps de Valens on en avoit fait Evesque"un nommé Sidere pour des raisons particulieres ;'& encore sans observer les formalitez requises.'S. Athanase l'avoit toleré à cause du malheur du temps, & peu aprés avoit transferé Sidere à Ptolemaïde,'d'où il estoit revenu dans ces bourgs, & y estoit mort.

'Il n'eut point de successeur dans le siege de Palebisque, comme il n'avoit point eu de predecesseur :'car aprés sa mort quelques Evesques, par ordre de Theophile d'Alexandrie, demanderent au peuple s'il consentoit à recevoir Paul'qui avoit esté fait Evesque d'Erythres à la place de Sabbace vers l'an 401,ᵃà quoy tout le monde ayant consenti, Paul y fut inthronizé par d'autres

Marginal notes: Syn.ep 67.p.208. a. — p.209.c.d. — V.S.Athanase § 108. — p.210.a. — a.b. — c. — c. — d. — Th.Al.ep.7.bib. P.t.5.p.94.b. — a Syn.ep.67.p.210.d.

p.210.c. Evesques:'Et ainsi Palebisque & Hydrax revinrent selon l'ancien ordre, sous l'Evesque d'Erythres, par l'autorité mesme de Theophile.

Pall.dial.c.7.p.18.a. 'Mais ce prelat qui se croyoit estre un Moyse lorsqu'il avoit mis un Evesque dans une bourgade[contre l'ordre des Canons,] & qu'il avoit fait quelque autre nouveauté de cette nature, Syn.n.p.55. comme cela luy estoit fort ordinaire,'s'avisa depuis de vouloir mettre un Evesque à Palebisque, & il écrivit à Synese d'y en or- ep.67.p.208.a. donner un [comme metropolitain de la province.]'Synese qui regardoit tous les ordres d'Alexandrie comme une loy, partit aussitost, quoique le pays fust couru par les ennemis, qu'il fust dans quelques remedes dont sa santé avoit besoin, & qu'il fust dans le deuil[peutestre de quelqu'un de ses enfans.]

b. a p.210.c. b p.213.b. c p.208.b.c.d. 'Il arriva à Palebisque & à Hydrax[a] accompagné de divers autres Evesques[b] qui y vinrent des environs pour diverses affaires particulieres.[c]Il y fit assembler le peuple, leur rendit les lettres que Theophile leur écrivoit, & lut celles qu'il en avoit receues pour luy. Il fit ensuite tout ce qu'il put, & peutestre plus qu'il ne devoit, pour leur persuader, & mesme pour les forcer d'elire un b.211.a. Evesque:'mais les peuples estoient si affectionnez à Paul, qu'il p.209.210. ne les put resoudre à en accepter un autre.'Il remit l'assemblée à quatre jours de là; & il gagna aussi peu le dernier jour que le premier.

p.209.210. 'Il décrit plus en particulier ce qui se passa dans ces deux assemblées, dont la conclusion fut qu'ils luy presenterent une p.210.c.d. requeste, où ayant exposé ce que nous avons dit de Sidere,'& ayant fait voir que c'estoit par l'autorité mesme de Theophile qu'ils avoient reconnu Paul pour leur Evesque: ce que les Evesques presens avouerent; ils conjuroient Theophile de ne point p.211.a. violer luy-mesme ce qu'il avoit établi,'& de ne les pas rendre orfelins durant que leur pere vivoit encore.

p.209.b.c. 'Synese n'osa pas les presser davantage; & comme ils le prioient par la mesme requeste, de surseoir l'affaire jusqu'à ce qu'ils eussent envoyé un deputé à Theophile, & de representer luy mesme à Theophile les raisons qui les empeschoient de consentir à ce qu'il vouloit, il luy envoya une relation fort ample de tout ce p.210.211. qui s'estoit passé,'qu'il finit en disant que s'il avoit envie de mettre un Evesque à Palebisque, il y eust fallu penser aprés la mort de Sidere, & non pas aprés avoir réuni luy mesme cette Eglise à celle d'Erythres. Mais neanmoins, ajoute-t-il, il faut que ce que vous trouverez à propos l'emporte sans difficulté. Car si vostre

sentiment leur a fait trouver une chose juste, il faut aussi qu'en changeant de sentiment vous fassiez changer la justice ; & qu'ainsi toutes vos volontez fassent pour le peuple la regle de la justice & du droit. L'obeïssance est la vie, & la desobeïssance donne la mort. [Cette flaterie est si excessive & si difficile à excuser de blaspheme, qu'elle donne lieu de croire que Synese s'en sert exprés pour faire concevoir à Theophile quelque honte de sa legereté, & luy faire voir qu'en voulant que les autres suivissent aveuglément toutes ses volontez, quelques opposées qu'elles fussent, ou il abandonnoit luy mesme la regle de la justice, ou il faisoit passer sa volonté pour la regle mesme de la justice: ce qui ne se peut sans blaspheme.]

'Synese mande à Theophile qu'il s'en retournoit à la ville de [Ptolemaïde] pour y attendre sa réponse. [Nous ne savons pas quelle elle fut, ni ce que devint cette affaire.] p.211.b.

ARTICLE XXI.

Synese accorde l'Evesque d'Erythres avec celui de Dardanis.

'DURANT les quatre jours que Synese passa [à Palebisque,] il y termina un different, [qui ayant esté poursuivi avec beaucoup d'aigreur, finit d'une maniere tres edifiante.] Syn. ep. 67. p. 211. b.

'Il y avoit auprés d'Hydrax une eminence que sa situation rendoit tres considerable à cause des ennemis qui couroient alors le pays. 'Dioscore Evesque de Dardanis, (il y en a qui pretendent que c'est Darnis l'une des cinq villes de la Pentapole,) 'avoit acheté ce lieu. 'Paul d'Erythres [dans le diocese duquel il semble qu'il estoit,] le vouloit avoir: 'mais ne l'ayant pu obtenir de Dioscore à qui il l'avoit demandé, & qui en avoit les clefs, il ouvrit [de force] une petite maison qui estoit au bout de ce tertre, y mit un autel, '& consacra la maison pour en faire une eglise, [a]sous le pretexte ridicule que des personnes s'y estant autrefois retirées pour fuir les barbares, y avoient fait leurs prieres; 'mais en effet pour se rendre le maistre de la maison, '& en mesme temps de tout le tertre, parcequ'il le falloit passer tout entier pour aller à la maison. c. d. p. 214. b. p. 211. d. p. 212. b. b|2 1.d. a p. 211. 212. p. 211. d. p. 211. b. c.

'Dioscore se plaignit de cette entreprise: mais Paul la défendit par la force ouverte, '& mesme écrivit à Theophile une lettre ou plutost un libelle tres injurieux à Dioscore. 'Theophile en écrivit à Synese, qui pour luy obeïr, accepta de connoistre de cette affaire comme arbitre. p. 211. d. p. 213. c. p. 211. b. c.

p.112.d. 'Presque tous les Evesques[de la province]se rencontroient]alors à Ptolemaïde pour quelque affaire civile. On leur parla de ce different, & ils eurent tous horreur de la maniere dont Paul
c. avoit agi,'de voir qu'il avoit employé les choses les plus saintes pour couvrir une usurpation manifeste; & qu'il s'estoit servi de la priere, de l'autel, des voiles sacrez comme d'instrumens pour commettre une violence tout à fait injuste. Ils estoient indignez de ce crime, si c'est assez d'appeller crime une chose qui violoit
d. egalement les loix divines & les humaines.'Mais neanmoins ils n'osoient pas ordonner qu'on ostast du lieu[l'autel & les autres choses qu'on y avoit mises pour le consacrer.]

d.113.a. 'Synese au contraire regardoit ce scrupule comme une superstition,qu'il vouloit qu'on distinguast beaucoup de la veritable religion, puisque c'est, dit-il,un vice qui se couvre du masque de la vertu; & que les philosophes font voir n'estre qu'une troisieme espece d'atheïsme & d'impieté: De sorte que nous ne devons rien regarder de saint & de sacré que ce qui est conforme à la sainteté & à la justice. Pour moy, ajoute-t-il, je ne regardois cette pretenduë consecration qu'avec horreur. Car les mysteres des Chrétiens ne sont pas de telle nature, que Dieu soit obligé de suivre les matieres & les paroles dont on les forme, comme des choses qui aient une puissance physique & réelle de l'attirer, comme nous le voyons dans les vents materiels: Ce sont les dispositions dignes de luy, & exemtes du trouble des passions qui attirent sa presence. Car comment une chose que nous faisons par pique, par colere, par contention, par d'autres mouvemens dereglez, meriteroit-elle que le Saint Esprit s'y rendist present, puisque quand il y seroit déja, ces passions qui luy sont si opposées, le feroient aussitost retirer?

[Ce raisonnement de Synese qui peut estre faux en quelques
a.b. rencontres, est sans doute veritable en beaucoup d'autres.]'Il luy faisoit prendre la resolution d'ordonner que l'on transporteroit[du lieu consacré par Paul tout ce qui regardoit l'eglise.] Mais il se trouva que Paul fut convaincu d'avoir luy mesme promis avec serment de le faire. Ainsi il ne songea plus à prononcer une sentence, mais à presser Paul de satisfaire à sa promesse. Paul taschoit de differer, & enfin il fit agréer à Synese, que puisqu'il alloit en ces quartiers là pour l'affaire[de Palebisque,]
b.c. il jugeroit la chose sur les lieux.'Lorsque Synese y fut venu, il vit avec les autres Prelats les bornes de ce qui appartenoit à Dioscore, qui furent tellement certifiées, que ceux mesmes qui avoient

avoient esté contre Dioscore, tomberent d'accord qu'il avoit raison.

'Dioscore voulut ensuite à toute force qu'on lust le libelle de Paul contre luy : dont la lecture ayant fait rougir l'accusateur, & avouer qu'il avoit eu tort, son regret qui paroissoit assez sur son visage, toucha non seulement les assistans,'mais Dioscore mesme; qui voyant son adversaire humilié, luy ceda par affection la victoire que la dispute luy avoit acquise, accepta beaucoup d'offres dont il n'avoit pas seulement voulu entendre parler auparavant, & luy laissa mesme le choix, s'il vouloit qu'il retinst le tertre en question, ou qu'il le vendist.'Enfin Paul ayant souhaité qu'il luy cedast l'achat qu'il avoit fait de ce lieu, il y consentit, le laissa maistre & du tertre & de toutes les terres qui y estoient jointes; & crut que la generosité dont il usoit luy seroit plus avantageuse que tout le profit de ce lieu. Ainsi Dioscore eut tout l'honneur, Paul la terre; & l'un & l'autre le bonheur de s'entr'aimer, & de pratiquer l'Evangile, selon lequel la charité renferme tous les preceptes. c.d. p.214.a. b.

'Synese dit à Theophile qu'il eust voulu ne luy mander que la réunion de ces deux Evesques: mais que Dioscore avoit souhaité pour le respect qu'il portoit à l'Evesque d'Alexandrie, qu'il fust pleinement informé de son innocence.'Synese dit qu'il estime beaucoup toute la conduite de ce prelat, & il le loue particulierement d'avoir un extreme soin des biens que les pauvres d'Alexandrie avoient en ces quartiers là, & de prendre beaucoup de peine pour les faire valoir.'Il donna à Dioscore une copie de la lettre qu'il avoit écrite auparavant à Theophile touchant Alexandre de Basilinople. c. d. p.217.a.

ARTICLE XXII.

Synese met Lamponien en penitence; se plaint de son Clergé; perd encore un fils &c.

'SYNESE regla encore par ordre de Theophile[a] l'affaire du Prestre Lamponien, qui avoua sans attendre qu'il fust convaincu, avoir battu Jason aussi Prestre, sur quelques injures qu'il luy avoit dites. Il demanda pardon de sa faute avec larmes, & le peuple mesme le demanda pour luy. Neanmoins Synese le separa de la communion de l'Eglise, le renvoyant pour obtenir son rétablissement à l'Evesque d'Alexandrie; & il ne luy accorda Syn.ep.67.p.214. d. a p.215.a.b.

point d'autre grace, sinon que s'il se trouvoit en danger de mort, tout Prestre pourroit le delier & luy donner la communion; mais que s'il revenoit en santé il retomberoit dans la censure, jusqu'à ce qu'il eust obtenu le pardon de Theophile.

b. 'Il paroist que Lamponien estoit aussi chargé des biens des pauvres: il en devoit quelque argent par un contract qui avoit esté perdu dans un naufrage: Mais il ne voulut pas profiter de cette perte, & promit de payer ce qu'il devoit par ce contract.

p.215.216. 'Synese aprés avoir rendu conte à Theophile de ces affaires, se plaint des Prestres de Ptolemaïde, qui s'accusoient les uns les autres, seulement pour faire gagner les officiers & les juges. Comme il se sentoit chargé des fardeaux [& des pechez] de tous les autres, il les en avoit repris fortement en particulier: mais afin d'agir avec plus d'efficace, il prie Theophile de défendre & de condanner ce desordre en general dans quelque lettre qu'il luy écrira, luy promettant qu'aprés cela il trouveroit bien moyen d'arrester cet abus honteux.

p.217.a. 'Il finit cette longue lettre en demandant les prieres de Theophile avec l'humilité que nous avons remarquée. Il se plaint que tout luy est contraire, [par où il semble marquer l'affaire d'Andronique,] qui pouvoit n'estre pas encore tout à fait finie.

ep.67.p.208.a. 'En mettant son voyage de Palebisque aprés Pasque de l'an 411,
ep.57.p.196.b. il est difficile de dire que le deuil où Synese estoit alors, 'regarde la mort du fils qu'il perdit en arrivant à Ptolemaïde, avant
ep.88.p.230.c. l'excommunion d'Andronique. 'Mais il en avoit déja perdu un autre lorsqu'il fut assiegé [dans Ptolemaïde l'an 412. Et il y a apparence que ces deux enfans estoient morts fort pres l'un de
ep.10.p.170.c. l'autre,] 'puisqu'il se plaint souvent d'avoir perdu ses enfans, &
ep.80.p.228.c.d. avec eux ses amis, l'affection de tout le monde, 'son credit, & le
ep.16.p.173.b. pouvoir de secourir les personnes opprimées, '& que tous les maux estoient venu l'accabler tout à la fois, en ayant toujours esté exemt jusques alors: [Cela convient fort bien au commencement de son episcopat, & à l'affaire d'Andronique.]

a.b. 'Il dit mesme que l'affliction de la mort de ses enfans l'avoit
ep.67.p.208.a. rendu malade: '& nous voyons qu'en parlant du voyage de Palebisque, il témoigne qu'il relevoit de maladie.



ARTICLE XXIII.

D'Anyse General ou Duc de Libye, & d'Antoine Evesque d'Olbie.

'SYNESE en parlant au peuple sur l'excommunication d'Andronique, dit que Dieu avoit déja choisi un capitaine pour punir les Ausuriens des maux qu'ils avoient faits à la Libye; il souhaite qu'il soit le plus juste & le plus religieux de tous ceux qui ont esté dans cette charge, ou mesme il assure qu'il l'est déja; & il demande à faire l'eloge des victoires qu'il remportera. [Anyse estoit tel que Synese le depeint ici: Et puisqu'il n'y a point d'apparence que Synese eust témoigné publiquement souhaiter un capitaine tel qu'Anyse, si c'eust esté pour succeder à Anyse mesme, dont il témoigne toujours tant de satisfaction, on ne peut ce me semble douter que ce ne soit luy qu'on attendoit alors, & qu'ainsi il ne soit venu aprés l'excommunication d'Andronique.] Syn.ep.57.p.193.b.

'Or nous apprenons de Synese qu'il estoit venu des le Caresme [de l'an 411. Et c'est ce qui nous a obligé de mettre l'ordination de Synese des 410.] La charge de General ou de Duc qu'avoit Anyse, estoit differente de celle de Gouverneur que tenoit Andronique. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'ils gouvernassent tous deux en mesme temps, comme on le voit par une lettre de Synese,]'qui dit qu'Anyse estoit déja sorti de Ptolemaïde lorsqu'Andronique y venoit: & c'est, ajoute-t-il, l'ordre de la nature que la lumiere & les tenebres ne se rencontrent jamais ensemble. ep.14.p.171.c. ep.77.p.223.b.

[Il est aisé de justifier ce que nous avons dit, qu'Anyse répondit pleinement aux souhaits & aux esperances de Synese:]'Car pour la pieté il en avoit autant qu'on luy en pouvoit demander, puisqu'il commençoit toujours & ses actions & ses discours par l'invocation du nom de Dieu.'Il meprisoit les gains mesmes les plus justes.'Il regla tellement l'insolence des soldats, & l'avarice des capitaines, que les particuliers avoient une liberté entiere de demander justice contre eux, ce qui ne s'estoit pas vu sous les autres Generaux: car ils avoient tellement laissé croistre la licence des soldats, qu'ils faisoient au pays une guerre autant & presque plus insupportable que celle mesme des barbares. de Any.p.306.d. c. c.

'Mais pour ce qui regarde les Ausuriens, Synese dit que si au lieu de 40 Unnigardes, qui estoit une espece de milice dont il releve beaucoup la valeur, & avec lesquels seuls ce General avoit défait plus de mille chevaux, si, dis-je, au lieu de ce petit nombre cat.p.299.300. & de Any.p.305. 306|ep.78.p.223. 224.

il en eust eu seulement 200, il auroit porté la guerre jusque dans le pays des Ausuriens, & auroit tout à fait vaincu ces barbares.

ep.95.p.232. 'Synese ayant appris [quelque descente des ennemis,] vouloit envoyer promtement à Theuquire pour luy en donner avis; mais il sceut aussitost qu'Anyse estoit déja en campagne pour les repousser.

cat.p.299.300. 'Enfin il dit de luy comme une chose fort considerable, qu'il differa d'un an la ruine & la perte de la Libye dont les Ausuriens estoient prests de s'emparer.

deAny.p.305.306. 'On tint une assemblée des villes pour demander [à l'Empereur] qu'il continuast Anyse dans sa charge, & qu'on luy envoyast un

p.305.d|ep.78.p.223.b.c|224.b. renfort d'Unnigardes:'Car on ne faisoit pas grand cas des autres milices qui estoient dans la province, tant du pays qu'étrangeres,

cat.p.300.b. a deAny.p.305.c. b b. 'comme des Thraces & des Marcomans.[a] Synese qui estoit alors Evesque[b] fut prié de s'y trouver, & il le fit, ayant toujours, dit-il, fait profession d'une philosophie civile; & la charité propre à la religion & au ministere qu'il tenoit, l'excitant encore davantage à aimer & à procurer le bien des autres.

p.305.306. 'Nous avons encore le discours qu'il prononça en cette rencontre.

ep.78.p.223.224. 'Il écrivit à Anyse mesme en faveur des Unnigardes, & il le prie de demander à l'Empereur qu'on luy en envoie encore 160.

ep.95.p.232.c.d. 'Outre la part que prenoit Synese à la joie & au bien commun de la Pentapole comme de sa patrie, il semble encore avoir une union particuliere avec Anyse, & s'interesser beaucoup à sa gloire.

ep.6.p.168.169. 'Durant qu'il estoit en charge, un homme de guerre nommé Carnas vola un cheval à Synese, & aprés cela pretendoit l'obliger à le luy vendre pour un prix fort mediocre. Il en écrivit

ep.14.p.172.c. à Anyse,'qui vengea cette faute, comme un fils doit faire à l'égard d'un pere, & ce semble mesme, condanna Carnas à la mort. C'estoit durant les jours du jeûne. Carnas eut recours à Synese mesme; qui se contentant de le voir humilié, & ne voulant pas qu'on vist un homme mené [en prison ou au supplice] dans la cause d'un Evesque, & dans le jeûne [du Caresme,] il le fit sauver des mains de celui qui l'avoit en garde; & afin qu'en faisant plaisir au coupable il ne fist pas tort à l'innocent, il manda à Anyse ce qu'il avoit fait, & que celui qui estoit chargé de Carnas ne l'avoit pas laissé aller, mais qu'on le luy avoit arraché de force.

Cod.Th.t.6.p.350.a. 'Il y avoit un Anyse intendant des largesses en 416 & 419; & nous ne voyons rien qui empesche de croire que ce ne soit celui-ci mesme, quoique Theodose le blasme en quelque chose.

ep.13.p.172.b. c p.171.d. [Sur la fin de l'année Synese peut avoir fait un voyage à Alexandrie, où]'il se tenoit alors un Concile de beaucoup d'Evesques.[c] Il

NOTE 10. envoya"de là la lettre pascale de Theophile pour l'an 412, au Prestre Pierre,[qui apparemment avoit le principal soin du diocese de Ptolemaïde en son absence. Celui qui la porta estoit apparemment quelque Ecclesiastique d'Alexandrie]'qui avoit bien voulu se charger de cette commission, & s'exposer aux dangers des chemins que les courses des ennemis rendoient alors fort perilleux, afin de ne pas laisser manquer la coutume ancienne qu'avoient les Eglises de ce pays,[de recevoir tous les ans ces sortes de lettres de l'Evesque d'Alexandrie.] C'est pourquoi Synese recommande qu'on luy fasse toute sorte d'amitié à son arrivée & à son retour. Il ordonne aussi qu'on luy fournisse des chevaux pour aller en divers endroits ;[parcequ'apparemment le metropolitain devoit avoir soin d'envoyer ces lettres pascales à ses suffragans.] p.172.a.

'Il demande en mesme temps les prieres de la ville, qui doit, dit-il, reconnoistre dés à cette heure combien elle a esté imprudente d'appeller au sacerdoce un homme qui au lieu de pouvoir offrir à Dieu avec confiance ses prieres pour tout le peuple, a besoin luy mesme de demander les prieres du peuple pour se sauver. Il ajoute, que s'il ne peut pas leur faire des discours[de pieté & d'instruction]tels qu'ils avoient accoutumé d'en entendre, ils ne s'en prissent pas à luy, mais à eux mesmes, qui avoient preferé un homme qui n'avoit point de connoissance de la parole de Dieu, à ceux qui la savoient si bien. a.b.

'Il faut mettre en la mesme année 411, ou du moins avant le mois d'octobre de 412, l'election d'Antoine à l'evesché d'Olbie, bourgade[sans doute de la Pentapole.]Le peuple de ce lieu l'avoit elu aprés la mort d'Athamante, en presence de Synese qu'ils avoient appellé pour participer à cette deliberation, & de deux autres Evesques. Aprés l'election faite, Synese en écrivit 'à Theophile, à qui il rend un témoignage tres avantageux d'Antoine, tant en son nom qu'au nom des deux autres Evesques, & dit qu'il ne luy manquoit plus que la main de Theophile, soit pour approuver son election, soit mesme pour l'ordonner.]'Car il semble que l'Evesque d'Alexandrie avoit pouvoir d'ordonner tous les Evesques de son patriarcat. ep.76.p.222.223. ep.67.p.210.a| Mar.conc.l.4. c.4.§ 4.p.73.





ARTICLE XXIV.

La Libye est ravagée par les Ausuriens, & Synese assiegé dans Ptolemaïde.

Syn.ep.59.p.203.c. 'ANYSE ayant conservé la Pentapole tant qu'il y estoit demeuré; lorsqu'il en fut parti, cette province se trouva tellement accablée par les armes des ennemis, que mesme l'exercice ordinaire de la justice y cessa. [C'est donc à ce temps là, c'est
cat p.299-304. à dire à l'an 412, qu'il faut raporter]'les plaintes que fait Synese dans une de ses pieces, qu'il composa estant assiegé dans Ptolemaïde, du miserable état & de la ruine entiere de cette pro-
p.299.d|300.b. vince:'c'estoit en effet l'année d'aprés le depart d'Anyse,ᵃdurant
a p.299.c. qu'Antheme estoit encore Prefet du Pretoire,[c'est à dire le 10
Cod.Th.6.t.2.l.22.p.94. may 414,]'auquel Monaxe avoit déja cette charge selon le Code,
b Syn.cat.p.299.d. ᵇ& sept ans depuis que la province s'estoit trouvée dans un malheur presque semblable,[en l'an 405.]

ep.69.p.217.c.d. 'Ce fut apparemment au sujet de cette irruption des barbares, que l'on envoya[à Alexandrie]des lettres publiques pour demander secours contre ces ennemis, qu'on disoit estre prests à descendre dans le pays. Mais avant que le courier fust parti, ils estoient déja venus; pilloient, saccageoient & ruinoient tout. Les villes se défendoient encore; mais on ne savoit si elles pourroient seulement se défendre durant quelques jours. Synese qui voyoit, dit-il, que ses pechez avoient si souvent rendu inutiles les prieres qu'il avoit faites à Dieu, recourut à celles de Theophile,[comme si elles eussent esté fort puissantes,] & luy manda pour cela le danger où se trouvoit la province.

d. 'Il en décrit les particularitez dans une piece qu'on a intitulée Catastase,'où il parle comme s'il n'y eust plus eu aucune esperance de défendre la Pentapole, & d'empescher qu'elle ne
cat.p.299.a. tombast entierement sous la puissance des Ausuriens.'Le titre porte que Gennade estoit alors gouverneur de cette province, & Innocent Duc,[c'est à dire General des troupes. Je ne sçay quelle foy il faut avoir à ce titre; mais nous avons vu aupara-
ep.73.p.221. vant]'qu'il y avoit eu un Gennade aussi gouverneur de Libye
cat.p.301.d. avant Andronique.'Pour le Duc ou General, on disoit qu'il ne
p.302.a. manquoit pas de courage pour s'opposer aux ennemis.'Mais il
a. estoit fort agé, & outre cela abatu par une longue maladie:'& de plus, les Alexandrins qui estoient dans les troupes de la Libye,

1. Je ne sçay ce que veut dire ce titre.

l'en empeschoient,[pretendant peutestre qu'il ne devoit pas exposer ses soldats, mais les reserver pour la défense de l'Egypte.

'Car les Romains estoient alors en danger de perdre non seulement la Libye, & les[villes]greques[de cette province, comme Cyrene;]mais mesme la grande Alexandrie:'Et il n'y avoit point de sureté dans l'Egypte, parcequ'un chameau y pouvoit faire passer un Ausurien armé. p.301.b. cat.p.301.d.

'Synese durant ce temps là estoit reduit à garder une courtine, à estre toujours sur les rempars, à ordonner les gardes pour la nuit, & à monter luy mesme la garde à son tour; ayant aussi bien que les autres le temps reglé pour dormir,'comme s'il eust esté gagé pour porter les armes avec les soldats, plutost que pour prier pour les autres; & il ne gagnoit autre chose à estre [Evesque,] & non homme privé, sinon qu'il estoit obligé de pleurer les afflictions de chacun en particulier.[Il semble donc qu'il fust assiegé dans Ptolemaïde: mais au moins il est visible qu'il y attendoit continuellement l'assaut:]'& le General des ennemis avoit déja marqué le jour auquel il devoit attaquer la ville, qu'on n'esperoit pas pouvoir défendre. p.301.c|ep.88.p.230.c. ep.88.p.230.c. cat.p.304.2.b.

'Ce fut un peu avant ce jour que Synese fit sa Catastase, où il décrit l'état de sa province & de sa ville d'une maniere tres pathetique, mais qui ne paroist pas fort genereuse:[Et j'ay peine à croire qu'il l'ait prononcée publiquement, puisqu'elle ne pouvoit qu'abatre le peu de courage & d'esperance qui restoit aux habitans. S'il faut croire les sentimens qu'il y exprime,]il attendoit seulement un vaisseau, & que la mer fust tranquille, pour s'enfuir en quelque isle, & y passer le reste de ses jours.'Il s'arreste neanmoins à la pensée qu'il faudra donc abandonner l'eglise, l'autel, & tout ce qu'il y a de sacré.'Il finit en disant que s'il se trouve dans la ville au temps de l'assaut, il courra droit à l'eglise, il n'en partira point, & ne l'abandonnera point; il ne se couvrira que des sacrez lavoirs,(peutestre du battistere;)qu'il embrassera les saintes colonnes qui soutiennent la table inviolable[de l'autel.]C'est là, ajoute-t-il, où je me tiendrai tant que je vivrai, & où je veux reposer aprés ma mort. Je suis le ministre & le sacrificateur de Dieu; & il faut peutestre que je luy offre ma vie en sacrifice. Il sera sans doute touché de voir l'autel, où on ne luy offre point de sang, souillé par le sang du Prestre. a. p.302.303. p.303.a.b. p.304.b.

'Il dit dans une lettre dont on ne sçait pas le temps, que quelque malheureuse que fust la Libye, quoiqu'il y vist tous les jours les armes des ennemis, quoiqu'on y egorgeast sans cesse les ep.123.p.260.b.c.

hommes comme on feroit des animaux dans une boucherie, quoiqu'il n'y respirast qu'un air corrompu par l'infection des corps morts, quoiqu'il s'attendist à y souffrir luy mesme ce qu'il voyoit souffrir aux autres, il ne pouvoit neanmoins se resoudre à la quitter, parceque c'estoit sa patrie.

c. 'On ne sçait point ce qui arriva de cette irruption des barbares : mais elle n'alla pas sans doute jusqu'à faire perdre aux Romains toute la province, comme Synese les en menaçoit ; & Synese luy mesme la vit en meilleur état.



ARTICLE XXV.

Dernieres particularitez de l'histoire de Synese.

Syn.ep.88.p.229.c. 'DE trois enfans que Synese avoit eus, il ne luy en restoit plus qu'un durant le siege de Ptolemaïde :[Et celui là mesme ne dura ce semble que jusques à l'hiver suivant.]
ep.70.p.218.a. 'Car il dit dans une lettre, qu'aprés avoir esté fort affligé l'année precedente, il avoit encore perdu l'hiver de celle où il écrivoit,
ep.125.p.261.c. le fils qui estoit la seule consolation qui luy restast.'Il écrit à un de ses amis sur la mort de son troisieme & dernier fils, que tout cela ne l'empeschoit pas de demeurer persuadé que rien de ce qui ne depend pas de nous, n'est veritablement ni un bien ni un mal ; ou plutost qu'ayant toujours cru cette maxime, il s'en estoit fait un dogme constant & indubitable, depuis que son ame avoit esté fortifiée & comme exercée par les divers accidens qu'il eprouvoit.

[C'est ainsi que Dieu le purifioit peu à peu dans le feu des afflictions, des taches qu'il avoit contractées dans la douceur peutestre trop grande où il avoit vécu avant son episcopat. Et en effet l'on peut remarquer dans cette mesme lettre une nouvelle preuve de son progrés.]'Car il dit qu'il fondoit "un mo- ἀσκητήριον.
d|262.a. nastere sur la riviere d'Asclepe.[Ainsi il semble avoir voulu joindre la vie monastique à l'episcopat, & changer sa philosophie humaine & profane en une plus sainte & plus elevée, &
dio,p; faire reparation]'à cet état sacré qu'il meprisoit auparavant, parcequ'il ne le connoissoit pas.

[Nous n'avons pu placer le temps de Marcellin, qui paroist avoir esté General de Libye durant l'episcopat de Synese, ni en 411, parcequ'Andronique & Anyse y tenoient les charges, ni en 412, à cause de Gennade & d'Innocent: & ainsi il le faut mettre

mettre pour le plustost en 413.]'Synese qui le traite de Clarissime, loue beaucoup son administration, tant pour le civil que pour la guerre. Il dit qu'ayant trouvé les villes attaquées par un grand nombre de barbares, (comme elles l'estoient en 412,) il les avoit tous d fait en un seul combat. ep.62.p.205.c.d.

'Il semble neanmoins qu'il ait esté accusé aprés estre sorti de charge.'Synese écrivit pour luy une lettre tres avantageuse, un homme, dit-il, de qui la faveur n'a jamais tiré un témoignage qui fust contre la verité, meritant bien qu'un philosophe sacré, (c'est à dire Evesque,) ne rougisse point de publier ses louanges, 'lors mesme qu'il ne les demandoit pas. Il le fait ce semble au nom de toute la ville de Ptolemaïde,'& adresse sa lettre au Gouverneur,'qui estoit en un autre endroit. Cela se fit, comme nous avons dit, lorsque Marcellin estoit déja sorti de sa charge; & ainsi apparemment en 414. ep.62.p.205.d|a. ep.62.p.205.d. p.206.a. p.205.c. p.206.a.

[Dans le sejour que Synese avoit fait à Constantinople, il n'avoit pu manquer de connoistre Aurelien qui estoit Consul lorsqu'il en partit."Il avoit esté Prefet d'Orient en 399,]'& il fut remis l'an 414, dans la mesme charge qu'il garda jusqu'en 416.'Il s'en acquita fort bien: de sorte qu'aprés qu'il en fut sorti, Synese luy en fit un compliment digne d'un Evesque. Car il dit que comme il avoit fait du bien dans sa charge à tous les peuples de l'Empire; aussi non seulement tous ces peuples, mais encore les puissances celestes qui en ont la garde, prient pour luy, & demandent à Dieu qu'il le recompense de ses bonnes œuvres: Que les hommes imitent Dieu en se faisant du bien les uns aux autres, qu'en l'imitant ils s'unissent à luy, & se font aimer de luy; & qu'ainsi ayant comblé de graces tant de personnes, il a un juste sujet de se rejouir & de s'animer sans cesse dans l'esperance que Dieu ne luy refusera pas aussi les graces dont il a besoin. V. Arcade § 20, note 25. Cod.Th.chr.p. 151.a. Syn.ep.31.p.177.

[Voilà jusqu'où nous pouvons conduire l'histoire de Synese pour l'ordre du temps, ne trouvant plus de caractere qui nous puisse mener plus loin.]'On ne sçait neanmoins autre chose du temps de sa mort, sinon qu'Evopce son frere luy avoit succedé des devant l'an 431, puisqu'il assista au Concile d'Ephese,'par lequel il fut deputé avec d'autres pour défendre la cause de la foy & l'innocence de Saint Cyrille.'Ce fut luy qui envoya à S. Cyrille l'écrit que Theodoret avoit fait contre ses anathematismes: & S. Cyrille luy adressa aussi la refutation qu'il fit de cet écrit de Theodoret. Bar.431.§70. Conc.t.4.p.285. a. p.475.

[On pourroit encore faire quelques remarques sur l'histoire de Synese & sur ses ouvrages: mais il n'y a rien de considerable ou qui regarde son episcopat. Outre les lettres que nous avons de luy dans l'edition du P. Petau,]'le P. Possin en donne une nouvelle dans ses notes sur Paquymere, tirée d'un manuscrit du Vatican. Elle s'adresse à un de ses amis qui luy avoit écrit pour le prier de luy procurer un evesché. Mais il ne s'en trouva point de vacant. La réponse que Synese luy fait sur cela est plus civile que ne meritoit une demande si impertinente. Il crut peutestre que c'estoit assez de le refuser, sans le faire avec rudesse, attendant quelque autre occasion pour luy apprendre qu'on ne peut arriver legitimement à l'episcopat qu'en le fuyant.

Pachy.n.p.447.



SAINT AURELE,
ARCHEVESQUE DE CARTHAGE, ET PRIMAT D'AFRIQUE.



[QUOIQUE l'on ait fait dans la vie de S. Augustin, l'histoire generale de l'Eglise d'Afrique, depuis l'an 391, qu'il fut fait Prestre, jusques en l'an 430, & qu'ainsi on y ait marqué presque tout ce qui se trouve des Saints qui y fleurirent durant ces quarante années, nous avons cru neanmoins qu'on seroit bien aise de voir ramassé en peu de mots ce qui regarde quelques uns des plus illustres, comme Saint Aurele, S. Alype, S. Evode, S. Posside. Ce ne sont donc point les vies de ces Saints que nous promettons ici. Ce n'est proprement qu'une table de ce qu'on en a dit sur S. Augustin, à laquelle nous ajouterons quelques circonstances, que nous n'avons pas trouvé occasion de mettre dans l'histoire generale de l'Afrique.

Nous ne savons rien de la naissance ni de la famille de Saint Aurele,]'sinon qu'il avoit un frere nommé Fortunat, qui estoit Diacre, lorsque Paulin disciple de S. Ambroise estoit à Carthage. [vers l'an 411.]'Aurele estoit luy mesme Diacre, lorsque Saint Augustin à son retour d'Italie[en 388,]logeoit à Carthage chez un nommé Innocent, qu'Aurele visitoit souvent pour le consoler

Paul.v.Amb.p.93.2.

Aug.civ.l.22.c.8.p.296.297.

dans d'extremes douleurs qu'il souffroit; & il fut témoin de la maniere toute miraculeuse dont il en fut gueri; de quoy il se souvint toujours depuis. Il s'en entretenoit souvent avec Saint Augustin,[qu'il ne put pas manquer de connoistre dés ce temps là. Il est certain que depuis cela ils ont toujours esté unis d'une amitié tres étroite.]'C'est Saint Augustin qui nous apprend qu'Aurele n'estant encore que Diacre, ne voyoit qu'avec douleur, & mesme avec execration, les abus qui deshonoroient l'Eglise, comme ceux qui venoient de la coutume qu'on avoit alors en Afrique, d'aller boire & manger sur le tombeau des Martyrs. ep.64.p.110.1.b.

'Il passa du diaconat à l'episcopat de Carthage[peu de temps apparemment aprés que S. Augustin eust esté fait Prestre,"c'est à dire en 391 ou 392.* Il succeda à Genethle, qui avoit presidé au second Concile de Carthage le 19 may 390. Ce fut sans doute par l'estime extraordinaire qu'on faisoit de sa sagesse & de sa vertu, qu'on l'eleva à une dignité si importante. Car on ne dit point qu'il eust rien de particulier pour la science. Il parle peu dans la Conference de Carthage. Ce qu'il y dit, est assez obscur, & donne mesme quelque lieu de douter qu'il eust jamais étudié les regles de la grammaire. Ce qui est certain, & ce qui luy est vraiement glorieux,]'c'est que dés qu'on le vit Evesque, tous les gents de bien espererent"beaucoup de son episcopat,[†& qu'ils ne furent pas trompez dans leurs esperances.]'Il donna tout d'abord une terre aux Freres, [c'est à dire apparemment aux moines du monastere d'Hippone,]'que S. Augustin commençoit alors à former. Il écrivit ensuite à S. Augustin, qu'il aimoit dés auparavant, & qui luy répondit par sa lettre 64. b. — V S.Aug. § 66. — *V. les Donatistes § 64. — 1.b.c. — &c. — †V. S.Aug § 66. — p.121.1.d. — p.110.1.b. — a.

'Des gents qui passoient les nuits à danser au son des instrumens, & en chantant des chansons, s'estoient emparez du lieu où reposoit le corps de Saint Cyprien"appellé Mappalie,[pres de Carthage.]Aurele y fit celebrer les saintes veilles; & par ce moyen cette peste ceda aprés quelque resistance[1] au zele infatigable de ce Prelat. Ils eurent honte de s'opposer au sage dessein qu'il avoit [d'en faire un lieu de prieres.]'Ainsi la grande & magnifique eglise de S. Cyprien à Mappalie,[où S. Augustin a fait divers sermons, doit apparemment son origine à la vigueur, aux soins, & à la magnificence d'Aurele.]'C'estoit ce semble[2] dans les commencemens de son episcopat. s.34.c.4.p 1152.a. b|ps.32.v.1.p.84.1.b. — V.Saint Cyprien § 61. — 1. — Vict.v.l.1.c.5.p.8. — 2. — Aug.s.34.p.1152.a.b.

1. *Cessit diligentia, et cui? sapientia.*
2. *Ante annos non valde multos, sicut meminerunt multi qui habent aetatem.*

Conc.t.2.p.1067.c. 'Il assembla à Hippone le 8e d'octobre 393,"le Concile general V.S.Aug.§ 69.
a p.1113.b|1180.b. de toute l'Afrique,a où l'on ordonna entre autres choses, que l'on
p.1076.a. tiendroit tous les ans un semblable Concile,'& Aurele promit de visiter aussi les provinces d'Afrique l'une aprés l'autre au temps du Concile; hormis pour la Mauritanie, les Arzuges, & la Tripolitaine. [Il les visitoit sans doute en y tenant le Concile
p.1065.c.d. general.]'Ainsi il paroist qu'en 394,"aprés le Concile provincial Ibid.§ 79.
de Carthage du 16 de juin, on tint le Concile general à Adrumet dans la Byzacene.

Aug.ep.35.p.50.a.d. 'Aurele écrivit dans la mesme année 394,"à S. Paulin, qui luy Ib.§ 80.
fit réponse. S. Paulin saluoit dans le mesme temps tous les Saints des Eglises, (c'est à dire du Clergé,) & des monasteres de Carthage, de Tagaste, & de quelques autres lieux. [Ainsi il paroist qu'Aurele fut des premiers à étendre en Afrique la vie monasti-
retr.l.2.c.21.p.22.a.b. que que S. Augustin y avoit plantée.]'Et dés l'an 400 ou environ, il y avoit déja plusieurs monasteres à Carthage.

ps.21.p.47.1.c. 'S. Augustin remarque que les Donatistes poursuivant les Maximianistes devant le Proconsul, [vers 394 ou 395,] & le juge demandant quel autre Evesque Donatiste il y avoit à Carthage,
V.Pos.c.8. les officiers répondirent qu'ils n'y en connoissoient point d'autre que l'Evesque Catholique Aurele.'Ce saint accorda[tres aisément]en 395, le consentement que Valere Evesque d'Hippone luy demanda"pour faire ordonner S. Augustin son Coadjuteur. Ib.§ 95.

ep.36.p.51.1.a. 'Saint Paulin"se rejouissoit [en 396,] d'avoir receu des lettres Ib.§ 107.
d'Aurele, & de quelques autres saints Evesques ses amis intimes.

Conc.t.2.p.1081.b|1065.d. 'Aurele tint"le 26 de juin 397, le Concile provincial de Car- Ib.§ 117.
b p.1068.b.c. thage;& le 28 d'aoust le Concile d'Afrique aussi à Carthage,b où l'on confirma l'abregé des Canons d'Hippone, que le Concile de
p.1198.c. la Byzacene avoit envoyé à Aurele pour le revoir.'Il tint encore "le 8 novembre 398, le Concile general d'Afrique à Carthage. Ib.§ 123.

Aug.s.24.§ 5.p.131.d. 'Il porta, ce semble, la mesme année 398,"le peuple de Carthage Ib.§ 122.
c Prof.prom.l.3.c.38.p.131. à demander l'abolition de l'idolatrie. ["En 399]c il tint son siege V. Honoré § 11-14.
le jour de Pasque dans le temple de Celeste la grande deesse des Carthaginois, dont il avoit fait une eglise de J. C.

Conc.t.2.p.1087.c. 'Le 27 avril suivant"il tint un Concile à Carthage. [Il obtint V.S.Aug.§ 74.
de S. Augustin*le livre du travail des moines, vers l'an 400, à *Ib.§ 129.
cause du trouble que les moines oisifs causoient dans les monasteres de Carthage.]

Aug.ep.77.p.137. 'S. Augustin & S. Alype estant Evesque, luy écrivirent pour le louer de ce qu'il faisoit prescher les Prestres à Carthage; de quoy ils témoignent une extreme joie. Ils le prient de leur en-

voyer quelques uns de ses sermons, & le jugement qu'il faisoit de Ticone[celebre entre les Donatistes.]

Ib. § 131. 'Il tint un Concile à Carthage"le 16 juin 401, & un autre le 13 Conc.t.2.p.1089.
&c.Ib.§ 137. septembre, general de toute l'Afrique.ªAussitost aprés,"S. Augustin luy repondit sur Donat, & sur un autre moine d'Hippone. a. ª Aug.ep.76.p.131.1.
ᵇLe vieillard Aurele ne communiquoit point en ce temps là avec le Prestre Quintien. b ep.215p.336.1.

Ib.§ 146. 'L'an 402,"Aurele vint en Numidie où il tint le Concile general Conc.t.2.p.1106.
Ib.§ 149. d'Afrique à Mileve le 27 d'aoust.ᶜIl tint celui de 403 à Carthage le 25 aoust, aprés avoir écrit dans les provinces pour le convoquer. b. c p.1104.a.b.
Ib.§ 151. 'Il tint"un autre Concile à Carthage le 26 de juin 404.ᵈIl p.1108.d.
Ib.§ 158. y tint encore le"Concile d'Afrique le 23 d'aoust 405, aprés la réunion des Donatistes de Carthage. d p.1112.e.

'Il agit vers ce temps là avec beaucoup de generosité, de pieté, & de charité pour l'innocence de S. Chrysostome, & pour la paix de l'Eglise troublée par l'injuste deposition de ce grand Saint. S. Chrysostome luy en écrivit une lettre de congratulation & de remerciement, où il le prie de continuer à travailler pour la paix de l'Eglise.'Et Aurele y travailla effectivement par le Con- Chrys.ep.149.t.4.p 7??. Conc.t.2.p.1?13.
Ib.§ 169. cile general d'Afrique"qu'il assembla à Carthage le 13 juin 407. a.

Ib.§ 198. 'Il fut choisi en 411"pour défendre la cause de l'Eglise contre les Donatistes dans la grande Conference de Carthage;ᵉ& il eut soin d'en faire lire tous les ans les actes durant le Caresme. Coll.1.§ 55.p.1357.c. e Aug.in.Em p.251.1.6.

Ib.§ 216. [Sur la fin de la mesme année ou en la suivante,"il condanna Celeste dans le Concile de Carthage.]'Le Pape Innocent luy Conc.t.2.p.1264.
V.S.Innocent § 8. écrivit en 412,"pour le prier d'examiner dans son Synode s'il falloit faire Pasque le 22 de mars en 414.[Aurele écrivit appa- a.
V.S.Aug.§ 228. remment vers ce temps là,"à un Evesque qui se tenoit offensé par S. Augustin, & menagea une entrevue entre eux.*Il fit pres-
*Ib.§ 229. cher S. Augustin contre les Pelagiens en 413.]'Ce Saint le plaignit Aug.ep.159.p.361.362.
Ib.§ 234. "d'estre obligé de s'humilier sous le Comte Marin pour obtenir la grace de quelques personnes aprés le martyre de S. Marcellin. [Ce fut luy sans doute qui donna le voile à la vierge Demetriade sur la fin de 413.]'Il adoucit vers 414, à la priere de Macedone, ep.54.p.93.2.a.
le chastiment que meritoit un Clerc contre lequel il estoit juste-
V.S.Innocent § 13. ment en colere.'Le 2 juin 416,"Innocent luy écrivit sur un Evesque d'Afrique condanné par le Prefet du Pretoire, & le pria de veiller davantage sur les ordinations. Bar.416.§ 31.

V.S.Aug.§ 263. 'La mesme année 416,"Aurele tint le Concile provincial de Carthage contre les Pelagiens, écrivit à Innocent avec le Con- ep.90.p.157.1.b.c.
Ib.§ 265. cile,'& encore en particulier,ᶠ& peutestre mesme aussi"avec S. Conc.t.2.p.1291.c. f Aug.ep.95.p.161.2.d.

Auguſtin, S. Alype, S. Evode, & S. Poſſide. ["Innocent luy répon- Ib. 516.
Conc. t. 2. p. 1'5. c. dit en toutes les trois manieres.]'Il écrivit encore à luy & à S. Auguſtin, un compliment ſans date, mais qui marque une amitié ſincere pour l'un & pour l'autre. ["S. Auguſtin adreſſa en 417 à Ib. 5268. Aurele, ſon livre ſur le Concile de Paleſtine, qui avoit abſous Pelage."S. Jerome ſe plaignit au Pape Innocent par l'Eveſque V. S. Jerome 5 Aurele, des violences des Pelagiens; & Innocent luy répondit auſſi par le meſme Eveſque.

Zoſime"luy écrivit pour tous les Eveſques d'Afrique en faveur V. S. Aug 5 275-280. de Celeſte & de Pelage. Surquoi Aurele ayant aſſemblé divers Conciles, & écrit pluſieurs fois à Zoſime; enfin Pelage & Celeſte furent condannez en avril 418, à Rome, & le premier may par
Aug. ep. 8. 191. p. 709. a. b. le grand Concile de Carthage.]'Sixte Preſtre de Rome manda à Aurele qu'il avoit auſſi condanné les Pelagiens.

["Il tint à la fin de la meſme année un Concile à Carthage ſur Ibid. 5 191-1-5. l'affaire d'Apiarius, qui fut terminée à la fin de may 419, dans
Bar. 419. 5 31. 32. un Concile general tenu auſſi à Carthage.]'Il avoit eſté mandé cependant pour aller au Concile qu'on vouloit tenir en Italie, pour terminer"le ſchiſme d'Eulale contre le Pape Boniface, & V. S. Boniface 5 18. non ſeulement il y avoit eſté mandé comme les autres Eveſques
5 19; Garn. t. 1 p. 551. 1. d'Afrique, par une lettre generale de l'Empereur;'mais le meſme Prince, ou plutoſt le Patrice Conſtance ſon beaufrere, luy en avoit écrit une lettre particuliere, où il témoigne ſouhaiter de le voir, parceque ſa venue ſeroit une benediction de Dieu ſur luy. Il l'appelle avec raiſon le chef des plus doctes & des plus
Bar. 419. 5 11. 12. illuſtres Prelats.'Mais le ſchiſme ayant eſté terminé d'une autre maniere, il fut contremandé.
5 51. 52. 'Honoré luy adreſſa le 9 de juin"un reſcrit contre les Pelagiens, V. S. Aug. 5 281. en conſequence duquel Aurele écrivit le premier d'aouſt aux Eveſques de la Byzacene. [Ce fut à ſa priere que"Saint Auguſtin Ib. 5 113. acheva peuteſtre vers ce temps-ci ſon grand ouvrage ſur la Trinité, qu'il luy envoya enſuite avec une lettre."Il tint aprés l'an Ib. 5 314.
Conc. t. 2. p. 114f. 149. 423,]'le Concile de Carthage, qui défendit meſme aux Eveſques d'appeller à Rome.
Aug. civ. l. 22. c. 8. p. 256. 297. a retr. l. 2. c. 1. p. 2. a. b. b Lep. p. 29-33. 'Il vivoit encore lorſque S. Auguſtin achevoit ſa Cité de Dieu [en 426,][a]& ce Saint le ſuppoſe vivant dans le ſecond livre de ſes retractations, [fait en 427 ou 428.][b]Ce fut encore aprés cela, comme nous croyons,"qu'Aurele inſtruiſit le moine Leporius, & Ib. 5 330, 331. aſſura les Eveſques des Gaules de ſa converſion. ["Il eſt difficile Ib. 347, 348.
Aug. ep. 264. p. 358. 1. c. de mettre pluſtoſt qu'en 429 l'epiſtre 264,]'où S. Auguſtin prie Darius que s'il avoit lu quelques écrits qu'il luy envoyoit, il luy

en fift favoir fon jugement par Aurele fon feigneur & frere.[Cela convient tout à fait bien à Aurele de Carthage, qui peut en effet avoir vécu jufqu'à la fin de 429.'Et on tire du memoire de Marius Mercator prefenté en 429 à Theodofe le jeune, qu'Aurele vivoit alors.[Il eft certain qu'il n'acheva pas l'année 430, non plus que S. Auguftin,]'puifque Theodofe ayant écrit en Afrique fur la fin de la mefme année pour convoquer le Concile d'Ephefe, la lettre fut rendue à Pafque de l'an 431, à Capreole, qui eftoit alors Archevefque de Carthage.'Capreole dans fa lettre au Concile d'Ephefe, dit que cette lettre s'adreffoit particulierement à Saint Auguftin,[ce qui femble marquer qu'elle s'adreffoit auffi à l'Evefque de Carthage: & comme il ne dit point que ce fuft à fon predeceffeur, on peut juger que c'eftoit à luy mefme: & qu'ainfi on favoit à Conftantinople des la fin de l'an 430, qu'il avoit fuccedé à Aurele, lorfqu'on n'y favoit pas encore la mort de Saint Auguftin arrivée le 28 d'aouft de la mefme année. Ainfi il y a apparence qu'Aurele eftoit mort quelque temps avant S. Auguftin, & fans doute le 20 de juillet,]'auquel le calendrier de l'Eglife de Carthage, qui paroift fait au commencement du VI. fiecle, met "la mort de S. Aurele Evefque:'& on ne doute pas que ce ne foit du celebre Aurele de Carthage.

No.h.P.1.1.c.8. p.125. | Conc.t.2.p.532. a.b|t.4.p.384 1.e. | t.3.p.729.c|532.a. | An.l.t.3.p.399-402. | *depofitio.* | p.402.

'S. Auguftin luy donne des l'an 418, le titre de Vieillard;[a]ce qu'il fait encore depuis, foit à caufe de l'autorité du fiege de Carthage, [foit qu'outre cela il fe trouvaft déja le plus ancien Evefque de la province Proconfulaire. Que fi c'eft luy]'qui eft marqué par ce titre des l'an 401, dans l'epiftre 235,[ce ne peut eftre que par la premiere raifon.]'S. Auguftin luy donne encore le titre de Vieillard, en priant de fa part le peuple de Carthage à la fin d'un fermon, de fe trouver à l'eglife de Faufte le lendemain, qui eftoit le jour de fon ordination.

Aug.pec.ori.c. 14.p.136.1.b. [a]retr.l.2.c.21.p. 22.2.b. | ep.235.p.336.1.c| 1.2. | f.111.p.563.6.b.

[S. Auguftin ne le nomme qu'avec beaucoup de refpect, & le traite de Pape quand il luy écrit.]'Auffi on fçait que l'Evefque de Carthage eftoit chef, &, comme dit Poffide, Primat de toutes les Eglifes d'Afrique,[" qui fe trouverent monter en 411 au nombre de 466.]'La Notice d'Afrique en conte auffi 467.[b]Elle n'en met que 54 de la province Proconfulaire, où eftoit Carthage.[C'eft pourquoi il femble que l'Evefque de Carthage ordonnoit mefme quelquefois ceux des autres provinces.]'Car Aurele avoit prefque tous les dimanches des Evefques à ordonner.][c]Il dit dans un Concile general d'Afrique, qu'il eftoit chargé du foin de toutes les Eglifes, eftant obligé de les foutenir;'& dans un autre, qu'il ne

v.Pof.c.8.|Conc. t.4.p.1639.d. | "V.S.Aug. § 193. | Vand.p.140. [b]p.125. | Conc.t.2.p.1073. b. | [c]p.1080.b. | p.1084.b.

pouvoit plus supporter les plaintes & les gemissemens de divers
p.1081.c. peuples qui perissoient faute de ministres ;'ce qui estoit un mal
general dans toute l'Afrique.

[Il est visible qu'on s'adressoit à luy dans les choses extraordi-
Posd.c.8. naires ;]'comme quand Valere voulut faire ordonner S. Augustin
Conc.t.2.p.1076. de son vivant.'Les peuples qui vouloient faire eriger leurs Eglises
d.e. en eveschez, avoient aussi recours à luy, au moins dans les premieres années de son episcopat. Mais il rejettoit souvent ces demandes, c'est à dire lorsque les Evesques dont ces peuples dependoient, n'y consentoient pas, pourvu que ces Evesques gardassent la communion avec luy & avec tous les autres, & qu'ils fussent soumis aux Conciles. Car autrement il semble qu'il ne se mettoit pas en peine d'avoir leur consentement, ne les regardant que comme des schismatiques qui meritoient mesme d'estre deposez.

p.1073.b.c. 'Comme il avoit souvent des Evesques à ordonner, il empescha qu'on n'établist dans le Concile de l'an 397, qu'il faudroit douze Evesques pour cela, ne luy estant pas aisé de faire assembler si souvent dix ou douze Evesques: & il voulut que trois pussent suffire selon l'ancien ordre, à moins qu'il n'y eust quelque difficulté particuliere.

p.1080.a. 'Beaucoup d'Eglises qui manquoient d'Evesques, ou de Prestres avoient recours à luy ; [& comme il ne leur en pouvoit pas toujours donner de celle de Carthage,]ou que ces Eglises avoient elu des Clercs d'un autre diocese, il prioit avec deux ou trois autres Evesques celui dont on souhaitoit d'avoir le Clerc, de luy
b. accorder la personne qu'on demandoit.'Il n'en avoit point encore trouvé jusqu'en 397 qui l'eust refusé ;'mais parceque cela pouvoit arriver dans la suite, il demanda au Concile de l'an 397, ce qu'il auroit à faire en ce cas. Le Concile le remercia de la civilité & de la douceur avec laquelle il agissoit envers tout le monde ; declara que l'Evesque de Carthage avoit toujours eu le pouvoir de prendre les Clercs de quelque diocese qu'ils fussent, & de les faire Evesques des lieux où on les demandoit: ainsi c'estoit assez pour satisfaire à l'honneur de l'episcopat, qu'il demandast une fois un
b.c. Ecclesiastique à son Evesque ;'& qu'aprés cela il en pouvoit disposer.

c.4.p.1640.a. 'Les provinces d'Afrique avoient chacun leur Primat qui estoit le plus ancien d'ordination ; mais ces Primats devoient[1] consulter l'Eglise de Carthage en differentes rencontres.'Boniface
b|1639.d. Evesque de Carthage en l'an 525, pretendoit ce semble, qu'avant

1. *responsuri ad Ecc. in quocunque usus exegerit.*

qu'un



qu'un Primat fust reconnu, il devoit envoyer à Carthage & faire
V.S.Aug.§ 70,116,146. voir qu'il estoit le plus ancien. ["Mais ce n'estoit apparemment
que quand deux pretendoient l'estre; & ce fut peutestre]'ce qui p.1638.c.
fit ordonner vers l'an 425, que les Primats envoyeroient à Carthage les noms de tous les Evesques morts ou ordonnez de nouveau.

'Il est certain que l'Evesque de Carthage avoit pouvoir de convoquer les Conciles generaux d'Afrique, & écrivoit pour cela aux Primats des provinces particulieres.'Il les tenoit quelquefois hors de la Proconsulaire, & y presidoit toujours. (margin: t.2.p.1105.a. / p.1100.b.)

'Le Concile de l'an 401, ordonna que l'Evesque de Carthage signeroit au nom de tous les Evesques les lettres que le Concile auroit arresté d'écrire; 'ce que Boniface l'un de ses successeurs, ["mais plus ambitieux que luy,] pretendit faire regarder comme un privilege donné à son siege. [Je ne sçay neanmoins s'il n'estoit point personnel pour Aurele, & mesme pour ce seul Concile;] puisque divers Conciles luy renouvellent ensuite le mesme honneur, [sans supposer qu'il luy appartinst déja;] & le luy donnent personnellement, parceque les Evesques ne vouloient pas attendre que les lettres fussent dressées.'Les lettres du Concile de l'an 419, portoient en teste les noms d'Aurele & de Valentin Primat de Numidie, tous les autres n'estant marquez qu'en general.'Dans celui de l'an 403, Aurele promet d'avoir soin d'envoyer les decrets du Concile aux provinces qui ne s'y estoient pas trouvées, afin qu'ils y consentissent, & qu'ils les executassent: & il regardoit ce soin comme son obligation. (margin: a. / t.4.p.1638.c. / en l'an 525. / c/t.2.p.1112.a.b. &c. / p.1137.c/1144. / p.1105.b.)

'L'Evesque de Carthage avoit aussi accoutumé "de mander le jour de Pasque aux autres Eglises d'Afrique. (margin: V.S.Aug.§ 69. / p.1171.d.c/t.4.p. 1459.c.)

[L'Evesque de Carthage ayant sous luy plusieurs provinces & pres de 500 Evesques, beaucoup plus que les Evesques d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jerusalem, auroit pu pretendre au titre & au rang de Patriarche, comme il semble en avoir eu tous les droits. On ne voit pas neanmois qu'il se soit jamais mis en peine d'un eclat exterieur, qui ne luy pouvoit pas faire meriter un plus grand rang dans le ciel. Il se contentoit du simple titre d'Evesque.]'Les autres luy donnoient quelquefois celui de Pape [comme aux autres principaux Evesques de l'Eglise.] (margin: Aug.ep.64.76.p. 120.131.)

'Aurele vit éteindre "durant son episcopat l'heresie des Tertullianistes, qui luy remirent leur eglise.'Ce fut luy qui fit tenir tant de Conciles, & fit dresser tant de Canons pour mettre la discipline de l'Eglise en sa perfection.'S. Augustin raporte de ce saint (margin: V. Tertullien § 13. / h.86.p.14. / Garn.t.1.p.250. 251. / Aug.s.356. § 5.p. 1385.b.)

& venerable Evesque, une action de laquelle tous ceux qui l'avoient sceue, avoient loué Dieu. Un particulier, dit-il, qui n'avoit point d'enfans & qui n'en esperoit plus, donna tout son bien à l'Eglise en s'en reservant l'usufruit. Neanmoins il eut depuis des enfans: & S. Aurele luy remit sa donation quoique cet homme ne s'y attendist point. A la verité il avoit droit de ne le luy pas rendre; mais c'estoit un droit du bareau, & non pas un droit du ciel.

[Voilà en abregé ce que nous trouvons de l'histoire de Saint Aurele. Mais pour remarquer davantage quelle a esté sa vertu, il faut se souvenir de ce qu'on en a vu ailleurs plus en détail. Car une grande partie de l'histoire de S. Augustin se peut dire estre celle de S. Aurele. Les grandes graces que Dieu a repandues sur
Prosing.l.1.c.1. l'Eglise d'Afrique, sont la gloire]'de celui qui en estoit le chef, aussibien que de celui qui en estoit comme l'ame selon la pensée de S. Prosper. [Et la part qu'y prend chacun d'eux ne diminue rien de celle de l'autre, puisqu'ils n'ont point cherché leur propre gloire, mais la gloire commune de J. C. & de l'Eglise. Ils se sont aimez en Dieu sans envie & sans jalousie: & c'est en quoy l'on peut particulierement admirer la grandeur d'ame aussibien que la charité & l'humilité d'Aurele, qui voyoit son inferieur s'elever extremement audessus de luy dans l'estime des savans, & dans la veneration des peuples, & qui le voyoit avec plaisir: C'est à la faveur de cette union que l'Afrique a passé pour la plus belle & la plus sainte partie de l'Eglise, & qu'elle a établi des regles de discipline, que les autres se sont fait honneur de prendre pour leur modele, [aussibien dans l'Orient que dans l'Oc-
Merc.t.1.n.p.151.1. cident:]'ce qui a fait appeller Aurele par quelques uns le legislateur de presque toute l'Eglise.ᵃ Lorsqu'aprés la persecution des
ᵃ Conc.t.4.p.1636.a.b. Vandales, Boniface voulut rétablir la discipline suivant les Canons dans le Concile de 525, il fit lire quelques decrets des autres
c. Conciles:'mais presque tout fut tiré du livre des Canons faits du
p.1637.c. temps de Saint Aurele'par 20 Conciles, [qui tous apparemment
p.1630.b. estoient des Conciles generaux de toute l'Afrique.]'Aussi l'on avoit dit à Boniface dans ce Concile, que comme il estoit le successeur d'Aurele, il falloit qu'il fist revivre les ordonnances de ce saint Evesque.

[On doit la condannation du Pelagianisme à la lumiere & aux
Nor.h.P.l.1.c.8.p.224. écrits de S. Augustin;]'mais on la doit aussi au zele & aux travaux de S. Aurele, qui l'a mesme condanné le premier dans la personne de Celeste, avant qu'il paroisse que S. Augustin eust entrepris de le combatre: de sorte qu'on peut le regarder comme

le premier, & en mesme temps, comme l'un des principaux défenseurs des veritez de la grace.

'S. Fulgence met Aurele avec les Athanases, les Hilaires, les Basiles, les Ambroises, les Chrysostomes, les Augustins, & les autres premiers Evesques de l'Eglise qui avoient acquis le plus de gloire, soit par leur vigilance dans le gouvernement de leurs peuples, soit par la vigueur avec laquelle ils s'estoient opposez aux heresies, & que personne ne pouvoit douter estre des vases de misericorde destinez de Dieu pour jouir de la gloire dans le ciel. 'Le Concile de Boniface en 525, l'appelle un Saint de tres heureuse memoire. [Nous avons déja dit que]'le calendrier de Carthage [qui paroist n'estre pas moins ancien,] marque sa feste le 20 de juillet. [Quelques uns disent[1] qu'on en fait l'office à Milan le 9 de novembre, & qu'on l'invoque dans les litanies de cette Eglise, selon le breviaire que S. Charles fit imprimer en 1582.

Ful. præd. l. 2. c. 22. p. 478. c.

Conc. t. 4. p. 1630. b|1636. c.

a Anal. t. 3. p. 399.

Nous croyons pouvoir mettre ici quelques miracles arrivez à Carthage du temps d'Aurele, & qui sont raportez par Saint Augustin.]'Une dame nommée Innocente, des plus qualifiées de la ville, dit ce Saint, & femme tres pieuse, avoit un cancer au sein, mal tout à fait incurable selon les medecins. Ou l'on coupe la partie où vient ce mal; ou si l'on veut prolonger un peu sa vie, on n'y fait rien dutout: & c'est, à ce qu'on dit, le sentiment d'Hippocrate. C'est ce qu'un savant medecin de ses amis luy avoit si bien persuadé qu'elle n'avoit plus recours qu'à Dieu, Quelque temps avant la feste de Pasque elle fut avertie en songe de se tenir [à l'eglise cette nuit là] du costé des femmes, & de prier la premiere qu'elle verroit sortir du battistere, de luy faire le signe de la croix sur son mal. Elle le fit, & fut guerie à l'heure mesme. Le medecin qui luy avoit conseillé de ne faire aucun remede si elle vouloit vivre un peu plus longtemps, la voyant parfaitement guerie d'un tel mal dont il ne pouvoit douter, luy demanda avec empressement ce qu'elle avoit fait pour cela, desirant d'apprendre un remede qu'Hippocrate avoit ignoré. Mais comme elle le luy eut dit, il luy répondit agreablement: Je pensois que vous m'alliez dire quelque chose de bien merveilleux. Et comme il accompagnoit cette réponse d'une mine si dedaigneuse, que cette sainte femme craignoit qu'il n'allast dire quelque parole outrageuse contre J.C. Quelle merveille, ajouta t-il aussitost, que J.C. ait gueri un cancer, luy qui a ressuscité

Aug. civ. B. l. 22. c. 7. p. 665. c.

1. 'Ne seroit-ce point un Aurele Evesque de Cappadoce ou d'Armenie, qu'on pretend en avoir raporté le corps de S. Denys de Milan?

Boll. 15. may, p. 49. § 11. 26.

un mort de quatre jours! Lorſque j'appris ce miracle, ajoute S. Auguſtin, j'eus une peine extreme de voir un ſi grand miracle arrivé dans une ville ſi conſiderable, & à une perſonne de diſtinction, demeurer caché & inconnu: de quoy je fus ſur le point de la quereller. Mais comme elle m'eut répondu qu'elle ne s'en eſtoit pas tue, je demandai à quelques dames de ſes amies particulieres qui eſtoient alors avec elle, ſi elles le ſavoient; à quoy elles me répondirent que non: Voilà, dis-je, comme vous ne vous en taiſez pas: vos meilleures amies n'en ſavent rien. Et comme elle ne m'avoit raporté la choſe que ſuccinctement, je la luy fis recommencer devant ces dames qui en furent extremement étonnées, & en rendirent gloire à Dieu.

c.d. 'Un medecin goutteux de la meſme ville, ayant donné ſon nom pour eſtre battizé, vit en ſonge la nuit de devant ſon batteſme de petits enfans noirs friſez qu'il prenoit pour des demons, qui luy défendirent de ſe faire battizer cette année là. Et comme il ne voulut pas leur obeïr, ils luy marcherent ſur les piez, en ſorte qu'il y ſentit des douleurs plus cruelles qu'il n'avoit jamais fait. Mais cela ne l'empeſcha pas de ſe faire battizer le lendemain comme il l'avoit promis à Dieu: & il ſortit des eaux ſalutaires du batteſme, non ſeulement gueri de ſes douleurs extraordinaires, mais encore de ſa goute, ſans qu'il en euſt jamais depuis aucune atteinte. e. 'Un habitant de Curube fut auſſi gueri dans les fonts baptiſmaux, d'une paralyſie & d'une deſcente monſtrueuſe, & il en ſortit comme s'il n'avoit jamais rien eu de tout cela. Nous le fiſmes venir à Carthage, dit S. Auguſtin, par l'ordre du ſaint Eveſque Aurele, afin d'apprendre ſa gueriſon de luy meſme, quoique nous la ſceuſſions déja par le raport de perſonnes tres dignes de foy.



SAINT ALYPE, EVESQUE DE TAGASTE, ET PRIMAT DE NUMIDIE.

ARTICLE PREMIER.

Idée generale de sa vertu.

ou Alipe.



AINT"Alype n'a pas eu seulement le bonheur d'avoir Saint Augustin pour maistre dans les sciences humaines & divines, mais encore pour intime ami. Cette plume qui sembloit n'estre consacrée que pour enseigner & pour défendre les plus grandes veritez de la religion,]'a voulu s'occuper encore à faire son histoire, ou plutost son panegyrique, pour le decharger de la peine de se faire connoistre luy mesme, & parceque sa modestie ne luy eust pas permis de decouvrir, autant qu'il nous estoit utile de le savoir, les grandes misericordes que Dieu luy avoit faites, & les dons admirables que sa providence avoit mis en luy. [Nous ne savons pas s'il a executé ce dessein d'une autre maniere que par ses Confessions, où il fait veritablement la vie de S. Alype avec la sienne; mais il ne la conduit que jusques à son batteſme. Pour la suite qui en auroit esté la plus importante & la plus belle partie, il faut la tirer de divers endroits; & presque toujours neanmoins de S. Augustin. Aug.ep.32.p.48.1.a.b.

'Ce Saint dit de luy que par son corps [assez petit,]il faisoit voir que les petites choses sont quelquefois les plus importantes & les plus utiles. [Il le represente en effet toujours comme un homme d'un esprit extraordinaire,]'&"extremement subtil. [C'est luy qui paroist le plus aprés S. Augustin dans la Conference de Carthage en 411.] b.vit.p.215.1.b. acuto. ord.l.2.c.3.p.2c3.2.c.d.

'Des devant sa conversion il ne desiroit que de vivre avec Saint Augustin en un parfait repos dans l'amour de la sagesse.[b]Il estoit tres chaste des ce temps là, & vivoit dans une parfaite continence.'Ses mœurs estoient alors sans comparaison plus pures & conf.l.6.c.12.p.12.1.b. b b.c. l.8.c.12.p.65.2.c.

ord.l.2.c.10.p. 207.1.a.b. plus reglées que celles de S. Augustin.'Ce Saint ayant un jour proposé l'idée qu'il se figuroit d'un homme de bien, Alype qui estoit à cet entretien, dit qu'il la trouvoit tout à fait belle, & qu'il souhaitoit que luy & tous les autres y pussent arriver; mais qu'il trouvoit que cela estoit fort difficile dans la pratique. S. Augustin luy répond qu'il ne s'étonne point qu'il approuve, comme il avoit toujours fait, les regles les plus relevées de la morale; & que pour la difficulté qu'il y trouve, c'est sans doute qu'il veut faire voir aux jeunes gents qui estoient presens à leur entretien, quelle est l'eminence de la vertu, pour la leur faire souhaiter avec plus d'ardeur. Car pour vous, luy dit-il, vous ne pouvez pas trouver de difficulté dans des choses ausquelles vous vous estes porté avec "une avidité si grande, & que vous avez embrassées avec une inclination si forte & si admirable, que si j'ay esté vostre maistre pour vous apprendre à parler, vous avez esté le mien pour m'apprendre à les pratiquer. aviditas.

conf.l.8.c.12.p. 63.2.c. a l.9.c.6.p.65.2. d. 'Lorsque S. Augustin se convertit, il le suivit sans aucun retardement. [a] Avant mesme que d'avoir receu le battesme, il estoit rempli d'une humilité qui le mettoit dans une excellente disposition pour participer aux sacremens de l'Eglise, & il domptoit son corps par de tres rudes penitences.'Depuis qu'il fut Evesque, ep.35.p.50.2. quoique pour satisfaire aux devoirs de son ministere, il eut soin, comme un pasteur vigilant, de conduire son peuple dans les pasturages du Seigneur, neanmoins il avoit tant d'eloignement du siecle, & avoit tellement renoncé à la chair & au sang, qu'il s'estoit fait comme un desert en se separant du grand monde, & Sur.31.dec.p. 379.§.6. se communiquant à tres peu de personnes.'La vie de Sainte Melanie la jeune dit que son mari & elle estant à Tagaste, y meditoient les oracles divins dans la compagnie de l'Evesque Alype, qui possedoit avec excellence la grace de la parole, & dont les discours attiroient beaucoup de personnes à la pieté. Aug.ep.121.p. 325.1.a,b. 'Une autre personne l'appelle un homme saint & admirable pour toutes les perfections spirituelles.

[S. Paulin & S. Jerome se tinrent honorez d'avoir & de cultiver son amitié. Mais il fut toujours tres particulierement uni conf.l.9.c.9.p. 65.1.a. avec S. Augustin,]'qui l'appelle le frere de son cœur; [b] & il se le b sol.l.1.c.3.p. 220.221. proprose dans ses Soliloques comme l'ami le plus intime qu'il c ep.145.p.258.1. b. eust. [c] Ce Saint ayant écrit une lettre à l'Abbé Sebastien, Saint Alype au lieu de luy en écrire une autre, aima mieux se contenter d'ajouter quelques lignes à celle de S. Augustin, afin, dit il, que nostre union dans une mesme lettre vous soit encore une

marque de l'union de nos cœurs.[Il écrit beaucoup d'autres lettres conjointement avec S. Augustin ; & il partagea avec luy la plus grande partie de ses travaux apostoliques, particulierement contre les Pelagiens & les Donatistes ; il fut avec luy l'un des sept Evesques choisis pour défendre la cause de toute l'Eglise contre les derniers dans la grande Conference de l'an 411;]'& S. Jerome attribue à ses travaux, aussibien qu'à ceux de S. Augustin, la victoire que l'Eglise avoit remportée contre les autres. ep.14.p.35.a.c.

[Nous avons cru devoir donner d'abord cette idée generale de la vertu de ce Saint, qu'on verra plus étendue dans le recueil que nous allons faire de ses actions, & nous l'abregerons neanmoins extremement, nous contentant de renvoyer le détail de la plusspart des choses à l'histoire de S. Augustin, où elles ont déja esté traitées.]



ARTICLE II.

S. Augustin luy apprend la rhetorique, le retire de la passion du cirque, mais l'engage dans l'heresie des Manicheens.

'SAINT Alype estoit de Tagaste[en Numidie,]comme S. Augustin ; mais d'une des premieres maisons de la ville, 'parent de Romanien & de Licent son fils, [assez connus par l'histoire de S. Augustin.]ᵃIl estoit, comme on a vu, fort petit de corps;ᵇplus jeune que S. Augustin;[& par consequent il n'est né qu'aprés l'an 354.]Il fut l'ecolier de ce Saint, premierement à Tagaste,& depuis à Carthage,[où S. Augustin enseignoit la rhetorique vers l'an 380.]Il aimoit extremement son maistre, parcequ'il le voyoit aussi homme d'honneur qu'habile dans sa profession: & son maistre ne l'aimoit pas moins,à cause de la grande inclination à la vertu qui paroissoit dans ses mœurs, bien qu'il fust dans un age tres peu avancé. Aug.conf.l.6.c.7.p.50.1.c. ep.32.p.48.1.a. b.vit.p.215.1.b. conf.p.50.1.c.

'Neanmoins le goufre de la vie libertine de Carthage, où la jeunesse estoit toute bouillante d'ardeur pour les amusemens des spectacles, l'entraina dans une folle passion pour les divertissemens du cirque. Il ne prenoit pas alors mes leçons, dit Saint Augustin, à cause de quelque mauvaise intelligence qui estoit survenue entre son pere & moy: Et neanmoins ayant appris qu'il aimoit eperduement ces spectacles,'je souffrois une extreme douleur de voir qu'il estoit sur le point de me faire perdre, s'il c. d.

ne l'avoit déja fait, les grandes esperances que j'avois conceues de luy. Mais je ne pouvois ni l'avertir de sa faute, ni l'en corriger, en usant ou de la liberté d'un ami, ou de l'autorité d'un maistre; car je croyois qu'il estoit entré sur mon sujet dans les mesmes sentimens qu'avoit son pere. Cela n'estoit pas neanmoins; mais au contraire sans s'y arrester, il ne laissoit pas de me saluer, & de venir quelquefois en ma classe, d'où il sortoit aprés avoir un peu ecouté.

a. 'Cela fut cause, toutefois, que j'oubliai le dessein de luy parler, pour le conjurer de ne pas perdre un aussi bon esprit qu'estoit le sien, en se laissant emporter dans l'aveugle & furieuse passion de ces jeux publics. Mais vous, Seigneur, qui par vostre providence regnez sur toutes vos creatures, & reglez la conduite de leur vie, vous n'aviez pas oublié que vous l'aviez destiné à estre du nombre de vos enfans, pour en faire ensuite un grand Evesque dans vostre Eglise. C'est pourquoi afin qu'il parust à tout le monde que son changement ne pouvoit estre attribué qu'à vous seul, vous le fistes bien par moy, mais sans que j'en eusse la moindre pensée.

a. 'Car comme je faisois un jour ma leçon à mon ordinaire, il vint, me salua, prit place entre mes ecoliers, & commença à
a.a. m'ecouter avec beaucoup d'attention.'Il arriva ensuite que pour expliquer un passage de l'auteur que je lisois, j'estimai à propos d'user de la comparaison des spectacles qu'on voit au cirque, par laquelle il me sembloit que je pouvois faire comprendre plus agreablement & plus clairement l'explication que je voulois donner à ce passage: & en mesme temps je repris avec une raillerie piquante ceux qui se laissent emporter à une telle manie.

a. 'Vous savez, mon Dieu, continue S. Augustin, que je ne pensois nullement alors à guerir Alype de cette folle passion. Mais il prit cela pour luy, & crut que je ne l'avois dit que pour luy seul; & au lieu qu'un autre en eust pris sujet de m'en vouloir mal, luy qui estoit fort bien né, n'en voulut mal qu'a luy mesme, & m'en aima encore davantage. Aussi vous avez dit il y a longtemps dans vos saintes Ecritures; *Reprenez le sage, & il vous aimera.* Je ne l'avois pourtant pas repris; mais vous, Seigneur, qui vous servez de toutes sortes de personnes, soit qu'elles y pensent ou qu'elles n'y pensent pas, pour executer les ordres eternels & toujours justes de vostre sagesse, vous fistes de mon cœur & de ma langue des charbons ardens pour consumer & pour guerir

là

» la passion qui dessechoit cet esprit, lequel donnoit de si belles
» esperances. Que celui là, mon Dieu, taise vos louanges, qui ne
» considere pas vos misericordes, dont je vous rends du plus pro-
» fond de mon ame de tres humbles actions de graces.

'Alype aprés ce discours se retira donc du goufre dans lequel il prenoit plaisir de s'abysmer, & où il se laissoit aveugler par une miserable volupté. Il en detacha courageusement son esprit: Il renonça à toutes les folies du cirque, & n'y retourna jamais depuis. Il obtint ensuite de son pere, quoiqu'avec peine, la permission de retourner aux leçons du Saint: & ainsi il recommença à l'avoir pour maistre. Mais il eut en mesme temps le malheur de s'embarasser avec luy dans les erreurs des Manichéens, aimant en eux cette profession publique qu'ils faisoient d'une haute continence, parcequ'il croyoit qu'elle fust sincere & veritable b.



ARTICLE III.

S. Alype est arresté comme voleur, & delivré.

'DURANT qu'il étudioit encore à Carthage sous Saint Augustin, se promenant un jour sur le midi "dans la salle du palais; & pensant à une declamation qu'il avoit à faire pour s'exercer, il fut arresté comme un voleur, [prest à estre executé.] Voici comment la chose arriva. Il se promenoit seul devant "le lieu où l'on rendoit la justice, ses tablettes à la main, lorsqu'un jeune ecolier qui estoit un veritable voleur, commença, sans qu'Alype s'en apperceust, à couper avec une coignée qu'il avoit apportée en cachette, des bareaux de plomb qui avançoient sur 'la rue des changeurs. Ceux qui demeuroient dessous, ayant entendu le bruit de cette coignée, commencerent à crier, & envoyerent des gents pour prendre celui qu'ils trouveroient. 'Ce garçon entendant cette rumeur, s'enfuit, & laissa là sa coignée, depeur qu'on ne le surprist en estant saisi. b.

Aug. conf. l. 6. c. 9. p. 51. 1. a.

in foro.

tribunal.

1.

'Alype ne l'avoit point vu entrer; mais il l'entendit sortir: [Il le reconnut;] & voyant qu'il se retiroit si viste, il s'approcha pour en apprendre la cause. Il trouva la coignée, il la prit à la main; & il la consideroit tout étonné, sans savoir rien de ce qui s'estoit passé, lorsque ceux qui avoient esté envoyez pour b.

1. *vico argentario*, 'ou *argentariorum*, dont on parle comme de ce qu'il y avoit de plus beau & de plus magnifique dans Carthage. Goth. geo. p. 41.

prendre le voleur, entrerent. Ils trouvent Alype seul, tenant à la main cette mesme coignée qu'ils avoient entendue d'en bas, & dont le bruit leur avoit donné l'alarme. Aussitost ils se saisissent de luy ; ils l'entrainent comme un criminel, assemblent ceux qui demeuroient dans le palais, se rejouissant avec eux d'avoir pris sur le fait un voleur public, & le menoient devant le juge, pour estre conduit de là ou en prison, ou mesme au supplice.
a. 'Dieu permit cet accident, afin qu'Alype qui devoit devenir un jour une personne si considerable, apprist de bonne heure avec quelle circonspection un homme doit juger la cause d'un homme, depeur de condanner un innocent sur des apparences par
b. une indiscrette credulité.'Mais comme ce qui estoit arrivé jusque là, suffisoit pour luy donner une instruction si necessaire, Dieu ne differa pas davantage à justifier son innocence, dont il estoit l'unique témoin. Car comme ceux qui l'avoient pris le trainoient ainsi ou en prison ou au supplice, ils trouverent en leur chemin un architecte qui avoit le principal soin de tous les edifices publics : Et cela redoubla encore leur joie. Car ils furent ravis d'avoir rencontré si heureusement celui qui avoit accoutumé de les soupçonner des vols qui se faisoient dans le palais, in foro.
c. afin qu'il reconnust luy mesme ceux qui estoient les vrais coupables.'Mais il arriva par bonheur que cet architecte connoissoit Alype, l'ayant vu souvent chez un Senateur auquel il alloit rendre ses devoirs. Il le prit donc aussitost par la main, le tira à part ; & luy ayant demandé la cause d'un si grand desordre, il apprit de luy tout ce qui s'estoit passé.
c. 'L'architecte commanda ensuite à cette populace si emue & si irritée, de venir avec luy ; & comme ils furent arrivez au logis de celui qui estoit coupable du vol, ils virent à la porte un petit garçon qui estoit à luy, & qui estoit si jeune, qu'il pouvoit decouvrir aisément tout ce qu'il savoit, sans songer à ce qui en pouvoit arriver à son maistre : & il l'avoit suivi lorsqu'il avoit esté pour couper ce plomb. Alype l'ayant reconnu, il en avertit l'architecte, lequel luy montrant la coignée, & luy demandant à qui elle estoit, *Elle est à nous*, répondit l'enfant : Et luy ayant fait encore quelques demandes, il tira de luy tout le reste. Ainsi ce crime retomba sur cette maison ; tout ce peuple qui avoit déja commencé de triompher d'Alype, demeura confus, & Alype sortit ainsi heureusement de cette rencontre.



ARTICLE IV.

Il se laisse emporter à la passion des gladiateurs : Son integrité dans l'administration des finances.

ᵃLE pere & la mere d'Alype, qui estoient des personnes toutes attachées au siecle, le portoient toujours à s'avancer dans le monde : Et comme leurs paroles faisoient impression sur son esprit, il s'en alla à Rome pour y apprendre le droit avant que S. Augustin y arrivast, [& ainsi avant l'an 383.] Durant le sejour qu'il y fit, il devint passionné pour les combats des gladiateurs, & sa passion n'estoit pas moins extraordinaire dans sa cause & son origine, que violente dans son excés. Car lorsqu'il estoit le plus eloigné d'aimer ces spectacles, & qu'il en avoit mesme de l'horreur, ᶜquelques uns de ses compagnons & de ses amis l'ayant rencontré par hazard aussitost aprés disner, un jour qu'on representoit ces jeux funestes dans l'amphitheatre, ils l'y entrainerent comme en se jouant avec luy, quelque resistance qu'il leur » pust faire, & quoiqu'il leur criast : Si vous avez assez de force » pour entrainer mon corps en ce lieu, en aurez-vous assez pour » rendre malgré moy mes yeux & mon esprit attentifs à la cruauté » de ces spectacles ? J'y assisterai donc sans y estre & sans y rien » voir, & ainsi je triompherai d'eux & de vous. Ils ne laisserent pas neanmoins de l'emmener avec eux, voulant peutestre eprouver s'il auroit assez de pouvoir sur luy pour faire ce qu'il disoit. ᶜLorsqu'ils furent arrivez en ce lieu, & qu'ils se furent placez le mieux qu'ils purent, ils trouverent tout l'amphitheatre dans l'ardeur de ces plaisirs cruels & abominables. Alype ferma les yeux aussitost, & défendit à son ame de prendre part à une si horrible fureur : Mais plust à Dieu qu'il eust encore bouché ses oreilles. Car les sentant fraper avec violence par un grand cry que fit tout le peuple dans un accident extraordinaire qui arriva en ces combats, il se laissa emporter à la curiosité ; & s'imaginant qu'il seroit toujours audessus de tout ce qu'il pourroit voir, & qu'il le mepriseroit aprés l'avoir vu, il ouvrit les yeux, & fut frapé aussitost d'une plus grande plaie dans l'ame, ᵈque le gladiateur ne l'avoit esté dans le corps : Il tomba plus malheureusement que celui qui par sa chute avoit excité cette clameur, laquelle estant entrée dans son oreille, avoit en mesme temps ouvert ses yeux pour luy faire recevoir le coup mortel qui le

Aug. conf. l. 6. c. 8. p. 50. 1. b.

c.

c.

d.

perça jusque dans le cœur. Car la fermeté qu'il avoit témoignée, estoit plutost une audace qu'une veritable force, parcequ'elle estoit presomptueuse; & qu'au lieu de s'appuyer sur la misericorde de Dieu, qui rend forts les plus foibles, il ne s'appuyoit que sur luy mesme qui n'estoit que fragilité & que foiblesse.

d. 'Il n'eut pas plustost vu couler le sang de ce malheureux, qu'il devint cruel & sanguinaire: Il ne detourna point ses yeux de ces spectacles, mais il s'y arresta au contraire avec ardeur. Cette barbarie penetra jusque dans le fond de son ame, & se saisit d'elle sans qu'il s'en apperceust: Il gousta cette fureur avec avidité comme un bruvage delicieux; & il se trouva en un moment tout transporté & comme enivré d'un plaisir si sanglant & si inhumain. Ce n'estoit plus ce mesme homme qui venoit d'arriver, mais l'un de la troupe du peuple, & le compagnon veritable, tant d'esprit que de corps, de ceux qui l'avoient emmené. Enfin, il devint spectateur comme les autres; il jetta des cris comme les autres; il s'anima de chaleur comme les autres; il remporta de ce lieu une passion d'y retourner encore plus violente que celle de tous les autres, n'y retournant pas seulement avec ceux qui l'y avoient entrainé la premiere fois, mais y entrainant luy mesme tous ceux qu'il pouvoit.

d. 'Dieu le tira neanmoins de cet abysme, par une puissance & une misericorde egalement infinie, luy apprenant à n'esperer plus que de sa grace ce qu'il avoit esperé en vain de ses propres

c.9.p.51.1.a. forces. Mais ce ne fut que longtemps aprés. [Car]'il vouloit que la memoire de cette chute luy demeurast gravée dans l'esprit pour le preserver de tomber à l'avenir.

c.10.p.51.1.2. 'Il exerça[1] trois fois la charge d'Assesseur [avant l'an 384,] & témoigna dans cet emploi une probité si incorruptible, qu'il estoit admiré de tous les autres: Et luy au contraire admiroit qu'il pust y avoir des personnes qui preferassent un peu d'argent à l'integrité & à l'innocence. Car estant employé à Rome en qualité d'Assesseur[2] auprés d'un des principaux officiers des finances au Departement d'Italie, on avoit tasché d'ebranler sa fermeté & sa constance, non seulement par les interests du bien & de la fortune, mais encore par la terreur & par les menaces. Il y avoit un Senateur extremement puissant, qui s'estoit assujetti à la plusspart des officiers, ou par la consideration de ses bienfaits, ou par l'apprehension de son credit & de son auto-

Aug. B.t.1.p.127.f.

1. *Et inter hac jam assederat.* Il faut, '*Et ter jam assederat.*
2. *Comiti largitionum Italicianarum.*

rité. Comme il avoit accoutumé de ne trouver rien qui luy resistast, il voulut faire quelque chose qui estoit défendue par les loix. Alype s'y opposa. On luy offrit des presens ; il les rejetta avec mepris : On le fit menacer : il se moqua de ces menaces ; tout le monde admirant que par un courage & une generosité toute extraordinaire, il ne desirast point d'avoir pour ami, & ne craignist point d'avoir pour ennemi un magistrat si considerable, & qui avoit mille moyens ou d'obliger ceux qu'il aimoit, ou de perdre ceux qu'il haïssoit.'L'officier mesme dont 1.2.
Alype estoit Assesseur, n'osoit le refuser ouvertement, quoiqu'il ne souhaitast pas non plus que l'affaire réussist : mais il s'excusoit sur luy, disant qu'il s'y opposoit ; & il disoit vray, puisqu'en effet Alype auroit plutost quitté sa charge que d'y consentir.

'La seule chose qui pensa le tenter à cause de son amour pour 1.2.
les lettres, fut de recevoir quelque argent dans l'exercice de sa charge, dont il auroit pu acheter des livres. Mais ayant consulté les regles de la justice, il prit une meilleure resolution, & jugea qu'il valoit mieux ne pas faire ce que son devoir luy défendoit, que d'abuser du pouvoir qu'il auroit eu de le faire. Je sçay bien, dit S. Augustin, que ce n'est pas là une grande chose : mais celui qui est fidele dans les petites, le sera aussi dans les grandes.



ARTICLE V.

Il cherche la verité avec S. Augustin, & se convertit avec luy.

'SAINT Augustin estant aussi venu à Rome [en 383,] y trouva Aug. conf. l. 6. c.
Alype, & ils s'unirent ensemble par le lien d'une si étroite 10. p. 51. 1. d.
amitié, que lorsque S. Augustin s'en alla à Milan, [apparemment en 384,] Alype se resolut d'y aller aussi, pour ne le point quitter. Il esperoit aussi, [comme l'Empereur Valentinien II. y tenoit alors sa Cour,] d'y pouvoir trouver quelque emploi pour exercer la jurisprudence, suivant en cela plutost l'inclination de ses parens que la sienne propre. [Neanmoins Dieu qui le destinoit à quelque chose de plus grand,]'ne permit pas qu'il se pre- l. 8. c. 6. p. 60. 2. d.
sentast aucun emploi qu'il pust prendre.'Ainsi il employa son acad. l. 2. c. 4. p.
loisir à étudier la philosophie dans la compagnie de S. Augustin, 18. 1. b.
'à rechercher avec luy quelque maniere de vie qui les pust mettre conf. l. 6. c. 10. p.
V. S. Aug. § 26, 31. en repos,[a] &"à gemir cependant sous le poids de leur misere. Il 51. 2. a. b.
estoit sans doute][b] du nombre de ces dix personnes qui vouloient b c. 14. p. 52. 2. b. c.
Ib. § 28. vivre ensemble"avec Saint Augustin, dans la retraite, pour ne s'occuper qu'à chercher la verité.

c.11.p.52.1.b.c. 'Il estoit tres chaste, comme nous avons dit: Et cela estoit d'autant plus admirable, qu'estant tombé dans quelques dereglemens en sa premiere jeunesse, il s'en estoit retiré aussitost, avec un degoust & un regret de s'estre laissé emporter à ce desordre: Et depuis il vécut toujours dans une parfaite continence. Il faisoit mesme tous ses efforts pour detourner S. Augustin du mariage. c.d. 'S. Augustin au contraire luy resistoit; & le demon se servoit de ses paroles & de son autorité pour seduire Alype, & luy faire perdre la pureté & la liberté de son esprit: De sorte qu'il commençoit par curiosité à se porter au mariage.

d. 'S. Augustin qui l'avoit fait tomber dans l'heresie des Manichéens, l'en avoit sans doute aussi retiré en s'en retirant, pour le porter à l'incertitude des Academiciens, & presque à un desespoir entier de connoistre la verité. En attendant donc qu'ils trouvassent quelque chose qui les determinast entierement, S. Augustin demeuroit catecumene dans l'Eglise Catholique: & il y a apparence qu'Alype faisoit la mesme chose.

l.7.c.19.p.57.58. 'Alype pensoit alors que la croyance qu'ont les Catholiques, que Dieu s'est revétu d'une chair humaine, ils tenoient qu'il n'y a en JESUS CHRIST que la divinité & la chair, sans y reconnoistre l'esprit & l'ame de l'homme. C'est pourquoi estant tres persuadé que l'on ne sauroit sans avoir une ame raisonnable, faire toutes les choses qu'on a écrites de luy, il se portoit avec peine à embrasser la foy de l'Eglise. Mais ayant appris que l'opinion qu'il attribuoit à l'Eglise, estoit l'heresie des Apollinaristes, il approuva avec joie la foy Catholique qui la condanne.

[Enfin le jour auquel Dieu le vouloit entierement consacrer l.8.c.6.p.61.1.a. à luy, s'approchant,]'il se rencontra heureusement present à la visite que Potitien rendit à S. Augustin,"& au recit qu'il y fit Ib.§31. de la converſion de deux personnes qui avoient rencontré par c.8.p.61.2.d. hazard la vie de S. Antoine.'Il fut ensuite témoin"des agitations Ib.§32. que ce discours produisit dans l'ame de S. Augustin, & des p.61.1.a. paroles ferventes qu'il prononça en cette rencontre:'& ce Saint s'estant ensuite retiré dans un jardin, Alype l'y suivit à l'heure mesme; sachant, dit S. Augustin que je ne me tenois pas estre moins en secret lorsqu'il estoit avec moy, que lorsque j'estois tout seul, & ne pouvant se resoudre à me quitter me voyant en c.12.p.63.1.d. cet état.'Neanmoins S. Augustin estant pres de fondre en larmes, se leva & s'en alla assez loin d'Alype pour pleurer tout à son aise, sans estre troublé mesme par la presence d'un si cher

ami : & Alype s'en estant apperceu, demeura tout rempli d'étonnement au mesme lieu où il estoit, '& où il avoit les Epistres de S. Paul. i.b.

'Ce fut durant ce temps là que S. Augustin entendit cette voix miraculeuse qui luy disoit de lire : aprés quoy il revint au lieu où Alype estoit assis, lut le passage de S. Paul qui le convertit entierement : 'Et alors avec un visage tranquille, il fit entendre à Alype ce qui luy estoit arrivé. Alype de son costé luy decouvrit ce qui se passoit en luy, de quoy nous n'avons point » de connoissance. Il desira de voir ce que j'avois lu, dit Saint » Augustin : je le luy montrai ; & considerant avec attention ce » qui suivoit dans ce passage, à quoy je n'avois pas pris garde, il » trouva ces mots, *Assistez celui qui est foible dans la foy* ; ce qu'il » prit pour luy, & me le declara aussitost. Ainsi il se trouva for- » tifié par cette exhortation du Saint Esprit, & sans hesiter ni » retarder, il se joignit à moy par une bonne & sainte resolution, » fort convenable à ses mœurs, qui depuis longtemps avoient » esté sans comparaison plus pures & plus reglées que les mien- » nes. ["Ceci arriva en 386, vers la fin d'aoust.] a.b. c.

Ib.§ 33.

ARTICLE VI.

Il est battizé, embrasse la vie monastique, est fait Evesque.

[SAINT Augustin & S. Alype estant absolument resolus de consacrer à Dieu tout leur cœur & toutes leurs actions,] 'ils "se retirerent bientost aprés avec quelques autres amis dans une maison de campagne nommée Cassiaque.' Alype y fut present au commencement "de l'entretien que S. Augustin y eut avec ses amis vers le 10e de novembre sur le sujet des Academiciens.' Mais il fut obligé de le laisser pour aller faire un tour à Milan.' Quand il fut revenu [au bout de dix ou douze jours,] on continua la mesme conference ; 'Alype y entreprit de défendre serieusement l'incertitude des Academiciens ; & il l'abandonna neanmoins bientost pour se rendre aux raisons par lesquelles Saint Augustin la combatoit. 'Car jusques alors il croyoit encore que ni luy ni les autres ne connoissoient point la verité, & mesme qu'on ne la pouvoit connoistre.' Saint Augustin fit des livres de cette conference, & il proteste que tout ce qu'il raporte d'Alype sont ses propres termes.' Il fut aussi present aux conferences qui font le second livre de l'Ordre, ["tenues vers le 20e de novembre.

Ib.§ 34. Ib.§ 36. Ib.§ 36.

Aug.conf.l.9.c.4.p.65.1.a. aca.l.1.c.1.p.177. 1.b. b|3.p.177.2.d. l.2.c.4.p.182.2.d. c.13.p.186.2.d. l.1.c.1.p.177.1.b. ord.l.2.c.3.10.p.203.2.b|207.

ep.214.p.312.2.d. 'S. Augustin mandoit vers ce temps là"à un Zenobe, qu'Alype Ib.§40.
avoit trop de civilité pour vouloir achever avec luy une discussion & une conference commencée avec ce Zenobe l'ami com-
q.an.c.31.p.261.2. mun de l'un & de l'autre.'Saint Augustin parle d'un petit animal sur lequel luy & Alype avoient bien fait des reflexions à Cassiaque.

conf.l.9.c.4.p.65.2.a. 'Alype avoit eu de la peine à souffrir que S. Augustin mélast le nom de JESUS CHRIST dans ses écrits, aimant mieux que son style se sentist de l'elevement de la philosophie & de l'eloquence. Mais Dieu l'assujettit enfin sous le joug de cet unique Sauveur.[S. Augustin n'exprime pas comment cela se
c.6.p.65.2.d. fit;]'mais il nous assure, comme nous avons dit, qu'il estoit déja rempli d'humilité avant que de recevoir le battesme. Il ajoute qu'il faisoit souffrir à son corps de si rudes penitences pour le dompter, que par une action d'austerité inouie, il avoit le courage de marcher nus-piez dans cette province[la plus froide]
d. de l'Italie durant les glaces de l'hiver.'Enfin, ces deux Saints vinrent ensemble à Milan donner leurs noms pour le battesme,
p.66.1.a. '& furent battizez ensemble["par Saint Ambroise le samedi de Ib.§4.
ep.35.p.50.2.b. Pasque 24[e] d'avril en l'an 387.]'Alype entendit parler dans ce
conf.l.9.c.8.p.66.2.a. temps là de S.Paulin.'Il resolut dessors avec Saint Augustin"de Ib.§47.
renoncer entierement au monde: & ainsi on ne peut douter qu'il n'ait esté le compagnon de la retraite dans laquelle ce Saint vécut auprés de Tagaste, jusqu'en l'an 391 qu'il fut fait
civ.l.22.c.8.p.296.1.a. Prestre."Ils repasserent d'Italie en Afrique en l'an 388,]'& ils Ib.§49,50.
vinrent d'abord à Carthage, où ils logerent chez Innocent, &
ep.64.p.112.1.b. furent témoin de sa guerison miraculeuse.'S. Augustin ayant esté fait Prestre à Hippone vers le commencement de l'an 391,
"Alype demeura toujours avec luy pour servir de modele à ceux Ib.§59.
qui voudroient fuir les inquietudes du siecle, & se retirer dans le monastere que S. Augustin commença aussitost à former à Hippone. Aurele Evesque de Carthage s'en rejouit beaucoup.
ep.8.p.15.1.c. 'Il n'estoit pas encore Evesque, mais déja digne de l'estre"lors- Ib.§75.
qu'il fit un voyage[en Palestine,]où il vit S. Jerome,[en 394 au plustard; & depuis cela S. Jerome conserva toujours beaucoup d'union avec luy.

Ce fut au plustard en la mesme année qu'il fut fait Evesque de Tagaste sa patrie, où il eut la joie de gouverner une Eglise, qui ayant esté autrefois dans le schisme des Donatistes, & l'ayant
quitté à cause de l'Empereur[Constant,]"conservoit si peu de Ib.§151.
marques du schisme, qu'on eust dit que jamais elle n'y avoit esté

esté engagée.'Alype y établit un monastere ou mesme plusieurs, pour ceux qui vouloient se rendre les imitateurs de sa vertu & de sa foy.[Il s'y retiroit sans doute souvent, puisque, comme nous l'avons déja raporté de S. Paulin,]'il s'estoit fait un secret & un desert au milieu de son peuple, sans manquer neanmoins aux devoirs ausquels il estoit obligé comme pasteur.'Saint Augustin'luy témoigne sa joie de ce qu'il apprenoit tres souvent[1] que Dieu avoit fait de nouvelles graces à l'Eglise spirituelle de Tagaste. [Il ne manqua point de faire prescher les Prestres dans son eglise,'puisqu'il felicite Aurele avec Saint Augustin d'avoir introduit cette coutume à Carthage.'Il marquoit la ville de Hippone à Saint Paulin comme un lieu où il demeuroit assez souvent.[Aussi nous le verrons uni en bien des rencontres à S. Augustin,]'quoiqu'on mette"plus de vingt lieues d'Hippone à Tagaste.

ep.35.p.50.1.a.d. | a. | ep.29.B.§12.p.53.d. | ep.77.p.131.1.d. | ep.31.p.50.1.a. | 53 milles. | Nor.h.P.l.2.c.8.p.221.b.

ARTICLE VII.

Abregé des actions de S. Alype depuis son episcopat, & de ses travaux pour l'Eglise.

[SAINT Alype estoit déja Evesque lorsqu'il commença à lier amitié avec Saint Paulin, en luy écrivant en 394, & luy envoyant les livres de Saint Augustin. Il luy demanda aussi la chronique de Saint Jerome. Saint Paulin luy récrivit quelque temps aprés sur la fin de 394, & le pria de luy faire l'histoire de sa vie. Mais S. Augustin voyant que cela faisoit trop de peine à sa modestie, promit à sa priere de satisfaire S. Paulin sur cela: & le fit au moins dans ses Confessions. Tout ceci est beaucoup plus étendu sur S. Augustin."S. Augustin n'estoit alors encore que Prestre, & ne fut fait Evesque que sur la fin de l'an 395. C'est pourquoi Alype est toujours nommé devant luy.]

V.S.Aug §80,81,108,116,137,183,185,230.

'Il vint à Hippone vers le commencement de 395, & y prit part à l'inquietude ou estoit S. Augustin pour oster"un scandale de l'Eglise d'Hippone. Et ce scandale ayant esté osté, Saint Augustin luy en manda la nouvelle comme d'une grace qu'il avoit receue de Dieu par ses prieres. Il luy parle en mesme temps de quelques autres choses, ausquelles il est visible que S. Alype s'interessoit. Mais il n'en parle qu'en un mot, & sans s'expliquer.

Aug.B.ep.29.p.48.53.d. | Ib.§83.

1. *vobiscum requirescimus cum alacritate fervoris.*

ep.36 p.11.1.a. 'Alype écrivit encore à S. Paulin vers le commencement de
ep.B.47.p.105.c. 396,'&"avec S. Augustin sur la fin de 397.ᵃEn la mesme année Ib.§ 108.
a ep.17.p.27.1.a. 397, S. Jerome prie S. Augustin de le saluer de sa part.ᵇIl fut
b ep.165.p.282.1.b. vers le mesme temps à Cirthe avec S. Augustin pour ordonner
l'Evesque"Fortunat; & assista en chemin a la conference tenue Ib.§ 119.
à Tubursique entre S. Augustin & Fortune Evesque Donatiste,
p.283.1.b. 'où il avertit S. Augustin à l'oreille, que les Ariens avoient voulu
ep.107.p.319.1.c. autrefois s'unir avec les Donatistes.'Ces deux Saints eurent aussi
"quelque conference avec Clarence Evesque Donatiste, par le Ib.§ 125.
ep.165.p.286.2.b. moyen d'un Naucelion à qui ils en écrivent ensemble.'Ils écrivent encore ensemble à Genereux vers l'an 400, contre les Donatistes;["& il y a apparence que Saint Alype estoit a Cirthe en Ib.§ 126.
ce temps là.]

Conc.t.2.p.1096.c. 'Il fut nommé le 13ᵉ de septembre 401, par le Concile de Carthage avec Saint Augustin & quelques autres,"pour donner un Evesque à l'Eglise d'Hippozarrhytes.["Vers le commencement de 402, il vint à Subsane au diocese d'Hippone avec S. Augustin, & ils écrivirent ensuite ensemble à Severe de Mileve, sur un Ecclesiastique du lieu que Severe vouloit avoir.]'Il
Ib.§ 127,131.
Ib.§ 139.
Aug ep.239.p.358. eut luy mesme"quelque petit differend avec S. Augustin sur la Ib.§ 91.
succession d'Honorat moine de Tagaste, & depuis Prestre de Thiane: surquoi S. Augustin luy écrivit une lettre tres importante.[Nous n'en savons pas le temps.

Sur la fin"de l'an 402, S. Augustin & S. Alype furent à Vagine Ib.§ 147.
ou Bagai, pour porter Maximien à quitter l'episcopat; & ils écrivirent ensuite à Castor pour le prier de l'accepter au lieu de
Conc.t.2.p.1105.a. Maximien son frere.]'Alype fut en 403 porter à Xanthippe Primat de Numidie, les lettres d'Aurele de Carthage pour la convocation du Concile general d'Afrique; & luy en écrivit encore depuis."Il assista luy mesme à ce Concile tenu à Carthage Ib.§ 149.
Aug.ep.18.p.27.1.b. le 25ᵉ d'aoust.'S. Jerome prie S. Augustin en 405, de saluer de sa part tous les saints freres, & particulierement le saint & venerable Pape Alype.'Il fut present"à la conference que Saint Ib.§ 164,165.
ep.174.p.297.1.d. Augustin eut à Carthage vers la mesme année avec le Comte Pascence Arien.

ep.55.p.96.2.b. 'Il fit un voyage en Mauritanie, peutestre vers le commencement de 410, qui l'empescha de satisfaire"aux questions de Ib.§ 183.
Dioscore. Au retour de ce voyage"le moine Consence le pria Ib.§ 184.
d'obtenir de Saint Augustin quelque écrit pour luy servir d'instruction."Pinien vint à Tagaste vers la fin de l'an 410, avec sa Ib.§ 190.
femme Sainte Melanie la jeune, & peu aprés il alla à Hippone

avec Saint Alype.[Il y a ſur cela bien des choſes qui regardent ce Saint; & c'eſt une partie importante de ſa vie. Mais pour en parler, il faudroit repeter une longue hiſtoire qui eſt raportée avec étendue ſur S. Auguſtin.

Ib.§ 198. "Alype fut nommé en l'an 411 avec ſix autres des plus habiles Eveſques d'Afrique, pour défendre la cauſe de l'Egliſe contre les Donatiſtes dans la grande Conference de Carthage; & il y parut extremement.]'Il eut ſoin comme les autres Eveſques les plus exacts, de faire lire tous les ans les Actes de cette Conference dans ſon egliſe durant le Careſme. in Em.t.7.p.251.1.b.

Ib.§ 237, 238. 'Dieu ſe ſervit de luy & de S. Auguſtin"pour porter à Carthage l'illuſtre Demetriade à embraſſer la virginité en 413.'Ils contribuerent auſſi quelque temps aprés"à la converſion de Maxime heretique.'Alype aſſiſta vers le milieu de 416"au ſecond Concile de Mileve contre les Pelagiens, où il ſigna la lettre de ce Concile au Pape Innocent,'& encore aprés, celle des cinq Eveſques au meſme Pape.[En 416 ou 417,]'Saint Auguſtin & Saint Alype"écrivirent contre les Pelagiens à Julienne mere de Demetriade: & la réponſe de Julienne eſtant arrivée à Hippone lorſqu'Alype y eſtoit heureuſement, ils luy récrivirent encore tous deux enſemble.'Ils écrivirent de meſme enſemble à Saint Paulin en 417.[Ce fut peuteſtre auſſi vers l'an 417,"que Saint Auguſtin & S. Alype virent le Comte Boniface à Tubunes, & luy conſeillerent de continuer à ſervir Dieu, l'Egliſe & les peuples dans la profeſſion des armes.] (ep.143.p.254.2.a. — ep.66.p.123.1.b. — Ib.§ 242. — Ib.§ 64. — ep.92.p.159.2.b. — ep.95.p.161.2.d. — ep.143.p.254.2.b. — Ib.§ 240. — ep.106.p.181.1.b. — Ib.§ 272.)

Ib.§ 280. 'S. Alype aſſiſta le premier may 418,"au Concile de Carthage contre les Pelagiens. Il y fut nommé avec S. Auguſtin & divers autres pour terminer les affaires qui reſteroient aprés le Concile.'La meſme année Sixte Preſtre de Rome"écrivit en commun à S. Auguſtin & à S. Alype. S. Auguſtin qui receut ſa lettre, l'envoya à S. Alype, & envoya encore prendre ſa réponſe.'Saint Jerome"les felicita auſſi l'un & l'autre de la victoire que l'Egliſe avoit remportée ſur les Pelagiens par leurs travaux.'Ces deux Saints firent encore enſemble"le voyage d'Alger, où ils eſtoient au mois de ſeptembre 418.'S. Alype avoit déja fait un autre voyage en Mauritanie en 410 au pluſtard. (Conc.t.2.p.1132.c. — Ib.§ 291. — Aug.ep.104.p.174.1. — Hier.ep.79.p.317.a. — Ib.§ 286. — Aug.in Em.p.250.1.b|251.1.2. — Ib.§ 288. — ep.55.p.96.2.b.)

Ib.§ 292. 'Il fut encore la meſme année"au Concile de Carthage, où l'on commença à parler de l'affaire d'Apiarius:"& il opina fortement ſur les Canons de Sardique le 25 de may 419, dans le Concile general tenu dans la meſme ville. Le 30 ſuivant, "il fut deputé avec d'autres Eveſques pour vider diverſes affai- (Conc.t.2.p.1045.b. — Ib.§ 293, 294. — Ib.§ 294.)

Bar.419.§19.20. res.'Il fut mandé en particulier avec les autres principaux Evesques d'Afrique, pour le Concile que l'on vouloit tenir la mesme année sur le schisme d'Eulale contre le Pape Boniface.

Aug.ep.24.p.36.2.b. ["Mais le Concile ne se tint pas.'Il écrivit ensuite*à S. Jerome avec S. Augustin. V.S.Boniface. * V.S.Aug.

[Il fut peu de temps aprés à Ravenne & à Rome,†où le Pape Boniface le receut fort bien, & luy donna quelques écrits des Pelagiens. Saint Augustin ayant répondu à ces écrits, Alype mesme porta encore sa réponse en Italie dans un second voyage, que les Pelagiens décrierent autant qu'ils purent."Il y retourna encore vers l'an 428, avec d'autres Evesques; & ce fut apparemment pour menager la reconciliation du Comte Boniface avec l'Imperatrice Placidie, & obtenir du secours contre les Vandales qui estoient alors entrez dans l'Afrique.]'Il envoya de Rome à S. Augustin"les cinq premiers livres du dernier ouvrage de Julien, & luy promit le reste à la premiere occasion. ["Il semble que S. Augustin n'avoit point encore ce reste à la fin de 429; & qu'ainsi S. Alype n'estoit point encore revenu en Afrique: mais il l'eut aussitost aprés. § 186. † Ib.§ 310. Ib.§ 347. h.pr.p.4.2.2. Ib.§ 340. Ib.§ 346.

On ne sçait plus rien de luy depuis ce temps là, ni s'il survéquit à la ruine de sa ville,]'qui avoit esté saccagée par les Vandales avec toutes les autres des avant la mort de S. Augustin. [Nous l'avons qualifié Primat de Numidie, sur ce que Saint Augustin écrit l'epistre 67 au *Vieillard* Alype."Neanmoins il y a quelque difficulté sur cela.]'L'Eglise l'honore parmi les saints Evesques le 15 d'aoust;[& les Chanoines reguliers de Sainte Geneviéve en font l'office le 23.]'Je pense que d'autres le font'le 16. Le Cardinal Noris qui fait un abregé de sa vie, dit qu'il doit estre honoré comme le premier défenseur de la Grace aprés S. Augustin. v.Pos.c.28. Ib.note 92. Bar.18.aug. Nor.h.P.l.2.c.8.p.223. 1.

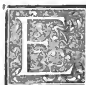
1. *XVIII. Kal. septembris*, qui seroit le 15, & le propre jour de l'Assomption. Il faut peutestre *XVII.*





EVODE,

EVESQUE D'UZALE EN AFRIQUE, ET CONFESSEUR.



VODE est le premier que Dieu ait donné à S. Augustin pour compagnon de ses bons desseins, depuis que ce Saint se fut donné luy mesme entierement à Dieu par le battesme.'S. Augustin nous le represente comme un esprit extraordinaire, tres penetrant,'& qui sur une petite ouverture estoit capable de trouver beaucoup de veritez & de lumieres. [Les lettres & les écrits qui nous restent de luy, font voir en effet cette sublimité de genie qui taschoit de penetrer dans les choses les plus relevées & les plus difficiles de la raison & de la foy.] Aug.conf.l.9.c.8.p.66.1.d. ep.101.p.170.1.c. p.171.2.b.

'Il estoit de Tagaste comme Saint Augustin. Il avoit esté du nombre de ceux qu'on appelle *Agens dans les affaires de l'Empereur.* Mais ayant esté converti & battizé avant S. Augustin, il avoit renoncé à la Cour, quoiqu'il fust encore jeune, & à tout le service qu'on rend aux hommes, pour ne plus penser qu'à servir Dieu. Aprés donc que S. Augustin eut esté battizé à Milan [le 24 d'avril 387,] Dieu qui a accoutumé de porter ceux qui sont dans les mesmes sentimens, à vouloir demeurer ensemble, fit qu'Evode vint aussitost demeurer avec luy,'& se joindre au dessein qu'il avoit de mener une vie parfaite, [dans la retraite, dans la desoccupation des soins du monde, & dans l'entier depouillement de tous les biens.] Ce fut dans ce dessein qu'ils voulurent repasser en Afrique. Quand ils furent venus à Ostie, Sainte Monique y tomba malade & y mourut.'Lorsqu'elle eut rendu l'esprit, Evode prit un pseautier, & se mit à chanter le pseaume 100, à quoy S. Augustin & les autres répondirent. conf.p.66.1.d. 1.2. c.11.p 68.2.a.

V. S. Aug. note 10. 'S. Augustin dit que c'est avec Evode qu'il s'entretint"dans le livre de la grandeur de l'ame, & dans ceux du libre arbitre, qu'il fit ou qu'il commença à Rome en 387 ou 388. [Il n'y a pas ep.101.p.170.1.2.

lieu de douter qu'Evode ne luy ait tenu compagnie dans la retraite, où il passa pres de trois ans auprés de Tagaste, qu'il ne l'ait suivi, comme Saint Alype, lorsqu'il fut fait Prestre d'Hippone, & qu'il n'ait demeuré avec luy dans le monastere qu'il
ep.158.p.361.2.c. établit en cette ville.]'Il dit luy mesme qu'il avoit demeuré dans
c.1.d. le monastere 'où avoient vécu Profuture, Servile & Privat, qui luy estoient apparus aprés leur mort, & luy avoient dit des choses
C.524.p.1279.d. qui estoient arrivées effectivement.'On"se souvenoit encore fort *quem nosti.*
bien de luy à Hippone en 425.[Ce peut estre le mesme Evode,] dont S. Paulin ayant connu la charité par ce que Saint Alype
ep.35.p.50.2.a.b. luy en avoit mandé vers 394,'il luy écrivit pour le prier de copier la chronique de S. Jerome, que S. Alype souhaitoit d'avoir. [S. Augustin s'entretient encore avec luy dans les deux derniers livres du libre arbitre,"qu'il fit à Hippone en 395, fort peu avant V. S. Aug § 84.
que d'estre fait Evesque.

ep.147.p.261. 'Au commencement de l'episcopat de S. Augustin, Evode se rencontra dans une maison avec"Proculien Evesque Donatiste Ib. § 65, 109.
d'Hippone, & il l'entreprit avec une ardeur digne de son zele pour la foy. Proculien se plaignit mesme qu'il l'avoit traité d'une maniere offensante. Mais S. Augustin l'excuse sur la necessité où il s'estoit trouvé de défendre la verité, & sur son age,
p.261.1.c. (ce qui marque qu'il estoit plus jeune que Saint Augustin.)'Car pour ce qui est de l'avoir fait pour orgueil, je le connois assez, dit ce Saint, pour estre assuré que cela n'est pas.

C.524.p.1279.d. a Vand p.221. 'Il fut fait Evesque d'Uzale en Afrique,[a]dans la province de
b Evod.l.1.c.12. Carthage ou Proconsulaire;[b]& il paroist que cette ville n'estoit
t.10.p.614.2.b| Aug.civ.l.22.c. qu'à"cinq lieues de celle d'Utique.[c]C'estoit une colonie.[Il suc- 12 milles.
8.p.299.1.2. ceda apparemment][d]à Saturnin qui estoit Evesque d'Uzale en
c Aug.p.299.1.a. 388,[e]& dont S. Augustin parle avec eloge vers l'an 392.[f]Evode est
d p.296.2.d. e ep.64.p.121.1.c. nommé devant Posside:[ainsi il peut avoir esté fait Evesque en
f ep.94.p.167.1.c. 396 ou 397.][g]Il avoit un monastere à Uzale,[qu'il y avoit appa-
g Evod.l.1.c.2.p. remment établi,][h]comme avoient fait les autres Prelats elevez
634.1.c|2.c.5.p. 635.2.c. dans le monastere & sous la discipline de S. Augustin.

h Posd.c.11. i Conc.t.2.p. [i]Il assista le 13 de septembre 401, au Concile general de Car-
1096.d. thage, & y fut commis avec S. Augustin & d'autres pour donner
p.1108.c. un Evesque à l'Eglise d'Hippozarrhytes.'Luy & Theasé Evesque [de Memblose dans la Proconsulaire,]furent deputez par le Concile de Carthage du 26 juin 404, pour aller demander"diverses Ib. § 151.
loix à l'Empereur [Honoré,]particulierement contre les Dona-
Aug.ep.65.p.121.2.a. tistes.'Ils devoient voir S. Paulin dans ce voyage, & S. Augustin esperoit satisfaire en partie l'amour qu'il avoit pour luy, par ce

Ib.§158. qu'ils luy en diroient à leur retour.["Les loix qu'ils apporterent en Afrique, y causerent la conversion d'un grand nombre de Donatistes.]'On remarque dans le diocese d'Uzale, que l'eglise d'un lieu appellé Promontoire, ayant esté autrefois usurpée par les Donatistes, fut depuis restituée à l'Eglise; ce qui la fit appeller la Restitute, ou l'eglise Restituée. Evod.l.1.c.7.p.614.1.a.b.

Ib.§175. ["Sur la fin de l'an 408, les payens & les heretiques firent courir le bruit que les loix faites contre eux par Honoré estoient abolies, parceque Stilicon avoit esté disgracié & tué: & ils commirent sur cela diverses violences contre l'Eglise.]'Ce qu'on en sçait de particulier, c'est que Severe & Macaire ayant esté tuez, les Evesques Evode, Theasе, & Victor furent battus & maltraitez à cause d'eux, [acquerant ainsi le titre de Confesseurs de la verité & de la charité de J.C. Evode porta apparemment tout le reste de sa vie les marques glorieuses de ce qu'il avoit souffert. Car depuis cela on ne le trouve plus dans aucun Concile, non pas mesme dans la Conference de Carthage en 411.]'Il signa seulement en 416, la lettre des cinq Evesques au Pape Innocent contre les Pelagiens.'Il ne laissa pas neanmoins de rendre mesme publiquement à l'Eglise d'Uzale les services qu'il luy devoit.ªIl fut mandé en 419 avec les principaux Evesques d'Afrique, pour se trouver au Concile de Spolete touchant le schisme d'Eulale contre Boniface. [Mais l'affaire se termina sans Concile.] Le Patrice Constance qui luy en écrivit, [pouvoit connoistre son merite, sans savoir si l'état de sa santé & de son corps luy permettoit d'aller ou de paroistre en Italie.] Conc.t.2.p.1110.c. Aug.ep.95.p.161.2.d. Evod.l.1 c.2.p.612.2.c. a Bar.419.§19.20.

Il employoit le loisir dont il jouissoit, à mediter les veritez de la religion, ou à examiner d'autres questions speculatives, comme on le peut juger "par diverses lettres qu'il écrit à Saint Augustin, & que S. Augustin luy écrit.'La 258 est particulierement remarquable à cause "de la mort sainte, & des diverses apparitions d'un jeune Lecteur qui écrivoit sous luy, & qu'il avoit donné à Dieu en le retirant du monde.'Evode y parle de quelques visions qu'il avoit eues luy mesme. Aug ep.258.p.360 361. Ib.§250-252. ep.258.p.360.361. Ib.§250. p.361.1.d|2.c.

'S. Jerome dans une lettre qu'il peut avoir écrite vers l'an 418, prie S. Augustin de saluer Evode de sa part. ep.26.p.17.1.b.

'L'Eglise d'Uzale est la premiere qui se trouve avoir eu des reliques de S. Estienne dans l'Afrique. Evode "les receut dans l'eglise des SS. Martyrs Felix & Gennade, qui estoit au fobourg: Et puis les transporta solennellement dans l'eglise de la ville. Il en laissa une partie dans son monastere pour la mettre dans la Evod.l.1. V.S.Estienne §7,8.

Restitute: Mais le peuple l'en empescha, & l'obligea de rejoindre cette partie à l'autre. Il se fit depuis ce temps là de tres grands miracles à Uzale, comme S. Augustin le témoigne. Evode en fit recueillir une partie par un de ses Ecclesiastiques ou de ses moines, qui en composa deux livres; & nous les avons encore aujourd'hui sous le nom d'Evode mesme, quoique le commencement fasse voir qu'ils luy sont seulement adressez & composez
l.2.c.4.p.658.2. par son ordre.'On y peut remarquer particulierement ce dragon de feu qui fit trembler toute la ville. Il fut dissipé par les prieres de S. Estienne, comme on le reconnut le lendemain par un tableau, qu'il parut que Dieu mesme avoit envoyé, & que l'on
Aug.civ.l.22.c.8,p.299.1.2. pendit publiquement devant la chapelle de ce Saint.'S. Augustin venant à Uzale[en 425 ou 426,]conseilla à Evode de faire donner des memoires des miracles qui se faisoient dans son Eglise, pour les lire publiquement.

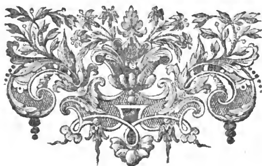
ep.256.p.358.2.c. 'L'an 427, les moines du monastere d'Adrumet estant divisez entr'eux sur le sujet de la grace, consulterent le saint Pere Evode, ["qui leur répondit conformément à la doctrine de S. Augustin. V.S.Aug.§127.
Nous avons un fragment de cette lettre: Et les epistres 58, 246, 247 & 258 entre celles de Saint Augustin, sont encore du mesme
Præd.h.p.5. Evode.]'Le P. Sirmond a reconnu aussi par l'autorité des manuscrits, que le traité intitulé De la foy, ou De l'unité de la Trinité
Aug.t.6.p.236. contre les Manichéens,'que les docteurs de Louvain ont laissé parmi les ouvrages de Saint Augustin, parcequ'en effet il en est digne, n'est pas neanmoins de ce Pere,"mais d'Evode d'Uzale. Ib.§168.
Ainsi cet Evesque merite de tenir rang non seulement parmi les Confesseurs & les saints Pontifes, mais aussi parmi les Docteurs
t.8.B.ap.p.24.c. de l'Eglise.'Quelques manuscrits luy donnent le titre de Saint, [ce que nous n'avons pas osé suivre, ne trouvant pas qu'il soit honoré par aucune Eglise, quoiqu'il soit bien digne de l'estre.

Conc.t.2.p.1096.d. Pour THEASE le compagnon de sa confession,]'il avoit esté des auparavant associé avec luy en 401, dans la commission
p.1108.e. de donner un Evesque à l'Eglise d'Hippozarrythes,'& en 404 dans la legation du Concile de Carthage, pour demander à
p.117.b. l'Empereur des loix contre les Donatistes.'Maurence demanda au Concile de l'an 407, de l'avoir pour juge avec S. Augustin "dans une affaire; & le Concile le luy accorda.[Il paroist qu'il Ib.§169.
ne fut pas aussi maltraité qu'Evode en 408, par les ennemis de
Coll.1.§133. l'Eglise,]'puisqu'il assista en 411 à la grande Conference de Car-
Aug.ep.90.p.157.1.b. thage.'Il signa aussi en 416, la lettre du Concile de Carthage au Pape

Pape contre les Pelagiens,'& vers l'an 426, celle du[1] Concile general d'Afrique au Pape Celestin touchant les appellations. Conc.t.2.p.1145.d.

'Evode dit que l'Evesque Theaſe ſe trouva dans un monaſtere, où un Preſtre s'eſtoit retiré pour ſe conſoler de la mort de ſon fils. Aug.ep.258.p.361.2.a. Theaſe ne voulut pas qu'on diſt à ce Preſtre une apparition qui luy prediſoit la mort, & qui ſe verifia inopinément au bout de quatre jours.[Si ce monaſtere eſtoit celui d'Uzale, comme il y a aſſez d'apparence, Theaſe pouvoit y eſtre venu paſſer quelques jours, pour jouir de la converſation d'Evode: & je penſe qu'on peut tirer de là, auſſibien que du Concile de Carthage en 410,] 'que la ville de Membloſe dont il eſtoit Eveſque,[eſtoit dans la Proconſulaire, proche d'Uzale.] Vand.p.221.223. Car hors cela on ne trouve pas de quelle province elle eſtoit :'Mais on trouve qu'elle n'eſtoit point diviſée par le ſchiſme des Donatiſtes. Coll.1.§133. 'Theaſe eſt nommé aprés S. Auguſtin, & avant Evode ;[d'où l'on peut juger qu'il fut fait Eveſque vers l'an 396.] Conc.t.2.p.1096.d. 'Ainſi quoiqu'Evode luy donne le titre de Vieillard,[il n'en faut pas neanmoins conclure qu'il fuſt Primat de ſa province, ce qui appartenoit à l'Eveſque de Carthage; ni meſme qu'il en fuſt le plus ancien,"puiſque ce n'eſtoit au pluſtard qu'en l'an 415.] Aug.ep.258.p.361.2.a. V.S. Aug.§150.

1. Mais il y eſt aprés bien d'autres. Eſt-ce le meſme ?



SAINT SULPICE SEVERE, DISCIPLE DE S. MARTIN, ET PRESTRE D'AQUITAINE.

ARTICLE PREMIER.

Grandeur de ce Saint selon le siecle: Sa vie jusqu'à sa conversion.

[E Saint si illustre dans l'histoire, par l'honneur qu'il a eu d'avoir pour amis intimes S. Martin de Tours, & Saint Paulin de Nole, & de nous avoir mesme appris presque tout ce

Genn.c.19. que nous savons du premier,]'avoit pour nom propre celui de Severe,["plus ordinaire parmi les anciens qui parlent de luy,] & pour surnom celui de Sulpice, [qui est neanmoins devenu le plus commun dans nostre usage.] NOTE 1.

Sulp.dial.2.p.245. 'Il marque luy mesme assez clairement qu'il n'estoit pas Gaulois,

a c.18.p.277.278. [c'est à dire de la Celtique,][a]ni de la province de S. Martin; mais

Genn.c.19. d'une voisine, & nommément d'Aquitaine;'comme Gennade le

Sulp.l.2.p.166. dit positivement.'Il appelle Saint Phebade Evesque d'Agen, son

Vos.h.lat.l.2.c.12.p.209. Phebade;'d'où l'on tire qu'il estoit de la mesme ville d'Agen:[b]Il

b Paul.ep.1.p.4. estoit plus jeune que S. Paulin:[& ainsi il n'est"né qu'aprés l'an V.S.Paulin note 9.

Genn.c.19|Misc.t.1.p.329. 353.]'Il avoit une sœur nommée Claudia.

c Genn.c.19. [c]Il estoit d'une famille illustre[d] & considerable par les titres

d Paul.v.Mar.l.5.p.872.1.c. qui font la grandeur du monde.[e]Estant dans le monde, il n'estoit

e ep.1.p.5. pas plus pauvre que S. Paulin, quoique son patrimoine ne le chargeast pas tant,[peutestre qu'ayant moins de bien, comme on n'en peut guere douter, il en avoit neanmoins assez pour ne manquer d'aucune commodité. Son pere qui vivoit[pouvoit le decharger en partie du soin de son bien. C'estoit un esprit doux

Sulp.dial.3.c.1.p.307. & plein de bonté,]'qui ne pouvoit refuser qu'avec confusion &

f Paul.p.5. avec peine.[f]Il se mit dans le bareau[comme tous les jeunes gents

de qualité avoient alors accoutumé de faire : & c'estoit la porte par laquelle on entroit dans les plus grandes dignitez.]

'Sulpice parut extremement sur ce theatre du monde. Il y acquit mesme la gloire de surpasser tous les autres pour l'eloquence, & d'exceller soit dans les lettres, soit dans les dons de l'esprit.'Gennade l'appelle en effet un homme illustre pour l'erudition.[Il n'avoit pas une si haute idée de luy mesme.]'Car il pretend n'avoir jamais acquis une capacité fort grande pour écrire ; & que le peu qu'il en avoit sceu, il l'avoit mesme oublié lorsqu'il fit la vie de S. Martin[vers 397.]'Cependant cette vie mesme, & encore plus son histoire sacrée, passent aujourd'hui au jugement de ceux qui ont esté en ces derniers temps les plus habiles dans les lettres, pour les ouvrages les mieux écrits que nous ayons en latin entre les auteurs ecclesiastiques.'S. Paulin appelle ses ouvrages eloquens & chastes.

p.5. Genn.c.19. Sulp.v.Mar.p. 183. Voss.h.lat.l.2.c. 12.p.210. Paul.ep.11.b.p. 56.

'Il epousa une femme fort riche d'une famille Consulaire, 'peutestre de celle des Basses, que Prudence met entre les familles Patriciennes, qui avoient les premieres embrassé la religion Chrétienne: & ce qui le fait croire, c'est que la mere de sa femme s'appelloit Bassule.[Nous parlerons plus amplement de cette Bassule dans la suite.]'Il semble qu'elle estoit de Toulouse.ᵃLa femme de Sulpice le laissa bientost veuf, dans la jouissance des grands biens qu'elle luy avoit apportez.[Il ne paroist point qu'elle luy ait donné d'enfans.

ep.1.p.5. Sulp.prol.p.13. ep.3.p.233. a Paul.ep.1.p.5.

V.S.Paulin "Sulpice lia avec S. Paulin une amitié tres étroite, lorsqu'ils estoient encore tous deux dans le monde & dans la voie large du siecle.]'Car il fut quelque temps engagé sous le joug du peché & dans les chaines mortelles de la chair & du sang.'L'eloquence qui le faisoit eclater dans le bareau, ne faisoit que souiller sa langue, & S. Paulin veut qu'on la regarde"plutost comme l'aboiement d'un chien, que comme une vraie eloquence.'Il aima les choses que la grace de J. C. luy fit haïr depuis:'d'où vient que Saint Paulin luy parle souvent comme à un penitent'qui avoit eu besoin de conversion.'Sulpice dit luy mesme que le souvenir de ses pechez le rendoit souvent tout triste & tout abatu ;'& qu'il n'avoit pas vécu d'une maniere qui pust servir d'exemple aux autres.

p.5. p.5.6. canina facundia. ep.5.p.83. ep.1.p.11.12. ep.5.p.85. Sulp.ep.2.p.226. v.Mar.p.182.



ARTICLE II.

Il quitte le monde, & embrasse la retraite: De Bassule sa bellemere.

Paul.ep.1.p.12. 'DIEU ne souffrit pas que Sulpice achevast sa vie dans le siecle & dans la vanité du bareau, ni selon l'expression de l'Evangile, qu'il demeurast tout le long du jour sans rien faire.
ep.5.p.85. 'Il le choisit non pour ses merites & ses bonnes œuvres, mais par
ep.1.p.12. sa pure bonté.'Il guerit ses plaies, dit S. Paulin, par l'huile de sa misericorde, & par le vin de sa grace, afin qu'il pust travailler
v.Mar.l.3.p.872. 1.c. à sa vigne.'Sulpice suivit donc J. C. de tout son cœur, & devint plus illustre dans l'Eglise par la vertu de cette foy sainte qui luy
Genn.c.19. fit mepriser le monde,'& par l'amour qu'il conceut pour l'humilité & la pauvreté Chrétienne, qu'il ne l'auroit pu estre dans le siecle par toute la noblesse de sa race, & par tout l'eclat de son
Paul.car.13.p. 501. eloquence.'Il fut l'un de ces eunuques[qui embrassent la continence, & se privent volontairement des plaisirs de la terre]pour le royaume du ciel.

ep.5.p.85. 'Comme il avoit esté uni dans le siecle avec S. Paulin, Dieu l'unit aussi avec luy dans le temps de sa conversion, & dans le dessein de le servir de la mesme maniere: Ainsi l'on peut juger que S. Sulpice se convertit vers l'an 392:"& il paroist mesme qu'il V.S.Paulin 5
ep.1.p.5. prit le dessein de se retirer à Nole avec S. Paulin.'Il estoit alors dans la fleur de son age, estimé generalement de tout le monde, possesseur de beaucoup de richesses: En un mot, il avoit tout ce qui pouvoit l'attacher au monde & le separer de Dieu: Mais un mouvement puissant de l'Esprit saint luy fit rompre en un moment tous ses liens par un miracle visible; & tous les attraits du monde ne purent l'empescher d'entrer par la porte étroite qui mene au ciel, & de renoncer à la chaire de contagion,[c'est à dire, ce semble, aux dignitez & à la magistrature, où il estoit pres de monter.]Il se sauva des assemblées des méchans, & ne voulut point demeurer dans la voie des pecheurs, preferant par une genereuse humilité de demeurer assis aux piez de JESUS crucifié. Il ne demeura pas sourd aux veritez de l'Evangile: mais comme un veritable observateur de la Loy, il attacha à la Croix & son corps[par les mortifications qu'il embrassa,]& le monde[par le mepris qu'il en fit. Il detesta toutes les malheureuses joies de cette vie, & regarda les delices dans lesquelles il avoit vécu en sa jeunesse, comme un poison dangereux & un sujet de larmes: Et

en quittant ses grandes richesses il sembloit se decharger d'un fardeau de boue & de fumier.

'Il meprisa avec la mesme generosité la reputation que son esprit luy avoit acquise. Ne recherchant point les louanges des hommes, & s'elevant audessus de la vaine gloire du siecle, il prefera les predications de simples pescheurs à tous les discours les plus eloquens de Ciceron, & à toutes les belles lettres qu'il avoit étudiées. Il embrassa le silence qu'inspire la pieté, pour expier les fautes qu'il avoit commises dans le tumulte où il avoit vécu dans ses jours d'iniquité. Il voulut que sa bouche fust muette à l'égard des hommes, afin de la rendre plus digne de parler des choses de Dieu, & de purifier par les louanges de JESUS CHRIST, & par la prononciation mesme de ce saint nom, sa langue souillée par son eloquence mondaine. [On voit neanmoins par ses écrits, qu'il conserva plus que Saint Paulin, l'air d'orateur qu'il avoit pris dans le monde.]'S. Paulin luy fait remarquer quelques termes dont il s'estoit servi, pris des poetes payens. p.56. ep.7.p.104.

'Lorsqu'il quitta le monde son pere vivoit encore & estoit engagé dans les agitations & le tumulte des affaires du siecle. [Ainsi il ne pouvoit pas estre satisfait de la retraite de son fils.] Mais Sulpice prefera le pere qu'il avoit dans le ciel, au pere qu'il avoit sur la terre; & suivant l'exemple des Apostres, il laissa celui-ci embarassé dans les filets de son patrimoine & de ses richesses pour suivre J.C. [dans un entier degagement. Il semble par là que son pere l'avoit desherité.] Mais outre le bien qu'il avoit eu de sa femme, Dieu luy fit trouver au lieu de son pere une mere tres liberale en la personne de sa bellemere.'Tout le monde reconnoist que c'est Bassule qu'il qualifie sa mere, & de la liberalité de laquelle il dit qu'il tenoit une partie de ceux qui estoient à luy.'S. Paulin en luy envoyant de la vraie Croix l'an 403, de la part de Therasie sa femme, appelle Bassule sa venerable sœur, & la loue de s'estre comme depouillée de son sexe par la fermeté de sa foy: de sorte qu'on ne la regardoit plus que comme un membre de l'homme parfait, [qui est J.C.] en qui elle ne faisoit plus qu'un avec Saint Sulpice.'Il l'appelle encore autrepart sa sainte mere en J. C, & la coheritiere de Sulpice; il veut que Sulpice la salue de sa part avec le respect dont elle estoit digne. [Outre sa fille que Sulpice avoit epousée,]'elle avoit un fils qui luy causoit bien de la peine, & à cause duquel elle fut obligée de quitter son pays, vers le temps que S. Martin mourut, pour aller ep.1.p.5. Sulp.ep.3.p.232. Paul.ep.11.p.135. ep.1.p.14. Sulp.ep.3.p.232. 233.

à Treves,[où estoit le Prefet des Gaules.]Elle ne laissa pas de là, d'obliger Sulpice d'écrire l'histoire de la mort de S. Martin.

ARTICLE III.

De quelle maniere il use de son bien: Ce qu'il fait dans sa retraite: Il est fait Prestre.

Paul.ep.5.p.91. 'QUOIQUE Sulpice honorast extremement la vertu heroïque de S. Paulin, qui s'estoit depouillé absolument de tout son bien pour vivre dans une entiere pauvreté; il ne fit pas neanmoins la mesme chose, soit qu'il n'osast aspirer à une vertu qui luy paroissoit trop audessus de luy; & c'est le sentiment qu'il ep.1.p.18. en avoit luy mesme;'soit, comme luy écrit S. Paulin, parceque Dieu l'avoit voulu elever par une autre voie à une perfection egale à cet entier depouillement.[Il n'est pas tout à fait aisé de voir de quelle maniere il avoit usé de son bien.]Car Saint Paulin nous apprend d'un costé qu'il gemissoit de ce qu'il sembloit n'avoir pas seulement vendu la moindre terre; & d'autre part il nous assure aussitost qu'il en avoit vendu plusieurs, & celles qui estoient les plus agreables & les plus riches.[Il avoit peutestre vendu le fond de ses terres en s'en reservant seulement la joüissance durant sa vie.]'Il est certain[que dés l'an 393,]il avoit déja ep.6.p.94. augmenté le patrimoine qu'il avoit dans le ciel, en diminuant le poids de celui qu'il possedoit sur la terre; que pour acheter le ciel & J.C. il donnoit ses richesses perissables; & qu'il temoignoit par ses actions, qu'il savoit que c'est Dieu qu'on nourrit & ep.1.p.18.19. qu'on revest en la personne des pauvres.'Des biens mesmes qu'il p.19. se reserva, il en donna la possession & la proprieté à l'Eglise,'en sorte qu'il n'avoit plus rien dutout, non pas mesme la maison où il demeuroit, qui luy appartinst de droit.

p.33. 'Mais il avoit encore plus renoncé à l'amour de son bien qu'au droit & à la proprieté: & il usoit veritablement du monde, comme n'en usant pas. Ainsi au milieu des biens qu'il possedoit, il conservoit son ame dans un parfait detachement de ces biens. Se souvenant que le temps est court, il pratiquoit ce que dit l'Apostre, en possedant des biens il estoit comme ne possedant rien, parceque ce n'estoit pas pour luy qu'il les possedoit, mais pour ceuxqui n'avoient rien. Il estoit comme étranger dans sa maison, parcequ'il n'y estoit que pour y recevoir les étrangers. Il ne reconnoissoit point ici bas de patrie, & regardoit toute la terre comme un lieu d'exil, afin d'estre receu un jour habitant du ciel

& citoyen de l'ancienne patrie. Sa maison n'estoit point remplie de lits de festins, de riches meubles, ni de grands thresors, mais elle estoit pleine d'étrangers & de pauvres, pendant qu'il n'en occupoit qu'un petit coin. Il vivoit avec ses valets comme avec ses compagnons. Il n'estoit point logé chez luy comme le maistre de la maison, mais comme un ouvrier ou quelque domestique inutile: & il sembloit en payer le loyer au Seigneur en consacrant son corps & son ame à son service.

'Dieu sembloit l'avoir comblé de toutes sortes de dons. Comme ces grands hommes qui vivoient sous la loy avec tant de perfection, il possedoit des biens sans en estre possedé; & ne savoit ce que c'estoit que de preferer ni interests ni amis à l'amour & à l'obeïssance qu'il devoit à Dieu. Et pour pratiquer la perfection evangelique, il vendit ses plus beaux & ses plus riches heritages. Je ne sçay, luy dit S. Paulin, si cette fermeté & cette force avec laquelle vous demeurez au milieu des feux sans vous bruler, vous vous soutenez au milieu des pieges sans y estre pris, vous touchez la poix sans vous en souiller, n'est pas l'effet d'une grace plus forte que n'en ont ceux que vous appellez les forts, & que je crois les plus foibles, parceque se défiant de leur foiblesse, ils se sont hastez d'eloigner d'eux toutes les choses ausquelles ils craignoient de s'attacher. On peut donc vous regarder comme libre entre les morts, puisque vous ne pouvez disconvenir qu'il faut plus de force pour posseder des biens sans attache, que pour s'en depouiller, pour mepriser ce que l'on a, que pour abandonner absolument ce que l'on doit mepriser. p. 18.

[Il y a peutestre quelque chose à dire sur cet effort que fait S. Paulin pour s'humilier en relevant son ami audessus de luy. Mais si la grace que receut S. Paulin, qui ravit en admiration tous les Saints de la terre, estoit plus extraordinaire & plus grande que celle de Saint Sulpice, celle-ci avoit neanmoins cet avantage, qu'estant moins eclatante, elle estoit moins exposée à la vanité, & tenoit davantage S. Sulpice dans l'humilité, qui est le fondement le plus solide de la vertu. On voit qu'elle a produit cet effet en luy, & qu'au lieu de porter envie à la gloire de S. Paulin, il s'humilioit toujours audessous de luy. C'est pourquoi S. Paulin dans diverses lettres qu'il luy écrit, est occupé à se défendre de ses eloges, & à luy faire voir qu'il n'a point lieu de se défier de la misericorde de Dieu, quoiqu'il n'ait pas accompli entierement
1. à la lettre le conseil de la perfection evangelique.']

1. On peut voir ce sujet fort bien traité dans la lettre de Mr de S. Cyran sur les dispositions à la prestrise, & dans le sermon sur S. Martin, tome 5 des Instructions Chrétiennes.

p.19. 'Dans ce que nous venons de raporter, on voit la maniere pauvre dont S. Sulpice vivoit chez luy. ep.1.p.15. 'On peut aussi juger par un autre endroit de S. Paulin, que le pain qu'il mangeoit n'estoit pas de fleur de farine, & qu'il n'avoit peutestre que de la vaisselle de bouis ou de terre. Spicil.t.5.p.532. 'Le cuisinier qu'il envoya à S. Paulin aprés l'avoir formé dans sa cuisine, n'y avoit appris qu'à cuire des feves, des cardes & d'autres herbes, à faire de la bouillie & d'autres mets semblables, dont tout l'assaisonnement estoit le vinaigre & quelques herbes fortes, [comme le thyn.] vil m pul-tem. Sulp.dial.2.c.7. p.294. 'Il paroist aussi qu'on ne couchoit chez luy que sur de la paille, a c.1.p.239. [a] & que les sieges estoient des cilices sur la terre nue.

[On voit par un endroit de ses lettres, quelles estoient les pensées dont il avoit accoutumé de s'occuper.] ep.2.p.226. 'J'estois, dit-il, seul retiré dans ma cellule ; & je m'y entretenois d'une pensée qui fait mon occupation la plus ordinaire, c'est à dire de l'esperance des biens à venir, du degoust des choses presentes, de la crainte du jugement, de l'apprehension des supplices [eternels:] & ce qui produisoit en moy toutes ces pensées, estoit le souvenir de mes pechez qui me rendoit tout triste & tout abatu.

Paul.ep.2.14.p.19.169. 'Ses serviteurs & ses esclaves estoient devenus ses conserviteurs & ses freres, b ep.1.p.7. [b] & servoient le Seigneur avec luy. c ep.14.p.169. [c] Ils estoient autour de luy, dit S. Paulin, comme de jeunes plants d'oliviers bien verds: & il estoit à leur égard ce que Dieu est à l'égard de tous les hommes: en sorte qu'ils le respectoient comme leur maistre & l'aimoient comme leur pere. ep.1.p.14. 'Ainsi il avoit autour de luy une famille sainte, qui estoit un temple vivant du S. Esprit: [& c'est sans doute] ep.11.p.130. 'ce que S. Paulin appelle son Eglise domestique. [Il y elevoit des enfans dans la pieté.] car.13.p.494. 'Car on voit que Cythere grand seigneur selon le monde, & qui avoit beaucoup de vertu, p.495.501. 'luy donna un de ses enfans presque aussitost qu'il fut né, pour estre nourri chez luy & sous sa discipline, p.503. 'dans le dessein ce semble qu'il entrast dans l'état ecclesiastique, [où les plus petits enfans estoient admis comme Lecteurs.] ep.3.p.40. 'Victor disciple de S. Martin, & dont S. Paulin fait tant d'eloges, p.39. 'estoit du nombre de ces saints compagnons de S. Sulpice.

[Ils le pouvoient considerer comme leur pere non seulement à cause de sa pieté, mais aussi à cause du sacerdoce dont il estoit honoré.] Genn.c.19. 'Car Gennade assure qu'il estoit Prestre. ["Neanmoins il y a apparence que ce ne fut qu'assez tard, & que jusqu'en l'an 413, il n'avoit point d'autre qualité que celle de serviteur de de Dieu, qui estoit comme propre en ce temps là aux moines NOTE 1.

laïques,

laïques. Car S. Sulpice vivant hors du monde avec une compagnie de gents qui ne songeoient qu'à servir Dieu, estoit veritablement moine selon le langage de ce temps là.]'Il paroist que sa demeure, au moins vers l'an 403, estoit en un lieu appellé Primuliac, où le corps de S. Cler disciple de Saint Martin estoit sous un autel. [C'est de ce lieu sans doute qu'estoit Curé]'Ethere qu'il appelle son Prestre, & qui avoit son Diacre & son Soudiacre. [Ce lieu pouvoit estre vers Toulouse. Car il paroist que Saint Sulpice demeuroit ordinairement en ce"quartier là.]'Au moins il estoit à Elusone[dans le diocese de Toulouse]en 393 & 394.'Il estoit à Toulouse mesme[en 397,]vers le temps que Saint Martin mourut:'& lorsque Postumien le vint trouver[en 405,] il n'estoit qu'à dix journées de Marseille;[d'où l'on conte environ cent lieues jusques à Toulouse. Il ne falloit pas aussi qu'il fust bien loin de Narbone,]'lorsque S. Paulin le prioit en 395, de luy envoyer du vin qu'il avoit en cette ville.

ep.11.p.130. ep.12.p.143. Sulp.dial.3.c.1.p.306. V.S.Paulin § Paul.ep.6.p.102. Sulp.ep.3.p.233. dial.1.c.1.p.240. Paul.ep.1.p.16.



ARTICLE IV.

Il est moqué & haï des méchans, parcequ'il hait le mal.

[POUR reprendre maintenant la suite de l'histoire de Saint Sulpice selon l'ordre du temps, nous avons vu qu'il s'estoit converti en mesme temps que S. Paulin, c'est à dire, comme nous croyons, en 392. L'année suivante"Saint Paulin luy écrivit de Barcelone; & S. Sulpice luy récrivit apparemment d'Elusone à douze lieues de Toulouse, où il pouvoit avoir quelque bien, & faire alors son sejour.'S. Paulin estoit alors en peine de ses nouvelles; & neanmoins il esperoit d'en recevoir de bonnes, par la confiance qu'il avoit en la pieté de Sulpice, ou plutost en Dieu, qui opere ses merveilles, & les porte jusqu'à leur perfection, mesme dans les foibles. Ainsi il fut rejoüi, mais non pas surpris, lorsqu'il receut la réponse de S. Sulpice, où il trouva des paroles pleines de foy, d'esperance & de charité, & où il reconnut la vivacité de sa foy toujours appliquée à Dieu, la fermeté de son esperance dans le Seigneur, & la plenitude de sa charité en J.C.

V.S.Paulin § Paul.ep.6.p.94.

'S. Sulpice luy parloit aussi dans cette lettre, de la persecution par laquelle Dieu commençoit déja à eprouver la solidité de sa vertu. Nous avons dit que son changement luy avoit attiré

p.94. ep.1.p.5.

ep.5.p.84. la colere de son propre pere.'Il ne faut donc pas s'étonner s'il luy fit perdre l'amitié de quelques personnes qui l'avoient aimé dans le monde,[mais qui aimoient encore plus le monde que
ep.6.p.94. luy.]'Cette dissipation qu'il faisoit de son patrimoine, selon la pensée de ceux qui n'aiment que la terre, fut une odeur de mort pour ceux à qui la croix d'un Dieu estoit un scandale & une folie. Ils ne purent s'empescher d'en témoigner leur douleur, & de décrier par des paroles egalement folles & impies, la conduite si sainte & si sage de S. Sulpice & de S. Paulin.

p.100. 'Sulpice qui n'avoit pas quitté son pays comme S. Paulin,
p.94. 'se trouvoit environné de ces méchantes langues.[a]Il taschoit de
a p.91.96. de les satisfaire, & de leur faire comprendre les raisons de sa conduite & de celle de son ami. Mais il s'efforçoit inutilement de se justifier devant des personnes qui ne vouloient que détruire
p.96. en luy l'œuvre de Dieu, & non pas s'instruire & s'edifier.'Il eut donc recours à S. Paulin mesme pour se consoler avec luy de cette guerre que le monde leur declaroit à l'un & à l'autre:["& Ib.5 S. Paulin en avoit eu une rude attaque par les lettres qu'Ausone luy avoit écrites. Ainsi il n'eut pas de peine à apprendre à son ami la maniere dont il falloit se défendre;"& il luy écrivit des Ib.5. choses admirables sur ce sujet.

Le zele de Saint Sulpice fut cause que cette guerre que les
Sulp.dial.1.c.7. méchans luy faisoient, dura longtemps.]'Il raporte dans ses
p.295. dialogues l'entretien de Postumien & de Gallus, où ils parloient de quelques défauts des moines de son temps, sans que luy qui estoit present, dist un seul mot sur ce sujet. Postumien s'étonna de son silence; surquoi Sulpice répondit que non seulement il se taisoit alors, mais qu'il y avoit longtemps qu'il avoit pris la resolution de garder le silence en de pareilles occasions; parcequ'ayant repris une veuve coureuse, d'une propreté trop molle, qui se laissoit aller au faste, & qui vivoit avec trop de licence, & une fille attachée d'une maniere peu convenable à un jeune homme qu'il aimoit, quoiqu'il l'eust souvent entendu parler contre ceux qui tenoient une semblable conduite, il se rendit odieux par là aux femmes & aux moines de telle sorte qu'ils sembloient avoir ensemble conspiré contre luy. C'est pourquoi, leur disoit-il, je vous prie de vous taire, depeur qu'on ne se prenne à moy de ce que vous direz. Reservez à par-
c.12.p.301|1.c.4. ler de cela entre vous.'Il témoigne assez souvent la mesme aver-
p.251. sion que la verité luy avoit attirée, & romp les discours qui se faisoient sur les défauts des moines & des devotes.

'Il se trouvoit mesme persecuté par divers Evesques. Il parle 1.c.1.p.241.242.
d'un entr'autres qui luy avoit témoigné beaucoup d'affection, & dont l'amitié le consoloit dans l'affliction que luy causoient les autres ; & qui neanmoins ne laissa pas depuis de le traiter d'une maniere tres fascheuse. Sulpice ne cessa pas pour cela de l'aimer ; & en s'en plaignant mesme il le fait avec une charité si pleine de douceur, qu'il l'appelle encore un Prelat sage & religieux.

[Ce qui est étrange, c'est que l'aversion de ces Evesques pour luy, venoit en partie du soin qu'il avoit de faire connoistre les
vertus de S. Martin.]'Car ce grand Saint avoit dans l'Aquitaine c.18.p.277|v.
des Ecclesiastiques & des Evesques qui portoient envie à sa Mar.c.26.p.219.
gloire, qui ne vouloient pas connoistre ses vertus, parcequ'ils eussent esté obligez de reconnoistre leurs vices, & qui estant lasches & paresseux rougissoient de luy voir faire ce qu'ils ne pouvoient imiter, haïssoient en luy ce qu'ils ne voyoient pas en eux, & aimoient mieux nier ce que l'on disoit de luy, que de confesser leur foiblesse volontaire.[Comme S. Sulpice estoit le
plus illustre de ses panegyristes,]'aussi la pluspart d'entre eux p.219.220.
se declaroient ses ennemis.

'Il paroist que ce furent ces personnes mal disposées pour luy, dial.3.c.21.p.331.
qui firent en sorte pour luy nuire, qu'un de ses amis nommé Pompone, le quitta malgré ses avis & ceux de Postumien, pour imiter au lieu de S. Martin quelque autre personne, & s'en aller ce semble dans la Palestine. Il perit sur la mer, & son corps ayant esté jetté sur le rivage fut enterré auprés de Ptolemaïde en Palestine. Sulpice parle de sa mort dans ses dialogues avec un grand sentiment de douleur.

'S. Paulin marque en 393, cette jalousie qu'on avoit contre S. Paul.ep.1.p.10.
Sulpice,'qui verifioit ce que dit JESUS CHRIST, que nul pro- p.11.
phete n'est bien receu en son pays.'C'est pourquoi il l'exhorte p.9.10.
de quitter les Gaules au moins pour quelque temps pour avoir
la paix,'& oster toute occasion à ceux qui ne cherchoient que p.11.
l'occasion[de luy faire de la peine.]'Mais quoique ces persecu- Sulp.dial.1.c.1.
tions luy fussent fort sensibles,[a]& qu'elles luy rendissent la vie p.242.
mesme ennuyeuse; [on ne voit pas neanmoins qu'elles aient eu a p.241.
la force de luy faire quitter son pays.

Il est certain qu'elles ne l'ont pas empesché de faire paroistre dans ses écrits beaucoup d'amour pour la pureté de la conduite des Evesques & des moines, & beaucoup de zele contre les abus
qui deshonorent la sainteté de ces deux états.'Il parle tantost hist.1.1.c.45.

l.1.c.46.p.38.39. contre l'avarice des Ecclesiastiques,'tantost contre l'ambition
c.63.p.178. de ceux qui aspirent à l'episcopat.'Il represente d'une maniere tres forte le trouble où estoit encore l'Eglise en l'an 400 au sujet des Ithaciens, & il en attribue toute la faute aux Evesques.
v.Mar.c.7.p.193. 'Il condanne d'impieté ceux d'entre eux qui s'opposerent à l'election de S. Martin.
c.21.p.107. 'Il se plaint des complaisances excessives que
dial.3.c.20.[?]. les Evesques avoient pour les Princes.'Il traite fort mal un Evesque
329. voisin sujet à se laisser emporter à sa colere.
a c.14.p.269.270. [a]Il remarque que les Clercs & les moines estoient sujets à la vanité, & que les Clercs y ajoutoient le luxe des habits, des ameublemens, des logemens, "& bien d'autres choses qui ne conviennent point à la sainteté &c. de leur état.
c.4.p.250.251. 'Il condanne encore plusieurs vices considerables communs aux uns & aux autres. La peur mesme qu'il semble avoir d'irriter ses ennemis, marque assez qu'il craignoit moins de les offenser en condannant ce qu'ils avoient de reprehensible, que d'offenser Dieu en le dissimulant par lascheté: & il ne se taist de leurs defauts qu'aprés les avoir fait connoistre.

ARTICLE V.

Il est aimé de S. Martin; ne peut se retirer à Nole avec S. Paulin.

Sulp.ep.2.p.250. 'SULPICE,[parmi toutes ses persecutions,]eut une consolation sensible tant que S. Martin vécut dans l'amitié que
v.Mar.c.26.p. cet homme Apostolique avoit par luy.'Il le visita pour la pre-
216.217. miere fois lorsque la vertu de S. Paulin commençoit à eclater; [c'est à dire, ce semble, vers l'an 393.

Il y avoit déja longtemps qu'il avoit oui parler de la foy, de la vie, & des vertus de S. Martin, & il souhaitoit extremement
p.217. de le voir. Mais lorsqu'il fut devenu son imitateur,]'il entreprit avec joie le voyage[de Tours] pour le visiter. Il n'est pas croyable, dit Sulpice, avec quelle bonté & quelle affection il nous receut, nous marquant beaucoup de reconnoissance & de joie dans le Seigneur, de ce que nous avions tant de consideration pour luy, que nous avions entrepris ce voyage pour le venir voir.[Cette reception fait assez juger de l'estime que cet excellent maistre de la vertu avoit pour celle de S. Sulpice: Car pour toute sa grandeur humaine, c'estoit ce qui touchoit fort peu S. Martin. Et il est visible qu'il le recevoit comme serviteur de Dieu,
dial.2.c.18.p. & non comme grand seigneur.]'Car au lieu qu'il ne recevoit
276. point les grands du monde à sa table, quoiqu'ils eussent mesme

d'ailleurs de la pieté,'il fit cet honneur à Sulpice, & d'autres encore plus grands. Quelque malheureux que je sois, dit Sulpice, je n'oserois presque le reconnoistre, quand je pense que ce Saint m'a fait l'honneur de me recevoir à sa table, de me verser de l'eau sur les mains, de me laver au soir les piez: Et il n'y eut pas moyen de m'en dispenser ni de m'y opposer. Il m'abatit tellement sous le poids de son autorité, que j'aurois cru faire un crime de ne m'y pas soumettre. Il ne nous entretint d'autre chose que du renoncement aux plaisirs de ce monde, & de l'abandonnement de toutes ses charges & ses fardeaux, afin de pouvoir suivre le Seigneur avec plus de liberté & de degagement. Et[pour nous y animer,]il nous mettoit devant les yeux "l'exemple admirable que nous donnoit de nos jours l'illustre Paulin. v.Mar.p.216.217. &c.

'Depuis cette premiere visite, S. Martin eut un amour tout particulier pour Sulpice,'qui luy parloit plus familierement que personne.ᵃSulpice le frequentoit [autant qu'il pouvoit,]& montroit par là qu'il aimoit la pauvreté, & qu'il ne haïssoit pas le jeûne & les mortifications du corps:[ce qui marque qu'estant avec S. Martin il vivoit aussi comme luy.]'Ainsi Tiro Prosper a quelque raison d'en faire un disciple de ce Saint.'Il ne faut pas s'étonner, dit un ancien, de l'affection que ces deux Saints avoient l'un pour l'autre, puisque chacun d'eux voyant comme dans le miroir de son cœur la vertu & la perfection de l'autre, ces deux images si semblables ne pouvoient manquer de former entre eux une tres grande union. ep.2.p.230. dial.2.c.14.p. 302. a Paul.ep.5.p.92. Prof.T.p.50. Paul.v.Mar.l.5. p.872.1.f.

'Des la premiere fois que Sulpice alla visiter Saint Martin, il avoit le dessein d'écrire sa vie. C'est pourquoi il s'en instruisoit avec soin de ceux qui estoient auprés de luy, & qui la pouvoient savoir, & du Saint mesme autant qu'on le pouvoit faire. 'Car il n'y avoit presque rien de si particulier qu'il ne luy fist avouer malgré son extreme humilité.ᵇNeanmoins comme S. Martin ne taschoit qu'à cacher sa vertu, & les graces particulieres que Dieu luy avoit faites, Sulpice avoue qu'il n'a pas pu le connoistre entierement.'On voit dans ce qu'il écrit de ce Saint, qu'il avoit appris de sa bouche une partie de ce qu'il en dit;ᶜ& il y a plusieurs autres choses dont il avoit luy mesme esté témoin.ᵈQuand il apprit d'un Ange ce qui s'estoit passé au Concile de Nisme, Sulpice estoit avec luy dans un vaisseau, [peutestre sur la Loire,]mais separé de luy: Car S. Martin se tenoit toujours ainsi à l'écart[dans ses voyages. Sulp.ib.c.26.p. 216. dial.2.c.14.p. 302. b v.M.pr.p.182. c.25.p.216|ep.1. p.225|dial.2.c.13. p. 99. c dial.1.c.7 p. 276|2.c.14.p.302. d dial.2.c.15.p. 303.

Sulpice estant uni si particulierement avec S. Martin, ne pouvoit manquer de l'estre aussi avec ses disciples. Nous le pourrons voir de plusieurs dans la suite, comme de Victor,]'de Gallus, du Prestre Refrigere.'Mais il paroist surtout avoir esté intime ami de S. Cler disciple du mesme Saint:[a]& il rend un témoignage illustre à sa vertu.[b]Ce Saint luy apparut montant au ciel avec S. Martin.[c]Et il avoit mesme son corps dans son eglise domestique,[d]c'est à dire dans celle qui estoit jointe à son monastere à Primuliac.

dial.3.c.1.p.306. Paul.ep.11.p.146. a Sulp.v.Mar.c.25.p.212. b ep.2.p.227| Paul.p.147. c Paul.p.145. d ep.11.p.132.

[Nous avons dit ci-dessus que S. Paulin écrivit à S. Sulpice pour le fortifier dans la persecution que luy faisoient les méchans.]'Il luy envoya cette lettre de Barcelone, où il avoit esté fait Prestre le 25 decembre[393,]& le pria en mesme temps de le venir trouver en cette ville avant Pasque, ou de partir d'Elusone aprés Pasque pour le rencontrer en chemin.[Il paroist assez que S. Paulin s'en alloit alors à Nole,]'& que le dessein de S. Sulpice estoit de l'y accompagner[1] pour y demeurer mesme toujours avec luy.'Mais Sulpice tomba malade lorsqu'il voulut partir.[Cela luy arriva encore en l'an 395, lorsqu'il estoit sur le point d'aller voir Saint Paulin déja établi à Nole. Ainsi il fut contraint de luy en faire ses excuses lorsqu'il commença à se mieux porter; & il luy écrivit pour cela par deux de ses domestiques qui servoient Dieu avec luy. L'un n'estoit que catecumene: l'autre nommé"Vigilance qui estoit battizé,[peut avoir esté fait Prestre quelque temps aprés, & estre tombé dans les erreurs qui rendent aujourd'hui ce nom si celebre. Saint Paulin"luy récrivit la mesme année par les mesmes personnes,] 'luy témoignant que si la maladie l'avoit déja empesché de le venir voir, il esperoit neanmoins qu'il considereroit cela comme une epreuve que Dieu avoit faite de sa charité, & qu'il feroit un jour ce qu'il n'avoit pu faire en ces deux années. Comme nous savons, luy dit-il, que vous avez l'esprit promt & fervent: Ainsi nous ne craignons pas que la foiblesse de la chair prevale & soit un obstacle à nostre desir commun, & nous sommes persuadez que la vigueur de vostre foy fortifiera tellement l'infirmité de vostre corps, que vous luy ferez pouvoir en JESUS CHRIST ce qu'il ne peut pas par luy mesme.[Sulpice luy renvoya encore apparemment Vigilance en 396, avec une lettre où il témoignoit qu'il ne voyoit plus d'esperance pour luy d'aller à Nole: ce qui n'empescha pas,

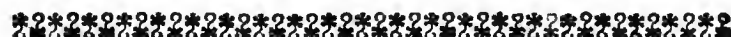
ep.6.p.100.101. p.101. ep.1.p.7. b p.7.

V. S. Paulin|S. Jerome § 78. V.S.Paulin.

1. voti communis salvam esse rationem.

Saint Paulin de le desirer toujours, & de l'en presser.

Il luy écrivit encore en 397, par quelques uns de ses enfans spirituels; & S. Paulin luy envoya par la mesme voie une lettre, où entre les autres eloges qu'il luy donne,]'il luy dit, ce sont là les sacrifices que je vous vois offrir dans le temple de vostre corps, & dans le sanctuaire de vostre cœur, par l'immolation de vostre chair & par l'oblation de vostre ame. Vous avez immolé un taureau, lorsque par une sainte humilité vous avez abaissez vostre teste elevée pour la soumettre à la crainte du Seigneur. Vous sacrifiez un bouc, lorsque vostre amour pour la justice vous fait renoncer à toutes les œuvres d'iniquité. Vous egorgez une brebi, lorsque vous combatez une vie molle & paresseuse par un travail assidu & par une meditation continuelle de la volonté & de la loy de Dieu, & que par le secours de la parole de Dieu, vous vous dechargez de tous les embaras de cette vie, comme d'une toison utile à celui qui la fait, & onereuse à celui qui la porte...'La grace repandue sur vos levres, & qui se repand par vostre bouche comme un ruisseau abondant des fontaines d'Israel, nous apprend que le Seigneur est descendu en vous. ep.5.p.86. p.87.



ARTICLE VI.

Il écrit la vie de S. Martin, & quelque lettres sur sa mort.

'AVANT que Saint Paulin écrivist cette lettre dont nous venons de parler, Sulpice luy avoit sans doute déja envoyé le livre de la vie de S. Martin,"qu'il avoit fait en 396 ou 397, fort peu avant la mort de ce Saint, & qui eut aussitost une reputation extraordinaire.]'Son dessein dans cet ouvrage fut de travailler au salut des hommes, en leur proposant un modele qu'ils pussent suivre; & d'obtenir pour luy non une vaine estime parmi les hommes, mais une recompense eternelle de la part de Dieu. 'Ainsi ne songeant qu'à representer avec sincerité les grandes vertus de Saint Martin, il ne se mit nullement en peine de l'elegance du style, dans laquelle il avoit depuis longtemps negligé de s'exercer, & il s'accoutuma mesme, dit-il, à ne point rougir de faire des solecismes. Paul.ep.5.p.90. V. S. Martin § 16. Sulp.v.M.p.181. p.180.

'Il dit neanmoins que comme il estoit naturellement timide, il avoit resolu de supprimer cet ouvrage & de ne le point donner au public, depeur que le voyant si mal écrit, on ne le condannast d'impudence pour avoir entrepris une matiere dont il estoit p.179.

incapable, & avoir empesché par là que des personnes plus habiles ne l'entreprissent. Mais Didier[qui est sans doute celui"à V. S. Jerome § 61.
p.179.180. qui Saint Jerome & Saint Paulin écrivent,]'le luy ayant souvent demandé, il ne le luy put refuser. Il le pria seulement de ne le montrer à personne, ce que Didier luy avoit déja promis; ou que s'il le donnoit à quelqu'un, il luy fist voir qu'il ne devoit pas se choquer du style; s'il n'aimoit mieux en oster le titre où estoit le nom de l'auteur, afin qu'on ne fust point en peine de le justifier. [Depuis cela neanmoins il ne fit aucune difficulté de l'avouer;"& l'evenement fit assez voir qu'il n'avoit pas eu sujet de V. S. Martin § 16. craindre qu'il fust mal receu.]

Paul.ep.5.p.89.90. 'Voici ce que luy en manda S. Paulin. Vos discours si purs & si eloquens, font bien voir qu'aprés avoir vaincu la loy des membres & la corruption de l'homme exterieur, vous preparez à J.C. une paste tres pure & un pain sans levain. Car Dieu ne vous auroit pas choisi pour écrire la vie de S. Martin, si la pureté de vostre cœur n'avoit rendu vostre bouche digne de publier les louanges de ce grand Saint. Quelle benediction de Dieu sur vous d'avoir esté choisi pour faire l'histoire d'un si grand Evesque & d'un si illustre Confesseur, que vous avez écrite d'une maniere si elegante & avec toute l'affection & le zele que vous luy deviez. J'ose de mesme dire que ce Saint est aussi heureux qu'il le merite, d'avoir eu un si digne historien de sa vie, puisque si ses vertus luy ont acquis une gloire eternelle devant Dieu, vostre plume le rendra immortel dans l'esprit des hommes. Ce discours est comme une toison dont vous avez revétu & paré le Seigneur JESUS, que vous avez comme couronné par les fleurs de vostre eloquence. Ce divin Agneau vous revétira aussi de sa toison au jour de la distribution des recompenses, lorsqu'il couvrira vostre
ep.10.p.131. mortalité de son immortalité bienheureuse. 'Il luy dit encore dans une autre lettre, qu'il regarde comme une grande gloire pour luy d'estre aimé & cheri par un fidele serviteur de la verité, dont les actions répondoient parfaitement aux paroles.

Sulp.ep.2.p.221. 'Le livre de la vie de Saint Martin estoit déja tout public, lorsque Sulpice écrivit sa lettre à Eusebe sur un accident particulier"arrivé à S. Martin peu auparavant. [Ainsi il semble que V. S. Martin § 12.
p.125. ce Saint n'estoit pas encore mort.]'Sulpice l'avoit vu depuis ce temps là.["Il mourut, comme nous croyons, l'onzieme novembre Ib. notes 11, 12.
ep.2.p.227. 397.]'Sulpice n'estoit point alors avec luy, ni à Tours,ᵃmais ap-
ᵃ ep.3.p.231. paremment à Toulouse.ᵇIl estoit sur le point d'apprendre cette
ᵇ ep.2.p.226.227. nouvelle si triste pour luy,"lorsqu'il vit en songe Saint Martin Ib. § 15.
montant

montant au ciel, & S. Cler aprés luy.'Il manda aussitost & cette apparition du Saint & sa mort à un Diacre de ses amis nommé Aurele, en le priant de le venir consoler de cette mort, dont il témoigne les ressentimens qu'on pouvoit naturellement attendre de luy. p.228.231.

'Il ne pretendoit pas que cette lettre fust lue des autres ; neanmoins elle fut aussitost portée à Treves, où Bassule estoit alors : & elle luy manda qu'il devoit y avoir ajouté l'histoire de la mort de Saint Martin.'Sulpice luy répondit qu'il ne vouloit pas faire cette histoire, depeur que Bassule ne la publiast aussitost, comme il se plaint qu'elle divulgoit tout ce qu'elle pouvoit avoir de luy, quelque secret qu'il pust estre. Neanmoins il ne laisse pas de la satisfaire, à la charge qu'elle ne montrera pas sa lettre aux autres.[Bassule ne se mit pas sans doute beaucoup en peine de cette condition, & la lettre n'a pas laissé de venir jusques à nous.]'Sulpice mesme en faisoit autant des lettres qu'il recevoit de S. Paulin, & faisoit gloire de les publier partout. ep 3.p.235. p.232.233. Paul.ep.2.p.16.

[Il conserva toujours l'estime & le respect qu'il avoit conceu pour la vertu de S. Martin, comme on le voit par les ouvrages qu'il publia depuis sa mort.]'S. Paulin dans une lettre que nous croyons écrite en 399, dit que Sulpice alloit plusieurs fois l'année à Tours, pour obtenir la grace de J.C. par l'honneur qu'il rendoit à S. Martin.'Il gardoit avec soin une fiole d'huile benie par ce Saint : & un valet l'ayant une fois fait tomber par megarde sur un plancher de marbre, elle ne se cassa pas neanmoins, quoiqu'elle ne fust que de verre. ep.13.p.165. Sulp.dial.3.c.5. p.309.310.



ARTICLE VII.

Il écrit plusieurs lettres à S. Paulin ; fait son histoire sacrée.

[SAINT Sulpice peut avoir écrit en 398, à S. Paulin, pour luy promettre encore qu'il le viendroit voir à Nole. Mais l'infirmité de sa santé le contraignit de luy écrire l'année suivante une lettre d'excuse au lieu de l'aller voir. Ce fut vers la mesme année 399, que S. Paulin envoya à S. Sulpice Postumien & Teride pour faire connoissance avec luy. Ils en revinrent fort satisfaits, comme ils le marquerent à Saint Paulin, lorsqu'ils retournerent à Nole[en l'an 401.]'S. Sulpice témoigne une amitié tres particuliere pour Postumien.ᵃS. Paulin dit que quelque estime qu'il eust faite de S. Sulpice à ces deux amis, ils avoient trouvé en luy plus de bien qu'il ne leur en avoit pu dire. Et il Sulp.dial.1.c.1. p.239. a Paul.p.169.

ajoute : Je ne puis vous exprimer le plaisir que j'ay ressenti dans le recit qu'ils m'ont fait de vos actions & de vos entretiens, & de cette science de l'amour de Dieu, dont vostre ame est parfaitement ornée, qui vous rend en mesme temps humble & elevé, pauvre & riche, esclave & libre, qui vous fait considerer vos domestiques comme vos egaux, & vos freres comme vos maistres, qui vous fait paroistre riche avec les pauvres, par les sentimens de compassion dont vous estes penetré pour eux, pauvre avec les riches par l'esprit de douceur qu'ils trouvent en vous, humble par un effet de vostre pieté, elevé par l'eminence de vostre vertu, esclave pour Dieu, libre à l'égard des richesses ; en un mot, un
Sulp.dial.3.c.21. p.321. nouveau S. Martin & un autre S. Cler.'Ce fut depuis que Sulpice & Postumien se furent connus, qu'arriva ce que nous avons raporté ci-dessus de Pompone ami du premier.

[Nous pouvons mettre en l'an 400 l'epistre de Sulpice à S. Paulin, portée par un saint moine nommé Sorien, qui ayant oui parler de S. Paulin à Sulpice, fut ravi d'avoir cette occasion de l'aller voir. S. Paulin y répondit par son epistre 7[e]. Peu aprés Sulpice luy écrivit encore par Victor disciple de S. Martin : &
Paul.ep.3.p.38. Saint Paulin luy écrivit pour réponse les epistres 2, 3 & 4,]'où il donne, [comme dans ses autres lettres,]de grands eloges à la vertu de Sulpice.[L'an 401, Postumien avec Theride, & un peu aprés Verin & Sorien, allerent porter des lettres de S. Sulpice à Saint Paulin, qui y répondit par l'epistre 14.

Postumien s'en vint bientost aprés trouver Saint Sulpice, & rencontra à Narbone Victor, que Sulpice renvoyoit à Nole
ep.9.p.115. avec des lettres pour S. Paulin.]'C'est par ces lettres qu'il luy envoyoit un memoire de diverses difficultez sur l'histoire: Saint Paulin renvoya ce memoire à Rufin, afin qu'il y satisfist.[Victor arriva à Nole en 402, vers le mesme temps que Melanie l'ayeule y vint visiter S. Paulin,"qui luy donna à son retour les epistres &c.
9 & 10 pour S. Sulpice. Sulpice luy écrivit cette année là au plustard pour luy demander son portrait: à quoy Saint Paulin répond dans son epistre 8, citée par S. Augustin.]

ep.12.p.140. 'Il se trouvoit occupé en ce temps-ci, aussibien que S. Paulin,
ep.11.p.132. à bastir des eglises.'Il en bastit une à Primuliac, ou il y en avoit une ancienne, mais plus petite. Cette nouvelle est appellée son Eglise domestique,[peutestre seulement à cause qu'il faisoit sa
ep.12.140. residence ordinaire en ce lieu là.]'Ce peut estre encore cette mes-
p.144. me eglise, [qui estoit composée de]deux basiliques,'que Sulpice
p.140.144. fit bastir pour l'usage du peuple,'avec un battistere entre deux,

qui servoit pour l'une & l'autre basilique.'S. Sulpice fit peindre p.142.
dans ce battistere S. Martin & S. Paulin.

[Il envoya Victor à S. Paulin en 403, pour luy demander des reliques, avec quelques vers pour servir d'inscriptions à ses bastimens. S. Paulin luy envoya des vers avec ses lettres 11 & 12, & Therasie envoya à Bassule un petit morceau de la vraie Croix. Parmi ces inscriptions que Sulpice receut de S. Paulin, il y en a une dont sa modestie l'empescha sans doute de se servir. Car il n'y a rien qui luy soit plus honorable que ces quatre vers qui la commencent.

'Severe d'une vie & d'une foy tres pure, p.144.
De ces temples sacrez eleva la structure :
Mais il fit en son cœur par son humilité
Le temple le plus saint de la Divinité.

'S. Paulin en luy envoyant un morceau de la vraie Croix, luy ep.11.p.134.
raconte comment elle avoit esté trouvée par Ste Helene,'& Saint Sulp.hist.l.2.c.48.
Sulpice le raporte de la mesme maniere dans son histoire sacrée. p.152.

Note 3. ["Nous avons donc sujet de croire qu'il n'écrivit, ou au moins qu'il n'acheva pas cette histoire avant l'an 403 ou 404,]'quoi- p.178.
qu'il ne la conduise que jusqu'à la mort de Priscillien[vers 385,]
'& qu'il y prenne pour epoque le Consulat de Stilicon[en l'an c.15.p.117.
400. Ce fut sans doute pour ce travail]'qu'il estoit occupé[en Paul.ep.11.p.115.
l'an 401,]à examiner & à conferer la chronologie & l'histoire ancienne de toutes les nations: surquoi trouvant diverses difficultez, il en envoya, comme nous avons dit, un memoire à S. Paulin.

'Il l'assuroit que c'estoit pour l'avantage de nostre foy qu'il p.115.
faisoit cette recherche.'Car en effet son dessein dans cet ouvrage, Sulp.hist.l.1.p.
fut de satisfaire un grand nombre de personnes, qui desiroient 25.26.
de pouvoir lire en peu de temps toute l'histoire de l'Ecriture sainte. Ces personnes l'ayant fort pressé de travailler à cela, il fit un abregé des livres sacrez, qui en contient en peu de mots presque tous les faits. Pour les lier & pour en éclaircir la chronologie, il y ajouta diverses choses de l'histoire profane, tirées des auteurs qui en ont traité, & une petite suite de l'histoire de l'Eglise, depuis les Apostres où finit l'histoire sainte, jusqu'à son temps. Il avertit au commencement qu'il ne faut pas s'arrester à son abregé, mais aller apprendre l'histoire de l'Ecriture dans les livres sacrez dont il l'a tirée, parcequ'on ne peut puiser les mysteres qu'ils enferment, que dans leur propre source ; & que son travail n'est proprement que pour se remettre dans l'esprit ce que l'on y aura appris.

p.16. 'Il divise son ouvrage en deux livres ; & il ne luy donne point de titre particulier.[On l'appelle aujourd'hui l'Histoire sacrée.]
Genn.c.19|Gr.T. h.Fr.l.1.c.7.p.7|. 2.c.1.p.36. a Ath.t.2.p.601. 1.d. b Paul.v.Mar.l. 5.p.872.1.c. c Sulp.prol.p.17. 18|Du Pin, p. 467. 'Gennade & S. Gregoire de Tours l'appellent une Chronique, [a]aussibien que l'auteur de la preface sur la dispute pretendue de Saint Athanase & d'Arius,[qu'on croit estre Vigile de Tapse. [b]Paulin de Perigueux en parle aussi. [c]C'est particulierement cet ouvrage que les gents de lettres estiment pour la maniere d'écrire : & Giselin soutient qu'entre tous ceux qui ont voulu faire des abregez d'histoire, Chrétiens ou payens, il n'y en a point qui egale celui-ci. On remarque que Sulpice y a beaucoup imité
Vos(h.lat.l.1.c. 12.p.210. d Du Pin,t.3.p. 467. e p.468. Saluste :'& aussi les savans l'appellent le Saluste Chrétien. [d]Quelques uns vont mesme jusqu'à dire"qu'il excelle audessus &c. de luy, à cause qu'il a sceu joindre la clarté à la breveté. [e]On y trouve quelques fautes contre l'exactitude de l'histoire.



ARTICLE VIII.

De ses Dialogues.

Sulp.dial.1.c.4. p.249. f p.252. g c.2.p.242. h c.3.p.249. [POSTUMIEN qui estoit revenu trouver S. Sulpice sur la fin de l'an 401,]'entreprit[aussitost]aprés un second voyage en Orient,[f]où toute sa famille le voulut suivre malgré luy.[g]Il prit congé de S. Sulpice, & s'embarqua à Narbone.[h]Il arriva à Alexandrie fort peu aprés que Theophile eut chassé les solitaires de Nitrie accusez d'Origenisme.["Il les chassa en 401. Ce qui ne nous oblige pas de dire que Postumien y soit venu des la mesme année ; ces grands evenemens estant encore recens au bout d'un an, surtout puisque la contestation qui s'estoit elevée sur ce sujet, estoit encore dans toute sa chaleur. Nous ne nous arrestons point davantage à ce voyage de Postumien, qui est décrit tout de suite dans le commencement des dialogues de S. Sulpice. V. Theophile 514. 15.

c.1.p.239. 'Trois ans aprés,[& ainsi en 405,]l'amour qu'il avoit pour S. Sulpice, luy fit prendre tout d'un coup la resolution de s'embarquer sur un vaisseau marchand qui se rencontra prest à partir
l.3.c.1.21.p.306| 330. i l.1.c.1.p.140. d'Alexandrie pour Narbone,'dans le dessein neanmoins de retourner aussitost aprés en Orient.[i]Il arriva en 30 jours à Marseille, & de là en dix au lieu où estoit Sulpice, qu'il trouva dans un endroit assez à l'écart en la compagnie de Gallus son ami particulier, & disciple de S. Martin. Aprés qu'ils se furent embrassez, ils s'assirent à terre sur des cilices : Postumien raconta

ce qu'il avoit vu des solitaires d'Egypte dans son voyage, & y méla quelque chose tant sur la grande dispute de Theophile contre les moines de Nitrie, que sur S. Jerome, dont il fait un fort bel eloge.

'Il pria ensuite S. Sulpice de l'entretenir de Saint Martin, dont il parloit avec tant de plaisir;'& il luy proteste qu'il le luy demande de la part de plusieurs serviteurs de Dieu, qui l'avoient chargé comme son ami, d'obtenir de luy qu'il ajoutast les choses qu'il avoit omises dans la vie de ce saint Evesque. Il témoigne en mesme temps une estime extraordinaire pour S. Martin, & parle avec eloge du livre que Sulpice avoit écrit de sa vie.'La conclusion de cet entretien, qui fait le premier livre des dialogues de Saint Sulpice, fut que Gallus, qui des sa jeunesse avoit demeuré avec Saint Martin, raporteroit ce que Sulpice pouvoit avoir omis des actions de ce Saint.'Il fit donc ce qu'on avoit demandé de luy tant que le jour dura, & c'est ce qui fait le second livre des dialogues. c.15.p.272. c.16.p.273. c.19.20.p.278.279. l.2.c.1.p.305.374

'Le lendemain"plusieurs personnes, & entr'autres Ethere Curé du lieu, avec son Diacre & son Soudiacre, & des seculiers de grande qualité, s'estant assemblez pour entendre la suite du discours de Gallus, qui avoit promis de continuer encore à parler de S. Martin, Gallus acheva avec le jour ce qu'il avoit à en dire,'ce qui fait le troisieme & le dernier livre des dialogues, où tous les faits particuliers sont autorisez par des témoins vivans, à cause que quelques uns avoient témoigné douter d'une partie des choses que l'on avoit dites la veille.[Ce qui marque assez que si ce discours a esté fait en deux jours, neanmoins S. Sulpice a esté plus longtemps à en écrire l'histoire, & qu'il a publié les deux premiers dialogues avant que de composer le troisieme. Nous parlons selon que cet ouvrage est partagé aujourd'hui:"Car il paroist qu'originairement les deux premiers qui ne font que l'entretien d'un jour, ne faisoient aussi qu'un dialogue & qu'un livre.]'Lorsque S. Sulpice fit cet ouvrage il n'y avoit au plus que huit ans que S. Martin estoit mort.[Ainsi ç'a esté au plustard en 405, si S. Martin est mort en 397: & l'on voit aussi par la suite des voyages de Postumien, qu'on ne le peut pas mettre plustost.] n.12. c.5.p.312. NOTE 4. l.2.c.16.p.304.

'S. Sulpice interrompit la suite du dernier, quoique sans le marquer assez clairement, pour se plaindre de ceux qui croyoient que l'on inventoit ce qu'on disoit de S. Martin. Il reconnoist que ce seroit un crime, de vouloir honorer les amis de la verité par l.3.c.5.p.312.

p.573. des mensonges;'& il proteste devant J.C, que tout ce qu'il a dit ou pourra dire de S. Martin, n'est que ce qu'il a vu luy mesme, ou ce qu'il a appris de personnes assurées, & souvent de la propre bouche de S. Martin: Qu'il répond de la verité de son histoire, quoique pour ennuyer moins les lecteurs, & la rendre plus agreable, il l'ait écrite sous la forme d'un dialogue,[qui estoit mesme fondé sur la verité, personne ne doutant, ce me semble,
Boll.8.jan.p.494.§44. que le voyage de Postumien ne soit un fait veritable.]'L'Abbé Eugippe[qui vivoit à la fin du mesme siecle,]le suppose visiblement.

Paul.v.M.l.5.p.872.2.f. 'Paulin de Perigueux,[qui vivoit un peu avant Eugippe,]dit que Sulpice n'a écrit les exemples si illustres de la vie de Saint Martin, qu'avec beaucoup de fidelité & de precaution, & qu'il a eu un extreme soin de rechercher ce qu'il y avoit d'assuré
a. de luy pour l'écrire, & ne rien mettre qui fust douteux.'C'est pourquoi ce mesme Paulin n'a cru pouvoir mieux faire pour honorer S. Martin, que de mettre en vers en cinq livres, ce que cet admirable historien avoit écrit en prose avec tant d'erudi-
l.4.p.865.1.d.e. tion,'tant dans la vie de S. Martin, que dans ses dialogues.ᵃFor-
a Fort.vit.Mart. tunat fit la mesme chose que Paulin environ cent ans depuis,
Hier.in Ez.36.p.507.b. mais avec moins de succés.'S. Jerome parle des dialogues de S. Sulpice[vers l'an 414,]& dit que l'auteur leur avoit fait porter
Genn.c.19. le nom de Gallus.'Gennade le marque aussi.ᵇEugippe dans la
b Boll.8.jan.p.494.§44. vie de S. Severin de Baviere, cite mot à mot un endroit du pre-
Gr.T.in M.l.1.c.2.p.550|h.Fr.l.10.c.31.p.391. mier livre.'S. Gregoire de Tours parle aussi des dialogues que Sulpice avoit écrits sur la vie de S. Martin.

c Hier.in Ez.p.507.b. ᶜS. Jerome nous avertit que les erreurs des Millenaires estoient soutenues dans cet ouvrage. Cela ne s'y trouve point aujourd'hui. Mais il est aisé de presumer que les copistes l'en ont osté, [de mesme que ce qui y est dit,que"Neron doit venir avant l'An- &c.
Sulp.dial.2.c.16.p.304. techrist,]'ne se trouve point dans divers manuscrits, & mesme
d n.p.593. dans quelques editions.ᵈEt Giselin avoue qu'il estoit pres de ne le pas mettre non plus dans la sienne, s'il n'y eust esté obligé par des personnes tres considerables, qui luy avoient fait voir combien il est important de donner les auteurs entiers, mesme avec leurs fautes, sans les mutiler sous pretexte de maux qui ne sont point arrivez durant douze siecles.[C'est apparemment à cause
Conc.t.4.p.1265.b. de cette erreur des Millenaires,]'que le Concile de Rome sous Gelase a mis au nombre des livres apocryphes ce qu'il appelle les opuscules de Gallus & de Postumien;[c'est à dire assurément les dialogues de Saint Sulpice. Car je ne croy pas qu'on y trouve

aucune autre chose qui leur ait pu attirer la censure de l'Eglise.] 'Baronius dit qu'ils meritent bien cette note, quand ce ne seroit qu'à cause de ce qui y est dit de Neron, & que l'Antechrist estoit déja né, ce qui n'est pas une erreur de grande consequence.] Bar.70 § 4.

'On juge que ces dialogues de S. Sulpice sont écrits avec la mesme pureté que son histoire sacrée, & mesme d'une maniere encore plus agreable, parcequ'elle est plus étendue. Ils sont composez avec tant d'art, qu'on ne peut se lasser de les lire, particulierement le premier. On trouve aussi que le jugement qu'il porte des brouilleries excitées en Orient sur le sujet d'Origene, est tres sage & tres moderé. Du P.c.5.p.468.

'Gallus dans son second discours, témoigne que le premier qu'il avoit fait estoit déja écrit, ou au moins qu'on avoit dessein de l'écrire, afin que Postumien pust porter cet ouvrage en Orient, 'où nous avons dit qu'il avoit dessein de retourner promtement, 'y ayant mesme laissé sa famille sous la garde de S. Jerome. 'S. Sulpice luy recommande à la fin, qu'en s'en retournant en Orient il ne manque pas d'aller à Nole, & d'y faire voir à S. Paulin tout des premiers ce que Gallus avoit raporté de l'histoire de Saint Martin. [Postumien revint sans doute en Occident avec sa famille, & il faut dire qu'il s'attacha tout à fait à S. Paulin qui le fit Prestre, si c'est] 'le saint Prestre Postumien dont parle l'histoire de la mort de ce Saint, & qui y paroist comme l'œconome des biens de l'Eglise de Nole. Sulp.dial.3.c.14. p.305. p.306. l.1.c.4 p.251. c.10.p.305. Paul.ill.p.223.c.

❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧

ARTICLE IX.

Il est surpris par les Pelagiens; se punit par le silence: Sa mort: Si c'est Saint Severe de Bigorre.

'SAINT Sulpice écrivit encore [en 405,] à Saint Paulin, par Victor leur messager ordinaire, qui voulant revenir avant l'hiver, selon l'ordre qu'il en avoit receu de Sulpice, fut arresté à Nole en partie par une grande maladie, dont S. Paulin crut qu'il n'estoit rechapé que par la foy & les prieres de Sulpice. S. Paulin le renvoya l'année suivante avec deux lettres pour Sulpice, [qui sont toutes deux perdues. Paul.ep.35.p.212.

Depuis cela nous ne trouvons plus rien de ce que fit Saint Sulpice,] 'sinon qu'il arriva jusques à la vieillesse; mais qu'il se laissa alors surprendre par les artifices des Pelagiens, [qui commencerent à se separer de l'Eglise en l'an 418, lorsqu'il pouvoit avoir 60 ans.] Il parla mesme pour soutenir [ou leurs erreurs, ou Genn.c.19.

leurs personnes"dont la vertu apparente avoit esté aimée & ho- V.S.Aug.
norée de beaucoup de Saints.]Il reconnut neanmoins sa faute ; & comme il avoit peché par la langue, il garda le silence jusqu'à la mort ; pour effacer en se taisant entierement le peché
Boll.29.jan.p. 968 § 15. qu'il avoit commis en parlant.[Ce fut peutestre pour cela]'qu'il passa cinq années à Marmoutier dans la cellule de S. Martin. Car on voit par Guibert que c'estoit la tradition de cette abbaye, qu'il y avoit passé ce temps :[& on ne peut pas dire que
Baul.ill.p.169. ç'ait esté immediatement aprés la mort de S. Martin.]'Quelques uns ont pretendu que Gennade, qui raporte qu'il s'estoit laissé surprendre par les Pelagiens, s'estoit trompé en cela :[mais ils n'en ont aucun fondement. Les plus grands Saints sont capables des plus grandes fautes quand Dieu les laisse à eux mesmes. Leur gloire n'est pas de ne pas tomber, puisqu'ils sont hommes, mais de reconnoistre leurs fautes avec humilité, & de s'en relever par la puissance de la grace. Il n'est point étrange que Dieu ait voulu consommer par cette voie la vertu de S. Sulpice comme il avoit fait celle de S. Martin son maistre. Ainsi cette chute ne diminue rien des eloges de S. Sulpice : & aussi elle n'a point empesché que l'Eglise ne l'ait honoré comme un Saint. Son nom"se trouve dans divers martyrologes le 29 janvier, où il est NOTE 7.
52. qualifié disciple de S. Martin, & Evesque de Bourges,'parcequ'on l'a confondu depuis quelques siecles avec S. Sulpice de Bourges, qui vivoit vers l'an 630, & que l'on ne trouve point
§ 13.14. avoir eu le nom de Severe.'Il y a 500 ans au moins que l'abbaye de Marmoutier fait le 29 de janvier la feste de cet illustre historien de son fondateur.[Et assurément nous ne saurions manquer de respecter un homme qui a honoré l'Eglise de France par sa conversion, par sa vie, par ses écrits, par son silence, par une pieté à qui les Saints ont donné de tres grands eloges, par des écrits qui sont l'edification des fideles & l'admiration des savans, & par une penitence extraordinaire pour une faute assez ordinaire.

Nous aurions encore plus d'assurance du respect que l'Eglise a toujours rendu à la memoire de S. Sulpice Severe, si nous
Gr.T.gl.C.c.50. 51.p.431.434. avions quelque certitude que c'est[le S. Severin,]'dont S. Gregoire de Tours raporte plusieurs choses, & deux miracles entr'autres, l'un qu'il avoit fait secher & ensuite reverdir un arbre par sa priere ; & l'autre, qu'un lis qui estoit à son tombeau, re-
c.50.p.431.433. fleurissoit tous les ans le jour de sa mort.'Il dit encore que ce Saint avoit fait bastir dans le Bigorre deux eglises sur ses terres à huit lieües l'une de l'autre, aux environs d'un lieu qu'on ap-
pelloit

pelloit alors Sextiac,'& qu'on croit aujourd'hui le bourg de S. Justin au Comté de Perdiac[dans l'Armagnac,]mais assez pres du Bigorre.[a] Il alloit tous les dimanches à cheval dire la Messe à l'une & l'autre eglise:'& il fut enfin enterré dans l'une,[qui est sans doute]'l'abbaye & le bourg de S. Sever de Rostaing;dans [le Bigorre &]le diocese de Tarbe,[à trois lieues de S. Justin.]Il est honoré en ce lieu comme un Abbé le premier jour d'aoust. Il n'est pas difficile de croire que S. Sulpice ait quitté les environs de Toulouse en 407,ou depuis, lorsque les barbares pillerent les Gaules, qu'il se soit retiré dans des terres qu'il avoit en Bigorre, & qu'il ait bien voulu y servir de Curé à ceux dont il estoit seigneur temporel. Cela n'empeschera point qu'il n'ait mesme quitté ensuite cette fonction pour demeurer dans le silence, & pour aller passer quelques années à Marmoutier; ensuite de quoy il aura pu revenir achever ses jours au lieu de S. Sever.]'Saint Gregoire[a] donne assez lieu de croire tout cela,[& nous ne voyons rien qui nous en empesche. Mais nous n'osons pas aussi donner pour certain ce qui ne l'est pas.]

Boll.1.may,p.48. c.d. a Gr.T.p.431. p.433. Gall.chr.t.4.p. 817.2.c|Saussl.p. 1153. NOTE 6. Paul.n.p.779.

ARTICLE X.

Quelques remarques sur ses Ecrits: De ses lettres à sa sœur.

[IL nous reste encore quelque chose à dire sur les écrits de S. Sulpice,]'dont Gennade dit en general qu'ils ne sont pas à mepriser, mais propres à faire avancer beaucoup de personnes dans la pieté. Il parle en particulier de son histoire sacrée, de la vie de S. Marin, & de ses dialogues,[à quoy il faut ajouter ses trois lettres sur Saint Martin à Eusebe, à Aurele, & à Bassule. Et voilà ce qui fait le corps de ses ouvrages. Je ne sçay pourquoi Gennade ne marque que deux epistres à S. Paulin, estant certain qu'il en a écrit bien davantage. Mais nous n'avons pas mesme ces deux là. Gennade parle encore de quelques lettres à diverses personnes, qu'on ne se mettoit pas en peine de copier avec ses autres écrits, parcequ'elles traitoient quelquefois d'affaires domestiques.[Ce seroient neanmoins celles qui nous feroient connoistre davantage l'esprit, le caractere, & peutestre mesme la sainteté de leur auteur.]

Genn.c.19.

'On recherchoit davantage un grand nombre de lettres qu'il avoit écrites à sa sœur[Claudia]pour l'exhorter à aimer Dieu & à mepriser le monde. Nous les avons perdues, à la reserve de deux

c.19.

Misc.t.1.p.329. que Mr Baluze nous a données en 1678.]'La premiere, eſt une lettre de ſa ſœur, qu'il n'avoit pu lire ſans pleurer de joie & de douleur ; de joie, voyant par ſa lettre qu'elle vivoit ſelon les preceptes de J. C; & de douleur, ne pouvant l'aller voir, quoiqu'il le deſiraſt extremement pour ſe conſoler avec elle, & s'animer l'un l'autre à fouler le monde aux piez. Il marque quelqu'un qui l'avoit ſouvent arreſté dans les temps où il avoit promis à ſa ſœur de l'aller voir. [Je ne ſçay ſi c'eſt le demon, ou quelque violence des hommes.]

p.329. 'Il luy avoit déja écrit ſouvent pour animer ſa foy & l'inſtruire de ſes devoirs, en ſorte qu'il avoit peine à trouver quelque choſe p.330. de nouveau.'Il l'exhorte à ne point tourner la teſte en arriere, & à perſeverer de combatre contre la chair & contre le ſiecle, dans l'eſperance de la recompenſe qui nous eſt promiſe aprés un combat, lequel, quoique penible, ne peut pas durer longtemps. p.334. 'Il la prie de ne ſe point arreſter à toutes les moqueries des méchans ; qu'ils ceſſeront de ſe moquer des bons en devenant bons eux meſmes, ou au moins lorſqu'ils ſe verront tombez dans le malheur où leur folie les conduit, & ceux qu'ils traitoient de fous comblez de gloire & de bonheur. [Ainſi il ſemble qu'il fuſt p.330. encore dans les premieres années de ſa converſion.]'Auſſi l'on voit qu'il eſtoit aſſez eloigné de la vieilleſſe : & il eſperoit qu'avant qu'elle vinſt, le Seigneur l'appelleroit promtement à luy, parcequ'il l'aimoit. Il attribue les meſmes ſentimens à ſa ſœur. Et il eſt viſible qu'elle avoit embraſſé la pieté avec ardeur auſſibien que luy, faiſant paroiſtre dés ſon commencement une foy parfaite, & une charité ſincere.

p.354. 'La ſeconde lettre que M. Baluze nous a donnée, eſt moins une lettre, quoique le Saint meſme la qualifie ainſi, [qu'un p.315. traité aſſez long ſur la virginité :]'& quoiqu'il puiſſe l'avoir envoyée à ſa ſœur, comme le porte le titre, [il ne paroiſt pas neanmoins s'y adreſſer jamais à elle, mais aux vierges en general.] p.335.338. a p.338.339. 'Aprés y avoir fait l'eloge de la virginité,[a] & montré qu'elle fait plus que ce qui nous eſt commandé, il dit qu'il ne ſervira de rien d'avoir embraſſé ce qui n'eſt que de conſeil, ſi on n'a ſoin ſur toutes choſes d'obſerver ce qui eſt de commandement ; Que la virginité eſt avantageuſe pour pouvoir mepriſer le monde, & qu'il faut mepriſer le monde pour pouvoir conſerver la juſtice, c'eſt à dire fuir le mal & faire le bien. C'eſt ſur cela qu'il s'étend particulierement, pour montrer quels ſont pr.p.10.11. les devoirs des Chrétiens ſelon l'Evangile.'Mr Baluze croit

que S. Rurice Evesque de Limoges, a imité plusieurs endroits de la premiere lettre.

'Nous avons dans le Spicilege, cinq lettres attribuées à Saint Sulpice. La premiere est assurément de luy, & écrite à Saint Paulin, comme le titre le porte. Il luy mande qu'ayant sceu que tous ses cuisiniers l'avoient abandonné, parcequ'il ne leur donnoit pas d'occupation digne d'eux, il luy en envoie un de chez luy dont il fait une description digne de l'esprit & de la pieté qui paroist dans ses autres écrits; mais plus gaie, parceque le sujet & la personne à qui il écrit, le demandoient. Il proteste à la fin, qu'il eust voulu luy rendre luy mesme ce service, trouvant plus d'avantage à le servir qu'à estre le maistre des autres. [Ce pouvoit estre vers l'an 395. Les quatre autres lettres n'ont rien de l'esprit & du style de Saint Sulpice: mais la troisieme ne laisse pas de meriter d'estre remarquée.] 'Elle est écrite à des magistrats de quelque ville, sur un Comedien qui s'estoit converti & avoit receu le battesme. Ces magistrats vouloient l'obliger de continuer à paroistre sur le theatre. Il s'en excusoit: & l'auteur qui estoit son frere, soutient que les loix divines & humaines l'en dispensent, ou plutost qu'elles ne permettent pas qu'un corps purifié par le battesme, & un esprit sanctifié [par la grace,] s'amusent à des plaisirs deshonnestes, & à divertir les peuples: ce qui ne se peut faire sans deshonorer une religion aussi chaste que la nostre.

Spic.t.5.p.531.

p.534.

SEDULIUS,

PRESTRE,

ET POETE CHRETIEN.



ON donne ordinairement à Sedulius les noms de C. Cælius ou Cæcilius Sedulius. [On ne marque point si cela est fondé sur les manuscrits.]'Deux acrostiches qui paroissent anciennes, luy donnent la qualité "de Prelat,'c'est à dire de Prestre, 'comme on le voit par S. Isidore. [a]Il est vray que Gelase en parle, sans luy donner aucun titre: mais il fait la

Lab.scr.t.2.p. 324.

Bibl.P.t.8.p.480.

" Antistes.

Lab.p.331.

Isi.H.scr.c.7.

a Conc.t.4 p. 1264.a.

mesme chose pour Orose & pour Rufin :[Et il semble mesme avoir voulu marquer son sacerdoce,]en le qualifiant un homme
Bibl.P.t.8.p.911. venerable.'Si donc Sedulius appelle un simple Prestre son pere,
Lab.p.331. [ce n'est qu'un effet de son humilité.]'Quelques uns mesme le font Evesque : mais ce ne sont que des modernes trompez par l'equivoque"d'un mot latin. Antistes.

p.319. 'On voit par d'anciens manuscrits qu'il apprit la philosophie
Bibl.P.t.8.p.933. en Italie estant encore laïque.'Il se plaignoit depuis qu'estant
d. encore jeune, il s'estoit trop appliqué à des études inutiles, qui
p.535.a.b. ne luy servoient de rien pour se sauver.'Mais depuis il ne s'occupoit plus que des poesies divines de David & des Prophetes. Il
Lab.p.319. voulut donc employer sa plume à écrire les miracles de J. C.'& on marque que ce fut en Acaïe qu'il le fit,"sous les Empereurs NOTE 1.
Bibl.P.p.650.911. Theodose le jeune & Valentinien III,[entre 425 & 450.]'Il appelle cet ouvrage son poeme Pascal,[de quoy je ne sçay quelle
Isi.H.c.7. peut estre la raison.]'Il le divisa en plusieurs livres, c'est à dire en trois, dont le premier representoit divers miracles de l'ancien
Trith.p.34.1. Testament, & les deux autres ceux de J. C.'Ces deux derniers
Bibl.P.t.8.p.662. &c. ont esté divisez en trois,'& nous les avons aujourd'hui en quatre.
a p.911|Lab.p.319| Wilt.n.p.10. 'Il semble avoir esté porté à ce travail par un Prestre nommé Macedone, qu'on assure avoir aussi esté Abbé; & aprés qu'il
Lab.p.336. l'eut achevé, il l'envoya à ce Prestre,'avec une lettre qu'on a oublié de mettre dans la bibliotheque des Peres de Paris. On n'y a point mis non plus quelques vers adressez à l'Empereur Theodose, qui s'y trouvent à la teste dans d'autres editions. [Et
Enn.n.p.7. c'est sans doute]'ce qui a fait dire qu'il avoit adressé son poeme à Theodose le jeune,[à qui l'Acaïe obeïssoit. Car ces vers pour-
Usf.p.773. roient avoir esté faits"vers l'an 430.]'Mais ils promettent une V.la note 1. histoire de la creation du monde, dont l'ouvrage de Sedulius ne traite pas.

p.778. 'Dans la lettre à Macedone, il parle d'une Vierge nommée Syncletique, qui estoit alors la gloire & l'ornement de l'Eglise, & on croit que c'est la Diaconisse de mesme nom, à laquelle Eustathe a adressé la traduction qu'il avoit faite de l'Hexaemeron de
Casd.inst.c.1.p. 226.1. Saint Basile.'Cassiodore loue beaucoup cet Eustathe & son ouvrage, qui n'estoit pas une simple traduction : Car il ajoutoit
Cave,p.141. diverses choses à ce qu'avoit dit Saint Basile.'On l'a imprimé à Paris en 1603, & en d'autres endroits avec le S. Basile latin.
Bibl.P.t.8.p.911. 'Macedone, à qui Sedulius avoit envoyé son poeme, le pria de le mettre en prose,[de quoy on ne dit point la raison : & mesme on trouve qu'il n'écrivoit pas aussi bien en prose qu'en vers.]

Neanmoins il voulut satisfaire son ami, qu'il appelle son pere, ajoutant à sa prose quelques petits endroits que la regle des vers n'avoit pu souffrir. Il appella cet écrit, pour le distinguer de l'autre, l'ouvrage Pascal, & l'envoya à Macedone.[Le Pape

NOTE 2. "Gelase paroist n'avoir pas pris garde à cette distinction,]'lorsqu'il approuve l'ouvrage Pascal que Sedulius avoit fait en vers heroïques.'D'autres ont fait la mesme faute. Conc.t.4.p.1264. 2. | DuP.t.4.p.76.

[Il semble necessaire de dire, que ni Sedulius ni Macedone, ne publierent point le poeme Pascal.]'Car on trouve dans les manuscrits, que Sedulius l'ayant laissé tout brouillé parmi ses papiers, Turcius Rufius Asterius Consul["en 494,]& Patrice, prit soin d'en ramasser les feuilles, d'en faire faire de fort belles copies, & de le donner ainsi au public. Nous avons encore une epigramme par laquelle il en envoie une copie à un de ses amis, qui apparemment estoit Ecclesiastique. Il y témoigne que c'estoit luy qui publioit cet ouvrage, & il y parle de son Consulat. Enn.n. p.7|Uss. 771.&c. | V.Valentinien III.§ 11.

[Le poeme de Sedulius devint bientost fort celebre. A peine

1. paroissoit-il,]'qu'il fut relevé avec[1] un grand eloge par le Pape Gelase, si cela se peut croire, dans le decret sur les livres apocryphes qui porte son nom,["mais que cet endroit peut faire attribuer plutost au Pape Hormisda. Et il y a encore d'autres raisons pour le croire. Si c'est là le premier endroit où il soit parlé de cet ouvrage, ce n'est pas le seul.]'On marque que ce fut pour l'imiter qu'Arator mit aussi en vers l'histoire des Actes.[Je ne voy pas Conc.t.4.p.1264. 2. | V.la note 2. | Lab.p.315|Uss.p. 774.

2. neanmoins qu'Arator le dise.]'Cassiodore en cite[2] deux vers qui sont assurément pleins d'un grand sens, & qui contiennent une grande regle de pieté; & il les cite aussi plus d'une fois.'Il cite encore un autre vers du mesme auteur.'Fortunat donne à sa poesie l'eloge d'estre brillante, claire, & douce.'S. Isidore de Seville luy attribue une majesté & une force de tonnerre.'Il en cite quelques vers, aussibien que le scoliaste de Stace.'Bede le fait encore plus souvent, & marque mesme la prose de Sedulius.'Il est encore cité par un ancien poete manuscrit.'Nostre Roy Chilperic voulut faire des vers comme luy; mais il n'avoit pas la mesme science, ni le mesme esprit.'Nous avons encore deux acrostiches qui font l'eloge de Sedulius & de son poeme Pascal, faites par deux anciens poetes, Libere ou Liberat, & Belizaire,'nommé aussi quelquefois Bellezaire.[a] Libere est qualifié Avocat.[b] On a Cass.in.s.c.27|ps. 36.p.127.2. | ps.81.p.182.a. | Uss.p.774. | Isi.H.scr.c.7. | Lab.p.127. | p.127.128. | Uss.p.777. | Lab.p.126. | Bibl.P.t.8.p.680. | Mabi.anal.t.1. p.361. | a Lab.p.331. | b Bibl.P.p.661.1.d. | Bibl P.t.8.p.662.a.

1. *insigni laude praescripsit.*
2. *'Grandia possio quidem; sed tu da re grandia nosti,*
Quem magis offendit quisquis sperando tepescit.

tiré de son poeme Pascal[1] les vers celebres que l'Eglise adresse en divers endroits à la S[te] Vierge, & qui sont citez par Bede. 1.

Lab.p.318. 'Le mesme auteur cite encore sous le nom de Sedulius[2] un 2.
Bibl.P.t.8.p.678. autre poeme,'qui est une comparaison de l'ancien & du nouveau Testament en vers elegiaques, qui se répondent l'un à l'autre. Aprés l'avoir mis dans la bibliotheque des Peres sous le nom de
p.701. Sedulius,'on l'a mis une seconde fois sous le nom du Consul
Uss.r.Br.c.16.p.775. Astere,'de qui il n'est point dutout.[a]On y a oublié en tous les deux endroits une epigramme de quatre vers, qui y devoit estre
a p.774. jointe, où il prie J. C. de graver dans son cœur les veritez qu'il
p.775|Bibl.P.p.701. avoit écrites.'Quelques manuscrits attribuent ce poeme à Mamert Claudien[frere de S. Mamert de Vienne.][b]Mais l'autorité
b Uss.p.775|Lab. ut sup. de Bede & de quelques autres ne permet pas de douter qu'il ne
Bibl.P.p.680. soit de Sedulius.'Il finit par[3] deux vers dont l'Eglise se sert encore 3.
aujourd'hui pour glorifier Dieu dans ses hymnes.

p.679|Lab.p.336. 'On attribue à Sedulius, comme une piece qui luy appartient sans contestation,[4] le poeme dont l'Eglise a tiré les hymnes 4.
qu'elle chante aux festes de Noel & de l'Epiphanie, & qui comprend un abregé de la vie de J. C.

DuP.t.4.p.177. 'L'on juge encore aujourd'hui que Sedulius avoit du genie; que le tour de son poeme est noble & grand; que ses pensées sont
Cave,p.239. poetiques, & ses vers assez passables,'quoiqu'il y ait quelques fautes de quantité. On trouve aussi que son latin est assez pur.
Baill,p.515. 'Ceux mesmes"qui estiment moins son style, louent son genie. &c.

[L'on voit par ce que nous avons dit, que ses vers ont esté aussi
Uss.p.777. celebres, que ses actions sont peu connues. Il nous suffit]'qu'il ait esté appellé par un ancien auteur, que quelques uns croient estre S. Ildephonse de Tolede, un homme de bien, un écrivain orthodoxe, un orateur eloquent, & un poete evangelique.[Le Consul Astere qui sans doute le connoissoit davantage, luy
Lab.p.325. donne aussi de plus grands eloges.]'Car il l'appelle un homme juste, qui n'avoit point corrompu sa poesie par le mélange d'aucun mensonge, parceque la foy pure & la grace du S. Esprit qui animoient son cœur & qui conduisoient sa plume, luy permettoient
Enn.n.p.7. d'estre poete, mais non pas d'estre menteur.'On trouve dans[une addition de]Gennade, qu'il est mort sous Theodose le jeune & Valentinien III,[en 450 au plustard].

Bibl.P.t.1.p.849. 'Nous avons encore sous le nom de Sedulius, un commentaire

1. *Salve sancta parens &c.*
2. *Cantemus socii Domino, cantemus honorem &c.*
3. *Gloria magna Patri &c.*
4. *A solis ortus cardine &c.*

ſur toutes les epiſtres de Saint Paul, à qui l'on donne le titre de Recueil, 'parceque l'auteur l'a recueilli d'Origene, d'Euſebe, d'Hilaire Diacre, de S. Ambroiſe, de Rufin, de S. Chryſoſtome, de S. Jerome, de S. Auguſtin, de S. Gennade de Conſtantinople, de S. Gregoire Pape, de quelques autres Peres, & meſme de l'hereſiarque Pelage.'La citation de Saint Gregoire, ſans parler de Gennade, fait voir que cet ouvrage n'eſt point du poete Sedulius.'Auſſi le titre porte qu'il eſt d'un Sedulius Scot ou Ecoſſois d'Hibernie,[pays originaire des Ecoſſois. Et on ne luy donne point la qualité de Preſtre.'On croit que ce peut eſtre un Sedulius Ecoſſois de naiſſance, & Eveſque "en Bretagne, ou[plutoſt]en Angleterre, qu'on trouve avoir aſſiſté à un Concile de Rome en 721,'ou un autre de la meſme nation, qu'on marque avoir eſté celebre l'an 818. On ne luy donne point de qualité:[& cela favoriſe le P. Labbe,]'qui luy attribue ce commentaire, à cauſe que c'eſtoit aſſez le genie du IX. ſiecle de faire de ces ſortes de recueils des anciens Peres.

Lab. p. 337. | p. 338. | Bibl. P. t. 2. p. 849 | Uſſ. r. Br. p. 771. | Uſſ. p. 780 | Conc. t. 7. p. 1458. c | Alb. euc. l. 3. p. 911. | DuCh. t. 3. p. 473. b. | Lab. ſcr. t. 2. p. 314-335.

" Britannia.

'Il luy attribue de meſme un autre recueil manuſcrit ſur Saint Matthieu diviſé en 355 titres, qui cite divers auteurs bien poſterieurs au poete Sedulius, & ce poete meſme'le croit encore auteur d'un livre de lettres, & de divers traitez de ſciences profanes, marquez par Tritheme.'Quelques uns croient que le Manuel ou Enchiridion attribué ordinairement à Prudence, eſt plutoſt de Sedulius. Mais je ne voy pas que d'autres aient ſuivi cette conjecture.

P. 335-338. | p. 338. | Bibl. P. t. 8. p. 564. a. f.

'Tritheme dit pluſieurs autres choſes de Sedulius:[Mais comme il y en a que nous croyons certainement fauſſes, & que c'eſt un auteur trop nouveau pour faire autorité par luy meſme, nous n'avons pas cru nous y pouvoir arreſter, non plus qu'à ce qu'en dit Sigebert, quoiqu'il ſoit un peu plus ancien.]

Trith. p. 342.





NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS SUR LE DOUZIEME VOLUME DES MEMOIRES pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR SAINT JEROME.

Pour la page 652.

NOTE I.

Sur les histoires qu'on en a.

QUAND nous disons qu'on ne peut rien fonder sur les vies qu'on a de S. Jerome, nous ne l'entendons pas de celles qu'Erasme, Marianus, Victorius, & peutestre quelques autres en ont faites, en les tirant de S. Jerome mesme, & des monumens originaux de l'histoire. Nous parlons]'de l'histoire de sa mort qui porte le nom d'Eusebe de Cremone,'de la lettre de Saint Augustin à S. Cyrille de Jerusalem, & de la réponse de S. Cyrille sur ses miracles. On peut voir ce qu'Erasme dit de ces pieces, qu'il croit venir toutes du mesme imposteur; '& il n'y a personne aujourd'hui,[au moins de ceux qui ont quelque connoissance de l'histoire,]qui ne les abandonne absolument comme de miserables pieces pleines de fables, de faussetez & d'ignorance. La supposition des deux dernieres est d'autant plus grossiere & plus ridicule, que Saint Cyrille estoit mort avant que S. Augustin fust converti, & environ 35 ans avant la mort de S. Jerome.]

Hier.t.4.p.361.
p.165.167.
Du Pin,t.3.p.461.

'Une personne fort habile nous a donné en 1685, une vie de Saint Jerome, qui paroist ancienne,'& il pretend mesme qu'elle a esté faite par Gennade.'On trouve en effet dans un manuscrit ancien de 900 ans,'une autre petite histoire de S. Jerome, qui a beaucoup de raport à celle-ci, à la teste du livre de Gennade sur les auteurs ecclesiastiques, & comme en estant le premier chapitre.[Mais je ne sçay si ce manuscrit doit l'emporter sur tous les autres, où il n'est rien dit de S. Jerome. Il n'estoit pas aussi bien necessaire que Gennade en parlast, puisque S. Jerome mesme l'avoit déja fait dans son livre des hommes illustres, dont celui de Gennade n'est qu'une continuation & un supplément. Gennade veut proprement remarquer les ouvrages de ceux dont il parle. S'il a donc voulu parler de S. Jerome, ce n'a dû estre que pour nous apprendre les ouvrages dont ce Saint n'avoit rien dit, c'est à dire ceux qu'il avoit faits depuis l'an 392.]'Et l'endroit que nous examinons ne fait presque que l'histoire de sa vie sans rien dire de ses écrits, si ce n'est de son livre des hommes illustres, de ses commentaires, & de ses lettres en general, & un peu plus en particulier de ses traductions sur l'Ecriture;[toutes choses déja mises dans son catalogue, c'est à dire qu'on y trouve tout ce que Gennade n'auroit point dû dire, & rien de ce qu'il auroit dit.

Anal.t.4.p.163.
p.195.
t...p.44.
p.42.
p.41.a.

Je doute aussi que le style de ce chapitre soit digne de Gennade: Il me semble assez barbare pour estre plutost du VII. ou VIII. siecle, que du V. Je ne sçay ce que signifie'*constructionibus editis*. Gennade auroit-il dit'que Saint Jerome

p.42.c.
b.

Jerome avoit esté ordonné Prestre à Rome, contre l'autorité formelle de ce Saint, qui ne permet guere davantage de croire, 'qu'il ait gardé la virginité du corps. Qu'est-ce aussi que *pœnitentiam custodire?* [Et cela est mélé parmi d'autres choses d'une maniere tout à fait barbare.]'On remarque mesme que Gennade a esté plus favorable à Rufin qu'à Saint Jerome.

p.182.

Hier.v.ill.n. p.133.c.

[Que s'il est difficile d'attribuer ce chapitre à Gennade, cela est encore plus difficile à l'égard de la vie donnée en 1685, puisqu'elle n'est pas moins barbare pour le style, qu'elle fait encore plus de fautes, & qu'aucun manuscrit ne porte qu'elle soit de Gennade. Il n'est pas aisé de soutenir que Saint Jerome ait esté battizé estant enfant, *v. la note 4*,]'& il est encore plus difficile de croire qu'il ait appris la rhetorique sous Victorin. [Saint Jerome fut en Syrie vers l'an 373, y fut ordonné Prestre par Paulin vers 378, fut de là à Constantinople, & ensuite à Rome depuis 382 jusqu'en 385, que la persecution de ses envieux l'obligea d'en sortir aprés la mort de Damase pour se retirer en Palestine.]'Mais selon cette vie, la persecution le chassa de Rome pour se retirer en Syrie, déja Prestre, & Prestre de Rome,'ordonné à Rome à l'age de 20 ans.'En passant il alla étudier à Constantinople sous S. Gregoire de Nazianze, [qui n'y estoit plus en 385, & qui n'y vint que longtemps depuis 373.]'Aprés avoir passé quatre ans en Syrie, il alla demeurer à Bethléem durant 56 ans, dit-on, [ce qui nous menera jusqu'en 440, vingt ans aprés sa mort,] 'qui arriva selon cette histoire mesme, en la 12 [ou 13e] année de Theodose le jeune :'& ce fut à Bethléem qu'il receut des lettres du Pape Damase.

Prol.p.16.el Anal.t.4.p. 183.

Anal.t.4.p. 183.184.

p.193.

p.184.

p.184.185.

p.192.193.

p.186.

p.191.

[Où trouve-t-on]'qu'il ait fait un commentaire sur les Pseaumes, & qu'il l'ait appellé *Enchyridionem*;qu'il ait expliqué les Proverbes; qu'il ait fait de grands travaux contre Porphyre, Celse & Julien l'apostat;'qu'il ait publié *singularem sonantemque librum*, pour les jurisconsultes :'Gennade qui dit qu'on tenoit que les vies des Peres estoient de Saint Petrone, [n'auroit pas]'dit positivement qu'elles sont de S. Jerome.'Ce que dit cette vie qu'il a traduit l'Ecriture sur l'hebreu, *vera editione*, [ne paroist convenir qu'au temps où la version de Saint Jerome estoit la commune de l'Eglise Latine, plusieurs siecles aprés Gennade.

p.191.

Genn.c.41.

Anal.p.192.

p.191.

Je ne conçois rien à la chronologie qu'on lit à la fin.]'Elle porte qu'il fut ordonné Prestre à Rome à 29 ans, qu'il vécut 3 ans à Bethléem, 50 & demi *in proposito suo*, ce qui fait voir qu'il est mort agé de 88 ans & six mois, ou dans sa 88e année. [Il faut peutestre, qu'il a passé trois ans à Constantinople, quatre en Syrie, & 51 ou 52 & demi à Bethléem. Mais que deviendront les 56 ans de Bethléem marquez peu de lignes auparavant.]'L'autre endroit attribué à Gennade porte qu'il vécut pres de 90 ans. [Nous ne voyons donc pas moyen de rien fonder sur cette piece: Et si nous la citons quelquefois, ce ne sera jamais que comme une tres foible autorité. Tout ce qu'elle a de bon, ce sont divers passages de S. Jerome qui y sont citez tout au long.

p.193.

t.4.p.41.

Cette vie a esté visiblement suivie par une autre que nous avons dans les œuvres de S. Jerome, faite en un temps où l'on ignoroit egalement la bonne latinité, la vraie eloquence, la langue greque & l'histoire.]'Erasme la conte parmi les badineries qui ne meritent pas la peine d'estre imprimées.'On y voit dans une grande histoire qui en a fait le plus grand & le plus singulier ornement, pourquoi les peintres mettent toujours un lion auprés de Saint Jerome.

Hier.t.4.p. 186.

p.190.191.

NOTE II.

Pour la page 6.§2.

De quelle province il estoit.

'Stridon dont estoit S. Jerome, estoit

Hier.v.ill.c. 134.p.103.b.

sur les confins de la Dalmacie & de la Pannonie.[Il la faut mettre dans la Dalmacie selon Pallade,]'qui dit que Saint Jerome estoit de cette province.ᵃCependant dans les souscriptions du Concile de Nicée, Domnus de Stridon est attribué à la province de Pannonie, & distingué de ceux de la Dalmacie qui precedent immediatement.[Ces souscriptions n'ont pas une entiere autorité; mais de quelque temps qu'elles soient, elles montrent que Stridon estoit comprise alors dans la Pannonie;]'& c'est ce que la Geographie sacrée a suivi.'Ferrarius la met aussi dans la Pannonie.[Il y a donc apparence que comme les provinces Romaines n'estoient pas extremement fixes, Stridon avoit esté tirée de la Dalmacie pour estre mise dans la Pannonie, & estoit neanmoins encore contée de la Dalmacie dans l'usage du peuple, qui ne change pas si promtement.]

Lauf. c. 124. p. 1037.
ᵃ Conc. t. 2. p. 54. b.
Geo. sac. p. 76.
Baudr. p. 218.

Pour la page 7. § 1.

NOTE III.

Le temps de sa naissance assez incertain.

[Il n'est pas aisé de fixer le temps de la naissance de Saint Jerome.]'Il dit qu'il estoit encore enfant, *puer*, & qu'il étudioit la grammaire du temps de Julien l'apostat, & lorsqu'on apporta la nouvelle de sa mort[en 363.]'Baronius croit qu'il pouvoit avoir alors environ 20 ans: [Et il est assurément difficile selon ses termes de croire qu'il fust plus agé. Cela s'accordera avec ce qu'il dit en un autre endroit,]'qu'il estoit encore dans l'enfance, *infantiæ meæ temporibus*, lorsque S. Athanase fit venir S. Antoine à Alexandrie, c'est à dire, comme nous croyons, en 355.]'Il dit en effet qu'il n'estoit pas encore né lorsque Patere enseignoit la rhetorique à Rome; & selon sa chronique, cet Orateur professoit l'année de devant la mort de Constantin,[en 336. Il semble mesme que c'est encore trop tost de mettre sa naissance en 343,]'puisqu'il n'estoit, dit-il, encore qu'enfant, *in infantia mea*, lorsqu'on vit dans toute la terre la mer sortir de ses rivages, & passer audelà de ses bornes ordinaires, par un furieux tremblement; 'car cela paroist tout à fait avoir raport à ce qui arriva l'an 365. *V. Valens* § *1.*'Il dit qu'il estoit encore tout jeune & presque enfant, *adolescens & bene puer*, lorsqu'il se retira dans le desert:[Et cependant nous verrons que ce n'estoit pas avant l'an 373.]'Il écrivit contre Helvide dans sa jeunesse, *in adolescentia*,[Ce ne fut pourtant qu'en 383 ou 384. Je pense aussi que Baronius a raison]'de croire qu'il marque à quel age il avoit fait son premier commentaire sur Abdias, lorsqu'il dit dans la preface du second, *p. 114. d*, qu'il n'estoit pas encore arrivé à l'age de J.C, & que cet age est l'age de 39 ans. [Ce commentaire n'a esté fait au plustost qu'à la fin de 373. *V.* § *34.* Ainsi s'il n'avoit point encore alors 30 ans, il n'est né qu'aprés 343.]'Mʳ du Pin dit qu'il n'exprime pas clairement ces 30 années.[Cela est vray; mais ne paroist-il pas les vouloir exprimer obscurément?]

Hier. in Hab. 3. p. 203. c.
Bar. 372. § 57.
Hier. ep. 13. p. 105. a.
ep. 150. p. 140. a.
in Is. 15. l. 5. p. 57. c.
Bar. 372. § 58.
Du Pin, t. 3. p. 445. 446.
Hier. ep. 2. p. 11. a.
in Ez. 44. p. 543. d.
Bar. 372. § 59.
Du Pin, p. 446. 1.

'D'un autre costé S. Prosper dans sa chronique donnée par le P. Labbe, & citée par avance sur ce sujet par Mʳ de Pontac, dit qu'il est né sous le Consulat de Basse & d'Ablave, c'est à dire en 331, & qu'il est mort dans le 9ᵉ de Theodose, & 3ᵉ de Constance, qui est l'an 420. Et s'il y a faute en cela, c'est qu'il met sa naissance plutost trop tard que trop tost, puisqu'il dit qu'il mourut agé de 91 ans. Mais toujours on ne peut pas dire, selon S. Prosper, qu'il soit né plustard qu'en 331.

Lab. bib. t. 1. p. 41. 43. Euseb. chr. t. 1. p. 779.

[Je ne voy point encore ce qu'il faut dire dans cet embaras, estant difficile, & de trouver rien à redire aux raisons de Baronius, & de croire que S. Prosper se soit trompé dans une chose dont il parle si precisément. Je pense que tout le monde le suit aujourd'hui pour la mort de S. Jerome.]'Car s'il y en a qui

Du Pin, p. 446. d.

la different jusqu'en 427, [ce que je n'ay point remarqué, il n'y a aucune apparence que S. Prosper se soit si grossierement trompé en ce fait qui se passoit presque à ses yeux : & toute l'histoire de ce temps là s'accorde fort bien en le suivant. Il est plus aisé qu'il n'ait pas si bien sceu la naissance de ce Saint ; & c'est ce p.446.2|Bar. 420.§ 39. que nous voulons bien croire,] 'en mettant cette naissance vers 342, pour suivre Baronius & Mr du Pin. [Mais nous ne prétendons nullement que ce soit une chose certaine, puisqu'il faut dementir pour cela un si illustre chronologiste.]

Bar.420.§ 40. 'Car pour ce que l'on cite de la chronique de Marcellin sur l'an 392, qu'il Aug.in Jul.1. c.7.p.373.2.c. mourut extremement vieux ; '& ce que dit S. Augustin, qu'il avoit vécu jusqu'à l'age décrepit ; ou ce qu'il dit luy mesme Hier.ep.89.c. 5.p.343.2. [des l'an 404 ou 405,] 'qu'il estoit dans l'extremité de l'age, & presque décrepit ; Bar.420.§ 39. 'cela se pouvoit dire assurément d'un homme qui approchoit de 70 ou 80 ans, & qui estoit encore abatu par beaucoup de mortifications & par divers travaux de corps & d'esprit. Pour Usuard & d'autres posterieurs qui luy donnent jusqu'à 98 ans, [rien ne nous oblige de nous Boll.mars,t.2. p.31.f. arrester à leur témoignage.] 'On cite la mesme chose de Bede : mais dans son veritable martyrologe on lit 90 ou 91 ans : [ce qui confirme ce que nous lisons dans S. Prosper.]

NOTE IV.

Pour la page 10.§ 3.

A quel age Saint Jerome a esté battizé.

Bar.372.§ 39. 'Baronius dit comme une chose reconnue, que S. Jerome fut battizé dans un age déja avancé, *adulta ætate.* [Il est certain au moins qu'il ne le fut pas dans la premiere enfance,] puisqu'il le fut à Rome, & qu'il estoit de Dalmacie [ou de Pannonie : Et ceux qui n'avoient pas receu le battesme dans l'enfance, ne le recevoient guere qu'aprés avoir passé les Anal.t.4.p. 183. plus grands dangers de la jeunesse.] 'On trouve cependant dans une vie du Saint assez ancienne, qu'il le receut estant enfant, *puer.* [Mais quelque ancienne que puisse estre cette vie, on a vu dans la note 1, que ce n'est pas une grande autorité.]

NOTE V.

Pour la page 14.§ 4.

Qu'Evagre connu de Saint Basile est l'Evesque des Eusthathiens.

'Baronius croit que le Prestre Evagre Bar.361.§ 24&. emmené d'Antioche par S. Eusebe de Verceil, & connu de Saint Basile, est le pere d'Evagre qui fut Evesque des Eusthathiens d'Antioche aprés Paulin. 'Blondel veut que ce soit cet Evagre mesme : Blon.pri.p. 197. '& Bollandus le soutient contre Baronius par bien des raisons ; montrant que Boll.17.jan.p. 114.§ 40-41. l'opinion de Baronius ne vient que du traducteur de S. Basile, où Evagre est appellé *Senior* au lieu de *presbyter.* Il montre encore qu'il n'y a point de raison de douter qu'Evagre ami de Saint Jerome, qui agit contre Auxence &c, ne soit toujours le mesme Evagre ; 'quoique Baronius n'ait pas sceu qui il estoit. Bar.369.§ 18. 'Il a reconnu depuis que c'estoit celui 372.§ 17. mesme dont Saint Basile a parlé, '& que § 41. c'est encore celui qui a esté Evesque [des Eusthathiens] d'Antioche.

NOTE VI.

Pour la page 16.§ 5.

Si Saint Jerome a esté à Jerusalem avant l'an 386.

[Marianus Victorius Evesque d'Italie, qui a fait une vie de S. Jerome à la fin du dernier siecle, dit que ce Saint aprés estre arrivé en Orient l'an 373, il fut d'abord à Jerusalem. Il semble que S. Jerome l'auroit dû marquer,] 'dans l'enumeration qu'il fait à Rufin des pays Hier.ep.41.p. 214.c. qu'il avoit vus depuis qu'il l'avoit quitté ; [& il ne le fait pas, si l'on ne veut dire qu'il comprend la Palestine sous le nom general de Syrie. Mais se seroit-il contenté de marquer par une expression si vague le pays le plus celebre de toute la terre, par les voyages qu'on y faisoit pour voir

les saints lieux. Il paroist cependant difficile de répondre au passage que Victorius cite de l'epistre à Eustoquie, écrite ep.22.p.145.a. en 385 au plustard.]'Car le Saint y dit en termes formels, que beaucoup d'années auparavant il avoit quitté sa maison, la delicatesse des viandes &c. pour venir à Jerusalem. [Il faudra donc dire que c'estoit là le premier but de son voyage, & que ce ne fut qu'aprés avoir satisfait à sa devotion, qu'il s'arresta à Antioche, & qu'il fut au desert de Calcide.

Mais d'autre part, quand S. Jerome parle du voyage qu'il fit à Jerusalem aprés la mort de Damase, c'est à dire en 386; (car on ne peut pas douter que In Ruf.l.3.c.7. p.240.c. ce ne soit de celui là,)]'il dit qu'il y vit un grand nombre de miracles, & qu'il s'assura par le témoignage de ses yeux, de ce que la renommée luy avoit appris auparavant. [Je ne voy pas comment on peut dire aprés cela, qu'il soit jamais venu à Jerusalem avant ce temps là; & il semble difficile de ne pas croire qu'il y a faute dans la lettre à Eustoquie, & qu'au lieu de *Jerosolymam*, il faut lire *Antiochiam* ou *Orientem*, ou quelque chose de semblable. Car de dire qu'il venoit en Orient dans le dessein d'aller à Jerusalem, & que neanmoins durant plusieurs années qu'il passa en Syrie, il n'y vint jamais, je ne sçay si cela paroistroit ep.6.p.51.a. recevable.]'Il dit mesme[vers l'an 376,] que ce voyage estoit contre la resolution qu'il avoit prise de demeurer dans le desert, & ne luy estoit plus permis. [S'il estoit venu à Jerusalem, n'y auroit-il pas fait quelque ami? Et pourquoi donc] ep.5.p.51.d. 'y ayant affaire[vers l'an 376, s'adresse-t-il à Florent, qu'il ne connoissoit que de reputation?

Bar.382.§2. 'Baronius croit que ce fut en 382 qu'il fut à Athenes: [& il est difficile de croire Hier.in Zac. 12.p.276.c. que ç'ait esté beaucoup plustost.]'Il y vit comme une chose nouvelle pour luy, une boule d'airain qui servoit à eprouver les forces des athletes. [Il n'avoit donc pas encore esté dans la Palestine,] 'où l'on voyoit partout de ces boules, b. non pas à la verité d'airain, mais de pierre.

[Cette raison combat egalement le sentiment de Baronius,]'qui croit, avec Bar.378.§63. Victorius, que Saint Jerome a fait un voyage à Jerusalem avant l'an 386, quoiqu'il le place, non à son arrivée en Orient, mais vers l'an 378, lorsqu'il quitta le desert de Calcide, [ayant peutestre cru que la description que le Saint fait à Rufin de son voyage, estoit plus forte que la lettre à Eustoquie, à laquelle Victorius s'estoit arresté.] Il fonde ce premier voyage sur ce que le Saint dans sa preface sur le livre du S. Esprit, qu'il traduisit en 386,]'dit qu'il estoit Hier.exDid.t. 9.p.397.a. revenu de Rome à Jerusalem, & s'y estoit rétabli dans tous ses droits, *post liminio sum reversus*.'Et sur ce qu'écri- ep.99.t.3.p. 164.c. vant à Ste Aselle au sortir de Rome en 385, il la prie de demander à Dieu qu'il retourne de Babylone à Jerusalem. [Il n'est peutestre pas difficile de satisfaire à cette lettre. Car tout l'endroit est si allegorique, qu'on ne pourra point trouver étrange qu'on dise que Jerusalem fait partie de l'allegorie, & marque le repos de la solitude & de la contemplation. Il n'est pas si aisé de répondre au premier passage, & il y a peu d'apparence qu'il y parle de Jerusalem par metaphore. Ainsi s'il y faut trouver une solution, c'est de dire que S. Jerome y considere Jerusalem dans le corps de tout l'Orient; & qu'ainsi la force du mot de revenir ne tombe pas proprement sur Jerusalem, qu'il nomme neanmoins, parcequ'il y estoit alors. Ces sortes d'erreurs sont ordinaires dans le discours, & il faut avoir pour principe que S. Jerome alloit viste, & n'estoit pas des plus exacts. Neanmoins cette raison mesme fait aussi qu'il ne faut peutestre pas s'arrester si fort,] 'à ce qu'il dit, que quand il vint à Jeru- in Ruf.l.3.c.7. p.240.c. salem[en 386,] il s'assura par le témoignage de ses yeux, de ce que la renom-

mée luy avoit appris auparavant.[Ainsi le meilleur est de ne rien assurer en ces choses, dont l'ignorance ne nous peut pas faire grand tort.]

Gr.l.8.ep.64. p.8.9.b.c. 'S. Gregoire le grand dit qu'on tenoit que S. Jerome avoit apporté de Jerusalem à Rome, la coutume de chanter l'*Alleluia*.[Ce seroit une preuve considerable qu'il auroit esté à Jerusalem avant l'an 386, si l'on pouvoit faire quelque fond sur ces traditions populaires.]

Hier.t.4.p. 319.320. 'Nous avons une lettre pretendue de Damase à S. Jerome alors en Jerusalem, pour luy demander(si je l'entens bien) la traduction du pseautier, selon les Septante; & une réponse de S. Jerome qui le prie de faire dire le *Gloria Patri* à la fin de tous les pseaumes; & encore quelquefois *Alleluia*.[Je ne sçay pas si ces lettres sont aussi anciennes que S. Gregoire, ni si c'est de là qu'on avoit pris la croyance dont il parle: Mais on peut assurer que quiconque les a cru estre de ceux dont elles porte le nom, n'a jamais rien lu de S. Jerome ni de Damase;] & il n'est pas besoin de dire que Baronius les rejette.

Du Pin, t.3.p. 322. 'Mr du Pin qui suit Victorius, dit que S. Jerome aprés avoit demeuré quelque temps à Jerusalem, parcourut les provinces de l'Asie mineure, & puis passa d'Antioche dans le desert de Syrie.[Je ne croy point qu'il ait trouvé ce voyage d'Asie que dans l'epistre 41 à Rufin.]

Hier.ep.41.p. 214.c. 'Mais l'ordre dans lequel il place ces provinces, [suffit pour montrer qu'il venoit

Bas.ep.8.p.51. c. d'Illyrie, & non de Jerusalem.]'Saint Basile donne aussi tout lieu de croire qu'Evagre venoit droit de l'Occident; [& il y a bien de l'apparence que Saint Jerome fit ce voyage avec luy.]

Pour la page 19.§.6.

NOTE VII.

Distinction des deux Heliodores amis de S. Jerome.

[S. Heliodore depuis Evesque d'Altino, qui estoit venu en Orient avec S. Jerome,]'s'en retourna[en Italie]chez ses parens, avant que S. Jerome se fust retiré dans le desert;[& ainsi apparemment des le commencement de 374. On ne trouve point qu'il soit retourné en Orient; & mesme il n'y a guere lieu de le presumer, puisqu'il fut engagé dans la clericature, & elevé à l'episcopat en 381 au plustard.]'Cependant ce fut le frere Heliodore qui apporta à Saint Jerome la nouvelle que Rufin estoit en Egypte,[ce qu'on ne peut guere mettre avant le milieu de 374. C'est donc un second Heliodore. Car quand mesme celui d'Altino auroit encore esté alors en Orient, n'eust-il pas esté avec Saint Jerome? & ainsi commment auroit-il sceu plustost que luy l'arrivée de Rufin pour la luy apprendre?]'Le Saint remercie Florent qui estoit à Jerusalem, d'avoir assisté Heliodore dans sa necessité & dans les besoins de son voyage.

Hier.ep.1.p.2. b. — ep.41.p.213.b. — ep.5.p.215.d.

[S. Jerome n'en parle, comme nous croyons, qu'en 376. Et neanmoins cela n'empeschcroit pas qu'on ne l'entendist du grand Heliodore d'Altino, puisque Florent pouvoit l'avoir assisté longtemps avant que S. Jerome l'en remerciast. Mais cela supposeroit qu'il avoit fait quelques voyages separé de la compagnie de S. Jerome; & de plus, il est difficile de croire qu'une personne de la naissance du grand Heliodore, dont les parens estoient riches, fust reduit à la necessité de recevoir ses besoins de la charité d'un autre. Car on ne peut pas mesme dire que ce fust pour retourner en Italie, puisqu'il paroist assez que S. Jerome l'avoit vu depuis. C'estoit donc quelque autre voyage qu'il avoit fait en Orient separé de la compagnie de Saint Jerome, ce qui seroit une nouvelle difficulté. Il est assurément bien plus aisé de croire que c'estoit un autre Heliodore que nous pouvons surnommer le moine, puisque S. Jerome luy donne dans ces deux endroits le titre de frere.]

Pour la page 21.§ 7.

NOTE VIII.

Temps de la mort d'Innocent, & de quelques lettres du Saint.

Hier.ep.49.p. 235.b. 'A la fin de la lettre 49 adressée à Innocent, S. Jerome en parlant d'Evagre, le loue entr'autres choses, de ce que par ses soins Auxence de Milan avoit presque esté enterré avant mesme qu'il fust mort. [Il est difficile de ne pas juger qu'Auxence estoit mort, lorsqu'il en parloit de la sorte; & il ne peut estre mort que vers le milieu de 374, puisque S. Ambroise ne fut ordonné à sa place qu'au mois de decembre de la mesme année. Innocent vivoit donc encore au commencement de 375.

Mais il ne passa guere ce temps.] ep.41.p.214.c. 'Car il estoit mort, & Hylas un peu aprés luy, lorsque Saint Jerome écrivit p.213.b. l'epistre 41,'durant l'été, [& apparemment de la mesme année 375,] puisqu'il l'écrivit dés qu'il fut assuré que Rufin à qui il l'adresse, estoit en Egypte, [où nous avons tout sujet de croire qu'il p.51.53. vint dés 374.]'Les lettres 5 & 6, écrites sur ce qu'on croyoit que d'Egypte il venoit à Jerusalem, [sont assez probap.214. blement de 376.]'Il parle beaucoup de ep.43.p.217.2. Bonose dans l'epistre 41;'& il paroist avoir appris ce qu'il en dit de la lettre de Chromace, à laquelle il répond par sa 43[e]. [Il faut donc dire que Rufin ayant quitté Aquilée au commencement de 374, Bonose se retira peu de mois aprés dans une isle: & Chromace manda sa retraite à S. Jerome. Ainsi la lettre 43 ne peut avoir esté écrite au plustost qu'à la fin de 374, & la 41[e] l'été d'aprés.]

Pour la page 13.§ 12.

NOTE IX.

Si Rufin estoit d'Aquilée, & originaire de Syrie.

Ruf. ad An.p. 201.b. 'Rufin semble assurer bien positivement qu'il estoit d'Aquilée, lorsque parlant de son retour en cette ville en 398 ou 399, il dit qu'il estoit revenu voir ses parens, *parentibus redditus sum*. [Mais puisqu'on voit dans le texte par S. Jerome qu'il estoit de Concorde, il faut dire que sous Aquilée qu'il ne nomme pas mesme en cet endroit, il comprend le pays voisin où est Concorde, ou plutost qu'estant à Aquilée il se regardoit comme avec ses parens, parcequ'il en estoit proche, & pouvoit les voir souvent. Il y en pouvoit avoir aussi quelques uns à Aquilée mesme.]'S. Jerome dit qu'il estoit revenu voir ses peres spirituels: [mais je douterois fort que ce fust ce que Rufin veut dire ici.]'Saint Jerome mesme l'entend autrement: [& bien loin de croire que Rufin marque en cet endroit qu'il fust d'Aquilée;] c'est sur cela qu'il nous apprend qu'il n'en estoit pas. Hier.ep.65.p. 95.b. In Ruf.l.2.c.1. p.212.d.

'M[r] du Pin croit que Gennade & tous les anciens, disent qu'il estoit d'Aquilée. [Je pense que tous ces anciens sont ceux qui l'ont appellé Rufin d'Aquilée; ce qui ne prouve pas. Pour Gennade je ne sçay point qu'il en dise autre chose,]'sinon qu'il estoit Prestre de l'Eglise d'Aquilée. Du Pin,t.3.p. 462.1. Genn.c.17.

'Comme Marius Mercator parle d'un Rufin Prestre Syrien de nation, le P. Garnier qui croit que c'est Rufin d'Aquilée, tire de là qu'il estoit originaire de Syrie. M[r] du Pin dit qu'il est appellé Syrien, parcequ'il a demeuré longtemps en Syrie: [Mais nous esperons montrer dans la suite qu'il est au moins tres probable que c'est un autre Rufin.] Merc.R.p.2. 114.

NOTE X.

Pour la page 14.§ 12.

Sur le voyage de Rufin en Orient: Qu'il ne l'a point fait avec S[te] Melanie.

'Rufin fut battizé à Aquilée pres de trente ans avant qu'il écrivist contre S. Jerome, [ce qu'il fit en 401, comme on le verra dans la suite. Ainsi il faut qu'il ait esté battizé en 371 ou 372.]'Saint Jerome dit en effet dans son epistre 5, Hier.ex Ruf. p.204.c. ep.5.p.51.d.

qu'il ne l'avoit esté que depuis assez peu de temps: *Ille modo se lavit, & mundus est &c.*[& cette epistre ne peut guere avoir esté écrite qu'en 375 ou 376.

ep.41.p.214.c. S. Jerome fut en Orient en 373,]'& quitta Rufin pour y aller.[Rufin n'avoit point quitté l'Occident jusques à ce (c.l.13.b.) temps là.]'Et en effet, ce fut seulement en Syrie que Saint Jerome apprit qu'il estoit en Orient.[Il semble neanmoins qu'il y soit venu peu de temps aprés ce (In Ruf.l.3.c.3. p 251.2.) Saint,]'qui dit qu'il y avoit passé trente ans.[Car quoiqu'il ne puisse pas y avoir esté si longtemps, cela nous oblige neanmoins à ne nous en eloigner que le moins que nous pouvons. Rufin mesme écrivant au Pape Anastase[en 400 ou (Ruf.ad An.p. 201.b.) 401,]'dit qu'il avoit esté pres de trente ans absent de ses proches:[& il seroit difficile d'entendre ces trente ans du temps qu'il pouvoit avoir quitté Concorde pour se retirer à Aquilée qui en estoit proche. Ainsi jusqu'à ce que nous ayons plus de lumiere sur ce point, nous supposerons qu'il alla en Orient des l'an 374.]

Bar.372.§ 32. 'Baronius a cru qu'il estoit venu en Egypte, & ensuite en Palestine avec Melanie l'ayeule, à laquelle il veut qu'il ait toujours tenu compagnie. Il se fonde pour cela sur S. Jerome, sur S. Paulin, & sur Pallade.[Mais il y a bien de l'apparence que Melanie estoit en Egypte (Lauf.c.118.p. 1033.a.) des l'an 366. *V. son titre.*]'Aussi Pallade dit seulement qu'il vivoit avec elle à Jerusalem. Et mesme quoiqu'il dise assez positivement qu'il y demeura avec elle durant les 27 ans qu'il écrit qu'elle (Vit.P.p.444. a|Vaſt.) passa dans cette ville,'on ne se croit pas obligé de prendre ses termes à la ri(Paul.ep.9.p. 115.)gueur.'S. Paulin appelle Rufin le compagnon de Sainte Melanie dans la vie (Vit.P.p.444. a.) spirituelle:'Mais on ne croit pas que cela signifie autre chose que ce que dit Pallade, qu'il vivoit avec elle à Jerusa(Hier.ep.5.p. 52.d.)lem.'Pour S. Jerome, il mande à Florent qu'on luy avoit dit que Rufin estoit venu d'Egypte à Jerusalem avec Sainte Melanie:'ce que Rosweide a pris pour (Vit.P.p.440. 1.) une preuve certaine qu'ils avoient fait ce voyage ensemble. Il n'a pas cru neanmoins qu'on en pust rien inferer pour les autres,[& on le peut encore moins pour celui là,]'puisque S. Jerome té(Hier.ep.6.p. 53.a.)moigne que Florent luy avoit mandé en luy répondant que Rufin n'estoit pas encore venu. Que si Melanie vint alors effectivement en Palestine, cette lettre peut estre mise sur l'an 376, avant laquelle nous ne voyons pas qu'elle y soit venue.'Et puisque Rufin venu en Egyp(ex Ruf.l.2.p. 223.b.)te[en 374, comme nous croyons,]y demeura alors six ans,[ce qui nous mene au moins jusqu'en 379, nous ne voyons pas non plus qu'on puisse dire qu'il soit venu d'Egypte à Jerusalem avec Melanie.]

NOTE XI.

Pour la page 37.§ 14.

Sur l'histoire de S. Martinien.

'L'auteur de la vie de S. Martinien, (Boll.13.feb.p. 656.c.) dit avoir connu ce Saint.[Ainsi si ce n'est pas une supposition, comme cela n'est pas extraordinaire parmi les Grecs, il est difficile de ne pas recevoir tout ce qu'il raporte. Il faut neanmoins avouer qu'il y a des choses difficiles à croire, & qui sentent assez l'air de Metaphraste,] 'surtout le miracle des daufins.[Le style (p.670.§ 18.) mesme ne semble pas avoir toute la simplicité & la sainteté d'une histoire originale.]

'Sainte Paule y est appellée Vierge; (§ 11.) 'ce qui est une fausseté certaine, mais (p.667.§ 3.) qui peut paroistre pardonnable;[si l'on ne veut dire que ce n'est pas la grande Paule, mais sa petite-fille née vers l'an 398, & qui apparemment gouverna le monastere de la grande Paule, ou des l'an 419, aprés la mort de Sainte Eustoquie, ou quelque temps aprés, lorsqu'elle fut plus agée. Mais en ce cas il faudra mettre S. Martinien vers l'an 440, & avouer que ce n'est pas celui que Saint Jerome souhaitoit de voir vers 376: au lieu que si c'est le mesme,]'& que son histoire (p.667.b.)

parle de la grande Paule, comme le croit Bollandus, 'il doit estre mort vers l'an 400, [selon les dates qu'on a marquées dans le texte.]

p.666.c.

'Il paroist par cette histoire, que la femme qui tenta S. Martinien sur la montagne auprés de Cesarée, fut de là à Bethléem en un jour. [Cependant il semble que S. Paul n'ait fait à cheval le chemin de Jerusalem à Cesarée qu'en plus de deux jours, *v. la note 54 sur S. Paul*; & il y a des cartes qui mettent Bethléem encore plus loin de Cesarée que Jerusalem. Mais S. Paul peut bien n'avoir esté qu'un jour & une nuit, accompagné durant une partie du chemin par une cohorte d'infanterie: & on prit sans doute quelque temps pour se reposer. D'ailleuts la montagne où estoit S. Martinien, pouvoit bien s'avancer de quelques lieues vers Jerusalem: & les gents de pié ont souvent des chemins plus courts que ceux par où l'on fait marcher les troupes.]

p.669.b.

'Les 164 villes où l'on dit que le Saint fut dans les deux dernieres années de sa vie, [est quelque chose d'assez bizarre.]

p.670.f.

NOTE XII.

Pour la page 49.§ 18.

Sur la confession de foy donnée par Saint Jerome à Cyrille.

'S. Jerome dit [en 377 ou 378, comme nous croyons,] qu'il avoit declaré sa foy par écrit à Saint Cyrille, [sans rien ajouter d'où nous puissions apprendre ce que c'estoit que ce Cyrille.] 'Blondel suppose que c'est l'Evesque de Jerusalem, [qui estant alors depossedé de son siege, pouvoit bien estre dans les deserts de Syrie: Mais je ne voy pas qu'il y ait lieu d'en rien assurer, quand ce ne seroit que parceque S. Cyrille estoit certainement dans la communion de S. Melece. Mais il est encore plus difficile de croire que Saint Jerome aprés l'avoir traité de Saint, eust voulu en parler deux ou trois ans aprés, comme il fait dans sa chronique.]

Hier.ep.77.p. 315.b.

Blond.p.211.

'Nous avons parmi les œuvres attribuées à Saint Jerome, une exposition de la foy adressée à Cyrille. Mais il seroit difficile de croire que ce soit celle de Saint Jerome. Car elle est plustost d'un docteur qui instruit les autres, que d'un laïque qui rend raison de sa croyance. La distinction des personnes y est bien établie: mais il n'y a pas un mot de la question des hypostases. Je ne voy point non plus qu'il y ait rien de formel contre l'heresie d'Apollinaire. Il semble aussi que ce soit une traduction du grec. Neanmoins si d'autres n'y trouvent de nouvelles difficultez, celles-ci peuvent suffire pour douter de cette piece, & non ce me semble pour la rejetter absolument.] 'Mr du Pin la regarde comme certainement supposée par quelque moderne, comme il paroist, dit-il, par la maniere dont les mysteres y sont expliquez.

Hier.fal.t.t. 4.p.59.

Du Pin,t.3.p. 429.

NOTE XIII.

Pour la page 50.§ 18.

Sur la vie de S. Paul ermite.

[Il semble qu'il faut mettre la vie de S. Paul ermite entre] 'les ouvrages que S. Jerome dit qu'il composa dans le desert, 'puisqu'il la cite dans sa chronique, [faite, comme nous verrons, l'an 380 au plustard.] 'Il y parle neanmoins de ce qu'il a vu dans le desert de Syrie, comme d'une chose passée, & sans dire qu'il y fust encore. Mais outre que les solitaires dont il parle, [pouvoient estre morts, il y a des manuscrits qui au lieu de *vixit* & *sustentabatur*, ont *vivit* & *sustentatur*. Que s'il ne marque point qu'il fust encore dans ce desert, je ne voy rien aussi qui oblige à dire qu'il n'y fust plus; *in ea eremi parte quæ juxta Syriam Saracenis jungitur vidisse me &c.* Que si on lit *vidisse me & videre*, comme le porte un manuscrit de Beauvais, il y estoit alors certainement. Quand il ne l'auroit pas faite dans le desert, il faudroit toujours dire qu'il l'écrivit avant l'an

Hier.ep.114. p.32.c.

an.356.

v.Paul.p.238. a.

l'an 380, & ainsi immediatement aprés qu'il en fut sorti en 378.'Il met cet ouvrage dans son catalogue le premier de tous ceux qu'il a faits, & mesme avant la lettre à Heliodore.'La lettre mesme par laquelle il l'envoie à Paul de Concorde, [paroist écrite d'Orient, c'est à dire de Syrie, & ainsi avant qu'il allast à Constantinople en 380 ou 381 au plustard,]puisqu'il y promet à Paul des marchandises de l'Orient. Et il est encore plus certain que c'estoit avant que de faire sa chronique, si nous voulons qu'Aurele Victor qu'il demande à Paul de Concorde,soit un'des historiens Latins sur lesquels il dit avoir fait sa chronique,[comme cela est tout à fait probable;]'puisqu'il le demande pour en tirer la connoissance des persecutions, c'est à dire des princes sous qui elles sont arrivées.]

v.ill.c.135.p. 30.d. | ep.21.p.133.b. | chr.p.4. | ep.21.p.133.b.

Pour la page 50.§ 18.

NOTE XIV.

Sur l'ouvrage contre les Luciferiens.

[Nous marquons dans le texte les raisons qui nous portent à mettre l'écrit contre les Luciferiens avant l'an 380, & avant que S. Jerome fist sa chronique. Je ne sçay si l'on y pourroit opposer qu'il loue Lucifer & ses partisans dans sa chronique sur l'an 370, sans les desapprouver en rien; ce qui estant d'ailleurs assez surprenant, le sera sans doute encore davantage s'il avoit déja écrit contre ce parti schismatique.]'Car quoique dans cet ouvrage il parle de Lucifer avec beaucoup de reserve, c'est cependant en condannant ce qu'il avoit fait. [Je pense neanmoins que les raisons contraires doivent l'emporter.]'Baronius met ce traité dans le temps que Saint Jerome estoit à Rome; & Mr du Pin le suit. [Mais je ne voy point qu'ils alleguent rien pour appuyer leur sentiment.]'Pearson croit qu'il est fait vers l'an 380, [ce qui s'eloigne peu de nous.]

in Luc.7.p. 144.d. | Bar.382.§ 36| Du Pin,p.3?0. | Pearf.post.p. 31.

Pour la page 51.§ 19.

NOTE XV.

Que c'est Paulin d'Antioche qui a ordonné S. Jerome.

'S. Jerome dit[vers l'an 396,]qu'il a esté fait Prestre par Paulin de sainte memoire,[sans marquer d'où ce Paulin estoit Evesque. Ainsi on pourroit peutestre douter si c'est veritablement celui d'Antioche, comme tout le monde le suppose. Mais l'amour que S.Jerome témoigne partout pour ce Prelat, jusqu'à paroistre peu equitable à ses adversaires, suffit pour nous donner lieu de le croire; & il semble mesme l'avoir voulu marquer,]'lorsqu'il dit qu'il avoit quitté Antioche pour pleurer dans la solitude de la campagne les pechez de sa jeunesse.[Car je ne voy pas pourquoi il marqueroit Antioche, où nous n'avons pas de preuve qu'il ait jamais demeuré longtemps, plutost que Constantinople dont il parle au mesme endroit, ou Aquilée ou Rome, si ce n'est parceque c'estoit le lieu de son ordination. Et cela est fort conforme à tout son raisonnement.]

Hier.ep.61.c. 15.p.181.a. | p.180.d.

'Baronius se sert fort bien de ce passage pour montrer que ceux qui veulent qu'il ait esté Cardinal de Rome,[en quelque sens qu'on prenne ce terme,]avancent une chose qui non seulement n'a aucun fondement, mais qui est absolument ruinée par ce Saint mesme.[Il n'est pas besoin de nous arrester davantage à cette imagination.]

Bar.378.§ 7?| 382.§ 25.26.

Pour la page 51.§ 19.

NOTE XVI.

Quand il a esté à Constantinople.

'S.Jerome dit qu'il a demeuré à Constantinople avec S. Gregoire de Nazianze qui en estoit alors Evesque.[C'estoit donc en 381, puisqu'à proprement parler, Saint Gregoire n'a esté Evesque de Constantinople que durant quelques semaines, au printemps de l'an 381. Et il n'y a rien en effet qui nous empesche de-

Hier.in Is.6. p.28.b.

croire que S. Jerome ait esté en cette année là à Constantinople. Mais ce passage ne suffit pas neanmoins pour nous en assurer absolument, puisque S. Jerome a toujours pu considerer S. Gregoire comme Evesque de Constantinople, depuis qu'il y fut venu gouverner l'Eglise, au commencement de 379, & encore plus depuis le 26 novembre 380, que Theodose le mit en possession des basiliques.]

Pour la page 51.§ 20.

NOTE XVII.

Qu'il a fait sa chronique vers l'an 380.

[On ne peut pas dire qne S. Jerome ait fait sa chronique plustard qu'en 380 ou 381,]'puisqu'il la cite déja dans son écrit sur le 6e chapitre d'Isaïe,ᵃfait lorsqu'il estoit à Constantinople avec Saint Gregoire de Nazianze,[en 381 au plustard. On ne peut pas dire aussi que ç'ait esté beaucoup auparavant, puisque non seulement sa continuation va jusques à la mort de Valens, arrivée le 9e d'aoust 378,]'mais qu'elle marque le dernier rétablissement de S. Cyrille de Jerusalem, [qui ne se fit qu'aprés cette mort. *V. S. Cyrille.*'Il y parle aussi de la conduite dont S. Pierre d'Alexandrie usa envers les heretiques depuis la mort du mesme prince.

Hier.ep.142. t.1.p.125. a in Is.c.6.p. 28.b. chr.an.148. an.373.

'Dans l'epistre qui sert comme de preface à sa traduction, il dit qu'il avoit dessein de faire une histoire plus ample de ce qui restoit du regne de Gratien & de celui de Theodose; ce qu'il n'avoit encore pu faire, parceque les barbares tenoient tout le pays, & qu'ainsi on n'avoit point de nouvelles bien assurées de ce qui se passoit. Cela marque, ce me semble, qu'il s'estoit déja passé un temps assez raisonnable depuis la mort de Valens, & depuis l'election de Theodose, qui se fit le 19 de janvier 379. Mr de Pontac dans sa preface en a mesme conclu qu'il n'avoit pas publié sa chronique avant la mort de Gratien, [arrivée en 383, en quoy neanmoins nous ne pouvons pas le suivre.

p.4.

Je ne comprens pas ce que veut dire Godefroy,]'lorsque parlant de la loy donnée par Valens en 375, pour obliger les moines à porter les armes, il se sert de ces termes, *ut ex Hieronymi, si Deo placet, chronico..... liquet.*'Et dans la suite il cite cet endroit de la chronique de S. Prosper, qui suit, dit-il, aprés la chronique de S. Jerome: à quoy il ajoute: *Nam Hieronymo id falso tribuitur.*[Veut-il dire que tout ce qui est aprés la chronique d'Eusebe traduite par S. Jerome, est de Saint Prosper, & non de S. Jerome? Ou ne conteste-t-il que l'endroit particulier dont nous parlons, qui est dans l'edition de Scaliger, *p.187?*] '& dans celle de Pontac, qui le cite de divers manuscrits, & ne dit point qu'il y en ait aucun où il manque? Quoy qu'il en soit, Godefroy n'appuyant son sentiment d'aucune raison, nous ne sommes point obligez d'y avoir un si grand égard.]

Cod.Th.t.4. p.412.2. p.411.1. Eus.chr.n.P. p.747.e.

NOTE XVIII.

Pour la page 55.§ 21.

Sur son epistre 143.

[Nous croyons que ce qu'on appelle dans S. Jerome l'epistre 143 à Damase, & qui a plus l'air d'un traité que d'une lettre, est la suite du traité sur les Seraphins, dont on a fait aussi une lettre 142 à Damase. Nous le croyons, dis-je,] 'parceque S. Jerome en finissant la 142, semble témoigner avoir dessein d'expliquer dans une dissertation separée, ou plutost dans une seconde partie, ce qui restoit de cet endroit d'Isaïe:[Et c'est ce qu'il fait en quelque sorte dans le 143. Marianus Victorius paroist en effet avoir pris celle-ci pour une dependance & une suite de l'autre:]'& Sixte de Sienne pretend mesme qu'on a eu tort de les diviser.

Hier.ep.142. p.121.a. Sixt.l.4.p.264. 2.a.b.

[Il n'est pas neanmoins tout à fait necessaire de les unir, puisque la 143,

n'est qu'une explication plus ample de ce qui est déja expliqué dans la fin de la premiere; si l'on ne veut dire que ce n'est qu'un commencement, & qu'elle n'a pas esté achevée: d'où pourra venir] 'que S. Jerome ne nous renvoie qu'à un livre qu'il avoit fait sur la vision d'Isaïe, & non à deux: *Ad illum libellum &c.* [Il faudroit mesme reconnoistre qu'elle a esté faite avant la 142, si nous voulions lire]'*disputabimus*, comme portent diverses editions, dans l'endroit où le refus de Moyse est comparé à la promtitude d'Isaïe,'puisque cela est traité assez amplement dans la premiere.[Mais je croy qu'il y faut lire *disputavimus*. Baronius separe tellement ces deux pieces,]'qu'aprés avoir mis l'epistre 142 sur l'an 379, parcequ'elle est faite à Constantinople,'il met sur l'an 382, que le Saint estant à Rome, fit à la priere de Damase un addition à son traité des Seraphins,[ce qu'on ne peut raporter qu'à l'epistre 143. Nous ne voyons pas cependant qu'il ait de preuve qu'elle ait esté faite à Rome. Car si elle est adressée à Damase, selon le titre, la 142 l'est de mesme.]'Je croy plutost qu'il s'est fondé pour cela sur ce que S. Jerome joint ensemble ce qu'il avoit écrit sur les Seraphins & sur l'*Hosanna*,[dont le dernier, comme nous le reconnoissons avec Baronius, a esté fait à Rome; mais cela ne prouve rien pour l'autre, si l'on ne pretend que ce soit un mesme ouvrage.]'Or Baronius en parle comme de deux ouvrages differens:[Et il faut bien le faire, puisque ce sont deux sujets qui n'ont rien de commun, & que Saint Jerome ne les lie en aucune maniere.]'La lettre de Damase qui prie S. Jerome de luy expliquer le mot d'*Hosanna*, ne parle point dutout des Seraphins.

Hier. in Is. 6. p. 28. b. — ep. 143. p. 122. d. — ep. 142. p. 120. c. — Bar. 379. § 19. — 382. § 17. — Hier. v. ill. c. 135. p. 304. c. — Bar. 382. § 17. — Hier. ep. 144. p. 123. a.

[Puis donc que cet ouvrage sur les Seraphins, est une piece particuliere toute detachée de l'epistre 145, où il traite de l'*Hosanna*, il est raisonnable de croire que c'est un ouvrage assez long, que S. Jerome cite en divers endroits, qui contient beaucoup de choses considerables, & qui parle amplement des Seraphins, & à dessein; en un mot, que c'est l'epistre 142 faite à Constantinople, plutost que la 143 qui ne parle que peu des Seraphins, qui est fort courte en comparaison de l'autre, & où il y a peu de choses remarquables.]

NOTE XIX.

Pour la page 55. § 21.

Si l'epistre 142 est une lettre adressée à Damase.

'Comme S. Jerome dit qu'il composa à la priere de ses amis, son traité sur les Seraphins,'marqué dans ses ouvrages comme la 142e de ses epistres, & adressé à Damase;'Baronius dit que le principal de ses amis, par l'ordre desquels il entreprit cet écrit, fut le Pape Damase à qui il l'adressa.[Cependant ce traité, non plus que le suivant dont nous venons de parler, n'ont aucune forme de lettres. Ils paroissent des écrits volans;]('& le Saint en parle de cette sorte, *subitum dictasse tractatum*,) plutost que des lettres à envoyer de bien loin à un ami le plus familier; bien moins à un Evesque de Rome, avec lequel nous ne voyons pas que S. Jerome eust eu jusques alors aucune familiarité.

Hier. in Is. 6. p. 28. b. — ep. 142. p. 115. a. — Bar. 379. § 19. — Hier. in Is. 6. p. 28. b.

[Si donc on ne veut pas dire que les copistes ont mis à ces deux pieces le titre de celles qui les suivent, parcequ'il n'y en avoit point dutout, on peut juger que Saint Jerome les adressa à Damase depuis qu'il fut à Rome; c'est à dire qu'il les luy envoya pour les lire,]'comme il dit qu'il luy avoit envoyé d'autres pieces qu'il avoit faites autrefois.[Il estoit d'autant plus aisé de se persuader que ces écrits estoient adressez à Damase,]'que dans son catalogue, il dit qu'il a écrit sur les Seraphins & l'Hosanna, comme si ce n'estoit qu'une mesme piece.'Et comme son écrit sur l'Hosanna est adressé à Damase, qui le luy

p. 31. c. — v. ill. c. 135. p. 304. a. — ep. 144. 145. p. 124. a.

avoit demandé,[il estoit aisé de croire la mesme chose du traité des Seraphins, & mesme de le prendre pour un mesme ouvrage, ce qui neanmoins ne se peut; l'un estant fait à Rome, & l'autre à
Sixt.l.4.p.305. Constantinople.]'Sixte de Sienne soutient que ce traité n'a jamais esté adressé à Damase.

Pour la Page 57.§ 22.

NOTE XX.

Sur une dispute de S. Jerome avec les Apollinaristes.

[L'histoire que nous raportons dans le texte aprés Rufin, sur ce qui se passa à Rome entre S. Jerome & les Apollinaristes, n'a rien qui puisse faire aucun tort à Saint Jerome. Mais comme Rufin s'en servoit pour montrer que les erreurs qui estoient dans Origene, pouvoient bien n'estre pas de luy, & que S. Jerome s'estoit alors déclaré contre Rufin & contre Origene, il tasche autant qu'il peut, dit Marianus, d'infirmer ce témoi-
Hier.in Ruf.l. 2.c.6.p.222.c. gnage,]'& le traite de folie & de petit conte, qui n'estoit bon que pour la table, & qui ne devoit pas estre allegué dans une dispute serieuse & importante. Avec tout cela, il ne dit jamais que cela fust faux, & moins encore que ce fust Rufin qui l'eust inventé. Et en effet, il est difficile de croire que Rufin eust supposé une histoire si circonstanciée, & qu'une infinité de personnes eussent pu convaincre de mensonge; ce qui luy eust fait beaucoup plus de tort, que la verité de cette histoire ne pouvoit luy estre avantageuse, quand elle eust esté reconnue de tout le monde.]

Bar.373.§ 22. 'Avec cela, il faut remarquer que Rufin ne nomme point Saint Jerome dans cette histoire; & ne l'y designe pas mesme beaucoup, puisque S. Jerome n'estoit pas le seul Prestre eloquent à qui Damase eust donné le soin d'écrire pour luy: & Baronius pretend mesme
Hier.in Ruf.l. 2.c.5.p.221.b. que c'en estoit un autre.'S. Jerome ne peut donc guere avouer, comme il fait, que c'estoit luy que marquoit Rufin, [sans reconnoistre que cette histoire estoit veritable.]'Et en effet, il dit assez c.6.p.222.e. clairement que c'estoit de luy mesme que Rufin l'avoit apprise, parmi les entretiens de la table, & qu'on ne pouvoit l'accuser d'avoir inventé cette histoire, qu'en ignorant la verité de la chose, & que c'estoit luy qui la luy avoit dite: *Fieri enim potest*, dit-il, *ut etiam si à me verum audisti, alius, qui hujus rei ignarus est, dicat à te esse compositum.* [De sorte que quand on pourroit dire qu'elle seroit fausse, cela ne pourroit retomber que sur S. Jerome. Mais nous serions bien faschez de croire S. Jerome capable de faire de fausses histoires. Et il ne veut apparemment dire autre chose, sinon que celle-ci n'estoit pas assez attestée pour faire foy, & pour estre produite dans des disputes serieuses & importantes.]'Car pour le mot de fable, ep.89.p.344.c. & luy[& d'autres]s'en servent pour des histoires tres veritables.

[Marianus Victorius dans ses notes, reconnoist que c'estoit S. Jerome mesme qui avoit appris ce fait à Rufin.]'Baronius qui doute en cela de la fidelité de Bar.373.§ 23. Rufin, se fonde principalement sur ce que le terme d'*Homo Dominicus*, estoit plutost employé par les Apollinaristes, que contre eux.[Cela paroist assez veritable; mais il faudroit savoir la chose plus en detail pour en bien juger: Et S. Jerome ne se sert point de cette raison pour contester son histoire.]

NOTE XXI.

Pour la page 62.§ 24.

Le temps de l'epistre à Sunie incertain.

[Je ne voy rien qui marque en quel temps]'S. Jerome a fait son epistre 135, Hier.ep.135.p. 79.80.c. pour répondre aux questions d'Avite, & à celle que Sunie & Fretelle luy avoient faites par le Prestre Firme.'Il ep.9.p.73.b. écrivit à Geroncie vers l'an 402, à la sollicitation d'un Avite.'Vers 408 il écrivit ep.59.p.149.b. la lettre 59 pour un Avite qui estoit venu

Bar.415.§2. d'Espagne à Jerusalem.'Il y avoit encore un Avite Prestre d'Espagne à Jerusalem Aug.ep.28.p.271.b. en 415.'Pour Firme, S.Jerome écrivit à S. Augustin vers 405, par une personne de ce nom qui venoit d'Afrique. ep.30.p.46.1.b. 'Il envoya à Ravenne & en Afrique le Prestre Firme vers l'an 415. [Mais je ne voy point qu'on puisse tirer aucune lumiere de tout cela. Ainsi tout ce qu'on peut dire de certain pour le temps de Hier.ep.135.p.93.c|93.b.94.d. l'epistre à Sunic,]'c'est que S. Jerome ne l'écrivit qu'aprés avoir traduit les Pseaumes sur l'hebreu, ce qu'il fit vers l'an 402.

Pour la page 62.§ 24.

NOTE XXII.

Des commentaires du Saint sur les Pseaumes.

Hier.in Ruf.l.1.c.5.p.203.b. 'Avant que Saint Jerome traduisist les Pseaumes sur l'hebreu, il les avoit expliquez[ou tout ou en partie]par quelques petits commentaires. Il le marque ep.139.p.103.a. particulierement du second.'Il renvoie encore à l'explication qu'il avoit faite du ep.140.p.105.b. 12'& du 41[e].[a]Le commentaire sur les [a] Greg.l.1.p.368. pseaumes de la penitence, qui est parmi [b] ps.50.p.408.d. les œuvres[b] de Saint Gregoire le grand, mais qu'on croit plutost estre de Gregoire VII, cite l'explication de Saint Jerome sur le 17[e] verset du pseaume 50, Aug.ep.111.p.198.1.d. '& S.Augustin celle qu'il avoit faite sur [c] Casd.inf.c.4.p. le pseaume 93.[c]Cassiodore dit aussi qu'il avoit expliqué quelques pseaumes ;[ce que l'on peut raporter tant à ceux-ci qu'aux 44, 89 & 126, qu'il a expliquez à part en faveur de diverses personnes.

Hier.v.i.l.p.304.c. 'Dans ses hommes illustres, il conte entre ses ouvrages sept traitez ou homelies, *tractatus*, sur autant de pseaumes Du Pin,t.3.p.421. depuis le 10 jusqu'au 16:'ce que M[r] du Pin met entre les commentaires qu'il a composez.[Mais comme on ne voit point qu'il ait jamais fait d'homelies, ni qu'il en ait eu à faire, je ne sçay si ce ne seroit point plutost des homelies d'Origene qu'il auroit traduites ; de mesme que les 39 homelies sur S. Luc qu'il met immediatement auparavant, sans nous avertir non plus qu'il les eust traduites d'Origene. Nous n'avons point ces homelies, ni dans les œuvres d'Origene, ni dans les siennes.

'S. Jerome témoigne outre cela dans Hier.in Is.63.p.236.b. son commentaire sur Isaïe, qu'il avoit dessein, si Dieu luy en donnoit le loisir, d'expliquer les pseaumes 8 & 83.'Il pro- in Jer.p.266.a. met de la mesme maniere sur Jeremie, l'explication du pseaume 23.[Il paroist assez par là qu'il n'avoit point donné jusqu'alors de commentaire general sur tous les Pseaumes ; & on n'a pas lieu de croire qu'il l'ait fait depuis, n'ayant pas mesme apparemment eu le loisir d'achever Jeremie ; d'où vient que Cassiodore ne luy en attribue point, mais seulement à S. Augustin. Il semble mesme que ces petits commentaires dont il parle à l'occasion du douzieme pseaume, fussent peu de chose, puisqu'il ne les met point dans son catalogue.]'Car il les avoit in Ruf.l.1.c.5.p.203.b. déja faits & mesme longtemps auparavant, puisqu'il appelle ce qu'il en cite, son ancienne explication, en la comparant à sa traduction sur l'hebreu,'marquée en 392 dans son catalogue. v.ill.c.134.p.303.b.

[Nous avons neanmoins aujourd'hui un commentaire qu'on luy attribue sur tous les Pseaumes :]'& l'on y trouve ce ps.2.10.91.&.8.p.5.a|75.b.158.d. que S. Augustin & S. Gregoire VII. citent de luy sur les Pseaumes, avec une partie de ce qu'il cite luy mesme.[Mais on n'y trouve point]'ce qu'il cite de ep.139.140.p.103.a|105.b. l'explication du 12[e] pseaume & du 41. 'De plus, S. Eucher y est cité quoique ps.16.p.22.c. posterieur à S. Jerome.

[Il faudroit voir si l'on y trouve]'ce in Hab.3.p.196.d. qu'il dit, qu'il avoit parlé plus amplement du diapsalme dans le Pseautier ; '& qu'il avoit dit dans les pseaumes, in Mal.pr.p.189.b. que ceux qui n'avoient point de nom estoient faits par les auteurs marquez dans le titre des precedents.'Il est dit ps.108.p.461.b. dans ce commentaire qu'il y avoit 400 ans que Jerusalem estoit ruinée ;[ce qui n'estoit vray que vers l'an 470 de J. C.

ep.129 p.70 c. Il faut pourtant avouer]'que S.Jerome mesme dans un endroit assez semblable a celui-ci, conte pres de 400 ans.

Du Pin, t.3.p. 414. 'Mais on trouve tant d'autres choses dans ce commentaire sur les Pseaumes, ou differentes de S.Jerome, ou indignes de luy, ou mesme contraire à ses sentimens, comme on le peut voir dans Mr du Pin,'que ceux qui luy sont les plus favorables, & qui croient qu'il est veritablement de S. Jerome, comme Bellarmin, croient en mesme temps qu'il a esté alteré longtemps depuis luy par quelqu'un qui y a ajouté beaucoup de choses tirées de S. Hilaire, de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Eucher & de S.Jerome mesme.'Sixte de Sienne dit positivement qu'il n'est point de Saint Jerome, mais de quelque moine qui parloit à d'autres, & qui faisoit une rapsodie de divers auteurs, & particulierement de Saint Jerome, d'où vient qu'on y trouve les passages citez de luy. 'Il ajoute seulement qu'il y en a qui croient que c'est de S. Jerome, mais mélé d'une infinité de niaiseries par quelque imposteur.[Il y a à la teste une preface qui a quelque chose de l'air de S.Jerome, & quelque chose aussi qui n'en est pas: Et comme nous venons de dire, il est bien difficile de croire que S. Jerome ait jamais fait aucun commentaire general sur tous les Pseaumes.]

Bell.p.148. 149.

Sixt l.4.p. 307.308.

p.308.1.a.

Pour la page 64.§25.

NOTE XXIII.

Si la vie de S. Hilarion est adressée à Sainte Asélle.

Vit.P.p.75.1. 'Il y a des editions de la vie de Saint Hilarion, où on lit ces paroles à la teste. *In sanctis orationibus tuis memento mei, decus ac dignitas virginum, Nonna Asella*.'& à la fin de la preface, *Opto ut in Christo permaneas, & memor in orationibus tuis sis mei, Virgo sacratissima.* [Neanmoins ces paroles ne se lisent pas dans S.Jerome ; & on ne voit pas qu'il ait jamais donné à personne le titre de Nonne,]'quoiqu'il marque qu'on le donnoit à Rome aux veuves par honneur ;'& Rosweide dit qu'il le faut mettre en un endroit au lieu de *Dominam.*

Hier.ep.22.p. 119.a.

ep.99.p.351.d| Vit.P.p.1031. 1.

Pour la page 67.§27.

NOTE XXIV.

Cereal oncle de Gallus, distingué de Cereal oncle de Valentinien II.

Bar.375 §7. 'Baronius croit que Cereal frere de Justine, & oncle maternel de Valentinien II, est le mesme que Cereal qui fut Consul en 358, aprés avoir esté Prefet de Rome.'Ce Cereal Consul & Prefet estoit frere de Galla mere de Gallus Cesar.[Ainsi il aura esté oncle de deux Princes,]'l'un mort en 354, à l'age de 29 ans,[& l'autre né vers 371. Il est pour le moins aussi croyable que ce sont deux personnes toutes differentes: Et ce qui les distingue encore,]'c'est que l'oncle de Gallus avoit pour frere Rufin, qui fut comme luy Consul & Prefet, & apparemment n'en avoit point d'autre :'& le frere de Justine estoit frere de Constantien.[Je croy qu'on peut dire mesme que la chose est tout à fait hors de doute,]puisque ce Constantien mourut en 369, avec la simple qualité de Tribun de l'écurie, *Tribunus stabuli*,[d'où sont depuis venus nos charges de Grand-Ecuyer & de Connétable, mais avec un bien plus grand pouvoir.]'Et Cereal son frere n'avoit encore que la mesme charge en 375, lorsque Valentinien I. son beaufrere mourut ;[sans que nous trouvions qu'il ait depuis esté elevé à de plus grandes. Mais au moins son nom ne se lit point parmi les Consuls.

Amm.l.14.p. 31.a.

2.

l.28.p.368.c.

l.30.p.416.c.

Supposé la distinction des deux Cereals, il n'y a pas à douter que l'ancien ne soit]'ce Consul sorti d'une famille tres noble, & déja fort agé, qui rechercha Ste Marcelle en mariage, comme nous le lisons dans S.Jerome.'Un autre auteur dit qu'il estoit allié à la maison imperiale ;'ce qui a fait croire à Bollandus, que c'estoit plutost l'oncle de Valen-

Hier.ep.16.p. 1.7.b.

Fast.4.p.31.b.

Boll.31.jan.p. 1107.c.

tinien II,[n'ayant pas remarqué que l'autre avoit aussi le mesme honneur.]

Pour la page 68.lig.13.§ 27.

NOTE XXV.

Quand Sainte Marcelle a fait profession de la vie monastique.

Hier.ep.16.p. 129.a.

'Si nous prenons les termes de Saint Jerome à la rigueur, il est difficile de ne pas dire que S[te] Marcelle ait embrassé l'état monastique dés devant la mort de S. Antoine, arrivée au commencement de 356, & mesme lorsque S. Athanase estoit encore à Rome, où il n'a point esté depuis l'an 349. Cependant il y a 61 ans depuis 349, jusques en 410, auquel il est certain que S[te] Marcelle vivoit encore. Elle aura donc vécu au moins 80 ans. Et neanmoins S. Jerome dans son eloge ne remarque point une vieillesse, que l'on peut dire extraordinaire pour une dame de qualité, & affoiblie sans doute par ses mortifications. Il faudroit aussi selon cette suite, que Cereal l'eust recherchée neuf ou dix ans avant que d'estre Consul; car il ne le fut qu'en 358,]'& cependant il estoit déja si agé, qu'il ne pouvoit plus vivre longtemps, [Ne vaudroit-il donc point mieux ne pas prendre à la rigueur le passage de S. Jerome, & croire que S. Athanase ayant fait connoistre à Rome la vie monastique, S[te] Marcelle l'aima dés qu'elle fut en age de la connoistre, & fut la premiere qui l'embrassa, mais longtemps depuis, & peutestre lorsque Pierre d'Alexandrie vint à Rome en 373 ou 374, & renouvella ce que S. Athanase y en avoit appris auparavant.]

p.128.c.

Pour la page 70.§ 28.

NOTE XXVI.

Qu'on ne sçait pas qui a écrit à Sainte Marcelle pour la consoler.

Hier.fals.31.p. 31.b.

[Nous ne savons point de qui est]'la lettre écrite à Sainte Marcelle, pour l'exhorter à souffrir la tribulation, & qui commence par ces mots; *Magnam humilitati nostræ fiduciam &c.* On la met parmi les œuvres de S. Jerome; mais toujours au nombre de celles qu'on ne croit point estre de luy; [ce que le style fait assez juger de celle-ci.]'Erasme trouve qu'elle ne s'eloigne pas du style de Saint Paulin, [qui est fort doux, comme celui de cette lettre, plein de pieté, d'onction, de charité, & de passages de l'Ecriture.'Marianus Victorius en fait le mesme jugement; [a]& Rosweide l'a mise dans l'edition qu'il a faite des œuvres de ce Saint.'Neanmoins il s'objecte dans ses notes, que Saint Paulin qui demeuroit à Nole, ne pouvoit pas dire, comme avoit fait l'auteur de la lettre, qu'il fust eloigné de S[te] Marcelle qui vivoit à Rome. Il y satisfait en disant qu'il pouvoit l'écrire d'Espagne au commencement de sa conversion: [Et cela est pourtant difficile, puisque S. Paulin ne s'est converti que vers l'an 390, beaucoup d'années depuis que la pieté de S[te] Marcelle estoit déja publique & celebre. Cependant il luy écrit comme un homme d'autorité, à une personne qui commençoit à servir Dieu: Cela ne paroist pas convenir à l'humilité de S. Paulin. Parlant si fort des richesses & de la grandeur humaine, il y diroit, ce semble, quelque chose de luy mesme.]'M[r] le Brun remarque qu'aucun manuscrit ne la luy attribue. 'Il doute si pour répondre à la difficulté chronologique que nous avons marquée, on ne pourroit point dire que Marcelle à qui elle est écrite, est differente de la grande.'Mais ce qu'on y lit qu'elle estoit veuve,[b]& qu'elle avoit esté recherchée par une personne alliée à la maison imperiale, [marque la grande Marcelle par un caractere bien particulier: & tout le reste y convient. Ainsi il vaut mieux apparemment s'en tenir]'à ce que dit Erasme, que parmi un si grand nombre d'écrivains qui vivoient en ce temps là, il est ridicule de vouloir deviner qui est celui qui a fait cette lettre.

fals.4.p.31.a.

Boll.31.jan.p. 1105.§ 6.
a Paul.ep.49. p.412.
n.p.834.

Vit.b.p.136.c.
p.136.a.

Hier.fals.4.p. 135.a.
b p.131.b.

p.31.a.

NOTE XXVII. Pour la page 81 § 19.

Que l'epistre 125 de S. Jerome est écrite de Rome.

Bar 378.§ 66. 70. 'Baronius croit que S. Jerome estoit à Jerusalem en l'an 378, lorsqu'il y receut de Damase l'epistre 124, & qu'il y répondit par la 125. [Il ne seroit pas tombé dans cette pensée, & il auroit bien vu que ce Saint estoit alors ou à Rome, ou tout auprés, si au lieu de *heri*, & *& heri* que porte l'edition d'Erasme, il ne lisoit *Etherio* dans ces deux lettres, selon l'edition de Marianus Victorius, comme le nom du Diacre par lequel Damase luy écrivoit. C'est par les manuscrits que l'on peut juger comment il doit y avoir en cet endroit. Mais quand il y faudroit lire *Etherio*, ou plustost *Ætherio*; Baronius ne sauroit encore répondre]'à Hier.ep.125.p. 313.a. ce que Saint Jerome dit, qu'il travailloit alors à la traduction de Didyme.'Car ce ne fut qu'à Rome qu'il y travailla. ep.Didy.t.9. p.397.a.

NOTE XXVIII. Pour la page 81.§ 21.

Brouillerie de Rufin, qui attribue à Saint Jerome ce qu'il ne dit pas.

Hier.ep.63.p. 187.b. 'Rufin dans sa preface sur le Periarchon d'Origene, avance que S. Jerome dans sa preface sur deux homelies du mesme auteur, promettoit de traduire les [onze] tomes d'Origene sur les Cantiques, & beaucoup d'autres de ses ouvrages.'Cependant cela ne se trouve in Cant.t.4.p. 176. point dans cette preface, où S. Jerome témoigne mesme bien plustost qu'il n'a pas la moindre pensée de s'appliquer à ce travail, & qu'il le considere comme estant audessus de luy. [C'est ce qui nous empesche de croire que cette preface soit imparfaite. Et assurément]'lorsque Rufin la raporte dans ses termes en un autre in Ruf.l.2.p. 224.c.d. endroit, [il n'en auroit pas retranché un article si favorable pour luy. Je croy que dans son Periarchon il a brouillé cette preface adressée à Damase, avec]'celle à Eusebe sur les 14 homelies d'Ezechiel.

NOTE XXIX. Pour la page 91.§ 19.

Quand Saint Jerome a écrit sa lettre 22[e] à Eustoquie.

'Blesille vivoit assurément encore lors Hier.ep.22.p. 138.139. que S. Jerome écrivit à S[te] Eustoquie sa sœur, son epistre 22[e] sur la virginité. Mais de la maniere dont il parle d'elle, [on peut juger aussi qu'elle avoit déja embrassé la pieté dans laquelle elle vécut les trois ou quatre derniers mois de sa vie, & qui furent aussi à peu pres les derniers de l'année 384, cela s'accorde fort bien]'avec ce qu'on y voit, qu'il p.141.b. avoit déja écrit contre Helvide,'& avec Bar.382.§ 28. ce que croit Baronius, comme une chose constante, qu'il ne composa ce traité que vers la derniere année du sejour qu'il fit à Rome. [C'estoit neanmoins apparemment avant la mort du Pape Damase, arrivée au mois d'octobre, ou plustost l'onziéme decembre 384, *v. Damase §* *19,*] 'puisqu'en nommant ce Pape, [il Hier.ep.22.p. 141.b. n'ajoute point *beatæ memoriæ*, ni rien de semblable, comme on a accoutumé de faire pour ceux qui sont morts depuis peu:]'& mesme il semble en un autre ep.46.c.2.p. 63.a. endroit, que Damase avoit vu & avoit approuvé les louanges qu'il y donne à la chasteté.

NOTE XXX. Pour la page 100.§ 42.

S'il a eu quelque part au voyage de Melanie en Orient.

'Saint Jerome joint presque toujours Hier.t.2.p.36. Melanie & Paule dans sa lettre 99[e], écrite en 385, lorsqu'il quitta Rome, comme si elles eussent eu toutes deux alors le dessein d'aller à Jerusalem, & qu'elles eussent egalement servi de matiere aux calomnies que l'on formoit contre luy. 'Cependant il est indubitable que Mela- Bar.385.§ 19. nie estoit en Palestine beaucoup d'années auparavant; & en effet, il ne la salue point à la fin de sa lettre en saluant Sainte Paule. [On pourroit soupçonner que lorsque Melanie fut en Orient, Saint

Jerome,

Jerome, qui pouvoit estre alors à Rome, avoit eu quelque part à son secret, & qu'on avoit publié des ce temps là les mesmes calomnies que l'on renouvella depuis au sujet de Ste Paule. Mais je ne sçay si les paroles de S. Jerome, qu'on ne doit jamais regarder comme tout à fait exact dans ses expressions, sont assez formelles, & assez claires, pour établir une chose de cette consequence, que je ne voy point avoir esté avancée par
§ 51. d'autres.ʹCar quoique Baronius semble le dire, je croy neanmoins que son sens est plutost que la retraite de Paule faisant ressouvenir de celle de Melanie, on en fut plus animé contre S. Jerome. Il se peut bien faire mesme que le voyage de Melanie eust fait dire les mesmes choses que celui de Ste Paule: mais il est difficile que ce fust contre Saint Jerome, s'il n'est né que vers l'an 343. Car Melanie estant allée en Orient des 366, comme nous croyons, il n'avoit alors que 23 ans, & n'avoit peutestre point encore d'autre occupation que l'étude des lettres humaines.]

Pour la page 111.§ 47.

NOTE XXXI.

Sur son epistre 18.

Hier.ep.18.p. 130.132. ʹAprés que S. Jerome a fait dans son epistre 18, deux descriptions opposées de la vie des villes, & de celle de la campagne, ce qui fait presque toute la
p.130.c.d. lettre, ʹon trouve un eloge de la demeure de Bethléem, mais assez mal lié avec le reste; [& ce qui peut encore faire croire davantage qu'on l'a ajouté
ep.17.p.126. 127. ici, c'est que] ʹc'est mot à mot celui qui est dans la lettre precedente.

ep.18.p.129.a. ʹErasme croit que cette 18e, est aussibien que l'autre, pour inviter Sainte Marcelle à quitter Rome, afin de venir demeurer à Bethléem. [Cependant à en juger par le commencement de la lettre, je croirois aisément que Saint Jerome l'écrivit à Rome.

ex Ruf.l.1.p. 224.d. ʹRufin cite cette lettre; & quoique dans l'edition de Basle en l'an 1565, on y lise *de epistola ad Marcellum*, [il y a toute apparence qu'il faut lire *ad Marcellam*,]puisqu'aussitost aprés Rufin cite un endroit, *ex alia epistola ad Marcellam.*

NOTE XXXII.

Pour la page 118.§ 49.

Sur ses questions hebraïques.

ʹS. Jerome dit dans la preface de ses questions hebraïques sur la Genese, qu'il avoit dessein de continuer ce travail sur toute l'Ecriture; ʹ& dans la suite il promet de parler d'une chose quand il sera au livre de Josué. [Cela revient] ʹà ce qu'on lit dans son livre des noms hebreux, qu'il estoit occupé à faire ses livres des questions hebraïques, ʹ& dans un autre ouvrage, qu'il avoit interrompu ses livres des questions hebraïques. [Mais je ne sçay si aprés cette interruption il n'auroit point negligé de continuer son dessein.] ʹAu moins dans son catalogue il ne parle que du livre des questions hebraïques sur la Genese. ʹIl cite aussi sur Isaïe le livre des questions hebraïques qu'il avoit écrit sur la Genese. ʹNeanmoins Cassiodore semble dire qu'il avoit continué le mesme travail sur toute l'Ecriture.

Hier.q.heb.p. 200.d|201.a.

p.214.c.

n.heb.p.299. a.

ex Ruf.l.1.p. 226.c.

v.ill.c.135.p. 304.c.

in If.54.p.198. b.

Cass.inst.c.1. p.226.2.

ʹIl faudroit examiner avec plus de soin si tous les endroits que S. Jerome dit avoir expliquez dans son livre des questions hebraïques, se trouvent effectivement dans celles qui sont sur la Genese. [Mais ce qui est certain, c'est que nous n'en avons rien davantage aujourd'hui.] ʹCar pour les questions sur les Rois & les Paralipomenes, divers auteurs Catholiques [& les heretiques] croient qu'elles peuvent estre de quelque Juif neophyte, mais qu'elles ne sont point de S. Jerome. ʹErasme ne les croit pas non plus de S. Jerome, au moins en l'état que nous les avons. ʹMr du Pin ne veut pas qu'on les rejette absolument; mais il n'allegue rien de particulier pour les défendre:]& il ne nie pas qu'on y trouve bien des remarques inutiles,

Hier.l.heb.p. 275.b|276.c| 277.b|279.a.b| 280.c.d|283.d| 284.d|288.d| 289.b|290.c| 291.a|292.c| 294.d|n.hen. p.301.b|304.c| 311.b|312.d|314. c|315.b|319.a| 320.c.

Lab.scri.t.1. p.458.

Hier.t.3.p. 149.a.

Du Pin,t.3.p. 412.413.

frivoles & fabuleuses.[Ainsi il vaut autant pour l'honneur de Saint Jerome & de l'Eglise, les abandonner tout à fait.

Je ne sçay pourquoi on appelle ces questions sur la Genese, Traditions ou questions. Je ne voy point que Saint Jerome les appelle jamais Traditions,] p.209.b. 'quoiqu'il dise en un endroit, que c'estoit un ramas de questions ou de traditions hebraïques.

Pour la page 119.§ 49.

NOTE XXXIII.

Sur le livre des lieux marquez dans les Actes.

Hier.t.3.p.295. 'Après l'ouvrage de S. Jerome sur les lieux de la Judée marquez dans l'Ecriture, on en met un autre sur les lieux marquez dans les Actes,[qui se trouve I.Act p 298.d. aussi parmi les ouvrages de Bede:]'& mesme le livre des noms hebreux y est cité avec le nom de Saint Jerome: *porro* Lab.scri.t.1.p.419. *Hieronymus &c.*'ce qui fait dire definitivement au P.Labbe, qu'il ne peut estre H er.I.Act.p.295.a. de ce Saint.'Erasme doute neanmoins si cette citation n'est point une marge inserée dans le texte:[ce qui est d'autant p.298.dm. lib.p.327.b. plus probable,]'que ce qu'elle cite du livre des noms hebreux de S.Jerome ne I.Act.p.295.a. s'y trouve pas de la mesme maniere.'Du reste, Erasme trouve que c'est un livre savant, & qui n'est pas indigne de S. Casa.ex 16.§ 154 p.772. Jerome.'Casaubon reçoit un miracle qui y est raporté, comme tres digne de foy, n'osant resister, dit-il, à l'autorité d'un témoin oculaire tel que le grand S. Hier.I.Act.p.296.d. Jerome.'L'auteur y témoigne savoir le * p.298.c.d. syriaque.'Ce qu'il dit de Sichem & de Saronne, marque un homme qui connoissoit fort bien la Judée.'Je douterois p.297.a. aussi que le nom d'Ælia fust encore celui de Jerusalem du temps de Bede.

[D'autre part cependant est-il croyable que Saint Jerome]'eust mis Smyrne p.296.d. dans la Phrygie, ni qu'il eust dit que la Grece estoit une province de l'Acaïe, 'ou qu'il eust marqué comme une chose p.298.c. hors d'usage, d'appeller Rome simplement la Ville?[Il est encore plus difficile de croire que ni luy ni aucun autre de son temps ait dit]'que Rome avoit esté c. autrefois la maistresse de toute la terre. [C'est un titre qu'elle n'a perdu, surtout à l'égard des Latins, que depuis qu'elle a esté entierement assujettie à la domination des Gots.

Mais ce qui reçoit encore moins de réponse,]'c'est que Damas estoit alors, p.296.a. disoit-on, la metropole des Sarrazins. Nauvias leur roy y avoit dedié une fameuse basilique pour ceux de sa nation, laissant aux habitans Chrétiens l'eglise de S. Jean Battiste. Il est donc visible que c'estoit depuis que les Sarrazins furent maistres de Damas dans le VII. siecle, & engagez dans les erreurs de Mahomet. Il faudroit voir si cela convient au temps de Bede.]'Il est certain p.295.b. que l'on alloit encore visiter le tombeau de S. Marc à Alexandrie.'Scaliger cite Eus.chr.n.p.208.2. ce livre comme un ouvrage excellent, *autorem valde bonum*, mais comme n'estant pas de Saint Jerome.[Et assurément ou il n'en est pas, ou il a esté fort alteré.]

NOTE XXXIV.

Pour la page 125.§ 52.

S'il y avoit une chapelle dans le monastere de S. Jerome.

[On ne peut pas douter qu'il n'y eust dans le monastere de S. Jerome, une chapelle pour faire les prieres, que les moines n'ont jamais manqué de faire ensemble.]'Car quoique l'eglise paroi- Hier ep.61.c.16.p.81.a. ciale fust auprés de ce monastere, elle n'en dependoit pas neanmoins. On en refusa durant quelque temps l'entrée à S. Jerome & à ses moines; & eux de leur costé ne vouloient pas ce semble alors y aller. [Est-ce que durant ce temps là ils ne faisoient aucune priere en commun?] 'Paulinien frere de S.Jerome avoit déja also.c.1.p.57. esté ordonné Prestre pour y celebrer les sacremens. [Comment donc]'Saint p. 81.a. Jerome dit-il en ce temps là mesme: *Extra cellulas nostras locum Ecclesiæ non*

habemus? Veut-il dire simplement qu'ils n'avoient pour eglise que quelque petite chapelle dans une de leurs cellules ? ou bien,]'comme il s'agissoit de montrer qu'ils ne faisoient point de schisme contre l'Evesque diocesain, [voudroit il dire simplement qu'ils ne tenoient point d'eglise & d'assemblée hors de leurs cellules, c'est à dire qu'ils ne faisoient aucune convocation de peuples ni dans le monastere ni dehors, se contentant de celebrer entre eux les mysteres, sans y admettre personne qui ne fust pas de leur maison ? Quoy qu'il en soit de ces paroles qui nous paroissent fort obscures, nous ne croyons pas pouvoir douter qu'il n'y eust dans ce monastere une eglise ou une chapelle où Paulinien pouvoit celebrer.]

Pour la page 139.§ 51.

NOTE XXXV.

Endroit de la vie de Saint Hilarion corrigé.

Hier.v.Hil.p. 244.c. 'Saint Jerome dit dans la vie de Saint Hilarion, selon les editions d'Erasme & de Victorius, qu'une femme aveugle avoit esté guerie par Saint Hilarion il y avoit dix ans, *sunt decem jam anni*. Mais cela ne se peut soutenir en aucune maniere, puisque cette vie n'est écrite qu'environ vingt ans aprés la mort de Saint Hilarion, comme on l'a marqué dans le texte: Ainsi au lieu de *sunt decem jam anni*, il faut lire,]'comme fait Rosweide, Vit.P.p.78.1. *decem jam annis*, [& entendre que cette femme estoit aveugle depuis dix ans lorsque S. Hilarion la guerit.]

Pour la page 132.§ 54.

NOTE XXXVI.

Que Saint Jerome n'a pas achevé le Pentateuque sur l'hebreu avant 404.

[Quoique S. Jerome ait entrepris de traduire le Pentateuque dés l'an 394, Hier.in Ruf. l.2.c.7.p.224. c. comme nous voyons dans texte,]'& qu'au moins il ait fait la Genese avant que de travailler [en 401 ou 402,] à ses apologies contre Rufin, [il faut dire neanmoins qu'il ne l'a pas achevé avant l'an 404, auquel Sainte Paule mourut.] 'Car il commence en ces termes une ep.105.p.15.b. preface écrite depuis la mort de cette Sainte: Enfin aprés avoir achevé le Pentateuque de Moyse, & nous estre déchargez d'une dette qui nous estoit si onereuse, passons au livre de Josué, à celui des Juges, & à ceux de Ruth & d'Esther. Il faut donc reconnoistre qu'il n'a achevé le Pentateuque, & n'a fait ensuite le reste de l'Octateuque, qu'en l'an 404 au plustost. Mais pour le livre d'Esther, c'est une difficulté à laquelle je ne voy point de solution.]'Car nous ep.112.p.23.a. avons une preface par laquelle il adresse à Paule mesme & à Eustoquie, la traduction qu'il en avoit faite sur l'hebreu. [Il faut donc qu'il y ait erreur de quelque costé.]

NOTE XXXVII.

Pour la page 140.§ 57.

A qui il adresse l'epistre 85.

[On pourroit peutestre douter]'si Hier.t.2.p. 319. Evagre, à qui S. Jerome écrit contre le faste des Diacres, n'est point le celebre Evagre de Pont accusé d'Origenisme: car il estoit Diacre. Mais la lettre regarde proprement les Diacres de Rome; au lieu qu'Evagre avoit esté ordonné à Constantinople, & vivoit en Egypte. *V. son titre.* D'ailleurs, S. Jerome écrivant contre les Diacres à un Diacre, n'eust pu oublier de marquer quelle part prenoit celui à qui il écrivoit dans une cause qui le regardoit necessairement, & s'il l'exceptoit comme son ami, dans ce qu'il reprenoit dans ses collegues, ou s'il l'y comprenoit, & s'il s'adressoit à luy mesme, comme à un adversaire qu'il combatoit. Et on ne voit rien de cela dans la lettre 85. Il y parle à Evagre comme à un ami qui n'avoit aucun interest particulier dans cette affaire. Ainsi il vaut mieux dire que c'est Evagre d'Antioche, & qui apparemment n'es-

toit pas encore Evesque, puisque cette lettre est plus favorable aux simples Prestres qu'aux Evesques. Ainsi elle aura esté écrite en 387 ou 388.]

Du Pin, t.3.p.90. 'Car la maniere dont elle parle de Rome, donne grand lieu de croire que ce n'a esté que depuis qu'il en estoit sorti mecontent.

Pour la page 141.§ 58.

NOTE XXXVIII.

Pourquoi on met l'ouvrage contre Jovinien aprés les hommes illustres.

Hier.v.ill.c. 135.p.304.d.in Jo.l.1.c.14.f. 31.a. d c.6;.121.c. 'L'ouvrage de S. Jerome contre Jovinien, & celui des hommes illustres se citent l'un & l'autre.[a] Mais outre que S. Jerome met celui-ci le premier dans sa preface sur Jonas,[un catalogue de livres est une espece d'ouvrage, où l'on ajoute aisément. Ce qui peut mesme faire presumer des livres contre Jovinien en particulier, que le Saint les a ajoutez

v.ill.c.135.p. 304.d. aprés coup à la teste de ses écrits;]'c'est qu'il les y met aprés d'autres ouvrages qu'il n'avoit pas encore achevez: & de plus, il les joint à d'autres écrit [faits depuis l'an 392, auquel il composa ses hommes illustres,] comme sont son apologie, & l'epitaphe de[Pauline.]Car ce dernier ne peut avoir esté fait qu'en 398 ou 399.

d. 'Les ouvrages qu'il dit n'avoir pas encore achevez, & qui estoient sur les Prophetes,[sont selon toutes les appa-

ep.52.p.117.b. rences,]'les annotations sur les douze petits Prophetes, dont il parle à Pammaque en luy envoyant son apologie. Or il luy mande qu'il les avoit déja envoyez à Rome. Il faut donc qu'au moins cette apologie n'ait esté faite que depuis son livre des hommes illustres, quoiqu'elle y soit marquée aussitost aprés les deux livres contre Jovinien, dont elle fut la suite & l'effet.]

Pour la page 147.§ 60.

NOTE XXXIX.

Quelques remarques sur l'epistre 51.

Bar.390.§ 5. 'Baronius croit que le moine dont S. Jerome se moque dans son epistre 51, estoit fort suspect d'estre dans l'heresie de Jovinien.[Il l'a tiré apparemment de ce que]'Saint Jerome fait dire à Jovi- Hier.ep.51.p. 114.d.

nien mesme sur ce moine, *Videtur mei dogmatis occultus esse sectator.*[Mais je pense que ce n'est qu'une raillerie, & qu'il veut dire que ce moine qui estoit assez bien nourri, *bellè copulentus &c.* n'estoit pas grand ennemi de la bonne chere, & des autres vices dont Jovinien se declaroit le protecteur.]

'Rufin en parlant de cette lettre, dit ex Ruf.l.2.p. 221.c.

selon l'edition de Basle en 1685. *Cum libellos ejus, quos adversus Jovinianum cripsit, reprehendissem cuidam Domnioni beatæ memoriæ seni &c.*[Selon cette leçon, Rufin s'avoue estre le moine que S. Jerome traite si mal; ce qui n'a aucune apparence; & parle de Domnion comme d'un homme inconnu, en mesme temps qu'il l'appelle un vieillard d'heureuse memoire. Il faut lire assurément, *Cum reprehendisset quidam Domnioni.*]

NOTE XL.

Pour la page 147.§ 61.

Sur Didier: Quand Saint Jerome luy a écrit l'epistre 154.

[Nous croyons que S. Jerome a écrit l'epistre 154 à Didier peu aprés son ouvrage des hommes illustres,]'parcequ'il Hier.e.3.p. 198.d.

luy mande qu'il a mis dans ce traité un catalogue de tous les écrits qu'il avoit faits, jusqu'à la 14[e] année de Theodose; & qu'il luy feroit copier ce que Didier verroit par ce catalogue qu'il n'auroit pas.[Il supposoit donc que ce catalogue contenoit à peu pres tous les écrits qu'il avoit faits jusques alors.]'Il ajoute que d.

Didier pourroit emprunter ce qu'il n'auroit pas eu de S[te] Marcelle qui demeuroit sur le mont Aventin, ou de Domnion. [Cela marque, ce me semble, que Didier estoit alors à Rome aussibien qu'eux. Ainsi il est difficile de croire que ce soit celui qui estoit Prestre dans les Gaules,

comme nous le verrons. Je ne voy point ep.104.p.13.b. lequel c'est des deux,]'à qui S. Jerome adressa sa traduction sur la Genese vers ep.131.p.77.b. 395.'Il envoie quelques presens par un Didier, à Vital Evesque de Dalmacie ou des environs vers l'an 395.

Pour la page 149.§ 61.

NOTE XLI.

Quel estoit le mari de Furia.

Hier.ep.11.p. 94.c|Bar.395.§ 10. 'Baronius croit que le Consul Probe, dont Furia avoit epousé le fils, est le celebre Sextus Petronius Probus, Consul Bar.395.§ 11. en 371.'Il ne donne à ce Probe que trois fils, Olybre, Probin & Probe ;[selon quoy il faudra dire que Furia a esté femme du dernier. Car elle estoit veuve dés l'an 394, comme on le voit dans le § 4. texte :]'& il est certain qu'Olybre & Probin vivoient & estoient Consuls en l'an 395.

§ 3.8. 'Mais diverses inscriptions nous assurent que Probe frere de Probin vivoit & estoit designé Questeur, lorsque ses freres estoient Consuls, c'est à dire Hier.ep.8.p. 61.a. en 395 ou aprés.]'Saint Jerome nous apprend mesme qu'il fut Consul ordinaire comme ses freres ;[& on ne voit point qu'il l'ait pu estre qu'en 406, où Probe est marqué Consul avec Arcade. Il faut donc que Probe beaupere de Furia soit autre que le grand Petronius Probus Consul en 371, à qui Saint Jerome auroit, ce semble, donné la qualité de Prefet du Pretoire, aussibien que celle de Consul. Il y a en effet un Olybre Consul en 379, & ce nom se rencontre quelquefois dans la famille des Anices & des Probes.

Que s'il n'y a point eu d'autre Probe Consul, que celui qui fut si celebre sous Valentinien & sous Theodose, comme en effet on n'en trouve pas, il faut dire qu'il eut un quatrieme fils marié à Furia, & mort dés devant l'an 395, ce qui n'est Aus.ep.3.p. 421. pas difficile à croire,]'puisque dés l'an 372 ou environ, il avoit une fille veuve.

Pour la page 160.§ 65.

NOTE XLII.

Pourquoi nous ne commençons qu'en 394 la dispute de l'Origenisme.

[L'origine des troubles qui s'eleverent sur l'Origenisme, à la fin du IV. siecle, fut la dispute que Saint Epiphane eut avec Jean de Jerusalem; au moins ce fut par là qu'ils commencerent à eclater.] 'Cette dispute paroist estre arrivée vers Hier.ep.61.c. 4.p.67.a. la fin du Caresme :[a] Mais il est clair que a c.1.4.p.162. ce fut environ trois ans avant que Saint c|167.b|Bar. Jerome écrivist son epistre 61.[b] Il l'écri- 37.§ 44|393.§ 5. b Hier.ep.61. vit quelques mois aprés un obscurcisse- c.16.p.181.a. ment du soleil, qui arriva vers la Pentecoste :[ce qui semble marquer une eclipse.]'Et neanmoins les historiens re- Pet.chr.p.772. marquent quelquefois de ces obscuritez en des temps où on pretend qu'il ne peut y avoir eu d'eclipse, comme quand Marcellin a dit qu'il y eut des tenebres durant le jour en 417.

[Cette eclipse veritable ou apparente,] 'a donné lieu à Baronius de mettre la Bar.391.§ 1| lettre 61[e] en 393, à cause d'une eclipse 392.§ 40. qui est marquée la mesme année par les auteurs ;'& Blondel la met en 392, où il Blond.p.106. trouve aussi une eclipse le 6 de juin, trois semaines aprés la Pentecoste ;[ce qui obligeroit à commencer la dispute au plustard en 390 selon Blondel, ou en 391 comme fait Baronius.]'Pour le dernier, p.106|Pet. l'eclipse dont il parle, est arrivée le 20 chr.p.756. de novembre, bien loin de la Pentecoste; & ainsi ce n'est pas celle que marque S. Jerome.

[Mais ce qui est encore plus contre Blondel que contre Baronius, c'est qu'il n'y a, ce me semble, aucune apparence] 'que Saint Jerome eust parlé d'Origene Hier.v.ill.c. aussi avantageusement qu'il fait dans son 54.p.85.a.b6. traité des écrivains ecclesiastiques, fait en 392,'& dans sa preface sur Michée in Mich.pr.a. faite à peu pres dans le mesme temps, v. p. 150.a. § 57, si c'eust esté un an ou deux aprés avoir condanné les dogmes d'Origene, aprés s'estre uni à S. Epiphane l'ennemi declaré d'Origene, & aprés s'estre separé-

té de son Evesque, par la seule raison qu'il ne condannoit pas Origene, comme on le peut voir dans le texte; & si c'eust esté dans le mesme temps qu'il écrivoit une lettre fulminante pour soutenir sa separation, comme il le faut dire selon Blondel. Ces deux manieres d'agir sont, ce me semble, trop opposées pour les allier dans un mesme temps, à cause d'une espece d'eclipse, qui peut n'en avoir pas esté une veritable, ou qui a pu se rencontrer en d'autres années, & sur un passage extremement obscur, que nous examinerons dans la suite. Il est bien plus raisonnable de separer ces deux conduites autant qu'il se peut, quand mesme nous n'en aurions aucun autre fondement.

ep.61.c.5.p.168.d. [Mais je ne voy pas que ni Baronius ni Blondel puissent répondre]'à ce que dit S. Jerome dans la mesme lettre 61[e], qu'il y avoit pres de dix ans qu'il avoit fait ses commentaires sur l'Ecclesiaste, & sur

Vast.p.50.2. l'epistre aux Ephesiens.'Le commentaire sur l'Ecclesiaste ne peut avoir esté fait avant 388, & quand on voudroit raporter les dix ans à l'epistre aux Ephesiens, il est certain qu'il ne l'a pu commencer qu'assez avant dans l'année 386, *v.§ 49*, & par consequent l'epistre 61[e] ne peut avoir esté faite tout au plus qu'en 395.

Hier.ep.61.c.16.p.181.a. [Baronius ne donne point d'explication]'à ce qui est dit dans la mesme lettre, que Jean de Jerusalem avoit demandé l'exil de ses freres, & aussitost aprés: Qui a excité en particulier contre nostre teste, (*specialiter*, comme remarque Gravius, au lieu de *spiritualiter*,) cette beste si puissante, preste à devorer toute la terre;

ep.62.c.4.p.190.d. [ce qu'il faut joindre avec la lettre 62[e] écrite en mesme temps que la 61[e],]'où il dit que Jean avoit obtenu un rescrit imperial pour le bannir, & que neanmoins cela n'avoit pas esté executé.[Je ne voy pas, dis-je, comment on peut demêler tout cela dans l'opinion de Blondel & de Baronius. Mais en mettant ces lettres en 396, il n'est pas difficile de croire que Jean avoit obtenu de Rufin l'exil de S. Jerome; mais que Rufin ayant esté tué le 27 novembre 395, lorsqu'on le croyoit pres de s'emparer de l'Empire sur Arcade, ce rescrit n'eut point de lieu.]

'Le P. Vastel soutient que l'epistre 101, Vast.p.505. est écrite avant la 61[e], [& je ne voy pas moyen d'en douter, quoique je souhaitasse de la pouvoir mettre un an aprés,] 'comme fait Baronius.[a]Or dans l'epistre Bar.392.§ 41. [a] Hier.ep.101.c.2.p.366.d. 101, S. Jerome conte environ vingt ans depuis qu'il avoit traduit la chronique d'Eusebe, [en 379 au plustost. Je sçay bien qu'on ne peut pas s'attacher absolument à ce nombre de 20 ans, mais aussi il ne faut pas s'en eloigner que le moins qu'il se peut, & ne pas dire que Saint Jerome conte 20 ans où il n'y en a que douze, si nous voulons suivre Blondel.

Nous n'avons point de preuve que le different dont nous parlons ait duré longtemps depuis la lettre 61: & si cela estoit, il seroit difficile que nous n'en eussions des marques. Il y a mesme bien de l'apparence que la lettre 61 n'estoit pas encore achevée lorsque la reconciliation se fit. *V. la note 8.*]'Cependant ex Ruf.l.2.p.231.a. il est assez clair que Rufin ne se reconcilia avec Saint Jerome, que peu de temps avant qu'il traduisist les Principes d'Origene; [ce que personne, comme je croy, ne met avant 397, ou 398.]'Saint Jerome in Jon.2.p.129.b. parle encore assez clairement contre Jean de Jerusalem dans son commentaire sur Jonas, [que nous ne saurions mettre qu'au commencement de 397.]'Sainte Bar.395.§ 24. Fabiole quitta la compagnie de Saint Jerome en l'an 395, selon Baronius, [ou comme nous croyons, en 396,]lorsque les Huns couroient l'Orient.'Il y avoit Hier.ep.30.p.203.d. alors quelque division parmi nous, dit Saint Jerome: Et afin qu'on n'aille pas chercher quelque autre division arrivée durant que Fabiole estoit à Bethléem, où elle fut si peu]'que lorsqu'elle s'en alla a. l'on estoit encore à luy chercher une demeure propre,'S. Jerome accuse Rufin in Ruf.l.3.c.2.p.232.c. d'avoir fait mettre dans sa chambre un

livre qu'elle n'y avoit jamais vu.[Vigilance ne peut estre venu en Palestine qu'en 395, ou mesme en 396, comme nous le montrerons en son lieu.]'Neanmoins il est visible qu'il y trouva de la brouillerie;'& Rufin se servit de sa bestise & de sa rage pour satisfaire à sa passion contre S. Jerome.

ep.13.p.105.a. | In Ruf.l.3.c.6. p.238.d.

[Il ne reste plus pour terminer cette question, qu'à examiner]'l'endroit où S. Jerome parlant de ce que Jean demandoit qu'il luy fust soumis, répond que cet Evesque avoit dormi bien longtemps, de ne parler de cela qu'au bout de 13 ans; que pour luy il avoit quitté Antioche, non pour luy venir applaudir au milieu d'un peuple, mais pour pleurer ses pechez dans la solitude & dans la campagne.'Baronius entend ces treize ans depuis l'an 379, que Saint Jerome quitta Antioche pour aller à Constantinople.'Blondel le suit presque, puisqu'il les prend depuis qu'il fut ordonné Prestre par Paulin en 378.

ep.61.c.16.p.180.d. | Bar.393.§ 2. | Blon.pr.p.106.

'Vastel ne trouve point cette explication probable; & il n'y a, dit-il, personne qui ne voie qu'elle altere manifestement le texte. Il est certain en effet, que quand S.Jerome quitta Antioche vers 379, ce ne fut pas pour se retirer dans le desert, mais pour aller à Constantinople, & ensuite à Rome. [Je ne voy pas aussi qu'on eust pu accuser Jean d'avoir dormi durant tout ce temps là, puisqu'il n'estoit point encore Evesque, & que Saint Jerome estoit bien eloigné de Jerusalem. Le sens le plus simple seroit donc assurément de prendre ces treize ans depuis l'an 386, au commencement duquel S. Jerome vint demeurer en Palestine; & il se rencontre que Jean fut fait Evesque dans la mesme année.] 'Vastel dit que Baronius l'a pris de cette maniere en un endroit qu'il ne cite pas.

Vast.p.511.a. b. | a.

[Il n'y auroit en effet rien de plus raisonnable que cette réponse de Saint Jerome, que Jean exigeoit de luy une chose qu'il ne luy avoit point demandée depuis beaucoup d'années qu'il demeuroit là, & depuis qu'il estoit luy mesme Evesque. Mais si nous suivons ce sens, il faut avouer qu'il y a faute dans le nombre de treize, ou que Saint Jerome qui n'est pas exact dans ses contes, l'a encore esté moins dans celui-ci que dans les autres. Car les treize ans nous meneroient à l'an 399, ou au moins à 398. Et neanmoins la mort de Syrice, que tout le monde place en 398, la traduction du livre des Principes faite le Caresme avant cette mort; & le voyage d'Eusebe aprés Pasque en 398, posterieur d'un an à celui de Rufin; toutes ces choses, dis-je, nous obligent de reconnoistre que Rufin avoit quitté la Palestine des 397. Et nous ne pouvons pas mettre encore l'epistre 61 en cette année là, parcequ'elle est écrite peu de mois aprés la Pentecoste, c'est à dire vers le mois de septembre; & qu'entre cette lettre & la reconciliation du Saint avec Rufin, il y a trop de choses pour croire que tout cela ait pu se faire dans la fin d'une mesme année.

Ce sont toutes ces raisons ensemble qui nous obligent de mettre l'epistre 61 en 396, ne la pouvant mettre plustard, & le commencement de la dispute en 394 vers Pasque,]'qui estoit cette année là le 2 d'avril.'Contant deux ans & demi pour les trois années que marque Saint Jerome, comme a fait Baronius.

Buch.cycl. | Bar.391.§ 44 | 19.§ 5.

NOTE XLIII.

Pour la page 161.§ 61.

Sur Jean Evesque de Jerusalem.

[Quoique Jean de Jerusalem ait dû estre assez celebre, quand ce n'auroit esté que par la longueur de son episcopat, qui a duré plus de trente ans, & quoique l'on parle en effet souvent de luy dans les auteurs grecs & latins, cependant je ne sçay comment il est arrivé qu'on luy a donné plusieurs fois des noms differens du sien.]'La vie originale de Saint Porphyre de Gaza, porte que ce Saint fut ordonné Prestre par Prayle

Boll.26.feb.p. 647.b.

p.648.b. Evesque des saints lieux.'C'estoit cependant en 393,[24 ans avant que Prayl. succedast à eau.]'George d'Alexandrie dit que les grands freres chassez d'Egypte par Theophile, se retirerent à Jerusalem, dont Silvain estoit Evesque.[C'estoit en 401, & ainsi durant l'episcopat de] Jean.'Onuphre & quelques autres nouveaux Latins luy donnent le surnom de Nepos.[Je ne sçay s'ils l'auroient cru pour excuser la faute de Nicephore Caliste,]'qui met par deux fois un Nepos Evesque de Jerusalem, entre Jean & Prayle,[quoique selon l'ancien Nicephore & les autres historiens, Prayle ait succedé immediatement à Jean.]'On rapotte d'autres preuves de ce surnom de Nepos;[mais elles ne sont pas considerables pour ne rien dire de plus.]'Le P. Vastel toujours liberal envers cet Evesque, veut sur cela qu'il ait eu les noms de *Joannes Nepos Silvanus*.[Je ne sçay pourquoi il ne luy a pas encore donné celui de Prayle.]'Mr du Pin se contente de celui de Jean, sans parler seulement des autres.

Chry.v Ge.c. 38.p.211.b

Vast.p.311.c. d.

Nphr.l.12.c. 24.p.270.l.14. c.30.p.502.c.

Vast.p.311.1.c. d.

1.2.

Du Pin,t.4.p. 476.

Vast.p.311.1.b. c. 'Vastel croit qu'il fut disciple de Saint Pambon à Nitrie,ᵃparceque dans une traduction de Pallade, il y a entre les disciples de ce Saint,un Jean fils du frere de l'admirable Draconce;'& Rosweide pretend que le grec porte Jean frere de Draconce.'Le Paradis d'Heraclide qui est une autre traduction de Pallade fort ancienne, lit dans le mesme endroit, *& Origenes & Dracontius viri admirabiles, & Nepos.*'que Vastel dit estre le mesme Jean sous son autre nom.'Mais le grec que nous avons, porte simplement Origene neveu de Draconce,[sans parler de Jean ni de Nepos. Et il est aisé de juger que dans Heraclide, qui du reste suit fort bien le grec, il faut lire, *& Origenes Dracontii viri admirabilis nepos.* Ainsi on ne peut rien fonder sur cet endroit pour Jean de Jerusalem.]

a Vit.P.l.8.c. 10 p.715.a|1.

a.p.1091.c.

ap.p.940.a.

Vast.p.311.1.b.

Lauf.c.10.p. 912.b.

NOTE XLIV.

Pour la pag. 165.§ 66.

Quand Jean de Jerusalem n'a point répondu à Saint Epiphane.

Hier.ep.61.c. 10.p.181.b. 'Saint Jerome dit que S. Epiphane se plaignoit dans plusieurs lettres, qu'aprés avoir repris Jean de Jerusalem sur les dogmes, devant plusieurs témoins, il n'en avoit eu aucune réponse.[Cela ne paroist pas pouvoir signifier autre chose, sinon que Jean n'avoit rien répondu alors de vive voix aux reproches que S. Epiphane luy faisoit de mesme.]'Neanmoins dans le seul entretien que nous sachions qu'ils aient eu ensemble sur la doctrine, S. Epiphane témoigne expressément que Jean ne manqua pas de luy répondre, quoique non pas comme il eust voulu; *contradixisti*.[Est ce que S. Jerome se seroit mal expliqué, ou qu'il auroit mal pris les paroles de Saint Epiphane, en raportant à leur entretien ce que ce Saint disoit peutestre de la lettre qu'il écrivit depuis à Jean,]'& à laquelle Jean ne fit en effet aucune réponse?[Ou bien disoit-il que Jean n'avoit point répondu, parcequ'il ne l'avoit point fait precisément, soit sur la foy, soit sur la défense d'Origene?]

ep.60.c.1.4.p. 157.b|160.d.

ep.61.c.1.4.p. 163.a.b|165.b.

NOTE XLV.

Pour la page 166.§ 67.

Sur un discours de Jean de Jerusalem.

Hier.ep.61.c. 4.p.166.c. 'S. Jerome parlant d'un discours de Jean de Jerusalem, dit que Jean dans l'abregé qu'il en avoit fait, avoit oublié que quoiqu'il parlast devant tout un peuple; & devant un homme aussi habile que Saint Epiphane, il avoit neanmoins parlé sans crainte & tout d'une haleine, ou sans changer de ton; *omnia una saliva, continuares.*[Je ne sçay s'il pretend se moquer simplement de sa monotonie, ou s'il ne veut point pousser plus loin sa raillerie, & dire qu'il animoit si peu son discours, que tout le monde s'endormant, il n'avoit point eu à craindre que personne l'interrompist, ni qu'on y trouvast.

vast rien à redire: Et cela revient à ce qu'il dit ensuite,]'que Saint Epiphane l'écoutoit avec tant d'attention, pour apprendre de luy quelque chose de nouveau, qu'il estoit presque tombé en dormant. [Mais ces railleries sont quelquefois assez peu fondées; & dans les circonstances dans lesquelles Saint Jerome soutient que Jean parloit, ni Saint Epiphane ni les autres ne manquoient pas d'attention pour examiner tout ce qu'il disoit, quelque froid qu'il fust. La suite le fait assez voir pour S. Epiphane:]'& pour les autres, Saint Jerome, quoiqu'il n'y fust pas, semble dire que le peuple s'écrioit souvent contre ce que Jean disoit.

p.167.a.

ep.61.c.2.p.18,a.

NOTE XLVI.

Pour la page 178.§ 72.

Si l'epistre 103 s'adresse à Saint Paulin de Nole.

Bar.394.§ 6. 'Baronius ne doute pas que l'epistre 13 ne s'adresse au grand S. Paulin, qui a depuis esté Evesque de Nole: [& il n'y a en effet aucun moyen d'en douter.]Mais pour la 103e écrite aussi à un Paulin, il croit que c'est à quelque autre du mesme nom, parcequ'il exhorte celui-ci de venir à Jerusalem, au lieu que dans la 13e il conseille à Saint Paulin de n'y pas venir. [Mais nous voyons dans le texte, que ce qu'il dit sur cela dans l'epistre 13e, ne regarde point son monastere de Bethléem: Et quand mesme on le prendroit en ce sens, je ne voy point que dans la 103e S. Jerome l'exhorte de venir à Jerusalem.

Hier.t.3.p.9.b. 'Car ces paroles, *Obviis te manibus excipiam*, qui l'ont peutestre fait croire à Baronius, ne marquent, ce me semble, autre chose que la joie qu'il aura de le satisfaire dans les questions qu'il luy proposera.]'Ce qu'il luy dit de se haster & de se mettre en mer,[se raporte de mesme à ce qui suit;]qu'il doit promtement se debarasser de ses richesses.'Pour les autres differences que Baronius croit se trouver entre ces deux Paulins, [comme il ne les marque pas, il est plus difficile d'y satisfaire.]'Mais du reste, rien ne convient mieux à S. Paulin que ce que S. Jerome loue dans celui à qui il écrit l'epistre 113.

p.10.c.

Bar.494.§ 96.

Paul.vit.p.734.

NOTE XLVII.

Pour la page 178.§ 72.

L'aimable Pape Damase changé en l'Evesque Amable.

'Les editions d'Erasme & de Victorius, portent que Zenon qui apporta à Saint Jerome des presens de Vital, luy rendit aussi une lettre & les petits presens ordinaires du bienheureux & aimable Pape Damase, *beati Papa Damasi amabilis*. [Il faut certainement distinguer ce Damase de l'Evesque de Rome qui portoit ce nom. Car il estoit mort plusieurs années avant que S. Jerome expliquast] 'les dix visions d'Isaïe dont il parle dans cette lettre; [& j'aurois peine à croire que Saint Jerome eust traité d'aimable un Evesque de Rome. Mais quand on considere cette construction, *beati Papa Damasi amabilis*, qui, ce me semble, n'est point trop elegante, que S. Jerome semble avoir eu un commerce ordinaire avec ce Damase, *solita munera*, & que cependant il n'en parle nulle autre part, & qu'enfin on remarque]'qu'Heracle dont parle cette lettre estoit Diacre du Pape Amable, comme le qualifie Saint Jerome, ou au moins son solliciteur auprés de luy,[il est difficile de ne se pas porter à croire qu'*Amabilis* est ici le nom propre de ce mesme Evesque, & que le nom de Damase y a esté ajouté par quelqu'un, qui ne se doutant pas que le mot d'*Amabilis* pouvoit estre un nom d'homme, & s'imaginant que le titre de Pape ne pouvoit convenir qu'à l'Evesque de Rome, aura cru que le nom de ce Pape estoit oublié en cet endroit, & y aura substitué celui de Damase, qui est le plus ordinaire dans S. Jerome.]

Hier.ep.132.p.76.c.

p.77.a.

[illegible]

NOTE XLVIII.

Pour la page 181.§ 73.

Sur le temps de l'epistre 101.

[Commençant les disputes de l'Ori-

genisme en 394, vers Pasque, il faut mettre vers le commencement de 396 Hier.ep.101.p.365.a. l'epistre 101,]'écrite pres de deux ans, *ante hoc ferme biennium*, depuis que S. Epiphane eut écrit la 60 à Jean de Jerusalem. p.366.d. 'S. Jerome dit neanmoins dans la 101, qu'il y avoit alors environ 20 ans, *ante annos circiter viginti*, qu'il avoit traduit la chronique d'Eusebe; & nous avons vu qu'elle ne fut pas faite avant l'an 379. *V.* § 20. [Ainsi c'est une preuve qui fait voir avec beaucoup d'autres, que S. Jerome n'est pas tout à fait exact dans ses dates. Car il n'y a aucun moyen de mettre la lettre 101 plustard qu'en 396.] Blond.p.106. 'Mais pour Blondel, dont la chronologie nous obligeroit à la mettre des 391, [je ne sçay pas comment cela se peut ajuster.]

Pour la page 185.§ 75.

NOTE XLIX.

Sur quelques paroles de Jean de Jerusalem.

Hier.ep.61.c.15.p.179.b. 'Jean de Jerusalem dans son apologie à Theophile, fait dire à S. Jerome qu'il n'avoit point d'autres sentimens de sa foy, que ceux qu'il en avoit eus avant que de quitter sa communion, *nunc eundem affectum habemus de ratione fidei*. C'est ainsi que nous lisons dans l'edition Vast.p.151.2.2.b. d'Erasme à Basle en 1565.'Le P. Vastel pretend que c'est une fausse correction d'Erasme, qui n'a point de sens, & qu'il faut lire, *tunc habebamus*, comme il y a, dit-il, dans l'ancienne edition de Saint Jerome, supposant que Jean veut dire seulement que S. Jerome ne l'avoit jamais soupçonné d'heresie avant sa separation. [Mais j'avoue que je ne saurois trouver aucun sens dans la maniere dont ce Pere veut qu'on lise; au lieu que l'autre me paroist en avoir un fort aisé, & qui s'accorde fort bien avec ce que S. Jerome répond sur ces paroles de Jean.]

Pour la page 191.§ 78.

NOTE L.

Que Vigilance a esté en Palestine l'an 396.

[Il seroit difficile de mettre plustost qu'à la fin de l'été la lettre premiere de S. Paulin, *v. S. Paulin* § 23.]'envoyée Paul.ep.1.p.3.8. dans les Gaules à Sulpice Severe, par Vigilance [en 395. Cela suffit pour croire que S. Paulin n'a pas envoyé Vigilance des la mesme année en Palestine, porter la lettre à laquelle Saint Jerome répond par sa 13e. Mais de plus,]'il paroist qu'il p.8.9. n'estoit que laïque quand il porta la lettre à S. Sulpice, puisque S. Paulin l'appelle simplement nostre Vigilance; '& il estoit Prestre quand il fut en Palestine; Hier.ep.13.p.105.a. [ce qui oblige à separer ces deux voyages le plus qu'il se peut. On ne peut pas neanmoins mettre le dernier plus tard que sur la fin de 396,]'puisque la In Ruf.l.3.c.6.p.258.d. division de Rufin & de Saint Jerome n'estoit pas encore finie.'Il arriva alors In Vig.c.4.p.124.d. un tremblement de terre; [& il y en a un marqué en 396, dans les chroniques de S. Prosper & de Marcellin.]

Pour la page 191.§ 79.

NOTE LI.

Sur la disposition où estoit Vigilance en quittant S. Jerome.

'Saint Jerome aprés s'estre plaint des Hier.ep.13.p.105.a. accusations que Vigilance avoit formées contre luy dans la Palestine,'assure qu'il b. l'avoit pourtant reconnu publiquement pour Orthodoxe en une rencontre: aprés quoy il ajoute, *Post quam navigare cœpisti . . . tunc nos hæreticos recordatus es*. [C'est dire bien clairement qu'ils estoient en assez bonne intelligence, lorsque Vigilance sortit de Palestine. Nous en marquons encore quelques autres preuves dans le texte, ou au moins quelques indices. Cependant si cela est, comment est-ce]'que Saint Ep.53.p.119.a. Jerome disoit quelques années aprés, au sujet des nouvelles heresies que Vigilance publioit alors. J'ay vu autrefois ce « monstre, & je me suis efforcé de l'ar- « rester par les autoritez des Ecritures, « comme les medecins lient les furieux; « mais il s'en alla, il sortit, il s'échapa, il « força toutes les barrieres. [Je ne voy «

point de quelle maniere cela se peut accorder.]

Bar.406.§41. 'Baronius a cru que de Palestine, il avoit esté en Egypte & en diverses autres provinces, parlant toujours contre S. Jerome.'Neanmoins il semble plus probable qu'il s'en vint droit en Occident;'& pour les paroles de S. Jerome que cite Baronius, je pense que leur vray sens est qu'il se plaint que Vigilance l'attaquoit luy seul sous pretexte d'Origenisme, pendant qu'il laissoit en repos ceux qui soutenoient hautement Origene, & dans l'Egypte & dans toutes les autres provinces, *cunctas*, comme le dit Baronius: car pour *proprias* qui est dans l'edition d'Erasme, je n'y voy point de sens. Je croy neanmoins que Rufin pouvoit prendre cet endroit dans le mesme sens que Baronius, & que c'est de là'qu'il tiroit que S. Jerome accusoit Vigilance de s'estre souillé à Alexandrie par la communication des heretiques; ce que Saint Jerome soutient qu'il n'avoit jamais dit.

Hier.ep.11.p.106.a|53.p.119.a.

ep.75.p.111.d.

In Ruf.l.3.c.6.p.128.d.

NOTE LII.

Pour la page 197.§80.

Sur l'epistre 61.

Hier.ep.61.c.4.p.167.b. 'Lorsque S. Jerome écrivit l'epistre 61, il y avoit, dit-il, trois ans entiers que S. Epiphane negligeoit les injures qu'il avoit receues de Jean, & n'écrivoit que pour demander qu'il corrigeast sa foy. [Ce n'estoit donc pas plus de trois ans depuis le commencement de la dispute; & dans le style de S. Jerome, qui aime pour l'ordinaire à amplifier, il faut dire que c'estoit alors la troisieme année qui couroit.'Baronius le prend de la sorte. [La reconciliation qui se fit en 397, nous oblige de la mettre en la mesme année au plustard.]'C'estoit quelques mois aprés la Pentecoste[de 396. Ainsi elle doit avoir esté écrite vers l'autonne de l'an 396, ou au commencement de 397. De sorte que si la dispute avoit commencé vers le Caresme, comme il y a quelque apparence, on voit que nous avons eu raison de la mettre en l'an 394.

Bar.391.§44.

Hier.ep.61.p.181.a.

'Le P. Vastel fait un long discours, où il pretend montrer que cette lettre n'est point de S. Jerome, mais supposée sous son nom, peutestre par un Rufin Prestre different de celui d'Aquilée, [dont nous parlerons en un autre endroit. Cette opinion est si étrange, & comme je croy, si peu receue parmi les savans, qu'on nous dispensera aisément d'en examiner les raisons, qui seroient plus longues à refuter, qu'il ne seroit difficile de le faire.]'Il s'étend beaucoup à montrer que la lettre est remplie d'un assez grand nombre de defauts qui font tort à la reputation de S. Jerome. [Mais ceux qui auront lu avec soin les écrits de Rufin & les refutations de S. Jerome, ne trouveront pas, comme je croy, que cette lettre ait rien d'extraordinaire.

Vast.p.509.519.

p.511.&c.

Ce qu'il dit de plus apparent,]'est qu'on ne voit pas que Saint Jerome ait jamais cité une lettre si importante, quoiqu'il en ait eu des occasions assez pressantes, & qu'il ne manque guere de citer ses écrits, depeur ce semble qu'on ne luy en supposast de faux.'Et on ne voit pas non plus que Rufin s'en soit servi contre luy. 'Mais il reconnoist luy mesme la foiblesse de cette preuve, en avouant que Rufin paroist l'avoir marquée,'lorsqu'il dit, pour pour expliquer la foy de Jean & la sienne, que c'est une invention ridicule de la calomnie, de croire que le corps humain soit autre chose que la chair:'&en un autre endroit, il se plaint qu'on avoit blasmé la lettre que Jean avoit écrite touchant la foy à Theophile sur cette fausse imagination, que le corps humain estoit quelque autre chose que la chair;[ce qui ne se trouve, comme je croy, que dans la lettre 61.

p.519.520.

p.518.

p.513.514.

Ruf.pro Or.pi.p.174.c.d.

In Hier.l.1.p.107.b.

Pour ce que S. Jerome & les autres en parlent si peu,]'le P. Vastel reconnoist qu'il n'est point improbable que Saint Jerome l'ait supprimée par l'avis de ses amis,'& que dans la reconciliation qui se fit, on soit tombé d'accord qu'on n'en

Vast.p.526.a.

p.525.a.a.

parleroit jamais, [ce qu'il ne faut pas s'étonner que S. Jerome & Rufin aient observé, mesme depuis leur seconde rupture, parceque cela regardoit particulierement l'honneur de Jean de Jerusalem, que ni l'un ni l'autre ne vouloit offenser & avoir pour ennemi. Mais il semble mesme qu'on puisse juger par la fin, que S. Jerome ne l'acheva pas, y ayant peu d'apparence qu'il ait voulu conclure une lettre si longue & si importante de la maniere qu'elle finit. Et ce fut sans doute parceque la reconciliation se fit avant qu'elle fust achevée ; ce qui n'empeschera pas que Rufin ne l'ait pu voir, soit que Saint Jerome en ait repandu par avance les cahiers qui estoient déja faits, soit de quelque autre maniere. Il ne faut pas mesme douter que S. Jerome ne dist souvent de bouche ce qu'il y avoit mis, ou ce qu'il avoit dessein d'y mettre. Ainsi il ne sera pas necessaire de dire que Rufin l'ait vue.]

NOTE LIII.

Pour la page 197. § 80.

En quel temps la 62e a esté écrite.

[Si l'epistre 61e de S. Jerome n'estoit pas encore achevée lorsqu'il se reconcilia en 397 avec Rufin, comme on vient de voir qu'il y avoit assez d'apparence, il faut que la 62e ait esté écrite quelques mois auparavant.]'Car on voit par la 68e qu'il se passa encore ensuite un temps considerable avant la reconciliation. 'Cependant dans la 61e Saint Jerome dit que depuis trois ans il estoit demeuré jusqu'alors dans le silence. Il faut donc avouer que cette 61e a esté écrite aussi assez longtemps avant la reconciliation ; & que si S. Jerome ne l'a pas achevée, ce n'a point esté àcause de cette reconciliation, mais ou pour ne pas blesser Theophile, ou par quelque autre raison que nous ne sommes pas obligez de deviner.

Hier. ep. 68. p. 310. c.

ep. 61. c. 1. p. 162. c.

Ou bien il faut dire que le silence que S. Jerome observa jusqu'à l'epistre 61e, ne regardoit que des écrits publics, comme devoit estre cette lettre, & non pas les lettres particulieres où il rendoit raison de sa conduite. Et la lettre 62, quelque longue qu'elle soit, n'estoit que de ce genre. Car Theophile n'estoit pas assurément pour la publier ; & luy la tenant secrette, S. Jerome l'eust offensé s'il l'eust publiée. On est obligé d'expliquer de la mesme maniere le silence que S. Basile dit qu'il avoit gardé durant quelques années au sujet d'Eustathe. Et il est bien plus exact dans ses expressions.]

NOTE LIV.

Pour la page 197. § 81.

Que S. Jerome n'a point esté réuni avec Jean de Jerusalem avant l'an 397.

[Ce qui nous fait dire que la dispute de S. Jerome avec Jean de Jerusalem, continuoit encore, lorsque ce Saint fit son commentaire sur Jonas, en 397,]'c'est qu'en y parlant de la corruption & de l'incorruption des corps, *Hoc illi*, dit-il, *ad occasionem sua ducunt hereses, ut sub persona Christi mentiantur antichristum, Ecclesias teneant, ut ventrem pinguissimum nutriant, & carnaliter viventes contra carnem disputant &c.* [Il ne se seroit point servi de ces termes si aigres qui regardent visiblement les défenseurs d'Origene, aussitost aprés la reconciliation. Mais de plus, *ut Ecclesias teneant*, marque ce semble des Evesques ; & ainsi nous ne pouvons mieux le raporter qu'à Jean, qui est le seul Evesque avec qui S. Jerome ait eu à deméler jusqu'à cette année touchant l'Origenisme. Il faut donc dire que le schisme dura jusqu'à l'an 397. Il est difficile aussi qu'il ait écrit en une autre année qu'en celle-ci la lettre 98,]'où il parle des flots qui l'agitoient de tous costez dans son monastere. *V. la note 72 S. Augustin § 116.*

Hier. in Jon. 2. p. 119. b.

t. 2. p. 361. d.

NOTE LV.

Pour la page 200. § 82.

Epoque de l'epistre 3e.

[Nous ne croyons pas pouvoir mettre l'epistre 3, écrite à Heliodore sur la mort de Nepotien, plustard qu'au commencement de l'an 397,]'puisqu'elle a prece-

Hier. in Jon. pr. p. 121. c. | c. 1. p. 129. b.

dé le commentaire sur Jonas, fait, comme nous avons dit, lorsque la dispute de S. Jerome avec Rufin & Jean de Jerusalem, duroit encore: [& nous ne pouvons douter que Rufin ne soit retourné à Rome en 397, aprés la reconciliation.

1. Nous ne croyons pas non plus que cette epistre 3 se puisse mettre avant l'an 397,] 'parceque S. Jerome y dit qu'il y avoit alors 20 ans & plus, que tout ce qui est entre Constantinople & les Alpes Juliennes, estoit ravagé sans cesse par toutes sortes de barbares. [Il marque assurément le debordement des Gots, qui entrerent comme amis sur les terres de l'Empire en 376, selon Idace, mais qui ne prirent les armes qu'en 377. *V. Valens* § 17, 18.]

ep.3.p.26.d.

2. 'Saint Jerome marquant la chute de trois illustres Consulaires, Abondance, Rufin & Timase, dit qu'il n'y avoit pas encore plus de deux ans que cela estoit arrivé; [c'est à dire assurément qu'il y avoit plus d'un an. Or Rufin, qui selon les historiens, perdit le premier cette haute fortune où il estoit elevé, ne fut tué constamment que le 27 novembre 395, au moment qu'il pensoit se faire proclamer Empereur. *V. Arcade* § 4. De sorte que si S. Jerome eust écrit comme à la fin de 396, il auroit plutost dit que ces grandes preuves de l'inconstance des choses humaines estoient arrivées depuis un an, que de dire qu'il n'y avoit pas plus de deux ans.]

e.

3. 'Il reconnoist assez clairement que l'Orient n'avoit point eprouvé cette année là les cruautez des Huns: 'Et neanmoins la guerre qu'Eutrope fit selon Claudien, contre les barbares qui pilloient l'Asie & la Syrie, [fait voir que ces ravages qui doivent avoir commencé en 395, duroient encore en 396.]

d.

Claud. in Eutr. l.1.p.99.

NOTE LVI.

Pour la page 401. § 81.

Que S. Jerome n'a point commenté Jonas en 395.

'S. Jerome dit qu'il commenta Jonas environ trois ans aprés avoir expliqué Michée & quatre autres, 'qu'il avoit fait avant ses hommes illustres, & ainsi en 392 au plustard. [Il faut donc dire selon luy mesme qu'il a expliqué Jonas des 395. Mais ou sa memoire l'a trompé, ou il y a faute dans son texte;] 'puisque dans la preface de ce commentaire, il parle visiblement de l'epitaphe de Nepotien, *ad Nepotianum vel pro Nepotiano duos libros*. Or quand on ne voudroit pas mettre cette epitaphe en 397, comme nous avons fait dans la note precedente, il est certain qu'on ne la peut pas mettre avant 396, c'est à dire quatre ans depuis le traité des hommes illustres: de sorte qu'il faudroit toujours lire dans Saint Jerome, *quadriennium* au lieu de *triennium*.

Hier. in Jon. pr.p.122.c.

v. ill. c. 135.

in Jon. pr. p. 122.e.

NOTE LVII.

Pour la page 403. § 83.

Que Rufin est retourné en Occident en 397.

[La suite de l'histoire est une preuve de ce que nous croyons que Rufin est retourné en Occident & à Rome en l'an 397. Mais il faut répondre au Cardinal Noris,] 'qui prétend que ce fut des 396. Il allegue ce que S. Jerome dit à Rufin mesme, *Paulinianus & Eusebius post annum vestra peregrinationis profecti sunt*, [de quoy je ne voy pas qu'il puisse rien tirer. Car nous croyons qu'Eusebe ne partit d'Orient qu'en l'an 398. Ainsi quand ç'auroit esté une année entiere aprés Rufin, à quoy le *post annum* de Saint Jerome ne nous oblige point du tout, cela n'iroit qu'à mettre son depart en 397, des Pasque.] Le Cardinal Noris ajoute que Rufin [le Syrien] fut envoyé deux ans aprés en Occident par Saint Jerome, qui le pria de voir à Rome l'autre Rufin. Celui-ci passa donc deux ans à Rome, dit le Cardinal Noris; il en partit au commencement de 398, selon Baronius, pour aller à Aquilée; il y estoit donc des 396. [Nous pouvons differer son depart de Rome jusqu'au mois de novembre, si nous voulons.

Nor. h. P. p. 8.

Ainsi il y auroit pu passer plus de 18 mois, & n'y estre venu qu'en 397. Mais Saint Jerome ne dit point dutout que l'autre Rufin le dust encore trouver à
Pagi,397.§2.4. Rome,]'comme l'a mis aussi le P. Pagi, qui croit neanmoins que Rufin d'Aquilée n'y vint qu'en 397.'Ce Saint suppose
Hier.ep.66.p.196.c. au contraire qu'il en seroit sorti, & qu'il pourroit estre à Aquilée. *Puto*, dit-il, *quod Paulinianum Aquileiæ ... videris.*
Nor.p.9. 'Pour ce que le Cardinal Noris suppose pour constant, que Rufin revint en Occident avec Melanie l'ayeule,[nous esperons montrer sur le titre de cette Sainte, qu'elle n'y revint que cinq ans aprés, en l'an 402.]

NOTE LVIII.

Pour la page 217.§88.

Si Rufin estoit à Rome quand son Periarchon y parut.

Hier.e.Ruf.l.2.p.210.c. 'Rufin parlant d'Eusebe qui avoit publié sa traduction du Periarchon pour le diffamer, se sert de ces termes. *Aut si furor animi non tam emendare errorem quam proferre publicum compulisset, sine dubio nunquam elegisset absentem* [*me*] *lacerare, quem potuisset gravius confutare præsentem.* [Il semble donc que Rufin eust déja quitté Rome, lorsque sa traduction y parut. Mais nous ne voyons pas que cela se puisse accorder
ep.16.p.110.c.d. avec S. Jerome,]'qui dit qu'il ne songea à quitter Rome, qu'à cause du bruit que cette traduction y faisoit.[Je ne voy donc rien à dire, sinon qu'Eusebe prit le temps que Rufin estoit hors de Rome pour quelque voyage dont il revint bientost aprés; ou que par *absentem* Rufin ne marque pas qu'il fust hors de
ex Ruf.p.210.c. Rome,]'mais qu'Eusebe au lieu de luy venir montrer les fautes qu'il trouvoit dans sa traduction, les alloit montrer partout[où il n'estoit pas,]comme Rufin s'en plaint aussitost aprés.[Le premier sens nous a paru le plus naturel & le plus aisé.]

NOTE LIX.

Pour la page 224.§92.

Que l'epistre 65 de S. Jerome n'est point sa preface sur le Periarchon.

'S. Jerome dans son epistre 65, touche quelque chose de ce qu'il avoit mis dans sa preface sur le Periarchon d'Origene qu'il avoit traduit,[mais non pas d'une maniere qu'on puisse juger que ce soit cette preface mesme; outre que]'peu aprés il qualifie cette epistre un livre, & en parle sans marquer qu'elle eust aucun raport à sa traduction du Periarchon.[Car *huic operi* marque visiblement en cet endroit, non cette traduction, mais son apologie contre Rufin qu'il composoit. Ainsi il y a apparence que cette preface est perdue avec le corps de l'ouvrage.] Hier.ep.65.p.189|In Ruf.l.1.c.2.p.198.d. | 1.198.

NOTE LX.

Pour la page 229.§95.

Temps de l'epistre 26.

[Nous mettons l'epistre 26 en 399,] 'à cause de ce que dit S. Jerome, qu'il écrivit la 30e, quatre ans aprés l'epitaphe de Nepotien[qui est la 3e,]& environ deux ans aprés avoir écrit [la 26] à Pammaque sur la mort de Pauline.[Ainsi ayant mis la 3e en 397, cela nous oblige à mettre la 26 en 399.]'Pauline estoit morte deux ans auparavant; ç'a donc esté en 397. Et en effet, S. Jerome en adressant à Pammaque son commentaire sur Jonas, ne luy dit rien dutout sur cette mort.] Hier.ep.30.p.197.a. | ep.26.p.162.d.

'Baronius avance tout cela d'un an; en quoy le Pere Pagi le suit: & ils se fondent l'un & l'autre, sur ce que'dans la lettre 26, S. Jerome mande à Pammaque qu'il avoit envoyé Paulinien en son pays:[Car il l'y envoya en 398. Mais cela empeschoit-il qu'il ne le mandast en 399 à Pammaque, pour luy recommender tacitement son frere, n'ayant point eu occasion de luy écrire plustost, comme en effet on ne voit pas qu'il en ait eu, si l'on met cette lettre avant la 65, ou en mesme temps; dequoy nous ne voyons rien qui nous empesche. Bar.398.§14| Pagi,398.§3. | Hier p.166.d.

'L'on objectera peuteftre que Saint Jerome ayant receu de Pammaque, & ce femble des la fin de 398, les memoires qui regardoient Rufin & le Periarchon, il en devoit dire quelque chofe dans l'epiftre 26, fi elle n'a efté écrite qu'en 399. Mais cette matiere eft fi differente de celle qu'il traite dans la 26, qu'il peut bien ne les avoir point voulu méler. Et peuteftre mefme qu'ayant à écrire en mefme temps à Pammaque fur la mort de fa femme, & fur Rufin, il a cru le devoir faire par deux lettres toutes feparées, la 26 & la 65, dont l'une eftoit pour Pammaque feul, & l'autre eftoit pour luy & pour Ocean enfemble, ou plutoft pour toute l'Eglife.

Aprés tout, s'il y avoit quelque embaras à mettre l'epiftre 26 en 399, il nous eft affez indifferent de l'avancer de quelque mois, & de la mettre fur la fin de 398, 18 ou 20 mois aprés l'epiftre 3e; Saint Jerome n'eftant pas fi exact, dans fes contes, qu'il les faille toujours fuivre à la rigueur. Et on verra mefme dans la note 62, que l'epiftre 30 peut avoir efté écrite des l'an 400. Il faudroit feulement mettre la mort de Pauline fur la fin de l'an 396, en forte que S. Jerome ne l'ait fceue qu'aprés avoir compofé en 397 fon commentaire fur Jonas. Et en effet, S. Paulin nous donne lieu de croire qu'elle n'arriva que fur la fin de p.166.d. l'automne,]'puifqu'il l'apprit en hiver affez longtemps aprés qu'elle fut arrivée, [peuteftre deux ou trois mois aprés.]

NOTE LXI.

Pour la page 231.§ 95.

Que S. Jerome fongeoit en l'an 399, à commenter Daniel.

Hier.ep.113.p. 198.c. 'S. Jerome en promettant Daniel à S. Paulin en 399, fe fert du mot d'interpretation, fans rien ajouter qui marque fi cette interpretation eftoit une fimple ep.52.p.117.b. traduction ou un commentaire.'Mais il eft certain que des l'an 393, il avoit envoyé à Rome les feize Prophetes traduits de l'hebreu [ou du caldaïque, & Daniel eft certainement de ces feize:] 'car il n'a point traduit Baruch. Ainfi ep.118.p.16.d. c'eft un commentaire qu'il promettoit à S. Paulin.]

NOTE LXII.

Pour la page 236.§ 98.

Qu'il a traduit la lettre pafcale de Theophile pour l'an 401.

'La traduction de la lettre pafcale que Th.Al.ep.2.p. 94. fit Theophile pour l'an 401, qui commence par ces mots: *Chriftum Jefum Dominum gloria &c.*'& qui indique Pafque pour le 19 de Pharmouthi,'porte p.01.b. en tefte le nom de Saint Jerome.'Et ce p.94.c. Saint témoigne en effet, [cette année Hier.in Ruf.l. 1.c 3.p.200. 201. mefme,] qu'il avoit traduit depuis peu des lettres de Theophile & d'autres contre Origene.'Il dit encore plus expreffément[l'année fuivante,]qu'il avoit l.4.c.5.p.237. a. traduit depuis deux ans une lettre pafcale de Theophile contre Origene & fes difciples, & d'autres contre Apollinaire & contre Origene.'Ces dernie- Bar.399.§ 58 res n'eftant apparemment autre chofe que la lettre pafcale de l'an 402, il faut que l'autre foit celle de cette année. 'En envoyant à Rome la traduction de Hier.ep.78.p. 116.d. la lettre pafcale de l'an 402, il dit que s'il y manque quelque chofe, on le trouvera dans l'epiftre de devant;'c'eft à di- Bar.399.§ 54. re, ce femble, dans une epiftre du mefme genre que l'autre; & Baronius l'entend ainfi. [Nous ne croyons pas que perfonne doute que cette traduction ne foit veritablement de S. Jerome.]'Dans Hier.t.2.p.38. c. la lettre 71, [qui ne peut guere avoir efté écrite pluftoft que vers la fin de 401,] le Saint ne dit point qu'il euft rien traduit de Theophile, quoiqu'il euft une grande occafion de le dire. [Mais le témoignage pofitif du premier livre contre Rufin, eft plus fort que ce filence.]

NOTE LXIII.

Pour la page 237.§ 98.

Sur les epiftres 69, 70, & 72.

'Il femble que la lettre par laquelle Hier.ep.70. p.310.d. Theophile rompit [en l'an 401] le filence

qu'il avoit gardé longtemps avec S. Jerome, [puisse estre la 69 ou la 72 entre celles de ce Saint : car elles sont de
c. Theophile.] 'La 69 a en effet assez l'air d'une lettre écrite sur l'expulsion des
ep.71.p.311.a. moines de Nitrie.'Mais S. Jerome en y répondant, dit que Vincent revenu de Rome luy avoit appris que toute l'Italie estoit delivrée de l'Origenisme par les lettres de Theophile. Cela n'oblige-t-il pas de croire que cette lettre n'a point esté écrite plustost que sur la fin de 401, puisqu'on ne trouve point que Theophile ait eu sujet d'écrire à Rome sur cette affaire avant 401. Il n'aura donc aussi écrit à S. Jerome que vers l'autonne. Et cependant S. Jerome dans son apologie contre Rufin faite cette an-
In Ruf.l.1.c.3. p.190.201. née mesme,]'témoigne qu'il avoit déja traduit des lettres de Theophile, & par son ordre. [Cet ordre ne paroist point dans la lettre 69, non plus que dans la 72. Ainsi ce nous est encore une raison de croire que ni l'une ni l'autre n'est point cette premiere que nous cherchons. La 72 n'a pas mesme l'air d'une premiere lettre : & de la maniere dont elle parle des moines de Nitrie, elle paroist posterieure à la 69.]

ep.70 p.310. d. 'La 70 est écrite peu aprés cette premiere : [& elle peut mesme en estre la réponse, pourvu qu'on dise que cette premiere ne fut écrite qu'aprés l'envoi de Prisque & d'Eubule. Neanmoins comme] S. Jerome y fait une espece de plainte de ce que Theophile ne luy avoit point écrit par ces deux personnes, [il semble plus naturel de croire que leur commerce avoit recommencé des auparavant. Cette 70e ne marque point non plus que Theophile l'eust prié de traduire ses lettres, ce qu'on peu presumer qu'il avoit fait par sa premiere.]

NOTE LXIV.

Pour la page 237.§28.

Que l'epistre 70 ne parle point de l'Evesque Paul.

Hier.ep.70.p. 310.d. 'S. Jerome par son epistre 70, excuse Jean de Jerusalem d'avoit receu une personne que Theophile n'aimoit pas. 'Le Pere Vastel croit que cette personne
In Ruf.l.1.c.c. p.237. § Vast. est l'Evesque Paul persecuté par Theophile. *V. Theophile § 8.* [Mais si Paul avoit esté deposé par Theophile des l'an 396, & que S. Jerome l'ait receu des ce temps là dans son monastere, comme nous avons cru que c'estoit le plus probable, il est difficile de voir comment Saint Jerome auroit pu excuser Jean comme il fait dans l'epistre 70, sur l'ignorance de la volonté de Theophile, & comment il n'auroit pas cru se devoir excuser tout le premier. C'est peutestre quelqu'un des pretendus Origenistes, contre lequel Theophile n'avoit point parlé nommément.]

NOTE LXV.

Pour la page 256 § 101.

Sur les livres de Rufin contre S. Jerome.

'S. Jerome dit que Rufin avoit tra- Hier. in Ruf.l. 3.c.? p.235.b. a.
vaillé trois ans à l'apologie qu'il avoit publiée contre luy. [Il fit cet ouvrage pour répondre à l'epistre 65 du Saint, écrite à la fin de 398 au plustost. Ainsi les trois ans qu'il y employa, ne peuvent au plus estre que trois ans commencez, puisque]'S. Jerome mesme en ré- l.1.c.6.p.205. c.
pondant à cette apologie, ne conte que deux ans depuis qu'il avoit écrit l'epistre 65. [Cette lettre ayant donc esté écrite en 398, ou au commencement de 399 pour le plustard, il faut que Rufin ait fait son apologie en 400 ou 401, & que Saint Jerome y ait répondu la mesme année. L'union qu'elle a avec l'histoire de Theophile, fait que nous aimons mieux la mettre en 401.]'Et en effet, S. l.2.c.6.p.223. a.
Jerome dans sa réponse dit que le livre des hommes illustres, [écrit en 392,] estoit fait environ dix ans auparavant. 'Que s'il y conte aussi 18 ans depuis l.1.c.6.p.205. b.
qu'il avoit commenté l'epistre aux Epheliens, [c'est une preuve qu'il ne faut pas toujours se fonder sur ces sortes de supputations.]'Car Rufin n'en conte que in Ruf.l.1.p. 216.c.
15 :

15: & de quelque maniere qu'on le prenne, on ne peut y en trouver au plus que seize, ce commentaire ne pouvant avoir esté fait au plustost qu'en 387.]

In Ruf.l.1.c.1. p.197.a1|98.c1| 1.c.9 p.218.a. et Ruf.l.2.p. 219.b|233.a. 'Saint Jerome avant que d'avoir vu cet écrit, dit qu'il estoit divisé en trois livres. 'Nous ne l'avons neanmoins aujourd'hui qu'en deux, qui paroissent achever l'ouvrage sans avoir raport à

Genn.c.17. un troisieme.'Gennade ne parle aussi que de deux. Peutestre y avoit-il quelque autre écrit separé qui n'est pas venu jusques à nous: Car je ne voy pas que dans les deux livres que nous avons, Rufin, s'arreste à blasmer S. Jerome d'avoir traduit une seconde fois le Periarchon, ni de se contredire sur un endroit du 2e

Hier.inRuf.l. 1.c.1.a.t.p. 195.c|198.c| 203.b. pseaume,]'de quoy S. Jerome se défend contre luy. [Mais on peut dire qu'il ramasse ce que Rufin & ses disciples disoient contre luy par écrit ou de vive voix.]

Pour la page 148.§ 102.

NOTE LXVI.

Temps de la mort de Sainte Fabiole.

[Nous mettons la mort de Sainte Fa-

Hier.ep.30.p. 197.a. biole en l'an 401, à cause que]'S. Jerome dit qu'il en fit l'eloge quatre ans aprés avoir fait celui de Nepotien, [en 397.]

Bar.400.§31. *Quartæ æstatis circulus volvitur*,'supposant avec Baronius que cette expression marque quatre ans entiers ou environ. [Que si elle marque seulement que c'estoit dans le quatrieme été ou la quatrieme année, comme nous avons mis la mort de Nepotien au commencement

Du Pin, t.3.p. 156. de 397,]'on pourra mettre celle de Sainte Fabiole & son eloge en l'an 400. [Mais il faudra alors mettre la mort de Pauline en 396, & l'eloge que le Saint en fit deux ans aprés, non en 399, comme nous avons fait, mais en 398. Et on peut voir dans la note 56 que cela est assez arbitraire.

S. Jerome ne marque proprement que le temps qu'il fit l'eloge de Ste Fabiole, & non celui que mourut la Sainte: Mais comme aussi il ne distingue point ces deux temps, nous n'avons pas cru les devoir distinguer non plus que Baronius. Ce qui est certain, c'est que dans l'eloge de Pauline,]'fait environ deux ans auparavant,'il parle de l'hospital de Porto comme d'une chose encore toute nouvelle:'Or ce fut Fabiole qui l'établit avec S. Pammaque. Hier.ep.30.p. 197.b. ep.26.p.165. b. ep.30.p.200. 201.

Pour la page 149.§ 102.

NOTE LXVII.

Temps de l'epistre 9 à Salvine.

[L'epistre 9e de S. Jerome à Salvine, se peut placer en l'an 401, aussitost aprés l'eloge de Sainte Fabiole. Car il y a bien de l'apparence qu'il écrivit à cette veuve illustre entre les défenseurs de S. Chrysostome, avant que d'avoir receu les impressions que Theophile luy donna contre ce saint Archevesque, & avant que les moines chassez de Nitrie eussent esté implorer son secours sur la fin de l'an 401. Au moins S. Jerome paroist luy écrire au commencement de sa viduité:]

'& il est certain qu'elle estoit veuve lorsque S. Chrysostome quitta Constantinople [en l'an 404, au mois de juin. Il ne peut pas aussi luy avoir écrit beaucoup plustost qu'en 401,]'puisque son mari avoit esté elevé avec Arcade & Honoré; '& neanmoins avoit déja eu deux enfans avant que de mourir. [Il y a tout lieu de croire que s'il avoit écrit cette lettre avant l'eloge de Ste Fabiole, il en auroit parlé à la teste de cet eloge aussibien que de l'epistre 26 qui est du mesme genre. Outre cela la mere de Salvine femme de Gildon, n'estoit sans doute venue à Constantinople que depuis que son mari fut mort en 398,]'& il paroist qu'elle y estoit avec sa fille lorsque S. Jerome écrivoit l'epistre 9. Pall.dial.p. 50. Hier.ep.9.p. 71.a. p.74.d|75.b. p.76.d.

Pour la page 154.§ 104.

NOTE LXVIII.

Temps du troisieme livre contre Rufin.

[Il n'est pas difficile de trouver en quel temps S. Jerome fit sa seconde apo-

logie, ou son troisieme & dernier livre contre Rufin.]'Car il témoigne luy mesme que c'estoit lorsque les moines chassez d'Egypte estoient déja à Constantinople,'l'année d'aprés qu'Anastase avoit écrit en Orient contre Rufin à Jean de Jerusalem,]'& la seconde année qu'il traduisoit les pieces de Theophile.[Ce sont des preuves qu'il écrivoit en 402. Que si]'les lettres de Theophile contre Apollinaire & Origene, qu'il avoit traduites, sont l'epistre pascale de cette année là, comme il y a tout lieu de le croire, il faut que ç'ait esté aprés]'le commencement du printemps, auquel il envoya cette traduction en Occident: 'Et en effet, il témoigne qu'on avoit déja receu en Orient des lettres que le Pape Anastase avoit écrites la mesme année. [Il est difficile aussi que sa premiere apologie, qui ne peut guere avoir esté faite que sur la fin de 401, ait esté portée à Aquilée avant 402. Ainsi on y avoit esté de Palestine, & on en avoit raporté la réponse de Rufin avant qu'il fist la seconde. Il la fit neanmoins avant la fin du primtemps,]'puisqu'il dit qu'Anastase vivoit encore.[C'estoit donc avant qu'on sceust sa mort en Orient.]'Or Baronius croit qu'il est mort le 27 d'avril 402.[Et il ne nous paroist pas qu'il y ait sujet d'en douter, comme nous le verrons dans la note 69.]

Hier. in Ruf. l.3.c.5.11.p. 233.c|247.b. — c.4.c.p.239. b|245.b. — c.5.p.237.a.b. — a. — ep.78.p.316.a. — in Ruf. l.3.c. 6.p.239.b|10. p.245.b. — c.6.p.239.a. — Bar. 402.§ 41.

NOTE LXIX.

Pour la page 256.§ 105.

Temps de la mort du Pape Anastase.

Bar. 402.§ 41. — Boll. 27. apr. p. 492.§ 9.

'Nous mettons la mort du Pape Anastase au 27 d'avril 402, aprés Baronius[& beaucoup d'autres,]'parceque les martyrologes de Raban, d'Usuard, d'Adon, de Rome, & beaucoup d'autres, marquent sa feste le 27 d'avril: Et pour l'année, les chroniques d'Idace, de Saint Prosper, & de Marcellin, marquent en 402, l'entrée d'Innocent son successeur. Il doit selon cela avoir gouverné quatre ans, comme le disent aussi Saint Prosper & Marcellin, c'est à dire quatre ans commencez. Car les 22 jours que la chronique de S. Prosper ajoute aux quatre ans, ne se lisent pas dans un abregé de cette chronique; & parceque, selon ce que nous avons dit de son entrée, il n'a gouverné que trois ans & quatre ou cinq mois.

'Socrate, & Eutychius *p. 548*, ne luy donnent que trois ans. Theophane *p. 64. a*, en met aussi trois, mais ne luy laisse l'espace que de deux:[& Niecephore n'en conte aussi que deux; ce que nous ne voyons pas moyen d'expliquer.]

Socr. l.7.c.9. p.346.b.

'Papebrok change tout à fait l'epoque du 27 d'avril 402, & met la mort d'Anastase des le 14 de decembre 401. 'Il se fonde sur ce que divers anciens catalogues des Papes ne luy donnent que trois ans & quelques jours.[Ainsi Sirice estant mort le 26 de novembre 398, cela porte à mettre la mort d'Anastase en decembre 401.]'Il trouve en effet un Saint Anastase marqué le 14 decembre dans le martyrologe de S. Jerome, où il n'y a point d'apparence, dit-il, que ce Pape ait esté omis, & où l'on ne trouve point d'autre Anastase qui puisse estre celui-ci.

Boll. pont. p. 60. — p.73.c|-6.b| app. p.53.c. — pont. p.60.

[Il n'est point rare effectivement que les festes des Papes soient marquées en des jours fort differens de leur mort, & souvent à ce qu'on croit, en ceux où ils avoient esté ou enterrez assez longtemps aprés, ou transportez des les premiers temps en des sepultures plus honorables; ce qui pourroit rendre raison de ce que]'le Pontifical qu'on croit avoir esté fait au VI. siecle, aprés avoir donné à Anastase trois ans & dix jours, dit neanmoins qu'il fut enterré le 27 d'avril.[Il est plus difficile de répondre aux quatre ans que S. Prosper & Marcellin donnent au pontificat d'Anastase, trois ans & dix jours ne suffisant guere pour cela: Et neanmoins il est vray que l'on a souvent conté par les Consulats, sans se mettre en peine des jours.

app. p.53.c.

Mais ce qui nous arreste,]'c'est que

Hier. in Ruf. l. 3.c.6.10.p. 239.b|245.b.

S. Jerome dans son troisieme livre contre Rufin, fait certainement en 402, parle d'une lettre d'Anastase envoyée non depuis un an, mais cette année là mesme en Orient, *ut hujus quoque anni contra te epistola probant:* [ce qui est bien fort pour croire que la lettre estoit mesme datée de 402. Et ainsi on n'a pas lieu de dire, ni qu'ayant esté envoyée en 401, elle n'estoit arrivée qu'en 402, ni que Saint Jerome conte par l'année Orientale qui commençoit au mois de septembre, puisque les lettres des Papes estoient datées par les Consuls. Que si ce livre de S. Jerome est fait assez avant dans le primtemps, & lorsqu'il avoit déja dû avoir des nouvelles de Rome, comme il y a lieu de le croire, *v. la note 64.* Anastase indubitablement
p.139.als41.b. n'est point mort en 401,]' puisque Saint Jerome le croyoit encore vivant.

[Aussi les preuves de Papebrok n'ont rien de bien fort. Il est le premier à ne se point arrester aux nombres des Pontificaux, qui estant marquez en chifres ont esté aisez à corrompre. Un copiste aura pu oublier les mois dans le plus ancien exemplaire, & la faute aura passé de là
Boll.pont.p. 76.b. dans les autres.]' Dans un qui finit à Vigile, on lit *Anastasius annis II. . . .d. XXV.* [Cet espace vide montre qu'il y
Florent.p. 10:9.1050. a des mois effacez.]' Pour le S. Anastase marqué au 14 de decembre, il n'est que dans un seul exemplaire :[& ainsi selon Papebrok, le Pape Anastase manque dans tous les autres. Ce ne sera pas un beaucoup plus grand inconvenient quand il manquera aussi dans celui là.]

Pour la page 271.§ 108.

NOTE LXX.

Sur la lettre pascale de Theophile pour l'an 305, traduite par S. Jerome.

Bibl.P.t.5.p. 81. 'A la teste des trois lettres pascales de Theophile que nous avons dans la bibliotheque des Peres, il y a une lettre tout à fait barbare, obscure, embarassée, sans suite, qui est pourtant de S. Jerome à Theophile, s'il se faut arrester au titre, & à l'inscription 'que Blondel paroist Blond.p.139. b. avoit suivie. [Mais je ne sçay si elle ne seroit point autrepart de quelque autre maniere plus claire & plus distinguée.]
'Car Mr Valois en cite un endroit comme tiré d'une lettre de Theophile à S. Socr.n.p.80.1. d. Jerome. Il en parle mesme comme d'une chose reconnue & qui est sans difficulté.
'Bollandus fait la mesme chose. Cependant la fin est d'un latin qui parle d'un Boll.11.may. p.45.f. livre traduit par luy de grec en latin, & qui selon toutes les apparences, demeuroit vers Jerusalem. [Elle a mesme assez le style de S. Jerome.

Ce sont donc apparemment deux lettres brouillées en une, la premiere de Theophile, jusqu'à *justum judicium judicate,* & la seconde de Saint Jerome, depuis *Nequaquam tardius &c.* en sorte que nous n'avons ni le commencement de celle-ci, ni la fin de l'autre. Que si celle de Theophile est obscure, Theophile l'est assez naturellement; & du grec traduit en latin mesme par S. Jerome, n'est jamais bien clair.

Theophile écrivoit apparemment pour prier S. Jerome de traduire quelqu'un de ses ouvrages;]' & Saint Jerome luy Bibl.P.t.5.p. 81. envoie cette traduction par sa réponse, où il parle de cet écrit de Theophile comme d'un livre assez long, puisqu'il avoit employé plusieurs nuits à le traduire, & qu'il dit que ce n'est point par temerité ni par vanité, mais seulement pour obeïr à ses commandemens qu'il avoit entrepris cet ouvrage, quoiqu'il surpassast ses forces. [Cela pourroit donner lieu de croire que c'estoit]' ce grand Fac.l.6.c.5.p. 260.a. écrit plein d'invectives contre S. Chrysostome, que S. Jerome ne laissa pas de traduire, comme nous l'apprenons de Facundus. [Mais d'autre part,]' ce que S. Bib.P.t.5.p. 8. Jerome dit de celui dont nous parlons, *v. Theophile § 20,* [convient plutost à une lettre pascale, qu'à l'invective dont Facundus nous a donné un extrait. Ce que Theophile y traitoit, selon l'abregé

qu'en fait Saint Jerome, ne se rencontre dans aucune des trois lettres pascales de Theophile que nous avons de la traduction de S. Jerome; mais comme il est certain que Theophile en a fait d'autres, il se peut bien faire aussi que S. Jerome en ait traduit plus de trois. Celle-ci peut p.81. bien estre celle de l'an 405,]'puisque Theophile en l'envoyant à S. Jerome, triomphe de sa victoire sur S. Chrysostome, *qui dudum*, dit-il, *Constantinopolitanam rexit Ecclesiam*.[Ainsi Papebrok n'a pas assez pris garde à cet endroit, ou a lu autrement dans son edi- Boll.p.45.f. tion,]'lorsqu'il dit que Theophile écrivit ceci à Saint Jerome avant que d'aller tenir le Concile[du Chesne]pour deposer S. Chrysostome,[c'est à dire vers le commencement de 403. Les courses des Isaures, dont parle la réponse de Saint Jerome, ne commencerent qu'au milieu de 404, mais continuerent en 405, & audelà.]

Pour la page 269.§ 110.

NOTE LXXI.

Epoque de la dispute entre S. Jerome & S. Augustin.

[Saint Jerome dans son commentaire sur Isaïe fait vers 408, parle en ces ter- Hier.in Is.c.53. p.197.a. mes.]'Ceux qui pour autoriser les blas- » phemes de Porphyre, veulent que le dif- » ferend de Saint Pierre & de S. Paul, n'ait » pas esté une dispensation, mais un com- » bat & une querelle veritable, & qui » assurent que les Fideles qui sont de la » race d'Israel, doivent observer dans » l'Eglise de J. C. les ceremonies de l'an- » cienne loy; ces personnes doivent aussi » attendre le regne de mille ans & une » Jerusalem toute d'or, pour y immoler » des victimes & pour s'y faire circoncir' » &c.

[Ces paroles qui regardent visiblement la dispute de S. Jerome avec Saint Augustin, sont dites avec assez de chaleur, en un endroit où mesme elles ne viennent pas fort, pour nous donner lieu de croire que Saint Jerome n'avoit point encore receu la lettre 15[e] de Saint Augustin, qui termina cette dispute, & qu'ainsi cette lettre n'est pas écrite dès 404, comme nous le mettons dans le texte. Il faut donc voir ce qui s'accorde le mieux avec les autres circonstances de l'histoire.]'S. Augustin n'estant en- Aug.ep.8.10. p.15.1.c|17.1.d. core que Prestre,[& ainsi en l'an 395 au plustard, écrivit son epistre 8, où il commence à traiter de la reprehension de S. Pierre par S. Paul. Cette lettre ne fut pas portée:'Ainsi quelque temps ep.9.p.16.1.d| 17.1.d. aprés il traita la mesme chose dans la 9[e], lorsqu'il estoit déja Evesque:[& celle-ci ne fut point non plus rendue à Saint Jerome, mais se repandit partout;]'& ep.14.p.24.1. b. Sisinne la porta par occasion à S. Jerome environ cinq ans avant qu'il récrivist son epistre 92, qui est la 14[e] dans S. Augustin. 'S. Augustin sceut que S. Jerome avoit ep.12.p.23.1.a. receu cette lettre: & comme il n'en avoit point de réponse, il luy écrivit la 12[e],'où il salue Paulinien[revenu d'Oc- 2.a. cident sur la fin de 401.]'S. Jerome ré- ep.13.p.23.2.b. pondit à cette 12[e] presque aussitost qu'il l'eut receue. C'est sa 91[e] qui est la 13[e] dans S. Augustin.'Il avoit fait alors sa d. seconde apologie contre Rufin, & avoit Paulinien avec luy.[Ainsi cette lettre ne peut avoir esté écrite au plustost que vers le milieu de 402.]'S. Augustin n'a- ep.10.p.17.2. c.d. voit point encore receu cette 91[e], lorsqu'il écrivit la 10 par Cyprien,'precedée ep.14.p.24.1. a. d'une[qui est perdue,]où il parloit de Profuture & d'un autre, à laquelle S. Jerome répondit par la 14[e],[qui est la 92 des siennes.]'Sa 91[e] arriva enfin en Afri- ep.15.p.24.2. d. que: & S. Augustin y répondit par sa 15[e], [le plustost qu'il put sans doute,]pour adoucir l'esprit de S. Jerome, qui devoit avoir déja receu la 10[e], & y avoir peut-estre mesme répondu.'Il y répondit par ep.11.p.18.1. b. sa lettre 89, qui est la 11[e] dans Saint Augustin,'écrite lorsque S. Chrysosto- p.19.1.a. me estoit déja deposé,[& ainsi aprés le milieu de 404.]'Cyprien apporta cette ep.19.p.32.1. 1.1.e. lettre en Afrique avec la 92[e]: & [quelque temps aprés, Firme y rendit à Saint

ep.18.19.p.27.a.b.d. Augustin la 18e,]que S. Jerome luy avoit écrite aprés avoir apparemment receu la 15e.]S. Augustin répondit à toutes ces p.33.1.a. trois par la 19e.

[Voilà la suite des lettres écrites de part & d'autre dans cette fameuse dispute. Il est certain que la 12 & la 13e ne se doivent point mettre avant la fin de 401, ni la 11e avant le milieu de 404. Et peut-estre ne faut-il pas beaucoup s'eloigner ep.13.p.23.b. de ces deux epoques,]puisque Saint Jerome parlant dans l'epistre 13e, d'une maladie de Ste Paule,[ne dit point que cette Sainte fust morte ni de cette maladie ni depuis, ce qu'il semble qu'il n'auroit pas pu manquer de dire. Elle mourut le 26 janvier 404. La lettre est donc apparemment de l'an 403 au plustard, S. Augustin répondit à cette onzieme par la 15e, qui est celle dont nous souhaiterions davantage de trouver l'epoque. Et il semble qu'on puisse tirer de là qu'elle est au plustard de l'an 404. Car de croire que celle que S. Jerome appelle la sainte & venerable Paule, soit la jeune Paule née vers 398, c'est ce qui assurément ne se peut dire.

[Cette epoque se peut confirmer par ce que dit Saint Jerome dans la mesme d. lettre 13e,]que Rufin luy avoit envoyé son apologie, comme il l'avoit aussi envoyée en Afrique; qu'il y avoit répondu, & qu'il envoyoit ce[troisieme]livre à S. Augustin, en attendant qu'il luy pust envoyer les deux premiers.[Ces deux sont de 401, le reste est de 402. Tout cela vient donc naturellement, si l'epistre 13 est de 402 ou de 403. Mais ce sera bien tard, si elle est de 407, comme il le faut dire, si le passage sur Isaïe qui nous embarasse, est écrit avant que Saint Jerome eust receu la 15e. La querelle de S. Jerome & de Rufin paroist avoir esté assoupie depuis l'an 402. Ainsi il peut mesme sembler étrange que S. Augustin en parle comme il fait dans sa 15e, la supposant écrite en 404. Mais cela le sera bien davantage, s'il la faut reculer jusqu'en 408, lorsque S. Jerome & Rufin demeuroient en repos, ou au moins en silence depuis six ans.]S. Jerome en répondant sur cela à Saint Augustin, ne se ep.19.p.27.a.b. justifie point par ce long silence, mais par la necessité où il s'estoit trouvé de parler.

[Voilà ce que nous croyons pouvoir mettre en balance avec le passage sur Isaïe, qui assurément est fort, mais qui peut avoir esté l'effet de quelque petit retour de chagrin, allumé par quelqu'un de ceux qui estoient auprés de Saint Jerome, de quoy on ne peut pas dire qu'il fust incapable. Nous laissons aux lecteurs à juger laquelle des deux opinions paroist la meilleure. Mais comme celle qui finit la dispute vers l'an 405, a déja esté embrassée par les Benedictins dans leur chronologie des lettres de Saint Augustin, nous avons cru nous y devoir arrester, en attendant que cette difficulté soit plus éclaircie.]

NOTE LXXII.

Pour la page 271.§ 111.

Sur le temps de l'epistre 98.

[Il faut mettre en 403 l'epistre 98 de S. Jerome;]si la lettre qu'il avoit, dit-il, Aug.ep.17.p.26.1.d. écrite à S. Augustin l'année de devant par Astere Soudiacre[est la 91e,]laquelle ep.13.p.23.2.b. effectivement a esté portée par un Soudiacre de ce nom.[Cependant il est assez difficile de le croire,]puisque dans la 98e ep.17.p.26.a.d. il ne dit autre chose de celle de l'année de devant, sinon que c'estoit un compliment pour le saluer;[ce qui ne convient guere à l'epistre 91e. Aussi S. Augustin dans les lettres de 403 & de 404, ne parle point de cette lettre 98 donnée à Preside. Il semble donc plus aisé de croire que la lettre donnée à Astere dont elle parle, seroit]le compliment que S. Augustin ep.9.p.16.1.d. avoit receu d'abord de S. Jerome,[vers 395 ou 396,]comme nous l'apprenons de l'epistre 9 de Saint Augustin,[& qui est perdu; & que la 98 est écrite en 396 ou 397.]Ainsi ce que S. Jerome y dit, *Nos* ep.17.p.16.2.d.

in monasterio constituti variis hinc inde fluctibus quatimur,[se raporteroit fort bien à sa dispute avec Jean de Jerusalem, qui ne finit qu'en 397.

Mais d'autre part, S. Jerome savoit que S. Augustin estoit Evesque quand il luy écrivit l'epistre 98,]'puisqu'il luy donne le titre de Pape.[Il ne luy fait point cependant de compliment sur sa promotion.]'Il l'avoit donc fait l'année de devant par Astere, comme le disent les Benedictins.[Car il est visible qu'il ne luy avoit point écrit entre ces deux lettres. Et en effet, Saint Augustin ayant esté fait Evesque à la fin de 395, c'estoit par cette lettre écrite en 396, que Saint Jerome luy en devoit faire compliment. Mais il n'est pas aisé de croire qu'il l'ait fait par celle dont parle Saint Augustin dans son epistre 9, puisqu'il n'auroit pu manquer de luy répondre quelque chose sur cela. Je ne sçay s'il y auroit plus d'apparence à dire que S. Jerome luy auroit écrit deux lettres en 396; la premiere, sur son episcopat, & la seconde par Astere; à moins qu'on ne voulust ajouter que S. Augustin avant que d'écrire son epistre 9, avoit déja répondu à la premiere par une autre qui est perdue. Le plus court est donc d'avouer que nous ne savons point le temps de l'epistre 98, sinon qu'il la faut mettre quelque temps avant la 16e de Saint Augustin, écrite selon toutes les apparences en l'an 404.]'Car Preside estoit alors Evesque; & il n'estoit que Diacre, lorsque S. Jerome le recommandoit à S. Augustin par la 98e. Pour les peines que S. Jerome souffroit dans son monastere, [il y en a pu souffrir plusieurs que nous ignorons. Nous la mettons neanmoins, comme les Benedictins, vers l'an 397, mais sans assurer non plus qu'eux que ce soit sa place. Nous disons tout ceci, en supposant que l'epistre 15 de S. Augustin est de 404. Car s'il la falloit differer jusqu'en l'an 408, de quoy nous avons parlé dans la note 71, il faudroit raisonner autrement sur la 98e.]

a. | ep.B.pr.p.11. | ep.16.27.p.17. 2.c.d.

NOTE LXXIII.

Pour la page 250.§ 119.

Les epistres 150 & 151, écrites au commencement de 407.

'S. Jerome cite dans l'epistre 151, son commentaire sur Amos,[qui ne fut achevé qu'à la fin de 406, d'où nous tirons que cette lettre n'a point esté écrite avant l'an 407. Il semble aussi qu'elle ne l'ait pas esté beaucoup plustard, puisque]'dans la 150 écrite en mesme temps, il ne cite sur le sujet de la viduité, que ses lettres à Furia & à Salvine, & ne parle point de celle à Geroncie qu'il écrivit aussi sur la viduité au commencement de 409. On ne voit point non plus qu'il parle dans ses lettres 150 & 151, des ravages que les barbares firent dans les Gaules dés le commencement de 407; ce qui donne quelque lieu de croire que la nouvelle n'en estoit pas encore arrivée en Orient.]

Hier.t.3.q.10. p.70.d. | p.141.q.1.

NOTE LXXIV.

Pour la page 251.§ 119.

Si Hedibie avoit des enfans.

'La premiere question d'Hedibie à S. Jerome, est comment doit vivre une veuve qui n'a point d'enfans.[Il semble donc qu'elle fust en cet état. Et en effet,] aprés que S. Jerome luy a proposé dans sa réponse, le conseil que J. C. donne de vendre son bien, & de le donner aux pauvres, il ajoute; Il n'a pas dit, Donnez-le à vos enfans, donnez-le à vos freres, donnez-le à vos proches: Car quand vous en auriez, vous devriez leur preferer J. C.'Cependant il dit dans la suite; Pour vous, puisque vous avez peu d'enfans, faites vous beaucoup d'amis.[Je ne voy pas bien comment cela se peut accorder.]

Hier.ep.150. q.1.p.140.d. | p.141.a.

NOTE LXXV.

Pour la page 251.§ 120.

Pourquoi on met en 407 le commentaire sur Daniel.

'S. Paulin avoit demandé à S. Jerome dés l'an 398, un commentaire sur Daniel,

Hier.ep.153.p. 197.198.

v. § 95, & ce Saint estoit prest d'y travailler lorsqu'il fut engagé à traduire le Periarchon. [Il y a donc quelque lieu de presumer qu'il le fit peu de temps aprés. Neanmoins nous n'en voyons aucune marque. Au contraire au lieu d'estre dedié à S. Paulin,]ⁱ il est adressé à S. Pammaque & à Ste Marcelle; [ce qui donne sujet de croire que ne l'ayant pu faire lorsque S. Paulin l'en pressoit, il l'avoit accordé depuis à l'instance des autres.

in Dan. pr. p. 667. b.

Il semble en effet qu'il ne l'ait composé qu'aprés les petits Prophetes, c'est à dire aprés l'an 406,]ⁱ puisqu'il dit qu'il l'avoit fait fort court, parcequ'on le reprenoit d'avoir esté trop long sur les douze autres;ⁱ & dans la preface, il dit positivement qu'il ne veut pas l'expliquer mot à mot, comme il avoit fait les douzes Prophetes, mais éclaircir seulement les endroits difficiles, & passer le reste. [Ce n'est pas que cela soit tout à fait concluant,]ⁱ puisqu'il cite ses commentaires sur les douze Prophetes, [des l'an 401,]ⁱ lorsqu'assurément il luy en restoit encore pres de la moitié à expliquer. Mais il suffit que nous n'ayons rien à opposer à cette probabilité qu'on peut encore appuyer sur cette raison, que s'il l'avoit fait avant l'an 406, il en auroit apparemment parlé dans la preface de son troisieme livre sur Amos.ⁱ Il est certain qu'il le fit avant que de commenter Isaïe.

in Is. pr. 11. p. 141. d. — in Dan. p. 668. a. — in Ruf. l. 1. c. 7. p. 224. c. — in Am. pr. 3. p. 99. a. — in Is. pr. p. 1. a. &c.

NOTE LXXVI.

Pour la page 293. § 120.

Deux endroits de Saint Jerome sur Isaïe corrigez.

[Il faudroit donc dire que S. Jerome n'a fait son commentaire sur Isaïe, qu'aprés que Rome eut esté prise par Alaric en 410,]ⁱ si nous lisons comme Erasme dans le troisieme livre, qu'une grande partie de la ville de Rome estoit deserte par les ravages des barbares. [Mais au lieu de *Romana urbis*, Marianus Victorius lit *Romani orbis*; ce qui oste la difficulté.

Hier. in Is. 7. p. 36. a.

Il peut sembler]ⁱ que l'endroit que Baronius entend du siege de Rome, [se doit plutost raporter à quelque maladie qui l'empeschoit alors de travailler,]puisqu'il dit aussitost aprés, *donec Dominus reddat pristinam sanitatem.* [Mais je pense qu'au lieu de *sanitatem*, il faudroit *securitatem* ou *serenitatem*. Car tout le reste convient bien mieux au sens de Baronius.]

pr. 11. p. 58. d. Bar. 409. § 11.

ⁱS. Jerome y cite en un endroit la fin de son commentaire sur Ezechiel, *cujus terminos etiam in Ezechielis ultima parte descripsi.* [Que si ce n'est point une faute, car on pourroit peutestre lire, *etiam Ezechiel in ultima parte descripsit*, il faut dire que cest une addition que S. Jerome fit depuis en relisant son commentaire sur Isaïe; estant certain qu'il n'acheva Ezechiel qu'à la fin de 413. *V.* § 132. Car pour ce qu'il avoit fait sur les Prophetes en 392 ou 393, ce n'estoit que de petites notes fort courtes. *V.* § 57.]

Hier. in Is. 49. p. 180. a.

NOTE LXXVII.

Pour la page 299. § 124.

Temps de l'epistre 48 incertain.

ⁱL'epistre 48 à Sabinien fut écrite aprés que cet homme infame s'estant enfui de Rome, eut passé quelque temps en Syrie & à Bethléem. Il s'enfuit de Rome sur la nouvelle qu'un seigneur barbare dont il avoit corrompu la femme, alloit arriver, ***ad primum mariti nuncium, quod novus tibi ex Alpibus Hannibal descendisset.*** [Si l'on veut raporter cela à Alaric, ou à quelqu'un des seigneurs Gots qui l'accompagnoient, lorsqu'il passa les Alpes, & entra en Italie l'an 408, *v. Honoré* § 28, la lettre pourra estre de 409 ou 410. Et nous avons suivi cette conjecture, parcequ'il falloit placer cette lettre quelquepart. Mais nous reconnoissons sans peine que cela est tres foible, & que le plus seur est d'avouer que nous ne savons point quand elle a esté écrite, sinon que ce fut depuis que Saint Jerome se fut établi à Bethléem en 386,

Hier. ep. 48. p. 212. d.

ou tout au plus depuis que Ste Paule y eut basti un monastere trois ans aprés.]

Pour la page 302.§ 124.

NOTE LXXVIII.

Sur le temps que Saint Pammaque & Sainte Marcelle sont morts.

Hier.in Ez.pr. p.377.a. 'Saint Jerome dit sur Ezechiel, qu'il receut tout d'un coup les nouvelles de la mort de Saint Pammaque, de celle de Ste Marcelle, & du siege de Rome; & qu'aprés estre demeuré quelque temps suspendu en l'esperance & le desespoir, il avoit aussi appris que Rome estoit perdue. [C'est dire bien positivement que Saint Pammaque & Ste Marcelle sont morts avant la prise de Rome. Cependant dans l'histoire de Sainte Marcelle, ep.16.p.121.a. qu'il fit l'année d'aprés,]'il dit encore plus positivement, qu'elle ne mourut que quelques jours aprés la prise de Rome, & il circonstancie ce fait d'une maniere qui ne laisse aucun moyen ni de l'expliquer autrement, ni d'en douter. [La feste de S. Pammaque est marquée aussi le 30 d'aoust: & on croit que Rome fut prise le 24. *V. Honoré note 28.*

Mais pour cette feste de S. Pammaque au 30 d'aoust, nous ne voyons point Bar.30.aug.c. qu'elle soit ancienne,]'& Baronius ne la cite de personne. [Elle ne nous doit donc pas arrester, ni nous empescher de croire que ce Saint estant mort vers le commencement du siege, Saint Jerome pour abreger, aura joint à sa mort celle de Sainte Marcelle, parcequ'elle arriva assez tost aprés, quoiqu'assurément il n'en ait pas pu apprendre la nouvelle avant celle de la prise de Rome. Au moins c'est l'unique moyen que je voie, pour excuser la contradiction qui paroist dans S. Jerome sur cette mort.

an.410.§ 12. Nous suivons]'le sentiment de Baronius, que le 31 janvier auquel on fait la feste de Ste Marcelle, est plutost le jour Hier.ep.16.p. 121.a. de sa translation que de sa mort,'puisque S. Jerome dit qu'elle mourut quelques jours aprés la prise de Rome. Ce n'est pas que cette expression ne puisse bien s'étendre à cinq mois dans le style de S. Jerome. Mais nous ne voyons rien qui nous oblige à quitter le sens le plus simple. Car mesme sa feste au 31 de janvier n'est pas ancienne:]'& Bollandus Boll.31.jan.p. 1106.§ 8. ne cite rien que depuis l'an 1573. [Ainsi on peut bien l'avoir mise ce jour là sans en avoir aucune raison particuliere.]

NOTE LXXIX. Pour la page 304.§ 125.

Que Rufin peut avoir traduit l'histoire d'Eusebe en l'an 400.

'S Chromace pria Rufin de traduire Ruf.hist.pr.p. 15. l'histoire ecclesiastique d'Eusebe durant qu'Alaric ayant passé les Alpes, faisoit de grands ravages dans l'Italie. [Mais Alaric passa deux ou trois fois les Alpes pour venir en Italie. La chronique de S. Prosper met son premier passage en l'an 400. Il passa aussi les Alpes immediatement avant la celebre bataille de Pollence en 402, ou en 403. Il prit encore la mesme route en 408, aprés la mort de Stilicon; & ce fut alors qu'il assiegea Rome par deux fois en 408 & en 409, & qu'il la prit enfin en 410, *V. Honoré § 41.*

Il est peutestre assez difficile de dire certainement quel passage d'Alaric marque Rufin; mais je croy que nous nous trouverons moins embarassez en l'entendant du premier. Et en effet, nous ne voyons point]'qu'en parlant du grand pr.p.16. Theodose, ni dans sa preface, [ni dans son histoire, il dise jamais rien pour le distinguer du jeune Theodose qui fut declaré Auguste le 11 de janvier 402, & qui regnoit seul en Orient depuis le premier may 408.]'Il dit que son histoire l.9.c.10.p. 118.a. va jusqu'au temps où il écrivoit, *usque in præsens tempus*:'& elle finit [en 395,] à pr.p.16. la mort de Theodose. [Cela est bien fort pour croire qu'il n'écrivoit pas en 408, 14 ou 15 ans depuis. Il semble mesme qu'il avoit quitté Aquilée pour revenir à Rome dés l'an 402. *V. § 128*, mais il peut

peut estre retourné ensuite à Aquilée jusque vers 408.]Il cite son histoire ecclesiastique dans ses vies des Peres,'qui semblent neanmoins écrites lorsqu'Evagre vivoit encore, *cui concessa est gratia discernendorum spirituum*.[Que si nous ne pouvons pas dire qu'Evagre vécust encore, puisqu'il est mort des le commencement de 399, *v. son titre*; il semble au moins qu'il faut dire que c'estoit peu aprés sa mort, en 401 au plustard, lorsque sa mort pouvoit n'estre pas encore sceue à Aquilée.]

c.27.p.479.a.

Pour la page 301.§ 25.

NOTE LXXX.

Examen des vies des Peres écrites par Rufin.

Vit.P.pr.4.p.10.

'Le second livre des vies des Peres des deserts dans Rosweide, a esté attribué à divers auteurs, particulierement à Evagre de Pont, à cause d'un passage de S. Jerome qui est un peu obscur dans sa construction.'Neanmoins il est visible que Saint Jerome y attribue cette histoire à celui qui avoit traduit le livre de Xyste Pythagoricien, sous le nom de S. Sixte Pape & Martyr, & l'apologie d'Origene sous le nom de S. Pamphile.[Et il est certain que c'est à Rufin seul qu'il reproche toujours l'un & l'autre. Personne ne dit aussi qu'Evagre qui estoit grec, ait rien traduit en latin. On ne peut pas douter non plus que l'histoire dont S. Jerome parle, ne soit celle qui fait aujourd'hui le second livre des vies des Peres; ce livre estant tout conforme à ce que Saint Jerome en remarque,]'savoir qu'il commençoit par Saint Jean[de Lycople,] & qu'il parloit d'Ammone, d'Eusebe, d'Euthyme, d'Evagre de Pont, d'Or, & d'Isidore.

Hier.ad Ctes. c.1.p.252.c.d.

c.d.

[Sans une autorité aussi formelle & aussi considerable que celle là, nous aurions grand sujet de douter que ce livre fust effectivement de Rufin.]'Car l'auteur dans sa preface & dans toute sa narration, témoigne qu'il fait dans ce livre l'histoire du voyage qu'il avoit fait dans les monasteres d'Egypte, & de ce qu'il avoit vu de ses yeux.[Or il est aisé de montrer par S. Jean de Lycople seul, qu'on ne peut dire estre ajouté, que cela ne peut convenir à Rufin.]'Rufin parlant en 401, de la connoissance qu'il avoit de Didyme & des solitaires d'Egypte, dit qu'il avoit passé six ans en cette province, & encore quelques jours dans un autre voyage qu'il y avoit fait.[Personne ne doute que son premier voyage n'ait esté vers l'an 375, & le second qui n'estoit que de quelques jours, ne suffisoit pas pour faire les visites marquées dans l'histoire des solitaires, quand le temps s'y accorderoit. Mais quoique nous ne sachions pas quand il a fait ce voyage,]'S. Jerome aprés avoir vu ce qu'il en dit, assure qu'il n'a jamais esté à Alexandrie depuis que Theophile en estoit Evesque,[c'est à dire depuis l'an 385.]'Or celui qui parle dans l'histoire des solitaires, estoit avec Saint Jean de Lycople, lorsqu'on apporta à Alexandrie les nouvelles de la défaite d'Eugene, [c'est à dire certainement sur la fin de 394, durant la dispute de Jean de Jerusalem contre S. Epiphane & S. Jerome, à laquelle S. Jerome veut que Rufin ait eu bonne part, & dans des choses qui demandoient qu'il fust à Jerusalem ou bien prés.]

Vit.P.l.2.; 448.&c.

Hier.ex Ruf. l.2.p.223.b.

in Ruf.l.3.c.5. p.238.d.

Vit.P.l.2.c.1. p.457.b.

'Ils estoient sept qui furent voir Saint Jean, tous laïques hormis un qui estoit Diacre.[Or quoique nous ne sachions point quand Rufin a esté fait Prestre, il est certain neanmoins qu'il l'estoit avant ce temps là,]'puisque S. Epiphane luy en donne deux fois le titre dans son epistre à Jean de Jerusalem, écrite quelque temps aprés Pasque de la mesme année 394.

p.451.a.

Hier.ep.60.c.2.4.p.157.b.159.b.

[Pour ce qui est des autres Saints dont cette histoire parle,]'l'auteur dit que S. Apollon avoit environ 80 ans lorsqu'il le vit, & qu'il en avoit 55 du temps de Julien.[Il le vit donc en 386 au plustost.

Vit.P.c.7.p.460.1.

c.23.p.479.2. 'Il témoigne assez que Dioscore estoit déja Evesque [d'Hermopole] lorsqu'il vit ses freres;'& il ne l'estoit pas encore
c.27.p.479.1. 2. en 390. *V. Theophile § 3.*]'Evagre qu'il dit y avoir vu comme un homme qui avoit déja beaucoup de reputation, n'y peut estre venu avant l'an 382, & il est mort au commencement de 399. *V. son*
2. *titre.*'Il dit qu'Evagre s'abstenoit entierement de l'usage du pain ;[ce qu'il ne fit, selon Pallade son disciple, qu'en
c.28.p.479.2. 397 & 398. *V. Evagre.*'Il parle des deux Macaires, comme n'ayant vu ni l'un ni l'autre, parcequ'ils estoient morts avant qu'il vinst à Nitrie. [Cependant ils moururent l'un en 389, ou 390, l'autre en
Ruf.l.11.c.4. 8 p.255.256|in Hier.l.2.p.223.b. 394 ou 395. *V. leurs titres,*]'& Rufin dit qu'il les avoit vu tous deux.

[Il est donc constant, ce me semble, que celui qui parle de ce livre, est un autre que Rufin, & qu'il estoit en Egypte durant que Rufin estoit en Palestine, c'est à dire en 386, s'il n'y a faute dans l'age de S. Apollon, mais certainement en 394, & peutestre jusques en 397. De sorte que ne pouvant pas nier que l'ouvrage ne soit de Rufin, puisque Saint Jerome le dit, il faut qu'il ait presté sa plume pour écrire le voyage de quelque
v.P.c.29.p. 482.2. autre. D'où vient aussi]'qu'il y cite son histoire ecclesiastique comme un ouvrage étranger, & que Gennade n'en parle point dans la liste de ses écrits,]
Genn.c.11. 'quoiqu'il ait connu le livre des vies des Peres dont nous parlons.

c.41. 'Le mesme Gennade parlant de Saint Petrone Evesque de Boulogne en Italie, qui mourut sous Theodose II, & Valentinien III, [entre 425 & 450.] Il dit qu'il s'estoit exercé dés sa jeunesse à la vie monastique, & que l'on tenoit que c'estoit luy qui avoit écrit les vies des solitaires d'Egypte, que les moines embrassoient comme le miroir & la regle
Vit.P.pr.7.p. 19. de leur profession ;'ce que Rosweide entend du livre mesme qui porte le nom de Rufin. [Saint Petrone n'avoit pas sans doute la reputation d'estre eloquent,] 'puisque Gennade soutient qu'un livre Genn.c.71.
qu'on luy attribuoit n'estoit pas de luy, mais de son pere, parcequ'il estoit fort bien écrit. [Il estoit donc aisé de croire qu'il se servit de la plume de Rufin,] 'pour écrire en son nom l'histoire du Vit.P.pr.7.p. 20.
voyage qu'il avoit fait en Egypte, comme cela estoit tres ordinaire en ce temps là.]

'Rosweide objecte un traité manuscrit Ibid.
de S. Petrone, *Des apophthegmes choisis des Saints Peres*, dont Ciacco cite un passage qui ne se lit point dans le second livre des vies des Peres. [Mais il suffit de dire] que dans ce passage S. Jerome est qualifié Prestre Cardinal de la sainte Eglise Romaine,'ce que le Mire a trouvé à propos d'oster dans ses notes Mir.n.Genn. 41.p.54.
sur Gennade, en copiant cet endroit de Rosweide. [C'est un bon moyen d'établir ce qu'on veut, & de cacher la verité.] Le titre d'apophthegmes ne convient pas au second livre des vies des Peres.]'Mais p.54.
Gennade attribue des vies des Peres à Petrone, & non pas des apophthegmes. Il n'assure pas que Petrone eust écrit ces vies, *scripsisse putatur*, dit-il, surquoi le Mire & Rosweide font fort pour dire qu'il n'est pas certain qu'il soit auteur de celles que S. Jerome attribue à Rufin. [Mais rien ne s'accorde mieux. Car supposé que Petrone ait écrit par Rufin, les uns ont dû luy attribuer cet ouvrage, & les autres dire qu'il n'estoit pas de luy ; ce qui aura formé le *putatur* de Gennade.]

'Le témoignage de S. Jerome n'a pas Vit.P.pr.10. p.26.
empesché Rosweide de reconnoistre que Rufin soit entierement auteur de cet ouvrage, puisqu'il a cru qu'il en estoit plutost le traducteur. [Et il est en effet aisé que Rufin ait tiré de ceux qui pouvoient avoir écrit avant luy sur cette matiere,]'comme Timothée d'Alexan- Soz.l.6.c.29. p.680.a.
drie, selon Sozomene, [une partie de ce qu'il raporte, ce que celui au nom de qui il parle ne dit point avoir vu. Mais il seroit difficile de pretendre]'que Cotel.g.t.3.p. 166.b.

ce ne fust qu'une simple traduction, comme Rosweide & Mr Cotelier le
Hier. ad Ctes. c. 2. p. 232. c. semblent croire ;'puisque S. Jerome dit que Rufin avoit écrit ce livre. C'est à luy à qui il attribue les fautes qu'il pretend y estre, & toute la composition.
Vit. P. pr. 4. § 10. p. 26. 'Car pour ce que Rosweide remarque, qu'osté ce qui regarde la ville d'Oxyrinque, Pallade dit dans son histoire Lausiaque tout ce qui se trouve dans Rufin; [il est aisé, ce me semble, de juger que l'on a traduit Rufin, & qu'on l'a inseré dans Pallade pour ne faire qu'un corps de ces deux auteurs. *V. Pallade.*]

§ 1-11. p. 10-26. 'On a attribué ce livre à bien d'autres personnes, comme Rosweide le marque amplement,
§ 8. p. 20. '& à S. Jerome mesme, ce qui se voit dans plusieurs editions latines,
Cotel. g. r. 3. p. 565. c|566. a. '& dans un manuscrit où il est traduit en grec sous le nom de Jerome moine & Prestre de Dalmacie, fort celebre parmi les Romains, parcequ'il leur a laissé beaucoup d'écrits en leur langue.

Pour la page 315. § 129.

NOTE LXXXI.

Sur le commentaire d'Osée, Joel, & Amos, attribué à Rufin.

Du Pin, t. 3. p. 460. 'Mr du Pin non seulement fait beaucoup d'état du commentaire sur Osée, Joel, & Amos, imprimé sous le nom de Rufin ;
p. 462. 'mais il pretend encore que le style & les circonstances font assez connoistre qu'il est de Rufin, quoique quelques uns en aient douté. Il avoue pourtant qu'il est surprenant que Gennade n'en ait point parlé. [Et assurément cela seul est une grande raison pour ne pas recevoir aisément comme de Rufin un
Ruf. in Os. p. 25. ouvrage si considerable,]'precedé mesme par une explication des livres de Salomon, & qui devoit estre encore suivi par d'autres. [Je ne voy pas mesme que le style en soit fort semblable à celui de Rufin. Il y a quelque elegance ; mais sa phrase est bien plus forcée, plus affectée, & plus ampoulée que celle de Rufin, & souvent tout à fait barbare. A ces raisons, l'on peut ajouter que l'auteur y fait profession de suivre non les Septante,]'mais la derniere edition, p. 26. 100. qu'on appelle, dit-il, selon l'hebreu ; [c'est à dire celle de S. Jerome,] comme estant meilleure que l'autre pour le sens & pour l'elocution. [Et y a-t-il bien de l'apparence que Rufin ait voulu donner ce plaisir à S. Jerome, à moins qu'il ne cherchast tout à fait à se reconcilier avec luy ? Mais si nous le disons, nous chargeons S. Jerome, qu'on ne peut pas dire s'estre jamais reconcilié avec Rufin depuis la traduction du Periarchon. C'est ce qu'on peut dire encore de la maniere dont l'auteur du commentaire parle de ce Saint dans sa preface,]'en le p. 26. louant comme un homme qui avoit une grande capacité d'esprit, & une application infatigable à l'étude. [Mais s'il l'a pris pour un Syrien ou un Grec traduit en latin, indubitablement un homme qui le connoissoit si peu est tout different de Rufin.]'Et il dit si absolument p. 26. qu'aucun Latin n'avoit écrit sur les Prophetes, [qu'il est difficile de croire qu'il ait sceu que S. Jerome les avoit tous expliquez fort amplement en latin.]'La p. 86. b|87. a. liberté qu'il prend de se moquer des explications de Saint Jerome, & en le nommant, [ne paroist point non plus estre de Rufin, qui n'a jamais voulu luy paroistre ouvertement opposé que dans les ouvrages faits expressément contre luy.]

'L'estime assez mediocre qu'il témoigne p. 26. pour ce que ce Pere avoit fait sur les Prophetes, [pourroit convenir à Rufin, s'il n'en témoignoit une aussi mediocre au moins pour Origene]'qui p. 26. suivant, dit-il, son genie particulier, fait valoir d'agreables allegories, & ne fait point entendre le sens de l'histoire, qui est le sens solide auquel il faut s'attacher. [Rufin estoit-il capable de parler d'Origene avec une si grande froideur, si c'est assez de dire que c'est là en parler avec indifference & avec froideur ?

On ne voit pas aussi, ce me semble,

dans cette preface la modestie qui est ordinaire à Rufin.]'Ce qu'on trouve au commencement d'Amos, *Thecue autem viculus esse dicitur &c.*[paroist estre pris de S. Jerome, & ne convient point dutout à une personne qui avoit demeuré environ 20 ans en ces quartiers là, non plus]'que le doute avec lequel il parle du culte que les Sarrazins rendoient à l'étoile[de Venus.]'Cassiodore ne paroist point avoir connu cet ouvrage.

p.153.a. — p.147.b. — Cassd.inst.c.5. p.528.d.

NOTE LXXXII.

Pour la page 321.§ 131.

Sur l'irruption des Sarrazins en l'an 411.

'L'epistre 82 où S. Jerome parle d'une irruption que les Sarrazins avoient faite cette année là mesme dans la Palestine, [n'a pas esté écrite avant 411,]puisque c'estoit aprés la prise de Rome, & dans une année differente. Mais aussi comme il n'avoit encore fait que trois livres sur Ezechiel, lorsque cette irruption arriva, 'il seroit difficile de la mettre plustard qu'en 411,ªn'y ayant pas moyen, comme je croy, à dire qu'il n'ait commencé Ezechiel qu'en 412.

Hier.t.1.p. 318.d. — Vast.p.335.f. a.b. — a Hier.in Ez. pr.1.p.400.b.

'Baronius croit que c'est dans cette irruption que furent tuez plusieurs solitaires devers Thecua en Palestine, dont parle Cassien, & que le martyrologe Romain honore comme Martyrs le 28 de may.[Tout y convient effectivement hormis le temps.]'Car Cassien témoigne qu'il fut voir sur cela l'Abbé Theodore qui demeuroit dans les Cellules.[Or on voit que Cassien estoit en Egypte avant l'an 400 ou environ. C'est donc à ce temps là qu'il faut raporter la mort de ces Saints, & non pas à l'an 411, si l'on ne veut dire que tout ce qu'il y a d'historique dans les conferences de Cassien est une pure fiction; à quoy il y a peu ou point d'apparence. Il est au moins bien plus aisé de croire que les Sarrazins ont couru deux fois les mesmes provinces.]

Bar.410.§ 59| Cassn.coll.6.c. 1.p.389. — Cassn.p.389.

NOTE LXXXIII.

Pour la page 344.§ 141.

Sur Annien le Pelagien.

'Il y en a qui croient que quand Saint Jerome parle d'Annien faux Diacre de Celede, qui avoit écrit contre luy, ce n'est qu'un nom feint sous lequel il marque Pelage mesme,[qui pouvoit l'avoir pris pour se cacher;]'& leur raison est que S. Jerome dit que cet Annien demeuroit toujours dans le mesme bourbier, & qu'il avouoit dans cet ouvrage tout ce qu'il avoit desavoué dans le miserable synode de Diospolis,[où nous ne voyons point qu'aucun autre que Pelage ait esté accusé ni entendu.]'Julien le Pelagien aprés avoir parlé d'un endroit où S. Augustin avoit dit que S. Jerome avoit accablé Pelage dans son dialogue par le poids des Ecritures, ajoute aussitost: *Verum illi operi, à Catholico viro qui pulsatus fuerat obviatum est.*[Neanmoins je ne sçay si cela s'accorde avec] 'ce que dit S. Jerome, que cet Annien fournissoit des paroles inutiles aux blasphemes d'un autre, & estoit bien nourri pour cela. Il luy accorde mesme de l'elegance, *tinnula verba*,'& il parle tout autrement de Pelage,'qu'on voit en effet n'avoir rien eu de considerable pour l'elocution.

Jans.h.Pel.l. 1.p.9.1.d. — Hier.ep.79.p. 317.a. — Aug.op.imp. l.4.c.87.p. 19.1.197. — Hier.ep.79.p. 317.a. — Jan.p.1.1. — Merc.in P.p. 18.154.a.

[Baronius ne parle point qu'Annien soit Pelage;]'mais il croit que c'est un Valerien de Rimini esclave, contre qui un Eusebe, qu'on croit estre celui de Cremone, écrivoit à S. Cyrille d'Alexandrie, peu aprés que Pelage & Celeste eurent esté condannez par Innocent, & neanmoins lorsque ce Pape estoit déja mort,[si la lettre est veritable.]Baronius croit donc qu'au lieu d'Annien, il faut lire Valerien dans S. Jerome; & comme, dit-il, on ne parle point de l'Eglise de Celede, il faut apparemment lire Cenede devers Venise.

Bar.417.§ 15, 16.

[Je ne sçay si cette conjecture paroistra assez appuyée: & il n'est pas necessaire de recourir ni à celle là, ni à l'autro,

puisqu'on sçait qu'il y avoit un veritable Annien zelé pour le Pelagianisme, qui avoit pu servir d'interprete à Pelage dans le Concile de Diospolis, si Pelage en avoit eu besoin, & écrire pour luy contre S. Jerome. *V. S. Augustin note 62.* Pour Celede, nous avons vu § 18,]

178.§ 64. 'que quand Saint Jerome écrit à Marc Prestre de Celede, Baronius croit qu'il

Merc.in P.n. p.154.20 faut lire de Calcide.'Il peut mesme y avoir une ville & une Eglise de Celede; quoique nous n'en connoissions pas: & il est au moins aisé de changer Celede en Celene, qui est une ville connue dans la Campanie, puisqu'Annien estoit Latin, & que le Pelagianisme a beaucoup infecté la Campanie. Car si l'on ne trouve pas que Celene ait eu un Evesque, [ce n'est pas une preuve qu'elle n'en eust point, pourvu que ce fust encore une ville.]

NOTE LXXXIV.

Pour la page 351.§ 145.

Sur la vie de Saint Eusebe de Cremone.

Boll.1.mars, p.169.§ 1. 'Bollandus ne nous a point donné d'autre histoire de Saint Eusebe de Cremone, que sa vie faite par Ferrarius Chanoine de Cremone, où elle a esté imprimée en 1612. Elle est fort estimée en cette ville là, & on ne sçait pas, dit-on, ce que l'on y pourroit ajouter. [Il est certain que pour les paroles, il y en a plus à retrancher qu'à ajouter, & peut-estre qu'à laisser. Je croy que l'auteur y a recueilli avec soin tout ce qu'on trouve

p.169.f. de bon de ce Saint:]'Mais il avoue luy mesme qu'il y méle des choses qui sont seulement probables, ou mesme douteuses. [On pourroit ajouter qu'il y en a aussi d'improbables, & de certainement

f. fausses.]'Car il ne fait pas difficulté de se servir d'écrits rejettez de tout le monde, sous pretexte que dans les pieces les plus fausses, il peut y avoir quelque chose de vray. [C'est un moyen seur de parler beaucoup, & de ne rien

a dire.]'Bollandus reconnoist qu'il y méle des choses qui n'appartiennent pas à S. Eusebe.

NOTE LXXXV.

Pour la page 351.§ 145.

Que le commentaire sur Job attribué à S. Jerome, est de Philippe.

[Nous avons des commentaires sur Job dans S. Jerome, qu'on avoue n'estre pas de luy. Ils ont esté imprimez, tantost sous le nom de Philippe]'disciple de S. Genn.c.62 Jerome, qui a fait asurément un commentaire sur Job, [tantost sous celui de Bede.]'Ils sont adressez, comme on le Hier.in Job. 4.t.7.p.157.d. voit à la fin, à un Evesque ou un Abbé nommé Vectere. [D'autre part, il y a aussi dans le 4e tome de Bede un commentaire sur Job divisé en trois livres, & adressé à Nectaire, qui a beaucoup de raport à celui qui est dans S. Jerome, & qui neanmoins n'y est pas tout à fait conforme.]'Celui qui est dans Bede est Lab.scri.t.1.p.794. plus ample. Marianus Victorius qui en fait deux ouvrages, croit que celui qui est dans S. Jerome est de Bede, & que les trois livres qui sont dans Bede, sont de Philippe;'ce que Mr du Pin a suivi Du Pin,t.3.p.415. en traitant des ouvrages de S. Jerome.

'Le P. Labbe pretend qu'en conferant Lab.scri.t.1.p.794. ces deux ouvrages, on voit que ce n'en est qu'un, & que Nectaire est la mesme chose que Vectaire Evesque Anglois du temps de Bede: C'est pourquoi il les donne à cet auteur, tant par cette raison, que parcequ'ils ont l'air ordinaire de ses commentaires.'Sixte de Sienne ne parle Sixt.l.4.p.307.2.a. que d'un seul ouvrage: Il doute en un endroit s'il n'est pas de Bede, à cause de l'Evesque Vectaire.'Mais il dit positive- p.266.1.d.l.64.1.a.b. ment en deux autres, qu'ils sont de Philippe: [Et cette raison est bien plus forte que le nom de Vectaire, qui peut n'estre venu que de l'erreur d'un copiste. Si l'endroit cité par Bede ne se trouvoit que dans l'un de ces commentaires, il seroit aisé de croire que l'autre auroit esté amplifié, ou abregé par Bede.]'Mais il se Hier.in Job. 38.p.217.b| Bed.ib.t.4.p.601. trouve dans tous les deux.

aMr du Pin soutient sur cela que ce a Du Pin,t.4.p.408. commentaire ne peut pas estre de Bede. Il ajoute qu'il n'est pas neanmoins en-

tierement certain que ce soit l'ouvrage de Philippe disciple de S. Jerome: [& il est difficile de trouver une entiere certitude en ces sortes de choses. Mais estant certain par Gennade que ce Philippe a fait un commentaire sur Job, & par Bede que celui-ci portoit le nom de Philippe au VIII. siecle; nous avons tout sujet de croire que c'est l'ouvrage du disciple de S. Jerome, à moins qu'il n'y ait quelque raison particuliere d'en douter, ce qu'on ne dit pas. Le nom de Philippe, est mesme assez peu commun entre ceux qui ont écrit.]

NOTES SUR THEODORE DE PHERMÉ.

Pour la page 66.

NOTE I.

Que Jean de Cilicie Abbé de Raïthe, n'est pas le mesme que Jean l'Eunuque.

[NOUS ne croyons pas que de ce que]'ce qui regarde Jean de Cilicie Abbé de Raïthe, est raporté dans le recueil de Mr Cotelier, sous le titre de Jean l'Eunuque, [on en puisse tirer une preuve bien forte que ce soit la mesme personne. Mais il ne faut pas objecter contre cela]'qu'il est parlé de Jean Abbé de Raïthe dans le Pré spirituel, & qu'ainsi il n'est que du VI siecle; [au lieu que Jean l'Eunuque vivoit dès la fin du IV. Car cet endroit du Pré spirituel n'est point dans le grec; & non seulement il est entierement detaché de ce qui precede & ce qui suit; mais il en romp mesme la suite. Ainsi on ne peut douter qu'il n'ait esté ajouté.]'Il est parlé de Jean de Cilicie dans un autre endroit du Pré spirituel, [mais il n'y est point appellé Abbé de Raïthe. Ce qui peut donc veritablement faire douter si Jean de Raïthe est le mesme que l'Eunuque; c'est qu'il dit dans le Pré spirituel, *c. 115. p. 1107. a*, qu'il demeuroit en ce lieu depuis 76 ans. Et si cela est, le moyen que ce soit l'Eunuque, qui n'avoit pas sans doute moins de 25 ans]'lorsque Theodore de Phermé le venoit voir, [& il n'y a pas moyen de pretendre que Theodore ait traversé toute l'Egypte pour aller chercher à Raïthe,]'un homme beaucoup plus jeune que luy. [L'Eunuque a donc vécu à Phermé ou aux environs jusqu'à l'age de 25 ou 30 ans: & par consequent il n'a pu demeurer à Raïthe durant 76 ans. Ainsi il vaut mieux dire, que Jean de Cilicie est ce mesme Jean Abbé de Raïthe qui pria S. Jean Climaque d'écrire son Echelle sainte.]

Cotel. g. t. 1. p. 459.

Mosc, c. 115. bib. P. t. 13. p. 1107. a.

a. 177. p. 1134. a.

Cotel. g. t. 1. p. 451. a.

p. 449. a.

NOTE II.

Pour la page 160.

Que Theodore de Phermé n'est pas le mesme que celui des Cellules.

'Comme les Cellules n'estoient pas fort eloignées de Nitrie, [& que Phermé estoit entre Nitrie & Sceté, il pourroit estre assez probable que Theodore de Phermé est le mesme que]'celui des Cellules, avec qui Cassien eut sa 6e conference. [Mais ce qui nous empesche de croire que ce soit le mesme,]'c'est que celui de Phermé estoit à Sceté jusqu'à la desolation de ce desert [par les Maziques qui y tuerent Saint Moïse & quelques autres.]'L'entretien de Cassien avec Theodore, est sur un accident tout semblable, mais arrivé dans la Palestine. [Si c'estoit aprés les ravages des Maziques, Theodore ne pouvoit manquer d'en parler au moins par occasion: Cependant il n'en parle pas: C'estoit donc avant ces ravages, & par consequent lorsque Theodore de Phermé demeuroit encore en Sceté. Ainsi ce Theodore n'a rien de commun avec celui que Cassien entretint dans les Cellules.]

Cass. coll. 6. c. 1. p. 389.

p. 389.

Cotel. g. t. 1. p. 418. a.

Cass. coll. 6. c. 1. p. 389.

'Quelques uns pretendent que ce Theodore des Cellules, est le mesme que S. Theodore disciple & successeur de Saint

a. p. 113|691. 1.

Pacome; parce, disent-ils, que Gennade parlant de ce Theodore, dit qu'il est fort loué dans le livre des conferences de Cassien. [Il faut que cela soit dans quelques editions de Gennade: mais dans les deux que j'ay, il n'y en a pas un mot. Et assurément il n'y a aucun raport entre le desert des Cellules, & le monastere de Tabenne. Ils sont à peu pres aux deux extremitez de l'Egypte.

On sçait assez la vie de S. Theodore de Tabenne, & on peut assurer non seulement qu'il n'a jamais demeuré dans les Cellules, mais mesme qu'il ne les a jamais vues. Il est mort apparemment en 367, & indubitablement avant l'an 373, longtemps avant que Cassien vinst en Egypte.]



NOTES SUR MUTHUÉS.

NOTE I.

Pour la page 575.

Qu'il a apparemment esté ordonné Prestre par l'Evesque de Babylone en Egypte.

Cotel.g.t.1.p.559.c.&516.b. 'L'HISTOIRE de Muthués porte qu'il fut ordonné Prestre, estant revenu de Ragithe ou Raïthe dans le pays de Gibalon, Gebalon, Gabales, Magdoles ou Babylone. Il est aisé de juger que Ragithe est la mesme chose que Raïthe ou Elim en Arabie, sur la coste de la mer Rouge. Pour Gibalon, &c. quelques uns croient que cela se peut expliquer par ce que dit S. Jerome aprés Eusebe dans son livre *De locis Hebraicis*, *p.287.b*, qu'il y avoit un nommé Magdiel, dans le canton de Gabale. On voit par le mesme endroit, que ce pays de Gabale estoit vers Petra en Arabie. [Ainsi Muthués aura pu estre ordonné par l'Evesque de Petra. Mais quel raport tout cela a-t-il avec Babylone? Il faut donc rejetter tout à fait ce mot, ou dire que Magdole & Gabale estoient deux villages du mesme canton dans le diocese de Babylone, dont l'Evesque aura ordonné Muthués. Il le faut sans doute entendre de Babylone d'Egypte. Car presque tout ce qui est dans la vie des Peres regarde uniquement ce pays.]

NOTE II.

Pour la page 575.

Distinction de Muthués & de Moce quelquefois confondus.

Cotel.g.t.1.p.567.a. 'Le solitaire qui demeura à Heraclan ou Heracleon &c. est appellé Μώπος, ou Ματοῖ dans le grec de Mr Cotelier, Muthués dans le troisieme livre des vies des Peres, *c.194.p.514*, & Motois dans le sixieme, *c.10.§1.p.668*. Le grec de Mr Cotelier raporte au mesme Moce ou Matoï une instruction, qui dans le livre 5 du texte latin des vies des Peres, *c.8.§11.p.593*, est attribuée à Mothoés. [Il semble donc que tous ces noms soient la mesme chose, & qu'il faille raporter à celui d'Heraclan tout ce que les vies des Peres citent de Muthués, comme on lit dans le troisieme livre, *c.188.p.527*. Mathoïs, *l.5.c.15.§27.p.624*, ou Motoïs, *l.7.c.33.§3.p.680*. [Le latin n'a rien qui nous empesche de le croire.] Cependant le grec de Mr Cotelier en fait deux titres differens, nommant l'un, comme nous avons dit, Moce ou Matoï, '& l'autre, Ματοῆς ou Ματώης. Mais il y a bien plus; p.557. c'est qu'il dit, comme on le lit aussi dans les trois derniers endroits citez du latin, 'que Matoés & son disciple ayant esté ordonnez Prestres vers Babylone [d'Egypte] par un Evesque, moururent tous deux sans avoir offert le sacrifice: p.559.560. '& il dit de Moce d'Heraclan, (ce qui ne se trouve point dans le latin,) que luy & Isaac son disciple furent faits Evesques. p.567.c.&568.c. Il le repete deux fois, à la seconde desquelles il ajoute qu'Isaac fut ordonné Evesque par Saint Cyrille. [Il faut donc avouer que ce sont deux personnes differentes, & pour les mieux distinguer,

nous donnons au Prestre le nom de Muthués, & à l'Evesque celui de Moce.

NOTE SUR SAINTE PELAGIE.

Pour la page 177. *Qu'on ne sçait point en quel temps elle a vécu.*

Men. 8. oct. 'LEs Grecs dans leur menologe mettent l'histoire de Ste Pelagie sous Numerien, [qu'on peut dire n'avoir jamais regné, puisqu'il ne survéquit que de peu de jours Carus son pere, mort en l'an 283 ou 284.]' Aussi Baronius rejette cette opinion comme estant sans apparence, & tout le discours de Jacque qui en fait l'histoire,' nous donne l'idée de l'Eglise telle qu'elle estoit dans sa plus grande tranquillité dans le V. & le VI. siecle.]

an. 451. § 127. 'Baronius semble croire que le saint Evesque Nonne, dont Dieu se servit pour convertir Ste Pelelagie, estoit le premier Evesque d'Heliople dans la Phenicie, qu'ainsi il vivoit avant le Concile d'Ephese, & au plustard du temps de S. Chrysostome. [Mais selon ce raisonnement, il falloit le mettre dés le temps de Constantin,]' qui fit bastir une eglise à Heliople, & y établit un Evesque. [Il y a effectivement quelque lieu de croire que Nonne estoit Evesque d'Heliople; mais rien ne marque qu'il ait esté le premier.]' Car quoique le demon se plaigne qu'il luy avoit enlevé cette ville où tout le monde l'adoroit, [cela n'empesche pas que d'autres n'y eussent déja presché la foy, quoique peutestre avec moins de fruit que Nonne.

Euf. v. Const. l. 3. c. 58. p. 514. d.

Vit. P. p. 379. 1.

Une chose qui pourroit favoriser le sentiment de Baronius, & faire mettre Ste Pelagie vers l'an 375,]' c'est que Saint Chrysostome raporte une histoire toute semblable arrivée de son temps, apparemment lorsque l'Empereur & le Prefet estoient à Antioche. [Mais cette histoire est tellement semblable, qu'on voit bien neanmoins que ce n'est pas la mesme. Car la penitente de S. Chrysostome estoit soupçonnée de magie, [ce que Jacque ne dit point de Ste Pelagie.] Elle se retira chez des vierges, & ce semble pour se preparer au battesme. On fit de grands efforts pour l'en retirer, & l'obliger de remonter sur le theatre. Jacque ne dit rien de tout cela, & je ne voy mesme aucun moyen de l'accorder avec ce qu'il dit de Ste Pelagie. Que si ce sont deux histoires differentes, nous avons tout sujet de croire que celle de Ste Pelagie n'est arrivée qu'aprés l'an 395 ou environ, auquel S. Chrysostome rapportoit l'autre, puisque naturellement il eust dû parler de toutes les deux, egalement propres à son sujet.

Chry. in Matt. hom. 67. p. 719.

Ce qui peut encore empescher de mettre Sainte Pelagie dés le IV. siecle,]' c'est qu'à sa mort qui arriva trois ou Vit. P. p. 380. 2. quatre ans aprés sa conversion, tous les monasteres de vierges, tant de Jerico que du Jourdain, accoururent à son enterrement. [Or il semble que ces solitudes aient esté peuplées par la pieté & la reputation de S. Euthyme, & de Saint Gerasime; & je ne voy pas mesme que de leur temps on parle qu'il y eust là des monasteres de vierges. Nous ne nous arresterions pas neanmoins à cette raison si elle estoit seule: & si Baronius avoit de quoy appuyer]' ce qu'il dit, que Bar. 451. § 127. Saint Nonne a presché à Heliople, lorsque Saint Chrysostome travailla estant Evesque, à la conversion de la Phenicie, nous ne verrions pas grande difficulté à le suivre.]' Nous savons en effet Vit. P. p. 375. 1. que S. Nonne a converti trente mille Sarrazins:' & nous trouvons qu'Eustathe estoit en 451 & 458, Evesque des Conc. t. 4. p. 922. c | 923. a. Sarrazins dans la seconde Phenicie où est Heliople.

'Theophane & Nicephore ne s'eloignent pas beaucoup de cette opinion Thph. n. p. 79. a | Nphr. l. 14. c. 30. p. 505. a. b.

pour

pour ce qui est du temps,] voulant que Nonne qui convertit Ste Pelagie ait vécu vers l'an 430. Mais ils le font Evesque d'Edesse: [ce que Baronius mesme a suivi dans ses notes sur son martyrologe, *8. oct.* & on l'a mis jusque dans le martyrologe Romain au 12 de decembre. Cependant ce sentiment reçoit bien de la [Vit.P.p.379.1.] difficulté.]'Car il est certain par la vie de Sainte Pelagie, que cet Evesque avoit converti la ville d'Heliople, ce qui donne grand lieu de croire qu'il en estoit Evesque: Et le demon ne luy reproche point de luy avoir fait aucun mal à [Voss.h.g.l.1. c.20.p.265.] Edesse. Cela est si fort,]'que Vossius qui sur l'autorité de Nicephore & du martyrologe Romain, croit que Nonne estoit Evesque d'Edesse, trouve neanmoins que Jacque dit qu'il estoit Evesque d'Heliople.'[Vit.P.p.376.c| 380.1.] Ce Jacque qui certainement estoit Diacre de Nonne, [a Mol.8.oct.] a est appellé Diacre d'Heliople. [Theophane qui a esté suivi par Nicephore, se trompe certainement dans l'endroit où il parle de Nonne, & luy attribue une chose qui appartient à Rabula, lequel gouverna cette Eglise depuis l'an 406 jusques en 436. *V. S. Cyrille d'Alexandrie.*

Rabula eut pour successeur Ibas qui fut deposé l'an 449, par le faux Concile d'Ephese: Et ce fut seulement alors que Nonne fut fait Evesque d'Edesse. *V. S. Leon.* Cette entrée mesme est assez [Vit.P.p.377.1. 2.] fascheuse]'pour un homme d'une vertu eminente, comme estoit celui qui convertit Sainte Pelagie, & qu'il avoit fallu [Conc.t.4.p. 675.678.] enlever par force de son monastere.'Elle fut cause mesme que le Concile de Calcedoine le deposa en 451, pour rétablir Ibas, laissant au jugement de Maxime d'Antioche, de quelle maniere il faudroit pourvoir à sa subsistance & à son [p.678.c.] établissement.' Maxime luy conserva [Bar.8.oct.] l'honneur de l'episcopat;'& Baronius croit que luy ayant donné le gouvernement de l'Eglise d'Heliople, ce fut alors qu'il convertit cette ville. [C'est une conjecture qui pourroit avoir quelque apparence; mais il ne faudroit pas ajouter, comme il fait,] que ce mesme Nonne fut ensuite rétabli dans l'Eglise d'Edesse. [Car ayant une fois accepté l'evesché d'Heliople, il ne pouvoit pas le quitter selon les Canons pour prendre celui d'Edesse. Et neanmoins il est tres vray que Nonne estoit Evesque d'Edesse en 458, aprés la mort d'Ibas qui vivoit encore en 457. *V. Saint Leon.* Et il seroit bien difficile de faire croire que c'en estoit un autre que celui qu'on avoit depossedé de cette Eglise en 451, pour y rétablir Ibas. Ce qui rend encore moins probable cette pretention, que Nonne ait esté Evesque d'Heliople en 451, pour la quitter & retourner à Edesse en 458; c'est que la mesme année 458, Pierre Evesque d'Heliople signe dans le Concile de sa province, non le dernier, comme il avoit dû faire, s'il n'eust esté Evesque que depuis un an au plus, mais l'un des premiers.

Il est donc fort difficile de croire que celui qui convertit Sainte Pelagie fust Evesque d'Edesse, puisqu'il paroist qu'il l'estoit d'Heliople.]'Mais outre cela il se [Vit.P.p.376.1.] trouva à Antioche avec sept autres Evesques, sur ce que l'Evesque d'Antioche avoit mandé pour une affaire tous ceux qui estoient pres de luy. [Il estoit donc Evesque d'une ville assez pres d'Antioche, & non pas d'Edesse, qui est audelà de l'Euphrate dans la Mesopotamie, & qui estoit mesme une metropole, dont l'Evesque par consequent ne venoit point au Concile d'Antioche, que quand on y convoquoit tous ceux du patriarcat. Et alors il s'y trouvoit sans doute plus de 8 Evesques.]'Nous trouvons en 458 [Conc.t.4.p. 921.c.] un Nonne Evesque d'Orthosiade dans la Phenicie. [Mais nous voudrions en trouver un d'Heliople.]'Baronius dans [Bar.451.§127.] ses Annales paroist vouloir abandonner Nicephore, [& abandonner ce qu'il avoit écrit luy mesme d'un seul Nonne Evesque tantost d'Heliople, & tantost d'Edesse.] Car il penche à distinguer

Nonne d'Edesse, de celui qui convertit Sainte Pelagie, & à faire celui-ci plus ancien, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Il reconnoist que Jacque le fait Evesque d'Heliople; & il appelle absolument ce Jacque Diacre d'Heliople.

[Tout ce que nous pouvons donc conclure de ceci, c'est qu'estant difficile de dire que ce Nonne soit celui d'Edesse, & n'en connoissant point d'autre que nous puissions croire estre celui-ci, nous ne pouvons juger par luy du temps qu'est arrivée l'histoire de Sainte Pelagie. Ainsi tout ce que nous en pouvons dire, c'est que c'estoit dans un temps où l'Eglise estoit paisible & dominante, où il y avoit quantité de monasteres autour de Jerusalem, & où neanmoins il y avoit beaucoup de payens. Tout cela convient assez bien au V. siecle.]'S. Jean l'Aumosnier raportoit l'histoire d'un solitaire, qui ayant converti une femme publique, luy avoit donné le nom de Pelagie, en luy donnant l'habit de religion. Si c'est à cause de la Sainte dont nous parlons, c'est une marque que son histoire estoit déja celebre au VI. siecle. On y marque toujours Antioche sous son ancien nom, & non sous celui de Theopole qu'elle prit vers l'an 525.'Elle a esté traduite en latin par un Eustoque, [qu'on ne connoist pas non plus, mais dont le nom & les vers paroissent anciens.

Vit.P.p.361.§ (margin)
p.376.

Je m'étonne que Surius aprés avoir raporté cette histoire originale, se soit amusé à y ajouter la paraphrase que Metaphraste en a faite en sa maniere, laquelle ne contient rien de nouveau.]

NOTES SUR SAINT BONIFACE PAPE.

Pour la page 395.§ 5.

NOTE I.

Sur la sedition du 20 mars 419.

Bar.419.§ 22. 'LE texte de la lettre de Symmaque à Honoré, datée du 23 mars [419,] porte que dans la sedition arrivée le 20 precedent, *armati servi... populum partis Eulalii aggressi sunt*. [C'est rendre S. Boniface coupable de cette sedition, ou au moins ceux qui défendoient sa cause. [Mais il y a bien de l'apparence que ces mots, *partis Eulalii*, doivent estre mis aprés *servi*; ou que quelqu'un les avoit ajoutez en marge, pour dire que les agresseurs estoient ceux du parti d'Eulale. Au moins on n'a fait aucun reproche
§ 25. de cette sedition à Boniface.]'Et au contraire Eulale eut aussitost ordre de sortir de Rome, depeur que par sa presence il n'excitast l'insolence du peuple, & ne fust cause de la mort de plusieurs
§ 27. innocens :'On arresta aussi quelques Clercs de son parti, comme auteurs de sedition.

Pour la page 396.§ 6.

NOTE II.

Fables sur Eulale.

'Honoré declare que puisqu'Eulale est rentré dans Rome contre la défense du Concile [de Ravenne] &c. il s'est condamné luy mesme; que Boniface doit Bar.419.§ 28.
estre reconnu sans difficulté;'que l'affaire est finie; qu'on ne tiendra point le § 31.32
Concile [de Spolete] indiqué pour ce sujet: *consumptum negotium est, scias solutam esse synodum &c.* & qu'ainsi les Evesques d'Afrique & des Gaules mandez par ce Concile, n'ont qu'à demeurer dans leur diocese. [Il est difficile aprés cela de comprendre comment]'Baronius a § 30.
voulu soutenir ce que dit le Pontifical, Qu'Eulale fut deposé par un Concile de 252 Evesques. Il se reduit seulement à dire que les Evesques d'outre mer n'y estoient pas: [de sorte qu'il faudra croire qu'Honoré qui dit que le Concile est rompu, parceque l'affaire est terminée, ne laissa pas d'en assembler un de 252 Evesques, & qu'ils estoient tous d'Italie,

où il n'y en avoit pas la moitié en tout; & cela sur l'autorité du Pontifical, qui est plein de fautes en cet endroit mesme.

Conc.t.2.p. 1581.a. [Il est plus aisé de recevoir]'ce que dit le mesme Pontifical, qu'Eulale fut envoyé d'abord dans la Campanie, & qu'ensuite il fut fait Evesque de Nepi. Il ajoute qu'aprés la mort de Boniface, les Prestres & le peuple demanderent qu'Eulale fust rappellé; mais qu'il ne voulut point revenir à Rome.[Cela demanderoit un autre auteur pour le croire, si on ne veut dire en lisant, *Eulalium*,'comme fait Baronius,que ce fut Bar.423.§10. l'Empereur,(quoiqu'il ne soit exprimé en aucune maniere,) qui ne voulut point consentir au retour d'Eulale.]'Il faut re- Anast.c.43.p. 24. marquer que dans l'Anastase du Louvre, il n'y a rien ni de l'episcopat d'Eulale à Nepi, ni du Concile de 252 Evesques. 'Et en effet, l'edition de Binius où tout Conc.p.1581. a.b. cela se trouve, porte,[aussibien que celle du Louvre, qu'Eulale mourut un an aprés Boniface, *in eodem loco Campaniæ*, ce qui suppose qu'il estoit toujours demeuré dans la Campanie, & ainsi cela ne s'accorde pas avec son episcopat de Nepi,qui n'est point dans la Campanie,] 'mais dans la Toscane, & aujourd'hui Sanf.|Baudrl Ferr. dans le patrimoine de S. Pierre.

'Un Pontifical qu'on pretend estre du Boll.app.p.51. d. VI. siecle, porte seulement qu'Eulale fut deposé dans un Concile;[ce qui peut s'entendre tellement quellement de celui de Ravenne;]& qu'il fut fait Evesque de Nepi.[Mais je ne voy aucun moyen de soutenir]ce qu'il a ajouté, que la dissension dura six mois & quinze jours. 'On lit mesme sept mois dans Binius. Conc.p.1580. c. ᵃBoniface se trouva dans une possession ᵃBar.419.§29. libre & paisible des le 8 ou 9 d'avril, [trois mois & 12 jours depuis son election. Quelques schismatiques purent ne se soumettre qu'au bout de trois mois.] 'Mais il paroist que d'autres perseve- 423.§11|Cod. Th.t.6.p.84. 185. roient encore dans le schisme six ans aprés.

'Pour Bollandus qui pretend que la Boll.pont.p. 62.c.e. lettre de Boniface du premier juillet, est pour demander à Honoré la confirmation de son episcopat, & qu'Honoré assembla sur cela le Concile d'Italie, & qu'ainsi la confirmation accordée à Boniface le 12 d'aoust, finit le schisme qui avoit duré 7 mois & demi;[tout ce que nous en pouvons dire, c'est que c'est une faute aussi visible que certaine.

Nous avons cru pouvoir marquer dans le texte]'ce que dit Anastase, que Anast.c.43.p. 24. Placidie sœur d'Honoré, s'employa pour Boniface,[quoique cela soit mélé de diverses fables. Car Placidie n'estoit point alors Auguste, & encore moins Valentinien son fils,qui n'estoit pas mesme encore né,quoiqu'Anastase semble le faire agir avec elle. Honoré n'estoit point non plus sans doute alors à Milan,mais à Ravenne où il s'estoit établi depuis plusieurs années. Les réponses qu'on recevoit à Rome en trois jours le marquent assez, aussibien que le Concile qu'on tint à Ravenne le 8 de fevrier.]

NOTE III.

Pour la page 400.§8.

Sur deux lettres écrites à Rufe touchant Perigene.

'Holstenius nous a donné deux lettres Coll.r.p.51. 58. du Pape Boniface, écrites à Rufe de Thessalonique sur la demande que faisoient les Corinthiens, d'avoir Perigene pour Evesque.'Par la seconde datée du p.58. 19 septembre 419, Boniface charge Rufe d'examiner cette affaire, & de luy en mander ensuite son sentiment.[Ainsi elle paroist tout à fait avoir esté écrite la premiere sur ce sujet,]'& l'autre neanmoins p.51. qui n'est point datée, paroist de mesme vouloir donner à Rufe la premiere connoissance de cette affaire.'En effet, elle p.54. fut lue avant celle du 19 septembre 'dans p.19. le Concile de Rome en 531, sous Boniface II.[Ce qu'il y a encore d'embarassant dans celle-ci,]'c'est qu'il y semble con- p.51.55. firmer entierement l'election de Perigene;'& neanmoins il est certain qu'il p.54.71.72.

voulut attendre auparavant le sentiment de Rufe. Ainsi je ne voy point d'autre moyen d'empescher cette lettre de passer pour supposée, que de dire que Boniface ayant pris d'abord la resolution de confirmer Perigene, & ayant dressé pour cela la lettre dont nous parlons, ne l'envoya pas neanmoins, parcequ'il changea de dessein ; & que c'est pour cela qu'elle est sans date. Comme nous n'avons pas osé la rejetter absolument, nous en avons tiré quelques faits qui pouvoient éclaircir l'autre lettre : mais il n'y a rien de bien important.]

p.55.57. Ce qui y est dit à la fin sur ceux qui soulevoient les peuples, contre ce qu'avoit fait le Pape, ne se peut pas raporter à la confirmation de Perigene, que le Pape faisoit alors actuellement, & sur laquelle il n'avoit point encore parlé ; mais peutestre]

p.54.57. aux ordonnances qu'il avoit faites sur la discipline, & que divers Evesques d'Illyrie ne vouloient pas approuver.

Pour la page 406. § 10.

NOTE IV.

Temps de la mort de S. Boniface.

[Il est assez difficile de determiner le jour & mesme l'année que S. Boniface est mort.]

Bar.423.§ 10. Baronius met sa mort le 25 d'octobre 423, fondé pour le jour sur Anastase, & pour l'année sur ce que les chroniques de S. Prosper & de Marcellin mettent l'entrée de Celestin en l'an 423. [Mais cette preuve n'est pas tout à fait forte, puisqu'il se peut faire que Boniface soit mort sur la fin de l'an 422, & que Celestin ne luy ait succedé qu'en 423. Et en effet, ces deux chroniques mettent le commencement de Celestin avant la mort d'Honoré, qui arriva la mesme année au mois d'aoust,]

§ 11. quoique selon la supputation de Baronius, il n'ait pu commencer que le 3 novembre.

[Ce qui fait encore que nous trouvons de la difficulté à suivre Baronius, c'est que tous les auteurs anciens ou nouveaux, ou grecs ou latins, ne donnent que trois ans & quelques mois au pontificat de Boniface, hormis la chronique de Nicephore, qui ne merite pas d'estre considerée. Quelques editions de Saint Prosper lisent quatre ans ; ce qui revient aisément au conte des autres.] Socr.l.7.c.11. Socrate luy donne trois ans : p.47.c. [& de mesme Marcellin, les additions d'Adon & de Bede.]

Anas.c.45.p.14. L'Anastase du Louvre, 3 ans, 4 mois, & 13 jours,[a] celui de Binius trois ans, 8 mois, & 7 jours.[b] Le Saint Prosper de Scaliger met un jour moins, & quelques uns y lisent 9 mois au lieu de 8. On cite de divers manuscrits les 8 mois & 6 ou 7 jours.] a Conc.t.2.p.1580.d. b Prosp.P.n.p.778.a. Boll.pont.p.75.f.176.c.

[Suivant ce calcul le plus ordinaire, Boniface sera mort le 3 ou 4 septembre 422, à conter du 29 de decembre 418, auquel il fut sacré.] Et nous trouvons en effet dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, le 29 de decembre, *Romæ Felicis & Bonifacii episcopi de ordinatione* : Florent.p.22. & le 4 de septembre, *Romæ in cæmeterio Maximi, via Salaria, depositio Bonifacii episcopi* : p.807. Et c'est le dernier Pape qu'on trouve dans ces martyrologes. Boll.pont.p.61.f. On lit aussi ce jour là dans divers martyrologes manuscrits,[c] & entre autres dans celui de la Reine de Suede, *Romæ depositio Bonifacii episcopi.* mart.t.2.p.31.b. c Flor.p.808.a. Florentinius ne s'eloigne pas sur cela de croire que Boniface est mort le 4 de septembre. Mais Papebrok le soutient absolument. Boll.ut sup. Il est certain par bien des exemples, qu'il ne faut pas s'arrester aux jours où les Pontificaux disent que les Papes ont esté enterrez, pour trouver le jour de leur mort. Florent.p.808.a. [Que si l'on a mis la feste de Saint Boniface le 25 d'octobre, ce n'est que dans de nouveaux martyrologes, comme le Romain, l'addition d'Adon, & celle d'Usuard qui la met le 24.] Le faux martyrologe de Bede est apparemment le plus ancien où cela se trouve. Bed.c.3.p.141.f.

Boll. ut sup. Papebrok met donc la mort de Saint Boniface le 4 de septembre, mais il veut que ç'ait esté en 423, parceque S. Prosper

& Marcellin, ne marque qu'en cette année là le commencement de Celestin. Mais outre qu'il faudra qu'il dise avec Baronius contre l'autorité des mesmes chroniques, qu'il n'est mort qu'aprés Honoré, cela l'oblige à luy donner 4 ans & plus de 8 mois contre l'autorité formelle de ces deux auteurs, S. Prosper & Marcellin, & generalement de tous les autres.[Il est ce me semble, plus aisé de croire ou que Celestin n'a esté elu que 4 mois aprés la mort de Boniface, son election ayant pu n'avoir pas esté sans difficulté,]'quoiqu'elle l'ait esté sans schisme,[ou que S. Prosper & Marcellin se sont trompez de quelques mois, ou que les copistes ont fait le commencement de 423, de ce qui devoit estre la fin de 422.

Aug. ep. 261. p. 364. 2. d.

- On pourroit croire aussi que l'on n'a commencé à conter le pontificat de Boniface qu'au temps où il entra en une possession paisible, qui fut le 8 ou 9 avril 419, & que c'est pour cela que S. Prosper, selon Scaliger & divers manuscrits, n'en parle que sur l'an 419. En contant donc de là ses 3 ans, 8 mois & 7 jours, il faudra mettre sa mort vers le 15 de decembre 422. Par ce moyen, Celestin aura aisément esté elu au commencement de 423, ou si fort à la fin de 422, que les chronologistes auront cru ne le devoir marquer qu'en 423. Cela seroit toujours plus probable, que de donner pres de 5 ans à Boniface, contre le consentement des auteurs qui s'accordent tous à ne luy donner que trois à 4 ans, & de ne mettre sa mort qu'aprés celle d'Honoré. Mais les anciens martyrologes mettent sa mort le 4 de septembre, qui se rencontre justement au bout des trois ans, 8 mois & 6 ou 7 jours qu'on luy donne, en les contant du jour de son ordination ; nous croyons devoir suivre Papebrok pour le jour de sa mort, quoique nous ne puissions pas la differer comme luy jusques en 423.]

NOTE V.

Pour la page 406. § 10.

Quelques difficultez sur son inhumation.

'Les Pontificaux disent que S. Boniface fut enterré dans le cimetiere de Ste Felicité,'& auprés de cette Sainte.[Je ne sçay si cela ne seroit point pris de ce que]'dans les martyrologes de Saint Jerome, aprés ce qui y est dit de Saint Boniface, on lit tout de suite, *Ad Sanctam Felicitatem natalis Sanctorum Magni Casti &c.*[Car on aura pu raporter, *ad Sanctam Felicitatem*, à ce qui precede.]'Et neanmoins Florentinius soutient que selon le style de ces martyrologes, on le doit raporter à ce qui suit. S'il est vray aussi que Boniface ait basti une eglise dans ce cimetiere, comme le disent les Pontificaux, cela les aura encore pu porter à croire qu'il y a esté enterré.'Et on voit que ce cimetiere estoit sur le chemin du Sel,[a]où il est certain que S. Boniface fut enterré.

Boll. app. p. 51. d. | Conc. t. 2. p. 1581. e. | Florent. p. 807. | p. 808. 2. | Aring. l. 4. c. 29. § 2. p. 93. a Florent. p. 80.

[Ainsi cette difficulté n'est pas importante, non plus que celle qu'on peut faire]'sur les termes du martyrologe de Saint Jerome, qui semble dire qu'il fut enterré *in cimiterio Maximi.*[Car il se pourroit faire qu'un mesme cimetiere eust porté le nom de Maxime & de Sainte Felicité.] 'Papebrok paroist le prendre de la sorte: [& quoique je ne trouve point de cimetiere de Maxime dans le Roma subterranea,]'je trouve dans l'ancien calendrier Romain, que le corps de S. Silvain l'un des fils de Ste Felicité fut mis *in Maximi,*'ce qui s'accorde tout à fait avec ce qu'on dit de S. Boniface.[b]Florentinius separe de la suite cet *in cimiterio Maximi,* & l'entend d'un S. Maxime enterré dans le cimetiere de Callifte, qu'il croit s'estre quelquefois nommé simplement le Cimetiere, parceque c'estoit le plus grand de tous.[Mais je ne sçay si le passage de Saint Cyprien qu'il raporte seul, peut suffire pour le prouver.

p. 807. | Boll. pont. p. 61. f. | Buch. cycl. p. 268. | Anast. c. 43. p. 14. | b Flor. p. 807. 1.

Ce qui est plus important,]'c'est que Ba. 421. ap. p. 5.

Baronius raporte sans hesiter à Boniface I, deux epitaphes qu'il a tirées de Gruter, mais que Gruter dit estre dans l'eglise de S. Pierre, [directement opposée, ce me semble, au chemin du Sel. Est-ce que du cimetiere de Ste Felicité on les a transportées à S. Pierre? Je voudrois donc qu'on le dist. Car sans cela, elles devroient plutost se raporter à Boniface
Anast.c.56.p.36.37. II,]'qui a esté enterré à S. Pierre, selon Anastase. Il a peu duré & a eu un schisme à combatre, [aussibien que Boniface I, & on trouve ces deux caracteres dans les epitaphes en question. Mais il est vray que de la maniere dont Anastase parle du second, il n'a pas fort merité les grands
Boll.pont.p.77.1. eloges qu'on y lit.]'Papebrok marque ce doute pour la seconde, [qui est la plus importante;] & la laisse neanmoins à Boniface I, sans marquer ce qui l'y porte.

'Il attribue la premiere à Boniface III. p.93.2.
à cause de la breveté de son pontificat, qui n'a pas duré un an: [mais cela n'empescheroit pas qu'on ne l'attribuast au premier.] Il croit que c'est celle du 3e, que le Pere Mabillon dit avoir trouvée dans un manuscrit de S. Vanne.'Mais Anal.t.3.p.411.
le P. Mabillon ne raporte rien dutout des vers de cette epitaphe.'Papebrok Boll.pont.p.77.f.
donne à Boniface II. deux méchans vers & qui ne disent rien,'que Baronius avoit Bar.423.§10.
donnez au premier. [Nous avons donc cru pouvoir laisser au premier les deux autres que Baronius a tirées de Gruter:] '& Aringhus les luy raporte de mesme. Arin.l.4.c.19.§2.p.98.
[Il est certain qu'elles conviennent fort bien à l'idée que les monumens de l'antiquité nous donnent de ce saint Pape. Mais nous ne pretendons point en rien assurer.]

NOTES SUR SAINT ABRAHAM DE CARRES.

Pour la page 408.

NOTE I.

Que le village converti par le Saint estoit sur le mont Liban.

Thdrt.v.P.c.17.p.847.b. 'THEODORET dit de S. Abraham, καταλαμβάνει τὸν Λίβανον κώμην τινὰ μεγίστην κατέχεσθαι τῷ τῆς ἀσεβείας ζόφῳ μεμαθηκώς. Le Pere Sirmond a traduit *Libanumque vicum maximum petens, quem impietatis caligine detineri acceperat*. Et dans son edition en l'an 1642, on a mis la virgule aprés μεγίστην, [ce qui forme le mesme sens, que ce village
Boll.14.feb.p.767.e. s'appelloit Liban.]' D'autres ont pris ce Λίβανον pour le mont Liban, & ont traduit, *Venit ergo in Libanum cùm didicisset vicum quendam teneri magnâ impietatis caligine*. [Ce sens se trouvera dans le grec, en mettant la virgule aprés Λίβανον. Et je pense que c'est celui qu'il faut suivre. Car dans l'autre, Theodoret n'auroit-il pas mis Λίβανον sans article, ou mesme τὴν Λίβανον? Et n'auroit-il pas mis encore dans la suite, κατέχεσθαι αὐτήν?]'Les Grecs qui ont quelque autorité en cela, l'ont expliqué du mont Menæa,14.feb.p.159.
Liban.

Pour la page 411.

NOTE II.

En quel temps ce Saint a vécu.

'Les Grecs disent que S. Abraham a Menæa,14.feb.p.159.
vécu sous le regne du grand Theodose, '& que le grand & pieux Theodose fit p.160.
reporter son corps à Carres. [Il a vécu sans doute du temps du grand Theodose:]'mais on ne peut mettre sa mort que Boll.14.feb.p.766.
sous Theodose II, sous qui on trouve ce b Thdrt.v.P.c.17.p.849.d|850.a.
cercle d'Imperatrices, τὸν τῶν βασιλίδων χορὸν, qui assista à ses funerailles: [& on ne le trouve jamais guere que du temps de ce prince, sous qui Eudocie sa femme & Pulquerie sa sœur avoient le titre d'Augustes. On comprend aussi quelquefois sous le titre d'Imperatrices ses

deux autres sœurs Arcadie & Marine : mais c'est par abus. *V. Arcade § 26.* Et ainsi il semble qu'on peut mettre la mort de Saint Abraham en l'an 422, puisque Theodose II. n'epousa Eudocie qu'en l'an 421, & que Theodoret qui fut fait Evesque de Cyr en 423, ne dit point qu'il l'ait jamais vu ; & il le place entre S. Maron, mort apparemment avant 423, & S. Eusebe qu'il trouva encore vivant en venant à Cyr. Ainsi il semble que S. Abraham peut estre mort en 422, ou peu aprés. C'estoit toujours avant que Theodoret fist sa vie, vers l'an 440.

S. Protogene qui a precedé assurément S. Abraham, n'a esté Evesque qu'aprés l'an 381; de sorte que c'est tout au plus si l'episcopat de Saint Abraham a pu commencer sous Theodose I.

Les Grecs font encore une autre faute sur ce Saint,]'lorsqu'ils disent qu'il estoit Evesque de Carres dans la Palestine,[où je ne sçay s'il y eut jamais une ville de ce nom. Mais quand il s'y en trouveroit une,]'on voit qu'il falloit passer l'Euphrate pour aller d'Antioche au diocese du Saint.[Ainsi il ne faut point douter que ce ne soit la celebre ville de Carres en Mesopotamie,]'tres attachée au paganisme.

Menea, p. 160.

Thdrt. v. P. c. 17. p. 850. b.

hist. l. 4. c. 16. p. 681. a.

NOTES SUR SAINT MARON.

Pour la Page 413.

NOTE I.

En quel lieu il a esté enterré.

[NOus suivons la conjecture de Mr Bulteau,]'que le monastere de S. Maron au diocese d'Apamée, est le lieu où fut enterré S. Maron solitaire du diocese de Cyr.[Cependant il faut avouer qu'il y a sur cela une difficulté considerable.]'Car ce Saint fut enterré dans un bourg assez proche de sa demeure,[& par consequent qui estoit ou dans le diocese de Cyr, ou sur les confins?]'& nous apprenons de Theodoret, qu'il y avoit environ 120 milles de Cyr à Apamée,[c'est à dire pres de 50 lieues: de sorte qu'il est difficile de croire que ces deux dioceses se touchassent : & on met en effet les villes de Calcide & de Berée entre Apamée & Cyr. Neanmoins puisque]'le diocese de Cyr avoit 800 paroices, il faut dire qu'il estoit fort étendu.[Que s'il s'étendoit beaucoup du costé d'Apamée, & que celui d'Apamée s'étendist de mesme du costé de Cyr, ils pouvoient bien se toucher par quelque bout, quand mesme Berée & Calcide auroient esté entre deux.]'Car si Theodoret dit que le territoire de Cyr n'avoit que 40 milles de long, & autant de large, [cela n'empesche pas qu'il n'allast beaucoup plus loin par quelque endroit ; & Theodoret songe moins en ce lieu à en marquer l'étendue precise, que la valeur dont il estoit alors question. C'est pourquoi nous avons mieux aimé suivre ce que nous trouvons déja avancé par d'autres, que d'estre obligez de mettre deux Saints Marons, dont l'un se trouveroit avoir esté entierement inconnu.]

Bult. ori. p. 348.

Thdrt. v. P. c. 16. p. 846. c.

ep. 119. p. 991. 992.

ep. 113. p. 986. d.

ep. 42. p. 917. a.

Pour la page 414.

NOTE II.

Sur un Saint Flavien ermite.

[Les Ménées des Grecs marquent le 16 de fevrier *p. 175*, la memoire d'un Saint Flavien, dont ils ne marquent ni le temps, ni le pays. Mais le commencement de ce qu'ils en disent, est en substance ce qu'ils avoient dit de S. Acepsime au 3e de novembre, *p. 40*, & mot à mot hors les deux premieres lignes, ce qu'en dit Theodoret, *v. P. c. 15. p. 843. d.* Ils disent ensuite qu'il ne mangeoit qu'une fois la semaine, ce que Theodoret ne dit point de S. Acepsime ; & puis ajoutent divers miracles qui n'ont aucun raport avec le reste de ce que Theodoret dit du mesme Saint. Ils disent en-

tr'autres qu'il guerit une femme malade d'un cancer, avec le signe de la Croix. Comment cela se peut-il, s'il demeura toujours enfermé, comme ils le disent, sans que personne le vist? J'ay peur que ce ne soit une histoire composée de deux.] 'Quelques uns veulent que ce Flavien soit l'Evesque d'Antioche successeur de S. Melece. [Hors le nom, rien n'y peut avoir moins de raport.] Boll.16.feb.p.887.d.

NOTES SUR ATTIQUE DE CONSTANTINOPLE.

Pour la page 420.§2.

NOTE I.

Temps de son entrée dans l'episcopat.

Socr.l.6.c.20.p.149.b. 'ARSACE estant mort le 11 novembre 405, Attique fut mis en sa place en l'an 406,'au bout de quatre mois, selon Sozomene;[a]d'où Bollandus conclut qu'il peut avoir esté ordonné en 406 le dimanche 11 mars. [Il faudra le mettre des le mois de janvier, si Arsace ordonné le 26 ou 27 juin, selon la chronique d'Alexandrie *p.714, v.S.Chrysostome.§89*, favorisée par Socrate *l.6.c.19.p.328.b,*]'n'a gouverné que 14 mois, comme on le lit dans Pallade. [Mais il vaut mieux s'arrester au jour precis de sa mort marqué par Socrate.]'Il paroist en effet que les deputez des Occidentaux, n'apprirent qu'en chemin l'election d'Attique, ou mesme aprés estre arrivez à Constantinople. [Ils n'estoient partis apparemment qu'à la fin de mars au plustost, lorsque la mer commence à estre calme. Ils auroient donc sceu l'election d'Attique, si elle s'estoit faite des le commencement de janvier.]

Soz.l.8.c.27.p.797.a. a. Boll.8.jan.p.495.§6.

Pall.dial.c.11.p.94.

c.4.p.13.

Socr.l.7.c.2.p.349. 'Socrate joint la troisieme année de son episcopat avec la 8e de l'age de Theodose le jeune,[né en 401, soit au mois de janvier, soit le 10 d'avril, *v.S.Porphyre:* & Sozomene, qui apparemment a voulu expliquer Socrate,]'dit qu'Arcade mourut [le premier jour de may 408,] dans cette 3e année de l'episcopat d'Attique. [Mais cela ne va qu'à dire qu'Attique estoit Evesque avant le mois de may.]

Soz.l.9.c.1.p.799.a.

Pour la page 421.§1.

NOTE II.

Sur la translation de Joseph & de Zacarie.

Pasc.p.709.c. 'La chronique d'Alexandrie dit que les reliques de Joseph & de Zacarie furent apportées à Constantinople un samedi au mois Gorpiée, [qui est septembre,] le 6 des nones de septembre. [Mais septembre n'a que quatre nones, dont la seconde, c'est à dire le 4e jour du mois, tomboit en 415 où la lettre dominicale estoit le C, en un samedi: de sorte qu'au lieu de πρὸ νωνῶν, il faudroit peutestre τῇ πρὸ νωνῶν. Le πρὸ pourroit estre venu de celui qui est cinq lignes plus haut. Le 6 des ides estoit le mécredi.]'Mr du Cange au lieu de πρὸ veut qu'on lise πρὸ ε', [qui ne leve aucune des difficultez.]'Il n'y en a plus, si au lieu du mois de septembre, on veut mettre avec Bollandus celui d'octobre, dont le 2, qui est le 6 des nones, estoit le samedi en 415. [Mais il n'est pas aisé de changer un mois marqué par le nom grec & par le latin.]

p.572. Boll.8.jan.p.478.§27.

Pasc.p.709.a. 'La chronique d'Alexandrie dit qu'Attique & Moyse qui portoient les reliques estoient assis, ἐν κυῤῥιχαλίοις,'ce que Mr du Cange dit se devoir entendre d'un char trainé par des chevaux: [& il estoit trop habile dans ces sortes de choses pour ne le pas suivre.]'Je pense que Bollandus prend le mesme sens, remarquant que le mot de βερίχος [dans les Grecs posterieurs,]'& dans les Latins de ce temps là, signifioit un cheval.

p.572. Boll.478.§26. Paul.ep.10.p.128.

NOTES

NOTES SUR THEODORE DE MOPSUESTE.

NOTE I.

Pour la page 436.§ 1.

S'il estoit Clerc quand il quitta la retraite.

Conc.t.5.p. 470.a. 'LE Prestre Hesyque, dont l'histoire ecclesiastique est citée dans le V. Concile,'& qu'on pretend avoir esté fait
Tyhn.p.71.c. Prestre dés l'an 412, [longtemps avant la mort de Theodore de Mopsueste,]
Conc.t.5.p. 470.a.b. 'dit que Theodore estoit dans le Clergé d'Antioche, avant que de quitter la retraite pour retourner dans le siecle, & mesme dés son enfance, *à prima ætate*; & que lorsqu'il rentra dans la pieté, il rentra aussi dans la clericature. [Mais il semble qu'on en devroit trouver des preuves dans la lettre que Saint Chry-
Soz.n.p.171.c. sostome luy écrit,]'& comme on n'y en trouve aucune, ce silence a paru à Mr Valois une raison suffisante pour soute-
Leonce in N.& E.l.1.c.7.p. 6.c. nir qu'Hesyque s'estoit trompé.'Leonce de Byzance dit seulement qu'il avoit abandonné la vie monastique, & renoncé à sa promesse. [Le titre de la lettre de S. Chrysostome porte seulement, *A Theodore moine :* & on sçait que les Prestres & les Diacres qui estoient moines ne prenoient point ce titre, mais celui du rang qu'ils tenoient dans le Clergé. Il faut voir neanmoins si c'estoit mesme chose pour les Lecteurs, & les autres Clercs inferieurs. L'Eglise auroit-elle aussi souffert qu'un Clerc étudiast la rhetorique sous un sophiste dereglé, & zelé pour le paganisme, comme estoit Libanius ? S'il en faut juger par Saint
Pall.dial.p. 41. Chrysostome,]'qui ne fut battizé qu'aprés avoir quitté le siecle, & peutestre aprés trois ans de retraite ; [Theodore pouvoit bien n'estre mesme encore que catecumene.]

NOTE II.

Pour la page 441.§ 5.

Temps de sa mort & de celle de Theodote d'Antioche.

'Theodore de Mopsueste est mort avant Theodote d'Antioche ; [mais fort Thdrt.n.l.5.c.40.p.248.c.d.
peu devant,]'puisque Theodoret dit p.149.a.
qu'il finit son histoire à la mort de Theodore & de Theodote. Il la finit en 428, s'il faut commencer les 105 ans qu'il luy donne à l'an 323, auquel Constantin demeura maistre de l'Orient, & l'heresie d'Arius commença à exciter de plus grands troubles. [C'est donc en cette année là qu'il faut mettre la mort de Theodore,]'& mesme celle de Theodote, n.p.10.1.el Evag.l.1.c.2.p.257.a.
puisqu'Evagre dit que Nestorius confera encore avec luy en s'en allant à Constantinople, pour y estre ordonné Evesque, [le 10 d'avril 428.] Et Evagre cite cela des lettres d'un Theodule, [encore plus ancien que luy.]'Ce qui est certain, n.p.111.b.
c'est que Theodote vivoit encore en 426, *v. Atticus § 7*,'& qu'en l'an 429 Jean luy Conc.t.3.p.886.a.
avoit succedé depuis peu.'Mercator qui a Mer.com.c.1.p.19.
écrivoit la mesme année, qualifie Theodote de *sainte memoire*.'Theodoret [qui Thdrt.ep.83.p.957.d.
commença à prescher vers l'an 423,] fit cette fonction durant six ans sous Theodote.'Il lisoit dés auparavant les livres Not.h.P.l.1.c.4.p.15.b.
sacrez au peuple ; [mais comme simple Lecteur ; ce qui est bien different du ministere de la predication.]'Photius dit Phot.c.4.p.10.
que Theodote & Diodore, (ou plutost Theodore,) sont morts lorsque Sisinne estoit Evesque de Constantinople. [Mais il faut qu'il cede à Evagre ; comme Nicephore, Theophane & les autres, qui ne donnent que 4 ans à l'episcopat de Theodote, doivent ceder à Theodoret, selon lequel il faut au moins luy en donner six.]

Pour la page 445.§ 5.

NOTE III.

Sur un passage attribué à Theodore.

Conc.t.5.p. 449.c. 'Dans le cinquieme Concile entre les passages citez de Theodore de Mopsueste pour justifier sa condannation, on en trouve un cité de son commentaire sur Saint Matthieu; & à la teste du suivant, il y a *Ejusdem ex libro quod Deus peccatum docuit, & mortem introduxit.* [Theodore n'a point assurément donné ce titre à aucun de ses ouvrages: Et il faut que ce soit une erreur qu'on pretend tirer de quelqu'un de ses livres, & sans doute du commentaire sur S. Matthieu, nommé immediatement auparavant, si nous lisons *ex eodem libro.*]

Pour la page 449.§ 7.

NOTE IV.

Qu'il a attaqué Saint Augustin.

'Outre que Mercator dit nettement que l'ouvrage de Theodore sur le peché originel, estoit contre S. Augustin. [Ce n'est mesme qu'à luy & non pas à Saint Jerome qu'on peut raporter,] le reproche qu'il faisoit au défenseur du peché originel, de n'avoir pas appris les saintes lettres des son enfance. La crainte de la puissance [n'a aussi empesché personne de répondre à S. Jerome, quand il a écrit contre les Pelagiens: au lieu que cela se pouvoit dire avec quelque apparence de S. Augustin depuis les loix d'Honoré en l'an 418. Merc.p.103.§ 1.

Je ne sçay si Saint Jerome s'est servi comme S. Augustin,]' de la necessité de la participation au corps de J.C. pour prouver le peché originel. Phot.c.177.p. 196.

NOTES SUR SAINT HONORAT.

Pour la page 464.§ 1.

NOTE I.

Sur un eloge de ce Saint attribué à Fauste.

Euch.b.13.p. 782-784. 'Nous avons dans le second tome de la bibliotheque des Peres, une homelie sur S. Honorat, prononcée devant les moines de Lerins par un de ses disciples.' Elle est parmi quelques autres qui portent le nom de Saint Eucher. 'Neanmoins l'auteur semble dire qu'il n'avoit point vu S. Honorat,' & il cite mesme les écrits des autres pour ce qu'il raporte de son histoire.' Elle paroist de plus estre d'un Abbé de Lerins chargé d'en instruire les Religieux; *satisfaciam officio meo.* [Ces deux choses ne conviennent point à Saint Eucher. Et en effet on ne voit dans cette piece ni eloquence, ni beauté d'esprit; ce qui suffit pour assurer qu'elle ne peut estre de luy.] 'Rosweide & Mr du Pin croient qu'elle est plutost de Fauste de Riés: [C'est pourquoi nous la citerons sous son nom. Et neanmoins elle ne semble pas mesme estre assez bien écrite pour luy.]' Auroit-il eu besoin de citer ce que l'on avoit écrit de Saint Honorat, & touchant le monastere de Lerins, dans ce monastere mesme, où il y avoit sans doute encore des témoins oculaires de ce qu'il disoit. [Ainsi il y a apparence que ce discours est de quelque autre Abbé de Lerins moins ancien que Fauste.]

(Margin, left column: p.765. — p.781.e. — p.783.c. — p.782.d. — adHil.n.p.111 Du Pin,t.4.p.417. ; right column: Th.R.t.8.p. 50.1.c.)

'Mr Antelmi cite une vie de S. Honorat [que nous n'avons point;] mais il la cite comme une piece pleine de fables, dont l'auteur original est un Raimond Feraud Provençal du XIII. ou XIV. siecle.' Elle a neanmoins esté imprimée pour estre condannée par Baronius, par Bollandus, & par tous ceux, dit Baronius, qui ne sont pas plongez dans l'ignorance la plus grossiere, & qui n'ont pas un estomac de fer capable de digerer les fables les plus ridicules. Foroj.p.79. 80. — Boll.16.jan.p. 16.§ 6.

Pour la page 464.§ 1.

NOTE II.

Que S. Honorat estoit des Gaules.

[S.Hilaire parle souvent de la patrie de
S.Honorat, & ne marque jamais quelle
elle estoit. Ce que nous en pouvons di-
Sur.29.iul.p. 347.§ 1.2. re,]'c'est que Saint Loup de Troies qui
estoit de Toul, & qui avoit du bien à
Mascon, epousa la sœur de S. Hilaire,
Boll.16.jan.p. 21.§ 23.24. 'qui estoit du mesme pays que S. Hono-
a § 3.p.461 Euch.ad Hil. p.16. rat,[a] & son parent.[b] Ainsi il semble qu'il
pouvoit estre de Lorraine ou de Bour-
b Boll.p.16.§ 4. gogne. [Il est visible qu'il estoit d'Occi-
c p.19.§ 13. dent,][c] puisqu'il excelloit en l'eloquence
Romaine, & que les pays où l'on par-
loit grec estoient pour luy des pays bar-
p.16.§ 4. bares.'On ne peut pas mesme douter
qu'il ne fust des Gaules, tant à cause de
l'alliance de S. Hilaire son parent avec
p.19.§ 13. S. Loup,'que parcequ'on voit que vou-
lant passer la mer, il vint à Marseille.
§ 23. 'Il est certain aussi que son pays estoit
p.16.§ 4. fort eloigné de Lerins,'& que ce n'estoit
p.21.§ 25. point la ville d'Arles,'puisque quand il
en fut fait Evesque, il y estoit inconnu
§ 33. [pour sa personne,]'qu'on ne l'y avoit
jamais vu, que ses parens qui l'y vinrent
trouver, y estoient étrangers, & que
quelques uns d'eux quitterent la ville
par le desir de s'en retourner en leur
patrie.

Pour la page 467.§ 2.

NOTE III.

Fautes de la vie de S. Caprais.

[Outre que la vie de S. Caprais ne
nous apprend rien de considerable,]
Sur.1.jun.p.6. § 3. 'elle porte que S. Caprais amena de Ni-
comedie à Lerins S. Honorat & Saint
Boll.16.jan.p. 19.§ 13.14. Venant son frere.'Il est certain neanmoins,
par ce qu'en dit Saint Hilaire
d'Arles, que S. Venant ne vint jamais
à Lerins. [Et S. Honorat n'estoit point
asseurément ni de Nicomedie, ni d'au-
§ 13. cun autre endroit de l'Orient,]'puisque
son eloquence estoit barbare dans la
Grece. [Il est encore difficile de croire
que S. Caprais se fust resolu à accom-
pagner S. Honorat dans ses voyages,]
's'il eust esté alors Superieur d'un grand Sur.§ 12.
nombre de solitaires, comme le porte sa
vie.'Elle dit que S. Caprais mourut vers § 8.
l'an 430 de JESUS CHRIST;'ce qui n'est Nor.h.P.l.2. c.11.p.144.
pas une marque d'antiquité: [& on voit
dans le texte qu'il vivoit encore en 434.]
'Elle semble citer quelque autre vie plus Sur.§ 7.
ancienne, [qui apparemment n'estoit pas
fort considerable.]

NOTE IV.

Pour la page 467.§ 2.

Quand S. Honorat a esté en Grece, & quand il a fondé l'abbaye de Lerins.

'Saint Honorat estoit encore jeune, Boll.16.jan.p. 18.§ 11.12.
juvenis juvenili ausu, [c'est à dire dans
la force de son age,] lorsqu'il quitta son
pays, [pour s'en aller au moins jusque
dans la Grece, & fonder le monastere
de Lerins au retour de ce voyage, dont
nous ne savons point la durée. Il n'est
pas non plus aisé de dire en quelle an-
née de J.C. il le commença ou l'acheva.]
'Baronius & Barrali veulent qu'il ait Nor.h.P.l.2. c.3.p.171.
fondé l'abbaye de Lerins vers l'an 375,
'& c'est l'opinion commune de ce mo- Foroj.p.183.
nastere. Mais si elle estoit veritable, il 184.251.
faudroit donner au moins pres de 60
ans d'episcopat à S. Leonce de Frejus,'à Boll.16.jan.p. 19.§ 15.
cause duquel S. Honorat choisit l'isle de
Lerins pour s'y établir, [& qui n'est
mort que vers l'an 433. *V.* § 3.]'Saint Foroj.p.185-187.
Honorat n'avoit pas sans doute moins
de 30 ans lorsqu'il fonda le monastere
de Lerins, & qu'il s'engagea à le con-
duire. Il en aura donc eu plus de 80,
lorsqu'il fut fait Evesque d'Arles en
426. [Cela n'est nullement probable:
mais au moins S. Hilaire auroit marqué
quelque chose d'un age si peu propre aux
travaux de l'episcopat.]
'Cette opinion se peut encore moins p.184.185.
accorder avec l'age de S. Caprais,'qui Boll.16.jan.p. 19.§ 12.
estoit déja vieux, & capable d'empes-
cher qu'on ne pust soupçonner Saint
Honorat de legereté, lorsqu'il se joignit
à luy en quittant son pays. Saint Hilaire
l'appelle mesme, *senem perfecta consum-*

Fotoj.p.18. *mataque gravitatis.*'Et neanmoins il vivoit encore en 434,[comme on la vu dans le texte § 2. Ainsi supposant qu'il soit mort agé de 90 ans, il faut dire que S. Honorat quitta son pays au plustost vers l'an 395, & fonda l'abbaye de Lerins vers 400. Nous disons au plustost, parceque nous verrons dans la suite du texte que S. Paulin n'entendit parler de l'abbaye de Lerins qu'en 409, ou aprés.] Euch.h.13.p.784.c. 'Fauste dit seulement que cette isle posseda quelque temps Saint Honorat, *aliquandiu*:[Et il n'en sortit pour estre fait Evesque d'Arles qu'en 426.] Not.h.P.l.1.c.3.p.171-173. 'Le Cardinal Noris pretend mesme prouver que le monastere de Lerins n'a pu estre fondé que vers l'an 410. Mais c'est en supposant que S. Leonce a succedé à un Cyllene, & que ce Cyllene est celui à qui Leporius adresse sa retractation.[Or le premier est fort incertain: & nous ne voyons aucun moyen de soutenir l'autre. *V. S. Augustin note 85.* On pourroit plutost fonder l'opinion du Cardinal Noris, sur ce que S. Paulin ne commença apparemment qu'en l'an 412 à entendre parler des moines de Lerins. *V. son titre note 20.* Mais ils auront pu commencer des 401 ou un peu aprés, & n'avoir pas encore esté fort celebres en l'an 407, où commencerent les troubles qui rompirent le commerce des Gaules avec l'Italie: & ce commerce ne peut guere avoir esté libre qu'en 412. *V. la note 20 sur S. Paulin.* On ne trouve pas mesme que S. Paulin eust aucun commerce en Provence.

Si S. Honorat a quitté son pays en 395, & qu'il ait eu alors environ 30 ans, qui est le temps auquel les Romains commençoient la jeunesse, on peut mettre sa naissance avec quelque probabilité vers l'an 365. Mais le plus seur est de ne rien avancer sur ce que nous ne savons point.]

P[r] la page 468.§ 2.

NOTE V.

S'il a voyagé audelà de la Grece.

Fotoj.p.191. 'Quelques uns ont cru que S. Hilaire en disant que S. Honorat alloit chercher des pays; *quibus barbara esset Romana eloqutatia*, nous obligeoit à dire qu'il avoit esté voyager jusque hors des bornes de l'Empire Romain, parceque la langue latine estoit repandue partout l'Empire. [Je pense que cela pouvoit estre pour l'administration de la justice. Encore je ne sçay si cela se pourroit verifier; surtout depuis Diocletien qu'il y eut toujours un Empereur en Orient. Mais assurément on ne sauroit montrer que dans les pays où l'on parloit grec, le commun peuple sceust le latin. On ne le savoit pas mesme partout en Afrique, quoique ce fust la langue du pays.]'Plus la Grece estoit savante,[quoiqu'elle ne le fust guere en ce temps là,]plus elle estoit jalouse de sa propre langue. L'eloquence latine estoit mesme barbare à ceux qui l'entendoient, mais qui ne l'entendoient pas assez pour en sentir les beautez. Il eust fallu de grandes raisons au Saint pour entreprendre un voyage de cette nature: & S. Hilaire ne les dit point. p.196.

'M[r] Antelmi qui avoit eu cette pensée, paroist l'abandonner entierement, avec ce que disent quelques legendaires, que S. Honorat alla en Egypte visiter les saints solitaires qui l'habitoient.[La chose en elle mesme est aisée à croire. Mais il suffiroit peutestre pour la rejetter, de voir que S. Hilaire n'en dit rien,] p.196.

'& on prouve absolument qu'elle est fausse par la differente maniere dont Cassien parle de Theodore qui y avoit esté, & de nostre Saint.]'Il est certain qu'il alla jusqu'en Acaïe: & il semble mesme que ce fust le but & le terme de son voyage, *squalorem ac sterilitatem Achaici littoris expetitam*:[& il pouvoit y avoir quelque terre où il esperoit de vivre dans la retraite eloignée. Je pense qu'il faut se contenter de cela.] p.196.197. Boll.16.jan.p.19.§ 14.

Pour la page 468.§ 1.

NOTE VI.

D'où S. Leonce a esté Evesque.

[On ne peut douter que]'Leonce & Conc.t.4.p.1024.d.

Theodore son successeur, dont il est par-
lé dans le III. Concile d'Arles vers l'an
455, ne fussent les Evesques diocesains
de l'isle de Lerins.[Cette isle selon sa si-
tuation peut estre assez indifferemment
du diocese d'Antibe transferé à Grasse,
Gal.chr.t.2. ou de celui de Frejus.]'Elle est aujour-
p.601.1.a t.4. p.559.2.d God. t.1.p.877. d'hui du premier.[Ainsi l'on a quelque
que sujet de croire que Leonce & Theo-
Gal.chr.t.2.p. 601.1.b. dore estoient Evesque d'Antibe.]'Ce-
pendant cette Eglise ne se les attribue
point,[& je ne trouve pas seulement un
mot de S. Leonce dans l'histoire eccle-
siastique de Mr Godeau, qui a esté long-
p.587.1.1. tems Evesque de Grasse.]'Mais celle de
Frejus les conte tous deux entre ses Eves-
Foroj.p.56. ques.'Il ne paroist point qu'elle en ait
p.59. de preuve positive bien ancienne:'mais
on voit que vers l'an 980, l'eglise cathe-
drale reconnoissoit pour patrons & pour
titulaires la Sainte Vierge & S. Leonce.
p.60. 'Il paroist qu'elle a toujours depuis con-
tinué à honorer S. Leonce comme son
patron & son Evesque: car c'est le titre
qui luy est donné dans un ancien marty-
p.62. rologe de Frejus,'dans un titre de l'an
p.65. 1308, & dans divers autres.'L'Eglise
d'Apt l'honore sous le mesme titre d'E-
p.60. vesque de Frejus.'Le martyrologe de S.
Sabin, qu'on dit estre écrit il y a 500
ans, marque le 16 de novembre: *Foro-
julii in Gallia Narbonensi depositio Sanc-
Leo,p.604. ti Lerontii Episcopi & Confessoris.*'En-
fin l'epistre 83 de S. Leon écrite en 452,
[c'est à dire vers le mesme temps que se
tint le Concile d'Arles,]porte ce titre:
*Leo, Episcopus Theodoro, Forojuliensi
Episcopo.*

[Il y a assurément quelque difficulté à
croire que l'isle & l'abbaye de Lerins
aient changé de diocese. Et il n'est pas
impossible que le corps de Saint Leonce
ayant esté transferé d'Antibe à Frejus, à
cause des ravages des barbares, ou pour
quelque autre sujet, on l'ait cru dans la
suite des temps Evesque du lieu où il
estoit celebre, & où l'on honoroit son
corps. Mais seroit-il possible que l'Eglise
d'Antibe n'eust point conservé quelque
memoire de son patron, & qu'elle l'eust
entierement cedé à celle de Frejus? On
pourroit peutestre croire aussi que Saint
Leonce honoré à Frejus, est quelque
Martyr apporté d'un pays plus eloigné,
puisqu'on l'honore aujourd'hui comme
Martyr, quoiqu'il n'y ait nulle appa-
rence que celui dont parle le Concile
d'Arles ait enduré le martyre. Mais je
pense que le martyrologe de S. Sabin qui
le qualifie Confesseur, suffit pour mon-
trer que ce titre de Martyr est une addi-
tion nouvelle & sans fondement. Je ne
voy point que personne hesite aujour-
d'hui à faire S. Leonce Evesque de Fre-
jus.]'Le Cardinal Noris le suppose aussi- Nor.h.P.l.2.
bien que les autres, comme une chose c.3.p.171.a.
indubitable.'Le P. Quesnel le suppose de Leo,n.p.8:1.
mesme,'& ne trouve point de difficulté p.810.1.
à dire que le monastere de Lerins estoit
soumis à l'autorité de l'Evesque de Fre-
lus.'Le Pere Sirmond remarque mesme Conc.t 4.p.
qu'il faut qu'il ait passé du diocese de 1819.a.b.
Frejus à celui d'Antibe, mais n'hesite
pas à dire que Leonce & Theodore
estoient Evesques de Frejus.[Nous sui-
vons ce consentement universel, & la
possession où est l'Eglise de Frejus de
l'honorer comme son Evesque, surtout
puisqu'elle paroist clairement fondée
sur Saint Leon. Car il n'y auroit guere
d'apparence à aller chercher un Theo-
dore Evesque de Frioul en Italie.

Nous avons cru neanmoins devoir
proposer les raisons qui en peuvent
faire douter, & que Mr Antelmi Cha-
noine de Frejus fortifie beaucoup par
l'explication qu'il donne à ce paroles de
Fauste de Riés, touchant Saint Maxime
alors Abbé de Lerins.]*Ambiebant illum* Eml.h.34.p. 91.1.
*diversa patria, sed vel maxime proxima
eremi civitas quæ territorii ac finium suo-
rum incolam, velut proprium amplecte-
batur indigenam. Ambiebat illum proxi-
ma eremo civitas, quæ inter locum hunc
& insulam, ut nostis, interjacet.*'Mr Foroj.p.70.
Antelmi croit donc que ce double *proxi-*

ma ermo civitas, marque deux villes, dont la seconde située entre Lerins & Riés, où Fauste parloit, est Frejus. [Car en effet le chemin Romain y passoit :] & que la premiere est visiblement Antibe. ***Haud enim alia***, dit-il, ***Maximum territorii ac finium suorum incolam diceret. . . . nec in alio territorio censebatur Lirinensis insula, nec censeri potuit.***

[Si cela est, S. Leonce & Theodore estoient certainement Evesques d'Antibe. Mais je ne voy point qu'il soit necessaire de trouver deux villes dans les paroles de Fauste. *Ambiebat illum &c.* peut n'estre qu'une repetition figurée, qui seroit neanmoins plus claire, si au lieu d'*illum*, on lisoit *inquam*. Et elle estoit en quelque sorte necessaire, pour montrer qu'il ne parloit pas d'Antibe, qui estoit la ville plus proche de Lerins. Fauste ne fait ensuite qu'une histoire de la recherche qu'on avoit fait de Saint Maxime pour Evesque, jusqu'à ce qu'il fust elu pour Riés.] Mr Antelmi dit luy mesme en un autre endroit, que le monastere de Lerins estoit alors constamment du diocese de Frejus. [Est-ce qu'il a cru qu'il estoit de Frejus pour le spirituel, & d'Antibe pour le civil ? Mais le civil estoit alors la regle ordinaire des dioceses.]

Pour la page 470.51.

NOTE VII.

Si Saint Leonce est martyr.

Foroj.p.62.63. 'On honore aujourd'hui S. Leonce à Frejus & à Apt comme un martyr, & on en cite diverses autoritez, à la teste desquelles on met comme la plus ancienne, un martyrologe de Frejus, qu'on croit
p.18. estre de l'an 1300 ou environ.'Avant cela, on ne le trouve qualifié qu'Evesque,
p 60. 'à quoy le martyrologe de Saint Sabin ajoute mesme le titre de Confesseur.
p.57.61. 'Dans les anciennes litanies, dont il y en a qu'on croit estre du VII. siecle, il est joint avec S. Martin, Saint Brice &c.
p.61.63. 'au lieu que dans les nouvelles il est placé
p.61. avec S. Laurent, S. Sebastien &c.'On cite encore divers monumens du XIII. siecle, où il n'est marqué que comme Evesque :'& on le faisoit de mesme à p.150.158.
Lerins en 1441.

[Il n'y a certainement aucune apparence qu'il soit mort par le martyre. Quelle occasion en auroit-il eu en 432, sous le regne paisible de Valentinien ?]
'Les Vandales faisoient des courses, mais p.102.107.
non des 432, [où ils n'avoient pas encore Carthage, & estoient à peine maistres du reste. Ils ont ravagé bien des pays : mais entre tous ces pays que Victor & Procope ne manquent point de nommer, on ne dit point qu'ils soient venus dans les Gaules. Fauste en marquant qu'on vouloit faire S. Maxime Evesque de Frejus, avoit occasion de dire qu'on le jugeoit digne de remplir la place d'un Martyr : & il eust dû particulierement ce témoignage à S. Leonce bienfacteur de Lerins, & à cause duquel S. Honorat y avoit choisi sa retraite. Saint Leonce peut avoir souffert quelque chose durant que les barbares payens ou Ariens couroient les Gaules. Mais encore cela n'est guere probable, puisque ni Cassien, ni S. Hilaire d'Arles n'en parlent point,]
'ni mesme le Concile d'Arles lorsqu'il Conc.t.4.p. 1024.d.e|
le propose à son successeur, comme le Foroj.p.107.
modele qu'il devoit suivre. [Il peut aussi 108.
avoir esté banni, comme le dit une de ses hymnes, à l'occasion du soulevement de Constantin, comme Heros d'Arles & Lazare d'Aix furent chassez de leurs sieges. Mais un bannissement de cette sorte ne l'eust rendu ni Confesseur ni Martyr devant les hommes. En un mot, on voit que c'est une innovation du XIII. ou du XIV. siecle, dont on ne peut rendre aucune bonne raison, & qui peut bien n'en avoir point eu d'autre, sinon que ceux de Frejus voyant qu'on honoroit à Tripoli en Syrie un Saint Leonce Martyr, se sont imaginez dans le peu de connoissance qu'on avoit alors de l'histoire, que c'estoit le leur. Cela est au moins plus favorable que d'en at-

ttribuet l'origine aux fictions d'un Feraud, ou de quelque autre auteur sem-
p.75. blable.]'Et neanmoins de la maniere dont on voit que ces contes ont esté receus en Provence,[il n'est pas impossible que c'en soit la source. Quand les vitres, les calendriers, & les autres livres qui parlent du martyre de S. Leonce, seroient un peu plus anciens que Feraud, ce que ceux du lieu peuvent examiner, il n'est ni le premier, ni le plus celebre des imposteurs.]

p.100 105. 'Mr Antelmi aprés avoir allegué tout ce qui se pouvoit pour soutenir le martyre de S. Leonce ami de Saint Honorat,
p.106-109. 'reconnoist enfin que ce parti est trop
p.109-122. difficile à soutenir,'& se reduit à dire avec quelques autres modernes, *p.117*, qu'il peut y avoir eu un second Lonce Evesque de Frejus, martyrizé sous Evaric Roy des Visigots vers l'an 480,[ou depuis 480. Il n'a rien de positif pour ce
Conc.t.4.p. 1044.2. second Leonce,]'sinon qu'il y a un Evesque de ce nom entre ceux à qui Lucide adresse sa lettre,[ce qui est extremement foible. Du reste, ce ne sont que de pures conjectures, ausquelles l'on pourroit neanmoins avoir quelque égard, si l'on trouvoit toujours l'Eglise de Frejus en possession d'honorer S. Leonce comme un martyr. Mais on voit qu'elle a changé; & en un temps où certainement on n'avoit point de nouvelles lumieres sur
Foroj.p.117. l'histoire.]'Il fait fort sur le martyrologe qui met la feste de Saint Leonce le 16 novembre.[Mais il est tres ordinaire qu'un mesme Saint ait deux festes, quelquefois dans le mesme temps & le mesme lieu.]

NOTE VIII.

Pour la page 477.§ 7.

Que Saint Caprais n'a point esté Abbé de Lerins.

Euch.h.13.p. 783.b.c. 'Ce que l'homelie que nous attribuons à Fauste, dit de S. Honorat & de Saint Caprais, qu'ils gouvernoient la congregation de Lerins, *ille imperio, iste consilio*, & tout le reste de cet endroit, 'montre que c'est S. Honorat qui estoit Foroj.p.186. veritablement le pasteur & l'Abbé de ce monastere,[comme S. Hilaire le suppose aussi toujours. Ainsi Usuard, Adon, & quelques autres nouveaux, n'ont pas dû qualifier Saint Caprais, comme ils font, Abbé du monastere de Lerins, s'ils n'ont entendu le mot d'Abbé au sens que tous les solitaires d'Egypte sont qualifiez Abbez.]'Mais le Gallia Christiana a Gal chr.t.4? encore moins dû le faire premier Abbé, p.561.2.d. & Saint Honorat le second,[puisque S. Honorat ayant quitté l'isle de Lerins avant S. Caprais, il n'a pas pu en estre Abbé aprés luy.

S. Caprais n'a pas esté non plus son successeur,]'puisque S. Eucher donne Euch.ad Hil. ce titre à S. Maxime, lorsque S. Caprais p.40. y estoit encore.[Ainsi il ne peut au plus avoir esté que le successeur de S. Maxime, & le troisieme Abbé de Lerins. Mais aucun des auteurs contemporains ne donne lieu de le dire.]'Au contraire h.13.p.783.b. l'endroit que nous avons cité d'abord, c. [& qu'on croit estre de Fauste, qui en ce cas auroit esté son successeur,]fait juger qu'il vécut toujours dans la solitude. *Iste in secreto positus &c.*'Saint Sid.car.16.p. Sidoine aprés avoir parlé de S. Caprais, 384. dit que Fauste fut le successeur de Saint Maxime, & l'auteur de la vie de Saint Hilaire,'aprés avoir dit que ce Saint Barr.p.1064 voulut assister à la mort de S. Caprais, dit aussitost que Fauste fut alors Abbé, sans avoir rien dit de son election.

NOTE IX.

Pour la page 481.§ 9.

Sur le retour de Saint Hilaire à Arles auprés de S. Honorat.

'La vie de S. Hilaire dit assez expres- Lerin.p.1058 sément qu'il ne quitta le desert de Lerins pour retourner à Arles, que sur ce que S. Honorat luy manda qu'il estoit proche de sa fin.[Cependant je ne voy aucun moyen de croire que Saint Honorat ne l'ait pas ramené avec luy,]'lorsqu'il Boll.16.jan.p. alla exprés à Lerins, comme nous l'ap- 21.§ 36. prend S. Hilaire mesme,[qui n'auroit

pas manqué de nous le dire, s'il avoit encore resisté à cet effort. Saint Honorat pouvoit luy avoir mandé dans quelque maladie, qu'il estoit proche de sa fin, & se trouver ensuite assez fort pour l'aller querir à Lerins. Il se peut faire encore qu'aprés l'avoir ramené à Arles, il l'ait envoyé quelque part, & qu'estant aussitost tombé malade, il luy ait écrit la lettre qui aura trompé l'historien de Saint Hilaire.]

Pour la page 404.§ 23.

NOTE X.

Sur l'année que S. Honorat est mort.

[La mort de S. Honorat est fixe au 16 de janvier, comme on le voit dans le texte, & nous ne voyons point qu'il y ait à hesiter sur cela. Mais il n'est pas si aisé d'en fixer l'année. Patrocle Evesque d'Arles avant luy, comme tout le monde en convient, fut tué en l'an 426, selon la

Prosp.n.P.p. 781.a.

chronique de S. Prosper:]'& Pontac ne marque sur cela aucune diverse leçon. [On fait ordinairement S. Honorat son successeur immediat: Ainsi il aura dû commencer des 426, mais peutestre assez

Boll.16.jan.p. 22.§ 28. a § 25.

tard.]'Car il y eut de la division & des brigues sur l'election: a ensuite de quoy il fallut encore le faire venir de Lerins.

Nor.h.P.l.2.c. 2.p.165.a.

'Aussi le Cardinal Noris croit qu'il ne faut commencer son episcopat que vers la fin de l'année. [Cela sera encore plus

Anal.t.3.p. 432.

necessaire, si nous admettons]'qu'il y ait eu un Eulade entre Patrocle & luy, comme on le lit dans les dipryques de l'Eglise d'Arles. [Et je ne sçay pas si nous pouvons nous dispenser de l'admettre. Car si cet Eulade avoit esté seulement elû par quelques uns, sans avoir esté sacré ni reconnu, on n'auroit pas mis son nom dans les diptyques, ou on l'en auroit effacé en mesme temps; & il ne s'y liroit pas non plus que Marcien & Saturnin.]

Boll.§ 26.

'S. Honorat gouverna fort peu: *ex illo brevi quo vobis indultus est tempore*, dit S. Hilaire. [Mais ce peu va neanmoins

§ 30.

à plus de deux ou trois mois.]'Car beaucoup de ses proches estant venus à Arles

§ 36.

à cause de luy,'quelques uns s'en retournerent ensuite en leur pays, le trouvant trop severe pour eux. S. Hilaire qui l'avoit suivi, s'en retourna à Lerins, *directis episcopatus sui principiis*, [ce qui demande quelque temps,] S. Honorat luy écrivit plusieurs fois pour le faire revenir; & l'alla enfin querir luy mesme.'Si

Sur.25.aug.p. 264.

c'est S. Hilaire qui décrit ce qui arriva le jour de S. Genés [25 d'aoust, comme il y a bien de l'apparence, ou il demeura avec luy jusqu'au mois d'aoust 427, ou il estoit revenu auprés de luy, cinq mois au moins avant sa mort. Il est donc certain que Saint Honorat n'est point mort des le 16 janvier 427, & qu'il faut s'en

Leo,t.1.p.736. c.

tenir]'à ce que porte la vie de S. Hilaire, qu'il a gouverné deux ans, *emenso biennio*. [Si ces deux ans ne sont que commencez, il peut estre mort en 428. S'ils sont achevez, ce n'a pu estre qu'en 429. Et on ne sauroit dire aussi que ç'ait esté

Aug.à Pr.t.7. p.704.

plustard,]'puisque S. Hilaire estoit déja Evesque d'Arles, lorsque Saint Prosper consulta S. Augustin sur les Semipelagiens, [à quoy S. Augustin répondit par deux livres avant le mois d'aoust 430, auquel il mourut, & sans doute mesme avant le mois de juin, auquel pour le plustard commença le siege d'Hippone. S. Prosper ne parle pas de l'episcopat de S. Hilaire, comme d'une chose nouvelle, & qu'on ne sceust pas encore en Afrique: de sorte qu'il semble n'avoir écrit que sur la fin de l'année où Saint Honorat mourut.]

Conc.t.2.p. 1818.a.

'*Emenso biennio*, est assez fort pour croire que les deux années de S. Honorat ont esté entieres; [& ce que nous avons dit de son episcopat, y est aussi plus favorable, surtout en admettant Eulade.]

a Nor.h.P.l. 2.c.2.p.169.a.

'Aussi c'est l'opinion commune de mettre la mort de S. Honorat en 429, sans avoir mesme égard à Eulade.

Boll.5.may.p. 42.d.

'D'autre part il semble qu'en 430, & au milieu des ravages des Vandales, S. Augustin n'estoit guere en état de composer sur une matiere tres difficile, deux livres.

livres aussi importans & aussi beaux que sont ceux de sa predestination & du don de la perseverance, [outre le travail qu'il avoit entrepris sur les heresies ; & son grand ouvrage contre Julien.]'Hilaire qui luy écrit avec S. Prosper, ne savoit pas encore qu'il eust publié ses deux premiers livres des Retractations, [qui le furent neanmoins en 428. Et il paroist étrange qu'un disciple de S. Augustin ne le sceust pas encore à la fin de 429. Ces raisons semblent au moins pouvoir balancer celles qui font differer la mort de Saint Honorat en 429. Mais avec cela, elles ne sont pas assez fortes pour l'emporter absolument, ne nous obliger d'avoir un sentiment different des autres.

Aug.ep.B. 226.§10.p.829.a.

Nous ne parlons point ici]'du changement que quelques uns pretendent faire dans la lettre de Saint Prosper, pour en oster l'episcopat de S. Hilaire, 'ni de la difficulté qu'on peut faire sur un endroit de S. Eucher, qui semble encore le faire solitaire en 432. Tout cela est traité dans la note 91 sur Saint Augustin, où l'on montre aussi que S. Hilaire d'Arles doit estre distingué d'Hilaire défenseur de la grace contre les Semipelagiens.

Uff.r.B.p.145-147. Euch.adVal. p.20.29.

NOTE SUR SAINT MACEDONE.

Pour la page 487.

Qu'il peut estre mort vers l'an 430.

Thdrt.v.P.c. 13.p.834.c.

'THEODORET nous assure que S. Macedone n'est mort qu'aprés tous les saints solitaires dont il avoit raporté l'histoire avant la sienne. [Entre ceux là est S. Pierre de Galacie, dont la mort ne semble pas se pouvoir mettre plustost que vers l'an 430. *V. son titre.* Cela nous oblige donc à dire que Saint Macedone a vécu au moins jusqu'à ce temps là. Il semble qu'on en trouve encore une preuve dans ce que dit Theodoret,]'qu'il avoit oui dire au Saint, qu'il n'avoit mangé que de l'orge depuis 40 ans, ἀκηκόαμεν. [Car Theodoret n'a guere esté en état d'entendre ces sortes de discours, ou au moins d'y prendre garde & de les retenir que depuis l'an 400, auquel il avoit environ sept ans. Ainsi si S. Macedone a commencé à manger de l'orge en entrant dans la solitude, comme cela est assez probable, il n'y est entré que vers 360,]'& il y a passé 70 ans ; ce qui nous mene jusqu'à 430. Mais il peut n'avoir commencé une austerité si peu commune que quelque temps aprés qu'il eut embrassé la vie solitaire ; ce qui fait que cette preuve n'est pas tout à fait concluante.

p.835.a.

a.

'Theodoret nous le represente comme déja vieux en 387, γέρων ὤν, '& mesme lorsqu'il fut ordonné Prestre, peu de temps ce semble aprés que Flavien eut esté fait Evesque d'Antioche [à la fin de 381.]'Car il avoit accoutumé, dit-il, de marcher appuyé sur un baston à cause de sa vieillesse. [Cela n'empesche pas neanmoins qu'il n'ait pu vivre jusqu'en 430,]'puisqu'il a vécu tres longtemps, χρόνον ὅτι μάλιστα πλεῖστον, [ce qui ne sauroit guere marquer moins de cent ans,] 'puisque Saint Pierre de Galacie en avoit vécu autant, '& que les solitaires de ces quartiers là vivoient d'ordinaire fort longtemps, selon Sozomene. [On sçait que plusieurs ont encore esté audelà. Ainsi estant né vers 330, il aura eu plus de 50 ans en 382, & pres de 60 en 387 ; à quoy il faut ajouter ses austeritez, qui pouvoient l'avoir reduit à la foiblesse des vieillars avant que d'en avoir l'age. Ce qui est certain, c'est qu'il estoit mort lorsque Theodoret faisoit sa vie vers l'an 440.]

hist.l.5.c.19.p.731.d. v.P.c.13.p.835.d. p.836.a. p.834.c. c.9.p.820.a. Soz.l.6.c.34.p.692.d.



NOTE SUR ALEXANDRE ACEMETE.

Pour la page 492.

Temps de sa retraite & de sa mort.

Boll.15.jan.p.1010.§2. 'LA vie d'Alexandre auteur des Acemetes, porte qu'il travailla durant
§6.7. 50 ans au salut des autres;'ce qu'il ne commença de faire qu'aprés avoir déja passé onze ans dans la solitude.[Ainsi il sembleroit avoir vécu 60 ans & plus, depuis qu'il eut quitté le monde.]'Mais
p.1020.§11. il faut entendre ces 50 ans de tout le temps de sa retraite,'selon ce qui est dit
p.1018.§48.52. en trois autres endroits differens, qu'il avoit combatu 50 ans contre le demon.'Il
§13. est certain qu'il mourut quelque temps avant Rabula d'Edesse,[qui vivoit encore en 436, & mourut la mesme année ou peu aprés. *V. S. Cyrille* § 140.]
§38. 'Il vint à Antioche lorsque Theodote en estoit Evesque,[c'est à dire aprés l'an 416, & avant 429. *V. Saint Innocent § 11, & Theodore de Mopsueste.*]'Ce
p.1020.§10. pouvoit estre vers la 43 ou 44e année de sa retraite.[Il est certain qu'il a encore vécu longtemps depuis. Ainsi il faut mettre sa mort aprés 422, & avant 436, & sa retraite entre 372 & 386. Il semble mesme qu'on peut dire qu'il ne se retira pas avant l'an 378; puisqu'il paroist que les monasteres de Syrie estoient alors dans la liberté & dans la paix: ce qui n'a guere esté depuis l'an 370 jusques à la mort de Valens en 378. Ce n'a pas aussi esté beaucoup aprés 378. S'il a converti Rabula vers l'an 400, comme il y a assez d'apparence.]'Car c'estoit 30 ans au plus avant sa mort. §11.

'Bollandus met sa mort plus precisément vers l'an 430, quoiqu'il semble avoir embrassé cette opinion, afin que la persecution qu'il souffrit comme heretique dans les derniers temps de sa vie, puisse estre attribuée à Nestorius.[Mais il semble qu'il en faut plutost conclure tout le contraire; car comme il luy auroit esté glorieux d'estre persecuté comme heretique par Nestorius, l'auteur de sa vie n'auroit pas manqué de le dire. Il peut neanmoins avoir esté persecuté sous Sisinne en 426 ou 427, & n'estre mort qu'en 430. Si c'est le temps de sa mort, il faut mettre sa retraite vers 380.] §1.

NOTES SUR SYNESE.

Pour la page 499.§1.

NOTE I.

S'il a eu un frere nommé Anastase.

Syn.n.p.1. 'LE P. Petau donne deux freres à Synese, Evopce reconnu de tout le
ep.79.p.225.b. monde, & Anastase.'Synese parle en effet en un endroit de son frere Anastase: [mais c'est en ce seul endroit, & dans une lettre déja écrite à un Anastase: & ce qui donne encore plus sujet de craindre qu'il n'y ait faute, c'est que dans son hymne 8, *p.346.d|347.a*, il prie Dieu de luy conserver son frere & sa sœur. Pourquoi ne le demandoit-il pas pour ses deux freres, s'il en avoit deux?

Nous avons parlé dans la note 4 sur Theodose II, de la pensée de Godefroy,] 'que Synese Comte des Largesses ou Surintendant des finances en 412, estoit le frere de nostre auteur. [Nous ne voyons aucune apparence que la famille de nostre Synese ait esté elevée à l'une des premieres dignitez de l'Empire. Cela paroistroit dans ses ouvrages.] Cod.Th.t.4.p.118.a.

Pour la page 500.§1.

NOTE II.

Qu'il n'a eu que trois fils.

'Le P. Petau dit que Synese eut quatre enfans, & il renvoie pour cela à la lettre Syn.n.p.4.

53, qui est obscure : mais le Pere Petau
ep.53.p.170.a. semble l'avoir prise en ce sens,'que Dioscure, Hesyque, & ses deux freres dont elle parle, estoient tous quatre fils de Synese. Neanmoins Synese dans une
ep.88.p.230.c. lettre écrite depuis qu'il fut Evesque,'dit que de trois garçons il ne luy en restoir
ep.126.p.261.c. plus qu'un.'Dans une autre il pleure la mort de son troisieme & dernier fils:[& si Dioscure est le mesme que Dioscore,]
ep.4.p.167.a. 'il n'estoit pas fils de Synese, mais son neveu & fils d'Evopce.

Pour la page 507.§ 4.

NOTE III.

Qu'il a fait ses hymnes plutost avant son battesme, qu'aprés son episcopat.

Evag.n.p.204.1.c. 'Holstenius dans une dissertation qu'il a faite sur Synese, voulant montrer que depuis son episcopat il avoit encore divers sentimens plus conformes à la doctrine de Platon qu'à celle de l'Eglise, le pretend prouver par sa troisieme hymne, soutenant qu'il la fit estant Evesque, parcequ'il s'y depeint occupé à sacrifier à Dieu.[Mais par toute la suite il paroist que ce sacrifice n'est autre chose que la priere mesme qu'il adressoit alors à Dieu. Ainsi le sacerdoce qu'il s'y attribue est celui qui appartient à tous les Chrétiens, & en quelque sorte à tous les hommes, des que Dieu leur a donné la grace de le
Syn.hy.3.p.331.a 333.a. prier.]'Dans cette mesme hymne il prie Dieu de luy donner sa marque & son sceau: σύνθημα δίδου, σφραγῖδα τεάν.[C'est demander assez clairement le battesme. *V. la note 5.*]

Pour la page 508.§ 5.

NOTE IV.

Temps de son voyage à Constantinople, & de son discours sur la royauté.

Evag.l.1.c.15.p.274.a. 'Evagre dit que le discours de Synese sur la royauté est adressé à Theodose; [ce qui nous obligeroit à mettre son voyage de Constantinople sous le mesme prince. Mais cela se refute par le dis-
Syn.de reg.p.2.b. cours mesme,]'où l'on voit que Synese parle à un jeune prince,(ce n'est donc pas à Theodose I,)'fils d'un autre qui estoit p.4.d|5.a.
parvenu à l'empire par sa vertu,'& qui p.5.b.
estoit mort aprés avoir défait deux tyrans.'Tout cela ne convint jamais à Ar- n.p.5.
cade pere de Theodose le jeune, mais au seul grand Theodose pere d'Arcade & d'Honoré.'Ainsi on ne peut douter que Evag.n.p.61.1.c.
ce discours ne soit adressé à Arcade.'Sy- Syn.ep.61.p.205.a.
nese aprés estre revenu de Constantinople, parle de Placidie *sœur des deux Empereurs.*[Arcade frere de Placidie vivoit donc encore.]

'Il fit son discours au commencement n.p.6.
de sa legation,[dont nous ne pouvons pas neanmoins par là fixer l'année.]'Car de reg.p.6.b.
s'il y a un endroit dans ce discours dont il semble qu'on puisse tirer qu'Arcade estoit alors Consul,[cela n'est point clair, & nous ne voyons mesme aucun moyen de le dire.]'Il peut sembler par un autre p.22.b.
que l'on commençoit déja à parler des troubles de Tribigilde,[qui se revolta en 399. Neanmoins il pouvoit y avoir eu quelques emutes des auparavant.]

'Le P. Petau croit que Synese vint à n.p.6.
Constantinople des 397, & en sortit l'an 400, estant certain qu'il y a passé trois ans;
'parcequ'en effet Synese dit que quand il ep.61.p.205.d.
en partit, un nommé Photius en partit le jour mesme sans saluer Aurelien son ami, qui estoit Consul. Or il est certain qu'Aurelien estoit Consul en l'an 400.

'Mr Valois dit que Synese fit son dis- Evag.n.p.61.1.c.
cours de la royauté en l'an 400. Mais puisqu'il ne cite sur cela que le P. Petau, [il faut dire qu'il l'a mal lu.]'Le P. Pagi Pagi.p.141.
ne veut pas qu'il ait esté fait en 397 ou 398, comme veut le P. Petau, parceque Arcade ne fit point de solennité ces deux années là.[Nous voulons bien luy accorder le principe: mais nous ne voyons pas qu'il en puisse tirer aucune consequence bien juste & bien assurée.] Il differe cette oraison jusqu'au 17 janvier 399,[lorsqu'il y avoit déja un an au moins que Synese estoit à Constantinople,]supposant qu'Arcade celebroit alors la cinquieme année de son regne.

[Sans examiner encore cette consequence, nous croyons que le P. Pagi auroit bien de la peine à prouver que les Empereurs faits Augustes du vivant de leurs peres, contrassent un nouveau commencement de regne à leur mort, & en fissent aucune solennité.]

Pour la page 510.§ 6.

NOTE V.

Qu'il n'estoit pas apparemment battizé lorsqu'il fut deputé à Constantinople.

Syn.car.3 p. 329.b. 'Les prieres que Synese dit qu'il adressoit aux Saints pour obtenir un heureux succés de sa legation à la Cour, n.p.1.2. 'suffisent pour faire voir qu'il faisoit profession du Christianisme des qu'il estoit à Constantinople, plusieurs années avant que d'estre Evesque, Evag.l.1.c.15. p.302.c|Phot. c.18.p.16. 'quoiqu'Evagre & Photius écrivent qu'il fut fait en mesme temps Chrétien & Evesque. [Mais cette contrarieté peut, ce semble, s'accorder, en disant qu'il n'estoit Chrétien que comme la pluspart du monde l'estoit alors, c'est à dire catecumene.] Syn.ñ.p.3. 'Cela paroist assez probable par la pluspart des ouvrages qu'il fit depuis sa legation jusqu'à son episcopat, où il parle tantost en payen, principalement dans son livre des songes, où il n'y a aucun vestige de Christianisme; & tantost en Chrétien, comme il fait ordinairement dans ses poemes. [Que si la priere est propre aux Chrétiens, surtout en ce temps là, où les sacrifices estoient défendus aux payens,] il assure qu'avant son episcopat son temps estoit partagé entre la priere, l'étude & la chasse.

[Il y a mesme une raison tres forte pour dire qu'il estoit battizé des le temps de sa legation, qui est que] de reg.p.9.b. 'dans le discours qu'il fit alors devant Arcade, il parle de la priere sacrée qui se fait dans les saintes ceremonies, & il marque assez clairement que c'estoit l'oraison dominicale, n.p.9. 'laquelle ne se donnoit qu'aux seuls battizez: [& eux seuls aussi assistoient à la celebration des mysteres.]

ep.105.p.249. b. 'Mais d'autre part puisque lorsqu'il fut elu il temoigne avoir plusieurs sentimens qui ne s'accordoient pas avec ceux qu'on tenoit ordinairement dans l'Eglise, [il semble difficile qu'il fust battizé. La foy des Evesques n'estoit pas differente de celle des simples Fideles. Enfin, dans le poeme qu'il fit au retour de sa legation, il paroist clairement, ce me semble, qu'il demande à Dieu la grace du battesme. Car je ne voy pas quel autre sens on peut donner à ces paroles,] car.3.p.331.a. b. 'καὶ τὰν ἐπί σοι ἱερὰν ἀπεάτον σύνθημα δίδου σφραγῖδα πάν. & à ces autres, p.333.a.b. 'ἤδη φερέτω σφραγῖδα πατρὸς ἱκέτις ψυχά, δεῖμα τῷ ἐνθέρις δαίμοσιν...... σύνθημα δὲ τοῖς ἁγνοῖς προπόλοις. [Ces paroles ne semblent convenir qu'à un catecumene qui demande le battesme.] dio.p.45.c. 'Dans son Dion il appelle les moines *les barbares*, p.46.d. '& les oppose aux philosophes grecs, p.48.c. 'qu'il appelle ses philosophes.

[De sorte que s'il semble parler du Pater & de la Messe dans son discours à Arcade, c'estoit peutestre qu'estant studieux & habile, il s'en estoit pu instruire sans attendre qu'il fust battizé: ce qui assurément n'estoit pas difficile, la reserve dont l'Eglise usoit pour n'en point parler aux catecumenes, estant plus propre pour leur faire respecter les mysteres, & leur faire voir qu'ils estoient indignes de les connoistre, que capable de les leur faire ignorer effectivement, vu la multitude de tant de Chrétiens ou infideles ou indiscrets.

Nous ne nous arrestons pas] ep.105.p.248. d. 'à ce qu'il avoit receu sa femme des mains sacrées de Theophile, [comme si ces paroles marquoient le sacrement de mariage, qui ne peut estre donné qu'à des fideles. Car ce sens n'est point clair: Theophile pouvoit ou avoir procuré ce mariage, ou mesme l'avoir beni sans que les parties fussent battizées. Nous ne nous servons pas aussi] ep.67.p.217.a. 'de ce qu'il se plaint d'avoir esté elevé à l'episcopat, luy qui estoit un pecheur nourri hors de l'Eglise,

& dans une vie toute differente,[dautant que cela peut marquer simplement qu'il n'avoit point vécu dans des emplois qui eussent aucun raport à l'episcopat ou à l'état ecclesiastique.]

Pour la page 511.§ 6.

NOTE VI.

Que Troïle ami de Synese, estoit apparemment simple sophiste.

Cod.Th.t.2.p. 22. 'Je ne sçay pourquoi Godefroy veut que Troïne qualifié Comte des largesses dans une loy datée de Milan,& qui par consequent estoit officier d'Honoré, soit Troïle celebre dans Synese ,[qui vivoit à Constantinople sans autre qualité plus eminente que celle de sophiste, comme on le voit par Socrate. Ainsi nous ne pouvons pas faire grand fond sur ce qu'on lit dans Codin,]'qu'il a exercé plusieurs charges avec honneur.ᵃGodefroy dit qu'on apprend de Synese qu'il a esté Comte des largesses dans l'Orient. [Il ne cite point l'endroit de Synese, & je ne croy pas qu'il l'eust pu citer. Mais quand cela s'y trouveroit, Honoré n'adressoit point ses loix aux officiers de l'Empire d'Orient.]

Cod.ori.C.p. 9.2.
ᵃCod.Th.t.2. p.22.

Pour la page 516.§ 9.

NOTE VII.

Temps de l'episcopat & d'un naufrage de Synese,

Syn.ep.58.p. 201.2. 'Il est certain que Synese a esté fait Evesque sous Theodose[le jeune qui a commencé en 408, & sous Theophile d'Alexandrie,]'mort le 15 octobre de l'an 412.ᵇIl dit dans sa 13ᵉlettre, que le dimanche de Pasque, devoit estre le 19 du mois[Egyptien]appellé Pharmouthi, [qui commence le 27 de mars; de sorte que le 19 est le 14 d'avril.]'Pasque tombe en ce jour l'an 412,ᶜ& ne s'y rencontre plus jusqu'en 491.[C'est donc assurément pour la Pasque de l'an 412 qu'écrivoit Synese, aprés Pasque de l'an 411, c'est à dire aprés le 26 mars.]'Or il est visible qu'il écrivoit peu aprés son ordination ; & ces termes ἐντεῦθεν ἤδη, peuvent mesme faire croire que c'estoit une des premieres actions qu'il faisoit en qualité d'Evesque.

Socr.l.7.c.7. p.343.d.
ᵇSyn.ep.13.p. 171.172.
n.p.2.49|Pet. doct.l.1.c.13. p.42.
ᶜBuch.eycl.p.
Syn.ep.13.p. 172.a.

'Le Pere Petau croit qu'il écrivoit d'Alexandrie un peu aprés y avoir esté sacré par Theophile :[ce qui nous feroit mettre son ordination au plustard au commencement de 411, si sa conjecture estoit certaine. Et cela feroit d'autant plus favorable,que nous pourrions suivre à la lettre ce que dit Synese,]'que lorsqu'il excommunia Andronique , il n'estoit pas encore Evesque de l'année de devant :[ce qu'il faisoit neanmoins plus de sept mois aprés son ordination , puisque nous verrons]'qu'il passa au moins ces sept premiers mois hors de son diocese sans faire de fonction.[Ainsi ayant esté ordonné au commencement de 411, il aura excommunié Andronique sur la fin de la mesme année. n.p.49.
ep.72.p.219.a.
ep.95.p.116.b.

Mais je ne voy point comment nous pouvons ajuster cela avec]'ce que dit Synese durant le siege de Ptolemaïde , que la Pentapole se ruinoit depuis sept ans.[Il est difficile de ne pas commencer ces sept ans]'au siege que Cyrene soutint l'année d'aprés le Consulat d'Aristenete, [c'est à dire en 405, & par consequent le siege de Ptolemaïde est en 412 au plustard.]'Or l'année de devant,[& par consequent en 411,]Anyse avoit esté General des troupes de la province.'Il l'estoit des le Caresme ;'& neanmoins il n'estoit pas encore venu lorsque Synese excommunia Andronique ,[comme la suite le prouvera ce me semble bien clairement. On ne peut donc pas mettre cette excommunication aprés le Caresme de 411, & puisque l'ordination de Synese avoit precedé de sept mois au moins, il doit avoir esté ordonné au plustard vers le milieu de l'an 410, & par consequent quand il dit que lorsqu'il excommunia Andronique, il estoit Evesque de l'année mesme,il faut l'entendre de l'année de son ordination, non de l'année cat.p.299.d.
ep.121.p.268. 269.
cat.p.299.d| 300.b.
ep.14.p.172.c.
ep.57.p.193.b.

ordinaire, ou dire qu'il l'excommunia à la fin de 410, aprés avoir esté ordonné au commencement de la mesme année.

Nous voudrions pouvoir trouver quelque solution à cette difficulté, & qu'il nous fust permis de mettre l'epistre 13[e] dans les sept mois de la retraite de Synese: mais nous n'y voyons point de jour. Aprés tout, quoique la lettre 13[e] où il indique Pasque pour l'an 412, soit assurément des premieres années de son episcopat, rien n'oblige de dire que ce soit sa premiere fonction. Il suffit que ce soit une des premieres qu'il ait faites hors de son diocese aprés en avoir pris le gouvernement.

En effet, le P. Petau qui avoit dit que la lettre 13[e] estoit écrite peu aprés son ordination, ruine luy mesme cette con-
n.p.56. jecture,]'en voulant aussibien que nous que Synese ait esté Evesque des l'an 410,
p.48. 'avant le mois de septembre, dautant[a] que
[a]ep.66.p.207.a. dans la lettre 66 écrite la premiere année de son episcopat, il dit qu'il y avoit trois ans que l'affaire de S.Chrysostome
ε.p.1. estoit appaisée par une amnestie.'Cette amnestie, dit le P. Petau, avoit esté faite aussitost aprés la mort de S.Chrysostome arrivée en 407[au mois de septembre,] & ainsi la troisieme année de cette amnestie estoit l'an 410.[Cela seroit assez juste & nous fourniroit une nouvelle raison pour mettre l'ordination de Synese des 410, ou plutost des 409, si nous avions preuve que cette amnestie eust esté faite aussitost aprés la mort de S.Chrysosto-
ep.66.p.206.d. me : mais cela ne paroist point;]'& mesme Synese dit qu'il fallut que Theophile écrivist un livre à Attique pour la luy persuader ;[ce qui montre que cela ne se fit pas sans quelque difficulté, ni par consequent sans y employer du temps.

Nous ne croyons pas non plus nous devoir servir de l'epistre 4 de Synese pour prouver son ordination en 410,]
n.p.48. 'quoique selon le P. Petau, il ait écrit cette lettre au mois de septembre 410, lorsqu'il revenoit d'Alexandrie peu aprés y avoir esté sacré par Theophile. Nous ne nous servons point, dis-je, de cette raison, parceque nous ne voyons pas que le sentiment du P. Petau soit assez fondé.

Il pretend que Synese estoit Evesque, mais depuis peu ; parcequ'il y declare *p.166.a*, qu'il renonce à la compagnie des femmes, & qu'à la fin, *p.167.a*, il dit qu'il regarde sa femme comme sa sœur.[Pour ce dernier endroit, je pense que Synese n'y parle pas de sa femme, mais de sa bellesœur femme d'Evopce. Et pour l'autre, la mesme raison qui fait dire au Pere Petau que Synese n'estoit Evesque que depuis peu, devoit ce me semble luy faire juger qu'il ne l'estoit point dutout.]'Car les railleries qu'il fait ep.4.p.160 b|166.a.
sur des femmes en cet endroit & en un autre, ne conviennent ni à un ancien ni à un nouvel Evesque :'& il témoigne p.160.a.
mesme assez que son frere ne les approuvoit pas.'Il dit qu'il doutoit si les ames p.161.163.
de ceux qui estoient noyez, ne mouroient point avec leurs corps, & cela sur l'autorité d'Homere.[L'air mesme de cette lettre est trop gay & trop enjoué pour un homme qui vient d'estre sacré Evesque, & de recevoir un ministere que Synese ne regardoit qu'avec frayeur. Il y a encore diverses phrases payennes ; mais il est vray que Synese en a toujours retenu quelques expressions depuis mesme son episcopat.]'Il est visible que dans p.160.
cette navigation il vouloit aller à Cyrene, [c'est à dire selon le P. Petau, qu'il vouloit passer devant Ptolemaïde dont il venoit d'estre sacré Evesque, sans s'y arrester seulement pour en prendre possession.

Pour ce que le P. Petau pretend avoir decouvert, que la lettre a esté écrite en 410 au mois de septembre, je ne suis point assez habile pour suivre tout le raisonnement qu'il fait sur cela, ni par consequent pour en juger. Mais il n'est point necessaire de savoir en quel age estoit la lune le 18 de Thoth, pour voir qu'il ne suit pas bien Synese,]'qui dit p.161.d|163.d| n.p.48.

selon le P. Petau mesme, que luy & les autres aborderent à un havre le samedi au matin, quatte heures ou un peu moins
p.164.c. aprés le levet du soleil.'Ils y demeurerent deux jours de suite, au bout desquels ils se remirent en mer des le commencement du jour.[Je ne pense pas que cela se puisse entendre autrement que
n.p.48. du lundi matin;]'& neanmoins le P. Petau veut que ce fust le mardi. [Sa supputation se trouve donc fausse d'un jour; ce qui la ruine entierement.]

ep.4.p.164.b. 'Synese ajoute que s'estant rembarquez ils voguerent deux jours,[le lundi & le mardi,]& à la fin du dernier le vent les quitta. C'estoit, continue-t-il, le 13 de la fin du mois, & la conjonction[du soleil & de la lune]devoit arriver la
n.p.48. nuit mesme.'Le Pere Petau croit que ce 13 de la fin, φθίνοντος, est le 13 de devant la fin, c'est à dire le 18, les mois Egyptiens estant reglement de 30 jours; & outre cela il pretend que ce 18 estoit le jour qui suivoit la conjonction, c'est à dire le jeudi selon sa supposition, ou le mécredi selon la nostre.[Mais il semble plus naturel de le raporter au jour pre-
ep.4.p.161. cedent, d'autant plus que]'Synese mesme avoit remarqué comme une chose particuliere aux Juifs, qu'ils joignoient la nuit au jour suivant.

[Pour trouver donc le temps de cette tempeste, si ceux qui sont assez habiles pour cela s'en veulent donner la peine, il ne faut plus demander, comme fait le Pere Petau, quand la nouvelle lune est tombée la nuit d'entre le mécredi 17 du mois Egyptien, & le jeudi 18; mais quand elle est tombée la nuit d'entre le mardi 18, & le mécredi 19 du mois; si mesme on luy veut accorder que ἰγ φθίνοντος soit le 18 du mois. Car des personnes habiles trouvent ce sentiment assez étrange; ayant peine à se persuader 1°, que les Grecs contassent à rebours comme les Latins, & 2°, qu'ils commençassent la fin du mois φθίνοντα avant le 21, puisqu'ils avoient μῆνα ἱστάμενον, qui estoit le milieu du mois depuis le 11 jusqu'au 21. De sorte que ἰγ φθίνοντος devroient estre le 33 du mois; ce qui se peut dire en joignant au dernier mois appellé Mesori, les cinq jours intercalaires que les Egyptiens ajoutoient pour faire l'année complette de 365 jours; & ainsi ἰγ φθίνοντος sera le 26 d'aoust, qui se rencontroit le mardi vers ce temps là en 396, 402, & 413.]

NOTE VIII. Pour la page 516.§9.

Que Synese n'a point esté Evesque de Cyrene, mais de Ptolemaïde.

'Il est étonnant que l'auteur tres ancien du Pté spirituel, & Photius qui Mosc.c.195.p.1149.ali hot.c.26.p.16.
estoit si habile, aient qualifié Synese Evesque de Cyrene, & que le P. Petau mesme ait laissé imprimer cette faute en gros caracteres dans le frontispice de son livre.'Cela vient peutestre de ce Eva.l.1.c.8.p.302.e.
qu'Evagre l'appelle Synese de Cytene, & ne dit point d'où il estoit Evesque. [Cependant il n'y a rien de plus formel que ce que]'Synese dit luy mesme, que Syn.ep.105.p.246.dicat.p.303.a.
ceux de Ptolemaïde l'avoient elu leur Evesque, & ce qu'il dit en un autre endroit: Malheureuse Cyrene où ma genealogie est couchée dans les registres publics. Malheureuse Ptolemaïde dont j'ay esté ordonné le dernier Evesque.'Il ep.62.p.106.al.8.p.203.al.79.p.227.d.
y a plusieurs autres endroits qui font voir qu'il estoit Evesque de Ptolemaïde, 'comme Suidas l'a reconnu. Baronius, Suid.β.p.832.
ni le Pere Petau, ni, comme je croy, aucune personne habile, n'en doute aujourd'hui, quoiqu'on l'ait quelquefois qualifié par surprise Evesque de Cyrene.

'Ptolemaïde estoit une des cinq villes Amm.l.22.p.233.
qui composoient la Pentapole de Libye; '& mesme elle estoit metropole de sa Syn.ep.67.p.210.b.
province,[a]comme Synese dit que l'estoit [a] ep.66.p.207.
celle qu'il gouvernoit.

NOTE IX. Pour la page 537.§18.

Que Synese ne deposa point Andronique de son gouvernement.

'Baronius dit que le principal atticle Bar.411.§61.

de la penitence imposée à Andronique, fut que Synese le deposa du gouvernement. [C'est sans doute qu'il suppose que l'excommunication emportoit aussi la deposition. Mais d'où vient donc que Synese avoit oublié de la marquer dans la sentence d'excommunication, & dans la satisfaction qu'il luy ordonna pour l'absoudre? C'est que cela ne valoit pas la peine d'en parler. Il Syn.ep.58.p.201.b. eust aussi esté bon,]'en avertissant qu'on ne devoit pas regarder Andronique comme Chrétien, [d'avertir qu'on ne pouvoit plus le regarder comme Gouverneur. Ce qu'il y a encore de remarquable, ep.89.p.231.a. c'est que]'quand Synese dit qu'il l'a arraché du tribunal, car c'est surquoi Baronius se fonde, [il parle de ce qu'il avoit fait, non contre luy, mais pour luy; non pour la punition de son crime, mais pour le soulagement de son affliction.]

Pour la page 549.§ 25.

NOTE X.

D'où Synese a écrit son epistre 13.

Syn.n.p.49. 'Le P. Petau croit que Synese écrivit ep.13.p.172.b. son epistre 13 à Alexandrie;'& en effet elle est écrite d'un lieu où beaucoup d'Evesques s'assembloient alors, comme on le tire de la fin de cette lettre, quelque corrompu que soit l'endroit. Πλῆθος δὲ συχνῶν ἱερέων, [& ce grand nombre d'Evesques ne convient point aux Conciles que Synese pouvoit assembler de sa province.]

'La lettre est adressée au Prestre Pierre, r.n.49. ce que le Pere Petau croit estre une faute, parcequ'elle parle à plusieurs. [Mais Synese ne pouvoit-il pas l'adresser à un seul de ses Ecclesiastiques pour tous les autres.]

'Synese luy envoie la lettre pascale de ep.13.p.172.d. Theophile pour l'an 412; [& c'est ce qui nous fait mettre ceci sur la fin de 411, supposant que les lettres pascales se publioient solennellement le jour de l'Epiphanie, & ainsi s'envoyoient sur la fin de l'année de devant.

Il y a neanmoins une difficulté sur ce que nous supposons que cette lettre est écrite d'Alexandrie.]'Car dans l'epistre ep.9.p.170.b. 9, Synese remercie Theophile de luy avoir envoyé son epistre pascale. [Ce n'estoit pas pour l'an 413, puisque Theophile estoit mort des le mois d'octobre 412; & il semble peu probable que fust celle qui estoit pour l'an 411. Car c'eust esté la premiere que Synese eust receu: ce qui ne paroistroit pas s'accorder avec ce qu'il dit dans son remerciement,] 'que ces lettres de Theophile se multi- b. plioient avec les années. [Neanmoins Synese pouvoit dire cela en contant, non celles qu'il avoit receuës, mais celles que Theophile avoit écrites.

NOTES SUR SAINT SULPICE SEVERE.

Pour la page 586.§ 1.

NOTE I.

Sur son nom.

Genn.c.19. 'LE Saint dont nous parlons s'appelloit Severe en son nom propre [& ordinaire,]& Sulpice en son surnom: Paul.ep.1.8. p.1.105.&c. a ep.35 p.312 etc.11.p.501 Hier.in Ez.36. p.407.1 Amb. v.p.7.a Gr.T. h F.l.1.c.7.p. 911 2.c.1.p.38. b Sulp.p.179. c ep.2.3 p.225. 232. 'd'où vient que S. Paulin, soit en luy écrivant, [a]soit en parlant de luy; S. Jerome Paulin dans la vie de S. Ambroise; & S. Gregoire de Tours ne l'appellent que Severe. [b]Il se contente luy mesme de ce nom dans sa lettre à Didier, [c]Dans les deux à Aurele & à Bassule, il le met aprés celui de Sulpice, parceque la coutume des Romains estoit alors, ou de se contenter du nom propre, ou de le mettre le dernier.]'Presque tous les ma- prol.p.8. nuscrits ne l'appellent aussi que Severe ou Sulpice Severe.

[Neanmoins l'usage a aujourd'hui rendu le nom de Sulpice plus celebre: & il vaut mieux le suivre dans une chose si peu importante, que de le choquer par une exactitude qui n'est nullement necessaire

cessaire ; & qui ne servitoit qu'à embatasser les lecteurs.]'Ce Saint prend toujours luy mesme le nom de Sulpice dans ses dialogues,[pour imiter peutestre la maniere de parler des anciens Romains.]'S. Gregoire de Tours l'appelle aussi quelquefois Severe Sulpice;[a] & Eugippe l'avoit aussi fait avant luy.

dial.1.c.1.p. 242.&c.
Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.591| m.M.l.1.c.1. p.519.
a Boll.8. jan. p.494.§ 44.

NOTE II.

Pour la page 592.§ 1.

Sur le temps de son sacerdoce.

[S. Sulpice ne fut pas apparemment fait Prestre aussitost que S. Paulin,]'qui l'exhorte en l'an 394 de le venir trouver à Barcelone avant Pasque, pour celebrer avec luy ces saints jours, & luy voir exercer les fonctions sacerdotales ; *ut sacras ferias me sacerdote concelebres.*[Je ne me souviens point que dans ses écrits, ni dans les lettres que Saint Paulin luy adresse, il y ait aucune marque de son sacerdoce,]'hormis qu'il traite de frere Didier à qui il adresse en 396 ou 397 la vie de S. Martin,[& qu'on croit estre Didier Prestre d'Aquitaine à qui Saint Jerome écrit en 406. Mais il n'y en a pas de preuve positive ; & il pouvoit avoir esté fait Prestre entre 397 & 406.]'Il parle en 405, comme nous croyons, d'Ethere qu'il appelle nostre Prestre, [c'est à dire sans doute Curé du lieu où il demeuroit : & il en eust ce semble esté Curé luy mesme s'il eust esté Prestre. Ce qui est plus fort,]'c'est que S. Jerome ne l'appelle vers l'an 413, que *nostre Severe*:'& Paulin écrivant vers le mesme temps la vie de S. Ambroise, qualifie dans un mesme endroit Saint Athanase Evesque, Saint Jerome Prestre, & S. Severe serviteur de Dieu.[Il faut donc attribuer à la liberté de l'amitié,]'ce qu'on voit qu'il traite plusieurs fois de frere le Diacre Aurele ; en luy mandant la mort de S. Martin,[dés 397, comme nous croyons. J'ay neanmoins vu un manuscrit, où sa premiere lettre écrite aussi apparemment en 397, porte en teste, *Severus Eusebio Presbytero fratri S.* Cela est plus difficile à expliquer.]

Paul.ep.6.p. 101.
Sulp.v.Mar. p.170.
dial.3.c.1.p. 106.
Hier.in Ez.36. p.507.b.
Paul.v.Amb. p.77.a.
Sulp.ep.2.p. 230.231.

NOTE III.

Pour la page 603.§ 7.

En quel temps il a fait son histoire sacrée.

'S. Sulpice fixe le temps de son histoire sacrée 888 ans aprés la bataille de Marathon, donnée selon luy sous les Consuls Macerin & Augurin, vers l'an 266 de Rome.[Il pretendoit donc écrire] 'l'an 1148 de Rome, qui est le 395e de J.C.'Le Pere Petau met le Consulat de Macerin & d'Augurin l'an 262 de Rome, & la bataille de Marathon deux ans aprés.[Ainsi Saint Sulpice pourroit avoir écrit en 397. Mais il faut dire]'que les fastes qu'il suivoit n'estoient pas justes, comme il craignoit que cela ne fust, puisqu'il dit que cette année là avoit Stilicon pour Consul :[& Stilicon ne l'a esté qu'en 400 & 405. Le Consulat de 400 s'eloigne moins de son epoque de Rome : & il nous oblige absolument de le prendre,]'lorsqu'il dit en un autre endroit, que S. Eusebe de Verceil, Lucifer, &c. avoient esté bannis, *ab hinc annos quinque & quadraginta Arbetione & Lolliano Consulibus*,[c'est à dire en 355.]'Il conte quinze ans depuis la mort de Priscillien sous l'Empereur Maxime,[qui a commencé en 383, & fini en 388. Ainsi cela peut s'accorder avec l'an 400, mais non avec 405.

Sulp.hist.l.2.c. 13.p.117.
Pet.ch.p.718.
p.166.
Sulp.p.117.
c.32.p.160.
p.178.

Il paroist donc certain qu'il faut fixer l'epoque de son histoire en l'an 400. Et neanmoins il s'y rencontre une grande difficulté. Car nous ne croyons pas pouvoir mettre plustost qu'en 402 & en 403 les epistres 9 & 11 de S. Paulin, *v. son titre*,]'dans la derniere desquelles S. Paulin raconte à S. Sulpice l'histoire de la revelation de la vraie Croix, comme une chose qu'il ignoroit.'Cependant elle est dans l'histoire de Saint Sulpice, & elle y est d'une maniere qui fait bien voir qu'il l'avoit apprise de cette lettre

Paul.ep.11.p. 134.
Sulp.hist.l.2. c.48.p.153.155.

de S. Paulin, aussibien que ce qu'il dit de l'eglise bastie au lieu où J.C. est monté au ciel.'Pour l'epistre de S. Paulin, on y voit que S. Sulpice estoit alors occupé à examiner la chronologie de toutes les nations pour l'utilité de nostre foy: & il prioit Saint Paulin de luy resoudre les difficultez qu'il y trouvoit, dont il luy envoyoit un memoire.[Il est visible que c'estoit dans le dessein de faire son histoire: & ainsi ou elle n'estoit pas encore faite en 402, ou Sulpice y a travaillé une seconde fois, sans changer neanmoins l'epoque de la premiere edition.

Paul.ep.9.p.115.

Je pense que le dernier est possible, & qu'il n'est pas mesme sans exemple: Mais je ne sçay s'il ne vaut point mieux dire que S. Paulin avoit pris l'an 400 pour epoque dans les contes qu'il avoit à faire, afin d'avoir une année fixe, quoiqu'il n'ait composé ou au moins achevé son ouvrage que quelques années aprés. Car il ne dit pas qu'il écrivoit sous le Consulat de Stilicon, mais qu'il s'y fixoit:]'*omne tempus in Stilichonem Consulem direxi*.[Et il ne s'y fixe pas pour y finir son histoire,]'puisqu'il la termine proprement à la mort de Priscillien.[Ainsi il aura pu en prendre le dessein, & en faire quelques memoires dés l'an 400, & ne pas neanmoins achever avant 403.]

Sulp.hist.l.2. p.117. — p.177.178.

NOTE IV.

Pour la page 605.§8.

Sur ses dialogues.

'Quoique les dialogues de S. Sulpice soient aujourd'hui divisez en trois parties, neanmoins Gennade témoigne qu'ils ne l'estoient qu'en deux de son temps; *duabus incissionibus*. Au moins on lit ainsi dans le S. Jerome d'Erasme en l'an 1565, *tome 1*. Car dans l'edition d'Aubert le Mire à Anvers en 1639, *p.46*, on lit *tribus*.[Mais ce peut bien estre une fausse correction venue des dialogues imprimez en trois. Et ce qui peut beaucoup le persuader,]'c'est que Gregoire de Tours dit que Sulpice a écrit un livre des merveilles de la vie de S. Martin durant que ce Saint vivoit encore, & aprés sa mort deux autres livres qu'il a intitulez Dialogues.'Il dit en un autre endroit, qu'il a écrit trois livres de la vie de ce Saint;[ce qu'il faut visiblement entendre de la mesme maniere. Et en effet, les deux premiers dialogues ne faisant que l'entretien d'un mesme jour, ne doivent naturellement faire qu'un seul livre.]

Genn.c.19.p.317.b. — Gr.T.m.M.l.1.c.1.p.550. — h.Fr.l.10.c.31. p.591.

NOTE V.

Pour la page 608.§8.

Qu'il n'est point Evesque, & qu'il est honoré comme Saint.

'Quelques nouveaux martyrologes marquent le 29 de janvier à Bourges S. Severe Evesque, disciple de S. Martin. 'Mais pour son episcopat, comme Gennade ne luy donne que le titre de Prestre, les plus habiles de ce temps croient qu'il n'en a jamais eu d'autre; & qu'on luy a donné celui d'Evesque de Bourges, parcequ'on l'a confondu avec l'un des deux saints Evesques de cette Eglise qui ont porté le nom de Sulpice, l'un sous Gontran en 585, & l'autre sous Dagobert en 630.'Les lettres que Mr Baluze nous a données de luy, portent dans l'inscription, *Epistola Sancti Severi Presbyteri*.[Ainsi on ne luy donnoit que le titre de Prestre aprés sa mort, lorsqu'on luy donnoit déja celui de Saint.]'Le silence qu'il a voulu garder dans les dernieres années de sa vie,[s'accorde moins aussi avec la charge de l'episcopat.]

Boll.29.jan. p.567.§1. — Bar.411.§187. & alii. — Misc.t.1.p.319. — Genn.c.19.

'Pour savoir si celui dont on fait le 29 de janvier, est l'un des deux Evesques de Bourges, ou le disciple de S. Martin, ceux qui ont revu le martyrologe Romain sous Urbain VIII, ont suivi la premiere opinion.'Et l'Eglise de Bourges celebre maintenant ce jour là le plus ancien de ces deux Sulpices. 'Neanmoins le nom de Severe que le

Boll.§11. — §10. — §3.

martyrologe Romain, mesme depuis Urbain VIII, joint à celui de Sulpice, & que tous les autres mettent seul,[ce qui est fort considerable,]'n'est jamais attribué dans les anciens à aucun des deux Evesques de Bourges. Les nouveaux disputent à qui il appartient. Les uns le donnent sans preuve au second; Bollandus qui veut qu'il appartienne au premier, n'en a point d'autre, sinon qu'il n'appartient pas au second;'Et il a enfin reconnu qu'il n'appartient pas non plus au premier, ne le luy donnant que parceque c'est l'usage, dit-il, & pour le distinguer du second.'S. Gregoire de Tours parle du premier comme d'un homme de bien, mais il n'en dit rien d'extraordinaire:[On n'en trouve rien dans les autres auteurs, & il seroit apparemment difficile de montrer que l'Eglise de Bourges en a toujours fait la feste: Au moins Bollandus ne nous en a pu rien apprendre.]'Pour le second dont la sainteté est celebre dans l'Eglise, on l'honore le 17 de janvier, & non le 29.

§ :[.7.jan.p. 161.§ 16.

29.jan.p.967. § 2.

§ 10.

§ 1.

§ 17.

'Guibert Abbé de Gemblours qu'on croit estre mort en l'an 1208, témoigne qu'on faisoit à Marmoutier la feste de S. Sulpice Severe disciple de S. Martin le 29 de janvier, & qu'il avoit assisté luy mesme à cette solennité.[Il est vray qu'il le fait aussi Evesque de Bourges: mais il y a bien de l'apparence que les moines de Marmoutier, quand ils l'auroient aussi confondu avec S. Sulpice de Bourges, consideroient moins en luy la qualité d'Evesque de Bourges, que celle de disciple & de panegyriste de S. Martin leur fondateur,]'avec ce qu'ils croyoient qu'il avoit demeuré cinq ans chez eux.'Les eloges que Gennade & Paulin de Perigueux luy ont donné 60 ou 80 ans aprés sa mort, font assez voir que sa memoire a toujours esté en honneur dans l'Eglise Gallicane.'Baronius qui l'avoit mis ou laissé dans le martyrologe Romain comme disciple de Saint Martin, & comme Evesque de Bourges, ne met rien du tout dans sa note que ce qui le regarde comme disciple de S. Martin.'Guibert dit qu'on conservoit à Marmoutier une histoire de la vie de ce Saint;[ce qui marque bien encore que c'est luy qu'on avoit dessein d'y honorer le 29 de janvier. Ainsi ce n'est pas sans raison que]'Mr du Saussay a toujours continué de marquer sa feste en ce jour, [non sur l'autorité] de Pierre des Noels, [qui n'est rien, mais]'sur la tradition du monastere de Marmoutier, ancienne au moins de 400, [ou plutost de 500] ans.

§ 15.

Genn.c.9| Paul.v.M.l.5. p.872.1.c.f.

Bar.29.jan.h.

Boll.29.jan.p. 968.§ 14.

§ 12.

§ 19.

NOTE VI.

Pour la page 609.§ 8.

Si c'est le mesme que Saint Severin Curé dans le pays de Bigorre.

'Rosweide trouve beaucoup de probabilité à croire que S. Sulpice Severe est le mesme que S. Severin Prestre, dont Saint Gregoire de Tours raconte divers miracles.'En effet, S. Gregoire dit que ce S. Severin estoit un Prestre de grande naissance,'qui faisoit de grandes aumosnes, qui employoit son bien à nourrir les pauvres,'& qui avoit fait bastir deux eglises sur ses terres, dans l'une desquelles il avoit esté enterré.

Paul.n.p.779.

Gr.T gl.C.c. 50.p.431.

p.433.

p.431.433.

[La seule difficulté que Rosweide trouve à cela, c'est le lieu. Car, comme il le remarque, S. Sulpice demeuroit, ce semble, vers Toulouse,]'& ce S. Severin demeuroit dans le Bigorre, *infra terminum Beretanae urbis* (al. *Beoretanae*) *in vico Sexiacensi*, ou aux environs. [Neanmoins nous ne trouvons point de preuves que Saint Sulpice ait demeuré vers Toulouse que jusqu'à l'an 405 au plus. Il peut avoir changé depuis cela, & s'estre retiré en quelque autre de ses terres, soit pour estre plus à couvert des barbares en s'approchant des Pyrenées, soit pour quelque autre raison.

c.49.50.p.430; 431.

Aussi tout ce que dit S. Gregoire convient mieux à la suite de la vie de S. Sulpice, qu'à l'état où nous avons vu qu'il estoit jusqu'en 405. Car il ne nous a pa-

tu jusque là que comme un solitaire qui n'estoit chargé que de luy & de sa famille, ou au plus de quelques amis qui s'estoient retirez avec luy.]

Sulp. dial.3.c. 1.p.306. 'Il avoit mesme son Prestre, [Curé sans doute du lieu où il demeuroit ; au lieu que S. Severin estoit luy mesme Curé,]'puisqu'il alloit tous les dimanches celebrer la Messe en deux eglises eloignées de huit lieues. Gr.T.gl.C.c. 50.p.431.

p.431. 'Ces deux eglises estoient celles qu'il avoit fait bastir dans ses terres; [& leur distance fait voir que ce ne sont pas celles dont S. Paulin parle dans ses epistres 11 & 12,]'puisqu'il paroist qu'elles estoient tout auprés l'une de l'autre. [Mais outre ces deux, il est aisé qu'il en ait encore basti deux autres. Paul.ep.11.p. 140.144.

La difference des noms de Severe & Severin n'est pas une raison considerable pour en faire deux personnes. Et il n'est pas mesme hors d'apparence que celui de S. Gregoire de Tours s'appelloit plutost Severe que Severin.]'Car on met dans le Bigorre une ville de Saint Severe, & à trois lieues de là dans l'Armagnac & dans le Comté de Perdiac un bourg de S. Justin,'qui pouvoit estre ce *vicus Sexiacensis*, où selon S. Gregoire, reposoit un S. Justin Prestre, au tombeau duquel il se faisoit un grand nombre de miracles. [Il ne dit point en quel temps vivoient ni ce S. Justin, ni son S. Severin,]'ni S. Missilin aussi Prestre, qui operoit aussi, comme les deux autres, plusieurs miracles en un village du mesme canton nommé Talve où il estoit enterré. Boll.1.may.p. 48.c.d. Gr.T.l.C. c.49.p.430. p.430.

Boll.14.may. p.297. [Le dernier est sans doute,]'ce S. Missilin, dont le tombeau, qui est fort grand, se voit encore aujourd'hui derriere le grand autel d'une eglise collegiale dans la ville de Tarbe, où est presentement le siege episcopal du pays de Bigorre. Le peuple fait de grandes histoires de ce Saint, mais dont les plus sages de ce pays mesme se moquent. On n'en a rien d'écrit, non pas mesme dans les archives de l'Eglise de Tarbe; [& il ne paroist pas seulement qu'on sache en ce pays là que S. Gregoire de Tours en a parlé.] Mr du Saussay a mis sa feste le 24 de may, parcequ'on y fait à Tarbe une procession solennelle, pour remercier Dieu d'avoir delivré la ville ce jour là par l'intercession de ce Saint, des ennemis qui l'attaquoient. Mais on n'en sçait rien davantage.'Bollandus croit que S. Justin qualifié Prestre par S. Gregoire de Tours, est le mesme que S. Justin ou Just marqué le premier de may dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, *in Begorra civitate*, quoiqu'il y soit qualifié Evesque dans quelques exemplaires. On en a une histoire donnée par le Pere Labbe dans sa nouvelle Bibliotheque, *p.579*, mais qui est visiblement fabuleuse.'Bollandus semble le faire Evesque: [& l'on n'en peut pas douter, s'il a esté originairement dans les martyrologes de S. Jerome, qui sont assurément tres anciens.]'Mais Florentinius le croit ajouté. [Ainsi il semble qu'il vaut autant s'arrester à S. Gregoire de Tours.] 1.may.p.48. p.47.f. Flor.p.476.

'L'Eglise de Tarbe ne le conte point aujourd'hui entre ses Evesques.'Mr du Saussay qui met ce Saint le premier, & encore le 4 de may,'met de nouveau le 17 de septembre S. Justin & S. Similin, comme il l'appelle, tous deux Prestres, dans le diocese de Tours.'Il suit en cela Ferrarius, qui croit suivre S. Gregoire de Tours dans le chapitre 49 du livre de la Gloire des Confesseurs.'Mais il y met nettement ces deux Saints dans le Bigorre, & appelle le second Missilin. Boll.p.47.f. Sauf.p.113. 1115. p. 168. Ferr.p.369. Gr.T.p.430.

[Je pense que S. Sever dans le Bigorre, est]'ce que le Gallia Christiana appelle l'abbaye de Saint Severe de Rostaing au diocese de Tarbe.'Mr du Saussay dit que cette abbaye a pour patron un S. Severe Abbé, dont on fait la feste le premier d'aoust: [& il ne seroit pas difficile ni qu'on eust donné à S. Sulpice Severe le titre d'Abbé, ni qu'on en eust fait la feste en differens jours.]'Il y a encore une ville de S. Severe avec une abbaye dans Gal.chr.t.4.p. 871.c. Sauf.p.1138. Gal.chr.p. 824.810.2.b.

la Gascogne, au diocese d'Aire. Mais S. Severe, dont le corps y reposoit au X. siecle, passoit en ce temps là pour un Martyr. Sauf.p.1189. 'Mr du Saussay en marque la feste le premier de novembre, [sans nous en rien apprendre, non plus que celui du premier d'aoust. Je ne trouve ni l'un ni l'autre dans le martyrologe de Ferrarius, quoiqu'ils ne soient pas non plus dans le Romain.]

NOTES SUR SEDULIUS.

Pour la page 612.

NOTE I.

En quel temps il a vécu.

Lab.scr.t.2.p.329. 'Le temps où Sedulius a vécu est certain, si nous recevons ce qu'on lit dans deux manuscrits; l'un de Mr Pithou, l'autre d'Angleterre, qu'il écrivoit dans le temps du jeune Theodose fils d'Arcade, & de Valentinien fils de Constance. Car c'est ce qu'on lit positivement dans celui de Mr Pithou. [Et je pense que cette qualité de *fils de Constance*, marque une fort grande antiquité.] Uss.r.Br.p.771. 'L'autre manuscrit qui a seulement *tempore Theodosii ac Valentiniani*, se pourroit entendre de Theodose I. [Mais il est visible par le reste, que ce manuscrit a voulu abreger l'autre. Et le mot de *versificus* montre assez qu'il ne peut pas estre si ancien. On ne date guere par le regne de Valentinien II, qui n'a presque pas regné.] Cave,p.239. 'Ainsi nous ne craignons pas de dire que selon ces deux manuscrits, Sedulius a écrit entre 425 & 450. Enn.n.p.7. 'Le P. Sirmond dit qu'on apprend des exemplaires anciens de Gennade, qu'il est mort sous ces mesmes Princes. Uss.r.Br.p.772. 'Il est vray qu'on cite de luy des vers, par lesquels il semble adresser son poeme Pascal à Theodose le grand, pere d'Arcade. p.771. 'Mais on remarque que le poeme adressé à ce Theodose par ces vers, n'est point le poeme Pascal de Sedulius: [de sorte que rien ne nous oblige de croire que ces vers soient de luy:] Vvilt.n.p.10. 'Et le P. Wilthem qui soutient comme une chose indubitable, *vero, verius*, que Sedulius a presenté son poeme Pascal au grand Theodose, [n'en allegue aucune nouvelle preuve, & ne répond rien dutout aux objections d'Usserius qu'il veut refuter.]

'Mais je ne sçay pas s'il faut mesme s'assurer que les vers adressez à Theodose, regardent le premier plutost que le second. Conc.t.4.p.49.51. Ce n'est rien de ce qu'il est appellé frere de l'Empereur d'Occident. Tous les Augustes estoient regardez comme freres: Et Valentinien III. estoit cousin germain de Theodose second. C'est quelque chose de ce que Theodose estoit pere d'Arcade, *tradasque minori Arcadio*: car l'histoire ne donne aucun fils à Theodose II. Mais il y a pourtant quelque sujet de croire qu'il en avoit un en 430. *V. son titre § 12.* Et il est aisé qu'il ait donné à ce fils le nom d'Arcade son pere. Le mot de *minor* semble en effet avoir esté mis par Sedulius pour le distinguer d'un autre Arcade. Enn.n.p.47. 'Le Pere Sirmond dit que Sedulius a dedié son poeme au jeune Theodose, & il semble le citer de Gennade. Noris de P.p.446. 'Le Cardinal Noris croit aussi qu'on pourroit l'entendre de Theodose II, en lisant *Arcadia* au lieu d'*Arcadio*, & l'entendre d'Arcadie sœur de Theodose II, morte en 444. Mais il soutient en mesme temps que c'est une conjecture fort foible: [& il seroit aisé de montrer qu'elle n'a aucune apparence. Il ne dit rien sur qu'Usserius soutient que ces vers peuvent ne point regarder le poeme Pascal de Sedulius:] Mais il faut qu'il le croie comme luy.

c1.447|Uss.p.772. 'Il s'inscrit en faux, comme avoit fait Usserius, contre les manuscrits de Gennade, où il est dit que Sedulius estoit mort sous Theodose le jeune, & soutient

que c'est un article ajouté aussibien que celui qui parle de S. Cesaire. [L'article de Sedulius n'est point en effet dans les editions d'Erasme & d'Aubert le Mire. Mais ces additions faites à Gennade, sont neanmoins fort anciennes: & je ne voy point que le Cardinal Noris, ni Usserius, disent rien contre les manuscrits où on lit que Sedulius écrivoit sous Theodose II.

Nor.p.446.b| Usf.p.779. 1121. 'Il suit cependant avec Usserius une epoque fort differente, & croit que Sedulius n'a écrit qu'en 494, ou peu auparavant, parcequ'on trouve, dit-il, que Turce Astere Consul en 494, & Patrice, est celui qui a publié son ouvrage, & l'a envoyé au mesme Macedone, à qui Sedulius l'avoit adressé. [Je ne croy pas qu'on puisse douter qu'Astere qui a publié l'ouvrage de Sedulius, ne soit effectivement le Consul de 494. *V. Valentinien III. § 22.* Mais je ne sçay s'il est aussi certain qu'il l'ait envoyé à Macedone. Tout le monde, hors le P. Labbe, le suppose neanmoins aprés le Pere Simmond, qui, comme je croy, l'a dit le premier, & a esté suivi

Emm.n.p.7. des autres.]'Il le cite d'un manuscrit de Reims; [mais il ne raporte point les termes dont il tire que cette inscription s'adressoit à Macedone. Ainsi je ne sçay si ce ne seroit point une conjecture fondée sur ce que l'epigramme d'Astere paroist adressée à un Prestre, *sume sacer meritis &c.*] & suit immediatement la lettre de Sedulius à Macedonne. Et cela s'accordoit fort bien avec ce qu'il croyoit, qu'Astere auteur de l'Epigramme estoit

Lab.p.334 le Consul de 449.'Le P. Labbe soutient que la note du manuscrit ne prouve pas mesme qu'Astere parle à un Macedone.

Wilt.n.p.11. 'Le Pere Wilthem attribue à Usserius d'avoir distingué deux Macedones amis, l'un d'Astere, l'autre de Sedulius. [Je ne trouve point cela dans les Antiquitez Britanniques d'Usserius, non plus que] quelques autres choses que le mesme

p.10.11. Pere'luy attribue, [& qui sont mesme contraires à son systeme. Je ne sçay si c'est qu'Usserius dans quelque autre ouvrage, auroit fait Sedulius plus ancien que dans celui-ci. Quoy qu'il en soit,]

'Wilthem qui se moque de la distinction des deux Macedones, [ne montre point qu'elle soit impossible, & ne dit point qu'elle soit contraire au manuscrit de Reims. p.10.

Je ne sçay donc si rien nous empesche de la suivre, puisqu'il le faut faire, ou abandonner non seulement ceux qui croient que Sedulius a adressé son poeme à Theodose, non seulement l'addition de Gennade, qui peut n'estre pas sans autorité, mais encore les deux manuscrits qui disent qu'il écrivoit sous Theodose II.]'Car je ne croy pas qu'il y ait de difficulté à dire que ce poeme ayant esté fait dès 445, ou dès 430, si l'on veut, ne fut neanmoins publié qu'en 494, ou aprés. [Combien y a-t-il eu d'ouvrages qui ne l'ont jamais esté? Que s'il est constant par le manuscrit de Reims, que l'epigramme d'Astere s'adresse au mesme Macedone, à qui Sedulius avoit adressé son poeme, il faut absolument abandonner tout le reste pour s'en tenir au sentiment d'Usserius & du Cardinal Noris. Mais en attendant qu'on nous en assure,] 'nous croyons devoir plutost mettre Sedulius entre 425 & 450. Lab. scrip.t.2. p.334. p.334.

NOTE II.

Pour la page 611.

Si le Pape Gelase a pu louer Sedulius.

[Nous citons sous le nom du Pape Gelase, le Concile Romain sur les livres apocryphes, parcequ'on a accoutumé de le luy attribuer, en attendant que nous ayons examiné sur son titre, si ce Concile s'est veritablement tenu de son temps. Mais ce que nous sommes obligez d'examiner ici, & ce qui pourra beaucoup contribuer à decider cette question, c'est de savoir si Gelase a pu louer dans ce decret les ouvrages de Sedulius, en supposant comme nous

Nor. de P. p. 437. 438. faisons, qu'Astere qui les publia, est celui qui fut Consul en 494.]'Car il est visible qu'il ne les publia qu'estant Consul, ou mesme aprés l'avoir esté, [c'est à dire en 494 ou depuis. Et c'est en l'an 494 qu'on met le Concile Romain sous Gelase. Quand on voudra le differer jusqu'à l'an 496, je ne croy pas que la chose soit plus aisée.

Si Astere avoit esté Consul en Orient, je ne verrois pas grande difficulté à dire que l'ouvrage de Sedulius composé en 450, comme nous croyons, se lisoit à Rome, & estoit connu du Pape Gelase en 494; & que neanmoins il estoit inconnu en mesme temps à Constantinople; de sorte qu'Astere en ayant trouvé un exemplaire, il le donna comme un ouvrage qui n'estoit point encore public.]'Mais le Cardinal Noris soutient P. 443. a| 444. c. qu'il estoit Consul en Occident; & le prouve d'une maniere qui ne laisse pas mesme lieu d'en douter. [Or qui dit l'Occident à l'égard des Consuls de ce temps là, ne dit que l'Italie. Le moyen qu'un homme de lettres de sa qualité crust nouveau un livre déja connu à Rome, quand mesme il auroit toujours vécu à Ravenne?]'Et l'on montre qu'il P. 444. c. estoit à Rome en 494. [Je ne voy donc pas qu'on se puisse dispenser]'de dire avec P. 441. le Cardinal Noris, que le decret sur les livres, ne peut estre du Pape Gelase, 'quoique Usserius l'ait cru en supposant Uss. r. Br. p. 777. que le poeme de Sedulius qui y est loué, n'a paru qu'en l'an 494.



CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile, depuis l'an 381 juſques en l'an 430, miſes ſelon l'ordre des temps.

L'an de J.C.	L'an de Theodoſe I.	L'an de Gratien & Valentinien II.	L'an de Rome
381.	3.	6, 7.	1134.

Fl. Syagrius, & Fl. Eucherius Conſuls.

D*IFFICULTEZ ſur ces deux Conſuls*, E.t.5.p.719.

Theodoſe ordonne le 10 de janvier, que toutes les egliſes de l'Orient tenues par les Ariens, & les autres heretiques, ſoient rendues aux Catholiques: Le General Sapor execute cette loy, *E.t.5.p.279|M.t.6.p.619.*

Les egliſes d'Antioche ſont données à S. Melece malgré Paulin & Apollinaire, *M.t.8.p.369.370.*

S. Melece & Paulin conviennent que le ſurvivant demeurera ſeul Eveſque d'Antioche, *p.371.372.*

Athanaric vient à Conſtantinople le 11 janvier, & y meurt le 25 ſuivant, E.t.5. p 210.211. *Divers Gots ſe ſoumettent à Theodoſe*, p.214.215.

S. Jerome étudie l'Ecriture à Conſtantinople ſous S. Gregoire de Nazianze, *M.t.9.p.429|t.12.p.52.*

S. Ambroiſe écrit ſur le S. Eſprit vers fevrier, *t.10.p.125.*

Pierre d'Alexandrie meurt apparemment le 14 de fevrier 381. *Timothée* luy ſuccede, *t.6.p.620.621|t.9.p.472.474.*

Theodoſe par ſa loy du 2 may, prive les apoſtats du droit de teſter, *E.t.5.p. 213.221.231.* Il aſſemble le ſecond Concile œcumenique à Conſtantinople au mois de may, *E.t.5.p.212|M.t.9.p.471-473.*

Evagre de Pont y vient avec S. Gregoire de Nyſſe, & y demeure avec Nectaire, *M.t.9.p.473|t.10.p.369.* S. Gregoire de Nazianze y eſt fait Eveſque de Conſtantinople, *t.9.p.474.* S. Melece meurt peu de temps aprés, apparemment dés le mois de may, *t.8.p.373.374.* Son corps eſt porté à Antioche & enterré dans l'egliſe de S. Babylas, qu'il avoit baſtie &c. *p.375.378.*

S. Gregoire de Nazianze fait ſon teſtament le 31 may, *t.9.p.503.504.*

Les Eveſques d'Egypte & de Macedoine viennent au Concile & murmurent contre S. Gregoire de Nazianze, *p.475-485*, qui quitte Conſtantinople, *p.485. 505*, & ſe retire en Cappadoce, où il gouverne l'Egliſe de Nazianze cette année & la ſuivante au moins, *p.507-519.*

Nectaire eſt fait Eveſque de Conſtantinople au lieu de luy avant le 30, ou meſme avant le 9 de juillet, *p.486.*

Le Concile condanne les Macedoniens qui refuſoient de ſe réunir, & les Apollinariſtes, avec Magnus fait par ceux-ci Eveſque de Conſtantinople, *t.6.p.622|t.9.p.492.493.* Il autoriſe l'Eveſque de Conſtantinople dans le premier rang aprés le Pape, *t.9.p.440*, ce qui eſt receu de tout l'Orient, *v. S. Leon § 126. M.t 15.*

&

1134. — 6, 7. — 3. — 381.

& l'on y joint peu à peu une grande jurisdiction, *Ib. § 127* | *M.t.9.p.490.491.* Canons, symbole, & autres particularitez de ce Concile, *M.t.9.p.489-500.* Evesques établis pour centre de la communion en Orient, *p.497.585.625.*

Theodose fait de nouvelles loix contre les heretiques le 19 & le 30 de juillet, *t.6.p.623* | *E.t.5.p.213.214.*

Le corps de S. Paul de Constantinople est raporté à Constantinople vers le mois de juillet ou d'aoust, *M.t.7.p.259.260.*

Theodose remporte vers le mois d'aoust quelques victoires sur les Gots, les Scyres & d'autres barbares, E.t.5.p.214.215.

Flavien est fait Evesque d'Antioche aprés la fin du Concile de Constantinople, ce qui cause bien du trouble, *M.t.10.p.527-534.* Il gouverne 23 ans, *p.540.*

Le Concile d'Aquilée condanne Pallade & Secondien Evesques Ariens d'Illyrie, le vendredi 3[e] jour de septembre, *p.126-137.737-741.* Il demande à Theodose un Concile œcumenique à Alexandrie, *p.138-140.*

Au retour du Concile S. Just de Lion quitte l'episcopat & se retire en Egypte dans le desert, *t.8.p.548.*

Damase est inquieté par la faction d'Ursin, & peutestre accusé d'adultere, *p.414.415.*

Theodose défend tous les sacrifices le 20 decembre 381, *E.t.5.p.231.*

Les Ariens d'Antioche veulent s'unir aux Eunomiens, qui leur demandent trop, *M.t.6.p.618.619.*

On dit que S. Severe Evesque de Naple, fit lever à Marciane pres de Pouzoles, le corps de S. Janvier, & le mit auprés de Naple en une eglise de son nom, *t.5.p.366.*

Saint Constance, depuis Confesseur, s'efforce en vain de reformer vers ce temps-ci les Manichéens de Rome; ce qui forme entre eux la secte des Mattaires: Pour luy il se fait Catholique, *t.13.p.37-39.*

Priscillien fait Evesque d'Avila, est chassé d'Espagne: Il va en Italie, où il est rejetté par Damase & par Saint Ambroise: Desordres qu'il commet en passant par l'Aquitaine, *t.8.p.501-503.*

1135. — *Antonius, & Syagrius, Consuls.* — 7, 8. — 4. — 382.

Le corps de Valentinien I, est enterré à Constantinople le 21 fevrier, E.t.5. p.74.218.

Maxime le cynique vient en Italie, & est bien receu par le Concile d'Italie à la fin de l'an 381, ou peu aprés, *M.t.9.p.501-503* | *t.10.p.145.*

Les Occidentaux demandent vers le primtemps un Concile œcumenique à Rome, pour la fin de l'année, *t.10.p.145.146.*

Saint Gregoire de Nazianze se retire à Arianzes, où il passe le Caresme sans parler, *t.9.p.520.* Il écrit à Cledone contre les Apollinaristes, qui mettent un Evesque à Nazianze, *p.515-519.* Il se resout à gouverner cette Eglise, *p.508.524.525.*

Il se fait quelque sedition à Nazianze, p.527.

Olympe estoit cette année gouverneur de la seconde Cappadoce, & Astere son Assesseur, p.525-528.

Les Orientaux tiennent vers le mois de juin un nouveau Concile à Constantinople, *t.10.p.148-150,*

L'an de J. C.	L'an de Theodose I.	L'an de Gratien & Valentinien II.		L'an de Rome
382.	4.	6, 7.	*Gratien ordonne le 18 d'aoust, de suspendre 30 jours les arrests de mort donnez par l'Empereur,* E.t.5.p.168.721. Il oste les privileges & les revenus aux prestres payens & aux idoles; fait oster du Senat l'autel de la Victoire, & rejette la deputation de Symmaque, *p.169.170.* *Il se remarie vers ce temps-ci à Leta,* p.181. Les Priscillianistes sont retablis par la faveur de Macedone Maistre des Offices de Gratien, malgré Gregoire Prefet du Pretoire des Gaules, *M.t.8.p.503-504.* Mort de deux Chambellans de Gratien, qui se moquoient de S. Ambroise, *t.10.p.141.142.* Le Saint predit la disgrace de Macedone, *p.142.141.* *Tous les Gots se soumettent à Theodose le 3 d'octobre. Il leur donne une partie de la Thrace pour y demeurer,* E.t.5.p.216.217. *Theodose pardonne à quelques criminels de Galacie,* p.218. *Famine à Antioche, qui y cause une sedition sous Philagre Comte d'Orient,* p.218.219. Saint Jerome vient à Rome, y sert de secretaire à Damase, *M.t.12.p.56.57.* Grand Concile tenu à Rome sur la fin de l'an 382, *t.10.p.147.148.150-152|t.12.p.57.58.* S. Epiphane y va avec Paulin d'Antioche, *t.10.p.512|t.12.p.56.* Evagre de Pont quitte Constantinople, se retire à Jerusalem & ensuite à Nitrie, sur la fin de l'an 382, *t.10.p.369-375.* Ammone l'un des grands freres, se coupe l'oreille vers ce temps-ci, pour n'estre pas fait Evesque, *t.11.p.448-452.* Saint Marcien celebre solitaire du diocese de Calcide, est visité vers l'an 382 par Flavien d'Antioche. Il peut avoir vécu jusque vers 387, *t.8.p.482.483.* Fauste le Manichéen vient à Carthage, & sert à detromper S. Augustin de son erreur, *t.13.p.42-46.* La foy estoit persecutée vers ce temps-ci dans la Perse, & y faisoit de nouveaux progrés. On dit que S. Maruthas Evesque de Martyrople y fut envoyé par Theodose, *t.11.p.284.285.* Melanie la jeune naist vers l'an 382, *t.10.p.603.*	1135.
383.	5.	7, 8. Maxime dans les Gaules.	*Fl. Merobaudes II, & Saturninus, Consuls.* *Quel estoit ce Saturnin: Themistius fait son panegyrique apparemment le premier janvier,* E.t.5.p.219. *ARCADE est fait Auguste vers le 19 de janvier,* p.220.731.732. Theodose luy donne Saint Arsene pour parrain & pour precepteur, *p.220|M.t.14.* Grande conference ou Concile à Constantinople au mois de juin, où Theodose assemble, dit-on, toutes les sectes pour les réunir, *M.t.6.p.623-626.* S. Amphiloque obtient des loix pour défendre aux heretiques de s'assembler, *p.627-629|t.9.p.625.* *Rome est affligée par la famine,* E.t.5.p.172-174. Damase persecute les Luciferiens, & veut faire chasser de Rome Ephese leur Evesque, *M.t.8.p.419.* Il écrit vers ce temps-ci contre Timothée Apollinariste, *p.420.* Il oblige S. Jerome à corriger le nouveau Testament latin sur le grec, *t.12.p.59-61.* *Gratien estoit encore en Italie le 17 de juin,* E.t.5.p.170-172. Maxime *prend la pourpre en Angleterre & vient aussitost dans les Gaules. Gratien y accourt d'Italie sur la fin de juin, est défait à Paris par la trahison de ses gents, & tué à*	1136.

1136. | 7, 8. | 5. | 383.

Lion le 25 de juillet ou d'aoust, p. 175-179. 724. *Eloge de Gratien*, p. 136-138.

Theodose se prepare à marcher contre Maxime : ce qui l'empesche de venir en Italie, p. 222-224.

S. Ambroise va en ambassade vers Maxime, & fait la paix entre Valentinien & luy, *M.t.10.p.153 154*. Il le separe de la communion, *E.t.5.p.181-183*.

Valentinien gouverne l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie par Justine sa mere, p. 224. 737. 738.

La Rhecie est pillée par les barbares, M.t.10.p. 155. 744.

On croit que Maxime peuple la Bretagne de France de ceux qu'il avoit amenez de la grande Bretagne, E.t.5.p.183, & l'on met dans le mesme temps l'histoire de Ste Ursule, *p.725*.

On écrit que la fille de Maxime possedée du demon fut delivrée par Saint Allire Evesque de Clermont en Auvergne, qui mourut aussitost aprés, & eut S. Nepotien pour successeur, *M.t.8.p.425-427*.

Saint Augustin vient à Rome vers le mois de septembre, pour y enseigner la rhetorique, *t.13.p.46-48*.

Theodose fait quelque guerre en Orient, peutestre contre les Sarrazins, E.t.5.p. 223. 224.

Le corps de Constancie fille de Constance, & premiere femme de Gratien, est enterré à Constantinople le premier decembre, p. 181.

Sapor III. Roy de Perse succede à Artaxer son pere, & regne cinq ans, p. 238.

Ascole Evesque de Thessalonique, que les Papes ont fait le premier leur Vicaire en Illyrie, meurt à la fin de 383, ou au commencement de 384, *M.t.8.p. 378-381. 769*.

Saint Anyse luy succede, *t.10.p.156-158*.

S. Gregoire de Nazianze fait vers cette année Eulale Evesque de Nazianze, & se retire à la campagne &c. *t.9.p.529*.

Un homme qui avoit déja eu 20 femmes, epouse vers ce temps-ci une femme qui avoit eu 22 maris, & la survit, t. 12. p. 79. 80.

Helvide écrit à Rome pour rabaisser la virginité, & nier celle de la Sainte Vierge. Saint Jerome le refute avant la fin de 384, *p.81-84*.

1137. | 8, 9. | 6. | 384.

Ricimer ou *Richomer*, *& Clearchus*, *Consuls*.

Quel estoit Ricomer : Libanius qui estoit venu à Constantinople, fait son panegyrique, E.t.5.p.225.

Theodose ordonne le 21 janvier à Cynege Prefet du Pretoire, de chasser de Constantinople les Eunomiens, Macedoniens, Ariens & Apollinaristes, *M.t.6. p.629. 630* | *E.t.5.p.236*. Le 4 fevrier il ordonne à Optat Prefet d'Egypte de laisser les affaires Ecclesiastiques au jugement des Evesques, *E.t.5. p. 236. 734. Il fait Cynege Prefet du Pretoire*, p. 229, & l'envoie en Syrie & en Egypte pour fermer les temples des idoles, *p.230. 234. 235*.

Libanius écrit pour défendre les temples, *p.232-234. 733*.

Theodose fait vers ce temps-ci la paix avec Maxime, p. 223.

On met la mort de S. Servais de Tongres le 13 de may 384, *M.t.8.p.384*.

Histoire de Sacerdos arrivée dans les dernieres années de S. Gregoire de Nazianze, *t.9.p.549-554*.

Nicobule envoie son fils vers ce temps-ci étudier à Constantinople, *p.542. 543*.

L'an de J.C.	L'an de Theodose I.	L'an de Gratien & Valentinien II.		L'an de Rome
384.	6.	9,10.	*Valentinien II. remporte quelque victoire sur les Sarmates,* E.t.5.p.240.	1137.

On modere le 25 juillet les depenses des jeux à la priere de Symmaque alors Prefet de Rome, p.243-245.

Sapor III. Roy de Perse envoie des ambassadeurs à Theodose, & commence un accord avec les Romains, qui dura longtemps. Cette ambassade arrive vers la fin d'aoust, p.238-240.

Themistius est fait Prefet de Constantinople vers la fin d'aoust, aprés Clearque, p.226.415.

Maxime fait tenir le Concile de Bordeaux en 384 ou 385, contre Priscillien, qui en appelle à l'Empereur, *M.t.8.p.505.793.1|t.10.p.521.*

Marcellin & Faustin Luciferiens presentent vers ce temps-ci une requeste à Theodose, qui leur accorde un rescrit trop favorable, *t.7.p.p.524.766.2|E.t.5.p.235.*

Marcien succede à Agele Evesque des Novatiens à Constantinople, *M.t.3.p.486,* fait Prestre Sabbace qui forme un schisme parmi eux. *Ibid.*

Flaccille accouche d'Honoré le 9 septembre, E.t.5.p.240.735.1.

Theodose établit huit Preteurs à Constantinople le 23 d'octobre, p.245.

S. Augustin est envoyé cette année à Milan par Symmaque Prefet de Rome, pour y enseigner la rhetorique, *p.244|M.t.13.p.50.* La charité & les sermons de S. Ambroise le gagnent peu à peu à l'Eglise Catholique, *M.t.13.p.51-56|t.10.p.159.*

S. Jerome écrit à S[te] Eustoquie vers octobre ou novembre, son epistre 22 sur la virginité, qui le rend fort odieux, *t.9.p.94-98.*

Le Senat de Rome donne 1600 livres d'or à Valentinien pour le 22 de novembre, E.t.5.p.246.

Symmaque demande sur la fin de cette année le rétablissement de l'autel de la Victoire. Valentinien le refuse: S. Ambroise écrit contre Symmaque, *M.t.10.p.161-164.* Symmaque accusé de maltraiter les Chrétiens, se justifie par le témoignage du Pape Damase, *E.t.5.p.247.248|M.t.8.p.420.*

Theodose bannit Eunome vers ce temps-ci à Halmyride sur le Danube, & de là à Cesarée en Cappadoce, d'où il a permission de se retirer dans ses terres à Dacore, *M.t.6.p.510.629.787.2.*

Pretextat payen, meurt designé Consul, E.t.5.p.241-243.736. Peu aprés Sainte Lea & Sainte Blesille veuves meurent à Rome en 384, & ce semble vers la fin, *p.242|M.t.12.p.65.89-91.*

Sainte Olympiade epouse vers la fin de 384, Nebride Prefet de Constantinople, qui la laisse veuve au bout de 20 mois, *M.t.11.p.419.420.*

Le Pape Damase meurt peutestre le 10 ou 11 de decembre, aprés avoir gouverné 18 ans, & peutestre 2 mois & 9 jours, *t.8.p.420.777.* SIRICE luy succede cette année mesme, *t.10.p.357.787.788,* gouverne 13 ans & environ 11 mois, *p.788.*

Procule Comte d'Orient en 384, fait diverses cruautez: Il est deposé & obligé à se cacher. Icaire son successeur fils de Theodore executé sous Valens, ne s'acquite guere mieux de sa charge. Antioche affligée sous luy par la famine & la peste, & Emese ruinée, E.t.5.p.227-229.

Ce fut apparemment en 384 ou 385, que Theodose défendit les mariages des cousins germains, p.237.238.

Arcadius Aug. & Bauto, Consuls.

Saint Augustin fait le panegyrique de Bauton le premier janvier, *E.t.5.p.249|M.t.13.p.62.*

Pinien estoit cette année Vicaire de Rome, *M.t.10.p.388.389.*

Sirice écrit à Himere de Tarragone le 11 de fevrier 385, *p.358.* C'est la premiere decretale que nous ayons des Papes, *p.359.360.* Il écrit aussi à Anyse de Thessalonique vers le commencement de son pontificat, *p.361.362.*

Valentinien ordonne le 25 fevrier par un reglement perpetuel, que les prisonniers seront delivrez à Pasque, *E.t.5.p.250|M.t.10.p.164.*

Des personnes conspirent contre Theodose: Il leur donne la vie, E.t.5.p.251.252.740.1.

Persecution de S. Ambroise par Justine au mois de mars & d'avril sur la fin du Caresme, *M.t.10.p.164-168.744.745.* Le jeudi saint 10 d'avril les soldats laissent libre la basilique neuve, & divers Catholiques mis en prison sont delivrez, *p.169-175.*

Ste Monique vient chercher S. Augustin à Milan, *t.8.p.466|t.10.p.160|t.13.p.54.55.*

S. Martin vient vers ce temps ci à Treves, & mange à la table de Maxime, *t.10.p.321.322.775.2.* L'Imperatrice le traite & le sert à table, *p.324.*

Peu de temps aprés Priscillien y est executé en 385, avec plusieurs autres de sa secte, *t.8.p.507.508.793.794.*

Maxime écrit peu de temps aprés au Pape Sirice, *p.508.509|t.10.p.361.*

S. Martin se separe des Ithaciens quoiqu'absous dans un Concile, *t.8.p.511|t.10.p.425-427.*

Loy de Theodose du 24 de juin contre les chanteuses, E.t.5.p.251.

Timothée Evesque d'Alexandrie meurt le vintieme de juillet, *M.t.6.p.622.* *Theophile* luy succede, & gouverne 27 ans, 2 mois & 27 jours, *Ib|t.11.p.456.*

S. *Isidore* Prestre de Sceté le visite & meurt peu aprés, *t.8.p.444.*

S. Jerome quitte Rome au mois d'aoust pour aller en Orient: Sainte Paule le suit peu aprés: Ils vont voir d'abord S. Epiphane, *t.10.p.512|t.12.p.100.101.* Ils passent la fin de l'année à Antioche, *t.12.p.101.*

Pulquerie fille de Theodose meurt, & l'Imperatrice Sainte Flaccille sa mere bientost aprés, peutestre le 14 de septembre, *E.t.5.p.252-254.740.* S. Gregoire de Nysse fait leur oraison funebre, *M.t.9.p.588.*

Il arrive vers ce temps là un tremblement de terre, Ibid.

Theodose remporte quelques victoires en Orient par ses Generaux, E.t.5.p.223.224.251.

S. Pambon peut estre mort à Nitrie vers la fin de 385, *t.8.p.453.788.* Sainte Melanie l'ayeule se trouve à sa mort, *p.453|t.10.p.601.823.*

Pior peut estre mort aussi cette année, *t.8.p.569.805.*

Nicobule peut estre mort cette année sous le Gouverneur Gregoire, *t.9.p.545.*

S. Gregoire de Nazianze écrit vers ce temps-ci, ou en 387, à Nectaire contre les Apollinaristes, *p.546.* Il exhorte à la patience le Prestre Sacerdos persecuté, *p.549.550,* écrit pour luy, *p.551.552.* Ce Prestre meurt dans la persecution, *p.553.*

Saint Vigile Evesque de Trente succede peutestre cette année à Abondance, *t.10.p.542.*

385. 7. 9,10. S. Gaudence est fait Evesque de Bresse au plustost en 385, aprés la mort de S. Philastre, *p.260.582.* 1138

S. Pierre de Galacie solitaire pres d'Antioche, guerit vers 385 la femme de Pergame Comte d'Orient, *V. son titre M.t.14,* guerit aussi les yeux & la vanité de la mere de Theodoret, *Ib|M.t.15.*

Les dialogues d'Adamance contre les Marcionites peuvent estre écrits sur la fin du IV. siecle, *t.3.p.582.*

Il naist vers cette année à Emmaüs un enfant à double corps jusqu'au ventre, E.t.5.p.254.

386. 8. 10,11. *Honorius N. P. & Evodius, Consuls.* 1139.

Concile de 80 Evesques à Rome le 6 janvier, *M.t.10.p.362.363.*

Valentinien publie le 21 janvier une loy contre l'Eglise pour autoriser le Concile de Rimini: Histoire de Benevole Questeur ou Secretaire d'Etat, *t.10.p.176.178.* Saint Gaudence Evesque de Bresse fait pour luy un recueil de ses sermons, *p.583.*

S. Chrysostome est fait Prestre d'Antioche par S. Flavien, *t.11.p.33-35,* vers le commencement de 386, *p.558.559.*

Sainte Paule vient d'Antioche à Jerusalem, visite la Palestine & les solitaires d'Egypte, revient en Palestine durant les grandes chaleurs, & s'établit à Bethléem. S. Jerome fait la mesme chose & apparemment avec elle, *t.12.p.102-106.*

Pallade depuis Evesque d'Helenople, vient de Galacie à l'age de 20 ans passer les années 386 & 387 dans la Palestine, *t.11.p.500-504.* Il demeure avec Elpide pres de Jerico, & un an avec Posidoine à Bethléem, *Ib.*

Theodose par sa loy du 26 fevrier défend de deterrer & de vendre les reliques, *E.t.5.p.255.*

S. Cyrille de Jerusalem meurt cette année, peutestre le 18 mars: Jean luy succede, *M.t.8.p.435.436.*

Le peuple de Milan veille plusieurs nuits dans l'eglise, pour défendre Saint Ambroise contre Justine. Ce Saint institue alors la coutume de veiller & de chanter, ce qui est aussitost receu dans toute l'Eglise, *t.10.p.178-186.*

Euthyme qui avoit pretendu mener S. Ambroise en exil au mois de mars 385, y est mené luy mesme un an aprés dans le chariot preparé pour le Saint, *p.166.746.*

Theodose par sa loy du 20 may défend les spectacles aux magistrats hors certains jours, E.t.5.p.256. *Libanius luy adresse un discours pour les prisonniers,* p.256.257.

Demophile estant mort cette année, les Ariens luy substituent Marin, au lieu duquel ils mettent aussitost aprés Dorothée d'Antioche: Marin forme contre luy la secte des Psathyriens sur une dispute des Pitheciens & Douliens autres schismatiques Ariens, *M.t.6.p.630-632.*

Les corps de S. Gervais & de S. Protais sont trouvez à Milan le 17 de juin, *t.2.p.86.* Ils sont transportez le 19 dans l'eglise Ambrosienne, qui est dediée en mesme temps, *p.87.88|t.10.p.187.* S. Ambroise en envoie diverses reliques en differens endroits, *t.10.p.330.*

Maxime écrit vers le mesme temps à Valentinien II. pour les Catholiques, *p.189.*

S. Augustin se convertit vers le mois d'aoust de cette année, *t.8.p.467-469|t.13.p.79-81.*

L'an de Rome		L'an de Gratien & Valentinien II.	L'an de Theodose I.	L'an de J.C.
1139.		10,11.	8.	386.

Saint Martin vient vers ce temps-ci une seconde fois à Treves, & y ordonne Felix de Treves avec les Ithaciens absous par un Concile, *t.8.p.510-512.556*\|*t.10.p.328.776.s.* Un Ange le reprend & le console, *t.10.p.329.330.*

Saint Jerome vient à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *t.10.p.391.*

Theodose remporte par la conduite de Promote une grande victoire sur les Greuthonges & Odothée leur Roy, dont il triomphe le 12 d'octobre, E.t.5.p.258.259. *Il epouse peu aprés Galla sœur de Valentinien II. & mere de Placidie*, p.259.260.

Valentinien II. veut faire rebastir l'eglise de S. Paul à Rome, *p.261.262.*

Il se tient un Concile à Antioche, vers le mois d'octobre, *M.t.11.p.48.*

Saint Augustin écrit le livre de la vie bienheureuse le 13 novembre, & quelques autres vers le mesme temps, retiré à Cassiaque pres de Milan, *t.13.p.81-90.95-100.* Sainte Monique se trouve aux entretiens qui composent ces livres, *t.8.p.470-473.*

Saint Ambroise acheve sur la fin de 386, son commentaire sur S. Luc, commencé dés 384, *t.10.p.191.750.751.* Il écrit aux Evesques de l'Emilie, *p.192.756.*

Messien Proconsul d'Afrique bannit Fauste & divers autres Manichéens, *t.13.p.42.43.*

La Palestine est divisée en trois provinces vers ce temps-ci, ou un peu auparavant sous Valens, E.t.5.p.99.450.698-700.

Eutrope se separe des Macedoniens, on n'en sçait pas le temps, *t.6.p.632.*

Assemblée des Novatiens à Sangare en Bithynie touchant la Pasque & Sabbace Prestre schismatique: on n'en sçait pas l'année, *t.3.p.486-488.*

Diodore Evesque de Tarse fait vers ce temps-ci l'eloge de Saint Chrysostome: il meurt avant 392, & Phalere luy succede, *t.8.p.561.562.*

Gildon est fait Comte d'Afrique vers 386, E.t.5.p.494.

On met sans fondement en 386 le martyre de S. Maxime & S. Venerand au diocese d'Evreux, *M.t.10.p.460.461.*

L'an de Rome		L'an de Gratien & Valentinien II.	L'an de Theodose I.	L'an de J.C.
1140.	*Valentinianus Aug. III. & Eutropius, Consuls.*	11,12.	9.	387.

Theodose ordonne qu'on delivrera à Pasque presque tous les prisonniers, & dit qu'il voudroit pouvoir ressusciter les morts, *E.t.5.p.263.*

Sainte Olympiade demeurée veuve, refuse d'epouser Elpide cousin de Theodose: ce prince fait saisir son bien, *p.291*\|*M.t.11.p.420.421.*

Grande sedition à Antioche peu avant le Caresme de 387 ou 388: les statues y sont abbatues: Hellebique & Cesaire envoyez pour en informer, arrivent le 3e lundi de Caresme. S. Macedone & d'autres solitaires intercedent pour la ville le mécredi suivant; & Theodose accorde sa grace à l'Evesque Flavien qui estoit revenu avant Pasque, *E.t.5.p.263-283.741-745.752.2*\|*M.t.10.p.534.535*\|*t.11.p.62-71.*

S. Ambroise soutient qu'il faut faire Pasque cette année le 25 avril, *M.t.10.p.192.193.* Il battize S. Augustin, S. Alype &c. en cette feste, *p.193.194*\|*t.13.p.113-116.* Il va une seconde fois en ambassade vers Maxime aprés Pasque, *t.10.p.195.* Il ne veut point communiquer avec les Ithaciens, *t.8.p.512.513.*

Maxime descend en Italie vers la fin d'aoust, & surprend Valentinien, qui s'enfuit à Milan aprés le 8 de septembre avec Justine, à Thessalonique vers Theodose, E.t.5.p.283-285\|M.t.10.p.197-199.

L'an de J.C. | L'an de Theodose I. | L'an de Gratien & Valentinien II | L'an de Rome

387. 9. 12, 13.

Sainte Monique meurt à Ostie vers le commencement de novembre, *M.t.8.p.473-477*, & S. Augustin s'arreste à Rome jusque vers le mois d'aoust 388, y écrit des mœurs de l'Eglise &c. *t.13.p.116-119.* 1140.

S. Jean solitaire & prophete pres de Lycople en Thebaïde, predit à Theodose la défaite de Maxime, *E.t.5.p.256|M.t.10.p.17.18*, apparoist vers ce temps-ci à une femme, *M.t.10.p.19.20*. S. Besarion le visite : ils s'entretiennent sur la destruction des temples que Dieu leur avoit fait connoistre n'estre pas eloignée, *t.8.p.489.490|t.10.p.18.*

388. 10. 13, 14.

Theodosius Aug. II, & Cynegius, Consuls. 1141.

Pallade vient cette année en Egypte, *M.t.11.p.504-506*. Il y voit Isidore l'hospitalier agé de 70 ans, *p.443.444*; & Didyme l'aveugle à Alexandrie, *t.10.p.392.*

La loy du 10 mars défend toute assemblée & toute ordination aux heretiques & aux Apollinaristes mesmes &c. *t.6.p.632.633|E.t.5.p.287.288.*

La synagogue des Juifs brulée à Rome : Maxime menace sur cela les Chrétiens : ce qui attire sur luy la malediction de Dieu, *E.t.5.p.292.293.*

Cynege Prefet du Pretoire d'Orient meurt à Constantinople estant Consul, le 19 de mars, & est fort regretté par les Chrétiens, p.234. 235. *Sa charge est donnée à Tatien dont le fils nommé Procule est fait Prefet de Constantinople*, p.250.

S. Amateur peut avoir esté fait Evesque d'Auxerre le 27 mars, *V. S. Germain d'Auxerre, note 2. M.t.15.*

Les François sont défaits par les Generaux de Maxime, & s'en vengent bientost, E.t.5.p.296.

Maxime est défait par Theodose en diverses batailles, & enfin pris & decapité à trois milles d'Aquilée le 28 de juillet ou le 27 d'aoust, p.293-295.775. *Victor son fils est tué peu de jours aprés dans les Gaules par Arbogaste, & Andragathe se precipite dans la mer*, p.296.257.

Durant la guerre Theophile d'Alexandrie envoie des presens pour celui qui seroit victorieux, *M.t.11.p.456.*

Justine meurt vers le mesme temps. Theodose rend ou donne tout l'Occident à Valentinien II, E.t.5.p.298.755. *Il estoit à Milan le 10 d'octobre*, p.297.

S. Augustin revient en Afrique, y est témoin de la guerison miraculeuse d'Innocent, *M.t.13.p.122-125*. Il mene une vie monastique auprés de Tagaste avec S. Alype &c. & la commence dans l'Afrique, *p.125-128*. Il écrit de la veritable religion &c. *p.134-140.*

Les Ariens brulent à Constantinople la maison de Nectaire, *E.t.5.p.297|M.t.6.p.633.*

Les Chrétiens brulent à Callinique une synagogue, & un temple des Valentiniens le premier d'aoust : S. Ambroise empesche qu'on ne les punisse, *E.t.5.p.299.300|M.t.10.p.200-206.753*, se plaint de ce qu'on assujettissoit les Clercs aux Curies, *M.t.10.p.206-208.*

On croit que S. Valerien d'Aquilée mourut en 388, peutestre le 26 de novembre, & que Saint Chromace luy succeda sur la fin de la mesme année, *t.8.p.401|t.11.p.535.*

Theodose refuse de rétablir l'autel de la Victoire, bannit Symmaque & le rappelle aussitost, *E.t.5.p.300|M.t.10.p.208.209.*

Vararane

1141. *Vararane ou Varane IV. surnommé Kermasaa, Roy de Perse, succede à Sapor III. son fils, & regne 11 ans*, E.t.5.p.239. 13, 14 | 10. | 388.

Aurele Victor l'historien peut avoir esté Prefet de Rome à la fin de 388, p.302.

Paulin d'Antioche meurt à la fin de 388 ou en 389, aprés avoir ordonné seul Evagre son successeur, *M.t.10.p.234-239.536 537.*

S. Symeon Stylite naist en Syrie vers 388, *V. son titre § 3.M.t.15.*

S. Jean le Nain peut estre mort vers ce temps-ci, *M.t.10.p.442.*

1142. *Timasius, & Promotus, Consuls* 14, 15. | 11. | 389.

Loy du 23 janvier sur les fideicommis, preuve illustre du desinteressement de Theodose, E.t.5.p.302.

Theodose entre triomphant à Rome le 13 juin avec Valentinien & Honoré son fils, p.303. Il y fait commencer l'eglise de S. Paul, *p.261*, & y ruine de plus en plus le paganisme, *p.304.305*, purge la ville de quelques desordres, *p.306*. Il en chasse les Manichéens, *M.t.10.p.364.*

Cometes & autres prodiges, E.t. 5.p.308.

Theodose part de Rome le premier septembre, & retourne à Milan, p.309. Il défend le 6 de septembre toute execution criminelle durant le Caresme, *p.309.*

Le temple de Serapis à Alexandrie est ruiné cette année, ou en 391 au plustard, & tous les autres ensuite, tant à Alexandrie que dans toute l'Egypte, *p.310-324.756.757.* & presque partout l'Empire, *p.325.326*. Saint Marcel Evesque d'Apamée en Syrie est martyrizé en faisant abatre ceux de son diocese, *p.327-330*. Agapet celebre Abbé luy succede, *M.t.8.p.484.485.*

Valentinien vient dans les Gaules, où le General Arbogaste fait accord vers octobre avec Marcomir & Sunnon Princes des François, E.t.5.p.309.

Les Lombards elisent pour leur premier roy Agelmond fils d'Aion: il regne 33 ans, p.163. Prosp.chr.

Ithace est deposé & banni. Ursace est aussi deposé ou se depose luy mesme, *M.t.8.p.515.*

Sainte Paule acheve vers 389 de bastir à Bethléem trois monasteres de filles, & un d'hommes pour Saint Jerome, *t.12.p.122-124*. Saint Jerome bastit aussi un hospital pour les etrangers, *p.125-128.*

Saint Paulin se retire en Espagne en 389 ou 390, pour se preparer à renoncer entierement au monde, *V.S.Paulin § 5.M.t.14*. Il n'avoit peutestre esté battizé que peu auparavant par S. Delphin Evesque de Bordeaux, *M.t.10.p.521*. Il perd en Espagne un fils né, battizé & enterré à Complute, *V.S. Paulin § 6.M.t.14.*

Saint Gregoire de Nazianze meurt cette année ou au commencement de la suivante, *t.9.p.554-559.*

Libanius demande une loy à Theodose contre les sollicitations, E.t.5.p.331, *se plaint des vexations que souffroient les paysans de la part des soldats & des magistrats d'Antioche*, p.333.

1143. *Valentinianus Aug. IV, & Neoterius, Consuls.* 15, 16. | 12. | 390.

S. Macaire d'Egypte meurt en 389 ou 390, *M.t.8.p.617.*

Sedition dans Thessalonique vers le commencement de l'année, trop rigoureusement punie par Theodose: Il en fait penitence publique depuis le mois d'avril jusqu'à Noel, *E.t.5.p.336* | *M.t.10.p.209-220*. Theodose renouvelle alors la loy du 18 aoust 382, pour differer de 30 jours les arrests de mort, *M.t.10.p.221.*

390. 12. 15, 16. S. Genethle Evesque de Carthage y tient un Concile general de l'Afrique le 19 may 390, *t.6.p.155-162.718-721.* 1143.

L'heresie de Jovinien est condannée à Rome & par le Concile de Milan sous Sirice, & peutestre en 390, *t.10.p.222-231.364*, à la sollicitation de S. Pammaque, *p.568*. Le Concile de Milan condanne aussi les Ithaciens, *p.223*.

L'heresie des Messaliens repandue dans l'Orient est condannée vers ce temps-ci par le Concile d'Antioche sous Flavien, par celui de Side sous S. Amphiloque, & par Letoius de Melitine, *t.8.p.532-535|t.9.p.626*.

Le Prestre Penitencier est aboli par Nectaire & les autres Evesques d'Orient, *t.10.p.232.233*.

Theodose défend aux moines d'entrer dans les villes, *E.t.5.p.336.337*.

Loy severe du 21 juin sur les Diaconisses, & les donations faites aux Ecclesiastiques, *M.t.8.p.398|t.10.p.231*.

Cassien vient de Bethléem en Egypte vers l'an 390 au plustard, *V. son titre § 2. M.t.14|M.t.10.p.336-337.*

Saint Petrone Evesque de Boulogne visite les monasteres de la Thebaïde vers 390, *t.10.p.44*.

S. Arsene quitte la Cour vers ce temps-ci pour se retirer en Sceté, *V. son titre M.t.14*.

Saint Jerome entreprend de traduire l'Ecriture sur l'hebreu en commençant par les Rois, *t.12.p.131-138*.

Pallade vient d'Alexandrie à Nitrie, *t.10.p.45*, & il y admire la patience de Benjamin, qui meurt peu aprés, *t.11.p.506-509*.

S. Nil estoit apparemment retiré dés ce temps-ci à Sinaï avec Theodule son fils, *V. S. Nil § 2. M.t.14*.

Pior disciple de Saint Antoine, Prestre de Nitrie, & solitaire des Cellules, meurt vers 390, agé d'environ cent ans, *M.t.8.p.569-574*.

Une colonne de feu paroist en l'air durant 30 jours, E.t.5.p.338.

On dresse un obelisque à Constantinople, & une statue de Theodose toute d'argent, p.337.

Philon Evesque de Carpasie écrivoit peutestre vers ce temps-ci sur les Cantiques, *M.t.10.p.520*.

Saint Lupicin estoit Evesque de Vienne vers ce temps-ci, *t.3.p.606.1*, & S. Philastre Evesque de Bresse, *t.8.p.541-545*.

S. Nicetas estoit aussi Evesque de Romaciane dans la Dace vers ce temps-ci, *t.10.p.622*.

391. 13. 16, 17. *Tatianus, & L. Q. Aurelius Symmachus, Consuls.* 1144.

De Flavien Prefet du Pretoire pour la seconde fois en 391, E.t.5.p.338.

S. Augustin est fait Prestre d'Hippone au commencement de 391, *M.t.13.p.143-146*, demande à se retirer jusqu'à Pasque, *p.149-151*. Il établit aussitost à Hippone un monastere de moines qui se multiplient par toute l'Afrique, *p.152-159*. Il y établit aussi un monastere de filles, *p.160-163*. Depuis luy les Prestres preschent en Afrique en presence des Evesques, *p.152*.

Theodose défend le 27 fevrier & le 17 juin, tous les sacrifices, & mesme d'entrer dans les temples: & le 8 de novembre il défend les immolations sur peine de la vie, *E.t.5.p.325.326*. *Le 11 mars il rend la liberté à tous les enfans vendus par leurs peres*, p.341. *Il quitte l'Italie aprés le 14 juillet, & revient à*

1144. *Constantinople le 10 novembre, aprés avoir défait les barbares*, p.341.342. *Valentinien II. estoit peutestre alors à Rome*, p.341, *& peu aprés dans les Gaules*, p.349. 17, 18. 13. 391.

Theodose aprés son retour paroist meilleur que jamais, p.343. Il laisse Sainte Olympiade jouir de son bien, *M.t.11.p.421*. Elle le prodigue aux pauvres & à l'Eglise, *p.425.426*.

Theodose fait apporter le chef d'un Saint qu'il crut estre S.Jean Battiste, en l'eglise qu'il avoit fait bastir de son nom à Hebdomon pres de Constantinople, *t.1.p.526|E.t.5.p.343-345*.

Primien est fait Evesque des Donatistes à Carthage aprés Parmenien, *M.t.6.p.160*.

Grand Concile tenu à Capoue sur la fin de 391. On y traite l'affaire de Flavien, & celle de Bonose Evesque de Naïsse, Photinien, auteur d'une nouvelle secte, *t.10.p.234-237.239-242.365*.

Saint Ambroise écrit depuis son traité de la conduite d'une vierge, adressé à S. Eusebe de Boulogne, *p.107*.

Le General Promote est tué par les Basternes: Stilicon venge sa mort sur ces barbares cette année ou la suivante, E.t.5.p.342.

Pallade vient passer neuf ans dans les Cellules sous S. Macaire d'Alexandrie & sous Evagre, *M.t.10.p.375.376|t.11.p.507,508*. Crone disciple de S. Antoine vivoit encore, *t.8.p.622*.

S. Macaire d'Alexandrie guerit un Prestre à la charge qu'il n'approcheroit jamais de l'autel, *p.644*.

Theodore est fait Evesque de Mopsueste vers 391 ou 392, *t.12.p.436*.

1145. *Arcadius Aug. II, & Rufinus, Consuls.* 18, 19. 14. 392.

Valentinien refuse encore au Senat le rétablissement de l'autel de la Victoire peu avant sa mort, E.t.5.p.349.

Les barbares menacent l'Illyrie: Valentinien veut venir à Milan, p.350. Il mande S. Ambroise pour recevoir de luy le battesme, *p.243-245. Il est étranglé à Vienne par la trahison d'Arbogaste le 15 may veille de la Pentecoste. Son corps est enterré à Milan*, p.351-356.760. *Son eloge*, p.345-348. *Aprés sa mort Arbogaste fait declarer Eugene Empereur*, p.356-358.

Theodose condanne le 15 juin tous les clercs heretiques, à payer dix livres d'or, *p.364*.

Saint Epiphane écrit peu aprés son livre des poids & des mesures &c. *M.t.10.p.512-515*.

Theodose consulte S.Jean d'Egypte, & se resoud à faire la guerre à Eugene: de quelle maniere il s'y prepare, *E.t.5.p.361-363.367-369|M.t.10.p.18*.

Rufin est fait Prefet du Pretoire d'Orient entre le premier juillet & le 26 aoust: Tatien son predecesseur est banni: Procule Prefet de Constantinople fils de Tatien, se cache, revient, & est arresté, E.t.5.p.358-360.

Saint Augustin confond Fortunat Prestre Manichéen le 28 & 29 d'aoust, *M.t.13.p.169-171*.

Saint Paulin embrasse en Espagne la vie monastique & la pauvreté Evangelique, *V. son titre § 6.7. M.t.14*.

Saint Sulpice l'imite en mesme temps dans l'Aquitaine, *M.t.12.p.589*, & commence à visiter S. Martin, *t.10.p.331*.

L'an de J. C.	L'an de Theodose I.	L'an d'Eugene tyran		L'an de Rome.
392.	14.	1.	Aurele est fait Evesque de Carthage aprés S. Genethle vers 392, *t.12.p.555|t.13.p.163.* Primien est condanné à Carthage vers la fin de 392, par un Concile de 43 Donatistes, à la poursuite de Maximien son Diacre, *t.6.p.160-164.* *Procule est decapité le 6 decembre : Tatien son pere est aussi condanné à mort ; mais Theodose luy donne la vie*, E.t.5.p.360. *Arbogaste fait la guerre aux François durant cet hiver*, p.370. Saint Porphyre est fait Prestre par Jean de Jerusalem vers ce temps-ci, *M.t.10.p.705|t.12.p.162.* S. Jerome fait en la 14ᵉ année de Theodose son traité des Hommes illustres, *t.12.p.141.142*, & aussitost aprés il écrit contre Jovinien heretique de Rome, & ennemi des vierges, *p.143.144.* Saint Pammaque luy mande que ce dernier ouvrage n'estoit pas bien receu, *t.10.p.568|t.12.p.144.* Le Saint le défend, *t.12.p.145-147.* Evagre Evesque des Eustathiens d'Antioche peut estre mort sur la fin de 392 sans successeur, *t.10.p.237-239.537.* Eunome vivoit encore en 392, *t.6.p.511.* Diodore de Tarse peut estre mort cette année, *t.8.p.562.804.2.*	1145.
393.	15.	2.	*Theodosius Aug. III, & Abundantius, Consuls.* *Eugene estoit Consul en Occident*, E.t.5.p.365. *Eugene fait alliance avec les Allemans & les François, & puis vient en Italie*, p.370. Il avoit accordé peu auparavant l'autel de la Victoire à Flavien & à Arbogaste: les payens rétablissent l'idolatrie, *p.371.372|M.t.10.p.246.756.757.* Saint Ambroise sort de Milan avant qu'Eugene y arrive, *M.t.10.p.247*, & il luy écrit, *p.248.* Il trouve à Boulogne où S. Eusebe estoit Evesque, *p.105*, les corps de S. Vital & S. Agricole, *t.5.p.314|t.10.p.249*, & ressuscite Pansophe à Florence, *t.10.p.250.* Zebenne d'Eleutherople en Palestine trouve le corps du Prophete Abacuc sur la fin du regne de Theodose, & un peu aprés celui de Michée, *E.t.5.p.405.* S. Jerome commence peutestre vers ce temps-ci à abandonner Origene, & à se separer de Rufin, *M.t.10.p.602|t.12.p.160-163.* *Theodose oste le 12 de juin un nouvel impost, défend de punir ceux qui parlent contre luy; augmente le blé qu'on distribuoit à Constantinople*, E.t.5.p.368. Cent Evesques Donatistes assemblez à Cebarsuse en Numidie le 24 de juin, deposent Primien de Carthage, mettent Maximien en sa place, & forment leur schisme des Maximianistes, *M.t.6.p.161-164.723.724.* *La loy du 29 septembre défend aux Juifs la polygamie.* E.t.5.p.367. Concile general d'Afrique à Hippone le 8 d'octobre, *M.t.13.p.172-186.* On y ordonne qu'on tiendra tous les ans de semblables Conciles le 23 aoust; ce qui dure jusqu'en 407, *p.173.* On y accorde un Primat à la Mauritanie de Stefe, *p.174.175.* Il se tient vers ce temps-ci un Concile à Nisme, *t.10.p.332.* *HONORE' est declaré Auguste le 10 ou 15 janvier, ou plutost le 20 novembre 393, durant une eclipse*, E.t.5.p.369.764-766. S. Alype peut avoir esté cette année en Palestine : Il y unit S. Jerome à S. Augustin, *M.t.12.p.148|t.13.p.157.*	1146.

1146. S. Gregoire de Nysse se plaint de la maniere dont Hellade de Cesarée l'avoit traité en été, *t.9.p.582-585.* 2. 15. 393.

S. Paulin ne peut estre detourné de la voie de Dieu par Ausone, *V.son titre § 11. M.t.14*, est fait Prestre à Barcelone le jour de Noel, *Ib.*

S. Ambroise écrit à S. Sabin de Plaisance sur la retraite de S. Paulin, *M.t.10.p.106.*

Theodoret naist à Antioche vers 393, obtenu par les prieres de S. Macedone, *V.son titre § 2.M.t.15.*

Libanius peut n'estre mort que vers ce temps-ci, E.t.4.p.573.

1147. *Arcadius III, & Honorius II. Augg. Consuls.* 3. 16. 394.

En Occident Virius Nicomachus Flavianus estoit Consul, E.t.5.p.372.

Dernieres loix de Theodose: Ses troupes & ses Generaux, p.372-374.

Aterbe crie à Jerusalem contre Origene & Rufin; S. Jerome condanne les dogmes d'Origene, *M.t.12.p.163.* S. Epiphane vient à Jerusalem vers Pasque, parle publiquement contre Origene, qui est défendu par Jean Evesque du lieu, *t.10.p.518|t.12,p.163-167.* S. Epiphane porte S. Jerome à se separer de la communion de Jean, *t.12.p.168.169*, ordonne Paulinien frere de S. Jerome, Diacre & Prestre pour le monastere de Bethléem, *p.170.* Jean s'en plaint, veut faire chasser S. Jerome par Rufin, *p.170-173.* S. Epiphane écrit à Jean, *p.173.174.*

S. Paulin quitte l'Espagne un peu aprés Pasque, voit peutestre S. Ambroise à Florence, *t.10.p.254*, est mal receu à Rome par Sirice, *p.366*, se retire à Nole, *V.son titre § 14 15.M.t.15.*

Jacque Prestre Persan se retire en mesme temps dans la Campanie, *Ib. § 15. M.t.15.*

Concile de Bagai en Numidie, où 310 Evesques Donatistes condannent Maximien & ses cent Evesques le 24 d'avril, *M.t.6.p.165-168.*

Theodose part de Constantinople sur la fin de may, un peu aprés la mort de Galla sa seconde femme, E.t.5.p.374-376. *Gildon Comte d'Afrique demeure neutre entre Theodose & Eugene*, p.494.

Concile à Carthage le 16 juin, & à Adrumet un peu aprés, *M.t.13.p.201.*

Eugene estant sorti de Milan, S. Ambroise y revient vers le premier d'aoust, *t.10.p.251.*

Theodose gagne miraculeusement la bataille sur Eugene à Wittach le sixieme septembre. Il vient quelque temps aprés à Milan, E.t.5.p.376-385, où Saint Ambroise le porte à la clemence, *M.t.10.p.251.252.*

Un Prestre Tertullianiste, qui par la faveur d'Arbogaste s'estoit emparé de l'eglise de Saint Processe & Saint Martinien pres de Rome, s'enfuit aprés la victoire de Theodose, *t.3.p.232.*

Concile assemblé pour le battesme de Rufin & la dedicace de l'eglise qu'il avoit fait bastir auprés de Calcedoine, *t.9.p.591 593.626|t.11.p.452.633.* Il juge l'affaire d'Agape & de Bagade à Constantinople le 29 de septembre, *t.9.p.592.* Saint Gregoire de Nysse qui y assiste, peut avoir vécu encore quelques années, mais estoit mort apparemment avant 403 ou 404, *p.599.* Il adresse sur la fin de sa vie un livre de la Virginité à Letoius Evesque de Melitine, *p.607.608.*

Divers tremblemens de terre en septembre, octobre, & novembre, E.t.5.p.388.

Theodose acheve d'abolir le paganisme à Rome, *p.387, declare Honoré Empereur d'Occident*, p.386.

L'an de J.C. | L'an de Theodose I. | L'an de Rome

394. 16. S. Jean de Lycople prophete meurt apparemment le 13 de decembre, *M.t. 10.p.22-29.720.* 1147.

S. Alype aprés son voyage en Palestine, est fait Evesque de Tagaste en 394 au plustard, *t.12.p.576.577.* Il écrit à S. Paulin & luy fait connoistre Saint Augustin, *p.577|t.13.p.201-203.*

Poleme disciple d'Apollinaire forme sa secte à part. Nous n'en savons pas le temps, *t.7.p.605.*

On met sous Theodose Rufus Festus Avienus, & Marcel l'empirique, E.t.5. p.410.

S. Macaire d'Alexandrie meurt en 394, ou en janvier 395, *M.t.8.p.648.*

395. 16. d'Arcade & d'Honoré I. *Anicius Hermogenianus Olybrius, & Anicius Probinus, Consuls.* 1148.

Claudien fait son premier poeme latin sur le Consulat de ces deux freres, E.t.5. p.657.788.

Theodose meurt à Milan le 17 janvier, p.389.768.2|M.t.10.p.255. *Arcade & Honoré ses enfans regnent, le premier en Orient durant 14 ans*, E.t.5.p.480, *& l'autre en Occident durant 29 ans*, p.654. *Genie d'Arcade*, p.419.420. *Rufin gouverne au lieu de luy*, p.421.422. *Mœurs d'Honoré*, p.485. *Quel estoit Stilicon son Ministre*, p.483.484.

Le jeune Victor ou Victorin termine son histoire à la mort de Theodose, p.410.

Les Donatistes poursuivent les Maximianistes par les loix & la violence, *M.t.6.p.168.169.* Leur cruauté contre Salvis de Membrese, *p.170-172.* Ils poursuivent inutilement Pretextat d'Assur & Felicien de Musti, *p.173.174.*

Gelase Evesque de Cesarée en Palestine meurt vers ce temps-ci, *t.8.p.438. 439.* Jean son successeur fait S. Porphyre Evesque de Gaza au mois de mars ou d'avril, *t.10.p.705.*

Stilicon traite avec les Princes du Rhein, E.t.5.p.486.

Rufin va faire assommer à Antioche Lucien Comte d'Orient, p.423.424.

Arcade epouse Eudoxie le 27 avril, p.424.425.

Saint Augustin par un sermon fait le 3[e] may jour de l'Ascension, arreste les festins qui se devoient faire le lendemain dans l'eglise d'Hippone à la feste de S. Leonce, *M.t.13.p.206-212.*

Theophile d'Alexandrie met les reliques de S. Jean Battiste dans l'eglise de son nom le 27 may 395 ou 396, *t.1.p.519.*

Saint Ambroise trouve les corps de S. Nazaire & de S. Celse Martyrs de Milan, aprés la mort de Theodose, le 10 de may ou le 12 de juin, *t.2.p.94|t.10. p.255.*

Saint Paulin est malade vers juin, *V. son titre § 23.M.t.14.*

Rufin fait descendre les Huns dans l'Orient, & les Gots dans la Thrace: Il fait soulever Alaric qui commence à ravager toute la Grece, E.t.5.p.425.426. *Stilicon marche contre Alaric: Arcade l'oblige de s'en retourner en Occident*, p. 427.487.

Le corps de Theodose est apporté à Constantinople, & mis en terre le 8 ou 9 de novembre, p.390.427.

Le 27 Rufin est massacré par l'armée qui revenoit d'Occident, p. 427.772.

Le mesme jour Marcien Evesque des Novatiens meurt à Constantinople, & Sisinne est mis en sa place, *M.t.3.p.486-489.*

Eutrope devenu maistre de la Cour d'Arcade par la mort de Rufin, E.t.5.]

1148. 429, *fait Osius Maistre des Offices, au lieu de Marcel l'empirique*, p.430. 16. 395.

Arcade fait des loix pour la religion, *p.431.432.* Honoré confirme les privileges de l'Eglise, *execute le testament de son pere, eleve Flavien*, p.486-488.

Saint Augustin est fait Evesque d'Hippone avec Valere par l'autorité d'un Concile un peu avant Noel, *M.t.13.p.214-219.* Il établit dans son clergé la pauvreté & la communauté, *p.220-228.*

Endeleque orateur Chrétien professoit cette année à Rome, E.t.5.p.148.

S. Victrice Evesque de Rouen presche vers ce temps-ci dans la Flandre, *M.t. 10.p.671.672|V.S. Paulin § 37.M.t.14.*

S. Isidore Prestre, moine, ou Abbé pres de Peluse, paroissoit en ce temps-ci, & semble avoir vécu jusques en 450, *V. son titre M.t.15.* Il demande au Prefet Rufin que Gigance n'ait pas le gouvernement de l'Augustamnique, & que Cyrene en soit privé, *Ib.§ 7.*

Les Maziques tuent S. Moyse le voleur, & desolent tout le desert de Sceté, apparemment vers 395, *M.t.10.p.72-78.728.729.*

Sainte Melanie la jeune est mariée à Pinien vers 395, *p.603.*

1149. *Arcadius IV, & Honorius III, Augg. Consuls.* 17. 396.

Le troisieme de janvier divers payens de Gaza se convertirent touchez par un miracle de S. Porphyre, *M.t.10.p.708.*

S. Ambroise maintient le droit des asyles, *p.256.*

Alaric passe les Thermopyles en 395 ou 396, prend Athenes, & ruine pour jamais la religion d'Eleusine. Stilicon l'assiege dans le Peloponnese, & le laisse echaper, E.t.5.p.433.434.

Eutrope fait bannir Timase & Abondance, p.435.436, fait faire une loy contre les asyles à l'occasion de Pentadie, *p.437*, fait transporter le corps de Eunome à Tyanes, *M.t.6.p.511.* Ecrits, style &c. de cet heresiarque, *p.511-516.*

Diverses loix d'Arcade en 396, E.t.5.p.438-440.

Le Comte Archelaüs menage une conference vers la fin de mars pour reconcilier Jean de Jerusalem avec S. Jerome: Jean y manque, *M.t.12.p.183.* Jean publie une apologie contre S. Epiphane & S. Jerome, *p.186-188.* S. Epiphane écrit contre luy au Pape Sirice, *t.10.p.366.*

S. Jerome écrit à S. Pammaque sur les regles de la traduction, *p.568|t.12. p.181.*

Le 21 d'avril un Consul subrogé se casse la jambe à Rome dans la pompe de son Consulat. E.t.5.p.490.

Theophile envoie Isidore en Palestine vers la Pentecoste, & y vient peutestre luy mesme sans pouvoir pacifier cette Eglise, *M.t.11.p.458|t.12.p.182-186.198. 199.* Il persecutoit alors Paul Evesque d'Egypte, Confesseur, *t.11.p.459.*

Tenebres extraordinaires dans la Palestine vers la Pentecoste, t.12.p.183.

Tremblement de terre au mesme lieu, p.193.194.

Tremblement de terre & nuée de feu sur Constantinople en 396, E.t.5.p.441. 442.

Vigilance envoyé en Palestine par Saint Paulin, y accuse Saint Jerome d'Origenisme, luy demande pardon, & estant retourné en Occident écrit contre luy, *M.t.12.p.191-196|V.S.Paulin § 26. M.t.15.*

Sainte Fabiole vient en Palestine, & retourne peu aprés à Rome à cause

396. 2. des courses des Huns, qui font sortir Saint Jerome de Bethléem, *M.t.12.p. 186-190.* 1149.

Saint Sulpice Severe écrit la vie de Saint Martin quelque temps avant qu'il mouruſt, *t.10.p.341.781.2|t.12.p.599.600.*

S. Clair disciple de S. Martin meurt peu de temps avant luy, *t.10.p.352.*

Fritigil Reine des Marcomans embraſſe la foy, porte ſon mari à ſe donner aux Romains, *p.257.*

Marcomir Roy des François, pere de Pharamond, & Sunnon ſon frere, veulent brouiller vers 396 ou 397: Sunnon eſt tué: Marcomir tenu quelque temps en priſon, & puis banni en Toſcane, E.t.5.p.486-487.

S. Ambroiſe écrit vers ce temps-ci à l'Egliſe de Verceil pour y faire elire un Eveſque; & il y va enſuite ordonner Honorat, *M.t.10.p.257.258.*

Evode peut avoir eſté fait Eveſque d'Uzale dans la Proconſulaire en 396 ou 397: Il y établit un monaſtere, *t.12.p.582.*

Rufin écrit les vies des Peres au nom de S. Petrone de Boulogne, *p.306|V. S. Petrone M.t.15.*

397. 3. *Cæſarius, & Atticus, Conſuls.* 1150.

Symmaque fils de l'orateur eſt Preteur à Rome, E.t.5.p.408.

La nouvelle ſecte des Celicoles paroiſt des ce temps-ci dans l'Afrique, *M.t. 13.p.315.316.*

Un fauſſaire officier de Stilicon eſt livré au demon par S. Ambroiſe, *E.t.5. p.493|M.t.10.p.261.262.* Ce Saint meurt le ſamedi ſaint 4 avril, *E.t.5.p.493| M.t.10.p.261-267.761.762.* S. Simplicien luy ſuccede & gouverne trois ans, *M.t.10.p.399.* S. Auguſtin en luy répondant apprend de Dieu les veritez de la Predeſtination & de la Grace, *t.13.p.285-288.*

Les Saints Siſinne, Martyre, & Alexandre ſont brulez par les payens le vendredi 29 may, dans l'Anaunie pres de Trente: Leurs reliques ſont apportées à Milan, *t.10.p.542-549.812.2.*

S. Jerome ſe reconcilie avec Rufin & Jean de Jeruſalem, *t.12.p.198-200.*

Eudoxie accouche de Flaccille ſon aiſnée le 17 de juin, E.t.5.p.445.

Megale de Calame Doyen de Numidie meurt vers le mois de juin: Creſcentien luy ſuccede pour la Primacie, & Poſſide pour l'eveſché de Calame, *M.t. 13.p.298.299.*

Fortunat eſt fait Eveſque de Cirthe aprés Profuture: S. Auguſtin en l'allant ordonner, confere avec Fortune Eveſque Donatiſte, *t.11.p.309-311.*

Les Donatiſtes reçoivent Pretextat & Felicien avec tous ceux qu'ils avoient battizez, *t.6.p.174-176.* L'Egliſe tire de grands avantages de cette hiſtoire, *p.177-180. Arcade va à Ancyre au mois de juillet,* E.t.5.p.445, *fait diverſes loix,* p. 443.444. Honoré protege le clergé, *p.492.*

Conciles de Carthage le 26 juin, de la Byzacene le 13 aouſt, & de Carthage le 28 aouſt; ce dernier general de toute l'Afrique, *M.t.10.p.366.400|t.13. p.302-308.*

Nectaire Ev. de Conſtantinople meurt le 27 ſeptembre, *t.11.p.108.*

Arcade declare Stilicon ennemi, ſaiſit ſes biens, E.t.5.p.491. *Gildon ſe revolte en Afrique contre Honoré ſur la fin de 397,* p.493-496, *& ſe ſoumet à Arcade qui le reçoit: c'eſtoit l'effet des intrigues d'Eutrope contre Stilicon,* p.445. *Le Senat declare Gildon ennemi,* p.495.

1150. — 3. — 397.

Saint Martin meurt cette année selon l'opinion la plus probable, le 8 ou le 11 de novembre, *M.t.10.p.338-340.776-781.* Saint Brice luy succede malgré l'opposition de ses disciples, *p.333.687-689,* & bastit une chapelle sur son tombeau, *p.344.*

Rufin revient en Occident & à Rome, où il traduit l'apologie de S. Pamphile pour Origene, à la priere de S. Macaire autrefois Vicaire du Pretoire, *t.12.p.202-207.*

S. Gaudence est ordonné Evesque, & peutestre premier Evesque de Novare par S. Simplicien, *t.10.p.259.260.*

Pauline fille de Ste Paule meurt vers la fin de 397, *p.569-573|t.12.p.229.* Aprés sa mort S. Pammaque son mari se consacre à la pieté & embrasse la vie monastique, *t.10.p.573-575.*

Q. Julius Hilarion écrit cette année une chronique, E.t.5.p.406.

Synese deputé par la Pentapole va à Constantinople & y demeure trois ans, *M.t.12.p.507.* Peu aprés y estre arrivé il fait son discours de la royauté, *p.509.*

1151. — 4. — 398.

Honorius Aug. IV, & Eutychianus, Consuls.

Honoré epouse Marie fille de Stilicon vers le commencement de 398, E.t.5.p. 502. *Eutychien estoit Prefet du Pretoire en 398,* p.775.776.

Saint Nicetas Evesque de Romaciane dans la Dace, estoit à Nole le 14 janvier en 398, & encore en 402, *M.t.10.p.623.*

S. Chrysostome est fait Evesque de Constantinople le vendredi 26 de fevrier, *p.366|t.11.p.108-111.579.* Theophile d'Alexandrie l'ordonne, & songe deslors à le deposer, *p.183.*

Rufin traduit durant le Caresme & aprés, le Periarchon d'Origene, source de beaucoup de troubles, *t.12.p.210-214.*

Saint Jerome explique S. Matthieu au commencement d'avril, *p.208.209.*

Gildon est défait miraculeusement par Mascezel son frere en 398 au primtemps, est pris à Tabraca, & s'étrangle &c. E.t.5.p.496-501. Optat Evesque Donatiste son confident est executé en prison, *M.t.6.p.180-184.*

Saint Porphyre obtient par le moyen de S. Chrysostome, de faire fermer les temples à Gaza, *t.10.p.708.709|t.11.p.149-151|E.t.5.p.446.*

Flavien d'Antioche est réuni avec Theophile d'Alexandrie & avec le Pape, par les soins de Saint Chrysostome, *M.t.10.p.538-540-809.810|t.11.p.150.*

Les Evesques d'Italie tiennent un Concile à Turin sur les affaires des Gaules le 22 septembre 398, ou peu d'années aprés, *t.10.p.691.840.841.* Ils rejettent la communion de Felix de Treves qui se demet, & finit ainsi le schisme des Ithaciens, *t.8.p.513.514.* Les Evesques de Vienne & d'Arles peuvent avoir alors partagé entre eux la Viennoise, *t.10.p.685.*

Un homme se fait passer en Espagne vers ce temps-ci pour Elie & puis pour J.C. Rufe Evesque l'adore, est deposé, *t.7.p.506.*

On met le 8 de novembre le IV. Concile de Carthage, *t.13.p.321.322.*

Rufin sort de Rome avant la mort de Sirice, va à Milan & à Aquilée, *t.12. p.217-219.*

Sirice meurt le 26 novembre aprés avoir gouverné pres de 14 ans, *t.10. p.367.793-794.* ANASTASE 38e Pape luy succede: Son eloge, *t.12.p.240.*

Saint Pammaque & Ste Fabiole bastissent ensemble un hospital au port de Rome, *t.10.p.576|t.12.p.249.*

398. 4. *Honoré traite avec divers barbares, fortifie l'Angleterre contre les Ecossois d'Hibernie, les Pictes, & les Saxons*, E.t.5.p.503. Ce prince sollicité app. par les peuples & les Evesques d'Afrique, fait des loix contre l'idolatrie sur la fin de 398, *M.t.13.p.318.320.* 1151.

Tremblemens de terre & embrasemens à Constantinople, E.t.5.p.448.

Saint Augustin écrit vers ce temps-ci ses Confessions, & son ouvrage contre Fauste, *M.t.13.p.290-292.* Il commence ses livres sur la Trinité, achevez seulement vers 417, *p.295-298.*

Ste Marane & Ste Syre se renferment vers 398, dans un enclos à l'air pres de Berée en Syrie: Elles y estoient encore en 440. *V. Theodoret § 15.M.t.15.*

Sainte Marcelline sœur de Saint Ambroise meurt en 398 ou 399, *M.t.10.p.84.85.*

399. 5. *Manlius Theodorus, & Eutropius, Consuls.* 1152.

Eutrope n'est point reconnu dans l'Occident, E.t.5.p.502.505. *Quel estoit Theodore Consul in cette année*, p.505|M.t.13.p.96.472.996.2.

Sainte Pulquerie naist le 19 janvier 399, *E.t.5.p.449.*

Evagre meurt au commencement de 399, *M.t.10.p.379.796.2.* Pallade quitte ensuite le desert, & estant allé en Bithynie, il y est fait Evesque d'Helenople avant le mois de may de l'an 400, *t.11.p.514.*

Didyme meurt vers le mesme temps, *t.10.p.392.796.*

Les moines d'Egypte se soulevent vers le commencement de cette année contre Theophile, parcequ'il condannoit les Anthropomorphites, *t.10.p.55-58*| *t.11.p.461-463.*

Saint Jerome traduit le Periarchon, & l'envoie à Rome vers le mesme temps avec un écrit contre Rufin & Origene, *t.12.p.223-227*, peutestre par Rufin Prestre de Syrie que Saint Jerome envoya cette année à Rome, *p.227-229.* Ce Rufin dogmatize à Rome contre le peché originel, & corromp Pelage & Celeste, *t.13.p.569.570.574.*

On abat les idoles dans tout l'Empire: Jovin & Gaudence le font à Carthage le 19 mars, *E.t.5.p.511-515.* Aurele Ev. de Carthage dedie à J. C. le temple de Celeste, *p.515.516.* Les payens tuent 60 Chrétiens à Suffecte, *p.519.* Le serpent de Rome est brisé, *p.518.*

Le 25 avril Honoré fait une loy importante en faveur de la religion, *p.504.*

Le Concile de Carthage du 27 avril depute en Cour pour le droit d'asyle, *M.t.13.p.324.325.*

Honoré casse les exemptions des seculiers, E.t.5.p.509, maintient les privileges des Ecclesiastiques, *p.510.*

Arcade ordonne le 13 juillet d'abatre les temples de la campagne, *E.t.5.p.449.450*, particulierement dans la Phenicie où S. Chrysostome travailloit à ruiner l'idolatrie, *M.t.12.p.154.155. Arcade fait vers ce temps là de nouvelles provinces*, E.t.5.p.450.

Saint Paulin au retour de Rome tombe malade vers le mois de juillet, *V. son titre § 32. M.t.14.* Ecrit à Saint Victrice Ev. de Rouen, *M.t.10.p.672.*

Les Austuriens & les Suafres font quelques ravages dans l'Afrique, E.t.5.p.508.

Tribigilde se revolte dans l'Asie des le primtemps: Gaïnas envoyé contre luy demande la disgrace d'Eutrope, qui se refugie dans l'eglise, est banni en Cypre,

L'an de Rome		L'an de Arcade & d'Honoré	L'an de J. C.
1152.	*& puis decapité pres de Calcedoine l'année mesme de son Consulat*, p.453-457. 778-781|M.t.11.p.152-154. *Eudoxie demeure maistresse de l'Etat & le ruine par son avarice*, E.t.5.p.458. *Les Romains défont en Angleterre les Pictes, les Hibernois & les Saxons avant l'an 400*, p.503. *Alaric commande les armées Romaines en Illyrie sous Arcade en l'an 399*, p.435. *Vararane IV. roy de Perse, est tué par ses sujets*, p.239.450.778. *Isdegerde son frere luy succede & regne 21 an, sans aucune guerre contre les Romains*, p.450.778. Isidore Prestre & hospitalier d'Alexandrie, deposé par Theophile, se retire avec les moines de Nitrie, qui en intercedant pour luy attirent sur eux mesmes la colere de Theophile, *M.t.11.p.464-470*. Saint Marcel Evesque de Paris meurt vers la fin du IV. siecle, *t.10.p.415*. Histoire de divers Saints qui ont vécu au IV. siecle, *p.460-477*.	5.	399.
1153.	*Fl. Stilico, & Aurelianus, Consuls.* Saint Astere d'Amasée prononce le premier janvier son discours contre les étrennes, *M.t.10.p.410*. *Eudoxie est declarée Auguste le 9 de janvier. Elle accouche d'Arcadie le 3 d'avril*, E.t.5.p.465. Honoré n'exemte pas de la milice les Clercs qui y estoient engagez par leur naissance, *p.520.521*, fait publier partout le rescrit de Julien obtenu par les Donatistes, *p.521*. Synese quitte Constantinople durant un tremblement de terre. Il trouve la Libye en guerre contre les barbares, *M.t.12.p.513|E.t.5.p.465*. Saint Simplicien de Milan meurt app. au mois de may, & est enterré le 15 d'aoust dans l'eglise qu'il avoit fait bastir. On la dedie le mesme jour, & on y met les reliques de S. Sisinne & S. Alexandre, *M.t.10.p.400.797.798*. Venere succede à S. Simplicien & gouverne 9 ans, *p.558*. Saint Chrysostome commence au mois de may dans un Concile le procés contre Antonin Evesque d'Ephese, *t.11.p.158-162.582*. Il explique à son peuple le livre des Actes, *p.162-164*. *Gaïnas aprés avoir soumis Tribigilde à Arcade, se revolte luy mesme, & reduit Arcade à luy accorder tout ce qu'il vouloit*, E.t.5.p.458.459. *Entrevue d'Arcade avec Gaïnas dans l'eglise de Sainte Euphemie.* S. Chrysostome sauve la liberté ou la vie au Consul Aurelien &c. & refuse à Gaïnas une eglise pour les Ariens, *p.460.461|M.t.11.p.155-158*. *Gaïnas ne pouvant se rendre maistre de Constantinople en sort le 10 juillet, est declaré ennemi, & ses Gots tuez dans leur eglise le 12 juillet*, E.t.5.p.462.463. S. Chrysostome deputé vers luy, en est bien receu, mais n'en obtient rien, *p.463|M.t.11.p.157.158*. *Gaïnas aprés avoir pillé la Thrace est défait par Fravitas en voulant passer en Asie. Il est défait & tué audelà du Danube par Valdin roy des Huns*, E.t.5.p.463.464.784. *Honoré accorde un pardon general à tous les criminels le 6 aoust*, p.521. *Alaric & Radagaise font une descente en Italie vers Aquilée en l'an 400*, p.522-524.803.r.	6.	400.

400. 6. 1153.

S. Gaudence Ev. de Bresse dedie vers ce temps-ci une nouvelle eglise à Bresse, *M.t.10.p.586.*

Theophile pour se venger de quelques moines de Nitrie, souleve contre eux les moines Anthropomorphites: ce qui cause de grands troubles, *t.11.p.466-468.*

Hierax agé de 90 ans va à Constantinople implorer le secours de S. Chrysostome, *t.8.p.622.*

Le Concile d'Afrique ordonne que les enfans battizez par les Donatistes pourront estre admis dans le clergé, *t.13.p.344.*

Il se tient un Concile à Tolede au commencement de septembre, où Symphose, Dictine, & divers autres Evesques de Galice abjurent l'heresie de Priscillien & sont receus dans l'Eglise, sous condition que cela sera agreé par les autres Evesques, nommément par le Pape & par S. Simplicien de Milan, *t.8.p.519-524.795.796.* Quelques Evesques d'Espagne s'y opposent & forment un schisme, *t.10.p.634-636.*

S. Sulpice Severe finit à cette année son histoire sacrée écrite app. en 403 ou 404, *t.12.p.603.*

Rufin traduit l'histoire d'Eusebe à la priere de S. Chromace, *t.12.p.304.*

Julien depuis Pelagien fils du saint Evesque Memor, se marie vers ce temps-ci, & S. Paulin luy fait un epithalame, *t.13.p.814-816.*

S. Symeon Stylite agé d'environ 13 ans, se retire vers 400 ou 401 dans le monastere de Timothée, où il demeure 2 ans, & ensuite il en passe 9 ou 10 dans celui d'Heliodore pres de Teledan, *V. son titre § 3.4.M.t.15.*

401. 7. *Vincentius, & Fravitas, Consuls.* 1154.

Eloge de Vincent, E.t.5.p.525. *Quel estoit Fravite,* p.466.467.

La teste de Gainas apportée à Constantinople le troisieme janvier, p.464.

Le Pont Euxin est glacé durant 20 jours, p.467.

Saint Porphyre arrivé à Constantinople le 7 janvier, y obtient peu aprés les ordres de l'Empereur, en vertu desquels il demolit le temple de Marnas & les autres à Gaza, *p.468.469|M.t.10.p.710-713.*

S. Chrysostome déja mal dans l'esprit d'Eudoxie & d'Arcade, *M.t.11.p.180-182,* va à Ephese des le mois de janvier, y tient un grand Concile, y établit Heraclide Evesque d'Ephese, depose six Evesques simoniaques, Geronce de Nicomedie & quelques autres, & revient sur la fin d'avril, *p.164-170.*

Theodose le jeune naist au mois de janvier ou le 10 d'avril, est fait Cesar & battizé peu aprés, E.t.5.p.467.468|M.t.10.p.710.846.847.

Fravitas dissipe quelques esclaves soulevez dans la Thrace, E.t.5.p.467.

Theophile se declare contre Origene par sa lettre pascale de l'an 401, & fait condanner les grands freres par le Concile d'Alexandrie, *M.t.12.p.468-473.635.636.* Ils sont chassez d'Egypte, & contraints enfin d'aller cette année mesme implorer le secours de S. Chrysostome, *p.183-185.474-478.* Le Saint écrit pour eux à Theophile, & s'attire par là sa colere, *p.183-187.* Theophile envoie d'autres moines contre eux à Constantinople, *p.479-481.*

Quelques Donatistes de Numidie sujets de S. Pammaque se réunissent à l'Eglise par les soins de ce Saint, *t.10.p.579.580|t.13.p.360.*

Le Concile de Carthage du 16 juin depute au Pape & à Venere de Milan sur les Donatistes, & à Honoré contre les payens, *t.10.p.558|t.13.p.355.356.*

1154 *Honoré fait une remise d'imposts le 25 de juin*, E.t.5.p.525. 7. 401.

Rufin appellé à Rome pour se justifier, adresse une apologie au Pape Anastase, *M.t.12.p.239-242*. Anastase le condanne avec Origene, dont la lecture est défendue par Honoré, *p.242-245*. Anastase écrit à Jean de Jerusalem contre Rufin, *p.244*.

Rufin écrit son apologie contre S. Jerome, & S. Jerome y répond vers la fin de 401, *p.246-248*.

Le Concile general d'Afrique à Carthage le 13 septembre, ordonne que les Clercs Donatistes pourront estre receus dans leur degré, *t.13.p.347-353*.

Le 27 decembre Saint Augustin depose Abondance Curé diffamé dans son diocese, & qui avoit violé le jeûne de Noel, *p.364.365*.

Crispin Evesque Donatiste de Calame, contraint à la fin de 401, 80 paysans d'une terre qu'il avoit achetée, à se faire rebatizer, *p.365-366*.

Postumien va de France en Orient sur la fin de cette année ou en la suivante, *t.11.p.486*|*t.12.p.604-607*, visite les solitaires d'Egypte, *t.12.p.258*.

S. Honorat se retire à Lerins avec S. Caprais, vers 401, ou peu aprés, à cause de S. Leonce Evesque de Frejus, *p.466-470*. Il y fonde la celebre abbaye de Lerins, *p.470-475*.

Vers ce temps-ci il se tient un Concile à Turin qui fait Procule Metropolitain de la seconde Narbonoise, *t.10.p.679.680.840.841*, regle le different entre les Eglises de Vienne & d'Arles, *p.681-687.837.838*. S. Simplice estoit alors Evesque de Vienne, *p.679*|*t.3.p.626.1*. Il juge aussi S. Brice Evesque de Tours, *t.10.p.687-689*.

La Notice de l'Empire peut avoir esté faite sous Arcade & Honoré avant 407, V. Valentinien III. § 34. E.t.6.

1155. *Arcadius V, & Honorius Augg. Consuls.* 8. 402.

THEODOSE le jeune est declaré Auguste le onze janvier, E.t.5.p.470| M.t.10.p.848.

Saint Nicetas Evesque de Romaciane dans la Dace, & qui avoit converti beaucoup de barbares, estoit à Noel le 14 janvier, *M.t.10.p.623-625*.

S. Augustin écrit son second livre contre Petilien dans les premiers mois de 402, *t.13.p.375-377*.

Celeste écrit peutestre dés ce temps-ci contre le peché originel, *p.573*.

Xanthippe devient en ce temps-ci Primat de Numidie, malgré la pretention de Victorin, *p.358.359*.

Theophile écrit partout contre Origene: Les Conciles de Cypre & d'Alexandrie en condannent la lecture, *t.11.p.480.481.485.486*. S. Chrysostome refuse de les imiter, *p.184*.

Les grands freres presentent des requestes contre Theophile à S. Chrysostome, qui refuse de les juger, *p.185.186.483*. Ils s'adressent à Eudoxie qui ordonne d'assembler un Concile, & y fait mander Theophile, *p.484*. Les accusateurs des grands freres sont examinez, mis en prison & punis en 403 comme calomniateurs, *p.484.485*.

Rufin répond à l'apologie de S. Jerome qui en fait une seconde, *t.12.p.250-255*.

S. Anastase Pape, aprés avoir gouverné trois ans & quelques mois, meurt le 27 avril 402, *p.256.257*. INNOCENT luy succede & gouverne prés de 15 ans, *t.10.p.627-631*.

402. 8. Le Concile general d'Afrique se tient à Mileve en Numidie le 27 d'aoust, *t.13.p.386-388.* 1155.

Maximien de Vagine en Numidie quitte l'episcopat pour la paix de l'Eglise, *p.388-390.*

Petrone Prefet des Gaules vers ce temps-ci, E.t.5.p.791.792. *Ordonne que les sept provinces s'assembleront tous les ans à Arles au mois d'aoust: quelles estoient ces provinces,* M.t.10.p.682.683.

Melanie l'ayeule revient à Rome au bout de 37 ans, pour assister Melanie sa petite-fille qui vouloit se donner à Dieu avec Pinien son mari, *p.603.604.821.822.* Saint Paulin les loge tous à Nole, *p.604-606| V. S.Paulin M.t.14.* Elle convertit à Rome Apronien payen & sa famille, *M.t.10.p.606-608|t.12.p.219.*

Eclipse de soleil le mardi 11 novembre: divers prodiges, E.t.5.p.527.

Tremblement de terre à Constantinople, p.470.

Les barbares entrent dans la Rhecie, & en sont chassez, p.530.

Alaric rentre en Italie sur la fin de 402, fait tout trembler jusqu'à Rome mesme, p.527-529.

Saint Paulin fait bastir une nouvelle eglise au tombeau de S. Felix, dediée par Paul Evesque de Nole, & embellit l'ancienne. Il fait peindre l'une & l'autre. Il en fait bastir une nouvelle à Fondi. *V. son titre § 34-40.M.t.14.*

S. Eusebe Abbé de Teledan en Syrie meurt vers 402, *M.t.10.p.482.802,* Agrippa luy succede, *t.7.p.585.*

S. Aphraate peut estre mort vers le mesme temps à Antioche, ou vers 405, *t.10.p.479.825.*

S. Delphin de Bordeaux meurt vers 402, & S. Amand luy succede, *p.523.*

S. Jacque se retire vers 402, à une lieue & demie de Cyr, où il vit sans couvert jusqu'en 458 au moins. *V. Theodoret § 9. M.t.15.*

403. 9. *Theodosius junior Aug. & Rumoridus, Consuls.* 1156.

Eudoxie accouche le 10 ou 11 fevrier de Marine sa 4.e & derniere fille, E.t.5.p.470.

Saint Epiphane vient à Constantinople contre S. Chrysostome, *M.t.12.p.189.190,* s'adoucit envers les grands freres, *p.191.486.487.* Il meurt au retour, peutestre le 12 may, *t.10.p.518.519|t.11.p.593.594.*

S. Theotime Evesque de Tomes, estoit alors à Constantinople, *t.11.p.190.*

Bataille de Pollence le jour de Pasque 29 de mars, entre Alaric & les Romains: on traite avec Alaric qui s'en retourne en Pannonie, E.t.5.p.530-532.803.804.

Stilicon veut l'employer à usurper l'Illyrie orientale sur Arcade, p.558.

Theophile tient une assemblée à Calcedoine, entre à Constantinople, & y demeure trois semaines, *M.t.11.p.192-196.* Il tient ensuite le Conciliabule du Chesne vers le mois de juillet, où il depose S. Chrysostome & demande sa mort, *p.196-203.* Le Saint est chassé de la ville trois jours aprés, & aussitost rappellé, *p.204-209.*

Dioscore & Ammone meurent vers le temps de cette assemblée, *p.488,* & Theophile se reconcilie avec les autres, *p.488.638.*

S. Chrysostome demande un Concile: on le promet; & Theophile s'enfuit de peur, *p.209-214.* Theophile est fort mal receu à Alexandrie, *p.214.489.*

Saint Nilammon aime mieux mourir que de recevoir l'episcopat, *t.12.p.214.489.*

1156. Les Donatistes font beaucoup de violences pour empescher qu'on ne leur presche la verité, *t.13.p.390-393.* 9. 403.

Le Concile general d'Afrique tenu à Carthage le 25 d'aoust, ordonne de sommer les Donatistes d'entrer en conference. Les Donatistes le refusent fierement, *p.394-397.*

Les nouvelles levées faisoient alors quelque trouble dans l'Afrique, E.t.5. p.535.

Saint Augustin explique à Carthage le pseaume 36, vers la fin de septembre, *M.t.13.p.383-385.*

Eudoxie se fait dresser à Constantinople une statue d'argent pres de l'eglise &c. E.t.5.p.470.471, avec des ceremonies & des jeux dont S. Chrysostome est obligé de se plaindre. Cela luy suscite une nouvelle persecution commencée deux mois aprés son rétablissement, *M.t.11.p.215-217.* Theophile n'ose y paroistre, mais envoie les canons du Concile des Ariens à Antioche en 341, pour le faire chasser. On convoque sur cela un Concile à Constantinople, *p.217-219.*

Prudence écrit contre Symmaque avant la fin de 403, *E.t.5.p.532|M.t.10.p.562.*

Honoré abolit peu aprés, ce semble, les spectacles des gladiateurs, éteints par le sang de S. Telemaque, *E.t.5.p.533.*

Eudoxie fait porter & venerer partout sa statue: Honoré s'en plaint à Arcade, p.465.

Honoré vint de Ravenne à Rome vers le commencement de decembre, p.534.

S. Innocent sollicite pour les Ecclesiastiques l'exemption des fonctions curiales, *M.t.10.p.631.*

Arcade ne veut point venir à l'eglise le jour de Noel, à cause de S. Chrysostome, *t.11.p.218.*

La ville de Bergule ou Berges en Thrace, rebastie par Arcade, prend le nom d'Arcadiople, E.t.5.p.471.

S. Maruthas alla apparemment cette année en Perse travailler pour la religion; d'où il revint à Constantinople sur la fin de 404, *M.t.11.p.284.285.*

1157. *Honorius Aug. VI, & Aristænetus, Consuls.* 10. 404.

Sainte Paule meurt en Bethléem le 26 janvier, *M.t.12.p.259-261.*

Honoré maintient les jugemens des Conciles, *t.13.p.415.416.*

Les Huns ravagent la Thrace & l'Illyrie, E.t.5.p.473.

Le Concile s'assemble à Constantinople vers le commencement de 404. On n'y examine rien, mais on persuade à Arcade que S. Chrysostome est criminel, *M.t.11.p.217-221.*

Le samedi saint 16 avril, le Saint a ordre de ne point aller à l'eglise, *p.222.223.* On commet la nuit d'horribles cruautez contre ceux de sa communion, *p.224-228.* Le Saint s'adresse au Pape & à d'autres Evesques d'Italie. Innocent se declare pour luy, *t.10.p.636-638|t.11.p.228-231.*

Saint Victrice de Rouen estoit à Rome en ce temps-ci, *t.10.p.636.638.673.*

Saint Chrysostome est chassé de Constantinople le lundi 20 juin, *t.11.p.231-234.* Le mesme jour la grande eglise est brulée avec le Senat, *p.235-237.*

Arsace est ordonné à la place du Saint le lundi 27 du mesme mois, *p.238.* Le peuple de Constantinople & l'Occident ne le reconnoissent point, *p.239,*

ce qui cause une grande persecution dans Constantinople, aussibien que l'embrasement, *E.t.5.p.472|M.t.11.p.240-245*. Punition visible de quelques uns de ces persecuteurs, *M.t.11.p.247-250*.

Serapion d'Heraclée, Heraclide d'Ephese, & d'autres bons Evesques sont deposez pour faire place aux Simoniaques & à d'autres tres vicieux, *p.246.247*.

Saint Possidé Evesque de Calame est presque brulé par la fureur de Crispin Donatiste. Il le convainc à Carthage dans une conference publique, le fait condanner par l'Empereur à une amende de dix livres d'or, & la luy fait remettre, *t.13.p.398-401*.

Le Concile de Carthage du 26 juin, depute Evode & Theasé à l'Empereur pour demander des loix douces contre les Donatistes, *p.402-405*, & prie Saint Innocent Pape d'y joindre sa recommandation, *t.10.p.634*.

L'affaire de Boniface Prestre d'Hippone, & de Spes, se peut mettre en ce temps-ci, *t.13.p.408-411*.

Horribles cruautez des Donatistes contre Maximien de Bagai & Larve de Tubursique, *p.406-408*.

Saint Chrysostome part de Nicée vers le 5 juillet pour Cucuse, *t.11.p.251-254*, arrive malade à Cesarée en Cappadoce, d'où l'Evesque Pharetre le fait chasser par des moines, *p.254-260*. Il arrive à Cucuse sur la fin d'aoust, & y demeure environ 16 mois, *p.260-283.288-290*. Ses amis se retirent à Rome, *t.10.p.639|t.11.p.248*. S. Innocent & Honoré écrivent inutilement pour S. Chrysostome à Arcade, *E.t.5.p.536|M.t.10.p.639.640*.

Unilas tres saint Evesque des Gots du Bosphore, meurt vers le milieu de 404, *M.t.11.p.149.288*.

Saint Flavien Evesque d'Antioche meurt en 404, peutestre le 26 septembre, *t.10.p.540.810.811*.

Porphyre usurpe le siege d'Antioche au mois d'aoust ou de septembre, durant qu'on faisoit à Daphné les jeux Olympiques, *t.11.p.407-410*. Une grande partie du clergé & du peuple quitte les eglises à cause de luy. Il les persecute, *p.272.276.408-414*. Il écrit au Pape qui ne luy répond point, *t.10.p.640.641|t.11.p.312.411*.

Constance Prestre d'Antioche, persecuté par Porphyre, va passer environ un an à Cucuse auprés de Saint Chrysostome, *t.11.p.409-413*.

Les Isaures commencent à courir l'Orient : Arbazace victorieux par les armes est vaincu par leur or, E.t.5.p.473.474.

Gresle à Constantinople le vendredi 30 septembre : Eudoxie y meurt le sixieme d'octobre, p.472.

Synese se marie vers ce temps-ci; fait son Dion & d'autres écrits, *M.t.12.p.511-513*.

Saint Jerome traduit deux lettres pascales de Theophile, & mesme son grand écrit contre Saint Chrysostome, *p.264-266*.

Vigilance Curé en Gascogne, y dogmatize contre l'honneur des Reliques & divers autres points. S. Jerome le refute en 405 & en 406, *p.266-269.287.288*.

Saint Nil fleurissoit déja dans le desert de Sinaï: Il écrit l'histoire de plusieurs solitaires de ce desert tuez par les Sarrazins, *V.S.Nil.M.t.14*.

Aper homme de qualité dans les Gaules, renonce au monde avec Amande sa femme: Il est fait Prestre, & peutestre ensuite Evesque de Toul, *V.S. Paulin § 42-44.M.t.14*.

Loy

1157. Loy du 18 novembre pour obliger de communiquer avec Arsace, Theophile, & Porphyre, *E.t.5.p.472* | *M.t.11.p.248*. 10. 404.

S. Tigrie Prestre, Sainte Olympiade, & plusieurs autres, souffrent beaucoup à Constantinople sur la fin de l'année, *M.t.11.p.241-245.433-437*. Saint Eutrope Lecteur y est couronné du martyre, *p.242*.

Saint Augustin confond Felix Manichéen le 7 & le 12 decembre, & le convertit, *t.13.p.412-414*.

S. Exupere succede au plustard en 404, à Saint Silve Evesque de Toulouse, *t.10.p.617*.

1158. *Fl. Stilico II, & Anthemius, Consuls.* 11. 405.

Cet Antheme est fait Prefet du Pretoire d'Orient, E.t.5.p.475, *jusqu'en 414. Son éloge,* V. Theodose II. § 1. E.t.6.

Honoré estoit ce semble à Ravenne au commencement de 405, E.t.5.p.537. Il donne des loix severes contre les Donatistes, principalement à cause des cruautez des Circoncellions; & d'autres encore le 12 de fevrier, *M.t.13.p.416-421*. Beaucoup de Donatistes se réunissent, *p.422-425*. D'autres font d'horribles cruautez dont S. Augustin se plaint à Cecilien Vicaire d'Afrique, *p.425-432*.

Saint Innocent combat les abus & le schisme de l'Eglise d'Espagne, *t.10.p.634-636*, écrit à S. Exupere de Toulouse le 20 de fevrier, *p.619.641.642*. Il avoit p.e. écrit le 15 à S. Victrice, *p.631-634.674*.

L'hiver fort rude fait Saint Chrysostome malade, *t.11.p.295.296*.

S. Porphyre de Gaza dedie à Pasque une grande eglise sur les ruines du temple de Marnas, *t.10.p.713*.

Les Isaures reviennent en Armenie vers may, t.11.p.298, *& continuent toute l'année,* p.307.

Pallade d'Helenople, Cassien, & divers autres amis de S. Chrysostome, viennent se refugier à Rome, *p.309-312*.

Le Concile d'Italie demande à Honoré qu'on assemble un Concile œcumenique à Thessalonique pour juger l'affaire de Saint Chrysostome, depute Saint Gaudence & quelques autres pour l'aller demander à Arcade, *p.312-314*.

Arcade estoit à Ancyre en juillet & en aoust, E.t.5.p.476.

Sainte Olympiade est condannée vers ce temps là à une amende de deux cents livres d'or, *M.t.11.p.435-437*.

Saint Chrysostome soutient la mission de la Phenicie par ses lettres, par ses liberalitez, par de nouveaux ouvriers, *p.301-306*.

Le Prestre Constance le quitte, & retourne à Antioche, *p.306.307.413*.

Concile d'Afrique à Carthage le 28 aoust, *t.13.p.424.425*.

Pelage commence à decouvrir son heresie. Il estoit à Rome depuis longtemps & déja ennemi de la grace, comme il le marque dans une lettre à Saint Paulin, *p.561-572*.

Stilicon donne à Alaric la charge de General d'Illyrie pour faire la guerre à Arcade, E.t.5.p.557.558.

Cyrene est assiegée sous le gouverneur Cereal par les Macetes ou Maziques, p.476 | M.t.12.p.513.

Radagaise vient en Italie avec 400000 hommes, selon Zosime. Il assiege inuti-

405. 11. *lement Florence, perit avec toute son armée pres de Fiesoli, est luy mesme pris & tué*, E.t.5.p.538-544.806.807. 1158.

Saint Vigile Evesque de Trente, est martyrizé cette année par des paysans payens, *M.t.10.p.549.550.*

Arsace de Constantinople meurt le 11 de novembre, *t.11.p.309.310.*

Prudence renonce au monde en 405, se consacre à servir l'Eglise par ses vers, & se retire en Espagne, *t.10.p.562.565.*

S. Sulpice écrit ses dialogues vers 405, *t.12.p.604.605.*

La dispute entre Saint Augustin & S. Jerome sur S. Pierre & S. Paul, finit peutestre en ce temps-ci, *p.269-282|t.13.p.385.414.*

Les courses des Isaures obligent en 404 ou 405, S. Theodose Abbé de la Roche en Cilicie, de se retirer à Antioche, où il meurt peu de temps aprés, *t.10.p.615.616.* Ils font aussi sortir S. Chrysostome de Cucuse en plein hiver pour se refugier à Arabisse, *t.11.p.314.315.*

Macrobe succede vers ce temps-ci à Proculien Evesque Donatiste d'Hippone, *t.13.p.482.483.*

Saint Aphraate peut n'estre mort qu'en 405, *t.10.p.825.*

---

406. 12. *Arcadius Aug. VI, & Anicius Probus. Consuls.* 1159.

Saint Chrysostome tombe malade à Arabisse, *M.t.11.p.315.*

Les deputez des Donatistes demandent le 30 janvier à Longinien Prefet du Pretoire, de conferer avec les Catholiques, *t.13.p.432.*

Porphyre obtient un ordre vers le commencement de 406, pour releguer Constance Prestre d'Antioche : Constance se retire en Cypre, & de là auprés de S. Chrysostome &c. *t.11.p.408-414.*

Attique est fait Evesque de Constantinople en 406, vers le commencement de mars, *t.12.p.419-421*, & gouverne pres de 19 ans, *p.429.* On luy attribue l'ordination de divers Evesques, *p.427.*

Les reliques du Prophete Samuel transportées de Palestine à Constantinople, y sont receues solennellement le 19 de may, & placées dans l'eglise de ce Saint pres de l'Hebdomon le 20 de juin 406 ou 407, *E.t.5.p.477.478.789.2.*

Les deputez envoyez à Arcade par les Occidentaux & par l'Empereur Honoré pour S. Chrysostome, sont traitez indignement à Constantinople vers avril, *t.10.p.587.588.641.643|t.11.p.322-325.* Pallade d'Helenople & trois autres Evesques d'Orient venus avec eux, sont releguez aux extremitez de l'Empire, *Ib|t.11.p.516.517.*

Les Evesques d'Orient & les Ecclesiastiques de Constantinople amis de Saint Chrysostome, sont persecutez, chassez, bannis, *t.11.p.325-332.* Divers Evesques qui cedent sont transferez à d'autres Eglises, *Ib.*

Le Pape Innocent romp toute communion avec Theophile & ses partisans, *p.333|t.10.p.641.*

Saint Chrysostome revient d'Arabisse à Cucuse vers juin, *t.11.p.320*, écrit vers la fin de 406 à S. Innocent, qui le console, *t.10.p.643.*

Les payens se soulevent dans la Phenicie vers le milieu de 406, tuent quelques uns des moines qui travailloient à y détruire l'idolatrie, *t.11.p.305.*

Embrasement à Constantinople le 25 octobre, E.t.5.p.478.

Nuées de sauterelles dans la Palestine s[illegible] de peste, p.478.

1159. Saint Exupere Evesque de Toulouse envoie des aumosnes en Palestine & en Egypte, *M.t.10.p.618.* 12. 406.

L'Egypte estoit affligée par la famine, t.12.p.285.

Sabbace forme vers ce temps-ci un nouveau schisme dans le schisme des Novatiens de Constantinople, *t.3.p.482-486.*

La Conference de Saint Augustin avec le Comte Pascence Arien se fit peutestre vers ce temps-ci, *t.13.p.438-444.*

Les Vandales défaits par les François, sont secourus par les Alains, qui défont les François, E.t.5.p.545.546.

Les Alains sous Respendial, les Vandales sous Genderic, & les Sueves, entrent dans les Gaules le dernier jour de l'an 406, p.546.547.807.2.

Macrobe succede vers ce temps-ci à Proculien Evesque Donatiste d'Hippone, *M.t.13.p.482.483.*

Rabula converti vers l'an 400, est fait Evesque d'Edesse vers 406, & gouverne 30 ans, *t.12.p.494.*

1160. *Honorius VII, & Theodosius junior II. Augg. Consuls.* 13. 407.

Honoré vient ce semble à Rome au commencement de 407, E.t.5.p.551, *& y passe toute l'année*, p.808.809. Il y fait le 22 de fevrier une loy severe contre les Priscillianistes, *p.553.*

S. Didier Evesque de Langres & divers autres, souffrent le martyre par la cruauté des Vandales, *p.550.*

Saint Severin de Cologne peut s'estre retiré à Bordeaux & y estre mort, *M.t.10.p.555-557.*

Les Bourguignons, les François, & d'autres barbares entrent dans les Gaules un peu aprés les Vandales, E.t.5.p.547-550.

Aprés Marc *nommé Auguste & aussitost tué*, *&* Gratien *qui ne dura que quatre mois*, Constantin *est fait Empereur en Angleterre en 407, descend à Boulogne vers le mois d'aoust, & se rend maistre des Gaules*, p.551.552. *Didyme & Verinien freres s'opposent à luy dans l'Espagne*, p.554.

Tremblement de terre & grand orage à Constantinople le premier d'avril. La famine y cause une sedition, où la maison de Monaxe Prefet de la ville est brulée, p.479.

Le Concile d'Afrique tenu à Carthage le 13 juin, travaille à pacifier l'Eglise divisée au sujet de S. Chrysostome, *M.t.13.p.455|t.11.p.336*, reserve les Conciles generaux d'Afrique pour des besoins extraordinaires, & fait diverses autres ordonnances, *p.452-454.*

Rufe succede à S. Anyse de Thessalonique : S. Innocent luy écrit le 17 de juin pour le faire son Vicaire, *t.10.p.644.829.*

Prudence estoit peutestre cette année à Rome à la S. Pierre, d'où il s'en retourne en Espagne, *p.565.*

Saint Chrysostome est transferé de Cucuse à Arabisse, & envoyé aussitost à Pityonte : En chemin il meurt à Comane dans le Pont le 14 de septembre, *t.11 p.343-346.*

Division entre l'Orient & l'Occident, *p.333-335.*

On veut donner une amnestie, mais fausse, aux défenseurs de S. Chrysostome, *p.347|t.12.p.539-541.*

Pallade Evesque peutestre en Thrace, vient à Rome peu aprés la mort de S.

407. 13. Chrysostome, & y a un grand entretien avec Theodore Diacre de Rome sur la persecution de ce Saint, *t.11.p.530-533.* 1160.

Dorothée chef des Ariens à Constantinople, meurt le *6* novembre agé de 119 ans. Barbas luy succede, *t.12.p.420.*

Sisinne aussi Evesque des Novatiens à Constantinople, meurt un peu aprés, & Chrysanthe luy succede malgré l'ambition de Sabbace, qui s'estoit fait sacrer Evesque contre son serment, *t.3.p.486-490.*

Le 15 novembre Honoré accorde à l'Eglise d'avoir des Avocats pour Défenseurs, *t.13.p.456-458.*

Melanie l'ayeule estoit en Afrique sur la fin de 407, *t.10.p.610.611*|*t.13.p.460.* Publicola son fils unique meurt en ce voyage, *t.10.p.608.824.*

408. 14. *Anicius Bassus, & Fl. Philippus, Consuls.* 1161.

Honoré epouse à Rome Thermantie seconde fille de Stilicon. E.t.5.p.556.557.

Vers le commencement de 408, Sarus défait les Generaux de Constantin, l'assiege dans Valence, & est neanmoins contraint de se retirer, p.552. *Constantin fait Cesar son fils Constant qui estoit moine, & l'envoie en Espagne, où Verinien & Didyme sont pris vers la fin de 408,* p.554.555.

Alaric gagné par Stilicon pour faire la guerre à Arcade, revient contre Honoré dans la Norique, passe les Alpes, & envoie demander de l'argent: On luy en promet, p.557.558.

L'an de Theodose II. 1. *Arcade meurt le premier de may,* p.480. *THEODOSE II. luy succede, regne 42 ans, 2 mois, & 28 jours,* V. son titre § 35. E.t.6. *Antheme gouverne pour luy jusques en 414,* Ib. § 1.

De la pretendue tutele d'Isdegerde Roy de Perse, Ib. note 1.

Education du jeune Theodose: Ses bonnes & mauvaises qualitez, Ib. § 5-8. *Ses grands Chambellans,* Ib. § 36.

Honoré part de Rome vers la mi-may, & vient à Pavie, où les soldats dans une grande sedition tuent les principaux partisans de Stilicon, E.t.5.p.559-561.

Insolence des payens à Calame contre l'Eglise le premier de juin, *M.t.13.p.461.462.* Elle oblige Saint Posside d'aller à la Cour, à la fin de l'année, *p.463.464.*

Concile à Carthage le 16 juin, *p.467.*

Stilicon est tué à Ravenne le 23 d'aoust, & son fils Eucher à Rome sur la fin de l'année, E.t.5.p.561-564. *Olympe succede à son autorité,* p.564. *Quel il estoit,* p.565|M.t.13.p.467.468.

Bathanaire Comte d'Afrique beaufrere de Stilicon est aussi tué, & Heraclien mis en sa place, E.t.5.p.562. *Ce changement fait soulever en Afrique les payens & les Donatistes,* p.565|M.t.13.p.470. Les Evesques Evode & Thease sont fort maltraitez, *M.t.13.p.470*|*t.12.p.583.* Le Concile de Carthage du 13 d'octobre depute pour cela à Honoré, *t.13.p.471.472.*

Dieu dissipe vers le mesme temps les Huns & les Squires qui pilloient la Thrace sous Uldin, V. Theodose II. § 1. E.t.6.

Les Perses remuent & puis traitent pour cent ans, Ibid.

Les payens & les heretiques sont exclus des charges de la Cour par la loy du 14 novembre, *E.t.5.p.565.566.* Celle du 13 decembre défend d'appeller des sentences des Evesques en matiere civile, *p.566.* Honoré fait encore d'autres loix pour l'Eglise, *M.t.13.p.472.473.*

1161. Hierax disciple de S. Antoine, & Isaac disciple de S. Macaire d'Alexandrie, vivoient encore ce semble en ce temps-ci, *t.8.p.623.649.* — I. | 14. | 408.

Alaric sur le refus qu'Honoré fait de ses demandes, vient assieger Rome, qui aprés avoir souffert la famine & la peste, se rachette en donnant ses richesses, E.t.5. p.568-570|M.t.10.p.645.

Saint Augustin compatit aux maux des Romains, *M.t.13.p.475-477.*

Agapet Evesque Macedonien de Synnades, persecuté par Theodose Evesque des Catholiques, se réunit à l'Eglise & chasse Theodose, *t.12.p.422.*

1162. *Honorius VIII. & Theodosius III. Augg. Consuls.* — I, 2. | 15. | 409.

Le 15 ou 16 janvier Honoré charge les magistrats de se rendre les défenseurs de l'Eglise, *E.t.5.p.504.795. Le 21 il ordonne diverses choses pour les prisonniers & les foibles*, p.575-578.

Quels estoient Attale Intendant des largesses, & Cecilien Prefet du Pretoire, p.571.

Honoré associe Constantin à l'Empire, p.556.583. *Il ne menage pas Alaric qui recommence la guerre & défait Valens envoyé pour fortifier Rome,* p.572, qui luy depute deux fois à Ravenne, *M.t.10.p.645.*

Ataulphe entre en Italie & se joint à Alaric, E.t.5.p.569-572.

Saint Venere Evesque de Milan est enterré le 4 may en 409 ou 410: Saint Marole luy succede & gouverne 15 ans, *M.t.10.p.559.*

Concile provincial à Carthage le 15 juin, *M.t.13.p.479.*

Un Juif paralytique est gueri à Constantinople, en recevant le battesme, *t.12. p.422.423.*

Sedition à Constantinople faute de blé. V.Theod.II. § 1.E.t.6.

Plusieurs solitaires sont tuez en Egypte par les barbares, *Ib.*

Geronce se revolte en Espagne vers ce temps-ci contre Constantin, donne le titre d'Empereur à Maxime, *E.t.5.p.583.584.*

Olympe est disgracié, & Jove mis à sa place, p.572-575|M.t.13. p.479.

Aprés divers pourparlers sans effet, Alaric assiege Rome de nouveau, & la contraint de donner à Attale le nom d'Empereur, E.t.5.p.578-580.

L'Angleterre & les Armoriques abandonnent l'Empire, & se mettent en liberté, p.585. V. les Bretons. E.t.6.

Heraclien défend l'Afrique contre Attale, & affame Rome, E.t.5.p.580-582.

Honoré accorde aprés le 26 juin liberté de conscience aux payens & aux heretiques, p.575.

Les Vandales, les Alains & les Sueves, entrent en Espagne le mardi 28 septembre ou le 13 d'octobre, p.585-588.

Macrobe est fait Evesque des Donatistes à Hippone au lieu de Proculien, *M.t.13.p.482.*

Remi Evesque des Gaules est accusé d'adultere, & absous, *t.10.p.680.*

Celeste le Pelagien passe de Rome en Sicile vers 409, & de là à Carthage, *t.13.p.571.*

Saint Paulin est fait Evesque de Nole apparemment sur la fin de 409, ou au commencement de 410. *V. son titre § 48. M.t.14.*

Saint Innocent Pape écrit à Marcien Evesque de Naïsse en 409 ou 410, sur les Clercs de Bonose, *M.t.10.p.646.*

410. | 16. | 2, 3. | *Flavius Varanes, Consul.* | 1163.

Tertulle fut Consul à Rome pour Attale, E.t.5.p.588.

Alaric ayant en vain assiegé Ravenne s'accorde avec Honoré, & depouille Attale de la pourpre avant le 12 fevrier, p.589.

Constantin s'avance en Italie, & se retire à la nouvelle de la mort d'Allobic, p.602.814.1.

Melanie l'ayeule sort de Rome avec sa famille quelque temps avant la prise de cette ville, & va en Sicile, *M.t.10.p.610.611.*

Synese est fait Evesque de Ptolemaïde au commencement de 410, *M.t.12.p.516-521*, passe d'abord sept mois dans la retraite, *p.522.*

Theodose ordonne le 24 avril d'arrester tous ceux qui viendroient de l'Occident. V.Theod. II. § 2.E.t.6.

Concile de Carthage le 14 juin : Posside & d'autres y sont deputez pour faire casser la liberté de conscience, *M.t.13.p.497.*

Alaric prend Rome le 24 d'aoust, & en sort le 26 pour aller ravager le reste de l'Italie, E.t.5.p.591-599. 811-813. Il prend Nole & Saint Paulin. *V.S. Paulin § 49.M.t.14.*

Honoré revoque le 25 la liberté de conscience, *M.t.13.p.497.498.*

Sainte Marcelle & S. Pammaque meurent peu de jours aprés la prise de Rome, *t.10.p.580|t.12.p.301-303.319.320.*

Saint Augustin aprés une maladie passe quelque temps à la campagne pour se rétablir. Il y instruit Dioscore & Constance, *t.13.p.488-492.*

Honoré accorde le 14 d'octobre la grande Conference entre les Catholiques & les Donatistes, *p.499.500*, commet Saint Marcellin pour y presider : Quel estoit ce Saint, *p.501 504.*

Pelage quitte Rome vers ce temps-ci, où il avoit déja dogmatizé, & vient à Hippone, *p.571.*

Alaric aprés avoir tasché inutilement de passer en Sicile; meurt vers Cosenze. Ataulphe son beaufrere luy succede, E.t.5.p.600.

Pinien & Melanie la jeune viennent à Tagaste, *M.t.13.p.504-506.*

Melanie l'ayeule passe à Jerusalem en 410 ou depuis, & y meurt au bout de 40 jours, *t.10.p.612.*

Rufin adresse à Saint Gaudence sa traduction des Recognitions de S. Clement, *p.589*, & meurt en Sicile sur la fin de 410, ou plustost, *t.12.p.311.*

Saint Severe Evesque de Naple meurt vers ce temps-ci, *t.10.p.253.*

Synese consulte Theophile sur Alexandre de Basilinople défenseur de Saint Chrysostome, *M.t.12.p.539.*

S. Eucher se retire vers ce temps-ci à Lerins avec Saint Salone & Saint Veran ses deux fils. Il s'établir ensuite à Lero, *V. son titre § 1.M.t.15.*

On dit que S. Die fondateur d'un monastere de son nom à Constantinople, a esté fait Prestre par Attique, *V.S.Marcel Acemete.M.t.16.*

Macrobe Proconsul d'Afrique est peutestre l'auteur des Saturnales, E.t.5.p.662.

411. | 17. | 3, 4. | *Theodosius Augustus, seul Consul.* | 1164

Synese à la fin de 410 ou 411, avant le Caresme, excommunie Andronique gouverneur de la Pentapole, *M.t.12.p.530.*

1164. | 3, 4. | 17. | 411.

Saint Alype amene Pinien & la jeune Melanie à Hippone pour voir Saint Auguſtin: Le peuple y veut avoir Pinien pour Preſtre &c. *t.13.p.506-511.*

Saint Auguſtin veut quitter au peuple les biens de ſon Egliſe, *p.515.*

Dieu fait elire Saint Ruſtique Eveſque de Clermont aprés Saint Venerand, vers l'an 411, *V. Saint Namace. M.t.15.*

Geronce tue Conſtant à Vienne vers ce temps-ci, & aſſiege Conſtantin dans Arles, E.t.5.p.603, *mais à l'arrivée du Comte Conſtance, il eſt abandonné de ſes ſoldats, & s'enfuit en Eſpagne, où il perit miſerablement avec ſa femme,* p.603-605.

Anyſe Duc de la Pentapole remporte divers avantages ſur les Auſturiens, *M.t.12.p.547.548.*

Syneſe taſche par ordre de Theophile de mettre un Eveſque dans le bourg de Palebiſque, un peu aprés Paſque: Le peuple s'y oppoſe, *p.541-543.*

Marcellin indique la Conference de Carthage &c. *t.13.p.516-520.* Vers le 26 de may les Catholiques offrent aux Donatiſtes de leur laiſſer l'epiſcopat ou de le quitter eux meſmes, *p.522-524.*

Pelage voit Saint Auguſtin à Carthage, un peu avant la Conference, & paſſe enſuite en Orient, *p.571.572.*

La grande Conference de Carthage ſe tient le premier, 3, & 8 de juin. Les Donatiſtes y ſont condannez, *p.527-560.* Beaucoup ſe convertiſſent, *p.560.561.*

Le 24 juin Honoré exemte les biens de l'Egliſe de toutes les impoſitions extraordinaires, E.t.5.p.611.

Les barbares maiſtres de preſque toute l'Eſpagne en partagent entre eux les provinces. Les Vandales ſous Gonderic & les Sueves prennent la Galice, les Alains la Luſitanie & la Carthaginoiſe, les Vandales-Silinges la Betique, p.587.

Les Sarrazins courent la Paleſtine & les frontieres de l'Empire, M.t.12.p.321.

Conſtantin pris dans Arles par Conſtance eſt decapité en Italie vers le 18 ſeptembre. Jovin avoit pris la pourpre peu auparavant à Mayence, E.t.5.p.605-608.

On chaſſe Heros Eveſque d'Arles: & Lazare d'Aix, pour plaire à Conſtance, *M.t.13.p.675-677.* Patrocle eſt fait Eveſque d'Arles au lieu d'Heros, *p.677-679.*

Celeſte eſt condanné par le Concile de Carthage vers la fin de 411, & s'en va à Epheſe, *p.572-576,* où il eſt ordonné Preſtre, *p.717.718.*

1165. | *Honorius IX, & Theodoſius V. Augg. Conſuls.* | 4, 5. | 18. | 412.

La loy du 30 janvier confirme la condannation des Donatiſtes par Saint Marcellin, *M.t.13.p.584-586.*

Les Donatiſtes en fureur tuent Saint Reſtitute & bleſſent Innocent Preſtres d'Hippone, *p.586-588.* Saint Auguſtin ne veut point que les homicides ſoient punis de mort, *p.589.590.*

Saint Auguſtin commence à écrire contre les Pelagiens, *p.579-583.* Il va à Carthage, & y preſche contre eux, *p.576-579.*

Le Concile de Numidie tenu à Zerthe le 14 de juin écrit aux Donatiſtes, *p.595-598.* Divers Donatiſtes ſe réuniſſent à Hippone & à Cirthe, *p.597.*

Saint Innocent prie Saint Aurele d'examiner dans ſon Concile, & de luy mander le jour qu'on devoit faire la feſte de Paſque en 414, *t.10.p.647.*

Antheme agrandit les murailles de Conſtantinople du coſté de la terre en 412 ou 413, V. Theodoſe II. § 4. E.t.6.

Les Auſuriens pillent toute la Pentapole dont Innocent eſtoit Duc, M.t.12.p.550.

L'an de J. C.	L'an de Honoré	L'an de Theodose II.		L'an de Rome
412.	18.	4, 5.	*Les Gots conduits par Ataulphe entrent dans les Gaules avec Attale, & pillent ce qui estoit échapé aux autres barbares*, E.t.5.p.608. *Sarus venant se joindre à Jovin est tué par Ataulphe*, p.608. *Jovin associe Sebastien à l'Empire: Ataulphe en est mecontent & traite avec Honoré*, p.609. *Honoré travaille au soulagement de l'Afrique*, p.612. Theophile Archevesque d'Alexandrie meurt le 15 d'octobre, *M.t.11.p.494.495*. S. *Cyrille* son neveu luy succede le vendredi 18, *V. son titre § 1. M.t.14*, & gouverne 31 an, 8 mois & 10 jours, *Ib. note*. Il ferme peu aprés les eglises des Novatiens, & chasse Theopempte leur Evesque, *Ib. § 1*. S. Maruthas retourne en Perse vers le mesme temps, & y fait divers miracles, *M.t.12.p.286.287*. Saint Eucher retiré à Lero, & S. Honorat, écrivent vers ce temps-ci à Saint Paulin, *V. S. Paulin § 50. M.t.14*. S. Hesyque solitaire est fait Prestre de Jerusalem en 412, *V. son titre. M.t.14*. *Olympiodore historien est envoyé vers ce temps-ci à Donat roy des Huns, qui est assassiné*, E.t.5.p.656 | V. Theodose I I. § 3. E.t.6. *Caraton estoit alors le principal roy des Huns*, E.t.6. Saint Symeon Stylite quitte vers 412 ou 413 le monastere d'Heliodore, où il s'estoit mis une corde autour du corps, & va passer 3 ou 4 ans à Telanisse: Il y commence dés 413 à estre 40 jours sans manger. *V. son tit e § 5.6. M.t.15*.	1165.
413.	19.	5, 6.	*Lucius, & Heraclianus, Consuls.* *Les Bourguignons établissent leur Etat dans les Gaules sous Gondicaire leur roy: Ils sont d'abord Catholiques, puis Ariens*, E.t.5.p.616.617. *Jovin & Sebastien sont pris par Ataulphe, & mis à mort à Narbone par les Romains*, p.609. *Dardane estoit alors Prefet des Gaules*, p.609. Theodose défend le 21 mars de rebattizer, & de faire Pasque en un autre jour que l'Eglise, *V. Theodose I I. § 4. E.t.6*. Le Pape Innocent prie Aurele de Carthage d'examiner dans son Concile, & de luy mander en quel jour on devoit faire cette feste l'an 414, *M.t.6.p.667*. Saint Augustin estoit à Carthage à la Saint Jean: Il y fait divers sermons contre les Pelagiens, *t.13.p.604.605*. Il commence la Cité de Dieu, *p.608-612*, qu'il n'acheve qu'au commencement de 427, *p.610*. Saint Cyrille transfere le 28 de juin les reliques de Saint Cyr & Saint Jean à Manuthe pres de Canope, *V. son titre § 1. M.t.14*. *Heraclien Comte d'Afrique se souleve, va en Italie avec plus de 3000 vaisseaux, est chassé par Marin, pris & decapité à Carthage avant le mois d'aoust*, E.t.5.p.613-615. Marin gagné par les Donatistes fait mourir Saint Marcellin le 13 septembre, & est ensuite disgracié, *M.t.12.p.612-616*. S. Augustin qui estoit alors à Carthage, en sort de douleur dés le 14, *p.617-619*. *Ataulphe entre dans Narbone au temps des vendanges, prend peutestre aussi Toulouse, tente en vain Marseille défendue par Boniface*, E.t.5.p.615.616. Demetriade consacre à Dieu sa virginité dans Carthage, apparemment sur la fin de 413, *M.t.13.p.624-635*. Elle retourne peu aprés à Rome, *p.632.633*. On peut mettre vers ce temps-ci le Concile tenu en Acaïe pour Perigene elu Evesque de Patres, *M.t.12.p.399-401*.	1166.

Constantius,

1167. *Constantius, & Constans, Consuls.* 6, 7. | 20. | 414.

Le poete Rutilius Numatianus est Prefet de Rome au commencement de 414, E.t.5.p.659. *Cecina Albinus son successeur l'estoit en septembre,*p.626.627.*Rome estoit toute repeuplée*, p.596.626.

Ataulphe epouse Placidie à Narbone au mois de janvier, p.618.619.

Attale reprend dans les Gaules le nom d'Empereur, p.619.

Le 13 mars Honoré abolit les Curieux *en Afrique, & peu aprés dans la Dalmacie*, p.626.

Le 9 avril Theodose remet ce qui estoit dû à l'Epargne depuis 368 jusqu'en 407.V.Theodose II. § 9.E.t 6.

Honoré fait le 22 juin une loy tres severe contre les Donatistes, *M.t.13.p.635.*

Pulquerie *est declarée Auguste le 4 juillet, & prend la conduite de l'Orient.* V.Theodose II. § 5. E.t.6.

Alexandre d'Antioche succede à Porphyre en 413 ou 414, rétablit peu aprés la memoire de S. Chrysostome, réunit en 414 ou 415, les Eustathiens divisez depuis 85 ans, & se reconcilie avec le Pape, *M.t.10.p.649-656.830-832|t.11.p.348-350.*

Les Evesques de Macedoine écrivent au Pape, qui leur répond le 13 decembre, *t.10.p.625.647.649.*

Les Pelagiens causent du trouble en Sicile: Hilaire en écrit à S. Augustin, *t.13.p.639.640.*

Division à Alexandrie entre S. Cyrille & le Prefet Oreste. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 2. M.t.14.* S. Cyrille en chasse tous les Juifs qui y avoient tué plusieurs Chrétiens. *Ib.*

Si S. Paulin s'est vendu pour racheter un captif, ç'a pu estre vers ce temps-ci. *V. son titre § 50.M.t.14.*

1168. *Honorius X, & Theodosius VI, Augg. Consuls.* 7, 8. | 21. | 415.

Ataulphe quitte les Gaules en 414 ou 415, & passe en Espagne aprés avoir pillé Bordeaux. Paulin petit-fils d'Ausone l'empesche de prendre Bazas, & luy fait perdre les Alains, E.t.5.p.620-623.

Orose vient d'Espagne trouver Saint Augustin qui le renvoie à S. Jerome, *M.t.12.p.326|t.13.p.646-652.* Il estoit en Palestine avant le 28 de juillet, *t.12.p.327.*

Hypacie grande geometre & philosophe, est massacrée à Alexandrie par les Chrétiens. *V. S. Cyrille d'Alexandrie § 3. M.t.14.*

Saint Augustin travailloit en 415, à achever ses explications sur les Pseaumes, *M.t.13.p.641-646.* Il retire Timase & Jacque de l'heresie Pelagienne: Ils luy donnent un livre de Pelage & il le refute, *p.653-657.*

Honoré fait le 30 d'aoust une loy importante contre les payens, E.t.5.p.627.

Conference de Jerusalem le 28 juillet entre Orose & Pelage, devant Jean de Jerusalem qui soutient Pelage, *M.t.12.p.327|t.13.p.668-672.*

S. Jerome écrivoit alors contre les Pelagiens, *t.12.p.328-332.*

Ataulphe est tué à Barcelone avec six enfans sur la fin d'aoust: Sigeric frere de Sarus luy succede, & est tué au bout de sept jours: Vallia prend sa place, E.t.5.p.629.630.

L'an de J.C.	L'an de Honoré	L'an de Theodose II	L'an de Rome
415.	21.	7, 8.	1168.

Le 13 septembre Jean de Jerusalem maltraite Orose, qui écrit une apologie contre luy & contre Pelage, *M.t.13.p.672-675.*

La nouvelle de la mort d'Ataulphe arrive à Constantinople le vendredi 24 septembre, & on y en fait de grandes rejouissances. V. Theodose II. § 8. E.t.6.

On dedie la grande eglise de Constantinople le dimanche 10 octobre. On y avoit apporté en septembre les reliques de Joseph fils de Jacob, & de Zacarie pere de S. Jean Battiste, *M.t.12.p.423.*

On trouve vers le mesme temps le corps de Zacarie fils de Joïada, *p.423.*

Gamaliel Patriarche des Juifs est depouillé le 19 octobre du titre de Prefet. Ces Patriarches sont eteints avant l'an 429. *V. Theodose II. § 9.18. E.t.6.*

Honoré par une loy du 6 novembre, permet aux Juifs d'avoir des esclaves Chrétiens, *E.t.5.p.628.*

Le 7 decembre Theodose exclud les payens des charges, V. Theod. II. § 9. E.t.6.

Le 18 ou 19 decembre, Lucien trouve les corps de S. Estienne, de Nicodeme, de Gamaliel, & de son fils Abibas, *M.t.2.p.10-12.*

Le Concile de Diospolis contre Pelage se tenoit vers le 20 decembre, *t.13. p.681-685.*

Jean de Jerusalem vient de Diospolis, & transporte à Jerusalem le corps de S. Estienne le 24, 25, ou 26 decembre, *t.2.p.12.*

Il se tient vers 415 un Concile en Illyrie pour Perigene ordonné Evesque de Patres, *t.12.p.399-401.*

Saint Augustin peut avoir erigé vers ce temps-ci l'evesché de Fussale, & y avoit fait ordonner Antoine qui réussit tres mal, *t.13.p.836-838.*

Theodote tres saint Abbé de Saint Publie à Zeugma depuis 25 ans, peut estre mort vers 415, *t.8.p.339.340.*

Cassien écrit ses 12 livres des Institutions pour S. Castor Evesque d'Apt en Provence; on croit que ce fut vers 415. *V. Cassien § 10. M.t.14.*

L'histoire de Sozomene finit en l'an 415. Elle devoit aller jusqu'en 439. *V. Theodose II. § 39. E.t.6.*

S. Symeon Stylite monte en 415 ou 416 sur la montagne de Telanisse, & y demeure environ sept ans enfermé à l'air au lieu de Mondra. *V. son titre § 7. M.t.15.*

Saint Innocent Pape écrit en 415 ou 416 aux Evesques de Macedoine sur quelques faussaires, *M.t.10.p.661.*

L'an de J.C.	L'an de Honoré	L'an de Theodose II	L'an de Rome
416.	22.	8, 9.	1169.

Theodosius Aug. VII, & Junius Quartus Palladius, Consuls.

Du Consul Pallade, E.t.5.p.630.631.

Orose apporte le premier en Occident des reliques de S. Estienne qui y font de tres grand miracles, *M.t.2.p.14|t.12.p.333|t.13.p.688-690.*

Il apporte aussi en Afrique les dialogues de S. Jerome, des lettres d'Heros & de Lazare &c. *t.13.p.689.*

Honoré donne une amnestie generale le premier mars, E.t.5.p.631.

S. Innocent Pape écrit le 19 mars à Decence Evesque d'Eugubio, *M.t.10. p.661-665.*

Saint Augustin explique peutestre en 416 l'Evangile & l'epistre de S. Jean, *t.13.p.708-711.*

Vallia n'ayant pu passer en Afrique fait la paix avec les Romains, & rend Placidie, E.t.5.p.631.632.

1169. *Attale est pris sur mer, & relegué en l'isle de Lipare*, p.634. 8, 9. 22. 416.

Les Conciles de Carthage & de Mileve écrivent au Pape Innocent contre les Pelagiens vers le mois de juin, *M.t.13.p.690-694*. Ils chargent peutestre Saint Augustin de travailler sur la doctrine de l'Eglise, *p.693.694*.

Honoré par une loy du 24 septembre, permet aux Juifs mal convertis de retourner au Judaïsme, *E.t.5.p.628*.

Loy du 29 septembre sur les Parabolans d'Alexandrie, *V.S.Cyrille d'Alex. § 4.M.t.14*.

Alexandre d'Antioche meurt vers ce temps-ci, *M.t.10.p.656.831*. *Theodote* luy succede, & met dans les diptyques le nom de S. Chrysostome, *p.657*. Il ramene à l'Eglise les Apollinaristes, *V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 10. M.t.14*.

Les Pelagiens brulent les monasteres de S.Jerome & de Sainte Eustoquie: Un Diacre y est tué, *M.t 12.p.337.338|t.13.p.705.706*.

Le poeme sur la Providence attribué à Saint Prosper est écrit en 416, *V.S. Prosper § 3.M.t.16*.

Attique de Constantinople rétablit la memoire de S. Chrysostome à la fin de 416, ou peu aprés, obtient la communion du Pape, *M.t.10.p.657-659|t.11. p.349|t.12.p.424*. Saint Cyrille refuse de l'imiter, & le fait neanmoins ensuite apparemment avant la fin de 418, *V.son titre § 5.6.M.t.14*.

1170. *Honorius Aug. XI, & Constantius II, Consuls.* 9, 10. 23. 417.

Constance epouse Placidie le premier janvier, E.t.5.p.635.819.2.

Honoré travaille à soulager les peuples, Ibid.

Innocent répond le 27 de janvier aux Evesques d'Afrique, & anathematize Pelage & Celeste, *M.t.10.p.665.666|t.13.p.700.703*.

Jean Evesque de Jerusalem meurt vers le commencement de 417: Prayle luy succede, *t.12.p.339.341-344*.

Innocent meurt apparemment le 12 de mars en 417, *M.t.10.p.666.832-834*. Z o s i m e luy succede le dimanche 18, *p.678.837*. Des le 24 suivant il attribue à Patrocle d'Arles la jurisdiction sur trois provinces : ce qui cause bien du bruit, *p.693-698*.

Les Latins font Pasque le 25 de mars. Dieu montre par un miracle que ce devoit estre le 22 d'avril, *p.678.679*.

Le Vendredi-saint 20 d'avril il y eut un tremblement de terre : la ville de Cebyre y fut renversée. V. Theodose II. § 10. E.t.6.

Honoré triomphe à Rome aprés le mois de may, & estoit retourné à Ravenne en decembre, E.t.5.p.635. *Attale paroist dans ce triomphe*, p.634.

On met la mort de S. Victrice de Rouen en 417, *M.t.10.p.674*.

Saint Augustin presche à Carthage le 23 de septembre, *t.13.p.707*.

Celeste chassé d'Ephese, & de Constantinople par Attique, vient à Rome; & Pelage y écrit. Zosime surpris les croit Catholiques, mais ne les absout pas encore. Il écrit pour Celeste en Afrique, & ensuite pour Pelage le 21 de septembre. Le Concile de Carthage obtient qu'il l'suspende. Paulin cité à Rome le deuxieme novembre, répond le huit, *t.10.p.691.692|t.13.p.717-728*.

Zosime entreprend en mesme temps de deposer Orse & Tuence Evesques des Gaules, & mesme Procule ancien & celebre Evesque de Marseille, *t.10.p. 694 697*.

L'an de J. C.	L'an de Honoré	L'an de Theodose II.		L'an de Rome
417.	23.	9, 10.	Pelage est condanné par le Concile de Syrie, & chassé de Jerusalem par Prayle, peutestre dès la fin de 417. On ne sçait point ce qu'il devint depuis, *t.13.p.756-758.* Deux cents quatorze Evesques d'Afrique s'assemblent à Carthage, écrivent de nouveau à Zosime contre Pelage & Celeste, *p.729-733.* Conciles de la Byzacene tenus à Tusdre &c. apparemment en 417, *p.733-737.* Orose commence apparemment son histoire en 416, à la priere de Saint Augustin, & l'acheve en 417, *p.698-700.* *Rutilius retourne de Rome dans les Gaules sur la fin de 416 ou 417, & fait un poeme sur ce voyage,* E.t.5.p.636. *Volusien oncle de la jeune Melanie, est fais dans le mesme temps Prefet de Rome,* p.632. *Les Armoriques estoient alors soumis aux Romains,* p.636. *On met Pharamond Roy des François en 417, ou peu aprés,* p.637-639. Saint Gaudence Evesque de Novarre, meurt vers l'an 417 ou 418, *M.t.10.p.259.* Prayle de Jerusalem ordonne vers ce temps-ci Domnin bigame, Evesque de Cesarée, *t.12.p.344*| *V. Juvenal M.t.15.*	1170.
418.	24.	10, 11.	*Honorius XII, & Theodosius VIII, Augg. Consuls.* Saint Cyrille rétablit vers le commencement de 418, la memoire de Saint Chrysostome, & se reconcilie avec Rome, *M.t.10.p.659.660*|*t.11.p.349-353*|*t.14.* Dieu convertit tous les Juifs de Minorque par de grands miracles depuis le deux jusqu'au 20 fevrier. Severe Evesque de l'Isle en écrit la relation, *M.t.2.p.14.15*|*t.13.p.700.* Concile de la Byzacene à Telle ou Zelle le 24 fevrier, mais contesté, *t.10.p.790-793*|*t.13.p.734,* depose peutestre un Evesque maltostier, qui appelle à Rome; & Zosime envoie pour cela un Evesque en Afrique le 16 novembre, *p.737.* *Vallia ruine les Silinges & le royaume des Alains, qui sont contraints de se soumettre aux Vandales,* E.t.5.p.640-643. *Honoré ordonne le 17 d'avril qu'on tiendra à Arles l'assemblée des sept provinces depuis le 13 aoust jusqu'au 13 septembre,* E.t.5.p.641|M.t.10.p.682.683. *Plintha se revolte en Orient, & fait sa paix.* V. Theodose II. § 10. E.t.6. Zosime instruit par les Evesques d'Afrique, condanne les Pelagiens en avril ou may, *M.t.13.p.746-750.* Honoré confirme leur condannation le 30 d'avril, *p.743-745,* & le premier may le Concile de Carthage fait neuf Canons contre eux, & quelques reglemens sur les Donatistes, *p.738-742.* S. Augustin demeure ensuite à Carthage jusque sur la fin d'aoust, *p.743,* écrit de là à Pinien en Palestine contre Pelage, *p.762-764.* La lettre de Zosime contre les Pelagiens est signée par tous les Evesques en 418 ou 419, hormis Julien d'Eclane & 17 autres qui sont deposez, *p.750-752.* Ils demandent un Concile œcumenique, sont refusez, *p.753-756.* Les Pelagiens sont condannez à Constantinople, rejettez à Thessalonique & à Ephese, *p.754.755.* Turbance & plusieurs autres se convertissent depuis, *p.760.761.* S. Sulpice Severe trompé par les Pelagiens se punit par le silence: on n'en sçait pas le temps, *t.12.p.608.*	1171.

1171. Saint Germain succede le 7 Juillet à S. Amateur d'Auxerre mort le mécredi premier de may, *t.10.p.678*|*V.S.Germain § 4.5*|*n.2.M.t.15.* 10, 11. 24. 418.

Saint Simplice Evesque d'Autun l'avoit receu chez luy peu avant sa mort, *M.t.10.p.678.*

Eclipse de soleil le vendredi 19 juillet, t.13.p 788-790|V.Theodose II. § 10. E.t.6.

Saint Augustin estoit à Alger avec Saint Alype le 18 & 20 de septembre, envoyé par Zosime: & il n'y peut rien gagner sur Emerite Donatiste, *M.t.13. p.764-769.* Mais il y abolit par un sermon la coutume de se battre, *p.769.* Au retour il écrit à l'Evesque Optat, à Mercator, à Sixte &c.*p.770-772,* refute Aprie qui enseignoit à judaïzer, *p.773-775.*

Les Juifs crucifient vers ce temps-ci un enfant en Syrie, *V.Theodose II. § 10.E.t.6.*

Le Concile de Carthage à la fin de 417, sur l'affaire d'Apiarius, permet pour un temps l'appel des Evesques au Pape, *M.t.13.p.777.*

Zosime accusé à la Cour meurt le 26 decembre, est enterré le 27, *t. 10. p. 700 702.*

Boniface & Eulale sont ordonnez le dimanche 29. Le schisme dure un peu plus de 3 mois, *t.12.p.387.388.*

Juvenal peut avoir succedé à Prayle Evesque de Jerusalem en 418, ou peu d'années aprés. Il gouverne jusqu'en 458, *V.son titre M.t.15.*

1172. *Monaxius, & Plintha, Consuls.* 11, 12. 25. 419.

Symmaque Prefet de Rome arreste Saint Boniface le jour de l'Epiphanie, & le tient prisonnier hors de la ville, *M.t.12.p.388.389.*

Honoré assemble un Concile à Ravenne le 8 de fevrier, qui suspend Boniface & Eulale jusqu'au Concile indiqué à Spolete pour le mois de juin, avec défense d'entrer à Rome, *p.389-393.*

Saint Paulin mandé pour le Concile de Ravenne, s'estoit excusé. Il est prié de venir à celui de Spolete, *p.390*|*V.Saint Paulin § 51.M.t.14.*

Le dimanche 23 fevrier, Aece Prefet de Constantinople est blessé dans l'eglise, *V.Theodose II. § 11.E.t.6.*

Eulale vient à Rome le 18 mars, y excite une sedition le 20, & en est chassé le Vendredi-saint 27 de mars, *M.t.12.p.393.*

L'election de BONIFACE est confirmée par Honoré le 3 avril: & il est receu à Rome avec une joie universelle le 8 ou le 9, *p.395.*

Grand Concile d'Afrique à Carthage de 217 Evesques le 25 & 30 may: Il écrit à Boniface sur l'affaire d'Apiarius, & envoie demander en Orient les Canons de Nicée, *t.13.p.778-785.* Il fait la Collection Africaine, *p.785.786.*

Honoré ordonne le 9 juin que les Evesques signeront la condannation des Pelagiens, *p.787,* & peu aprés, que de deux Papes elus ensemble aucun ne le sera, *t.12.p.396.397.*

Le treizieme juin Boniface écrit en France contre Maxime de Valence, *p. 397.398.*

Valentinien III. fils de Constance & de Placidie, naist à Ravenne le 2 ou 3 juillet, E.t.5.p.643.

Les Gots retournent en 418, ou plutost en 419, dans les Gaules, où les Romains

419. 25. 11, 12. *leur donnent depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean. Vallia y meurt, & Theodoric luy succede*, p.640. 1172.

Tremblemens & prodiges à Jerusalem, à Beziers, & à Stefe, M.t.12.p.348.349|t.13.p.789.

Chrysanthe Evesque des Novatiens à Constantinople, meurt le 27 aoust: Paul luy succede, *t.3.p.488.489|t.12.p.421.*

Saint Augustin fait retracter Vincent Victor qui avoit mal écrit sur l'ame, *t.13.p.796-803.*

Sainte Eustoquie meurt cette année à Bethléem, *t.12.p.346.*

Quelques Romains enseignent vers ce temps-ci à des barbares l'art de faire des vaisseaux. V. Theodose II. § 1.E.t.6.

Maxime s'empare de quelque partie de l'Espagne jusqu'en 422, E.t.5.p.643.

Honoré étend l'asyle des eglises &c. le 21 de novembre, *p.642.643.*

Le Pape Boniface consent vers la fin de 419, que Perigene rejetté de Patres soit Evesque de Corinthe. *M.t.12.p.399.*

Pallade écrit l'histoire Lausiaque en 419 ou 420, *t.11.p.523-525.* Pieté de Lause alors grand Chambellan à qui il l'adresse, *p.526.527.*

Le Comte Severien, Magna veuve, & beaucoup d'autres, estoient celebres à Ancyre pour leur pieté, *p.521.522.* Les aumosnes de Severien y éteignent les heresies, *p.521.*

420. 26. 12, 13. *Theodosius Aug. IX, & Constantius, Consuls.* 1173.

Saint Porphyre de Gaza meurt le 26 de fevrier 419 ou plutost 420, *M.t.10.p.716.*

Les soldats d'Orient tuent Maximin leur General, V.Theodose II. § 11. E.t.6.

Le 21 may Honoré fait une loy pour la pureté des vierges & des Ecclesiastiques, *E.t.5.p.644.645.*

Les Vandales qui assiegeoient les Sueves dans la Galice sont contraints par les Romains de passer dans la Betique, p.644.

Aspebete Prince Sarrazin quitte les Perses & se donne aux Romains. Il est converti par Saint Euthyme, & devient Evesque de sa nation, *M.t.12.p.360.361.*

Isdegerde Roy de Perse meurt cette année, V.Theodose II. § 11.E.t.6, aprés avoir commencé une horrible persecution contre les Chrétiens, Vararane V. son fils la continue, *M.t.12.p.356-364.* Il regne 20 ans, *V.Theodose II. § 11. E.t.6.*

Saint Alype va à Rome & à Ravenne, est fort bien receu de Saint Boniface, & du Comte Valere, qui luy donnent divers écrits de Julien & des Pelagiens: Saint Augustin y répond, *M.t.13.p.824.825.*

Saint Jerome meurt le 30 septembre 420, *t.12.p.349.350.*

Treves peut avoir esté pillée pour la troisieme fois par les François vers 420, E.t.5.p.639.

Les Donatistes se brulent: Surquoi Saint Augustin écrit à Dulcice commis contre eux par l'Empereur, *M.t.13.p.805-810.* Il combat aussi les Priscillianistes, *p.811-813.*

Les Psathyriens se réunissent en 420 avec les autres Ariens, *t.6.p.631.632.803.*

L'an de Rome	CHRONOLOGIE. 735	L'an de Theodose II	L'an de Honoré	L'an de J.C.
1173.	Arquelaüs estoit vers ce temps-ci Evesque de Cesarée en Cappadoce. Il écrit contre les Messaliens, *t.8.p.535.* Aphthone Abbé de S. Publie depuis 40 ans, est fait vers ce temps-ci Evesque de Zeugma, meurt avant 431, *p.338.339.* Pallade est transferé vers ce temps-ci de l'evesché d'Helenople à Aspon en Galacie, *t.11.p.522.523.* Agrippa disciple & successeur de Saint Eusebe dans la conduite de son monastere de Teledan, meurt vers 420: David luy succede, *t.10.p.482.*	12, 13.	26.	420.
1174.	*Agricola, & Eustathius, Consuls.* *CONSTANCE est fait Auguste par Honoré sur la fin de 420, ou plutost le 8 fevrier 421, & Placidie avec luy: Theodose ne les veut pas reconnoistre,* E.t.5.p.646-649.822. *Constance ne regne pas sept mois, & meurt apparemment le 2 de septembre,* p.646.822.823. Le temple de Celeste à Carthage est demoli sous le regne de Constance, *p.648.* On y decouvre d'effroyables abominations des Manichéens, *M.t.13.p.829.830.* Saint Alype retourne en Italie contre les Pelagiens, *p.826.828.* Constance ordonne à Volusien Prefet de Rome de chasser Celeste & ses sectateurs, *p.760-762.* *Theodose epouse Eudocie le 7 de juin,* V. son titre § 12.E.t.6. Par sa loy du 15 juillet, il veut soumettre l'Illyrie à Constantinople, & casse cette loy l'année suivante à la sollicitation du Pape Boniface appuyé par Honoré, *M.t.12.p.401-403.* Theodose entreprend la guerre contre les Perses en 420 ou 421, en faveur des Chrétiens persecutez, remporte une victoire le 2 ou 3 septembre 421, & plusieurs autres dont Pallade luy apportoit les nouvelles en trois jours, *V. Theodose II. § 13.E.t.6.* Vararane assiege Theodosiople: Eunome son Evesque la défend par ses prieres, *Ibid.* *Famine dans le Pont & dans la Paphlagonie.* Ibid. *Les Bretons pillez par les Ecossois & les Pictes, obtiennent des troupes Romaines, qui battent les barbares, & puis s'en retournent,* V. les Bretons.E.t.6.	13, 14.	27.	421
1175.	*Honorius XIII, & Theodosius X. Augg. Consuls.* *Honoré solennise la 30e année de son regne depuis 393,* E.t.5.p.649. Le 9 fevrier le Pape Boniface casse l'ordination d'un Evesque de Lodeve faite par Patrocle d'Arles, rétablit Hilaire de Narbone dans ses droits de Metropolitain, *M.t.10.p.696|t.12.p.404.405.* *Comete au mois de mars; tremblement de terre; ravage des Huns dans la Thrace,* V. Theodose II.§ 14. E.t.6. *Calliste Prefet d'Egypte est tué par ses gents en septembre,* V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 6.M.t.14. *Les Perses ayant perdu leurs Immortels, font la paix avec les Romains,* V. Theodose II. § 14.E.t.6. La persecution continue neanmoins, *M.t.12.p.356-364.* Charité de Saint Acace Evesque d'Amide, *V.Theodose II. § 14.E.t.6.* Antoine de Fussale deposé par le Concile d'Hippone, surprend son Primat,	14, 15.	28.	422.

L'an de J.C.	L'an d'Hono-ré	L'an de Theo-dose II.		L'an de Rome
422.	28.	14, 15.	& ensuite le Pape Boniface, *M.t.13.p.838-840.* Saint Augustin aime mieux quitter l'episcopat que de voir Antoine rétabli, *p.841.* *Castin qui se confioit en ses forces est défait par les Vandales dans la Betique,* E.t.5.p.650. *Le Comte Boniface l'avoit quitté pour se retirer en Afrique,* p. 650-651. *Honoré s'oppose aux injustices des creanciers,* p.651. Le Pape Boniface meurt le 4 decembre, aprés avoir gouverné trois ans, 8 mois & 6 ou 7 jours, *M.t.12.p.406.* Saint CELESTIN luy succede apparemment dés le dix septembre, & gouverne pres de 10 ans, *V. son titre M. t.14.* Saint Abraham qui avoit converti la ville de Carres dont il estoit Evesque, meurt à Constantinople vers 422, *M.t.12.p.410.411.* Theodoret va vers 422 voir le monastere de Teledan, où il admire la douceur de l'Abbé David, & la penitence d'Abbas qui succede depuis à David, *t.10.p. 482.483.*	1175.
423.	29. de Jean tyran 1.	15, 16.	*Fl. Avitus Marinianus, & Asclepiodotus, Consuls.* *Eudocie est declarée Auguste le 2 janvier,* V.Theodose II. § 12.E.t.6. *Placidie chassée par Honoré se retire avec ses enfans à Constantinople,* E.t.5. p.653. *Tremblement de terre le 4 avril, famine, comete.* V.Theodose II.§ 15.E.t.6. *Honoré meurt hydropique le 15 ou 27 d'aoust à Ravenne,* E.t.5.p.654, & *Theodose devient maistre de tout l'Empire.* V.Theodose II.§ 15.E.t.6. Jean *prend peu aprés la pourpre à Rome,* Ib|V.Valentinien III. § 1.E.t.6. Theodoret est fait Evesque de Cyr en 423, *V. son titre M.t.15.* Evagre écrit la conference de Theophile Chrétien avec le Juif Simon: *E.t. 5.p.667.* Les Pelagiens sont condannez vers ce temps-ci par le Concile de Cilicie, mesme par Theodore de Mopsueste, *M.t.13.p.756.757,* chez qui Julien s'estoit retiré durant quelque temps &c. *p.819,* & y avoit fait ses huit livres contre S. Augustin, *p.906.* S. Symeon Stylite demeure le premier sur une colonne, depuis 423 jusques en 460, *V. son titre § 8.M.t.15.*	1176.
424.	1, 2.	16, 17.	*Castinus, & Victor, Consuls.* A Rome, *Joannes Augustus, & Castinus.* V. Valent. III. § 2. Il semble qu'on ait fait Pasque le 30 de mars en Afrique, & le 6 avril en d'autres endroits, *M.t.13.p.1027.1028.* Aprés Pasque S. Augustin passe trois mois à Carthage, *p.842.* *Placidie est reconnue dans l'Orient: Valentinien son fils est declaré Cesar à Thessalonique: Fiance Eudoxie.* V. son titre § 2|V.Theodose II. § 15.E.t.6, *mais cede peutestre l'Illyrie Occidentale à Theodose.* V.Theodose II. § 17.E.t.6. *Theodose par la loy du 14 decembre, étend beaucoup la prescription de 30 ans,* Ib.§ 15.E.t.6. Saint Augustin peut avoir receu des reliques de S.Estienne sur la fin de 424, *M.t.13.p.844.845.* Son Clergé embrasse de nouveau la pauvreté violée par le Prestre Janvier, *p.845.848.*	1177.

Theodosii.

1178. *Theodosius Aug. XI, & Placidius Valentinianus Cesar, Consuls.* 15, 16. | 2. | 425.

Theodose défend le premier fevrier de donner aucun spectacle les festes, *V. son titre § 16. E.t.6.*

La loy du 27 fevrier n'admet que 32 professeurs à Constantinople, Ib. E.t.6.

Paul est gueri à Hippone par l'intercession de S. Estienne le jour de Pasque, qu'on faisoit apparemment à Hippone le 22 de mars: Palladie sœur de Paul est guerie de mesme le mardi suivant, *M.t.13.p.854-860.*

Saint Marole Evesque de Milan est enterré le 23 avril vers 425, *t.10.p.559. 560.* Saint Martinien luy succede, *p.560.*

Theodose défend le 5 may d'adorer ses statues, V. son titre § 16. E.t.6.

Jean est pris à Ravenne par les troupes de Theodoric, & executé à Aquilée apparemment avant le mois de juillet, V. Valentinien III. § 2. E.t.6.

Aece amene les Huns à son secours, mais trop tard: Il les renvoie & entre en faveur, Ib. § 3. E.t.6. *Quel estoit ce capitaine,* Ib. § 1. *Castin est banni, & Felix fait General en sa place,* Ib. § 3.

Valentinien fait aussitost diverses loix pour l'Eglise, *V. son titre § 3. E.t.6,* & une le 9 juillet contre les Pelagiens des Gaules, *M.t.10.p.696|t.13.p.761.*

Attique meurt vers le 10 octobre 425, *p.429.*

Il y avoit encore à Rome quelques restes du schisme d'Eulale, *t.12.p.396.*

Theodose veut aller à Rome établir Valentinien Auguste. Il tombe malade à Thessalonique, revient à Constantinople vers le 12 octobre, V. son titre § 15. E.t.6.

VALENTINIEN est declaré Auguste à Rome le 23 octobre, V. son titre § 4. E.t.6. — de Valentinien III. 1.

Olympiodore finit ici son histoire, E.t.5.p.655.656.

Frigerid peut avoir fait la mesme chose, p.656.

Philostorge Eunomien y termine aussi la sienne, *V. Theodose II. § 40. E.t.6*

Exuperance Prefet est tué dans les Gaules: Arles assiegée par Theodoric Roy des Gots, delivrée par Aece, V. Valentinien III. § 4. E.t.6. *Les Vandales pillent les Baleares,* Ib.

Les Huns entrent vers ce temps-ci dans la Thrace, en sont chassez par la peste & par les tonnerres, qui tuent Rougas leur Roy, V. Theodose II. § 16. E.t.6.

Les Patriarches des Juifs finissent vers ce temps-ci, *E.t.1.p.672. Ruine des Juifs § 84.*

Ravenne peut avoir esté erigée en archevesché vers 425, sous Saint Pierre Chrysologue. *V. son titre M.t.15.*

Cassien écrit vers ce temps-ci sa 13e conference, & une partie des autres, *V. son titre § 10. M.t.14.*

1179. *Theodosius XII, & Valentinianus Augg. Consuls.* 16, 17. | 1, 2. | 426.

Saint Sisinne est fait Evesque de Constantinople le 28 fevrier 426, par un Concile qui écrit aux Evesques de Pamphylie contre les Messaliens, *M.t.12.p. 431-433.* Sisinne ne gouverne pas deux ans, *Ibid.*

Alexandre auteur de l'institut des Acemetes, peut avoir esté chassé alors de Constantinople comme Messalien: Il se retire en Bithynie, & y meurt vers 430, *M.t.12.p.497.*

Saint Sisinne ordonne Saint Procle Evesque de Cyzic: Ceux de Cyzic luy preferent Dalmace, *V. Saint Procle M.t.14.*

L'an de J. C.	L'an de Valentinien III.	L'an de Theodose II.		L'an de Rome
426.	1, 2.	16, 17.	*Valentinien quitte Rome & va à Ravenne avant le 6 de mars*, V. son titre § 4. E. t. 6. Patrocle d'Arles est tué. *V. Valentinien III. § 4. E. t. 6.* On luy donne peutestre pour successeur un Eulale, & ensuite S. Honorat Abbé de Lerins qui gouverne deux ans, *M. t. 12. p. 481.* S. Maxime est fait Abbé de Lerins, & gouverne 7 ans, *V. son titre M. t. 15.* Saint Hilaire qui avoit suivi Saint Honorat à Arles, retourne peu aprés à Lerins, *V. son titre § 4. M. t. 15.* *Le Comte Boniface se remarie vers ce temps-ci à une Arienne*, M. t. 13. p. 885-887 | V. Valentinien III. § 5. E. t. 6. Apiarius retombé dans ses crimes, s'adresse à Celestin qui le reçoit, & renvoie pour luy Faustin en Afrique, apparemment en 426. Apiarius confesse enfin ses crimes devant le Concile de Carthage, qui en écrit à Celestin, & revoque la permission donnée aux Evesques en 419, d'appeller au Pape, *M. t. 13. p. 860-866.* Severe Evesque de Mileve meurt aprés avoir designé son successeur, que S. Augustin fait agréer au peuple, *p. 375. 866.* Saint Augustin declare aussi le Prestre Heracle pour son successeur le 26 septembre, *p. 866-872.* Saint Loup & Saint Vincent sortent de Lerins, où ils avoient passé un an: Saint Loup est fait Evesque de Troies peu aprés, & l'est jusqu'en 479, *V. son titre M. t. 16.* Philippe de Side Prestre de Constantinople acheve sous Sisinne son immense histoire Chrétienne. *V. Theodose II. § 41. E. t. 6.*	1179.
427.	2, 3.	17, 18.	*Hierius, & Ardaburius, Consuls.* *La description de Rome qui est dans la notice du Pere Labbe, p. 128, est faite en 427.* Cod. Th. 4. t. 3. n. p. 460. Les Semipelagiens de Marseille commencent à paroistre vers ce temps-ci, *M. t. 13. p. 915-918.* Saint Augustin fait le livre de la grace & du libre arbitre vers Pasque, pour les moines d'Adrumet, & quelque temps aprés celui de la Correction & de la Grace, *p. 872-873.* *Theodose fait peutestre passer les Gots de la Pannonie dans la Thrace avant le premier may.* V. Theodose II. § 17. E. t. 6. *Les Huns entrent peutestre en leur place dans la Pannonie.* V. Attila § 2. E. t. 6. *Le Comte Boniface trompé par la perfidie d'Aece, prend les armes en Afrique contre Placidie, & défait trois Generaux envoyez contre luy. Les barbares courent l'Afrique,* M. t. 13. p. 887-891 | V. Valentinien III. § 5. E. t. 6. *Gonderic roy des Vandales prend & ruine Seville, & meurt aussitost possedé du demon. Genseric son frere luy succede.* V. Valentinien § 6. E. t. 6. Saint Eucher retiré à Lero écrit à S. Hilaire sur son retour à Lerins. *V. son titre § 2. M. t. 15.* Il écrit vers le mesme temps à Valerien qui fut peutestre depuis Evesque de Cemele & de Nice, *Ib. § 3.* Concile à Hippone dans l'eglise de Saint Leonce le 24 septembre, *M. t. 13. p. 872.* Leporius Pelagien & Nestorien est condanné dans les Gaules, instruit &	1180.

L'an de Rome		L'an de Theodose II.	L'an de Valentinien III.	L'an de J. C.
1180.	corrigé en Afrique, où il publie une belle retractation vers ce temps-ci, *p. 878-885.* Juvenal de Jerusalem erige vers ce temps-ci un evesché pour les Sarrazins de Paremboles ; & leur donne Pierre pour Evesque, formant ainsi déja son patriarcat. *V. Juvenal M.t.15.* Sisinne de Constantinople meurt le 24 decembre 427, *M.t.12.p.433.* Idace le chronologiste est fait Evesque de Chiaves vers 427. *V. Valentinien III. §1. E.t.6.*	19, 20.	2, 3.	427.
1181.	*Felix, & Taurus, Consuls.* *Sigisvult est envoyé en Afrique contre Boniface, apparemment au commencement de 428,* M.t.13.p.891. Nestorius est fait Evesque de Constantinople le mardi 10 avril. *V. S. Cyrille d'Alex. §7.8. M.t.14.* Des le 15 il ruine une eglise des Ariens qui mettent le feu à la ville, *Ib. §13.* Theodore de Mopsueste meurt vers le mesme temps, *M.t.12.p.441,* & Theodote d'Antioche un peu aprés, *Ib| V. S. Cyrille d'Alex. §10. M.t.14.* Jean luy succede, *V. Saint Cyrille d'Alexandrie §10. M.t.14,* & gouverne 13 ans, *Ib. §147.* Juvenal consacre le 7 may 428 ou 429, l'eglise de la Laure de S. Euthyme. *V. Juvenal M.t.15.* Loy de Theodose contre les heretiques le 30 may, *V. S. Cyrille d'Alexandrie §13. M.t.14.* *Hermigaire Sueve, impie* envers Sainte Eulalie, *est défait par Genseric & se noie.* V. Valentinien III. § 6. E.t.6. *Boniface fait passer les Vandales en Afrique au mois de may,* V. Valentinien § 6. E.t.6. *Ravages qu'ils y font, M.t.13.p.897-903.* S. Augustin apprend aux Evesques ce qu'ils doivent faire en ces rencontres, *M.t.13.p.903-905. Les juges Romains ne laissent pas de continuer à ravager l'Afrique, qui depute sur cela le Comte Bubulque à la Cour.* V. Valentinien III. §9. E.t.6. Le 25 juillet Celestin écrit dans les Gaules sur les ordinations &c. & sur Daniel accusé par les Orientaux. *V. son titre M.t.14.* Saint Alype va à Rome vers ce temps-ci avec quelques autres Evesques, peutestre pour menager la paix de Boniface, *M.t.13.p.907.929.* Il envoie de là les derniers livres de Julien à Saint Augustin, qui travaille aussitost à y répondre, & n'acheve pas, *p.907.908.* S. Augustin acheve ses retractations vers ce temps-ci, *p.892-895.* Le pont d'Arles chargé de monde tombe le 25 aoust vers 428, & personne ne se noie, *M.t.12.p.482.* *Aece chasse les François des Gaules, & tue peutestre Pharamond,* E.t.5.p.637 639| V. Valentinien § 7. E.t.6. *Clodion luy succede, ce qu'on en sçait,* E.t.5.p.638| V. Valentinien § 7. E.t.6. On fait enfin la feste de S. Chrysostome à la Cour de Constantinople le 26 septembre, *M.t.11.p.340| V. S. Cyrille d'Alex. §15. M.t.14.* Nestorius se declare vers Noel contre l'Eglise par la bouche d'Anastase. *V. S. Cyrille d'Alex. §19.20. M.t.14.* Basile Diacre & d'autres moines s'y opposent & sont maltraitez, *Ib. §20.* Saint Augustin confere avec Maximin Evesque Arien, vers Noel, apparemment en 428, *M.t.13.p.909-912.*	20, 21.	3, 4.	428.

L'an de J.C.	L'an de Valentinien III.	L'an de Theodose II.		L'an de Rome
428.	3, 4.	20, 21.	*Florent Prefet d'Orient travaille à abolir les prostitutions.* V. Theodose II. § 17. E.t.6. Saint Prosper & Hilaire écrivent à Saint Augustin sur la fin de 428 ou en 429, contre les Semipelagiens de Marseille, *M.t.13.p.918-922.*	1181.
429.	4, 5.	21, 22.	*Florentius, & Dionysius, Consuls.* Saint Honorat Evesque d'Arles meurt le 16 janvier 428 ou 429. *V. son titre § 12. M.t.12.p.483-485.* S. Hilaire luy succede. *V. son titre § 5. M.t.15.* Autorité qu'avoit alors l'Eglise d'Arles, *Ib. § 9. 10.* S. Hilaire y établit une Communauté de Clercs, *Ib. § 11.* Ses sentimens sur la grace, *Ib.* Antoine Evesque de Germe dans l'Hellespont, est tué par les Macedoniens, qui à cause de cela perdent beaucoup d'eglises. *V. Saint Cyrille d'Alex. § 14. M.t.14.* Nestorius persecute beaucoup les Quartodecimans en Asie, fait signer son erreur à quelques uns. *V. Saint Cyrille § 14. M.t.14.* Saint Procle defend la divinité de JESUS CHRIST devant Nestorius, peutestre des les premiers jours de l'année, *V. S. Cyrille § 21. M.t.14.* Saint Cyrille écrit contre l'erreur de Nestorius avant le 25 de fevrier. Il écrit encore un peu aprés Pasque sur le mesme sujet, aux solitaires d'Egypte, *Ib. § 27.* *Theodose s'attribue le trente de may ce que les Juifs payoient à leurs Patriarches eteints.* V. Theodose II. § 18. E.t.6. Concile à Rome un peu aprés Pasque, d'où l'on écrit en Orient pour savoir si les homelies attribuées à Nestorius estoient de luy, *V. Saint Cyrille d'Alex. § 33. M. t.14.* Celeste & d'autres Pelagiens viennent à Constantinople: Nestorius les favorise: Marius Mercator presente un memoire contre eux, *M.t.13.p.750.819* | *V. Saint Cyrille d'Alex. § 16. M.t.14* | *V. Mercator M.t.15.* Saint Cyrille écrit à Nestorius sa premiere lettre vers le milieu de 429, *V. S. Cyrille § 16. M.t.14.* Aprés quoy Theodore de Marcianople anathematize le terme de Mere de Dieu, *Ib. § 23.* Cela oblige le Prestre Philippe & beaucoup d'autres de quitter la communion de Nestorius, *Ib. § 23.* Nestorius tient vers ce temps-ci un Concile contre les Catholiques qui s'estoient separez de luy ; les depose ou les excommunie ; à quoy le Pape & S. Cyrille ne veulent point qu'on ait égard. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 25 M.t.14.* Il y joint de grandes violences, *Ibid.* Il suscite une accusation contre S. Cyrille, *Ib. § 29.* Il fait semblant de vouloir la paix ; mais ne veut point les conditions necessaires que S. Cyrille demande, *Ib. § 31.* *Le Comte Boniface fait sa paix avec Placidie, & apparemment par le Comte Darius, qui fait aussi une treve avec les Vandales : La guerre recommence, & Boniface est défait par les Vandales en 429 ou 430,* M.t.13.p.929-941. Les Pelagiens infectent l'Angleterre : les Evesques des Gaules dans un grand Concile, & Saint Celestin, choisissent Saint Germain d'Auxerre qui y vont sur la fin de l'année. En passant par Nanterre ils voient Sainte Geneviéve encore enfant. *V. Saint Germain d'Auxerre, § 7. M.t.15.* *Felix est fait Patrice en 429, & Aece General des armées Romaines au lieu de luy.* V. Valentinien III. § 9. E.t.6. Theodoret commence vers 429 à écrire & à expliquer l'Ecriture, *V. son titre § 44. M.t.15.*	1182.

L'an de Rome		L'an de Theodose II	L'an de Valentinien III.	L'an de J. C.
1183.	*Theodosius XIII, Valentinianus III, Augg. Consuls.*	22, 23.	5, 6.	430.

Saint Hilaire d'Arles fait le panegyrique de Saint Honorat le 16 janvier 429 ou 430, *M.t.12.p.464.464.*

Salvien Prestre de Marseille estoit illustre des ce temps là. *V. son titre M.t.16.*

Concile à Alexandrie au commencement de fevrier, d'où Saint Cyrille écrit sa seconde lettre à Nestorius qui est tres belle : *V. Saint Cyrille d'Alex. § 31. M.t.14.* Nestorius y répond fort mal, *Ib.*

Saint Cyrille écrit vers le mesme temps sur l'Incarnation à Theodose & aux Imperatrices : Theodose le trouve mauvais. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 32. M.t.14.*

Julien & les autres Evesques Pelagiens sont chassez de Constantinople vers le commencement ou le milieu de 430, & Celeste un peu aprés, *V. S. Cyrille § 16. M.t.14.*

Les Bretons défont les Saxons & les Pictes au commencement d'avril, en chantant Alleluia. V. Saint Germain d'Auxerre § 8. M.t.15. *Delivrez des barbares, ils se pilient les uns les autres sous divers méchans Rois.* V. les Bretons, E.t.6.

Hippone est assiegée par les Vandales vers la fin de may, M.t.13.p.939-941.

Saint Germain revenu en France va trouver à Arles Auxiliaire Prefet des Gaules. *V. S. Germain § 8. M.t.15.*

Aece défait les Gots à Arles, les Juthonges, & les Noriques ; & fait tuer le Patrice Felix à Ravenne. V. Valentinien III. § 9. E.t.6.

Nestorius envoie au Pape ses homelies par Antioque, luy écrit sur cela & sur les Pelagiens, *V. S. Cyrille d'Alexandrie § 33. M.t.14.* Saint Cyrille l'ayant sceu tient son Concile à Alexandrie vers le mois d'avril, & écrit aussi au Pape contre Nestorius par Posidoine, *Ib. § 34.* Il écrit ensuite à Acace de Berée qui veut menager tout le monde, *Ib. § 35.*

Sabbace est fait Evesque des Ariens à Constantinople aprés Barbas mort le 24 juin. *V. Theodose II. § 18. E.t.6.*

Concile de Rome le 11 aoust : la doctrine de Nestorius y est condannée, & luy deposé s'il ne se retracte dans dix jours. S. Cyrille est commis pour cela & pour luy donner un successeur. *V. S. Cyrille d'Alexandrie § 36. 37. M.t.14.* Celestin en écrit aux principaux Evesques de l'Orient & à ceux de l'Occident, *Ib. § 37.*

Saint Augustin meurt le 28 d'aoust, *M.t.13.p.940-943.*

Saint Rustique est fait Evesque de Narbone aprés Hilaire le 9 octobre 427 ou 430. *V. son titre M.t.15.*

S. Cyrille écrit contre Nestorius, à Jean d'Antioche & à Juvenal de Jerusalem : Jean écrit avec Theodoret une fort belle lettre à Nestorius. *V. S. Cyrille d'Alexandrie § 38. M.t.14.*

Concile d'Alexandrie le 3 novembre. Il fait douze anathematismes & les envoie à Nestorius avec la lettre du Pape. *V. S. Cyrille § 39.* Jean d'Antioche se plaint partout des anathematismes de S. Cyrille. *Ib. § 44.*

Theodose II. sollicité par Nestorius convoque le Concile d'Ephese le 19 novembre pour le 7 juin suivant. *V. S. Cyrille § 41. 42.* Il y demande particulierement S. Augustin déja mort, *M.t.13.p.943.*

L'an de J. C.	L'an de Valentinien III.	L'an de Theodose II.	L'an de Rome
430.	5, 6.	22, 23.	1183.

Les lettres du Pape & de S. Cyrille sont signifiées à Nestorius le 6 decembre. *V. S. Cyrille § 43. M. t. 14.* Il consent au titre de Mere de Dieu, mais en le ruinant. *Ib. § 43.*

Nestorius écrit à Celeste sur la fin de 430. *V. S. Cyrille § 36. M. t. 14.* Depuis cela on ne trouve plus rien de Celeste, *M. t. 13. p. 762.*

Cassien écrit vers ce temps-ci contre Nestorius. *V. son titre M. t. 15.*

Les Maziques pillent vers ce temps-ci la solitude de Sceté: S. Arsene qui y demeuroit depuis 40 ans, se retire à Troé sur le Nil pres de Babylone. *V. S. Arsene § 9. M. t. 14.*

Saint Brice chassé de Tours par son peuple sur des calomnies, se retire à Rome d'où il revient au bout de sept ans, *M. t. 10. p. 690.*

Saint Prosper écrit vers ce temps-ci à Rufin & contre les ingrats. *V. son titre § 5. M. t. 16.*

Sedulius peut avoir fait vers ce temps-ci son poeme pascal, *M. t. 12. p. 612-615.*

Saint Pierre de Galacie & S. Macedone solitaires pres d'Antioche, peuvent estre morts vers 430, *p. 487. 490*

TABLE DES MATIERES.

A

Menite

V

FAUTES A CORRIGER.

PAge 3. *lig.9*, admirez, *lisez* admiré. *p.34.l.8. effacez* comme. *p.35.l.4.* dit,dans, *l.* dit,mais dans. *p.41.l.33.*avoir, *l.* y avoir. *p.68. vis à vis la ligne 1 . mettez* NOTE 25. *p.121.l.7.eff.* seulement sur le style. *p.128.l.20.* & si ceux, *l.* & que ceux. *p.130.l.25.* pensoient, *l.* pensent. *p.160.l.19.* delara, *l.* declara. *p.163.l.32.eff.* qui. *p.203.l.35.* celui, *l.* c'est celui. *p.233.l.28.* sa, *l.* la. *p.243.l.1.eff.* que le bruit. *p.257.vis à vis la lig.18. achevez ainsi la citation,* Oros.l.7.c.33.p.219. *p.327.l.14.* ses, *l.* ces. *p.331.l.34.* qui, *l.* & qui. *p.334.l.37.* qu'il en, *l.* qu'il y en. *p.341.l.82.eff.* se. *p.345.l.34.* ses. *l.* ces. *p.347.l.8.* Austin, *l.* Augustin. *p.348.l.30.* qu'il, *l.* il. *p.349.l.30.* pesonne, *l.* personne. *p.359.l.6.* des, *l.* de. *p.387.l.11.* &, *l.* Il. *p.398.l.34.* Petrocle, *l.* Patrocle. *p.399.l.1.* Naronoise, *l.* Narbonoise. *p.401.l.8.* la, *l.* sa. *p.402.l.3. lisez* innovation. *p.417.* [illegible] *l.* [illegible]. *p.419.l.5.* fort, *l.* tres. *p.427.l.1.* par, *l.* pour. *p.449.l.14* pouvoit, *l.* & pouvoit. *p.456.l.3.* a, *l.* as. *p.459.l.24.* devons, *l.* nous devons. *p.469.* germanitati, *l.* germanitatis. *p.477.l.27.* Theodose, *l.* Theodore. *p.490. lisez partout* Acemetes. *p.491.* ἀχολία, *l.* ἀχολία. *p.493.l.18.* publié, *l.* public. *p.49 .l.1. & 498.l.3.* Gnomon, *l.* Gomon. *p.510.l.29.* bieux, *lisez* dieux. *p.523.l.26.* de l'un...de l'autre, *l.* des uns...des autres. *p.545.l.5.* l'excommunion, *l.* l'excommunication. *p.550.l.11.* le 10, *l.* avant le 10. *p.565.l.14.eff.* &. *p.572.l.38.eff.* à. *p.574.l.18.* que la, *l.* que dans la. *p.582.l.23.* pour, *l.* par. *p.609.l.24* Marin, *l.* Martin. *p.615.l.20.* poete, *l.* Pere. *p.618.col.2.l.8.* bené, *l.* pené. *p.621.1.l.24* porte, *l.* portent. *p.625.2.l.39.* le 143, *l.* la 143. *p.635.1.l.antepenult.* texte, *l.* le texte. *p.636.2.l.9.* copulentus, *l.* corpulentus. *p.641.2.l.4.* 113, *l.* 103. *p.644.2.l.5.eff.* luy. *p.655.1.l.38.eff.* donc. *p.656.1.l.11.* en, *l.* entre. *p.658.1.l.39.eff.* Il. *2.l.18.eff.* de. *p.681.2.l.2.* ne, *l.* ni. *p.688.2.l.23.* fust, *l.* ce fust. *p.690.1.l.19* Paulin, *l.* Sulpice. *p.693.2.l.38.* sur, *l.* sur ce. *p.694.1.l.36.* Macedonne, *lisez* Macedone.

APPROBATION.

J'Ay lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le douzieme volume de l'*histoire ecclesiastique* de Monsieur l'Abbé de Tillemont; qui contient l'*histoire de Saint Jerome & de divers autres Saints*; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la foy de l'Eglise Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce vintieme d'octobre mil sept cens sept.

PH. DE LACOSTE,
Docteur de Sorbonne, & Curé
de Saint Pierre des Arcis.